HK
5

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME HUITIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1912unse_0

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA FRESQUE DE POMPÉI [1]

CONTE ÉTRANGE

PREMIÈRE PARTIE

> La quatrième espèce de démons est la plus redoutable... Astucieux et pervers, ils se plaisent fréquemment à revêtir la forme féminine.
>
> TRITHÉMIUS, *livre des Questions*, cité par Del Rio (*Disq. Magicæ*).

I. — UNE « PREMIÈRE », A MONTE-CARLO

... Et *Leucosia*, le drame lyrique de mon ami Marcellus, s'acheva, très mollement défendu par les timides bravos de messieurs les petits « symbolistes »... Était-ce là un succès? Assurément non.

Elle m'avait plu, cependant, malgré son mysticisme nébuleux, cette œuvre originale et parfois puissante. Épris de l'ultra-wagnérisme, inventant pour sa part les plus complexes harmonies, compositeur de musique religieuse, et auteur d'intéressans oratorios ; en outre poète indépendant, intransigeant, décadent, le « néo-chrétien » Marcel Lautrem en avait écrit le livret et la partition. « Moi, dis-je, et c'est assez! D'ailleurs, place aux jeunes!... » Place aux jeunes! Or, les trente-trois printemps de l'ami Marcellus, ses articles tapageurs dans les revues du quartier Saint-Sulpice, les partis pris de sa pensée

(1) *Copyright by* Gilbert Augustin-Thierry, 1912.

comme les virulences de sa plume, sa façon d'attaquer, d'insulter, de bafouer le philosophisme voltairien; enfin, une gloire bien établie sous les Arcades de l'Odéon et dans les brasseries discoureuses du pays latin, tout méritait à ce grand garçon chevelu le beau titre de jeune. Mais, ô Dieu du Pinde, et toi, classique Euterpe, quel art compliqué et quel apocalypse!

— Blondel, m'avait dit cet illuminé, personne n'a osé encore ce que je vais tenter à Monte-Carlo. Ma *Leucosia* veut être un cri de guerre poussé contre la Femme.

— Contre la Femme? Quel blasphème! On vous sifflera.

— Peu m'importe! Je dirai ma pensée tout entière. La Femme est notre perdition. Malheur à l'insensé qui l'écoute! Il entend la « Voix de l'Abyme. »

— Une voix qui m'a souvent charmé!... Bah! mon cher; Hercule et Omphale, Samson et Dalila : vieilles, très vieilles histoires!

— Histoires toujours nouvelles. Eh quoi! la force, l'honneur, le génie même de l'homme à la merci d'un soupir de maîtresse? Je m'indigne!... Aussi, drame religieux, voire supra-humain, ma *Leucosia* est une métaphysique en action. J'y célèbre la fin du péché et la mort de la chair... Vous souriez? Pourquoi? Je suis le paladin de l'Ame.

— Paladin de l'Ame?... Métaphysique en action?... Admirable!... Serez-vous compris?

— Nous verrons bien.

Hélas! moi, j'avais vu : toute une salle ricanante! Çà et là, il est vrai, quelques adeptes du Symbolisme, jolis « esthètes » à faces poupines, se trémoussaient sur leurs fauteuils d'orchestre; mais dans les loges ou aux balcons, grands-ducs, pachas, Yankees, rois des pétroles; généraux du Guatemala, ladies de Pimlico, baronnes du quartier Marbeuf, bref le « gratin » de Monte-Carlo, ne semblaient guère subir le charme de la métaphysique en action. Cet hymne exhalé vers l'Idéal ahurissait la cocotte et ses chevaliers... Quant à moi, peintre naturaliste, le truculent lyrisme de Marcellus venait d'effarer ma prosaïque cervelle, et voici, en style de reporter, ce que j'avais cru deviner.

Dans la « Grotte d'Émeraude, » à Caprée, sous le soleil de Sorrente, et aux temps impériaux du César pacificateur Claudius,

Leucosia la sirène attirait par sa voix les peuples de la Campanie. Elle chantait, et enamourés les païens de la rive italienne voguaient vers elle pour la mieux entendre. Tous en recevaient bon accueil, car sirène ou océanide, ce genre de demoiselles ne se montre jamais exclusif, ni bégueule. Doux propos, caresses, enlacement de la dame, ravissement de l'extase sensuelle, puis engloutissement dans les flots, rien n'était épargné à ces soupirans. Gaillarde toujours inassouvie, cette Leucosia pourvoyait ainsi son harem, — ou plutôt la mélodieuse donzelle était un symbole : le Mal, l'attrait de la Chair, la séduction, le péché, la Femme...

Adonques, Parthénope la luxurieuse s'était vêtue de deuil. Justinus, le préfet du prétoire ; Cécina, le vainqueur des Parthes ; Agathoklès, l'aède favori d'Apollon ; des juristes, des pontifes, surtout des philosophes étaient allés joyeux vers les baisers de la Sirène, et pas un d'eux n'était revenu. Abomination de la désolation ! Chaque jour, en plaintives théories, jeunes filles, épouses, matrones gravissaient les degrés des temples qu'habitent les simulacres secourables : « Prends pitié de nos maris, Athénê, inspiratrice de la sagesse, et toi, vierge Artémis, défends nos fils contre l'impureté. » Sanglots inutiles ! Éros est le plus puissant des dieux; rien ne peut émousser l'aiguillon de la concupiscence : l'Abîme continuait à recevoir sa proie...

Or, voici qu'aux pâleurs de l'aube, et marchant sur la mouvante immensité des mers, un homme est apparu, — d'aspect farouche, de laideur répugnante; un cynique Diogène en haillons. Sa barbe déjà grisonne, et son crâne est rasé suivant le rite des pastophores, prêtres de l'Égypte... Isis, ô bonne déesse, aurais-tu compassion de la cité dolente ?... Mais non; en sa robe de grossière étamine, ce vagabond des ondes n'adora jamais l'idole, amante, épouse et mère. C'est encore un symbole : Lazare, l'ami de Jésus, le revenant d'entre les morts, le précurseur des résurrections ; Lazare qui personnifie le dédain pour la Femme, le mépris de la Chair, la victoire de l'Ame, la Rénovation...

Leucosia l'a vu, et le désir de mettre à mal cette chasteté insolente a mordu son cœur de courtisane : elle appelle :

Épandant sous les cieux une étrange clarté,
Toi que bercent les flots et que le vent caresse,
O pâle voyageur, viens à l'enchanteresse !

L'insatiable Eros me torture et m'oppresse ;
La Sirène éperdue est toute volupté.

Il s'approche..... Maintenant, à l'orée de la Grotte, dans le silence religieux de la Nature attentive, l'ascète au froc monacal a élevé la voix :

C'est l'ineffable Amour, c'est Jésus qui m'amène ;
Il a pris en pitié la déchéance humaine :
Disparais ! Obéis au Dieu pur, au Dieu fort ;
Et fille de la Mort, rentre enfin dans la mort.

Mais Leucosia le brave, le raille, s'efforce de le tenter, lui ouvre les bras :

Je suis, dis-tu, la Mort ?... Ils me nomment la vie,
Ceux qui sous mes baisers expirent en aimant...

Vains efforts ! Lazare a traversé la tombe ; il sait que la femme en est la pourvoyeuse, et son horreur pour cette auxiliaire de Satan éclate en invectives :

Cause de nos malheurs, raison de nos forfaits,
Perdition du monde, ô Femme, je te hais !

Brutalement il s'arrache à l'étreinte, repousse la suborneuse, la contraint à courber le front, et alors étendant les mains :

Chair toujours palpitante, ô corps d'ignominie,
Astaroth, Leucosie, ou quel que soit ton nom,
Va chercher dans l'enfer tes amans, ô démon !

Un exorcisme !... Et soudain la forme de cette charmeresse se transmue en de légères vapeurs ; impalpable fluide, elle se dissout, s'évanouit dans l'espace, disparaît. Pourtant, Leucosia chante encore ; mais ses propos de luxure sont devenus de religieux cantiques : « Hosannah ! Gloire au Christ triomphateur, à l'Amour né de la souffrance, au désir sans trêve, au bonheur sans fin : au seul baiser de l'Éloa !... » Pan, le vieux Pan n'est plus ; les temps sont accomplis : l'Agneau sans tache va régner sur la terre.

Telle était, en une sèche analyse, la donnée de ce curieux poème, sorte de mystère médiéval à prétentions philosophiques. Tentative trop originale, il versait souvent dans l'extravagance,

mais déjà le jeune talent de Marcel Lautrem annonçait un maître musicien. Et cependant je jugeais maladive l'œuvre de ce névrosé ; son mysticisme « néo-chrétien » y était d'une indécence aussi païenne qu'un libertinage d'Apulée, et la révolte d'un cœur en détresse semblait s'y débattre sous l'étreinte d'une implacable passion... « Paladin de l'Ame ? » Non, pauvre garçon ! Toi aussi, — je l'avais deviné, camarade, — tu aimais, en l'indignant d'aimer ; l'aiguillon du péché tourmentait ton être, et la « Voix de l'Abîme » t'appelait menaçante, ô naïf détracteur de la Femme !

II. — LA SIRÈNE

Le rideau se releva, et plus solennel qu'un archimandrite, le frère-cordon Lazare marcha vers l'avant-scène :

— Mesdames et messieurs, le drame lyrique et symboliste que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous est l'œuvre de M. Marcellus.

Quelques bravos saluèrent le nom de mon ami ; les glabres décadens, les mignons esthètes applaudirent à doigts gantés ; mais des murmures, des « chut ! » même des sifflets étouffèrent bien vite ce trop discret enthousiasme. Et aussitôt, une clameur monta dans la salle : « Diva ! Diva ! Diva !!... » On demandait la Sirène.

Lazare rentra dans les coulisses, puis reparut, tenant sa camarade par la main. Elle se dégagea brusquement, et seule, à pas nonchalans, alla se camper devant la rampe. Alors, pendant plusieurs minutes, ce furent des hourrahs, des bouquets, des couronnes, des gerbes de fleurs : la pièce venait de s'effondrer en une chute lamentable ; mais sur ses débris Mlle Diva triomphait, et peu modestement.

Durant les trois actes de l'interminable mystère, je l'avais longuement étudiée. Elle m'intriguait... Diva ?... Quel était ce nom mythologique et prétentieux ? D'où venait-elle ? Sur quel théâtre l'avait-on déjà entendue ? J'avais beau interroger mes souvenirs ; ils ne m'apprenaient rien... Diva ?... Fort jolie pécheresse, au demeurant, cette « fille de l'onde amère et du gouffre azuré ; » mais ignorant par trop le couturier et la corsetière, la décence, voire le simple respect de soi-même !

Attifée d'un maillot très collant, couronnée de coquillages, enguirlandée d'algues marines, sans autre bijou qu'une bague à perles couplées, elle exhibait avec une savante impudeur l'harmonieux dessin de ses formes provocantes... Diva?... Pourquoi donc avec sa chevelure dorée, ses yeux noirs chargés d'impures promesses, ses lèvres sensuelles et leur sourire énigmatique, cette jeune personne si peu vêtue ressemblait-elle à ces figures libidineuses qu'autrefois j'avais reluquées dans les cachettes du Musée secret de Naples? A la voir étalant son apparente nudité, on eût dit de l'une de ces images lascives qui décoraient certains atriums de Pompéi : la *Pandémos* ou la *Vénus Meretrix*, antiques patronnes de la courtisane. Étrange, en vérité !... Mais basta! déesse ou femme, elle était fort belle, et la Beauté, au dire des anciens, constitue par soi-même une morale...

Et pourtant ce n'était pas à cette superbe académie, rarissime morceau d'atelier, que s'adressaient tant de bravos : on acclamait surtout la cantatrice. Quelle voix admirable! Soprane ou contralte à sa guise, tantôt la néréide rappelait Christine Nilsson par ses trilles cristallins et vibrans, tantôt l'Alboni par sa basse profonde et veloutée... Une Sirène dans un corps d'Aphrodite ? Où diable l'impresario Rodriguez avait-il découvert si capiteuse merveille?... Diva?... Très grande artiste, cette inconnue! Par quelles notes éclatantes elle avait lancé son audacieux défi à l'importun conteur de sornettes, l'apôtre du « Dieu chaste et fort : »

Je me ris de ton Dieu, — moi qui suis le Péché!

Les rappels cependant se succédaient : « Diva! Diva!!... » Pour la troisième fois elle revint, flanquée de son impresario, le frétillant Carlos Rodriguez, dispensateur des Menus Plaisirs monégasques. Un délire secouait la salle ; tout le parterre était debout; les hommes jouaient de la canne ou trépignaient sur le plancher ; aux balcons, les femmes agitaient leurs mouchoirs. Mais, superbe d'indifférence, la déesse daignait à peine incliner le menton. « Eh oui! semblait-elle dire, vous me trouvez belle; je suis très belle en effet. Vous aimez les richesses de ma voix; ma voix, je le sais, est magique... Or çà, qui de vous, messieurs, princes, grands-ducs, pachas, veut acquérir l'Océanide? Calculez, faites vos prix, proposez vos enchères. Un morceau de roi ! Combien la Sirène ?... »

A ce moment, Bob Davison, l'Américain milliardaire, se dressa dans sa loge d'avant-scène, et jeta aux pieds de cette charmeuse un collier de saphirs... Avait-elle trouvé son preneur? Oui, sans doute, car elle leva vers le fastueux Yankee un regard d'intelligence, puis, clignant les yeux, le gratifia d'un sourire. Davison sortit aussitôt.

Enfin, l'enthousiasme se calmant, je quittai la salle. Au vestiaire des ouvreuses, on parlait beaucoup de Diva, plus encore du collier de saphirs ; cocottes et cocodettes formulaient d'envieux commentaires; Anglais ou Américains, tous les *businessmen* jalousaient l'heureuse chance du « gros Bob, » sultan des conserves et salaisons ; — mais l'incompris Marcellus, son Lazare, sa Leucosie, son poème, sa musique n'étaient qu'un plastron à quolibets... Pauvre garçon, voilà donc ce qu'il t'en coûtait d'avoir osé t'attaquer à la Femme! En dépit de tes invectives, de tes audaces symbolistes, voire de ton rare talent, elle triomphait, et les décombres mêmes de ta pièce lui étaient comme un piédestal.

III. — LES CONFIDENCES DE Mlle HORTENSIA

Je descendais déjà les marches du Casino, quand brusquement je me trouvai en face de Maxence Grœben.

Nous avons tous connu ce hargneux et redouté chroniqueur, virtuose de l'éreintement, démolisseur de renommées, effroi du chanteur comme du comédien. Pour narguer, sans doute, les élégances princières des nababs et des hospodars, il était venu au théâtre en simple toilette de « caboulot : » veston gris, souliers jaunes, sombrero à la Bolivar, — plus négligé encore dans sa tenue que feu Gustave Planche, de si bohème mémoire. On l'entourait; on lui faisait la cour. Jeunes premiers ou pères nobles, plusieurs cabotins buvaient ses paroles, et de mignonnes actrices l'assassinaient de leurs œillades. Le grand homme savourait sa gloire, cambrant ses larges épaules, bombant, faisant de la plastique, tenant haut sa tête aux joues émerillonnées... Je le saluai :

— Êtes-vous content? demandai-je.

— Oui certes : un four noir! Mais Rodriguez a eu raison d'ouvrir sa porte au plus bruyant de messieurs les esthètes. Entendu, jugé, condamné!... Vous connaissez ce Marcellus?

— Un camarade d'École. Nous avons habité ensemble la Villa Médicis.

— Quoi? Ancien prix de Rome, vous peintre des réalités, le Raphaël des siroteurs d'absinthe, le moderne Titien des « chaloupeuses » du Moulin-Rouge?

— Moi... *Olim in Arcadia*... Je suis même élève de Baudry.

— Voilà donc pourquoi vous cherchez tant à dessiner! Non, l'homme n'est point parfait... Eh bien, dites à votre Marcellus que son esthétique est aujourd'hui désuète, vieillotte, fastidieuse. Des Grecs et des Romains; Caprée, Lazare, une Océanide? Des vers, au lieu de prose rythmée? Tout cela sent le poncif, monsieur Blondel! Encore et toujours « l'art pompier! » D'ailleurs, une Sirène! Quelle sorte de femelle est-ce là? Je n'ai jamais embrassé de sirène, moi qui, cependant, ai traversé les mers.

— Le symbolisme est fort à la mode, et ses apôtres...

— Des infirmes! Ils ne comprennent rien à leur époque. L'aurore du grand jour se lève; autour de nous la Révolution gronde et menace : lettrés, peintres ou musiciens, nous devons tous pousser le cri de la révolte sociale. Debout, les maudits de la terre, debout les forçats de la faim!... Ah! si votre Marcellus avait mis à la scène notre misère prolétarienne, fait clamer en leur belle langue populacière un lavoir de blanchisseuses ou une équipe de maçons, vitupéré le bourgeois, le repu, le jouisseur, — j'aurais applaudi. Mais bah! que nous sert-il pour réformer nos mœurs? Un capucin! Votre ami est trop clérical, et bien que les revues catholiques lui prêtent du génie, je proteste, je... Hé, là-bas! Oui, vous, monsieur,... de quel droit vous offrez-vous ma tête?

Il avait interrompu sa conférence pour apostropher un escogriffe à chevelure et barbe de fleuve. Se postant devant nous, le quidam avait braqué son kodak, et sans façon photographiait cette gloire du journalisme.

L'homme à crinière sourit, puis nous déclina son nom : Numa Heurtebise, directeur, rédacteur en chef, reporter artistique du *Phare de Montboron*.

— Ne bougeons pas, monsieur Grœben... Bien; c'est fini : mon « canard » va posséder la portraiture du roi des rois de la critique. Maintenant, talentueux confrère, laissez-moi vous interviewer... Oh! ne vous défendez pas : je suis plus tenace qu'un taon, et je m'accroche à votre jaquette.

Il tira de sa poche crayon, canif, carnet, l'attirail de sa littérature, puis se mettant à griffonner :

— Vous disiez donc : *Leucosia*, poème « cacochyme et coco ; » musique réactionnaire et cléricale. Quant à la Sirène...

— Oh là là ! quelle serinette !... exclama, gouailleuse, une petite personne à frimousse plâtrée.

Heurtebise la présenta aussitôt :

— Mlle Hortensia Lavandou, dite Niniche, ma peu chaste amie ; chanteuse de genre à l'Eldorado de Villefranche. Du galbe, du gosier et du geste !... Vraiment, cher maître, cette incomparable enfant mériterait les palmes académiques.

— Une Sirène, Diva ? poursuivit, canaille, Mlle Niniche... Non, vrai ! mes princes, laissez-moi rire ou passez-moi un flacon de sels !... D'abord, elle ne se nomme point Diva, mais Esther Mosselman. Je la connais : nous avons roulé, l'une et l'autre, dans les cafés-concerts de la Tunisie.

— Ignorée, en effet, au Conservatoire ! observa Grœben,... même inconnue dans les salles de rédaction. Elle n'en est pas moins une de nos futures étoiles. Éclat et pureté de la voix, méthode et diction, rien ne lui manque.

— De la chance, monsieur, voilà tout !... Allez, on ne lui jetait ni orchidées, ni saphirs lorsqu'elle roucoulait la *Stella confidente*, au « Garibaldi » de Tunis. Dans la dèche, alors, et jusqu'aux épaules, la pauvrette ; oui, dans la plus noire débine, messeigneurs ! Après chaque romance, Esther allait de table en table, et tendait la sébile. Mais les pièces blanches n'y tombaient guère. Son *Grrrand* Art, — je vibre comme elle, — ennuyait les buveurs. Moi, j'ai obtenu de bien autres succès, avec mes travestis. Je dansais la gigue, et caïds, aghas, bachaghas...

— Bien, bien ! On devine le reste. Parlez-nous de Mlle Diva, Charmait-elle aussi les caïds ?

— Une poseuse !... elle faisait du genre : Mademoiselle de la Fleur d'Oranger ! Excusez du peu... D'ailleurs, on pratiquait bonne garde autour de sa vertu : « Archers du palais, veillez ! » Et ils veillaient.

Ce bagout de cabotine amusait les autres comédiens ; Grœben lui-même daignait sourire :

— « La Vestale au café mauresque, » fit-il... Joli titre de piquante nouvelle !... Continuez, mademoiselle Hortensia : vous me fournissez de la copie.

— Trop honorée, cher maître ! Mais vous m'y taillerez une petite réclame. Je dégoise... Donc, chaque soir, un oncle rabat-joie amenait Esther à notre « beuglant, » la surveillait mieux qu'une mère d'actrice, puis, les chandelles éteintes, la ramenait au logis. Un amusant olibrius : nippé d'une soutanelle en loques, coiffé de cadenettes à tire-bouchon, surmonté d'un bonnet d'astrakan, et patoisant avec son infante, tantôt en italien, tantôt dans une langue inconnue ! Nous l'appelions Mardochée, parce que... parce que...

— A-t-elle trouvé son Assuérus ?

— Son « singe ? » Non : cet animal ne prospère pas en Tunisie... Au reste, les Siciliens, clientèle du « Garibaldi, » prétendaient que cette Mosselman porte malheur. Ne l'approchez pas, vous qui craignez la « guigne » : elle a le mauvais œil.

— *Gettatrice?...* Quelle sottise !

— Elle a le mauvais œil !... Étudiez-la bien. Avec ses cheveux plutôt roux que blonds, sa pâleur de cadavre, son perfide sourire, son regard de mensonge et de cruauté, ne semble-t-elle pas la fille de quelque démon ? Je me figure qu'on doit rencontrer dans l'enfer plusieurs types de ce genre... Et dire qu'une pareille sorcière va bientôt se marier !

— Elle vous a fait ses confidences ?

— On ne se connaît plus !... Mais j'ai remarqué la bague de fiançailles qu'elle exhibe à sa main gauche. De la quincaillerie, du reste, une horreur dont ne voudrait pas Cydalise, ma cuisinière. Assuérus ne doit pas jongler avec les millions. Moi, si je savais le nom du futur époux, j'écrirais à cet infortuné, l'engageant de se défiler au plus vite... *Les Amours du diable!* Voilà une pièce qui n'a jamais réussi.

— Bravo ! Le mot de la fin ! s'écria Grœben... Merci, belle enfant et bonne petite camarade ! Grâce à vous, je tiens ma prochaine chronique.

Effrontément, Mlle Hortensia vint se camper sous le menton de l'homme éminent :

— Tels sont mes renseignemens, cher maître. Êtes-vous satisfait de Niniche ? Oui. Alors, octroyez-lui pour récompense l'honneur et douceur d'un pudique baiser.

D'une main protectrice le « cher maître » tapota le museau enfariné de ce sapajou, puis, rompant le cercle des admirateurs, il se dirigea vers les salons de jeu.

IV. — ESTHER MOSSELMAN

Tant de bavardages m'avaient attardé : onze heures et demie, déjà ! Voulant, toutefois, serrer la main de mon camarade, protester contre l'injustice du public, et réconforter un vaincu, je gagnai l'entrée des artistes.

Devant le perron stationnait une élégante victoria, attelée de fringans steppers. Leur cocher, très *gentleman like*, — Tom ou Jim, assurément, — se tenait immobile sur son siège ; mais le valet de pied, moins correct, était allé jaser avec la concierge.

— Que désirez-vous ? me demanda cette femme.

— Monsieur Marcel Lautrem.

— Lautrem ?... Connais pas.

— Marcellus : l'auteur de la pièce nouvelle.

— Ah ! j'y suis... Ce musicien à longs cheveux qui déclame et se démène en marchant ?... Un échappé de Charenton ! ajouta la dame en se tournant vers le laquais.

Elle aussi avait donc remarqué la bizarre tournure de mon symboliste, ses gestes exubérans, ses éclats de voix, son air de prophète inspiré, — symptômes de névrose qui amusent le badaud, mais inquiètent le médecin.

— Monsieur Marcellus n'est pas venu, ce soir, au théâtre.

— Allons donc !... Vous faites erreur, madame.

— Il n'est pas venu... Peut-être prévoyait-il son insuccès.

— Où pourrait-on le rencontrer ?

— A la Villa Ravel, j'imagine... Mais écartez-vous, de grâce ; vous encombrez le passage.

Trois personnes descendaient, en ce moment, le sinueux escalier qui mène aux loges des acteurs. Un monsieur cravaté de blanc ouvrait la marche ; quinquagénaire courtaud et obèse, figure entièrement rasée selon le *good fashion* de New-York ou de Chicago. Il m'était bien connu : Davison, ce Bob au nom fameux dans toutes les épiceries du Nouveau Monde ; le plus riche d'entre les « nouveaux riches ; » un empereur parmi les puissans rois du corned beef et des jambons à trichinose. Diva le suivait, en costume de ville, à présent ; mais sa toilette défraîchie semblait provenir d'un « Décrochez-moi ça. » Derrière eux venait, falote apparition, un homme à la barbe grisonnante, au nez crochu, à la maigreur famélique. Souque-

nille en lainage noir, cheveux huilés, cadenettes, bonnet de faux astrakan, air et dégaine d'un patriarche d'Israël, — je devinai « l'oncle Mardochée. » Courbant la taille, soucieux, grognonnant, le chaperon d'Esther Mosselman tenait un écrin de velours vert, symbole et couleur de l'espérance...

Bientôt, dans son habillement de friperie, l'océanide passa près de moi ; je pus donc la dévisager, presque en face... Oui, créature étrange, elle me rappelait ces fresques pompéiennes, divinités maléfiques, Vénus dévastatrices, dont l'impudicité triomphale fut pour l'antiquité tout un symbole. Sa figure était d'une classique et admirable perfection ; mais sa bouche s'entr'ouvrait cruelle ; ses yeux noirs, pailletés d'or, luisaient provocateurs, astucieux, méchans. *Gettatrice!* Je compris les terreurs qu'avaient ressenties les Siciliens du café mauresque.

Davison cependant s'était élancé vers la voiture, et en avait ouvert la portière. Hautaine et tranquille, magnifique d'indifférence, la cantatrice s'installa dans l'équipage, puis frileusement se pelotonna sous les fourrures.

— Où faut-il maintenant vous conduire, *miss Syren?* interrogea l'Américain.

Les yeux noirs pailletés d'or le regardèrent, ironiques :

— D'abord, à cette villa dont vous m'avez parlé ; nous verrons, ensuite.

— *All right. Drive away Tom*... Palais des Glycines.

Et il voulut se hisser dans la victoria. Mais fort arrogante, *miss Syren* l'arrêta d'un geste :

— Non !... Je ne suis pas encore votre propriété : rédigeons, au préalable, notre petit contrat. Les affaires, cher monsieur, sont les affaires.

— *Indeed?*... Même en amour?

— Surtout, en amour!... Venez tout à l'heure me rejoindre, aux Glycines; nous signerons, et alors,... alors, je serai toute à vous, Robert.

— *Oh, my love, my sweet, my flower of Beauty!*

Là-dessus, Bob Davison s'inclina galamment, puis s'éloigna en sifflotant un joyeux *Yankee doodle:* lui aussi comprenait la musique, du moins la mélodie du dollar.

Mosselman pourtant demeurait fiché sur le trottoir, et continuait à grommeler.

— Vite en carrosse, « l'oncle à jérémiades ! » lui enjoignit Diva... J'ai besoin de tes conseils pour rédiger les dernières clauses de notre convention.

Elle s'exprimait, maintenant, en cet italien levantin, étonnant sabir qu'emploient beaucoup de Juifs caraïtes. Leur jargon ne ressemble guère à l'harmonieux langage des Transtévérines, mes anciens modèles ; j'étais toutefois à même de le comprendre.

— Esther, grogna furieusement l'oncle trouble-fête,... crois-tu que jadis je t'ai sauvée de la tuerie pour faire de toi une Dalila ?

— Dalila valait bien Judith. D'ailleurs, je les apprécie l'une et l'autre... Monte en voiture : tu moraliseras demain.

— Chair de goïm !... Salomon a dit...

— Épargne-moi ton Salomon et ses radotages... L'affaire est bonne ; je la conclus.

— Il a dit : « Le gain acquis par le péché enlève l'âme à ceux qui l'ont reçu. »

— Le péché ?... Mais, absurde discoureur, je suis le Péché même.

— Malheureuse !... Cœur d'Astaroth !... Tiens, voici le cas que je fais de ton Philistin !

Brandissant l'écrin, il le jeta par terre, puis le repoussa du pied. Un collier de saphirs s'en échappa ; mais, sur un geste de Dalila, le domestique ramassa la parure.

— *Dourak !* clama rageusement la nièce Mosselman... Encore une algarade de cette espèce, et je te renvoie à Kherson goûter les douceurs d'un *pogrom !*

A ce mot : *pogrom*, le patriarche à cadenettes poussa un cri de désolation :

— Mes fils !... Éphraïm, Manassé !... Ma joie ; mon orgueil !... Ils me les ont tués !

Petits-Russiens, sans doute, les deux Mosselman avaient dû, avant leur vagabondage, habiter cette terre de l'orthodoxie qui se montre si dure à l'Israélite, cet impitoyable pays où le Dieu du pardon n'est pour Jacob qu'un féroce bourreau, où la Croix des miséricordes se dresse aux yeux du Juif plus menaçante qu'un gibet. Ils avaient fui ; mais le vieil homme revoyait en pensée l'un de ces abominables massacres qui sont l'opprobre de la police russe : tout un peuple fanatisé se ruant sur des maisons maudites ; pillant, incendiant, égorgeant,

— Mes fils, mes pauvres fils ! gémissait-il... Quelle infamie à toi de m'avoir rappelé leur mort... Les *pogroms!*... Mais ils ont tué aussi ton père, progéniture de larmes et sang !

— Les chevaux s'impatientent, ricana Esther... Vas-tu finir ta comédie ?

— Et l'autre... l'autre qui nous attend? continuait le dolent Mosselman.

— Il attendra : je puis désormais me passer de lui.

Elle arracha de son doigt l'anneau de fiançailles qu'avait remarqué Niniche, puis le tendant au faiseur de semonces :

— Tu lui rapporteras sa bijouterie... Ou plutôt, non : tu proposeras la bague à un brocanteur de Nice. Les perles sont assez fines : tu en exigeras deux cents francs.

— Ignoble !... Mais c'est ignoble, Esther ! Il t'aime jusqu'à en mourir, et toi...

— Des mots !... Beaucoup d'autres Céladons m'ont aimée, m'aiment ou m'aimeront : peu m'importe ! Au surplus, en désespérant ce chrétien, ce ridicule croque-notes de musique religieuse, je m'associe à l'œuvre de notre commune vengeance... Ah ! tu souris, maintenant ; ta cervelle obtuse a compris. J'ai autre chose encore à te raconter, un secret qui te rendra plus mauvais pour cet Amalécite qu'un Josué, qu'un Samuel... Trouve donc dix ou douze louis de la bague ; je t'en fais cadeau. Tu pourras offrir cet argent à la cagnotte de tes Sionistes, ou si tu préfères...

Elle lança un rire insulteur :

— ... Marchander pour ta sordide guenille quelque jolie sépulture dans la Vallée de Josaphat.

Alors, pareil au chien battu qui vient lécher la main qui le fouaille, l' « oncle à jérémiades » courba l'échine, puis se glissa près de sa nièce.

La voiture s'éloigna, et moi soucieux, je m'acheminai vers la Villa Ravel... Hélas ! j'avais deviné quel était cet autre, le ridicule croque-notes de musique religieuse, qui, trop confiant, attendait Diva.

V. — L'ASTAROTH

Avec sa maigreur ascétique, ses yeux de flammes, sa chevelure et sa barbe blondes, Marcel Lautrem ressemblait à l'un de

ces personnages d'extase qu'a représentés l'Angelico. Fils de pauvres gens et Breton du Morbihan, il était né dans l'Ile aux Moines, cette terre de désolation que balayent sans trêve les tourmentes, qu'emplit de ses hurlemens la voix de l'Atlantique, que lèchent, mordent et rongent les courans de jaunâtres écumes, flux et reflux de la Mer Sauvage. Toutes les femmes y sont vêtues de noir; toutes y portent le deuil de quelque bien-aimé...

Sa mère, veuve d'un capitaine au long cours, âme fervente, même en ces pays des ferveurs catholiques, avait nourri l'ambition d'offrir au séminaire le dernier né de ses cinq enfans, d'en faire un « recteur » de paroisse. Aussi avait-elle imprégné de foi chrétienne, voire de superstitions celtiques, l'intelligence de son gars préféré, son cher petit Marcel. « Chaque soir, au bruissement de la vague, me confia plus tard mon ami, la Corentine me racontait de terrifiantes histoires : saint Renatus ressuscitant d'entre les morts pour recevoir le baptême, ou saint Cornéli changeant en granits une cohorte de légionnaires païens. » Lui-même avait longtemps cru à tous les vieux contes, épouvantes du populaire : les trépassés qui apparaissent et implorent des messes ; le Chien rampant qu'on entrevoit rôder autour d'une maison d'agonie ; les sorcières qui se transforment en corneilles, puis s'envolent vers la brande où elles s'abandonnent au grand Bouc des sabbats. Mais « l'Esprit souffle comme il veut souffler, » et le musicien Lautrem avait suivi une autre vocation. Venu à Paris, il était entré au Conservatoire, pour en sortir premier prix de Rome...

A la Villa Médicis, ce Breton bretonnant avait déplu. Nos pensionnaires le trouvaient d'humeur fantasque, peu sociable, concentré en soi-même, trop misanthrope, se faisant vieux parmi les jeunes. Quant à moi, je m'étais lié avec ce haut et pâle garçon dont les traits émaciés me rappelaient la légendaire figure du *Poverello*. Nous ne lui connaissions aucune maîtresse ; on l'avait surnommé le « Joseph du Pincio, » et tandis que, joyeux de vivre, tous nos futurs grands hommes couraient le guilledou, et pratiquaient maintes amourettes, lui fréquentait les églises, assistait aux offices, se grisait de musique sacrée. O vieil Allegri, et toi antique Palestrina, que de fois Lautrem s'efforça de me faire comprendre les désespérances de vos

Requiem, les sublimités de vos *Magnificat!* Fort lettré, et de culture classique, il lisait beaucoup; mais des ouvrages de mysticité ou des livres d'extravagance. Souvent, sa lampe restait allumée fort avant dans la nuit; souvent encore, lorsqu'il l'avait éteinte, on entendait résonner le bruit de ses pas. Il allait, venait, se démenait au milieu des plus épaisses ténèbres; nous l'appelions aussi « le nyctalope: » d'aucuns le prétendaient somnambule.

Un soir, entré à l'improviste dans la chambre de Lautrem, je le surpris penchant la tête sur un vétuste et poussiéreux in-quarto, curiosité de librairie qu'il venait d'acheter. Il ne m'avait pas entendu frapper à sa porte, et je fus étonné de l'effroi qu'exprimait son regard. Légèrement je lui touchai l'épaule; il sursauta, poussa un cri, ferma son livre :

— Quelle stupide plaisanterie! balbutia-t-il... J'ai cru que la main invisible me tourmentait encore. Ah! tu peux te vanter de m'avoir fait peur!

— Toujours ton absurde nervosité, Marcel!... Quel est ce vénérable bouquin?... Un grimoire?

— Non; mais le traité d'un très sagace démonologue: *Les Enquêtes Magiques* du théologien Del Rio... Œuvre savante, suggestive! Elle m'a démontré quelles apparences humaines aiment à revêtir certains démons.

— Tu ferais beaucoup mieux, mon bel ami, de méditer sur les *Contes* de Voltaire.

— Le ricanement de ce vilain singe m'a toujours indigné; je préfère mon docteur de Salamanque... Je voulais savoir; grâce à lui, je sais.

— Plus heureux que Montaigne!

— Montaigne?... L'ancêtre de M. Homais?... Je le déteste, autant que l'a maudit notre grand Pascal.

Il se leva, très agité, fit quelques pas, puis se rasseyant:

— Blondel, me demanda-t-il, crois-tu aux mystérieux et redoutables phénomènes de la seconde vue?

— Qu'appelles-tu seconde vue?

— La claire vision de notre obscur devenir.

— Tu connais mes sentimens de rationaliste endurci.

— Tant pis pour toi, et je te plains; moi, je suis moins sceptique... Eh bien! — sortilège ou miracle, — une main invisible m'a dernièrement conduit en face de ma destinée.

— Chez quel nécromancien, crédule jeune homme? Dans quel antre de pythonisse ?

— Une bizarre aventure a récemment traversé ma vie. J'en voulais conserver le secret, mais il me pèse. Tu es mon seul ami : conseille-moi donc, ou plutôt apprends-moi si je ne suis pas devenu fou.

— Bien ! Je devine... Histoire d'amour !... Enfin !

— Oui, d'amour,... d'abominable amour : d'amour satanique !... Ne ris pas ainsi. J'ai vu, te dis-je, ma destinée; je l'ai vue, et j'ai peur.

M'allongeant sur le canapé, j'allumai un cigare, voulant écouter sans interrompre. La nuit s'épandait autour de nous, et dans les grisailles du crépuscule je n'entrevoyais qu'un long corps agité par des frissons. D'abord timide, comme honteuse, la voix de Lautrem s'éleva peu à peu, et la terreur qu'elle décelait gagna bientôt mon cœur de voltairien. J'ai conservé de cette troublante soirée un ineffaçable souvenir.

« Le mois dernier, raconta Marcel, un vendredi, veille de l'Assomption, me trouvant à Naples, l'idée me vint d'aller visiter Pompéi. Je désirais évoquer dans cette ville de la mort une contrastante pensée de vie, y chercher le sujet d'un drame, humain et fantastique à la fois. Je déjeunai donc à la hâte, — frugal repas, car ma bourse criait famine, — et bientôt, le train me déposait à la Torre d'Annunziata. Entré dans Pompéi par la Porte de la Marine, je m'empressai de congédier mon guide ; son bavardage me fatiguait, et j'avais l'intention de vagabonder à ma guise. Le Forum, ses temples, la Curie, la Halle des drapiers me retinrent assez peu de temps ; je poussai plus loin, et m'élançai dans la *Via della Fortuna*... Quelle journée ! La chaleur était accablante ; sous le ciel ruisselaient les rayons d'un implacable soleil ; dans la ville abolie s'étendait le silence de ce qui fut, la muette ironie de l'effort humain, le mystère de l'au-delà, son épouvantement !..

... Au loin, dans les églises de l'Annunziata, la cloche de l'*Angelus* se mit à tinter : midi sonnait... Tout à coup, je sentis une faible pression à mon épaule : une main venait de s'y poser, qui me caressait doucement. Je tournai la tête. Personne ! la rue et ses bordures de béantes maisons s'allongeaient désertes...

Surpris, même effrayé, je voulus rebrousser chemin : la pression se fit douloureuse; des ongles m'effleuraient la chair; on me contraignait d'obéir...

... Qu'était cela?...

... Le souvenir me revint alors d'une antique prière de notre liturgie catholique : « Seigneur, écarte de notre route le démon de midi. » Aux heures où flamboie le soleil, ces sortes de démons, affirment les théurgistes, aiment à ramper dans les châteaux en ruines, ou sur l'effondrement des cités; ils se plaisent à narguer ce que l'homme a nommé la vie... Mais, bah! trois années de Villa Médicis m'ont rendu philosophe, et je me pris à plaisanter : « A d'autres! vieux fantoche, grotesque épouvantail de mon enfance! Tu ne me fais plus la moindre peur, aujourd'hui. Je... » Le rire s'arrêta sur mes lèvres : les griffes me lacéraient; j'éprouvais aussi la sensation d'une atroce brûlure. « Marche! marche! » et je marchai. La main se fit moins rude; elle me guidait...

... Ainsi mené, je m'engageai dans le *Cardo*, parcourant ces riches quartiers des élégances pompéiennes, qui montent vers la Porta Vesuvia. Terrassiers et maçons s'en étaient allés faire la sieste; la solitude s'étendait au loin, terrifiante : j'étais seul, désespérément seul, avec l'invisible compagnon...

... Mais voici qu'une maison récemment exhumée attira, fixa, fascina mon regard. Deux colonnes à chapiteaux toscans lui formaient un péristyle, et de chaque côté de l'*ostium* j'apercevais des peintures murales... Je m'approchai... Aussitôt, un léger sifflement, ignoble invite de mérétrice, se fit entendre : on m'appelait... « Non! non! » Et je me hâtai de passer outre. Alors, la main qui m'étreignait me cloua sur place : c'était là,... là qu'on m'enjoignait d'entrer... »

— Te moques-tu, Lautrem? interrompis-je... Je ne te savais pas, mon cher, si imperturbable mystificateur.

— Épargne-moi, Blondel, tes plaisanteries, et ne me fais préparer aucune espèce de cabanon. Je ne crois pas, absolument pas, aux démons de midi; même, sous les griffes torturantes, je me rendais parfaitement compte que j'étais victime d'une hallucination. Es-tu satisfait? je raisonne comme toi, en matérialiste, en petit holbachien. Mais je dois te confier un triste secret de famille. Souvent dans mon enfance, je fus la proie de pareils vertiges. Mon père, au cours de ses voyages à Hong-

Kong, avait contracté le vice de l'opium, fréquentait les fumeries, et il est mort dans un hôpital, demandant le rêve, hurlant pour obtenir ses bienheureuses visions. Hélas! m'aurait-il légué quelqu'une de ses tares cérébrales?... Je continue mon récit...

... M'avançant, j'examinai avec curiosité les deux peintures qui flanquaient l'étroit péristyle. Elles représentaient des Sirènes, l'une jouant de la double-flûte, l'autre tenant une lyre et chantant : toutes deux portaient sur leurs coiffures marines un bizarre diadème, la *mitella* des affranchies syriennes. Corrodées par les cendres, s'effritant de toutes parts, ces peintures étaient en piteux état. Cependant, en dépit d'une telle dégradation, on pouvait lire, écrit en capitales grecques, le mot LEUCOSIA...

...Leucosia? Était-ce le nom de la sirène ou celui de la courtisane qui jadis, à l'abri du *cento* de lin écarlate, avait offert à chacun et à tous son hospitalité passagère? Je fus renseigné bien vite. L'atrium où je pénétrai n'était qu'une écœurante obscénité. De lubriques emblèmes, d'ordurières priapées en décoraient le pourtour, et sur les marches du *tablinum* on avait érigé un autel, à triple figure de bouc. Ce prostibule était une sorte de temple clandestin où d'immondes initiés avaient adoré autrefois quelque divinité d'infamie, la Pandêmos, la Vénus-Athor, ou la Mylitta... Et le soleil dardait ma tête de ses rayons; les stucs, les marbres coruscans m'envoyaient d'aveuglantes étincelles ; et toujours, les ongles de mon compagnon m'obligeaient à regarder...

... Maintenant une apparence de vie semblait traverser la mort de cette villa déserte. J'entendais vaguement, murmure étrange flottant dans l'air, des voix cadencées de femmes; un chant rythmé, pareil à quelque cantique nuptial; le son des flûtes, des harpes, des sistres, des crotales. On m'appelait, de nouveau ; doucement, tendrement, on prononçait mon nom : « Marcel!... Dédaigneux Marcel!... Il faut enfin aimer!... L'heure des épousailles est venue... Entre dans le sanctuaire : Astaroth t'a choisi, Marcel. » Trop ému, ayant chassé toute crainte, je cherchai des yeux la suborneuse, mérétrice aux paroles dorées... Eh mais! là-bas, quelle était cette chambre où miroitait une superbe fresque?...

... C'était, profonde cella pavée d'indécentes mosaïques, une chapelle mystérieuse où se dressait un trépied de bronze destiné à recevoir l'encens. A droite et à gauche, les murs étaient ornés

de ces quadratures délicates, exquis travail de la Grande-Grèce, qu'on rencontre souvent dans les villas pompéiennes : oiseaux et feuillages, entrelacemens de roses, alcyons ou colombes se becquetant sous le frisson des myrtes. Une fresque hiératique occupait, à elle seule, le fond du sacellum. Bien conservée, celle-là, car j'en pus aisément déchiffrer l'inscription votive :

Ven... Ast... Leucos... « *A Vénus Astarté, Leucosia.* »

... Cette Vénus n'était autre que l'Astaroth, patronne de Sidon et de Tyr, symbole de la Beauté charnelle, l'habitante des « Hauts Lieux, » l'idole qu'avait encensée Jézabel, l'abomination de l'Éternel Dieu. Phénicienne ou peut-être Juive, l'hétaïre à voix de sirène, Leucosia que coiffait une mitella sémite ouvrait donc sa maison aux adorateurs d'Astarté. Ils étaient nombreux en Italie, car l'Orient vaincu avait par ses divinités conquis sa conquérante...

... Longtemps je demeurai comme en extase. Lui aussi, le maître peintre, auteur de cette fresque, avait dû croire en Astaroth, et la lubricité de son pinceau n'était qu'un acte de foi. La Tyrienne semblait vivre encore, telle qu'aux jours où les Lydie, les Lalagé, les Phormions asiatiques venaient lui brûler des parfums, puis pratiquaient ses rites. Pareille à un manteau d'or, sa fauve chevelure tombait jusqu'à terre ; les traits de son pâle visage étaient d'une admirable pureté, et les formes de son corps s'épanouissaient impeccables. Mais quelle férocité dans ces lèvres sensuelles, cette bouche riante, ces yeux noirs caressans ! Debout en sa nudité triomphante, appuyant une main sur la pierre conique, emblème d'Éla Gabala générateur des mondes, la Vénus surgissait des flots pour devenir la volupté de la Nature, et la Nature lui adressait les cris de ses désirs. Des faunes, des sylvains, des tritons, images de l'humanité dans les champs, dans les bois, sur les mers, entouraient l'Anadyomène, la conjurant de leur ouvrir ses bras... Et tandis qu'en le ravissement de tout mon être je la contemplais, les imprécations des nabi d'Iaveh, interprètes du Très Haut, du Très Pur, du Très Saint, me revenaient pourtant à la mémoire : « Dieux de fiente, déités d'ordure !... »

Soudain je me sentis défaillir ; mon regard s'obscurcit ; mes jambes se dérobèrent sous moi : lourdement je m'effondrai sur les genoux. Alors, — effrayante hallucination, — je vis

malgré mes paupières closes... oui, je vis l'Astaroth se détacher de la muraille, s'avancer avec lenteur, et poser sur ma tête ses doigts glacés par le froid de l'Abyme :

« Salut! Tu veux m'ignorer, mais tu me connaîtras. Nous « nous retrouverons, car en dépit du Golgotha, la Bête régnera « toujours sur le monde. Tu apprendras alors que, par moi vivi- « fiée, toute chose vivante obéit à ma loi. Ton âme s'efforcera « de me fuir; mais passée en ta chair, je te dévorerai tout « entier. Tu aimeras; tu aimeras; tu aimeras, — subissant la « douleur, te débattant contre l'opprobre, accomplissant le sa- « crilège, commettant le crime, disparaissant dans la démence... « Oui, toi dont le dédain m'outrage, tu n'auras plus désormais « d'autre Dieu que moi... »

... Elle dit; et sur mon front, sur mes yeux, sur ma bouche, je sentis, éperdu, la froidure de longs et longs baisers... J'avais reçu le baptême de la Bête; je lui appartenais. »

. . . . . .

. . . . . .

Lautrem s'interrompit très ému, frémissant encore au souvenir de sa vision.

— Quand je revins à moi, reprit-il, j'étais couché sur un matelas, et un gardien de Pompéi m'humectait les tempes : « *Ebbene!* fit cet homme; nous en serons quitte pour une légère syncope. Mais à l'avenir, monsieur le Français, méfiez-vous des insolations. » Telle est, Blondel, mon aventure. Elle te paraîtra ridicule; moi, je la trouve atroce : elle m'a terrifié. N'en parle à personne.

Je lui promis une entière discrétion, tout en lui prodiguant mes conseils. « Que ne cherchait-il épouse ou maîtresse? » Mais il hocha la tête :

— Non : j'ai peur de la Femme. Je sens que si, par malheur, je me prends à l'aimer, ma passion sera exclusive, furieuse, délirante... D'ailleurs, j'entends devenir un grand artiste, et le talent ne s'acquiert qu'au prix de la chasteté.

— Ame trop mystique, mon cher!... Mentalité de moine!

— C'est probable, et j'ai manqué ma vocation. Attends-toi cependant à recevoir, quelque jour, cette nouvelle : Lautrem, l'illustre compositeur, est entré en religion.

— *Amen!* peu modeste Mozart... Je ne te choisirai pas pour confesseur.

— Ah! soupira-t-il en joignant les mains... un pittoresque couvent sous le ciel de Naples, à la Campanella, ou sur les collines de l'Ombrie, aux lieux où « ses frères » les oiseaux donnaient leurs célestes concerts au *Poverello* d'Assise, voilà quel serait pour moi le saint refuge, le port à l'abri de tous les orages! Là, du moins, je pourrais me rire de l'Astaroth.

— Elle te suivra partout, pauvre ami, car l'Astaroth n'est autre que toi-même.

Depuis lors, les veillées de mon camarade se firent plus fréquentes, et trop souvent je le surpris étudiant son grimoire démoniaque, les *Enquêtes Magiques* de Del Rio.

Après ma sortie de l'École, je revins à Paris, et plus riche d'ambitieux espoirs que de rentes inscrites au Grand Livre, je travaillai à rage, durant huit années. J'avais cessé toute relation avec mon visionnaire; même, absorbé par le labeur, je ne m'en étais plus occupé. Pourtant, son nom était devenu célèbre au quartier Latin. Sous le pseudonyme de Marcellus, Lautrem bataillait dans plusieurs revues juvéniles, apôtre de l'Idéal, s'attaquant aux hommes et aux choses, prétendant tout réformer : poésie, roman, peinture, philosophie, théâtre; prophétisant le triomphe du Beau, c'est-à-dire de Dieu, et la défaite de la Femme qu'il appelait peu galamment la Bête. Les formules outrancières de ce mystagogue, l'acrimonie de sa polémique, ses dithyrambes ou ses injures renouvelés de Lamennais lui avaient acquis un bruyant renom. Je savais aussi que, s'adonnant à la musique sacrée, Marcellus avait fait entendre maints oratorios chez Colonne et dans les Concerts Spirituels. On vantait l'inspiration de cet autre Palestrina : du génie! affirmaient ses admirateurs. Mais tant de turbulences chez un débutant m'avaient semblé de mauvais goût; le vrai talent, pensais-je, est plus modeste;... d'ailleurs, grattez un camarade, vous trouverez souvent un envieux.

Envieux? Non, mais je connaissais parfaitement mon propre mérite. La soupente où je besognais, au boulevard du Montparnasse, me paraissait indigne d'abriter Armand Blondel, et j'y rêvais d'ateliers magnifiques, d'hôtels style Renaissance, de palais bâtis dans la Plaine Monceau. Pour m'acquérir un peu

d'argent, j'abjurai, non sans quelques soupirs, la religion qu'on m'avait enseignée à Rome : le culte de Louis David, l'adoration de M. Ingres. Adepte de l'art nouveau, peintre de la démocratie, m'improvisant naturaliste, impressionniste, vériste, plein-aériste, je consacrai mes toiles à magnifier le labeur humain : couvreurs, terrassiers, commis de magasin, midinettes, mastroquets, prud'hommes, secrétaires de syndicats ouvriers, conseillers municipaux; j'étais quelque peu « arriviste. » Mon tableau réclame, « Rosière et Cocotte, » amusement du Salon de 1896, me fit connaître les premières griseries de la gloire. Les critiques d'art s'émurent : « Le talentueux Blondel !... Blondel, le jeune maître humoriste ! » La Ville acheta ce badinage, et en égaya une salle de mairie; les marchands de la rue Laffitte se risquèrent sur l'escalier de mon perchoir; des commandes m'arrivèrent pour décorer les brasseries du quartier Pigalle : encore un peu de temps, et j'allais figurer dans l'Album Mariani ! Mais tant d'efforts m'avaient fatigué. Vers la fin de l'automne, mon médecin me morigéna sévèrement : « Vous travaillez trop !... Plus jaune qu'une carmélite !... Allez donc humer les brises de la Côte d'Azur. » Bon conseil : je trouverais là-bas maints ridicules à crayonner !... J'emballai mes couleurs, et préparai ma fugue au coûteux pays du soleil.

Or, le jour de la Toussaint, veille de mon départ, je fis une rencontre inattendue.

Revenant à mon atelier, vers les cinq heures du soir, je remontais le boulevard Montparnasse. La nuit tombait, nuit brumeuse de novembre que traversait un vent du Nord; de glaçantes buées flottaient sur l'ennuyeuse avenue : fanes rouillées, arbres grelottans sous la bise, ciel blafard, recéleur de neige, — tout annonçait les prochaines morsures de l'hiver. A Notre-Dame-des-Champs, les cloches sonnaient le Salut; ses vitraux vivement éclairés détachaient leur lumière sur les noirceurs du brouillard, et les silhouettes de quelques dévotes personnes se hâtaient vers cet appel. Un sujet de tableau : *Office du Soir, étude à la façon de Rembrandt*, me vint aussitôt à la pensée. J'entrai dans l'église.

Le Salut venait d'y commencer. Dans les lointains du chœur qu'illuminaient une profusion de cierges l'ostensoir rayonnait sur l'autel; mais la nef n'était éclairée que faiblement, et ses bas côtés s'allongeaient, tournaient, disparaissaient sous les profon-

deurs de l'ombre... Quelle science de la mise en scène, pensai-je, et quel parlant symbolisme en ces basiliques chrétiennes : la misérable humanité perdue dans les demi-ténèbres, sans autre clarté que la foi!...

Bientôt le grand orgue se fit entendre, modulant un prélude, puis une voix de femme monta vers les arceaux, magnifique, passionnée, troublante, et où vibrait le désir de s'absorber en le divin amour. « *Ecce panis Angelorum*... O Jésus, disait-elle, tu es la volupté des anges; j'ai faim de ta chair; j'ai soif de ta possession! » Mais tandis qu'elle chantait, si éperdument adoratrice, un souvenir m'obsédait. Cette mélodie m'était connue. Que de fois je l'avais écoutée, à la Villa Médicis, lorsque, au jour finissant, l'harmonium de Lautrem exhalait de mystiques prières. Fort intrigué, j'interpellai le suisse qui se tenait près de moi, à l'orée de l'église :

— L'auteur de ce *Panis Angelorum* n'est-il pas M. Marcel Lautrem?

— Marcellus? Oui. Nous exécutons souvent sa musique.

— Quelle est la cantatrice?

— J'ignore son nom... Joli timbre! Une fauvette, vraiment! le rossignolet des bocages!... Monsieur, tout ici est de premier choix : on ne trouverait pas mieux à Saint-Roch.

Le fonctionnaire à bicorne galonné ressentait le zèle de sa maison, du chauvinisme pour sa paroisse.

— Savez-vous l'adresse de M. Marcellus? Je voudrais écrire à ce maître compositeur, et le féliciter.

— Épargnez-vous la dépense d'un timbre-poste. Le voici.

Il me désigna un homme qui, agenouillé sur les dalles, s'enfonçait dans l'ombre d'un pilier. C'était bien mon camarade et ami d'École, mais j'avais peine à reconnaître le beau Marcel de la Villa Médicis. Il avait étrangement vieilli. Quelques blancheurs piquaient çà et là l'épaisseur de sa barbe blonde; le sommet de son crâne s'était éclairci; plusieurs mèches grisonnantes se montraient parmi les trop longs cheveux qu'il portait rejetés sur l'épaule, et sa figure dévastée annonçait les orages d'une âme subissant des tourmens. Joignant les mains, levant la tête, il écoutait s'envoler les notes cristallines, souriant, les yeux fermés, immobile, pareil à quelque image de saint en contemplation, ravissement, langueur, extase.

Le *Panis Angelorum* s'acheva; la chanteuse soupira un

déchirant *Amen;* elle se tut, puis les oraisons liturgiques reprirent dans le chœur. Je m'approchai alors de Lautrem, et me nommai. Il me dévisagea d'un œil égaré, semblable à ces somnambules qu'on arrache brusquement à la béatitude d'un rêve. Enfin, me reconnaissant :

— Blondel! Je suis content de vous retrouver, camarade... Vous fréquentez donc les églises, monsieur le rationaliste?

— Trop heureux, illustre Marcellus, d'avoir éprouvé cette fantaisie passagère! Votre *Panis Angelorum* est une œuvre superbe.

— Peuh!... Mais quelle interprète! Avez-vous jamais entendu plus délicieux cantique de séraphin? Merveilleuse artiste!...

Une harpe vivante attachée à son cœur!...

— Ainsi parla Musset de la Malibran.

— Je ne veux pas être Musset, et vous m'offensez. Un massacreur de vers, plat diseur de lieux communs, rimaillant à la diable, monnayant, le drôle! une chose sacrée : la douleur! Et quel abject sensualisme chez cet ivrogne qui eut besoin de l'absinthe pour se guérir d'avoir aimé. Ignoble! Oh! je l'ai démoli!... Mais sortons, un instant; nous troublons le recueillement des fidèles.

Me précédant, ce blasphémateur du divin Musset franchit le seuil de l'église, en descendit les marches, et s'arrêtant devant la façade :

— Oui, Blondel, reprit-il, quelle voix, quelle âme, quelle intelligence du plus noble des arts! Vous avez raison : une autre Malibran. Et c'est moi, moi, qui l'ai découverte!

— Vous me parlez de la cantatrice, votre interprète?... Je partage votre enthousiasme. La passion, l'ardeur...

— Ardeur de néophyte! Elle était juive, misérablement juive, et c'est encore moi qui l'ai convertie. A l'insu de sa famille, d'un oncle aussi ridicule que fanatique, elle a désiré recevoir le baptême. La voici chrétienne, bonne et fervente chrétienne : maintenant, nous pouvons nous marier.

Il soupira douloureusement :

— Épousailles d'artistes, mon camarade : le paradis juché à un cinquième étage de la rue Vavin! Ma femme donnera des leçons de chant; moi, je composerai des oratorios, et nous vivrons très heureux dans un nid d'amour, de baisers, de

cantiques, de prières... Oui, ménage de bénédiction! « Les cieux vont habiter la terre. »

Il avait déclamé son dithyrambe conjugal avec tant d'ironique désolation que je le regardai ébahi :

— Pourquoi vous mariez-vous, Lautrem?

— Pourquoi? fit-il avec rage... Parce que j'aime à en devenir fou. Ma scrupuleuse conscience m'interdit une maîtresse; aussi, j'épouse!

Bien matériel dans ses conclusions, ce protagoniste des spiritualités! Et derechef, il me débita les insanes théories dont il m'avait régalé souvent à l'École : « La Femme était le Mal; la femme entraînait l'homme à la perdition; mais l'homme devait en avoir pitié, et façonner une âme à si pernicieuse créature. » Marcellus m'apprit alors qu'il allait faire entendre, à Monte-Carlo, un opéra symboliste, son œuvre dernière.

— *Leucosia!* clamait-il,... la séduction, l'appel de l'Abîme! Peut-être y reconnaîtrez-vous le discoureur Lautrem. Il s'est représenté dans Lazare, apôtre de l'idéal... Ah! si je pouvais, moi aussi, échapper au sépulcre qui m'attire!

La nuit nous enveloppait, glacée; la bise soufflait âprement; un duvet neigeux voletait dans l'air : j'étais transi de froid. Au clocher de Notre-Dame-des-Champs, un glas se mit à tinter. Il annonçait pour le lendemain la fête des Trépassés, le Jour des Morts, et par longs intervalles, les cloches pleuraient, lugubres, monotones, énervantes... « *De profundis!* disaient-elles. O vivans d'une heure, songez-vous à l'éternité?... *Dies iræ!* Que répondrez-vous, misérables, au Juge apparaissant sur les nuées? » Insulte à la vie, à l'effort, à l'action, à l'espérance humaine, la funèbre sonnerie m'exaspérait : « Bien, bien, et assez! En attendant le *Requiem*, puis la mirifique trompette de l'archange, laissez-nous cueillir l'heure si rapide, les trop rares momens des joies fugitives. »... Mais Marcellus n'entendait rien, ne sentait rien; pérorant sous le givre, secouant sa crinière grisonnante, agitant ses longs bras, pareils aux pattes d'un énorme faucheux.

— Blondel, me demanda-t-il,... vous rappelez-vous ma sinistre aventure à Pompéi?

— Le démon de midi, la maison de la Sirène, l'Astaroth donneuse de baisers?

— Tu aimeras, m'a-t-elle annoncé; désormais, tu ne con-

naîtras plus d'autre Dieu que moi... Eh bien! la damnée accomplit sa menace. Elle me dévore : j'aime.... j'aime,... j'aime!... Malédiction!

Les portes de l'église venaient de s'ouvrir; l'office était achevé, et aux dernières modulations du grand orgue, les fidèles commençaient à sortir.

— Excusez-moi de vous quitter, me dit Lautrem;... je vais rejoindre ma cantatrice : on nous attend à la sacristie.

Il s'élança vers le portail; mais sur les marches, m'apostrophant encore :

— Donc, au revoir, cher ami : rendez-vous à Monte-Carlo!... Vous entendrez ma *Leucosia*, et me connaissant, vous la comprendrez.

Sa *Leucosia?*... Eh oui, je l'avais comprise; même j'avais vu Esther Mosselman monter dans la voiture de Davison.

VI. — THÉURGIE ET PUISSANCES OCCULTES

Établi depuis six semaines au Cap d'Antibes, travaillant ou flânant, je n'avais point revu mon ami. Lui, d'ailleurs, s'était installé loin du Golfe Juan, près de son théâtre monégasque, dans la Villa Ravel, aimable caravansérail où fréquentent l'acteur, le dramaturge, le musicien. Or, accouru à Monte-Carlo pour applaudir *Leucosia*, j'avais eu à peine le temps de me procurer une chambre de hasard. Ce logis se trouvait situé dans le voisinage de la pension; je me dirigeai de ce côté.

Minuit était bien sonné; mais, dans le royaume de la roulette, on veille et l'on se couche fort tard. Cafés, brasseries, restaurans, tous les cabarets où sévissent les tziganes, demeurent éclairés jusqu'au matin. Les vainqueurs du Trente et Quarante y font ripaille; les vaincus viennent s'y retremper, en méditant quelque infaillible combinaison. Je pensais donc que la Villa Ravel devait être ouverte encore. Ses commensaux, auteurs et comédiens, soupaient, sans doute, avec Marcellus, le consolant à leur manière : égratignures ou coups d'épingle.

A ma vive déconvenue, la pension me parut endormie; ses contrevens étaient fermés, ses lumières éteintes. Pourtant, sous les rayons de la lune, dans un jardinet planté de prétentieux palmiers, j'aperçus un homme affalé sur un banc. Il semblait

attendre, courbait le front, se cachait le visage entre les mains, pleurait peut-être. Au bruit de mes pas, Lautrem courut ouvrir la grille, me regarda, interdit et déçu; puis m'étreignant le bras :

— Merci, Blondel! Votre visite me fait du bien... Ah! pauvre ami, que je souffre!

Il regagna son banc; je m'assis à ses côtés.

— Ainsi, vous n'avez point assisté à la représentation de votre *Leucosia*?

— Non; je n'ai pu!... Mes nerfs, ces misérables nerfs qui me font tant souffrir!... J'ai éprouvé toute la couardise du conscrit avant la bataille.

— Je comprends : la frousse, le « trac des auteurs! » Phénomène bien connu!

— Mais je m'étais caché près du théâtre, dans un massif, et acte par acte, des amis venaient me renseigner.

— Ils ont dû vous dire que votre musique...

— Ne parlons pas de ma musique. Lamentable chute, effondrement burlesque, arrêt, condamnation sans appel! On m'a fait l'honneur de me traiter à la façon de Berlioz... Imbéciles! Combien faut-il de niais pour composer un public?

Il essuya la sueur qui perlait sur ses tempes, puis d'une voix farouche :

— Que pensez-vous de Mlle Diva?

La question m'embarrassait. Avais-je le droit de navrer encore un homme déjà si cruellement blessé?

— Mlle Diva?... On l'a fort applaudie.

— Je sais, je sais... Bouquets, couronnes, collier de saphirs, oui, je sais tout!... Ignoble d'indécence, n'est-ce pas? On me l'a dit... En maillot!... Exhibant, étalant sa nudité sous les lorgnettes des rastaquouères, amateurs de filles!... Créature!... Je lui avais formellement défendu d'oser une telle ignominie. Pourquoi a-t-elle enfreint mes ordres?... Mlle Diva oublie un peu trop qu'elle va devenir ma femme... Ma femme!... Une Esther Mosselman, ma femme!...

— Tenez-vous beaucoup à ce mariage, Lautrem?

Mais il n'écoutait pas, abandonnant la bride à sa colère.

— Après tout, c'est ma faute; je subis le châtiment de ma faiblesse.. Jamais je n'aurais dû permettre à ma fiancée, une néophyte qui se prétend ardemment chrétienne! de monter sur les planches. Mais elle m'a conjuré tant et tant que j'ai cédé.

L'homme est si misérablement lâche lorsqu'il aime!... Et puis, cette pièce de *Leucosia* ne m'appartient plus : j'en ai fait cadeau.

— Qui vous a exploité?... Votre éditeur?

— Non ; Mlle Mosselman. Donation suivant les formes!... Ma fiancée est pauvre ; j'ai cru devoir lui constituer une dot.

Sa crédule sottise me révolta :

— Vous aimez donc éperdument cette demoiselle?

— Si je l'aime! fit-il, s'exaltant... Mais vous l'avez entendue! Quelle puissance de séduction, quel charme, que d'infinie tendresse dans le cri de son âme!... Et vous me demandez si je l'aime!

De vrai, je ne savais plus que penser. Tantôt il outrageait cette femme, la traitant de « créature ; » tantôt, il en parlait avec la dévotion d'un croyant... Naïf Lautrem!... « L'âme » de Mlle Diva, l'ancienne goualeuse du *Garibaldi!*... J'essayai de le désabuser :

— Avant d'accomplir l'irréparable, vous devriez, cher ami, prendre vos renseignemens.

— A quoi bon? Je sais. Esther m'a sincèrement avoué les tristesses, les pleurs, l'indigence, voire les tentations de sa vie. Elle m'a dit son enfance à Kherson, l'assassinat de son père tué dans un pogrom, sa fuite, son vagabondage de pays en pays. Pour gagner son pain, ce pain d'amertume dont a parlé Dante, elle a chanté en Égypte, en Tunisie, en France, et c'est dans un infime concert de notre banlieue parisienne que je l'ai découverte.

— Vous oseriez la choisir pour femme?

— Oui, puisque je l'aime... Rousseau épousa une servante; Auguste Comte ramassa et abrita longtemps une prudurière traînée du Palais-Royal. Combien sont-ils les éducateurs de notre pensée humaine dont la conduite nous paraît de la déraison! Ils aimaient, voilà tout!... Mais pourquoi aimaient-ils? Oui, pourquoi... pourquoi?...

Il se mit à marcher, passant et repassant devant moi, ouvrant la grille du jardin, s'avançant sur la route, interrogeant en vain la solitude et le silence.

— Avez-vous jamais lu le livre de Del Rio? me demanda-t-il brusquement.

— Qui ça, Del Rio?... Vous m'ahurissez, Marcel, avec votre question.

— Mémoire oublieuse!... le célèbre démonologue que j'étu-

diais à la Villa Médicis?... Eh bien! ce Del Rio nous fournit peut-être la clef de notre énigme. Écoutez-le : « La seconde espèce de démons est la plus redoutable de tous. Esprits de corruption, ils se plaisent à revêtir des formes féminines, et femmes par le corps, femmes par la perversité, causent la damnation des imprudens qui se laissent charmer... » Comprenez-vous maintenant?

Ah çà! devenait-il fou? Prétendait-il me mystifier? Oui, sans doute, car il se prit à rire :

— Plaisante explication, n'est-ce pas? L'Astaroth me dépêchant la sirène Leucosia, ou plutôt s'incarnant pour perpétrer l'œuvre de ses vengeances! Sur une pareille donnée je pourrais bâtir un beau conte romantique, le pendant de l'*Albertus* du bon Théo. Mais notre époque se complaît aux platitudes naturalistes; ma nouvelle n'obtiendrait aucun succès : j'y renonce.

Et il riait, il riait. Alors, d'une voix haletante, l'auteur de *Leucosia* me développa d'abstruses théories sur la possession démoniaque... Depuis le jour où, dans l'Éden, le Tentateur avait perverti l'homme, Satan s'acharnait sur cette proie. Hellénisante ou chrétienne, l'humanité avait toujours cru aux esprits; bons ou mauvais, ils dirigent nos actes, souvent s'unissent à notre corps. Lautrem me cita Socrate qu'habita un démon bienfaisant, inspirateur de sa philosophie; le second Brutus, le César Julien qui subirent, au contraire, d'infernales hantises; celui-ci, apostat; celui-là, parricide. Les préteurs, les préfets des Sévère ou des Dioclétien s'agenouillèrent dans la fosse des Tauroboles, y reçurent, inondés de sang, le baptême de la Bête, l'absorbèrent elle-même, et se relevèrent, persécuteurs du Christ. Le moyen âge avait cru, tout entier, à la possession. « Luther, l'abominable Luther, s'écria-t-il, a conversé avec le diable; même, à la Wartbourg, il lui a jeté son encrier à la tête; Richelieu fit exorciser les religieuses de Loudun pour les libérer des incubes; Shakspeare eut une foi entière dans le pouvoir des *ghosts*, des revenans; Pascal cachait sous son vêtement une amulette qui écartait le démon; Racine assista aux Messes noires, et quand la Montespan s'étendait toute nue sur l'autel satanique de la Voisin, elle représentait la croyance du Grand Siècle. »

— Un temps d'ignardise, votre Grand Siècle! Voltaire en a fait bonne justice.

— Voltaire? Un polisson! Il a produit nos députés et nos ministres. Jolie progéniture! Moi qui n'émarge pas au budget de la République, je crois à la hantise des Puissances occultes autant qu'y ont cru les plus illustres de nos pères.

— Leur théurgie fut une insanité.

— Insanité, la théurgie? C'est la plus attrayante des sciences. Que de fois, durant les soirées d'hiver, je me suis penché sur les écrits d'un Trithémius, d'un Lancre ou d'un Bodin! Sottes gens, m'objecterez-vous, visionnaires crédules. Non pas : ils m'ont fait connaître l'état de mon âme, m'ont révélé ce qu'est la « Possession... » Vraiment nos physiologues, pathologues, névrologues, et autres pédans à désinence barbare m'amusent ou me font pitié : « La grande névrose, l'auto-suggestion ; nous allons vous soigner. » Eh! messieurs de la Salpêtrière, soignez-vous donc vous-mêmes! Essayez, quand vous êtes amoureux, de guérir votre amour!... Oh l'amour!... l'amour!...

Il s'arrêta : des sanglots étranglaient sa voix... La nuit n'était qu'éblouissement d'étoiles ; une brise que parfumaient les senteurs des mimosas nous frôlait de ses caresses; déferlant sur les rochers sonores, la mer nous envoyait ses puissantes harmonies; autour de nous tout était apaisement, quiétude, douceur de vivre, — et cependant, celui-là pleurait.

Soudain, Marcel sursauta; un homme se tenait devant nous, qui silencieux nous observait.

VII. — L'ONCLE MARDOCHÉE

Il s'était faufilé dans le jardin, sans bruit et à pas feutrés, semblable à la Mort, ce larron dont parle l'Évangile.

— Monsieur Mosselman? s'écria Lautrem... Seul?... Où est-elle?... Vous venez m'annoncer un malheur!

Le caraïte hocha la tête, puis ricaneur et avec un fort accent hébraïque :

— Salomon, le sage entre tous les sages, a dit : « Ne machine pas le mal contre celui qui s'est fié à toi... » *Raka!* Monsieur Marcellus, vous n'avez pas médité ce proverbe.

— Où est-elle?... Vous me faites mourir.

— Mourez donc!... Je n'irai pas déposer un caillou sur votre sépulcre.

La grossière facétie révélait une telle intensité de haine,

qu'étonné j'observai Mosselman. A la clarté du gaz qui brûlait devant la villa, je voyais un visage blême de fureur, des yeux qu'allumait la rage, des lèvres frémissantes. Était-ce l'homme qui s'était apitoyé, tout à l'heure, sur l'amour de Lautrem? Qu'avait pu lui raconter Diva, pour produire un pareil accès de colère dans cette veulerie jusqu'alors résignée?

Il marcha vers nous, puis croisant les bras :

— Ainsi, vous avez lâchement abusé de notre misère, et mis à profit notre détresse? Monsieur, c'est ignoble!

Lautrem le regardait, ahuri :

— Que signifie, mon cher Mosselman?...

— Oui-dà! « Mon cher, mon bon, mon excellent Mosselman... » Allez-vous me régaler encore de vos flagorneries? Inutile! Gardez pour d'autres dupes votre goupillon d'eau bénite. Esther m'a enfin tout avoué.

— Esther?... Je ne saisis pas cette énigme.

— Vraiment?... Si peu d'intelligence?... Vous me comprenez fort bien.

Et il se mit à larmoyer sur sa « rose de Saron, » son « muguet de la vallée, » sa « colombe, » sa « brebis sans tache, » qu'un impur gentil n'avait pas craint de souiller.

— Mensonges! interrompit Lautrem... J'ai toujours respecté votre nièce. Chrétien et catholique, j'ai la notion de l'honneur.

Mosselman allongea le poing, d'un geste de forcené :

— L'honneur?... L'honneur compris à la façon de vos rabbi, suborneurs de consciences ou acheteurs d'enfans! Oui, monsieur, Esther m'a tout raconté. Sournoisement et à mon insu, trahissant ma confiance, vous avez obligé une fille d'Israël à subir l'opprobre de votre baptême.

— Je ne l'ai pas contrainte... Et puis, que vous importe! Elle va devenir ma femme.

— Que m'importe?... Monsieur, monsieur, vos chrétiens ont brûlé ma demeure, pillé mes héritages, massacré mon frère, mes deux fils : des vaillans, la sainte espérance de ma maison! Sans eux, la vie m'est plus déserte que les sables de l'Horeb. Ils me les ont tués! Ils nous ont obligés, ma nièce et moi, à errer faméliques sur la surface du monde, à pleurer sur tous les fleuves de Babylone. Et vous croyez peut-être que j'ai l'amour de mes bourreaux? Je les hais; je les hais!... Esther Mosselman, chrétienne? Renégate, elle, elle qu'a consacrée au

vrai Dieu le sang de sa famille? Abomination!... Au jour prochain de la fin du monde, lorsque dans la Vallée de Josaphat l'Archange exterminateur me demandera : « Qu'as-tu fait de la fille de ton frère? » honteux et courbant le front, que répondrai-je?... Esther chrétienne? Non! Plutôt la voir morte.

Grotesque, néanmoins tragique, s'arrachant la barbe, piétinant de rage, le millénaire se faisait menaçant. J'aurais dû me taire : toutes les douleurs sont respectables. Mais ce fanatisme judaïque irritait ma libre pensée, et je crus utile d'intervenir :

— Assez de comédie, monsieur Mosselman!... Répétez-vous un rôle appris au Palais des Glycines?

A mon tour, il se mit à m'injurier :

— Je ne joue pas la comédie : je pleure; je souffre, insulteur des larmes!... Mêlez-vous de vos affaires, et laissez-moi torturer à ma guise cet exploiteur de la pauvreté.

— Marcel, fis-je en prenant le bras de Lautrem... Je n'osais pas vous faire connaître la vérité. Armez-vous de courage; elle est cruelle : Mlle Diva est, depuis ce soir, la maîtresse de Robert Davison.

— Vous mentez, Blondel!... Oh, pardon, pardon! Mais j'endure le martyre... Non; je ne puis, je ne veux...

— J'ai vu celle que vous attendez se pavanant dans la voiture du milliardaire.

— L'homme aux saphirs?... Prostituée!

— Un bien gros mot!... Vous n'aviez à offrir que votre talent : Mlle Esther a préféré les millions d'Assuérus.

— Assuérus lui permettra, du moins, d'adorer son Dieu, grommela Mosselman... Il en a pris l'engagement formel.

— Parfait!... Plutôt courtisane qu'épouse chrétienne!... L'oncle Mardochée a-t-il signé au contrat?

Une vive rougeur empourpra les joues du vieil homme. Que de fois, sur leurs tréteaux, chanteuses et cabotines lui avaient adressé l'ignominieux outrage!... Mardochée!... Un nom de gloire, pourtant! Indigné, le caraïte vint se camper devant moi.

— « Oncle Mardochée? » clamait-il... Mais regardez-moi donc; voyez ces chaussures béantes et ces habits usés jusqu'à la corde, ma pâleur et mon décharnement, témoignages d'une misère sans tare! Ai-je l'air d'un infâme?... « Oncle Mardochée? » Ah! quand nous aurons reconquis Jérusalem et rebâti le Temple, quand les royaumes de la terre nous appartiendront,

quand les torrens de la Judée ne seront plus que lait et que miel, quand le Fils de l'Étoile apparaîtra, triomphant et vengeur — alors, vous autres Gentils, vous autres impurs, vous autres chrétiens, vous autres goïms, vous autres canailles, vous viendrez baiser les savates des oncles Mardochée !

Il tira de sa houppelande une lettre qu'il avait apportée, la jeta dans le jardin, puis achevant d'égorger sa victime :

— Voici ton congé en règle, Marcellus !... Vous, monsieur, dont j'ignore le nom, mais qui savez si bien outrager les vieillards, je vous laisse au spectacle des pleurs et des grincemens de dents. Je m'ébaudis d'avance, en pensant aux lâchetés que vous allez entendre.

Il demeura quelques momens à nous regarder, bravant ces chrétiens abhorrés qu'il venait de réduire au silence. Enfin, ayant consommé l'holocauste, insolent et majestueux, le sacrificateur sortit à pas lents. Il proférait maintes imprécations et, s'éloignant, maudissait encore.

VIII. — LES SANGLOTS DE Mlle DIVA

Lautrem cependant avait ramassé la lettre, et, debout sous la lanterne à gaz, en prenait connaissance. Par instans, un rictus lui contractait le visage, des sifflemens entrecoupés de cris ironiques s'échappaient de ses lèvres :

— Lisez donc cette chose écœurante, fit-il en me tendant le papier... Égayez-vous, Blondel.

Il se laissa retomber sur un banc, renversa la tête, ferma les yeux, et je lus.

C'était, imprégnée de capiteuses odeurs, une assez longue épître que lui adressait Diva. Elle avait été impudemment composée dans le Palais des Glycines, car une vignette de la somptueuse habitation en décorait la première page :

« Marcel, mon Marcel ! Je vais sans doute faire couler vos larmes ; moi, je pleure en vous écrivant...

« L'amour qui contraint à l'amour toute créature aimée » — un vers admirable de Dante, que grâce à vos leçons j'ai bien su comprendre, — l'amour m'a commandé mon devoir. Vous êtes pauvre ; votre fiancée n'apporte en dot que sa misère, et je ne veux pas, ami, que ma misère rende plus pénible votre

pauvreté. J'éprouverais de cuisans remords à voir sombrer votre génie dans le tracas, les soucis, les vulgarités, les querelles d'un ménage d'indigence : votre femme courant le cachet sous le soleil, la pluie ou la neige : rentrant au logis, irritée ; se plaignant de son labeur, de sa fatigue ; prenant vos rêveries en haine, et vous, cherchant en vain l'inspiration qui aura fui. La gloire, cher grand artiste, doit être votre seule épouse : moi chétive, je me sacrifie...

« Ne me maudissez pas. La passion qui nous fit délirer l'un et l'autre fut toujours noble et chaste : que son pur souvenir reste la consolation de notre douleur !... Et cependant, Marcel, rappelez-vous ! Rappelez-vous cette soirée de septembre où je faillis m'abandonner à votre désir. Assise au piano, je chantais l'*Adieu* de Schubert, cette mélodie d'où se dégagent de si poignantes tristesses ; la romance tant aimée de nos pères, aux temps où l'on savait aimer :

Adieu, jusqu'à l'aurore
Du jour en qui j'ai foi...

« Et soudain, éperdu, vous m'avez enlacé la taille, puis avez posé sur mes lèvres la brûlure de votre baiser. Frissonnante, je tombai dans vos bras : je voulais être à vous, à toi, Marcel,... toute, toute ! Mais tu m'as respectée,... et maintenant je bénis, monsieur, les délicatesses de votre honneur...

« Oh ! cet *Adieu* de Schubert, le cri de l'espérance ! Il chante encore, toujours il chantera dans ma mémoire...

« Au nom de votre unique baiser, monsieur, en souvenir de ma seule faiblesse, daignerez-vous exaucer une prière ? La pensée, affirment nos savans, peut, traversant l'espace, s'unir au loin à une autre pensée... Eh bien ! plus tard, quand l'image de votre misérable Esther n'évoquera plus chez vous souffrances ni rancœurs, — le soir, dans votre chambre, mettez-vous parfois au piano pour moduler les accords de mon mélancolique *Adieu*. Partout où je serai, votre voix parviendra jusqu'à moi ; votre pensée rejoindra ma pensée, et alors,... oh ! alors, je saurai que je suis pardonnée.

« ESTHER MOSSELMAN, DÉSORMAIS DIVA. »

Cette répugnante parodie du *Rappelle-toi* de Musset m'indigna. Quelle audace à une pareille drôlesse de parler ainsi

d'abnégation, de sacrifice ! Avec sa ridicule histoire de télépathie, « Esther désormais Diva » laissait trop bien deviner les calculs de son jeu. Perversité de femme, elle se refusait à lâcher sa proie ; combinaison de courtisane, elle se préparait le pardon de l'amant.

— Que dites-vous de ce pathos sentimental? demanda Lautrem.

— Pathos ou plutôt dangereuse rouerie !... Votre Diva n'est pas certaine de conserver longtemps son Américain ; elle se ménage chez vous une porte de rentrée.

— Évidemment !... Manon Lescaut et son greluchon! Mais je ne suis pas un Des Grieux.

Il déchira l'épître, puis la jeta sur le gravier :

— Là ! Êtes-vous satisfait ? Exécution sommaire ! Vous me voyez, Blondel, très calme, même indifférent. Ni lâcheté, ni grincemens de dents, comme l'avait espéré ce vieux coquin de Mosselman !... Et cependant, quelle ingratitude ! J'ai façonné une intelligence ; je n'ai pu créer une âme. Esther ne savait rien ; je lui ai tout appris : musique et littérature, compréhension du Beau, art d'émouvoir les foules, moyen de forcer les applaudissemens. Voilà ma récompense !... Mais, bah ! n'en parlons plus ; traitons-la comme une morte ; oublions : l'oubli est aussi un linceul.

— Quels sont vos projets, maintenant ?... Revenir à Paris ?

— Non, certes : *Leucosia* n'est pas une irréparable défaite, et je veux ma revanche. Le rôle de la Sirène a été répété en double. L'autre chanteuse a du mérite ; elle remplacera sans peine la demoiselle au collier de saphirs. Et demain, ou plutôt ce soir, je livrerai une seconde bataille. Après Waterloo, Austerlitz !... Viendrez-vous m'applaudir ?

— Impossible ! On m'attend au Cap d'Antibes : j'ai rendez-vous avec une dame anglaise pour y finir son portrait.

— Tiens, tiens ! Vous peignez à présent le portrait, monsieur l'impressionniste ?

— Genre Boucher !... Un ancien prix de Rome est apte à tous les emplois.

— Hélas ! Même à celui des Jocrisses de l'amour : exemple, Marcellus... J'irai bientôt vous rendre visite.

— Convenu ! je vous retiendrai à déjeuner.

— Avec votre modèle ? Jolie femme, sans doute ?... Oui...

A-t-elle aussi les cheveux dorés, les yeux de flammes, la mystérieuse pâleur de...

Il ramassa la lettre qu'il avait déchirée, et la regardant :

— L'*Adieu* de Schubert !... Paroles ineptes, larmoyante mélopée, musique enfantine ! Comment ai-je pu trouver plaisir à écouter de telles platitudes ?... De retour à Paris, je brûlerai la pleurnicheuse romance... Ah ! ah ! ah !... Quel flon flon pour grisettes, cet *Adieu* de Schubert !

Et ses mains convulsées froissaient, tordaient, déchiraient encore la lettre de Diva ; toutefois, il en glissa les débris dans sa poche... Deux heures du matin sonnèrent ; je me levai :

— Je vous quitte, et retourne à mon auberge... Allez donc vous reposer, Marcel.

— Pourquoi ?... Je n'ai pas sommeil... La nuit est chaude ; les tiédeurs de sa brise me calment les nerfs : je resterai dans ce jardin jusqu'au lever du jour.

— Vous grelottez la fièvre.

— Moi ?... Je tremble, mais de froid.

— Et vous me parlez des tiédeurs de la brise !

— Permettez-moi de vous accompagner jusqu'à la porte de votre hôtel.

Il me prit le bras ; nous sortîmes.

IX. — L' « ADIEU » DE SCHUBERT

Le chemin que nous suivions, pente assez rapide, longeait la voie ferrée, et sous les blancheurs qu'épandait la lune on distinguait nettement la courbe dominante du remblai.

Inclinant la tête, las, morne, comme hébété, Marcellus gardait, maintenant, un silence farouche. De violens frissons secouaient sa haute taille : parfois, mal réprimé, un sanglot lui soulevait la poitrine ; ses pieds devenus de plomb se traînaient avec lourdeur : c'était bien la crise qu'avait annoncée Mosselman. Toutefois, si navrant qu'il fût, ce trop gros chagrin me paraissait ridicule. Passe encore de souffrir quand l'objet regretté mérite un regret : l'Institut, par exemple, le ruban rouge, voire une première médaille au Salon ! Mais se martyriser pour une banale histoire de femme, quelle ingénuité de jouvenceau ou quel gâtisme de vieillard !...

Aussi, tout en marchant à côté de ce taciturne, je songeais

à mes propres affaires : « N'es-tu pas fatigué, Armand Blondel, de toujours vendre au rabais tes études naturalistes ? Fais donc banqueroute à l'esthétique des crève-misère ; transforme-toi en portraitiste à l'usage du grand monde. Peintre de la femme, comprenant bien son besoin de plaire, tu imiteras Boucher, Greuze, ou Fragonard : tes carnations deviendront des lys et des roses ; tes yeux chargés de langueur seront dessinés en amandes : tes bouches ressembleront à des fraises ; tes décolletés formeront de blanches et vaporeuses cascades. D'ailleurs, que de velours, de satins, de malines, d'alençons à fignoler ! Les rapins de la Butte s'indigneront ; au Chat-Noir, ces Montmartrois te traiteront d'enlumineur pour journaux de modes, d'artiste sur porcelaine. Et après ? Empêcheront-ils la clientèle de t'arriver ; les Jenny d'Indianapolis ou les Bella de Frisco d'accourir à ton atelier ? Va, mon garçon : exploiter la coquetterie féminine, c'est savoir brusquer la fortune. Suis l'exemple des spécialistes, MM. les peintres pour Américaines, et bientôt les liasses de banknotes crèveront tes portefeuilles ; tu pourras même te construire ton hôtel Renaissance dans les parages du Bois de Boulogne !... »

Un strident coup de sifflet, puis un sursaut de mon compagnon firent s'évanouir cette aimable songerie : le train allant à Gênes quittait la gare de Monte-Carlo. Bientôt, il nous dépassa, et dans un nuage de poussière les trois lanternes du dernier fourgon montrèrent leurs subites rougeurs. Elles brillèrent un moment, diminuèrent d'éclat, disparurent.

Lautrem avait brusquement dégagé son bras. Avançant le front, et les traits contractés, il allongeait un doigt dans la direction de cette chose fuyante ; des mots hoquetés, de gémissantes paroles sifflaient entre ses dents :

— Là !... Elle est là !... Partie !

— Mais non !. . Mlle Diva dort très tranquillement, dans son lit, au Palais des Glycines. Demain vous...

— Partie !... Je la vois... Elle appuie sa tête contre l'épaule de cet homme... Il l'enlace ; il l'étreint... Oh !... Infâme ! Infâme !... Va, je saurai t'obliger, même dans les bras d'un autre, de penser à moi !

Il pivota comme un automate, puis se mit à courir, remontant la rampe du chemin qui conduit à la pension Ravel. Inquiet, je le suivis :

— Lautrem !... Marcel !

Pas de réponse : mais de nouveau, son rire déchirant : un rire de frénésie !

Parvenu à la Villa, il en traversa le jardin, gravit le perron, ouvrit la porte, la referma... Dieu merci ! il était rentré !...

Mais soudain, dans le silence de la maison endormie, doux et plaintifs passèrent les sons d'un piano. Des accords : un prélude ;... une romance bien connue :... l'*Adieu* de Schubert ! Pourtant, aucune fenêtre ne s'était éclairée ; toutes les persiennes demeuraient obscures... Ah çà ! Lautrem voyait-il à travers les ténèbres ?

Adieu, jusqu'à l'aurore
Du jour en qui j'ai foi...

Et sous les doigts de Marcel, vibrante à présent, coupée d'arpèges, de trilles, de modulations, de dissonances bizarres, la mélodie continuait de gémir :

... Du jour qui doit encore
Me réunir à toi.

Le malheureux !

Cette nuit-là, les pensionnaires de Mme veuve Ravel durent maudire la musique et les musiciens.

X. — DISPARU

Vingt-quatre heures après cette aventure, le *Phare de Montboron*, — directeur, rédacteur en chef, reporter artistique, Numa Heurtebise, — publiait l'entrefilet suivant :

« Amusante nouvelle, nouvelle amoureuse ! Une étoile du chant vient de se transformer en comète. Mlle Diva a filé vers les cieux d'Occident, attirée par un soleil à rayons d'or, et de première grosseur.

« Mlle Esther Mos... et M. Robert Dav... ont pris, la nuit dernière, le train de Gênes qui passe à Monte-Carlo à 2 heures 35 du matin. Nous sommes, comme toujours, très renseignés : en voici la preuve.

« Dans la salle d'attente, Mister Bob, moins farouche que Lazare, chiffonnait quelque peu Leucosie, et Leucosie le relu-

quait avec des convoitises de Sirène. Va-t-elle bientôt le dévorer? Les paris sont ouverts.

« *P.-S.* — Singulière coïncidence! Le prince du symbolisme, M. Marcel Lautrem, — ce fameux Marcellus! — s'en est allé, lui aussi, vers l'inconnu. On le cherche en vain par la plaine et par la montagne. Pareil à sa Sirène, l'auteur de *Leucosia* s'est-il évaporé?

« Nous offrons, superbe cadeau! la lunette de Nostradamus à celui qui découvrira ce deuxième astre chevelu et fuyard. »

Lorsque je pris connaissance du venimeux petit papier, il traînait depuis plusieurs jours dans le salon de mon hôtellerie, au Cap d'Antibes. Je ne lis guère les journaux à chantage; mais la pudique Anglaise, mon modèle, avait attiré mon attention sur la prose humoristique de M. Heurtebise. Son article avait, d'ailleurs, obtenu un fort beau succès. A Cannes, Nice, Beaulieu, Monte-Carlo, on ne parlait que de l' « étoile filante, » du « soleil à rayons d'or, » du « prince des symbolistes, » si prestement lâché. On en parlait, et on en riait.

Fort intrigué, je me rendis à la Villa Ravel où j'interrogeai garçons, gérante, acteurs, comédiennes... « Marcellus?... » Ils étaient sans nouvelles. D'aucuns prétendaient que Lautrem courait à la poursuite de sa Diva; d'autres, qu'il avait dû se tuer. Tous, du reste, se montrèrent sans pitié pour un noctambule qui leur donnait des concerts, à trois heures du matin.

— La seconde représentation de *Leucosia* fut-elle une revanche? demandai-je encore.

— Pas de « seconde! »... Cette prétentieuse ineptie n'a plus figuré sur l'affiche.

La vieille! la devise gauloise, demeurée, hélas! si française.

Moins dure, cependant, aux vaincus, la gérante de la pension me fournit de vagues renseignemens :

— M. Lautrem a soldé sa note de huitaine; ensuite, il est sorti, et n'est pas rentré... Malheureux homme!

— Où supposez-vous qu'il puisse être allé?

— Un de nos cliens affirme l'avoir vu monter dans le train de 1 h. 30, celui de Gênes, Rome et Naples.

— En Italie?... Sans même emporter ses bagages?

— Un monsieur si étrange!... En tout cas, fugue ou suicide, il a disparu.

Quelques mois plus tard, et de retour à Paris, je ne m'épargnai pas les recherches. J'allai, rue Vavin, au logis qu'avait habité Marcel ; je questionnai le curé, les vicaires, le suisse, toutes les puissances de Notre-Dame-des-Champs ; je demandai mon ami aux divers bureaux de rédaction, dans ces revues de petits éreinteurs dont il était le Ruskin autant que le Veuillot : aucun de ces messieurs ne put rien m'apprendre.

Dix ans passèrent. A mon tour, je m'acquis une renommée parisienne et, ce qui vaut mieux, de nombreux écus cosmopolites. Peintre achalandé de femmes, surtout d'Américaines, je quittai mon atelier du boulevard Montparnasse, pour m'installer dans un coquet hôtel, à l'Avenue du Bois. Pourtant, au cours de mes succès, ma pensée évoquait parfois l'image de Lautrem. Vers quelle contrée clémente à l'idéal sa fantaisie l'avait-elle poussé? Ou plutôt, sur quelle plage indifférente les flots de la Méditerranée avaient-ils déposé son cadavre?...

Mais déjà, au quartier Latin, on ne connaissait plus ce nom de gloire si turbulente. Esthètes, décadens, symbolistes, messieurs les « jeunes » avaient cessé leur assourdissant tapage ; assagis et grisonnans, ils étaient devenus de grincheux classiques, pontifians La Harpe ou ricanans Villemain, et l'indéchirable linceul de l'oubli enveloppait, tout entière, la mémoire de mon pauvre Marcellus.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

X[2]

LES RÉFORMES DE NECKER

I

Après l'exemple de Turgot, celui de Saint-Germain constituait pour Necker un enseignement suggestif. L'un et l'autre, comme on a vu, avaient été victimes des mêmes erreurs, des mêmes fautes de tactique. Quand même l'humeur, les habitudes d'esprit du directeur général des Finances ne l'eussent point engagé à restreindre son horizon et à limiter ses efforts, ce qu'il avait eu sous les yeux aurait suffi sans doute à rendre sa marche prudente et son programme modeste. Il comprit la leçon et il en profita. Cette sagesse calculée, ce souci de modération, seront, pendant le cours de ses cinq ans de ministère, et plus spécialement au début, la caractéristique de la méthode politique de Necker; elles expliquent le succès de ses opérations.

Son premier soin, en montant au pouvoir, devait être celui de tout bon commerçant qui prend la direction d'une maison longtemps négligée : se procurer assez d'argent pour boucler le budget et pour relever les affaires. Il se trouvait à cet égard

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février.

dans une position difficile. La brève, mais désastreuse, administration de Clugny avait creusé un vide nouveau dans les caisses de l'État, mis le Trésor en déficit pour le paiement des dépenses permanentes. Et d'autre part, la situation extérieure, l'approche rapide, inévitable, de la guerre avec l'Angleterre, dont il faudra bientôt parler, laissait prévoir l'urgente nécessité de ressources extraordinaires, dont le chiffre, encore inconnu, serait certainement formidable. Pour faire face à ces charges, qu'avait-on devant soi? Un crédit public épuisé, une opinion soulevée contre la seule pensée de toute taxe nouvelle, un Roi jaloux de popularité et refusant, par conséquent, de pressurer ses sujets à outrance. En écartant l'augmentation d'impôts, un seul moyen restait, dont jusqu'alors en France on n'avait guère usé que dans des cas exceptionnels : l'emprunt, sous ses formes diverses, loterie, constitution de rentes fixes ou viagères, émission de valeurs garanties par l'État. *L'emprunt et non l'impôt*, ce fut la formule de Necker, et il n'est guère de point sur lequel, en son temps, il ait été plus vivement censuré.

Emprunter, disait-on dans les milieux physiocratiques, c'est sans doute éloigner la ruine, mais c'est en même temps l'aggraver, en accroissant la dette. Car tout emprunt, en dernière analyse, ne peut manquer d'aboutir à l'impôt, ne fût-ce que pour payer l'intérêt des sommes empruntées. « C'est reculer pour mieux sauter, » écrivait un gazetier. On prétendait y voir aussi quelque chose d'assez peu honnête : « On pouvait dire, disserte gravement Soulavie, qu'emprunter, si l'on pouvait imposer, c'était charger le Trésor de la somme à verser pour les intérêts aux prêteurs, et que, si l'on ne pouvait pas imposer, c'était tromper la confiance des prêteurs en les abusant sur le gage. » Les moralistes dénonçaient l'encouragement donné à la spéculation et à l'agiotage, la « destruction de l'esprit de famille » par la facilité de se faire des rentes viagères. Enfin d'autres disaient que chercher de l'argent par de semblables procédés était user d'un simple expédient dilatoire et d'un vulgaire trompe-l'œil ; ils comparaient Necker, emplissant les caisses du Trésor en affirmant : *Sans impôts, messieurs, sans impôts!* à l'arracheur de dents qui couvre les cris du patient en répétant sans cesse : *Sans douleur, messieurs, sans douleur!*

L'un des hommes les plus perspicaces, l'un des esprits les plus avisés de ce temps, le célèbre abbé Galiani, montrait

déjà, proche et béant, le fossé où le novateur culbuterait avec son système : « Je plains (1) M. Necker sans le maudire. Obligé d'être un joueur de gobelets, il faut qu'il fasse croire qu'il n'a pas mis d'impôts. Mais point d'argent sans impôts... L'illusion disparaît, le jeu des gobelets est découvert, et un homme qui paraissait un ange ou un alchimiste redevient homme, sans pierre philosophale, sans admirateurs, et, qui pis est, sans rencontrer des hommes justes et raisonnables qui ne lui fassent pas un crime de n'avoir pas fait l'impossible. »

A ces critiques multipliées, Necker objecte tout d'abord qu'il n'a pas le choix des moyens, que créer des taxes nouvelles sans opérer au préalable une complète réforme fiscale, sans remanier l'assiette même de l'impôt, sans refaire pièce à pièce le mécanisme suranné du mode de perception, serait, selon son expression, travailler « à remplir un tonneau percé par le fond. » Or, l'heure pressait ; il fallait à tout prix trouver assez d'argent pour éteindre les dettes criardes. Il alléguait aussi, — et l'événement lui a donné raison, — que la nation française, si obérée qu'elle fût par la gestion d'administrateurs maladroits, était, au fond, riche et pleine de ressources ; qu'avec de l'ordre, de l'économie, une probité sévère, on arriverait sans doute à rembourser les sommes prêtées et que l'avenir se chargerait d'acquitter les dettes du présent. Enfin, il faisait observer, — et aucune considération ne pouvait faire plus d'impression sur l'esprit de Louis XVI, — qu'en multipliant les rentiers, on augmentait le nombre des Français intéressés au maintien de l'autorité, le nombre des sujets dévoués au prince qui tenait en ses mains une part de leur fortune, et il citait, à l'appui de cette opinion, l'exemple concluant du gouvernement britannique. « Comment, ajoutait-il, un Roi qui, sans augmenter d'un écu le poids lourd des contributions, comblerait le gouffre creusé par ses prédécesseurs, ne serait-il pas assuré de voir son nom vénéré et béni jusqu'au fond des lointaines campagnes (2) ? »

S'il est permis de juger un système sur ses résultats immédiats, on ne peut nier, d'ailleurs, que celui de Necker n'ait porté en lui-même sa justification. Dès son premier emprunt, — quarante millions de rentes viagères, — on vit, aux guichets

(1) Lettre du 22 juillet 1780. — Édition Asse.
(2) *Journal* de Véri.

du Trésor, ce que, depuis la banque de Law, on n'avait jamais vu en France : une longue file de prêteurs assiégeant fiévreusement les portes, se pressant et se bousculant pour obtenir des titres, la somme totale entièrement souscrite en un jour. Deux ans plus tard, en 1779, un emprunt analogue, et plus considérable encore, excite un pareil enthousiasme : « Il a fallu, dit l'abbé de Véri, envoyer une garde dans le jardin du Trésor royal, pour contenir la foule de ceux qui voulaient qu'on prît leur argent (1). » Certains emprunts furent couverts plusieurs fois. L'étranger même, surtout la Hollande et la Suisse, envoyait des fonds à la France; la seule ville de Genève fournit à peu près cent millions. Mais la majeure partie venait du peuple parisien. La province, trop tard avertie, n'avait guère le temps d'arriver, et les bas de laine des villages formaient comme une réserve intacte, où l'on pourrait puiser plus tard.

L'empressement de la multitude s'explique par des causes diverses, dont la première est l'exactitude scrupuleuse, la ponctuelle honnêteté qui président au paiement du revenu des sommes versées. Au cours de ces dernières années, nombre de banques particulières, par des faillites retentissantes, avaient ébranlé la confiance des capitalistes français. Avec Necker, on est sûr, au contraire, de recevoir, au jour de l'échéance, le total auquel on a droit. « On ne sait plus où placer son argent, répète-t-on couramment. Le Roi est encore le meilleur des débiteurs (2). » Il faut également tenir compte des avantages, parfois exagérés, accordés aux prêteurs par le directeur des Finances, de la manière adroite dont il prépare d'avance tout appel au crédit, toute nouvelle émission de rentes, n'hésitant pas à employer, pour le bien de l'État, les moyens de publicité et les procédés de « réclame » habituels à un commerçant pour lancer une affaire. Il est de fait qu'en cinq années Necker se procurait ainsi cinq cent trente millions de livres. Sur ce chiffre, quarante millions servaient à combler annuellement le déficit des dépenses ordinaires, tandis que le surplus, c'est-à-dire trois cent trente millions, défrayait les dépenses de la guerre d'Amérique. Le public n'en revenait pas et criait au miracle. « M. Necker fait la guerre sans impôts ! » C'est l'exclamation

(1) *Journal* de l'abbé de Véri.
(2) *Ibidem.*

générale. Chez certains, l'enthousiasme est tel qu'on va jusqu'à dire : « C'est un dieu ! »

Il s'élevait néanmoins déjà quelques voix discordantes, parmi lesquelles il faut noter les vives réclamations du parlement de Paris. L'indignation était grande, en effet, parmi la haute magistrature. Les décisions que je viens d'indiquer avaient été, comme il était légal, pour éviter les formalités compliquées et les retards de l'enregistrement, promulguées par simples arrêts, sans employer la voie solennelle des édits. Le parlement, grâce à cette procédure, n'avait pas eu à examiner la question; il n'avait pu s'opposer d'une façon directe aux opérations du ministre. Il voulut du moins se venger en faisant parvenir au Roi de sévères « remontrances, » où il critiquait aigrement la politique financière de Necker : « Le Parlement, lit-on dans une de ces harangues, n'a pu voir sans douleur qu'après quatorze années de paix, au lieu de préparer les diminutions d'impôts tant de fois et si solennellement promises, l'état des finances exige d'avoir encore recours à un emprunt, qui sera nécessairement le germe d'une imposition... » Bien mieux, un peu plus tard, il prenait un biais détourné, en ordonnant l'exécution de vieilles lois sur l'usure qui remontaient à Charlemagne, des lois interdisant « les prêts contraires aux saints canons reçus et autorisés dans le royaume. » Or les dits « canons » prohibaient d'une manière absolue « tous prêts à intérêts, » sous quelque forme que ce fût. Il s'ensuivait qu'un homme qui constituait des rentes, escomptait des billets, prêtait ou empruntait de l'argent à un taux quelconque, risquait, si on lui appliquait l'édit de Charlemagne, l'exil ou les galères, ce qu'il était permis de trouver excessif. On souriait de ces vaines menaces, et elles n'intimidaient personne. Elles marquent cependant le début de l'opposition acharnée et systématique qui, croissant d'année en année, amènera finalement l'échec du programme de Necker et provoquera sa chute.

Sans partager l'engouement fanatique des uns, et moins encore les étroites préventions des autres, il est juste de rendre hommage aux heureux et habiles efforts du directeur général des Finances, pour manœuvrer parmi des embarras inextricables et sauver le Trésor public d'une ruine qui semblait menaçante. On lui reproche quelques fautes de détail, des erreurs de calcul

dans la constitution de ses rentes viagères, certaines clauses qui furent, semble-t-il, inutilement onéreuses pour l'État. Je laisse aux spécialistes à décider sur ces points délicats. Ce qui est indéniable, et tout à l'honneur de Necker, c'est qu'il a, le premier, eu la claire intuition de la vitalité française, qu'il a deviné l'étendue des ressources cachées dont l'avenir devait démontrer la merveilleuse richesse, qu'il a inauguré chez nous, en matière de finances, la politique qui est aujourd'hui celle de toute nation civilisée, qu'il a créé, organisé en France le mécanisme du crédit public.

On ne saurait douter qu'il ait désiré davantage, qu'il ait envisagé la réforme complète de toutes les lois fiscales et compris la nécessité de substituer à la bizarrerie des impôts, à l'inégalité des charges, un régime d'ordre, de logique et de justice sociale, et ce que je dirai plus tard de ses essais d'Administrations provinciales suffira pour montrer ce qu'il prétendait faire et par quelle voie il comptait le réaliser. Mais, dans les circonstances troublées où il arrivait aux affaires, avec la perspective prochaine d'une grande guerre maritime, un tel remaniement était chose impossible. Il fallut donc ajourner à des temps meilleurs les plans d'ensemble, les réformes fondamentales, se contenter de vivre au jour le jour, tout en améliorant la situation existante et en détruisant les abus les plus intolérables. Dans cet ordre d'idées, les mesures édictées par le directeur des Finances peuvent être divisées en deux catégories distinctes : celles qui ont trait aux institutions mêmes, celles qui sont relatives au mode de perception ainsi qu'au personnel chargé de ce service. Je n'en saurais donner ici une énumération complète et je me garderai, pour cause, d'entrer dans les détails techniques. Il faut pourtant, avec la modestie qui sied à mon incompétence, indiquer brièvement certaines de ces opérations, les plus fécondes en résultats, les plus retentissantes aussi dans l'opinion du temps.

II

L'un des impôts les plus impopulaires, les plus justement exécrés, était l'impôt dit du *vingtième*, qui ressemble beaucoup à ce que l'on nomme de nos jours l'impôt sur le revenu. La

taxe prélevée sous ce nom sur chacun des sujets du Roi était, à l'origine, de 5 p. 100 du revenu réel, évalué par des procédés nécessairement fort arbitraires. Elle fut doublée sous Louis XV et portée jusqu'à 10 pour 100. Cet impôt du vingtième ne frappait pas seulement le produit des domaines et des propriétés foncières, dont on pouvait, à la rigueur, malgré le défaut de cadastre, apprécier la valeur d'une manière approximative; il s'étendait, de plus, aux produits du travail et de l'intelligence humaine : c'était ce qu'on appelait les *vingtièmes d'industrie*. Là, on nageait en pleine incohérence et en pleine fantaisie. Nulle contribution n'excitait tant de plaintes légitimes et de contestations fondées.

Faute de pouvoir, comme il l'aurait souhaité, procéder sur ce point à une réforme générale, transformer l'impôt du vingtième en un impôt exclusivement foncier, établi sur des bases sérieuses et rationnelles, « proportionné, suivant son expression, au revenu des biens fonds, d'après des principes uniformes et certains, » Necker voulut supprimer tout au moins ce qu'il jugeait avec raison l'article le plus irritant. Il abolit les *vingtièmes d'industrie*, non partout, il est vrai, car il excepta les grands centres, mais « dans les bourgs, villages et campagnes, » tant, disait-il, « pour y attirer davantage l'industrie, que parce que l'on ne pouvait pas y régler cette imposition comme dans les villes, où la répartition est confiée aux chefs des corps et communautés (1). » Ainsi libérait-il d'une charge cruellement pesante la classe intéressante des travailleurs ruraux.

C'est dans le même esprit et c'est d'après la même méthode, faite de prudence et d'équité, qu'il touche à l'impôt de la *taille*. Cette taxe, d'origine ancienne et d'un produit fructueux, était, dans son essence, prélevée sur la propriété foncière; elle ne frappait qu'accessoirement les revenus fonciers et mobiliers. Elle avait un vice capital, c'était son inégalité criante, l'exemption dont jouissaient une bonne part des sujets du Roi, et les plus opulens d'entre eux, les membres du clergé, les membres

(1) Le Parlement crut devoir faire parvenir au Roi des remontrances au sujet de cette réforme. Louis XVI y répondit par une note détaillée, qui fut, dit-on, rédigée par Necker et qui fut très mal accueillie par la magistrature. « Cette réponse, dit à ce propos l'un des membres du Parlement, ressemble à l'épée de Charlemagne, en ce qu'elle est longue et plate. » (*Correspondance* publiée par Lescure, 17 février 1778.)

de la noblesse, les titulaires de certaines charges accessibles à la roture en y mettant le prix. Ces dernières charges, au nombre de quatre mille environ, étaient souvent acquises dans le seul dessein de se soustraire ainsi à la perception de la taille, de sorte que, selon l'observation de Dupont de Nemours, « le plus sûr moyen d'échapper à l'impôt était de faire fortune. » Une autre anomalie, non moins fâcheuse, non moins injustifiée, distinguait cette contribution de la plupart des autres : par une dérogation étrange à la règle commune, la taille pouvait être augmentée sans le contrôle du parlement et sans le consentement des États-Généraux. Une simple décision du Roi, publiée par décret, sans aucun examen public, sans même qu'il fût besoin d'alléguer un motif, en fixait le montant d'une manière arbitraire, d'où l'expression de « taillable à merci. » Aussi, par suite de cette facilité, la taxe avait progressivement monté, s'était aggravée à chaque règne. Créée par Charles III pour produire 2 millions par an, sous Louis XVI elle s'élevait à plus de 90 millions (1).

Necker agit à l'égard de la taille comme il avait agi à l'égard du vingtième. Il en respecta le principe, pour ne s'en prendre qu'à l'abus. Abolir le scandale des exemptions privilégiées, organiser parmi tous les sujets du Roi l'égale répartition des charges, c'était son rêve secret, qu'il ne crut pas pouvoir réaliser d'un trait de plume. Il se contenta pour l'instant de mettre un frein légal au bon plaisir du prince et au caprice du fisc. Louis XVI, sur son avis, déclara qu'à l'avenir la taille serait soumise à la règle ordinaire en matière de contributions, qu'elle ne pourrait être augmentée sans l'accord préalable du Roi avec les parlemens. C'était parer du moins aux aggravations imprévues, dictées par un besoin pressant, décrétées brusquement par quelque ministre aux abois. Tout incomplète qu'elle fût, cette réforme fut accueillie avec une joie sincère. On y voyait un acheminement vers un régime plus libéral, une limite apportée au pouvoir absolu, un coup porté à l'arbitraire. On y voyait aussi, de la part de Necker, l'indice de son respect pour la magistrature, la volonté de rendre hommage aux lumières, à l'autorité de la suprême Cour de justice. Le parlement fut seul à considérer cette avance comme un témoignage de faiblesse (2).

(1) *Les Finances sous l'ancien régime*, par Stourm, *passim*.
(2) *Journal* de Véri.

Porter ainsi la main, si légère, si prudente fût-elle, sur des institutions consacrées par un long usage, c'était déjà, sans doute, faire preuve de fermeté. Combien plus hasardeux, toutefois, serait tout essai de réforme portant sur l'administration du fisc et sur le personnel préposé à la perception! Car, ici, détruire un abus, changer ou supprimer un rouage, remanier un service, serait toujours, en fin de compte, léser un intérêt privé, tarir une source de profits pour certains fonctionnaires. Tout s'arrangeait, tant bien que mal, lorsqu'on ne touchait qu'aux principes; dès qu'on s'attaquait aux personnes, là commençaient vraiment les risques périlleux. Necker, rendons-lui cette justice, ne redouta pas d'aborder cette seconde partie de sa tâche et de s'aventurer sur ce terrain brûlant.

La machine financière, en France, était alors d'une complication prodigieuse, dont on pouvait, pour une bonne part, accuser le système de la vénalité des charges, issu lui-même des besoins du Trésor. « Sire, disait à Louis XIV M. de Pontchartrain, contrôleur général, toutes les fois que Votre Majesté crée une charge, Dieu crée un sot pour l'acheter. » De là, l'institution d'un nombre inouï d'emplois, d'offices et de judicatures, ressource toute trouvée aux heures où l'argent était rare, mais ressource dangereuse, commode dans le présent, onéreuse pour l'avenir. La pensée constante de Necker, qu'il maintint sans faillir d'un bout à l'autre de son ministère, fut de réduire au minimum, dans la mesure possible, l'innombrable cohorte des fonctionnaires et des intermédiaires, d'élaguer les branches superflues, de faire régner ainsi dans l'administration de son département plus d'ordre, d'unité, plus de simplicité surtout. Entreprise étrangement ardue, dont les contemporains reconnaissent la difficulté. « Si M. Necker n'en voulait qu'au pauvre peuple, lit-on dans une correspondance du temps (1), tout irait à sa volonté. Mais, dans notre gouvernement, tout monarchique qu'il soit, l'intention du monarque lui-même est souvent combattue et assez de fois vaincue. Il faut donc chez nous à un ministre novateur une souplesse de caractère, une adresse d'esprit incroyables, pour apaiser les uns, gagner les autres, désintéresser enfin ceux qui prennent parti sans avoir de motif réel, mais pour se rendre importans. » La marquise du Def-

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 18 juillet 1777.

fand écrit à la même date : « Les abus de la perception sont immenses, et si M. Necker parvient à les réformer, il fera un grand chef-d'œuvre ! Il s'y prend très bien, mais il faut que le Maurepas le soutienne, et voilà ce qui est bien scabreux (1) ! »

L'état-major de l'armée financière se divisait en deux sections distinctes : d'une part, les *fermiers généraux*, qui affermaient les impôts indirects pour une somme fixée à l'avance, se partageant entre eux le surplus de l'argent provenant des contribuables ; les *receveurs généraux*, d'autre part, préposés aux impôts directs, qu'ils percevaient pour le compte de l'État. Les uns et les autres, d'ailleurs, se tenaient étroitement entre eux, se reconnaissaient solidaires, se regardaient enfin comme membres de la même famille. Il fallait de l'audace pour s'attaquer à cette double puissance, devant laquelle avaient tremblé tant de contrôleurs généraux. Cette centaine d'hommes, unis, ligués par l'intérêt commun, tenaient entre leurs mains la fortune du royaume.

Les fermiers généraux, « rois plébéiens, » comme les nommait Voltaire, rois dont chacun tirait de ses sujets un revenu annuel de 300 000 livres environ, étaient au nombre de soixante. Le premier acte de Necker, lorsqu'il dut renouveler leur bail, fut de les réduire à quarante. De plus, en évaluant le produit normal des impôts à 126 millions de livres, il décida que l'excédent serait partagé par moitié entre l'État et les fermiers, transformés de ce fait en régisseurs intéressés. Par une juste compensation, il les libérait en partie du lourd et scandaleux fardeau dont on les chargeait d'ordinaire à chaque renouvellement : il modéra l'usage des *croupes*, si fort en honneur pendant tout le XVIIIe siècle. On entendait par là les parts secrètement réservées dans les bénéfices des fermiers et attribuées à de hauts personnages, grands seigneurs ou belles dames, totalement étrangers aux affaires de finance, auxquels le Roi constituait à bon compte, et sans bourse délier, une rente quelquefois assez forte au détriment du Trésor de l'État. Necker, par deux arrêtés successifs, défendit pour l'avenir tout trafic de ce genre. Toutefois, fidèle à son système de respecter avec scrupule les engagemens passés, il laissait subsister jusqu'à l'expiration du bail les croupes anciennement consenties. Il put, par ce tempérament,

(1) Lettre du 13 juillet 1777 à Horace Walpole. (*Correspondance générale* de Mme du Deffand.)

faire accepter une réforme notable, dont une plus grande rigueur aurait sans doute compromis le succès.

Les receveurs généraux furent plus durement traités. Ils étaient quarante-huit, qui coûtaient à l'État plus d'un million par an. Ils furent restreints à douze, avec des attributions modifiées, et leur traitement total fut réglé à 300 000 livres. Ici, la chose ne passa pas sans exciter des récriminations. Les receveurs avaient de puissans appuis à la Cour; ils firent agir leurs partisans, ou, pour mieux dire, leurs obligés. Louis XVI fut assailli de réclamations et de plaintes. On fit appel à sa pitié; on allégua, dans l'espoir de toucher son cœur, le triste sort des subalternes que « l'implacable cruauté » du directeur général des Finances allait, par contre-coup, plonger dans l'infortune. On montrait avec larmes « trois cents familles détruites, » et cinq cents petits employés réduits à la misère!...

Les princes du sang intervinrent également, mais en invoquant des raisons d'un ordre moins sentimental. Ils avaient jusqu'alors le droit de désigner eux-mêmes les receveurs préposés à la perception dans les terres de leurs apanages. Six de ces charges étaient ainsi à leur nomination. Ils jetèrent les hauts cris, quand ils connurent l'arrêté de Necker, se prétendirent frustrés, affirmèrent que le Roi lui-même ne pouvait, sans leur consentement, toucher à leur prérogative. « Tous les princes, écrit M. de Kageneck (1), sont ligués contre M. Necker à cette occasion. » Le Comte d'Artois, surtout, montrait une indignation violente; il fut trouver la Reine, la conjura d'agir auprès du Roi et de plaider la cause de la famille royale. Mais Marie-Antoinette eut assez de bon sens pour opposer, cette fois, un refus absolu à ces sollicitations déplacées; et, du coup, toute l'effervescence tomba, comme une flambée de paille. Au plus fort de l'orage, comme le directeur général prenait congé du Roi pour se rendre à Paris : « Vous laissez beaucoup d'ennemis ici, lui dit affectueusement Louis XVI, mais je vous défendrai. »

Plusieurs autres opérations, portant sur des fonctionnaires moins en vue, réalisèrent aussi des économies appréciables.

(1) *Lettres* de Kageneck, 9 avril 1780.

Dans le seul mois d'août 1777, furent supprimés et remboursés quatre cent dix-sept offices et charges inutiles, contrôleurs des domaines, gardes généraux des eaux et forêts, et autres emplois du même genre. Dans le même temps, le directeur pratiquait une coupe salutaire dans la haute administration des postes. Ils étaient dix qui touchaient annuellement chacun une centaine de mille livres (1); Necker institua une régie; la même besogne fut faite par six commis, aux appointemens de vingt-quatre mille livres.

Un arrêté qui fit un moment quelque bruit est celui qui réglementa l'administration supérieure de la Loterie royale. Clugny, comme on l'a vu, avait érigé la loterie en institution permanente, régie par des agens spéciaux, au nombre d'une douzaine, sous la haute direction du contrôleur général des Finances. Necker, malgré ses répugnances, ne crut pas pouvoir renoncer, dans l'état actuel du Trésor, à un système qui procurait des ressources considérables (2), mais il réduisit de moitié le comité des administrateurs et s'y prit d'une manière assez originale. Il assembla les douze intéressés, leur déclara son intention et les mit en demeure de procéder eux-mêmes au sacrifice, en désignant les victimes à ses coups. Voici, rapportent les gazettes, le langage qu'il leur tint : « Messieurs, le Roi a trouvé des abus dans votre gestion. Je n'en accuse personne; mais le Roi pense que vous êtes trop de moitié. Il faut donc réformer six d'entre vous. Je ne crois pouvoir mieux faire que de laisser à votre choix ceux qui sont à conserver. Voici du papier et de l'encre. Que chacun de vous donne son suffrage aux six qu'il croira les plus propres à remplir ces fonctions (3). » Bon gré mal gré, il fallut en passer par là. L'État gagna à cette exécution l'économie annuelle d'une bonne soixantaine de mille livres.

III

Les doléances, les « criailleries, » excitées par de telles mesures dans le monde financier, étaient, cependant, peu de

(1) Lettre de Mme du Deffand à Walpole, du 23 août 1777. (*Correspondance générale* publiée par Lescure.)

(2) La Loterie royale subsista jusqu'en 1793.

(3) *Correspondance secrète* de Métra, 30 juillet 1777. — *Mémoires* de Soulavie, etc., etc.

chose à côté des clameurs soulevées par la réforme des Maisons du Roi et de la Reine. C'était là, en effet, sous l'ancienne monarchie, une question capitale. Aucune réforme n'était plus urgente, plus juste en soi, plus vivement réclamée par l'opinion publique, et en même temps plus difficile, plus dangereuse à tenter. Pour l'avoir naguère entreprise, Malesherbes avait dû se démettre, Turgot avait été chassé. Tout récemment encore, sous les yeux de Necker, le comte de Saint-Germain venait de succomber aux rancunes provoquées par ses essais de réduction parmi les corps privilégiés qui constituaient la Maison militaire. Ces souvenirs étaient inquiétans. Necker refusa, malgré tout, de se soustraire à cette tâche redoutable, mais il attendit patiemment que plusieurs années de succès, de services signalés rendus au Roi et à l'État, lui eussent créé une situation assez forte. Il se contenta jusque-là d'opérations préparatoires, telles que le règlement relatif aux dépenses de la Maison du Roi. Le désordre y était affreux, l'habitude étant prise de ne solder chaque dette que quatre années après qu'elle était contractée ; aussi l'arriéré s'élevait-il à une somme formidable. Une revision approfondie des comptes et la liquidation générale du passif permirent, tout au moins, de voir clair dans la situation. Ceci fait, Necker ajournait à une date ultérieure la réformation plus complète, le grand « coup de balai, » qu'on espérait de lui. Ce fut au commencement de l'an 1780 qu'il se jugea suffisamment solide pour se risquer à cette besogne.

On a peine à imaginer ce que représentait alors, comme personnel et comme dépense, la machine, aux rouages innombrables, qu'on nommait la Maison du Roi. Depuis plus de deux siècles, chaque souverain, chaque ministre, y avait, peut-on dire, ajouté quelques pièces et l'avait enrichie de quelque organe nouveau. En revanche, rien jamais n'en était supprimé, tout retranchement passant pour une atteinte portée au prestige du souverain et à la majesté du trône. Vers la fin du XVIIIe siècle, sous le règne du plus simple et du plus modeste des princes, la seule Maison civile comprend vingt-deux services, auxquels président quarante-deux officiers des cérémonies, sous l'autorité du Grand Maître. Cinquante médecins, chirurgiens et apothicaires, pour ne citer que ce détail, sont attachés à la personne du Roi, chacun pourvu d'un gros traitement. La

Maison militaire, malgré les réductions qu'y a opérées Saint-Germain, comprend une dizaine de mille hommes, avec force grands dignitaires. La Maison de la Reine, bien que moins imposante, occupe aussi un nombreux personnel. L'abus est plus flagrant encore lorsqu'il s'agit des princes du sang. Dans la Maison du Comte d'Artois sont quatre cent quarante « officiers, » deux cent soixante dans celle de son épouse. Quand Mesdames tantes vont prendre les eaux à Vichy, elles mènent pour le voyage deux cent cinquante personnes et cent soixante chevaux.

Bref, si l'on veut faire le calcul de tous les offices et emplois, largement rétribués, qui se rattachent de quelque manière à la Cour, on arrive au total de six mille charges civiles et de neuf mille charges militaires, qui, réunies, coûtent environ trente-neuf millions de livres, soit le douzième, ou peu s'en faut, du revenu général du Trésor, chiffre auquel il faut ajouter les pensions, gratifications et « grâces » de toute nature dont je parlerai tout à l'heure.

Telle était la forêt épaisse, inextricable, au travers de laquelle Necker s'aventurait, la cognée à la main, non pas sans doute pour tout jeter à bas, mais pour y pratiquer des coupes et pour éliminer la végétation parasite. Par une mesure préliminaire, décrétée au mois de juillet 1779, il supprimait les nombreuses « trésoreries » des deux Maisons du Roi et de la Reine, qu'il remplaçait par un unique « trésorier-payeur général des dépenses de Leurs Majestés. » Il substituait ainsi un seul office à vingt et un, aux applaudissemens du public, qui découvrait dans ce prélude l'annonce de coups plus décisifs. « Le préambule de cet édit, qui est un chef-d'œuvre de bienfaisance et d'honnêteté, ravit et enchante tous les cœurs et tous les esprits. On est dans l'extase et dans l'enthousiasme (1) ! » C'est sur ce mode lyrique que s'exprime le gazetier Métra.

L'année suivante allait voir ces espoirs se réaliser en partie. Ce sont d'abord les deux édits promulgués le 19 janvier 1780, dont l'un abolit force places d'intendans et de contrôleurs dans les divers services des Maisons royales et princières, dont l'autre, plus hardi, enlève aux titulaires de certaines grandes charges de Cour le privilège, lucratif autant qu'abusif, de vendre à leur profit les charges subalternes. Puis, le 1er sep

(1) *Correspondance* de Métra, 26 juillet 1779.

tembre, c'est un nouvel édit, rayant, d'un trait de plume, quatre cent six places et emplois, dont beaucoup remontaient aux règnes des plus anciens rois et dont les appellations singulières évoquaient, selon l'expression d'une gazette, « la barbarie des siècles primitifs. » La majeure partie des emplois abolis de la sorte se référaient au service de la *cuisine-bouche*. Entraient dans cette catégorie : huit *écuyers* qui apportaient au Roi le bouillon du matin, seize *hâteurs de rôts*, chargés de veiller au rôti, six *sommiers de broche*, huit *sommiers de bouteilles*, quinze *galopins*, deux *aides pour les fruits de Provence*, deux *avertisseurs à cheval*, qui suivaient le Roi en campagne et dont la fonction principale était d'avertir l'office de la bouche de l'heure fixée pour le repas, quatre *coureurs de vins*, qui, à la chasse, portaient la collation du Roi dans un « baudrier de drap rouge, » deux *conducteurs de la haquenée*, qui, en voyage, accompagnaient le pain, les fruits, les confitures, le sel, la « tasse pour faire l'essai du vin, » et avaient pour mission spéciale d'empêcher tout retard dans la préparation de la table royale. Je ne poursuivrai pas plus loin cette burlesque énumération.

Un mois plus tard, le 30 septembre, une réforme de même espèce visait la chasse du Roi. Le personnel en était diminué de treize cents titulaires, gardes, piqueurs et valets de chiens. L'économie obtenue de la sorte montait à près de six millions. Les meutes et les chevaux étaient, bientôt après, réduits dans la même proportion.

Ce que ces amputations répétées soulevaient de lamentations, de colères, il est superflu de le dire. Le directeur général des Finances n'était accusé de rien moins que du crime de lèse-majesté ; certaines gens affirmaient qu'il « décomposait pièce à pièce » l'antique royaume de France (1). Versailles retentissait de cris et de protestations, qui s'élevaient parfois jusqu'au trône. La comtesse de Brionne, mère du prince de Lambesc, grand écuyer du Roi, sur le bruit de réformes projetées dans le service des grande et petite écuries, s'essayait à parer le coup, venait trouver Louis XVI, cherchait à démontrer l'impossibilité des réductions en cause, mais le prince lui fer-

(1) *Mémoires* de Soulavie.

mait la bouche aux premiers mots de son discours : « Madame, de quoi vous mêlez-vous? Ce ne sont pas là vos affaires. » Un même accueil, plus brusque encore, était fait au duc de Coigny, réclamant au sujet d'une mesure analogue : « Je veux, criait Louis XVI, mettre l'ordre et l'économie dans toutes les parties de ma Maison ; ceux qui y trouveront à redire, je les casserai comme ce verre (1) ! » Et ce disant, le Roi, alors à sa toilette, jetait à terre un « gobelet de cristal, » qui volait en éclats (2).

Si l'on a gardé le souvenir de la conduite de Marie-Antoinette en quelques occasions semblables, on sera peut-être surpris de la voir adopter cette fois, bien qu'avec plus de douceur dans la forme, la même attitude que le Roi. Les réductions dans sa Maison, les sacrifices demandés par Necker à son goût naturel du luxe, la trouvent, sauf de rares exceptions, non seulement résignée, mais presque approbative. Les doléances, les récriminations des princes, celles notamment du Comte d'Artois, qui se multiplie en instances pour qu'elle s'associe à ses plaintes, se heurtent constamment à une muette résistance, parfois à une dénégation fort nette. Il faut attribuer cette sagesse, — et Mercy-Argenteau le constate souvent dans ses lettres, — au savoir-faire du directeur général des Finances, à la manière habile dont il s'y prend avec la jeune souveraine, respectueux, « soumis » en paroles, et même galamment empressé, se gardant bien, quoi qu'elle demande, de la blesser par un refus formel. Bien au contraire, à chaque désir exprimé par la Reine, il se rend auprès d'elle, discute avec patience, raisonne avec modération, expose « les possibilités ou les obstacles » qu'il prévoit, s'arrange, quand il le peut « sans blesser la justice, » pour tourner les difficultés qui, au premier abord, semblaient insurmontables. Ainsi, tout en maintenant les principes essentiels, se donne-t-il l'apparence de déférer aux volontés, aux caprices même de l'impérieuse princesse. Ainsi cède-t-il sur les détails pour faire accepter les grandes choses (3).

Le succès couronne cette tactique. « De tous les ministres du Roi, observe Mercy-Argenteau (4), M. Necker est celui dont

(1) Coigny, si l'on en croit Métra, se retirait en murmurant que « mieux valait encore être rayé que cassé. »

(2) *Correspondance* publiée par Lescure. — *Lettres* de Kageneck. — *Correspondance secrète* de Métra.

(3) *Journal* de Véri.

(4) Lettre du 17 avril 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

la Reine a la meilleure opinion et qu'elle considère le plus. » Le témoignage personnel de la Reine vient pleinement confirmer cette appréciation. Dès le lendemain des premières réductions demandées par Necker, « le Roi, écrit Marie-Antoinette à sa mère, vient de donner un édit qui n'est qu'une préparation à la réforme qu'il veut faire dans sa Maison et la mienne. Si elle s'exécute, ce sera un grand bien, non seulement pour l'économie, mais encore pour l'opinion et la satisfaction publiques. Il faut attendre les effets pour pouvoir y compter; on l'a tentée sans succès sous les deux derniers règnes. » Un mois plus tard, les suppressions déjà réalisées, elle s'exprime en ces termes, dans une lettre à Mercy: « Comme vous vous trouvez quelquefois avec les Necker, et que j'ai très bonne opinion des talens de M. Necker, je vous autorise à le lui faire connaître, en ajoutant que c'est toujours avec plaisir que je lis les nouvelles de ses opérations de finance (1). »

Dix ans après sa retraite du pouvoir, dans une note tout intime, écrite, semble-t-il, pour lui-même, où il résume en quelques mots sa carrière politique pendant son premier ministère, Necker caractérise ainsi les obstacles comme les appuis qu'il a rencontrés en haut lieu et rend ce juste hommage à la bonne volonté de la Reine et du Roi : « Je trouvais, écrit-il (2), quelque courage auprès du Roi. Jeune et vertueux, il pouvait et voulait tout entendre. La Reine aussi m'écoutait favorablement. Mais, autour de Leurs Majestés, à la Cour, à la ville, à combien d'inimitiés et de haines ne me suis-je pas exposé! C'étaient toutes les factions de l'intérêt particulier que j'avais à combattre et, dans cette lutte continuelle, je risquais à tout moment ma fragile existence. »

IV

L'instigateur secret, sinon le chef avoué, de la lutte incessante ainsi dénoncée par Necker est « le ministre principal, » le conseiller intime du Roi, le vieux comte de Maurepas lui-même, c'est un point sur lequel il n'existe aucun doute. Plus jaloux du pouvoir à mesure qu'il avance en âge, le Mentor n'a pu voir

(1) Lettres des 15 février et 3 mars 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Note écrite en 1791, et citée par Auguste de Staël dans une notice sur son grand-père, mise en tête des Œuvres complètes de Necker.

sans un vif déplaisir le crédit solide et soutenu, la popularité croissante du directeur général des Finances. De plus, parlementaire dans l'âme, il partage les défiances et les craintes que tout novateur inspire à la magistrature suprême. Enfin certains mécomptes, certains conflits où il avait eu le dessous, et dont j'aurai à parler par la suite, avaient encore accru sa malveillance et son antipathie. Augeard, confident de Maurepas, dépositaire de ses rancunes, ne cherche pas à faire mystère de cette disposition d'esprit : « Dès 1779, dit-il dans ses *Mémoires*, M. de Maurepas était déjà fatigué de Necker : mais la pénurie des sujets, ou, pour mieux dire, l'ineptie et la mauvaise réputation des intrigans qui se présentaient pour le remplacer, faisaient qu'il différait le renvoi de ce Genevois, le plus possible. » Il se vengeait, à sa manière, de cette patience forcée par des sarcasmes et des mots d'esprit. Aux louanges qu'en sa présence on donnait un jour à Necker : « Oui, c'est un faiseur d'or, répondait-il en riant. Il a fondé le gouvernement de la pierre philosophale ! » Et il disait encore qu'il craignait fort que le royaume de France ne fût « tombé de la *Turgomanie* dans la *Nécromanie*, » qui ne valait guère mieux (1).

Le malheur est que cette opposition ne se bornait pas aux paroles. C'était, dans le Conseil, une résistance doucereuse, mais obstinée, à la plupart des projets proposés : c'étaient des réserves discrètes, des objections présentées légèrement, sans insistance, sous une forme ironique ; c'étaient des exigences qui, sans détruire le principe des réformes, en annulaient l'effet. Un des nouvellistes du temps garantit l'authenticité de ce petit dialogue, qui est, en tout cas, vraisemblable. Après l'édit réduisant la table du Roi, Necker porte à Maurepas un nouveau plan d'économies portant sur un autre service. Maurepas écoute d'un air approbateur, puis, avec un sourire : « C'est très bien, monsieur ; mais avez-vous des fonds pour rembourser les offices supprimés ? — Ils seront payés en cinq ans, comme ceux de la bouche ; j'ai fait mes dispositions en conséquence. — Il n'est pas question de cela, monsieur ! Le Roi veut que toutes les charges qu'il supprime soient remboursées argent comptant. — Je comprends ce que cela veut dire, » réplique Necker avec découragement, et il

(1) *Mémoires* de Soulavie.

reprend le chemin de Paris, remportant son projet en poche (1).

De l'attitude de M. de Maurepas provient, en grande partie, ce qu'a de défectueux, d'inégal, d'incomplet, la grande réforme, la réforme d'ensemble, souhaitée par le directeur des Finances dans les Maisons royales. Les emplois abolis, comme on a pu le remarquer plus haut, ne visent guère que des subalternes, les petits parasites des cuisines et des écuries. Les charges les plus importantes et les plus coûteuses sinécures subsistent à peu près intactes ; les gros poissons s'échappent hors des mailles du filet ; seul est pris le menu fretin. Necker l'a reconnu et s'en est excusé, en rejetant la faute sur l'hostilité du Mentor. Il a raconté les dégoûts dont une guerre mesquine et sournoise abreuvait journellement son âme. Il faut l'entendre, sur ce point, dépeindre ses tristesses ; on ne peut lire sans émotion ces sincères confidences :

« Je me rappelle encore (2) cet obscur et long escalier de M. de Maurepas, que je montais avec crainte et mélancolie, incertain du succès auprès de lui d'une idée nouvelle dont j'étais occupé. Je me rappelle ce cabinet en entresol, placé sous les toits de Versailles, mais au-dessus des appartemens du Roi (3). C'était là qu'il fallait entretenir de réformes et d'économies un ministre vieilli dans le faste et dans les usages de la Cour. Je me souviens de tous les ménagemens dont j'avais besoin pour réussir, et comment, plusieurs fois repoussé, j'obtenais à la fin quelques complaisances pour la chose publique, et les obtenais, je le voyais bien, à titre de récompense des ressources que je trouvais au milieu de la guerre. Je me souviens de l'espèce de pudeur dont je me sentais embarrassé, lorsque je mêlais à mes discours quelques-unes des grandes idées morales dont mon cœur était animé... »

Il serait pourtant excessif d'attribuer à la seule influence de Maurepas ce que l'on peut reprocher à Necker de timidité dans ses actes, la disproportion qu'on observe entre les principes qu'il émet, les désirs qu'il proclame et les mesures qu'il réalise. Si l'on veut apprécier sainement et justement son œuvre, si l'on veut faire la part exacte de toutes les responsabilités, il faut

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure.

(2) Note écrite par Necker, *passim*.

(3) C'étaient les appartemens jadis occupés par Mme du Barry et que l'on montre aujourd'hui sous ce nom.

aussi lui tenir compte des circonstances exceptionnelles qui entravent fréquemment sa marche et l'empêchent d'appliquer ses vues. Pour n'en citer qu'un exemple frappant, c'est bien la situation extérieure qui lui a défendu d'abolir la gabelle, l'impôt flétri par tous les philosophes et économistes du temps, l'impôt qui a fait couler tant de sang et que Necker a jugé en ces termes : « Un cri universel s'élève, pour ainsi dire, contre lui... C'est assez longtemps avoir vécu sous des lois de finance véritablement ineptes et barbares ! C'est assez avoir exposé des millions d'hommes aux atteintes continuelles de la cupidité ! C'est assez avoir mis en guerre une partie de la société contre l'autre (1) ! » Si, en dépit de cette éloquente apostrophe, il a dû reculer devant l'abolition d'une taxe intolérable, c'est que la gabelle, chaque année, rapporte 52 millions et qu'on ne peut vraiment, en pleine guerre d'Amérique, priver l'État d'une telle ressource. Cette grave question du sel, c'est à peine s'il y touche pour tenter d'établir l'égalité du prix dans toutes les provinces du royaume, ce qui aurait détruit au moins le mal de la contrebande intérieure. Cette modeste réforme elle-même, il ne peut que la préparer ; il n'aura pas le temps de la mener jusqu'à la conclusion parfaite.

Ici, et dans certains autres cas analogues, on ne peut accuser que la force des choses. Mais c'est bien le comte de Maurepas, c'est bien l'appui qu'il prête à l'égoïste résistance des classes privilégiées, qui arrêtera Necker dans l'abolition désirée d'un des abus les plus odieux légués par l'époque féodale. N'est-il pas singulier qu'à la fin du XVIIIe siècle, on rencontre encore des vestiges du droit exorbitant de « mainmorte et de servitude, » que certains grands seigneurs continuaient d'exercer sur la fortune de leurs vassaux, prélevant à leur profit les biens de ceux qui décédaient sans enfans légitimes et s'arrogeant le droit d'apporter de grandes restrictions à la liberté de tester ? Si tenaces cependant étaient encore les préjugés, si puissante la cupidité qui, sous couleur de tradition, s'obstinait au maintien d'une législation surannée, que Necker n'osa pas braver tant de colères et décréter franchement une suppression que l'on représentait comme une « atteinte à la propriété (2). »

(1) Compte rendu des finances pour l'année 1781, par Necker. — *Traité de l'administration des finances*, publié par le même en 1784.

(2) *Journal* de Véri.

Assourdi de clameurs, il s'avisait d'un biais, qu'il espérait devoir être efficace. Il abolissait la mainmorte dans les domaines royaux, comptant, par cet auguste exemple, convertir les récalcitrans. L'édit, daté du 10 août 1779, est précédé d'un préambule, rédigé par Necker, et dont certains fragmens méritent d'être cités : « Mettant notre principale gloire à commander une nation libre et généreuse, faisait-il dire au Roi, nous n'avons pu voir sans peine les restes de servitude qui subsistent dans plusieurs de nos provinces. Nous avons été affecté de voir qu'un grand nombre de nos sujets, servilement attachés à la glèbe, sont regardés comme en faisant partie et qu'ils n'ont pas la consolation de disposer de leurs biens après eux... Justement touché de ces considérations, nous aurions voulu abolir sans distinction ces vestiges d'une féodalité rigoureuse. Mais nos finances ne nous permettant pas de racheter ce droit aux seigneurs, et retenu par les égards que nous avons pour les lois de la propriété, nous abolissons le droit de servitude, non seulement dans nos domaines, mais dans tous ceux engagés par nous et par les rois nos prédécesseurs. Nous verrons avec satisfaction que notre exemple et l'amour de l'humanité, si particulier à la nation française, amènent sous notre règne l'abolition complète des droits de mainmorte et de servitude, et que nous soyons ainsi témoin de l'entier affranchissement de nos sujets (1). »

Cet édit si bien justifié, si anodin dans sa teneur, si prudent dans sa forme, le parlement ne l'enregistra cependant qu'avec peine, avec bien des réserves et des restrictions. Est-il d'ailleurs nécessaire d'ajouter que ce moyen sentimental et ce touchant appel n'eurent pas l'effet qu'en attendait Necker? De ceux auxquels il s'adressait, presque tous firent la sourde oreille. Pour enfoncer les dernières résistances, il faudra la poussée brutale de la Révolution.

V

Enfin, c'est encore à Maurepas et au parti dont il est le porte-parole qu'on a droit d'imputer l'échec des premiers projets de Necker pour purifier le régime bourbonien d'un vice qui, de longue date, lui cause un tort irréparable, pour guérir

(1) *Journal* de l'abbé de Véri.

la plaie vive qui ronge la monarchie, l'abus, le déplorable abus des pensions et des grâces, poids écrasant pour les finances, cause permanente de déficit pendant tout le XVIIIe siècle. C'est une question assez considérable pour qu'il me soit permis de m'y arrêter un moment.

Quel est exactement, au temps dont nous nous occupons, le total des pensions et des allocations annuelles consenties par le Roi, il est bien difficile de le déterminer, le mode de comptabilité en usage sous l'ancien régime ne fournissant, pour ce calcul, aucune base certaine et précise. Necker, dans son célèbre *Compte rendu* de 1781, l'évalue à 28 millions. De nos jours, M. Stourm, dans la belle et savante étude à laquelle je me suis fréquemment référé (1), pense qu'on peut adopter, d'une manière approximative, le chiffre de 32 millions. Nous sommes encore loin, à coup sûr, des chiffres fabuleux allégués par les pamphlétaires de la Révolution. L'excès n'en est pas moins flagrant, surtout si l'on considère que, comme l'ont démontré de rigoureux calculateurs, pour toutes les autres monarchies d'Europe, l'ensemble des dépenses inscrites sous cette rubrique ne passe pas 14 millions.

Quoi qu'il en soit, pour rester équitable, on doit, sur ce chapitre, faire une distinction nécessaire. Il faut grouper à part, comme constituant une dépense légitime, les pensions, les indemnités, les gratifications, civiles ou militaires, qui récompensent à juste titre les services rendus à l'État, en se gardant de les confondre avec les faveurs abusives, tout au moins arbitraires, accordées par le Roi, selon son bon plaisir, à tel ou tel personnage de la Cour. C'est sur ce dernier point que les mœurs établies offrent un vrai scandale. On a peine à imaginer quel flot de sollicitations, de toutes parts, à toute heure, assaillent le Roi, la Reine, leur entourage, les ministres, les gens en place. Pour augmenter ou pour rétablir sa fortune, pour marier ses enfans ou pour payer ses dettes, on compte toujours sur la cassette royale, on tend la main infatigablement, sans scrupule, sans vergogne. Jadis, sous Louis XIV et surtout sous Louis XV, quand un grand seigneur convoitait une faveur de ce genre, il courtisait la favorite; il s'adresse maintenant à la Reine et à « sa société; » c'est la seule différence qu'ait amenée le change-

(1) *Les finances sous l'Ancien régime..., passim.*

ment de règne. On demande indifféremment une pension, une aide temporaire, une exemption de droits ou une grosse sinécure. « L'impertinence du ton corrigeait seule, en certains cas, l'humiliation de la demande (1). » Lorsqu'un ministre essaie de regimber et de se mettre en travers du torrent, c'est une stupeur sincère, suivie d'une indignation générale. Turgot l'avait tenté en vain ; Necker, pour en avoir d'abord annoncé le dessein, soulevait contre soi toute la Cour, et le prince de Beauvau, pour l'avoir, presque seul, publiquement approuvé, en recevait d'amers reproches : « Voilà comme vous êtes, vous ! Toujours du parti de l'opposition (2). » L'*opposition*, c'était la timide résistance aux furieux appétits de la meute affamée.

D'après les meilleures statistiques, les pensions viagères constituées dans ces conditions représentent, sous Louis XVI, environ sept millions de livres, dont plus de huit cent mille sont prélevées par les frères du Roi. Il y faut ajouter les sommes une fois données, les gratifications accordées en passant, « de la main à la main, » dont il est difficile de retrouver la trace, mais qui s'élèvent assurément à un chiffre considérable. Pour combler, dans les heures de crise, le gouffre ainsi creusé dans les caisses de l'État, les prédécesseurs de Necker ne connaissaient guère qu'un moyen, qui était la faillite. De temps en temps, et presque à époque fixe, des arrêtés ministériels, au nom des nécessités du Trésor, exerçaient de grosses retenues ou réduisaient les arrérages des rentes consenties par le Roi. C'était chaque fois, comme bien on pense, un concert de protestations contre la rupture d'engagemens librement contractés, mais le Trésor public n'y gagnait pas grand'chose. Pour se prémunir à l'avance contre les réductions futures, les solliciteurs avaient soin de grossir leurs demandes ; ou bien encore on obtenait quelque pension nouvelle, qui se joignait à la première et bouchait largement la brèche. Les lettres de l'époque sont pleines, à ce propos, de révélations édifiantes.

Ce fut presque uniquement à proscrire le retour de pareils procédés que se restreignit finalement le directeur général des Finances. Son esprit d'ordre, sa probité de scrupuleux comptable, se révoltèrent contre un système qui n'était, après tout, qu'une violation de promesse, une banqueroute déguisée. Ne

(1) A. de Staël, notice citée plus haut.
(2) *Ibidem.*

pouvant extirper l'abus, il voulut le réglementer. Quatre édits successifs, rendus en l'espace de trois ans, posèrent quelques principes d'une incontestable sagesse. Un tableau général dut être dressé chaque année, qui mettrait sous les yeux du Roi la liste des pensions et celle des extinctions, en regard l'une de l'autre. Ainsi pourrait-on désormais établir une balance et connaître dans quelle mesure les largesses consenties chargeraient le Trésor. Necker fit ensuite décréter que la Chambre des Comptes fixerait annuellement, et d'après ces données, le chiffre maximum des grâces et des pensions que chaque ministre proposerait au Roi pour son département. Pour compenser ces prudentes restrictions, toutes les pensions, tant anciennes que nouvelles, furent solennellement déclarées « incessibles et insaisissables; » les titulaires furent avertis qu'ils pourraient compter à l'avenir, en toute sécurité, sur la totalité du revenu alloué. C'est le principe fondamental qui, de nos jours encore, régit toute la matière; à Necker revient le mérite de l'avoir proclamé.

Pour être insuffisante, la réforme n'en est pas moins louable. On ne peut autant admirer l'application qui en fut faite. Ni les freins ingénieux inventés par Necker, ni la bonne volonté du Roi, rien ne put prévaloir contre les mœurs et les préjugés séculaires, contre l'insouciance de Maurepas, contre l'avidité des uns et la mollesse des autres. Devant les réclamations virulentes ou les supplications de ceux qui vivent dans les entours du trône, Louis XVI se montre désarmé. A chaque requête qu'on lui apporte, il « chicane » un moment, soupire, et finit toujours par céder. Pour en fournir la preuve, nul témoignage ne vaut contre celui des faits, et la liste en est accablante. En 1778, la sœur du Roi, Madame Élisabeth, âgée de quatorze ans, voit sa dépense annuelle augmentée de 108 000 livres; l'année suivante, son inoculation est payée 20 300 livres à ses médecins et chirurgiens. En 1779, les dettes du Comte d'Artois, d'après une estimation détaillée, se montent à dix millions de livres, dont une partie est soldée par Louis XVI, au moyen d'une augmentation des apanages concédés à son frère. L'éducation des enfans du même prince coûte au Trésor royal 770 000 livres par an. De mars 1778 au 1er avril 1781, le total des pensions nouvelles constituées par le Roi, pour récompenser

des fonctions et emplois purement domestiques, s'élève à 206000 livres.

N'entrent pas dans ce compte les immenses libéralités arrachées par la Reine au profit de sa « société. » Mercy les énumère, pour deux années seulement, en 1779 et en 1780 : « 400000 livres, écrit-il, pour payer les dettes de la comtesse de Polignac, une terre de 35000 livres de revenu, 800000 livres en argent pour la dot de sa fille, 30000 francs par an pour Vaudreuil. » Le duc de Guines, le comte d'Adhémar, d'autres encore de l'entourage de Marie-Antoinette, sont traités de la même façon. Et tout est à l'avenant lorsqu'il s'agit des grands personnages de la Cour.

Ainsi s'élargit graduellement l'abîme où s'engloutit, drainée par mille canaux obscurs, l'épargne, lentement amassée, d'une nation laborieuse, en attendant l'heure proche où la monarchie même y trouvera son tombeau.

VI

Si j'ai dû faire quelques réserves, non sur les intentions, mais sur la fermeté, l'énergie de Necker à pousser jusqu'au bout sa politique de réforme administrative et d'économie financière, il est, en revanche, un domaine où l'on ne peut qu'approuver entièrement les actes et les résultats : ce sont les améliorations sociales et les progrès humanitaires qui ont marqué son passage au pouvoir. L'administration des finances, sous l'ancienne monarchie, présentait, comme on sait, mille amifications, permettant à celui qui en était chargé d'étendre, en réalité, son action sur toute la vie publique. Turgot avait usé largement de cette faculté. Les goûts, les idées de Necker le portaient à agir de même. A un esprit philosophique il joignait une nature sensible, un penchant généreux vers la philanthropie. Il y était encouragé et soutenu par sa femme, aussi vertueuse qu'intelligente, aussi bienfaisante qu'éclairée. Des excursions du directeur général des Finances sur le terrain social, je laisse de côté, pour l'instant, la plus retentissante, l'expérience qu'il tenta des « Administrations provinciales ; » cette question, en effet, est étroitement liée à sa chute ; nous la retrouverons à son heure. Mais le tableau en raccourci que j'ai voulu tracer de sa carrière ministérielle ne serait pas complet, si j'omettais ici les

innovations charitables auxquelles son nom reste honorablement attaché. Elles offrent toutes ce trait commun qu'elles visent à apporter dans les relations de l'État avec les humbles et les misérables plus de douceur et de pitié, à donner quelque soulagement à la souffrance humaine.

Les hospices, hôpitaux, asiles de mendians et d'infirmes présentaient, au XVIIIe siècle, dans toute l'étendue du royaume, et plus spécialement à Paris, un aspect dont l'horreur passe l'imagination. Les descriptions qu'en ont laissées ceux qui ont vu les choses de près, — tant les visiteurs étrangers que les commissaires officiels chargés d'étudier la question, — sont remplis de détails qu'on ne peut lire sans frémir de dégoût (1). « Je savais, comme tout le monde, écrit un voyageur anglais, que Bicêtre était à la fois un hôpital et une prison; mais j'ignorais que l'hôpital eût été construit pour engendrer des maladies et la prison pour enfanter des crimes. » C'était à Bicêtre, en effet, qu'on enfermait la plupart des mendians et des infirmes sans ressources, reconnus incapables de gagner leur vie. Ils y vivaient dans une promiscuité presque complète avec les prisonniers, les repris de justice, le « gibier de galères, » dont le contact avait vite fait de pervertir irrémédiablement ceux qui n'étaient d'abord qu'à plaindre. Tous étaient entassés dans des salles basses, étroites, sans air pendant l'été, sans feu pendant l'hiver. Durant la saison rigoureuse de 1775, plusieurs centaines périrent de froid. Faute de place et de matériel, il n'existait souvent qu'un seul lit pour huit occupans; force était que quatre d'entre eux dormissent « sur le carreau, » en attendant que les quatre autres cédassent leurs places dans la « couchette. » Nulle distinction ni de sexe, ni d'âge; aucune séparation des malades et des bien portans. D'affreuses exhalaisons; une nourriture infecte, parcimonieusement distribuée. Pour le partage des alimens, comme pour celui des lits, c'étaient de continuelles batailles. Les habiles et les forts pouvaient seuls espérer « dormir et manger leur content. » — « Impossible de se figurer, conclut un étranger après avoir parcouru cet enfer,

(1) Mémoire adressé au Roi par Malesherbes au nom de la Cour des Aides, en 1770. — *État des prisons et hôpitaux en France*, par John Howard, traduit de l'anglais en 1784. — Rapport des commissaires de l'Académie des Sciences chargés d'examiner le projet d'un Hôtel-Dieu, etc., etc.

la manière inhumaine et barbare dont on y traite les malheureux. Qu'une nation aussi civilisée et, en vérité, aussi sensible, puisse tolérer de pareilles horreurs au sein même de sa capitale, je n'en revions pas d'étonnement (1)! »

L'hospice Sainte-Marguerite était spécialement réservé aux femmes enceintes favorisées d'une haute recommandation ; elles y étaient installées et soignées d'une manière à peu près décente. Mais que dire des infortunées qui peuplaient, par centaines, la maison dite de Saint-Joseph ? Là, on plaçait pêle-mêle femmes légitimes et femmes de mauvaise vie, d'où résultait un grave inconvénient moral, femmes saines et femmes malades, d'où résultait un grand dommage physique. Les accouchées étaient souvent quatre dans un même lit, si serrées et si mal tenues que, « quand on entr'ouvrait ces lits, il en sortait, dit un témoin, comme des vapeurs chaudes et infectes, qu'on pouvait diviser et écarter avec la main. » Les blessées et les opérées étant groupées dans des salles contiguës aux salles des malades ordinaires, et séparées par une simple cloison, les cris, les gémissemens empêchaient tout sommeil, et parfois l'infection des plaies gagnait les accouchées. Les religieuses préposées à la tâche de soulager ces malheureuses y apportaient, nous disent les relations, « un tendre dévouement et une louable sollicitude ; » malheureusement, imbues de préjugés, ignorantes des lois de l'hygiène, elles négligeaient en général « d'ouvrir les fenêtres et de laver les chambres. » Aussi l'odeur était affreuse et « l'air irrespirable. »

Mais rien ne surpassait en incurie et en cruauté inconsciente le plus célèbre et le plus important des asiles de malades, l'Hôtel-Dieu de Paris, dont de nombreux récits ont retracé la condition affreuse. Chaque lit ne devait, en principe, y recevoir que deux personnes ; mais, aux périodes d'encombrement, qui se renouvelaient chaque année, on y installait côte à côte quatre malades, quelquefois six, dont chacun disposait de « huit à treize pouces environ » pour y loger son corps. Aussi, pour obtenir quelques heures de sommeil, doivent-ils « se concerter entre eux pour que les uns se lèvent et veillent une partie de la nuit, tandis que les autres reposent. » Il advenait souvent qu'un des malades décédât brusquement et que le mort restât

(1) *Lettres* de Von Vizine, avril 1778.

quelques heures en contact avec ses anciens compagnons d'infortune. D'ailleurs, quand l'un des occupans était mort ou parti, changer les draps était considéré comme un luxe inutile. Le nouvel arrivant était mis sans scrupule dans le lit encore chaud de son prédécesseur, celui-ci eût-il succombé à une affection contagieuse.

La petite vérole, il est vrai, à cause de sa fréquence, était soignée dans un local à part, mais cette faveur n'était que pour les hommes; les femmes atteintes de ce terrible mal étaient mêlées, dans la salle Sainte-Monique, avec les « fébricitantes ordinaires. » La salle de chirurgie était située à côté de la salle des morts; par suite, les émanations des cadavres « envenimaient et empoisonnaient » les plaies et les blessures. Les opérations se faisaient au centre de cette salle, et ceux qui attendaient leur tour pouvaient assister de leur lit aux « préparatifs du supplice, » entendaient les cris de souffrance, voyaient ruisseler le sang, s'instruisaient ainsi par avance de ce qu'ils endureraient eux-mêmes tout à l'heure ou demain.

Les égards dus à mes lecteurs m'empêchent de charger davantage les couleurs d'un tableau si répugnant et si lugubre. Mais faut-il s'étonner qu'en de telles conditions, la mortalité atteignît, d'après une statistique dressée à cette époque, des proportions véritablement effrayantes : un malade sur quatre à Paris, tandis qu'on en comptait un sur huit à Versailles, un sur douze à Lyon, un sur vingt-cinq à Édimbourg.

Tel était l'état lamentable auquel Necker entreprenait d'apporter un remède, aux applaudissemens de tous ceux qui connaissaient la vérité. Sur le seul bruit de ces projets, Marmontel abondait en félicitations : « Le bon moment, écrit-il à Mme Necker (1), pour mettre sous les yeux du Roi l'abominable condition des pauvres dans le cloaque de l'Hôtel-Dieu et les déprédations criantes qu'on y exerce !... M. Necker a cause gagnée, et il sera reconnu réformateur de l'Hôtel-Dieu, comme des autres hôpitaux. »

C'est, en effet, par l'Hôtel-Dieu que le directeur des Finances commence l'œuvre d'assainissement dont la nécessité s'impose à son humanité. Louis XVI, informé par ses soins de la situation

(1) Archives du château de Coppet.

que je viens de décrire, fut ému de pitié et promit de le seconder. Ils résolurent tous deux d'aller au plus pressé, de réformer sur l'heure les pires abus, tout en se réservant de dresser par la suite un plan d'ensemble, commun à tous les hôpitaux. « Nous avons reconnu, lit-on dans le préambule de l'édit, combien il était difficile de remplir entièrement nos vues ; mais ne voulant pas que le vain désir de la perfection arrêtât l'exécution d'un très grand bien, nous nous sommes déterminé à adopter un plan qui, en satisfaisant aux principales vues d'humanité, n'oblige ni à de très grands sacrifices, ni à une longue attente... » Après ces sages paroles, le Roi, pour le moment, se bornait à prescrire que l'Hôtel-Dieu fût « disposé de manière qu'il pût contenir au moins trois cents malades seuls dans un lit, placés dans des salles différentes suivant les principaux genres de maladies, et en observant encore que les hommes et les femmes soient mis dans des lits séparés. »

Ce modeste progrès fut accru et facilité par une circonstance imprévue. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, ayant, à la suite du gain d'un procès, touché 300 000 livres, versées entre ses mains par la Ville de Paris, décida d'employer cette somme à l'amélioration du principal hospice de son diocèse. Il la fit remettre à Necker, en joignant à l'envoi la note dont voici la teneur, qui honore également l'auteur et le destinataire : « Nous soussigné (1), archevêque de Paris, voulant contribuer aux projets que M. le directeur général des Finances a conçus pour procurer aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu les secours dont on n'a pu jusqu'à présent les faire jouir, consentons que mondit sieur directeur général dispose des fonds qui nous sont dus par la Ville de Paris et qui nous ont été adjugés par l'arrêt du parlement, et ce comme il le jugera à propos, sans qu'il puisse lui être demandé par nos héritiers aucun compte, nous reposant entièrement sur le zèle dont il est animé pour le bien public et sur son amour pour les pauvres. »

Les mesures prises pour l'Hôtel-Dieu se généralisèrent bientôt, grâce à l'institution d'une commission spéciale, chargée d'étudier les moyens d'apporter aux hospices, sans trop surcharger le Trésor, les améliorations urgentes, et de rédiger un

(1) Archives du château de Coppet.

programme en vue de cet objet. De plus, pour agir par l'exemple et fournir un modèle aux membres de cette commission, Necker créait de ses deniers, au quartier Saint-Sulpice, une maison destinée aux malades indigens, où seraient appliquées toutes les règles et prescriptions que la médecine du temps estimait désirables. C'est l'hôpital qui, aujourd'hui encore, porte le nom de son généreux fondateur. Mme Necker en fut la directrice et garda cet emploi jusqu'à l'époque de la Révolution. Un traité passé en due forme avec la communauté des Filles de la Charité de Paris (1) assurait l'assistance de onze religieuses de cet Ordre, pour soigner les malades et pour faire marcher la maison, sous l'autorité supérieure d'une laïque et d'une protestante.

VII

D'après ce que je viens de dire du traitement réservé, avant la réformation de Necker, aux malades indigens, on peut imaginer quel était, à la même époque, le sort des prisonniers, qu'ils fussent détenus avant jugement, ou que, condamnés par sentence, ils expiassent leurs fautes dans les geôles. Si les hospices étaient des bagnes, que devaient être les prisons!

Quelques années auparavant, la Cour des Aides, par l'organe de Malesherbes, avait déjà signalé à Louis XV certains barbares excès, vestiges du moyen âge, et particulièrement les cachots de Bicêtre. « Ces cachots, écrivait Malesherbes (2), sont tels, qu'il semble qu'on se soit étudié à ne laisser aux prisonniers qu'on y enferme qu'un genre de vie qui leur fasse regretter la mort. On a voulu qu'une obscurité entière régnât dans ce séjour. Il fallait cependant y laisser entrer l'air nécessaire pour la vie; on a imaginé de construire, sous terre, des piliers percés obliquement dans leur longueur et répondant à des tuyaux qui descendent dans les souterrains. C'est par ce moyen qu'on a établi quelque communication avec l'air extérieur, sans laisser aucun accès à la lumière. Les malheureux qu'on enferme dans ces lieux humides et infects sont attachés à la muraille par une lourde chaîne, et on leur donne de la paille, de l'eau et du pain. Votre Majesté aura peine à croire qu'on ait eu la barbarie de tenir plus d'un mois, dans ce régime d'horreur, un homme

(1) Acte signé le 21 juillet 1778. — Archives de Coppet.
(2) Mémoire adressé au Roi en 1770.

qu'on *soupçonnait de fraude*. Personne dans votre royaume, Sire, n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance, car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes... »

A l'Abbaye, au For l'Évêque et au Petit-Châtelet, le régime était analogue. De toutes les prisons de Paris, la Conciergerie, disait-on, était « la seule dont le séjour ne fût point rapidement mortel. » De même dans les provinces. A Lyon, d'après un relevé daté de juin 1776, vingt-neuf condamnés s'entassaient dans quatre étroits cachots, malades pour la plupart, n'ayant qu'une chemise pour vêtement, nourris avec une livre et demie de pain par jour.

Dans la plupart de ces maisons régnait une promiscuité révoltante. Hommes, femmes, enfans, prévenus et condamnés, scélérats punis pour forfaits, simples détenus pour dettes, tous étaient enfermés pêle-mêle. La corruption la plus affreuse régnait parmi cette multitude. Le vice y fleurissait et le crime y tenait école. Bon nombre de prisons étant dénuées d'infirmeries, les malades y restaient sans soins. En d'autres, les infirmeries étaient si malsaines, si infectes, que parfois les médecins n'osaient pas s'y aventurer.

Un scandale non moins déplorable était l'impunité assurée aux gardiens qui, chichement rétribués, dispensés de toute surveillance, tyrannisaient les prisonniers, les rançonnaient impitoyablement, se livraient aux pires exactions. L'enquête ordonnée par Necker sur les prisons de Paris (1) révéla des faits incroyables : pour avoir refusé de l'argent aux geôliers, un officier de cavalerie, détenu pour quelque peccadille, est roué de coups, bâtonné sans pitié, jusqu'à tomber malade ; une femme près d'accoucher est, pour la même raison, jetée à terre, foulée aux pieds et blessée grièvement. Ailleurs, des prisonniers, accusés, — sans l'ombre d'une preuve, — d'avoir tenu sur leurs gardiens « quelques méchans propos, » sont réveillés au milieu de la nuit, « mis à bas de leurs lits, traînés par les cheveux, » plongés dans un cachot, où on les laisse quinze jours, tandis que les guichetiers louent à des prisonniers plus riches les chambres et les lits rendus vacans par ce moyen commode.

(1) Manuscrit conservé dans les archives du château de Coppet.

Car, par une tolérance qui dégénère vite en abus, les gardiens sont autorisés à louer à leur profit certaines pièces plus spacieuses, plus habitables que les autres, pour lesquelles ils réclament des prix « exorbitans. » Quelques-uns se font de la sorte « un revenu énorme. » Bref, comme dit le mémoire, en des lieux destinés à venger la morale et à faire régner la justice, on ne voit que « licence, désordre et anarchie. »

Pour mettre un terme à cet état de choses, le premier soin du directeur général des Finances fut de créer des inspecteurs spéciaux, chargés de rendre compte aux magistrats supérieurs de chaque Cour des faits qu'ils auraient remarqués et de tenir la main à « la stricte observance de tous les règlemens (1). » Ces inspecteurs devront réprimer sévèrement les exactions, les abus de pouvoir, les brutalités des guichetiers, veiller à ce que les hommes et les femmes soient détenus, autant que possible, en des lieux séparés, qu'une division semblable soit établie entre les prisonniers enfermés « pour causes criminelles » et les simples prévenus, établir, en un mot, dans les prisons du Roi la décence et l'humanité, et, comme l'écrit Louis XVI, « prêter une main secourable à ceux qui ne doivent leur infortune qu'à leurs égaremens d'un moment. »

Necker ne s'en tenait pas là. A son instigation, une décision royale du 30 août 1780 établissait, « sur le terrain et dans les bâtimens de l'hôtel de la Force, » une maison destinée « aux prisonniers civils qui, jusqu'à présent, ont été confondus, dans les prisons de notre bonne ville de Paris, avec les criminels de toute espèce. » — « Cette nouvelle institution, lit-on (2) dans la déclaration du Roi, a paru d'autant plus utile qu'en remplissant nos vues de justice et de bienfaisance, elle sera le modèle de tous les asiles de ce genre. » Dans cette « prison modèle, » les sexes étaient séparés, les occupans groupés, selon les cas, en des catégories distinctes et isolées les unes des autres, pour recevoir des traitemens différens, le Roi ne voulant pas « que des hommes, accusés ou soupçonnés injustement, et reconnus ensuite innocens par les tribunaux, aient subi d'avance une punition rigoureuse, par leur détention dans des lieux ténébreux et malsains. » Par une autre disposition, qui fait honneur

(1) Manuscrit conservé dans les archives de Coppet.
(2) Archives de Coppet.

à sa philanthropie, le souverain prenait à sa charge la nourriture et l'habillement des « pauvres prisonniers, abandonnés jusqu'à ce jour à la misère la plus profonde, » et publiait sa volonté de leur procurer désormais « le logement, la propreté et l'air nécessaires à leur existence. » Enfin l'infirmerie était remise aux mains des Sœurs de Charité, « vouées par état au soulagement des pauvres et qui, dans toute l'étendue du royaume, n'ont cessé de donner des preuves manifestes de leur désintéressement, de leur zèle et de l'utilité de leurs soins (1). »

La réforme opérée dans le régime pénitentiaire en entraînait bientôt une autre, qui en est comme le corollaire. C'est à Necker qu'est due l'abolition du vieil et redoutable usage, que certains tribunaux, — comme celui du Châtelet, — avaient déjà, en fait, laissé tomber en désuétude, mais dont la pratique se maintenait en plusieurs Cours et tribunaux de province, l'odieuse *question préparatoire*, qu'il ne faut pas confondre avec la *question préalable*. Cette dernière, en effet, s'appliquait uniquement aux condamnés à mort, quelques momens avant l'exécution, pour obtenir qu'ils nommassent leurs complices. La question dite *préparatoire* avait lieu, au contraire, pendant le cours de l'instruction, dans l'espoir d'amener l'accusé à confesser son crime. Depuis longtemps, les philosophes protestaient contre un tel moyen. « C'est une étrange manière de questionner les hommes ! » s'écrie Voltaire, dans une ardente brochure, où il représente l'accusé « hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot, » amené devant un magistrat, au teint rubicond et fleuri, qui le fait longuement torturer, tandis qu'un chirurgien tâte gravement le pouls du patient. Selon ce que dit l'homme de science, le « jeu » s'interrompt ou reprend, jusqu'à ce que le misérable ait parlé, « excellent moyen, dit Voltaire, pour sauver un coupable robuste et perdre un innocent trop faible. »

Dans une lettre au garde des Sceaux où il ordonne la suppression de cette méthode cruelle, Louis XVI s'approprie les

(1) Les sœurs de charité reçurent aussi pour mission de surveiller tous les détails relatifs à « l'ameublement, la subsistance, les linges et les vêtemens des pauvres prisonniers, » de « faire travailler ceux qui seront en état de le faire, » de s'assurer que ce travail puisse profiter à ceux qui l'auront accompli. — Archives de Coppet.

idées et reproduit, jusqu'à un certain point, le langage de Voltaire. « Je me suis toujours demandé, dit-il (1), si, dans l'application de la question, ce n'était pas le plus souvent la force des nerfs qui décidait du crime ou de l'innocence. » Il constatait, d'ailleurs, que d'après les rapports des magistrats les plus instruits, « il était rare que la question préparatoire eût tiré la vérité de la bouche d'un accusé. » Aussi, malgré sa répugnance à « abolir, sans de graves motifs, les lois que leur ancienneté et un long usage ont rendues respectables, » lui paraît-il prouvé qu'un « moyen aussi violent » renferme, tout compte fait, « plus de rigueur contre l'accusé que d'utilité pour la justice. » C'est pourquoi il approuve la proposition de Necker.

L'effet de cette résolution royale fut excellent sur l'opinion publique. Ce passage du gazetier Métra donne la mesure de l'approbation générale : « Si l'Europe, écrit-il (2), admire avec raison les hautes vertus du jeune Titus qui nous gouverne avec tant de sagesse, combien la France ne doit-elle pas être touchée de la sollicitude de son cœur !... Il est probable que les Cours souveraines recevront cet édit avec transport et qu'elles saisiront cette occasion de témoigner leur reconnaissance au Roi, avec autant d'empressement qu'elles en ont lorsqu'il s'agit de soutenir leurs prétendus droits. »

La politique habile et modérée dont j'ai tenté d'esquisser les grandes lignes, les réformes prudentes, pratiques et bienfaisantes dont j'ai noté les principales, avaient produit un résultat, qu'on peut considérer comme un rare phénomène. Après quatre ans d'exercice du pouvoir, le directeur général des Finances était plus en faveur que le jour de son avènement. Louis XVI lui savait gré de ne point l'effrayer par un bouleversement rapide des institutions établies, tout en satisfaisant ses goûts d'économie et ses instincts d'humanité. La Reine était reconnaissante des attentions qu'il avait envers elle, des efforts sincères qu'il faisait pour ne contrarier ses désirs que lorsqu'ils paraissaient vraiment irréalisables. Parmi les grands seigneurs, beaucoup, — les jeunes surtout, qu'attiraient les idées nouvelles, — revenaient de leurs préventions, se ralliaient au ministre qui, sans les inquiéter gravement sur leurs places, sur

(1) 20 août 1780.
(2) *Correspondance secrète*, 27 août 1780.

leurs biens et sur leurs privilèges, donnait un aliment à leurs aspirations vers un généreux idéal et faisait naître l'espérance d'une ère de liberté, de douceur et de tolérance. La bourgeoisie goûtait sa probité sévère, son esprit d'ordre et de méthode, la pureté de sa vie privée. Le peuple avait conscience du souci qu'il montrait de soulager les déshérités de ce monde et d'alléger le poids de la misère humaine. Enfin ceux qui formaient alors et qui gouvernaient l'opinion, les philosophes, les gens de lettres, les coryphées des bureaux d'esprit, reconnaissaient en lui un confrère, un allié, un coreligionnaire. Le salon de Mme Necker était le centre respecté où, sous la direction d'une femme intelligente et belle, se nouait, chaque jour plus étroitement, l'accord heureux des techniciens et des idéologues, des amis de la tradition et des réformateurs.

Ainsi se développait dans toutes les classes de la nation un sentiment d'approbation, ou, pour mieux dire, un engouement, justifié dans son fond, encore qu'excessif dans la forme, selon la coutume de l'époque. Nul ministre, depuis Colbert, n'avait paru peut-être aussi solide, aussi fortement établi. Et cependant déjà quelques observateurs sagaces, — Galiani, Mercy-Argenteau, — sondant le lointain horizon, découvraient des points menaçans, prédisaient l'ouragan qui, dans une heure prochaine, jetterait bas l'édifice de cette brillante fortune.

SÉGUR.

NIETZSCHE ET LES FEMMES

Nietzsche a très peu parlé des femmes et de l'amour. Il semble avoir très peu fréquenté les unes et très peu pratiqué l'autre. Il y a songé cependant et d'une façon qui, tout au moins, comme toujours chez lui, est originale. Arrêtons-nous un instant à causer avec lui de ce sujet.

Nietzsche considère les femmes, ce qui déjà n'est point penser par lieux communs, comme beaucoup *plus remarquables par l'intelligence que par la sensibilité*, comme beaucoup moins *faites* de sensibilité que d'intelligence : « L'intelligence des femmes se montre comme une maîtrise complète : présence d'esprit, utilisation de tous les avantages. Elles la transmettent à leurs enfans comme leur qualité fondamentale... Soit dit pour les gens qui sont capables de se rendre compte : *les femmes ont l'entendement; les hommes la sensibilité et la passion.* » — Mais, dira-t-on, les effets, les résultats de l'intelligence masculine vont beaucoup plus loin que les effets de l'intelligence féminine ! Nietzsche a prévu l'objection : « les hommes portent en effet leur entendement beaucoup plus loin [lui font faire de plus grandes choses] » c'est qu' « ils ont des mobiles [ambition, amour-propre, orgueil] plus puissans, plus profonds; » mais en soi « leur entendement est quelque chose de passif » que des mobiles puissans portent à sortir tout son effet.

— Mais l'homme cherche dans la femme la sensibilité, et la femme cherche dans l'homme l'intelligence. — En admettant que cela soit vrai [et il le serait plutôt que l'homme cherche dans la femme la volupté et que la femme cherche dans l'homme la volonté] Nietzsche répond : « Si dans le choix de leur partner

les hommes cherchent avant tout un être profond, sensible, les femmes au contraire un être habile, avisé et brillant, c'est qu'au fond l'homme recherche l'homme idéal, la femme la femme idéale, et ainsi ils ne cherchent pas le complément, mais l'achèvement de leurs propres avantages. »

Le paradoxe est joli, comme presque tous les paradoxes de Nietzsche, et peut-être n'est-il pas si loin de la vérité. Le vrai, c'est peut-être que la femme *a l'intelligence pratique* et l'homme l'*intelligence abstraite* et que la femme a la sensibilité vive et rapide et l'homme la sensibilité lente et *creusante;* d'où il peut paraître, à regarder d'un certain biais, que c'est la femme qui est intelligente et l'homme qui est sensible. Réfléchissez.

Il arrive que les femmes soient très méchantes. Cela est fâcheux ; mais cela, pourvu qu'il tombe bien, peut avoir une bien grande utilité sociale. On peut différer d'avis sur Socrate et sur l'orientation nouvelle qu'il a donnée à l'humanité, mais non sur l'importance de cette orientation ; or d'orientation, il n'en aurait pas donné du tout, si Xanthippe avait été une bonne femme. Si Xanthippe avait été une bonne femme, Socrate n'eût point passé sa vie sur la place publique à évangéliser les Athéniens. De la méchanceté de Xanthippe, c'est une immense révolution intellectuelle et morale qui est sortie, peut-être un progrès. Beaucoup le croient.

J'ajouterai modestement une note marginale. Il ne faut pas remonter, ni monter jusqu'à Socrate. Je causais avec un chef d'administration : « Je ne veux ici que des hommes mariés.

— Voilà, monsieur le directeur, une très respectable pensée patriotique.

— Ce n'est pas patriotique le moins du monde ; c'est bureaucratique. L'employé célibataire ne songe qu'à quitter son bureau pour aller au café ou rentrer chez lui faire des vers. L'employé marié se plaît au bureau, seul endroit où il soit à l'abri de sa femme. Il n'aspire pas à rentrer chez lui ; il en a peur. Pour l'employé célibataire, le bureau est lieu d'esclavage, pour l'employé marié, le bureau est lieu de liberté. Si vous ne comprenez pas pourquoi je ne veux que des employés mariés !... » — La méchanceté des femmes est d'une considérable utilité sociale.

Revenons : si la femme est si intelligente, tout le féminisme est vrai, et Nietzsche va être féministe radical. Il ne l'est pas et

je le saisis ici en contradiction. J'aurais, je crois, à atténuer cette condamnation pour contradiction, mais de mon jugement actuel il restera toujours quelque chose : « Les femmes peuvent-elles, d'une façon générale, *être justes?* Le peuvent-elles, étant si accoutumées à *aimer*, à prendre tout de suite des sentimens pour ou contre? C'est d'ailleurs pour cela qu'elles sont rarement éprises des choses, plus souvent des personnes; mais quand elles le sont des choses, elles en font aussitôt une affaire de parti [c'est-à-dire de personne] et en corrompent l'effet pur et innocent. De là un danger qui n'est pas méprisable si on leur confie la politique et certaines parties de la science. Car qu'y aurait-il de plus rare qu'une femme qui saurait réellement ce que c'est que la science?... Peut-être tout cela peut-il changer; en attendant, c'est ainsi. »

Oui, Nietzsche me semble se contredire en disant d'une part que c'est la femme qui est intelligente et l'homme passionné et en disant d'autre part que c'est à l'homme passionné qu'il faut laisser la politique et à la femme intelligente qu'il faut l'interdire.

Il me répondrait sans doute que je l'ai bien interprété plus haut et que la femme n'a que l'intelligence *pratique*, qu'elle est *avisée*. Oui bien; mais précisément la politique veut surtout de l'intelligence pratique et surtout qu'on soit avisé. Il reste quelque chose de ceci que j'ai dit, que Nietzsche se contredisait.

Il est vrai qu'il ajoute que les choses pourront changer. C'est justement ce que je crois, et qu'elles changent déjà, et que les femmes transforment peu à peu leur intelligence pratique en une intelligence mi-pratique et mi-abstraite. Je crois qu'aujourd'hui certaines femmes « savent ce que c'est que la science. »

De plus, si Nietzsche croit que « peut-être tout cela peut changer, mais qu'en attendant cela est ainsi, » c'est qu'il n'ignore point jusqu'à quel dépit du bon sens les femmes modernes sont élevées; sur l'éducation des jeunes filles il n'a touché qu'un point, à mon grand regret, mais le point principal, à savoir la *question Agnès*, la question de savoir s'il faut laisser aux jeunes filles ce fameux « velouté de la pêche » dont tous les Arnolphe sont si friands et à la conservation duquel ils ont sacrifié d'abord tout bon sens, ensuite le bonheur des femmes, ensuite le leur même. Sur ce point Nietzsche est très net. Aucun « Ariste » n'a été plus décisif : « Il y a quelque chose de stu

péfiant et de monstrueux dans l'éducation des femmes de la haute société; il n'y a rien peut-être de plus paradoxal. Tout le monde est d'accord pour les élever dans une ignorance extrême des choses de l'amour, pour leur impliquer une pudeur profonde et leur mettre dans l'âme *l'impatience et la crainte* devant une simple allusion à ces sujets. En cela elles doivent demeurer ignorantes jusqu'au fond de l'âme; elles ne doivent avoir ni regards, ni oreilles, ni paroles, ni pensées pour ce qu'elles doivent considérer comme le mal, et rien que de savoir est déjà un mal. Là-dessus, les voilà brusquement jetées par le mariage, comme par un horrible coup de foudre, dans la réalité et la connaissance; surprenant l'amour et la honte en contradiction, éprouvant dans un même objet le ravissement, le sacrifice, le devoir, la pitié et l'effroi, que sais-je encore? Et encore l'initiateur est celui qu'elles doivent le plus aimer et vénérer! On a créé là un enchevêtrement de l'âme qui chercherait en vain son pareil... Les jeunes femmes s'en tirent en s'efforçant de paraître superficielles et étourdies [elles veulent dire : je n'ai pas été étonnée; je suis d'âme forte], les plus fines simulent une espèce d'effronterie [elles veulent dire peut-être : je savais d'avance. Si c'est cela qu'elles veulent dire, ce ne sont pas les plus fines.] Toutes ont besoin de l'enfant et le souhaitent dans un tout autre sens que ne le souhaite l'homme. [Elles le souhaitent comme une sorte de réhabilitation.] »

Je n'ai pas besoin de dire que, sur cette affaire, je ne discuterai pas avec Nietzsche, tant je suis absolument de son avis. Des « oies blanches » j'ai toujours dit : il faut être blanche; mais il ne faut pas être oie.

Par cet exemple, unique je crois, on voit ce que pense Nietzsche de toute l'éducation féminine telle qu'elle devait être, et quelle « femme de demain » il souhaite, très différente de la femme-enfant, si chérie des antiféministes. Il reste à regretter qu'il n'en ait pas dit davantage sur ce grand sujet.

Sur l'amour, Nietzsche a été un peu plus explicite, sans l'être assez à notre gré. Au fond, il ne l'aime pas et il lui préfère infiniment l'amitié, dont il a fait cent fois et magnifiquement l'éloge, et il ne l'aime que quand il ressemble extrêmement à l'amitié. Voilà le gros des choses, voilà *le noyau*, à quoi je prie qu'on se ramène toujours en lisant ce qui va suivre.

Nous pouvons voir d'abord Nietzsche se moquant spirituelle-

ment de l'amour en des boutades humoristiques. Pour lui, comme pour Pascal parodiant Corneille, la cause en est « un je ne sais quoi » qui dépend de bien peu de chose et dont la suppression aurait tenu à bien peu de chose. Il dépend du degré de convexité des verres de lunettes. « Les myopes sont amoureux. Parfois il suffit de lunettes plus fortes pour guérir l'amoureux. » Et que serait-ce si l'on pouvait avoir des lunettes *ultrospectives !* « Qui aurait assez de puissance imaginative pour se représenter un visage, une taille, avec vingt ans de plus, s'en irait très exempt de souci pour toute la vie. » C'est ce qui a fait dire en France que pour se garder de l'amour pour la fille, il faut regarder la mère et se figurer la fille, dans vingt ans, exactement pareille à ce qu'est la mère aujourd'hui. Quinault a dit :

Une fille à seize ans gâte bien une mère.

Et l'on peut très bien dire :

Mère de cinquante ans gâte bien une fille.

De sorte que la belle-mère est le *remedium amoris*, même avant qu'elle ne soit belle-mère. Voulez-vous ne pas aimer? Achetez des lunettes *ultrospectives*. C'est le génie de l'espèce qui a voulu qu'il n'y ait pas de lunettes ultrospectives.

L'amour est aussi pour Nietzsche une manière de préjugé, un demi-préjugé, quelque chose de réel qu'un préjugé savamment cultivé a agrandi et magnifié jusqu'à en faire quelque chose de très différent de ce qu'il est en soi : « L'idolâtrie que les femmes professent à l'égard de l'amour est originairement *une invention de leur adresse*, en ce sens que, par toutes ces idéalisations de l'amour, elles augmentent leur pouvoir et se montrent aux yeux des hommes toujours plus désirables. » Seulement, comme il arrive si souvent, elles tombent dans leur piège; « l'accoutumance séculaire à cette estime exagérée de l'amour a fait qu'elles ont oublié cette origine; et elles-mêmes sont à présent plus dupes que les hommes, et, partant, souffrent plus de la désillusion qui se produit presque nécessairement dans la vie de toute femme... »

Quand il réfléchit plus profondément sur les passions de l'amour, Nietzsche, peut-être se souvenant de Chamfort, qu'il a tant lu, remarque bien que l'amour clairvoyant se ruinerait

par sa clairvoyance, non seulement à analyser ce qui le condamne, mais même à analyser ce qui le justifie. Chamfort nous présente un monsieur et une dame qui s'aiment et la dame disant : « Ce que j'aime en vous... » Et le monsieur l'interrompant pour lui dire : « Si vous le savez, je suis perdu. » Nietzsche nous présente un philosophe qui disait : « Il y a deux personnes [sa mère et sa femme sans doute] sur lesquelles je n'ai jamais réfléchi profondément : c'est le témoignage d'affection que je leur apporte. »

Remarquez que cette propriété de l'amour, ou plutôt cette condition pour que l'amour soit, est très peu favorable à la science psychologique. Savez-vous ce qui est un bon auxiliaire de la science psychologique ? C'est la crainte : « La crainte a fait progresser la connaissance générale des hommes plus que l'amour ; car la crainte veut *deviner ce qu'est l'autre*, ce qu'il sait, ce qu'il veut, puisqu'en se trompant sur cela on se créerait un préjudice ou un danger. » Au contraire, l'amour est porté secrètement à voir des choses aussi belles que possible, ou bien à élever l'*autre* autant qu'il se peut ; « ce serait pour lui un avantage et une joie de s'y tromper ; et c'est pourquoi il le fait. »

L'amour encore pour Nietzsche est un malentendu salutaire, ou plutôt il y a dans la pratique de l'amour un malentendu salutaire qui tient à ce que l'amour n'est point du tout la même chose pour la femme et pour l'homme, ce qui retarde la désillusion. « Ce que la femme entend par amour est assez clair ; c'est le complet abandon de corps et d'âme sans égards ni restriction... Son amour est une véritable foi, et la femme n'a pas d'autre foi. » Or *il ne faut pas* que l'homme aime de la même manière ; car « la passion de la femme dans son absolu renoncement à ses droits propres suppose précisément qu'il n'existe point, de l'autre côté, un sentiment semblable, un pareil besoin de renonciation : si tous deux renonçaient à eux-mêmes par amour, il en résulterait je ne sais quoi, *peut-être l'horreur du vide*... La femme veut être prise, acceptée comme propriété. La femme se donne, l'homme prend ; et la femme désire quelqu'un qui prend, qui ne se donne pas et ne s'abandonne pas lui-même ; qui, au contraire, veut et doit enrichir son moi... »

Il en résulte des choses un peu immorales, — Nietzsche le reconnaît, — et, par exemple, ceci que la femme est naturelle-

ment fidèle et que l'homme ne l'est pas naturellement. Il peut l'être « par reconnaissance; » il peut l'être par « affinité élective; » il ne l'est pas par décret de la nature. Il y a même une sorte d'« antinomie naturelle » chez l'homme entre l'amour, qui est chez lui désir de conquête, et la fidélité, qui est désir d'esclavage. Voilà des conséquences bien déshonnêtes. Oui; mais ce qui fait que l'amour d'un homme pour une femme *peut* être éternel, c'est que « le désir subtil et jaloux » et la jalousie subtile et raffinée « de l'homme » fait qu'il « s'avoue rarement et s'avoue tardivement, » recule toujours à s'avouer qu'il a pleine possession de celle qu'il aime. Il croit toujours, — et il a bien raison de le croire, — que quelque chose d'elle lui échappe. La femme est une conquête de l'homme, mais une conquête qui n'est jamais faite. Comme, dans le domaine de la connaissance, apprendre nous montre de plus en plus l'étendue de notre ignorance, il se peut que conquérir une femme nous montre de plus en plus, à mesure qu'on la conquiert, combien il nous reste à la conquérir, et la fidélité résulte alors du désir de possession même, c'est-à-dire de ce qui devait pousser à être infidèle.

Je ne suis pas sûr ici de bien interpréter, la page étant un peu obscure; mais Nietzsche sait son métier; c'est lui qui a dit quelque part, à peu près, car ici je cite de mémoire : « Clair, mais pas trop clair; par une clarté absolue vous ôtez au lecteur le plaisir de s'appliquer à vous comprendre. » Soit.

Pourquoi l'amour est quelquefois cruel, Nietzsche encore l'a très bien vu : « Tout grand amour fait naître l'idée atroce de détruire l'objet de cet amour pour le soustraire une fois pour toutes au jeu sacrilège du changement : l'amour craint le changement plus que la destruction. » — Il est donc plein de raison ce mot d'un assassin passionnel qu'on a pris pour une bêtise : « Je ne pouvais pas vivre sans elle; je l'ai tuée. » Eh! sans doute! Il comprenait instinctivement qu'il ne vivrait avec elle et qu'elle ne vivrait avec lui que quand elle serait morte.

Fort bien; mais s'il est vrai que l'amour féminin est abandonnement et l'amour masculin désir de possession, ce qui précède ne s'applique qu'à l'homme; et cependant la femme elle aussi tue par amour. Voilà Nietzsche embarrassé, ce me semble.

La vérité pourrait bien être que l'amour est désir de posses-

sion aussi bien chez la femme que chez l'homme, *avec seulement cette différence* que ce désir de possession est accompagné chez la femme d'un désir d'être dominée, ce qui n'est pas contradictoire; car on possède quelqu'un très bien par le soin même qu'il met continuellement à vous dominer, et le maître dépend du sujet autant que le sujet dépend du maître, et dominer est une sujétion; et par conséquent, dans son désir d'être dominée, la femme peut conserver son désir de possession.

Disons aussi, ce qu'il ne me semble pas que Nietzsche ait observé nulle part, et aussi c'est peut-être faux, que les deux sexes *s'empruntent mutuellement leurs façons d'aimer*. De même que l'homme, qui n'est pas né pour être fidèle, devient fidèle, — quelquefois, — pour imiter la femme et par cette imitation lui faire hommage et par cette imitation l'engager à persister dans ce qui est sa nature à elle, ou tout simplement parce qu'on imite ce qu'on aime et parce qu'on sent que, différence engendrant haine, ressemblance peut entretenir affection; tout de même, la femme, née pour être possédée, imite l'homme dans son désir de possession, se suggère à elle-même qu'elle doit posséder l'homme, que c'est en cela même que consiste l'amour et elle tue qui ne se laisse pas posséder uniquement par elle, comme il tue qui ne se laisse par posséder uniquement par lui. Toutes les fois que vous entendez dire entre hommes et femmes : « Toutes choses doivent être égales. Si tu as le droit de... j'ai le même droit, » soyez sûr qu'il y a emprunt fait par un sexe de la façon d'aimer de l'autre, ou emprunt fait par un sexe de la façon que l'autre a de n'aimer point ou d'aimer mal. La nature a certainement dit à l'homme :

Possédez-la, seigneur, sans qu'elle vous possède,

et l'habitude, cette seconde nature, et la civilisation, avec ses échanges et ses renversemens de valeurs, ont fini par dire à la femme :

Possédez-le, madamé, autant qu'il vous possède,

et peut-être un peu davantage.

Nietzsche encore a bien connu cette nuance de l'amour que l'on appelle l'amitié amoureuse. C'est l'amitié amoureuse qu'il définit, sans y songer, je crois, quand il parle de *la bonne amitié* : « L'amitié naît lorsque l'on tient l'autre en grande

estime, plus grande que l'estime que l'on a de soi ; mais lorsque de plus on l'aime moins que soi-même [car alors ce serait de l'amour ; du reste aimer plus que soi-même est si rare !] et lorsque enfin, pour faciliter ces relations, on s'entend à ajouter une teinture d'intimité, tout en se gardant sagement de l'intimité véritable et de la confusion du toi et du moi. » Je crois que ces définitions conviennent parfaitement à l'amitié amoureuse. L'amitié d'un homme pour une femme se compose en effet d'estime, sinon plus grande que celle que l'on a pour soi, du moins très forte, et ce qui n'empêche pas d'aimer amoureusement empêche d'aimer amicalement ; d'affection proprement dite, c'est-à-dire de désir d'être ensemble ; d'intimité *limited* enfin ; car le désir d'être souvent ensemble comporte un certain degré d'intimité et le fait de ne point désirer la possession limite l'intimité et avertit sans cesse de la limiter et impose la discrétion. — Et l'amitié d'une femme pour un homme se compose d'estime et ne s'accommode nullement de ce mépris intérieur que la femme a si souvent pour l'homme qu'elle aime d'amour ; d'affection proprement dite, c'est-à-dire du désir d'être ensemble ; d'intimité *limited* enfin ; car la femme sent toujours que l'amitié amoureuse est toujours en équilibre instable et qu'il y faut à la fois de l'intimité et pas trop d'intimité pour que, manque d'intimité, elle ne devienne pas de l'amitié froide, et pour que, par trop d'intimité, elle ne sombre pas dans l'amour. Presque tous les hommes amoureux d'une femme ont au moins le désir d'une amitié amoureuse pour une autre femme, afin de se reposer des orages de l'amour ; presque toutes les femmes amoureuses d'un homme ont besoin d'une confidente pour parler amoureusement de lui, et d'un ami pour se retrouver dignes dans un sentiment pur et se relever de l'humiliation qu'aimer amoureusement leur donne toujours.

Le passage où Nietzsche a parlé le plus nettement de l'amitié amoureuse est le suivant : « Des femmes peuvent très bien lier amitié avec un homme ; mais, pour la maintenir, il y faut peut-être le concours d'une petite antipathie physique. » Allons donc ! nous y voilà ! Personne n'avait osé le trancher de la sorte ; mais cela est la vérité. Pour être aimée amicalement d'un homme, il n'est pas inutile d'être bossue. Il n'est pas nécessaire, non plus, d'être tout à fait bossue ; mais il faut au moins la légère antipathie physique dont parle Nietzsche.

Et c'est ici que revient l'intimité *limited* dont Nietzsche a si bien parlé ailleurs. La *petite* antipathie physique, c'est bien cela. Il ne faut pas qu'elle soit trop grande, car elle empêcherait la demi-intimité. Il y a des gens que, par antipathie physique, on ne peut pas *voir*. Il faut qu'elle soit réelle; car l'affection entre personnes de sexe différent a beau commencer par l'amitié, elle se termine toujours par l'amour, c'est-à-dire par le désir chez elle que lui ait du bonheur par elle et le désir chez lui qu'elle ait du bonheur par lui, sauf le cas où il est convaincu qu'il ne pourrait pas lui donner de bonheur et où elle est certaine qu'elle ne pourrait pas le rendre heureux.

L'amitié amoureuse se change presque toujours en amour; elle se maintient amitié amoureuse quand elle se sent éternellement incapable de désir. En revanche l'amour se transforme en amitié amoureuse quand il s'apaise par la longue possession ou par excès d'intimité, choses qui équivalent à une « petite antipathie physique. » Dans ce cas, l'amitié amoureuse est de l'affection et de l'estime, avec *souvenir* de l'amour.

Par ce qu'il pense des femmes et de l'amour, on peut deviner assez facilement ce que Nietzsche pense du mariage. Il en pense d'abord qu'il est bien difficile qu'il soit bon, étant donné l'incroyable légèreté, imprévoyance, *témérité* des hommes à cet égard. Les hommes par le mariage, par la manière dont ils se marient, d'abord gâchent leur bonheur, ensuite gâchent l'humanité en empêchant la formation de cette race d'élite à quoi Nietzsche pense toujours. Un homme réussit, il devient assez grand; il a « les lauriers de la vie. » Où, le plus souvent « les accroche-t-il? » Au « premier endroit venu; à une petite femme qui les déchire. » Il ne songe même pas que « par la procréation *il pourrait préparer après lui une vie plus victorieuse encore.* » C'est « impatientant. » On finit par se dire : « Les individus sont gaspillés, le hasard des mariages rend impossible toute raison d'une grande marche de l'humanité. » Remarquez bien que c'est cela qui a dégoûté les dieux de l'humanité : « Dans cette disposition d'esprit, les Dieux d'Épicure se retirèrent jadis dans leur silence et leur béatitude divine : ils étaient fatigués des hommes et de leurs affaires d'amour. »

A la vérité, s'épouser rationnellement, en vue d'une race supérieure à créer, entre homme et femme de génie ou entre homme et femme de haute vertu, n'aurait peut-être pas de

meilleurs effets : « Aristote croit que chez les enfans des hommes de génie éclate la folie et chez les enfans des grands vertueux l'idiotisme. Voulait-il ainsi inviter au mariage les hommes d'exception ? »

Ce n'est pas probable. Que faire donc ? Au moins dans la moyenne de l'humanité se marier, sinon rationnellement, du moins raisonnablement. Pour Nietzsche, le mariage, pour être bon, doit être fondé précisément sur cette amitié amoureuse dont il nous parlait plus haut, avec la petite antipathie physique réduite à son minimum. La maxime fondamentale de Nietzsche à cet égard est la suivante : « Le meilleur ami aura sans doute la meilleure épouse, parce que le bon mariage repose sur le *talent de l'amitié.* »

C'est ce que ne comprennent pas les jeunes filles, surtout élevées comme elles le sont encore. Leur idée est toujours « qu'il est en leur pouvoir de faire le bonheur d'un homme. » C'est comme si un ami se flattait de faire à lui seul le bonheur de son ami. Une jeune fille qui croit qu'elle fera le bonheur d'un homme « le déprécie, » en ceci qu'elle estime qu'il ne faut rien de plus qu'une jeune fille pour faire le bonheur d'un homme. Plus tard, mais trop tard, après des déceptions, des luttes et des souffrances, la vanité féminine lui apprendra « qu'un homme doit être quelque chose de plus qu'un heureux mari, » et que c'est « la vanité féminine elle-même qui l'exige. »

Il est vrai que la femme sera toujours déchirée entre le désir que l'homme ait besoin de quelque chose de plus qu'elle et le désespoir de ne pas lui suffire. Qui résoudra cette contrariété ? Rien, sinon l'amitié, qui consiste à désirer pour l'autre un bonheur où l'on soit, mais où l'on se résigne à n'être pas tout.

Aussi bien Schopenhauer partiellement a raison en pensant que l'amour veut des contrastes et il aurait complètement raison en disant qu'il en naît, qu'il en vit et qu'il peut en mourir. Qui le sauvera d'en mourir ? L'amitié, qui contient de l'abnégation : Qu'est-ce donc que l'amour l'amour-amitié ; Nietzsche l'entend toujours ainsi si ce n'est de se comprendre et de se réjouir en voyant *l'autre* vivre, agir et sentir d'une façon différente de la nôtre ?... « Pour que l'amour aplanisse les contrastes par la joie, il ne faut pas qu'il supprime et qu'il nie les contrastes. » Il faut qu'il les accepte et les fonde ensemble par cette opération

qui consiste en ce que je jouisse en vous des plaisirs qui vous sont propres et qui ne sont pas les miens et que vous jouissiez en moi des plaisirs qui me sont propres et qui ne sont pas les vôtres.

— Mais c'est établir en moi un dualisme, en vous un dualisme aussi.

— Précisément! Et voilà une des paroles les plus profondes qu'ait prononcées Nietzsche : « L'égoïsme [pour jouir de lui-même et par conséquent pour être un égoïsme vrai] contient, *comme condition*, un dualisme, ou une multiplicité en une seule personne. » C'est-à-dire que, pour nous aimer, il faut nous aimer *et* un autre ; ou nous aimer *et* plusieurs autres.

Quand on réfléchit un peu à ceci, il nous amène, *selon Nietzsche*, à certaines conclusions, provisoires du reste, qui ne sont pas d'une moralité très édifiante. Par exemple, à quel âge la jeune femme est-elle capable de cet amour-amitié-abnégation partielle dont nous parlons? A trente ans au plus tôt. Et le jeune homme? A trente ans au plus tôt. Alors il ne faudrait marier hommes et femmes qu'à trente ans! Ce serait monstrueux ; car « le mariage est une institution *nécessaire* de vingt à trente ans [pour que l'homme ne se dépravé pas], utile de trente à quarante ans, pernicieuse plus tard et amenant la décadence intellectuelle de l'homme » [entendez que *se marier* après quarante ans, non pas continuer à être marié, nous abêtit]. Que faire donc? Il ne serait pas moral, mais il serait bon, salutaire pour l'homme au moins, « qu'il se mariât à vingt ans avec une jeune fille plus âgée, qui lui serait supérieure intellectuellement et moralement et pourrait devenir son guide à travers les périls de la vingtaine : ambition, haine, mépris de soi-même, passions de toute espèce. L'amour de cette jeune fille se tournerait ensuite entièrement en affection maternelle et non seulement elle supporterait, mais elle exigerait de la façon la plus salutaire que l'homme, à la trentaine, épousât une fille toute jeune dont il prendrait à son tour en main l'éducation. »

Je laisse à Nietzsche la responsabilité de cette assertion. Il se peut que ce système ait quelque bon ; mais, moralité à part, la femme y est bien sacrifiée. Allemand, plus qu'Allemand.

Un autre correctif nécessaire du mariage serait peut-être celui-ci : 1° pour que l'amitié conjugale ne soit pas comme dévorée par l'amour ; 2° pour que le principal soin des époux soit

la nourriture et l'éducation diligentes des enfans; pour quelques raisons subsidiaires encore qu'on verra au cours de la citation ; il faudrait, en marge du mariage, tolérer le concubinat. Plus que jamais j'avertis que c'est Nietzsche qui parle : « Les nobles femmes, d'esprit libre, qui prennent à tâche l'éducation et le relèvement du sexe féminin ne devraient pas négliger un point de vue : le mariage, conçu dans son idée la plus haute, comme l'union des âmes de deux êtres humains de sexe différent, conclu en vue de produire et d'élever une nouvelle génération ; un tel mariage, qui n'use de l'élément sensuel que comme d'un moyen rare, occasionnel, pour une fin supérieure, a vraiment besoin, il faut le craindre, d'un auxiliaire naturel qui est le concubinat. Car, si, pour la santé de l'homme, la femme mariée doit *aussi* servir et seule à la satisfaction du besoin sexuel, c'est dès lors un point de vue faux, opposé aux buts visés, qui présidera au choix d'une épouse, et le souci des enfans sera accidentel, et leur bonne éducation infiniment invraisemblable. Une bonne épouse qui doit être une *amie*, une coadjutrice, une génitrice, une mère, un chef de famille, une gouvernante, qui peut-être même doit, indépendamment de l'homme, s'occuper de son affaire et de sa fonction propre [? obscur] ne peut pas être en même temps une concubine. Ce serait d'une façon générale trop lui demander. »

Donc le mariage et en marge le concubinat décent et discret, quoique avoué.

Remarquez que ce serait la même chose que dans l'Athènes antique; mais à l'inverse. « Les Athéniens n'avaient dans leurs femmes légitimes que des concubines et des génitrices et d'autre part « ils se tournaient vers les Aspasies pour goûter les plaisirs de l'esprit. » Dans le système de Nietzsche, ils auraient à la maison les Aspasies qui seraient en même temps des génitrices, mais rien de plus, et auprès desquelles ils goûteraient tous les plaisirs nobles; et ils auraient, au dehors, les concubines qui épargneraient aux honnêtes femmes la peine d'être des concubines. Cela est choquant; mais quoi? « Les institutions humaines, ou n'admettent qu'un très faible degré d'idéal, ou, si elles s'idéalisent, réclament de cette idéalisation un remède grossier, immédiatement nécessaire. » — Et ceci va très loin; et la barbarie est d'abord la barbarie et puis elle devient la rançon de la civilisation, ce qui fait qu'on n'en sort guère.

Toujours est-il que Nietzsche ne fait en tout ceci que chercher des moyens beaux ou grossiers, pour que dans le mariage la femme soit « l'*amie* » de l'homme, le mari « l'*ami* » de la femme, de telle sorte que l'un ait un certain degré *d'abnégation active* à l'égard de l'autre et que ce soit réciproque. L'amour veut l'égalité entre deux êtres inégaux et la fusion entre deux êtres différens. Il en résulte « qu'il est plein de dissimulation et d'assimilation : il trompe sans cesse; il joue une égalité qui n'existe pas dans le réel. Cela se fait si instinctivement que des femmes aimantes *nient cette dissimulation* et cette douce duperie continuelle et prétendent que l'amour rend égaux, ce qui veut dire qu'il fait un miracle. Ce phénomène est très simple lorsqu'un des deux se laisse aimer et ne juge pas nécessaire de feindre, laissant cela à l'autre ; mais il n'y a pas de comédie plus embrouillée et plus inextricable que, lorsque tous les deux étant en pleine passion l'un pour l'autre chacun renonce à soi-même et se met sur le pied de l'autre. Alors aucun des deux ne sait plus ce qu'il doit imiter, ce qu'il doit feindre, pourquoi il doit *se donner*. »

Comédie charmante, du reste et sublime; destruction de deux égoïsmes, chaque moi ne désirant qu'être l'autre moi et se renonçant de telle sorte qu'il n'y a plus de moi du tout : « La belle folie de ce spectacle est trop belle pour ce monde et trop subtile pour l'œil humain. » — Elle dure peu, du reste, et le monde peut reprendre son assiette et l'œil humain se rassurer.

Et enfin, quand on va au fond des choses, on s'aperçoit qu'il en est de l'amour comme de beaucoup d'autres forces humaines, peut-être de toutes, et qu'en son évolution, l'amour finit par être le contraire de ce qu'il est en son principe. Il commença par être *avidité*, désir de *possession*, désir de *propriété;* il continue par être désir d'être possédé, désir du moins de vivre dans l'autre à la condition de sentir que l'autre vit en vous ; il finit, chez quelques races privilégiées, par être une avidité à deux *pour quelque chose qui n'est point eux* et qui les dépasse, avidité de telle nature qu'elle supprime et égoïsme à un et égoïsme à deux : « Il y a bien çà et là sur la terre une espèce de continuation de l'amour où ce désir avide que deux personnes ont l'une pour l'autre fait place à un nouveau désir, à une nouvelle avidité, à une soif commune, supérieure, d'un idéal placé au-

dessus d'elles : mais qui connaît cet amour? qui est-ce qui l'a vécu ? *Son véritable nom est amitié.* »

Ceci peut être considéré comme le dernier mot de Nietzsche sur la question. L'amour-amitié, l'amour amical, l'amitié amoureuse, il a comme tourné autour de ces formules pour définir l'amour tel qu'il l'entendait et il a fini, ou il a dû finir par une sorte de *par delà l'amour*, par une considération de l'amour se détruisant lui-même à force d'être pur, se détruisant à se transposer et à se dépasser et n'étant plus (ce qui ne veut pas dire que ce soit peu de chose) que l'union de deux âmes dans une grande adoration et dans un grand dessein : *eadem velle amicitia est* (Salluste). Au fond, quand il écrit sur l'amour, Nietzsche est bien l'homme qui, en femmes, n'a jamais aimé que sa sœur.

Ses considérations sur les femmes et sur l'amour n'en sont pas moins, quoique incomplètes et quoiqu'il se soit occupé de toutes autres choses plus que de cela, singulièrement originales et quelquefois profondes. Il y a plaisir à considérer attentivement les intuitions, relativement à l'amour, de ceux qui très probablement ne l'ont point connu. « Qu'est-ce donc que l'amour si son rêve est si beau? » dit Jocelyn. Oh ! en cela, comme en tout, le rêve est plus beau que la chose; car il est incomplet. Ce qu'il y a de meilleur dans l'amour, c'est le rêve qu'on en fait et le souvenir qu'on en garde.

ÉMILE FAGUET.

FRANCE ET ALLEMAGNE

I

1870-1898

C'est une loi générale que la politique extérieure des grands États est déterminée par un ensemble de conditions, les unes immuables, les autres changeantes, qui limitent l'amplitude des oscillations qui lui sont permises. A plus forte raison en est-il ainsi pour une nation qui a subi la dure loi d'un vainqueur et dont le territoire a été mutilé. Pour la France, la guerre de 1870 et le traité de Francfort ont rendu singulièrement plus étroites ces « nécessités permanentes » dont parlait Albert Sorel. Nous voudrions montrer ici, par des faits, quelles sont, dans les rapports de la France avec l'Allemagne, ces « nécessités permanentes, » comment notre politique, depuis 1870 jusqu'à ces derniers jours, a pu se mouvoir dans les limites qu'elles lui imposent, comment elle a réussi à les élargir et comment, chaque fois qu'elle a essayé d'en sortir, elle a été arrêtée par la force même des choses et la logique des situations.

Dans son discours au Reichstag, le 5 décembre, M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire allemand, disait : « Je ne veux pas revenir sur le passé plus qu'il ne convient de le faire pour comprendre l'avenir. » A nous aussi ces paroles serviront de règle. Mais, pour orienter vers l'avenir la marche de la politique française, une connaissance exacte, une juste appréciation du passé n'est-elle pas une boussole indispensable ? L'étude du passé est un avertissement ; elle peut servir, de part et d'autre, à prévenir le retour de certaines erreurs, de certains

malentendus ; elle peut éclairer certaines incompréhensions. Nous venons de traverser une crise dramatique qui, si elle paraît résolue pour un temps dans les chancelleries, reste encore, pour deux grands peuples, troublante comme une énigme, angoissante comme une menace. Que seront, dans les années prochaines, les relations de la France avec l'Allemagne? Allons-nous, comme on l'entend dire, vers cette guerre si souvent prédite et toujours évitée? Verrons-nous au contraire s'apaiser les ressentimens, se tendre les mains? Ou la situation instable, provisoire, qui dure depuis si longtemps va-t-elle se prolonger encore ? Cette question n'intéresse pas seulement au plus haut point la France et l'Allemagne, elle tient en suspens tout l'avenir de l'Europe. A bien voir les choses, il n'y a, en Europe, que deux problèmes dangereux : l'inimitié franco-allemande, conséquence de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par le nouvel Empire germanique, et la rivalité économique et maritime de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les autres difficultés, si inquiétantes qu'elles puissent paraître, seraient presque vidées de leur venin si celles-là ne venaient se mêler à elles pour les dénaturer et les aggraver. Plus de quarante moissons ont mûri sur les champs de bataille de la grande guerre; mais d'avoir si longtemps vieilli sans rien perdre de sa virulence et sans aboutir à une guerre, caractérise la nature du différend qui dresse en face l'une de l'autre la France et l'Allemagne, formidablement armées. Ce n'est point aujourd'hui notre objet de revenir sur la raison profonde de ce conflit latent. Elle est écrite dans tous les cœurs français, et il ne deviendrait nécessaire d'en parler à notre pays que s'il venait à n'y penser plus. Qu'il nous suffise, avant de commencer ce raccourci d'histoire, d'affirmer une fois de plus qu'entre les Allemands et nous, il n'existe qu'une seule source de difficultés, une seule raison d'inimitié, la question d'Alsace-Lorraine.

En essayant de retracer et de caractériser les grandes phases des relations de la France avec l'Empire allemand depuis 1870, nous n'avons pas l'ambition de révéler des détails nouveaux ou peu connus, ni de résoudre des controverses : nous voudrions seulement montrer l'enchaînement des faits et de leurs conséquences, des fautes et de leur rançon, des illusions et de leur déception. Nous chercherons le fil qui relie les événemens, l'armature qui les rassemble, la méthode qui les conduit.

I

Échangeant avec Jules Favre les ratifications du traité de Francfort, le 21 mai 1871, Bismarck lui dit que désormais les deux gouvernemens « ne devaient plus songer qu'aux moyens de rapprocher deux nations qui ont un puissant intérêt à vivre en bons rapports : » mais il ajoute aussitôt que, s'il a annexé deux provinces, c'est pour « se mettre en garde contre de nouvelles agressions de la France. » Déjà, en pleine guerre, quelques jours après Sedan, il disait, dans une circulaire diplomatique datée de Reims, le 13 septembre 1870 : « A la suite de la guerre, nous devons nous attendre bientôt à une nouvelle agression de la part de la France et non à une paix durable, quelles que soient d'ailleurs les conditions que nous lui imposions. La France considérera toute paix comme une trêve et nous attaquera de nouveau pour venger sa défaite actuelle aussitôt qu'elle se sentira assez forte, soit par ses propres ressources, soit avec l'aide d'alliances étrangères. » Le chancelier cherche à préparer l'Europe aux conditions qu'il compte imposer au vaincu ; il prélude au rôle dans lequel il va se donner en spectacle. Il croit, ou feint de croire, que la politique française est toute de fourberie, que la France fera la guerre en 1874, avant le versement des trois derniers milliards. Il le dit au marquis de Gabriac, le 13 août 1871 ; il le répète à tout propos à Gontaut-Biron ; il le télégraphie à d'Arnim. Il saisit tous les prétextes pour se plaindre, pour se poser en victime du « chauvinisme » d'un peuple agité et belliqueux qui ne rêve qu'agression et revanche. Il prend plaisir à piétiner le vaincu, à l'humilier, à lui faire sentir l'aiguillon de la défaite. A d'Arnim il dit : « Le sentiment du droit est en France si complètement éteint même dans les cercles où l'on cherche de préférence les amis de l'ordre politique et de la justice garantie... » Quel contraste avec « le degré d'éducation morale et le sentiment de droit et d'honneur qui sont particuliers au peuple allemand (1) ! » Avec les Français qui se permettent tout, tout est permis. Gontaut-Biron à Berlin, Thiers à Versailles,

(1) A d'Arnim, 10 décembre 1871. — Pour toute la première partie de notre travail nous avons beaucoup emprunté à la belle *Histoire de la France contemporaine* de M. Gabriel Hanotaux. Nous la citons ici une fois pour toutes.

s'alarment; ils se demandent si le vainqueur ne cherche pas un prétexte pour achever la blessée qui se relève trop vite. Le loyal Manteuffel s'indigne; après la dépêche du 10 décembre 1871, il s'ouvre à Saint-Vallier : « Le sentiment public de l'Europe entière se retournera contre nous, comme autrefois contre Napoléon Ier, et je tremble que nous ne finissions par payer chèrement ces violences hautaines inspirées par l'enivrement de la victoire. » Est-ce bien « enivrement » qu'il fallait dire ? Cette tête carrée de hobereau prussien n'est guère plus troublée par les fumées de la gloire que par celles du champagne. Tout est-il donc calcul et ruse dans ces alarmes? Qui sait? L'homme n'est pas simple, ni surtout cet homme-là. Son éducation piétiste, les homélies bibliques de sa femme, toute son hérédité et tout son entourage de liseurs d'Écriture ont laissé des traces profondes dans sa conscience; il a comme le besoin de justifier ses actes à ses propres yeux et au regard de l'histoire. Il dit au marquis de Gabriac : « C'est une faute que nous aurions commise en vous prenant l'Alsace et la Lorraine si la paix devait être durable, car pour nous ces provinces seront une difficulté. » Il se demande, à certaines heures, si l'avenir lui saura gré ou lui fera grief de cette annexion qui, il le voit bien, prolongera indéfiniment le souvenir de la guerre et l'inimitié des deux grands peuples. Il lui arrive de rejeter sur Moltke et les militaires la responsabilité de l'annexion de Metz. Pour qu'il ait raison jusque dans la lointaine postérité, il faut que la France reste faible, désarmée, isolée, ou qu'elle fasse une guerre de revanche. La paix et la sagesse de la France, comme son relèvement et ses alliances, sont pour lui, en un sens, un perpétuel échec. Il veut lui en imposer, la terroriser, la rendre malléable et souple, en faire l'instrument de sa politique, comme le fut la Prusse, de 1806 à 1812, entre les mains de Napoléon. Le marquis de Gabriac a écrit, avec un rare bonheur d'expression, que Bismarck redoutait le relèvement « d'une puissance vaincue et démembrée, mais non soumise, dont la vitalité lui apparaissait comme une menace permanente qui était à la fois, pour lui, une excitation et un remords. » Ses manœuvres tendent à dresser contre la France « un nouvel ordre européen dont elle serait exclue, » à l'enfermer dans une sorte de « blocus moral. » Il n'oublie pas les inquiétudes que la Conférence de Londres lui a inspirées

en 1871. Il ne veut pas que la France puisse reprendre, dans le concert européen, sa place de grande puissance. Le paiement anticipé de l'indemnité de guerre, la loi militaire, l'irritent; il cherche le moyen d'arrêter ce renouveau. Il répand lui-même, il fait répandre par ses « reptiles » des bruits calomnieux destinés à discréditer la France dans l'opinion des nations; aux souverains il la dépeint républicaine, révolutionnaire, « rouge, » menace pour tous les trônes; aux Allemands et à l'Europe, il la montre prête à refaire la monarchie, à s'appuyer sur le « parti noir, » sur le catholicisme et la papauté, pour préparer la « revanche. » Désormais il agitera le fantôme de la « revanche, » pour rendre les partis plus traitables, chaque fois qu'il aura besoin d'obtenir des armemens nouveaux.

La seule inquiétude réelle de Bismarck était, comme le lui dit Schouvalof, « le cauchemar des coalitions. » Et, de toutes, celle qui lui apparaissait la plus redoutable, c'était celle qu'avait autrefois nouée le prince Kaunitz et qui avait mis Frédéric le Grand à deux doigts de sa perte. Le vaincu de Sadowa unissant, sous ses auspices, le Tsar aux vaincus de Sedan : l'hypothèse n'avait rien d'invraisemblable. L'alliance de Paris, Vienne et Pétersbourg était et sera toujours en mesure de faire la loi à l'Europe et de peser d'un poids formidable sur l'Allemagne qu'elle enserre de tous les côtés. Mais Bismarck juge qu'une telle alliance ne deviendrait réalisable que si la France devenait monarchique, légitimiste et catholique. Il redoute la conjonction d'une monarchie française avec l'Autriche et le Pape. C'est l'une des raisons, peut-être la raison dominante, — on n'en peut plus douter après les beaux travaux de M. Georges Goyau (1), — de cette politique du *Culturkampf* dans laquelle Bismarck se jette après 1870. Il met en jeu tous les ressorts de sa diplomatie officielle et surtout secrète pour conjurer ce péril. Il dit au prince Orlof, à la fin de février 1874 : « La France peut se refaire une armée si elle le veut; il lui faudra bien du temps : c'est son droit. Elle peut tenter de se créer des alliés, votre pays par exemple, nous n'avons pas à nous y opposer; nous saurions, dans de telles éventualités, maintenir notre supériorité militaire et modifier notre système d'alliances; mais il y a une chose que nous ne souffririons pas, c'est que la France devînt

(1) Voyez : *Bismarck et l'Eglise. Le Cultur kampf.* 2 vol. in-16, Perrin, et les articles parus ici même.

cléricale, qu'elle cherchât à grouper autour d'elle les élémens de cléricalisme qui existent en Allemagne et dans tous les pays de l'Europe. Cela constituerait un danger pour nous, pour l'idée même de l'État. » Plus tard, dans l'hiver de 1878, il fera écrire par son fils Herbert à Henckel de Donnersmarck, au moment où celui-ci, à Paris, cherchait à décider Gambetta à une entrevue avec Bismarck : « Nous ne voulons pas et n'avons pas besoin d'une guerre avec la France; nous croyons aussi qu'elle n'éclatera pas fatalement, tant que le Pape n'en donnera pas l'ordre exprès. » Il dit, à la même époque, à l'écrivain hongrois Jokaï : « Le seul homme qui puisse actuellement troubler la paix de l'Europe, c'est le Pape. » On se demande, en vérité, si Bismarck a pu être aveuglé par sa passion au point de croire, même à moitié, ce qu'il dit, ou s'il a espéré que quelqu'un pourrait mordre, à Paris, à un appât si grossier.

Il est impossible, dans l'état actuel de notre connaissance des documens contemporains, de savoir si Bismarck a donné à entendre, par un canal quelconque, au Comte de Chambord que son retour sur le trône de France serait le signal d'une guerre nouvelle. Ce qui est certain, c'est qu'après le 16 mai, le Maréchal et son entourage craignirent que le succès de leur politique ne provoquât une agression allemande. Gontaut-Biron, Mac Mahon lui-même l'ont dit sans ambages. Bismarck, à cette époque, a envisagé la possibilité de mener, avec le parti républicain français triomphant, une politique « anti-cléricale, » sinon commune, du moins parallèle; la mission d'Henckel de Donnersmarck et les projets d'entrevue entre le chancelier et Gambetta s'expliquent en grande partie par des velléités de cette nature.

Le fameux incident de 1875 est, au moment où une crise européenne va s'ouvrir en Orient, une suprême tentative de Bismarck pour obliger la France, par la menace et la violence, à entrer dans son jeu ou pour mesurer sa capacité de résistance. C'est la méthode bismarckienne : nous la verrons reparaître en maintes circonstances dans l'histoire des relations franco-allemandes. La manœuvre de 1875, conduite avec un art consommé, manque cependant son effet. Bismarck a en face de lui le duc Decazes et la pléiade d'ambassadeurs si heureusement choisis par Thiers après nos désastres. Decazes pénètre les intentions de son adversaire : « Il veut nous faire croire

qu'il veut la guerre plus qu'il ne la veut en réalité; » il saisit l'occasion d'ameuter l'Europe contre l'homme qui menace sans cesse de troubler la paix; il prend à témoin les puissances des persécutions et des tracasseries que nous subissons depuis cinq ans, et de notre patience. Bismarck est pris à son propre piège. La Russie, puis l'Angleterre, lui font entendre nettement qu'elles souhaitent que la paix ne soit pas troublée : le Tsar ne le permettrait pas. Cette « résurrection de l'Europe » est un premier pas vers la restauration d'un équilibre politique. L'Allemagne a voulu un triomphe trop complet, une Europe où elle ne trouverait plus de résistances; son attitude envers la France a fait sentir à tous les peuples et à tous les souverains ce que pèserait l'hégémonie allemande s'ils la laissaient s'affermir. Ils ont enfin compris qu'ils ont commis une grande faute en 1871 et qu'une France libre et forte est un élément indispensable à la tranquillité et à l'indépendance de toutes les nations. Équilibre ou hégémonie allemande, c'est l'alternative que le duc Decazes pose au bon moment devant les grandes puissances, comme M. Rouvier la posera pendant la Conférence d'Algésiras. La France est rentrée dans le concert européen; le « blocus moral » est levé. La tactique de Bismarck va se modifier. Au Congrès de Berlin, il adoucira pour les représentans de la France ce froncement de sourcils qui fait trembler l'Europe. Il recourra bien encore, lorsqu'il en aura besoin pour stimuler le Reichstag (vote du septennat militaire, 1887), à ses procédés habituels (affaire Schnæbelé); il déchaînera de temps à autre ses « reptiles. » Mais l'heure des brimades est passée. Le *Culturkampf* est fini; Léon XIII a remplacé Pie IX sur le trône pontifical; Bismarck est allé à Canossa; les succès électoraux du parti républicain ont installé la République en France; une ère nouvelle va s'ouvrir pour nous, celle de la politique d'expansion. Le principal effort de Bismarck jusqu'à sa chute va s'appliquer à la politique intérieure; à l'extérieur, il se contentera de négocier et de fortifier la Triple-Alliance tout en retenant la Russie, par d'habiles contre-assurances, dans l'amitié de l'Empire allemand. Le relèvement de la France est désormais accepté comme un fait; elle a repris son rang et son rôle en Europe. Bismarck s'accommode de la politique d'équilibre.

Cette volonté de « revanche » qu'il prêtait à la France pour servir ses propres desseins a été, certes, dans le cœur de tous

les Français au lendemain de nos désastres. Elle était le geste naturel, spontané, de riposte, l'appel à l'avenir, en face des abus de la force. Sous cette forme simple, populaire, elle n'est jamais entrée dans le cerveau, — je ne dis pas dans le cœur, — d'aucun homme d'État responsable. Elle a vécu, elle vit, comme un idéal sacré dans l'âme de la nation, mais elle n'a jamais été, elle ne peut pas être, le programme d'un gouvernement. Celui qui aurait affirmé, ou seulement laissé dire, que son but, sa raison d'être, était de préparer une guerre de « revanche » qu'il faudrait entreprendre dès que la préparation en serait achevée, eût fait mettre la France au ban de l'Europe comme perturbatrice de la paix. Le mot de Gambetta que l'on a condensé dans la formule fameuse : « Pensons-y toujours, n'en parlons jamais, » exprime donc une vérité politique qui s'imposait à tous les gouvernemens. « J'ai limité ma tâche politique, écrivait déjà Thiers à Saint-Vallier le 29 janvier 1872, à ce que j'ai appelé la réorganisation de la France et j'y ai fait entrer la paix d'abord, le rétablissement de l'ordre, l'équilibre des finances et la reconstitution de l'armée. » Il voit cependant plus loin et vise plus haut : s'entretenant avec d'Arnim, en mai 1872, il affirme avec conviction sa volonté de maintenir la paix, puis il ajoute : « Après bien des années, quand la France aura retrouvé ses forces, sa tendance prédominante devrait être nécessairement celle de chercher une compensation pour les pertes subies, et si, un jour, l'Allemagne devait être entraînée dans des embarras avec d'autres puissances, le moment serait venu de régler ses comptes, mais cela ne voudrait pas dire que dans un pareil cas la France devrait se lever contre l'Allemagne. Il ne serait pas impossible d'envisager que l'Allemagne, alors, serait disposée à acheter l'alliance française par des compensations qui pourraient rendre une guerre inutile. » C'est déjà la « justice immanente » de Gambetta. Ces paroles infiniment sages ont servi de règle de conduite à presque tous les hommes d'État qui se sont succédé au département des Affaires étrangères et à la tête du gouvernement français. Tant il est vrai que les mêmes « nécessités permanentes » imposent, même aux esprits les plus dissemblables, des solutions analogues. Le duc Decazes ne tient pas un langage différent. Il s'applique avec insistance à toujours distinguer le retour de la France à son rang de grande puissance, son relèvement, d'avec une politique d'agression et

de « revanche. » Mais, en même temps il cultive avec sollicitude les germes de sympathie qui deviendront plus tard, pour nous, des alliances ou des amitiés. Après l'incident de 1875 et l'intervention de la Russie et de l'Angleterre, il écrit au comte d'Harcourt, son ambassadeur à Londres : « Vous aurez un grand parti à tirer de cette première affirmation de vaillance de la part de l'Angleterre. Je persiste à moins compter sur elle que sur la Russie. Mais je n'ai jamais cessé d'espérer entre ces deux puissances un rapprochement qui nous permît de marcher avec elles sans choisir entre elles, et il me semble que l'événement est en train de me donner raison. » Outre un vœu que l'avenir devait réaliser, ces fortes paroles contiennent une grande leçon : il n'est pas, en politique, d'opération plus délicate, plus dangereuse, que d'opter. Bismarck a dit, dans ses *Pensées et Souvenirs*, les angoisses que lui causa la nécessité d'une option entre la Russie et l'Autriche, et comment il en recula, tant qu'il put, l'échéance. Une fille qui a deux galans, si elle se décide à épouser l'un, n'a souvent plus qu'un ennemi jaloux et un mari peu empressé. Mais quand le moment décisif, le moment « psychologique » est venu, il faut opter résolument. Au Congrès de Berlin, peut-être le gouvernement français a-t-il laissé échapper l'occasion. Notre alliance avec la Russie, que les événemens préparaient, aurait pu s'en trouver avancée de treize ans.

II

La contradiction, d'ailleurs superficielle, entre les sentimens vivaces dans les cœurs français et les nécessités quotidiennes de la politique, on la retrouve à l'état aigu dans le cœur et dans la vie publique de l'homme qui, toute sa vie, est resté, pour la masse du peuple français, l'incarnation même de la défense nationale, celui qui n'avait pas désespéré de la patrie, Gambetta. Ses harangues enflammées, l'ardeur rayonnante de son patriotisme ont marqué pour la vie toute une génération. L'homme de la « revanche » c'était lui ; dans l'opinion du peuple, son ascension au pouvoir n'avait pas d'autre raison d'être que le retour au bercail national des provinces perdues. Là gît le secret de sa force. Il le sait ; mais tandis qu'il s'avance dans les avenues du pouvoir, qu'il prend contact avec les réa-

lités politiques, avec l'étranger, il mesure mieux les responsabilités qui pèsent sur celui qui gouverne. Il sait que, dans l'entourage de Grévy, on le représente comme l'homme de la guerre, que la presse bismarckienne annonce qu'il mettra le feu à l'Europe. Ce qui fait sa force dans le pays et comme chef de parti, devient une faiblesse dès qu'il s'agit d'assumer le ministère. Il ne peut pas donner à la France ce qu'elle espère de lui; la situation intérieure est trop instable, l'Europe trop défiante, l'Allemagne trop formidable. A mesure que l'expérience l'éclaire, à mesure aussi qu'il se trouve engagé plus avant dans la bataille des partis, son point de vue se modifie.

Après nos désastres, Gambetta et, avec lui, le parti républicain, pensaient que la France, — comme la Russie après 1856, — devait se recueillir, reconstituer ses forces, se renfermer dans sa douleur et dans sa protestation, et, puisque les puissances l'avaient abandonnée dans sa détresse, ne se mêler ni à leurs différends, ni à leurs accords : on sentirait, au vide que ferait son absence, toute la place qu'elle tient dans l'Europe civilisée. Ainsi l'exigeaient non seulement « la réserve et la dignité du vaincu, » mais aussi son intérêt. Dans l'incident de 1875, le rôle de la diplomatie française fut défensif; mais son succès eut pour effet de réintroduire la France dans la politique européenne. Bientôt certains indices révèlent que l'Europe est à la veille d'une crise de la « question d'Orient. » Des difficultés s'annoncent en Tunisie. L'influence des hommes de la finance cosmopolite, de la grande industrie et du haut commerce fait décider qu'une Exposition Universelle s'ouvrira à Paris en 1878. L'autorité de Gambetta va grandissant ; après le 16 mai, son influence comme chef de la gauche est prépondérante. Quelle va être son attitude en face de cette situation nouvelle? Il hésite longtemps, un douloureux débat se livre en lui-même. L'Europe allait tenir de solennelles assises au Congrès de Berlin : la France accepterait-elle l'invitation du prince de Bismarck et participerait-elle au Congrès dans la capitale même du vainqueur de 1870? Les deux solutions paraissaient défendables. L'abstention pouvait sembler séduisante : quelle autorité pourraient avoir les résolutions d'un Congrès d'où la France serait absente? Et quelles concessions ne lui ferait-on pas pour obtenir sa signature? Mais, d'autre part, l'abstention paraissait pleine de périls. Le Congrès, sans nous, se tiendrait contre

nous, et alors que deviendrait notre prestige, que deviendraient nos intérêts en Orient? Nos rivaux s'en partageraient les débris; jamais notre clientèle orientale, attachée depuis des siècles à la France, ne comprendrait notre abstention; l'Europe ne nous la pardonnerait pas; nous nous exclurions nous-mêmes de ses conseils; l'Italie occuperait la Tunisie (1). Spüller et Waddington, entre autres, firent valoir ces argumens auprès de Gambetta; ils le décidèrent. Le refus « serait une lâcheté ou une agression. » conclut-il. La France ira au Congrès, elle y défendra ses intérêts traditionnels en Orient. Elle y soutiendra la cause des petits États; elle demandera des réformes « libérales. » Mais elle restera encore sur la réserve, ne s'alliant à personne, les mains libres et les mains nettes. Cette participation était encore une demi-abstention. Le gouvernement français ne vit pas tous les avantages que les circonstances auraient pu lui permettre de rapporter du Congrès. Nos représentans se cantonnèrent dans un rôle honorable de conciliation et n'essayèrent pas de contrecarrer les desseins de Bismarck et de Beaconsfield. La France y gagna la Tunisie. Gambetta était résolu à se garder des options précipitées; il voulait rester en bons rapports avec l'Angleterre comme avec la Russie; il attachait du prix aux sympathies italiennes; il ne négligeait même pas la possibilité d'une entente directe avec l'Allemagne. A la veille du moment où il se croyait appelé à prendre le pouvoir, il définissait, dans ses discours, sa politique, sa conception du rôle de la France et de ses rapports avec l'Allemagne. C'est d'abord dans le fameux discours de Cherbourg (10 août 1880):

Depuis dix ans, il ne nous est pas échappé un mot de jactance ou de témérité. Il est des heures, dans l'histoire des peuples, où le droit subit des éclipses, mais, à ces heures sinistres, c'est aux peuples de se faire les maîtres d'eux-mêmes, sans tourner leurs regards exclusivement vers une personnalité; ils doivent accepter tous les concours dévoués, mais non des dominateurs. Ils doivent attendre dans le calme, dans la sagesse, dans la conciliation de toutes les bonnes volontés, — libres de leurs mains et de leurs armes, au dedans comme au dehors.

(1) Au commencement de l'année 1877, Crispi avait fait à Paris, avant de se rendre à Berlin, une visite à Gambetta, celle-là même qu'il raconte dans les curieuses lettres publiées dans la *Revue* (15 décembre 1911). En réalité, son voyage avait pour but de savoir si la France resterait dans l'inaction, afin de pouvoir en tirer profit. Gambetta comprit le jeu de l'Italien et ce fut une des raisons qui déterminèrent son acquiescement à la participation au Congrès.

Les grandes réparations peuvent sortir du droit; nous ou nos enfans nous pouvons les espérer, car l'avenir n'est interdit à personne.

... Ce n'est pas un esprit belliqueux qui anime et dicte ce culte (de l'armée), c'est la nécessité, quand on a vu la France si bas, de la relever afin qu'elle reprenne sa place dans le monde.

Si nos cœurs battent, c'est pour ce but et non pour la recherche d'un idéal sanglant; c'est pour que ce qui reste de la France nous reste entier; c'est pour que nous puissions compter sur l'avenir et savoir s'il y a, dans les choses d'ici-bas, une justice immanente qui vient à son jour et à son heure.

Dans une réunion publique, le 12 août 1881, à l'Élysée-Ménilmontant, c'est la même note, plus précise, plus caractéristique encore.

A la politique extérieure, je ne demande qu'une chose, c'est d'être digne et ferme, c'est de se maintenir les mains libres et les mains nettes; c'est de ne choisir personne dans le concert européen et d'être bien également avec tout le monde; c'est de considérer la France non pas comme isolée, mais comme parfaitement détachée des sollicitations téméraires ou jalouses. Désormais, la France... pense à se ramasser, à se concentrer sur elle-même, à se créer une telle puissance, un tel prestige, un tel essor, qu'à la fin, à force de patience, elle pourra bien recevoir la récompense de sa bonne et sage conduite. Et je ne crois pas dépasser la mesure de la sagesse et de la prudence politique en désirant que la république soit attentive, vigilante, prudente, toujours mêlée avec courtoisie aux affaires qui la touchent dans le monde, mais toujours éloignée de l'esprit de conflagration, de conspiration et d'agression, et alors, je pense, j'espère, que je verrai ce jour où, par la majesté du droit, de la vérité et de la justice, nous retrouverons, nous rassemblerons les frères séparés.

Deux mots sont ici particulièrement caractéristiques, « les sollicitations *téméraires* ou *jalouses*. » *Téméraires*, vise les impatiences du dedans, celles qui jetteraient la France dans l'aventure périlleuse d'une guerre avant qu'elle soit prête ou qu'une bonne occasion vienne à s'offrir. *Jalouses*, fait allusion aux sollicitations intéressées du dehors, à ceux qui voudraient nous entraîner à la guerre pour servir leurs propres querelles, leurs propres intérêts. Gambetta se tient sur la réserve vis-à-vis des uns comme des autres. Libre de toute attache, il pourra, au moment décisif, choisir le parti le plus avantageux pour la France. Il espère faire naître ainsi l'occasion où la « justice immanente » pourra se manifester.

Ces idées, fruit de son expérience et de ses réflexions aux alentours de la quarantaine et sur le seuil du pouvoir, éclairent

les relations directes que Gambetta fut à deux reprises sur le point d'avoir avec Bismarck. Sur la foi des conversations du comte Henckel de Donnersmarck, Gambetta se représente le chancelier comme accessible à des sentimens de justice; peut-être espère-t-il le convaincre que le véritable intérêt de son pays n'est pas de garder, malgré elles, des provinces françaises de cœur. Henckel sert d'intermédiaire; Gambetta ira à Varzin; il abordera son terrible interlocuteur; il saura de lui, à la veille du Congrès de Berlin, ce que la France peut en attendre; le « monstre » l'attire. En lisant le célèbre discours de Bismarck au Reichstag, le 19 février 1878, il éprouve une satisfaction dont on a quelque peine aujourd'hui à s'expliquer le motif:

Voici, écrit-il à Léonie Léon, que se lève dans cet homme l'aurore radieuse du droit. C'est à nous à présent de profiter des circonstances, des dispositions, des ambitions rivales, pour poser nettement nos plus légitimes revendications, et de fonder, d'accord avec lui, l'ordre nouveau. Je suis donc au comble de mes vœux, la paix assurée pour plusieurs années, l'Exposition universelle mise hors de péril; les puissances en demenre de se rapprocher de la France si elles veulent agir et même si elles veulent seulement délibérer et maintenir.

Curieux mélange d'illusions et de vues vraiment politiques! Gambetta est allé, peu de temps auparavant, à Rome; il s'y est abouché avec les chefs des « libéraux; » Bismarck a souhaité et aidé, au moment du 16 mai, la victoire du parti républicain. Il semble bien que Gambetta ait envisagé la possibilité d'une entente avec Bismarck, sur le terrain de la lutte contre le « cléricalisme » et de l'union des partis libéraux de toute l'Europe. « C'est un rapprochement et une collaboration avec la France que le Père Joseph du Gouvernement actuel et le chef de la majorité vous proposera, » écrit Henckel à Bismarck. Le rappel de Gontaut-Biron (décembre 1877) est une satisfaction donnée au chancelier comme gage des bonnes dispositions de Gambetta. L'entrevue avec Bismarck est fixée au 30 avril 1878. Au dernier moment, Gambetta se dérobe. Il comprend qu'en France l'opinion n'est pas mûre pour admettre que l'homme en qui elle incarne l'idée de « revanche » puisse se rendre en Allemagne pour une entrevue avec Bismarck. Il y eût risqué son prestige, et qu'y aurait-il gagné? Bismarck a très habilement jeté l'hameçon; Gambetta s'est approché de l'appât, mais il ne l'a pas happé. Voilà l'essentiel. Il reste, — et c'est ce qui

nous intéresse aujourd'hui, — que Gambetta a envisagé, dès 1877, la possibilité de relations directes, peut-être même d'une entente avec l'Allemagne. Au moment où il a pris la résolution de faire quitter à la France le deuil, où elle s'isolait, pour rentrer dans le monde, il comprend, avec un sens politique très avisé, qu'il n'est pas possible à une grande nation de jouer son rôle en Europe, sans se trouver en rapports, en tractations avec l'Allemagne. Loin de feindre de l'ignorer, c'est à elle qu'il s'adresse d'abord, non pas certes pour rechercher son amitié, ou pour lui apporter une renonciation nouvelle à nos revendications nationales, mais pour traiter avec elle, comme avec les autres puissances, d'égal à égal, des grands intérêts de l'Europe et du monde. Ne pas éviter systématiquement, si elle vient à s'offrir, l'occasion de se trouver d'accord avec l'Allemagne sur un point quelconque de l'échiquier politique, lui faire même une concession opportune dans une affaire où nos grands intérêts ne soient pas engagés, et obtenir d'elle, en compensation, des avantages de même nature, ce n'est pas l'attitude d'un peuple humilié, c'est celle d'un pays conscient de sa force et de son bon droit.

En résumé, la volonté de refaire une France forte qui puisse un jour retrouver les provinces que la guerre lui a fait perdre, domine et inspire la conception politique de Gambetta. Comme les nerfs qui commandent à tout le corps, sans apparaître à l'extérieur, ce vouloir profond devra être le régulateur, le coordonnateur de tous les actes extérieurs et intérieurs de la politique française. Avec l'Allemagne les rapports seront courtois tout en restant dignes, sans que soit exclue la possibilité d'ententes partielles ou locales, sans même que soit écartée la perspective lointaine d'un accord sur la question à laquelle on pense toujours sans en parler jamais. Avec les autres puissances, la France entretiendra des rapports aussi bons que possible, sans se lier à aucune, mais en gardant la liberté de s'associer avec l'une ou avec l'autre, selon les conjonctures et l'intérêt du moment, pour toute opération qui puisse lui être avantageuse ou la rapprocher du but lointain qu'il ne faut jamais perdre de vue. A l'intérieur, « l'édit de Nantes des partis » unira tous les Français dans une commune volonté inspirée par le même patriotisme. Telles sont, pour ainsi dire, les trois étages de la méthode politique à laquelle l'âme ardente

de Gambetta s'est elle-même disciplinée. Dans la fièvre de la jeunesse, il a pu, à certaines heures, laisser la poussière des batailles parlementaires obnubiler dans son esprit ces sages règles, mais plus l'expérience mûrissait son intelligence, plus les épreuves de sa vie intime et les déboires de sa carrière tempéraient les fougues combatives de sa nature, plus il s'attachait à ces maximes de salut.

La méthode simple et souple conseillée par Gambetta comme chef de la majorité, il n'eut guère le temps de la mettre en pratique comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Déjà, dans le discours de Cherbourg (10 août 1880), il se dégage de l'Allemagne pour esquisser un rapprochement avec l'Angleterre. Au ministère, il préconise une action commune avec elle en Égypte. « Surtout n'abandonnez jamais l'Égypte, » avait dit Thiers. Gambetta est persuadé de la sagesse de ce suprême conseil. Il cherche à sauvegarder l'influence française sur le Nil par une entente avec Londres; l'Égypte doit être, dans sa pensée, l'école d'application de l'amitié franco-anglaise. Mais le Cabinet britannique, qu'il soit libéral ou conservateur, reste, comme en 1870, fidèlement attaché à l'Allemagne, et quand Bismarck (janvier 1882) s'oppose à une intervention franco-anglaise en Égypte, c'est son conseil qui est écouté à Londres. Dans cette passe d'armes, Bismarck l'emporte. Gambetta succombe le 26 janvier devant la Chambre sur la question du scrutin de liste.

Tel est l'aspect extérieur de la méthode opportuniste. « L'opportunisme est une transaction, » a écrit M. Hanotaux. A l'extérieur, il est une transaction entre les témérités d'une politique belliqueuse de « revanche » et les faiblesses d'une politique d'abdication, La place de Gambetta, vis-à-vis de l'idée de « revanche, » est également éloignée de ceux qui la renient et de ceux qui l'agitent hors de propos. L'opportunisme cherche à sérier les questions pour les mieux résoudre et, s'il manque d'envergure, il ne manque pas de sens pratique. Cette politique n'abandonne pas « la revanche ; » elle l'ajourne, elle en attend l'occasion; elle ne renonce pas à l'espoir d'un avenir meilleur et elle s'applique à le préparer.

III

La guerre russo-turque et le Congrès de Berlin marquent, dans le développement de la politique européenne depuis 1870, un moment décisif. Bismarck, malgré ses répugnances, ne peut plus se dérober à l'option entre Vienne et Pétersbourg et, malgré ses habiles contre-assurances (Skierniewice, 1884), la Russie reste à la fois libre et ulcérée : par la pente naturelle des événemens, elle rencontrera la France. Bismarck choisit l'Autriche : s'il tient Vienne, la coalition Kaunitz est impossible; la combinaison « horizontale, » Pétersbourg, Vienne, Paris, qu'il redoute, est coupée en son milieu; il réalise, lui, la combinaison « verticale, » Berlin, Vienne, Rome. Il lance l'Autriche-Hongrie vers les Balkans par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, il en fait la rivale de la Russie et, par suite, l'alliée de l'empire allemand. L'Italie, dédaignée en 1877, est accueillie en 1881; elle s'attache aux forts dans l'espérance toujours déçue de prendre part à la curée.

Pour la France, une phase nouvelle de sa vie nationale commence au Congrès de Berlin : c'est la période que l'on a appelée « coloniale » et qu'il vaudrait mieux nommer période d'expansion. La France prend part au grand mouvement du partage du monde qui porte les nations européennes vers les contrées vierges d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie. L'instant critique où se fait l'aiguillage vers la nouvelle direction est, au Congrès de Berlin, ce jour du 7 juillet 1878, où lord Salisbury annonce à Waddington la convention par laquelle l'Angleterre occupait Chypre. Il suffit que Waddington interloqué, choqué dans sa loyauté, abordât lord Beaconsfield avec vivacité et parlât de quitter le Congrès avec ses collègues, pour qu'aussitôt la Tunisie nous fût offerte. « Vous ne pouvez pas laisser Carthage aux mains des barbares, dit lord Salisbury à Waddington... faites là-bas ce qui vous paraîtra bon, ce n'est pas notre affaire. » Bismarck, tenu au courant, laissa entendre que, lui non plus, ne verrait pas d'obstacle à ce que la France établît sa suprématie sur la Tunisie. A l'origine du premier acte de notre expansion coloniale, il y a donc une offre compensatrice de l'Angleterre et une adhésion de l'Allemagne.

Bismarck manœuvrait pour resserrer les liens d'amitié, de

complicité, noués au Congrès de Berlin avec l'Angleterre ; il l'incitait adroitement à s'établir en Égypte. Il cherchait à inspirer confiance au Cabinet de Paris ; il entrait dans ses vues que la France ne trouvât pas en lui, partout et toujours, un adversaire. Certainement aussi, en nous ouvrant la route de Tunis, il escomptait l'avantage de susciter entre nous et l'Italie une cause durable de mésintelligence et de nous engager dans des opérations politiques et militaires qui détourneraient de la frontière des Vosges nos pensées et nos âmes. C'est vers le même temps (juin 1880) qu'il prescrit à son représentant à la Conférence de Madrid, réunie pour réglementer la question des protégés au Maroc, et dont la diplomatie du prince de Bülow devait, en 1905, faire une si abusive interprétation, de conformer son attitude à celle du plénipotentiaire français. Au surplus, ces questions extra-européennes n'intéressent le chancelier que pour leurs répercussions européennes. Pour lui, à l'égard de la France, l'heure des provocations est passée ou suspendue; il prépare un entretien avec Gambetta. Il vient de remporter un triomphe au Congrès de Berlin, grâce à l'acharnement aveugle des Anglais contre les Russes, à la vanité sénile de Gortchakof et à la timidité de la France; il a intronisé la puissance allemande dans l'Empire ottoman. Il conclut, le 20 mai 1882, le traité qui constitue la Triple-Alliance. Depuis 1877, il ne gouverne plus avec les libéraux, il s'appuie sur les conservateurs. Il y a comme une détente, comme une accalmie dans son activité politique ; il croit avoir tout prévu, tout organisé; désormais, jusqu'à sa chute, il ne fera plus que maintenir.

A l'origine de cette période d'expansion hors d'Europe, on ne trouve pas, en France, un dessein politique bien net, une vue claire de la situation. La politique française reste hésitante. *Timeo Danaos :* l'offre de la Tunisie, venant de Londres et de Berlin, inspire surtout de la défiance; on raconte que le maréchal, dès la première nouvelle, s'écria : « Ils veulent nous f... l'Italie sur le dos maintenant. Je ne veux pas qu'on nous jette dans une nouvelle querelle. Je ne veux pas, entendez-vous bien! » Waddington eut soin, cependant, de prendre acte diplomatiquement du résultat des entretiens de Berlin. On réservait l'avenir, on ne le précipitait pas. Pour que les événemens emportassent l'action, en 1881, il fallut que les intrigues impru-

dentes et provocatrices de l'Italie forçassent le gouvernement de la République à se départir de son attitude d'expectative. Un de nos plus éminens diplomates, le baron de Courcel, directeur des Affaires politiques, eut le mérite de persuader Barthélemy Saint-Hilaire, et surtout Gambetta, de la nécessité d'une intervention vigoureuse en Tunisie. Jules Ferry, président du Conseil, converti à son tour, agit avec sa résolution accoutumée. Le traité du Bardo mit la Tunisie sous le protectorat de la France.

A la nouvelle de la signature du traité, Gambetta écrit à Jules Ferry un billet de félicitations : « Il faudra bien que les esprits chagrins en prennent leur parti, un peu partout : la France reprend son rang de grande puissance. » Voilà donc le premier acte de l'expansion de la France hors d'Europe après 1870, approuvé, sanctionné, par l'homme même qui passait pour incarner l'idée de la « revanche. » Il y voit l'une des formes du relèvement national. M. Eugène Étienne, qui vécut dans l'intimité de Gambetta, qui est resté pieusement fidèle au souvenir de l'ami et aux directions du maître, et qui est devenu l'un des promoteurs les plus ardens de notre expansion coloniale, a écrit sur « la politique extérieure de Gambetta » un article significatif (1), où il revendique pour le mouvement colonial le patronage du grand tribun. Il ne voyait, dit-il, « aucune antinomie entre une politique continentale avisée et une politique coloniale active, à l'expresse condition que la seconde, livrée à elle-même, et à ses propres entraînemens, ne risquât point de s'émanciper au point de gêner, voire de contrarier, les libres mouvemens de la première. » Il faut retenir cette formule. Elle n'est que le commentaire de la phrase de Gambetta, déjà citée, où il parle de la France « toujours mêlée avec courtoisie aux affaires qui la touchent dans le monde. » Ce qui touche la France, à ce moment de son histoire, c'est le partage du monde qui va s'accomplir sous ses yeux, partage sans lendemain où les tard-venus seront mal servis et qui va orienter dans des voies nouvelles la politique des grandes nations. La France n'était pas libre, à moins de se résigner à une abdication désastreuse, de ne pas prendre sa part de ce prodigieux mouvement qui a jeté les peuples européens à la conquête des terres nouvelles. Il est des heures où celui qui n'avance pas, recule. Nous avions, sur les

(1) Voyez *le Temps* du 10 janvier 1905. L'article a été inséré dans le volume : *Gambetta*, 1 vol. in-16; Flammarion.

côtes d'Afrique et d'Asie, des embryons de colonies; si nous n'avions pas, au moment décisif, revendiqué et conquis « l'arrière-pays » des établissemens que nous occupions, tout avenir se trouvait fermé pour eux; ils se seraient trouvés, comme nos comptoirs de l'Inde depuis la grande banqueroute coloniale de Louis XV, enchâssés dans des empires anglais ou allemands et finalement condamnés à végéter ou à mourir. Souvent, acquérir est le seul moyen de conserver. L'inaction est funeste aux vaincus; un peuple qui a perdu l'énergie conquérante est mûr pour devenir un peuple conquis. L'histoire nous l'enseigne : la stagnation est corruptrice; la santé, pour les peuples comme pour les individus, requiert le mouvement. Lorsque, vers 1880, la France jetait un regard sur elle-même, sur l'Europe et sur le monde, elle se voyait sans alliances, avec son armée et ses finances à peine refaites, divisée contre elle-même à l'intérieur, avec un gouvernement mal affermi : dans ces conditions, poursuivre la revision du traité de Francfort eût été une folle témérité. Une autre carrière s'ouvrait devant elle; elle y trouverait l'emploi de ses énergies combatives, elle y remplirait la vocation historique qui la destine aux grandes œuvres humaines de civilisation. Le canon qui résonnait en Tunisie, pour la première fois depuis les années douloureuses, eut, dans tous les cœurs français, un joyeux retentissement. La France s'engagea dans la voie nouvelle ouverte à son génie.

Nous n'avons pas à rappeler ici les péripéties de l'expansion française, qu'elles aient été désastreuses, comme la perte de l'Égypte, ou glorieuses comme la conquête de nos colonies d'Afrique et d'Asie. Retenons seulement un trait qui, du point de vue où nous nous plaçons, a sa haute signification. Les phases de notre expansion coloniale ont été, pour la France, plus que pour ses rivales, les étapes héroïques d'une épopée grandiose. Le colonel Baratier, dans un livre qui devrait être mis dans les mains des enfans de toutes nos écoles, a écrit des fragmens admirables de ce roman de notre énergie nationale. La conquête de notre empire colonial a été difficile et nous a coûté cher; mais quel capital d'héroïsme, quels trésors d'énergie et de foi dans nos destinées françaises n'a-t-elle par mis en réserve pour l'avenir!

Il nous faut maintenant expliquer comment les hommes qui ont gouverné la France ont conçu cette grande œuvre,

dans quelles conditions et avec quel succès ils l'ont réalisée.

L'histoire nous montre que les grandes choses sont souvent l'œuvre des minorités énergiques. L'élan a été donné par Jules Ferry et les premiers succès sont dus à sa ténacité; soutenu par un petit nombre de « coloniaux » résolus, il a été obligé, et ce fut son grand mérite, de faire accepter la politique coloniale à ses amis et de l'imposer à ses adversaires. Quand il tomba, dans la panique parlementaire de Lang-Son, l'essentiel était fait; le recul était devenu impossible. Jules Ferry est le premier qui ait précisé et défini la politique coloniale. Elle n'est pas une politique d'aventures; elle se rattache à toute notre histoire; elle est « pour la France moderne un legs du passé et une réserve pour l'avenir. »... « Dans cette sorte d'affaires, les événemens nous conduisent bien plus que nous ne les conduisons... Mais... il y a un choix à faire et il convient de considérer, avant toutes choses, d'une part, l'utilité des acquisitions nouvelles, et, d'autre part, l'état de nos ressources. » On doit sérier les questions, selon la formule de Gambetta, faire la part du présent et celle de l'avenir, ne pas laisser échapper des occasions qui ne se retrouveront peut-être plus, agir cependant avec prudence pour éviter d'engager des forces trop considérables sur plusieurs points à la fois. Et comme il faut, aux doctrinaires dont une assemblée française n'est jamais dépourvue, des argumens d'allure philosophique, Jules Ferry esquisse une théorie des droits des races supérieures. « Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète, qu'il y a, pour les races supérieures, un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. » Cette politique, prudemment conduite, ne doit pas, ne peut pas amener un affaiblissement de la France, au contraire; elle ne fait aucun tort à nos grandes préoccupations continentales. Dans la péroraison de son vigoureux discours du 28 juillet 1885, à propos des affaires de Madagascar, Jules Ferry s'explique, en termes définitifs, sur ce point qui préoccupait toutes les consciences. A M. Camille Pelletan, qui avait dit que « la politique coloniale est un système qui consiste à chercher des compensations en Orient à la réserve et au recueillement qui nous sont actuellement imposés en Europe, » Jules Ferry répond :

Je n'aime pas ce mot de compensations et, en effet, non pas ici sans doute, mais ailleurs, on en a pu faire un emploi souvent perfide. Si l'on

veut dire ou insinuer qu'un gouvernement quelconque dans ce pays, un ministère républicain, a pu croire qu'il y avait quelque part, dans le monde, des compensations pour les désastres qui nous ont atteints, on fait injure, et une injure gratuite, à ce gouvernement... Il n'y a pas de compensations pour les désastres que nous avons subis... Si le mot de compensations... a été prononcé dans les délibérations et les tractations du Congrès de Berlin, il faut que vous sachiez bien qu'il n'y a jamais eu de ces compensations auxquelles on a fait allusion, ni offertes, ni sollicitées, ni acceptées, à un titre quelconque (1).

L'orateur explique ce qui s'est passé au Congrès de Berlin, puis il continue :

La vraie question, la question qu'il faut poser, et poser dans des termes clairs, c'est celle-ci : Est-ce que le recueillement qui s'impose aux nations éprouvées par de grands malheurs, doit se résoudre en abdication ?... Je sais que cette théorie existe ; je sais qu'elle est professée par des esprits sincères qui considèrent que la France ne doit avoir désormais qu'une politique exclusivement continentale...

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux, que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnemens militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence. Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent : ce n'est pas « par le rayonnement pacifique des institutions » qu'elles sont grandes, à l'heure qu'il est. Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, c'est abdiquer, et, dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième,..

Le parti républicain a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique ou comme la Suisse républicaine ; qu'il faut autre chose à la France ; qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre ; qu'elle doit être aussi un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie.

(1) *Discours et opinions de Jules Ferry*, tome V, p. 213 (Plon, in-8). Antérieurement, le 31 octobre 1883, à propos du Tonkin, Ferry avait déjà dit : « Cette politique coloniale, il faut qu'elle soit sage, il faut qu'elle soit prudente, qu'elle ne perde jamais de vue l'autre intérêt, le grand intérêt continental qui est la vie même de ce pays. » *Ibid.*, p. 284.

La conception de la politique française définie dans ce langage élevé, on peut dire qu'elle a été celle du parti républicain, de 1879 jusqu'à aujourd'hui, car les radicaux, qui la combattaient lorsqu'ils étaient dans l'opposition, l'ont, par une heureuse et opportune contradiction, adoptée et appliquée quand ils sont arrivés au pouvoir. Telle est, en politique, la règle du jeu.

Lorsqu'on relit, après trente années, ces débats passionnés, violens, ces interruptions chargées de haine, parties de droite ou d'extrême gauche, on sent que, derrière la façade de la discussion, d'autres passions animent les contradicteurs. De ces passions, il en est de basses ; mais il en est aussi, pour l'honneur de nos parlementaires, d'élevées, de désintéressées : on y trouve les inquiétudes sincères du patriotisme alarmé. Ces divergences de vues sur la politique française reflètent deux conceptions opposées et permanentes que l'on retrouve jusque dans les débats récens à propos du Maroc. Elles impliquent, en dernière analyse, le problème de nos relations avec l'Allemagne.

Du côté droit, l'homme qui a formulé avec le plus de force, d'éloquence et de haute courtoisie, une doctrine contraire à celle de Jules Ferry et de ses successeurs, c'est, au Sénat, le duc de Broglie. Le 30 novembre 1880, à propos des affaires de Grèce, il définissait la politique de « recueillement » telle que les conservateurs l'avaient pratiquée jusqu'au Congrès de Berlin.

Il n'est ni sans dignité ni sans grandeur de réparer par la fermeté dans le malheur les fautes qu'on a pu commettre dans l'orgueil de la prospérité.

Je crois donc que la politique de neutralité, d'abstention, de recueillement, — je me sers de ce mot qui était consacré dans la langue diplomatique, il y a peu d'années, — consistait dans deux choses : ne nous attacher qu'à des intérêts exclusivement français, sérieux, tangibles, s'abstenir de toute poursuite idéale et sentimentale et, dans nos rapports avec l'Europe, employer toute notre action à la concorde, à la paix, puis, garder à notre profit notre liberté complète d'action et surtout d'abstention, le droit d'agir ou de ne pas agir, le droit de rentrer sous la tente pour y rester au milieu de l'agitation qui se fait autour de nous, voilà les deux points de notre politique nouvelle.

Ah ! je crains qu'à partir du traité de Berlin, nous ne nous soyons beaucoup écartés de ces deux points fondamentaux (1).

(1) *Discours du duc de Broglie*, t. III, p. 14. Pour les citations qui suivent, p. 233-235, etc. (1 vol. in-8 ; Gabalda, 1911).

Le duc de Broglie craint que la politique coloniale, en dispersant les forces de la France, ne l'affaiblisse en Europe, en face d'une Allemagne formidablement armée, concentrée sur elle-même, alliée de l'Autriche et de l'Italie. Il appréhende que l'occupation de la Tunisie, de Madagascar, du Tonkin, ne fasse naître des conflits avec l'Angleterre, et ne compromette nos relations avec elle. Enfin, en acquérant des colonies éloignées, nous n'augmentons pas notre puissance militaire, nous dispersons à travers le monde des garnisons qui seront à la merci de la marine anglaise ; nous accroissons notre dette et nos charges financières que le gouvernement conservateur avait réussi à rendre stables et même à alléger. Aussi comprend-on que les Allemands regardent « ces entreprises avec satisfaction, avec complaisance, » et cherchent même à « nous y encourager par leurs applaudissemens et au besoin par leur concours. » Elles détournent « l'imagination de la France de ce qu'elle a perdu pour la reporter vers de nouveaux sujets d'ambition... » « La fable de La Fontaine me revient alors en mémoire et je songe, malgré moi, au danger des voyages où l'on se met en route sans nécessité avec un voisin plus fort que soi. »

Longtemps après ces discours, en 1896, dans un temps où l'expansion coloniale avait traversé ses jours les plus difficiles, et portait déjà ses premiers fruits, le duc de Broglie exposa, ici même (1), avec plus d'ampleur et plus de précision, ses griefs contre la politique coloniale. Il rapporte un mot caractéristique du comte de Saint-Vallier. Comme, dans un de ses discours au Sénat, le duc de Broglie avait exprimé son inquiétude de voir la France s'engager dans des entreprises lointaines en face d'une Allemagne plus forte : « Rassurez-vous, lui dit notre ambassadeur à Berlin, je suis certain que M. de Bismarck approuve et favorise nos tendances colonisatrices ; il y voit la preuve que l'imagination de la France se détourne de toute pensée de revanche. » Devions-nous tenir cette attitude de Bismarck pour avantageuse, puisqu'elle nous donnait la sécurité continentale, ou devions-nous y voir la preuve que nous faisions fausse route en nous engageant dans la politique d'expansion, c'est tout le débat, c'est tout le différend, entre les ministres qui ont dirigé notre expansion coloniale et les opposi-

(1) *Vingt-cinq ans après. Revue* du 1er juillet 1896.

tions de droite et d'extrême-gauche. C'est ce qui explique que, par une singulière rencontre, le langage du duc de Broglie se rapproche sensiblement, avec certaines violences de langage en moins, de celui de M. Clemenceau, et que celui, par exemple, de M. Jules Delafosse n'est pas sans analogies avec celui de M. Camille Pelletan ou de Georges Perin. Parmi les députés de la droite, faisait scandale Mgr Freppel approuvant avec éclat la politique coloniale. Son patriotisme alsacien, peu suspect d'oublier « la revanche, » vibrait au bruit du canon de Tunisie, du Tonkin, de Madagascar et, sans s'arrêter aux critiques chagrines de ses collègues, il ne voulait voir que la France qui devenait plus grande et l'armée française qui trouvait par delà les mers un renouveau de gloire. Le temps a donné raison à l'évêque d'Angers.

A l'extrême-gauche, comme d'ailleurs à droite, il est bien difficile de faire le départ des critiques vraiment inspirées par un patriotisme sincèrement alarmé d'avec celles que dictaient l'esprit de parti et les rivalités intestines des républicains. Négligeons les exagérations et cherchons, dans les discours de M. Clemenceau, le tuf solide de l'argumentation. Elle peut se résumer en peu de mots, que ce soit à propos de la Tunisie, de l'Égypte, de Madagascar ou du Tonkin : « Ma conclusion est : l'Europe est couverte de soldats, tout le monde attend. Les puissances réservent leur liberté pour l'avenir ; réservons la liberté de la France (1). » A l'expédition de Tunisie, il reproche d'avoir « porté atteinte à la situation diplomatique de la France et affaibli l'armée ; » il craint que l'établissement du protectorat français à Tunis n'ait refroidi « des amitiés précieuses cimentées sur le champ de bataille, » et il allègue qu'on a vu se produire « des explosions d'amitié bien faites pour surprendre. » L'entente avec l'Italie « libérale » faisait partie du vocabulaire de l'extrême-gauche avec la légende de Garibaldi. Il fallait donc se garder d'occuper la Tunisie de peur de mécontenter nos « frères latins. » On ne disait pas que, dès 1877, Crispi était allé à Gastein solliciter l'alliance allemande. En Égypte, nous risquions de nous aliéner l'amitié anglaise qui pouvait nous être précieuse en Europe ; il fallait donc nous abstenir d'y faire autre chose qu'une politique d'influence. Enfin, toute

(1) Discours du 29 juillet 1882, qui décide de la politique de non-intervention en Égypte.

politique coloniale, en occupant au loin nos forces, nous mettait dans la nécessité d'entretenir de bons rapports avec l'Allemagne : raison suffisante pour nous en détourner.

En France, le peuple accueillit avec joie l'expédition de Tunisie ; mais le Tonkin fut moins populaire. L'éloignement, le mystère des pays jaunes, les difficultés de la conquête, exagérés par les oppositions de droite et de gauche, inspiraient la défiance. Les élections de 1885, où les « conservateurs » gagnèrent beaucoup de sièges, manifestèrent le malaise du pays. Il est très difficile de mesurer, dans les courans d'opinion qui agitent une démocratie, la part exacte d'influence d'une idée ou d'un événement ; mais il est certain que les alarmes provoquées par les « aventures lointaines » et surtout le sentiment patriotique troublé par « l'abandon de la revanche, » contribuèrent à former ce remous d'appétits impatiens et d'ardeurs généreuses, de légitimes indignations et de mesquines rancunes, d'aspirations démocratiques et d'inquiétudes conservatrices, qui s'appelle le « Boulangisme. » Le général Boulanger fut porté au ministère par les adversaires de la politique « opportuniste ; » il fut élu et soutenu par les deux oppositions qui combattaient avec acharnement la politique coloniale. Lui-même n'eut, dans son étrange fortune, qu'une volonté claire : l'armée française atteignait alors son plus haut point de préparation matérielle et morale ; il rêva de guider son élan vers la frontière mutilée. Un ferment patriotique travaille les cerveaux de la génération nouvelle, celle qui arrive à l'âge viril et qui n'a pas gardé le souvenir personnel et direct de la guerre. Dans « l'appel au soldat, » pour parler comme M. Maurice Barrès, il n'y a pas seulement le geste qui montre aux grenadiers de Brumaire le Parlement à nettoyer, il y a aussi celui qui montre aux régimens de la France refaite le Rhin à reconquérir. L'incident Schnæbelé (28 avril 1887), provoqué par Bismarck pour stimuler le Reichstag récalcitrant, a aussi pour but d'intimider le nationalisme français.

A ces aspirations patriotiques, l'alliance russe apporta une satisfaction. Elle apparut à l'opinion publique, non pas seulement comme une garantie contre toute agression, mais déjà comme une sorte de revanche morale, préparant une complète réparation. L'alliance d'un grand empire était, pour les Français, la preuve de leur force refaite et de leur sagesse reconnue.

De là l'immense popularité de l'alliance, traduite magnifiquement par les fêtes de Toulon et de Paris : la France vibrait joyeusement au spectacle de sa propre résurrection. L'alliance, conclue en 1891 par le Cabinet Ribot, a un caractère défensif ; elle assure à la France la sécurité ; elle sert de contrepoids, de frein, à la Triple Alliance menaçante ; elle nous apporte une force dans les négociations et, le cas échéant, dans la guerre.

Un effet, peut-être inattendu, de l'alliance russe fut, en leur ôtant toute apparence humiliante, de rendre plus faciles au gouvernement français des conversations diplomatiques, voire des ententes sur certains points particuliers, avec le Cabinet de Berlin. Notre expansion coloniale en fut, par suite, rendue plus aisée, moins dangereuse. Il est, en effet, de toute évidence que, depuis 1870, la France ne peut pas s'engager dans une entreprise d'expansion hors d'Europe, avant de s'être assurée qu'elle ne sera pas, pendant ce temps, attaquée ou menacée sur sa frontière de l'Est. L'alliance russe nous apporte, à ce point de vue, une garantie précieuse, elle nous aide à pressentir les intentions de l'Allemagne, à connaître ses dispositions et, au besoin, à traiter avec elle des intérêts qui peuvent se trouver communs à elle et à nous. A partir de 1884, Bismarck d'abord, puis, avec plus de décision et de persévérance, l'empereur Guillaume II, se lancent à leur tour dans la politique d'expansion et cherchent à constituer un domaine colonial. Les Allemands vont donc se trouver en contact avec les Français en Afrique et en Asie ; leurs intérêts y seront parfois concurrens des nôtres, mais, parfois aussi, ils seront, les uns et les autres, en opposition avec les intérêts anglais.

C'est le temps où l'Angleterre se complaît dans son « splendide isolement. » Elle n'admet pas sans mauvaise humeur que d'autres nations prétendent participer au partage du monde. Elle agit souvent avec une morgue et une intolérance injustifiables. Elle occupe l'Égypte contre tout droit et, malgré ses engagemens réitérés, elle se refuse à l'évacuer ; elle suscite partout des obstacles à nos explorateurs, à nos commerçans ; dans l'Ouganda, elle fait massacrer les noirs catholiques qui se réclamaient de la France ; elle travaille à établir son protectorat sur le Maroc ; elle excite, au Touât, les Marocains et les Touareg contre l'Algérie ; elle encourage, à Madagascar, au mépris de nos droits formellement reconnus par elle, les intrigues des pasteurs

méthodistes; elle a, dans la Méditerranée, un accord contre nous avec l'Italie; elle fournit des armes à tous nos ennemis, Samory, Béhanzin, Rabah; elle excite les Siamois à la résistance et les Annamites à la révolte : dans toutes les guerres coloniales, dans tous les soulèvemens contre la France, nous trouvons la main de l'Angleterre, ses agens, son or; et, partout, c'est elle qui se plaint des audaces de nos explorateurs, des usurpations de nos officiers. Nous touchons au terme, mais aussi au point critique de « cent années de rivalité coloniale. » De 1891 à 1898, c'est la grande période de notre expansion en Afrique et en Indo-Chine : Dahomey (1892), Tombouctou (1894), Madagascar (1895), capture de Samory (1898), etc.; c'est la période où il s'agit de délimiter, conformément au principe défini par la Conférence de Berlin (1885), les possessions de chaque pays. Les droits acquis par les explorateurs et les missions des différentes nations s'enchevêtrent, se recoupent, se superposent; il faut les soumettre à la revision des diplomates. C'est aussi, naturellement, la période de nos plus grandes difficultés avec l'Angleterre. De 1894 à 1898, M. Gabriel Hanotaux, à qui revient l'honneur d'avoir tracé les limites de notre empire africain et d'en avoir assuré l'unité, du Congo au Sénégal et à l'Algérie, négocie et signe avec l'Angleterre, tant en Afrique qu'en Asie, quatorze conventions qui règlent autant de litiges délicats. Ces négociations sont difficiles; il faut, pour ainsi dire, arracher à l'orgueil britannique, morceau par morceau, notre domaine colonial; sur place, parfois, les officiers des deux nations se trouvent en contestation violente; il faut les apaiser, puis, froidement, peser entre diplomates les droits de chacun; la discussion parfois menace de s'aigrir; il faut se hâter d'y couper court sans aboutir au conflit (affaire de Nikki, fin de 1897). Dans les deux pays, les vieilles rancunes historiques se réveillent. Au parlement français, les ministres à qui nous devons les empires africain et asiatique dont il n'est pas aujourd'hui un Français qui ne soit fier, encore qu'il ne consente pas toujours à le reconnaître, sont combattus avec violence. Le temps n'est pas encore venu où l'opinion française se passionnera pour un morceau de territoire sur l'Oubanghi ou la Sangha. Un groupe d'hommes actifs, que les diplomates de l'ancienne école appellent, non sans dédain, les « coloniaux, » appuient énergiquement la politique d'expansion et travaillent à convaincre

l'opinion nationale indifférente ou hostile. Il n'y avait pas, à proprement parler, il n'y a jamais eu, en France, comme on l'a parfois dit, d'opinion « anti-anglaise, » ni de politique « anti-anglaise ; » mais, il y avait des hommes, et, parmi eux, les hommes d'État qui ont gouverné la France, qui étaient résolus à assurer à leur pays, par une concurrence loyale et pacifique, en dépit de tous les mauvais vouloirs intérieurs ou extérieurs, un lot honorable dans le partage du monde, et qui y ont réussi.

Qu'a-t-on reproché à cette politique ? On peut trouver un bon résumé de ces griefs dans la brochure publiée en 1897 par un diplomate de mérite, ancien collaborateur de Gambetta et de Thiers, le comte de Chaudordy (1). Nous les connaissons déjà : c'est l'Allemagne qui a « poussé la France sur le chemin de l'extension coloniale ; » cette politique « ne tend à rien moins qu'à abaisser l'influence continentale de la France. Or, je considère que tout son avenir est sur le continent. Elle ne doit pas un seul instant détourner ses regards de l'Alsace et de la Lorraine. Elle doit toujours penser à les reprendre, sinon elle décherra promptement du rang de grande nation... Les ressources que l'on dépense dans les pays lointains, sont une perte grave pour la défense du territoire. Bien loin de chercher à s'étendre ainsi, il faudrait travailler à concentrer ses forces... Nous paierons tôt ou tard le concours qui nous aura été donné dans les colonies par l'abandon du Rhin. » La politique coloniale risque de nous brouiller avec l'Angleterre dont nous avons besoin pour garder et reconquérir notre place en Europe. « Il faut savoir choisir entre l'Angleterre et l'Allemagne pour établir avec l'une des deux un lien amical. » Telle est la thèse. Elle représente bien l'opinion moyenne du groupe qu'Albert Sorel appelait « le parti anglais. » Confrontons-y les faits.

Après 1870, comme pendant la guerre, la politique britannique reste fidèle à l'amitié allemande. Au Congrès de Berlin, cette amitié devient complicité. A partir de 1884, Bismarck engage l'Allemagne, mais sans ardeur et sans conviction, dans la politique coloniale ; l'Angleterre, loin de chercher à lui faire obstacle, favorise ses tentatives (2). A part quelques difficultés

(1) *Considérations sur la politique extérieure et coloniale de la France*, 1 vol. in-16 ; Plon, 1897.

(2) *La Politique franco-anglaise*, par M. Ernest Lémonon, 1 vol. in-8 ; Alcan.

passagères, les relations entre les deux pays restent excellentes. Guillaume II, au début de son règne, est plus « anglais » que son grand-père, et l'une des causes de la chute de Bismarck est une certaine défiance vis-à-vis de l'Angleterre, notamment à propos du Maroc. Au temps du comte de Caprivi (1890-1894), la confiance est entière entre les deux gouvernemens ; ils signent, le 14 août 1893, un traité aux termes duquel ils se partagent toute l'Afrique occidentale, sans tenir compte des droits acquis par la France. Le 12 mai 1894, l'Angleterre conclut avec l'État indépendant du Congo le fameux traité par lequel, en violation de l'Acte de Berlin et des traités, elle attribuait à l'État indépendant les bassins du Congo et du Nil jusqu'au 10e degré de latitude et recevait de lui une bande de 25 kilomètres entre le Tanganyika et l'Albert-Édouard, réglant ainsi, à son profit et d'un seul coup, toute la question africaine. M. Hanotaux venait d'entrer au ministère dans un Cabinet Charles-Dupuy. Il protesta énergiquement contre le traité anglo-congolais qu'il déclara « nul et de nulle portée. » L'Allemagne protesta de son côté, mais elle refusa catégoriquement d'unir sa protestation à la nôtre ; elle entendait ne pas s'associer à nous contre l'Angleterre. Avec le prince de Hohenlohe, la politique de la Wilhelmstrasse devint plus objective. Par le traité de Shimonoseki, qui mettait fin à la guerre sino-japonaise, l'intégrité de l'Empire du Milieu était entamée ; la capitale et le gouvernement de la Chine allaient se trouver sous l'influence directe et la surveillance du Japon. Sauvegarder l'intégrité de la Chine était un intérêt européen, international. L'Allemagne se joignit à la Russie et à la France pour donner, au gouvernement du Mikado, le « conseil amical » de renoncer à l'occupation de la Mandchourie et de la péninsule du Liao-Toung avec Port-Arthur. L'Angleterre, vivement pressée par M. Hanotaux de s'associer aux trois puissances, refusa. Au début de la guerre, croyant à la victoire des Chinois, elle les avait soutenus (1) ; mais, après leur défaite, elle se fit japonaise. Dans cette affaire, jamais la Russie et la France ne cherchèrent à isoler l'Angleterre, à agir contre elle à son insu ; elle s'est exclue elle-même d'une entente qui, si elle y était entrée, n'aurait pas permis à la Russie et à l'Allemagne de

(1) Voyez des détails caractéristiques dans notre ouvrage : *la Chine qui s'ouvre*, p. 26, 1 vol. in-16 ; Perrin.

violer elles-mêmes, quelques mois plus tard, le principe qu'elles avaient sauvegardé contre le Japon. — Quelques semaines après que les diplomaties française, russe et allemande, avaient travaillé de concert en Extrême-Orient, Guillaume II inaugurait officiellement le canal de Kiel (18 juin 1895) ; une escadre française parut à cette cérémonie avec une escadre russe. Depuis son avènement, l'Empereur saisissait toutes les occasions de témoigner à la France des sentimens courtois. Lors de l'assassinat du président Carnot, le télégramme impérial, conçu en termes particulièrement bien choisis, arriva le premier. Dans une circonstance récente, l'Empereur venait de conférer « l'Aigle Rouge » au général Billot. Le temps des mauvais procédés bismarckiens était fini. L'Empereur ne se cachait pas de souhaiter un rapprochement avec la France. Refuser l'invitation à nous faire représenter à Kiel avec les autres grandes puissances eût été un procédé discourtois, indigne de la France, et que ne méritait pas le jeune souverain. Un ton rogue, une attitude boudeuse n'étaient plus de saison et ne convenaient ni à la dignité de nos regrets, ni au caractère de nos espérances.

L'ouverture du canal de Kiel est une date importante dans l'histoire des relations de la France avec l'Allemagne et l'Angleterre. Pour la première fois, en présence de l'Europe, l'Empire allemand s'affirme comme une grande puissance maritime. En Extrême-Orient, en Afrique, il achève de jeter les bases d'établissemens coloniaux destinés surtout à servir de ports de relâche à ses navires marchands, de points d'appui à ses vaisseaux de guerre, d'entrepôts à ses produits fabriqués. C'est l'aurore de la *Weltpolitik* dont Guillaume II prêche l'évangile. En même temps, par une conséquence naturelle, une rivalité commence à se dessiner entre la première grande puissance maritime, la Grande-Bretagne, et l'Empereur qui a dit : « Notre avenir est sur l'eau. » Ayant déjà étudié ici *la Rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre* (1er mars 1909), nous nous contentons de situer à sa date le moment où commence à se marquer nettement cette nouveauté qui allait avoir de si grandes conséquences dans la politique européenne et mondiale. Il était naturel que cette orientation nouvelle de la vie économique et politique de l'Empire allemand et cette rivalité naissante avec l'Angleterre sur les mers et dans les colonies fissent naître des circonstances où les intérêts allemands et les nôtres se trouve-

raient en harmonie et s'opposeraient aux intérêts britanniques ; de là, entre les deux gouvernemens, plus de bon vouloir réciproque, des conversations diplomatiques plus fréquentes ; aucune entente générale, mais seulement, « de cas en cas, » des entretiens courtois, qui, dans les questions extra-européennes, aboutissent sans difficultés à des accords loyaux. L'Allemagne, à cette époque, se montrait volontiers accommodante dans les questions coloniales.

Un exemple montrera comment la diplomatie française, habilement maniée par M. Hanotaux, savait, sans qu'il nous en coûtât rien, faire servir la bonne volonté du Cabinet de Berlin aux fins de notre politique. Dans l'été de 1896, M. Hanotaux estima le moment favorable pour débarrasser la Tunisie de toutes les servitudes étrangères que le protectorat avait laissées subsister. J'ai déjà exposé ici cette négociation et expliqué son importance (1) ; il suffira de rappeler la méthode dont elle est l'application. Il s'agissait d'obtenir des puissances une renonciation à des privilèges qu'elles possédaient, et cela, gratuitement, sans que rien les y obligeât. Comment s'y prendrait-on ? Allait-on s'adresser d'abord à nos alliés ou aux petits États? On était assuré d'avoir leur consentement en temps utile. L'Angleterre serait évidemment la plus réfractaire à une entente. Il fallait donc commencer par une puissance triplicienne. Laquelle? L'Italie, dès lors qu'il s'agissait de la Tunisie, se montrerait revêche. L'Allemagne pourrait s'étonner qu'on se tournât d'abord vers elle, se mettre en défiance, peut-être avertir Londres. Le ministre saisit l'occasion d'une de ces petites négociations d'affaires que le public ne connaît pas et qui sont la menue monnaie des relations diplomatiques, pour gagner le Cabinet de Vienne et l'amener à ses vues ; moyennant une très légère concession douanière, l'Autriche signa la déclaration du 20 juillet 1896, par laquelle elle renonçait à invoquer en Tunisie le régime des capitulations et à réclamer pour elle-même, en vertu de la « clause de la nation la plus favorisée, » le régime établi ou à établir, en matière de douanes et de navigation, entre la France et son protectorat tunisien. L'Italie, pressée par nous de suivre l'exemple de son alliée, ne put s'y

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1902 : *Bizerte*, et notre livre, *l'Empire de la Méditerranée*, p. 348 et suivantes. Voyez aussi le *Livre jaune* intitulé : *la Revision des traités tunisiens*.

dérober. M. Hanotaux recueillit ensuite l'adhésion de la Russie et de la Suisse, puis, saisissant le moment où l'Allemagne, préoccupée des affaires d'Orient, pourrait être disposée à nous faire une concession opportune, il obtint sa signature. La Belgique, l'Espagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège suivirent. L'Angleterre restait seule; il fallut la menacer, si elle ne cédait pas, d'annexer immédiatement la Tunisie. Moyennant que, jusqu'au 1er janvier 1912, ses cotonnades ne seraient pas frappées, dans la Régence, de droits supérieurs à 5 p. 100 de leur valeur, elle reconnut le nouvel état de choses (19 septembre 1897). La « seconde conquête de la Tunisie » était achevée. Déjà, en 1895, quand il s'était agi de la conquête de Madagascar, M. Hanotaux avait obtenu d'abord le désistement des États-Unis, puis il avait demandé celui de la Russie, pour continuer par celui de l'Allemagne et finir par celui de l'Angleterre.

Cette méthode porte ses meilleurs fruits pendant les quatre années où M. Hanotaux (sauf pendant les six mois du Cabinet Bourgeois-Berthelot, 1er octobre 1894-19 avril 1895) est ministre des Affaires étrangères. En quatre années, quatorze conventions achèvent de nous donner un empire en Afrique, Madagascar et la moitié de l'Indo-Chine. Des résultats encore plus féconds sont préparés. La « paix latine » est faite dans la Méditerranée par le rapprochement économique avec l'Italie (1), par les bons offices prêtés à l'Espagne pendant la guerre contre les États-Unis. Avec l'Angleterre un seul litige grave reste à régler, la question du Nil. On espère en trouver la solution par les mêmes méthodes. La rivalité anglo-allemande s'accentue de plus en plus; la fameuse dépêche de Guillaume II à Krüger, le 3 janvier 1896, en a été comme le clairon annonciateur; mais les relations entre le gouvernement de la reine Victoria et celui de son petit-fils restent très bonnes. A plusieurs reprises, des ententes partielles sont ébauchées entre l'Allemagne et la France. Dans la Méditerranée orientale, l'Allemagne a, comme nous et comme la Russie, pour programme, l'intégrité de l'Empire ottoman, l'autonomie de l'Égypte, la liberté du canal de Suez et de la Mer-Rouge. Cette concordance d'intérêts pourrait se traduire, le cas échéant, par une action commune ou

(1) Traité de commerce de 1898 négocié par M. Hanotaux, signé par M. Delcassé. Cf. *la Paix latine*, par M. G. Hanotaux, 1 vol. in-16; Combet.

parallèle. Le 18 juin 1898, au moment où M. Hanotaux, démissionnaire avec le Cabinet Méline, était encore chargé de l'expédition des affaires, le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne, lui remit un mémorandum relatif aux colonies portugaises qui semblait témoigner, de la part de l'Allemagne, d'un désir d'entente avec nous. Le ministre démissionnaire attachait de l'importance à cette communication diplomatique; il y voyait l'amorce d'une négociation dont il indiqua la marche dans une note adressée au ministre de France au Caire et communiquée, comme d'usage, à nos ambassades (1). Le nouveau Cabinet ne donna pas suite à l'affaire et le gouvernement allemand ne renouvela pas sa démarche. Le dernier litige grave entre la France et l'Angleterre fut réglé dans un tête-à-tête entre les deux adversaires, dans des conditions douloureuses pour nous (traité du 21 mars 1899).

On a vu « un système » dans la politique pratiquée par M. Hanotaux. Il n'y a pas de « système, » mais seulement une méthode, en quelque sorte interne, qui s'attache à saisir l'enchaînement des faits et à en suivre les fluctuations. Cette méthode d'équilibre pouvait avoir ses inconvéniens, ses dangers, mais il faut croire qu'elle convenait à la situation, puisque le succès a confirmé sa valeur. Sa pratique exigeait beaucoup de doigté, de mesure, de tact diplomatique et aussi cet esprit de justice dans les relations internationales dont nos défaites et la mutilation de notre patrie nous ont fait sentir tout le prix. Appuyée sur la Russie, la France, sans avoir alors à opter entre l'Angleterre et l'Allemagne, évitait de rompre avec l'une ou avec l'autre. Même lorsqu'elle concluait l'alliance russe, elle ne négligeait pas de rassurer l'Angleterre; en revenant de Cronstadt, l'escadre de l'amiral Gervais fit visite, à Portsmouth, à la reine Victoria.

Après la période de « recueillement » et d'alarmes qui va de la paix de Francfort au Congrès de Berlin, nous avons vu s'ouvrir et se développer une phase nouvelle durant laquelle la France fait sa rentrée dans la politique européenne et prend son lot dans le partage du monde. Pendant toute cette période, de nombreux ministères se sont succédé, des hommes de tempéramens très différens se sont remplacés au quai d'Orsay. Sou-

(1) Voyez *Fachoda*, par M. G. Hanotaux, 1 vol. in-16; Flammarion.

vent — dans l'affaire d'Égypte par exemple — ces changemens ont été funestes à nos intérêts. Parmi les reproches adressés par les oppositions à la politique de Jules Ferry et de ses successeurs, beaucoup s'expliquent, dans ce qu'ils ont de justifié, par cette instabilité, par la perpétuelle crainte de « l'interpellation, » de l'incident parlementaire. Et cependant, quand on cherche à discerner les grandes lignes de la politique française depuis Gambetta, et même depuis Thiers et Decazes, jusqu'à M. Hanotaux inclusivement, on découvre la continuité d'un même esprit et d'une même méthode. Les présidens Grévy, Carnot, Félix Faure ont été les gardiens de cette pérennité salutaire. Sauf la lointaine Russie, à laquelle elle s'est alliée avec un remarquable sens des réalités politiques permanentes et supérieures aux formes transitoires des gouvernemens, la France n'a choisi personne; elle s'est déliée, selon le conseil de Gambetta, « des sollicitations téméraires ou jalouses; » elle s'est mêlée au grand courant de la vie et des affaires en y gardant son deuil et la dignité de ses regrets; elle a restauré, augmenté ses forces; elle a constitué un beau domaine colonial. Elle ne s'est pas « hypnotisée » sur la « ligne bleue des Vosges, » mais elle ne l'a pas perdue de vue. L'instabilité propre aux régimes démocratiques n'a pas permis aux hommes qui l'ont gouvernée de réaliser tous leurs espoirs, ni de développer toutes leurs pensées; mais plusieurs d'entre eux ont connu les longs espoirs et les vastes pensées. Ne croyant pas pouvoir, dans l'état de la France, de l'Allemagne et de l'Europe, modifier l'équilibre établi par les traités, ils se sont engagés dans une politique d'expansion; certains d'entre eux ont même cru entrevoir la possibilité de trouver, dans les colonies, les élémens d'une solution à la question dont on « ne parlait jamais. » On saura peut-être un jour si, à certains momens, cette idée n'a pas été envisagée, en Allemagne aussi, parmi les possibilités de l'avenir, par quelques hommes d'État. En tout cas, pour attendre que de profondes modifications internes dans la constitution de l'Europe ou de l'Empire allemand lui-même ramènent l'heure de la « justice immanente, » l'acquisition d'un Empire n'était pas une occupation indigne de nos énergies nationales et de nos gloires françaises.

René Pinon.

LE CAMPANILE DE VENISE

Le soir du 13 juillet 1902, après une journée sénégalienne, tout Venise fourmillait sur la place Saint-Marc transformée en fournaise. C'était un dimanche. Le flot populaire, dont les remous refluaient jusqu'aux arcades des Procuraties, entourait de ses méandres la plate-forme centrale où jouait une musique militaire. Membres de l'aristocratie vénitienne, yachtsmen vêtus de flanelle blanche, touristes américains de l'agence Yale, assis devant le café Florian, causaient avec animation, sous l'éclat brutal des globes électriques. L'écho répétait l'accord final du deuxième morceau, quand, tout à coup, les exécutans prirent leurs cuivres sous le bras et, rangés deux par deux, traversèrent en silence la foule étonnée.

— Qu'y a-t-il ? demanda quelqu'un.

— Ah ! monsieur, répondit sans sourciller un des garçons, le pauvre roi d'Angleterre est mort, et la questure a donné l'ordre de cesser la musique en signe de deuil.

Or, Édouard VII allait beaucoup mieux. Le malade, c'était le campanile de Saint-Marc. Depuis deux jours, les autorités vivaient dans une angoisse ignorée du public : une des faces de la tour se lézardait à vue d'œil. Avisée du désastre, le samedi, la « commission pour la conservation des monumens historiques » accourut et déclara que les fissures ne présentaient aucun caractère de gravité.

Le lendemain, le préfet ayant ordonné, par prudence, une nouvelle visite, la commission soumit cette fois à la sanction de ce haut fonctionnaire quelques mesures de précaution : défense de sonner les cloches, interdiction de l'entrée du campanile. Enfin, le soir, on interrompit brusquement la musique.

Dans la matinée du lundi, les fissures ayant progressé, la police fit promptement évacuer la place Saint-Marc et les boutiques voisines du monument en péril.

Le même jour, vers 10 heures, je me rendais à l'arsenal, par le *vaporetto;* nous arrivions devant la Piazzetta, quand soudain, on entendit un bruit sourd pareil à un lointain coup de tonnerre ; un énorme nuage d'un blanc mat, parti de la place, monta dans l'azur du ciel, avec des bandes de pigeons effarés, battant précipitamment des ailes. Ce ne fut qu'un cri à bord du vapeur : Le Campanile s'est écroulé !

La tour carrée venait en effet de s'effondrer sur son axe, comme une glace qui fond ; heureusement pour Saint-Marc, le Palais des Doges et les Procuraties, dont un angle seulement (appartenant au Palais Royal) fut emporté. Il ne restait qu'un tas de briques roses et de chaux blanche, donnant, comme forme, l'impression d'un Vésuve en miniature, moins la fumée. Colonnes de marbre, cloches, toiture de plomb, statues et bas-reliefs de la Loggetta, tout y était pêle-mêle, brisé, écrasé, pulvérisé, croyait-on, sauf l'ange du sommet qui, après avoir roulé sur la génératrice du cône, était venu s'abattre à la porte de Saint-Marc, le bras en l'air, comme pour protéger de la ruine la célèbre basilique. Les déblais s'arrêtèrent à quelques mètres, de sorte que l'angle d'apparence si fragile, en saillie sur la façade occidentale du Palais Ducal, ne reçut pas une égratignure. On frémit en songeant à la disparition soudaine de cet angle, entraînant peut-être dans sa chute tout un côté de l'église : « *El campaniel xe sta galantomo anche morendo* (1), » disaient les Vénitiens.

Aussitôt, la pensée se reporta vers ceux qui fréquentaient la Place, les étrangers, les enfans... La catastrophe n'avait fait aucune victime.

L'après-midi, le syndic fit afficher ce manifeste :

« Ce matin, à 9 h. 53, Venise a été privée du campanile historique, debout depuis tant de siècles. Il y a quelques jours, on parlait d'un danger, et, ce matin, on fit évacuer la Place. A 9 h. 53, une pierre tomba du milieu de la face opposée à l'horloge. Quelques instans après, un fragment de l'arête elle-même

(1) « Le campanile reste galant homme même en mourant. »

vint s'écraser sur les dalles. Alors, ce fut un sauve-qui-peut général; on fermait les magasins; les femmes s'effondraient à terre en crian .

« Puis, avec un grand bruit, le clocher s'affaissa sur lui-même, comme une chose décrépite qui n'a plus la force de se soutenir. Les débris, en tas haut de quinze mètres, roulèrent jusqu'à l'église, sans l'endommager.

« Les décombres ont éventré la muraille du Palais Royal et englouti la Loggetta.

« Ven se, 14 juillet 1902. »

Le roi d'Italie, en visite chez l'empereur de Russie, apprit le désastre par le télégraphe, et fit répondre de Péterhof :

« Sa Majesté connaissait déjà l'événement qui attriste Venise.

« Elle apprend avec une vive satisfaction qu'il n'y a pas eu de victimes humaines, et vous envoie ses remerciemens.

« Général Ponzio Vaglia, ministre de la Maison royale. »

Comment décrire la consternation des Vénitiens? Resté indifférent à tant de tremblemens de terre, le campanile avait vu crouler beaucoup d'autres tours. Un mois auparavant, le clocher de Corbetta (Lombardie) était tombé de ses 85 mètres de haut. Mais, des tours de cette espèce, l'Italie en possède des milliers. Le Campanile de Venise était plus qu'un clocher, c'était un monument historique, c'était « le campanile » par excellence. Les Vénitiens le considéraient comme éternel et ils disaient d'un événement invraisemblable : « Telle chose arrivera quand le campanile tombera. » Aussi sa chute fut-elle un deuil public. Les socialistes suspendirent un grand meeting annoncé pour le soir, en vue des élections municipales. D'accord avec le cardinal Sarto (aujourd'hui Pie X), le syndic remit à la première quinzaine d'août les fêtes si populaires du Rédempteur. On arrêta les travaux du pont de bateaux, que l'on jette chaque année sur le canal de la Giudecca, pour relier la ville à l'église du Rédempteur, dont la coupole sert de point de ralliement à la foule murmurante des pèlerins Vénètes. L'église devient le centre des fêtes, le point de départ des processions, bannières blanches déployées, avec dais cramoisi et chasubles d'or étincelant au soleil.

Glissant en masses compactes sur le quai des Esclavons, dans

la Merceria, dans la Frezzeria, la foule silencieuse restait consternée devant la palissade que l'on avait dressée en hâte autour des ruines. Deux vieilles femmes enveloppées du châle-mantille traditionnel, s'approchèrent de cette clôture en planches mal jointes. Après avoir plongé longuement leur regard à l'intérieur par une fente, elles s'éloignèrent. Et, versant d'abondantes larmes, elles répétaient à travers leurs sanglots, en dialecte vénitien : « Il n'y a plus rien, plus rien ! »

Matilde Serao adressa aux pigeons ce souvenir ému : « Ah dans le cri de douleur que la chute du campanile de Saint-Marc arrache à l'Italie et qui se répercute jusqu'aux limites du monde, personne que je sache n'a parlé de la poésie vivante de la place Saint-Marc, des pigeons, inoubliables pourtant, de cette forme légère et douce de la vie de la place. Que sont-ils devenus? Combien le campanile en a-t-il écrasé dans sa chute? Leurs nids attachés à la haute tour comme aux corniches des Procuraties neuves et vieilles, leurs nids là-haut, là-haut, sont ils tous détruits? O tristesse, ô pitié! Qui pense en ce moment aux pauvres pigeons, à ces longs essaims qui s'abattaient sur la place d'une suave envolée, pour entourer les enfans, les femmes, les jeunes filles, les hommes, étrangers pour la plupart, qui leur distribuaient du maïs acheté à dix centimes le cornet, aux astucieux marchands? Qui songe à eux? Qui les appelle en secouant le cornet, en secouant la main? Eux qui, à cet appel, descendaient en foule et se posaient sur les épaules, sur les mains, pour becqueter.

« La place Saint-Marc est couverte de débris, la population est consternée, et les pauvres pigeons ignorent tout cela; ils savent seulement qu'un grand nombre de leurs nids sont détruits, et que beaucoup d'entre eux ont disparu. Ceux qui restent volètent à l'entour sans savoir où se poser; car, aujourd'hui, qui peut s'occuper d'eux!

« O chère poésie qui remplit d'un bruissement d'ailes le grand silence de Saint-Marc, ô poésie des petits becs roses qui mangent dans la main des enfans. Leur vol est rapide le matin ; il est lent au crépuscule, quand le soleil se couche et que les oiseaux retournent à leurs nids. O poésie de ces choses chères, belles, ingénues, innocentes, les oiseaux, les enfans! O poésie à laquelle se mêlait la puissance de l'art et la fascination de la femme, souvenir profond pour quiconque a vu Venise et l'a

aimée, songe pour celui que l'a quittée, désir pour celui qui souhaite d'y retourner.

« O grand vol des pigeons sur la place majestueuse, grand vol doux, là-bas, là-bas vers le vêtement blanc d'une créature blanche qui rit parmi les oiseaux voltigeans, et elle rit, elle rit, dans sa chemisette blanche ! »

La bonne humeur ne perd jamais ses droits, même à Venise qui, malgré la légende, n'est point ou n'est plus « la ville aux joyeux ébats. » Un journal illustré représenta un groupe de clochers italiens, plus ou moins inclinés, pleurant à chaudes larmes la disparition de leur illustre confrère. Et parmi eux, naturellement, la tour penchée de Pise, qui « détient le record » de l'angle minimum avec l'horizon.

Le lendemain, la place Saint-Marc, qui concentre en un petit espace tant d'édifices merveilleux, présentait un spectacle inoubliable, à l'heure où tout flotte dans une atmosphère transparente comme celle de l'Attique, où « les sommets des campaniles gardent encore la lumière du soleil disparu. » Plus de campanile, mais la façade de Saint-Marc exhaussée, ses coupoles agrandies, la porte en dentelle de marbre du Palais des Doges entièrement dégagée. Devant ce décor magnifique, on se demandait : Pourquoi ne pas laisser les choses en l'état? Économiser un campanile et y gagner en esthétique! Ce fut l'avis d'hommes éminens dans les diverses branches de l'art. M. Marcel Prévost écrivait : « Un écroulement, c'est de l'histoire. A quoi bon corriger l'histoire? » M. Jacques Normand trouve l'Église petite à côté du campanile en construction, du Palais Ducal, des Procuraties : « Elle fait moins l'effet d'un monument, que d'un immense reliquaire byzantin construit pour recevoir les restes du célèbre évangéliste. » Un architecte allemand, M. Wagner, déclare que la reconstruction du campanile ne s'impose pas : « A quoi servira-t-il désormais? Il n'aura plus comme autrefois, quand Venise était une métropole commerciale, à communiquer avec les navires ou à prévenir la ville de l'approche d'un danger. Et puis, on ne saurait reproduire sa valeur artistique et historique. »

Cette idée paraissait un blasphème aux yeux des Vénitiens Ayant eu l'imprudence d'exposer à un lettré la théorie de la place « mutilée » plus belle que l'ancienne, mon interlocuteur m'accabla sous une abondance de points interrogatifs et d'inter-

jections : « — Pensez-vous que le campanile se soit tu pour toujours? Comment, la *Mezza Terza* ne sonnerait plus les matines à l'aube, pendant l'ouverture des portes de Saint-Marc ? Aux heures solennelles, la *Marangona* ne lancerait plus sa voix puissante, qui dominait les autres cloches et vibrait si longuement dans l'espace et dans les cœurs? La *Trottiera* et la *Renghiera* seraient muettes à jamais? Impossible, monsieur, tout à fait impossible. Le son des cloches, tantôt majestueux et grave, tantôt joyeux, plein d'une douce harmonie, c'était l'existence même de Venise et, depuis le fatal effondrement, la ville, désorientée comme un navire sans boussole, ne sait plus comment elle vit. Autrefois, les sonneries annonçaient, par des tintemens répétés, les offices, la messe, l'angelus, les vêpres, le salut ; par des tintemens « en larmes » le glas des grands citoyens. Le bourdon lancé à toute volée, c'était le couvre-feu, le tocsin, quelque événement extraordinaire. Nous n'avons plus aujourd'hui que les deux Maures de l'Horloge, qui battent les heures, avec monotonie. Ce n'est pas assez. Il faut que le bourdonnement sourd de la *Marangona* couvre encore l'océan des maisons et qu'il règle, comme jadis, sur la lagune lointaine, de Chioggia jusqu'au Lido, les occupations journalières des pêcheurs et des paysans. Il faut que le carillon familier, au rayon d'action moins étendu, réveille l'écho des *calli*, des *rii*, des *traghetti*, des *fondamenta*. Nous voulons qu'il reprenne son ancien rôle. Il le reprendra, croyez-moi. »

Relever ce monument millénaire devint à Venise une idée fixe, une obsession. *Dov'era e come era*, où il était et comme il était, fut désormais le mot d'ordre. Depuis le patricien qui embrasse du regard, sous tous les angles possibles, la façade de Saint-Marc en promenant son *far niente* sur la Piazzetta, jusqu'au gondolier qui dévore des *spaghetti* à l'avant de sa gondole, tous sont fiers des souvenirs que rappelait le géant disparu. Il avait vu le plus grand nombre des cent vingt-trois doges qui exercèrent le pouvoir pendant dix siècles. Que de fois il avait contemplé sur la lagune le *Bucentaure* tout battant d'or, avec ses cent rameurs, et le doge nouvellement élu, sous les plis de la *bandiera leonata di porpora e d'oro*, jetant à la mer l'anneau symbolique : *O mare noi ti sposiamo, in segno del nostro perpetuo dominio!* A ses pieds, sortant de la basilique, avaient défilé, aux acclamations populaires, les pavillons des flottes de

la *Serenissima* partant pour la guerre. Tous les Vénitiens savent que le campanile a répété les « Viva San Marco! » des équipages victorieux de Morosini, rentrant sur leurs galères chargées d'or et de gloire; que, de la coupole, Galilée dirigea son télescope vers la voûte céleste pour lui arracher le secret du mouvement de la terre afin de découvrir une preuve expérimentale de l'affirmation qui l'obsédait : *E pur si muove!*

La plupart de ces souvenirs très lointains datent, non point de la jeunesse, mais de l'âge mûr du campanile. A ce propos, nous hasarderons quelques remarques. On s'extasie volontiers sur l'antiquité de ce monument, bien que l'histoire, examinée à la loupe, refroidisse cet enthousiasme. La construction de cette tour célèbre remonte à 888. Mais l'architecte Montagnana la reconstruisit près de cinq cents ans plus tard (1329). Un siècle encore, et le sommet en bois, incendié par la foudre, fit place à une flèche de marbre. En 1490, nouvel incendie dû à la même cause : on rétablit la flèche de marbre, en l'alourdissant par une toiture en lames de plomb. En 1510, Bartolomeo Buon hissa au sommet un ange haut de cinq mètres. Ainsi, le campanile fut, au cours des siècles, revu, corrigé, considérablement augmenté, rendu de plus en plus lourd. Point capital, parce que les fondations, par leur nature et leur disposition, n'offraient qu'une résistance limitée. La tour primitive servait de poste aux gardes chargés de surveiller les ports du Lido et de Malamocco, à l'époque reculée où les barbares de la côte, audacieux pillards, inspiraient tant de terreur que, pour leur barrer la route, on ferma par des chaînes l'entrée du Grand Canal. Plus tard, on y suspendit une cloche pour indiquer les cérémonies religieuses et convoquer le peuple aux assemblées communales.

« Seul au sommet de la ville endormie, l'ange du campanile de Saint-Marc sortait brillant du crépuscule, » écrivait Musset. Étincelant sous les rayons du soleil, cette statue dorée était le premier point que les navigateurs apercevaient de loin, comme les Grecs la statue de Minerve sur le Parthénon. Mobile autour d'un axe, l'ange tournait avec le vent, tel, aujourd'hui, le Mercure-girouette de la Dogana. Soustrait aux remous par son isolement à cent mètres de haut, il indiquait vraiment la direction du courant aérien soufflant au large; par suite, le temps à espérer ou à redouter. Depuis quatre cents ans, pêcheurs et

marins, avant de prendre la mer, ne manquaient point d'interroger l'ange. Regardait-il l'Adriatique? C'était, en perspective, l'étouffant sirocco, la grosse houle du Sud-Est, qui part de la côte africaine, enfile le canal d'Otrante et monte jusqu'à Venise; les voiles plates choquant les mâts au roulis, et, parfois, la tempête soudaine comme un coup de fouet. Donc, « veiller au grain » et ne pas se laisser surprendre par le « frisement » particulier de la mer, avant-coureur de la brise qui arrive sur vous plus vite qu'un cheval au galop. L'ange tourné vers le Nord, c'était signe de « bora, » et alors, attention! Deux ris dans les voiles avant de partir. Songez que, suivant une ancienne coutume, dès que se lève ce mistral adriatique, les autorités des ports font élonger des cordes le long des rues pour empêcher les passans d'être renversés par ses rafales pesantes.

Des torrens d'encre ont coulé pour exprimer le chagrin du monde à la suite de la disparition du « campanile. » « Dans le Nord lointain, écrivait le *Fremdenblatt*, au milieu des fêtes de la cour scintillante de Pétersbourg, le roi d'Italie reçoit la nouvelle de la catastrophe. C'est une goutte d'amertume qui tombe dans son verre... Venise, disait Gœthe, ne peut se comparer qu'à elle-même. Elle a sa place marquée parmi les plus précieux joyaux de la terre. Venise n'a point besoin d'une fontaine de Trevi, où l'étranger boive le désir du retour, parce que tant que nous vivrons, son image ne pâlira jamais dans notre esprit. On pourra reconstruire le campanile, peut-être même la Loggetta de Sansovino; mais l'escalier sans marches, que gravirent Bonaparte et Byron, a disparu pour toujours. »

Les alliés allemands se distinguèrent par leur ton dédaigneux et l'âpreté de leurs critiques. M. Wagner, nous l'avons vu, s'est prononcé contre la reconstruction du campanile. Si pourtant, ajoute-t-il, on se décide à le relever, il faudrait le rétablir *en style moderne*, d'autant plus que Venise représente tous les genres d'architecture. Cet article a soulevé en Italie d'énergiques protestations.

Le *Berliner Tageblatt* renchérit : « Depuis que le ministre italien de l'Instruction publique a lancé par le télégraphe l'ordre enfantin de reconstruire immédiatement le campanile de Saint-Marc, l'Italie semble considérer cette restitution comme une opération très simple. Au contraire, les étrangers estiment que ce travail présentera de sérieuses difficultés. Car, en somme,

la reconstruction est une œuvre purement technique. Doit-on établir les fondations nouvelles sur ce terrain peu résistant? Les architectes italiens ont-ils une expérience et des connaissances suffisantes? Nos cercles techniques le nient formellement. On n'a encore exécuté qu'à Berlin un ouvrage important sur un terrain similaire : le musée de l'empereur Frédéric. Le conseiller intime Ihne et le conseiller édile Hasak ont inauguré pour ce monument un nouveau système de fondations. Que l'on consulte au moins ces deux experts! Quant à la reconstruction elle-même, un concours international s'impose. Seuls, les architectes étrangers à l'Italie connaissent à fond l'art antique de la construction et savent traiter la pierre comme il convient. Eux seuls fourniront une solution supportable dans l'esprit de la Renaissance. Autrement, on tombera dans l'architecture de l'exposition de Turin !... »

Quelques jours après, la même feuille revenait à la charge : « L'Italie néglige l'entretien de ses monumens. D'ailleurs, le ministre ne dispose que de 2 000 francs pour la conservation de 500 monumens historiques. Tous les étrangers donneraient leur obole pour augmenter ce fonds, surtout si les Italiens se débarrassaient de leurs gardiens si assoiffés de pourboires. »

Là-dessus, les journaux d'Italie écumans invitèrent le confrère berlinois à vouloir bien, pour l'amour de l'art italien, ne pas raconter à ses lecteurs de semblables sornettes.

Sans admettre absolument ces objurgations dédaigneuses, nombre de savans italiens concluaient à l'urgence d'entreprendre à Venise de sérieux travaux de restauration ; ils regardaient aussi comme nécessaire le rétablissement du magistrat et des agens de la lagune, qui suivaient autrefois avec attention le mouvement des eaux dans les provinces de Venise et de Mantoue. Depuis quarante ans, les Vénitiens cherchaient à faire voter une loi lagunaire. Par trois fois, les projets s'échouèrent entre la Chambre et le Sénat. Pendant ce temps, l'eau poursuivait ses ravages insoupçonnés. La catastrophe du 14 juillet 1902 détermina le gouvernement à rétablir ce service et à créer un bureau hydrographique pour recueillir et enregistrer les observations.

L'idée de la reconstruction étant passée à l'état de dogme, les artistes vénitiens rédigèrent un chaleureux appel au concours de tous : « En présence de l'immense infortune qui vient

de frapper Venise, soit par l'impéritie des hommes, soit pour des causes encore inconnues, les artistes vénitiens s'adressent à tous ceux qui aiment Venise dans son histoire et dans ses monumens, pour que l'on procède immédiatement à la reconstruction de ce môle superbe, qui, pendant mille ans, fut le témoin de la grandeur et des revers de la ville. Sûrs d'être les interprètes du sentiment universel, confians dans le concours de tous pour rétablir cette page glorieuse de l'histoire vénitienne, les artistes vénitiens espèrent que, du sommet de la tour, l'ange doré veillera encore sur le sort de la reine des lagunes. Ils prennent avec leurs confrères des mesures pour organiser de la manière la plus efficace leur contribution à cet accomplissement du devoir. »

Le Conseil municipal, réuni d'urgence, vota, séance tenante, 500 000 francs. Une fois donné, l'élan se répandit partout, comme une traînée de poudre. Le National Club, de New-York, ouvrit une souscription. L'Istrie proposa de fournir les pierres et les marbres. Une fonderie napolitaine offrit gratuitement la main-d'œuvre pour la réparation des bronzes de Sansovino. M. Groothaert, architecte belge, lança une liste de souscription parmi les artistes et les lettrés du monde entier.

M. Nasi, ministre des Beaux-Arts, coupa court à l'enthousiasme universel, en publiant à son de trompe ce simple avis : « Il faut reconstruire le campanile avec de l'argent exclusivement italien. » Venise renchérit : «... Avec de l'argent vénitien. » L'étranger annula les souscriptions qui commençaient à affluer, et Venise, exultante, se distingua par l'ingéniosité de ses sacrifices. Un juif conseilla de débiter les débris du campanile comme objets de curiosité. Le sénateur Breda, plus généreux, donna 100 000 francs. Une pauvre maîtresse de dessin vénitienne, exerçant à Florence, offrait de prélever 10 francs par mois, sur un maigre salaire de 60 francs. Les gens du peuple, artisans, petits commerçans, *barcariali*, pêcheurs, furent les premiers à se cotiser. De longues listes circulèrent de boutique en boutique et de gondole en gondole. Avec moins de fracas, les patriciens couvrirent aussi des listes où des noms illustres figuraient en regard de souscriptions opulentes. Un jour, le syndic reçoit d'Amérique ce câblogramme laconique :

Sottoscrivo mezzo millione lire. — Morosini.

En présence de cette offrande magnifique, le syndic ouvre une enquête discrète. Le consul des États-Unis connaissait à New-York un banquier nommé Morosini, d'origine italienne. Morosini de nom seulement, ce financier n'avait rien de commun avec la famille qui fournit quatre doges à la République, entre autres le « Péloponnésiaque, » donateur généreux des lions de marbre rapportés de Grèce et accroupis depuis deux siècles à l'entrée de l'arsenal. Né à Venise en 1831, cet émigrant d'Italie se nommait Giovanni Pertegnazza. Quand Venise devint autrichienne, il partit pour Athènes, s'engagea comme mousse, et débarqua à New-York. Là, comme beaucoup de ses compatriotes, il végétait en cherchant sa voie, quand sa bonne étoile le mit sur le chemin du fils de Jay Gould et changea le cours de son existence. Il sauva la vie à ce jeune homme et, par reconnaissance, le père l'associa à ses affaires. C'est alors que Pertegnazza prit le nom de Morosini; dans la suite, il devint multimillionnaire, digne de figurer sur la liste des 400. Un reporter, qui sollicitait une interview, reçut de lui le billet suivant :

« Cher monsieur, on a annoncé à tort que j'avais donné 500 000 francs pour la reconstruction du campanile de Saint-Marc. Veuillez, je vous prie, démentir dans votre estimable journal. Je souscrirai, mais une somme plus modeste. »

Agissant avec promptitude et décision, M. Nasi expédia d'urgence à Venise une commission d'enquête pour examiner les faits et vérifier les conditions statiques des autres monumens. La commission prouva bientôt son utilité. Elle découvrit à Venise quelque incohérence administrative, de ces chinoiseries si communes en tous pays et si favorables à l'éparpillement des responsabilités. Ainsi, le bureau régional s'occupait de la Loggetta de Sansovino, tandis que le campanile lui-même, clocher de la basilique, était sous la tutelle de la Fabrique de Saint-Marc. Or, la commission constata que la Fabrique ne possédait pas même les plans du monument confié à sa garde.

Afin d'examiner par lui-même, le ministre partit aussi. De Venise, il appela le commandeur Boni, archéologue éminent, chercheur infatigable et modeste, qui a découvert dans le sous-sol du Forum romain tant de merveilles, jusqu'à des ascenseurs pour le service des bêtes du cirque et des gladiateurs. Le mi-

nistre confia à M. Boni la direction des travaux de déblaiement, avec pleins pouvoirs. Ce choix s'imposait. Depuis 1885, on concevait des doutes sur la solidité du campanile et, à cette époque, M. Boni lui-même avait entrepris une série de recherches sur les fondations. Plusieurs versions couraient à ce sujet. Sabellino leur donnait une profondeur égale à la hauteur de la tour. D'autres assuraient que les fondations s'étendaient sous la basilique de Saint-Marc... On « exagère » à Venise, comme dans tout le Midi.

La vérité était beaucoup plus simple. Avant d'ériger la tour, on avait enfoncé des pilotis afin d'accroître la résistance du sol. Sur les têtes de ces pilotis, qui peut-être n'étaient pas toutes rigoureusement dans le même plan horizontal, on établit *un plancher de bois de chêne*, et, par-dessus, sept couches alternatives de trachyte, de pierre d'Istrie et d'une sorte de grès peu consistant. La hauteur totale de ces strates de pierre ne dépassait pas $3^{m},32$, le trentième de la hauteur totale du campanile. La surface de la base n'avait que 400 mètres carrés, soit 20 mètres de côté, alors que la tour en mesurait 12. Le tronc de pyramide écrasé qui constituait le bloc des fondations supportait un poids énorme de dix millions de kilogrammes (depuis les dernières surélévations). C'était excessif; on marchait vers la catastrophe finale. Pour l'éviter, il eût fallu, d'après M. Boni, démolir le tiers supérieur du campanile, à peu près trente mètres ; procéder ensuite à l'épontillage de la tour et à l'élargissement de la base. Mais alors, c'était le campanile étêté, mutilé, ruine lamentable, qui déshonorait la place Saint-Marc et Venise vue du large.

Le géant est tombé, vaincu dans sa lutte obscure contre les forces naturelles, implacables, qui, alliées au temps, minent sourdement l'œuvre des hommes. Ce sont de très petits mouvemens, infiltrations, tassemens, glissemens, oscillations imperceptibles dues aux tremblemens de terre. On n'y prend pas garde ; la désagrégation chemine, les conditions de stabilité se modifient insensiblement ; un dernier effort, et, soudain, tout s'effondre comme un magnifique château de cartes. A ces causes d'ébranlement, il faut ajouter l'action incessante des *vaporetti*, en vue desquels les canaux n'ont point été creusés. Ces bateaux-omnibus, dans leurs courses alternatives entre la gare et le Lido, soulèvent de petites lames qui brisent rageusement leurs

volutes sur les marches disjointes des Palais en bordure du Grand Canal. Les canots automobiles, dont le nombre croît de jour en jour, contribueront à cet effet destructif. La lente et silencieuse gondole, qui ne traîne plus dans son sillage « de fastueuses pièces de velours, » disparaît en effet devant ce nouveau venu, à la vitesse tumultueuse et bruyante.

M. Boni accusait aussi le canon de Saint-Georges Majeur « placé juste en face, au cœur de Venise monumentale... Quand je me trouvais au Palais des Doges, chaque coup de canon que tirait cette batterie faisait trembler les vitres et les murailles ; il me semblait que l'âme tout entière de Venise tressaillait. » Il signalait aussi les cloches : « Autrefois, on les réservait pour les solennités. Plus tard, on en fit un véritable abus. Leurs vibrations ébranlent les clochers ; il faudrait diminuer l'amplitude de leurs oscillations. »

Le *crollo* du campanile ne surprit point les archéologues, mais il fit concevoir des craintes pour la plupart des monumens vénitiens, bâtis en général, comme le campanile de Saint-Marc, sur un ensemble de couches, pareil à un gâteau mille-feuilles, de pilotis, de plateaux de bois et de pierres diverses, unies par du ciment hydraulique. M. Wagner a condamné Venise en bloc : « Elle est destinée à périr, parce que le sous-sol qui lui sert de base repose sur de mauvais pilotis pourris, désormais incapables de supporter l'énorme poids dû aux réparations continuelles. » Moins absolu, Vendrasco considérait depuis longtemps trois clochers comme en péril : Saint-Marc, San Stefano et San Giorgio dei Greci. La chute du premier est donc un sérieux avertissement.

Une secousse sismique un peu forte sèmerait la ruine dans tout Venise. Cette menace perpétuelle rend l'œuvre de conservation plus difficile que celle d'une autre ville italienne et nécessite un plan général de défense.

On s'est hâté de jeter la pierre aux architectes anonymes de l'antiquité. On a critiqué ces fondations, l'hétérogénéité de leurs élémens, bois et pierre, de résistance inégale. Il est pourtant des circonstances atténuantes. Tant qu'a duré le règne de la voile, c'est-à-dire pendant des siècles, les marines anglaise, française et hollandaise, conservaient dans l'eau leurs approvisionnemens de bois de construction. La fosse à bois de Rochefort, célèbre dans les fastes maritimes, contenait 50 000 stères

de pièces de chêne, droites pour les baux, courbes pour les varangues et les brions. Ces madriers énormes résistaient pour ainsi dire indéfiniment, enfouis dans la vase, à l'abri du contact de l'air et soustraits à l'attaque des terribles termites. Ces vrilles vivantes rendent en effet les bois inutilisables, en creusant sans relâche dans leurs épaisseurs des labyrinthes plus compliqués que les tunnels en escargot du Saint-Gothard.

Autre exemple pris à Christiania. Le « *drakkar* des Vikings, » contemporain possible du campanile, est sorti en parfait état d'une tourbière aqueuse, où, depuis des siècles, il voisinait avec le squelette d'un chef. Ces rudes Vikings, qui ne respiraient à l'aise que dans la tempête, enterraient un amiral avec son navire, comme les Gaulois inhumaient avec un chef militaire son cheval de guerre ; comme les Incas, plus pacifiques, déposaient dans la tombe de leurs caciques des épis de maïs et des poteries, pour qu'ils pussent manger et boire, pendant le « grand voyage. »

A la nouvelle de l'écroulement, l'Europe s'est écriée : « Venise tombe ! Venise est une chose morte dont les membres, désormais inanimés, se corrompent lentement. » Les constatations douloureuses de la commission présidée par M. Boni justifiaient ce cri d'angoisse. Venise a en effet le microbe de la destruction, microbe pathogène, refractaire à tous les sérums. Mais, si la guérison radicale paraît illusoire, on peut du moins atténuer le mal. Les médecins n'y manquent point d'occupation. Le Ghetto est en ruine. Santa Maria Mater Domini présente de dangereuses lézardes. Le clocher de San Stefano surplombe de 1^{m},70. Il y aurait urgence à en démolir la partie supérieure. M. Boni conseilla cette précaution ; alors, le curé de l'église, intervenant, déclara que l'on ne toucherait pas au campanile dont il avait la garde. Ce fut un curieux conflit.

La basilique de Saint-Marc continue à souffrir du mal chronique qui la désagrège, de cet effet de bascule dû aux inégalités de résistance des fondations. Ses voûtes fléchissent par endroits et son sol, incrusté de mosaïques vieillottes, semble une mer houleuse subitement figée. Le Palais Ducal (côté du Pont des Soupirs) réclame sans cesse de nouvelles réparations. Le pont du Rialto donne des signes d'affaissement. L'église des Frari va s'ouvrir, dirait-on, comme une grenade trop mûre. Les vieilles Procuraties, ancienne résidence des Procurateurs de Saint-Marc,

ploient sous le faix. A l'intérieur, les locataires israélites, successeurs de ces hauts fonctionnaires, ont abattu les cloisons, afin de créer des musées de gros ameublement : nègres d'ébène sculpté, grandeur nature, que s'arrachent les Anglais, consoles massives avec abondance de hauts reliefs; canapés cerise au bois doré dignes des nababs indous ; pendules monstres, armoires à glace monumentales, lustres pesans à pendeloques de cristal Ilé, joie des beys de Tunis et des Ottomans jeunes et vieux. D'où, une surcharge qui parfois atteignait 35 kilogrammes par centimètre carré, limite maxima compatible avec la sécurité.

La commission prescrivit des allégemens considérables, avec défense absolue de modifier dorénavant l'état des lieux. Une mesure plus radicale eût consisté à liquider les expositions permanentes du premier étage des galeries. Mais ces locaux se louent fort cher, et la municipalité n'est pas riche. Fort heureusement. Venise, moins pauvre, ne serait peut-être plus que l'ombre d'elle-même. Déjà, les ingénieurs ont barré le Grand Canal par un pont métallique à treillis, qui s'enracine avec ironie devant le Palais des Beaux-Arts. Que ne rêverait une édilité en face d'excédens budgétaires ? « Elle ouvrirait certainement de larges voies, voudrait mener les trains jusqu'à la Dogana et jeter un pont sur le canal de la Giudecca (1). » Nous en avons chez nous un exemple frappant. L'administration française n'a-t-elle pas saccagé la ville arabe d'Alger ? N'a-t-elle pas percé de boulevards les quartiers indigènes, éventrant les portiques, démolissant les moucharabiés, trouant les impasses mystérieuses, pulvérisant des blocs entiers de maisons ? N'a-t-on pas parlé un instant d'abattre la mosquée de la Pêcherie ?

A Venise, la chute du campanile marqua le signal d'une reprise générale des travaux de consolidation. Les architectes chargés de prolonger l'existence des monumens n'avaient que l'embarras du choix.

De Venise, la panique s'est répandue à l'Italie tout entière. Des commissions techniques dressèrent des listes de monumens suspects, et volontiers, on aurait demandé une enquête pour chacun des clochers. Les investigations amenèrent des découvertes importantes. Le palais ducal de Mantoue inspire des craintes. La basilique Palladina, de Vicence, est en péril à

(1) M. Maurice Barrès.

cause de la nature peu résistante du terrain. La fameuse Tour de l'Horloge de Castelfranco, à Trévise, menace de crouler, comme en 1637. La façade de la cathédrale d'Udine tend à se détacher des murs. Le rocher qui sert de piédestal à la cathédrale millénaire d'Ancône commence à s'ébouler. Le campanile de San Francisco, de Florence, est en danger. Le temple de la Concorde, à Girgenti, menace ruine. Le campanile de San Silvestro, à Rome, est d'une solidité douteuse. En présence de ces nouvelles alarmantes, l'édilité socialiste de la commune de Molinella donna la note gaie, en défendant de sonner les cloches, pour épargner au vieux clocher le risque d'un effondrement.

Devant les craintes si justifiées des archéologues, nous dirons aux Vénitiens : Conservez le plus longtemps possible votre patrimoine sacré. Retardez la chute de vos monumens. Mais quand ils tomberont, n'essayez pas de les relever. « Admirons et encourageons ceux qui consolident Venise ; mais, craignons les « restaurations » qui sont presque toujours des dévastations. » Referez-vous le Palais Ducal, lorsque le temps aura éventré la muraille saumon qui regarde Saint-Georges Majeur ? Auriez-vous reconstruit Saint-Marc si, par un malheur auquel on ose à peine songer, son campanile s'était couché sur lui, crevant la voûte, brisant les colonnes, écrasant les coupoles ? Heureusement, cette infortune irréparable a été épargnée à l'humanité.

En arrivant à Venise, avant de penser aux morts, M. Boni songea aux monumens debout et il prit des mesures urgentes, entre autres, l'enlèvement immédiat de 300 000 kilogrammes de livres qui surchargeaient l'étage supérieur du Palais des Doges. Cela fait, il attaqua, avec des précautions infinies, le tas énorme des décombres. Les travaux s'exécutèrent sous sa direction personnelle ; car il resta toujours à son poste sur ce nouveau champ de bataille, comme au Forum pendant les fouilles des tombes préromuliennes. La Marangona retrouvée intacte fut transportée dans la cour du Palais Ducal, tandis que le baptistère de Saint-Marc donnait asile à l'ange de la coupole. Des ouvriers de choix, procédant avec circonspection, enlevaient brique par brique, à la recherche des débris de la Loggetta, le moindre fragment étant nécessaire à la reconstitution du petit chef-d'œuvre de Sansovino (1540), Protomaestro des Procuraties de Saint-Marc. Quand il l'eut terminé, ses appointemens de 80 ducats d'or furent, par faveur spéciale, portés à 200 ducats.

La Loggetta reçut d'abord un emploi en rapport avec sa valeur artistique. Elle servit de lieu de réunion aux assemblées de la noblesse. Puis, on y enferma les gardes pendant les séances du Grand Conseil. Ce changement de destination fut si peu favorable au petit monument, qu'on finit par le fermer et le laisser sans usage, comme un bibelot de prix. De nos jours, on n'en ouvrait plus la grille (*horresco referens*) que le samedi, pour le tirage du *Lotto* gouvernemental. Poussées par la cupidité, les commères de Venise rôdaient à l'entour, avec une impatience manifeste, une hâte fébrile, interpellant les employés pour tâcher d'obtenir, avant l'affichage, la primeur de l'arrêt du sort et constater une fois encore que le *quaterne* leur faisait *faccia farnecia*. Les six autres jours de la semaine, sous la lente ondulation des oriflammes hissées aux trois mâts gigantesques, les gondoliers sans emploi, les débitans de limonade, les marchands de maïs et les vols de pigeons se groupaient pittoresquement au pied de la grille de Sansovino fermée à double tour.

Le 22 juillet 1902, un premier chaland bondé de débris quitta la Piazzetta pour aller déverser son chargement en pleine mer : nombre d'artistes assistaient au départ de ces restes vénérables, de cette poussière de chaux blanche, d'où émergeaient des briques timbrées au nom d'Antonin le Pieux.

Le déblaiement terminé, on s'occupa des fondations, mais avec une lenteur extrême. On marchait dans la nuit et les architectes hésitaient à endosser la responsabilité des travaux. D'accord avec le ministre des Beaux-Arts, la municipalité avait désigné l'architecte Beltrami. A peine en fonction, celui-ci démissionna « pour raison de santé. » D'où premier embarras, suivi de plusieurs autres.

Bientôt, un vaste trou béant remplaça le cône de débris et les chocs répétés du mouton réveillèrent les échos de la Place. On consolidait la zone des fondations en enfonçant dans le sol 3 000 pilotis (une véritable forêt), mesurant $0^{m},21$ de diamètre et 4 mètres de long. En opérant ce travail, on doubla la superficie de la base, en la portant à 800 mètres carrés. Elle supportera facilement désormais un poids de 16 millions de kilogrammes, deux fois égal à celui de la nouvelle tour (8 900 000 kil., 1 100 000 kilogrammes de moins que l'ancienne). En même temps, on restaurait les statues et les bas-reliefs de la Loggetta.

Le 25 avril 1903, sous la présidence du comte de Turin

représentant le Roi, en présence de MM. Nasi et Chaumié, ministres des Beaux-Arts d'Italie et de France, le cardinal Sarto posa, en grande pompe, la première pierre du nouveau campanile. Ce fut un enthousiasme indescriptible. La Place était noire de monde. Artisans, ouvriers, marins, femmes du peuple, manifestaient une joie exubérante ; les cris mille fois répétés de « Viva San Marco! » dominaient le fracas des applaudissemens.

M. Boni travaillant pour la postérité choisit les matériaux les plus solides. Il commanda à une usine de Rovigo des briques fabriquées sous pression, d'une dureté à toute épreuve. Puis, ayant observé que le mortier de l'ancien campanile, devenu très friable, s'écrasait sous une pression légère, il résolut d'employer pour la nouvelle tour la pouzzolane rouge, considérée comme le premier facteur de la solidité des anciennes constructions romaines. M. Boni demanda au gouvernement de faire partir un bateau chargé de pouzzolane de l'embouchure du Tibre à destination du port du Lido, comme « salut augural de Rome à la plus belle de ses filles, qui est aussi sa préférée. »

Plusieurs fois, sous différens prétextes, on interrompit les travaux. A peine les fondations affleuraient-elles le niveau de la Place, que des discussions très vives commencèrent. Tout le monde voulut dire son mot, les compétens et les autres, peintres, sculpteurs, conseillers municipaux, journalistes, sénateurs, députés et même simples dilettanti. Ce fut une cacophonie véritable. Dix mois durant, on critiqua les matériaux, leur disposition, et surtout le nombre des gradins de la base. A la fin de 1906, l'architecte Luxardo réclamait la démolition de la partie déjà reconstruite, à cause de la qualité médiocre des matériaux. On passa outre: mais la question du piédestal envenima singulièrement les choses. Autrefois, le campanile s'élevait sur le sol de la place Saint-Marc de cinq marches, dont deux disparurent au-dessous du dallage actuel. Fallait-il dresser le nouveau clocher sur les cinq gradins primitifs ou seulement sur les trois encore visibles au moment de sa chute? On réclama des experts un examen artistique et technique, si bien que le Conseil municipal ordonna la suspension des travaux. L'affaire fit du bruit; elle eut un écho à Rome, dans les deux Chambres. C'était le véritable moyen de perdre du temps. Qui ne connaît les retards dus aux discussions parlementaires, qu'il s'agisse d'exploitations minières, de programme naval, ou de campanile?

Le 4 juillet 1906, le sénateur Tiepolo interpella le ministre au sujet des règles qui avaient amené la commission de reconstruction à décider l'émergence de cinq gradins au lieu de trois, à la base de la tour. Le ministre battit en retraite. En décembre 1905, dit-il, la commission de reconstruction adopta à l'unanimité un rapport du Conseil municipal de Venise. Mais, plus tard, l'architecte Manfredi combattit cette décision. Que faire? Démolir le travail déjà fait pour retarder l'œuvre définitive? Le gouvernement n'est pour rien dans tout cela. Cette décision regarde surtout le Conseil municipal de Venise.

Quelques jours plus tard, Montecitorio eut son tour. Le gouvernement désarmé, répondit le ministre, ne peut intervenir; il a contribué aux travaux de reconstruction, mais sans endosser aucune responsabilité quant à l'exécution. En réalité, c'est la municipalité vénitienne qui dirige les opérations. Quand on découvrit les cinq gradins de la base, les habitans, les conseillers, les artistes, les cinq experts techniques, personne n'était d'accord au sujet de la restitution.

D'autre part, plusieurs commissions successives donnèrent des avis et des conseils. Une dernière cassa les opinions des précédentes et approuva la conclusion de l'architecte Moretti, au sujet des cinq gradins et de la disposition des matériaux. On décida en conséquence de monter la tour sur cinq marches visibles au-dessus du dallage de la Place.

Pendant ces discussions un peu oiseuses, le temps n'était pas tout à fait perdu : une armée d'ouvriers taillait les pierres et polissait les marbres. En juin 1907, on reprit enfin les travaux d'édification, avec ardeur cette fois, comme pour rattraper le temps perdu. Si bien qu'en avril 1908, la nouvelle tour avait 17 mètres, et l'on calculait qu'au taux de 3 mètres par mois, l'achèvement aurait lieu à la fin de 1910. Ces prévisions se vérifièrent. Le campanile grandissant peu à peu, il fallut s'occuper du nouveau jeu de cloches. En souvenir de son patriarcat, le Pape offrit à ses « prediletti veneziani » une batterie de cloches neuves. La municipalité accepta, et, en avril 1909, une usine de l'île Santa Elena fondit les fragmens de bronze recueillis parmi les décombres. Après le refroidissement du métal, il fallut s'assurer que les nouvelles cloches avaient le même timbre que la *Maranzona*, seule sauvée du désastre. Par un hasard providentiel, quelques jours avant le *crollo*, le maestro Perosi

avait noté leur intonation en vue d'un *Te Deum* que l'on devait chanter dans la basilique.

La bénédiction du nouveau carillon fut faite en grande pompe. Le duc des Abruzzes, représentant la Maison de Savoie, présidait la cérémonie, avec, comme officiant, le cardinal Cavallari, patriarche et ami personnel de Pie X. Comme les anciennes, les nouvelles cloches portent des inscriptions : « La *Marangona* ayant survécu par miracle à la ruine de la vieille tour, Pie X, souverain pontife, ancien patriarche de Venise, a fait refondre à ses frais les morceaux des autres cloches, le huitième jour des calendes de mai 1909, Victor-Emmanuel III étant roi d'Italie, Aristide Cavallari cardinal... » Pour la première fois, une inscription mentionne à la fois le nom du souverain pontife et celui du roi d'Italie.

L'essai officiel du carillon eut lieu le dimanche de la Trinité; un gramophone enregistra la première volée et la municipalité fit hommage au Saint-Père de ce document original.

Tout était désormais rétabli; on avait même reconstruit, morceau par morceau, le petit chef-d'œuvre de la renaissance italienne, la Loggetta, y compris le groupe en terre cuite dorée de la Vierge avec l'Enfant et saint Jean. Avec une patience angélique, M. Pierre Zei, du musée archéologique de Florence, a rapproché les milliers de fragmens recueillis çà et là dans les décombres, comme des paillettes d'or dans le sable d'une rivière. On a replacé dans les niches les statues de bronze (Apollon, Minerve, Mercure, la Paix) et les délicieux bas-reliefs de l'attique : la Charité, la Justice, Neptune...

Venise a été privée de son campanile pendant dix ans. Un nouveau clocher, copié sur l'autre, jaillit aujourd'hui du sol de la Place, devant l'antique basilique, au lieu précis où se dressait le précédent. L'illusion est-elle complète? Oserait-on l'affirmer, même pour un Vénitien?

Sans doute, Venise vue de la rade a repris son aspect d'autrefois. Mais le colosse actuel n'est que le fantôme de l'autre; c'est presque un anachronisme auprès des monumens vénérables qui constituent le patrimoine artistique incomparable de la Reine des Lagunes.

COMMANDANT DAVIN.

LA

MORALE ET LA RELIGION HUMANITAIRES

Science nouvelle, encore quelque peu incertaine en ses méthodes, en ses principes, en ses conclusions, la sociologie n'en a pas moins les généreuses ambitions de la jeunesse et s'efforce même de tout absorber. Après la « socialisation » du droit, on poursuit de nos jours celle de la morale. Selon la plupart des sociologues, la moralité n'est qu'un phénomène social, un moyen par lequel la collectivité adapte l'individu à ses fins. Les devoirs, même individuels, ne sont que des observances sociales ; la « voix de la conscience » est la voix de la société, divinité nouvelle dont toutes les autres n'étaient que des préfigurations. Ainsi, en face des libertaires, qui ont le culte de l'individu (1), se dressent les nouveaux humanitaires, qui ont le culte de la société. Ils font dériver du groupe social tout ce qui fait de l'individu une personne ; c'est l'humanité qui fait l'homme, qui change la brute en animal raisonnable. Déjà Auguste Comte avait soutenu cette doctrine ; les néo-positivistes la soutiennent à leur tour. Faisant de la morale un produit social, une nécessité sociale, un art social, ils la « socialisent » de toutes les manières et dans tous les sens possibles du mot. La religion même leur paraît un ensemble d'institutions destinées à assurer, par des représentations collectives et sous des formes symboliques, l'unité, la cohésion intérieure et le progrès de la société. De la religion ainsi conçue la morale n'est qu'un dérivé.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1911, notre étude sur *la Morale libertaire*.

Il importe d'examiner la méthode, les principes, la valeur théorique et pratique d'une doctrine qui est une sorte de socialisme moral. Nous la considérerons successivement sous ses deux formes principales, l'une qui procède du positivisme humanitaire d'Auguste Comte, l'autre qui se rattache à l'utilitarisme humanitaire de Stuart Mill et de l'école anglaise.

I

Nous ne rejetons aucun des procédés que la sociologie historique et descriptive peut employer pour déterminer les idées morales collectives ; nous acceptons tout ce que les méthodes sociologiques apportent ici de précieuses informations. Ce que nous repoussons, ce sont les prétentions excessives de ceux qui voudraient, en théorie comme en pratique, réduire toute la morale à la science des mœurs sociales et à l'art des mœurs. Ce que nous repoussons encore, c'est la prétention de substituer entièrement à la méthode directe et psychologique des moralistes la méthode indirecte des sociologues, par l'histoire, par la statistique, par l'étude des coutumes, des lois, du droit et de l'économie politique.

Un sociologue américain, M. F. C. French, a voulu trouver exclusivement dans le tabou religieux « l'embryon de la conscience morale et de l'idée de justice (1). » Certaines choses sont regardées comme dangereuses pour le groupe social : par exemple le sang versé, le cadavre, le nouveau-né et sa mère, objets universels de tabou, comme le sont toutes les choses associées aux rites religieux. Il y a des objets *impurs* et des objets *purs;* il y a des objets *sacrés* et des *profanes*. « Ne touchez pas l'objet impur, voilà, dit-on, le premier impératif. » Le *tabou*, c'est le germe du *devoir*. — Cette théorie, selon nous, est beaucoup trop exclusive. Elle confond l'*objet* des premières obligations sociales avec le *sentiment* d'obligation et avec le *jugement* d'obligation. Admettons (chose éminemment improbable) que le premier impératif social, dans les sociétés naissantes, ait eu pour contenu de ne pas toucher aux choses impures : pourquoi l'individu se sentait-il ou se jugeait-il tenu de ne pas faire ce qui était dangereux pour son groupe ? Ce

(1) Voyez le Compte rendu de la sixième séance de l'Association philosophique américaine dans *The Journal of philosophy* (avril 1906).

prétendu impératif premier ne dérivait-il pas d'un autre précepte sous-entendu : — Agis pour le groupe dont tu fais partie et non pas seulement pour toi; agis d'une manière juste, relativement désintéressée et relativement universelle. Si le sauvage s'abstenait de toucher un cadavre par pur égoïsme et pour *lui-même*, il n'y avait là rien de moral ; s'il s'abstenait par désir de ne pas nuire à sa tribu, l'acte était déjà moral parce qu'il commençait à être, en une certaine mesure, désintéressé. Toutes les histoires de tabou n'avancent guère la question morale. Les immenses recherches de Westermarck, récemment publiées, sont une preuve de la stérilité morale de l'érudition anthropologique : la montagne accouche d'une souris (1).

De même, quand les sociologues historiens auront énuméré toutes les manières de saluer chez les différens peuples, — se découvrir ou, au contraire, se couvrir, se serrer la main, se frotter le nez l'un contre l'autre, — en serons-nous beaucoup plus avancés sur la valeur et les vraies raisons de la politesse? Dans l'éducation de l'enfant, en particulier, toute cette histoire des coutumes servira-t-elle à inspirer l'urbanité? La diffusion universelle des formalités de salutation prouvera simplement qu'il existe chez tous les hommes une même conception de leurs rapports mutuels, conception qui exige qu'un homme marque à un autre le cas qu'il fait de son caractère de *semblable*. Les raisons psychologiques et proprement morales finiront toujours par intervenir et par se révéler comme les vraies raisons, que doit étudier une méthode directe. Les causes sociologiques sont ici dérivées ; ce qui est conventionnel dans la politesse, ce sont précisément les formes sociologiques et historiques ; ce qui est normal et naturel, c'est l'*intention* à la fois morale et sociale des égards.

— La politesse, objecte-t-on, est un exemple de conventions purement sociales et humaines, qui cependant ont une force extraordinaire, si bien que la connaissance même de leur origine conventionnelle et factice ne saurait les détruire. — Mais, répondrons-nous, la politesse enveloppe des élémens *moraux* qui en sont le plus sûr fondement. L'impolitesse n'est-elle pas une forme de l'égoïsme, un dédain d'autrui, un oubli de la dignité qui appartient aux autres comme à nous? Elle blesse

(1) Westermarck, *The origin and development of moral ideas*, 1906. — Voyez aussi l'ouvrage de M. Hobbouse, *Moral in Evolution*. New-York, 1906.

l'humanité dans l'individu. Envers le supérieur, elle est manque de respect ; envers l'égal, envers l'inférieur, elle est orgueil, envers tous elle, est injustice. La politesse, au contraire, rétablit l'égalité morale jusqu'au sein des inégalités sociales. On n'en finirait pas si on voulait analyser tous les élémens et toutes les raisons de la politesse. C'est cette analyse qui importe au moraliste et à l'éducateur, non pas les coutumes des sauvages ou des civilisés.

— Mais la mode, dit-on, si impérieuse et pourtant étrangère à la morale ? Ne prouve-t-elle pas que la simple imitation des usages locaux discipline les hommes à l'imitation des autres hommes ? — Jusque dans la mode, répliquerons-nous, il y a des élémens autres que la pure imitation d'autrui et que l'observance de la routine sociale. Se vêtir d'une façon excentrique, n'est-ce pas encore prétention, hypertrophie du moi, insociabilité ? C'est ne vouloir ressembler à personne, c'est attirer l'attention sur son moi, ou plutôt sur ce qui n'est pas même le moi, mais son vêtement le plus extérieur. S'il y a de la vanité dans la coquetterie, il y a aussi de la vanité dans le mépris systématique de la mode et de la coutume ; ne peut-on pas voir l'orgueil à travers les trous d'un manteau ? Si donc on trouve des raisons proprement morales même aux convenances et conventions qui paraissaient d'abord uniquement sociales, comment méconnaître dans les vertus publiques les grands élémens moraux : dignité de la personne, respect mutuel et mutuelle affection des personnes ? Comment croire qu'on soit ici en présence de simples faits et de simples coutumes, dont il n'y aurait qu'à entreprendre la description et l'histoire ? Ce procédé prétendu scientifique, quand on l'emploie exclusivement, est, selon nous, la négation même de la science.

Outre la méthode historique, on sait que sociologues et socialistes comptent sur la statistique, qui doit jouer un si grand rôle dans les sociétés futures. Mais la statistique, quelque utile qu'elle soit à la sociologie, peut-elle rendre à la morale tous les services qu'on en attend ? A la morale appliquée, soit ; à la morale théorique, non. — On s'habituera peu à peu, nous dit M. Lévy-Bruhl, à trouver dans les ouvrages qui traitent de la science des mœurs, « des observations ethnographiques, des réponses à des questionnaires, des courbes statistiques, des colonnes de chiffres. —Rien de mieux s'il s'agit, en effet, de la

science des « mœurs, » telles qu'elles sont de fait. Nous avons tous une profonde estime pour tel savant livre sur le *suicide* et pour ces recherches statistiques ou les chiffres qui peuvent s'y trouver. Mais, en tout cela, où est la morale proprement dite, même sociologique? La statistique des faits moraux (ou immoraux) ne voit que des résultats moyens, sans remonter aux causes et sans pouvoir influer sur les volontés. Vous n'arrêterez pas Marguerite trompée par Faust, au moment où elle va tuer son enfant, en lui montrant le graphique qui rend visible le nombre croissant des infanticides et, en général, des crimes, ainsi que leur impunité croissante (1), signes « normaux, » nous dit-on, des progrès de la civilisation moderne. Si les adolescens apprennent que l'accroissement de la criminalité juvénile est une marque de civilisation plus avancée, cette connaissance ne sera guère propre à leur inspirer l'horreur du crime.

L'étude des institutions juridiques, qui est le troisième procédé de la méthode *objective* prêchée par des sociologues exclusifs, ne prend un sens que si on confronte les lois avec les états psychiques dont elles sont l'expression et le produit. Mais ce sont les *idées* sur la justice qui sont l'élément moral du droit. Qu'un sociologue me montre la notion de justice prédominant dans les sociétés où l'ordre est difficile à établir ou à maintenir, la police s'y organisant elle-même, l'Église fondant la *paix de Dieu*, levant des milices, les chevaliers se faisant redresseurs de torts, les francs-juges de la Sainte-Vehme en Allemagne pendant le grand interrègne, la Sainte-Hermandad en Espagne, etc.; en quoi ces faits intéressans, que, d'ailleurs le simple bon sens eût fait prévoir, pourront-ils influer sur ma conduite ou modifier mes idées sur la moralité? Il est clair que les sociétés attaquées se défendent comme elles peuvent et que, là où la collectivité est impuissante, les particuliers se chargent eux-mêmes de la défense. Mais après? Le moraliste, l'éducateur doivent aborder de front et directement l'idée morale elle-même, sans nier l'utilité des études historiques. Toutes les autres façons de procéder sont en dehors de la question; il faut regarder en face la question même.

(1) Deux seulement pour cent sont punis aux États-Unis, un peu plus en France, un peu plus en Allemagne.

II

Aucune doctrine sociologique d'où sont d'abord éliminés les élémens moraux, inhérens à l'individu, ne saurait, selon nous, conférer à la société humaine des titres suffisans pour en faire la source de la moralité. Cette socialisation complète de la morale nous semble chimérique. En effet, la société humaine ne peut avoir des titres que sous les divers rapports de la quantité, de la qualité et de la puissance. Plaçons-nous donc successivement à ces divers points de vue. L'humanité, qui est l'ensemble de tous les hommes, représente sans doute une *quantité* supérieure, surtout numérique; mais il est clair que la quantité n'a pas par elle-même de valeur morale; tout dépend des *qualités* qu'elle totalise. Or, les qualités de la société humaine, comme telle, ne sont qu'une complication, une extension dans l'espace et dans le temps, une combinaison originale et spécifique des qualités appartenant à l'homme en tant qu'homme. Les sociologues et socialistes humanitaires n'ont pas réussi à montrer dans la société une création absolument nouvelle par rapport à la *personne* humaine et qui suffirait à fonder la moralité. Si l'homme n'était pas d'abord un animal plus intelligent, plus aimant, plus maître de sa volonté, en un mot, plus *moral* par sa constitution propre que le tigre, le chacal ou l'ours, la société humaine n'aurait pas les qualités qui la distinguent des autres groupemens d'animaux et qui la rendent, en la personne de ses membres, digne de respect ou d'amour.

Sous le rapport de l'activité et de la puissance, les sociologues et socialistes ont raison d'attribuer à la société comme telle une action propre, mais ils n'ont pas réussi à montrer que la société soit la *seule* vraie *cause* des facultés humaines. Certes, comme Auguste Comte l'a fait voir, l'homme ne serait pas complètement homme sans la société de ses semblables, et c'est une vérité que tout éducateur doit mettre en pleine lumière. Il n'en est pas moins excessif de soutenir que rien de ce qui constitue la *nature* de l'*homme* ne peut s'expliquer autrement que par le progrès de la vie sociale à travers les âges. Ce n'est pas la vie sociale, ce n'est pas l'humanité qui a fait tout d'abord de l'homme un animal ayant les instincts ou facultés des autres animaux, mais avec une intelligence plus

grande. La société a développé d'une façon merveilleuse des germes qui existaient indépendamment de son action. L'homme, par rapport aux autres animaux, était déjà un animal de génie ; la société l'a exalté encore : pourtant ce n'est jamais la société qui donne le génie : elle en permet le développement quand il existe, elle ne le crée pas, parfois même elle l'opprime. Certains sociologues sont allés jusqu'à soutenir que, chez les plus anciens hommes, chez les primitifs, la « conscience de soi » n'était qu'une conscience de groupe, non une conscience individuelle. L'homme serait ainsi au-dessous des bêtes, du moins de celles qui vivent solitaires et qui n'en ont pas moins *conscience* d'exister, de jouir ou de souffrir, de se mouvoir, etc. C'est ce que nous ne saurions admettre. Tout au contraire, nous croyons que la force d'individuation, qui n'exclut pas, mais rend possible la socialisation, constitue, comme la sociabilité même, une des caractéristiques essentielles de l'homme. Il faut toujours, selon nous, faire la synthèse des thèses contraires.

Considérons à ce point de vue les principaux produits des facultés humaines : la science, l'art, la morale. La science n'est pas exclusivement « chose sociale, » comme le répètent les sociologues et socialistes. Elle est due à l'action personnelle et, pour parler la langue de Gabriel Tarde, à la communication « interpersonnelle » d'une multitude d'individus. Elle est intellectuelle, elle est psychologique et logique, avant d'être sociologique. Est-ce la *société*, est-ce l'*humanité* qui observe, induit, déduit ? Ce sont les individus. Il ne suffit pas de répondre qu'un seul individu ne fera point la physique pour prouver que c'est la société qui la fait, et non pas Newton, Ampère, Coulomb, etc. Un homme isolé, un sauvage des bois, voisin de l'animalité, commencera à lui seul la science : il observera, par exemple, que le courant du fleuve voisin emporte un tronc qui flotte ; il *généralisera* ce fait et *induira ;* puis il *vérifiera ;* il se placera lui-même sur un tronc d'arbre pour se faire transporter d'un endroit à l'autre. La science est œuvre à la fois individuelle et sociale.

Prenons pour second exemple le langage. Les sociologues établissent sans cesse une analogie entre le langage et la moralité. Certes, la langue est un produit social, mais l'action de la parler et de la comprendre est individuelle. Il a fallu une série d'individus pour former la langue par leur communication

mutuelle, par leurs rapports psychologiques et logiques en même temps que sociologiques.

Les sociologues et socialistes veulent donner aussi à l'art une origine exclusivement sociale, sous prétexte que les primitifs jouent *ensemble*, dansent ensemble, chantent ensemble. Mais le jeu n'est pas un phénomène originairement social. Le jeune chat joue sans avoir besoin de compagnon ; l'enfant joue de même tout seul et se crée un monde imaginaire où il vit par la pensée et l'action. Certes, il préfère décupler son plaisir en s'amusant avec d'autres, mais le jeu n'en demeure pas moins un phénomène primitivement physiologique et psychologique, qui ne devient que secondairement sociologique. Quant à l'art, il a beau être en grande partie, comme Guyau le fait voir (1), une manifestation sociale, il est individuel en sa source. Aussi l'étude historique de la peinture et de sa technique ne fera jamais un Raphaël, l'histoire de la poésie et de sa technique, quelque bien enseignée qu'elle soit dans nos écoles ou collèges, ne fera jamais un Victor Hugo; il y faut le génie individuel. De même en morale : chaque individu est, pour ainsi dire, obligé d'avoir, dès la jeunesse, le génie moral, à quelque degré que ce soit, sous la forme de la bonne inspiration, de la bonne intention. Alors même que son *idéal* lui serait tout entier fourni par la société où il vit et par les éducateurs qui le lui font connaître, encore faut-il qu'il comprenne *personnellement* cet idéal, qu'il le réalise en le pensant et, pour cela, qu'il ait la volonté de faire un effort *personnel*. Toute la science sociale ne lui donnera pas les moyens de faire cet effort ; seule la morale lui fera concevoir des valeurs et des buts, en grande partie sociaux, mais avant tout personnels, enfin supra-individuels et supra-sociaux; il dépendra ensuite de lui de les accepter ou de les rejeter par l'action. Si on peut écrire des volumes sur les bienfaits rendus par l'humanité aux individus, on peut en écrire un aussi grand nombre sur les bienfaits que les individus rendent à l'humanité, — d'autant que les bienfaits de la société elle-même se résolvent en services rendus par des individus vivans ou morts à d'autres individus vivans ou à naître.

L'affection de l'homme pour la femme, de l'amant pour l'amante existe indépendamment de toute considération sociale ;

(1) Voyez le livre de Guyau : *l'Art au point de vue sociologique*, dont Tolstoï s'est inspiré.

elle est l'amour d'une personne pour une personne, nullement pour la société, contre laquelle, parfois, l'amant se révolte. On en peut dire autant de l'amour d'une mère pour ses enfans : quoique ceux-ci représentent, pour leur part, la société future, ce n'est pas la société que la mère aime d'abord en eux : elle les aime parce que *c'est eux*, ses *enfans*. Les relations « interpersonnelles » ne sont donc pas uniquement « sociales. »

Les sociologues exclusifs mettent volontiers en avant le « pouvoir parental » et ses variations à travers l'histoire pour prouver que les rapports de famille dérivent des rapports sociaux ou même de conventions sociales qu'on peut modifier au gré des nouveaux besoins. Mais le pouvoir parental existe chez les animaux eux-mêmes : protection, surveillance, éducation d'une part, obéissance d'autre part. J'ai vu des chiennes corriger leurs petits, tantôt les gronder, tantôt les mordre. J'ai vu une chatte enseigner la propreté à son petit chat, le transporter dans une cheminée remplie de cendres pour lui apprendre à y déposer ses ordures, lui administrer des coups de griffe quand il s'oubliait. J'ai vu des oiseaux becqueter leurs petits pour les rappeler à l'ordre. Que serait-ce si on observait les singes, si on notait les corrections qu'ils administrent à leurs petits, le mélange d'affection et de crainte chez ces derniers, répondant aux soins affectueux des parens. Ici sont en jeu des ressorts psychologiques et physiologiques, non sociologiques. J'ai vu aussi, chez des oiseaux, la puissance maritale s'exercer par des corrections. Un chardonneret et une serine étaient dans la même cage et y vivaient en bon ménage. Une autre cage fut apportée dans la chambre, qui renfermait un serin, excellent chanteur. La serine écoute, charmée, la voix de son congénère et s'accroche aux barreaux de la cage comme pour s'envoler vers lui. Le chardonneret furieux la corrige à coups de bec. La même scène recommence à diverses reprises ; même correction, inspirée tout ensemble par la jalousie et par le sentiment d'une sorte de droit acquis. Quelle sociologie, quelle « science des mœurs, » quelle « survivance d'idées religieuses » y a-t-il en tous ces sentimens animaux qui préfigurent les sentimens humains ? Chez les anciens Romains, le père avait le droit de ne pas reconnaître son enfant, de l'exposer, de le vendre comme esclave, de le mettre à mort après avoir assemblé un conseil de famille. Voilà le pouvoir paternel à son apogée. L'exagé-

ration légale d'une idée juste l'empêche-t-elle d'être juste? Et si elle est juste, c'est en vertu des rapports psychologiques et physiologiques, non pas seulement sociologiques, qui existent naturellement entre le père et le fils.

Contre les théories exclusives des sociologues humanitaires, la morale doit admettre le caractère personnel en même temps qu'impersonnel de nos obligations, surtout de celles qui concernent la moralité individuelle. Selon nous, les vertus proprement sociales, justice et fraternité, sont en même temps une expansion des vertus personnelles. Il faut que la justice, il faut que la fraternité, avant d'être sociales, existent d'abord dans la pensée et dans le cœur de l'individu. Être juste, c'est avant tout être sage; puisque la justice est de rendre à chacun ce qui lui est dû, ne faut-il pas d'abord comprendre ce qui est dû à chacun, réaliser dans sa pensée les vrais rapports des êtres, les « définir, » comme disait Socrate, selon leur vraie nature et leur vraie valeur? Et qu'est cela, sinon la sagesse? Thraséas n'est juste que parce qu'il est sage, courageux, maître de ses passions. Pour réaliser en actes la pensée de la justice, il faut de la « force d'âme » et de la « tempérance. » Les anciens avaient raison de dire, avec Cicéron, que la iustice est le *courage* luttant pour l'égalité des droits. Ce caractère personnel des vertus sociales est encore plus visible pour la fraternité que pour la justice : aimer, c'est l'acte personnel par excellence, quoiqu'il consiste à se dépersonnaliser. Il faut avoir un *moi* vraiment digne de ce nom pour pouvoir en faire don à autrui. Allumerez-vous parmi les hommes un incendie d'amour, si vous n'avez pas d'abord mis au cœur de l'individu la petite flamme ardente qui embrasera tout le reste?

III

Malgré les formes scientifiques dont s'enveloppe la sociologie des néo-positivistes, leur socialisme moral a pour fond une doctrine métaphysique et même religieuse. Pour les néo-positivistes, l'humanité, qu'adorait Auguste Comte, est aujourd'hui un idéal plutôt qu'une réalité, puisqu'elle n'est pas encore organisée. En revanche, les diverses sociétés qui composent le genre humain ont une organisation, qui en fait des « réalités sociales » et même des consciences sociales, ayant des représen-

tations collectives et des impulsions collectives, exerçant du dehors une pression sur l'individu et lui imposant des règles de conduite.

Écoutons le plus éminent représentant du néo-positivisme. « S'il y a une morale, dit M. Durkheim, elle *ne peut* avoir pour objectif *que* le *groupe* d'individus *associés*, c'est-à-dire la société : » « Mais, ajoute-t-il, en soulignant, *sous condition toutefois que la société puisse être considérée comme une personnalité qualitativement différente des personnalités qui la composent.* » La morale néo-positiviste se trouve ainsi suspendue à une hypothèse métaphysique : la personnification de la société comme *qualitativement* différente des personnes composantes. Il faut que la France soit une personne, que l'Autriche soit une personne, que l'Humanité puisse devenir un jour une personne, que la conscience collective ait une existence et une sorte de *moi* distinct de nos consciences propres. La fin morale, qu'on a refusé de reconnaître dans la conscience de l'individu et dans son pouvoir de concevoir l'universalité des consciences, le socialisme moral la reporte dans le groupe réalisé et hypostasié. La morale dite « positive » ne risque-t-elle point alors de tourner en ontologie idéaliste ? Nous allons voir, si nous ne nous trompons, qu'elle tourne aussi en une sorte de théologie socialiste. Il faut, — dit d'abord M. Durkheim, non sans raison, — il faut, pour être l'origine de toute morale, que la société soit investie d'une « autorité morale bien fondée. » Le mot d'autorité *morale* s'oppose à celui d'autorité matérielle, de suprématie physique. Selon M. Durkheim, « une autorité morale, c'est une *réalité psychique*, une *conscience*, mais plus *haute* et plus *riche* que la nôtre et dont nous sentons que la nôtre dépend ; » or la société présente en effet ce caractère d'être *une conscience* supérieure à la nôtre, « parce qu'elle est la source et le lieu de tous les biens intellectuels qui constituent la civilisation. » — La conclusion, selon nous, n'est pas contenue dans les prémisses. La « source » et le « lieu » ne constituent pas une « conscience. » La vraie source, d'ailleurs, le vrai lieu de la civilisation est dans les consciences individuelles qui, réunies en société, réagissent les unes sur les autres. Il ne s'ensuit pas que la société ait elle-même une conscience. C'est sans doute la société qui « nous affranchit de la nature ; » mais en résulte-t-il que nous devions nous la représenter « comme un *être psychique*

supérieur à celui que nous sommes et d'où ce dernier émane ? » Cette théorie métaphysique de l'émanation sociale ne nous paraît guère plus soutenable que celle de l'émanation divine. « On s'explique, dit M. Durkheim, que, quand la société réclame de nous ces sacrifices petits ou grands qui forment la trame de la vie morale, nous nous inclinions devant elle avec déférence. Le croyant s'incline devant Dieu, parce que c'est de Dieu qu'il croit tenir l'*être* et particulièrement son *être mental*, son âme. Nous avons les mêmes raisons d'éprouver ce sentiment pour la collectivité (1). » — Mais d'abord, demanderons-nous, si nous devons être reconnaissans à la société de ce que nous tenons d'elle notre « être psychique, » cet être psychique a donc une valeur *par lui-même* et *pour nous ?* L'intelligence, par exemple, a donc une valeur, le pouvoir d'aimer a une valeur ? Dès lors, n'est-ce pas cette valeur qu'il faut poser comme principe et que l'éducateur doit faire comprendre aux enfans mêmes, au lieu de chercher toute valeur dans la société ? De plus, n'est-ce pas une exagération de dire que nous tenons de la société notre être psychique, notre pouvoir de connaître, de sentir et de vouloir ? La société ne crée pas nos puissances psychiques individuelles ; elle en assure le développement par le concours des autres individus, non moins *naturellement* doués que nous, et non pas *socialement* doués. « Il n'y a qu'un *être conscient* qui puisse être investi d'une autorité comme celle qui est nécessaire pour fonder l'ordre moral. Dieu est une *personnalité de ce genre*, ainsi que *la société*. Si vous comprenez pourquoi le croyant aime et respecte la divinité, quelle raison vous empêche de comprendre que l'esprit laïque puisse aimer et respecter la *collectivité*, qui est peut-être bien tout ce qu'il y a de réel dans la notion de la divinité (2) ? » — Le croyant répondrait sans doute qu'il conçoit son Dieu comme une réalité vivante, tandis que la « collectivité » est une abstraction sans vie, ou qui n'a d'autre vie que celle qui lui est conférée par des individus et par leurs réactions mutuelles. A voir cette déification de la société, qui sort du domaine de la science, on s'explique que, pour M. Durkheim, la morale soit simplement « un succédané de la religion. » C'est en effet une religion humanitaire qui nous est proposée par les néo-positivistes comme par les socialistes. La

(1) *Bulletin de la Société de philosophie*, 1906, p. 192.
(2) M. Durkheim, *Ibid.*, p. 192.

« science des mœurs » finit en théologie sociale. C'est, au sens propre du mot, la *piété sociale* qu'on exige de nous et de nos enfans envers la conscience collective, comme les prêtres nous commandent la piété envers Dieu.

A la suite du positivisme de Comte, nous venons de voir le néo-positivisme de M. Durkheim fonder les obligations de l'individu sur une sorte de réalité « sous-jacente » qui le pénètre et le dépasse, sur une sorte de « grand Être » qui, en dernière analyse, est l'humanité. Nos jugemens de valeur sont venus se suspendre à nos jugemens sur la réalité de cet être. Si donc, sur cette question, nous ne sommes pas « réalistes, » comme on disait au moyen âge, si nous sommes simplement nominalistes ou conceptualistes, le soutien de la morale s'écroule avec l'idée de l'humanité comme *être réel*, comme *conscience réelle*.

« Si l'on ne parvient pas, dit excellemment M. Durkheim, à rattacher l'ensemble des idées morales à une *réalité* qu'il soit possible de faire toucher du doigt à l'enfant, l'enseignement moral est inefficace. Il faut donner à l'enfant la sensation d'une réalité, source de vie, d'où lui viennent appui et réconfort. Mais il faut pour cela une réalité concrète, vivante (1). » Cette réalité, selon M. Durkheim, ne peut jamais être que la société où nous avons l'être, le mouvement et la vie. La société, dit-il, est « une puissance morale supérieure, jouissant d'une sorte de *transcendance* analogue à celle que les religions prêtent à la divinité. » Nous voilà de nouveau dans le domaine de la métaphysique. Il faudrait s'expliquer sur cette « sorte » de transcendance qu'on prête à une nation, par exemple, et qui ne saurait être la transcendance véritable d'une divinité indépendante du monde. Il faudrait nous dire pourquoi et comment une nation est un être véritable, distinct des individus et de l'organisation formée avec les individus, en quoi consiste la réalité propre de cet être, sa vie propre. Personne ne refusera à la nation, pas plus qu'à une armée ou simplement à un syndicat, « une puissance » supérieure au point de vue de la force, mais pourquoi cette puissance est-elle « morale, » non pas seulement physique ou même psychique? M. Durkheim conclut: « S'il existe en dehors des individus quelque chose d'*empiriquement* déterminable qui les *dépasse*, quelle difficulté spéciale peut-il y avoir

(1) *Bulletin de la Société de philosophie*, 1906, p. 227.

à leur en donner le sentiment (1)? » La difficulté, croyons-nous, consistera à leur donner un sentiment de véritable obligation par rapport à une réalité collective qui ne les dépasse qu'*empiriquement* par sa *puissance*, par la *pression* qu'elle exerce, par la *contrainte* qu'elle peut exercer. En tout cela, il n'y a toujours rien de proprement moral. Si je suis fait prisonnier par une tribu sauvage, j'ai le sentiment « de quelque chose d'empiriquement déterminable qui me surpasse, » qui me contraint. Je n'ai pas pour cela le sentiment d'une puissance *morale* supérieure. Il reste donc toujours à caractériser le moral, par rapport au « *tribal*, » au *national* et même au *mondial*.

Mais une nouvelle difficulté se présente. Qu'est-ce que la société en général, sinon l'humanité entière? Or, on nous a dit que l'Humanité, donc aussi la société, n'est pas encore organisée et réalisée, ni, par conséquent, douée d'une conscience propre. Quelle est donc la société dont on veut faire une conscience commandant à la nôtre? Ce ne peut être que la société particulière et fortement organisée où nous vivons, par exemple la France. La morale humanitaire devient ainsi une morale toute nationale, un conformisme nationaliste. Nous voilà tiraillés entre le nationalisme et une sorte de socialisme internationaliste.

De plus, est-ce à la conscience de la France passée, de la France présente ou de la France à venir que nous, Français, nous devons conformer nos actes et nos consciences mêmes? Nous voilà tiraillés entre le traditionalisme et le progrès. Évidemment, les néo-positivistes et socialistes humanitaires seront pour le progrès. Ils diront que, d'après le passé et le présent, on peut, en une certaine mesure, conjecturer l'avenir par l'emploi des méthodes sociologiques. Pourtant, l'embarras reste considérable. Supposons que, d'après les conjectures des sociologues, la France de l'avenir doive abolir le mariage et la propriété, qui actuellement existent. Comment, entre le présent et le futur, faudra-t-il agir? A quelle conscience sociale dominant la nôtre faudra-t-il nous référer? La conscience humanitaire et mondiale est encore à l'état de nébuleuse; la conscience de la France le venir est aussi passablement nébuleuse; la conscience de la France présente, en supposant qu'elle soit une vraie conscience,

(1) *Bulletin de la Société de philosophie*, juillet 1909.

un vrai moi, a seule quelque consistance. Pourtant, notre obéissance au présent ne saurait être aveugle et sans réserve. Comment faire? Où trouver une vraie règle *sociale* de *conduite* qui ne soit pas un pur autoritarisme, ni un libéralisme outré?

L'individu que je suis, dit M. Durkheim pour développer la thèse exclusivement sociologique, « ne constitue pas une fin ayant *par elle-même* un caractère moral; » dès lors, il en est nécessairement de même « des individus qui sont mes semblables et qui ne diffèrent de moi qu'en degrés, soit en plus, soit en moins. » — Non, répondrons-nous, l'individualité *intelligente* et *aimante* constitue par elle-même une fin. En outre, l'argumentation qui précède se retourne contre la conception purement sociale du bien. S'il est vrai, comme le prétend le socialisme humanitaire, qu'aucun individu n'ait par *lui-même* un caractère moral, les autres individus ne l'auront pas davantage, et la société humaine, composée d'individus dont aucun n'a par soi un caractère moral, n'en aura pas plus elle-même que n'en aurait une société d'animaux supposés sans aucun degré d'intelligence, de bonne volonté, d'altruisme. Une association de voleurs ou d'assasins, une *maffia* ou *camorra*, n'est pas plus morale que ses membres. Il faut donc toujours en revenir à l'individu pour chercher en lui le fondement premier de la moralité, qui est le pouvoir qu'a l'individu de se dépasser lui-même par la pensée et par la volonté de l'universel pouvoir que la société amplifie infiniment sans pouvoir le créer.

Comment donc croire que les « valeurs » soient toutes « sociales » et qu'aucune ne soit inhérente à la personnalité comme telle? De l'aveu de M. Durkheim comme de tous les moralistes, si les valeurs morales, telles que la *dignité humaine*, s'imposent à nous et prennent la forme obligatoire, c'est qu'elles sont *incommensurables*, incomparables avec *les autres valeurs :* « Cela est d'un autre ordre, » disait Pascal; cela est « hétérogène, » dit-on aujourd'hui. C'est pour cela que la personne humaine a une valeur proprement dite, non un « prix; » c'est pour cela qu'elle est sacrée : *homo res sacra homini*. Les partisans de la science des mœurs reconnaissent ce caractère du « moral, » mais ils croient l'expliquer historiquement par le caractère sacré que les religions attribuent à certains objets « séparés » des choses profanes, « mis à part, » et auxquels on ne peut toucher sans les profaner. C'est toujours le *tabou*. Selon nous, quelque mêlées

que soient les idées religieuses aux idées morales, celles-ci ne sont pas celles-là. Si le sacré fut d'abord tel ou tel objet de religion ou même de superstition, il a fini par être et il est de nos jours la conscience même de l'homme, en tant que posant 1° sa primauté par rapport à toute autre valeur, 2° son universalité possible. De là l'idée de l'infini; de l'incommensurable, de l'inestimable qui est dans la conscience. Nous n'admettons donc nullement que le caractère sacré ait été « *surajouté* » à l'individu « par la société. » Analysez la constitution de l'homme, dit M. Durkheim, et vous n'y trouverez rien « de ce caractère sacré dont il est actuellement investi et qui lui confère des droits. » C'est la société qui a « consacré l'individu, » c'est elle qui en a fait la chose respectable par excellence (1). » Nous trouvons, au contraire, dans la constitution même de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté, le vrai principe de la valeur appartenant à la personne et sans laquelle l'ensemble des personnes, la société serait 1° sans réelle valeur, 2° sans idée de valeur, 3° sans aucun pouvoir de conférer une valeur et une dignité. Le *sacré* se réalise en se concevant et il ne se conçoit que chez la personne. La *valeur* morale et sociale est une valeur qui s'engendre elle-même par la pensée. L'obligatoire, dans les religions et dans les corps sociaux, n'est pas toujours identique au sacré, mais, dans l'ordre vraiment moral, les deux idées sont connexes. La forme impérative de l'obligation est sans doute due en grande partie à des conditions tout empiriques dont la plupart sont sociales, mais le fond *persuasif* de l'obligation est une conséquence du caractère de *primauté* qui, appartenant à la conscience, la *consacre* en face de tout le reste et lui confère une valeur relativement infinie, impossible à calculer et à mesurer objectivement. En tout cas, quelles que soient les origines historiques du *sacré*, l'homme doit faire aujourd'hui ce que fit Napoléon à son sacre : de ses propres mains, l'empereur victorieux mit sur sa tête le diadème; l'homme doit se sacrer lui-même par sa pensée.

(1) *Bulletin de la Société de philosophie, ibid.*, p. 187.

IV

Guyau a déjà dirigé contre la religion humanitaire des critiques qui nous paraissent capitales. Il examine l'idée du « genre humain » au double point de vue de la causalité et de la finalité, et il trouve qu'elle ne satisfait pleinement aucun de ces deux grands besoins de l'esprit. Au point de vue des causes, dit-il, « l'Humanité est un simple chaînon dans la série des phénomènes. » Elle est un point perdu dans l'espace, un point perdu dans le temps. Si Guyau eût connu la théorie nouvelle qui attribue à l'Humanité, tout au moins à la société une véritable « transcendance, » il eût sans doute refusé d'admettre qu'un chaînon de la série universelle puisse être « transcendant » par rapport à un autre chaînon, également attaché à cette chaîne et en faisant partie. Au point de vue de la finalité, l'Humanité, selon Guyau, constitue une fin inexacte pratiquement et insuffisante théoriquement. Elle est pratiquement inexacte parce que « la presque totalité de nos actions se rapportent à tel ou tel petit groupe humain, non à l'humanité tout entière. » C'est d'ailleurs ce que reconnaissent aujourd'hui les néo-positivistes, qui parlent seulement de « la société » et qui, quand on les presse, finissent par parler de « telle société, » comme la société française ou allemande. L'Humanité, ajoute Guyau, est une fin théoriquement insuffisante, parce qu'elle nous apparaît comme peu de chose dans le grand Tout. « Elle constitue un idéal borné, et en somme, à regarder de haut, il est aussi vain de voir une race se prendre elle-même pour fin suprême qu'un individu. On ne contemple pas éternellement son propre nombril, et surtout on ne l'adore pas (1). » Guyau ajoute une remarque profonde. « On ne peut pas espérer former une religion en alliant simplement la science positive et le sentiment aveugle. » C'est là, en effet, la contradiction intime qui travaille le positivisme. D'une part, il a le culte de la science positive, qui résout toutes choses y compris l'Humanité ou les sociétés humaines en faits observables et en lois, et qui, par cette analyse, leur enlève tout caractère sacré. D'autre part, le positivisme veut que nous conservions une sorte de sentiment

(1) *L'Irréligion de l'avenir, étude sociologique*, p. 314.

aveugle qui nous pousse à adorer le genre humain comme une réalité transcendante, inexplicable, irréductible au déterminisme des faits et des lois, au mécanisme universel de la Nature. Mais ce positivisme et ce mysticisme s'excluent. Quand vous aurez décomposé une montre en ses rouages et expliqué par la mécanique le mouvement de l'aiguille, il ne vous viendra jamais à l'idée d'adorer l'aiguille indicatrice et bienfaisante. Guyau était de ceux qui croient à la force des idées pour dissoudre comme pour construire. Un sentiment qui cesse d'être aveugle pour se rendre compte à lui-même de ses propres raisons subsistera si ces raisons lui apparaissent comme vraies et bonnes, mais il se dissoudra si elles lui apparaissent comme illégitimes et illusoires. Il faut donc justifier le culte du genre humain, si on veut que le sentiment instinctif qui l'anime ne disparaisse pas devant la « science positive. » Auguste Comte, remarque Guyau, semble croire que nous aurons toujours besoin d'adresser un culte au moins à une personnification imaginaire de l'Humanité, à un Grand Être, à un Grand Fétiche ; ce serait faire du fétichisme une sorte de catégorie d'un nouveau genre, s'imposant à l'esprit humain comme les catégories kantiennes. Le fétichisme ne s'est jamais imposé à nous de cette manière. Au point de vue intellectuel, il s'appuie sur des raisonnemens dont on peut démontrer la fausseté ; au point de vue sensible, sur des sentimens déviés de leur direction normale et qu'on peut y ramener. Si parfois l'amour s'adresse à des personnifications, à des fétiches, c'est seulement à défaut de personnes réelles, d'individus vivans : — telle nous semble être, en sa plus simple formule, la loi qui amènera graduellement la disparition de tout culte fétichiste (1). » Aussi bien les néo-positivistes sont-ils loin de vouloir prêcher un tel culte ; ils s'efforcent, comme nous l'avons vu, de nous montrer dans la société une « réalité » expérimentale qui nous dépasse expérimentalement. Mais ils ne réussiront pas, selon nous, à faire de la société un être réel, surtout un être conscient, distinct *expérimentalement* des personnes et consciences personnelles qui la composent. Dès lors notre sentiment de respect et d'amour va, derrière la personnification de la société, aux personnes vivantes et conscientes qui la forment, ou aux grandes idées

(1) *L'Irréligion de l'avenir*, p. 315.

que poursuit le groupe de ces personnes passées, présentes et à venir.

On compte sur le socialisme pour amener l'avènement d'une religion sociale et humanitaire. A cet égard, il est intéressant de connaître encore la pensée de Guyau, esprit aussi claivoyant que libre et sincère. Il fait d'abord remarquer que l'histoire nous offre des exemples de l'idée sociale mêlée à l'idée religieuse et contribuant à lui communiquer une force d'expansion extraordinaire. Les grandes religions à portée universelle, le christianisme, le bouddhisme, ont eu au plus haut degré, à leur début, le souci des misères sociales et des remèdes qu'elles réclament, elles ont prêché le partage des biens et la pauvreté pour tous; c'est une des raisons pour lesquelles elles se sont propagées avec tant de rapidité parmi le peuple. Mais, dès que la période d'établissement succède à la période de propagation, ces religions tendent à une sorte d'individualisme : « elles ne promettent plus l'égalité que dans le ciel ou dans le Nirvâna. » Guyau n'en admet pas moins qu'un certain mysticisme peut s'allier au socialisme, « lui empruntant et lui communiquant de la force. Un socialisme mystique n'est nullement irréalisable dans certaines conditions et, loin de faire obstacle à la libre pensée religieuse, il pourra en être une des manifestations les plus importantes. » Mais, selon lui, ce qui a rendu jusqu'ici le socialisme impraticable et utopique, c'est qu'il a voulu s'appliquer à la société tout entière, non à tel ou tel petit groupe social. « Il a voulu être socialisme d'État, de même que toute religion rêve de devenir religion d'État. » L'avenir des systèmes socialistes et des doctrines religieuses, selon Guyau, c'est de s'adresser à des groupes, plus ou moins délimités, non à des masses confuses, « de provoquer des associations très variées et multiples au sein du grand corps social. » Comme le reconnaissent ses partisans les plus convaincus, le socialisme exige de ses membres, pour sa réalisation, « une certaine moyenne de vertus qu'on peut rencontrer chez quelques centaines d'hommes, non chez plusieurs millions. » Il cherche à établir « une Providence humaine qui ferait très mal les affaires du monde, mais peut encore veiller assez bien sur quelques maisons. » Le socialisme veut plus ou moins faire un sort à chaque individu, « fixer ses destinées, donner à chacun une somme de bonheur même en lui assignant une petite case de la

ruche sociale. » C'est « un fonctionnarisme idéal » et « tout le monde n'est pas né pour être fonctionnaire, » c'est la vie prévue, assurée, « sans mésaventures et aussi sans grandes espérances, sans les hauts et les bas de la bascule sociale, existence quelque peu utilitaire et uniforme, tirée au cordeau comme les planches d'un potager, impuissante à satisfaire les désirs ambitieux qui s'agitent chez beaucoup d'entre nous. » Le socialisme, soutenu aujourd'hui par les révoltés, aurait besoin au contraire pour sa réalisation, dit Guyau, « des gens les plus paisibles du monde, les plus conservateurs, les plus bourgeois. » Gabriel Tarde, dans sa *Psychologie économique*, cite, en les approuvant, ces appréciations du socialisme. On sait que Guyau a donné, en morale et en sociologie, une importance toute nouvelle à l'idée du « risque » et qu'il en tire les considérations les plus originales. Il l'applique également au problème, de la morale et de la religion socialistes. Le socialisme, dit-il, « ne donnera jamais un aliment suffisant à cet amour du risque, qui est si vif en certains cœurs, qui porte à jouer le tout pour le tout, — toute la misère contre toute la fortune, — et qui est un des facteurs essentiels du progrès humain. » La même idée devait se retrouver chez Nietzsche, l'apôtre de la « vie dangereuse, » l'ennemi du terre à terre bourgeois ou philistin, l'ennemi du train de vie uniforme et monotone dont certains systèmes socialistes semblent nous menacer.

Peut-être Guyau et Nietzsche ont-ils exagéré l'absence d'idéal et la routine bureaucratique à laquelle une société collectiviste serait vouée. L'avenir est le livre aux sept sceaux, comme dit Marx. Mais il faut convenir que la foule n'a guère le culte des lettres et des arts, de la haute poésie et de la haute philosophie. La foule est volontiers utilitaire, d'autant plus qu'elle est obligée de songer à ses intérêts matériels. En outre, elle ne voit guère que l'utilité immédiate et présente. Le vice des démocraties fut toujours l'absence de vues lointaines et désintéressées. Enfin ce fut toujours aussi la tendance à étouffer les élites au profit de la médiocrité, qui forme la majorité. Le peuple confond aisément les aristocraties naturelles, dues au talent et au mérite, avec les aristocraties artificielles et castes sociales ; il confond l'égalité brute avec l'égalité des droits et ne demande qu'à tout niveler sous prétexte d'égalité. Comment se comporterait, à l'égard de l'enseignement supérieur et des

professions libérales, à l'égard de la haute littérature et du grand art, une démocratie socialiste gouvernée par la classe ouvrière ou paysanne, c'est ce qu'il est difficile de savoir, mais ce qui n'est pas sans inspirer des inquiétudes. Il est à craindre que poètes et métaphysiciens ne soient un jour bannis, même sans être couronnés de fleurs, de telle on telle république collectiviste. D'autre part, si l'on veut un exemple du peu de cas que font les foules de l'intérêt général, actuel et surtout à venir, quand des intérêts personnels et immédiats sont en jeu, qu'on se souvienne des récens troubles du Midi à propos des vins et des troubles de la Champagne à propos de la « délimitation. » Devant certaines considérations pécuniaires, l'idée même de la patrie semble prête à s'obscurcir et à sombrer dans certains cerveaux; que serait-ce de l'idée, plus lointaine et plus vague, d'humanité? La religion humanitaire aurait peu de prises sur les vignerons du Nord ou du Midi.

Les idées syndicalistes et les idées coopératives aboutissent à des sentimens plus désintéressés en vue du groupe; mais ce n'est encore qu'un groupe, dont les intérêts particuliers sont érigés en chose sacrée, intangible, objet d'un dévouement absolu. Et ces intérêts, au fond, se résolvent en intérêts individuels, auxquels on sacrifie théoriquement et pratiquement l'intérêt de la nation, à plus forte raison celui de l'Humanité.

Ajoutons que la forme du socialisme qui est aujourd'hui la plus en honneur est le marxisme, qui constitue presque toute la morale et toute la religion d'un nombre considérable de travailleurs. Or, les trois grands principes de cette morale, les trois dogmes de cette religion sont, en premier lieu, le matérialisme économique ; en second lieu, comme conséquence, la lutte de classe; en troisième lieu, comme conclusion dernière, la théorie des crises et de la « catastrophe » finale. Le dogme du matérialisme économique aboutit à soutenir que ce sont les intérêts matériels qui dominent tout le mouvement social. Mais les intérêts matériels, loin de rapprocher les hommes dans l'idée et l'amour de l'humanité, sont le principal facteur des divisions, haines et guerres : intérêt matériel et égoïsme sont inséparables. Aussi le second dogme de la religion marxiste est-il la lutte des classes, dogme de haine et de guerre sociale, qui fait bon marché des considérations humanitaires. Nous sommes ainsi amenés par le marxisme à ne voir dans le mouvement économique et

social qu'une série de crises, révolutions et catastrophes, aboutissant à la grande catastrophe de la fin : passage de tout le capital aux mains du prolétariat. Alors, alors seulement reparaît l'idée d'Humanité, car, selon Marx, le prolétariat se confond avec l'Humanité même, et celle-ci triomphera de son triomphe. Mais, en attendant l'avènement lointain de l'Humanité, la morale est une morale de classe, la religion est une religion de classe.

Au reste, le socialisme matérialiste n'est pas le seul ; il existe, il a existé autrefois un socialisme idéaliste, objet des sarcasmes de Marx ; mais ce socialisme n'existe plus guère. Il peut renaître, il faut espérer qu'il renaîtra. S'il renaît, ce sera sous l'empire d'idées morales et religieuses qui sont indépendantes du socialisme, qui ont leur source ailleurs que dans la « science sociale des mœurs » ou dans l'« économie sociale. » Mais il est douteux que l'idéalisme fasse de grands progrès dans les masses, surtout si on leur prêche la « violence » comme étant leur premier droit et leur premier devoir.

Heureusement, une puissance se développe qui s'impose à tout et s'imposera de plus en plus : la science. Comme les résultats scientifiques sont visibles et palpables, la foule elle-même s'en émerveille : on voit grandir la religion de la science et même la superstition de la science ; ce qui est à craindre, ici encore, c'est que la domination des masses n'aboutisse à une orientation de la science vers les résultats pratiques et techniques, à l'exclusion des hautes théories, qui sont précisément l'âme de la science. Voyez l'engouement démesuré des foules pour les expériences d'aviation et les prouesses aériennes, qui, en dehors de résultats militaires plus ou moins aléatoires, sont loin de nous promettre, quoi qu'on en dise, la « conquête de l'air. » Les masses se passionnent pour ces entreprises qui frappent leurs yeux. L'amour du risque reparaît ici, et cet amour est si vivace que, malgré les craintes de Guyau, il ne disparaîtrait pas, croyons-nous, de la plus sage république collectiviste. Les fonctionnaires mêmes de la bureaucratie sociale encourageraient et entretiendraient aux frais du public les entreprises aériennes les plus risquées, pourvu qu'on ne les obligeât pas eux-mêmes à courir les risques. Sous tous les régimes, les merveilles visibles de la science auront toujours le don de transporter les esprits. Et il faut s'en féliciter.

La science, avec le savoir, donne le pouvoir sur la nature,

qu'elle permet de soumettre aux fins humaines. On sait que les deux grands fondemens des religions primitives furent la magie et l'animisme. La magie était la science des premiers peuples, l'animisme était leur philosophie. L'homme ne pouvait concevoir les choses extérieures qu'à sa propre image et ressemblance : il leur prêtait donc la vie et leur donnait une âme. La foudre qui tombait sur sa tête lui paraissait avoir des intentions hostiles ; le soleil qui venait l'éclairer chaque matin avait des intentions bienveillantes. Or, tout étant animé dans les forces de la nature, il s'ensuivait logiquement que le moyen de se concilier ou de se soumettre les forces naturelles était de les traiter par des prières ou des menaces, pas des incantations, par des paroles ou gestes d'une vertu magique. La magie et l'animisme réunis ont formé les religions antiques ; puis, peu à peu, de la magie est sortie la science, de l'animisme est née la philosophie. Dans les sociétés à venir, ces deux élémens subsisteront sous une forme ou sous une autre ; au sein des masses, la forme de la science gardera quelque chose du merveilleux qui frappe l'imagination ; la forme de la philosophie populaire conservera aussi quelque chose de l'animisme antique. L'humanité a toujours modelé les puissance naturelless ou surnaturelles sur les formes de sa propre pensée et de sa propre vie, comme Hélène, pour honorer la déesse de la Sagesse, lui offrit une coupe d'ambre moulée sur son sein.

V

Dans son livre intéressant et sincère sur la *Morale scientifique*, M. Albert Bayet a très logiquement tiré les conséquences du système qui ramène entièrement la morale à la science des mœurs, à la sociologie et à la religion sociale. Ces conséquences ne sont autres que la réduction des idées morales, comme telles, à des illusions dont la société profite. Ces idées ne sont plus d'ailleurs, selon lui, que des « idées mortes, » et c'est le titre même de son dernier ouvrage. M. Durkheim, rejetant de telles conséquences, a répondu : — Qu'est-ce qui empêche « de considérer les obligations qui s'imposent à nous comme des *faits*, aussi définis et aussi réels que les faits de la nature matérielle? C'est un fait que nous nous sentons, que nous sommes obligés, et obligés de telles et telles façons. Il n'est rien de plus contraire

à l'esprit scientifique que de nier les faits (1). — Sans doute, mais il serait également contraire à l'esprit scientifique de passer d'un sens à l'autre du même mot. « Or, nous nous *sentons* obligés » ne permet pas de conclure : « Nous *sommes* obligés. » La seconde proposition, à notre avis, ne découle nullement de la première, car le sentiment d'obligation, quoique universel, peut être subjectif, partiellement ou totalement illusoire, tout comme peut être subjectif, selon Spinoza, le sentiment vulgaire du libre arbitre, auquel le *sentiment* d'obligation est lié.

Il faut nécessairement, dit M. Durkheim, considérer comme des *choses* objectives, comme des réalités *fondées* et *normales*, des *croyances* et *pratiques* morales que l'on observe de tout temps dans toute espèce de sociétés. « Car si l'universalité n'est pas le signe de la *normalité*, — où trouver ce signe? Si un fait qui se retrouve partout n'est pas *objectif*, qu'est-ce qui mérite d'être appelé de ce nom (2)? » — Ériger ainsi en réalités *objectives* des croyances universelles, est-ce vraiment légitime? Ces croyances sont réelles comme croyances et faits *subjectifs*, mais leur objet est-il réel? Tout est là. Que de gens croient au « hasard » à la « chance? » Il fut un temps où l'humanité entière était convaincue que le soleil tourne autour de la terre : cette croyance *naturelle* et normale était-elle objective? Si vous posez en principe que des croyances et pratiques qui s'observent en tous lieux et en tous temps sont « des réalités fondées et normales, » vous aboutirez à légitimer toutes les superstitions, car quoi de plus universel que la superstition? Il y a encore aujourd'hui bien des « incrédules » qui croient à la vertu néfaste du treize à table ou de la salière renversée. La foi à la magie, à la sorcellerie, a été universelle dans les sociétés humaines. Aujourd'hui encore on fait tourner des tables et on interroge les esprits (3)). L'emploi constant et à double entente des mots *réalité*, *faits*, *choses*, n'a de scientifique que l'apparence; il

(1) M. Durkheim, *Année sociologique* (9e année, p. 326). Compte rendu consacré au livre de M. Albert Bayet.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 325.

(3) Adolphe Franck m'a jadis raconté qu'il avait vu une table tourner et répondre fort intelligemment par des coups, à des savans qui interrogeaient Moïse; ce que voyant, il posa ironiquement au prophète un interrogation en hébreu. Moïse ne put répondre; il avait oublié l'hébreu et ne connaissait plus que le français! Malgré l'expérience assez concluante du philosophe, les savans qui croyaient au spiritisme n'en continuèrent pas moins de soutenir que Moïse était présent.

déguise les difficultés sans les résoudre. A vrai dire, ne laisser à la morale qu'une objectivité *sociale*, c'est précisément lui en lever son objectivité interne et spécifique.

Les sociologues pourraient admettre, en raisonnant comme ils le font, et ils admettent en effet une *réalité religieuse*, composée de tous les faits religieux reliés entre eux, parmi lesquels se trouvent ce qu'on pourrait appeler le « fait mahométan, » le fait bouddhiste. Mais ils auraient beau nous dire, comme pour la morale : « La religion mahométane « n'a pas plus besoin d'être fondée que la nature... Toutes deux ont une existence de fait... et leur objectivité ne peut être contestée ; » nous leur répondrions que le terme religion est un mot général, désignant un ensemble de croyances, de mystères et de rites, peu comparables à la nature, depuis les sacrifices à Moloch jusqu'aux cérémonies des Mormons. Et nous demanderions si, pour se faire mahométan plutôt que bouddhiste, il n'est pas besoin de *fondemens*, c'est-à-dire de raisons commandant l'adhésion intellectuelle et volontaire. Ces raisons seront ou des faits historiques vraiment établis, ou un système d'idées philosophiques et morales, de sentimens relatifs à ces idées, etc. Le tout devra être soumis à une critique attentive, et personne ne se retranchera derrière des affirmations aussi imprécises que celle-ci : La religion n'a pas besoin d'être fondée, ou, plus particulièrement, le mahométisme n'a pas besoin d'être fondé, puisqu'il existe hors de nous. Toute religion, encore une fois, est une réalité « objective, » en ce sens qu'elle est l'expression d'une collectivité sociale, de ses besoins d'union, des idées par lesquelles et dans lesquelles ses membres s'unissent; mais s'ensuit-il que le mahométisme ou le bouddhisme soient objectifs autrement que comme ensembles de faits sociaux? Ne reste-t-il pas à savoir si Mahomet ou Bouddha ont réellement opéré tels ou tels miracles et si le surnaturel auquel ils ont cru est vraiment objectif, et même naturel? Toute l'histoire des mœurs et institutions religieuses remplacera-t-elle la critique directe et scientifique? Mœurs et institutions, à elles seules, ne sont pas plus la religion et la morale que l'Arc de Triomphe de l'Étoile n'est le génie de Napoléon.

VI

Parmi les sociologues épris de l'humanité, nous voyons subsister de nos jours, à côté des disciples d'Auguste Comte, les utilitaires de l'école de Stuart Mill. On sait combien le principe de l'utilité est ambigu et propre à engager dans les directions les plus diverses. Dans toute théorie purement utilitaire, on doit faire abstraction de la valeur intrinsèque appartenant à la conscience personnelle, à toutes les fonctions mentales de la personne; comment alors motiver le sacrifice de la personne à un intérêt qui n'est plus qu'une somme d'intérêts particuliers, compliqués par leur combinaison? Nous admettons fort bien, pour notre part, que l'idéal social, grâce à une bonne éducation morale, puisse déterminer la volonté de l'individu; mais c'est parce que l'individu mettra dans cet idéal social des valeurs fondées sur la nature même de l'homme intelligent et aimant, sur sa constitution comme être conscient, capable de concevoir les autres et le tout en même temps que lui-même. Si, au contraire, dans l'idéal social, il n'y a que des intérêts, cet idéal ne pourra logiquement me déterminer que quand il sera d'accord avec mon intérêt propre. Intérêt, au fond, c'est jouissance, et l'individu seul peut jouir, non la société, quelque collectiviste ou communiste qu'elle devienne; si donc il n'y a dans l'idéal social qu'un idéal de jouissance en commun, je ne pourrai respecter et aimer cet idéal lorsque les jouissances de la communauté seront l'anéantissement de mes jouissances propres. Certes, nous n'avons pas l'ingénuité de croire que « ce serait Platon et Kant qui auraient inventé le désintéressement et l'auraient inspiré à l'humanité (1). » Il n'en est pas moins vrai que le désintéressement, quand il est réfléchi et se rend plus ou moins compte de lui-même, — ce qui est inévitable dans les grandes occasions où il exige un effort, — repose, en fait et en droit, sur des croyances autres que celles des utilitaires, sur des idées autres que celles de la pure utilité, même sociale. Le désintéressement n'est sans doute, en pratique, la propriété de personne; mais, théoriquement, l'appel au désintéressement n'est logique et vraiment scientifique que chez les moralistes et

(1) Voyez le beau livre de M. Belot, *Études de morale positive*, p. 201.

les éducateurs qui, en voulant l'expliquer, n'en détruisent pas consciemment ou inconsciemment le principe. La Rochefoucault, par exemple, pouvait être un homme fort désintéressé, mais la doctrine de La Rochefoucauld explique le désintéressement de façon à en détruire l'idée et, par la force de l'idée, à en détruire la pratique chez ceux que cette doctrine aurait pleinement convaincus. Vous voyez d'ici l'effet que produirait sur la jeunesse un catéchisme selon La Rochefoucauld, où toute moralité se résoudrait en égoïsme et toute vertu en vice. L'idée d'intérêt est précisément ce qui *divise* les hommes, malgré les rapprochemens qu'elle peut produire lorsqu'il y a convergence d'intérêts sur certains points.

— Croyez-vous donc, demande M. Belot, que nous ne soyons pas capables d'aimer ou de respecter la société humaine pour elle-même, sans appel à la divinité, à la raison, etc.? Le croire, c'est une illusion analogue à celle des Hindous : « Qui soutient la terre? C'est l'éléphant. Si vous retirez l'éléphant, la terre va s'effondrer. » — Pour notre part, nous sommes loin de prétendre que l'homme, que l'enfant même soit incapable de respecter et d'aimer la société pour elle-même? Seulement, il faut des raisons, à qui réfléchit, pour motiver ce respect et cet amour, pour le commander ou pour le persuader. Nous doutons que les doctrines purement utilitaires trouvent ces raisons dans la *société* comme telle, sans les chercher avant tout dans la *personne* humaine. C'est alors que nous demanderons à notre tour : « Qui soutient la terre et la société? Pourquoi voulez-vous que j'aime et respecte la société humaine si elle n'est qu'un ensemble de pauvres animaux souffrans tout préoccupés de vivre, en lutte ou en concours pour l'existence, en lutte ou en concours pour l'intérêt? La société vaut ce que valent les personnes qui la composent; si donc vous ne « divinisez » pas la société (et M. Belot s'y refuse avec raison), il faut d'abord montrer en moi, en vous, en tous, ce qui rend la personne humaine respectable et aimable, pour que je puisse ensuite transporter à la société mon respect et mon amour. Je ne demande pas un « éléphant » pour soutenir la société, mais je demande des consciences individuelles qui aient en elles-mêmes une valeur autre que celle qui résulte des besoins sociaux. Réclamer un appui psychologique de la morale, ce n'est pas réclamer un appui mythologique. On ne saurait donc nous prêter l'illusion de ceux qui

s'imaginent, selon les expressions de M. Belot, « avoir mis hors d'atteinte et en quelque sorte *taboué* une manière d'être, de penser et d'agir, parce qu'on aura réussi à la placer sous le vocable *Raison*, tandis que tout serait perdu si l'on s'attache plus aux choses ainsi étiquetées qu'à l'étiquette même (1). » Ce qui est une véritable *étiquette*, si nous ne nous trompons, c'est le mot *social* par lequel on croit fonder, au moyen de rapports entre les hommes, ce qui n'aurait pas d'abord son fondement dans l'homme même ; ce qui est un pur « vocable » c'est la *société*, dont on finit par faire une entité; ce qui est un véritable *tabou*, à notre avis, c'est le *Noli tangere Societatem*, qu'on impose à la personne individuelle sans lui avoir montré, au fond même de sa conscience, la raison qui établit à la fois sa dignité et celle des autres, son inviolabilité et celle des autres. Auguste Comte parlait de *Grand Fétiche* et voulait nous faire adorer le Grand Être; prenons garde de substituer au « fétichisme mythologique » une sorte de fétichisme *social*.

Sous aucune de ses formes, en définitive, l'utilité ne nous semble pouvoir fonder la moralité. L'éducateur *moralise* dans la mesure même où il s'élève au-dessus des conditions d'intérêt, fût-ce celui de la société. Parmi les adeptes des sciences dites psychiques, il en est qui espèrent qu'on arrivera un jour à lire si bien les pensées que les consciences humaines seront transparentes l'une pour l'autre. En vous parlant, je lirai dans votre pensée comme vous lirez dans la mienne. Plus de mensonge possible : tout sera à nu. Et ces adeptes des sciences psychiques en concluent que la morale sera enfin fondée sur une base scientifique, on n'osera plus mal faire ni mal penser puisqu'on saura qu'il y a des yeux qui voient au fond de nous-mêmes, comme l'œil qui regardait Caïn. Ce serait, à coup sûr, une curieuse transformation de rapports sociaux que cette mutuelle vision des cerveaux diaphanes; certains crimes deviendraient sans doute impossibles, mais le fond des rapports moraux ne serait point changé. Quant aux moralistes, ils ne sauraient se bercer de ces rêves. En les supposant réalisés, la moralité ne serait pas pour cela mieux fondée, car elle consiste à bien agir non pas parce que les autres lisent dans votre conscience, mais parce que vous y lisez vous-mêmes, non par crainte d'autrui, mais par respect de soi.

(1) M. Belot, *Études de morale positive*, p. 202.

VII

D'après ce qui précède, tous les devoirs, quels qu'ils soient, offrent un triple aspect : au point de vue de la morale privée, ils sont tous *personnels*, même quand ils ont pour objet les autres hommes; au point de vue de la morale publique, ils sont tous sociaux, même quand ils ont pour objet le moi; enfin, au point de vue de la morale philosophique, ils sont tous *universels*, quelque particuliers que leurs objets puissent être. Une éducation vraiment complète doit mettre en relief ces trois caractères inséparables qu'offre tout devoir; mais on peut accorder aux sociologues que, dans l'enseignement de l'État, donné au nom de la société entière, c'est le côté social des devoirs qui doit être surtout mis en lumière (1).

Maintenant, dans l'enseignement, donné par les représentans de la société, quelle est la meilleure méthode à suivre pour assurer l'efficacité de l'éducation morale et sociale? Rien de plus curieux, dans l'éducation, que l'antithèse entre le culte français de la raison et le culte anglais du sentiment ou de la volonté. En France, un récent congrès d'instituteurs demandait que « la méthode rationnelle, qui consiste à ne laisser entrer dans la conscience de l'enfant ni une idée, ni une opinion, ni une croyance qui n'ait été *au préalable contrôlée par la raison*, fût employée par l'éducateur *à l'exclusion de toute autre.* » En Angleterre, résumant la méthode et la tradition de ses compatriotes, un Spencer vous dira, par une affirmation non moins absolue : Identifier la vie avec la raison « ce serait désapprendre à être honnête et noble » (*Facts and comments*, 1902).

Voilà donc en présence deux opinions aussi extrêmes et aussi unilatérales l'une que l'autre; le moraliste doit les rejeter

(1) Il est curieux de remarquer que, dans les écoles japonaises, la morale est enseignée principalement sous la forme sociale et sociologique. On peut lire à ce sujet les programmes publiés dans *les Documens du progrès* (juillet 1911) par M. Yoshio Noda. « Devoirs envers la société. L'individu. La personnalité des autres hommes. La personne, les biens et l'honneur d'autrui. Secret et promesses. Reconnaissance, amitié entre les personnes d'âges différens. Relations entre supérieurs et inférieurs. Le public. Solidarité dans la société. L'ordre et le progrès dans la société. Organisation en commun. Devoirs envers l'État. La Constitution et les lois. Le patriotisme, le service militaire et l'impôt. L'éducation. Les services publics. Les droits des citoyens. Relations internationales. Devoirs envers l'humanité, etc. »

toutes les deux. D'une part, il y a une intempérance de rationalisme *dix-huitième siècle* à vouloir, par réaction contre la morale religieuse, qu'aucune idée, qu'aucune croyance n'entre dans la tête d'un malheureux enfant sans avoir été *au préalable* démontrée rationnellement. C'est comme si l'on disait : aucun sentiment du beau ne devra être introduit dans l'enseignement de la littérature ou de l'art, aucune émotion esthétique ne devra être tolérée chez un élève sans qu'on lui ait « au préalable » démontré que cela est beau, par les « méthodes scientifiques » aujourd'hui en vogue à la Sorbonne. Nos maîtres de littérature seraient singulièrement embarrassés s'il fallait prouver scientifiquement que telle poésie d'un Racine ou d'un Victor Hugo est belle ou sublime. C'est ici que le raisonnement finirait par bannir la raison et que la raison même finirait par refroidir tout amour de la beauté. Il en est de même pour le sentiment du bien, qui n'est pas affaire de géométrie. A trop vouloir faire de casuistique rationnelle sur la morale, surtout avec les enfans, on finirait par brouiller toutes les idées.

D'autre part, nous n'admettons pas, dans les méthodes de l'éducation publique, l'empirisme de sentiment cher aux Anglais. Contre Spencer, nous avons toujours soutenu que l'idée enveloppe une force, que le sentiment, qui n'est pas sensation simple, implique lui-même des perceptions, des représentations, un ensemble d'idées tendant à leur propre réalisation, ensemble trop complexe pour être analysé. Sans l'idée, il n'y a plus de sentiment véritable, il n'y a que sensation et impulsion brutes. L'œil ne sert pas seulement à voir, mais à provoquer et à diriger l'action, et si on aperçoit un précipice à ses pieds, cette vision rend possible le rejet en arrière parce qu'elle révèle un danger soudain. C'est ce que Spencer a fini par nous accorder lui-même, il y a déjà longtemps, dans une lettre où il nous expliquait, en la rectifiant, la théorie de sa *Statique sociale* (1).

Selon nous, la morale est un ensemble d'*idées régulatrices* et les émotions éveillées par ces idées n'existeraient pas sans elles. Le sentiment du patriotisme a pour âme l'idée de patrie, idée parfaitement scientifique, justifiable à tous les points de vue par la science biologique, par la science sociale, par la science morale, par la science historique; supprimez ou niez

(1) On peut voir à ce sujet la *Critique des systèmes de morale contemporains*.

cette idée, comme le voudraient des sectaires, vous éteignez du coup le sentiment. Nous rejetons donc à la fois un sentimentalisme aveugle et un rationalisme glacé. L'éducateur public ne doit pas se contenter de sentimens vagues et obscurs; mais il ne doit pas davantage se contenter d'idées abstraites, appuyées sur des raisonnemens sans fin. On ne doit pas avoir toujours à la bouche : « Qu'est-ce que cela prouve ? » ni mettre préalablement toutes choses en doute sous prétexte de les fonder rationnellement. C'est cet « au préalable » qui est faux. Nous dirions donc, pour notre part : — Tout sentiment spontané du cœur, toute idée de l'intelligence, toute opinion que la société enseigne doit pouvoir être soumise au contrôle *ultérieur* de la réflexion, quoique les raisons justificatives de nos sentimens moraux, comme celles de nos émotions esthétiques, soient trop multiples pour pouvoir être *épuisées* par l'*analyse* scientifique.

Malgré l'insuffisance de ce mot de *cœur*, cher aux mystiques, tous les philosophes croient, avec Platon, Plotin et Kant lui-même, que l'intelligence abstraite, celle qui *mesure* les choses dans le *temps* et l'*espace*, celle qui n'atteint nécessairement que les *relations* des choses entre elles, non leur essence et leur intime action, que cette intelligence-là, qui n'est d'ailleurs qu'une demi-intelligence et n'engendre qu'un savoir matériel, — n'est pas tout et ne peut pas être tout. Elle laisse subsister chez l'homme, plus profondément qu'elle-même, un ensemble d'impulsions et de sentimens, en partie consciens, en plus grande partie inconsciens, qui ont été déposés peu à peu par de longues actions à travers les âges. Le philosophe reconnaît là des lois constantes de la nature et de l'humanité, des instincts vivaces répondant à des réalités toujours vivantes, des habitudes innées qui ne sont pas pour cela du pur machinisme, mais qui constituent une sorte de science infuse, s'ignorant d'abord elle-même, capable pourtant, par la réflexion, de se justifier elle-même. Pour les Auguste Comte comme pour les Pascal, le cœur a ses raisons que la raison raisonnante et abstraite ne connaît pas; — mais ces raisons n'en sont pas moins des *raisons* philosophiques et sociologiques, fondées sur la nature, fondées sur l'expérience accumulée des générations. Philosophes et savans (je parle des vrais philosophes et des vrais savans) sont unanimes à démontrer qu'on n'a pas le droit de faire fi des tendances les plus élevées de notre nature, à nous, êtres pensans et aimans. Si les vérités

morales et sociales ne se prouvent pas géométriquement ou physiquement, elles n'en sont pas moins valables pour le philosophe. Bien plus, elles sont l'objet même de la philosophie, qui doit en découvrir la nature, l'origine, le but, le fondement ultime dans nos sentimens les plus intérieurs, dans nos idées ou pensées les plus reculées et les plus vitales, qui sont aussi les vraies *forces* internes.

Les *sciences positives*, aujourd'hui envahissantes, ne sont pas, ne seront jamais tout. Et c'est précisément la philosophie qui démontre cette vérité, qui trace à la science ses méthodes et les bornes de ses recherches. C'est ce qu'on appelle la *critique de la connaissance*. Si la science positive était tout, il n'y aurait pas de philosophie. Sous prétexte de « populariser » la morale, comme on dit, il ne faut pas l'abaisser, mais, au contraire, l'élever à ses plus hauts principes, qui sont à la fois les plus simples, les plus généraux, les plus généreux, les plus féconds. Ce sont les grandes idées de désintéressement qu'il faut répandre, non les petites idées d'intérêt. C'est en agissant sur les ressorts les plus moraux de la nature humaine, surtout chez l'enfant et le jeune homme, qu'on aura chance d'exercer une action à la fois profonde et durable.

L'éducateur donc doit s'adresser d'abord au sentiment et au cœur; puis, à mesure que l'enfant grandit, il doit, pour en faire un homme sociable et un citoyen libre, lui faire comprendre les principales raisons de ses devoirs, y compris les devoirs envers ces hommes plus *prochains* qui sont nos compatriotes. Il doit ajouter que ces raisons constituent seulement une partie des raisons infiniment nombreuses qui lient notre conscience à autrui par une universelle solidarité. Il y a de l'infinité dans le cœur humain comme il y en a dans la nature.

Répandre ainsi chez tous des notions de plus en plus précises sur la société, sa constitution, ses conditions nécessaires, combattre ainsi l'utopie et la violence, voilà le grand besoin social de notre époque. De la lumière viendra la paix, de la paix viendra la lumière. Pour traduire notre pensée, imaginons cette devise:

De luce pax, de pace lux.

ALFRED FOUILLÉE.

L'INSCRIPTION MARITIME[1]

I

Le Parlement va être appelé à reviser les bases de notre recrutement naval. Un projet de loi déposé par le ministre de la Marine y introduit des principes nouveaux. Les transformations de notre flotte, rendues nécessaires par le développement des flottes rivales, imposent elles-mêmes de promptes modifications dans les équipages. Et le mouvement commercial, autant que le mouvement militaire universel, oblige notre pays, s'il ne veut pas se voir bientôt distancé, à rajeunir sa législation maritime. D'autre part, les grèves ruineuses qui ont suspendu la vie de nos ports, l'agitation du personnel marin, le recul de notre armement, ont attiré l'attention générale sur cette situation et sur les dispositions légales dont elle dépend. On va donc toucher à l'œuvre de Colbert. Elle forme un vaste ensemble, complexe et équilibré, dont le balancement et les lointaines conséquences ne sont pas toujours facilement saisissables. Les siècles, qui en ont consacré le principe, ont aussi multiplié les détails. Une institution qui se plie à tant d'états sociaux et politiques, à tant de circonstances et de changemens, mérite l'admiration et l'étude; mais elle ne s'y plie pas sans s'y compliquer, et parfois s'y obscurcir, sans s'y déformer et parfois s'y affaiblir. Des craquemens, d'année en année, se font entendre dans l'édifice. On y remarque des lézardes, on sent qu'il n'est plus fait pour abriter les générations grandissantes

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1909, le remarquable article de M. J. Charles-Roux.

et les nouveaux besoins. On cherche par où réparer et consolider. C'est à quoi les Chambres vont s'essayer.

Elles se trouveront en face de l'Inscription maritime, puisqu'elle est la loi qui régit les marins ; elles s'y trouveront encore par le fait des critiques de l'armement, des révoltes du personnel, des attaques de la presse qui la mettent en cause.

Qu'est donc cette Inscription maritime qui fait tant parler d'elle ? Et, d'autre part, quelles forces profondes secouent brusquement le petit monde des marins, modèle traditionnel jusqu'ici de parfaite et bienveillante discipline ? A Marseille, notre plus grand port, à quatre reprises depuis 1904 des grèves ont interrompu les services de la Méditerranée, coupant la France continentale de la France africaine : soit du 22 avril au 22 mai 1904, du 22 août au 20 octobre 1904, le mois de juin 1907 tout entier, le mois de juin 1909 tout entier aussi. Si, plus récemment, l'initiative des pouvoirs publics permit de continuer les transports avec les matelots de l'État, les inscrits n'en ont pas moins fait grève encore du 6 avril au 20 mai 1910. Ils sont les premiers à se plaindre du régime légal auquel ils sont soumis, et le Parlement a dû plusieurs fois s'occuper d'eux ; les armateurs, de leur côté, s'efforçant de conjurer la décadence de leur industrie, font le procès de l'Inscription maritime : il faut donc chercher en elle une cause du malaise dont souffre notre marine marchande.

Mais l'Inscription maritime n'est pas chose simple, facile à connaître et à analyser. Elle représente le code militaire, social et professionnel d'une part notable de la population française, celle qui fait métier de la navigation, catégorie plus importante encore que nombreuse. En régissant la carrière, en dominant et en déterminant la vie des marins, ce code national de la mer commande toutes nos activités maritimes. Nulle part plus qu'en ce domaine privilégié des énergies viriles, la valeur du personnel emporte tout.

Dans l'application, on peut définir de façon plus précise l'Inscription maritime une mesure d'ordre général en vertu de laquelle tous les Français qui naviguent professionnellement sont immatriculés sur des registres, mais qui a pour double conséquence d'assurer une source principale de recrutement à la flotte de guerre et de créer aux marins un statut économique

spécial. Au sens strict, ce n'est donc qu'une immatriculation des gens de mer ; en fait, elle prend une tout autre portée ; et ces deux aspects, sous lesquels on peut l'envisager, expliquent la double opinion qu'on en peut avoir. Mesure d'ordre public, simple condition de clarté administrative, l'immatriculation ne soulèverait point de colères ; elle ne saurait non plus disparaître sans inconvéniens. Mais il y a une Inscription maritime, loi de privilège, charte de la dernière corporation subsistant plus d'un siècle après la Révolution française, qu'il est temps d'effacer de nos codes.

Historiquement, l'Inscription maritime se défend par une longue tradition; elle a longtemps résisté aux changemens des mœurs et à l'assaut des critiques. La complexité de cette loi qui embrasse encore tout ce qui touche à la mer est le dernier effet de l'indépendance reconnue jadis au monde maritime et de son unité naturelle. L'amiral de France et après lui l'Amirauté centralisaient tous les pouvoirs. C'était un État dans l'État. La puissance de ce groupement de forces et d'intérêts parut telle à Richelieu qu'il voulut le briser. Mais Colbert dut le rétablir, et après avoir fait ses efforts pour le démembrer, il crut nécessaire de prendre pour lui-même la charge d'amiral. C'est Richelieu qui le premier eut l'idée d'où devait sortir l'Inscription maritime. Avant lui, on prête à Charlemagne l'institution d'un enrôlement obligatoire exercé sur les habitans des côtes pour le « guet de la mer. » Pour Richelieu, la question était d'armer ses navires, et il fit dresser dans tous les ports un état des marins de profession. Il organisa même et paya des compagnies de canonniers. L'application de cette mesure n'ayant pas été suivie, Colbert la reprit en 1665. Elle reçut sa forme définitive en 1689, de Seignelay, continuateur de son père. Jusqu'à Colbert, on n'avait d'autre moyen d'armer les vaisseaux du Roi que la « presse. » On fermait un port et on faisait main basse sur tous les hommes du métier qu'on trouvait dans la ville ou sur les navires marchands. Ce régime barbare a d'ailleurs subsisté jusqu'au XIXe siècle en Angleterre. Les grandes ordonnances de 1668 et 1689, faites « dans l'intention d'assurer au Roi le nombre de mariniers et matelots nécessaires au service de ses vaisseaux, » devaient aussi « pourvoir à la commodité de ses sujets qui équipent des bâtimens pour leur commerce, soit pour la pêche ou la marchandise. » Chaque année, les

marins habitant les villes et communautés des côtes étaient dénombrés et inscrits sur les rôles de mer, puis répartis en trois classes (quatre dans certaines provinces). Chaque classe ainsi constituée était appelée à tour de rôle, c'est-à-dire une fois tous les trois ou quatre ans, à servir une année dans la flotte royale. Et les capitaines marchands furent responsables de l'inscription de leurs subordonnés, c'est-à-dire de leur soumission au service militaire : cette précaution contre la fraude est l'origine du monopole commercial des inscrits.

Colbert venait ainsi d'instituer pour la première fois un service personnel et obligatoire, dont on ne trouvera l'équivalent pour les armées de terre que deux siècles plus tard. Notons qu'il avait hésité et songé d'abord à établir le recrutement de la flotte sur des engagemens volontaires à long terme, analogues à ceux qui forment aujourd'hui la principale source de nos équipages.

Il ne se contenta pas d'une obligation sans contre-partie. Ému de pitié à l'arrivée de la flotte de d'Estrées, il fit construire, à l'usage des invalides, deux hôpitaux pour l'entretien desquels il inaugura la retenue sur toutes les soldes de la marine. C'est l'origine de l'établissement des Invalides. Colbert accorda d'autre part aux marins débarqués la demi-solde jusqu'à l'expiration de l'année de service à laquelle leur classe était assujettie. Enfin il créa des écoles d'hydrographie.

Le régime des classes subit après lui de nombreuses retouches dans toutes ses parties. La caisse des Invalides, dont nous venons de voir le caractère strictement militaire, ne tarda pas à en prendre un tout différent. Par suite du développement de la course, on trouva naturel d'assimiler les corsaires aux marins de l'État et de leur accorder les mêmes secours en cas d'infirmités. Pour attirer les équipages, on développa ces secours en pensions de demi-solde. La Révolution, les dédoublant, maintint la pension d'infirmité et créa la pension de vieillesse. Militaires et civils étaient toujours confondus dans ces mêmes faveurs. C'est seulement en 1885 que, mettant à la charge du Trésor les pensions militaires, on réserva pour la marine marchande la caisse des Invalides.

Quant au recrutement militaire, en 1784 le maréchal de Castries en change la base en ne formant plus qu'un rôle unique où les célibataires sont inscrits sur une colonne à part.

On leur impose un tiers de service de plus qu'aux gens mariés. Une limite d'âge apparaît pour la première fois : ce fut soixante ans; et par ailleurs l'inscrit était autorisé à se faire rayer des contrôles. Un décret de 1790 abaisse la limite de soixante à cinquante-six ans. Vient enfin la loi du 3 brumaire an IV qui la fixe à cinquante et répartit les marins en quatre classes nouvelles : célibataires, veufs sans enfans, hommes mariés, pères de famille, chacune de ces catégories ne devant être appelée qu'après levée complète de la précédente. En réalité, cette loi si peu égalitaire et où rien encore, sauf la vieillesse, ne limitait la durée du service à l'État ne fut jamais appliquée; elle vécut néanmoins plus d'un siècle. Elle eut cette originalité d'étendre ses prescriptions aux ouvriers aptes aux travaux des arsenaux : charpentiers, calfats, etc. Un cas analogue au leur se retrouve actuellement dans l'armée de terre, celui des troupes du génie, auxquelles sont affectés d'office les ouvriers de certaines professions.

Déjà la marine pour son recrutement avait dû, à côté de l'Inscription maritime, faire appel à l'engagement volontaire ou racolage. En 1825, elle se vit ouvrir une nouvelle source : elle fut autorisée à puiser en cas de besoin dans les contingens mêmes de l'armée de terre. Enfin une simple circulaire ministérielle, du 9 avril 1835, apportait la dernière grande modification, en instituant la levée permanente. Jusqu'alors, l'inégalité des charges était flagrante, et certains des assujettis échappaient au service, soit par leur absence momentanée, soit en raison des situations de famille. La levée permanente, au contraire, contraignit tous les marins à concourir également au service, en les prenant tous au même âge pour une période équivalente, quelles que fussent les nécessités extérieures. On constituait ainsi des réservoirs d'hommes pour lesquels il fallut organiser les dépôts des équipages.

A partir de ce moment, plus de modifications importantes. L'Inscription maritime subissait déjà de violentes attaques. En 1845, une grande discussion au Corps législatif mettait aux prises MM. de Chasseloup-Laubat, de Lamartine et Thiers. Dix ans plus tard, une Commission dut reconnaître que la majeure partie des dispositions légales sur l'Inscription maritime étaient tombées en désuétude. En 1866, la discussion reprit au Parlement. L'évolution industrielle accentuait l'anachronisme du

principe. Nouvel assaut en 1872. Cependant la loi de 1896, actuellement en vigueur, sans apporter d'innovations véritables, se contenta de codifier les innombrables règlemens émis sur la matière.

II

A la fois loi militaire et commerciale, l'Inscription maritime régla le sort de tous les Français qui exercent effectivement et à titre professionnel la navigation, c'est-à-dire remplissent à bord quelqu'une des fonctions relatives à la marche, à la conduite et à l'entretien des bâtimens naviguant sur mer ou à l'embouchure des fleuves.

Pour voir clair dans l'état de choses créé par la loi, il est utile de le considérer séparément sous ses divers aspects. Touchant à l'ordre militaire et à l'ordre économique, il offre, dans chacun d'eux, une face d'intérêt individuel à côté d'une face d'intérêt général. La netteté des discussions souffre de cette complexité. Il est naturel que les intéressés s'attachent particulièrement à la face individuelle, tandis que des nécessités nationales imposent souvent un point de vue opposé. Mais les défenseurs qualifiés du *statu quo* appuient surtout sur les argumens de l'ordre où n'est pas leur compétence : les militaires parlent commerce et les inscrits entraînement naval. Nous allons examiner successivement les quatre données du problème.

D'abord le statut militaire personnel des inscrits. Nous y trouverons des motifs pressans de mettre fin à la vieille Inscription maritime, c'est-à-dire d'établir sur une base nouvelle ce code des gens de mer.

A l'égard du service militaire, les inscrits forment trois catégories : de dix-huit à vingt ans, ils ne peuvent être appelés que par décret et en temps de guerre; après cinquante ans d'âge, ils n'ont plus d'obligations militaires. Entre les deux d'abord l'assujettissement normal; une période de sept années, pendant laquelle ils restent à la disposition du ministre; cinq ans en service actif et deux en congé illimité; ensuite la réserve jusqu'à cinquante ans.

Le service normal commence donc à vingt ans. Les hommes sont levés individuellement dès que, cet âge atteint, ils revien-

nent dans un port de France; c'est là ce qu'on appelle la levée permanente. Bien que ce service actif soit théoriquement de cinq ans, le ministre a la faculté de fixer à chaque moment la durée, toujours moindre, réellement exigée. En moyenne, elle oscille entre quarante-deux et quarante-huit mois pour les deux tiers environ de l'effectif. Mais un grand nombre de dispenses accordées aux soutiens de famille réduisent leur assujettissement à un an ou moins d'un an; le troisième tiers ne sert ainsi que quelques mois.

A l'heure actuelle, où l'armée de terre n'appelle plus les autres Français que pour deux ans, l'inégalité des traitemens entre marins et terriens paraît choquante. Il en est d'ailleurs une autre, on le voit, entre les inscrits eux-mêmes. Rien de plus contraire à notre esprit d'égalité; enfin la douceur des mœurs modernes répugne à prendre, pour le service militaire, cinq ans de la vie d'un homme.

Ces raisons sont si puissantes qu'on n'a cessé de diminuer la durée réelle de l'assujettissement à la marine, et que ces réductions ont suivi les transformations du service à terre. Au début, les marins des classes, enfermés comme dans une geôle dans l'Inscription maritime, y étaient retenus au service du Roi sans limite d'âge ni de période; puis on leur permit de s'évader en renonçant à leur profession, on s'interdit de les conserver après soixante, cinquante-six, cinquante ans : rien encore ne bornait la période de levée. Cependant à terre, la loi de 1832 avait réduit le service actif de huit à sept ans, celle de 1868 à cinq, chiffre maintenu par la loi de 1872. Dans la marine, pour la première fois en 1863, on fixa une durée : six ans, ramenée à cinq par le décret du 31 décembre 1872. Le parallélisme est marqué; mais il cesse bientôt. A terre, la loi de 1889 abaisse l'appel à trois ans et accentue l'égalité en obligeant les dispensés eux-mêmes à un an; la loi de 1905 enfin inaugura le service de deux ans pour tout le monde sans dispense. La marine reste en retard de deux étapes.

L'opinion publique n'en prendra pas volontiers son parti, et les inscrits protestent. De tous côtés sont venus les avertissemens. Les rapporteurs du budget signalent la difficulté. Les ministres eux-mêmes subissent la pression logique d'une situation qui pèse sur leur département. La flotte a beau manquer de personnel, plutôt que de faire usage du droit ministériel

en retenant les hommes pendant leur cinquième année, on se résigne à désarmer partiellement une fraction de l'escadre quand il en faut compléter une autre. Mais ce n'est pas la solution radicale qu'attendent les inscrits, et le parti socialiste n'en a pas moins fait entendre ses plaintes, tandis que ses meneurs, agissant sur les marins comme le levain dans la pâte, les poussaient à affirmer leurs revendications.

Elles ne peuvent manquer d'aboutir, car tout le monde est du complot : l'opinion, les pouvoirs publics, les intéressés. C'est un principe national que porte à son frontispice la loi de recrutement de 1905 : « Le service militaire, obligatoire et personnel, est égal pour tous. » Que cette égalité idéale demeure entière dans la pratique, on peut en douter néanmoins : facile à réaliser dans la durée d'assujettissement, elle subit d'inévitables restrictions quant à la nature du service. Tout le monde ne saurait être affecté à la même arme, à la même région, et l'on n'empêchera pas que les uns n'aient la vie plus rude que les autres.

A cet égard, il convient de ne pas exagérer le sentiment de commisération qui nous apitoie sur le sort de nos matelots. A temps égal, ils ne seront pas plus à plaindre que le soldat de terre. La vie à bord a d'autres exigences que la caserne, mais aussi des compensations : elle est plus salubre, plus variée, plus attachante, plus instructive; la marine devient une industrie scientifique qui nécessite et favorise un développement sans cesse plus complet de l'esprit. Qu'est-ce que le service pour le marin, sinon bien souvent un apprentissage de sa profession aux frais de l'État? Le confortable qui manquait jadis a fait son apparition sur les vastes bateaux modernes; un cuirassé d'aujourd'hui se trouve presque insensible au mouvement de la mer; il n'y a plus à monter dans la mâture pour serrer les voiles; les embarcations automobiles suppriment l'effort des rameurs.

Restent les flottilles; mais le torpilleur va disparaître; on n'en construit plus. Il n'y aura bientôt presque que des sous-marins, et les équipages en sont entièrement volontaires.

Il faut faire justice de cette légende qui représente le service à la mer comme une géhenne, dernier souvenir des galères, car on en tire argument contre toute affectation d'office à la marine. C'est cependant la règle en Allemagne. On sait que notre inscrit maritime a toujours le droit, en renonçant à sa

profession de marin, de se soustraire, dans le délai d'un an, à la levée de la flotte. Inversement, on ne peut l'obliger à servir dans l'armée de terre tant qu'il reste inscrit.

Les avocats de la population côtière se gardent d'abandonner ce privilège. Leur client a donc le choix de l'arme où il sera versé, et il entend le conserver. On propose, sans rien changer par ailleurs, de réduire, les uns disent à trois ans, les autres à deux, son assujettissement. On aurait donné satisfaction au principe d'égalité. Mais peut-être n'est-ce pas le seul qu'en l'espèce il y ait à satisfaire.

III

Le problème militaire, en effet, nous intéresse avant tout par sa face publique. Le recrutement n'a pas pour but d'égaliser la charge des citoyens, mais de pourvoir à la défense nationale. Or, à la mer, on est toujours comme en campagne : un bâtiment armé représente une unité mobilisée. Il doit vivre et s'entretenir par ses propres moyens, trouver dans son équipage les ressources et les facultés les plus variées. Il faut recruter un personnel ayant des aptitudes diverses et lui dispenser un triple enseignement, maritime, militaire et technique. Quand chacun est devenu apte à remplir tout son rôle, il est encore indispensable de retenir les hommes pour former l'armement actif des escadres qui doivent toujours être prêtes au combat. On ne peut donc échapper à la nécessité d'un service à long terme.

L'homme arrivant au corps passe de quatre à cinq mois dans un dépôt chargé de lui donner un premier dégrossissement. Puis on l'achemine vers une école de spécialité où l'instruction demande huit ou dix mois. Après plus d'un an, il commence un embarquement, qui ne saurait durer moins de deux années si l'on veut que l'homme prenne d'abord une connaissance approfondie de son matériel, en assure ensuite le service normal.

Un assujettissement de trois ans paraît dès lors un minimum. Il ne suffirait pas à former les pointeurs d'élite, à préparer les sous-officiers, à organiser les remplacemens en campagne. Il obligerait à recommencer sans cesse l'instruction si délicate et si coûteuse d'un personnel de choix. Le chef de pièce, les servans d'un seul canon de 305 sont des facteurs importans dans la bataille. On a besoin de gens d'expérience; on doit pouvoir

compter sur eux pendant quelques années et récupérer le prix très élevé de leur formation : 6 000 francs pour un simple canonnier, 8 000 pour un pointeur.

Se contenter de réduire la durée d'appel, serait par suite ajouter des inconvéniens nouveaux à ceux de l'état actuel. Il en offre déjà plus d'un.

Signalons les trois principaux : insuffisance de l'Inscription maritime pour le service actif, d'abord en nombre, ensuite en qualité et gaspillage des réserves.

L'Inscription maritime, en effet, n'a jamais satisfait à tous les besoins de la flotte. Sous l'empire des ordonnances de 1689, le régime des classes n'alimentait les armemens que dans la proportion de 66,4 pour 100, diminuée plus tard de presque toute la fraction affectée au service de l'artillerie. En 1829, le ministre croit utile d'insister pour que les équipages de ligne comprennent au moins 33 pour 100 d'inscrits. De 1830 à 1855, en dépit des engagemens volontaires, la marine se voit obligée d'emprunter au recrutement 34 410 hommes. Les inscrits aujourd'hui ne constituent guère que la moitié de nos effectifs en moyenne, et la proportion tend à baisser. Elle baissera d'autant plus que nos équipages sont insuffisans déjà pour armer nos escadres ; et bientôt des bateaux plus gros et plus nombreux exigeront une augmentation de personnel. On réclamait, en 1908, un effectif total de 52 000 hommes en temps de guerre ; dans quelques années l'armement complet de la flotte en absorbera 56 000, c'est-à-dire qu'il en faudra réunir 60 000 en comprenant les services à terre. Pour 1912, le budget prévoit 55 163 hommes. Or la levée des jeunes inscrits donne un nombre de matelots chaque année décroissant. Alors que la classe de 1899 se composait de 5 817 jeunes hommes, la classe 1905 n'en comprenait plus que 4 916. La marine a besoin de plus de 9 000 hommes de remplacement annuel : elle en demandera 12 à 13 000 au moins quand son nouveau programme sera achevé. L'Inscription maritime, dont la part était de moitié, ne fournira dès lors qu'un tiers.

Cette décroissance des populations maritimes peut ne pas sembler fatale. Elle résulte en partie de la diminution de notre marine marchande. Pour ce qui est de la quantité, l'Inscription maritime suffirait aux besoins de la flotte de guerre si notre commerce de mer se relevait brusquement. Mais, hélas ! elle contribue elle-même à la ruine de ce commerce et à l'épuise-

ment des ressources en personnel qu'elle assure à la flotte.

Il y a aussi, avons-nous dit, la question de qualité. Souvent les inscrits sont encore inaptes à la culture scientifique qu'exigent aujourd'hui les spécialités militaires. La proportion qu'ils prennent dans le recrutement de ces spécialités est faible et décroissante. On incorpore chaque année un nombre de matelots de pont hors de proportion avec les besoins (environ 40 pour 100). De 1890 à 1907, la quotité d'inscrits ayant obtenu des brevets a baissé : pour le canonnage, de 71 à 52 pour 100 ; pour la machine, de 14 à 10 pour 100 ; pour la timonerie, de 29 à 17 pour 100 ; pour la torpillerie, de 78 à 40 pour 100 ; le reste provenant surtout des engagés volontaires.

Ces chiffres font paraître l'impossibilité de former des équipages avec les seuls inscrits.

Au surplus, il ne s'agit pas seulement de moyennes. Le personnel de la marine n'est pas homogène, il est réparti en spécialités et en groupes à compétences très diverses. Il existe dix-huit spécialités comportant pour la plupart quatre degrés hiérarchiques. Cela fait près de soixante-dix catégories à entretenir en nombre. Il en est dont l'importance doit attirer particulièrement notre attention : celles des mécaniciens, chauffeurs et gradés de la machine. Elles s'alimentent peu parmi les inscrits d'origine, et cela se comprend. C'est dans les ouvriers des industries à terre que la marine doit puiser. La pratique du métier qu'ils ont exercé diffère à peine de ce qu'ils auront à faire à bord : il est incomparablement plus facile de compléter à cet égard leur formation antérieure, de les habituer à la vie sur mer et à la discipline que de transformer en chauffeur, en électricien, en mécanicien, un marin du commerce ou de la pêche. Si les avantages faits par la loi à l'inscrit maritime récompensent une préparation antérieure utile à la marine, accordons-les aussi bien à cet ouvrier mécanicien, précieux aujourd'hui ; et, si c'est un encouragement à servir dans la flotte ou militaire ou commerciale, attirons-le au même titre que le navigateur professionnel : nous en avons autant besoin.

La vérité est que le métier de la mer a perdu de sa particularité comme de ses dangers. Il s'est diversifié et souvent le caractère industriel l'emporte en lui sur le caractère maritime. La flotte de guerre, elle aussi, devient plus militaire et moins uniquement marine. Son union, sa ressemblance avec la flotte

de commerce ne vont plus jusqu'au mélange et à la presque identité, comme au temps des corsaires. Ainsi le faisceau naturel si judicieusement lié jadis par la loi d'Inscription maritime se dénoue par la force des choses.

L'état actuel du recrutement présente, avons-nous dit, un troisième inconvénient, relatif aux réserves. L'inscrit n'est soumis à aucun autre service militaire que celui de la flotte. Mais la flotte est toujours mobilisée ou peu s'en faut. Un bateau ressemble à une usine, et par endroits à un cabinet de physique : la délicatesse de ses organes mécaniques ne supporte ni l'inaction ni l'abandon momentané. Il faut à la flotte, en permanence, presque tout son personnel. A défaut d'une levée suffisante, elle le complète par des engagemens volontaires. Mais que deviendront ses réservistes ? On a beaucoup loué l'Inscription maritime de nous assurer d'importantes réserves. D'abord la même abondance se retrouve partout où existe le service obligatoire, en Allemagne par exemple. Ensuite elle n'est un avantage qu'en apparence. L'Angleterre, les États-Unis, qui ne font appel qu'aux engagemens, ne forment presque pas de réserves : l'homme, une fois débarqué, n'est plus soumis à aucun lien. Dans ce cas on garde nécessairement en temps de paix sous les drapeaux tout l'effectif de guerre. Ce sont, nous venons de le dire, les meilleures conditions pour l'entretien d'une marine.

Chez nous, on comptait, au 10 octobre 1908, 86 406 hommes mobilisables en temps de guerre pour la marine, qui n'en eût utilisé que fort peu. De ces réservistes, plus de 45 000 étaient matelots de pont, et il en fallait à la flotte au maximum 2 000. Ajoutez nombre de réformés qui se trouveraient encore capables d'un service à terre, puis les marins trop âgés pour être pris à bord, mais bons pour le régiment : au total, bien au delà d'un corps d'armée, qu'on pourrait envoyer à la frontière et que la loi dispense de son devoir. Car les inscrits ont droit de ne servir qu'à la marine ; et c'est la loi même, qui les régit, qui organise en temps de guerre une véritable grève des bras croisés.

Est-il nécessaire, pour aboutir à ce résultat, de payer aux frais du budget naval des retraites commerciales ?

Il faut une loi nouvelle. Il la faut pour satisfaire aux besoins de la marine, nous venons de le voir ; aux exigences de l'égalité, nous l'avons vu aussi ; à celles de l'esprit de justice, car l'Inscription maritime fut un marché jadis équitable qui réalisai

un équilibre d'avantages et de charges; mais tous les élémens en ont changé de valeur avec le temps; dangers de la vie sur mer et ses profits, qui caractérisent l'intérêt du monopole; organisation professionnelle du pays et durée de l'assujettissement militaire; conditions propres du métier de marin et de la vie ambiante. Ni en valeur absolue, ni en valeur relative, aucun des élémens du marché tacitement conclu par l'Inscription maritime n'a plus son sens d'origine : il est temps de le reviser.

On n'y voit d'ailleurs plus clair dans l'enchevêtrement administratif qui résulte d'une situation si profondément modifiée. Le recrutement de la marine, à lui seul, est régi par quatre lois juxtaposées : celle de 1896 pour ce qui est des inscrits; celle de 1886 pour les engagemens volontaires dans les écoles de mousses et d'apprentis; celle de 1889, maintenue en vigueur pour l'armée de mer seulement, pour les autres engagemens volontaires; enfin du 21 mars 1905, pour l'incorporation des hommes du contingent choisis parmi ceux qui en ont fait la demande. Cette dernière reconnaît d'ailleurs à la marine, comme il avait été fait à d'autres époques, la faculté d'obtenir la mise à sa disposition d'office d'un certain nombre de jeunes soldats appelés, qu'elle n'emploierait qu'à terre. Mais elle remet à une loi spéciale l'institution définitive et le fonctionnement de cette possibilité, loi spéciale non encore soumise aux délibérations du Parlement. Cette source reste donc fermée. On peut même dire que le recrutement normal des troupes de mer par l'Inscription maritime joue illégalement. Il continue à être régi par les dispositions caduques de la loi de 1889 sur le service de trois ans qui l'avait visé, alors que la loi de 1905 sur le service de deux ans lui est matériellement inapplicable. Demain une classe entière peut réclamer du Conseil d'État sa libération immédiate, un tiers de l'effectif marin des équipages peut être enlevé à la flotte.

La marine n'a pas négligé de préparer cette loi nouvelle si évidemment nécessaire. Une commission, présidée par M. le commissaire général Rouchon-Mazerat, a rédigé un projet, enfin déposé le 11 mai 1909 sur le bureau des Chambres, après de longs délais dus à l'hostilité du ministère des Finances et de la Commission du budget.

Ce projet de loi, tout en maintenant le côté économique de l'Inscription maritime, en change complètement la base mili-

taire. Il reconnaît aux marins le droit qu'ont aujourd'hui les habitans de l'intérieur de ne servir que deux ans, mais il leur enlève celui d'être uniquement affectés au service de la flotte. Après avoir choisi dans ces hommes ceux dont elle aura besoin comme matelots de pont ou dans ses services à terre, la marine remettra le reste à l'armée. Pour recruter ses spécialités, elle aura recours aux engagemens volontaires d'au moins trois ans et généralement de quatre. Mais elle fera des avantages particuliers aux inscrits qui voudront s'engager : avantages de solde, d'emplois civils après congédiement, de préférence pour les concessions, etc. D'autre part, aux gens du service de deux ans elle ne donnera plus qu'une solde réduite : celle de l'armée de terre; et les économies de ce chef couvriront en partie les dépenses nouvelles occasionnées par l'engagement.

Si ce projet maintient encore l'Inscription maritime, il achemine à sa suppression; il la supprime presque, en fait, au point de vue militaire, et règle la question du recrutement à la satisfaction de la marine. Il utilise les réserves surabondantes d'autrefois en les versant dans les régimens. Il favorise l'incorporation à bord d'élémens *choisis* parmi le personnel des marins de profession. Il donne ainsi le moyen d'éliminer les apaches qui depuis quelques années gangrènent nos équipages. On lui fait, il est vrai, le reproche de favoriser à l'excès les gens de mer en réduisant leurs charges légales sans réduire les avantages correspondans. Il maintient entre eux de grandes inégalités. Il en établit surtout d'injustifiables entre les volontaires contractant des engagemens à long terme et également utiles à la marine, mais provenant les uns de la navigation commerciale, les autres de l'industrie. Si les mécaniciens pris à l'intérieur du pays rendent à bord des services aussi indispensables et aussi pénibles que les pêcheurs devenus timoniers ou fusiliers, pourquoi les uns, en échange du même dévouement, recevraient-ils plus que les autres? N'est-ce pas se condamner à subir les réclamations des sacrifiés?

Il semble donc qu'il faille faire un dernier pas, et, cessant de demander au budget de la marine la rançon d'une situation économique appelée à disparaître, régler le recrutement en seule considération des intérêts militaires. Réduisant comme ci-dessus l'assujettissement obligatoire à deux ans, il resterait à favoriser les engagemens à long terme par des procédés divers.

Les écoles de mousses, si utiles à la marine anglaise, peuvent être développées. Nous tirons trop peu de parti de notre personnel colonial dont les laptots sénégalais montrent les ressources. Enfin, s'il faut offrir des faveurs aux hommes déjà instruits dans les métiers techniques, il paraîtra juste et avantageux de calculer ces faveurs, suivant des coefficiens cumulatifs, d'après les diverses qualités profitables à la marine, quelles qu'elles soient.

On accepte déjà les conscrits terriens qui demandent à servir à bord. On en trouverait davantage si l'on permettait à chacun de choisir sa spécialité et au besoin de stipuler qu'il n'ira qu'à terre ou sur les gros bâtimens d'escadre. Ne pourrait-on pas étendre de même à la navigation sur les cuirassés, le long des côtes métropolitaines, l'emploi, d'office, d'ouvriers chauffeurs ou mécaniciens affectés à la marine comme d'autres gens de métier le sont aux troupes du génie?

IV

Nous n'avons encore pris l'Inscription maritime que par son côté militaire, et il offre déjà de sérieuses raisons de la transformer radicalement : nous en rencontrerons d'aussi graves dans le domaine économique. C'est encore là que s'élèvent contre elle les protestations les plus vives. Le pays tout entier souffre de l'état de choses actuel; ses industries maritimes périclitent et les intéressés directs, employeurs ou salariés, crient à l'envi, à bon droit le plus souvent.

Là aussi, en face de l'intérêt de l'individu, il y a des intérêts plus généraux.

La situation faite individuellement au marin par l'Inscription l'enferme dans une corporation privilégiée; elle se résume en libéralités reçues de l'État, en échange d'une diminution de liberté. Les avantages sont multiples. D'abord le monopole du travail dans les industries maritimes. Les bateaux français, en partie défrayés par les primes versées par l'État et en outre détenteurs légaux d'une large part du trafic national (la pêche côtière et le cabotage entre ports français), doivent, en vertu du décret-loi de 1793, être armés pour les trois quarts de leur effectif par des inscrits maritimes. La loi interdit la pêche aux non-inscrits, sauf exceptions pour la pêche de plaisance en

échange d'un impôt qui alimente la caisse des Invalides. Le fait même de naviguer, de mettre en mer une embarcation, nécessite pour un non-inscrit l'agrément des pouvoirs publics et un permis de circulation grevé d'un droit au profit de la même caisse. Dans la jouissance de ce monopole, les inscrits, au contraire, n'ont à payer ni droits, ni patentes. On leur accorde des concessions gratuites de portions de plages pour y établir des parcs ou pêcheries.

A ces générosités, l'État ajoute les pensions, dites de demi-solde, sorte de retraites ouvrières presque entièrement défrayées par le budget de la Défense nationale. La demi-solde est l'apanage des inscrits n'ayant pas acquis de droits à la retraite dans la marine de guerre, mais réunissant, à cinquante ans d'âge, vingt-cinq années d'embarquement, compris le temps de service à l'État. Dans le décompte des demi-soldes, on fait même entrer à titre de navigation des années passées dans l'armée de terre ou dans le personnel civil employé aux bureaux de la marine, du moins jusqu'à concurrence de dix ans. Ces pensions sont très supérieures à celles que prévoit le projet de loi sur les retraites ouvrières et peuvent atteindre 800 ou 900 francs. Une part, en moyenne environ la moitié, est reversée sur la tête des veuves et des orphelins. Le tout est servi par la caisse des Invalides.

Ce n'était pas encore assez, et la caisse de prévoyance, sorte d'association mutuelle obligatoire entre les armateurs et les inscrits, fonctionne sous la garantie de l'État et délivre des secours ou pensions aux marins blessés et à leur famille. Instituée en 1898, elle était alimentée par le versement de 1 1/2 p. 100 des salaires, tant par le marin que par son employeur. En 1905, la quotité du versement patronal a été augmentée pour pouvoir faire face à des secours plus importans. La marine, de son côté, paie, à titre d'avances, des frais de route aux marins qui veulent rejoindre leur quartier. Elle subventionne les sociétés formées par les gens de mer ou pour eux, en particulier les sociétés de crédit maritime. Elle entretient à leur usage et leur ouvre gratuitement des écoles d'hydrographie destinées à l'enseignement de la navigation, reçoit leurs fils de préférence dans les écoles, etc. La liste des menues faveurs et des menues subventions serait trop longue. Mais il est un point qu'il faut signaler, c'est l'intervention obligatoire de la marine dans le contrat de louage à bord des navires marchands. L'État im-

pose aux armateurs des mesures protectrices à l'égard du personnel, en particulier la charge de payer, nourrir et soigner tout inscrit tombé malade en cours de traversée ou blessé au service du navire, de le rapatrier à leurs frais après lui avoir versé sa solde pendant un maximum de quatre mois après son débarquement.

En échange de tous ces avantages, l'inscrit maritime a toujours été soumis à une diminution de sa liberté professionnelle. Jadis il ne pouvait embarquer ailleurs que dans un port et sur un bateau de son quartier, ni s'absenter de sa paroisse sans permission. La marine le considérait comme soumis à une discipline semi-militaire et à la direction constante de son commissaire de quartier. Les inscrits lui font grief de n'avoir pas défendu la caisse des Invalides, grossie de retenues sur leur solde, et qu'ils considéraient comme leur propriété. L'État, dans les momens difficiles, a fait main basse sur les fonds, mais on peut le considérer comme libéré de cette dette moyennant la très forte annuité qu'il verse à la caisse depuis lors.

Les marins restent hors du droit commun à bien des égards. Il leur est interdit d'aller à l'étranger sans une autorisation spéciale. L'exercice de leur profession est étroitement réglementé. Le décret-loi de 1852 les astreint, une fois engagés à bord d'un navire de commerce, à une discipline particulière, dont les infractions sont jugées par des tribunaux maritimes. Si le marin abandonne son bateau, il est qualifié déserteur et passible de peines sévères. Cette règle, qui fait entrave au droit de grève, soulève les colères du personnel.

Ce n'est pas sans difficulté qu'on entre dans la corporation ou qu'on en sort. On n'est inscrit définitif qu'après dix-huit mois de navigation à titre d'apprentissage. On ne le reste qu'à condition de prendre la mer un certain nombre de jours par semestre. L'État ne permet pas qu'on le devienne avant seize ans, si, à treize ans, on ne sait lire et écrire, etc. Enfin les terriens à qui viendrait l'envie de commencer la navigation après leurs deux ans de régiment devraient y être autorisés par le ministre de la guerre et se verraient rappelés au service de la flotte, à moins d'avoir passé leur trentième année, pour compléter la durée du temps exigé par l'armée de mer : charge particulièrement dure à l'homme qui atteint vingt-huit ou vingt-neuf ans.

Le poids exceptionnel de l'assujettissement militaire expli-

quait seul de si grands avantages économiques attachés à si peu de charges dans la vie civile. Mais on a réduit, on va réduire encore le service obligatoire à la marine ; et nonobstant on ne cesse d'accroître les faveurs dont jouissent les marins. Les pensions viennent d'être relevées en 1908. L'année précédente, un règlement sur le travail à bord des navires marchands avait institué le repos hebdomadaire, limité la journée de travail, tarifé les heures supplémentaires, renforcé les précautions d'hygiène et de sécurité, etc. Les inscrits devraient s'estimer trop heureux et se taire : ils se plaignent, réclament furieusement, menacent même et font appel à la violence. Pourquoi cela?

En réalité, les entraves ou si l'on veut les lisières dans lesquelles on les a maintenus peuvent ne pas peser lourd, elles sont gênantes, et la comparaison avec l'entière liberté des ouvriers de l'intérieur les rend insupportables. Elles diminuent le marin ; elles l'empêchent de s'élever librement. A cet égard, les pensions elles-mêmes ont un mauvais effet. Dans la sécurité d'une retraite abondante et acquise automatiquement, l'homme s'engourdit ; il perd les qualités, les ambitions qui eussent amélioré son sort. On peut se demander si le régime actuel favorise assez la formation spontanée, par le rang, d'un état-major des professions maritimes, s'il encourage la petite entreprise, s'il ne décourage pas la grande, qui offrirait des places et des carrières aux navigateurs. Nos populations maritimes, immobilisées au milieu du mouvement général, souffrent d'un malaise qu'elles n'analysent pas, mais qui se traduit par de la mauvaise humeur.

Par surcroît, la providence étatiste qui, paternellement, les tient en tutelle, en fait de grands enfans, irréfléchis parce qu'imprévoyans, mobiles et violens parce qu'irréfléchis. Dans leur vie on a presque tout réglé pour eux : ils représentent au moral les produits d'un socialisme ; et nous les voyons, moutonniers, servir de proie aux meneurs. On leur impose la grève. Ils sont dupés, exploités, terrorisés plus facilement que d'autres. Et ils plient et commencent à gémir sous la tyrannie des chevaliers de désordre.

V

Ce n'est pas pour en arriver là que le pays a consenti tous les sacrifices dont nous avons vu le retentissement individuel. Car il y a l'autre face de cette situation. L'Inscription maritime coûte très cher à l'État. Il verse les demi-soldes et les secours. Sa subvention annuelle à la caisse des Invalides, d'au moins 13 millions en moyenne, en dépassera 16 cette année; il constitue de la sorte, pour une catégorie de travailleurs, des retraites prises dans la poche des contribuables. Il fait remise des impôts et patentes qu'il pourrait lever. Il occupe à la tutelle des populations maritimes un personnel administratif nombreux. Le littoral de la France et de l'Algérie se trouve encore divisé, de par une ordonnance de 1784, antérieure au télégraphe et au chemin de fer, en 79 quartiers dirigés chacun par un ou plusieurs administrateurs. Certains quartiers ne comptent pas 400 inscrits navigans et n'en envoient chaque année qu'une dizaine au service de la flotte. Au lieu de réduire cet état-major administratif, le Parlement ne cesse de l'accroître, et l'a fait encore tout récemment. Les deux chapitres du budget relatifs aux pêches et à la navigation maritime sont montés depuis 1907 de 1 104 000 francs à 1 900 743. La loi récente sur la sécurité de la navigation crée de nouveaux inspecteurs répartis entre 33 ports, et dont certains n'auront parfois que trois ou quatre navires à visiter par an.

N'oublions pas qu'il en coûte à l'État non seulement pour soutenir ces mesures de protection à l'égard du personnel, mais encore pour compenser vis-à-vis de l'armement les charges imposées par le monopole des inscrits. Aux frais de l'Inscription maritime s'ajoutent les primes à la marine marchande, 150 millions, répartis sur dix ans aux termes de la loi de 1906.

Si l'État croit faire ainsi tout le nécessaire pour sauver notre commerce, il est bien mal payé de ses avances. Comme les primes, l'Inscription maritime comporte une libéralité en argent entourée de formalités et de restrictions, qui matériellement en contrarient les effets et moralement entraînent des conséquences plus néfastes que les secours ne sont profitables. Aussi, malgré les lois qui, périodiquement, prétendent en assurer le relèvement, notre marine marchande décline-t-elle. Pour le tonnage, elle ne

se classe plus qu'au 5e rang, bien loin de l'Angleterre, de l'Allemagne et même des États-Unis, après la marine norvégienne; et l'Italie la serre de près. Cependant aucun de nos rivaux heureux ne réserve à ses nationaux le monopole des professions maritimes. Ce n'est donc pas ce qui fait la prospérité d'une marine. M. d'Agoult estime que nous devons à cette obligation, résultant du décret-loi de 1793 (acte de navigation), une majoration de 12 pour 100 dans les frais relatifs à nos équipages. Et il ne tient pas compte du faible rendement du travail, résultat du monopole; sur un même bateau, acheté à l'étranger, où trois hommes suffisaient à la manœuvre, il nous en faut quatre.

L'Inscription maritime, en partie responsable déjà de la complication en vertu de laquelle six ou sept ministères interviennent dans les affaires maritimes, fait donc aussi peser sur l'armement des charges directes dont nous avons vu l'origine: versemens à la Caisse de prévoyance, au début 1 1/2 pour 100 des salaires, depuis 1905, 3 1/2; contribution à la caisse des Invalides, portée en 1908 à 3 pour 100 des salaires; obligation, à défaut de conventions spéciales, de donner aux marins une nourriture équivalente à celle des matelots de l'État; obligation de soigner, nourrir et rapatrier les marins tombés malades et de leur verser leur solde pendant quatre mois après leur débarquement.

Cette dernière clause a été exploitée par les ayans droit, et des statistiques montrent qu'un tiers des équipages se faisaient allouer des soins médicaux et les avantages y attachés. Enfin, la loi du 17 avril 1907 sur la sécurité de la navigation et la réglementation du travail à bord, conçue dans l'intérêt souvent mal compris des inscrits, surcharge encore le commerce français. Elle lui coûtera plusieurs millions par an.

Ce ne serait rien encore s'il n'y avait pas les grèves. Considérables sont les pertes directes : la Chambre de commerce d'Alger vient, pour ce qui la concerne, de faire paraître la statistique des deux mouvemens de 1904 et 1909 : cela se chiffre par millions. La seule Compagnie transatlantique, au mois de juin 1909, a vu le nombre de ses passagers sur Alger diminuer de 222 en première classe; 434 en deuxième ; 464 en troisième; 541 en quatrième; les marchandises de 4 842 tonnes, plus 26 000 moutons, d'où perte sèche d'environ 150 000 francs. Mais

ce qui est plus grave et ne saurait se chiffrer, ce sont les conséquences lointaines, faillites, emprunts onéreux, mesures coûteuses de préservation ou d'assurance ; c'est surtout le préjudice moral. Les grèves ont jeté le discrédit sur nos compagnies de navigation, sur nos ports, sur nos fournitures. Celles-ci sont tenues pour irrégulières, nos bateaux réputés ne jamais partir à temps. Les voyageurs se détournent de nos lignes de paquebots.

Ils s'en détournent d'autant mieux que nos concurrens, s'empressant d'exploiter contre nous et de grossir nos misères, représentent nos bateaux comme dangereux autant qu'incommodes. Les grèves sont accompagnées de violences : elles ne retardent pas seulement les voyages, elles les compromettent en provoquant des actes de sabotage ou tout au moins d'indiscipline.

Telle est du moins la menace dont on effraie nos cliens étrangers. L'attitude des inscrits lui donne une apparence de bien-fondé. On les voit, inconsciens de leur responsabilité comme de leurs intérêts, suivre les meneurs pour les motifs les plus futiles. Sous la surface de l'agitation marseillaise on discerne plus d'ambitions personnelles et de questions politiques que de difficultés d'organisation professionnelles. Et par ailleurs ces gens, dont les pouvoirs publics ont toléré tous les excès, ignorent le respect des lois. Au début de 1910, une délégation du Comité central des armateurs, composée de vingt-cinq d'entre eux, représentant toutes les variétés de la navigation, s'adressa vainement aux ministres de la Marine et du Commerce et au président du Conseil : « L'anarchie, put-elle leur dire, règne maintenant à l'état endémique à bord de nos navires, et la cause de ce mal, il ne faut pas la chercher ailleurs que dans la non-application des lois et règlemens... Les inscrits proclament partout, ils écrivent, ils impriment cette déclaration saisissante : « La loi n'est que ce que le travailleur veut qu'elle soit. »

En fait, ils ont réclamé le droit de grève contrairement au décret-loi de 1852. Le gouvernement, docile à leurs objurgations prépare une revision de ce décret qui leur donne satisfaction, mais porte à la discipline un tel coup qu'il soulève les protestations de tout l'armement. Les inscrits le tiennent cependant pour acquis. Ils profitent du moment où leur bateau est sur le point d'appareiller pour produire brusquement des réclamations

que rien ne faisait prévoir, ou même pour débarquer sans raison. Ils imposent leur volonté et se font un plaisir de l'embarras où ils mettent le commandement. Le 25 janvier 1910, le *Corte*, paquebot postal, n'a pu effectuer son départ de Marseille pour la Corse. Quelques instans avant de lever l'ancre, le capitaine recevait les deux billets suivans : « Vu la violente tempête qui règne, l'équipage de la machine a l'honneur de faire part au commandant qu'il ne prend pas la mer. » — « L'équipage du pont prévient le commandant que l'équipage ne part pas à cause de la fureur du temps. » Or, il est de notoriété publique et les statistiques de l'Observatoire météorologique en font foi, que le temps, s'il n'était pas beau, ne présentait aucun danger pour un bâtiment comme le *Corte*.

C'est là un cas typique ; on pourrait en relever beaucoup d'analogues. En voici un autre, d'un caractère plus inquiétant encore. Le vapeur *Étoile* franchissait le détroit de Messine, au milieu de courans violens, entouré de navires et gouvernant à peine, tant sa vitesse se trouvait réduite. Tout à coup, les chauffeurs abandonnent le travail. Pour éviter un malheur, les officiers durent prendre la pelle et remplacer les mutins. Les plaintes renouvelées du capitaine, de l'armateur et du Comité central ne reçurent même pas de réponse et aucune suite ne fut donnée par la Marine à cette affaire.

Les incidens sont de toutes sortes. En 1907, l'électricité ayant fait défaut dans les chaufferies d'un paquebot de la Compagnie Fraissinet, les chauffeurs refusent d'allumer les lampes à huile de secours. Ailleurs l'équipage prétend sérieusement qu'on ne saurait considérer les pommes de terre comme légumes. Les soutiers, désignés pour prendre le service, se déclarent malades, contre l'avis du médecin ; et, sous peine d'éteindre les feux par mer démontée, on exige du commandant sa parole d'honneur qu'il fera le silence sur ces actes d'indiscipline, etc.

La partialité du gouvernement contraint enfin le syndicat des armateurs à se retirer de la Commission mixte instituée pour régler amiablement divers litiges. La lettre de son président, divulguée par la presse, rappelant la liberté qu'on laisse à l'indiscipline, ajoutait : « Un certain nombre d'armateurs ont préféré taire les faits dont ils ont eu à souffrir, de peur de voir leur clientèle se détourner d'eux, tant ces faits étaient graves et présentaient de dangers pour la sécurité du bâtiment. »

On peut alléguer que ces difficultés tiennent à des causes momentanées, résultent de la mauvaise politique sociale que nous subissons, et disparaîtraient avec celle-ci. Elles procèdent en effet dans une large mesure des excitations des politiciens qui opposent partout le travailleur maritime au grand patron. Malheureusement, le régime anémiant de l'Inscription maritime prête à ce jeu : il ne laisse guère subsister, pour soutenir notre commerce, que la puissante entreprise capitaliste, en face d'un prolétariat sans initiative. Dans une marine prospère, la vie, l'esprit d'entreprise, viennent au contraire d'en bas et de toute la masse. Ce sont les marins de métier, instruits par une longue pratique, les capitaines qui, en Angleterre, créent des affaires, mettent en train l'armement d'un bateau, lui trouvent des élémens de trafic. L'entreprise repose donc là sur un homme sorti du milieu qui travaille, et s'efforçant de monter à la fortune par la mise en jeu de toutes ses connaissances techniques et commerciales. Notre personnel, endormi dans la quiétude du monopole, assuré de sa retraite à cinquante ans, n'a pas assez de ces ambitions utiles; et c'est en partie pourquoi notre armement ne se renouvelle pas.

Retenu par les conditions légales dans sa carrière et ses modestes mais sûres espérances, limité par les mêmes lois dans ses effectifs, protégé de la concurrence soit étrangère soit nationale, ce personnel a été fait stable artificiellement, stable dans sa composition et dans son esprit, routinier même, cantonné dans sa compétence étroite. Notre marine se développe en vase clos. Elle reçoit peu d'étrangers. Si les marins français étaient plus libres de prendre du service au dehors, peut-être en rapporteraient-ils des habitudes, des impulsions nouvelles. Il se fait peu d'échanges et de personnes et d'idées du côté de l'extérieur, au travers de l'épiderme national, par ces portions mobiles du sol français que sont les bateaux : ni émigration, ni immigration. Point de débarquemens dans les ports étrangers, ni même la liberté d'y payer des salaires. Les portes du navire sont closes ; elles n'ouvrent que sur le sol français.

Si, du moins, elles s'y ouvraient largement à tous nos nationaux ! Il n'en est rien. La mer semble interdite aux Français comme un jouet dangereux. Pour les garder de leurs propres imprudences, on ne leur donne licence de naviguer qu'après apprentissage officiel. Ne s'en trouverait-il pas pour pratiquer

à titre accessoire la pêche ou ce petit transport côtier qu'on appelle bornage? La loi ne leur en reconnaît pas le droit. Nos campagnes sont envahies l'été par des ouvriers temporaires; la loi ferme les exploitations maritimes à ces initiatives qui pourraient être heureuses. Elles permettraient à des jeunes gens de s'essayer à une vie assez spéciale pour qu'on hésite, sauf acclimatement d'enfance, à s'y jeter tout entier du premier coup.

La loi du 31 décembre 1790-7 janvier 1791 posait en principe que: « L'exercice de la navigation et de la pêche est libre en France. » L'ordonnance de 1681 avait dit: « Déclarons la pêche et la mer libres et communes à tous nos sujets. » Est-ce une réalité?

Quelle est la condition faite à ceux que la mer appelle? Il faut se décider tôt, avant la vingtième année. Si, plus tard, après avoir accompli au régiment son service militaire, on veut prendre un métier de mer, il faut, nous l'avons vu, l'autorisation du ministre de la Guerre; puis la Marine vous rappelle au service, à moins qu'on ait dépassé la trentaine. Dans ce dernier cas, l'administration s'efforce de vous décourager en vous refusant une partie des bénéfices de l'Inscription maritime, en particulier la gratuité des concessions sur les plages. Elle exige une « vocation » de toute la vie. Cette condition, qui répondait jadis à la nature des choses, n'y répond déjà plus aussi exactement pour les spécialités mêmes chargées de la conduite du navire; elle contrarie sans utilité le recrutement des mécaniciens.

Lorsqu'on demande un rôle d'équipage au commissaire de son quartier, il s'assure que le postulant, par sa situation et ses occupations passées, est bien en état d'exercer la navigation à titre professionnel. Une enquête préventive est donc menée sur les conditions de l'armement projeté, l'espèce et la force du bateau, son aptitude nautique, le métier actuel et antérieur de l'équipage. Si elle ne lui donne pas satisfaction, le commissaire peut refuser la délivrance du rôle. Il est spécifié que certaines industries d'apparence maritime, donnant lieu à une navigation, ne sont pas considérées comme présentant les caractères d'un solide appentissage à la mer. La circulaire du 26 juillet 1898 a même limité le nombre des inscrits pouvant figurer sur le rôle des remorqueurs.

D'un autre côté, s'il est interdit d'embarquer plus d'un quart de matelots étrangers ou coloniaux, il ne serait pas loisible de

faire une large place aux Français majeurs non déjà inscrits, naviguant pour apprentissage; ils figureraient, en effet, sous la dénomination d'inscrits provisoires, et la proportion de ces derniers doit être, pour un dixième au minimum de l'équipage, constituée par des novices de dix à dix-huit ans. La part laissée aux débutans plus âgés se trouve donc bien réduite.

Les statistiques montrent que sur 77 784 inscrits de vingt à cinquante ans, dont se compose la population maritime, 18 779 seulement, c'est-à-dire 24 pour 100, naviguent au long cours ou aux grandes pêches. Voilà l'effectif total des véritables marins de haute mer; là le commerce doit puiser les trois quarts de son personnel. Nous avons vu que la classe annuelle d'inscrits avait en sept ans diminué de 900 hommes, soit plus de 15 pour 100. En 1874, les inscrits se trouvaient encore 151826; et trois ans après, M. Lecesne, auteur d'une proposition de loi sur la matière, pouvait dire que pour les deux tiers d'entre eux, représentés par les pensionnés que l'âge, la famille ou le bien-être retiennent le plus souvent à terre, la mer n'était plus qu'un passe-temps ou un souvenir. La plupart des autres sont au service de la flotte de guerre. On voit sur quel marché fermé l'armement commercial doit s'approvisionner de personnel. Que ses besoins augmentent momentanément et coïncident avec une prolongation de la levée militaire effective, avec un courant en faveur de telle ou telle industrie maritime côtière, avec une année de pêche florissante, et il se verra à la merci d'un recrutement sans véritable concurrence, obligé d'accepter sans choisir les hommes qui s'imposeront, les prix qu'ils voudront exiger.

Cette étroitesse du marché de travail ne peut que s'accentuer à mesure que la puissance des mécanismes et la complication des grands bateaux modernes différencie les deux métiers de la grande navigation commerciale et de la petite pêche. On meut actuellement d'énormes paquebots avec quelques hommes et l'ampleur des intérêts engagés sur mer dans le trafic international contraste avec le faible chiffre de la population entretenue par lui, formée à son école. A cet égard, la marine de guerre, qui se rapproche du transport hauturier et le dépasse encore en complication technique, représente une école supérieure d'enseignement maritime. Il n'y a point de profit pour les hommes d'esprit trop grossier, fussent-ils accoutumés à la

mer, à recevoir cet enseignement, qui ne leur donnera pas les aptitudes mécaniques aujourd'hui nécessaires ; mais, en revanche, la flotte peut, avec des ouvriers de terre, faire des mécaniciens utiles au grand commerce. C'est une raison pour ne pas prendre indistinctement tous les inscrits et pour prendre large proportion de non-inscrits.

Ce sera faire naître, encourager, féconder les aptitudes et les vocations maritimes prêtes à germer dans le pays, pour le plus grand avantage de notre marine marchande et de toutes nos autres industries, dont celle-ci représente la voiture de livraison outre-mer.

L'Inscription maritime, en résumé, date d'une époque où la marine avait peu de rapport avec nos provinces de l'intérieur. Elle répondait à des conditions générales dont il ne reste plus rien. La marine de guerre différait à peine de la marine de commerce, partout alors semblable à elle-même. Pêcheur ou gabier, le matelot, du seul fait de son métier, arrivait dans les flottes royales tout préparé à son rôle nouveau. Souvent même il avait tiré le canon en corsaire ou contre les pirates barbaresques. L'instruction militaire des équipages se réduisait à rien. Mais la levée des classes faisait supporter aux populations côtières une lourde charge; et les armemens permanens étant d'autre part nuls en paix, ou peu s'en faut, l'armée de mer ne consistant donc qu'en réserves, il était juste et nécessaire de compenser cette charge et de recruter ces réserves par des faveurs, en particulier, par la demi-solde.

De ce tableau tous les traits ont changé; des règlemens mêmes de Colbert rien ne subsiste, si ce n'est, comme le disait en 1866 déjà le ministre d'État Rouher, la pensée qui les inspira. Cette pensée a été féconde, mais elle était née d'élémens trop altérés depuis lors pour continuer à s'appliquer avec fruit à notre état nouveau. Il serait temps de renoncer à y chercher le principe d'une organisation maritime à laquelle les transformations du monde moderne donnent d'autres bases.

VI

A défaut de son lumineux esprit, il paraîtra malaisé de fixer le point d'équilibre entre ces exigences maritimes éternelles et ces besoins industriels nouveaux qui vont former la double loi

des métiers de mer. Il y a pourtant certaines clartés évidentes. Dans le statut économique de nos inscrits, tout n'est pas solidaire de l'organisation corporative à monopole. On peut mettre fin à cette dernière sans abandonner les garanties que tous les métiers réclament aujourd'hui.

Les retraites ouvrières, par exemple, se généralisent : rien n'empêche de les appliquer aux marins. Ce n'est pas non plus au moment où le législateur intervient pour délimiter partout la durée du travail qu'il y aurait lieu de soustraire la marine à une intervention sur ce point : la loi de 1907 a pu commettre des erreurs, elles sont indépendantes de la question de l'Inscription maritime. Les industries de mer, les plus compliquées de toutes, doivent être minutieusement réglementées. Les Allemands, qui ne possèdent pas notre régime d'inscription maritime, ont eu à décréter un certain nombre d'obligations légales analogues. Leur loi sur les gens de mer du 2 juin 1902 peut être donnée en modèle. Elle détermine les conditions des engagemens au commerce, les droits et obligations réciproques des armateurs, capitaines et marins, ainsi que la discipline des équipages. Il a fallu pour cela organiser des bureaux des gens de mer, qui jouent le rôle de nos bureaux de l'Inscription maritime et de nos tribunaux maritimes. La loi allemande réglemente aussi la nourriture et le logement des équipages, leur traitement à l'hôpital en cas de maladie, le rapatriement des marins débarqués, etc.

Mais elle ne limite pas le recrutement : et si elle punit comme chez nous avec sévérité la désertion en mer, à l'étranger et dans certaines conditions, elle respecte davantage, dans divers autres cas, constituant de moindres délits, la liberté de l'homme.

Ici se pose la question du droit de grève. On n'a jamais songé chez nous-mêmes à empêcher les inscrits de se « retirer sous leur tente » en refusant de prendre engagement à bord. Une fois engagés et *au port d'armement*, il semblerait naturel de leur permettre de déclarer la grève à la condition d'en donner avis préalable. Il est difficile d'aller plus loin. A terre, les ouvriers d'industrie sont engagés pour une période indéterminée ; les marins le sont en général pour un voyage. Ils se trouvent donc à même à chaque retour, — ils s'y trouveraient du moins, — de discuter les prix avec l'armateur. Quant à les y autoriser en cours de route, bien évidemment ce serait compromettre

toute exploitation maritime et la sécurité même des navires. Ce n'est pas en mer, ce n'est pas au plein danger qu'on peut admettre une déclaration de grève.

Ceci touche à la définition de la discipline. L'enregistrement du contrat de louage devant un fonctionnaire qualifié : agent de l'Inscription maritime en France, bureau des gens de mer en Allemagne, donne et doit donner aux obligations contractées de part et d'autre un caractère particulier, que ne leur conférerait pas un simple acte notarié. Celui-ci n'aurait pour sanction que des compensations pécuniaires poursuivies devant les tribunaux civils : le contrat de travail maritime crée le lien de discipline ; il oblige à l'obéissance professionnelle sous peine de punitions légitimes et de condamnations pénales.

Ce régime est justifié par la nature des choses. Ce qui fait la difficulté du problème du personnel salarié dans la marine, c'est l'étendue et la force des responsabilités. Ici, d'une façon générale, la vie de tous est, sans cesse, entre les mains de chacun. Les conséquences d'une faute professionnelle, d'un manque à l'obéissance, ne sont pas seulement d'ordre économique mais d'ordre vital ; elles menacent, avec la prospérité du patron, l'existence de l'équipage et des passagers. Cette situation particulière ne se retrouve dans l'industrie terrienne qu'en certains cas exceptionnels et pour des isolés. Que l'avenir y multiplie et groupe ces hautes responsabilités, et peut-être devra-t-on là aussi imiter les règles indispensables de la discipline maritime.

Vis-à-vis des marins, ces règles demeurent d'autant plus nécessaires qu'à de si redoutables possibilités ne correspondent encore que des âmes frustes, façonnées par le dur métier de la pêche. Pour se tenir par soi seul à hauteur des responsabilités, il faut une intensité de conscience, un développement mental à défaut desquels la contrainte extérieure s'impose. C'est parce qu'ils sont des esprits simples, à mœurs rudes, que les marins ont besoin de discipline.

Et c'est aussi pourquoi, peu capables encore de se diriger eux-mêmes, ils se soumettent à l'action des meneurs, et passent facilement à la violence. Élargir le cercle du recrutement et en relever le niveau moyen, ce sera faciliter les relations de l'armement avec son personnel, aussi bien à terre qu'à bord, et permettre d'adoucir en quelques points le code disciplinaire ; mais on ne saurait l'abolir. Notons d'ailleurs que, résultant des néces-

sités de mer, il ne vise pas seulement les équipages. Le décret-loi du 22 mars 1852, remanié en 1898 et 1907 dont se plaignent les inscrits, ne leur est pas spécial : il s'applique pour partie à toute personne embarquée, même aux passagers ; il est la loi constitutive d'une petite société humaine isolée entre le ciel et l'eau.

Reste l'Inscription même, mesure d'ordre, enregistrement officiel d'apprentissage, et le compte des déplacemens tenu par les bureaux. Si la première opération ne représente essentiellement, dans le domaine économique, qu'un contrôle des livrets individuels produits par les marins comme référence, la seconde conserve de toute nécessité un sens militaire : quel que soit le régime du recrutement, l'administration de la marine devra connaître les mouvemens des hommes mobilisables. A terre les ouvriers font dans les mairies une déclaration pour tout changement de résidence. A la mer on ne peut se dispenser d'étendre cette obligation au simple voyage professionnel, ou plutôt à l'embarquement, lequel attache l'homme à un bateau, facile à suivre. Mais si la demi-solde actuelle disparaissait, pour donner place à une pension purement industrielle sur la caisse nationale des retraites, le service de l'Inscription maritime n'aurait plus à tenir la comptabilité des mois de navigation. Celle-ci se trouverait mentionnée sur le livret individuel; il en est ainsi déjà pour les agens du service général (cuisiniers, maîtres d'hôtel des paquebots, etc.). En déchargeant encore la marine de la tutelle minutieuse qu'elle exerce à diverses occasions sur la population des côtes, on simplifierait les rouages d'une administration surabondante.

Nous ne comprenons pas dans les changemens souhaitables la suppression des concessions de parcs et de parcelles prises sur le domaine public maritime. Certains voudraient voir affermer à de grandes sociétés, comme en Hollande, ces exploitations côtières. Il semble préférable de conserver aux pauvres gens du littoral ces menus ateliers familiaux, qui possèdent les avantages sociaux de la petite propriété. Rien n'oblige à lier les concessions de l'espèce à la pratique de la navigation professionnelle, même, comme aujourd'hui, par un simple droit de préférence, et par une exonération spéciale de tout impôt.

Au total, ce qu'il convient de réclamer, c'est la liberté. Non la liberté sans bornes et sans règles, qui permet aux plus forts

d'abuser des plus faibles; mais toute la liberté possible : celle, pour le Français, quelle que soit sa province d'origine, de prendre part aux profits, aux dangers et aux leçons de la mer; celle pour le pêcheur breton de vivre et d'agir à sa guise sans autre loi que la loi commune; celle pour l'armateur de puiser son personnel où bon lui semble. Il ne défend pas ses seuls intérêts, mais ceux, en même temps, de la France entière, pour qui une marine marchande est une nécessité de premier ordre.

C'est ce lien naturel des intérêts qu'il faudrait rendre sensible, ce lien que brise le particularisme de l'Inscription maritime. Elle fait des marins une population à part, campée sur les frontières métropolitaines, aux points de soudure de la France avec son empire colonial, comme une race de pillards, prélevant leur dîme sur tous les transports. Au temps des douanes intérieures on a connu de ces péages forcés au profit d'une cité puissante ou d'un clan montagnard intraitable. Il ne convient pas que la loi organise elle-même et perpétue une situation pareille. La liberté des déplacemens et des actes, la mobile orientation des carrières et leur libre accès, forment le correctif nécessaire des groupemens d'intérêts actuellement permis par la loi générale. Depuis que l'association émancipe et arme les collectivités professionnelles, le monopole, ne fût-il que de fait, et la corporation fermée, quand ce ne serait que par des barrières incomplètes, donnent à ces groupes privilégiés une puissance excessive. Il faut opter entre le droit ancien qui réservait à chacun sa part mais fixait son rang, et le droit nouveau qui laisse conquérir l'un et l'autre. L'ordre qui fondait la sécurité de la vie sur la soumission n'est plus; les forces aujourd'hui, les décisions, mouvantes comme les aspirations individuelles, viennent d'en bas, du fond démocratique. Il faut qu'à ces libres initiatives les responsabilités restent tout entières attachées. Et quand chacun dans le pays peut faire sa vie, nul n'a plus le droit de prendre aux uns pour constituer aux autres un apanage. Loin donc de réserver à une catégorie d'entre nous le domaine flottant du pays, on devrait y attirer par tous les moyens, par toutes les réclames, le plus possible des habitans de l'intérieur. Ce serait travailler à l'unité nationale en même temps que pour la justice.

Quant aux grands intérêts liés à la marine marchande, c'est encore par la liberté et le sens de la solidarité commune qu'on

les servira le mieux. Liberté des échanges, liberté des fonctions, liberté des engagemens, tout l'inverse de notre législation, le plus souvent. Là comme ailleurs, il est néfaste de poursuivre la prospérité d'une catégorie professionnelle aux dépens d'une autre ou de toutes les autres. La marine entretient ses équipages, autant que ses armateurs; elle importe à la richesse du pays entier. Le premier besoin est de la ressusciter. Rien n'y réussira sinon une administration dévouée, faite pour les administrés, non pour les administrateurs, pour les hommes et les choses, non pour les principes; souple, par conséquent, se pliant à toutes les nécessités commerciales, que dis-je, à toutes les commodités, à toutes les exceptions profitables, à tous les cas particuliers : une administration servante et non maîtresse. Ne vient-on pas de préparer une loi pour donner l'autonomie aux ports, et c'est un carcan dont on les charge! Avant tout, on leur impose de s'aligner sous la règle générale. Regardons la grande démocratie d'Amérique : la plus grande part de l'activité législative s'y dépense à libérer les villes des règles générales qui les gênent, à édicter des lois d'infraction aux lois. Telle est la méthode adaptée aux réalités.

Le jour où nous saurons l'appliquer au relèvement de notre marine marchande, avec la sollicitude vraie et la modestie administrative nécessaires au succès, nous verrons que l'Inscription maritime n'y sert de rien, qu'elle y nuit plutôt. Les remèdes sont ailleurs, dans une organisation des moyens matériels, dans une collaboration des forces éparses dans le pays. Le système traditionnel, prolongé sur un monde économique nouveau que Colbert ne pouvait prévoir, s'oppose à cette collaboration, tient le pays à l'écart de sa marine. C'est la ruine pour celle-ci, l'affaiblissement pour celui-là. Les bénéficiaires eux-mêmes, les inscrits, n'en sont ni plus heureux ni plus prospères. Il est temps de mettre fin à une situation dont tout le monde souffre, excepté nos rivaux étrangers.

GEORGES BLANCHON.

ESSAIS ET NOTICES

LES COMMENCEMENS DE ROME MODERNE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

M. E. Rodocanachi poursuit cette série de ses beaux travaux sur Rome qui, par l'exactitude de l'information comme par le luxe des images, ont conquis la faveur du public érudit autant que celle des gens du monde. Après ses grandes monographies du *Capitole romain* et du *Château Saint-Ange*, il nous donne, dans le même format et avec la même abondance d'illustrations et de documens, une étude d'ensemble sur la Rome du siècle d'or, la Rome de Jules II, de Léon X, de Clément VII. Ce volume n'a pas moins d'agrément que ses aînés. La vie romaine d'autrefois y défile en larges tableaux : la cour pontificale, les lettres et les arts, la ville et le peuple, enfin l'administration. On y apprend une foule de choses sur les mœurs, les usages, les processions, les fêtes, les courses, le théâtre, le carnaval, la banque, le commerce, l'imprimerie. La Renaissance revit devant nous pendant quatre cents pages, avec tout son cortège de gloire et de beauté, pour sombrer brusquement dans le feu et le sang, au sac de 1527 par les Impériaux.

Entre tant de sujets amusans, dramatiques, je m'attacherai à un chapitre qui me paraît offrir un intérêt spécial. Ce moment de la

(1) *Rome au temps de Jules II et de Léon X*, par M. E. Rodocanachi, 1 vol. in-4°; Hachette, 1912.

Renaissance est celui où Rome commence à prendre la figure, l'aspect monumental que nous lui voyons aujourd'hui. Dans la Rome des Césars s'était nichée à l'aventure une ville du moyen âge; le XVIe siècle la remplace par une ville moderne. Ces transformations successives, ces riches perspectives de siècles sont pour le voyageur le charme le plus vif de la Ville Éternelle. L'ingénieux J.-J. Ampère écrivait jadis ici même une suite d'articles intitulés : *Portraits de Rome à différens âges*. C'est un de ces « portraits » que je voudrais esquisser, en me servant du livre de M. Rodocanachi.

Le 17 janvier 1377, le pape Grégoire XI revenait d'Avignon dans la ville de l'Apôtre. Un bas-relief de son tombeau, à Sainte-Françoise Romaine, présente ce retour comme un triomphe. La vérité est plus touchante : comme Pierre autrefois dans la belle fable de *Quo vadis?* Grégoire ne rentrait à Rome que pour mourir ; regrettant sa douce France et son cher Avignon, son magnifique palais et ses oliviers de Provence, il s'éteignait l'année d'après, consumé de nostalgie, à peine âgé de quarante-sept ans.

En effet, Rome était alors au plus bas degré de ses misères ; soixante-dix ans d'abandon l'avaient réduite à cette détresse. La dixième partie des églises n'était que ruines; la plupart n'avaient que les quatre murs. La ville semblait sortir d'un tremblement de terre. Il n'y restait pas vingt mille âmes. D'immenses terrains vagues, des déserts de décombres, occupaient les trois quarts de l'enceinte d'Aurélien. La campagne farouche envahissait la ville; le Capitole servait de pâturage aux chèvres; le bétail, comme au temps d'Evandre, errait sur le Forum. A l'intérieur, les nobles romains, les brigands du Latium, maintenant comtes et barons, s'étaient fortifiés dans les restes des palais des Césars. Toute ruine était une citadelle. Chacun de ces donjons avait ses créneaux et ses tours : l'une de celles des Colonna est encore debout à l'angle de la Via Nazionale. La silhouette de cette Rome brutale et militaire, crénelée, armée jusqu'aux dents, devait ressembler au profil hérissé, au redoutable buisson de piques de S. Gimignano. Le soir, chacun de ces repaires se refermait sur les *bravi* ; les ruelles défiantes se cadenassaient de chaînes ; la nuit tortueuse, traîtresse, se changeait en coupe-gorge. On eût pu voir à pas muets, maîtresse de son domaine redevenu sauvage, rôder dans l'ombre la maigre aïeule, le museau aigu de la Louve.

Ce sont des faits qu'il faut ne pas perdre de vue, en écrivant l'histoire des transformations de Rome : ces transformations ont été exigées par un intérêt politique. Le pouvoir temporel, objet des papes de la Renaissance, supposait à sa base la possession de Rome. Comme Versailles est né du cauchemar de la Fronde, le premier coup de pioche donné à la vieille Rome fut avant tout porté au régime féodal. Les papes, en perçant des avenues, en éventrant d'anciens quartiers, en faisant circuler dans la ville obstruée un flot d'air et de vie, poursuivaient une tâche de réorganisation sociale. On excusera certains de leurs excès de zèle, en comprenant qu'ils s'inspiraient non de la vanité ou de l'ostentation, mais d'une véritable nécessité d'État.

Les travaux commencèrent au milieu du xve siècle. Mais c'est seulement à la fin, sous le règne de Sixte IV, qu'un premier plan d'ensemble apparaît dans toute son ampleur. Le lecteur de la *Revue* a présens à l'esprit les beaux articles de Julian Klaczko ; il se rappelle sa description de la fresque de Melozzo, où trône le vieux pontife entouré de ses quatre neveux, dont l'un, le cardinal Giuliano della Rovere, est le futur Jules II. Sixte IV, Jules II, voilà les créateurs de la Rome moderne. C'étaient, tous ces Rovere, une race de bâtisseurs, des tempéramens d'épopée, d'une vigueur verdoyante dont leur nom de chênes paraît le naturel symbole ; c'est plaisir de voir, sur les monumens de leur pontificat, blasonner leur feuille de rouvre : elle ne couronne que des souvenirs de grandeur. On appelle Sixte IV le baron Haussmann de la Renaissance ; il y a pourtant une nuance entre la plaine Monceau et les collines romaines, comme entre l'Opéra et la chapelle Sixtine.

Sixte IV était de ces remueurs de pierres qui, à la place d'une Rome de briques, en laissent une de marbre. Il fut pourtant bien dépassé, même sur ce terrain, par son neveu Jules II. Celui-ci était d'abord un souverain d'une autre envergure que son oncle. L'Italie, si fertile en tyrans de génie, n'en a pas eu de mieux doué pour la conquête et la victoire. Cet homme de proie osait rêver l'unité nationale, et il ne fut pas loin de la faire à son profit. Raphaël, dans quelques portraits inoubliables, nous a laissé l'image de ce tumultueux vieillard, au poil de vieux lion. On peut se faire une autre idée d'un pasteur de la chrétienté ; mais ce barbon terrible commande le respect. Personne n'a eu l'âme plus naturellement intrépide. Toutes ses créations portent la même marque héroïque. Il va sans dire que ses desseins, en ce qui concerne Rome, excèdent singulièrement de simples mesures d'édilité : il s'agissait pour Jules de

créer une capitale à la taille de l'Empire dont elle serait la tête, — à la fois centre d'une nation et métropole de l'univers.

C'était la Rome d'Auguste à refaire de toutes pièces, mais dans un autre sens et sur de nouveaux frais. La ville de l'Église devait l'emporter en noblesse sur toutes celles du monde, faire oublier même son passé : tout en elle devait présenter le caractère de ses destinées surhumaines. De tels projets risquaient de demeurer chimériques, si Jules n'avait rencontré à propos l'homme de la circonstance. C'était un architecte qui n'était plus tout jeune, et qui se trouvait alors à Rome sans situation. Il avait fait toute sa carrière dans l'Italie du Nord, qu'il avait couverte de monumens d'une fantaisie délicieuse, semant partout les traces de son charmant génie et de son invention féconde et imprévue. Nul n'égalait ce merveilleux créateur de décors. Quoiqu'il se plût à manier les styles les plus divers, toute chose sous sa main revêtait une grâce poétique, le même voluptueux sourire. Il alliait à l'extrême audace une exquise pureté du goût ; le dessin de ses chapiteaux, de ses moindres moulures, l'avait fait surnommer le « *profilatore.* » Quant à ses fresques, qu'on a retrouvées naguère sous le badigeon, au château de Milan, elles respirent la grandeur propre à l'école de Piero della Francesca et de fra Carnovale. Ce personnage, rendu libre par la chute de Ludovic le More, riche, sans engagement, et nullement pressé d'en contracter de nouveaux, vivait depuis quelque temps à Rome, solitaire, errant tout le jour dans les quartiers dépeuplés de la ville, furetant parmi les colonnes et les débris des temples, prenant des mesures et relevant les proportions de la ville antique. Et voilà que l'artiste sortait renouvelé de ce bain de Jouvence ; renonçant tout à coup à sa manière fleurie, il venait de produire pour un autre Rovere ce palais Riario (aujourd'hui, la Chancellerie) qui, même après le palais Farnèse, reste le modèle accompli de la dignité romaine.

C'est ce maître, Bramante, que Jules II allait trouver à point nommé pour le servir : les deux hommes étaient bien créés l'un pour l'autre par un décret de la Providence. On sait malheureusement peu de chose sur Bramante. Raphaël l'a peint à deux reprises dans la Chambre de la Signature : une fois dans la *Dispute*, la seconde fois dans l'*École d'Athènes*, sous les traits d'Archimède : toute une jeunesse émerveillée admire, penchée sur lui, les combinaisons du calcul et la féerie des nombres. L'artiste rend très bien ici un des côtés les plus remarquables de ce grand esprit : la puissance d'attraction, l'ascendant singulier qu'exerçait autour d'elle cette âme

d'enchanteur. Michel-Ange, qui n'aime pas Bramante, ne peut s'empêcher de lui rendre hommage. Jules II, dès qu'il le connaît, ne sait plus se passer de lui : il renonce brusquement à l'entreprise de son tombeau, relègue Michel-Ange à la voûte de la Sixtine, et se livre passionnément aux idées gigantesques de son nouvel architecte. En vérité, on ne fait pas sa place à ce grand homme : il existe une bibliothèque sur Michel-Ange, sur Raphaël; nous attendons encore un livre sur Bramante. Il est bien clair pourtant que si quelqu'un dans l'art a joué un grand rôle, c'est lui, c'est l'Amphion de la nouvelle Rome. Tous les théoriciens, les penseurs de la Renaissance, un Brunelleschi, un Alberti, ne sont ni des peintres ni des sculpteurs, mais bien des architectes. Qui est plus que Bramante un de ces conducteurs ? Que ne lui doit pas Raphaël ? C'est que seul l'architecte a le pouvoir de traduire le monde en formules générales, en signes à la fois sensibles et abstraits : nul art ne participe davantage de l'intelligence, n'imprime à la matière avec plus d'évidence le caractère de la pensée : tracer un cadre à l'existence, lui dessiner son plan, distribuer ses activités selon des formes conçues d'avance, qui nous proposent à chaque instant la règle de nos facultés et l'idéal de nos puissances, c'est l'œuvre du grand architecte, et elle tient du poète et du législateur. Elle rythme la vie, — et ce n'est pas sans raison que les noms d'ordonnance, d' « ordres » sont des termes d'architecture; elle discipline et exalte, nous guide et nous contient. Tous les autres arts dépendent d'elle; l'homme se modèle à son image, grandit ou se rétrécit, pour ainsi dire, à son échelle. Plus que tout art, l'architecture exprime une civilisation : et c'est ce qui donne à Bramante son importance exceptionnelle dans l'œuvre de la Renaissance. Car c'est chez lui que la Renaissance prend pour la première fois la valeur d'une révélation; et quel artiste était plus capable de l'exprimer, que le maître au cou d'athlète et au front d'inspiré, au profil de vieux roi, tel que nous le montre Caradosso, inondé de génie et d'ambitions immenses, dont témoigne son surnom, frère de ceux d'un Morgante ou d'une Bradamante, et où j'entends toujours l'insatiable appel, le désir infini, le *bramare* de la Renaissance?

Certes, ce fut un rare spectacle de voir ces deux sexagénaires, le Pape et l'architecte, deviser de l'avenir et, faisant table rase du passé, improviser une ville nouvelle. On pense au Faust de Gœthe, pris d'un délire d'action sur le bord du tombeau. Deux grandes voies parallèles au Tibre devaient s'ouvrir sur chaque rive : à gauche, la

via Giulia, avec l'énorme palais de Saint-Blaise, devait être la rue des services publics, des ministères et des bureaux : à droite, la Lungara faisait communiquer le Vatican au Transtévère. Enfin, le Vatican lui-même, chaos de monumens et de siècles, de richesses et de bicoques, devait, complètement refondu, entrer dans un système de constructions régulières, à commencer par la basilique de Saint-Pierre, qu'on jetait bas pour la relever plus haute et plus splendide ; cependant qu'une troisième voie, sacrée et triomphale, se trouvait projetée à travers le cœur de Rome, pour relier, en longeant le Forum, le palais de Venise au Latran.

Il est difficile de juger ces entreprises immenses : l'histoire des plans de Bramante n'est guère que celle d'un rêve. Pas une de ces œuvres ne fut réalisée telle qu'il l'avait conçue. Du palais de Saint-Blaise, il ne reste que les fondemens aux bossages cyclopéens. Le Belvédère lui-même avec son colossal exèdre, a été niaisement mutilé, défiguré. Quant à Saint-Pierre, qui pourra dire, — après cent cinquante ans d'altérations et de contresens, — ce qui lui reste encore de la forme dictée par son premier auteur? « La coupole du Panthéon planant sur les arcades du temple de Constantin, » — c'est-à-dire l'assemblage ou la conjugaison des deux formes séparément les plus grandioses qui aient surnagé au désastre de la pensée antique, — tel est le programme babylonien que Bramante proposait à l'enthousiasme de Jules II. On sait que le plan choisi était le plan central : l'édifice présentait la figure d'une croix grecque. Chaque abside se terminait par une demi-coupole, et ces sphères étagées se couronnaient au sommet par une sphère plus vaste, comme une pyramide de dômes. On entrevoit quelque chose comme une Sainte-Sophie géante ou comme un prodigieux Saint-Marc : mais quatre tours inattendues venaient flanquer la masse centrale de leurs minarets bizarres, écharper la silhouette et donner à l'ensemble une apparence fantastique. Cependant ces quatre campaniles se reliaient au corps de l'église par des portiques d'ordre dorique. On a peine à se faire une idée de ce mirage étrange. Qu'eût été cette Babel de formes composites, où fusionnaient audacieusement les thèmes les plus divers, tous les mondes de l'architecture? Quel effet devait produire ce mélange de motifs, amalgame de flèches, de frontons, de coupoles, où parlent à la fois toutes les voix humaines, la Grèce, l'Asie, l'Europe gothique? Quelle harmonie eût résulté de cette incomparable polyphonie monumentale? Qui sait ce que le grand virtuose se fût réservé d'y ajouter par le charme de l'exécution, la poésie du style,

la magie du détail? Et qui peut se figurer avec exactitude ce qui n'a été que le songe d'un visionnaire de génie?

C'est à ce moment-là qu'il eût fallu voir Rome. On aura, dans le livre de M. Rodocanachi, les élémens de ce voyage imaginaire. Et l'on se prend à souhaiter, pour cette Rome du XVIe siècle, un plan en relief, une *forma Urbis* comme l'admirable restitution que M. Bigot a réalisée pour la Rome d'Alexandre Sévère. On y verrait juxtaposées, entrelacées, mêlées les trois Romes de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance; les deux premières soudées ensemble comme un animal parasite logé dans la coquille d'un autre, devaient offrir à l'intelligence un merveilleux spectacle historique. Les phénomènes humains s'y présentaient à tous les pas en tableaux saisissans d'histoire naturelle; tout n'était pas, comme aujourd'hui, disséqué, séparé, étiqueté, catalogué comme des pièces de muséum, par l'anatomie minutieuse de l'érudition et de l'archéologie. Le Forum n'était encore que le Campo Vaccino; des cultures maraîchères s'étendaient sur le Palatin. Des masures s'attachaient aux ruines. Le marché aux poissons s'abritait sous les portiques d'Octavie; les bouchers tenaient leurs étaux au forum de Nerva, ou suspendaient leurs crocs aux arcades du théâtre de Marcellus. Trois arcs de triomphe enjambaient encore le Corso. Çà et là, des palais, les nouvelles demeures patriciennes, s'élevaient au milieu de démolitions ou de misères sordides; des boulevards ébauchés se perdaient en fondrières et ne menaient à rien; des rues projetées se heurtaient à des bâtisses têtues; partout l'inachevé, l'ordre contrarié par l'irrégularité, la vie en transformation, du velours sur des guenilles et des délabremens. Parmi tout cela des espaces vides, des vignes, des jardins, des cimetières, de vastes intervalles de silence. Dans ces solitudes, palpitaient les centaines de cloches des couvens, tous les frémissemens de bronze de l' « Isle sonnante. » Et, au-dessus de la ville, là-bas, vers le Vatican, dépassant la toiture crevée de l'ancienne basilique, se hissaient dans les airs les quatre pylônes démesurés et les arcs formidables de la grande « machine » de Bramante, pareille à un défi au ciel, tragiquement interrompu, foudroyé et sublime.

Toutes ces métamorphoses n'allaient pas sans résistances. Le Romain, volontiers caustique, de goûts conservateurs, regardait d'un œil ironique le terrible remue-ménage que faisaient dans sa ville ce pape infatigable et son diabolique architecte. Pasquin allait son train. On riait du pontife se promenant tout guilleret au milieu de ses

chantiers, dans sa capitale sens dessus dessous, que bousculaient sans relâche ses 2500 maçons : — « Une petite armée ! disait-il; on pourrait passer une revue ! » — et qui surgissait tout à coup, tiare en tête et crosse au poing, se dérangeant en pleine procession, pour jeter le coup d'œil du maître à des travaux en cours. C'était dans le sang; Sixte IV n'avait-il pas fait abattre devant lui, séance tenante, l'immeuble d'un propriétaire récalcitrant? C'est qu'avec cette *furia*, cette manie de bouleversemens, personne ne vivait tranquille : on n'était jamais sûr, en revenant chez soi, de trouver sa maison en place. L'aventure arriva, au temps de Jules II, à un cardinal que nomme M. Rodocanachi. Quant à la reconstruction de Saint-Pierre, il n'y avait qu'une voix pour réprouver ce sacrilège; Bramante ne s'appelait plus que le *guastante*, le *rovinante* (le « brise-tout, » le « faiseur de ruines »). A sa mort, on imagina qu'il se présentait au ciel. « Ah! c'est toi, lui disait saint Pierre, qui m'a démoli mon église ? On ne passe pas! » Le dialogue se poursuit avec une fantaisie charmante ; l'ensorceleur finit par amadouer son Cerbère. On pourrait croire qu'il est content ? Mais le pli professionnel ne quitte pas pour si peu : à peine entré, le voilà qui veut moderniser l'autre monde : « Fi! s'écrie-t-il, quel Paradis vieux jeu et vermoulu ! Je m'en vais vous en refaire un autre. Pouvez-vous vivre dans ce taudis ? Premièrement, au lieu de ce vilain raidillon, nous allons établir une route carrossable. Et si vous ne me laissez pas faire, tant pis pour vous : j'irai au diable et je bramantiserai l'Enfer ! »

Ce sont des plaisanteries : elles ne tirent pas à conséquence. La modernisation de Rome n'a pas laissé d'avoir des inconvéniens plus sérieux. L'un est que, pour subvenir aux frais de la basilique, on se mit à vendre les indulgences : commerce dangereux, et d'où s'ensuivit la Réforme. D'autre part, on n'expliquera jamais d'une manière satisfaisante le sacrifice inconcevable du Saint-Pierre de Constantin ; le scandale reste sans excuse : et je ne sais s'il est absous par la colonnade de Bernin et la miraculeuse coupole de Michel-Ange. Avec Bramante commence la destruction systématique de la Rome médiévale. Sans doute, on ne pouvait exiger de la Renaissance beaucoup de sympathie pour l'art du moyen âge. Mais il y a peu d'exemples d'un anéantissement si complet; c'est l'effacement méthodique de douze cents ans d'histoire. Rome, qui excelle aux accommodemens et aux concordats amiables, aurait pu, dans cette occasion, trouver une solution moins révolutionnaire.

Mais voici qui est plus étrange. La Renaissance est un retour à

la beauté antique; l'antiquité, conçue comme offrant le modèle de la vie raisonnable, des facultés humaines dans leur plein équilibre, se développant harmonieusement dans la joie que procurent l'exercice modéré et la culture savante de toutes nos puissances, tel est le programme commun à toute cette époque, et que nous connaissons encore sous le nom d'« humanisme. » On y oppose le « naturel » de l'Ancien au « mysticisme » du moyen âge, mal à l'aise en ce monde, troublé par le surnaturel. Tout l'effort du siècle est de faire revivre le monde païen. Quand on demandait à Cyriaque d'Ancône à quoi il s'occupait, fouillant les manuscrits et interrogeant le sol : « Je ressuscite les morts ! » disait-il. Et Machiavel écrit : « Cette terre d'Italie est une terre de résurrections. » Ce fut un événement à Rome, lorsque des ouvriers qui retournaient un champ, près de la Voie Appienne, découvrirent un sarcophage où se retrouva intact le corps d'une jeune fille. C'était l'Antiquité qui reparaissait au jour : fraîche, souple, ayant encore aux joues les roses de la vie, elle semblait sourire de ses lèvres entr'ouvertes et prête à se réveiller d'un long enchantement. Tout le monde reconnut en elle Tullia, la fille bien-aimée que les lettrés pleuraient encore en lisant les plaintes désolées du plus éloquent des Romains. La ville entière défila devant sa dépouille charmante. Le Pape en prit ombrage et fit enlever le corps, qui fut enfoui, la nuit, dans une vigne du Pincio. Mais le virginal fantôme continua de flotter devant les yeux de Rome ; au dire des témoins, la morte passait en beauté les plus belles des vivantes; elle était d'une grâce inconnue à nos jours, comme si la nature s'était lassée de produire de pareils chefs-d'œuvre.

Or, cette naïve idolâtrie, cette foi en la vertu supérieure de l'antique, n'arrêtent nullement le vandalisme. La Renaissance n'épargne pas plus l'antiquité que le moyen âge. Dans le livre émouvant de M. Lanciani, *la Destruction de Rome antique*, le chapitre du XVIe siècle est un des plus chargés. Le déluge des invasions avait laissé la ville presque entière jusqu'au XIIe siècle : les hordes successives des Huns, des Goths, des Lombards, des Sarrasins et des Normands n'avaient presque rien pu contre ses assises inébranlables. C'est Rome elle-même qui prit sur elle son lent suicide; et l'origine en remonte aux débuts de la Renaissance et à l'art charmant des Cosmates. Ces splendides revêtemens de marbre des églises toscanes, la diaphane cathédrale et le baptistère de Pise, les dômes resplendissans de Lucques et d'Orvieto, certains morceaux de Westminster même, sont un luxe arraché aux monumens romains :

Rome se faisait une industrie de débiter ses marbres et de s'exploiter comme une carrière ; elle couvre le monde de ses débris. Les statues, les merveilles de Paros et de Pentélique couraient un danger plus grave encore : leur calcaire plus fin avait le funeste avantage de produire une chaux incomparable. Ainsi périt, du XIIIe siècle au XVe, presque toute la statuaire romaine. Les belles statues qui décorent la maison des Vestales ont été retrouvées en morceaux dans un four, bourré jusqu'à la gueule de sarmens et de copeaux, avec une perfection qui dénote une longue expérience.

Sans doute, vers le temps où nous sommes, on attache déjà plus de prix aux restes de la sculpture antique. La découverte des *Trois Grâces*, de l'*Apollon*, du *Laocoon*, avertit la bande noire qu'il y avait plus de profit à tirer du marbre que de la chaux. Les papes commençaient leur collection du Belvédère. On déploie dans les fouilles, à la chasse des statues, la patience et l'âpreté des chercheurs de trésors ; et de plus belle on continue de saccager les ruines. C'est au XVe siècle que disparurent les derniers restes du temple de Jupiter Stator et le portique intact du temple de la Concorde. On eut le temps de ronger encore une moitié du Colisée. Pour percer sa rue du Borgo, Sixte IV fait sauter la pyramide de Sestius ; pour construire le nouveau Saint-Pierre, Jules II livre à Bramante le Forum et la Voie Sacrée ; pour le palais Farnèse, on tire les matériaux de Saint-Paul hors les Murs. Et là ne finit pas le long martyre de Rome : la pioche des bourreaux ne s'arrête pas un moment de tout le XVIe siècle. Elle remblaie les routes avec les tombeaux qui les bordent, dépèce le soubassement du mausolée de Cecilia Metella, pour finir par faire tomber, froidement, le Septizonium de Sévère.

En vérité, la Renaissance nous a-t-elle donné autant qu'elle nous coûte ? Ces grands bâtisseurs ont été de terribles démolisseurs ; leur fièvre de créer n'a d'égale que leur rage de détruire. Et alors, de ce grand carnage, de tous ces débris exhumés et meurtris, commence à s'exhaler un sentiment nouveau : une majesté de tristesse plane sur cette poussière des siècles ; l'homme, pour la première fois peut-être, découvre la poésie des ruines. Ce ne sont pas des Français, quoi que Chateaubriand prétende, qui ont l'honneur de l'invention. Montaigne, du Bellay ne sont pas les premiers qui se soient écriés devant les pierres de Rome :

Sacrés coteaux, et vous, saintes ruines !...

D'autres, Pétrarque, Pogge, avaient dit avant eux la plainte qui

s'élève de cet immense tombeau ; avant eux, ils avaient chanté ce grand chant de deuil de l'histoire, cette angoisse qui monte du passé comme d'un cimetière, et qui nous fait sentir à Rome plus qu'ailleurs, parmi plus de grandeurs fracassées, la vanité de notre existence, la fatalité de la vie, la brièveté, l'universelle fragilité des choses.

Parmi les images de son livre, M. Rodocanachi en publie quelques-unes qui expriment d'une manière pénétrante ce sentiment nouveau. Ce sont les cahiers d'un artiste qui passe, avec raison, pour un des plus méchans peintres de l'école hollandaise : venu à Rome pour y chercher le nouvel Évangile de l'art, Martin Heemskerk s'y infecta d'un détestable académisme. Les idées du pauvre Batave grimaçent pitoyablement, dans leur peau étrangère de nudités gréco-romaines. Pourtant, ce barbouilleur n'a pas perdu son temps dans la ville divine. Il y a dessiné, au cours de ses flâneries, un album de croquis, vues de sites, de palais, de ruines, qui forment un document unique sur la topographie romaine et sur l'état d'esprit d'un pèlerin de ce temps-là.

On trouve dans cet album les vestiges de monumens aujourd'hui anéantis ; on y entre dans l'intimité des collections romaines. Comme toujours, — comme il arriva chez nous pendant la Révolution, — ces grandes crises de destruction sont l'âge d'or des amateurs ; l'iconoclaste est le cousin du fondateur de musée. Pourtant, le Romain de la Renaissance ne prend pas grand soin de ses « *anticaglie.* » Il les goûte en artiste plus qu'en archéologue ; il les entasse sous un portique, dans un désordre pittoresque, ou les espace dans sa villa, sur un fond de verdure sombre, — peuple de blancheurs élégiaques et de déités virgiliennes, murmurant vaguement des églogues sans paroles et qui, devant quelque profond *bosco*, baignées et à demi reprises par la Nature, composent des Piranèse et des Hubert Robert.

Un grand panorama de Rome, que M. Rodocanachi reproduit et commente après de Rossi, occupe trois feuillets de ce précieux album. L'artiste s'est placé sur un observatoire qui devait être un lieu classique, connu des touristes et des guides : c'était ce promontoire de la roche Tarpéienne où le Pogge aimait à s'asseoir pour contempler les ruines, et méditer sur les changemens de la fortune. On embrasse de là toute la ville : vaste paysage de mélancolies ! Du point où il était, Heemskerk voyait déjà disparaître deux Romes : celle de l'antiquité et celle du moyen âge. La raison, avec ses alignemens implacables, chassait de partout la légende. Elle détruisait, avec les ruines, leur flore de « merveilles, » la ville fabuleuse du

folk-lore, la ville de Tannhaüser et de l'enchanteur Virgile, celle de la Sibylle et de la Vierge de l'Ara Cœli, où la Madone apparaissait dans un nimbe à César, où Néron, du haut de la tour des Colonna, assistait en chantant à l'incendie de Rome; où les dompteurs équestres du Monte-Cavallo étaient deux « philosophes, » deux jeunes gymnosophistes, Phidias et Praxitèle, qui venaient annoncer une vérité nouvelle; et où la Vénus ténébreuse des tentations nocturnes étouffait dans ses bras d'airain le jeune époux imprudent qui par jeu lui passait au doigt son anneau de fiançailles.

Ce monde-là s'évanouissait derrière l'horizon, et le néophyte néerlandais n'en a plus le souvenir. S'il revenait aujourd'hui rêver à la même place, s'y orienterait-il encore? Reconnaîtrait-il son Forum, excavé jusqu'à l'os par la science moderne, et son Capitole écrasé par le monument national? Qu'a-t-on fait en élevant cette masse orgueilleuse, des contours de l'ancienne ville, de ses profils défigurés? Que reste-t-il de l'ondulation des collines romaines, des plis de ce grand linceul roulé sur un ossuaire? Sans doute, la vie a ses droits, elle a ses exigences : elles sont cruelles à la beauté. La nouvelle Italie a repris à son compte le rêve impérialiste du Rovere et de son architecte : elle en a fait une dure et victorieuse réalité. On en conviendra en lisant ce beau chapitre de M. Rodocanachi : la Renaissance a tracé le programme de l'avenir; la « troisième Rome, » sur plus d'un point, accomplit les plans de la seconde. Celle-ci prévoyait-elle ce qu'elle y perdrait de sa poésie? Le progrès coûte cher. On songe, devant ce dessin du pèlerin hollandais, et en le comparant à ce que nous voyons, à la prophétie de saint Benoît, rendant courage à un de ses moines consterné par l'approche menaçante de Totila : « Rassure-toi, mon enfant : la destruction de Rome ne sera pas l'œuvre des barbares. »

LOUIS GILLET.

UN SALON D'HIER

C'est très difficile, quand on a fait un livre et qu'il a eu du succès, de n'en pas faire un second, et quand on a commencé d'écrire ses Mémoires, de ne pas continuer par écrire les Mémoires des autres. Le livre que publiait, il y a un an, le directeur du *Gaulois* sous ce titre : *Ce que mes yeux ont vu*, fut, si je ne me trompe, le plus grand succès de librairie de l'année. Le public avait estimé, non sans raison, qu'après quarante ans et plus de vie parisienne et de journalisme, un témoin placé aux premières loges, et qui avait ses entrées dans les coulisses, devait avoir de ses yeux vu de bien curieux spectacles. Ce premier livre était écrit un peu au hasard, sans plan bien déterminé et sans autre dessein que d'égrener les souvenirs à mesure qu'ils se présentaient. Cette fois, pour mettre plus d'ordre dans sa narration, M. Arthur Meyer a adopté un cadre suffisamment précis : celui d'un salon qui fut, parmi ceux d'hier, un des plus brillans. Il s'y tient, mais il ne s'y confine pas. Il regarde par les fenêtres. Il recueille les bruits qui viennent du dehors. Il répète ce qu'il a entendu, ou du moins ce qu'il en peut dire. C'est le titre même de son nouveau volume : *Ce que je peux dire* (1). Il se trouve que, de tant de gens qu'il a connus, il ne peut ou il ne veut dire que du bien. Cette bienveillance universelle nous cause-t-elle quelque déception ? Ou n'est-elle pas plutôt ici la marque tout à fait originale du mémorialiste ? Le plus ordinaire aliment des Mémoires, c'est la médisance. La postérité ne s'amuse qu'aux potins et les préfère scandaleux : c'est en quoi elle est pareille aux contemporains. Ici règne un optimisme sans mélange. Tous les hommes sont intelligens, actifs, spirituels, tous les orateurs sont éloquens, tous les écrivains écrivent en français, et toutes les femmes au corsage fleuri n'ont jamais eu que des relations innocentes. On est charmé — et un peu surpris — de trouver tant d'ingénuité chez un vieux Parisien.

(1) *Ce que je peux dire*, par M. Arthur Meyer, 1 vol. in-16 ; Plon.

C'est probablement la partie du volume la plus actuelle qui attirera le plus grand nombre de lecteurs : l'historique de la ligue de la « Patrie française, » les dessous de l'alliance russe, une conversation avec M. Constans, le jour qu'il fit arrêter le duc d'Orléans, etc. Pour moi, je goûte surtout les pages qui évoquent des souvenirs plus lointains et font revivre une société disparue. M. Arthur Meyer est de ceux qui ne se lassent pas de regretter la politesse et le raffinement de cette société. Justement voici quatre pages consacrées à dénombrer et passer en revue les jeunes élégans de ce temps-là. Quels étaient donc les divertissemens ordinaires de cette jeunesse dorée, — du moins ceux que l'on peut dire? On commençait par aller voir Mlle Rigolboche dans son numéro sensationnel, le Grand Écart; puis on se répandait, durant les entr'actes, dans les loges des fameuses demi-mondaines, dont chacun était, avait été, ou allait être le protecteur. La petite fête s'achève dans une échoppe à l'aspect minable, où, par une aimable ironie, se danse la polka des Dindons. « Sur une plaque de tôle, chauffée à blanc, apparaissent quatre dindons. Les malheureuses bêtes, pour échapper au contact qui les brûle, lèvent une patte, puis la laissent retomber pour relever l'autre, et ce sont des contorsions et des petits cris jusqu'à ce que le barnum, pour ne pas ruiner son matériel, ralentisse et éteigne le feu. Ce petit jeu, d'une férocité relative, suffit à chatouiller dans leur épiderme ces jeunes gens, les derniers qui aient connu la joie de vivre... » Certes je plains une jeunesse qui ignore la joie de vivre. Mais j'ai mon opinion faite sur celle qui demandait ses joies au Cancan de Mlle Rigolboche et à la polka des Dindons.

L'auteur de *Ce que je peux dire* se plaît à reconstituer les décors d'autrefois, depuis le boulevard du Crime et les redoutes d'Arsène Houssaye jusqu'au cabaret artistique du Chat Noir. Les anecdotes foisonnent dans son livre. Et on ne cesse de saluer au passage les célébrités, depuis Sainte-Beuve et Dumas fils jusqu'à nos plus notoires contemporains. L'index des noms cités ne remplit pas moins de vingt pages. Ce groupement de figures toutes connues, mais qu'on ne s'attendait pas toujours à reconnaître ensemble, fait un peu songer à ces compositions ingénieuses où le peintre s'est appliqué à réunir le plus grand nombre possible de notabilités parisiennes, qui s'y pressent et s'y serrent, dans le cadre d'un soir de première, ou dans l'apothéose d'un retour des courses.

Il va sans dire que la figure à laquelle on revient sans cesse est celle du personnage central, de la femme que son biographe, dans la

première partie du livre, appelle : la dame aux Violettes. Eut-elle d'ailleurs réellement ce surnom, ou n'est-il ici que par analogie avec la dame aux Camélias? Un portrait d'Amaury Duval nous la montre à l'époque qui dut être celle de sa plus grande beauté. Il donne en effet l'idée d'une extrême séduction. Le visage encadré de bandeaux noirs est d'un ovale très délicat, les traits réguliers et fins, l'ensemble tout à fait distingué. Je remarque, comme signe caractéristique, la largeur du front, qui a toujours passé pour preuve d'intelligence. Et comment douter qu'une telle femme ait été supérieurement intelligente? Le regard, très profond, semble suivre un rêve à l'horizon. Et ce rêve, que serait-il sinon la paradoxale merveille d'une telle existence?

Quand elle arrive à Paris, nous dit-on, s'échappant de la petite maison paternelle où avait gaminé son enfance, la future dame aux Violettes a quinze ans : c'est Manon, c'est Musette ou Marguerite Gautier. Repassons à l'époque où, devenue la comtesse de Loynes, elle est riche et titrée. Elle a alors un des salons les plus brillans de Paris. Les savans s'y coudoient avec les boulevardiers et les généraux avec les hommes politiques. Renan y dîne chaque semaine. Et si l'on se demande ce que l'auteur des *Origines du Christianisme* allait faire là, on peut répondre qu'il y trouvait l'auteur des *Origines de la France contemporaine* pour lui donner la réplique. Taine était en effet, lui aussi, un familier de la maison. Les historiens, les philosophes, les moralistes s'y rencontraient avec les auteurs dramatiques et les romanciers. C'était une faveur très recherchée d'y être admis. Et ceux qui, priés ailleurs, daignaient ou dédaignaient, sollicitaient ici une invitation.

L'usage veut, aujourd'hui, qu'on gémisse sur la disparition des salons. M. Arthur Meyer n'y manque pas. Pourtant je suis bien assuré que les salons du XIXe siècle auront, eux aussi, leurs panégyristes. Voilà déjà celui de la comtesse de Loynes portraituré.

C'était, à en juger par la liste de ses hôtes, un salon bien pensant. Les conversations, si l'on s'en rapporte au témoignage de l'historiographe qui y fit sa partie, y prenaient volontiers un tour relevé. Sans doute, l'auteur n'a relaté que les plus sérieuses de ces conversations et on y dut échanger des propos plus frivoles. Il n'en reste pas moins curieux que les spécimens qui nous en sont donnés aient tous un certain air de gravité. Pendant un temps, la politique en fut le thème habituel, et on choisissait à table les sujets qui devaient ensuite être traités dans les réunions publiques. Il y a un entretien

sur les mérites comparés des dix écrivains français les plus illustres qui ressemble à un débat de professionnels, sinon de professeurs. Ici et là on constate que les convives, une fois qu'ils ont pris la parole, ne la cèdent pas volontiers. Ils exposent, ils dissertent. Apparemment c'est que les femmes n'avaient pas ici leur place : on était entre hommes et la conversation s'en ressentait.

Peu de salons, de nos jours, semblent avoir eu une influence plus réelle. Le but de la maîtresse de maison avait, paraît-il, été, depuis longtemps, d'exercer « une maîtrise souveraine sur les événemens de son pays, d'y jouer un rôle décisif et d'être, dans la coulisse, une sorte d'Égérie toute-puissante. » Noble but, que la comtesse de Loynes atteignit ! « Elle a fait, comme en se jouant, des députés, des sénateurs, des opposans, des présidens de ligues et de conseil municipal, des directeurs de revues, de journaux, de théâtres. Elle a fait des académiciens, elle faillit faire un César. » Par là, elle poursuivait le « relèvement de notre pays. » Son biographe y insiste. On comptait avec son opinion, en littérature, en politique, en religion. Un tel résultat, surtout quand on songe au point de départ, est tout à fait remarquable.

La vie, pour qui sait la regarder, et sans qu'il soit pour aucun de nous besoin d'aller chercher fort loin ses exemples, n'est rien de plat ni d'ennuyeux. Telle est, me semble-t-il, l'opinion dernière qu'en a l'auteur de *Ce que je peux dire*. Il y assiste comme à une comédie. C'est l'amateur de théâtre qui a vu beaucoup de pièces et qui s'y amuse toujours. Après cela, est-il dupe du spectacle autant que son empressement à y applaudir le ferait croire ? On se le demande en fermant le livre, et cela ne laisse pas d'ajouter au plaisir de la lecture un certain piquant.

R. D.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens parlementaires sont, depuis quelques jours, d'une importance immédiate assez médiocre, mais ils nous préparent pour l'avenir de sérieuses difficultés. Le Sénat, qui poursuit à la hâte la discussion du budget de 1912, a décidément incorporé dans la loi de finances une nouvelle loi sur les retraites ouvrières, et la Chambre, aux prises avec la réforme électorale, avance lentement au milieu de broussailles qu'elle accumule elle-même très consciemment devant ses pas. La nouvelle loi des retraites coûtera cher, dans un moment où notre situation financière aurait besoin d'être particulièrement ménagée. Quant à la réforme électorale, c'est la toile de Pénélope : la Chambre défait un jour ce qu'elle a fait la veille, après quoi, elle se repose de cet effort pendant plusieurs semaines. A marcher de ce train, on n'est pas près d'atteindre le but : les puissances de temporisation, ou plutôt d'obstruction, l'emportent de plus en plus.

Ce n'est pas la première fois que le Sénat sacrifie son opinion aux obligations qu'il croit résulter pour lui des circonstances. Après avoir voté autrefois le rachat de l'Ouest pour ne pas renverser le Cabinet Clemenceau, il est de sa part plus excusable de voter la nouvelle loi sur les retraites ouvrières pour ne pas ébranler le Cabinet Poincaré. Ce Cabinet jouit de la faveur publique; aussi est-on disposé à lui faire de larges concessions; mais il faut reconnaître que celles que le Sénat vient de lui faire ont été dures. On sait de quel discrédit la loi de 1910, sur les retraites ouvrières a été frappée dès le premier moment; elle a suscité, dans le monde ouvrier, une méfiance qui est fort loin d'être dissipée ; la résistance a continué jusqu'ici et elle a été si générale que les partisans de la loi n'ont vu d'autre moyen de la faire accepter que de la changer. Elle a

fixé l'âge de la retraite à soixante-cinq ans. Les ouvriers déjà âgés, ceux en particulier qui étaient dans le voisinage de la soixantaine, sollicités par un bénéfice évident et prochain, s'y sont naturellement conformés : ils avaient l'espoir, ou même la quasi-certitude d'atteindre l'âge de la retraite et il leur suffisait pour y avoir droit de faire un petit nombre de versemens annuels de 9 francs. Comment auraient-ils hésité ? Mais la charge qui, de leur chef, incombait à l'État était d'autant plus lourde qu'un plus petit nombre de versemens y correspondait. En revanche, les ouvriers jeunes répugnaient à faire des versemens pendant un grand nombre d'années en vue d'une retraite à laquelle beaucoup d'entre eux, la majorité sans doute, n'arriveraient pas. L'adhésion à la loi a donc été conditionnée par l'âge des intéressés : moins cet âge était avancé, plus les assujettis ont été récalcitrans. Dans cette situation, que faire ? Une idée très simple s'est présentée à l'esprit du gouvernement : abaisser l'âge de la retraite de soixante-cinq à soixante ans. Idée généreuse sans doute autant que simple : le malheur est qu'elle n'est pas moins onéreuse. On ne peut pas songer en effet à augmenter le chiffre des versemens ouvriers et patronaux, il faut donc bien que le budget paie la différence. Le Sénat a trop de bon sens pour n'avoir pas senti les inconvéniens de cette revision de la loi, et, s'il ne les avait pas sentis spontanément, l'admirable discours de M. Touron ne lui aurait pas permis de les ignorer. M. Touron est allé au fond des choses : il n'a aucune admiration pour cet « idéal » de tant de Français, qui consiste à avoir une retraite le plus tôt possible avec le minimum de travail. M. Touron craint que la loi nouvelle, en donnant aux ouvriers des mentalités de fonctionnaires, ne diminue en eux la force d'initiative qui en a élevé aujourd'hui un grand nombre au-dessus de leur condition première. Un horizon plus étroit, avec une plus grande facilité à en atteindre la limite, est-ce là ce qu'il faut proposer aux ouvriers dans la bataille économique à laquelle se livre le monde entier ? M. Touron ne le croit pas et le Sénat ne le croit certainement pas plus que lui. Et quelle imprudence d'augmenter dans une proportion considérable les charges du budget au moment où tant d'autres dépenses, notamment celles sur lesquelles on ne peut pas lésiner parce qu'elles intéressent la défense nationale, sont à la veille de s'imposer ! M. Touron a exposé tout cela avec une force convaincante : aussi le Sénat a-t-il été convaincu, si on en juge par les applaudissemens dont il a couvert l'orateur ; mais bientôt la parole habile et séduisante de M. le ministre du Travail l'a rappelé aux con-

tingences ministérielles, et il a voté dans le sens du ministère. *Video meliora...* Voir le bien et le faire ont été de tout temps deux choses très différentes.

Quant à la Chambre, elle prend, quitte et reprend encore la loi électorale sans lui faire faire un pas décisif vers le dénouement. Il faut une grande subtilité d'esprit et une connaissance approfondie des manœuvres parlementaires pour voir à peu près clair dans la mêlée à laquelle nous assistons. A quoi bon demander à nos lecteurs un effort d'attention qui ne mènerait à rien et qu'il faudrait probablement recommencer dans quelques jours sur de nouveaux frais sans aboutir davantage? Nous ne manquerons pas de les tenir au courant des résultats lorsqu'ils seront acquis, mais ce ne sera sans doute pas avant assez longtemps. Cette réforme du scrutin de liste avec représentation proportionnelle dont le pays a accueilli l'espérance avec satisfaction et qui, sans être une panacée capable de guérir tous nos maux, en atténuerait du moins quelques-uns, est en péril par les résistances que lui opposent les radicaux. Les radicaux sont les bénéficiaires du régime actuel ; s'ils en représentent tous les vices, ils en recueillent tous les avantages et, dès lors, tout changement leur répugne. Les mares stagnantes n'ont rien qui leur déplaise, ils y vivent à l'aise et ne pardonnent pas à M. Briand d'en avoir autrefois dénoncé la pestilence. C'est pour ce motif qu'ils se sont appliqués à lui rendre la vie impossible et l'ont amené à donner sa démission. Ils ont commencé à respirer sous les ministères Monis et Caillaux, mais ces ministères ont été de courte durée, et, après eux, la question électorale, qu'ils n'avaient pas pu éliminer complètement, est revenue tout entière et s'est imposée au gouvernement nouveau. Celui-ci est composé d'amis et d'adversaires de la réforme, mais les premiers dominent et les seconds se sont inclinés : peut-être se sont-ils seulement réservés. M. le président du Conseil, en particulier, est un partisan résolu du scrutin de liste avec représentation proportionnelle. S'il est disposé à faire, dans les applications de détail, les concessions nécessaires, il est résolu à maintenir intact le principe de la réforme et à en sauver l'essentiel : en quoi, il aura d'autant plus de mérite qu'il rencontrera devant lui, et il le sait bien, l'opposition, tantôt directe et avouée, tantôt indirecte et sournoise, mais non moins dangereuse pour cela, de ces mêmes radicaux qui, après avoir découragé M. Briand, espèrent bien recommencer avec lui le même jeu. Il a reçu déjà leurs députations et leurs sommations menaçantes, mais il a résisté à l'assaut, soit dans son cabinet, soit à la tribune,

et jusqu'ici l'avantage lui est resté. C'est là néanmoins qu'est la grosse difficulté de son ministère.

Nous avons assez souvent parlé de l'apparentement pour n'avoir pas à y revenir. Il a été rejeté par la Chambre à une énorme majorité et les radicaux ont crié, après coup, qu'à partir de ce moment, ils étaient devenus les adversaires acharnés de la réforme électorale. On a quelques raisons de croire qu'ils l'étaient avant et que le rejet de l'apparentement n'a pas changé grand'chose à leurs dispositions : il leur a seulement fourni un prétexte à défaut duquel ils en auraient trouvé un autre. L'apparentement, à les entendre, avait été une transaction et un contrat formels entre les partisans de la réforme et eux : la transaction étant méconnue, le contrat était déchiré, ils ont annoncé qu'ils reprenaient leur liberté et qu'ils allaient en user. Ils l'ont essayé en effet, mais à leur énergie M. le président du Conseil a opposé la sienne. Aux raisons multiples, sérieuses, profondes, qui militent en faveur de la représentation proportionnelle, il en a ajouté d'autres qui résultent des votes antérieurs de la Chambre et de la situation qu'ils ont créée. — Qu'ai-je fait, a-t-il demandé, et que pouvais-je faire, en présence des votes redoublés de l'ancienne Chambre et de la nouvelle en faveur de la réforme? J'ai pris ces votes au sérieux, je les ai considérés comme acquis, je n'ai pas cru que la Chambre s'était livrée à des démonstrations qui ne l'engageaient pas : si je me suis trompé, c'est à elle de le dire. — Un orateur radical, qui est un des adversaires les plus passionnés de la réforme, M. Breton, ayant proposé de voter l'ensemble d'un article dont on avait déjà adopté les dispositions successives, mais dont il soutenait que l'esprit avait été changé par la suppression de l'apparentement, M. le président du Conseil s'est emparé de cette proposition; il l'a faite sienne; il a demandé lui aussi à la Chambre de voter sur l'ensemble de l'article, avec la différence qu'il en demandait l'adoption tandis que M. Breton en conseillait le rejet. Et M. Poincaré a remporté une très belle victoire, il a eu une très forte majorité, mais il ne se fait probablement aucune illusion sur l'importance de ce succès, c'est-à-dire sur sa solidité.

Tranchons le mot, si le gouvernement est parfaitement loyal dans cette affaire, la Chambre ne l'est pas au même degré. Elle louvoie; elle vote un jour dans un sens et le lendemain dans un autre; elle gagne du temps. Le ministère ménage cette situation délicate. Il n'a pas jusqu'ici posé la question de confiance, se réservant de le faire plus tard, peut-être même seulement lorsque la loi, amendée par

le Sénat, reviendra devant la Chambre. La Chambre et lui peuvent vivre ainsi côte à côte pendant assez longtemps, à la condition de ne pas se heurter par les points sensibles, et la réforme électorale abonde en points de cette espèce. Les majorités mêmes que le gouvernement a obtenues dans cette affaire ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance pour l'avenir; elles sont trop nombreuses, elles sont trop composites, elles comprennent à la fois des élémens d'extrême-droite et d'extrême-gauche ; ce sont des majorités de circonstance et non pas des majorités de gouvernement : nous entendons par là des majorités avec lesquelles on peut gouverner. Et c'est là une des infirmités du régime parlementaire, tel qu'il se comporte actuellement; les partis n'y sont pas solidement constitués ; à tout propos, ils se mêlent et se confondent dans des coalitions de hasard, nécessairement provisoires, après lesquelles il ne reste que de la confusion. La réforme électorale, si elle est votée, atténuera peut-être ce vice d'organisation : elle aidera à se créer des partis mieux formés. Un des principaux argumens des radicaux contre la réforme consiste à dire que, s'ils se divisent en face d'autres partis qui resteront unis, ils seront battus quoiqu'ils aient la majorité. — Eh bien! leur dit-on, ne vous divisez pas : la réforme a précisément pour objet de pousser les grands partis à prendre conscience d'eux-mêmes et à augmenter leur force d'union. — Les radicaux répondent à cela qu'ils ont l'habitude de se battre entre eux et que c'est une habitude difficile à perdre. Ils comptent sur le second tour de scrutin pour réparer la dispersion de leurs forces au premier; mais, précisément, la réforme supprime ce second tour. A nos yeux, tous ces griefs contre la réforme font apparaître ses mérites : elle aura rempli un de ses principaux objets si elle supprime les détestables pratiques dont nous venons de parler. Mais les radicaux sont obsédés par une pensée secrète : Nous sommes bien ainsi, pourquoi changer? Le régime électoral est bon puisqu'il nous élit.

Là sera peut-être un jour, que nous espérons lointain, la pierre d'achoppement du ministère. Il veut la réforme, il est sincère dans son affirmation, il l'est beaucoup plus que d'autres qui approuvent la représentation proportionnelle du bout des lèvres parce qu'ils l'ont promise à leurs électeurs et que leurs électeurs y tiennent ; mais, eux, n'y tiennent pas et ils seraient bien aises de la voir échouer sans qu'on pût dire que c'est de leur faute. Au fond de la situation actuelle, il y a cette équivoque. Soyons donc patiens et point trop exigeans pour le ministère. Nous n'attendons pas de lui qu'il nous

donne toutes les satisfactions que nous pouvons souhaiter; quand même il le voudrait, il ne le pourrait pas; il faut bien qu'il vive avec les élémens parlementaires dont la Chambre se compose. On aurait beau agiter celle-ci, on n'en extrairait pas une majorité conforme à nos désirs: sachons donc les modérer.

On a fait d'ailleurs tant de réformes depuis quelques années que nous sommes moins pressés d'en voir de nouvelles et que nous nous contenterions volontiers d'un gouvernement qui se bornerait à bien gouverner. Le jour où nous aurions l'impression que notre diplomatie est habilement conduite, que nos finances sont gérées avec économie, que notre armée et notre marine sont mises au niveau de tous les devoirs qui peuvent subitement leur incomber, nous éprouverions un tel soulagement d'esprit et de cœur que nous n'en demanderions pas davantage, au moins pendant quelque temps. Les choses n'en sont pas encore là, mais il y a amélioration. Le gouvernement, c'est une justice à lui rendre, n'a pas oublié le mouvement d'opinion d'où il est sorti. Sa composition serait un paradoxe s'il en était autrement. En effet, c'est un Cabinet de coalition ou, si l'on veut, d'union républicaine, et la haute situation, le caractère, le talent de quelques-uns des hommes dont il se compose ne font que mieux ressentir les divergences qui existent entre eux. Le lien commun qui les a unis est le patriotisme. Dans ce gouvernement, les questions relatives à la défense nationale devaient donc tenir une grande place. On a fait confiance à M. Delcassé pour la Marine et à M. Millerand pour la guerre, et, jusqu'à présent, cette confiance a été justifiée. On a su gré à M. Millerand d'avoir promené dans les rues de Paris des retraites militaires: ce n'est pas un très grand fait, mais c'est un fait significatif. Nous avons eu des ministres, et même des ministres de la Guerre, qui auraient dit volontiers: Cachez cette armée que nous ne saurions voir. On savait que l'armée était tout près de nous, qu'elle travaillait admirablement dans ses casernes et ses champs d'exercice, mais on ne la voyait pas: c'est à peine si une fois par an, le 14 juillet, la population de Paris en avait le spectacle. L'effet produit par les retraites militaires de M. Millerand n'a été aussi grand que parce qu'on en était désaccoutumé. Il s'atténuera avec l'habitude et il faut même le souhaiter, car nous ne devons pas considérer le passage de retraites militaires dans nos rues et nos boulevards comme un phénomène surprenant. Toutefois la population parisienne aimera toujours à voir défiler des soldats ayant vraiment l'allure militaire et à entendre résonner tambours et clairons.

La vieille fibre française en est réjouie. M. Millerand a bien fait de faire rentrer l'armée dans notre vie quotidienne : elle ne perd rien à être vue de près et nous y gagnons quelque chose à l'y voir, à cause des hautes obligations qu'elle nous rappelle et des sentimens qu'elle évoque en nous. C'est pourquoi l'applaudissement a été général. Maintenant que les retraites militaires sont rétablies, il sera difficile de les supprimer : si on le faisait, cela aussi aurait une signification. Aussi ne le fera-t-on pas de sitôt.

Le principal mérite du ministère actuel, même aux yeux de ceux qui n'approuvent pas toute sa politique, est de nous faire vivre dans une atmosphère plus saine. Beaucoup de petites choses autour desquelles nous nous disputions ont disparu ou ont été reléguées à la place subalterne où elles auraient toujours dû être. Cela vient surtout de ce que des choses naturellement grandes se sont imposées à notre attention et qu'il a fallu en tenir plus de compte qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. L'opinion l'a voulu ainsi : c'est elle qui a fait le ministère actuel et qui le soutient. Elle ne pardonnerait pas à la Chambre de le renverser.

On a tant parlé dans la presse du voyage de lord Haldane à Berlin que nous ne pouvons plus en rien dire de bien nouveau : essayons cependant d'en préciser la signification, laissant d'ailleurs au temps le soin d'en tirer les conséquences.

L'idée de ce voyage n'est pas née à Londres, mais à Berlin : c'est l'empereur Guillaume qui a exprimé le premier le désir de voir un ministre anglais, et on a estimé à Londres que le ministre de la Guerre était le mieux à même de remplir cette mission. Nous n'attachons pas à cette distinction plus d'importance qu'elle n'en a : l'idée qui est venue à l'empereur allemand aurait aussi bien pu venir au gouvernement britannique, mais enfin c'est à une invite allemande que celui-ci s'est rendu et il n'avait évidemment aucune raison de ne pas le faire. Il semble bien, toutefois qu'en partant pour Berlin et même en y arrivant, lord Haldane ne se rendait pas nettement compte du genre d'accueil qui l'y attendait, puisqu'il a prétexté d'un simple voyage d'études qu'il avait entrepris pour des intérêts personnels et privés. Avons-nous besoin de dire que personne ne l'a cru ? En tout cas, si quelqu'un avait eu la naïveté de le faire, il aurait été bientôt détrompé. Le gouvernement impérial, en effet, n'a pas caché l'importance qu'il attachait au voyage de lord Haldane ; il a reçu le ministre anglais comme un visiteur officiel ; les journaux ont

été aussitôt remplis des invitations qui lui avaient été adressées et auxquelles il s'était rendu. Il a vu l'Empereur et le chancelier de l'empire et les conversations échangées entre eux et lui ont eu un caractère politique non seulement avoué, mais proclamé avec une solennité inaccoutumée, puisque, d'une part, le chancelier s'adressant au Reichstag et que le premier ministre anglais s'adressant, de l'autre, à la Chambre des Communes ont tenu un langage analogue, peut-être même concerté, pour exprimer les espérances qu'ils avaient mutuellement conçues à la suite des entrevues de Berlin. Il était difficile de donner plus d'éclat à l'incident. Depuis lors, sir Edward Grey a saisi plusieurs occasions de s'expliquer à son tour publiquement sur le voyage de lord Haldane. Il a répété, en d'autres termes, ce qu'avait déjà dit M. Asquith, insistant d'ailleurs sur le fait qu'il n'y avait rien de changé dans la politique anglaise, que son orientation restait la même et que l'amitié avec la France et la Russie en était le pivot toujours solide. Les agences officieuses ont même été plus loin : elles ont dit tout de suite, et le fait a été confirmé depuis, que les gouvernemens de Paris et de Saint-Pétersbourg seraient tenus au courant par sir Edward Grey de tout ce qui aurait été fait à Berlin.

Qu'y a-t-on fait? Si les gouvernemens intéressés le savent, l'opinion l'ignore et ne peut que le supposer. Le langage des ministres, soit anglais, soit allemands, a été très optimiste ; à l'entendre, il doit sortir de grandes choses des causeries de Berlin ; mais celui des journaux, soit en Angleterre, soit en Allemagne, — et nous parlons ici des journaux officieux, — a été loin d'exprimer la même confiance. Il y a eu même beaucoup de mauvaise humeur dans les journaux allemands. Ils ont tous combattu et repoussé l'idée que le gouvernement impérial aurait pu prendre des engagemens au sujet de la limitation des armemens maritimes. Une circonstance assez singulière, si on croit, et nous le croyons, que cette question des armemens a été un des objets des conversations de Berlin, a encore augmenté l'acrimonie de la presse allemande : pendant que lord Haldane causait avec l'Empereur et M. de Bethmann-Hollweg, le ministre de la Marine anglais, M. Winston Churchill, prononçait à Glasgow un discours retentissant qui n'était pas fait pour faciliter la tâche de son collègue. Il y a deux parties à distinguer dans le discours de M. Churchill. Tout le monde sera de son avis lorsqu'il a dit que la suprématie maritime était pour l'Angleterre une question de vie ou de mort : le jour en effet où elle cesserait d'exister, le commerce d'où l'Angleterre a tiré son immense richesse, et dont elle a

d'ailleurs besoin pour sa subsistance, serait menacé et bientôt paralysé sur toute l'étendue des mers : alors l'Angleterre serait atteinte dans son existence même. Que M. Churchill ait dit cela, rien de plus légitime. Il pouvait même ajouter par comparaison, comme il n'a pas manqué de le faire, que les conditions d'existence de l'Allemagne étaient différentes, que sa puissance, qui s'était faite sans sa flotte, tenait en partie à d'autres causes et avait d'autres appuis, au point qu'elle resterait un très grand pays quand même elle perdrait sa force maritime; mais il fallait s'en tenir là et M. Churchill a été plus loin : il a dit que sa flotte était pour l'Allemagne un « objet de luxe. » Aucun mot ne pouvait sonner à Berlin d'une manière plus désobligeante. Que le discours de Glasgow ait été relevé vivement par la presse allemande, nul ne s'en étonnera. Mais il ne semble pas que le gouvernement impérial s'en soit ému plus qu'il ne convenait et son attitude générale n'en a pas été modifiée. Il a été évident que si on a vraiment jeté à Berlin les bases d'un accord futur, on tenait surtout à ce que le monde le sût. Qu'en résultera-t-il? Peut-être les armemens maritimes de l'Allemagne et de l'Angleterre seront-ils, cette année, un peu moindres qu'ils ne l'auraient été sans le voyage de lord Haldane à Berlin. Quant à une limitation conventionnelle des armemens, nous y croirons lorsque nous en verrons les effets et si ces effets sont durables. Détente, oui; entente, non.

Qu'on désire une détente à Londres et à Berlin, il n'y a lieu pour nous d'en être ni surpris, ni inquiets, car nous aussi nous désirons une détente entre Berlin et Paris, et ce n'est pas notre faute si elle n'est pas plus complète. La crise de l'été dernier s'est résolue pacifiquement, ce qui est heureux pour tout le monde, et tout le monde souhaitait sincèrement cette solution; mais enfin une autre aurait pu intervenir et on avait dû se préoccuper partout de cette éventualité. Des mesures de précaution avaient été prises et, bien qu'il n'y eût ni d'un côté ni de l'autre aucune intention agressive, une tension inévitable en était résultée dans les rapports des gouvernemens. Cette tension allait-elle continuer, alors que les motifs qui l'avaient fait naître n'existaient plus, du moins à l'état de menace imminente? Pourquoi en aurait-il été ainsi? Lorsqu'on était encore sous le coup d'émotions toutes récentes, nous avons entendu dire qu'il fallait resserrer la solidité des alliances et des ententes et, pour cela, se garder de ce qu'on a appelé toute « pénétration » d'un camp dans l'autre : les deux camps adverses en Europe devaient rester vis-à-vis l'un de l'autre comme des citadelles ennemies. Si on veut la guerre, rien de

mieux; mais si on ne la veut pas, cette attitude est-elle vraiment la meilleure? On ne l'a cru ni à Berlin, ni à Londres : on a pensé qu'on pouvait en atténuer la rigueur sans être accusé de modifier sa politique générale. Sans doute tout est en évolution dans le monde; choses et hommes ne sont pas tout à fait les mêmes de six mois en six mois, souvent même à de moindres intervalles; c'est l'affaire de la diplomatie de surveiller de près ces changemens que la foule n'aperçoit pas toujours; mais, parce que ces changemens se produisent et qu'ils sont inévitables, il ne faut pas croire à des volte-face complètes, à des modifications profondes, à des substitutions radicales d'une politique à une autre. En somme, ce sont les circonstances qui sont changées et elles le sont heureusement : profitons-en pour vivre avec les mœurs de la paix, sans oublier pourtant que la guerre peut survenir d'un moment à l'autre, surtout à celui où nous l'attendrons le moins.

D'autres rapprochemens que celui de l'Angleterre et de l'Allemagne peuvent se produire sans que nous ayons davantage à en prendre ombrage, celui, par exemple, de la Russie et de l'Autriche. La mort même du comte d'Æhrenthal peut y aider. Ce ministre entreprenant, mais qui s'est montré dans la seconde partie de sa carrière aussi prudent qu'il avait été hardi dans la première, avait amené entre la Russie et l'Autriche une mésintelligence qui n'était pas dans ses intentions et qu'il s'efforçait d'apaiser : peut-être son successeur y réussira-t-il mieux que lui, parce qu'il n'aura pas provoqué les mêmes susceptibilités. A tout cela nous n'avons rien à objecter. Il restera dans le monde assez de causes de conflits pour que nous n'ayons pas à regretter qu'on en supprime quelques-unes, à la condition bien entendu que les alliances, les amitiés, les ententes restent ce qu'elles ont été et ce qu'elles doivent être. Ce qui nous rassure à ce sujet, c'est, comme l'a dit M. Ribot au Sénat, que ces combinaisons politiques ne sont l'effet ni de la fantaisie, ni du hasard, mais bien d'intérêts profonds et permanens, et des obligations presque fatales qui en résultent. La surface des choses change seule : la communauté et l'opposition des intérêts mettent plus longtemps à le faire. Les alliances et les ententes, si elles ne sont pas éternelles, car rien ne l'est, sont du moins durables comme les intérêts qu'elles représentent. Et rien, dans la situation de l'Europe, n'en menace pour le moment la stabilité.

Il y aurait peut-être à se préoccuper davantage de la prolongation de la guerre italo-turque. Quels que soient l'intelligence et le courage

de leurs officiers, et ils sont grands, les Italiens n'avancent pas dans la Tripolitaine. L'immense effort qu'ils ont fait et qu'ils continuent rencontre des résistances imprévues, qui tiennent en grande partie à la nature du terrain : ils en viendront à bout avec le temps, mais ce temps commence à leur paraître long et leur impatience augmente de jour en jour. La Porte, au contraire, souffre peu de la guerre et affecte de ne pas en souffrir du tout. Les Italiens ont envoyé des quantités d'hommes et de munitions dans la Tripolitaine : leur entretien coûte très cher. La Porte, paralysée d'ailleurs par son infériorité maritime, n'envoie rien en Afrique et laisse à Allah, qui est grand, le soin de faire face aux événemens. Sa confiance, jusqu'ici, n'a pas été trompée. Il y a 4 000 hommes de troupes turques en Tripolitaine et c'est un noyau qui ne peut pas augmenter, mais autour de lui les Arabes pullulent, poussés par le fanatisme de leur religion et de leur race et excités par la puissante congrégation des Sénoussi qui pourvoit à tous leurs besoins. Combien sont ces Arabes ? Vingt, trente, quarante mille ? On ne le sait pas au juste ; leur nombre est probablement variable, car ils vont et viennent librement ; mais ils sont intrépides, méprisent la mort et présentent des qualités guerrières qui en font des adversaires redoutables. Ils sont d'ailleurs à peu près indépendans de la Porte et si celle-ci y mettait fin officiellement, rien ne prouve que la guerre cesserait effectivement. Les 4 000 Turcs s'embarqueraient peut-être pour rejoindre le poste qui leur serait assigné ; encore n'est-ce pas bien certain ; mais que feraient les Arabes ? Il faudrait les vaincre pour être maître du terrain.

Le parlement italien, qui vient de se réunir, s'est livré à des manifestations patriotiques du caractère le plus imposant. Il est impossible de n'en être pas ému. Les deux Chambres ont ratifié avec enthousiasme le décret qui a prononcé l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque à l'Italie. Les discours prononcés, soit par des orateurs indépendans, soit par le gouvernement, témoignent tous de la même et ardente volonté de faire de ce décret une réalité : malheureusement, pour cela, il faut plus que des votes parlementaires. Aussi le bruit avait-il couru, et l'événement vient de le confirmer, qu'une action maritime de la flotte italienne coïnciderait avec la rentrée du Parlement. On ne savait trop ce que serait cette action : on la donnait toutefois comme certaine et elle s'est en effet produite sous la forme d'une canonnade à la suite de laquelle un garde-côte et un torpilleur turcs ont été coulés dans le port de Beyrouth. Quelques boulets égarés sont venus tomber sur la ville et y ont fait

quelques victimes. Cette opération de guerre est régulière, mais nous doutons qu'elle soit efficace : en revanche, si elle se renouvelle, les intérêts des Européens seront lésés plus ou moins gravement. C'est peut-être sur cette éventualité qu'on compte à Rome pour obliger les neutres à imposer la paix à la Turquie ; mais les démonstrations du parlement italien ne sont pas de nature à aider l'Europe dans cette tâche, si elle veut un jour l'accomplir. Ces démonstrations, qui sont assurément un grand et beau geste, sont de nul effet sur la Porte et ce n'est pas aux puissances, c'est à l'Italie elle-même qu'il appartient d'y donner la suite indispensable pour que le but en soit atteint. On ne voit pas comment l'Europe pourrait faire un devoir à la Porte de capituler avant qu'elle ait épuisé, ou du moins sérieusement entamé ses forces de résistance, qui sont encore à peu près intactes. Le moment viendra sans doute où, l'Italie ayant remporté des avantages décisifs, l'action des neutres pourra se produire avec plus de chances de succès : alors l'Europe ne manquera pas de faire à son tour le geste nécessaire pour arrêter une inutile effusion de sang. Mais on n'en est pas encore là.

La Tripolitaine est perdue pour la Porte, et on s'en rend bien compte à Constantinople ; mais, si on finit par s'y accommoder de cette situation en fait, il sera éternellement difficile de la faire consacrer en droit. La Porte, qui subit notre présence et notre domination en Algérie et en Tunisie, ne les a jamais officiellement reconnues. Qu'avons-nous fait ? Nous nous sommes arrangés de manière à nous passer de cette reconnaissance, qui n'aurait plus aucun avantage pour nous et serait pour elle un grand détriment moral. Le plus sage, de la part des Italiens, est de poursuivre un résultat analogue. Nous avons conquis l'Algérie et occupé la Tunisie sans nous préoccuper de la Porte, sans lui rien demander, sans rien attendre d'elle, sans exiger qu'elle nous accordât ce qu'elle ne peut pas nous accorder. La Porte ne s'incline que devant le fait accompli, parce qu'elle croit que Dieu l'a voulu. Le fait italien, en Tripolitaine, est sans doute en bonne voie d'accomplissement, mais il n'est pas encore accompli.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA FRESQUE DE POMPÉI [1]

CONTE ÉTRANGE

DERNIÈRE PARTIE [2]

XI. — AGRÉABLE RÉVEIL

... Ce matin-là, je m'étais levé morose. L'hôtel Renaissance qu'on m'avait construit dans l'Avenue du Bois n'était habité que depuis six semaines, et déjà maints irritans tracas venaient m'y assaillir : l'architecte, l'électricien, les tapissiers me réclamaient de l'argent. La veille, à mon retour du cercle Volney, j'avais trouvé sur le plateau nickelé de mon vestibule une sommation d'huissier, et l'insolence du papier bleu-ciel faisait encore trembler mes lèvres, se crisper mes poings. « Assignation au sieur Blondel (Armand) d'avoir à comparaître par devant MM. les juges pour s'entendre condamner en un paiement de quinze mille francs, etc., etc., pour ce que c'est justice... » « Pour ce que c'est justice ? » Mauvais drôle ! Et moi qui demandais une expertise ! Même l'affreux homme noir n'avait pas pris le soin de cacheter son poulet...

Assis à ma fenêtre, entre les deux cariatides, style Jean Goujon, qui décorent ma demeure, je regardais tristement le soleil d'août dorer les gazons de l'avenue... Quinze mille francs à solder, sous peine de procès ! Et les commandes américaines

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit et Cie, 1912.

(2) Voyez la *Revue* du 1er mars.

qui donnaient si mal, en ce moment ! Ah ! Blondel, imprudent Blondel, pourquoi avais-tu voulu si vite violenter la fortune ?... Tapisseries flamandes, vitraux italiens, crédences, bahuts, panoplies espagnoles, — toutes mes magnificences m'étaient devenues odieuses.

Deux légers coups frappés à ma porte m'arrachèrent à si pénible songerie ; discrètement mon domestique se glissa dans l'atelier :

— Monsieur, le facteur de la poste est en bas, avec une lettre recommandée.

Bon ! Encore un compliment d'entrepreneur, quelque grossièreté de maçon !... Et, comme Oreste, j'invectivai les créanciers, implacables Euménides.

— Faites monter cet homme.

Le facteur entra souriant, — ils sourient tous, espérant le don d'un cigare, — et me tendit une lettre... Ouf ! je respirai ; point de littérature limousine !

C'était, fleurant des senteurs de bergamote, une mignonne enveloppe satinée, à *franco bollo* italien, qui portait le timbre de Sorrente... Cachet armorié, couronne princière, écriture féminine : qu'était cela ?... Je congédiai le monsieur des P. T. T., non sans l'avoir gratifié d'un havane, rompis le cachet, et fort intrigué, je lus :

« Cher monsieur,

« Au printemps dernier, me trouvant de passage à Paris, j'eus l'occasion d'entendre à nouveau célébrer votre gloire. Jusqu'alors j'avais assez mal apprécié l'art du portraitiste, car volontiers je partageais le dédaigneux avis de Pascal... Un sophiste, — soit dit entre nous, — le neurasthénique auteur des *Pensées !*... Mais grâce à vous, le 30 avril, jour du vernissage, au Palais des Champs-Élysées, mes yeux s'ouvrirent à l'évidence, et je trouvai mon chemin de Damas.

« Dans la salle A-B, plusieurs groupes de visiteurs entouraient un tableau, portrait de la baronne Elias en robe de satin nacarat. Les hommes hochaient la tête, d'un air connaisseur ; les femmes s'extasiaient, jouaient du face-à-main, poussaient de petits cris admiratifs : « Quel pinceau cet Armand Blondel ! Ma toute chère, il n'y a que lui pour bien attraper la ressemblance. »

« Votre nom m'était familier. Durant mon long séjour aux États-Unis, j'avais remarqué deux de vos chefs-d'œuvre : la maigre tragédienne Fanny Patterson, en costume d'Ophélie, et sous les falbalas d'une bergère Watteau, la grassouillette Mrs Sheppard, l'épouse divorcée du roi des fromageries. Chacun de ces tableaux avait coûté cinq mille dollars : *first rate talent*; je connais vos prix.

« Eh bien, monsieur, moi, je vous évalue beaucoup plus. Que diriez-vous de quarante mille francs pour le portrait en pied d'une princesse napolitaine ? Denier alléchant, n'est-ce pas ? et que vous acceptez. Mais j'impose mes conditions. N'étant ni la maigre Patterson, ni la grosse Sheppard, ni la couperosée baronne Elias, je ne veux pas de draperies flottantes, de paniers, de vertugadins, moins encore de robe nacarat !... J'exige, ne vous insurgez pas, une simple nudité. Mon désir vous paraîtra surprenant : en voici la raison.

« Tout récemment, visitant Pompéi, j'ai admiré une fresque suggestive : Vénus sortant des flots, pour imposer sa loi d'Amour à la Nature entière. Au dire de mes amis, je lui ressemble de saisissante façon. Mes cheveux vénitiens, mon teint mat, mes yeux noirs sont ceux de la déesse, et quant au reste de ma personne, je laisse aux initiés le soin de sa description. Or, la simplicité de cette Anadyomène m'a paru seyante ; sa toilette peu compliquée me ferait valoir, et un pinceau habile saurait... Vous me comprenez à demi-mot ; au surplus, nous causerons...

« Quarante mille francs, monsieur ! Dépêchez-vous de venir. J'ai besoin de cette académie, car je veux la faire reproduire dans divers journaux illustrés d'Italie. J'attends votre télégramme. Vous me ferez connaître le jour et l'heure de votre arrivée : ma voiture ira vous chercher à la station de Castellamare.

« Princesse D. Campofiori.
Palazzo Sirena. — Sorrente.

« *P. S.* — Mes banquiers parisiens, Winckelrield Rutli et John Meurisier, père, *Comptoir Bâlo-Genevois*, sont avisés de votre visite. Ils vous remettront dix mille francs d'acompte, frais de voyage compris. Vous leur signerez un reçu. »

Cette lettre était quelque peu cavalière, voire extravagante ;

je me consultai. Mais, basta ! Procès en perspective ; avoués, experts, avocats à payer, et tant d'argent à recevoir !... D'ailleurs, un long séjour à Sorrente, même sous les feux de la canicule, m'alléchait. D'attrayantes excursions ! Je visiterais le couvent de La Campanella, Positano, Amalfi, Salerne la médicale, l'imposant Pœstum. Que de croquis à prendre, de curieuses figures à crayonner !... Oui ; mais quelle sorte de princesse était cette inconnue D. Campofiori ?

Désireux d'être renseigné, je me transportai dans les bureaux du *Comptoir*, et demandai M. Rutli. Il était absent ; ce fut son associé qui me reçut.

XII. — LE CONSEIL DU SAGE

Fils, petit-fils, arrière-neveu de banquiers genevois, M. John Meurisier (pourquoi John ?) est, nul ne l'ignore, un fervent piétiste. Né dans la Haute-ville, sous l'ombre sanctifiante des massifs clochers de Saint-Pierre, il a importé dans Paris les ardeurs de son « momiérisme, » et les bénédictions de l'Éternel Dieu se déversent sur sa maison : il vient d'obtenir, au Maroc, la concession des mines de Sidi Abdallah.

En pénétrant dans son cabinet, je fus édifié, car le vénérable sanctuaire n'a rien de cet ameublement à la dentiste, trop en usage chez nos potentats des émissions. Buste de Calvin sur la cheminée ; versets de l'Écriture, au long des murailles ; Bible d'Ostervald, bien en évidence ; portraits d'illustrations romandes, mais pures et sans péché ; ni Jean-Jacques, ni Fazy, ni Mermillod ; des Bonnet, des Saussure, des Simonde-Sismondi, des Pictet, des Amiel, même, je crois, M. Naville : on se fût cru chez un pasteur de l'Église réformée. Sexagénaire obèse, face rougeaude d'où tombe en cascade une barbe à la Coligny, M. Meurisier père m'accueillit d'abord d'assez grincheuse façon : les élus eux-mêmes sont parfois de méchante humeur... « Que désirez-vous ?... » Je prononçai mon nom, et il se fit aussitôt aimable :

— J'ai fort admiré, monsieur Blondel, votre portrait de la baronne Elias. Intéressante personne ! Son mari, intelligent financier, entreprend beaucoup d'affaires avec notre Comptoir.

— Trop flatté de vos éloges !... Pouvez-vous, monsieur, me

fournir quelques renseignemens au sujet de Mme la princesse Campofiori ?

— Bien volontiers !... Elle est la veuve du prince Gaëtan, un gentil garçon, mais trop amateur des coulisses, qui s'est suicidé. « Le fou vit et meurt selon sa folie, » nous apprennent les Proverbes de Salomon.

— Suicidé ?... Gens peu sérieux, ces Campofiori !

— Très sérieux et honorablement riches : ils sont nos clients.

— Mais la princesse ?

M. Meurisier me regarda, surpris :

— Vous m'embarrassez. Certes, la pauvre femme ne possède aucune de ces vertus qu'exige l'Écriture. Au cours de son existence dissipée,... tranchons le mot : libertine, elle a filé tout autre chose que la quenouille d'une Rébecca... Du reste, vous la connaissez, sans aucun doute : Esther Mosselman, la célèbre Diva !

Ce nom de Mosselman me fit tressauter : il évoquait en moi de lointains et si douloureux souvenirs !

— Mlle Diva, la chanteuse ?

— Chanteuse ?... Admirable cantatrice, cher monsieur ; la première artiste lyrique des États-Unis : cinq cents dollars par représentation !

— Peste ! Le prix d'une de mes pochades !

— Veuve, à présent, notre prima donna revient à ses amours : on va bientôt entendre la Campofiori sur les planches de San-Carlo... « Le chien retourne vers ses vomissemens, » nous enseignent encore les Proverbes.

Peu galante, la comparaison du mômier ! Quant à moi, j'étais abasourdi... Princesse !... De pareilles aventures ne sont pas rares, et toutes nos petites élèves du Conservatoire espèrent bien devenir, un jour, duchesse ou marquise. Mais princesse, cette Mosselman, la compagne d'Hortensia Niniche, l'ancienne goualeuse du *Garibaldi* !... Autre chose encore m'intriguait : qu'était devenu son Davison ?

— Mlle Diva, repris-je, m'est une vieille connaissance ; j'ai assisté à ses débuts. Ne fut-elle pas enlevée, jadis, par un richissime Américain ?

— Oui, par Bob, le gros Davison. Il l'épousa, et s'est tué.

— Lui aussi ?... Votre cliente ne porte pas bonheur au lit conjugal.

— Peuh ! deux maris, seulement ; beaucoup moins que la fille de Raguel ! Mais, en revanche... A Genève, nous n'aurions pas toléré une telle inconduite.

— Oh ! je sais toutes les pudeurs de votre ville immaculée... Pourquoi Davison s'est-il tué ?

M. Meurisier garda un moment le silence ; puis, scandant chacun de ses mots :

— Il ne s'est pas tué... On l'a aidé à mourir.

— Qui ça : « On ?... » Mlle Mosselman ?

— Je n'accuse pas cette pauvre pécheresse. Elle s'est justifiée devant les hommes : hélas ! le sera-t-elle devant Dieu ? Mon frère Josias, le pasteur de Cully, ne l'appelle qu'Astaroth. Esther... Astaroth : deux formes, affirme-t-il, d'un même nom... Nos ministres du Saint Évangile sont plus instruits que messieurs vos curés, et Josias est un hébraïsant.

Il s'était rengorgé, après qu'il m'eut, en bon Genevois, décoché son trait calviniste ; mais ses révélations me rendaient perplexe :

— Votre princesse est peu estimable, lui dis-je... Aussi, je demande à réfléchir.

L'austère Meurisier haussa les épaules, et posant la main sur sa Bible :

— Réfléchir ?... « L'argent, quelle qu'en soit la crasse, est de l'argent. » Qui parle ainsi ? Toujours Salomon !... Écoutez donc le conseil du Sage : Monsieur Blondel, passez à la caisse.

Je suivis le conseil du Sage, emboursai mes dix mille francs d'acompte, et quelques jours plus tard, un train express m'emportait vers Naples.

XIII. — LE « PIERROT »

Un fatigant voyage ! Trente-six heures de cahots, de courbatures, de poussière, de fumée ; mais du moins, sous ton ciel, quelle griserie de soleil et d'azur, Italie, *o terra felice e lieta !* Je ne m'arrêtai nulle part : Rome elle-même, cette ancienne et si chère connaissance, ne put me retenir...

Ils ont trop d'ingénieurs, au pays des merveilleux chefs-d'œuvre ! Plus barbares encore que les nôtres, ces messieurs de la ligne droite ont tout saccagé, démoli ou déshonoré. Dans la

Ville Intangible, sanctuaire qui aurait dû leur être inviolable, ils ont construit des ponts tubulaires, même des *sky-scrapers* à l'américaine. L'art des Bramante ou des Primatice leur paraît une vieillerie peu pratique, et ils préfèrent imiter nos Durand de Paris, les Michel de Berlin, surtout Jonathan, le Yankee. O Chicago, cité des superbes porcheries, avec tes bank offices, tes hôtelleries à nègres, tes cheminées gigantesques, tes perchoirs de trente étages, tes capharnaüm où grouillent affairés les *business men*, — que tu dois leur sembler belle ! Ils n'ont pu cependant accomplir partout le jeu complet de leur vandalisme ; parfois leur amour du banal n'a profané qu'à demi, et la Voie Appienne, aujourd'hui coupée par des chemins de fer, et bordée de murailles, ressemble à quelque rue de Bagnolet.

Ainsi tout fuit, ainsi tout passe;
Ainsi nous-mêmes nous passons.

A Naples où j'arrivai, le 13 août, je ne m'attardai pas à muser ; Chiaia, la Via Toledo, ni le Pausilippe n'ont plus guère de secrets pour moi ; je montai donc dans un train de banlieue et, vers les deux heures du soir, descendis à Castellamare.

Dans la cour de la station une calèche attendait. Son cocher, grand escogriffe de la Riviera, portait une livrée anglaise ; mais son compagnon de siège était attifé de plus pittoresque façon. A voir son bonnet de soie écarlate, sa chemise bouffante au col rabattu, sa large ceinture, son pantalon court et ses escarpins, on eût dit d'un Masaniello d'Opéra, célébrant le retour de l'aurore : « Amis, la matinée est belle... » Je reconnus sans peine l'équipage de la Campofiori.

— Attention, Cecchino ! dit l'homme à livrée anglaise... Voici le Français !

Cecco, garçonnet d'une quinzaine d'années, sauta à terre, vint à ma rencontre : « *Eccellenza !* » m'installa dans la voiture, puis ils se remirent à bavarder :

— Cours avertir le « Pierrot » que nous allons partir.

— Où vais-je le dénicher ?... Au Café de l'*Indépendance ?*

— Non ; plutôt au bureau de la Loterie. C'était, hier, le jour du tirage ; ses numéros ne sont pas sortis, et notre propre à rien doit chercher noise à l'employé du *Lotto*.

— *Disgraziati!* Il nous met en retard : nous ne rencontrerons plus le *padre*.

— Ce pauvre Gigi est donc bien malade?

— *Ahimè!* La Teresa se désole : mon petit frère est ensorcelé.

— *Per Dio!* Elle a logé son enfant dans la maison de la diablesse!

Masaniello gratifia la « diablesse » d'une injure ordurière, puis s'élança vers la ville, à la recherche du Pierrot... Et le temps s'écoulait. Le soleil se déversait brûlant; sous les piqûres des mouches les chevaux se cabraient, tandis que, vermineuse canaille, aveugles clairvoyans ou paralytiques ingambes, une douzaine de mendians me harcelaient de leurs doléances. Enfin, criant et pestant, Cecco revint :

— Le voici !... On prenait tranquillement son vermouth, au Café Cavour.

— Toujours à crédit!... Il doit de l'argent à toutes les *trattorie* du pays : trois cents lire, au moins!... Qui paiera ses dettes? La lupa!

— Fainéant!... Ruffian de sorcière!... Plus crapuleux encore que ceux de la *Mala vita!*

Bientôt je vis apparaître un monsieur de très noble tournure, grand et bel homme d'environ trente ans, aux cheveux bien frisés, dont les moustaches en crocs semblaient menacer le ciel. Sa figure de bellâtre devait être quelque peu moricaude, mais une couche de fard blanc la voulait rendre irrésistible. Coiffé d'un feutre à plume de faisan, chaussé de bottes vernies, il était vêtu d'un complet de flanelle blanche, et sur la boutonnière de son veston se détachaient la pourpre, le safran, l'azur d'une étonnante décoration. Évidemment c'était le « Pierrot. » Il s'avançait avec nonchalance, tenant haut la tête, cambrant son torse athlétique, faisant tournoyer sa badine, fredonnant, barytonnant, vocalisant. « *L'éclair de son sourire... Il balen del suo sorriso...* » chantonnait-il avec maintes fioritures; motif, rengaine du *Trovatore :* la romance de l'amoureux Luna.

D'un geste théâtral, et pareil à d'Artagnan lorsqu'il soulève son chapeau à panaches, le monsieur décoré me salua :

— L'illustre Blondel, je crois... L'invité de notre chère Diva?

Langage soigné, épithète choisie : on l'eût pris pour un ambassadeur. Je m'inclinai.

— Notre belle princesse, poursuivit-il, m'a délégué pour vous recevoir. Elle aurait voulu loger dans son palais votre glorieuse personne ; mais de trop nombreux amis en occupent toutes les chambres. Aussi nous vous avons retenu un appartement à *La Cocoumella*... Auberge magnifique, monsieur : un ancien couvent de jésuites !

— Les bons Pères savaient se bien traiter... Va donc pour votre couvent !

— Permettez-moi, maintenant, de présenter mon humble individu. Son nom est moins fameux que le vôtre ; il est connu, pourtant : Angelo di Sant'Angiolo, le baryton.

— Artiste, à San-Carlo ?

— Non... « J'ai longtemps parcouru le monde. » Mais le monde, rois ou républiques, m'a bien compris.

Et tout en bourdonnant les premières notes du grand air de *Joconde*, il me désignait la rutilante rosette, parure de son veston blanc. Enfin, aussi majestueux qu'un Louis XIV montant en carrosse, M. di Sant'Angiolo prit place à mes côtés.

— *Drive away*, Benedetto ! cria-t-il..., démarre, animal : *quickly ; subito ;* vite et vite ! Nous sommes en retard.

Trois langues différentes dans la même phrase ? Quel polyglotte !... A quel diable de pays pouvait-il appartenir ? Ce teint bistré, ces lèvres avançantes, ces cheveux trop crépus n'étaient certes pas d'un Italien. Fort beau mâle, néanmoins !

Ainsi malmené, Benedetto, le cocher, grommela une incagade... « *Subito*, vite et vite !... » Il mit ses chevaux au pas.

XIV. — M. DI SANT'ANGIOLO

Et lentement, d'une allure de procession, la calèche traversait les rues de Castellamare. Par instans, Benedetto reluquait l'amateur de vermouth, et narquois, son œil lui voulait dire : « Hein ? comme on obéit à tes ordres ! » *Un dispetto !* Mais Sant'Angiolo jouait l'indifférence : il avait allumé un infect virginia, poussait dans l'air d'âcres spirales de fumée, m'empestait de son tabac.

Dans le square Principe Umberto s'étalaient de nombreuses affiches qui, rouges, vertes ou jaunes, ne contenaient qu'un

mot : CAMPOFIORI! Çà et là, se voyait aussi le portrait enluminé de Diva. Vêtue d'une robe très décolletée, sa couronne à fleurons sur la tête, la princesse était cyniquement exhibée aux regards des passans, matelots du port, ouvriers de l'Arsenal. Mais partout de grossiers lazzi, d'intraduisibles quolibets, de la boue, des ordures souillaient l'image de la cantatrice; des hommes s'arrêtaient pour lui montrer le poing, des femmes crachaient par terre, avec des imprécations : un séminariste à bas violets fit un signe de croix.

Mon voisin avait ajusté son monocle et critiquait :

— Mauvais lancement!... Réclame inintelligente! L'impresario ne sait pas son métier.

— Serait-ce vrai? demandai-je... La princesse va reparaître sur la scène?

— Dans un mois... Événement artistique!... Immense, monsieur!... Toute une révolution dans les mœurs!

— Qu'en dit la famille des Campofiori?

— Abomination de la désolation; elle s'enrage... Pensez donc : cinq archevêques et trois cardinaux parmi les nobles ancêtres!

— Quelle sorte d'homme était le prince Gaëtan?

— Un homme, ça? Non, un fantoche. Petit, malingre, souffreteux, avec des cheveux d'albinos, des yeux couleur de porcelaine, du sang de navet! Il manquait de prestige.

Sant'Angiolo fit bomber sa superbe taille, étira ses moustaches, et son regard de triomphateur me disait clairement: « Comparez! »

— Pourquoi s'est-il tué?

— Peuh! *Chi lo sa?*... Sans doute, une œillade ironique de sa femme, l'éclair de quelque sourire méprisant!... *Il balen del suo sorriso*... Ah! ce sourire, monsieur!... Un matin, on ramassa le Gaëtan, ensanglanté, râlant, l'imbécile! devant la porte de la chambre conjugale! Il s'était coupé la gorge avec un rasoir. Notre princesse dormait son sommeil d'innocence : « *Dormi pure, dormi contenta*... » A son réveil, quand on lui annonça l'aventure, elle se mit encore à sourire.

— Douloureuse histoire!

— Épouvantable!... Ne trouvez-vous pas, illustre maître, que le directeur de San-Carlo manque de sens artistique? Il aurait dû costumer tout autrement notre chère Diva.

— La représenter dans un rôle de son répertoire?

— Plus simplement... Connaissez-vous la fresque de Pompéi, l'Aphrodite Pandèmos?... Non!... Allez donc l'admirer. Elle ressemble étonnamment, et dans tous ses détails, — vous pouvez m'en croire sur parole, — à votre futur modèle. Ah! si les affiches avaient reproduit ce chef-d'œuvre avec deux mots seulement : CAMPOFIORI!!... CAMPOFIORI!!! Quelle stupéfiante annonce! Mais à Naples, ils n'ont aucun souci du Beau.

Et derechef barytonnant, il caressa la rosette diaprée de sa décoration.

Benedetto s'efforçait, maintenant, de regagner le temps perdu. Notre voiture filait à toute vitesse, et très agité, Cecco apostrophait les deux alezans : « Hep! hep! jumens du diable; dépêchez-vous! Nous allons manquer le *padre!* » La chaleur devenait accablante. Dans les transparences azurées du ciel, le soleil de la canicule dardait ses brûlures sur le poudreux chemin qui longe la Riviera; la mer brasillait, éblouissante; sans même une blancheur de nuage les Cepparica profilaient leurs dentelures cendrées sur l'indigo fuyant de l'horizon... « Hep! hep! fainéantes!... » Et dans le strident concert des cigales, sous la nuée bourdonnante des mouches, au bruit des grelots que secouait l'attelage, par les montées, par les descentes, la calèche roulait, dévorant l'espace. Les bourgs succédaient aux villages : Vico Equense, Montechiaro, Afinuri, Meta! Toutes leurs fenêtres étaient closes, leurs boutiques fermées : du Pausilippe à la Campanella, bourgeois et contadins s'abandonnaient aux délices de la sieste...

Mais Sant'Angiolo ne dormait pas. Il me racontait ses nombreuses conquêtes de théâtre, en Europe, en Asie, en Afrique. A Smyrne, des Levantines aux yeux de gazelle lui avaient offert une couronne, agrémentée de leurs bracelets; au Caire, deux épouses de pacha s'étaient enfuies de leur harem pour venir soupirer dans sa loge. Mieux encore! Il avait enthousiasmé Paris, ce redoutable Paris!

— Vous m'avez entendu, je suppose, à la Gaîté-Lyrique, dans le *Figaro* du divin Rossini : « *Un barbiere di qualità, di qualità...* » Hein! quel brio; quelle verve étourdissante! je brûlais les planches!... Toutes les illustrations de votre critique française sont venues me féliciter.

Angelo me révéla aussi qu'il était né à Salonique, et descendait des Césars byzantins. Comnène ou Paléologue ? mon homme ne savait au juste ; mais il affirmait qu'Alexis, Michel ou Constantin, ses aïeux avaient manié le feu grégeois, occis l'Arabe et l'Ottoman. Lui préférait des lauriers moins sanglans : il était « chanteur-tragédien. » Durant quelques minutes, ce négroïde, héritier des Autokrators, savoura les souvenirs de ses triomphes ; puis, brusquement :

— Connaissez-vous le nom d'un certain M. Marcellus ?

— Marcel Lautrem, l'auteur de *Leucosia?...* Il fut un de mes plus chers amis.

— Célèbre, ce monsieur?... Immortel de votre Académie ?

Je hochai la tête : non, mon camarade n'avait pas revêtu l'habit vert.

— Quoi ! pas même de l'Académie !... Vit-il encore, votre malchanceux écrivain ?

— Hélas !... Mlle Diva vous a donc parlé de Marcellus ?

— Jamais !... Tiens, tiens ! ils se sont connus?... Pourtant, j'admire chaque jour, dans le palais de notre princesse, les nombreux cadeaux, hommages rendus à sa beauté ; mais aucun d'eux n'évoque la mémoire de ce M. Lautrem. Je consulterai mon catalogue.

— Informez-vous, monsieur di Sant'Angiolo, et peut-être serez-vous amplement renseigné... Pourquoi me parlez-vous de mon ami ?

— Le théâtre San-Carlo va remonter *Leucosia.*

— Que m'annoncez-vous ?... On remonte *Leucosia!*

— Oui, dans six semaines... Mme de Campofiori a désiré, exigé même qu'on représentât cette pièce.

— Je devine ses raisons. Mlle Diva perçoit tous les droits d'auteur.

— Avec moi, s'il vous plaît. J'ai traduit, enjolivé, ou pour mieux dire entièrement refait cette rapsodie informe. Notre capiteuse Vénus y chantera le rôle de la Sirène, et votre serviteur, celui de Lazare.

— Vous débutez avec elle à San-Carlo ?

— Je l'espère : Diva m'a demandé. Son directeur ne peut rien refuser à une cantatrice, étoile entre les étoiles. Au pis aller, elle imposera mon engagement.

Et d'un geste cynique, le drôle aux belles moustaches me

fit savoir qu'en leur honneur Esther se proposait de financer.

— Oui, je vais jouer Lazare, reprit le bellâtre,... et cependant je ne comprends rien de rien à ce personnage. Que nous veut-il avec ses *oremus?* C'est un monsieur du Bon Dieu, d'accord ! Un homme cependant, en chair et en os ! Je veux changer le dénouement. Pourquoi, lorsque la Sirène appelle ce discoureur, ne tombe-t-il pas dans les bras de la magicienne?... La passion, monsieur, toujours la passion !

— Vous avez le cœur inflammable, monsieur di Sant'-Angiolo?

— Un Vésuve !... Notre vie d'artiste n'est faite que de passion. On rencontre une divine prima donna ; elle plaît ; elle semble désirable : on lui fait discrètement comprendre l'ardeur de son amour. Oh ! ni sonnet, ni prosaïques paroles ; du chant accompagné de soupirs... *Il balen del suo sorriso...* Et alors...

— Alors, l'héritier des Césars byzantins s'installe au Palazzo Sirena.

— Farceur !... Autre chose me chiffonne : comment était habillé Lazare? En noir, en gris, en blanc? La robe de dominicain me siérait assez. Avec mon pâle visage qu'embellirait encore une barbe brune, je produirais un puissant effet. Oui, mais ce Lazare fut-il accoutré en Savonarole ? Moi, je veux respecter la vérité historique... Pourriez-vous me fournir quelques détails à ce sujet?

— Adressez-vous à ces messieurs de *La Crusca.*

— Ils ne me répondraient pas... Où diable ! me procurer ce renseignement?

Il demeura, un instant, pensif ; mais soudain se frappant le front :

— *Eurêka!...* Tout à l'heure, si nous rencontrons le moine, je lui poserai ma question.

— Quel moine ?... Un religieux, expert en costumes de théâtre?

— Moine étonnant ! La terre, le ciel, l'enfer n'ont plus de secrets pour lui. D'un geste il fait fleurir les orangers, amène le thon et la rascasse dans les mailles des filets, détruit les chenilles ou les belettes, distribue à sa guise la rosée, la pluie, le vent, le soleil. Bétail, chevaux, poulets, femmes hystériques, enfans convulsionnés, — ce monsieur guérit toute créature malade.

— Un thaumaturge! Vos médecins et vos vétérinaires doivent l'abominer.

— Ils voudraient le pendre; mais comment le saisir? Le gaillard a le don de l'ubiquité. Le voit-on à Sorrente? C'est qu'il se trouve à la Campanella. L'aperçoit-on dans sa cellule? c'est qu'alors il se promène à Capri. Nos paysans prétendent que le corps du saint homme est une apparence humaine, émanation divine, et qu'il peut se dédoubler.

— Pourquoi les religieux de son Ordre n'imposent-ils pas silence à de tels racontages?

— On les a dispersés, et le couvent de la Campanella subit les formalités du séquestre. Il n'est habité que par trois vieillards infirmes dont notre personnage est le supérieur... Et puis, entre nous, un pareil faiseur de merveilles vaut la poule aux œufs d'or. MM. les porte-cuculle se garderaient bien de démolir si lucrative légende.

— Eux, je les comprends, mais la police?... Elle tolère les pratiques de ce charlatan?

— La police est trop prudente; peut-être a-t-elle peur de gros ennuis. Ce « frataccio » qui, d'ailleurs, soigne et guérit gratis agit en maître dans nos campagnes. Les contadins le vénèrent à l'égal d'un fétiche; si le gendarme touchait à si sacro-sainte personne, nous aurions une émeute.

— Une émeute!

— Tout comme en Sicile ou dans votre Bretagne... Oui, monsieur, un fétiche! On ne pose pas la main sur les objets *tabou*... Tenez, vous allez entendre le plus dévot de ses séides célébrer notre Vieux de la Montagne. . Cecco! Eh! l'ami! Est-il vrai que le padre accomplit des prodiges?

— Il chasse les démons, répliqua Francesco, d'une voix convaincue, mais menaçante.

— Qu'appelles-tu démons, imbécile?

— Ne faites pas ainsi le païen: Vous ne m'en imposerez pas!... Les démons ressemblent à celle que vous savez.

— Nomme-la donc, si tu l'oses!

— La femme du Palazzo Sirena.

— Elle te fournit ton pain, misérable.

— Son pain m'est trop amer: je ne veux plus le manger.

Sant'Angiolo éclata de rire:

— Ignorant! Lazzarone! Produit de la Chiaia!... Moi, mon-

sieur Blondel, je ne crois pas plus à l'enfer qu'au paradis. Mon père a traduit en turc les livres de Schopenhauer, et il m'a transmis son âme de philosophe. Je me souviens qu'au Mont Athos, dissertant avec un archimandrite...

Je n'entendis pas la suite de la palpitante narration : terrassé par la fatigue, je m'étais assoupi. Brusquement, la voix de Cecco me réveilla :

— Halte ! Le voici !... J'ai à lui parler !

XV. — LE *PADRE*

La voiture venait de s'arrêter sur la grand'place de Sant' Agnello. Silencieuse bourgade, elle me parut toute joliette avec ses maisons enluminées de bleu, de rose ou de jaune, ses vergers dont les noires verdures laissaient apercevoir l'or safrané du cédrat et de l'orange, son élégante église que précède un double escalier en forme de *scala santa*.

Déjà les fêtes de l'Assomption étaient commencées ; plusieurs boutiques de marchands forains exposaient sous leur abri de toile maints objets de plaisante piété : chapelets aux grains sculptés dans du fromage ; Madones aussi variées qu'italiennes ; San Gennaro, le père nourricier des mangeurs de macaroni ; Santa Lucia, cette vierge non pareille, qui s'arracha les yeux pour ne pas subir la souillure d'un mariage païen, — le tout entremêlé de saints moins authentiques : Garibaldi, Cavour, Mazzini, le Roi galant homme. Des pétards, des fusées, des boîtes à feu de Bengale s'y débitaient avec les rosaires, car on ne saurait fêter les puissances du paradis, sans leur envoyer l'oraison d'un feu d'artifice.

Devant l'église de Sant'Agnello se tenait un religieux, franciscain à la robe marron cendré. Sénile, déjà courbé par l'âge, il devait être à peu près aveugle : sa main s'appuyait sur l'épaule d'un garçonnet, son guide. Des hommes en débraillé de travail, des femmes aux jambes nues, de loqueteux enfans l'entouraient, et c'était un concert de supplications : « Padre, mon mari... mon fils..., mon père..., mon cousin..., mon promis est malade. Guéris-le. Nous t'offrirons alors pour ton couvent de pleins paniers de cailles... » Plus loin, un *daziere* demeurait assis, fonctionnaire de l'octroi, à casquette blanche galonnée, et ce mécréant ricanait. Six heures venaient de

sonner; la cloche de l'*Angelus* tintait doucement, dans l'air sonore, sous un ciel admirablement bleu : le spectacle était d'un amusant pittoresque et ressemblait à quelque tableautin de Léopold Robert.

Mon compagnon mit pied à terre, puis se dirigea vers le franciscain ; mais Cecco l'avait devancé.

Ce thaumaturge m'intéressait. A Rome, dans le Transtévère, j'avais vu à l'œuvre plusieurs de ses pareils, eux aussi coutumiers du prodige, qui savent guérir la malaria, faire sortir un quine au *Lotto*, ramener à son amant l'amante infidèle. Or, tout distributeur de miracles mérite un léger croquis, je pris mon album, et m'approchai.

C'était, semblable à quelque figure de Zurbaran, un moine d'aspect bizarre, farouche, voire inquiétant. Sa maigreur faisait peine à voir, et le froc de ce frère mineur habillait un squelette. Peut-être les traits accentués de son visage avaient eu autrefois leur beauté; mais les pratiques de l'ascétisme, la maladie ou les souffrances de l'âme l'avaient hideusement émacié, fouillé, cavé, disséqué même, et sa pâleur jaunâtre lui donnait l'apparence cadavéreuse. Bien qu'il ne fût pas encore un vieillard, ce franciscain paraissait très vieux. Des rides profondes lui tailladaient le front; elles se creusaient aux commissures de sa bouche; de rares cheveux grisonnaient autour de son crâne rasé. En passant sur cet homme, les tourmentes de la vie n'avaient laissé qu'une loque humaine.

Au tintement de la cloche, il avait redressé sa haute taille, et, levant les yeux, récitait la *Salutation angélique;* les paysans se mirent à genoux :

— *Angelus Domini nuntiavit Mariæ...*

Cecco cependant s'était faufilé près du religieux. A deux mains il saisit le cordon qui ceinturait la robe de bure, et y posa dévotement ses lèvres :

— Padre, me reconnaissez-vous?

— *Ecce ancilla Domini... Ave Maria gratiâ plena...*

— Je suis Francesco Balbi, le fils de la Teresa.

— *Et nunc, et in horâ mortis nostræ. Amen.*

— *Amen*, répétèrent les contadins qui se relevèrent.

Son oraison achevée, le moine fit signe à Cecco de se rapprocher, le regarda de très près, puis d'un ton amical :

— Oui, je te connais bien... Francesco Balbi, un de mes jeunes malades,... l'enfant de Teresa, l'excellente et pieuse femme que j'ai fait placer au *Tramontano*. Comment se porte la mamma?

— La mamma a quitté l'hôtel; nous sommes à présent domestiques au Palazzo Sirena.

Le franciscain eut un haut-le-corps, puis durement :

— Vous avez eu tort, très grand tort... De bons chrétiens chez une réprouvée!

— Au *Tramontano*, Teresa ne gagnait que vingt-cinq sous par semaine. Les cliens de l'hôtel, presque tous Anglais hérétiques, ne sont pas généreux, et...

— Et elle a préféré compromettre son âme et celle de son fils! Au jour du Jugement, les pierres mêmes de la maison maudite accuseront ta mère.

— Oh! padre!... Nous allons lâcher au plus vite le service de cette réprouvée.

— Bien!... Tu désires me parler?

— Oui; mais ne me regardez pas d'un air si terrible : j'ai peur... Voici... La Teresa vous conjure de guérir Luigi, mon petit frère.

— Je ne franchirai pas le seuil de la Sirena. Faites appeler un médecin.

— Oh! les médecins!... Nous sommes très pauvres et ne pouvons les payer : ils m'ont mis à la porte. Même M. Gargioule m'a dit : « Puisque le *cocollato* l'a soigné, qu'il soigne ton frère! »

— Un médecin!... Voilà donc ce que le philosophisme appelle « solidarité humaine! » Ignominie des marchands du Temple!... De quel mal souffre Luigi?

— Il est possédé du démon.

Le religieux tressaillit : un rictus de colère lui contracta le visage :

— Non, Francesco, non : Belzébuth ne règne pas encore dans notre pays. Il n'y sera pas le maître, bien qu'Astaroth sa fille ait déjà installé sa cour.

Un frémissement de haine agita les paysans : *Stregona! Sputo, vomito del diavolo!* clamèrent ils... La veuve des suicidés, Diva princesse Campofiori était assurément peu populaire sous le soleil de Sorrente.

— Luigi est la proie du démon, vénérable père, reprit Cecco. Depuis quelques jours, à l'heure de midi, il pousse des cris sauvages, se roule à terre, se tord et se démène comme les possédés; les yeux lui sortent de la tête; une bave sanglante coule de sa bouche...

— Symptômes inquiétans! j'en conviens... Toutefois, est-ce vraiment là une possession? Je ne sais encore. Continue.

— ... Et tout en vociférant, il profère des blasphèmes. La chère maman a dans sa chambre de belles images, les plus grands saints du Paradis; mon frère les insulte, et l'autre jour les a déchirées, puis mordues à pleines dents. Hier, tandis qu'il se contordait, la mamma lui a jeté de l'eau bénite : il s'est mis à hurler comme si on lui eût enfoncé un fer rouge dans le corps. La mamma lui a placé son propre scapulaire sur la poitrine; alors, oh! alors!...

— J'étais présente, interrompit une femme... Il aboyait!... Padre, aie compassion du bambino.

— Je n'entrerai pas dans la Sirena.

— Mais, padre! exclama la femme, tous les diables de l'enfer vont donc s'emparer de nos enfans? Le démon tourmente ce *ragazzo;* c'est ton devoir de le chasser.

— Mon devoir?... Oui! répliqua, d'un ton pensif, le franciscain... Cette pauvre créature me semble cruellement possédée. Même, l'esprit malin qui torture Luigi est une de mes vieilles connaissances :... le démon de midi, le « Chien rampant » qui rôde autour des tout petits, pour dévorer leur âme. Il est redoutable.

Un cri d'horreur accueillit cette effarante explication; les hommes firent des signes de croix, les mères étreignirent leurs *bambini*. Quant à moi, j'étais stupéfait. Le moine voulait-il se moquer?... Mais non; sa morne et tragique figure, ses yeux de visionnaire, le tremblement de ses lèvres, tout disait que lui aussi croyait aux démons, et qu'il les exécrait.

— Padre! padre! implorait Cecco.

Le religieux parut se consulter; puis, avec le geste d'un homme qui prend une pénible résolution :

— Je n'entrerai pas dans la Sirena.

Quelques rumeurs se firent entendre; mais il laissa vaguer un impérieux regard sur ces supplians qui se permettaient de le blâmer, et, soumis, ils se dispersèrent.

— *Ebbene!* grommela le fils de Teresa... moi, je me charge d'étrangler la jeteuse de sorts.

— Non! riposta durement le moine... Dieu seul a le droit d'accomplir l'œuvre de ses Vengeances.

Alors, replaçant la main sur l'épaule de son guide, il voulut se mettre en route; mais Sant'Angiolo lui barra le passage.

Le protégé de Diva s'était tenu à l'écart, près de moi, tandis que je croquais la béate figure d'une contadine. L'histoire du « Chien rampant » l'avait mis en liesse, et, tout en fumant son dixième virginia, il philosophait :

— Astaroth?... Mme de Campofiori, j'imagine!... Tout à l'heure nous allons rire, quand je saluerai la princesse par cette appellation biblique... Astaroth!

— Vous êtes nombreux, en ce moment, au Palazzo?

— Une douzaine de gais compagnons! Les théâtres et les cafés-concerts de Naples nous ont fourni leur contingent de camarades. Chaque soir, on soupe, on danse, on fait bamboche. Amusons-nous, que diable! La vie est si courte, et... Mais notre bonhomme veut s'en aller; rejoignons-le.

Il courut vers le religieux, puis cavalièrement se campa devant lui :

— Excusez-moi, vénérable monsieur, je désire, moi aussi, vous présenter ma requête.

Le sans-gêne d'une telle apostrophe déplut sans doute au « vénérable monsieur, » car il poursuivit son chemin :

— L'*Angelus* vient de sonner; il se fait tard : je n'ai guère le temps de vous écouter, mon ami.

Mon ami?... Quelle dédaigneuse familiarité!... La voix du baryton gronda comme une basse profonde :

— Je suis Angelo di Sant'Angiolo, l'artiste lyrique. Ce nom vous est peut-être connu.

— Très inconnu, monsieur... Les rumeurs de vos théâtres ne montent pas jusqu'à ma cellule.

— Parbleu! Vous perchez si haut à la Campanella.

— Pas si haut cependant que le bruit de honteux scandales ne puisse y parvenir.

— Je ne comprends pas... On vous dit savant, mon estimable monsieur; peut-être allez-vous m'aider à résoudre un problème historique.

— Interrogez votre directeur.

— Il est plus ignorant qu'un pêcheur de langoustes.

— Adressez-vous à nos grands hommes d'Académie.

Deux rebuffades! Mais Sant'Angiolo ne lâchait pas sa proie; il se dandinait à côté du franciscain; moi, je le suivais, m'amusant de sa déconvenue.

— Lazare, cher monsieur et... ami, n'a-t-il pas comme vous endossé le froc?

— De quel Lazare me parlez-vous?

— Du vrai, du seul, de l'inimitable Lazare : le ressuscité; l'amphitryon du philosophe Jésus.

Le religieux ralentit le pas, et très hautain :

— Épargnez-moi, s'il vous plaît, les plaisanteries usées de votre petit rationalisme.

— Entendu!... Je voudrais néanmoins savoir quel costume portait ce Lazare lorsque...

— Un linceul!... L'habit, monsieur le comédien, qui doit couvrir, un jour, bien des sottises, bien des turpitudes humaines.

— Bravo! Du tac au tac!... Mais la question est intéressante et je continue... Lazare était-il capucin, carme ou récollet, quand il rencontra dans Capri la sirène Leucosia?

Au mot de Leucosia, le franciscain s'arrêta net. Il allongea la tête, cherchant à distinguer les traits de l'ignare personnage qui le pourchassait, puis très ému :

— Qui donc, monsieur, vous a raconté cette histoire?

— L'ayant lue en d'antiques bouquins, j'en ai tiré un sujet d'opéra.

— Vous êtes l'auteur de *Leucosia*?... Vous, monsieur?... Vous?

— Moi!... Ou plutôt, j'ai rendu attrayante certaine pasquinade, informe et grotesque fatras : du fumier j'ai su extraire une perle.

— Du fumier? Une perle!... Vous avez, monsieur, le génie d'un Virgile... Mes complimens!

— Ainsi, vous refusez de me répondre?

— Oserais-je vous demander, à mon tour, sur quel théâtre et à quelle époque on doit représenter votre... chef-d'œuvre?

— Très prochainement, à San-Carlo.

— Ah!... Quels sont vos interprètes?

— Moi, et la célèbre Diva, mon amie.

Une subite rougeur alluma le blême visage du moine; ses yeux jetèrent de mauvais regards; mais aussitôt portant la main à son bras gauche, il l'étreignit avec violence. Quelques gouttes de sang coulèrent au long de ses doigts : il cachait sous sa robe un bracelet à clous acérés, et se martyrisait... Alors, d'un geste dominateur écartant le malotru :

— Retirez-vous, monsieur, et annoncez à votre Sirène que Lazare va enfin sortir du tombeau!

Six heures et demie sonnèrent : le vieil homme s'éloigna. Mais tout en marchant, il pressait à pleins doigts son instrument de torture, se suppliciait avec frénésie. « *Miserere mei, Domine*, disait-il à haute voix, *Miserere! Miserere!* » Et çà et là, des traces de sang parsemaient la blancheur du chemin où chancelait chacun de ses pas.

Durant l'acrimonieux colloque j'avais longuement observé le faiseur de miracles, et peu à peu ma curiosité était devenue de la stupeur... Marcellus! Marcel Lautrem cachant depuis dix années les douleurs de sa vie dans le couvent de la Campanella!... Était-ce possible? Dix ans avaient-ils pu suffire pour transformer en vieillard un homme dans la force de l'âge, courber ainsi sa taille, l'incliner déjà vers la tombe?...

Et cependant, c'était lui!... Devais-je l'aborder pour m'en faire reconnaître?... Non ; pas en ce moment! La présence de Sant'Angiolo m'eût gêné dans mes effusions. Plus tard, demain, j'irais accomplir un pénible devoir d'amitié ; sans témoins importuns, je converserais avec Lautrem ; il me dirait les béatitudes de sa vie ascétique, m'apprendrait comment, anéanti en Dieu, il avait su tuer son misérable amour.

Longtemps, évoquant l'image de ce qu'il avait été, je suivis du regard ce revenant d'entre les morts. Il s'appuyait avec lourdeur sur l'épaule de son guide, se traînait péniblement, et ses pesantes sandales soulevaient la poussière du chemin.

XVI. — LA CAMPOFIORI

L'hôtel de la Cocoumella, bien qu'assez peu fréquenté par le touriste français, est une auberge fameuse dans toute la Riviera de Sorrente. Situé assez loin de la ville, attenant aux

jardins du Palais Campofiori, et dominant de ses vastes terrasses le scintillant azur du Golfe de Naples, cet ancien couvent de jésuites m'a laissé un durable souvenir.

Dès l'abord, son aspect monacal m'enchanta, et plus tard, le silence de ses mystérieux corridors, le pittoresque de son *patio* qu'enveloppent des arcades habillées de vignes, l'air recueilli de son réfectoire, me firent trouver exquise la vieillotte et bizarre *osteria*... Oui, loin des turbulences de Paris, de sa puante atmosphère, des automobiles, de leurs trompes et de leur benzol, du badaud assoiffé d'absinthe, des cockneys juchés sur les tapissières, j'allais pouvoir, sous un ciel de lumière, dans un air fluide, comprendre le *far niente* et goûter de délicieuses vacances.

La Campofiori m'attendait, flanquée de M. Sullivan, le propriétaire de l'hôtel. Habillée de linon blanc, en cheveux, les bras nus, mais enguirlandée de roses et de feuillages, elle ressemblait à quelque bergère de l'aimable Watteau ou du précieux Boucher. Esther Mosselman n'avait point vieilli. Dix années venaient de passer sur elle, sans même l'effleurer d'une ride, et j'admirai, surpris, la persistance de cette inaltérable jeunesse. Diva me tendit la main :

— Que c'est aimable à vous d'être accouru dès mon premier appel! J'aurais voulu vous recevoir sous mon toit, mais nous répétons une pièce nouvelle, *Leucosia*, ou plutôt nous la transformons...

— Soignons le dernier acte! interrompit Sant'Angiolo; je crois tenir le dénouement.

— Aussi, j'ai dû inviter l'état-major de mon théâtre. Je loge en outre plusieurs camarades : la Grossi qui joue, au Fondo, les mères éplorées; Rosina, l'ingénue du Bellini, qui représente les vierges, vierge elle-même, à l'en croire; le célèbre mime Costa; Rodolfo le ténor; ce grand bêta d'Angelo; plus cinq ou six doublures, demoiselles sans aucun talent, mais agréables à chiffonner. Vous ne vous ennuierez pas.

Elle se tourna vers le baryton, et le tutoyant, à la façon des comédiens :

— Salut, beau Luna! Les numéros que tu as rêvés sont-ils sortis, au tirage du *Lotto?*

— Hélas non! Pas le moindre quine... Cinq cents lire dépensées pour rien!

— Tu as gaspillé mes cinq cents francs en billets de loterie?

— Eh oui! j'espérais. Mon tailleur, mon bottier, mon coiffeur m'assassinent avec leurs mémoires. Et puis, rue Vico Vasto, ma tireuse de cartes m'avait annoncé...

— Bien, bien. Ne geignons pas, esprit fort : je te ferai encore cette avance.

— O divine!... Providence des malheureux!... Sirène tant adorée!

Il fit mine de vouloir l'embrasser; mais elle s'écarta :

— A bas les caresses! Nous ne sommes pas dans les coulisses : tu me compromets.

Pourtant, les grands yeux noirs pailletés d'or reluquaient voluptueusement cet Antinoüs moustachu, aux biceps de lutteur forain; chacune de leurs œillades révélait que la Sirène n'était plus insensible.

— C'est mon beau ténébreux, disait-elle... Luna, le seigneur de Luna, l'amoureux transi, le jaloux du *Trouvère*. *Il balen del suo sorriso*... Roucoule un peu, joli polichinelle, irrésistible Pierrot. Voyons si tes nombreux vermouths n'ont point râpé le velours de ta voix.

« L'irrésistible Pierrot » grimaça un sourire dépité, puis brutalement :

— Pourquoi donc le moine t'appelle-t-il Astaroth?

— Quel moine? fit-elle, tressaillant.

— Le bonhomme qui guérit les coqueluches et chasse les démons.

— Ah! je sais... Ce méchant drôle, l'illuminé qui me vitupère et prêche contre moi... Mais *basta!*

— *Basta?*... Tu devrais prendre garde : il profère des menaces.

— Un fou! Je vais écrire à mon *patito*, le préfet de Naples, pour qu'on interne ce vagabond dans un asile d'aliénés.

— Nous l'avons rencontré, tout à l'heure, dis-je en regardant la Campofiori... Il ressemble étonnamment à un ami que je croyais mort depuis nombre d'années.

— Quel est le nom de votre ami?

— Marcellus... Marcel Lautrem.

L'étrange et pâle visage d'Esther Mosselman demeura souriant :

— Lautrem?... Marcellus?... Je ne connais pas.

— Là! que vous disais-je? s'écria le triomphant Sant' Angiolo... Ce nom ne figure pas sur la liste.

Un assez long silence suivit l'éhonté mensonge. Diva m'observait, moqueuse... Pensait-elle à Lautrem?

— Voici, reprit-elle tranquillement, quel sera le programme de votre séjour parmi nous : peu de travail et beaucoup de plaisirs; nous sommes au pays de la douce fainéantise. Toute ma maison vous appartient. Allez, venez, commandez à mes gens, disposez de mon équipage, saccagez mes parterres, faites votre cour à Rosina, soyez même exaucé par cette vierge sans pareille : je ne vois rien, ne veux rien savoir. Chaque jour, votre couvert sera mis à ma table, car vous daignerez, j'espère, vous asseoir parmi les camarades.

— Et demain, je commence votre portrait.

— Non; demain, repos!... Cette nuit, nous devons aller en bande joyeuse à Capri; mon yacht est appareillé. On voguera, en chantant des barcarolles; on verra le soleil naissant dorer les flots; on glorifiera par des cantiques variés la Nature, le Grand Pan, la Vénus, fille de l'Onde...

— Tu ferais mieux de rester dans ton lit, déclara Sant'Angiolo.

— Trêve d'observations saugrenues! J'irai, cette nuit, dans *la Grotta Verde*, rendre visite à Leucosia. Telle est mon idée, et je n'aime pas que l'on contrecarre mes caprices. Tous nos amis me feront escorte; toi aussi, tu m'accompagneras, mauvaise tête. Surtout, aie soin d'emporter ton appareil de photographie; je veux figurer en sirène sur les affiches de San Carlo... Viendrez-vous avec nous, monsieur Blondel?

— Volontiers, chère madame.

— Merci. Je compte sur votre exactitude : le rendez-vous est chez moi, à onze heures précises. Maintenant, bon appétit, et au revoir!... Offre-moi ton bras, héritier des Comnènes.

Et jasant, riant, chantonnant, tous deux s'acheminèrent vers le Palazzo.

XVIII. — *BRITISH RESPECTABILITY*

— Voudriez-vous entrer dans mon bureau? me dit alors M. Sullivan... J'ai à vous parler très sérieusement.

Surpris par le ton solennel de cet Anglais à favoris de blond clergyman, je le suivis, et d'abord dus m'inscrire sur le registre des voyageurs.

— Fastidieuse formalité ! fit-il ; mais grâce à Mme Diva, la police m'est devenue tracassière.

— Ne me retenez pas trop longtemps ; je meurs de faim.

— Aoh ! Bon appétit : belle santé ! Votre dîner est prêt. La princesse vous a fait cuisiner par le nègre, son chef, un menu de haut goût. Festin de Balthazar, *indeed !* soupe à la tortue et welsh rarebit, Port-wine et barolo ! Je vous recommande surtout certain sherry, retour des Indes. *Capital !* Un nectar pour le palais des *noblemen !*

Il fit claquer sa langue, puis exhalant un soupir :

— Ah ! monsieur, Mme Diva sait fort bien soigner les grands hommes, tandis que nous autres, pauvre peuple, elle nous malmène... *Tis a pity !*

— La signora, m'a-t-il semblé, n'est pas très populaire chez vos contadins.

— Ils l'abominent. Quand cette princesse de carnaval se risque hors de la Sirena, nos paysans l'invectivent : hier encore, ils ont jeté des pierres sur sa voiture.

— Pourtant, elle m'a paru aimable...

— Aimable ?... Un monstre, vrai démon d'égoïsme, d'insolence, de perversité ! Gog et Magog se sont logés dans le corps de cette femme ! Jamais elle ne daigne adresser la parole aux petites gens. On les éclabousse, on les renverse, on les écrase. La semaine dernière, l'équipage à livrée bleu-ciel a culbuté une fillette. Tout autre que cette Diva serait descendu pour savoir si la pauvrette avait été blessée. Mais non : *Avanti ! Avanti !* et la belle madame a poursuivi son chemin. Dure, très dure ! Ni secours aux malades, ni la moindre aumône à ceux qui ont faim ; même notre sultane a dressé deux molosses pour faire dévorer les mendians. Prenez garde à ces chiens, monsieur ; ils vaguent, toute la nuit, dans le parc, et sont féroces... Maintenant j'en arrive à l'objet de notre conversation.

Aussi majestueux qu'un speaker des Communes s'asseyant sur le sac de laine, M. Sullivan prit une chaise, et alors pesant chacun de ses mots :

— Connaissez-vous depuis longtemps cette princesse Campofiori ?

— J'ai causé, tout à l'heure, avec elle pour la première fois.

— Je m'en doutais... Ainsi, vous ignorez qu'on vient de décerner contre elle un mandat?

— Mandat de justice?... On va l'arrêter?

— Simple comparution à la Vicaria de Naples..., du moins, pour le moment.

— De quel méfait l'accuse-t-on?

— Vous a-t-on raconté l'histoire du prince Gaëtan?

— Son mari?... Il s'est tué.

— On... l'a... tué.

— Allons donc!... Le prince s'est coupé la gorge avec un rasoir.

— Pshaw! un rasoir!... Et l'arsenic qu'on a trouvé dans les viscères? Qu'en faites-vous?

— J'ignorais ce fâcheux détail.

— Les deux tourtereaux, Gaëtan et Mlle Diva, s'étaient fait par contrat de mariage donation réciproque de leur fortune... Comprenez-vous, à présent?

— Rien ne prouve qu'idolâtrant sa femme et désespéré par ses mépris, le prince n'ait pas voulu se donner la mort. D'ailleurs, pourquoi une instruction aussi tardive?

— La veuve se croyait à l'abri de tout soupçon; mais une lettre anonyme l'a dénoncée; les parens, neveux et cousins s'émurent; ils ont porté plainte; on exhuma le corps de Gaëtan, et l'autopsie révéla que le sucre en poudre n'est pas toujours bon à manger.

— Non, monsieur Sullivan!... Calomnies et vengeances de gens frustrés de leur héritage!

— Oh! Mlle Diva, nul n'en doute, sortira indemne de cette aventure.

— Parbleu! si elle est innocente.

— Monsieur, lorsqu'une jolie femme peut s'asseoir sur les genoux de son juge, elle est toujours innocente.

— Vos magistrats italiens ont le cœur bien sensible!

— Et les vôtres, monsieur le Français?...

L'atrocité de telles insinuations me rappela mon entretien avec l'austère Meurisier. Parlant de Davison, il m'avait dit : « On l'a aidé à mourir. » Ainsi, deux époux; deux suicidés; deux accusations de meurtre!... Inquiétante Diva!... Toi aussi,

ma belle, tu connaissais donc la recette des poudres à succession?

— Merci pour votre renseignement, monsieur. J'en ferai mon profit.

— Vous allez sans doute me juger indiscret, peu correct, même *improper*. J'ai pensé, toutefois, qu'il était nécessaire de vous avertir. Armand Blondel, le Gainsborough français, me fait l'honneur de loger chez moi : j'ai donc la charge de son repos. *My duty*, cher maître; mon devoir de loyal Anglais !...

XVIII. — LES JARDINS DE LA SIRENA

A jolly fellow, indeed!... Sa conscience britannique satisfaite, ce loyal Sullivan me conduisit à l'appartement qu'il m'avait destiné. La chambre était confortable, le salon spacieux : je me déclarai enchanté.

— Splendide et respectable! m'annonça-t-il. Le doyen de Kidderminster a logé ici avec son épouse. Pas de moustiques. Vous dînerez, je suppose, sur la terrasse?

Il ouvrit la porte du salon, et me désigna une large plate-forme qui reliait les deux ailes du patio. Un magnifique panorama s'offrit à ma vue : le Vésuve, Portici, Naples, le Pausilippe ; là-bas, à gauche, dans un lointain d'opale, l'île de Capri.

— Quelle est la gentille bonbonnière que j'aperçois dans ce parc, au pied de la terrasse? demandai-je.

— La Sirena. Vous en dominez les jardins.

Devant moi, à quelques cents mètres, se dressait une mignonne villa de marbre blanc que précédait un assez haut palier. Le gazon d'une vaste pelouse s'étendait devant la façade, et deux épais massifs encadraient la nudité verdoyante de ce boulingrin. Déjà, le crépuscule emplissait de ténèbres leur profondeur mystérieuse ; mais les cimes décroissantes des ramures indiquaient que ce parc descendait vers la mer. Aucun bruit ne se faisait entendre dans le *palazzo :* tout y semblait quiétude, voluptueux recueillement, hymne silencieux du bonheur.

— Voici le prostibule de Messaline ! grommela mon hôtelier... A tout à l'heure ses bacchanales ! Mais ne descendez pas : *Cave canem!* Gare aux chiens !

— Qu'appelez-vous ses bacchanales?... Vous êtes lettré, monsieur Sullivan.

— Ancien élève de Rugby School!... Tous les polichinelles que Mlle Diva héberge sont de la pure canaille. Des nuits de Babylone! Ils jouent aux cartes, se disputent, piaillent, dansent, tirent des feux d'artifice : la grande noce, comme vous dites à Paris. Ne s'avisent-ils pas, maintenant, d'effaroucher par leur indécente tenue les dames et les demoiselles, mes honorables pensionnaires? Ils se promènent dans les jardins en costumes de théâtre, y répètent des scènes amoureuses, s'étreignent et s'embrassent, font les Juliette et les Roméo. Le plus odieux de ces drôles est un mime qui étudie au clair de lune ses rôles de spectres ou de paillasses. Aussi, trois mères de famille m'ont quitté, hier, avec leurs enfans; deux misses et leurs fiancés, — des clergymen! monsieur, — m'ont annoncé leur prochain départ : tous mes autres cliens vont déguerpir. Non ; un pareil scandale ne saurait durer ; je vais intenter un procès... Hétaïre!... Femme de rien, sortie de rien, valant moins que rien, n'ayant peur de rien, cette Campofiori est l'opprobre, la ruine de notre malheureuse contrée!

On dressa mon couvert, et je pus déguster, sans autres discours, les friandises que m'avait envoyées Diva. Mon dîner achevé, je m'allongeai dans un rocking-chair, allumai un cigare, puis m'enfonçai dans la rêveuse griserie du havane.

La nuit tombait. Au loin, de pâles clartés apparaissaient sur le Pausilippe ; le phare du Môle San Gennaro piquait déjà les demi-ténèbres ; le Vésuve n'était plus qu'une forme indéterminée d'où montaient de rougeâtres vapeurs, et dans le vaste silence de l'heure religieuse, la mer chantait sur la plage, caressant les rochers de la « marina » sorrentine.

Presque sommeillant, je laissais vagabonder ma pensée... « ... Esther Mosselman ;... Marcellus ;... Davison ;... Gaëtan di Campofiori ;... Sant'Angiolo ;... combien d'autres dont j'ignorais les noms!... Des baisers, d'abord; puis des larmes ; puis du sang!... Astaroth!... Eh! bon Dieu! que t'importait, Blondel? Étais-tu le mari de cette courtisane, son frère, son cousin, son directeur de conscience? Exigeais-tu de tes modèles un certificat de rosière? Leur demandais-tu autre chose que la beauté?... Va, mon ami Pangloss, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Laisse donc notre triste humanité médire, calom-

nier, diffamer, outrager, avilir : toi, mon cher, cultive ton jardin... » Et le temps s'écoulait. La nuit, complètement tombée, rosoyait, mais chaude, étouffante, lumineuse, toute diamantée d'étoiles ; aucun frisson de brise n'effleurait les feuillages des cèdres ou des magnolias ; de capiteuses fragrances s'exhalaient des parterres : je m'assoupis.

Tout à coup, de furieux aboiemens me réveillèrent.

XIX. — EFFET DE NUIT

Le Palazzo s'était ranimé. Éclairé brillamment, son rez-de-chaussée épandait de blanchâtres traînées de lumière ; sur les sombres verdures de la pelouse s'étalaient de laiteuses clartés, mais les profonds massifs se faisaient plus ténébreux encore.

On chantait, là-bas ; deux comédiens répétaient leurs rôles. Par les fenêtres ouvertes, la voix de Diva m'arrivait vibrante, pathétique, savamment nuancée, admirable. Elle déclamait un récitatif, et je reconnaissais cette mélopée : l'incantation de Leucosia, lorsqu'elle aperçoit Lazare :

Toi que bercent les flots ; toi que le vent caresse...

Ce superbe morceau n'avait pas été compris autrefois ; aurait-il plus de succès, demain, sur une scène italienne ? Peut-être ; mais je me rappelais le scandale de Monte-Carlo : Lautrem bafoué ; les plaisanteries, les sifflets, les éclats de rire, tandis qu'Esther Mosselman se pavanait sur les décombres du drame symboliste... Malheureux Marcellus !

O pâle voyageur, viens... C'est l'enchanteresse !...

Soudain, les aboiemens se rapprochèrent : les molosses devaient donner la chasse à un maraudeur. Et soudain encore, les hurlemens de rage se changèrent en gémissemens ; les deux bêtes poussaient ces longs et lugubres sanglots du chien, quand il a peur... Que se passait-il dans les jardins Campofiori ? J'allai m'accouder à la terrasse ; mais j'avais la tête brouillée par le trop « capital » sherry : ces choses d'Espagne sont pleines de traîtrises...

Tiens ! qu'était cela ?

C'était, vision lointaine et fantastique, un homme vêtu d'une étoffe noirâtre, robe ou manteau, qui, debout sur les gazons,

écoutait. Les chiens l'observaient à distance, rampant, n'osant l'attaquer, et leurs vagissemens disaient l'épouvante : ils « pleuraient à la mort. » Lui se tenait immobile, comme figé sur le sol, pareil à quelque statue de bois, et ses bras rigides s'allongeaient vers les fenêtres d'où s'échappait le chant de la Sirène. On eût dit de l'un de ces personnages qu'aimait à peindre le Fra Angelico, d'un religieux en état de suprême langueur, percevant, absorbant les harmonies des harpes séraphiques, des rebecs, des violes, de l'ineffable concert du paradis... L' « insatiabilité » des mystiques !

Diva cependant continuait. Elle soupirait, à présent, les mots de séduction, les paroles de luxure qui affolent jusqu'aux saints et causent leur perdition :

La Sirène éperdue est toute volupté.

L'homme fit un pas, se dirigeant vers cet appel.

Mais bientôt une autre voix monta dans le silence; Lazare donnait la réplique à Leucosia : Sant' Angiolo se mit à gronder, à mugir. Inculte et prétentieux, son baryton s'ingéniait à produire des « effets, » inventant des points d'orgue, prodiguant cadences ou fioritures...

L'homme, le bizarre fantôme, s'arrêta. Il allongea le poing, comme pour en menacer l'imbécile massacreur de notes : sa mimique exprimait une violente colère... Et sous les pâleurs déversées par la lune, détachant sa noire silhouette sur la blafarde pelouse, ce personnage à mouvemens d'automate semblait une âme en peine, spectre douloureux que n'avait pu retenir la tombe...

Le duo s'acheva : « Gloire au Christ libérateur ! » L'éclatant soprano de la cantatrice célébra en un brillant finale la défaite du péché, la fin de Satan, l'affranchissement du monde, la victoire de la Croix. On applaudit. Alors, un long et incompréhensible silence...

Immobile au bas du perron, l'homme paraissait attendre...

Et derechef le piano résonna ; il modula les premiers accords qui accompagnent l'*Adieu* de Schubert, puis sanglotante la voix de Campofiori commença...

Adieu, jusqu'à l'aurore
Du jour en qui j'ai foi,...

Satisfait sans doute, obtenant ce qu'il désirait, l'homme s'avança de nouveau, les bras tendus, les mains ouvertes. Il avait l'air de vouloir saisir, enlacer, étreindre la femme qui lui donnait l'étrange rendez-vous.

... Du jour qui doit encore
Me réunir à. . . . . .

Brusquement Diva s'interrompit : deux arpèges;... un autre motif;... l'allegro d'une vulgaire chansonnette;... l'éclat de rire populacier de grivoiseries napolitaines : *Ah! ah! ah!* — (les couplets de *la Francese!*) On aurait pu croire qu'Esther Mosselman avait subitement pensé à Lautrem, et qu'elle voulait en profaner le souvenir...

« Ah ! ah ! ah ! » reprirent en chœur les camarades...

L'homme eut comme un geste de désespoir : on l'avait arraché à son extase... Enfin, d'un pas très lent, saccadé, véritable machine à ressorts, il se dirigea vers l'ombre des massifs, s'y enfonça, disparut : les chiens le suivirent en gémissant.

Oui, qu'était cela?... Avais-je rêvé?... Le xérès à l'usage des *noblemen* troublait-il ma cervelle?... Les mânes de Davison ou l'ombre de Gaëtan se promenaient-ils, la nuit, dans les jardins de la Sirena? Voilà ce qui allait mettre en fuite les derniers pensionnaires de mon hôtelier!... Toutefois, je me rendis promptement compte de ce que j'avais entrevu. Étudiant quelque effet de scène, un des comédiens, le mime Costa sans doute, venait de préparer un de ses rôles... Évidemment!...

Pourquoi donc les deux molosses avaient-ils pleuré « à la mort? »

Onze heures sonnèrent; je me souvins du rendez-vous, et me fis conduire au Palazzo. Une promenade à l'île de Capri, en société joyeuse, allait chasser au loin le souvenir du pseudo-fantôme, ou plutôt les fumées de ce redoutable sherry.

XIX. — PROPHÉTIES

Toute gracieuse, Diva me conduisit au salon où m'attendaient ses invités. Le piano était encore ouvert; une partition manuscrite s'étalait sur le porte-musique : je n'avais donc pas rêvé.

— Bravo! cher monsieur; quelle exactitude! me dit-elle... Mais je le crains, nous partons trop tard; jamais nous n'arriverons à Capri, avant le lever du jour. Gennaro, mon maître d'équipage, a mal fait ses calculs. Or, toute bêtise mérite une leçon : il la recevra... J'aurais tant voulu vous faire admirer la Grotte d'Émeraude, à la lumière des torches!

Elle avait dépouillé son costume de bergère-Watteau, pour se vêtir en océanide; sa chevelure tombante était couronnée de coquillages, coiffure de la Sirène au dernier acte de *Leucosia*, et une sortie de bal cachait la presque nudité du travesti. Je lui pris les mains, puis longuement la contemplai, m'émerveillant à nouveau de cette beauté fatale, de cette inaltérable jeunesse. Quelle eau de Jouvence, quel mirifique secret avait-elle en sa possession pour demeurer ainsi l'Aphrodite ignorant l'outrage des années? Idole souriante et moqueuse, aussi peu farouche qu'une Vénus-Meretrix, elle se laissa tranquillement regarder, étudier, détailler. Autour de nous les bons camarades formaient un cercle de comparses; ces messieurs fumant, ces dames se poudrant le visage; tous et toutes jalousant.

— Je vais d'abord, me dit-elle, vous présenter nos compagnons de voyage.... Mes amis, ouvrons un ban en l'honneur de l'illustre Blondel!

Une vingtaine de mains m'applaudirent en cadence; des hurrahs suivirent : la « bacchanale » recommença. Je fis alors connaissance avec d'amusantes figures : le mime Costa, cette âme en peine qui venait de m'ahurir; Rodolfo, le ténor; Grossi, la duègne; Rosina Vivente, l'ingénue, et d'autres étoiles, planètes de plus faible grandeur. Je remarquai, toutefois, qu'aucun des artistes en vedette à San-Carlo ne se trouvait parmi les folâtres personnages de ce Roman Comique.

Rosina, la « vierge » du *Bellini*, s'empara aussitôt de moi. Elle parlait gentiment français, ayant promené naguère son innocence d'opérette sur maints théâtres de mon pays; de Lille à Bordeaux, de Nantes à Toulouse. L'ingénue m'adressait des œillades assassines, m'exhibait les blancheurs de ses dents ou la petitesse de sa chaussure, tassait indiscrètement les transparences de ses jupons, parfois même palpitait comme à la fin d'un quatrième acte. Mais j'observais la plus sage retenue : nous n'étions pas encore au moment psychologique d'un dénouement.

« En route! » La Campofiori me prit le bras, et nous des-

cendîmes vers le rivage. Sant'Angiolo nous emboîtait le pas. Vêtu du *smoking* à revers de soie, paré de sa chatoyante rosette, développant les magnificences de sa large poitrine, le beau Luna portait nonchalamment un appareil de photographie. Tout en marchant, Diva retournait la tête pour adresser un malicieux regard au bien-aimé ; lui, en retour, cambrait la taille, fredonnait, renvoyait les sourires, songeant sans doute à ce tailleur, ce bottier, cet artiste capillaire dont les mémoires impayés troublaient les délices de ses nuits.

Près du rivage, une sorte de balancelle à deux mâts roulait doucement, mais mignonne, de forme élégante, peinte en blanc, ornée d'arabesques dorées : c'était le yacht qu'allait piloter Gennaro. A la proue et aux vergues pendaient de nombreuses lanternes vénitiennes ; des lampions de verre écarlate décoraient aussi un canot qu'attachait une remorque à notre brigantine. Quatre mariniers en costumes d'opéra-comique, et parmi eux Cecco, le frère du possédé, nous attendaient, rangés sur la grève. Ils étaient munis de corbeilles à victuailles, car une bombance devait terminer la fête.

Déjà la Campofiori mettait le pied sur la passerelle, quand soudain un long corps, vieillard nippé d'une soutanelle, sortit de l'ombre que projetait la falaise : je reconnus Mosselman. Les dix années révolues depuis notre rencontre ne l'avaient pas épargné. Blanchi et plié par l'âge, loqueteux, grotesque, pitoyable, il semblait être la marmiteuse image de la Pauvreté. Le caraïte vint se placer devant sa nièce, puis d'une voix suppliante :

— Esther, mon Esther, ne va pas dans la grotte de la Sirène ! Le prophète Amos a dit : « Mon Jugement sera pareil à l'abîme des eaux ; ma Colère, comme une mer sauvage ! »

La Campofiori s'arrêta, puis apostrophant ce gêneur :

— Assez, triple niais, sale ivrogne !... Je ne m'appelle pas Esther, et je t'ai défendu de me tutoyer... D'ailleurs, ton Amos radote. Regarde : sa mer sauvage est aussi tranquille qu'un étang.

— Esther, mon Esther, un autre prophète dit encore : « Le gouffre s'étend plus profond sous le sommeil des ondes que sous le tumulte des flots. »

— Retourne à ton grenier, maniaque, ou sinon, je te fais jeter à mes chiens !

Un transport de fureur indignée agita la minable carcasse de l'oncle Mardochée ; il se redressa, et alors, nabi implorant son Javeh :

— Ah ! c'en est trop !... Esther, Esther, voici mes adieux !... Que le bras de Celui qui châtie les enfans ingrats s'abatte sur tes péchés, maudite ! J'ai trop souffert par toi : qu'Il me venge !

— *Amen !...* Je m'en moque !

Elle s'élança sur la passerelle ; Sant'Angiolo vint s'asseoir à côté de cette aimable nièce, lui prit la main, y posa les lèvres, et l'enragée Sirène se calma aussitôt. Diva semblait m'avoir oublié ; je m'installai donc près de Rosine, à l'arrière de la balancelle ; les autres passagers s'établirent autour de la Grossi ; les mariniers levèrent les ancres, larguèrent les amarres, hissèrent les voiles : nous voguions.

XX. — BARQUE ET BARCAROLLES

Une splendeur de nuit, tiède, parfumée, lumineuse ; écrin de velours bleuté, à la parure d'étoiles ! La Voie lactée prolongeait vers l'espace ses laiteuses poussières d'astres en formation, et dans l'immensité du firmament fourmillaient les myriades de mondes, — ces mondes où l'on doit aussi aimer et mourir, puisqu'ils s'attirent entre eux et qu'ils périssent. Une faible brise moirait à peine l'ondulation phosphorescente des flots ; nos voiles clapotaient au long des mâts ; la balancelle n'avançait que lentement, et nos bateliers avaient pris la rame... Non, nous ne pourrions arriver à Capri avant les premières lueurs du jour.

La Grossi, qui s'ennuyait près de ses camarades, attaqua une barcarolle : « *Addio, mia bella Napoli.* » Ténors et barytons, sopranes et contraltes reprirent en sourdine ; nos mariniers faisaient chorus, et je comparais, non sans dépit, les voix justes, chaudes, bien timbrées, de ces chanteurs, fils du soleil, à l'enrouement vineux de notre populaire lorsqu'il se met en liesse.

— Que pensez-vous de Campofiori ? me demanda la Vivente, ma voisine.

— Artiste remarquable ; une autre Falcon !

— Ses notes de canari me plairaient assez ; mais son jeu,

cher maître, oh! son jeu de marionnette! Quand votre Falcon est en scène, on dirait d'une poupée mécanique ayant une serinette dans le gosier... Aucune âme ne palpite en elle : cette Diva n'a vraiment pas d'âme!...

Elle colla contre moi sa maigreur chafouine, puis minaudant :

— Est-il exact que vous daigniez faire son portrait?

— Je le commencerai demain.

— Tous les bonheurs!... Comment habillerez-vous notre princesse?... En veuve du Malabar?

— Beaucoup plus simplement.

— *In naturalibus?*... Je devine : la fresque de Pompéi! Diva lui ressemble, et en tire vanité. Ah! cette Vénus, quelle *lupa!*... Sa madone!...

— J'irai voir cette peinture et j'aviserai.

— Ne vous dérangez pas. Costumez votre modèle en Mme Lafarge.

Cette venimeuse allusion à la mort du prince Campofiori me déplut :

— Vous aussi, mademoiselle, vous croyez de stupides calomnies?

— Pauvre Gaëtan!... Savez-vous que je l'ai beaucoup connu?

— Joyeux garçon, m'a-t-on dit; fort amateur de jolis minois.

— Flatteur!... Oui, il m'a fait la cour, et même si j'avais voulu...

Rosina, l'irréductible vierge, se retourna vers le paysage qui fuyait derrière nous, puis avec un geste de grand premier rôle :

— Ah! si je m'étais montrée moins sévère, palais de marbre, jardins d'orangers... Tiens! voyez donc, là-bas, cette barque sans voiles qui nous suit.

— Quelque pêcheur attardé!

— Je n'aperçois aucun filet, et le batelier n'a pas de compagnon... Comme il rame, le gaillard!... Il va, je suppose, à Massa... Hé! hé! l'ami!... Rapportes-tu de nombreuses fritures?

Elle agita son mouchoir, attendant la réplique : l'homme interpellé ne répondit pas.

Nous avancions, maintenant. Les rares lanternes, fumeux éclairage de Massa-Lubrense, avaient disparu; à notre gauche, se

dressait l'escarpement de la Campanella ; l'île de Capri se rapprochait... Le ténor de la troupe entonna une seconde barcarolle ; mais le roulis d'une mer qui devenait moutonneuse avait paralysé tout entrain. Sant'Angiolo enlaçait à présent la taille de Diva. Elle appuyait la tête sur l'épaule complaisante de ce robuste mâle, fermait les yeux, paraissait sommeiller... *Il balen del suo sorriso :* le galant posa un baiser sur les lèvres souriantes. Elle tressaillit, puis ses doigts caressèrent le visage poudré du malappris lovelace.

— Reluquez donc Juliette et Roméo, murmura la bienveillante Rosine... Une princesse ! Plus poseuse avec nous, plus arrogante que la Madame aux vingt-cinq quartiers, et elle se pâme en public dans les bras d'un ruffian !

— L'amour ! mademoiselle Vivente.

— D'où sort-elle, de quel bouge à fillasses ? On la dit Levantine, ancienne rouleuse de café-concert. En tout cas, elle n'est pas Vénitienne. Nous autres, filles de la Giudecca, nous savons mieux choisir. Moi, quand j'aurai trouvé mon idéal, je... Mais le vent devient frisquet, cher monsieur ; vous allez prendre froid, et j'ai charge d'âme. Permettez-moi d'attacher sur vos épaules une dentelle de mon pays.

Elle se leva pour saisir son réticule, et aussitôt poussa un cri de frayeur :

— Monsieur, monsieur ! La barque est toujours là !... Elle s'acharne à notre poursuite !

Le jour venait de poindre ; mais ses premières pâleurs ne permettaient pas de bien distinguer l'homme qui nous donnait la chasse. Noyée dans les vapeurs de l'aube, j'apercevais seulement une barque ; elle roulait, elle tanguait, ballottée par le jeu des lames. La brise avait fraîchi ; un vent de suroît soufflait du large ; la mer clapotante nous envoyait quelques embruns, et l'étrave du fantastique bateau faisait jaillir des fusées d'écume. Celui qui le montait devait être un vigoureux rameur ; il nous gagnait rapidement de vitesse, et cependant ne s'écartait pas de notre sillage.

Rosina prit sa lorgnette de théâtre, la mit au point, puis laissa retomber son bras, interdite :

— *Dio mio !...* Un religieux !... *Le moine de Murano !*

A mon tour, je braquai la jumelle... Oui, c'était bien un religieux. Courbé sur les avirons, luttant avec une force

incroyable contre l'ondulation des vagues, il ne cherchait pas à reconnaître son chemin, nous suivait, nous poursuivait, sans même dévier d'une brasse, et je n'entrevoyais qu'un capuchon rabattu sur son crâne... Bizarre, très bizarre, en effet!

Sant'Angiolo éleva la voix. Il avait choisi un langoureux nocturne pour nous dire l'ivresse de joie qui lui remplissait le cœur, la barcarolle des *Contes d'Hoffmann :*

O nuit d'amour, ô nuit enchanteresse...

Diva, sans quitter sa pose paresseuse, soupirait aussi cette romance, et « poupée sans âme, » au dire de l'envieuse Rosine, elle défaillait de volupté. Mais l'ingénue du Bellini ne s'occupait plus de sa camarade; effarée, l'œil hagard, elle observait son Moine de Murano.

— Quelle est cette superstition vénitienne? lui demandai-je... Un conte absurde, sans doute!

La Vivente allongea l'index et le petit doigt de la main droite pour conjurer quelque *gettatura :*

— Ce n'est pas un conte!... Oui, monsieur, le maudit frataccio existe et parcourt les mers. A Venise, il hante nos lagunes. Parfois, à la nuit tombante, ce revenant accompagne de loin la gondole où tiennent embrassés des amoureux. Malheur alors à Paolo, et malheur à Francesca! Ils n'ont plus qu'à se préparer au grand sommeil du Campo-santo... L'île de Murano, monsieur, est située près de notre cimetière.

Des niaiseries! Cet oisillon de la Giudecca était plus crédule qu'une petite pensionnaire des Oiseaux... Et l'irrésistible Luna faisait vibrer les notes de sa barcarolle; et l'amante s'abandonnait à l'enlacement du bien-aimé; et le bateau-fantôme les suivait : « O nuit d'amour, ô nuit enchanteresse! »

Les grisailles du crépuscule s'avivaient à présent de teintes rosées; l'aube devenait l'aurore; Capri nous montrait nettement les abruptes murailles de ses falaises, les blancheurs de ses villas, les sombres feuillages de ses jardins. Nous avions doublé la Punta Tragara, dépassé la Petite Marine, mais tout dormait encore dans l'île des lascivités antiques, des orgies tibériennes, et les Graziella, vendeuses de coraux, n'y rêvaient guère de Séjan ou de Germanicus.

— Attention! cria Gennaro qui tenait la barre. Voici *la*

Grotta Verde. Bas les voiles, et à la rame!... Toi, Cecco, tes bras sont faits de coton; un peu plus de vigueur, paresseux.

Le timonier interrompit son invective pour regarder à droite.

— Bon! l'autre qui s'efforce de nous devancer!... Eh! padre! padre! vous piquez droit sur un écueil: gare au « Marcellino!... » Il l'a évité : plus de peur que de mal!... Aussi, s'aventurer, à pareille heure, au milieu de ces récifs! Diable de moine, moine du diable!

Il se mit à gabarer, sacrant comme un païen :

— Halte, *sangue di Christo!*... En arrière, en arrière!... Halte encore!... Ah! Cecco, mon garçon, je vais te dégourdir les omoplates... Bien! Maintenant les ancres!... Excellence, nous sommes arrivés.

XXI. — DANS *LA GROTTA VERDE*

S'arrachant enfin à son amoureuse torpeur, l' « Excellence » Campofiori se leva, et apostrophant le timonier :

— Vous n'avez donc pas obéi à mes ordres? Où sont les bateaux que j'ai commandés?

Le maître d'équipage répondit par un geste de désolation :

— Partis!... Nous avons plus d'une heure de retard : on n'a pas attendu.

— Pas attendu? Et c'est votre excuse?... Tous fainéans ou stupides dans votre pays!

— Nous valons mieux que toi, sorcière! grommela près de moi Cecco... Va, je t'étranglerai, quelque jour.

Fort ennuyée d'un tel contretemps, notre princesse s'adressa à ses invités :

— Excursion manquée, mes amis, et par le fait de cet idiot! Je me vois donc obligée de vous laisser presque tous à bord... Gennaro, pour avoir si mal transmis mes instructions, vous méritez un châtiment.

— Un châtiment? Eh, *santa Madona!* ce n'est pas ma faute!... Madame, nous ne sommes ni stupides, ni fainéans dans notre pays.

— Vous raisonnez? Je vous retiens huit jours sur vos gages.

— Oh! princesse!... J'aurais tant besoin d'un peu d'argent. Ma femme va bientôt accoucher, et...

— *Basta!* Quand on est pauvre, on n'a pas d'enfans... Faites avancer le canot que nous remorquons; toi, Cecco, descends l'*Aiguille*.

Elle désignait ainsi une minuscule nacelle qu'on avait suspendue à notre bordage, sorte de *fisolera* vénitienne où deux personnes pouvaient à peine tenir :

— Voici donc ce que nous allons exécuter. Sant'Angiolo avec son appareil de photographie montera dans le canot; vous, monsieur Blondel, vous y occuperez une place d'honneur, et notre chère Rosine m'en voudrait à mort si je la séparais de son nouvel ami.

— Je ne souhaite la mort de personne, ma belle, mais je t'obéirai volontiers, riposta piquée et bargneuse l'ingénue d'opérette.

— Le coup de foudre, monsieur Blondel! Quelle victoire sur un cœur de vierge!... Gennaro, vous conduirez leur embarcation; quant à moi, je me réserve l'*Aiguille*. Elle seule peut accoster une tête de rocher qui doit me servir de piédestal.

— Compris! s'écria Sant'Angiolo... Un tapis de varechs sous tes pieds, Leucosia!... La Sirène dans son palais!

— Je préfère la pose de l'Astarté émergeant des ondes.

— Toujours ta fresque de Pompéi?... Une obsession, ma chère!... Tiens-tu beaucoup à cette photographie?

— Le journal l'*Artista* me l'a demandée : on la reproduira en cartes postales, et j'en adresserai tout un paquet à la famille Campofiori... Maintenant, Cecco, démarrons.

Elle descendit dans la fisolère, qui bientôt s'enfonça sous l'ouverture de la falaise. Nous suivions, mais plus lentement. Gennaro proférait contre la « lupa » des kyrielles d'injures; Sant'Angiolo fredonnait sa romance favorite : Rosina se taisait, soucieuse, et moi j'admirais l'ordurière richesse du vocabulaire napolitain.

Le soleil montait sur l'horizon; déjà le jour se glissait par l'étroit orifice de la Grotte; mais l'extrémité de cette profonde caverne demeurait encore plongée en d'épaisses ténèbres. S'épandant peu à peu, la lumière produisait de fantasques et indescriptibles effets. Toute chose éclairée par elle se colorait d'une teinte d'émeraude : la voûte et les parois des murs, les deux embarcations, nos vêtemens, nos visages. Aucun souffle

de vent n'arrivait du large ; l'eau dormait sous nos pieds, verte et stagnante ; l'air saturé de chaudes buées pesait lourdement : un écrasant silence !

Diva nous attendait dans une assez vaste chambre dont le plafond se courbait en forme de coupole. L'écho y résonnait persistant, et les moindres bruits étaient répercutés comme sous les arceaux d'une cathédrale. La Campofiori se tenait debout, presque à fleur d'eau, sur un étroit rocher que tapissaient des fucus, goémons et algues marines : Sirène ou Astarté, l'ensorcelante prometteuse d'amour posait avec grâce.

Se conformant aux indications du photographe, Gennaro nous arrêta en face de la cantatrice, à dix ou douze mètres de distance.

— Carina, dit alors le peu discret sigisbée... je suis à tes ordres. Mes plaques sont préparées : hâtons-nous.

Dégrafant sa sortie de bal, cette « chérie, » si impudemment exploitée, s'offrit à nos regards dans son costume d'océanide... Quelle déconvenue ! L'apparition que j'espérais gracieuse n'était que déplaisante. Sous les jeux d'une verdâtre lumière le pâle visage de Leucosie avait pris des teintes cadavéreuses ; son maillot de couleur glauque semblait vêtir une morte, ou plutôt on eût dit d'une hiératique statue de jade, dressée dans quelque sanctuaire bouddhique, et démontrant aux agités de ce monde la désespérance des trois néans.

— Quelle horreur ! murmura l'impitoyable Rosine... Le diable qui sort d'un bénitier !

Sant'Angiolo braqua son appareil, se coula sous le voile des photographes, et prononça le sacramentel : « Ne bougeons plus. »

— C'est fini, ma toute belle ! Allons rejoindre nos compagnons.

Mais la Campofiori se souciait fort peu des camarades ; elle remit son manteau, puis m'adressant la parole :

— Passons maintenant, monsieur Blondel, à un autre exercice. Je vais chanter mon récitatif de *Leucosia*. Vous qui savez si parfaitement composer un tableau, observez mes gestes, et conseillez-moi.

— Bien volontiers, princesse.

— Nous sommes en scène : le jour se lève ; la Sirène aperçoit Lazare, l'appelle, et désire l'entraîner dans l'abîme. Dois-

je étendre les bras?... Non; tel n'est pas votre avis. Une pose de cariatide produirait plus d'effet. Vous avez raison... *Do, mi, sol, do!*... Quelle sonorité sous cette voûte! Je commence :

Toi que bercent les flots, et que le vent caresse...

Elle s'arrêta, surprise :

— Qu'est cela?... On a ri!

Un ricanement qu'avait répété l'écho venait de se faire entendre. Bientôt, clapotant sous des avirons, l'eau dormante se rida : une barque se détacha des noirceurs de l'ombre.

— Le moine! balbutia terrifiée Rosine... L'un de nous va mourir!

Son Moine de Murano, cet inlassable rameur qui, pareil à un requin, avait si longtemps suivi notre sillage, s'était faufilé avant nous, dans *la Grotta Verde;* mais la confusion des manœuvres d'atterrissage me l'avait fait perdre de vue. La capuce rabattue de son froc lui couvrait encore une moitié de la figure; il se dirigeait pourtant avec une étonnante sûreté.

Lentement il se rapprocha de la cantatrice; sa barque frôla le piédestal de la néréide; la quille aussitôt grinça contre le récif, et le bateau-fantôme resta immobile, fiché sur les bas-fonds, entravé par les varechs.

A ce moment, — mais lointain, très faible, à peine perceptible, — le son d'une cloche nous arriva. Là-bas, dans quelque couvent de Capri, on annonçait l'office des matines...

Aussitôt, le religieux souleva son capuchon, et stupéfait, je reconnus Marcellus. Il semblait sortir d'un profond sommeil, laissait vaguer des regards d'ahurissement, se croyait tourmenté par un mauvais songe... Enfin, avec un douloureux soupir :

— Eh quoi, mon Dieu, toujours et toujours la même croix!... Toujours mon rêve de péché, le rendez-vous donné par cette femme!... Qu'exiges-tu donc aujourd'hui de moi, ô Terrible?

J'avais compris : un cas monstrueux de somnambulisme et d'auto-suggestion!... Ainsi, morsures du vent, roulis de la mer, embruns des vagues, rien n'avait pu arracher cet homme à son « état second; » mais le tintement éloigné d'une cloche, à l'heure où les religieux vont psalmodier leurs premières oraisons, avait suffi pour le tirer de son sommeil. J'assistais à l'un de ces terrifians phénomènes, — dédoublement de la person-

nalité humaine, et complète abolition du « Moi, » — dont les manifestations épouvantent toute métaphysique, toute théologie, toute religion.

Effrayée d'abord, la Campofiori s'était vite rassurée ; même, elle adressait au somnambule de douteuses plaisanteries :

— Maudit moine ! Il m'a fait peur... Bonjour, mon révérend père : vous troublez notre répétition. Rangez donc, s'il vous plaît, votre barque... Voulez-vous écouter Leucosia, la Sirène qui tenta Lazare ?

Mais voici qu'entendant la voix provocante de Diva, le franciscain redressa la tête ; ses lèvres prononcèrent quelques mots : « Je vais t'obéir, Dieu vengeur ; » il se leva, et alors hautain, menaçant, ironique :

— Leucosia, Lazare est sorti du tombeau !... Esther Mosselman, je suis Marcel Lautrem.

XXII. — « VADE RETRO ! »

Longuement l'élève, la fiancée de Marcellus, regarda l'homme qui l'avait tant aimée. Elle vit ce blême et terreux visage, ces joues caves, cette bouche édentée, ces yeux éteints, ces cheveux grisonnans, ce front que sillonnaient les rides ; elle vit son œuvre de destruction, et un outrageant éclat de rire fut sa réponse.

— Esther Mosselman, reprit Lautrem..., j'avais manqué gravement à mon devoir. L'enfant de Teresa est tourmenté par un démon ; j'aurais dû accourir pour délivrer le fils de cette chrétienne ; mais je n'ai pas voulu franchir le seuil de votre maison.

— Vous avez eu grand tort, mon ami. La Sirena aurait offert à votre sainte personne bon souper, bon gîte, et peut-être le reste. J'y pratique la plus large hospitalité... Appelez-moi, s'il vous plaît : princesse.

— Esther Mosselman, Dieu triomphe aisément de nos lâches résistances. Il m'a poussé vers vous, — inconscient, dans la nuit, sur les flots, scellant mes yeux par le sommeil, abolissant en moi jusqu'à la notion de mon être, et me voici devant votre face.

— Permettez-moi, mon révérend père, de prendre une cigarette ; le prône menace d'être long, et je m'ennuierai moins en fumant.

Elle tira de son manteau un mignon étui de vermeil, alluma placidement le tabac parfumé, puis s'installa sur un bloc de rochers qui formait saillie.

— Esther Mosselman, poursuivit Lautrem impassible,... les turpitudes de votre vie et l'impudente tranquillité de vos crimes scandalisent tout un peuple que Dieu daigna confier à ma garde. Depuis longtemps, j'aurais déjà dû vous chasser : Celui qui hait le Mal me demandera compte de ma faiblesse... Comprenez-moi donc. Vous allez, et dès demain, quitter votre Sirena, pour n'y plus revenir.

— Oui-dà ! Ingénieuse idée, mon cher ! Que me proposez-vous en échange ? Un grenier de musicâtre, près de l'empyrée, rue Vavin ? La salle de catéchisme où pérorait le petit vicaire, mon convertisseur ?... Mais vous n'avez même plus à m'offrir de pareilles voluptés.

— Vous allez, Esther Mosselman, — le moine haussa la voix — sortir au plus tôt d'un pays dont vous êtes l'immonde perdition.

— Ah çà ! pour qui me prenez-vous, diseur d'insolences ? Suis-je votre pénitente ? Me comptez-vous dans l'imbécile clientèle de votre confessionnal ?

— Vous allez sortir de ce pays ; je l'ordonne, je l'exige.

— Il ordonne... Il exige... Voyez-moi ce frère-cordon qui se pose en dictateur !

— Vous obéirez,... vous obéirez, ou sinon...

— Des menaces ?... Achevez.

— Ou sinon, palais, jardins, équipages, meubles, joyaux, toilettes, tout flambera, et le salaire de vos prostitutions, le gain de vos empoisonnemens montera, fumée propitiatoire, vers le trône de l'Être terrible.

— Très beau ! Vous fabriquez bien la phrase : je le sais... Venez donc me trouver, monsieur, vous et vos paysans : je recevrai.

— Et la cour d'assises, qu'en faites-vous, l'homme de Dieu ? interrompit Sant'Angiolo.

Le moine tourna la tête vers ce cabotin ; puis, avec une altière indifférence :

— Quand la justice humaine est impuissante, l'homme de Dieu prend sa place et châtie.

— Incendier ma demeure, c'est déjà fort aimable, ricana la

Campofiori... Autre chose pourtant compléterait votre fête.

— Oui. Dieu fit jeter aux chiens le corps de la Jézabel.

— De mieux en mieux !... Vous oseriez, monsieur, m'assassiner ?

— Un exécuteur du Jugement n'assassine pas : il applique la sentence.

— Et quelle est cette sentence ?

— « Ma Colère s'abattra sur toi, pareille à une mer sauvage... » Relapse du Dieu jaloux, vos jours sont comptés.

Diva tressaillit : l'illuminé venait de lui redire la parole du prophète Amos, l'imprécation de Mosselman. Toutefois, elle se ressaisit très vite.

— L'amusant personnage ! fit-elle... Excellent troisième rôle : l'inquisiteur de *Don Carlos !*

Un inquisiteur, oui certes. Debout, et dominant de sa haute taille la pécheresse qu'il menaçait de mort expiatoire, Lautrem avait débité ses théories à la Joseph de Maistre, sans un geste, les bras collés contre son froc, d'une voix impérieuse, sur un ton qui n'admettait pas la réplique. En sa farouche tranquillité, il semblait aveuglément croire à sa mission d'archange exterminateur, et tout annonçait que ce fanatique n'eût reculé devant l'incendie, ni même devant l'homicide.

L'inquiétude me gagnait. Quelle fantaisie prenait Diva de provoquer ainsi un homme qui possédait le pouvoir de la faire massacrer ? De loin, je l'engageai à terminer le colloque, et à partir. Mais elle me répondit que cette « reconnaissance, » quatrième acte de pièce « bien truquée, » avait besoin d'un piquant dénouement, et qu'elle se proposait de l'amener. Comédienne dans les moelles, la prima donna se voyait en scène, jouait pour la galerie, désirait nos applaudissemens.

— Ainsi, reprit-elle, ce padre qui depuis trois semaines parcourt la campagne, en déblatérant contre moi, a nom Marcel Lautrem. Nous ne sommes plus, monsieur, le nigaud sentimental, l'amoureux transi que je trouvais si ridicule. Mes complimens ! Vous voilà transformé en saint Jean-Baptiste ; vous prêchez contre Hérodiade... Ah ! méfiez-vous : Hérodiade eut le caprice de se faire aimer.

— Réservez vos tendresses à ceux qui les paient.

— Quelle grossièreté, mon bon père !... Pour me traiter si furieusement, vous avez donc bien peur de vous-même ?

Elle jeta sa cigarette, et la demoiselle des cafés-concerts tunisiens reparut en la princesse Diva Campofiori.

— Tu es devenu bien laid, hideux, presque répugnant, mon pauvre Marcel; néanmoins, tu me plais, aujourd'hui. Un Savonarole pour amant, quelle aubaine!... Allons, approche, protagoniste de la morale; faisons la paix : je t'ouvre les bras.

Lautrem étendit les mains, comme pour écarter quelque abominable vision :

— Ignoble et infâme!... Une autre Astaroth!

— Astaroth... Astarté, appelle-moi comme tu voudras; mais je suis la Femme! Oui, la Femme, — entends-tu, comprends-tu? — la Femme qui connaît sa puissance et sait toute la faiblesse des saints tels que toi. Va, je t'ai bien deviné. La haine que tu m'as vouée n'est que la frénésie d'une passion déçue. Tu aimes, et subis la torture de n'être pas aimé. Dans le couvent où tu as fui, la Femme,... Esther, j'imagine,... s'est acharnée sur toi. Ton âme, ton cœur, ta chair se débattent sous ma possession ; même aux pieds de ton Dieu, tu n'adores d'autre Dieu que moi. T'ai-je bien analysé? Ose me démentir... L'Astaroth, monsieur le porteur de cilice, c'est vous-même.

Et de nouveau, elle jeta le défi de son rire insulteur.

— « Tu n'auras plus d'autre Dieu que moi! » accentua la voix frémissante de Marcellus... Femme, telles sont les paroles qu'à pareil jour, voilà vingt ans, j'entendis sous la main glacée de l'Astaroth. Qui vous a révélé mon secret? De quel démon êtes-vous confidente?... Ah! ah! vous ne riez plus. Vous comprenez enfin que les rires de l'Enfer finissent toujours en grincemens de dents.

— Cet homme est fou! exclama la Campofiori, soudain alarmée, et se levant... Cecco, amène l'*Aiguille* : partons.

— N'approche pas, Cecco! enjoignit le franciscain... Fais ta prière, mon fils, et demande au Ciel de m'assister... Vous, femme, à genoux!

— Tâchons d'accoster, dis-je à Gennaro... Le moine n'a plus sa raison; peut-être la princesse est en danger. Vite, vite : dépêchons!

— Non, monsieur! Je ne bougerai pas... Nous sommes, dans notre pays, trop stupides pour comprendre, trop fainéans pour agir... Du reste, moi aussi, j'obéis aux commandemens du padre.

Il s'allongea dans l'esquif, puis goguenard improvisa une égrillarde chansonnette.

Misérable !... Je tentai de saisir les avirons ; mais il me repoussa, meurtri par son poing, et brutalement blessé au visage ; Sant'Angiolo voulut me venir en aide : un coup de pied le coucha sur le fond du canot. Alors, décrochant ses rames, le timonier les jeta au loin, hors de notre atteinte :

— Là ! monsieur le Français. Accostez, maintenant !... *Addio, Diva*... Toi, le ruffian, reste tranquille !... *Addio, materasso d'amore !*...

Bientôt, s'en allant à la dérive, notre barquette s'éloigna ; un très faible courant l'entraînait vers la sortie de la Grotte.

— Ne m'abandonnez pas ! suppliait la Campofiori... J'ai peur !... Angelo ! Angelo !

Hélas ! ce vaillant Luna ne pouvait rien pour la secourir. Lui non plus ne savait pas nager, et *per Bacco !* cette eau verdâtre était bien profonde ! Consterné, dompté d'ailleurs par la rude caresse de Gennaro, il inclinait la tête sur ses genoux, crispait les poings, et très dramatique me rappelait l'Ugolino dans la Tour de la faim : *Ambo le mani di dolor morsi*... Magnifique tragédien !

— Angelo !... mon Angelo ! criait éperdument l'abandonnée... C'est un fou !... je suis en péril... Angelo !!!... Lâche ! Oh ! lâche !

Vains appels, inutiles injures ! L'héritier des Comnènes n'y répondit que par un superbe geste de désolation... Quant à moi, fort alarmé, j'interpellais Marcellus, lui répétant mon nom, le conjurant de venir nous rejoindre ; il n'entendait pas, ne voulait rien entendre ; Rosina se démenait, en proie à une crise de nerfs ; Cecco marmonnait des patenôtres ; Gennaro chansonnait sa princesse, et emporté par le remous, lentement, très lentement, notre bateau s'éloignait.

Une surprenante transformation venait de se produire chez le franciscain. Le vieil homme presque aveugle que j'avais vu se traînant sur le chemin, caduc, pliant l'échine sous la souffrance, avait recouvré une étrange vigueur de jeunesse. De semblables phénomènes ne sont pas rares chez un névrosé, et les médecins aliénistes nous ont appris quelle force surhumaine développent souvent de subits accès de démence. Lautrem avait saisi dans sa barque un de ces lourds tridens dont se servent

les pêcheurs à la madrague ; il l'étreignait à pleines mains, et fixait sur Diva effarée son morne regard d'inquisiteur.

...Dans la glauque et incertaine lumière qui nous éclairait, la haute silhouette de ce revenant des jours passés semblait grandir, d'instans en instans; fantastique, formidable en sa robe monacale. Esther courbait le front, et s'affaissait peu à peu sur la couche des goémons : on eût dit d'un passereau paralysé par la terreur, sous le vol de l'orfraie. Quelques mots latins m'arrivaient confus : *Bête venimeuse!... Astucieux serpent!... Impureté de l'Abime!... Souffle de l'Enfer!...* Lazare exorcisait. Mais en dépit d'aussi puissantes formules, Leucosia ne se dissolvait pas en vapeurs, et continuait à nous appeler désespérément.

— Esther! demanda Lautrem, devenu menaçant... Pourquoi vous glissez-vous, chaque nuit, dans ma cellule, me tourmentant sans trêve, m'obligeant de me supplicier à coups de discipline? Il faut que cette torture finisse !... Êtes-vous l'Astaroth?

— Au secours !... Au secours !

— Courtisane, empoisonneuse, chair de luxure, esprit de perversité, le Maudit habite votre corps... Vous êtes l'Astaroth.

— Au secours !... Au secours !

— Non, tu n'es pas une femme; tu as volé la forme humaine !... Tu n'es pas une femme, démon ! Je te reconnais enfin. Les eaux de l'Abime ont verdi ton visage !... Tu n'es pas une femme, lémure à l'aspect de cadavre !

— Au secours !... Au secours !

— Pourquoi m'as-tu entraîné ici, dans cette caverne, ton repaire?... Pourquoi ton rendez-vous?... Pour me tenter encore, te faire adorer?... Allons, avoue : tu es l'Astaroth.

Secoué par une frénésie de rage, il leva son harpon sur la voleuse de forme humaine : « Avoue, avoue et disparais ! »

Affolée, Esther tomba à genoux :

— Ne me tuez pas !... Au secours ! Au secours !... Ne me tuez pas!... Pitié ! pitié ! J'avoue.

Mais soudain se redressant, elle rejeta sa sortie de bal et, pareille aux catins diaboliques des tentations flamandes, apparut dans une obscénité provocante : pour sauver sa vie, elle essayait un suprême effort !

— Vois !... Je suis belle !... Vois, vois !... Prends-moi donc !... Je... Je...

Et poussant son dernier éclat de rire, elle cria : « Je t'aime ! »

L'arme aussitôt s'abattit sur la tentatrice.

Étourdie, ensanglantée, elle chancela, puis s'effondra dans les fucus qui recouvraient l'eau dormante...

Durant quelques secondes, soutenue par l'épaisse litière des varechs, Leucosia parut flotter ; ses mains s'accrochèrent à la barque ; mais deux nouveaux coups lui brisèrent les doigts... Un hurlement de détresse..., un blasphème, et la Sirène enfonça ; l'Astaroth disparut.

Alors, répondant à nos clameurs :

— Justice est faite ! annonça l'exorciste... La Grande Prostituée est vaincue.

On ne retrouva jamais le corps de la princesse Campofiori.

*
* *

Le fin tragique de la célèbre prima donna fut pour MM. les gazetiers italiens un heureux prétexte à copie. On publia force portraits de la cantatrice ; les courriéristes lui fabriquèrent maints pompeux panégyriques ; des poètes la pleurèrent en stances ou en sonnets, et un savant homme d'Académie lui consacra un fort beau mémoire. Il démontra qu'Esther-Astaroth n'était qu'un même mot, et qu'il signifiait : Charme du soir, Volupté des nuits, Génisse, Brebis ou Richesse. O ces hébraïsans ! Enfin comme tout se termine ici-bas par des chansons, un mauvais plaisant mit en complainte la macabre aventure de *la Grotta Verde. Caverna, inferna, sempiterna* y rimaient aussi richement que chez Dante, et ce fut la dernière oraison funèbre de Diva, princesse Campofiori.

Mais le procès criminel intenté à Lautrem offrait une magnifique occasion de philosopher. Les journalistes catholiques prirent chaudement le parti du franciscain. Peu tendres pour sa victime, ils flétrirent les débordemens de cette autre Messaline, vitupérèrent l'infâme Esther Mosselman deux fois renégate, déplorèrent la faiblesse de la justice humaine que cette courtisane avait su séduire, louèrent l'acte méritoire de Marcellus, véritable conscience. Est-il licite de tuer pour accomplir une œuvre de salut, voire de propreté morale ? Oui, certes, et ces

messieurs citèrent les casuistes : Navarre, Léander, Gomez, Hurtado, Diana, le Docteur Angélique, *Aquinas ille!*... L'homme s'agite, Dieu le mène : le Très-Haut avait dirigé lui-même une exécution nécessaire.

D'autre part, les publicistes libres penseurs ménagèrent Lautrem. Ils dissertèrent plutôt sur le somnambulisme et « l'état second, » parlèrent de Lélut ou d'Alfred Maury, invoquèrent l'autorité de Lombroso, reconnurent en le « moine assassin » un pauvre être attardé dans l'évolution, ignorant le Progrès, la Solidarité, l'Altruisme ; cerveau atrophié, embourbé encore dans un ignorantisme moyenâgeux, resté, hélas ! contemporain des Torquemada ou des Jacques Clément : atavisme de l'ancêtre moustérien, mentalité de l'anthropoïde ! Toute religion produit la cruauté, disaient ces philosophes : le superstitieux franciscain devait être fatalement féroce. Tel fut, d'ailleurs, devant les assises, l'avis du médecin legiste, darwinien militant, ennemi de saint Janvier et candidat radical. Non, un inconscient ne pouvait être déclaré coupable : pris de doute, le jury acquitta.

Au surplus, cette cause retentissante me suscita d'indicibles ennuis. Convoqué comme témoin à la *Vicaria* de Naples, j'y fis la connaissance de dame Justice, et appris alors qu'italienne, française, allemande ou anglaise, vêtue de laine ou de soie, de noir, de rouge ou d'hermine, cette vieille Thémis n'est point personne à fréquenter... O mes amis, garez-vous de son tête-à-tête !

Or, durant l'hiver de l'année 1909, je me trouvais de nouveau à Naples, au *Bertolini*. La société y était agréable, bien qu'un peu gâtée par la tapageuse présence de cocodettes françaises ; mais leurs frimousses plâtrées ne m'attiraient guère.

J'avais rencontré, au cours de mon voyage, une respectable Anglaise, Mrs Hatchinson, qu'accompagnaient ses filles, les misses Olivia et Margaret. D'Olivia je n'ai rien à dire. Elle était sèche et rêche, lisant trop la Bible, ne quittant pas la robe montante, et ressemblait à l'une de ces diaconesses qui vont à Shangaï convertir le rusé Chinois. En revanche, le flirt de Margaret avait accompli ma conquête. Ses yeux couleur de myosotis, ses cheveux pareils aux épis mûrissans, ses joues plus roses qu'une pomme d'api du Northumberland, ses dents per-

lées, bien que déjà longuettes, sa figure de keepsake, sa grâce insulaire, ses discrets soupirs lorsqu'elle me regardait, tout en elle faisait battre mon cœur de quadragénaire. J'achevais donc au Palace Hotel un roman du plus délicat amour.

— *Dear mamma*, avait déclaré Margaret, monsieur Blondel me plaît beaucoup.

— *Good gracious!* Épouser un Français ? Vous n'y songez pas, j'espère.

— Armand me plaît beaucoup... autant que vous a plu mon pauvre papa. J'épouserai.

— Épousez, *darling*, épousez ; M. Blondel s'entend à gagner de l'argent ; il serait digne d'être né Anglais.

— Oh mamma !... Vous ne comprenez plus rien à l'amour.

Mais en dépit des préventions britanniques, nous étions fiancés : Meg m'appelait *my own;* je lui répondais *my love*. Jugé digne d'être né Anglais, j'absorbais en famille la décoction de Ceylan, les œufs à la coque, la sole frite, le bacon et la marmelade de Dundee. Chaque jour, après notre luncheon, Margaret se mettait au piano pour chanter, à mon intention, la plus sentimentale de ses romances : *Some day ! some day!..* Le paradis était descendu au Palace Hotel !

Un matin, la prudente Mrs Hatchinson me confia ses filles. Elle attendait la visite d'un clergyman qui distribue des *tracts* aux lazzaroni, et ne pouvait nous accompagner. Olivia revêtit son fourreau noir de quakeresse, se coiffa d'un chapeau salutiste ; Margaret étrenna la plus pimpante de ses toilettes londoniennes, et nous partîmes pour Pompéi.

A peine entré dans la Via Marina, je me retrouvai le Blondel de mon adolescence, élève de la Villa Médicis, passionné pour l'antique. Le morne cimetière pompéien me sembla plus vivant qu'une cité où grouillerait la vie. Aisément, je franchis en pensée l'espace de dix-huit siècles révolus, et, citoyen romain, conversai avec le décurion Salluste, sous les pampres de son triclinium, puis condamnai à l'égorgement un gladiateur tombé dans l'arène. Enthousiasme de jouvenceau, sans doute : on redevient si jeune lorsqu'on est heureux !...

Mais la nécropole campanienne laissa indifférentes mes deux Anglaises. Olivia mangeait des sandwiches, sur les ruines du forum ; dans le temple d'Isis, Margaret dévorait du plum-cake ; même elles ne surent trouver qu'un *shocking !* devant la femme

carbonisée et sa douloureuse indécence... De quartier en quartier, notre guide, facétieux Napolitain, nous conduisit dans une villa, exhumée près de la Porte du Vésuve.

— Maison de la prêtresse de Vénus ! annonça ce plaisantin. La gaillarde qui l'habita dut mener une vie de Madame Polichinelle. Voyez plutôt les faunes et les satyres qui décorent l'atrium. On ne pourrait en faire des images pour premières communiantes... Passons, maintenant, dans le *sacellum*, la chapelle que... Ah ! mais non : pas vous, signorine ! N'entrez pas. Toutes nos fresques ne sont pas à l'usage des demoiselles. Coquins d'anciens !... Vous, monsieur, venez voir la dame qu'un polisson de Grec a osé peindre pour la joie de nos yeux : la vue de tant d'appas ne coûte plus rien.

Malgré la mimique indignée d'Olivia, je suivis ce bavard, et j'entrai.

Le guide avait raison : c'était bien un *sacellum*, chapelle clandestine consacrée au culte de quelque divinité, jadis interdite. Un trépied à parfums occupait encore le milieu de la cella, et s'étalant sur la muraille, je vis une fresque des plus curieuses. La décrire m'est impossible. Tout l'érotisme de l'antiquité se montrait dans la posture d'une femme qui, debout sur des algues flottantes, semblait surgir d'une mer verdâtre, et dans les gestes d'obscènes tritons entourant sa nudité, la convoitant, la suppliant. J'examinai cette peinture, y distinguai deux mots presque effacés, les déchiffrai, et alors, — ô stupeur ! — je lus :

ΑΣΤ... ΛΕΥΚ...

Astarté... Leukôsia....

— Bravo ! approuva le cicerone. Un monsieur du Museo serait moins habile : vous êtes archéologue... Oui : « Dédié à l'Astarté par Leucosia. » Notre Leucosia est la jeune personne dont le portrait tout écaillé figure à la porte du temple... Euh ! euh ! Était-ce un temple ? On trouve beaucoup de ces sortes de temples, dans Chiaia... Quant à cette Astarté, elle doit être la Vénus *vulgivaga*, la Pandémos des mercrétrices, des cocottes, comme vous dites, je crois, à Paris. Ainsi ont décidé nos savans, et ils s'y connaissent... Hein ! quelle pose, cher monsieur ! Mais aussi quelle grâce, quelle délicatesse, quelle science du beau ! Admirez.

J'admirai, encore que préférant les académies du Titien ou de Rubens. Toutefois, prenant mon carnet à croquis, je commençai une rapide esquisse.

— D'aucuns prétendent, continua le discoureur, que la figure de l'Astarté a le type israélite. On suppose qu'une superbe juive a servi de modèle, et...

— Esther,... mon Esther! interrompit tout à coup une voix.

Je sursautai, et tournai la tête.

Un sordide va-nu-pieds, répugnant vieillard en haillons, venait d'entrer dans la villa, s'était enfoncé dans un angle de l'atrium, et paraissait attendre notre départ. Les gestes incertains de ce vagabond annonçaient un aveugle. Pourtant, semblable à un chien en quête, il flairait de loin les misses Hatchinson, poussait des grognemens lubriques, faisait claquer sa langue, haletait bruyamment : un idiot.

— *Eccolo!* Voici notre fou, me dit le Napolitain... Il vient, comme chaque jour, débiter maintes tendresses à la fresque dont il est épris. Vous allez, monsieur, vous divertir.

— Esther, ma Diva! soupirait le loqueteux,... pourquoi me refuses-tu l'aumône de ton sourire, toi qui m'as dit : « Je t'aime! » sous les arceaux de la grotte enchantée, sur le mouvant semis d'émeraudes?

— *Dreadful!* j'ai peur, me cria Margaret qui, suivie d'Olivia, accourut se mettre sous ma protection.

— N'ayez aucune crainte, mes jolies dames, déclara notre cicerone : le pauvre hère est plus inoffensif qu'un mouton. Il a passé cependant par la Cour d'assises; mais qui de nous, *per Giove!* ne s'est assis ou ne s'assoira jamais dans la cage de fer?

— Cet homme habite Castellamare? demandai-je, angoissé.

— Oui et non. C'est un ancien moine, autrefois fameux par ses miracles... *Disgraziàto!* Plus fêlé, aujourd'hui, qu'une soupière du Musée étrusque!... De charitables personnes l'ont placé dans un asile, près de notre ville.

— On le laisse ainsi vaguer, à sa guise?

— Un innocent! monsieur. Et si doux, si doux!... Chaque jour, au coup de midi, il vient rendre sa petite visite à Mme Astarté, la cajole, lui conte mille fadeurs, fait le galant, le *patito*... Comment peut-il se diriger avec des yeux presque aveugles? Mystère!

— Ou auto-suggestion! fis-je épouvanté... Vous en avez tous compassion, n'est-ce pas?

— A quoi bon contrarier un pauvre être du bon Dieu? Torquato Tasso, — nous le nommons ainsi, parce qu'il est poète, — ne mendie pas; il accompagne parfois le touriste, l'égaye par ses grimaces, et gagne honorablement quelques sous. On lui fait chanter des airs de sa façon, déclamer des vers de son cru, même sur ses jambes flageolantes il danse comme une ballerine. Vous allez voir... Eh! Torquato Tasso! Eh! le corybante! exécute-nous cette pyrrhique dont parlait, hier, le professeur allemand.

— Non, de grâce! m'écriai-je... Épargnez-moi la vue d'une pareille ignominie!

L'idiot cependant s'était rapproché et, tombant à genoux, tendait les bras vers l'image de l'Aphrodite :

— Esther, mon Astarté!... Ah! que ne puis-je sentir sur mon front brûlant la fraîche, la calmante, l'ineffable douceur d'un seul de tes baisers?

— *Improper!...* Je veux partir, enjoignit durement miss Olivia. Ce vaurien barre le passage : chassez-le!

— A vos ordres, signorina! mais le chasser d'ici ne sera pas facile... Ouste, l'ami! décampe : tu nous gênes.

— Esther, mon Astaroth!... Oui, je t'ai adorée plus passionnément que mon Dieu;... oui, je t'ai tuée, malheureux! pour ne plus t'aimer. Mais nul n'échappe à son destin : je t'aime; je t'aime, toujours je t'aimerai.

Il répétait quelques-uns des mots que, railleuse et voulant braver le franciscain, Diva Campofiori avait prononcés dans la Grotte de la Sirène... Et muet d'étonnement, je me rappelais la mystique aventure arrivée à mon camarade d'École; son vagabondage à travers les rues désertes de Pompéi; son entrée dans la maison maudite; son hallucination; le baiser d'entière, d'exclusive, d'indestructible possession que lui avait donné l'Anadyomène, et les menaçantes paroles de cette Aphrodite, maîtresse de nos actes, arbitre de nos destinées, fin dernière de tout ce qui vit, souffre, meurt ici-bas : « Tu ne connaîtras plus d'autre Dieu que moi. » Sa parole s'était accomplie. Le poète, le musicien, Marcellus l'ardent poursuiveur de l'Idéal, même ce moine de la Campanella qui naguère se débattait contre la tentation, n'était plus; rien n'en restait qu'un érotomane. Pareille

à la Circé du mythe hellénique, l'Astaroth l'avait transformé en bête, et cette bête quémandait encore de l'amour... Hélas! qui de nous, en sa chair ou dans son cœur, ne recèle une Astaroth?

Le cicerone ramassa une pierre, la lança sur l'être dégénéré, l'atteignit à la face, et ce misérable débris d'homme s'affaissa en hurlant.

Un mois plus tard, j'épousai la mignonne et rougissante miss Hatchinson. Depuis deux ans, la lune de miel, *honeymoon*, éclaire notre ménage. Margaret fait ses quatre repas par jour, exhale, comme dit Byron, des parfums de tartines beurrées, médite nos journaux de mode, joue le bridge et, s'estimant heureuse, me rend très heureux. Assis au balcon de mon élégant hôtel Renaissance, je l'ai vue, tout à l'heure, monter en automobile, pour aller à un *select five o'clock*. C'est vraiment, en sa rose et blonde jeunesse, une délicieuse petite poupée; mais, bien qu'assez jaloux, je n'éprouve aucune inquiétude...

Non; avec son chapeau à panache, sa robe entravée, ses dessous pudiques, ma chère Margot n'a rien d'une fresque de Pompéi.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

PSYCHOLOGIE

DE LA

RÉVOLUTION CHINOISE

La Révolution chinoise a surpris le monde par son apparente spontanéité, par sa rapidité, par son dénouement, ou plutôt par le dénouement de son premier acte qui a changé une antique monarchie en république toute moderne. Au mois d'août 1911, le ciel diplomatique était encore sans nuages du côté de Pékin. Les luttes ou les accords des syndicats financiers qui se disputaient les concessions de mines et de chemins de fer dans l'Empire chinois ne passionnaient pas le grand public. Parfois, sous la rubrique *Nouvelles de l'étranger*, les journaux d'Europe donnaient, en termes succincts, quelques vagues renseignemens sur une révolte qui venait d'éclater dans le Seu Tchouan. Mais, depuis le soulèvement boxer et la répression de 1900, le pillage de quelque cité, l'incendie de quelque église, l'assassinat de quelque missionnaire paraissaient être des incidens bénins, d'ailleurs de plus en plus rares, dont la suppression serait complète dans une Chine bientôt réorganisée. Explorateurs, diplomates, attachés militaires, prônaient les efforts d'un gouvernement réparateur, le progrès des idées et des pratiques occidentales dans un monde officiel jusqu'alors rebelle à toute innovation. Les édits prohibitifs de l'opium, l'envoi d'étudians dans les Universités étrangères, la modernisation des examens du mandarinat, l'essai d'institutions parlementaires succédant au pouvoir absolu, l'application projetée des principes occidentaux à l'organisation des services publics,

semblaient raffermir pour longtemps le trône de la dynastie mandchoue.

L'édifice politique, jusqu'alors en équilibre instable, où les contrastes des conditions géographiques, l'antagonisme des intérêts économiques, la diversité des races menaçaient sans cesse de disloquer un assemblage hétéroclite de provinces plus vastes et plus peuplées que les États européens dont elles ont les haines ou les rivalités, allait, croyait-on, être consolidé par la forte armature de la centralisation. Afin de montrer leur confiance dans l'heureux dénouement de l'œuvre entreprise, les puissances européennes étaient disposées à faire cesser un cauchemar douloureux pour l'orgueil chinois, en rappelant leurs troupes d'occupation du Pe-Tchi-Li, en supprimant les gardes de leurs Légations. Cependant, quelques vieux missionnaires, quelques consuls oubliés dans leurs postes, quelques agens clairvoyans des Douanes Impériales, affirmaient, parfois, que l'ordre apparent, les traditions séculaires, le régime lui-même, allaient être emportés par une tourmente telle que l'orage de 1900 paraîtrait un léger zéphyr. Nous rappellerons aussi l'article prophétique publié ici même, il y a deux ans, par le général de Négrier (1). Le général de Négrier était allé en Chine et il y avait distingué tous les symptômes d'une décomposition prochaine. Mais les observateurs les plus pessimistes n'imaginaient pas que trois mois suffiraient pour dresser une République puissante en face d'un gouvernement impérial aux abois.

Durant cette courte période, la Révolution a passé. Le programme de Kang-Yu-Ouei, qui, en 1898, séduisait par sa nouveauté le timide Kouang-Hsiu et causait le coup d'État de la despotique Tseu-Hi, ce programme, auquel la vieille souveraine avait dû se rallier à son tour, semblait insuffisant et désuet. La régénération chinoise, d'après les principes de la mentalité nationale que Confucius, Mencius et Lao-Tseu ont modelés, ne pouvait convenir à des théoriciens épris d'américanisme, et qui voulaient tenter un changement de décor à vue imité du Japon. Une évolution paisible et rationnelle paraissait trop lente à des patriotes ardens et pressés.

En décembre 1911, quatorze provinces sur dix-huit brisaient le lien qui les rattachait à Pékin ; une armée nombreuse, com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1910.

mandée par des généraux inconnus la veille encore, se préparait à écraser les dernières troupes loyalistes du Nord. Quelques hommes d'action, que n'avaient pas rebutés de sanglans échecs antérieurs, donnaient une apparente cohésion à l'insurrection maîtresse des trois quarts de l'Empire ; ils affirmaient leur pouvoir et la volonté de couler la Chine tout entière dans le moule des États modernes. La République Une et Indivisible était leur rêve, la guerre civile leur moyen, la régénération de la patrie chinoise leur but. Ils ont bientôt attiré les tournesols de la politique, les courtisans du succès, les profiteurs de troubles, les enthousiastes, les mécontens et les désabusés. Prétendant faire une nouvelle édition de la Révolution française d'où ils supprimeraient les pages de la Terreur, ils ont eu leurs États-Généraux à Nankin ; Yuan Chi Kaï a failli être leur La Fayette, Sun Yuât Sen s'est présenté comme leur Desmoulins, propre à devenir peut-être leur Robespierre ou leur Danton. Mais les amateurs d'analogies doivent arrêter là leurs pronostics. Si, guidé par la connaissance de l'âme chinoise, on peut entrevoir dans les brumes de l'avenir les silhouettes de nombreux Barras, on n'aperçoit pas à l'arrière-plan l'ombre grandissante d'un Napoléon.

I

Il arrive parfois que les ambitions déçues, les vanités inassouvies, les intérêts lésés, impuissans à troubler l'équilibre d'un État bien ordonné, se coalisent contre un gouvernement débonnaire, un organisme politique débile, un système social où les dirigeans ont perdu la foi dans la grandeur de leur mission. Les déclassés, les mécontens, les déracinés, agens naturels de désordre, qui, dans leur isolement, s'épuisaient sans résultat contre l'inertie des masses populaires, rencontrent enfin un chef dont la volonté leur impose une discipline, dont le programme habile et plein de promesses les séduit. Ils deviennent alors les artisans intelligens ou passifs d'une transformation prochaine qui leur est cachée, ou qu'ils devinent en l'approuvant. Ils se dévouent sans marchander, mais ils escomptent au jour du triomphe le prix de leur dévouement. Et, peu scrupuleux dans le choix des moyens, dans la sélection des comparses indispensables qu'ils doivent utiliser, ils attendent fébrilement que

« l'invisible chef d'orchestre » donne le signal du déchaînement des appétits, de la frénésie des rancunes, du délire de l'orgueil. Un incident suffit alors pour déclancher une Révolution.

Dans la Chine laborieuse, pacifique et pauvre, une foule misérable végète autour des villes, sur les cours d'eau, dans les auberges des chemins. Mafous des caravanes, sampaniers des convois fluviaux, mineurs de la montagne, ils vivent au jour le jour, victimes innombrables des agiotages de marchands, des combinaisons de financiers, des édits de mandarins. Une brève interruption des affaires, une augmentation de quelques sapèques dans le prix des denrées, une modification des coutumes traditionnelles dans l'exploitation ou le transport des produits du sol, bouleversent l'existence de millions d'individus. Or, le Chinois qui, dans la légende ou d'après les observations superficielles des voyageurs pressés, nous apparaît bonhomme et satisfait, se mue en impulsif rageur contre une atteinte à son bien-être, une diminution de ses ressources, une aggravation de sa misère. La morale indépendante, dépourvue de sanction, qui règle en principe son éducation d'enfant et ses devoirs d'homme, ne lui a pas enseigné l'indifférence et la résignation. Qu'il vénère théoriquement Confucius ou Lao-Tseu, qu'il soit musulman, fétichiste ou vaguement disciple de Bouddha, nulle notion de sacrifice ne modère son matérialisme grossier, nul retour de générosité n'atténue son emportement, nul frein n'arrête la brute qui sommeille derrière une physionomie placide, et qu'un mot d'ordre a réveillée.

La populace chinoise est la pire des populaces. Dans les agglomérations urbaines, dans les centres miniers, dans les labyrinthes flottans qui encombrent les ports fluviaux, elle se met d'elle-même en mouvement contre une taxe nouvelle, un abus de pouvoir, une réglementation imprévue. C'est alors un cyclone qui passe dans les cités ou sur les campagnes, et qui s'apaise promptement par l'excès de sa violence ou la brutalité de la répression. Le calme reparaît soudain après des scènes de Jacquerie. Les foyers d' « anarchie spontanée » s'éteignent dans le sang; les fermens sporadiques de révolte s'endorment pour un temps dans la dépression qui suit toujours les crises de la fureur populaire. Quiconque a parcouru la Chine a été témoin de ces émeutes locales qui éclatent chaque jour sans motif apparent à travers l'Empire, comme les incendies d'été

dans les forêts de la Côte d'Azur. Pendant les études du chemin de fer Lao Kay-Yunnan Sèn, notamment, j'en vis un exemple expressif; il peut être cité comme le type parfait des incidens qui occupent les loisirs des diplomates et dérangent les projets des voyageurs.

A trente kilomètres de Mongtse, les riches gisemens d'étain rassemblaient dans les mines de Ko-Chiu plusieurs centaines d'ouvriers; la conduite des caravanes quotidiennes employait un nombre égal de mafous. Tout ce personnel travaillait paisiblement, extrayait le minerai, fondait les saumons; les théories des chevaux de bât égayaient les abords de la Douane Impériale, et les négocians bénissaient les génies protecteurs de la cité. Soudain, un soir, vers cinq heures, le tao-taï de Mongtse avisa les Européens établis aux environs de la ville d'une effervescence insolite qui se manifestait chez les mineurs. A minuit, une troupe de 400 forcenes arrivait près des remparts, incendiait la Douane Impériale, voisine du Consulat de France, massacrait quelques serviteurs indigènes, poursuivait à coups de fusil les fonctionnaires européens qui purent à grand'-peine se réfugier chez le tao-taï. Elle tournait ensuite sa fureur contre le Consulat dont les habitans, avertis par le tumulte, s'étaient éclipsés prestement pour se mettre en sûreté dans un yamen de la ville; les émeutiers, secoués par une indescriptible et bruyante rage de destruction, mirent en pièces les archives, réduisirent en miettes la vaisselle et le mobilier, brûlèrent les vêtemens, défoncèrent le coffre-fort, abattirent le mât de pavillon, et traînèrent le drapeau français dans la boue. Le tao-taï, le général, les troupes régulières, la population, rassemblés sur les remparts, contemplaient ce spectacle, éclairé par une lune splendide et les flammes de l'incendie; ils affirmaient leur réprobation par les sons des trompes de guerre et les détonations d'inoffensives couleuvrines. Juché en observation sur le toit de la pagode d'un village voisin dont les habitans, apeurés, se terraient dans leurs maisons, j'attendais le dénouement prévu. Au petit jour, la bande s'évanouit dans la brume légère; les guerriers de l'Empereur esquissèrent un mouvement offensif quand le dernier ennemi eut disparu à l'horizon; les Européens, en costumes improvisés, se lamentèrent dans les ruines fumantes; le général et le tao-taï placèrent des postes pour empêcher le retour improbable des pillards.

Quelques jours plus tard, les dénonciations intéressées, où s'exhalèrent de vieilles rancunes, firent affluer dans les prisons des coupables ahuris et douteux; puis, cinq ou six têtes, dans des cages balancées par le vent, montrèrent à tous que le bourreau du tao-taï maniait sans faiblesse le glaive de la Loi. Une vague rumeur avait été le prétexte de cet incompréhensible attentat : les mineurs avaient soupçonné, dans les visites d'un touriste anglais, une concession imminente des terrains de Ko-Chiu à quelque syndicat étranger favorisé par le tao-taï. Ils avaient voulu attirer sur ce fonctionnaire les foudres du gouvernement impérial en massacrant les Européens.

Si, livrée à elle-même, la populace chinoise est inconsciente, ignorante, aveugle dans ses manifestations brutales, elle est un instrument admirable pour qui sait et qui veut s'en servir. Elle fournit des Boxers variés au gouvernement, d'après les exigences périodiques d'une politique hostile aux étrangers. Souvent, aussi, elle sert des intérêts particuliers. Entre elle et les agens d'une conspiration organisée pour obtenir un résultat quelconque, les déclassés sont des intermédiaires précieux.

Les déclassés chinois sont innombrables. Ils se recrutent surtout dans les déchets des examens de lettrés. Parmi les candidats qui briguent les titres de bachelier, licencié, agrégé ou docteur, indispensables pour la nomination aux emplois publics, accessibles à tous et plus recherchés que chez nous, les deux tiers environ échouent piteusement. Plusieurs dizaines de milliers d'hommes, chaque année, sont les épaves de ces concours ardus, dont les édits impériaux de 1908 voulaient modifier les programmes vieillots. Un Chinois qui a pâli pendant quinze ou vingt ans sur les mystères de l'écriture idéographique, qui a bourré sa mémoire des citations de tous les auteurs classiques et canoniques, dont les mains se sont affinées au maniement du pinceau, dont la poitrine s'est creusée sur la table ou la natte de l'étudiant, dont les ressources matérielles se sont épuisées dans la vaine poursuite des honneurs littéraires, est incapable, après une dernière tentative infructueuse, de coiffer le grand chapeau du laboureur, de revêtir le sarrau du boutiquier. Il croirait déchoir s'il abandonnait les souliers, les lunettes, la calotte et la soutanelle du lettré. Les besognes manuelles répugnent à sa vanité d'intellectuel aigri;

son cerveau, accoutumé aux spéculations élevées de l'esprit, est rebelle aux calculs misérables du négoce.

Les vieux, les désabusés, ceux dont un tardif diplôme de bachelier guérit la blessure d'amour-propre sans éveiller l'ambition des emplois inférieurs, ouvrent des écoles que le prestige de leur titre ou de leur science achalande promptement. Ils préparent à leur tour des candidats, et méritent parfois la vénération d'une province pour les succès de quelque élève aux examens suprêmes de Pékin. Les autres, s'ils ne se transforment pas en instituteurs, — avatar toujours possible dans un pays où l'enseignement privé n'a pas besoin de brevet, — deviennent conseillers d'affaires, satellites dans un yamen, archivistes ou comptables des sociétés secrètes ou des associations de marchands, employés de bureau chez des banquiers, des industriels ou des commerçans, secrétaires des conseils de notables dans les localités urbaines ou rurales, mais surtout écrivains publics. D'ailleurs, cette fonction convient mieux à leurs goûts d'indépendance, à leur vanité de lettrés malchanceux. Ils sont les confidens de la foule ignorante des faubourgs, des jonques et des champs; ils la dominent par l'usure, par les services rendus dans les prétoires des juges, dans les contrats d'association, dans les règlemens d'intérêts. Ils lui commentent les nouvelles des journaux, les ordonnances de l'administration. Orateurs improvisés, ils excitent ses convoitises et ses rancunes, son chauvinisme et ses colères, en servant le plus souvent leurs propres vengeances et leurs haines de ratés. Ils détiennent en tout temps, dans les villes comme dans les campagnes, un pouvoir occulte et dangereux.

Les mécontens des classes bourgeoises ne l'ignorent pas. C'est aux déclassés qu'ils s'adressent quand ils veulent réduire l'hostilité des pouvoirs publics contre la réalisation d'un projet, l'exécution d'une entreprise, le succès d'une combinaison. Par eux, ils déchaînent une émeute, bouleversent un district. Et le soulèvement cesse avec la capitulation traditionnelle des mandarins, anxieux de ne pas attirer inutilement l'attention du gouvernement central, qui les récompense ou les punit d'après la tranquillité de la région qu'ils administrent. Dans l'Empire, dépourvu, jusqu'au timide essai de 1910, des garanties constitutionnelles, les contribuables n'avaient d'autre moyen que la révolte pour faire entendre leurs doléances à Pékin. « Pas

d'histoires » était, en Chine comme en France, la règle de conduite des fonctionnaires ambitieux. Sans doute, par la puissance du sentiment de solidarité qui unit tous les membres d'une corporation, par leur extraordinaire aptitude aux groupemens d'intérêts, les bourgeois chinois paraissent représenter une force respectable. Mais ces industriels ou commerçans, positifs et laborieux, ne sont pas combatifs. Ils ne se compromettent pas dans les troubles de la rue. S'ils ne peuvent faire écouter leurs plaintes, ils préfèrent soudoyer des auxiliaires impressionnables et turbulens. Nous avons dit comment ils y parviennent, et comment s'exécutent les programmes de revendications. La crainte d'un soulèvement populaire, toujours à redouter, paralyse ainsi les fantaisies des dirigeans, les exactions de leurs sous-ordres, en donnant à la marche des rouages administratifs une apparente régularité.

Parfois, le mécontentement a d'autres causes que des incidens purement locaux. Elles sont loin des murs de la cité, des limites de la bourgade; elles intéressent la bourgeoisie d'une province entière. Dans un pays plus vaste qu'un grand État européen éclate alors une révolte inopinée. Un signal mobilise les forces du désordre; les agens disséminés de l'anarchie lancent leurs troupes à l'assaut des yamens, chassent ou massacrent vice-rois, grands-juges et grands-trésoriers, chen-taïs et tao-taïs; les troupes impériales se débandent ou passent aux insurgés ; le comité directeur des mécontens, maître de la situation, attend sans impatience les propositions de paix du gouvernement, ou coordonne sa conduite avec celle des groupes des provinces limitrophes que le même dommage a, de même, poussés hors de la légalité. C'est ainsi que l'édit du ministre des Travaux publics qui supprimait, en juillet 1911, les concessions de chemins de fer faites aux compagnies locales, provoqua la révolte du Se Tchouan, imité par les provinces voisines où existaient des intérêts identiques. La révolte partielle se transformait en révolution.

En temps ordinaire, un édit comme celui du 26 octobre, qui destitua le ministre auteur involontaire des troubles et consacra la capitulation piteuse du gouvernement impérial, aurait terminé le différend. Les concessionnaires satisfaits auraient promptement ramené dans les régions soulevées la tranquillité nécessaire à leurs opérations. Mais, après avoir fait servir à la

réalisation de leurs desseins les groupes toujours disponibles d'émeutiers et leurs meneurs, ils n'étaient déjà plus eux-mêmes que des instrumens dans les mains des déracinés qu'ils avaient admis parmi eux.

Les déracinés sont d'institution récente. Ils ont fait leur apparition sur la scène politique après la guerre de 1895. Ce sont, presque tous, des fils de Chinois établis à l'étranger, enrichis par l'industrie ou le négoce, et que la fréquentation des écoles anglaises, américaines, japonaises, a frottés de vernis occidental. Quand leurs familles reviennent en Chine, après fortune faite, les nouveaux européanisés se plient difficilement aux usages nationaux qui leur paraissent ridicules. Les uns, riches, se fixent de préférence dans les « ports ouverts, » s'introduisent dans la société cosmopolite qui les habite, dont ils copient servilement les rites extérieurs ; ils deviennent des « gentlemen, » jouent au tennis, au polo, font courir, fréquentent les « Américaines, » et, parfois, causent politique entre deux cocktails. Les autres, disséminés dans les provinces de l'Empire, sont dévorés d'ambition. Ils souffrent de ne pas pouvoir prendre part à la direction des affaires publiques dont les écarte la privation des grades littéraires, les récompenses des concours traditionnels. Ils comparent dédaigneusement les diplômes surannés des mandarins, la science livresque et puérile qu'ils représentent, où la sûreté de mémoire et l'absence de personnalité ont la plus grande part, aux titres ronflans que leur ont parfois décernés de complaisans jurys. Avec leurs baccalauréats, leurs licences, leurs doctorats, leurs brevets d'ingénieurs ou de médecins, ils s'imaginent posséder l'expérience absolue, la connaissance parfaite des hommes et des choses. Si leurs aptitudes héréditaires les éloignent des sciences exactes, leur esprit subtil et raisonneur se plaît à nos doctrines philosophiques, qu'ils adoptent sans les comprendre et dont ils ne retiennent que les termes redondans. Des grandes villes et des capitales où ils jetèrent leur gourme en se façonnant aux usages européens, ils rapportent, avec le souvenir attendri des music-halls, un scepticisme prétentieux, une confiance aveugle dans les rêves politiques des théoriciens. Ils se découvrent des talens de réformateurs, des facultés de conducteurs d'hommes, qui n'ont pas d'utilisation possible sous un régime vermoulu. Il faut donc faire table rase du passé, fonder

un nouvel ordre social, où leur exceptionnelle valeur intellectuelle et morale, dont ils ne doutent pas, s'affirmera sans entraves. Demi-philosophes, demi-savans, ils prennent comme modèles les grands remueurs d'idées, les grands pasteurs de peuples dont ils se croient les héritiers. Napoléon Ier, Washington, les « géans de 1789 » hantent leurs pensées, symbolisent leurs ambitions. Ils pensent que la société chinoise peut se transformer à coups d'ordonnances, et que les hommes d'État ne doivent pas craindre de faire, même par le fer et le sang, le bonheur d'un peuple malgré lui. Semblables à de nombreux révolutionnaires hindous, à quelques nationalistes annamites, ce sont, en réalité, de pauvres cervelles grisées par le vin capiteux des sophismes, des « primaires » éblouis par la faconde des rhéteurs. Ils ne comprennent pas que la vieille Europe et la jeune Amérique représentent quinze siècles de mentalité chrétienne, de culture scientifique et philosophique uniforme; que les révolutions qu'ils y admirent ont aidé parfois, contrarié souvent, la marche d'une évolution lente, mais sûre vers le progrès social; qu'on n'improvise pas un État moderne avec une baguette de magicien; que les innovations politiques sont éphémères, si elles ne sont pas réclamées par les mœurs de la nation.

Leurs humiliations de patriotes augmentent leurs souffrances de déracinés. Au contact des Européens, ils ont appris l'histoire de leur pays. Ils savent comment une infime minorité de conquérans mandchous a pu dominer la masse énorme des Chinois; que l'incurie des dirigeans a consacré la décadence de l'Empire et arrêté la marche d'une civilisation dont les vestiges étonnent encore les étrangers ; que les grands travaux d'utilité publique, les canaux, les routes, les palais, les digues, ont disparu comme les forces de l'armée, comme la fierté de la diplomatie impériales. Ils frémissent en songeant que le petit Japon, un ancien vassal, a battu honteusement leurs soldats et leurs marins; que, pendant trois ans, leur gouvernement n'a pu empêcher le Japon et la Russie de guerroyer sur le sol chinois pour se disputer une province chinoise; que des troupes de toutes nations profanent les villes du Pe Tchi Li et gardent, comme en pays sauvage, les Légations de Pékin. Un gouvernement qui inflige de telles hontes incarne un régime pourri. Puisqu'il est d'origine étrangère, il faut renvoyer son Empe-

reur, ses princes et ses nobles, ses vice-rois, ses maréchaux et leurs huit bannières dans les déserts d'où ils sont venus. Les Chinois, libérés du joug, conscients et organisés, sauront eux-mêmes se préparer une nouvelle et glorieuse destinée.

Tels sont les sentimens qui bouillonnent dans les âmes de ceux à qui les théories de Kang-Yu-Ouei paraissent aujourd'hui timides et rétrogrades. Ce n'est pas à quelque opportuniste adaptation de la civilisation européenne aux principes de Confucius qu'ils demandent le salut de l'Empire, mais à la suppression complète des entraves du passé, à la transformation radicale de la vieille société chinoise que doit animer désormais un esprit nettement démocratique et républicain.

Mêlés à leurs compatriotes des provinces du Sud, ils ont propagé avec adresse, dans les grandes villes où le souvenir de la tentative des Taï-Pings est encore vivace, leurs idées qui ont cheminé doucement à l'abri des revendications locales, des intérêts menacés de corporations. Ailleurs, les associations agricoles, industrielles ou commerciales dont ils font partie et où ils prennent un rôle prépondérant; les sociétés secrètes où ils se font inscrire et dont ils ne tardent pas à diriger les actes, ont cessé d'être des coalitions d'intérêts professionnels, des syndicats de secours mutuels pour devenir, à leur insu, des groupemens d'agitation révolutionnaire au service des politiciens. Cependant, les grèves, les révoltes partielles qu'ils fomentaient, les accès de fureur antidynastique ou de haine contre l'étranger qu'ils provoquaient périodiquement dans les régions les plus diverses de l'Empire, n'étaient jusqu'ici que des tentatives isolées qui ne parvenaient pas à mettre en péril l'existence du gouvernement. Cette agitation stérile émoussait leur ardeur, ces échecs répétés ébranlaient leur confiance, quand Sun-Yuat-Sên leur démontra les avantages de la cohésion sur la dispersion des efforts. Il leur exposa son programme d'action qui les séduisit. La « Jeune Chine » s'organisa. La Révolution chinoise avait un chef.

Sun-Yuat-Sên est un des plus intéressans parmi ceux des Asiatiques éclairés qui tentent d'émanciper l'Asie de la tutelle ou de la suprématie des étrangers. Il veut démolir la façade impériale et détruire les témoignages de déchéance nationale qu'elle accuse : les gardes des Légations, l'exterritorialité, le contrôle des Douanes, les enclaves étrangères dans les grandes

villes, les concessions de mines et de chemins de fer. La Chine doit prendre dans le monde la place qui lui revient par l'étendue de son territoire, le nombre et les qualités de ses habitans; elle doit avoir, comme le Japon et le Siam lui-même, les prérogatives complètes des nations civilisées, devenir maîtresse de son administration et de ses revenus, se dégager des protections humiliantes, effrayer les convoitises, forcer l'estime en acceptant les charges léguées par un régime déchu, se préparer un avenir glorieux et vengeur.

Tout le passé de Sun-Yuat-Sên garantit la précision de la méthode, l'acharnement de la volonté dans la destruction du vieil ordre social. Ce fils de Cantonnais, né vers 1865 aux îles Sandwich et vaguement christianisé, étudiant laborieux à Tien-Tsin, puis à Hong-Kong où il est reçu médecin, expulsé de Macao qu'il avait choisi comme base de propagande révolutionnaire, fondateur de la « Jeune Chine » où il fusionne les patriotes et les déracinés avec leurs appétits, leurs colères et leurs illusions, est devenu légendaire par ses tentatives d'où l'audace folle n'exclut pas l'observation et le calcul. Déclaré hors la loi, la tête mise à prix pour ses pétitions au trône, ses campagnes de presse et l'aventure de Canton dont il faillit se rendre maître vers 1896, le gouvernement le considérait depuis lors comme un adversaire dangereux. A Londres, où il se réfugia, le ministre chinois le fit attirer dans un guet-apens, l'emprisonna dans la Légation, d'où il allait être conduit en secret à Pékin. Il fut assez adroit pour prévenir ses amis, et l'impérieuse intervention du gouvernement anglais lui rendit la liberté. Pendant son séjour en Europe, il était entré en relations avec des personnalités politiques, des groupemens occultes qu'il avait captivés par son programme de lutte contre l'absolutisme impérial : il devait en recevoir, quelques années plus tard, une aide efficace. Il courut de nouveau le monde, compléta ses études au Japon où « le docteur Tokono » devint bientôt célèbre. En 1900, il est avec 10 000 partisans sur le Si-Kiang, d'où il ordonne à ses fidèles de punir partout le pillage, de ménager les habitans, de respecter les existences et les propriétés des missionnaires et de tous les étrangers. Luu-Vinh-Phuoc, l'ancien chef des Pavillons-Noirs devenu général de l'Empire, lui interdit l'approche de Canton. Il médite alors un complot à la manière de Saint-Réjant et de Malet : l'indépen-

dance des deux Kouang obtenue par le massacre simultané du vice-roi et des grands mandarins réunis dans la pagode impériale à l'occasion du nouvel an. La conspiration est découverte à temps et Sun-Yuat-Sên peut encore s'échapper.

Cependant, les sentimens antidynastiques se propageaient, et ses affidés étendaient partout leurs ramifications. Ils sympathisaient avec les étudians, avec les officiers que la vieille impératrice puis le régent expédiaient en Europe comme aux États-Unis pour préparer l'évolution moderniste annoncée par les édits. Par la fusion, en 1906, des grandes sociétés secrètes, « la Triade » et « les Vieux frères, » jusqu'alors ennemies, l'entente avec des associations locales nombreuses et puissantes, surtout dans le Sud, ils pouvaient instantanément transformer en actes, dans presque toutes les provinces, les instructions de leur chef. Le programme séparatiste du début, limité à la constitution des provinces méridionales en république indépendante avec Canton pour capitale, est devenu insuffisant. C'est à la libération complète du territoire que paraît aspirer le réformateur. La bienveillante neutralité du gouvernement français en 1907, lors de la deuxième tentative des « réformistes » au Kouang Si, où « nos frères les républicains chinois » s'affirmèrent au Tonkin comme des hôtes encombrans, la sympathie qu'on lui témoigne à Hong-Kong, l'intérêt qu'excite sa personnalité dans les concessions étrangères, lui donnent la confiance qui assure le succès. Il voyage, visite les riches communautés chinoises à l'étranger, en obtient des subsides généreux qui enflent son trésor de guerre, et tente en vain de soulever le Yun-Nan. Il établit à Hong-Kong, puis à Changhaï, le quartier général de la Révolution, va raviver les sympathies anglaises et françaises, et reparaît enfin à Changhaï le 26 décembre 1911, pour y prendre la direction effective du gouvernement insurrectionnel qui siège à Nankin et qui groupe dans la « République chinoise » quatorze des dix-huit provinces de l'ancien Empire du Milieu. Ses projets, qu'il n'avait jusqu'alors dévoilés que progressivement, semblent se montrer à découvert. Dans l'enivrement du triomphe prochain presque assuré, sa réserve naturelle laisse enfin percer de précises résolutions. Fier de ses succès, de son armée, de ses ministres et de ses généraux, il n'a guère que du mépris pour les novateurs de l'école évolutionniste, les Kang-Yu-Ouei, les Tchang-Che-Tong.

En termes lapidaires, il en fait l'aveu au correspondant du *Bulletin de l'Asie Française* : « Ce sont des réformateurs de l'école des fabricans de cercueils; l'abcès mandchou a besoin du bistouri et non de l'emplâtre. » Certain de la victoire définitive puisque les Taï-Pings, moins bien organisés, ont failli réussir, il résume en trois articles son programme : suppression du régime impérial des Mandchous ; organisation de la Chine en monarchie constitutionnelle sur le modèle anglais, ou création d'une république fédérative, si le choix d'un souverain national paraît impossible ; réforme des institutions politiques et sociales, par l'application des théories européennes et l'imitation du Japon. En cas d'échec, les provinces du Sud échapperont à la suprématie du Nord, et formeront une République indépendante qui s'annexera le Seu-Tchouan.

II

A cet ennemi si entreprenant et si résolu, à la coalition d'ambitieux, de mécontens, de naïfs, d'enthousiastes, de patriotes ardens, de théoriciens vertueux, de trafiquans égoïstes qu'il endoctrine et qui forme son état-major, aux masses qu'il déchaîne en leur promettant toutes les satisfactions du bien-être, de la justice, de l'ordre administratif, du suffrage universel, et qu'il lance à l'assaut d'un régime discrédité, le gouvernement impérial pouvait-il opposer un programme pratique de réformes, des ministres honnêtes, des troupes valeureuses, des populations fidèles ?

Les offres de concours intelligens et loyalistes n'ont pas manqué à la dynastie mandchoue. Tandis que des tendances inquiétantes commençaient à se manifester parmi les adeptes de la « Jeune Chine, » Kang-Yu-Ouei proposait au jeune empereur Kouang-Hsiu l'adoption d'un programme évolutionniste qui sauverait l'Empire en le préservant d'une révolution. Le conseiller du souverain pouvait être le Turgot de la monarchie impériale. Ses livres sur la *Réforme en Russie* et la *Réforme au Japon*, groupaient autour de lui toute une école de lettrés à qui la culture européenne, acquise dans les Universités et les grandes écoles d'Europe et d'Amérique, n'avait pas enlevé le sentiment des réalités. Comme leur maître intellectuel et politique, ils comprenaient qu'il fallait arracher l'Empire à sa

cristallisation dans le passé, que les désastres de la guerre japonaise étaient un avertissement. Ils voulaient, comme lui, moderniser la Chine en lui conservant sa traditionnelle mentalité.

Kouang-Hsiu avait l'ambition d'être un réformateur. Instruit par Kang-Yu-Ouei, aidé de ses disciples, il rêvait d'égaler Pierre le Grand et Mutsu-Hito. Mais, avec le zèle des néophytes, il voulut tout modifier à la fois. Les édits se succédèrent pour annoncer des changemens imminens dans l'administration intérieure de l'État. Les coteries dévouées à l'ancien ordre social, par intérêt, par la frayeur des innovations, s'émurent. L'édit du 11 juin 1898 changea leur émotion en colère. Il abolissait les concours littéraires pour les grades du mandarinat, et leur substituait des examens analogues à ceux des Universités d'Occident ; il promettait la fondation de collèges pour l'enseignement des lettres, des sciences et de la philosophie européennes ; il créait des comités pour l'étude rationnelle des questions administratives et agricoles ; il organisait les finances par l'établissement d'un budget impérial et des budgets provinciaux ; il supprimait la vénalité des charges, reconnaissait la hiérarchie catholique et proclamait la liberté des cultes étrangers.

A cette époque, Yuan-Chi-Kaï était le chef des traditionalistes chinois. Il s'exagéra les périls, plus grands pour sa situation et son prestige que pour la paix intérieure de l'Empire, où conduisait la politique de Kouang-Hsiu et prépara le coup d'État de l'impératrice douairière, qui reprit le pouvoir par une rapide et sanglante révolution de palais. L'Empereur est interné, soumis à un traitement de dégénérescence physique et morale qui devait le transformer, suivant l'expression du docteur Matignon, en « triste échantillon de l'espèce humaine ; » ses conseillers, emprisonnés, périssent presque tous dans les supplices ; Kang-Yu-Ouei s'échappe et se réfugie dans l'Inde britannique où l'Angleterre le pensionne et d'où, moins tenace que Sun-Yuat-Sên, il ne sortira plus.

Pendant trois ans, l'énergique Tseu-Hi régna selon les antiques formules ; mais, après l'échec du mouvement boxer, elle dut comprendre qu'elle ne pouvait résister plus longtemps à la poussée des idées nouvelles. De tous côtés, le moule de la tradition craquait. Des émeutes ensanglantaient sans cesse les

provinces ; les conspirations, que la maladresse ou la vantardise des conjurés faisait toujours avorter, révélaient un désordre chronique, une désaffection croissante, des compromissions insoupçonnées. Les légations étrangères signalaient discrètement, mais avec instance, la nécessité de concessions à l'esprit nouveau qui se manifestait. Pressée par les circonstances, l'impératrice douairière devint, comme novatrice, plus audacieuse que Kang-Yu-Ouei.

De 1901 à 1908, elle ordonne la réorganisation du ministère de la Guerre et de l'armée qu'elle essaie de rendre populaire et respectée; elle fonde un grand nombre d'écoles militaires où elle s'efforce d'attirer la jeune noblesse et les fils de lettrés. Elle proscrit la coutume barbare de la compression des pieds pour les jeunes Chinoises. D'accord avec le gouvernement des Indes, elle édicte la suppression progressive, en dix ans, de l'opium et menace de peines sévères les fonctionnaires qui ne renoncent pas à la drogue; les champs de pavots devaient être affectés à d'autres cultures, et cette prohibition amenait plus tard l'adhésion de plusieurs provinces à la Révolution. Elle rajeunit l'enseignement dans les collèges impériaux, engage des professeurs européens, des instructeurs allemands et japonais pour l'armée, envoie des jeunes gens dans les Universités étrangères; mais ces étudians, bientôt ralliés aux idées révolutionnaires, devaient tromper de cœur ou de fait les espérances du gouvernement. Elle ouvre l'Empire aux étrangers, facilite la formation de syndicats mixtes pour l'exploitation des mines ou la construction des chemins de fer dont elle multiplie les concessions. Ces projets, à leur tour, causaient des tripotages dont la répression devait exciter le mécontentement de la grosse bourgeoisie. Enfin, souveraine absolue, elle octroie d'elle-même une constitution à l'Empire, en modifiant les attributions et l'organisation des ministères et en fixant à la fin de 1910 la réunion du Parlement chinois. Cette réforme eut, elle aussi, de graves conséquences, car elle éveilla dans toutes les provinces l'esprit de critique et de discussion, fit éclore de nombreux politiciens prêts à se dévouer aux fonctions de conseillers du gouvernement impérial, pour mieux le supprimer.

La mort de Tseu-Hi fut, pour le régime mandchou, une perte irréparable. On disait alors que la terrible impératrice avait entraîné le falot Kouang-Hsiu dans la tombe pour qu'il ne

pût pas compromettre l'avenir de la Chine par sa faiblesse et ses excentricités. Une telle supposition n'est pas en désaccord avec ce qu'on sait du caractère et des actes de la vieille souveraine. Quoi qu'il en soit, seule peut-être dans tout l'Empire, elle avait la volonté, la puissance et la décision nécessaires pour diriger l'évolution vers les idées nouvelles et mater les artisans de révolution.

Cette tâche était trop lourde pour un régent inhabile aux affaires publiques, timoré, aux prises avec les partis qui se disputaient l'influence éventuelle sur l'Empereur à peine âgé de trois ans. La nécessité des réformes, le maintien de la tradition divisaient les princes de la famille impériale. La réaction contre les derniers actes de Tseu-Hi aurait vraisemblablement triomphé si le corps diplomatique de Pékin n'avait signalé, maintes fois, les dangers dont une guerre implacable à l'esprit nouveau menaçait l'État. Mais les fluctuations du pouvoir central désorganisaient les antiques institutions, ruinaient l'autorité des vice-rois, troublaient les fonctionnaires devenus incapables de discerner leurs devoirs et leurs responsabilités. L'incertitude entre le blâme et la récompense que mériterait un acte de gouvernant décourageait les zélés, paralysait les timides, endormait les indifférens. Dans plusieurs provinces, les délégués du pouvoir négociaient avec les fauteurs du désordre, acceptaient des compromissions tacites pour différer, jusqu'à l'arrivée d'un successeur, la solution des difficultés, la répression inévitable de crimes évidens. Favorisés par cette inertie, moins encore que par la « politique à contretemps » dont le gouvernement donnait l'exemple, presque sûrs de l'impunité, les ennemis du régime impérial devenaient plus audacieux, leurs partisans plus résolus. Parfois, une de leurs intrigues, trop apparente, rendait clairvoyans des fonctionnaires qui auraient préféré ne pas voir; mais comment annoncer à Pékin qu'une conspiration contre le trône avait pu s'organiser dans la ville ou dans le district, sans s'accuser en même temps d'imprévoyance et de mauvaise administration? Ainsi, les agitateurs, les républicains, les séparatistes, avaient le champ libre. Ils en profitèrent si bien que le gouvernement fut le seul à s'étonner lorsqu'il apprit, en novembre 1911, que quatorze provinces sur dix-huit acclamaient la Révolution.

L'attitude du Sénat, composé cependant de personnalités

graves, plus encore que les méfiances des banquiers qui n'osaient risquer un emprunt dans les finances d'un État chancelant, aurait dû inspirer au Régent des résolutions viriles et une politique hardie. Mais, de son frère Kouang-Hsiu, le prince Choun avait la faiblesse et la versatilité. Les membres du « Tseu-Tcheng-Yuan, » à qui l'ordonnance de Tseu-Hi réservait un rôle de conseillers, ne tardèrent pas à juger insuffisant leur pouvoir. Si la première session, terminée le 11 janvier 1911, fut incolore et sans intérêt, ils se prirent vite au sérieux et prétendirent exercer, sur les actes de l'autorité suprême, tout le contrôle d'un Parlement. Or, comme au début de la Révolution française, le Régent, tel Louis XVI, faisait succéder les capitulations aux rigueurs. Après avoir, entre deux sessions, destitué de la présidence du Sénat le prince Pou-Lun dont les tendances réformistes lui étaient suspectes, pour le remplacer par un réactionnaire fougueux; après avoir diminué les attributions que s'arrogeait l'Assemblée, publié le décret de nationalisation des chemins de fer, promulgué l'édit de l'impératrice douairière sur l'éducation traditionaliste de l'Empereur âgé de cinq ans, il fut effrayé des conséquences de ses actes qui se manifestèrent aussitôt. Louis XVI coiffait le bonnet phrygien, tandis que roulaient vers la frontière les berlines des émigrés; le Régent chinois sacrifiait son ministre des Travaux publics et signait, dans le célèbre édit du 30 octobre, la confession publique de l'Empereur, tandis que les chariots chargés d'or transportaient loin de Pékin la fortune des princes mandchous.

Comme à Versailles avant le 5 octobre, le gouvernement était environné de conseillers équivoques, d'agens provocateurs, de troupes que travaillaient des émissaires suspects. Une division entière, imitant les gardes-françaises, pactisait avec la Révolution. Le Sénat, copiant l'Assemblée constituante, réduisait les pouvoirs souverains, imposait les ministres de son choix, et se déclarait investi du droit d'élaborer une nouvelle Constitution. Pendant ce temps, un gouvernement insurrectionnel proclamait la déchéance de la dynastie mandchoue; les armées impériales, sans argent, se fondaient peu à peu dans les forces républicaines. Dans cette anarchie, le Régent parut prêt à copier, vers Jehol, la fuite de Varennes. Mais les ministres étrangers, y compris le représentant du Japon, dont le gouvernement ne devait pas voir sans ennui le triomphe des républi-

ains chinois, donnèrent de sages conseils. Les groupes financiers, que le Régent sollicitait en vain, ne montrèrent de confiance que dans les talens de Yuan-Chi-Kaï qui semblait être la dernière ressource de la dynastie. Le Régent céda ; il adressa un appel pressant à Yuan-Chi-Kaï.

L'ancien ami de Li-Hung-Chang, le conseiller de l'impératrice Tseu-Hi, est, avec Sun-Yuat-Sen, le personnage le plus énigmatique de la Chine. Ce sauveur tant attendu, qui devait, dès son arrivée à Pékin, faire affluer l'or, enrôler la victoire, dissiper l'orage de la Révolution, n'a pu encore par ses actes confondre de calomnie ses ennemis, ni justifier l'enthousiasme de ses partisans. Les excès que lui reprochait un de ses fervens admirateurs ont-ils, pendant sa retraite, détruit ses brillantes facultés, ou, comme tout bon Chinois, ne compte-t-il que sur le temps pour résoudre les difficultés présentes? A ces questions l'avenir seul répondra.

Après la guerre sino-japonaise, Yuan-Chi-Kaï s'était montré partisan résolu des réformes. Il avait, comme chef militaire du Pe-Tchi-Li, transformé l'armée du Nord d'après les modèles européens. Tous les attachés militaires, tous les officiers des troupes étrangères qui stationnaient dans sa province, en vantaient la discipline, l'ordre administratif, les qualités manœuvrières, l'aspect imposant, qui paraissaient jusqu'alors incompatibles avec une armée chinoise. On eut donc raison de s'étonner quand on apprit, en 1898, le rôle joué par le réformateur dans le coup d'État de Tseu-Hi qui, brisant les initiatives de l'Empereur, restaurait le régime de la tradition. Cependant, on présuma que, peu confiant dans la valeur et la persévérance de Kouang-Hsiu, il avait préféré confier les destinées de la Chine à une main plus ferme qu'il pourrait diriger. Sa conduite dans la répression du soulèvement boxer, — qui fut sans doute pour le gouvernement une affaire manquée, — les projets de réformes qui marquèrent les dernières années de l'impératrice douairière et du règne nominal de son fils, donnent une grande vraisemblance à l'explication de cette volte-face, dont ses ennemis n'ont pas perdu le souvenir. En réalité, jusqu'à la mort de son amie et protectrice, il fut tout-puissant. Sur les troupes qu'il avait formées, son influence était sans bornes. Ses fonctions de vice-roi du Pe-Tchi-Li, la clientèle immense qu'il avait à Pékin, les sympathies qu'il s'était acquises dans les colonies et les loga-

tions étrangères, en faisaient un personnage redoutable. Ses détracteurs, qui étaient nombreux, lui attribuaient de perfides desseins; ils affectaient de lui supposer une ambition insatiable, que réaliserait bientôt sa connaissance pratique des coups d'État. Peut-être Yuan-Chi-Kaï eut-il, un instant, la velléité de remplacer à son profit par une dynastie chinoise la dynastie mandchoue, dont il connaissait la grandissante impopularité; mais sa mentalité de finaud irrésolu n'en faisait pas un conspirateur dangereux.

Sa situation, à la vérité, était perplexe. Le frère du malheureux Kouang-Hsiu ne lui avait pas pardonné son rôle dans la triste destinée de l'empereur défunt. Un des premiers actes de sa régence avait été la disgrâce de Yuan-Chi-Kaï. Avec une délicatesse toute chinoise, il se montra douloureusement inquiet pour un abcès au pied, d'ailleurs imaginaire, qui exigeait, croyait-il, le repos absolu du vice-roi du Pe-Tchi-Li. Afin de montrer son affection à cet éminent serviteur et ami, il lui permettait de s'éloigner des affaires publiques pour se consacrer exclusivement à la guérison de sa maladie qui devait être longue; le Ho-Nan était un pays délicieux où Yuan-Chi-Kaï pourrait se soigner en paix, loin des importuns. Docilement, Yuan-Chi-Kaï se démit de toutes ses fonctions et s'exila dans la retraite qui lui était assignée. Pendant deux ans, il y parut inactif, déguisant son dépit dans les satisfactions d'un matérialisme raffiné. Mais il entretenait des relations suivies avec ses anciens amis et cliens de Pékin et observait avec attention l'orage révolutionnaire qui grondait dans le Sud. Quand cet orage éclata, les financiers qui avaient fait avec lui de bonnes affaires, les sénateurs qui réclamaient une Constitution, Tang Chao-Yi son confident qui devenait ministre des Travaux publics, les partisans de la résistance qui escomptaient son prestige, demandaient au Régent son retour avec pleins pouvoirs. D'autre part, Li-Yuan-Houng, le généralissime des insurgés, avait été son meilleur élève et son collaborateur dans la réorganisation des troupes du Pe-Tchi-Li et les délégués des provinces rebelles, réunis à Nankin, l'invitaient à prendre la présidence du futur gouvernement républicain. Que devait-il faire? L'option entre les deux partis se posait devant lui comme un problème plus difficile que celui de 1898.

Ses ennemis, qui ne désarmaient pas, l'accusaient de pencher

vers les adversaires de l'Empire. Son hésitation à rentrer en grâce quand le Régent lui offrit la vice-royauté des deux Hou, le commandement suprême des troupes impériales avec le droit de choisir ses généraux, semblait donner raison aux méfians. Non moins subtil que le prince Choun, Yuan-Chi-Kaï invoquait maintenant le symbolique abcès au pied, prétexte diplomatique de sa disgrâce, pour différer sa réponse; le mal, à peine en voie de guérison, ne lui permettait pas de s'exposer aux fatigues d'un voyage d'hiver. En réalité, pouvant être le premier chez les rebelles, il attendait, pour se décider, la dernière enchère du gouvernement impérial. Il n'attendit pas longtemps. Aux yeux des groupes anglais, français, allemands et américains que le Régent avait pressentis en vue d'un emprunt, Yuan-Chi-Kaï était l'homme indispensable. Le clan réactionnaire dut céder. Le Sénat, réuni en session régulière depuis le 22 octobre, finit par triompher des résistances et de l'antipathie du Régent. Yuan-Chi-Kaï, dont les amis avaient fait vigoureusement campagne en sa faveur, était appelé par le choix de l'Assemblée à la présidence du Conseil des ministres; l'autorité que lui donnait une Constitution rédigée, adoptée en toute hâte, le transformait en dictateur.

Il prit la route de Pékin, mais, tout en la suivant, il se demandait s'il ne ferait pas mieux d'aller vers le Sud. Dans son indécision temporisatrice, il différait de se déterminer à être le sauveur de la monarchie ou le chef acclamé d'une république populaire. Enfin, il choisit le premier rôle, par esprit chevaleresque, ou par calcul, ou par un pressentiment vague de l'impuissance finale des révoltés. Le 13 novembre, il arrivait à Pékin, trop tard peut-être pour réparer les fautes déjà accumulées. Il risquait sa réputation d'énergie et de finesse politique au service d'un trône vermoulu, d'institutions croulantes dans une lutte fratricide. Peut-être a-t-il vu dans le bloc républicain, si solide en apparence, une fissure suffisante où la corruption, l'adresse, la patience feraient leur œuvre naturelle de désagrégation, si familière aux diplomates chinois. Peut-être encore, trompant les pronostics fondés sur son apparente irrésolution, a-t-il médité de se révéler à son jour comme le pacificateur des partis. Quoi qu'il en soit, Yuan-Chi-Kaï apparaissait alors comme le maître de l'heure. Mais il lui manquait les moyens d'action efficaces, les collaborations dévouées, sans lesquelles son loyalisme et ses

qualités d'organisateur devaient être impuissans. L'incurie ou la peur paralysaient les représentans du pouvoir dans les dernières provinces fidèles; la trahison s'introduisait avec les ministres dans les conseils où se discutait le sort de la dynastie; des vice-rois se ralliaient sans pudeur aux rebelles pour conserver, dans l'organisation administrative des territoires de la jeune République, les places que leur avait confiées le Régent, et le plénipotentiaire impérial, envoyé au Congrès de la Paix, se ménageait par son adhésion prévoyante la reconnaissance des gouvernans républicains.

L'impassibilité de la capitale déconcertait quiconque n'avait pas étudié, dans l'âme du peuple chinois, la passivité apparente des bourgeois et du paysan. Quand le télégraphe annonce à l'Europe qu'une province entière se rallie à la République, il ne faut pas en conclure que la population est consciente de l'événement, et surtout de ses résultats. Comme ailleurs, ce sont les ardens, les actifs, qui parlent pour leurs compatriotes et ceux-ci, dans leur amour invétéré de la stabilité, laissent dire sans protester. Dans nos pays occidentaux, où l'éducation politique est le résultat d'une préparation séculaire et de plusieurs révolutions, les contribuables tranquilles, qui sont en majorité, savent que les charges publiques ne seront pas supprimées par un changement de régime, que l'impôt subsistera toujours, et qu'il y aura toujours des juges, des gendarmes et des lois. La paix intérieure, seule, importe pour la bonne marche des affaires et la sécurité du lendemain; un gouvernement stable, seul, est capable de la garantir. Ainsi, la masse populaire est, par principe, pour le gouvernement établi; et la foule qui travaille acclame toujours les triomphateurs, au lendemain d'une révolution. Naïfs sont les dirigeans qui se prennent au mirage des votes, car la solidité d'un régime ne se mesure pas au chiffre électoral de ses partisans. Les coups d'État sont toujours possibles, et les scrutins qui les précèdent dévoilent rarement la désaffection générale qui les fait réussir. Mais, en Chine, les millions d'hommes qui pataugent dans les rizières, qui cheminent courbés par les fardeaux sur les étroits sentiers, qui produisent, vendent, spéculent dans les échoppes ou les grands magasins, ignorent tout de la politique, de la Constitution, des devoirs qui les attendent, des droits qu'on leur promet. Si l'on excepte les minorités organisées dont il a été parlé au début de

cette étude, la masse grouillante des Chinois de la plaine et de la montagne, des villes et des bourgs, croit que le succès de la Révolution amènera l'âge d'or, par la suppression des impôts, des réquisitions, des corvées et des mandarins. Le désarroi général, qui accompagne toutes les convulsions politiques, les confirme dans cette croyance, car il arrête, pour un temps, la vie administrative et ses manifestations. Les représentans de l'autorité déchue sont partis, se cachent ou cherchent à se faire pardonner leur présence; les agens du pouvoir nouveau se font amènes et tolérans pour ne pas effaroucher les sympathies naissantes. Les contributions ou les prises de guerre suffisent, dans les débuts, aux besoins financiers de la Révolution; les militans qui la soutiennent par conviction, ou par intérêt, assurent par zèle bénévole un fonctionnement sommaire de l'organisme social. D'ailleurs, c'est dans les villes que se décide le sort du conflit, et les campagnes lointaines échappent aux troubles de la fièvre politique des cités. Or, nous savons comment une préparation méthodique peut y rendre faciles des succès retentissans. Plus tard, après le triomphe définitif, sur les villageois sans méfiance, la bureaucratie de la Chine républicaine étendra un filet obligations plus lourd et plus serré que celui du régime patriarcal des Mandchous; la centralisation gouvernementale remplacera l'indépendance des provinces par un fédéralisme helvétique ou américain; en attendant, campagnards et citadins mènent la vie joyeuse du contribuable en grève. Il n'en faut pas davantage pour rendre sympathique un gouvernement nouveau.

Donc, dans les provinces, la Révolution chinoise à son aurore signifiait liberté absolue, éloignement indéfini du cauchemar administratif. Le gouvernement impérial signifiait au contraire aggravation des charges publiques, imminence de la guerre civile avec son cortège d'horreurs. D'une part la licence, de l'autre la contrainte. La fidélité des quatre dernières provinces monarchistes a résisté difficilement à cette comparaison. Et les quelques troupes dressées d'après les principes européens n'étaient plus capables de modifier à elles seules la suite inévitable des événemens.

De l'armée impériale qui était l'orgueil de Yuan-Chi-Kaï, de Yin-Tchang et du Régent, qui étonnait les attachés militaires, inquiétait les prophètes, enrichissait les fournisseurs, il ne restait plus que quelques détachemens épars autour de Pékin. Leur

loyalisme et leur entrain suivaient les fluctuations de la solde et de la fidélité des chefs. Les causes qui paraissent perdues soutiennent mal, en effet, l'enthousiasme; un trésor en détresse est un faible excitant pour l'héroïsme de ses défenseurs; les intrigues politiques des généraux sont des tentations et des exemples dangereux pour la correction loyaliste de leurs subordonnés. C'est donc aux séditions militaires que la Révolution doit ses rapides progrès. Travaillée adroitement par les amis de Sun-Yuat-Sèn, masquant sous une discipline de parade une ignorance totale des principales vertus guerrières, exposée par l'éloignement des garnisons provinciales à toutes les cupides combinaisons de ses chefs, l' « armée moderne » chinoise était la planche pourrie qui soutenait le régime impérial et qui devait soutenir bientôt le régime républicain. Hâtivement organisée par le décret de 1910, piètrement encadrée par des officiers qui dédaignaient les enseignemens des instructeurs étrangers, elle manquait de cohésion et l'infinie vanité nationale y remplaçait la notion du devoir. Elle était, comme la plèbe où elle se recrute, passive en apparence, d'un dressage mécanique facile, rustique, résistante, mais raisonneuse, violente, avide, et prête aux manifestations collectives par son aptitude naturelle aux groupemens mystérieux. Les jeunes intellectuels qui, en leur qualité d'officiers, vivaient au contact de la troupe, acquéraient sur elle un indiscutable ascendant; peu gênés par les scrupules, par la formation mentale et professionnelle de leurs collègues occidentaux, ils ont renouvelé sans hésiter, par intérêt ou par ambition, les séditions des prétoriens. La lenteur des communications à travers l'immense Empire ayant imposé l'organisation régionale, l'esprit particulariste des chefs et des soldats s'est en effet manifesté dès les débuts de la Révolution. C'est ainsi que les garnisons du Seu-Tchouan fraternisèrent avec l'émeute, que les troupes de Nankin durent être désarmées par les autorités prévoyantes, qu'il fallut éloigner des opérations celles du Ho-Nan, que l'armée de Canton passa aux rebelles. De tous côtés, ce sont des massacres d'officiers, de grands personnages dont la fermeté gêne les conjurés; c'est le maréchal tartare de Canton, le vice-roi du Seu-Tchouan, le général Wou-Lou-Tcheng qui paient de leur vie leur fidélité à l'Empereur. L'armée du Nord elle-même, celle que Yuan-Chi-Kaï avait formée, où l'émulation provoquée par la présence

des troupes étrangères, la tradition vieille déjà de quinze ans avaient développé quelques apparences de vertus militaires, celle qui passait pour être le soutien inébranlable de la dynastie, intervient dans les conflits politiques en imposant son opinion par un *pronunciamiento* inattendu. Les désertions l'entamaient, et la disette pécuniaire a fini de la désagréger.

C'est donc avec un Régent indécis, un Empereur enfant, des conseillers divisés, une aristocratie avide, un premier ministre habile, mais inquiétant, des populations inertes, une armée déjà douteuse que le Régime impérial a affronté la lutte contre des adversaires qui agissaient comme s'ils étaient sûrs de la victoire. Et, presque sans combattre, il était obligé de s'avouer vaincu.

III

Cette esquisse des partis en présence explique comme une légende la rapide série des événemens du drame chinois, qui se déroule suivant un ordre logique, dans un imbroglio de péripéties.

Comme toujours, un fait banal est à l'origine apparente de la Révolution. Il a mis en mouvement tout le mécanisme insurrectionnel, que le comité directeur installé à Hong-Kong ne croyait pas encore suffisamment au point. C'est le Seu-Tchouan qui a donné l'impulsion initiale.

L'immense Cheng-Tou-Fou, la capitale, était le siège social d'une de ces compagnies de chemins de fer locales dont le progrès des idées nationalistes et les derniers édits de Tseu-Hi avaient favorisé le développement. Les Chinois prétendaient, en effet, qu'ils sauraient bien construire leurs voies ferrées, exploiter leurs mines, sans le secours des étrangers. Mais, s'ils excellent comme négocians dans la spéculation, l'accaparement, l'emploi de la fausse nouvelle, ils sont, dans les affaires industrielles, victimes de leur absence complète d'esprit et de préparation scientifiques. Cependant, une fièvre de grands travaux passait sur toutes les provinces. Chaque ville voulait avoir sa gare, comme chaque montagne son haut fourneau. Les syndicats étrangers, que la richesse du sol et la densité de la population attiraient, étaient exclus de toutes les affaires. Quelques vagues talus, quelques wagonnets perdus dans les herbes justifiaient les combinaisons aventureuses des banquiers et des

actionnaires, ainsi que les vanités de bourgeois friands d'appellations sonores; mais les communications terrestres menaçaient de rester toujours précaires. L'État risquait de se trouver plus tard dans la situation où a été le Japon quand il a dû racheter les lignes établies sans tenir compte de l'intérêt général. Cheng-Hsouan-Hoai, ministre des Travaux publics, voulut mettre fin à ce particularisme gênant. En août 1911, les compagnies locales, qui avaient suffisamment prouvé leur inaptitude, furent déchues de leurs concessions que le gouvernement s'empressa de promettre à des groupes étrangers. Les compagnies de Han-Keou-Cheng-Tou-Fou, Hankeou-Canton, notamment, étaient au nombre des compagnies dépossédées.

Aussitôt, grand émoi à Cheng-Tou-Fou. L'obéissance du directeur des travaux du chemin de fer à l'édit impérial provoque, le 24 août, la grève des marchands et des étudians. Cette grève, d'abord pacifique, où le souvenir de l'empereur Kouang-Hsiu est acclamé, dégénère en agitation violente par la pression de la Ta-Tong-Houei, société secrète favorisée par le vice-roi intérimaire dont le remplaçant venait d'arriver. Ce dernier, gêné malgré sa réputation d'énergie par les intrigues de son prédécesseur, perd un temps précieux. Il est assiégé dans son yamen, ainsi que les grands dignitaires de la province, et les révoltés sont, un instant, maîtres de la ville. Ils en sont expulsés grâce à la fidélité de la garnison, composée de soldats du Hou-Peh. De la capitale, l'insurrection gagne la province, et les troupes du Seu-Tchouan, dont « l'obéissance allait jusqu'à la charge et la décharge exclusivement, » font cause commune avec les insurgés. A la fin du mois, Cheng-Tou-Fou est bloqué.

Le Régent essaie de réprimer le soulèvement qui, jusqu'alors, ne dépassait pas en gravité les troubles de tout temps si communs dans l'Empire, mais qui, dans une atmosphère d'orage, pouvait avoir de dangereuses conséquences. Avec une décision louable, il confie à l'un de ses meilleurs fonctionnaires la mission de réduire le Seu-Tchouan. Le pacificateur allait être secondé par le général Tchang-Piao, formé à l'école japonaise, et qui amenait de I-Chang et de Wou-Chang ses troupes du Hou-Peh dont le loyalisme était certain. Mais cette mobilisation partielle devait laisser le gouvernement désarmé dans les provinces douteuses de la vallée du Yang-Tse. Les propagandistes révolutionnaires y avaient recruté une infinité d'adhérens.

Heureusement servis par la facilité des communications fluviales, par la vie intense des énormes agglomérations industrielles et des centres commerciaux, par le souvenir patriotique de l'ancien empire chinois qui avait Nankin pour capitale, par l'analogie de leurs projets avec ceux des Taï-Pings qui auraient libéré la Chine sans l'intervention de Gordon, ils trouvaient partout des complices discrets et des partisans zélés. C'est en effet sur le Yang-Tse que la Révolution affirme d'abord son programme et déploie son drapeau.

A Wou-Chang, dont la grosse garnison était partie presque tout entière vers le Seu-Tchouan, une explosion fortuite dans une fabrique de bombes oblige l'autorité provinciale à faire des enquêtes et des arrestations. Près d'être découverts, les chefs locaux de la conjuration républicaine prennent l'offensive ; la foule, excitée d'après la traditionnelle formule, se révolte; les troupes font cause commune avec les émeutiers ; le vice-roi, les grands fonctionnaires s'enfuient ; le mouvement s'étend aux énormes cités voisines de Han-Kéou et de Han-Yang. Après trois jours de luttes, les 12, 13, 14 octobre, les insurgés sont maîtres de cette agglomération de deux millions d'habitans, du meilleur arsenal de l'Empire, de ses approvisionnemens, de ses fonderies et de son matériel, du Trésor provincial que le vice-roi n'avait pu emporter. Canton suit aussitôt le mouvement ; le maréchal tartare est assassiné ; le vice-roi temporise, et toute la province ainsi que le Kouang-Si arborent le drapeau rouge étoilé de blanc. Le Hou-Nan, le Kiang-Si, les grandes villes du Yang-Tse, le Kouei-Tchou, le Yun-Nan adhèrent à la révolution. Jusqu'à la fin d'octobre, le régime impérial assiste, impuissant, à la désagrégation de l'État. Chang-Haï, l'arsenal de Kiang-Ngan sont enlevés à leur tour, et le Comité central de l'Union Chinoise s'installe à Nankin qui est choisie pour capitale des insurgés. Wou-Ting-Fang, leur ministre des Affaires étrangères, adresse au Corps diplomatique de Pékin, aux consuls des grandes villes, un mémoire où il expose le programme de la Révolution, et réclame pour son parti les privilèges des belligérans. Le général de brigade Li-Yuan-Houng, affilié au comité de Hong-Kong, qui avait dirigé le coup de main de Wou-Chang, est nommé président du gouvernement provisoire de la République chinoise et généralissime de ses forces. Il publie aussitôt un manifeste où il promet le

respect des biens et des personnes des étrangers, la reconnaissance des emprunts jusqu'alors contractés, des traités et conventions diplomatiques signés, des concessions accordées par le gouvernement impérial. En même temps, il adresse un patriotique appel aux troupes encore loyalistes qu'il invite au service du gouvernement nouveau ; il garantit l'égalité civile et politique aux Mandchous, et déclare qu'il veut, avec la déchéance de l'Empereur, rendre la Chine aux Chinois.

L'incident imprévu de Wou-Chang avait fait éclater la Révolution avant l'époque fixée par les calculs de ses dirigeans. C'est ainsi que s'explique la malencontreuse inaction de Li-Yuan-Houng après les triomphes éclatans du début. Peut-être aussi croyait-on qu'ils démoraliseraient le gouvernement impérial, et qu'on pourrait esquisser en paix une organisation administrative et militaire indispensable pour réserver à la République toutes les chances de succès. Dans les provinces, des comités préalablement désignés dépossédaient les fonctionnaires impériaux dont le loyalisme était plus fort que l'ambition, et préparaient la formation d'une République fédérale analogue à celle des États-Unis. Ils choisissaient les délégués qui devaient se réunir en Convention nationale. L'armée républicaine augmentait ses effectifs grâce aux désertions, aux enrôlemens volontaires facilités par l'appât d'une grande considération sociale et d'une solde élevée. Des émissaires allaient trouver Yuan-Chi-Kaï dans son exil, et tentaient d'obtenir son adhésion aux offres séduisantes du Comité central ; mais Yuan, monarchiste alors par raison ou par intérêt, sans décourager complètement les républicains, ne manifestait pas le désir de mettre à leur service son prestige et ses talens.

Cependant, tandis que la République s'organisait, le gouvernement impérial, d'abord affolé, prenait vigoureusement l'offensive. Tous les élémens disponibles de l'armée du Pe-Tchi-Li, conduits par le ministre de la Guerre Yin-Tchang étaient dirigés vers Han-Keou par le chemin de fer que Li-Yuan-Houng négligeait de détruire ou d'occuper. Avant qu'il eût pu s'opposer à leurs desseins, les Impériaux débarquaient à une petite étape de Han-Keou. Le 27 octobre, ils reprenaient la ville, et faisaient un grand massacre de républicains pour venger la précédente tuerie de Mandchous mais ils ne pouvaient enlever Wou-Chang et Han-Yang. Sur le fleuve, une flottille gênait

les rassemblemens ennemis. A l'Est, le maréchal Tie-Leang, l'ancien ennemi de Yuan-Chi-Kaï, reprenait Nankin après un sanglant combat, et le Comité central, les délégués des provinces devaient s'enfuir en toute hâte à Changhaï. Les discordes qui divisaient déjà les provinces de la République augmentaient l'importance de ces succès : Canton prétendait s'organiser en État indépendant ; le Yun-Nan était en pleine anarchie. Le Comité central affirmait bien que ces divisions n'affaiblissaient pas son œuvre, et que la victoire finale ramènerait la cohésion. En attendant, les agens diplomatiques étrangers refusaient aux républicains la qualité de belligérans, et le Régent offrait à Yuan-Chi-Kaï le commandement suprême des forces impériales. L'acceptation de cet homme que se disputaient les partis semblait, à tous, valoir une armée.

Le gouvernement, quoique gêné par la pénurie du Trésor, semblait donc sur le point de triompher d'un soulèvement plus général et mieux organisé que celui des Taï-Pings, quand la manifestation des passions politiques dans l'armée produisit soudain ses effets coutumiers. Les théoriciens, les « idéologues, » comme les appelait Napoléon Ier, sont partout et de tout temps les mêmes. Toutes les occasions leur sont bonnes pour les faire servir à la réalisation de leurs désirs. En général, ils profitent de l'aggravation des difficultés intérieures ou de l'approche de l'ennemi pour modifier les constitutions ou renverser les gouvernemens. Les sénateurs de Pékin ne pouvaient manquer à la tradition. Le Régent, qui les cantonnait dans les limites tracées par l'édit de 1908, gênait leurs projets de contrôle politique et de participation effective aux affaires de l'État. Les conservateurs étaient en minorité dans l'Assemblée ; les réformistes de l'École de Kang-Yu-Ouei, les amis de Yuan-Chi-Kaï, les républicains, protestaient contre l'effacement dont les menaçait la récente destitution de leur président Pou-Lun. Ils passèrent de la protestation aux actes, et contraignirent le gouvernement à capituler.

Le 29 octobre, une des meilleures divisions de l'armée du Nord devait prendre le train pour aller, vers Han-Keou, renforcer les troupes de Yin-Tchang. Au moment de s'embarquer, officiers et soldats déclarèrent qu'ils ne partiraient pas si le Régent n'acceptait pas les propositions formulées par le Sénat : exclusion des princes mandchous de tous les ministères et

grandes fonctions de l'État; amnistie pour Kang-Yu-Ouei et ses amis, droit reconnu au Sénat de choisir le président du Conseil des ministres qui seraient sous le contrôle exclusif de l'Assemblée. Or, le Régent, prévoyant l'orage, était entré déjà dans la voie des concessions. Le 26, il avait destitué le tao-taï Cheng, ministre des Travaux publics, dont l'ordonnance du mois d'août avait provoqué la révolte du Seu-Tchouan. Cheng, menacé de la peine capitale, n'avait dû la liberté et la vie qu'aux instances des Légations. La confession de l'Empereur, publiée par l'édit du 30 octobre, consacrait le succès du *pronunciamiento*. L'édit du 3 novembre faisait de la Chine une monarchie constitutionnelle et donnait au Sénat les réalités du pouvoir. Tang-Chao-Yi, d'autres Chinois amis de Yuan-Chi-Kaï remplaçaient les Mandchous dans les ministères et la présidence du Sénat; le prince Choun résignait ses fonctions de régent et s'effaçait devant Yuan-Chi-Kaï. Pendant ce temps, les troupes, enorgueillies de leur rôle, se mutinent; leurs meilleurs généraux démissionnent; des rixes fréquentes mettent aux prises soldats mandchous et soldats chinois. L'offensive des armées impériales est arrêtée par l'anarchie; la consultation nationale des provinces insurgées, réunie à Changhaï, va discuter, dès le 20 novembre, le programme proposé par le Comité central : organisation du régime républicain, établissement de la Constitution, règlement électoral, choix de la capitale. Toutefois, si tous les délégués étaient d'accord pour adopter la République et lui donner Nankin pour capitale, ils étaient indécis pour le choix du type administratif; leurs préférences allaient de la constitution britannique au fédéralisme des États-Unis d'après des conceptions politiques variant du suffrage universel sans conditions, même étendu aux femmes, au suffrage restreint établi sur l'aisance matérielle et l'instruction des électeurs.

Sur ces entrefaites, Yuan venait enfin de prendre parti pour le régime impérial en acceptant la Présidence du Conseil. Il revenait en maître à Pékin d'où il était parti, deux ans auparavant, honni et disgracié. Le 21 novembre, en réponse à Wou-Ting-Fang, il s'adressait publiquement « au peuple américain » que les dirigeans révolutionnaires avaient adopté pour modèle, et disait notamment : « ... On a déjà démontré que l'agitation qui existe actuellement en Chine en vue de l'établissement d'une République n'avait éveillé dans les masses qu'une idée : c'est

que le gouvernement populaire est synonyme de « pas d'impôt, pas de gouvernement. » Mais pendant que Yuan parlait dans un sens, les événemens se prononçaient dans l'autre : le 28 et le 29, les Républicains entraient de nouveau à Nankin, comme ils avaient repris Han-Keou. La Consultation Nationale s'installait aussitôt et définitivement à Nankin.

Cependant, la traditionnelle subtilité chinoise s'accommodait mal de la turbulence des hommes d'action. Impériaux et Républicains comptaient également sur le temps pour trouver la solution définitive du conflit. En Chine, c'est par les combinaisons des négociateurs bien plus que par les exploits des gens de guerre, qu'on aplanit les difficultés, qu'on émousse les résistances, qu'on prépare les défections. D'ailleurs, des deux côtés, un armistice tacite s'imposait. Le Comité central attendait Sun-Yuat-Sên, qui intriguait en Europe, et qui s'embarquait à Marseille le 26 novembre. Sa présence était, en effet, plus nécessaire que jamais : le généralissime Li-Yuan-Houng devenait inquiétant; les provinces méridionales manifestaient des tendances séparatistes; le mouvement révolutionnaire, d'abord très vif dans le Seu-Tchouan et les régions limitrophes, se ralentissait; enfin, il fallait organiser la République en prévision de longues hostilités. Le gouvernement impérial n'avait pas moins besoin de temps pour se mettre en état de résister à la Révolution. Les groupes de banques ne se hâtaient pas de convertir en numéraire leurs promesses de secours financiers. Sans argent, on ne pouvait reconstituer les approvisionnemens perdus avec les arsenaux conquis par les Républicains; le rétablissement de la discipline dans les troupes était urgent; avec le temps, les chances de désaccord parmi les rebelles augmentaient. Le souci de la civilisation et de l'humanité servit, une fois encore, de prétexte pour justifier, de la part des Légations étrangères, une intervention que les adversaires souhaitaient sans oser la réclamer. Le corps diplomatique à Pékin, le corps consulaire à Changhaï furent persuasifs. Yuan-Chi-Kaï et Wou-Ting-Fang se laissèrent convaincre aisément. Le 9 décembre, ils ordonnent à leurs troupes un armistice de quinze jours, font connaître leur adhésion au projet de conférence contradictoire pour la paix, et Tang-Chao-Yi, le fidèle ami de Yuan-Chi-Kaï, est choisi comme plénipotentiaire impérial.

Le siège de la conférence, la désignation de leur représen-

tant, rendaient apparentes les divergences entre les républicains. Li-Yuan-Houng, leur généralissime et chef nominal, d'accord avec Yuan-Chi-Kaï, comptait recevoir la mission de traiter en leur nom et proposait Han-Keou comme centre des négociations. Mais les membres du gouvernement provisoire se méfiaient des sympathies anciennes qui unissaient leur chef à Yuan, comme ils redoutaient pour lui les funestes tentations de la force et de l'éloignement. Ils préféraient Changhaï qui, par sa situation géographique, la présence d'une colonie étrangère nombreuse et d'un corps consulaire complet, donnerait aux débats une publicité mondiale. Le gouvernement impérial, cependant, crut pouvoir passer outre à ce désir, et Tang-Chao-Yi s'achemina vers Han-Keou. La riposte ne se fit pas attendre. La délégation provinciale réunie à Nankin refuse à Li-Yuan-Houng la qualité qu'il réclamait, et le plénipotentiaire de la dynastie est obligé de se rendre à Changhaï pour s'y rencontrer avec Wou-Ting-Fang, désigné comme mandataire des républicains.

Soit pour compromettre le premier ministre auprès de son gouvernement et des Légations étrangères, soit par scepticisme à l'égard des sentimens monarchistes de Yuan-Chi-Kaï, les dirigeans de la Révolution affectaient de lui offrir la présidence de la République. L'attitude équivoque du représentant impérial, d'ailleurs, pouvait entretenir leurs espérances. Tang-Chao-Yi, dès l'ouverture de la conférence, le 18 décembre, s'affirmait bénévolement partisan de la paix à tout prix. Pour montrer à Wou-Ting-Fang la sincérité de ses intentions pacifiques et son mépris des préjugés, il allait même jusqu'à se déclarer républicain.

Tang-Chao-Yi était, de notoriété publique, le confident de Yuan-Chi-Kaï. On s'explique donc que les républicains aient pu sincèrement soupçonner le premier ministre du gouvernement impérial de jouer un double jeu. Leur conviction dura jusqu'après le retour de Sun-Yuat-Sên qui arrivait le 26 décembre, et faisait, le 1er janvier 1912, son entrée à Nankin. Proclamé aussitôt Président de la République chinoise à l'unanimité, le chef suprême de la Révolution télégraphiait encore à Yuan-Chi-Kaï pour lui en offrir le titre et les pouvoirs, en déclarant qu'il se contenterait de la vice-présidence dont on écarterait Li-Yuan-Houng.

De capitulations en capitulations, Tang-Chao-Yi consacrait

en effet la disparition de la monarchie. Sans résistance, il lâchait pied devant toutes les exigences des républicains. Quand Wou-Ting-Fang assura que l'incapacité reconnue des Mandchous rendait inévitable et nécessaire l'établissement d'une République où Chinois et Mandchous seraient égaux, le plénipotentiaire impérial transmit à son gouvernement une proposition de consultation nationale. Contre toute attente, Yuan-Chi-Kaï, de concert avec l'impératrice douairière et les princes du sang, accepta ce projet et, fin décembre, il lui donna comme base un mémoire où il préconisait la création d'une république fédérative gouvernée par un monarque héréditaire et un président. Wou-Ting-Fang était invité à rédiger un règlement électoral pour la convocation de la future Assemblée nationale, qui serait soumis à l'approbation du gouvernement de Pékin. Par un édit du 29 décembre, l'impératrice douairière annonçait au peuple chinois que la dynastie et les Mandchous obéiraient docilement à la volonté de l'Assemblée.

Mais après l'arrivée de Sun-Yuat-Sên, Wou-Ting-Fang esquivait les dangers de la temporisation et précisait ses exigences avec brutalité. Il refusait au gouvernement impérial le droit de prononcer des emprunts jusqu'au vote définitif de l'Assemblée; il réclamait l'évacuation de plusieurs provinces; sans tenir compte du chiffre de la population, il déterminait arbitrairement le nombre des délégués; il en fixait le *quorum* aux deux tiers, et la réunion à Changhaï. Sun-Yuat-Sên lui prêtait en outre l'appui de la pression morale en faisant connaître son intention de rompre l'armistice si les discussions traînaient en longueur, et de lancer toutes les forces républicaines vers Pékin.

La Cour ne se croyait servie que par des traîtres. Les pusillanimes, les avares, conseillaient de nouveau la fuite à Jehol. Les groupes financiers, incertains, fermaient leurs caisses. Tuan-Fang, un des meilleurs soutiens de la Chine monarchiste, venait d'être massacré par ses troupes en allant rétablir l'ordre dans le Seu-Tchouan; les soldats de Laïn-Tcheou s'étaient mutinés et livraient l'arsenal aux rebelles. Yuan-Chi-Kaï, découragé, parlait d'offrir sa démission si la famille impériale, les princes et les nobles mandchous n'offraient leurs trésors en sacrifice à leur cause. En vain, les conseillers du trône, qui savaient l'Histoire, leur citaient en exemple Louis XIV mon-

nayant sa vaisselle, et de Napoléon Ier engloutissant en 1814 sa fortune particulière dans la lutte contre les alliés : ces exemples semblaient sans effet sur leur égoïsme et leur cupidité. Soudain, on apprend que l'ancien vice-roi du Seu-Tchouan, aidé par des troupes fidèles venues du Thibet, a débloqué Tcheng-Tou-Fou, et que la province va, tout au moins, garder la neutralité entre l'Empire et la Révolution. Les officiers de l'armée du Nord remettent à Yuan-Chi-Kaï une adresse affirmant leurs sentimens loyalistes; les princes et les nobles du clan impérial donnent trois millions de taëls pour la continuation des hostilités ; une souscription publique ouverte à Pékin fournit en quelques jours des sommes considérables. Yuan-Chi-Kaï reprend confiance, garde le pouvoir, destitue Tang-Chao-Yi, refuse d'aller à Changhaï pour continuer les négociations, et proclame que le peuple seul, par l'intermédiaire d'une Assemblée véritablement nationale, fixera les destinées de l'État.

Cette velléité d'énergie dura peu. Le gouvernement impérial laissa passer l'occasion de prendre, dès le 6 janvier, à la fin de l'armistice, une vigoureuse offensive, que facilitaient les difficultés éprouvées par les républicains dans l'organisation administrative de leurs provinces, et aussi leurs embarras financiers. L'Impératrice douairière aurait eu besoin d'un Richelieu ; elle ne pouvait compter que sur un Trochu. Les mémoires diplomatiques aux puissances remplacèrent les actes décisifs. Avant la reprise des hostilités, de nouveau différées, Yuan-Chi-Kaï et Sun-Yuat-Sên s'accusèrent réciproquement de mauvaise foi. Dans son manifeste, le président de la République chinoise prononça la déchéance de la dynastie mandchoue, en exposant les griefs historiques, administratifs et politiques du peuple chinois; il confirma toutes les promesses faites, tous les engagemens pris au début de la Révolution par le général Li-Yuan-Houng. Ensuite, le télégraphe fonctionna, des émissaires firent la navette sans interruption entre Changhaï et Pékin.

La finesse réputée de Yuan s'avérait, en fait, comme une irrésolution incurable, sinon comme une profonde duplicité. Il renonçait à sa bizarre conception d'une monarchie républicaine sanctionnée par la future Assemblée nationale, pour assurer à la dynastie les bienfaits d'une avantageuse capitulation. Il semblait plus préoccupé de lui épargner les amertumes de l'exil que les aléas d'une résistance obstinée. Incapable, par sa

mentalité chinoise, de comprendre l'héroïsme d'une lutte sans espoir, la grandeur de la fin d'un Charles Ier ou d'un Louis XVI, il croyait remplir tous ses devoirs en faisant garantir par la République l'existence, la sécurité, la fortune de son souverain. D'autre part, il s'efforçait par tous les moyens de montrer à l'Impératrice douairière que l'abdication de l'Empereur, seule, rendrait la paix au pays; les dernières troupes qu'il concentrait autour de Pékin, pour protéger le gouvernement, étaient plus dévouées à Yuan-Chi-Kaï qu'à la Cour.

Malgré un apparent acharnement à chicaner sur les conditions offertes par le premier ministre, l'entente était faite dès le début de février : l'Empereur abdiquerait avant la réunion de l'Assemblée nationale; il aurait une liste civile d'environ 10 millions de francs, les honneurs dus aux souverains étrangers et pourrait résider à Pékin; il conserverait ses prérogatives religieuses et le droit de conférer la noblesse aux Mandchous; les apanages des princes seraient respectés. En échange, le ministère promulguait, le 11 février, trois édits impériaux qui semblent consacrer la ruine de la dynastie des Tsings. L'Empereur y donne pleins pouvoirs à Yuan-Chi-Kaï pour la formation d'un gouvernement provisoire qui établira, de concert avec Sun-Yuât-Sên et ses amis, le nouveau régime de la Chine : il fait appel à la concorde entre les races de l'Empire et déclare qu'il renonce à tout pouvoir politique pour mettre fin à la guerre qui imposait tant de malheurs aux populations (1).

Peut-être, le gouvernement impérial avait-il compté jusqu'au dernier moment sur l'intervention et l'appui de l'étranger. Le Japon par intérêt politique, l'Allemagne pour monnayer la reconnaissance du régime secouru, auraient volontiers offert leurs bons offices; mais les autres puissances avaient des intérêts trop différens pour accepter de tenter une action commune. La Russie espérait trouver dans une Mongolie anarchique des compensations à ses déboires de Mandchourie; l'Angleterre ne pouvait oublier l'inviolable asile offert par Hongkong aux Républicains; les États-Unis se devaient de témoigner au moins une impassible neutralité à ceux qui les invoquaient comme

(1) Les agences télégraphiques faisaient connaître, le 15 février, que Yuan-Chi-Kaï était proclamé à l'unanimité, par l'Assemblée nationale réunie à Nankin, président provisoire de la République chinoise. Ce choix, qu'approuvait Sun-Yuat-Sên, ne modifie pas les conclusions de notre article.

leur modèle politique ; la France prévoyait les contre-coups d'une réaction sur son chemin de fer du Yunnan et sur sa frontière tonkinoise. D'ailleurs, les assurances formelles du gouvernement républicain provisoire garantissaient les droits acquis par les étrangers en territoire chinois. Il n'y avait donc qu'à laisser Chinois et Mandchous vider leur querelle jusqu'à ce que l'un des deux partis eût triomphé, comme on l'avait fait pendant les révolutions de Turquie et de Portugal.

Quoi qu'il en soit, par le concours des circonstances ou par le résultat de ses calculs machiavéliques, Yuan-Chi-Kaï apparaît actuellement comme l'arbitre de la situation. Dépositaire provisoire des volontés impériales, il peut se dresser comme un obstacle devant la proclamation définitive de la République chinoise, car le nombre est grand de ceux qui le soupçonnent d'avoir uniquement travaillé pour lui. Mais, à propos de l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la Chine, il serait vain de prophétiser. Comme au temps de Catherine de Médicis, les hommes et les partis qui vont disputer la suprématie politique s'apercevront qu'il est moins difficile de tailler que de recoudre.

En prévision d'une lutte qui peut être longue, et dont l'intervention inévitable des fanatiques et des bandits modifiera dans plusieurs régions la nature et les conséquences, les puissances européennes ont dû prendre des mesures de sûreté. Elles ont renforcé les gardes des Légations, occupé dès le 7 janvier le chemin de fer de Pékin à la mer. Le Japon sur son territoire, l'Allemagne à Tsing-Tao, les États-Unis aux Philippines, l'Angleterre à Hong-Kong, la France au Tonkin, tenaient d'ailleurs, bien avant cette date, des troupes toutes prêtes pour les jeter en Chine sans retard, à la première alerte. L'opinion des meneurs populaires, à l'égard des étrangers, paraît bien modifiée depuis le soulèvement boxer ; mais on peut s'attendre à voir le parti vaincu chercher dans quelque « Commune » gigantesque une consolation à sa défaite, et la haine atavique des Chinois contre les « diables occidentaux » se manifester plus violente et plus sanguinaire encore qu'en 1900. D'autre part, les vainqueurs seront eux-mêmes tellement affaiblis par leur victoire qu'ils auront besoin de collaborateurs étrangers, plus ou moins généreux, pour les aider à rétablir l'ordre dans l'État désorganisé.

PIERRE KHORAT.

HEURES D'ITALIE

AUTOUR DES LACS

I. — ORTA

Bien souvent, descendant en Italie par le Simplon, j'avais eu le désir de faire un léger détour pour m'arrêter à Orta. Mais ma hâte de gagner Milan et Venise m'en avait chaque fois empêché. N'ayant pas le loisir, cette année, d'aller savourer sur la lagune les délices de l'automne naissant, je veux profiter des quelques jours de liberté dont je puis seulement disposer, pour visiter autour des lacs quelques coins que je ne connais pas encore. Comment n'y aurait-il pas dans cette région, ainsi que sur toute la terre latine, d'adorables sites et d'intéressans sanctuaires d'art?

A Domodossola, j'ai donc quitté le rapide qui amène si vite sur le versant italien que, pendant un instant, on est aveuglé par l'éclatante et trop brusque lumière, et je suis monté dans un petit train dont les wagons, au sortir des luxueux sleeping, semblent dater de plus d'un siècle. Il suit l'ancienne ligne de Novare que l'on prenait jadis quand on arrivait par la diligence du Simplon. La voie qui mène directement au lac Majeur n'a été tracée qu'après l'ouverture du tunnel. Pendant une vingtaine de kilomètres, les deux lignes courent tout à côté l'une de l'autre, et certaines stations leur sont même communes. On se sépare à Cuzzago et, après avoir franchi la Tosa et longé la base occidentale du Mottarone, on débouche sur le lac d'Orta, l'ancien Cusio des Romains.

Quelle douceur et quel charme! De tous les lacs de Lombardie, — car bien qu'il soit en territoire piémontais, on peut le ranger dans le groupe des lacs lombards, — je me demande si ce n'est pas le plus parfait. Moins sauvage que celui de Lugano, moins voluptueux que le Lario, moins grandiose que le Majeur, il a plus d'harmonie générale que chacun d'eux. Tout y a les proportions qu'il faut : pas une note discordante. Les collines boisées qui l'entourent s'infléchissent suivant les courbes qui s'adaptent le mieux aux sinuosités des rives ; vraiment la même main n'a pas dessiné ces lignes souples et le dur profil des montagnes qui semblent enclore et rejeter en un autre monde la rude Germanie. Son île de San Giulio résume en elle les beautés diverses des Borromées. La pointe d'Orta a presque autant de grâce que le promontoire de Bellagio. Et le lac a conservé ce que possèdent de moins en moins ses rivaux trop illustres, peu à peu envahis, transformés, enlaidis par la civilisation : le calme de la nature. On peut écouter pendant des heures le clapotis de l'eau sans entendre les trépidations des moteurs; un seul petit bateau suffit au service des ports. Rares sont les automobiles qui s'égarent jusque sur le quai d'Orta tout à fait en dehors de la grand'route. C'est un des derniers coins d'Italie où le modernisme et le progrès n'ont encore rien gâté. Mais hâtons-nous d'en jouir. Les riverains veulent attirer les touristes; ils forment des comités d'initiative; ils ont assez d'entendre appeler leur lac *cenerentola* (cendrillon) parce qu'il reste oublié à côté de ses grands aînés. Avant qu'ils ne réussissent, goûtons la quiétude de ces bords qui bientôt ne connaîtront plus la tranquille langueur des journées d'automne.

Actuellement, Orta est l'idéal refuge des rêveurs et des vrais amans. Asile de paix, tout y incline à la tendresse, sans cette perpétuelle invitation au plaisir qui rend le lac de Côme si précieux à ceux qui cherchent l'illusion de l'amour. Ici, loin de la foule, on n'éprouve pas, comme aux rives de Bellagio ou de Cadenabbia, cette sorte de fascination extérieure et de dispersion de soi qui rend à demi inconscient et donne comme une légère ivresse. Mais on y vit ces journées qui paraissent vides, où il ne se passe rien, et qui, plus tard, sembleront si belles parce qu'elles furent faites de bonheur. On s'accoutume si vite au bonheur, comme à la santé, qu'on ne songe pas à le remarquer. Plus l'air que nous respirons en est saturé, plus nous croyons

n'en avoir jamais respiré d'autre. Ah! comme nous devrions, chaque soir, rentrer en nous-même et savourer nos joies avant le temps où nous ne les aurons plus! Comme il serait sage d'avoir à marquer d'un caillou le jour écoulé, pour nous obliger de compter les heures où la vie nous fut douce et bonne!...

Orta est délicieusement située au pied d'une sorte de presqu'île montueuse qui ne laisse à sa base, au bord du lac, qu'un peu de place pour les maisons. La ville n'est en somme qu'une longue rue parallèle au rivage avec, au milieu, une piazzetta ombragée qu'orne un minuscule municipe. Les versans de la colline sont occupés par de riches villas entourées des végétations magnifiques qu'on trouve dans tous les coins abrités des lacs italiens. Les rhododendrons et les azalées, d'une vigueur inaccoutumée, doivent être, au printemps, de merveilleux bouquets. Des fleurs aux pétales d'ivoire luisent encore dans le feuillage verni des magnoliers. Malgré trois mois de sécheresse, les arbres sont restés très verts; les lauriers-roses surtout, amis des étés chauds, étalent leur somptueuse floraison. L'olea fragrans commence à embaumer les jardins. Sur le bord de la route, des figuiers répandent leur odeur un peu âpre; entre leurs larges feuilles, on aperçoit l'eau étincelante et la petite île San Giulio qui vibre et sourit dans l'éclatante lumière...

En quelques minutes, une barque y conduit. A mesure que l'on approche, l'enchantement augmente. Terrasses et jardins semblent suspendus au-dessus du lac où se reflète, à une grande profondeur, le campanile et les hautes murailles du séminaire. Les bosquets de verdure qui encadrent les maisons donnent de la gaîté à cet îlot qui est le chef-lieu d'une commune dont dépendent plusieurs villages des rives occidentale et méridionale. Comme il renferme la mairie, l'église et le cimetière, les cortèges de baptême, de mariage et d'enterrement y viennent en barque, comme à Venise. Le terrain est si mesuré que les constructions s'entassent les unes sur les autres et qu'il n'y a nulle place perdue. Une seule rue très étroite, un chemin plutôt entre deux murailles, fait le tour de l'île. L'ensemble est des plus pittoresques. Si Orta, un jour, doit être défigurée, voilà un coin qui, je crois, de longtemps ne pourra point changer d'aspect.

La basilique de San Giulio est une très intéressante église dont la fondation remonterait, suivant la tradition locale, au IVe siècle. Plusieurs de ses parties, — colonnes, chapiteaux,

bas-reliefs et fresques, — sont, en effet, fort anciennes. Le monument le plus remarquable est une chaire romane, tout en marbre noir, où sont sculptés différentes figures, les attributs des quatre évangélistes et deux curieux panneaux qui représentent le christianisme et le paganisme, sous les traits respectifs d'un griffon et d'un crocodile, triomphant alternativement l'un de l'autre. Si cette interprétation, que me donne le gardien, est exacte, voilà un artiste qui savait ménager l'avenir... De nombreuses fresques ornent les piliers, les voûtes et les murs des chapelles. Les meilleures sont de Gaudenzio Ferrari; mais il est regrettable qu'elles aient recouvert des œuvres antérieures que l'on retrouve encore. A certains endroits, on aperçoit même les restes d'une peinture primitive sur laquelle ont été superposées les deux autres. Il est à souhaiter qu'on essaie de rendre au jour ces vieilles décorations gothique et byzantine, en transportant ailleurs les œuvres de Ferrari déjà fort abîmées par le temps et par la bêtise des visiteurs qui tinrent à y graver leur nom. Consolons-nous en constatant que celle-ci ne date point d'aujourd'hui : le gardien m'indique avec orgueil des inscriptions qui datent de 1536... Il veut ensuite m'entraîner dans la crypte où repose le corps de saint Jules, puis dans la sacristie, pour me montrer des tableaux et un os de serpent gigantesque, car la légende veut que l'île ait été longtemps inhabitable à cause des reptiles qui y pullulaient; mais je profite d'un moment où il va au-devant d'autres visiteurs pour lui fausser compagnie. Dehors, un soleil radieux resplendit. Rarement journée sera si pure et si lumineuse. Dans le lac, qui n'a pas une ride, les villages et les collines se mirent avec une parfaite précision. L'eau est d'un vert uni, pareil à des émeraudes fondues, qui rappelle la belle image de Dante quand il la compare au *fresco smeraldo a l'ora che si fiacco*. Les parfums des jardins arrivent en chaudes bouffées; parfois, à certains souffles plus forts, les senteurs sont si denses que la barque paraît entrer dans un nuage odorant.

Mais le jour commence à baisser. Avant la nuit, je veux gravir le coteau boisé qui s'avance en promontoire et dont la cime est entièrement occupée par un Sacro Monte comme il y en a tant dans la région. Les vingt chapelles qui le composent, et dans lesquelles des groupes en terre cuite peinte racontent la vie de saint François d'Assise, n'ont rien de bien remar-

quable ; mais le site dans lequel elles s'élèvent est ravissant. C'est une sorte de parc qui couronne toute la hauteur ; à chaque tournant des allées, on a des échappées sur les divers côtés du lac. Instinctivement, on songe aux sentiers de la villa Serbelloni qui dominent tour à tour les trois bras du Lario ; mais l'impression est ici plus austère parce qu'il y a trop d'images religieuses et moins de fleurs. Les arbres mêmes y prennent je ne sais quelle gravité. D'énormes pins, aux troncs droits et lisses comme des colonnes, s'érigent dans la lumière du jour tombant, peuple fraternel qui vibre au même souffle et frémit des mêmes frémissemens ; les petites chapelles blanches ont l'air de s'appuyer aux forts piliers de leur cathédrale. Un noble apaisement règne sur ce sommet d'où l'on embrasse tout le panorama. Déjà les villages tassés au déclin des coteaux s'estompent dans une poussière bleue. Le lac repose au fond de la coupe sombre des montagnes qui l'enserrent de leurs lignes harmonieuses. Sur l'autre rive, au-dessus de Pella qui s'endort dans ses bois de châtaigniers et de noyers, surgit l'extrême pointe du mont Rose.

Avec le soir qui maintenant se meurt, je redescends vers Orta, jusqu'à l'*albergo* dont la terrasse, cachée dans la verdure, domine la ville. Déjà le ciel se drape de voiles soyeux. Une fine buée s'élève de la terre surchauffée, arrondit les reliefs, enveloppe les choses de souples velours. Les collines semblent à la fois se rapprocher et se faire plus lointaines. Des jardins aromatiques, les parfums montent plus forts. Autour de nous la nuit palpite, comme une aile veloutée. Presque aucun bruit ne la trouble. Le scintillement des étoiles anime seul la moire de l'eau que la lune, à son premier quartier, raie d'un mince trait de feu. Quelques rares lueurs clignotent sur le quai d'Orta. Les arbres indistincts dorment immobiles dans la mollesse de l'air.

*

II. — SARONNO

Depuis longtemps aussi, je désirais aller à Saronno. C'est là qu'on peut le mieux connaître Luini, le bon Luini, au nom doux et chantant qui évoque si bien la poésie des lacs au bord desquels il naquit, vécut et mourut. Nulle part il ne laissa autant de fresques ; or il est avant tout un *frescante*. Qui ne le juge que par ses tableaux de chevalet ignore le vrai génie de l'artiste qui, sur ces surfaces restreintes, n'avait pas la liberté

d'épancher son âme ardente et tendre, enthousiaste et spontanée.

Certes, à Milan déjà, on peut se faire une idée de son art à San Maurizio, à la Brera où sont déposés de nombreux fragmens et notamment l'admirable *Ensevelissement de sainte Catherine*, ou encore devant la *Pietà* de S. Maria della Passione, cette église dont la façade rococo porte, à demi effacée, l'inscription qu'immortalisa Maurice Barrès : *Amori et dolori sacrum*. On le pénètre mieux encore à Lugano, dans cette modeste église de S. Maria degli Angeli où il peignit, sur le mur du jubé, sa plus vaste composition. Toute la *Passion* y est représentée, avec ses multiples épisodes ; et plus de cent cinquante personnages participent à l'action. L'ensemble est un peu froid et l'on sent la peine que dut avoir l'artiste pour ordonner une mise en scène si théâtrale et si compliquée ; mais il y a des détails délicieux, et rarement Luini conçut des figures plus émouvantes que le saint Jean pathétique faisant son vœu au Christ mourant, ou que la Madeleine agenouillée au pied de la croix, et qui sourit d'extase sous ses longs cheveux d'or.

A Saronno, l'espace était plus grand encore ; mais il se divisait en une série de panneaux où le peintre pouvait distribuer son travail à sa guise. N'étant gêné ni par le temps, ni sans doute par un programme fixé à l'avance, Luini n'eut d'autre règle que sa fantaisie. Il se mit tout entier dans l'œuvre, avec toutes ses qualités et tous ses défauts.

Pour arriver à Saronno, il faut traverser un coin de la plaine lombarde, sur ces routes poudreuses qui deviennent assez vite monotones, parce qu'elles sont tracées en quelque sorte entre deux haies de verdure. Cette campagne fertile serait belle à voir... si elle était visible, comme dit l'abbé Coyer, qui regrettait nos grandes routes de France, où les arbres qui les décorent et les ombragent n'offusquent point la vue. Pourtant, il y a des coins charmans, des paysages d'églogue, surtout lorsque court, de chaque côté du chemin, le gros ruban des treilles d'arbre en arbre attaché. Ces vignes suspendues aux ormeaux inspirèrent de tous temps les poètes ; déjà Ovide, dans une pièce de ses *Amours*, les invoquait pour exprimer sa tendresse et ses regrets de l'absence de Corinne :

Ulmus amat vitem, vitis non deserit ulmum.
Separor a domina cur ego sæpe mea ?

Par cette matinée de septembre où l'été agonise, une lumière fine se joue dans l'atmosphère et se répand en ondes calmes sur la campagne d'automne. Les splendides platanes, dont une quadruple allée relie le bourg de Saronno à l'église, baignent dans une clarté dorée. On marche sur un épais tapis de feuilles mortes; leur odeur un peu aigre a je ne sais quoi de mélancolique et d'amer.

Voilà bien le type de ces sanctuaires d'art tels que je les aime, où l'on retrouve, sous un extérieur insignifiant ou médiocre, l'âme même d'un artiste. Presque rien n'y a changé après quatre siècles ; le snobisme cosmopolite n'y a pas encore pénétré ; et l'on peut y passer de longues heures sans être importuné par les touristes ou par les guides.

Tout le fond de l'église a été décoré par Luini. Ce sont d'abord deux figures de saints : *Saint Roch* et *Saint Sébastien;* dans le passage menant au chœur : le *Mariage de la Vierge* et *Jésus devant les docteurs;* dans le chœur même : l'*Adoration des mages* et la *Présentation au temple;* sur les pendentifs et les parois supérieures : les *Sibylles*, les *Evangélistes* et les *Pères de l'Église;* dans une petite sacristie derrière le chœur : *Sainte Catherine* et *Sainte Apollonie*, avec, sur les pans coupés, deux *Anges* portant une burette et un calice ; enfin, dans un couloir du cloître : une *Nativité*.

Devant les œuvres de Luini, j'éprouve presque toujours trois impressions successives. C'est d'abord un ravissement dû à la joie que donne à l'œil l'harmonie générale des teintes et du coloris. En entrant dans ce chœur, le mot de *délicieux* m'est tout naturellement venu aux lèvres. Puis, quand je regarde plus attentivement, les désillusions commencent : je trouve les groupes confus, les visages souvent inexpressifs, les perspectives presque toujours fausses. Les paysages notamment qui, à première vue, m'avaient séduit, sont mal construits et parfois même ridicules : dans la *Présentation au temple*, le monticule qui porte l'église de Saronno et qu'ombrage un unique palmier est d'une composition vraiment enfantine ; dans l'*Adoration des mages*, le défilé d'animaux chargés d'étranges petites valises est d'une puérilité qui touche presque au grotesque. Les physionomies sont fréquemment banales et les attitudes figées ; même la figure de Marie dans l'*Adoration des mages* et dans le *Mariage de la Vierge* est insignifiante et n'a aucun caractère. Enfin,

lorsque, ayant bien examiné les œuvres en détail, je m'éloigne un peu et cherche à dégager une impression d'ensemble, voici que de nouveau Luini triomphe. Il y a tant de si jolis tons si habilement nuancés, tant de douceur et de suavité partout répandues que je ne songe plus à critiquer. Je suis conquis, comme par ces musiques dont je sais les défauts et la médiocrité, mais qui me prennent à la première mesure, dès que je les entends. Je ne remarque plus les erreurs qui m'ont choqué; mon regard seulement s'arrête sur les choses exquises que Luini, ici comme ailleurs, a prodiguées. Dans l'*Adoration des mages*, par exemple, j'oublie le mauvais arrangement des groupes pour ne plus admirer qu'un beau page à tête léonardesque ou que les petits anges de la voûte. C'est d'ailleurs dans ces figures séparées qu'a toujours excellé Luini. Et je crois bien que je donnerais les grandes fresques du chœur pour la *Sainte Catherine* ou les *Anges* de la sacristie.

Nulle part l'âme du peintre, sa douce et tendre philosophie, sa foi souriante ne se devinent mieux qu'ici. Et il semble que, dans cet asile un peu isolé du monde, il ait échappé davantage au joug du Vinci et plus simplement laissé parler son cœur. On pressent ce que Luini, livré à lui-même, aurait pu devenir; et l'on se dit que peut-être l'école de Milan, sans la venue de Léonard, se serait élevée aussi haut que les autres écoles italiennes et aurait eu en lui l'égal de Titien, du Corrège ou de Raphaël. Mais le grand Florentin n'eut qu'à paraître pour triompher. Toutes les sèves originales se tarirent. Les qualités de santé, de robustesse et de grâce des vieux maîtres lombards s'évanouirent comme par enchantement devant une gloire aussitôt devenue tyrannie. Les artistes ne songèrent qu'à imiter l'inimitable; ils ne peignirent plus un visage sans lui donner le sourire et les yeux énigmatiques de la *Joconde*. Cette influence est si marquée dans les tableaux de Luini que plusieurs d'entre eux furent longtemps attribués au Vinci.

Dans ses fresques au contraire, Luini sauvegarda davantage son indépendance. Rien n'est plus différent, en effet, de la peinture longuement méditée et minutieusement retouchée du subtil Léonard que l'art de la fresque, rapide, jaillissant, primesautier, tout d'inspiration, où il faut travailler sur l'enduit frais qui ne permet ni l'hésitation ni la retouche. L'un, sur la toile, s'est efforcé de rendre les sentimens les plus mystérieux de

l'âme et d'exprimer par le dessin et la couleur toute la complication savante de son cerveau; l'autre a badigeonné les murs des églises en simple et fidèle ouvrier d'art qui aime son métier et ne vit que pour lui. Luini n'était pas un intellectuel; il a donné ses œuvres comme les beaux arbres de son pays donnent leurs fruits juteux et savoureux. Cela se voit surtout dans ses travaux de jeunesse, quand il n'a encore subi aucune influence étrangère, par exemple dans ce *Bain des Nymphes* dont la facture si libre et si moderne rappelle parfois Puvis de Chavannes et Renoir. Quel charme naïf chez ces jeunes filles qui sortent du bain ou se déshabillent pour y entrer! Leurs membres musclés, leur chair souple et veloutée, tout en elles crie la joie de respirer sous un ciel heureux. C'est que Luini était aussi un sage. A une époque où la guerre et la peste ravageaient le Milanais, il trouva le moyen de vivre dans une sorte de rêve, ignoré au point que nous ne connaissons guère sa biographie que par les dates de ses toiles et de ses fresques. Soit par nécessité, comme le voudrait la légende, soit peut-être simplement par désir de tranquillité, il se plut surtout dans la calme retraite des cloîtres où, pour une somme sans doute infime, mais dégagé des soucis matériels, il pouvait se donner entièrement à la profession enchantée, *la mirabile e clarissima arte di pittura*. Il aima particulièrement le sanctuaire de Saronno où il semble avoir fait deux longs séjours. Nulle part, en tout cas, je ne me suis senti si près de lui. Déjà, le 4 octobre 1816, Stendhal y était venu pour voir ces fresques « si touchantes » qu'il déclare avoir « tant admirées. » Comment a-t-il pu dire, un autre jour, à propos de la beauté lombarde, « qu'aucun grand peintre ne l'a rendue immortelle par ses tableaux, comme le Corrège fit pour la beauté de la Romagne et Andrea del Sarto pour la beauté florentine. » Sans relever l'étrangeté de ces comparaisons, quelle injustice pour Luini! Je trouve au contraire que celui-ci a parfaitement fixé cette beauté dont parle Manzoni *molle a un tratto e maestosa che brillà nel sangue lombardo*, cette race, à la fois douce et robuste, et surtout ces femmes aux formes opulentes, aux yeux langoureux, aux narines frémissantes, aux joues fraîches que l'on devine moelleuses au toucher comme la pulpe d'un fruit mûr.

Stendhal, en parlant ainsi, oubliait également Léonard qui, au sortir de la suave mais un peu austère Toscane, sentit

profondément la séduction de la Lombardie. Seulement, il y ajouta cet idéalisme raffiné et ce souci d'élégance qui est l'essence même de l'art florentin. Chaque artiste interprète la réalité avec sa vision personnelle. Vérité banale que Gœthe exprime en une formule un peu lourde, au moins dans la traduction : « La réalité est le sol nourricier où s'épanouit cette merveilleuse plante de l'art dont la racine doit plonger dans le réel, mais dont la tige doit fleurir dans l'idéal. » Suivant les tempéramens, la tige fleurit plus ou moins haut. Les fleurs de Luini sont à la portée de nos mains ; nous pouvons facilement les cueillir et en respirer les parfums.

III. — NOVARE

Pourquoi m'étais-je toujours méfié de Novare? Il y a ainsi des villes, comme des personnes, que nous évitons pendant des années sans en savoir au juste la raison et que nous regrettons ensuite d'avoir si longtemps ignorées, lorsqu'une circonstance fortuite les met sur notre chemin. Dans mon esprit, Novare m'apparaissait comme une triste et banale ville de plaine, loin de toute montagne et de tout fleuve, surmontée d'un affreux dôme, et dont le principal intérêt était un excellent buffet aux caves renommées, dans une grande gare toujours encombrée de trains, au point de jonction de nombreux embranchemens.

Cette année, obligé par mon itinéraire de m'y arrêter quelques heures, je comptais en profiter pour la visiter rapidement. Et voici que je viens d'y vivre deux agréables journées, logé dans un vieil hôtel où les chambres sont plus vastes que tout un appartement parisien, où la cuisine et les vins sont de premier ordre. La ville est animée et bien bâtie ; et comme ses promenades sont très belles, je me suis facilement consolé de la pénurie d'œuvres d'art.

Certes, il y a un antique baptistère et une église romane ; malheureusement, il ne reste presque plus rien de la basilique primitive qui s'est peu à peu transformée en une riche construction moderne avec un atrium de colonnes corinthiennes en granit du Simplon. Il y a aussi l'église San Gaudenzio et son fameux clocher d'Antonelli dont les Novarois s'enorgueillissent et qui est presque aussi laid que l'édifice élevé par le même architecte à Turin. J'aurais pu également

trouver dans les églises et les collections publiques ou particulières des tableaux de Ferrari : mais, sur le chemin de Varallo, à quoi bon rechercher les œuvres secondaires de ce peintre? J'ai préféré occuper mes loisirs à flâner dans les petites rues et surtout à faire le tour de la ville.

Parmi les très nombreuses cités italiennes qui ont transformé leurs remparts en avenues ombragées, je n'en connais aucune qui ait su en tirer un meilleur parti. Ce n'est pas ici un simple boulevard circulaire, planté de marronniers que brûle l'été et dont l'aspect est si lamentable en septembre; c'est une véritable ceinture de jardins et de pelouses avec des arbres superbes. Autour des ruines du château aux murailles rouges couvertes de lierre, il semble qu'on erre à travers les allées d'un vieux parc. Au Nord et à l'Ouest, la vue s'étend jusqu'à la merveilleuse ligne des Alpes déployées en éventail autour des campagnes lombardes; c'est presque le même panorama qu'on aperçoit des toits de la cathédrale de Milan et qui arracha ce cri à Élisée Reclus : « Quand par une claire matinée de soleil, on voit, du haut du dôme de Milan, la plus grande partie de l'immense amphithéâtre se dérouler autour de la plaine verdoyante et de ses villes innombrables, on peut s'applaudir d'avoir vécu pour contempler un tableau si grandiose. » D'ici, on distingue même mieux le massif du mont Rose qui, par les temps clairs, se détache très net à l'horizon. Parfois, aux heures chaudes de la journée, lorsque les premières montagnes sont noyées dans la brume, il émerge seul, ainsi qu'une terre de rêve au milieu de je ne sais quel océan; et, le soir, quand l'ombre bleue gagne déjà la plaine, il flamboie tout rose, presque irréel, fleur vermeille dans le crépuscule.

Les chutes du jour, contemplées du haut de ces jardins de Novare, s'emplissent de sérénité. Et je n'ai gardé que le mauvais souvenir d'un concert où la fanfare municipale, entre deux airs de la *Tosca* et de la *Bohème*, exécuta le finale de l'*Or du Rhin*. Dans le Wagner comme dans le Puccini, fit rage un admirable, mais terrible piston-solo, qui doit remporter les premiers prix aux concours, mais qui a l'étrange tort de considérer tous les morceaux comme des fantaisies écrites pour son instrument.

Quant aux soirées, elles sont délicieuses, dans ces jardins nocturnes propices aux ombres enlacées, lorsque s'avive le désir

qu'a toute âme d'une autre âme pour tromper l'angoisse d'être seule devant le mystère des choses. Autour des vieux arbres à demi défeuillés et des gazons déjà flétris, rôde l'odeur de l'automne qui, elle aussi, incline à l'amour par la mélancolie.

IV. — VARALLO

Rien n'est plus charmant que le trajet de Novare à Varallo. On marche d'abord au milieu des hautes ondulations des rizières dont les épis lourds et serrés sont couchés, par vagues, comme sous une houle soudainement figée. Une douce lumière argente la campagne matinale et se joue à travers la fine brume si caractéristique de ces régions toujours humides, brouillard impalpable mais partout présent où, selon le mot de Michelet, « flottent la fièvre et le rêve. » A l'horizon, les montagnes sont imprécises; à peine distingue-t-on la ligne neigeuse des grandes Alpes.

A Romagnano, les collines commencent brusquement et, très vite, s'élèvent. On rejoint la Sesia dont on remonte le cours jusqu'à Varallo. Ce val, l'un des plus beaux de ceux qui descendent du massif du mont Rose, est à la fois fertile et industriel. Des arbres fruitiers, des vignes plantureuses aux épaisses guirlandes, des forêts de châtaigniers donnent à tout le pays un aspect verdoyant. Peu de fermes isolées, mais de gros bourgs avenans et prospères, suivant la mode italienne. Déjà Tacite, dans sa *Germania*, remarquait que les habitans de l'autre versant des Alpes espacent leurs maisons, alors que les Latins les réunissent le plus qu'ils peuvent pour former des villages, avec un souci constant de l'alignement et de l'effet d'ensemble. Ceux-ci ont toujours eu pour idéal la vie urbaine, la cité. Tout l'instinct aimable et social de la race est dans ces groupemens qui assurent plus de facilités d'existence et plus d'occasions de gaieté. Les populations que nous croisons sur la route ou dans les hameaux sont saines, riches, heureuses de vivre. Les paysannes portent de curieux costumes aux couleurs éclatantes ; elles nous sourient au passage ou nous saluent d'un geste gracieux. On sent que tous ces gens aiment le soleil et qu'il suffirait de quelques gouttes de pluie ou d'un peu de brouillard pour qu'il n'y ait plus personne dehors. Les

Italiens pourraient prendre la devise de certains cadrans solaires : *Sine sole sileo.*

A partir de Borgosesia, les montagnes se resserrent, la vallée devient plus pittoresque. Et bientôt apparaît Varallo, dans une splendide position. Ses toits clairs se tassent au fond de la gorge, dominés par de vertes collines derrière lesquelles surgissent de hautes montagnes. L'aspect de la ville est très particulier. Bien que l'on soit près du mont Rose, on n'a pas l'impression des bourgs alpestres. On trouve des maisons vastes et bien construites, des magasins importans, des marchés en plein air avec de riches étalages de fleurs et de fruits. Il y a aussi de grands et modernes hôtels; mais aucun ne vaut l'antique auberge qu'on m'avait indiquée et dont la réputation centenaire se justifie toujours. On y prend ses repas sur une terrasse au décor vieillot, ombragée de vignes-vierges, suspendue en quelque sorte au-dessus de la Sesia, juste à l'embouchure du torrent Mastellone dont les truites célèbres figurent à chaque menu. Tout d'ailleurs y est exquis : poissons, perdreaux, pêches, raisins, sont parfumés comme chez moi, dans cette vallée de la Drôme chère aux gourmets, où le Dauphiné et la Provence se mêlent pour offrir ce que leur sol a de meilleur. Une fois de plus je trouve une ressemblance à bien des points de vue frappante entre mon pays et les régions des Alpes italiennes situées à ces mêmes altitudes de quatre à huit cents mètres. L'an dernier, j'avais eu cette sensation dans le Cadore, d'où Titien envoyait à son cher Arétin des gibiers et des fruits qui faisaient l'orgueil de la table la plus délicate de Venise...

La renommée de Varallo tient surtout à son Sacro Monte qui, de tous les sanctuaires de la contrée, est le plus important et le plus curieux. Il se dresse au-dessus de la ville, au sommet d'une colline boisée sur laquelle il forme une véritable cité. Vu de la vallée, quand on approche de Varallo, il rappelle ces bourgades de Toscane ou d'Ombrie dont les blanches murailles couronnent les coteaux tapissés d'oliviers. Le moine qui fonda ce pèlerinage, à la fin du xve siècle, eut l'ambition d'en faire la nouvelle Jérusalem, et la montagne qui le porte devait, aux yeux des fidèles, représenter le Golgotha. On y monte en une demi-heure, par un chemin assez rude, aux cailloux pointus, mais à l'abri des plus vénérables châtaigniers qui se

puissent voir. Rien n'est beau comme ces bois de vieux châtaigniers, parure des Alpes piémontaises : sous leur large frondaison, l'air et la lumière ne cessent de circuler ; entre les troncs, si vigoureux que rien ne peut vivre près d'eux, il n'y a pas de fourrés ni de ces coins humides encombrés d'une végétation parasite, où l'on sent grouiller tout un monde de reptiles et d'insectes ; l'ombre y est nette et claire, et le soleil seul, à travers les branchages, la troue de ses rais d'or.

Du sommet, la vue s'étend sur tout le Valsesia et sur les hauteurs qui le dominent. J'avoue que j'ai préféré jouir de ce panorama au lieu d'entrer dans chacune des quarante-cinq chapelles où des groupes en terre cuite peinte et des fresques reconstituent plus ou moins artistiquement les divers épisodes de l'histoire du Christ. J'ai simplement, au passage, regardé celles que décora Ferrari. Car, autant que pour le paysage, je suis venu à Varallo pour le plus célèbre de ses enfans, le bon peintre Gaudenzio Ferrari qui naquit à Valduggia, tout près d'ici, et habita Varallo pendant la plus grande partie de sa vie. Voilà encore un de ces artistes qui, dans tout autre pays, serait illustre. Mais l'Italie est si riche qu'elle l'a un peu dédaigné. Sa gloire n'a guère franchi la contrée où, il est vrai, la plupart de ses œuvres sont demeurées.

On a déjà une idée du talent de Ferrari quand on a vu ses tableaux de Novare, de Canobbio et de Côme, ses fresques de Verceil et de l'île d'Orta, et surtout cette magnifique coupole de Saronno, que j'ai admirée l'autre jour, et que l'*Histoire de l'Art* d'André Michel met au rang des principaux monumens de la peinture italienne en la comparant à celle du Corrège. Mais on ne peut vraiment le connaître qu'à Varallo et, spécialement, dans la petite église de S. Maria delle Grazie qui s'élève au pied de la montée du sanctuaire. C'est là que bat encore son cœur, sur cette place ensoleillée où l'on conserve sa maison et où ses concitoyens lui dressèrent une statue, voulant honorer, ainsi que le déclare l'inscription, celui qui s'est immortalisé « nell'arte del dipingere e del plasticare. » Si cette formule se comprend sur le chemin du Sacro Monte, — puisque l'artiste mit la main à quelques statues des chapelles, — elle est, d'une manière générale, trop ambitieuse. Ferrari ne peut prendre rang que parmi les peintres, mais à un rang très honorable ; et sans aller jusqu'à le compter, comme Lomazzo, parmi les sept

plus grands maîtres de l'époque, il est juste de rendre hommage à ses mérites.

Avant d'entrer à S. Maria delle Grazie, j'ai voulu voir un de ses tableaux qui orne l'autel de l'église paroissiale, bâtie, au milieu de la ville, sur un rocher où l'on accède par un pittoresque escalier. Une inexactitude de Burckhardt pourrait laisser croire qu'il y a deux églises possédant un *Mariage de sainte Catherine* ; mais la Collegiata et San Gaudenzio ne sont qu'un même édifice. Ce tableau à six compartimens est d'une parfaite harmonie. Le Christ est très beau ; rarement fut mieux rendu ce corps sans vie qui pourtant n'est pas un cadavre puisqu'il doit ressusciter ; le fragment central représentant le mariage de sainte Catherine est également délicieux de composition et de couleur.

Mais c'est dans la fresque, comme Luini, que triomphe Ferrari, et son chef-d'œuvre est, à S. Maria delle Grazie, le vaste retable peint sur le jubé. La paroi est divisée en vingt et un panneaux retraçant l'histoire du Christ. L'ensemble n'est pas du tout monotone ; chacun des épisodes sacrés offre une remarquable variété d'exécution. A les regarder de près, il semble que Ferrari, sauf pour le dessin et la grâce, l'emporte sur Luini. Il a plus de mouvement et de puissance. Par momens, j'ai songé à Signorelli. On trouve des détails d'un naturalisme assez osé ; je ne vais pas, comme Corrado Ricci, jusqu'à parler de « modernisme. » Le vêtement déchiré d'un des flagellans, les attitudes des apôtres regardant Jésus qui lave les pieds de l'un d'eux, les effets de lumière dans la scène de l'arrestation, entre autres exemples, indiquent ses recherches et son souci de la vérité. Il lui arrive même d'exagérer. C'est ainsi que dans la grande fresque du Crucifiement, il y a de nombreux détails inutiles ou même ridicules : le diable qui torture le mauvais larron, le petit chien qui saute au premier plan, nuisent à l'émotion. On sent l'artiste ballotté entre les tendances naturalistes qu'il devait à ses origines et l'idéalisme des nouvelles écoles du centre de l'Italie ; mais ce qui justement lui assure une place à part, c'est d'avoir résisté au joug du Vinci. Quand il meurt, en 1546, on peut dire que la peinture lombarde a vécu.

V. — VARÈSE

Ce n'est pas au bord du lac de Varèse, comme une phrase un peu ambiguë le laisserait croire, que Taine souhaita d'avoir une maison de campagne ; il ne s'approcha même pas de ses rives et se contenta de le regarder de la route qui mène à Laveno. Ce fut le lac Majeur qui l'enthousiasma au point de désirer y vivre, le préférant au lac de Côme dont il ne sut pas goûter la volupté. Mais je comprendrais que la ville de Varèse eût fixé son choix, car elle est charmante et ses environs comptent parmi les coins les plus ravissans de la Lombardie. Gaie, prospère, animée, parfois même grouillante aux jours de ses célèbres marchés et de ses courses de chevaux, les Milanais l'ont adoptée comme une de leurs villégiatures préférées et y ont fait construire de riches villas. En dehors de ces périodes de fête, comme elle est ignorée des touristes, on peut y paresser tout à son aise et savourer le calme majestueux de son jardin public, l'un des plus beaux qui soient dans l'Italie du Nord. C'est le parc de l'ancienne Corte que le duc François III de Modène avait édifiée au XVIIIe siècle. Planté dans le vieux style italien, il est infiniment noble et sévère. Des charmilles centenaires encadrent de larges pelouses. Je me rappelle l'avoir vu jadis, au printemps, quand les camélias, les marronniers, les lilas, les magnoliers d'Australie aux souples fleurs blanches l'emplissaient de leurs jeunes parfums. Aujourd'hui, les senteurs moins fortes, mais plus subtiles de l'automne enfièvrent les bosquets. Dans le fond, une hauteur ombragée de sapins et de pins parasols donne à ce jardin plus de caractère encore et plus de grandeur; de cette terrasse, la vue s'étend sur tout le lac de Varèse et jusqu'à la chaîne des Alpes occidentales que domine toujours le mont Rose. En se retournant, on aperçoit, par-dessus les toits de la ville, la Madonna del Monte et, plus loin, le Campo dei Fiori, qui surplombe de mille mètres la plaine, incomparable belvédère où, depuis quelques jours, hélas! on monte en funiculaire. Déjà un chemin de fer à crémaillère avait déshonoré l'illustre pèlerinage de la Madonna que l'on gravissait jadis à pied ou en charrette à bœufs, par un rude chemin de croix aux interminables lacets. Comme on savourait mieux alors la joie de s'élever peu à peu et de décou-

vrir à chaque tournant une plus vaste étendue! Du sommet, le panorama est grandiose. Le regard embrasse toute la Lombardie jusqu'à Milan que l'on devine à l'horizon. On distingue six lacs : à gauche, celui de Côme; devant soi, celui de Varèse; à droite, les petits lacs de Biandronno, de Monate et de Comabbio; enfin, très loin derrière eux, deux morceaux du Majeur. C'est sans doute ce qui faisait compter jusqu'à sept lacs par Stendhal qui s'écriait : « Ensemble magnifique... on peut courir la France et l'Allemagne sans avoir de ces sensations-là! » Il est certain que peu de vues sont aussi splendides, surtout vers le soir, quand les masses d'eau miroitent au soleil couchant comme des reliquaires d'or. Mais, malgré son cri d'admiration, ce jour-là, 24 juin 1817, Beyle était profondément triste, triste au point de regarder à peine les femmes qui l'accompagnaient dans sa promenade et dont deux au moins, nous dit-il, étaient très belles. « N'ayant pas le temps d'être amoureux d'aucune d'elles, je le suis de l'Italie. Je ne puis vaincre ma mélancolie de quitter ce pays... » Et sans doute il était sincère ; mais à ce regret se joignait un souvenir qui lui mettait aux lèvres un goût d'amertume. Il se rappelait une autre ascension, faite six ans avant, par un beau matin d'octobre « où le soleil se levait environné de vapeurs, où les coteaux inférieurs paraissaient des îles au milieu d'une mer de nuées blanches. » Comme il montait allégrement alors ! Il allait retrouver Angelina Pietragrua qu'il avait connue dans sa jeunesse, qu'il venait de revoir plus belle encore que son amour l'avait imaginée pendant les années de séparation, et qui s'était enfin donnée à lui. Mais, hélas! la Madonna del Monte ne fut guère favorable aux amans. Bien que le frère du curé lui eût confié la *benedetta chiave*, la clef de la porte qui faisait communiquer son appartement avec le péristyle de l'église, il ne put rejoindre la jolie Milanaise. Soit pour exciter son amour, soit réellement parce que la jalousie de son mari était éveillée, elle s'arrangea pour lui échapper. Sur cette terrasse d'où je contemple l'admirable panorama, Beyle médita sur l'amour et attendit vainement celle qu'il devait plus tard traiter de « coquine. » Un siècle après, presque jour pour jour, je ne sais quelle grâce plus émouvante ce souvenir ajoute au paysage, à ce paysage que ses yeux, fixés ailleurs, regardaient mais ne voyaient pas.

VI. — CÔME

Comment quitter la Lombardie et repasser les Alpes sans m'arrêter au bord de ce Lario où j'ai si souvent promené mes flâneries et mes rêves qu'il me semble y avoir vécu des années? Mais, cette fois, au lieu de séjourner à Bellagio ou à Cadenabbia, je veux rester à Côme même et subir le charme de cette ville qui est plus aujourd'hui la cité de Volta que celle de Pietro da Bregia, l'architecte du Dôme et du Broletto, mais où l'on peut encore trouver de pures joies d'art.

Je me souviens d'avoir, à la suite de Maurice Barrès, raillé Taine qui, dans son *Voyage en Italie*, réserve plus de pages à la cathédrale de Côme qu'au lac sur les rives duquel il arrivait. Et certes, je ne me dédis pas entièrement, car le chapitre de Taine reste bien amusant. Quand l'auteur quitte Milan, il exulte : « Après trois mois passés devant des tableaux et des statues, on est comme un homme qui pendant trois mois a dîné tous les jours en ville ; donnez-moi du pain et pas d'ananas. On monte en chemin de fer l'esprit léger, sachant qu'à l'arrivée on trouvera des eaux, des arbres, des montagnes véritables, que les paysages n'auront plus trois pieds de long et ne seront plus enfermés dans quatre baguettes d'or... » Et, le lendemain, après avoir fait le tour du lac sans descendre de bateau, il consacre une courte page aux merveilles qu'il a eues sous les yeux et qu'il semblait désirer avec tant d'ardeur ; puis il ne résiste pas à la tentation d'aller visiter le Dôme et il écrit tout un chapitre où il disserte longuement sur l'heureux mélange de l'italien et du gothique et sur l'esprit de la Renaissance.

Maintenant que j'ai pu regarder en détail cette cathédrale, je comprends l'enthousiasme de Taine. Même à la fin d'un voyage d'Italie, elle peut retenir et séduire le touriste en quête de beauté. A côté du si joli Broletto de marbre tricolore, dont on dut amputer un tiers pour lui donner son plein développement, la façade est infiniment originale avec ses trois divisions marquées par des cordons verticaux de statues superposées. La partie médiane est particulièrement ouvragée et d'une grande richesse décorative. Le portail central, surmonté d'une rangée de cinq hautes figures et d'une rosace entourée de niches, est flanqué, à gauche et à droite, d'élégantes et minces fenêtres au-

dessous desquelles sont les célèbres statues assises des deux Pline. Je remarque qu'il y a partout abondance de statues; les bords des fenêtres en sont eux-mêmes garnis ; on en compterait peut-être une centaine sur cette façade qui, à cause des vastes espaces plats, paraît au premier abord presque nue. Les détails d'architecture sont tantôt gothiques, tantôt renaissance; rarement se voit mieux, matérialisée dans le marbre, la lutte des tendances qui se partagèrent le xve siècle. Ces œuvres de transition ont d'ailleurs une simplicité et une vigueur d'accent qui témoignent d'un art jeune et sain. Sans doute, comme Taine le constate, des naïvetés, des imitations trop littérales des formes réelles indiquent un esprit qui n'a pas encore atteint tout son essor ; les cambrures exagérées, les chevelures surabondantes montrent les excès et la sève irrégulière de l'invention ; mais ce désir de rendre et d'exprimer la vie a, dans ses gaucheries, plus de séduction que bien des perfections trop savantes et trop froides. Du reste, ainsi que je l'ai noté déjà tant de fois, la sculpture lombarde est surtout ornementale et n'a pour but que de concourir à l'effet d'ensemble; les artistes sont des décorateurs plus que des statuaires. On s'en rend encore mieux compte devant les deux portes qui s'ouvrent sur les côtés de la cathédrale. Celle du midi serait de Bramante; bien qu'on l'ait contesté, il me semble qu'elle porte sa marque: l'ampleur du dessin, la sobriété des détails, la fermeté des lignes, la noblesse de l'ensemble sont en tout cas dignes du grand architecte. J'en ai une nouvelle confirmation en regardant l'autre porte, celle des frères Rodari, que l'on appelle généralement la Porta della Rana, à cause d'une grenouille sculptée dans l'un des piliers. On devine que les deux artistes lombards ont voulu faire mieux que le modèle dont ils s'inspiraient ; ils n'ont réussi qu'à faire plus riche et plus touffu, trop riche et trop touffu. Pourquoi, sur l'entablement, ces figures et cette niche surmontée à son tour de statues? Pourquoi ces immenses colonnes ciselées et chargées d'ornemens comme des supports d'autel? Je reconnais bien là les mains et l'esprit des artisans qui travaillèrent au Dôme de Milan ou à la Chartreuse de Pavie...

Mais ne faisons pas comme Taine et donnons ces dernières heures au lac. A la fin de mars dernier, revenant de Tolède et des âpres plateaux de Castille, j'éprouvai une telle allégresse physique en arrivant sur ces bords que jamais ils ne m'avaient

paru aussi beaux; je déclarai qu'à la neuve saison, mieux qu'à l'automne, s'en goûtait le charme prenant. Ce n'est vrai qu'à un point de vue : la joie des yeux est plus complète au printemps. A travers l'atmosphère que n'ont pas encore souillée toutes les poussières de l'été, les moindres détails du sol apparaissent. Les collines, qui ferment si harmonieusement les rives sans les emprisonner, se colorent de nuances plus délicates; elles dessinent mieux leurs courbes fines et leurs souples ondulations; les arbres défeuillés ne les cachent pas sous le ton uniforme de leur ramure. La neige, qui recouvre encore les cimes, détache les crêtes et les pics sur l'azur et fait en même temps le plus émouvant contraste avec les arbres en fleurs. Et parfois l'on peut voir, au flanc de la même montagne, les pêchers agiter leurs écharpes roses, au-dessous des forêts saupoudrées de givre, comme dans les contes de Noël.

Mais la profonde poésie de ce lac, son incomparable séduction voluptueuse ne se déploient vraiment qu'en septembre, quand la langueur et les parfums de l'été finissant flottent autour de nous en un perpétuel encens. Dans les allées embaumées des jardins, on songe aux bosquets du Tasse où, sous la persuasion odorante des fleurs, un héros sentit sa haine faire place à l'amour. Si d'autres lacs sont trop froids et trop étrangers à nos sentimens, celui-ci est plutôt trop soumis à nos désirs et trop favorable à notre sensualité. Les vrais amans y souffrent parfois de tant d'inutiles complicités et de joies qu'ils ne tirent pas entièrement de leur propre ardeur.

J'ai voulu retourner à pied jusqu'à Cernobbio pour revoir la villa d'Este, refaire le chemin que j'avais parcouru la première fois que je vins à Côme. En douze années, que de changemens! Une multitude de maisons se sont élevées au bord de la route qui semble aujourd'hui la rue d'une seule ville s'étendant tout au long du rivage. Le progrès est toujours hostile à la nature et ennemi du pittoresque. Bientôt on ne marchera plus qu'entre des murs. Et comme la chaussée sera de plus en plus encombrée par les tramways et les automobiles, il faudra renoncer à cette promenade jadis délicieuse. Ah! l'heureux temps où ces coins étaient si tranquilles, où l'on croisait seulement de paisibles touristes et de beaux équipages, où même, lorsqu'on longeait des propriétés privées, les arbres et les fleurs se penchaient si aimablement par-dessus les terrasses et à

travers les grilles qu'on avait l'illusion de suivre les allées d'un parc ! Pauvres verdures d'aujourd'hui, que vous avez l'air honteux et misérable sous votre linceul poussiéreux ! Hélas ! rives trop magnifiques, c'est la rançon de votre beauté qui mourra de sa gloire même, comme ce laurier des Iles Borromées sur lequel Bonaparte, à la veille de Marengo, aurait, d'après la légende, gravé le mot de *Victoire*, et qui ne put survivre aux mutilations de ses trop fervens admirateurs !

Pour trouver un peu de calme, il faut se réfugier sur la côte orientale, vers Torno où s'arrête la route carrossable, et prendre le sentier muletier qui conduit à la villa Pliniana. Là, c'est la solitude, comme au temps de Pline. Celui-ci possédait au moins trois maisons de campagne sur ce lac. Celles qu'il appelait Tragœdia et Comœdia, à cause de leur situation, l'une sur la hauteur, l'autre tout près de l'eau, « l'une portée sur des cothurnes et l'autre sur d'humbles socques, » devaient être aux environs de Lenno où des fûts de colonnes et des chapiteaux immergés témoignent de l'existence de somptueux édifices. La troisième s'élevait sur l'emplacement de l'actuelle villa Pliniana, à côté de la source intermittente qui l'intrigua si fort et au sujet de laquelle il énumère, dans une lettre à Licinius Sura, toutes les explications qui lui semblaient plausibles du phénomène. C'est un des lieux les plus farouches de ces bords d'habitude si amènes ; et l'on comprend que ce cadre hostile, presque mystérieux, ait ajouté à l'étonnement et à l'effroi des anciens. Seul le lac sourit entre les troncs noirs des cyprès. Il palpite doucement dans la clarté du plein midi éblouissant, ainsi que l'a dépeint Carducci :

... palpitò il lago di Virgilio, come
velo di sposa
che s'apre al bacio del promesso amore.

De ce coin solitaire, si près de Côme et si désert, où ne parviennent pas les échos des rives aujourd'hui trop bruyantes, c'est un peu du lac de Virgile et de Pline que je vois frémir sous l'ardente lumière, dans la langueur de l'automne, comme frémissait tout le Lario, il y a deux mille ans, sous un plus jeune soleil, dans un décor moins apprêté.

GABRIEL FAURE.

AUTOUR D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE[1]

1799

I

Durant la soirée tragique du 21 décembre 1798, qui vit le roi de Naples Ferdinand IV et sa femme la reine Marie-Caroline s'enfuir de leur capitale à l'approche des Français et s'embarquer avec leur famille sur un navire anglais commandé par le contre-amiral anglais Nelson, une chaise de poste sortait de la ville à la faveur de la nuit, tandis que par les rues populeuses qu'elle avait évité de traverser grondait l'émeute dont les souverains s'étaient effrayés, non moins que de l'invasion qui menaçait leurs États et qui les avait décidés à se réfugier en Sicile. Elle emportait le marquis de Gallo, ministre des Affaires étrangères du gouvernement napolitain. Il se dirigeait par Caserte vers Manfredonia, petit port situé sur l'Adriatique où il devait s'embarquer pour Trieste et de là gagner Vienne. Il était chargé d'une mission urgente et

(1) Les principaux élémens de cette étude m'ont été fournis par l'intéressant ouvrage que le marquis di Somma di Circello a consacré à la mission du marquis de Gallo (Napoli, 1910) et par les rapports inédits du chevalier de Bray, envoyé de Bavière à la cour de Russie, dont divers extraits m'ont été communiqués par le colonel d'état-major belge, F. de Bray, qui prépare la publication des *Mémoires* de son aïeul et nous en a donné déjà le premier volume. J'ai consulté aussi ceux du duc de Gallo parus à Naples en 1888. Mais ils sont à peu près muets sur la Mission de Saint-Petersbourg et ce silence ne peut s'expliquer que par la répugnance de l'auteur à en révéler les détails, alors qu'elle avait échoué. Il est à remarquer que les précédens historiens, et même le savant et regretté Albert Sorel, semblent l'avoir ignorée.

confidentielle auprès de l'empereur d'Autriche. Elle avait pour objet d'obtenir de lui qu'il vînt au secours de son beau-père, le roi de Naples, dont l'armée de la République venait d'envahir les États à la suite de la désastreuse campagne qu'il avait entreprise pour chasser de Rome les Français qui occupaient cette ville.

Il semble au premier abord qu'une telle mission, confiée à un diplomate pourvu d'expérience et d'habileté autant que l'était le marquis de Gallo, devait être couronnée de succès, surtout si l'on se rappelle que la maison de Naples était liée à la maison d'Autriche non seulement par un traité d'alliance, mais encore par plusieurs unions de famille. La reine Caroline était Autrichienne, née comme la reine de France Marie-Antoinette du mariage de l'empereur François Ier avec l'illustre Marie-Thérèse. Sa fille aînée avait épousé l'archiduc François qui régnait maintenant sous le nom de François II, et sa fille cadette l'archiduc Ferdinand, devenu peu après grand-duc de Toscane. Enfin, l'archiduchesse Marie-Clémentine, fille de Léopold II, était la femme de François de Bourbon, héritier de la couronne des Deux-Siciles. Mais, au-dessus des liens de famille, il y a la raison d'État et le marquis de Gallo ne se dissimulait pas qu'à Vienne elle serait opposée à ses sollicitations.

Le roi de Naples en marchant sur Rome avait commis la plus grave des fautes. Non seulement il avait violé spontanément et sans motifs le traité de paix récemment conclu avec la République française, contrariant par ce coup de tête les visées et les calculs de l'Autriche, mais encore il avait négligé de consulter l'Empereur, son gendre et son allié. Or l'alliance qui existait entre eux depuis le 19 mai précédent était purement défensive. La convention stipulait que les alliés ne se devaient aide et secours que si l'un d'eux était attaqué et le roi de Naples n'ignorait pas que, s'il prenait l'offensive, il ne serait pas secouru. L'expédition de Rome constituait donc, en même temps qu'une imprudence, un manquement à la foi des traités.

Ce n'était pas le premier dont l'Autriche eût à se plaindre. Après s'être allié à elle, Ferdinand, sans la prévenir, s'était engagé envers l'Angleterre à confier à la flotte napolitaine la surveillance et la garde de la Méditerranée. Le gouvernement autrichien s'était offensé de cet arrangement conclu en dehors de lui et il en gardait rancune au roi de Naples. Que serait-ce

donc quand il apprendrait les tristes résultats de l'expédition de Rome ? Le baron de Thugut, premier ministre impérial, ne s'étant jamais montré favorable aux souverains de Naples, quoique, au dire de la reine Marie-Caroline, la mère de celle-ci, l'impératrice Marie-Thérèse, eût été sa bienfaitrice, ne pouvait-on craindre qu'il ne trouvât dans les circonstances actuelles l'occasion de donner libre cours à la malveillance qu'à plusieurs reprises il avait manifestée? Ces difficultés, le marquis de Gallo les prévoyait. Mais elles ne le décourageaient pas et, malgré tout, il ne désespérait pas du succès de sa mission.

Ambassadeur des Deux-Siciles à Vienne pendant plusieurs années et jusqu'au jour où son maître l'avait rappelé à Naples pour lui confier le ministère des Affaires étrangères, Mastrilli, marquis puis duc de Gallo, connaissait à fond la cour impériale. Il y était en faveur depuis surtout qu'il avait traité pour elle avec le général Bonaparte et pris une part heureuse aux négociations qui avaient abouti au traité de Campo-Formio. Dès ce jour, il avait joui de l'entière confiance de l'empereur François. D'autre part, il possédait celle de la jeune impératrice. Elle n'oubliait pas qu'il avait été l'habile négociateur de son mariage avec l'archiduc et qu'elle lui devait d'être assise sur le plus beau trône du monde.

Au surplus, n'eût-il pas eu ces raisons pour accepter la mission dont il s'était chargé, il n'aurait osé se dérober aux supplications de la reine Marie-Caroline. Dans l'affolement où la jetaient les périls qui se dressaient de toutes parts autour de la dynastie napolitaine, elle avait fait un poignant et pressant appel à son dévouement et à son cœur, invoqué les souvenirs du passé, rappelé les services déjà rendus par lui à la maison de Naples et, au nom de ces services même, imploré son assistance en faveur de la famille royale et de l'État.

Alors âgé de quarante-six ans, Gallo n'était pas assez vieux pour pratiquer l'égoïsme et pour fermer l'oreille aux prières d'une femme, d'une reine qu'il servait depuis si longtemps. Sans se dissimuler les difficultés de la tâche dont elle le suppliait de se charger, il l'avait assumée, et maintenant, il s'en allait à Vienne confiant dans son étoile, puisant, dans le souvenir de ses succès de carrière, l'espérance de sauver son pays et la maison de Bourbon.

Le lendemain, dans la soirée, il était à Manfredonia. Il

devait y attendre un vaisseau de guerre qu'au moment où il quittait Naples, le ministre Acton avait promis de lui envoyer et qui devait le transporter à Trieste. Mais, à la même heure, dans la capitale napolitaine, la marine royale se trouvait subitement désemparée et immobilisée dans le port, par suite de la désertion d'une partie des équipages que la peur de l'invasion française faisait fuir de tous côtés. Le marquis de Gallo attendit en vain pendant une semaine le bâtiment qui lui avait été annoncé. Il se décida alors à partir par ses propres moyens et à se mettre en route à tous risques. Le 9 février, après un long séjour à Brindisi, il débarquait à Trieste, et le 15, il était à Vienne.

Dans la pensée de l'Autriche, la paix de Campo-Formio, à laquelle elle avait dû se résigner, n'était qu'une trêve à la faveur de laquelle elle parviendrait à renouer la coalition des puissances contre l'ennemi commun. C'était aussi la pensée de l'Angleterre. Elle n'avait pas approuvé les concessions faites au Directoire par le gouvernement impérial et, bien qu'elle ne dût pas prendre part au congrès de Rastadt qui allait s'ouvrir et fixer les possessions et les limites de l'Empire allemand, elle s'était flattée d'y exercer son influence à l'effet de provoquer une rupture qui remettrait en question les engagemens des uns et des autres. L'avortement de cette réunion diplomatique ne devait que trop favoriser ses desseins et encourager ses espérances. Le Piémont, Rome, les Pays-Bas, la Suisse, le royaume de Naples étant envahis par les Français ou à la veille de l'être, elle en avait profité pour entreprendre des démarches à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Naples, voire à Constantinople et partout où elle espérait être écoutée. Au moment où le marquis de Gallo arrivait dans la capitale autrichienne, ces démarches couronnées de succès commençaient à porter leurs fruits.

Si d'une part le roi de Prusse, le roi d'Espagne et le jeune roi de Suède Gustave IV, en paix avec la République, refusaient énergiquement de prendre les armes, d'autre part, l'empereur de Russie Paul Ier signait avec les Anglais un traité par lequel il s'engageait à envoyer en Suisse et en Italie 45 000 hommes formant deux armées dont l'une de 16 000 serait spécialement affectée à la défense des États napolitains. Disons en passant, pour ne pas y revenir, que celle-ci ne reçut pas l'emploi

auquel elle était destinée. Lorsqu'elle mit le pied en Italie, l'Autriche alléguant la nécessité, pour les coalisés, de porter d'abord tous leurs efforts sur le Nord de la péninsule, prit sur elle de la détourner de sa destination : ce fut même là un des griefs du roi Ferdinand contre le gouvernement impérial. Comme on l'a vu, il avait consenti à entrer dans la coalition et traité secrètement dans ce dessein avec les Cabinets qui s'y étaient engagés. Ainsi, tout se préparait pour la reprise des hostilités dont l'utilitaire Autriche se réservait de fixer l'heure. Si elle eût été prévenue à l'avance de l'intention du roi de Naples de marcher sur Rome, elle s'y fût opposée. Mais, nous l'avons dit, Ferdinand avait agi sans la consulter, et l'armée napolitaine était déjà en route, lorsque la nouvelle de l'expédition fut connue à Vienne.

En l'absence du marquis de Gallo, antérieurement rappelé à Naples, l'intérim de la légation des Deux-Siciles avait été confié à un chargé d'affaires, le chevalier Giansante. Ce diplomate eut à subir les premiers éclats de la colère dont fut saisi l'empereur François II, en apprenant la folle équipée de son beau-père, colère d'autant plus violente que le ministre Thugut s'était plu à l'exciter en laissant entendre à son souverain que, depuis longtemps, les ministres siciliens accrédités auprès des cours étrangères se répandaient contre la maison d'Autriche en propos malveillans et s'unissaient aux diplomates anglais pour la déconsidérer. L'Empereur n'était que trop disposé à prêter l'oreille à ces insinuations. Il savait le gouvernement anglais hostile à la politique d'agrandissement qu'il poursuivait en Italie. Il crut donc à ce que lui disait Thugut, encore que ce ne fût vrai qu'en partie. On trouve les preuves de sa crédulité et de son irritation dans le langage qu'il tint au chevalier Giansante.

Il lui reprocha durement la conduite du roi de Naples :

— La Cour que vous représentez, lui dit-il, a trompé ma confiance et n'en est plus digne. C'est pour s'affranchir de mon influence qu'elle a obéi aux suggestions de l'Angleterre, projeté cette expédition qui dérange tous mes plans et dont il n'est que trop aisé de prévoir l'issue. Puisqu'elle s'est fourrée dans ce guêpier à l'instigation des Anglais, c'est aux Anglais de l'en tirer. Pour moi, je ne saurais assumer la responsabilité d'un acte inexcusable et marqué au sceau de la folie.

A ce langage que nous reconstituons d'après les rapports diplomatiques, le chevalier Giansante ne pouvait répondre. Il dut courber la tête, n'ayant d'autre ressource que de le transmettre à sa cour et de le répéter quelques jours plus tard au marquis de Gallo lorsque ce diplomate fut rendu à Vienne.

Du peu que nous savons de la première audience que lui accorda l'Empereur, il faut retenir que c'est lui qui apprit à François II les désastreuses nouvelles qu'à peu de jours de là, les lettres éplorées de Marie-Caroline allaient apporter à sa fille : les défaites de l'armée napolitaine, la rentrée des Français à Rome, leur marche sur Naples et le départ de la famille royale pour Palerme. L'Impératrice était présente à cette entrevue. Au spectacle de la douleur que lui causait l'infortune de ses parens, son mari se montra sensible aux efforts qu'elle fit pour le convaincre de la nécessité de porter secours au roi son beau-père. Le langage qu'il tint à Gallo se ressentit plus encore de l'estime et de la confiance qu'il professait pour lui que de l'irritation dont s'était inspiré celui qu'il avait tenu à Giansante. Mais, après cette manifestation de l'amour filial, la politique reprit ses droits. Lorsque Gallo voulut aborder la question des secours, en démontrer l'urgence et en faire préciser la forme, l'Empereur allégua la nécessité d'y réfléchir, ajourna sa réponse et le renvoya à Thugut.

Reçu par ce ministre, et bien qu'ils fussent liés d'amitié, le diplomate napolitain entendit recommencer les plaintes et les reproches déjà formulés par l'Empereur. Thugut insista sur les conséquences funestes de la campagne entreprise par le Roi contre la France, funestes pour ses alliés comme pour lui. L'une de ces conséquences, et sans doute, il ne manqua pas de la faire valoir, pesait déjà sur la maison de Savoie dont l'expédition de Rome avait précipité les malheurs. Dans cette expédition, le Directoire avait cru voir la main de l'Autriche et le signal de la rupture du traité de Campo-Formio. L'armée de la République occupait alors le Piémont ; elle tenait le roi de Sardaigne prisonnier dans Turin sa capitale, et le soupçonnant d'avoir participé à ce complot, il en avait profité pour annexer purement et simplement le Piémont à la France en obligeant ce malheureux prince à se réfugier dans son île de Sardaigne.

Aux argumens de Thugut, le marquis de Gallo opposa les siens. Ils se résumaient en un seul tiré des événemens dont

l'Italie était le théâtre. D'après lui, le Directoire depuis longtemps préparait l'envahissement des États napolitains. En marchant sur Rome, en occupant dans les États pontificaux les positions aptes à couvrir ses frontières, le roi Ferdinand n'avait fait que prévenir l'invasion qui le menaçait. Il aurait pu ajouter que, si son entreprise avait réussi, loin de le blâmer, on eût applaudi à son initiative.

Nous n'indiquons que les points principaux des discussions qui eurent lieu entre les deux diplomates, durant plusieurs conférences. En réalité, Thugut ne cherchait qu'à gagner du temps, l'Autriche étant résolue à ne guerroyer dans l'Italie méridionale que lorsque les Français auraient été chassés des pays qu'ils occupaient dans l'Italie du Nord, ce qui ne pouvait être immédiat, puisqu'il fallait attendre les effectifs russes dont la mise en marche était annoncée.

Telle était si bien l'intention du gouvernement impérial que, lorsque fut abordé l'examen des mesures à prendre, Thugut, pour amuser le tapis, souleva une question préliminaire et purement de forme. Tandis que Gallo réclamait aide et secours en vertu du traité défensif conclu le 19 mai 1798, entre Vienne et Naples, Thugut prétendait ne les accorder que comme un témoignage des sentimens affectueux de l'Empereur pour le Roi son beau-père.

— Si Sa Majesté Impériale, expliquait-il, considère comme un devoir de prêter son appui à un parent malheureux, elle ne saurait admettre que ce devoir lui soit imposé par un traité d'alliance purement défensif et qui n'est pas applicable aux circonstances présentes, puisque c'est le Roi qui a commencé la guerre.

— Il y a été contraint, répliquait Gallo.

— En admettant que ce soit vrai, reprenait son contradicteur, il ne s'ensuit pas que l'Empereur soit tenu ici par le devoir ou l'obligation.

En dépit d'entretiens successifs et de mémoires échangés, la difficulté ne fut pas résolue. Le ministre autrichien se contentait de répéter que le roi de Naples devait se tranquilliser, qu'on ne l'abandonnerait pas et que l'Empereur ne déposerait les armes que lorsque son allié aurait recouvré ses États. Mais, lorsque Gallo voulait lui faire préciser le moment où le Roi serait secouru, il répondait évasivement, plaidait la nécessité

d'attendre que l'Italie du Nord fût délivrée des Français et que les bandes royalistes, qui se formaient en Calabre à la voix du cardinal Ruffo, eussent remporté quelques succès.

Dans ce langage, Gallo trouvait la preuve des intentions de l'Autriche. Il discernait une part de mauvais vouloir qu'il attribuait à la politique égoïste de cette puissance beaucoup plus préoccupée des moyens de s'agrandir que de favoriser la cause commune : il voyait là un danger, lequel ne pouvait être conjuré que par l'intervention de la Russie :

« La Russie, mandait-il à Palerme, est la seule puissance qui puisse faire marcher l'Autriche *à la cravache* par la crainte qu'elle inspire. Elle empêchera cette dernière de faire des acquisitions exagérées parce qu'il ne lui convient pas que sa voisine s'agrandisse en territoire et en sujets et obtienne une consistance menaçante pour la Russie elle-même. »

Tel était, trois mois après l'arrivée de Gallo à Vienne, l'état de la négociation dont il était chargé. Fort heureusement, les circonstances, durant ces trois mois, s'étaient profondément modifiées par suite des revers subis par les armées françaises dans le Nord de l'Italie. Dès le printemps de 1799, la coalition qu'on a vue se préparer à la fin de l'année précédente, était devenue une réalité. En l'absence de Bonaparte alors en Égypte, la République apercevait ligués contre elle la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, Naples, le Portugal et la Turquie, laquelle seule n'était pas encore entrée en campagne. Les puissances avaient mis sur pied 300000 hommes qui marchaient en Allemagne, en Suisse, dans le Tyrol et en Vénétie. C'était le double de ce dont pouvait disposer la France dans ces divers pays. Dès l'ouverture des hostilités, tout est malheur pour les armées républicaines; partout, elles sont obligées de reculer. Jourdan, Scherer, Bernadotte, Moreau lui-même sont successivement battus par l'archiduc Charles et par Souvaroff.

On sait que ces défaites ne devaient être que passagères. Dès le mois de septembre suivant, la République prendra sa revanche en infligeant de sanglans revers à ses vainqueurs d'un jour. Mais, cette revanche, qui déjouera les calculs des puissances et brisera la seconde coalition, on ne la prévoyait pas à l'heure où le marquis de Gallo négociait à Vienne. Les grandes cours s'abandonnaient à toutes les ivresses des victoires de leurs soldats. Si le marquis de Gallo avait été homme à se décou-

rager du peu de succès de ses démarches, il aurait trouvé dans les événemens qui se succédaient des raisons de reprendre espoir. Mais il ne s'était pas découragé, et, maintenant, il l'était d'autant moins qu'à Naples où, lorsqu'il en était parti, la situation semblait désespérée, elle s'était, comme par ailleurs, subitement transformée.

La république parthénopéenne proclamée le 23 janvier par le général Championnet n'avait duré que quelques semaines. Devenue promptement impopulaire par suite des contributions dont ce général, sur l'ordre du Directoire, avait frappé la capitale et les provinces, attaquée de tous les côtés par les bandes du cardinal Ruffo, elle succombait au commencement du mois de mars sous les coups de ces bandes et d'une flotte britannique, en dépit de la résistance désespérée de quelques centaines de Napolitains qui s'étaient déclarés les partisans des Français. Les États de Naples retombaient sous l'autorité des Bourbons.

Les secours que le marquis de Gallo était venu chercher à Vienne n'étaient donc plus aussi urgens et quoiqu'il ne cessât de les considérer comme nécessaires à la consolidation du pouvoir royal rétabli à Naples et de les réclamer, il fut surtout préoccupé des moyens d'assurer à son maître des avantages positifs dans les remaniemens territoriaux qu'il prévoyait comme conséquence de la chute définitive de la puissance française en Italie. Ce fut là désormais son objectif.

Mais, pour atteindre le but qu'il se proposait, il ne comptait pas sur l'Autriche, tout en reconnaissant la nécessité de conserver avec le gouvernement impérial au moins dans la forme des rapports affectueux et confians que commandaient à la fois les alliances de famille et la raison d'État.

« Je conçois, écrivait-il, qu'il faut être du dernier mieux avec cette puissance, puisque le Roi ne peut subsister à moins d'avoir un appui proportionnel à ses besoins. L'Angleterre peut défendre et défend en effet le Roi du côté de la mer ; mais elle ne suffit pas toute seule : il faut le secours d'une puissance continentale, d'une puissance en Italie. »

Dans sa pensée, cette puissance, c'était l'Autriche. Aussi s'appliquait-il à mettre un terme à toutes les animosités qui s'étaient élevées entre Vienne et Naples. Pour les dissiper et rendre définitive une réconciliation nécessaire, il avait à deux

reprises affronté les reproches fiévreux et irrités de l'Empereur et recouru pour les apaiser à l'influence de l'Impératrice. Il n'en restait pas moins convaincu que l'Autriche ne se prêterait pas à l'agrandissement du royaume sicilien, à moins d'y être contrainte. Et qui pouvait la contraindre, si ce n'est la Russie?

« Le Roi, écrivait-il encore, peut espérer beaucoup plus de l'amitié moscovite que de celle de toute autre puissance, pour bien des raisons, entre autres pour celle-ci : l'agrandissement de son territoire ne donnera pas d'ombrage à la Russie, tandis qu'elle en prendrait pour celui d'une grande puissance orientale. »

Dans la même dépêche, il exposait qu'il fallait démontrer à la Russie l'état de dissolution dans lequel se trouvait l'Italie et la nécessité d'y créer la sécurité par un juste équilibre entre les États qui la composent. « Si la Russie veut garder son influence, elle ne peut pas permettre que toutes les choses dépendent d'une seule puissance, ni que celle-ci soit maîtresse absolue de l'Italie. Puisqu'elle ne peut rien prétendre pour elle-même, et afin que tout ne tombe pas au pouvoir d'un seul, elle doit désirer que le partage soit fait en faveur des autres. L'équilibre nécessaire, la seule monarchie napolitaine est à même de le former et de le soutenir. »

On voit par ces propos sur quel point se portait maintenant l'effort du marquis de Gallo. N'ayant pas obtenu les secours qu'il était venu demander à l'Autriche, il voulait les demander à la Russie. Mais ce n'était plus pour rétablir le Roi sur le trône puisque ce prince y était remonté, c'était pour favoriser l'agrandissement de son royaume.

Ici se pose la question de savoir si le marquis de Gallo, que nous allons voir s'appliquer à la réussite de ce nouveau projet, était autorisé, par les instructions antérieures de sa cour, à en poursuivre l'exécution ou s'il en a pris l'initiative. Plus tard, lorsque, comme nous le raconterons, il sera désavoué par le Roi lui-même, lorsqu'on blâmera « son imprudente témérité, » et lorsqu'on lui reprochera d'avoir offensé l'Autriche en sollicitant l'appui du Tsar, il rappellera que ce qu'il a fait, il avait été invité à le faire. Rien de plus vrai, car s'il ne reste aucune trace d'instructions écrites qui lui auraient été données, il résulte de sa correspondance qu'il avait reçu des instructions verbales positives, et bien qu'on l'eût investi de pouvoirs illi-

mités, il a rendu compte de toutes ses démarches à son gouvernement. Il pourra prouver qu'à plusieurs reprises, on l'en a remercié; qu'on les a même encouragées, et, à cet égard, les dépêches du général Acton constituent un témoignage irrécusable. Elles démontrent que la cour de Palerme n'a pas ignoré les desseins et les démarches du marquis de Gallo, et que, lorsque celui-ci a cru devoir se confier à Razomowski, ambassadeur de Russie à Vienne, le consulter et solliciter ses bons offices, il s'est empressé de faire part au ministre Acton de ses entretiens avec le représentant du Tsar. C'est même par le rapport où il les résume que nous les connaissons.

Il y raconte qu'après de longues discussions, Razomowski lui a déclaré que pour « gagner ce procès, » il fallait qu'il allât lui-même en Russie.

— Paul Ier sera très flatté de cette marque de confiance, a dit le diplomate moscovite, et puisqu'il s'agit de demander des secours en faveur d'un allié, Sa Majesté Impériale trouvera fort raisonnable qu'on s'adresse à Elle de préférence. Mieux vaut débattre verbalement que par lettre toutes les questions que comporte l'intérêt bien entendu du roi de Naples. — « Il me conseille donc, mandait Gallo à Acton, d'entreprendre ce voyage, seul remède au mauvais état des affaires. »

Il résulte de ces détails que, dès la fin de mai, le marquis de Gallo était décidé à partir pour la Russie où, déjà, en 1787, il avait rempli une mission auprès de Catherine II. Résolu à ce voyage, il ne s'occupa plus que de le rendre efficace. A cet effet, il sollicita et obtint de l'empereur François une lettre autographe pour le Tsar et un ordre donné au comte de Cobenzl, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, d'appuyer ses démarches. L'Impératrice de son côté lui donna deux lettres, l'une pour la Tsarine, l'autre pour la grande-duchesse Alexandra qui venait d'être fiancée au prince palatin de Hongrie.

Après ce que nous avons dit des dispositions de l'Autriche, on ne pourrait que s'étonner de la voir se prêter ainsi aux désirs du marquis de Gallo et favoriser ses projets si nous ne mentionnions qu'il n'avait confié à l'Empereur et à Thugut qu'une partie de la mission dont il venait de prendre l'initiative. Ils ignoraient encore qu'il se proposait d'accroître la puissance de son maître en Italie en obtenant pour lui un agrandissement de

territoire. Ils croyaient qu'il s'agissait uniquement d'obtenir des secours pour consolider le roi Ferdinand sur son trône. Sans doute aussi, jugeaient-ils habile, en se montrant favorables à la négociation, de s'assurer un moyen d'y participer au besoin. Gallo qui, dans ses dépêches, se plaint si souvent des mauvaises dispositions de la cour de Vienne, reconnaît à plusieurs reprises la bienveillance qu'elle lui a témoignée en vue de son prochain départ. Il s'en félicite vivement tout en recommandant aux souverains siciliens le secret le plus absolu sur le but qu'il poursuit : « La moindre indiscrétion, écrit-il, ferait avorter notre ouvrage. »

Le 27 mai 1799, après avoir constaté, dans une longue dépêche au général Acton, qu'à Vienne, on ne faisait rien à l'avantage du roi de Naples et néanmoins rendu hommage aux souverains d'Autriche, « pour les preuves d'amour et d'intérêt véritable, d'amitié solide et de respect filial » qu'ils venaient de donner, en facilitant son accès auprès du Tsar, à la famille royale de Naples, il ajoutait : « Je pars pour Saint-Pétersbourg rempli de confiance. »

A cette époque, aller de Vienne en Russie n'était point petite affaire. La lenteur naturelle des communications, résultant de la longueur du trajet, se trouvait aggravée sur la route la plus directe, celle de Galicie, par le passage des troupes russes qui se rendaient en Suisse. Pour éviter cet encombrement, Gallo prit la plus longue, celle qui passait par Varsovie et Grodno. Quoiqu'il voyageât nuit et jour, sa course ne dura pas moins de trois semaines. Le 22 juin seulement, il mettait pied à terre dans la capitale russe.

II

Le 1er août 1800, le chevalier de Bray envoyé de Bavière à Saint-Pétersbourg, faisant allusion au régime de terreur que la folie intermittente de l'empereur Paul Ier imposait à la Russie, écrivait à sa cour :

« En général, le corps diplomatique est très bien disposé; mais la manière inconcevable dont on le traite, la violation continuelle des premiers principes du droit des gens qu'on exerce à son égard, jusqu'à refuser les passeports pour des cour-

riers, interdire la communication avec tel de leurs collègues, qui déplaît, ou les faire conduire aux frontières de Russie comme des conspirateurs, le peu d'égards qu'on a pour lui à la Cour, où, pendant tout cet hiver, on l'a fait venir sans que jamais l'Empereur ait paru au cercle comme cela a été constamment l'usage; tant de dégoûts, l'impossibilité où il est de communiquer avec les Russes dont toutes les portes sont fermées, finiront par rendre le séjour de Pétersbourg insupportable aux ministres étrangers, et entraîneront peut-être même quelque résolution unanime tendant à faire changer ou cesser cet état de choses actuel. »

En juillet 1799, la situation n'était pas encore telle que ce tableau permet de se la figurer. Les débuts du marquis de Gallo à la Cour moscovite n'en furent pas troublés. Paul Ier n'était encore qu'un demi-fou. Ses caprices n'avaient pas donné toute leur mesure et s'il affectait vis-à-vis de ses sujets un caporalisme qui leur rappelait celui qu'ils avaient connu sous le règne de son père Pierre III, s'ils étaient exposés aux dénonciations, s'ils vivaient dans la crainte continuelle du bâton, de la disgrâce et de l'exil, ils bénéficiaient encore du contentement que causaient au maître les nouvelles qui lui apprenaient successivement les succès réitérés de ses armes en Italie.

Le corps diplomatique accrédité en Russie se composait alors : pour l'Angleterre, de lord Withworth qui était encore en faveur auprès de Paul Ier, mais dont celui-ci devait dire bientôt : « Cet homme que je croyais mon ami deviendra mon ennemi, si la politique de sa Cour le lui commande; » pour la Suède, du baron de Stedting, « homme excellent, mais sans crédit; » pour le Danemark, du baron de Rosenkranz qui succédait au baron de Blome et n'avait pas eu le temps de le faire oublier ni de se faire connaître; pour le Portugal, du chevalier de Hoste, à qui l'Empereur n'avait jamais parlé depuis son avènement au trône; pour l'Autriche enfin, du comte de Cobenzl. Le souverain ne témoignait que de l'éloignement pour celui-ci, autant en raison de la laideur de sa figure, que parce qu'il voyait en lui l'un des négociateurs de cette paix de Campo-Formio qu'il avait blâmée et déplorée, comme contraire à la cause des rois et dont il gardait toujours rancune à l'Autriche.

Le duc de Serra-Capriola, représentant du roi de Naples, complétait ce personnel et n'en était pas la moins brillante

parure. Occupant son poste depuis 1782, s'étant marié avec une sujette russe, la fille du prince Wiamenski, et *persona grata* dans le monde de la Cour, il était, à un plus haut degré qu'aucun de ses collègues, en possession de l'estime et de la confiance de l'Empereur. Il les avait conquises par la sagesse de ses conseils, par ses manières franches et loyales. Il leur devait d'avoir mené à bonne fin les négociations qui avaient abouti, le 29 décembre 1798, à un traité d'alliance offensive et défensive entre Naples et Saint-Pétersbourg. Annoncé à Serra-Capriola, comme chargé d'une mission confidentielle, le marquis de Gallo déclare à plusieurs reprises dans ses rapports qu'il a trouvé dans son collègue le collaborateur le plus dévoué, et il se plaît à rendre hommage à l'activité, au zèle, au talent avec lesquels celui-ci n'a cessé de s'acquitter de ses fonctions : « L'estime fort grande qu'il a su se concilier auprès de ce souverain et de ce ministère, l'influence qu'il a su acquérir sont devenues si efficaces, que tout ce que le Roi a obtenu, et toutes les conséquences heureuses qui s'ensuivront seront dues aux bons offices du chef de la Légation des Deux-Siciles. »

On ne saurait être ni plus bienveillant ni plus modeste, et d'après ce langage, nous devons supposer que Serra-Capriola a secondé de tous ses efforts les démarches de l'envoyé extraordinaire du roi de Naples. Il était patriote et consciencieux, et les ordres de son souverain lui étaient sacrés. Est-ce à dire que, dans le fond de son cœur, il ne ressentit pas quelque mécontentement en apprenant qu'on avait confié à un autre que lui une mission pour laquelle sa situation auprès du gouvernement russe le désignait, et qu'il était mieux que quiconque en état de remplir? Le témoignage du chevalier de Bray ne permet pas de l'affirmer. Lorsque la mission du marquis de Gallo eut échoué et lorsque l'échec fut connu, l'envoyé bavarois, après avoir rendu compte de l'incident, ajoutait : « Dès lors, la faveur dont le marquis de Gallo avait joui se dissipa entièrement, ce à quoi le duc de Serra-Capriola, jaloux de voir là un autre ministre de sa cour, contribua bien un peu pour sa part. » Il confirme ce dire dans un autre rapport : « Le duc de Serra-Capriola, écrit-il, le voyait d'un œil inquiet, ce qui a influé sur la mission politique de M. de Gallo. »

Il est bien évident que, quoique de Bray, arrivé à Saint-Pétersbourg le 14 novembre seulement, n'eût fait qu'entrevoir

Gallo qui partit le 19, son langage était l'écho des propos fondés ou non qui se tenaient couramment dans cette capitale. Quoi qu'on pense à cet égard, il faut reconnaître que la conduite de Serra-Capriola fut en apparence irréprochable.

C'est lui qui, le 2 juillet, conduisit le marquis de Gallo chez le comte de Rostopchine, chancelier de l'Empire. Dans ce premier entretien, on ne toucha qu'en passant aux questions que l'envoyé de Naples avait mission de traiter avec l'Empereur. Il remit cependant au chancelier une note qu'il avait préparée à l'avance et qui démontrait la nécessité de faire marcher vers Naples le corps de troupes russes qui, dans la volonté du Tsar, était destiné à cet emploi et que l'Autriche avait détourné de sa destination pour l'employer à son profit. A l'appui de cette requête, Gallo invoquait le traité d'alliance récemment contracté par son maître avec la Russie et demandait que la cour de Vienne fût mise en demeure d'en finir une bonne fois pour toutes « avec des changemens et des incertitudes » qui paralysaient le bon vouloir de Paul Ier. Cette mise en demeure s'imposait, dût-elle provoquer une crise entre les intéressés. Rostopchine parut approuver le raisonnement de Gallo, mais en alléguant qu'à l'Empereur seul il appartenait de décider.

Le dimanche suivant, Gallo fut reçu à Pavlowsky par l'Empereur. Il constate avec satisfaction la courtoisie et la bonté qui lui furent témoignées au cours de cette audience toute confidentielle. Elle ne dura pas moins d'une heure et demie. Seul avec l'auguste interlocuteur, il put donner libre cours à toutes les considérations qu'il s'était promis de faire valoir. Ce qu'il ne dit pas dans ses rapports, mais ce qui nous est révélé par le chevalier de Bray, c'est que, parmi les décorations dont il s'était revêtu pour se rendre à l'audience impériale et qu'il promena ensuite dans les salons russes, figurait celle de la Toison d'Or qu'il avait reçue de l'empereur d'Autriche après la signature du traité de Campo-Formio et dont Bonaparte, voulant reconnaître la part qu'il avait prise aux négociations, lui avait donné les insignes en brillans. Il ne cachait pas qu'il les tenait de lui. Le Tsar, qui le savait, fut mal impressionné en voyant sur sa poitrine ces insignes qui lui rappelaient une paix qu'il jugeait funeste et un ennemi avec qui, en ce même moment, il était en guerre. Néanmoins, on ne sut que plus tard qu'il en

avait été mécontent. Gallo put d'autant moins soupçonner son mécontentement qu'en terminant l'entretien, le Tsar l'invita à dîner pour le même jour.

« Dans cette occasion, écrit-il, j'eus l'honneur d'être présenté à l'Impératrice et à la famille impériale. Sa Majesté m'accabla des marques de sa bienveillance pendant le repas, à la suite duquel elle m'accorda une conférence aussi longue que la première en m'octroyant la permission, en me pressant même, de retourner chez Elle toutes les fois que je le jugerais nécessaire. »

Relativement aux troupes russes sur lesquelles l'Autriche avait mis la main, l'Empereur déclara qu'il n'avait jamais changé d'intention quant aux secours qu'il avait promis au roi Ferdinand; mais il avoua qu'il avait dû approuver « quelques variations quant au mode d'emploi, » à cause de la difficulté de pénétrer dans le royaume de Naples. » Sincère ou non, cet aveu couvrait l'Autriche pour le passé. En ce qui touchait l'avenir, Pau s'engagea à mettre désormais ses troupes à la disposition du Roi et à ne pas accéder aux propositions que pourrait lui faire la cour de Vienne à l'effet de les employer à d'autres opérations.

Ce point résolu, Gallo orienta l'entretien sur la question de savoir s'il ne convenait pas de donner une plus grande étendue de territoire à la maison de Bourbon en Italie, afin de lui assurer une influence et un équilibre proportionnels vis-à-vis des autres puissances et de ne pas laisser la maison d'Autriche devenir directement ou indirectement unique maîtresse de la péninsule. Les rapports qu'il envoya à Palerme, après cet entretien et après ceux qu'il eut avec Rostopchine, nous permettent de suivre en les résumant les motifs qu'il énuméra à l'appui de sa proposition.

Étant donné, ce qui n'était que trop certain, que l'Autriche entendait tirer de la guerre des profits considérables et pour tout dire « s'emparer de tout, » il était de l'intérêt commun de mettre obstacle à son avidité. Sans parler de ses projets sur la Bavière, les Pays-Bas et le Palatinat, elle rêvait de s'annexer la Valteline, les Grisons, les États Vénitiens et la partie des Légations que le Pape avait abandonnée. Sans respect pour les droits du roi de Sardaigne, elle voulait former avec le Piémont et le duché de Parme un État indépendant dont le gouvernement serait confié à titre héréditaire à l'un de ses archiducs.

Elle disposait du reste de l'Italie, à l'exception du royaume de Naples, au profit du grand-duc de Toscane et du duc de Parme en dépossédant le Pape et le roi de Sardaigne d'une partie de leurs États. C'est contre ce programme que protestait le marquis de Gallo. Calculant que les Français seraient chassés de l'Italie, que l'Autriche, le Piémont, Parme, la Toscane seraient remis sur le même pied qu'avant la guerre et qu'en aucun cas les puissances ne consentiraient à laisser l'Autriche s'agrandir, il constatait que la république Cisalpine, Gênes et Lucques resteraient disponibles et il en faisait la base d'une combinaison qui permettrait d'agrandir les États napolitains en leur annexant les Légations, la marche d'Ancône et le duché d'Urbin. Quant à Gênes, on y supprimerait la forme républicaine et on donnerait ce territoire à un prince napolitain.

On remarquera que le Saint-Siège était la principale victime de ce projet et que cette considération n'empêchait pas le représentant d'un monarque qui se faisait gloire d'être catholique et se déclarait protecteur de la papauté, de chercher à la dépouiller. Il se justifiait, il est vrai, par diverses raisons qui n'étaient à vrai dire que de mauvaises raisons et dont on ne saurait se dissimuler le caractère hypocrite :

« Il est impossible que le Pape règne désormais sur une grande étendue. Il n'en a plus ni la force ni les moyens et ne peut plus y suppléer par l'opinion. La nature même et la faiblesse du gouvernement ecclésiastique ne feraient que prêter à des troubles continuels qui y ramèneraient l'esprit révolutionnaire dont le roi de Naples serait la victime s'il n'avait pas une bonne frontière. Il resterait toujours au Pape, malgré la dite diminution, une assez vaste domination temporelle qui serait proportionnée à ses moyens pour la gouverner. »

Le raisonnement était spécieux et le Tsar ne s'y méprit pas. Lorsque Gallo le lui eut présenté en l'enveloppant de toutes les finasseries diplomatiques que lui suggérait son désir de n'y pas donner une forme positive, il répondit :

— Eh bien ! oui, j'en conviens, il n'y a et il ne saurait y avoir entre nous aucune rivalité. Il nous est imposé par les circonstances d'être d'accord et de sauvegarder mutuellement nos intérêts. Mais que voulez-vous dire ? expliquez-vous. — Et comme s'il eût prévu la réponse de son interlocuteur, il ajouta en souriant : — Je vous vois venir.

— Oh ! sire, s'écria Gallo, je n'entends pas ruser avec Votre Majesté Impériale. Je ne veux que lui exposer en toute abondance de cœur les intérêts de mon maître et avec d'autant plus de franchise que je les crois conformes aux vôtres.

— Vous vouliez prendre Rome, continua l'Empereur.

Gallo n'avoue pas qu'il fut déconcerté par la question de l'Empereur ; mais il dut l'être en voyant ainsi deviner ce qu'étaient les intentions du roi Ferdinand quand il avait entrepris son expédition sur les États pontificaux. Néanmoins, il répliqua que le Roi n'avait jamais caressé ce projet ni formé aucune idée précise d'agrandissement, mais qu'il était préoccupé de la nécessité de s'assurer « une frontière militaire bien couverte qui lui faisait actuellement défaut. »

L'Empereur ne contesta pas cette nécessité. Il convint du besoin qu'avait le Roi d'une meilleure frontière et de la possibilité de la former avec la partie des États romains, à laquelle le Pape avait été contraint de renoncer. Mais il déclara qu'il importait de le remettre dans la possession du reste de ses États, ce qu'on appelait le patrimoine de Saint-Pierre ; « que c'était indispensable pour maintenir le prestige de la religion catholique si utile aux souverains. » Sous cette réserve, il était d'accord avec Gallo pour l'agrandissement du royaume de Naples lorsque les princes dépossédés auraient été réintégrés ou auraient reçu des dédommagemens.

Il laissa encore entendre qu'il n'admettait pas que l'Autriche pût s'agrandir et il reconnut avec Gallo que le roi de Naples seul méritait d'obtenir un degré supérieur de puissance.

— Je m'intéresse à lui, dit-il, et je suis disposé à favoriser ses vues.

La bienveillance dont Gallo recueillait ainsi le témoignage le décida à pousser plus loin ses propositions. Il confia au Tsar, sous le sceau du plus grand secret, qu'il y avait eu des pourparlers entre la cour de Vienne et celle de Naples pour créer en Toscane un établissement au profit du fils cadet du roi Ferdinand et que ce projet, qui avait été abandonné, pourrait être repris en substituant à la Toscane la république de Gênes.

« Je pris sur moi, écrit-il, et je crois fermement que le Roi ne blâmera pas cette liberté, de faire prévoir de loin que ce projet pouvait permettre de nouveaux rapports entre les deux

Maisons, donnant à entendre, sans jamais prononcer le mot, que la probabilité d'un mariage entre le prince Léopold, second fils de Sa Majesté Sicilienne et une princesse de la maison impériale raffermirait à jamais le système politique des deux Cours... Ce point étant fort délicat, je n'ai pu parler clairement de cette idée, ni la développer davantage. J'ai constaté toutefois que l'Empereur a saisi la chose à mon point de vue et, à la suite de réflexions ultérieures, je suis sûr qu'un mariage avec la Maison royale de Naples ne lui déplairait pas. Je ne doute pas qu'en faveur de ce projet, le Tsar ne mette en œuvre tous les moyens pour procurer un établissement à la famille royale des Deux-Siciles. »

Il semble bien qu'à ce point de vue particulier Gallo se faisait illusion et qu'il se trompait lorsque, en constatant que le Tsar ne lui avait rien répondu, il interprétait ce silence comme un acquiescement à l'ouverture qu'il venait de faire. Des cinq filles de Paul Ier, quatre étaient déjà promises et la seule qui fût disponible, la grande-duchesse Anne, n'avait encore que cinq ans. Quant au fils cadet du roi de Naples, le prince de Salerne, il atteignait à peine sa dixième année. Un projet de mariage entre eux ne pouvait se réaliser qu'à longue échéance. Il était par conséquent impossible d'en faire la base d'une combinaison dont il importait que les effets fussent immédiats. Ainsi s'explique le silence de Paul Ier sur la proposition de Gallo et on ne peut que s'étonner que ce diplomate ne l'ait pas compris.

Pour tout le reste, il avait lieu d'être satisfait, le Tsar lui ayant répété qu'il ne trouvait aucune objection à faire aux désirs du roi de Naples et qu'il était tout disposé à en favoriser la réalisation. Toutefois, il fallait négocier avec Vienne. Il couronna cette déclaration par ces mots :

— Pour le moment, arrêtons-nous à ce point de départ. Je contribue volontiers à tous les avantages du Roi et de sa maison, comme vous me l'avez proposé, nous prendrons dans la suite des accords confidentiels pour ce qui concerne l'Italie. Vous pouvez venir chez moi pour discuter tant que vous voudrez. Vous pouvez aussi faire des ouvertures au comte de Rostopchine sur toutes les matières en question.

Pour conclure, il invita son interlocuteur à les résumer dans un mémoire. Encore ici, la perspicacité du marquis de Gallo

fut en défaut. Il ne soupçonna pas qu'en lui demandant un mémoire et en le renvoyant à Rostopchine, Paul Ier voulait éviter de prendre des engagemens qui l'auraient lié pour l'avenir. Quoiqu'il ne fût pas entièrement satisfait de l'attitude de l'Autriche, il n'en était pas encore à se défier d'elle autant qu'il le fut bientôt après. Malgré son intention de favoriser les vues du roi de Naples, il ne voulait pas la mécontenter et déjà naissait dans sa pensée l'idée de s'en remettre à un Congrès qui se réunirait à Saint-Pétersbourg, du soin de résoudre les questions litigieuses. Il y donna suite quelques jours plus tard. Gallo fut averti que les représentans russes à l'étranger avaient reçu l'ordre de la soumettre aux puissances auprès desquelles ils étaient accrédités. Le rapport qu'à l'issue de cette entrevue, il envoya à Acton à Palerme, se ressentait de la confiance enthousiaste que lui avait inspirée le langage de l'Empereur. On en retrouve une preuve pareille dans la première réponse qu'il reçut de sa cour. A Palerme, on ne songeait pas encore à incriminer sa hardiesse.

Dès le lendemain, il entreprenait la rédaction du mémoire que l'Empereur lui avait demandé. Il avait été convenu que la chose resterait secrète entre eux. Mais Gallo ne pouvait pas en faire un mystère au duc de Serra-Capriola et, très probablement, celui-ci l'aida à rédiger ce mémoire, collaboration qui ne présentait aucun inconvénient puisqu'ils avaient les mêmes intérêts à défendre. Mais Gallo manqua de prudence, en consultant à plusieurs reprises lord Withworth, l'ambassadeur d'Angleterre, et en lui communiquant le mémoire en entier avant de le remettre à Rostopchine. Cette confidence allait devenir la source des incidens si pénibles pour lui qui entraînèrent sa disgrâce et firent échouer sa négociation.

Il n'y a pas lieu d'analyser ici ce mémoire qui développait les argumens qu'avait fait valoir Gallo dans sa conférence avec le Tsar. On les y retrouve tous, et il suffira d'en donner la conclusion qui les résume :

« Sa Majesté Napolitaine, loin de penser à faire des acquisitions, préférerait préalablement à tout que l'état politique de l'Italie fût établi tel qu'il était avant la guerre et la Révolution ; mais puisque, par la nature des choses, cela est devenu impossible, puisqu'il faut former des partages en Italie, et que les autres puissances y reçoivent nécessairement des augmentations

et des indemnisations, le Roi ne peut pas se dispenser de songer à son équilibre et d'y pourvoir comme les autres, et restera plus que les autres exposé à de grandes vicissitudes. »

Dans ce langage, tout n'était pas également sincère. Il n'était pas vrai notamment, que le roi de Naples désirât préférablement à tout le rétablissement de l'état antérieur de l'Italie. Cet état étant détruit, il ambitionnait de tirer profit de sa reconstitution, et il souhaitait qu'elle eût lieu sur de nouvelles bases. Peut-être aussi, alors que la guerre continuait et que, malgré les victoires russes, les Français occupaient encore une partie de l'Italie, le moment était-il mal choisi par la cour napolitaine pour essayer de se tailler de nouvelles possessions dans la péninsule. Gallo ne paraît pas comprendre que ce défaut d'opportunité a pesé sur toutes ses propositions et a contribué à les rendre vaines. Mais, ce qui lui fut plus amèrement reproché, non sans injustice d'ailleurs, c'est d'avoir employé dans son mémoire les mots « indemnités » et « indemnisations. » On verra bientôt la cour de Palerme lui déclarer que ces expressions ont excité la malveillance « et produit le plus grand et le plus nuisible des troubles ; » qu'elles valent au Cabinet des Deux-Siciles l'accusation de vouloir chasser le Pape de ses domaines et de ne réclamer le concours des troupes russes que pour favoriser l'agrandissement des siens ; qu'en un mot, ces expressions contraires à la dignité royale ont été imprudentes.

Déjà Gallo l'avait reconnu en les retrouvant dans la réponse que, le 19 juillet, Rostopchine faisait à son mémoire. Par ordre de l'Empereur, le chancelier lui objectait « qu'on ne pourrait faire usage du projet d'*indemnisations* qu'il proposait qu'à la fin de la guerre. » Il reprenait aussitôt la plume pour affirmer « que le prix le plus précieux qu'en espérait le Roi n'était pas celui de son indemnité. » — « Je ne saurais assez exprimer à Votre Excellence que l'idée d'une indemnisation n'est pour Sa Majesté qu'une idée accessoire imposée par les circonstances. » Bientôt après, il protestera auprès du Cabinet de Palerme contre l'accusation d'imprudence dont il est l'objet. Il rappellera que les expressions qu'il a employées sont sanctionnées par le droit public et que toutes les puissances en font usage. L'Autriche veut s'emparer de toute l'Italie pour s'indemniser de ce qu'elle a perdu par la guerre et par le partage de la

Pologne. L'Angleterre demande la région du Cap et les comptoirs d'Amérique à titre d'indemnisation. La Russie et la Prusse se sont approprié la Pologne en affirmant qu'il était juste qu'elles fussent indemnisées des préparatifs coûteux que les agissemens de la France leur imposaient : « C'est ainsi que dans chaque guerre on tâche de se procurer la justification de toute nouvelle conquête et c'est le terme le plus équitable à citer lorsque la perte a été subie. Je me permets donc de demander, si toutes les puissances peuvent penser à se dédommager des maux qu'un ennemi leur a fait souffrir, pourquoi le roi de Naples ne pourra même pas se permettre de prononcer ce mot-là. »

Rien de mieux fondé que ce raisonnement. Mais, lorsque Gallo l'opposait aux critiques qui lui avaient été adressées, leur effet s'était déjà produit. La malignité des adversaires et des envieux ajoutait ce grief à ceux qu'on lui imputait pour ses tentatives d'agrandissement. Il ne connut ces attaques et ces critiques qu'à la fin de septembre et il ne les prévoyait pas, lorsque, après avoir reçu la réponse de Rostopchine, il attendait à Saint-Pétersbourg la fin de la guerre et la réunion du Congrès.

En dépit des alternatives d'espoir et de crainte auxquelles il était livré en raison des événemens et de la mobilité des hommes d'État russes, laquelle s'inspirait de celle de l'Empereur, ce fut le moment le plus agréable de sa mission. L'Empereur lui prodiguait des témoignages de bienveillance et les ministres, à l'exemple de leur maître, ne les lui marchandaient pas. Il en reçut en deux circonstances une preuve solennelle.

Le 23 juillet, on apprit à Saint-Pétersbourg la nouvelle des victoires remportées à Novi le mois précédent par Souvarof sur les généraux Moreau et Macdonald. La Cour était alors à Péterhof. L'Empereur ordonna que, le 4 août, un *Te Deum* serait chanté dans la chapelle de cette résidence. Le corps diplomatique fut invité à la cérémonie. En entrant, Paul Ier s'arrêta devant Gallo et lui dit qu'un drapeau du roi Ferdinand s'étant trouvé parmi les trophées enlevés à l'ennemi, il jugeait à propos de le lui remettre pour l'envoyer au Roi comme un témoignage d'amitié, d'intérêt et d'estime. Après la cérémonie religieuse, le marquis de Gallo et le duc Serra-Capriola furent invités à prendre place sur un balcon d'où l'Empereur devait assister à une revue. Le défilé commencé et au passage du dra-

peau napolitain, l'Empereur fit cesser la marche, se le fit apporter et, le prenant des mains de son aide de camp général, il le présenta à Gallo en lui disant :

— Je vous prie de le recevoir ; il appartient au Roi et je ne saurais le garder.

Peu de temps après, la chute de la République parthénopéenne et les avantages remportés par l'armée royale que commandait le cardinal Ruffo, remettaient le roi de Naples en possession de ses États, et donnaient au Tsar l'occasion de manifester de nouveau l'intérêt qu'il portait à la cause napolitaine. Au reçu de ces importantes nouvelles, il s'empressa de les communiquer au marquis de Gallo et de faire célébrer à Saint-Pétersbourg une nouvelle cérémonie d'actions de grâces. Pour mieux témoigner encore sa satisfaction, il décora de ses ordres les généraux du Roi et notamment le cardinal guerrier à qui revenait le mérite de ces victoires.

En regardant de près aux divers incidens qui se déroulèrent pendant le séjour du marquis de Gallo en Russie, on doit reconnaître qu'en ce moment, il en était encore avec la Cour russe à toutes les ivresses de la lune de miel. Par malheur, il commençait à peine à s'y livrer que, déjà, elles touchaient à leur terme. L'avidité de l'Autriche, la différence de ses vues sur l'Italie avec celles de l'Angleterre, la nature soupçonneuse de Paul Ier, sa mobilité, les indiscrétions malicieuses de Rostopchine, la jalousie de quelques-uns des collègues de Gallo et, par-dessus tout, la duplicité et la mauvaise foi des souverains de Naples, allaient imprimer un caractère plus aigu aux difficultés qu'il s'efforçait de résoudre.

III

Tandis qu'à Saint-Pétersbourg, le marquis de Gallo s'appliquait à entretenir le bon vouloir de Paul Ier en faveur du roi Ferdinand, à Vienne, on commençait à prendre ombrage de l'espèce de mystère dont sa mission restait enveloppée. Thugut, qui s'était flatté de tenir la cour de Naples sous l'influence de l'empereur François, ne pouvait pas n'être pas frappé des changemens qui se produisaient, aussi bien dans l'attitude du Tsar envers le comte de Cobenzl, que dans les instructions que ce souve-

rain envoyait à son ambassadeur à Vienne et il en imputait la responsabilité au diplomate napolitain.

En ces circonstances, il reçut de Saint-Pétersbourg une communication révélatrice de l'impatience et des défiances du souverain russe. C'était un véritable questionnaire qui portait sur quatre points. Paul Ier demandait d'abord au gouvernement autrichien de faire connaître ses intentions quant au rétablissement de la monarchie française. C'est pour la rétablir que l'empereur de Russie avait pris les armes; il voulait savoir si l'Autriche était animée des mêmes sentimens que lui. La seconde question avait trait au roi de Sardaigne. L'Autriche occupait le Piémont après en avoir chassé les Français grâce à l'aide des troupes russes. Était-elle d'accord avec le Tsar pour remettre le Roi en possession de tous les États sur lesquels il régnait avant la guerre? Entendait-elle d'autre part, comme le proposait l'Angleterre, que les Pays-Bas fussent, ainsi qu'autrefois, réunis à la Hollande? Enfin on la pressait d'exposer toutes ses idées relativement à l'Italie et à sa réorganisation. Cette mise en demeure trouva Thugut résolu à n'y pas répondre, ou tout au moins à ajourner sa réponse. Il garda donc le silence, ayant surtout à cœur de ne pas dévoiler encore ses projets ambitieux et de gagner du temps.

Presque en même temps que ce questionnaire, arrivait à Vienne la proposition que faisait Paul Ier à ses alliés de se réunir en congrès à Saint-Pétersbourg, pour arrêter d'un commun accord les bases de la reconstitution de la péninsule. Cette proposition émut et irrita le ministre autrichien parce qu'elle allait à l'encontre de tous ses projets. Avant même de décider comment il y devait répondre, il jugea bon de paralyser l'action du diplomate napolitain en lui faisant intimer l'ordre par le roi Ferdinand de ne pas se prononcer sur la dite proposition avant de s'être concerté avec les représentans de l'Autriche à Saint-Pétersbourg. A son instigation, l'empereur François écrivit à son beau-père pour le mettre en garde contre « les nouvelles idées » de l'empereur Paul :

« Je vous supplie de les examiner bien exactement, et si j'ose vous prier d'une grâce avec toute la franchise possible, c'est de faire en sorte que vos ministres aient l'ordre de se concerter avec les miens avant d'entreprendre quelque chose à ce sujet avec la Cour de Russie, pour que nous puissions parler

dans le même sens, si cela est possible, car ce que l'on nous propose pourrait nous attirer des suites bien fâcheuses. »

Non content d'avoir dicté cette lettre à l'Empereur, Thugut en fit écrire une autre par l'Impératrice à sa mère Marie-Caroline.

« Mon cher mari, disait la jeune souveraine, m'a chargée de vous supplier en son nom que vous daigniez, dans cette affaire de Russie, ordonner à vos ministres de même que lui le fera aux siens, d'agir de concert et bien sincèrement se communiquer tout pour le bien commun. Je suis sûre qu'il fera tout son possible pour que mon cher père soit content. » Comme si elle eût rougi de se faire vis-à-vis de ses parens l'instrument des ambitions de l'Autriche, elle ajoutait : « Mon cher mari, qui vous baise les mains, vous est aussi sincèrement attaché et j'ose affirmer que bien des choses qui ont dû vous déplaire ne viennent pas de lui. Son cœur est bon : que je gémis de voir que l'on abuse trop souvent de sa bonté pour satisfaire à des inimitiés et à des passions personnelles ! »

Il y avait beaucoup d'hypocrisie dans ce langage, car l'Impératrice n'ignorait pas et cherchait à cacher que l'Autriche aspirait à s'emparer de la presque totalité de l'Italie et était hostile à l'agrandissement du royaume de Naples. Aussi, la proposition de Congrès, à peine connue, rencontra-t-elle à Vienne une opposition encore déguisée, mais qui n'allait pas tarder à se manifester.

A Londres, elle ne recevait pas un meilleur accueil. Elle fut connue, le 22 août, par une dépêche que l'ambassadeur Withworth adressait à lord Grenville, chef du Foreign Office et par l'ordre de la présenter au Cabinet britannique que Rostopchine envoyait au nom de l'Empereur au comte de Woronzoff, ambassadeur de Russie, en même temps qu'un double du questionnaire qui avait été présenté à la cour de Vienne.

Withworth se montrait favorable à la proposition. Il exposait qu'elle ne portait aucune atteinte au droit qu'avaient les princes dépossédés par la guerre d'être remis en possession de leurs États. Elle ne favorisait pas davantage les ambitions de l'Autriche, l'empereur de Russie ayant déjà déclaré qu'il ne consentirait à aucun agrandissement de cette maison, en Italie ni ailleurs. Mais lord Grenville ne fut pas de l'avis de son

ambassadeur. Selon lui, les questions adressées aux puissances par le Cabinet de Saint-Pétersbourg étaient prématurées aussi bien que la proposition de Congrès. Néanmoins, s'expliquant sur le premier point avec le comte de Woronzoff, il lui déclara que les intentions de la Grande-Bretagne étaient favorables au rétablissement de la monarchie en France, sans laquelle on ne pouvait compter sur une paix durable, mais que, quant aux intentions des alliés, il fallait attendre pour les leur demander que la guerre eût pris fin. Toute résolution différente ne pourrait que nuire à la cause commune. Lorsqu'on serait en état d'imposer la paix à la France, il serait temps pour les alliés de se réunir en Congrès. Il faisait en outre observer que pour une réunion de ce genre, il fallait préférer à Saint-Pétersbourg un lieu de rendez-vous plus central, afin d'assurer aux Cabinets intéressés la rapide transmission de leurs dépêches.

Le silence de l'Autriche et la réponse du Cabinet de Londres ne pouvaient que déplaire à l'empereur de Russie, puisqu'ils équivalaient à un refus, c'est-à-dire à l'échec de sa démarche. La réponse anglaise était à Saint-Pétersbourg vers la mi-septembre. Bientôt après, arriva celle de l'Autriche. Il n'y était rien dit des questions posées par l'Empereur, et la proposition de Congrès en faisait tous les frais. Elle se résumait en ceci, que l'Autriche répugnait à communiquer ses plans à d'autres puissances que la Russie, et ne voulait pas ouvrir le Congrès aux États secondaires. Elle entendait traiter uniquement et secrètement avec l'empereur Paul et exclure ses autres alliés.

Elle donnait ainsi raison au jugement que portait le marquis de Gallo : « L'Autriche veut tout pour elle et elle entrave pour ne pas dire qu'elle réduit à néant tous les efforts combinés à l'effet d'établir un système qui conviendrait à tous les intéressés. » Elle justifiait également les craintes qu'exprimait le marquis de Circello, le ministre de Naples à Londres : « Si l'on ne veille plus qu'attentivement, il se produira un fait surprenant : l'Italie sauvée des griefs de la Révolution française n'en restera pas moins asservie si les menées du baron Thugut ne sont pas battues en brèche par les forces coactives des alliés. »

Mais, tout en persévérant dans son système de dissimulation, l'Autriche n'en comprenait pas moins la nécessité de dis-

poser l'empereur de Russie à accueillir favorablement, lorsque le moment serait venu de le lui faire connaître, le programme qu'elle s'était tracé. Déjà, son ambassadeur, le comte de Cobenzl, dès son retour à Saint-Pétersbourg où il était revenu au mois d'août 1798, en quittant le congrès de Radstadt, s'était efforcé, conformément aux instructions qui lui avaient été données à Vienne, de gagner la confiance du Tsar. Bien qu'il recourût « aux prévenances les plus basses, » il n'y avait pas réussi pour des causes que nous avons indiquées plus haut et qui tenaient moins à l'attitude par trop discrète et trop dissimulée qu'il avait prise vis-à-vis des hommes d'État russes qu'à l'antipathie toute personnelle qu'inspirait sa personne au monde de la Cour. Cette antipathie venait même de se manifester sous une forme humiliante pour lui et de donner lieu à un incident que nous révèle le chevalier de Bray.

On était alors à la veille du mariage de deux des filles de l'empereur Paul, les grandes-duchesses Hélène et Alexandra. La première devait épouser le prince de Mecklembourg-Schwerin, la seconde l'archiduc Joseph, frère de l'empereur d'Autriche et Palatin de Hongrie. C'est le mariage de celle-ci qui donna lieu à l'incident dont nous parlons et que le chevalier de Bray relate en ces termes :

« Le comte de Cobenzl, depuis son retour de Radstadt, n'avait plus joui d'aucun crédit. Une maladie dégoûtante dont il fut attaqué et qui, de fort laid qu'il était, l'a rendu hideux, écarta de lui au physique, comme son caractère perfide en écartait au moral. Il devait épouser la grande-duchesse par procuration; mais il inspirait un tel dégoût et une répugnance si invincible à l'Impératrice et à la princesse qui aurait été obligée, selon le rite grec, de boire à la même coupe que lui dans la cérémonie du mariage, qu'il fallut renoncer à ce projet et que l'archiduc fut obligé de venir en personne. »

Ajoutons à cette piquante révélation que l'Empereur et l'Impératrice souscrivirent avec d'autant plus d'empressement au désir de la grande-duchesse qu'elle était leur préférée surtout depuis le jour où, trois ans avant, sous le règne de Catherine, à la suite de la rupture de ses fiançailles avec le jeune roi de Suède Gustave IV, ils avaient été obligés de redoubler pour elle de tendresse et de soins afin de la consoler de sa déconvenue. Cobenzl fut donc écarté à son grand mécontentement, qui de-

vint plus vif encore quand il put constater que le Tsar affectait vis-à-vis de lui une froideur de plus en plus marquée et à ce point que, bientôt, il cessa de lui adresser la parole.

Cependant, à Vienne, l'archiduc Joseph se préparait à partir pour se rendre à l'appel de la famille impériale de Russie. Afin de donner plus d'éclat à son voyage, il avait été décidé que le prince Ferdinand de Wurtemberg, frère de l'impératrice Marie Feodorovna, officier général au service de l'Autriche, l'accompagnerait. Cette circonstance apparut à Thugut comme favorable à ses desseins politiques. Il pensa que le beau-frère et le futur gendre de l'empereur Paul auraient plus facilement accès auprès de lui, en vue d'une entente nécessaire, que l'ambassadeur dont la disgrâce n'était plus un secret. Des instructions leur furent données en raison de la mission accessoire et confidentielle dont on les chargeait et qui avait pour but de rallier la Russie aux vues de l'Autriche. A titre de guide et de conseiller, on leur adjoignit un diplomate, le comte de Diechtristein, que l'on considérait comme un homme habile et expérimenté. Il avait déjà rempli plusieurs missions à Saint-Pétersbourg. Son mariage avec la fille de la comtesse Schouvalof lui avait ouvert le monde de la Cour et l'avait fait nommer chambellan de l'Empereur. Paul Ier ne se méprit pas aux causes qui avaient déterminé le baron de Thugut à donner à l'archiduc Joseph les deux compagnons qui partaient avec lui. En apprenant leur arrivée prochaine, il s'écria :

— Mon palais va donc être infesté par la politique !

Dès ce moment, « il soupçonna des vues cachées, des plans insidieux. » L'accueil qu'il fit au trio s'en ressentit. Tout d'abord, il refusa de recevoir, à Gatchina, le comte de Diechtristein, lequel, jugeant sa présence inutile et ne pouvant obtenir une audience, repartit au bout de trois jours. Restés seuls aux prises avec le Tsar, le prince de Wurtemberg et l'archiduc Joseph essayèrent vainement de mettre la conversation sur le terrain politique. L'Empereur se déroba à toutes leurs tentatives. Il fit défense à l'archiduc de lui parler affaires. Celui-ci ayant un jour voulu passer outre, il le menaça de le mettre aux arrêts dans sa chambre. Le prince de Wurtemberg ne fut pas plus heureux. Malgré l'intervention de sa sœur, l'Impératrice, il ne put aborder avec son beau-frère le sujet dont il eût voulu l'entretenir. On peut placer à cette date l'origine de l'irritation

de Paul Ier contre ses alliés et de l'espèce d'aliénation mentale qui se traduisit bientôt par des extravagances. Cette irritation, bien qu'il essayât encore de la contenir, se trahissait déjà dans les propos qu'il tenait à sa table et ailleurs, en présence même des envoyés autrichiens.

Il disait un jour :

— Lorsque nos généraux ont pénétré en Italie et qu'ils y ont pris du fromage de Parmesan, ils l'ont payé.

Une autre fois, faisant allusion à la persistance que mettait l'Autriche à ne pas évacuer le Piémont, il s'étonnait « qu'on ne permît pas aux gens de retourner chez eux et que l'on gardât ce qui leur appartenait. » Enfin, le 26 septembre, dans une déclaration aux États de l'Empire, il menaçait de se retirer de la coalition et de rappeler ses troupes. Lorsque le 19 octobre, huit jours après le mariage de la grande-duchesse Hélène avec le prince de Mecklembourg-Schwerin, fut célébré celui de la grande-duchesse Alexandra, le refus de l'Empereur de se prêter à des entretiens politiques créait une situation embarrassée, confuse, et qui préludait à la rupture de Paul Ier avec ses alliés qui suivit bientôt après.

C'en était assez pour justifier toutes les appréhensions de Gallo. Elles étaient d'autant plus grandes qu'avant de quitter Saint-Pétersbourg, le comte de Diechtristein lui avait déclaré « que l'Autriche ne céderait rien de ce qu'elle avait conquis en Italie et qui était à peine suffisant pour l'indemniser des capitaux que la guerre avait engloutis. »

Telle était donc la situation à la fin d'octobre 1799. Gallo, cependant, ne désespérait pas de faire accepter par la Russie les plans développés dans son mémoire de juillet. Il continuait à trouver auprès de l'Empereur le même accueil gracieux et bienveillant qui lui avait été fait à son arrivée et, étant averti que le roi de Naples après être rentré en possession de son royaume, grâce à l'appui de l'Angleterre, occupait maintenant une partie des États pontificaux, il le pressait de s'y fortifier avant la réunion du Congrès, à laquelle, malgré tout, il croyait encore. Il était convaincu qu'en présence du fait accompli, les puissances maintiendraient Ferdinand dans ses conquêtes et que l'Autriche ne parviendrait pas à le déposséder.

Mais, pour que cette solution prévalût, il fallait que l'empe-

reur Paul restât dans la coalition et de plus en plus il inclinait à en sortir. De jour en jour, les dissentimens entre ses alliés et lui s'aggravaient, emplissaient son cœur de dégoûts et de colères. Il se disait trahi et, tout autour de lui, les patriotes russes qui l'avaient vu avec regret se jeter dans une guerre dont la Russie ne tirerait aucun profit, l'incitaient à rappeler ses armées et à se contenter de les tenir en observation sur sa frontière. Ces conseils faisaient peu à peu leur chemin dans son âme impressionnable et mobile. Il commençait à dire ce qu'on lui entendit répéter depuis à plusieurs reprises, « qu'il n'avait pas le droit de sacrifier ses soldats aux ambitions de ses alliés. »

Dans le conseil de l'Empire, le chancelier Rostopchine s'était fait le défenseur de cette thèse, tandis que le comte Panine, ministre des Affaires étrangères, défendait la thèse contraire. « Comment la Russie, demandait celui-ci, pouvait-elle abandonner des alliés qu'elle-même avait recherchés, exposer à tous les dangers de la guerre des États qui ne l'auraient jamais faite si la Russie ne les y avait entraînés? » Il développa ces idées dans un mémoire destiné à l'Empereur qui se trouvait alors à Gatchina. Il l'envoya à Rostopchine en le priant de le remettre. Rostopchine se fit tirer l'oreille. A en croire le chevalier de Bray, il écrivit à Panine pour lui demander si c'était sérieusement son intention que ce mémoire fût mis sous les yeux de Sa Majesté : « Oui, répondit Panine, je vous en conjure au nom de la patrie et vous prie d'ajouter cette nouvelle instance à mon mémoire. » Rostopchine dut s'exécuter, et Paul Ier, dans le conflit des deux opinions qui lui étaient exprimées, resta de plus en plus hésitant. Autour de lui, les agitations redoublèrent, chacun des deux partis s'efforçant de lui arracher une décision.

Malgré ce déchaînement d'intrigues, la faveur du marquis de Gallo persistait et par conséquent sa confiance. Bien que prévoyant des complications futures, il se flattait de n'en pas souffrir et d'atteindre le but qu'il poursuivait. Elles éclatèrent subitement, de la manière la plus imprévue et du côté d'où il était loin de les attendre.

Jusqu'à ce jour, le mémoire qu'au mois de juillet précédent il avait remis au Tsar sous le sceau du secret, était resté ignoré, sauf d'un petit nombre d'initiés. Étant donné les usages diplomatiques, il se croyait assuré de la discrétion des divers personnages

auxquels il en avait donné connaissance. Tandis qu'il se reposait ainsi sur leur loyauté, éclatait brusquement à Londres et à Vienne la nouvelle de la remise du mémoire. On apprit dans ces capitales que le roi de Naples poursuivait l'agrandissement de ses États et que Gallo s'était rendu à Saint-Pétersbourg afin de faire agréer ses projets et d'obtenir l'appui de l'Empereur pour en faciliter l'exécution.

Comment le secret avait-il été violé? Le marquis de Gallo fut longtemps à se le demander et les circonstances dans lesquelles s'était produite l'indiscrétion restent encore aujourd'hui confuses et obscures. Tout porte à croire cependant que le principal coupable fut Rostopchine. Peut-être le fut-il involontairement; mais, ce qui est certain, c'est que dans une lettre qu'il écrivait au comte Woronsof, ambassadeur russe à Londres, il avait dit : « Le marquis de Gallo est venu ici avec des idées de partager le monde comme César. » Cette phrase railleuse arriva dans la capitale d'Angleterre en même temps que le Cabinet britannique recevait de son représentant à Saint-Pétersbourg le mémoire de Gallo.

Woronsof comme Rostopchine n'avait pas vu sans regret l'empereur Paul prendre part à une guerre dont la Russie ne pouvait rien espérer et qui servait uniquement les intérêts de l'Autriche et de l'Angleterre. Il n'approuvait pas davantage les prétentions du roi de Naples dont Gallo s'était fait l'interprète à Saint-Pétersbourg. La phrase de Rostopchine qui semblait les condamner le fit sourire d'aise. Il la répéta à son collègue napolitain le marquis de Circello. La correspondance de celui-ci ne laisse aucun doute sur les sentimens de jalousie qu'il nourrissait à l'égard de Gallo. Elle autorise à penser qu'il répéta à son tour l'appréciation malveillante de Rostopchine, qui, promptement répandue dans le corps diplomatique, y fut l'objet de commentaires dans lesquels Gallo n'était pas épargné.

A Londres, on s'était montré disposé à s'en amuser ; à Vienne, on s'en offensa. La colère de l'Autriche eut son écho à Palerme où déjà, tout en approuvant l'initiative du représentant de Naples, on n'approuvait pas qu'il eût employé les expressions « indemnités et indemnisations » pour préciser les dédommagemens qu'il réclamait en faveur du roi Ferdinand. Néanmoins, après lui avoir exprimé un regret sur ce point spécial, on avait rendu justice à son habileté et entièrement

approuvé ses démarches. Dans une lettre que lui écrivait le général Acton, à la date du 27 septembre, il est dit que les raisonnemens qu'il a fait entendre à l'empereur de Russie pour lui démontrer le tort que causerait aux Deux-Siciles et à l'Italie tout entière l'agrandissement de l'Autriche « n'ont pu que rencontrer le plein agrément de Sa Majesté » et en ce qui touche la nécessité d'établir entre les divers souverains italiens un juste équilibre, « tout a été justement observé. »

Mais, après ces éloges, on voit poindre le désaveu qui va frapper Gallo et lui infliger la plus cruelle des humiliations! Sous une forme encore circonspecte et timide, Acton lui confie que son mémoire soulève des tempêtes. « Le Cabinet des Deux-Siciles a été taxé de vues avides par les malintentionnés. La malignité cherche à les étendre au désir de chasser le Pape de ses domaines. »

Dans la même lettre, cette confidence s'envenime d'insinuations perfides. Acton s'y fait l'écho de propos qui commencent à se répandre et d'après lesquels « le négociateur n'avait pas de mission directe et formelle et qu'il n'agissait que d'après ses inspirations personnelles, n'ayant aucun souci de l'approbation ou de la désapprobation de Leurs Majestés Siciliennes. » Acton mettait cette accusation au compte de la perversité des ennemis de la cour de Naples. Mais il n'en dissimulait pas les inconvéniens et la gravité. « Les temps actuels sont difficiles ; les épines que tant de grands intérêts suscitent partout, les jalousies entre les Cours, leurs passions et d'autres encore qui peuvent concerner individuellement les négociateurs rendent leur travail excessivement ardu, scabreux et hasardeux. » Après avoir ainsi préparé Gallo à ce qui lui restait à dire, Acton ajoutait que, « dans cette pénible épreuve de la malignité toujours vigilante, » le Roi avait cru devoir déclarer qu'il désirait uniquement la réintégration en Italie de toutes les puissances dans les domaines que chacune possédait avant la guerre et que c'était seulement pour le cas où ce rétablissement total serait empêché par un souverain déjà puissant et qui voulait s'agrandir, que le roi de Naples demanderait « un système d'équilibre qui balance et rassure l'existence de tous les États en Italie. » Enfin, comme conclusion, Acton annonçait à Gallo que leur maître venait d'écrire à l'empereur de Russie pour lui exposer ces vues.

Il est à remarquer qu'elles étaient entièrement conformes à celles qu'avait développées dans ses entretiens avec le Tsar l'envoyé de Naples. On ne s'expliquerait donc pas le désaveu dont il allait être victime si l'on ne tenait compte à la fois de la duplicité de la reine Marie-Caroline, de celle du fatal conseiller qui ne cessait d'exercer sur elle une détestable influence et du trouble profond auquel ils furent livrés lorsque arrivèrent à Palerme les protestations de l'Autriche contre le mémoire du mois de juillet qu'on lui avait dissimulé. Ils se virent abandonnés par cette puissance. A plusieurs reprises déjà, elle s'était révélée malveillante pour la cour napolitaine. Que serait-ce donc maintenant, alors qu'elle se montrait à ce point offensée par la négociation engagée à son insu à Saint-Pétersbourg et alors surtout que le Tsar ne s'était pas encore prononcé sur la suite qu'il y donnerait. La situation était grosse de dangers. Pour y remédier, la Reine et son complice n'hésitèrent pas à sacrifier Gallo. Sous leur inspiration, le roi Ferdinand écrivit au Tsar la lettre dont parlait Acton dans la sienne.

C'est un long verbiage où se dissimule mal la similitude des vues du Roi avec les vues dont Gallo s'est fait l'interprète. L'hypocrisie en est éclatante et, ce qui est plus grave, c'est que le Roi semble oublier qu'il a donné carte blanche à son représentant, qu'il l'a laissé libre de ses actions et que tenu au courant de ses démarches successives, il les a toutes approuvées, notamment lorsque Gallo est parti pour la Russie. La dissimulation était poussée si loin qu'à propos de ce départ, le Roi osait dire « qu'il en avait été surpris » et ajouter, en ce qui touche l'agrandissement de son royaume : « que les démarches du même Gallo, quant à cet article, sont en contraste très frappant avec mes déclarations très positives depuis le commencement de la guerre. » Il en éprouvait une vive surprise et la peine la plus sensible.

« C'est dans le sein de Votre Majesté, écrivait-il, que je dépose mes regrets et mes inquiétudes... Je dois y présenter moi-même ma profession de foi avec la sincérité et la franchise dont je ne me suis jamais départi... Je la supplie de croire d'abord à l'assertion très positive que je lui présente qu'aucune instruction de ma part, commission ni projet n'ont pu motiver et autoriser des propositions d'indemnités... J'accepte avec reconnaissance l'examen et la discussion du sort futur de l'Italie

sous les auspices de Votre Majesté Impériale; mais, si des idées jetées par le marquis de Gallo sur des démembremens pouvaient exister auprès d'Elle ou qu'on y voulût les faire articuler et anticiper sous mon nom, je déclare être disposé à les rejeter et désapprouver dans les formes convenantes. »

Après s'être attardé dans ses impudens mensonges, le Roi annonçait au Tsar qu'il désignait le duc de Serra-Capriola pour le représenter dans le prochain Congrès. Quant au marquis de Gallo, si ses connaissances particulières et son expérience paraissaient au Tsar bonnes à utiliser, il resterait à Saint-Pétersbourg. Dans le cas contraire, un autre ministre était prêt à le remplacer. Ainsi Gallo était sacrifié par le souverain dont il n'avait fait que suivre les inspirations, seconder les projets et qui avait approuvé tous ses actes. Le procédé était odieux. On l'aggrava en négligeant d'envoyer à l'accusé un double de la lettre adressée au Tsar et dont celle d'Acton ne pouvait faire pressentir la perfidie. Il n'en connut l'existence que lorsque, s'étant présenté chez Rostopchine, il y fut reçu trop froidement pour ne pas en être froissé et même sans les égards auxquels il était accoutumé. Elle fut mise sous ses yeux et il put alors mesurer la valeur morale des souverains qu'il servait.

Ce que furent ses protestations, on peut le deviner en parcourant les lettres qu'il écrivit au roi Ferdinand à la suite de ce pénible incident. « La lettre que Votre Majesté a cru, dans sa justice, devoir adresser à l'empereur de Russie, tout ce qu'elle contient tendant à noircir mon caractère, ma loyauté, ma conduite, n'a pas laissé de me causer une douleur profonde, une humiliation sans bornes. S'il peut me rester quelque sentiment de consolation, il consiste en ce que je ne crois pas l'avoir méritée, et dans la confiance que m'inspire la justice de Votre Majesté. Tout ce que j'ai dit et écrit est en tout conforme, jusqu'aux tours des phrases, à ce que Vos Majestés ont approuvé et ordonné dans leurs lettres et dans les dépêches du Ministère. Que Votre Majesté daigne parcourir le mémoire que j'ai rédigé sur la question et les autres notes que j'ai présentées dans la suite; elle y trouvera non seulement les mêmes idées, les mêmes principes, mais encore les mêmes phrases, les mêmes expressions suivant les déclarations que le chevalier Acton me communiqua d'une façon sommaire. »

Il ne fallut rien moins que les affirmations que l'on vient

de lire et l'accent d'honnête homme avec lequel Gallo les fit entendre à l'empereur de Russie pour le laver des accusations dont il était l'objet et pour imposer la conviction qu'il ne les méritait pas. Mais la scène fut des plus vives. Il disait plus tard que la lettre de désaveu avait failli le faire chasser ignominieusement de la cour moscovite. Le chevalier de Bray constate dans un de ses rapports « que M. de Gallo, d'abord fort bien accueilli parce qu'il venait au nom d'un prince malheureux, a fini par être maltraité. » C'en était fait de son crédit à la cour de Russie. Paul Ier, tout en l'assurant de la continuation de sa bienveillance, lui déclara qu'il ne pouvait plus voir en lui le représentant du roi de Naples, ce qui équivalait à lui donner congé et en même temps à une rupture de la négociation, d'autant plus condamnée maintenant à n'être pas reprise que les revers de l'armée russe, en Suisse, avaient décidé l'Empereur à rappeler ses troupes. Gallo n'avait donc qu'à partir.

Il s'y prépara après avoir remis ses pouvoirs au duc de Serra-Capriola. Il se sentait « vieux et souffrant. » Il avouait à la Reine sa fatigue, son dégoût des affaires; il demandait qu'on lui accordât une retraite honorable à laquelle lui donnaient droit ses services, le zèle et la fidélité dont, depuis vingt-six ans, il donnait d'incessantes preuves. Pour ajouter à son écœurement, il reçut une lettre de la souveraine qui, tout en lui parlant avec la confiance familière dont elle avait l'habitude d'user envers lui, semblait le soupçonner d'avoir manqué de loyauté.

« Vous êtes allé à Pétersbourg. Certes, d'apparence, vos propositions sont en notre faveur; mais, si elles vous eussent été signées pour nous compromettre! J'éloigne cette pensée de mon esprit. » Et plus loin : « Je connais votre cœur et vos principes et il m'est impossible de croire, comme de plusieurs côtés on nous l'écrit, que vous seriez un agent de Thugut avec la veste et l'habit à nous, mais au fond à eux. Je vous suis trop attachée, vous estime trop et me sens trop de réelle amitié pour vous pour le croire et j'aime mieux croire que les gueux vous jouent le premier. »

Après l'avoir ainsi torturé par ces perfides insinuations et alors qu'elle était le principal auteur du traitement injuste qu'il venait de subir, elle poussait le besoin de dissimuler sa main jusqu'à lui demander, à titre de service, de s'occuper

avec dévouement et activité de l'établissement de ses enfans et notamment de celui du prince Léopold avec une fille du Tsar, dont il avait été déjà question ; ce à quoi Gallo répondait qu'il n'en avait plus les moyens puisqu'on avait détruit son influence.

Parti de Saint-Pétersbourg, le 19 novembre, il s'arrêta à Mitau pour y saluer Louis XVIII, qui l'invita à dîner et l'entretint de son dessein de demander au roi des Deux-Siciles la main de l'une de ses filles pour le duc de Berry. A la fin de décembre, il était à Berlin d'où, après un assez long séjour, il gagna Vienne.

Durant ce voyage, il continuait à correspondre avec la cour de Naples et si, dans ses lettres, on ne trouve pas trace de rancune, il ne cesse d'y saisir toutes les occasions de répéter qu'il n'a rien à se reprocher et de se plaindre « d'avoir été mis en holocauste. » C'était la vérité. Aussi peut-on s'étonner que la douleur qu'il ressentait se soit toujours exprimée sous des formes respectueuses et qu'en sortant, il n'ait pas fait claquer les portes. Mais il appartenait à cette race de vieux serviteurs dont le dévouement restait au-dessus des pires déconvenues et ne se lassait jamais.

La retraite qu'il avait demandée ne lui fut pas accordée et ses services ayant été jugés toujours nécessaires, il consentit à les continuer. La cour de Naples les utilisait encore en 1806 et il ne dépendit pas de lui que la dynastie napolitaine détruite par Napoléon à cette époque ne fût sauvée. Trompé par sa cour tandis qu'il négociait avec Napoléon, ainsi qu'il l'avait été pendant qu'il négociait avec Paul Ier, le marquis de Gallo passa au service de Murat, considérant qu'il y trouverait encore, comme lorsqu'il était au service des Bourbons, les moyens de servir sa patrie.

ERNEST DAUDET.

L'ART ROMAIN

DU XVIIE SIÈCLE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

L'art romain du XVIIe siècle, que nous nous proposons d'étudier, en peinture, en sculpture et surtout en architecture, est la suite de l'art de la Contre-Réforme. Il le continue dans ce qui est son trait primordial, le caractère chrétien ; il se sépare toutefois de lui sur un point qui, tout en étant secondaire, est cependant assez notable pour marquer entre les deux arts des différences essentielles. Le XVIIe siècle renonce à la gravité et à la simplicité de la fin du XVIe siècle pour s'épanouir dans une apothéose de joie qui correspond à la nouvelle période de puissance et de richesse dans laquelle va désormais vivre la Papauté. Après les jours d'épreuve, ce sont les jours de paix et de bonheur, après l'*Ecclesia militans*, c'est l'*Ecclesia triumphans* qui va chanter ses hymnes d'allégresse et créer un art qui sera aussi différent de celui du XVIe siècle que la pensée d'un Urbain VIII et d'un Innocent X l'était de celle d'un Paul IV et d'un Pie V.

L'art de la Contre-Réforme, dont nous nous sommes appliqué ici même à déterminer les caractères, avait été une réaction contre la Renaissance, une protestation contre ce qu'il y avait de trop sensuel en elle, et son grand effort avait consisté à simplifier l'art, à le dépouiller d'une parure trop éclatante, à le rendre plus grave, afin de le faire plus chrétien.

C'était une doctrine qui avait sa logique, ce n'était pas une

doctrine absolument nécessaire. Si la religion chrétienne peut se concevoir sous un aspect austère, sous des voiles de deuil et de pénitence, elle se conçoit aussi bien, elle se conçoit mieux encore, avec des habits de fête et des chants de triomphe. Après les tristesses de l'art de la Contre-Réforme, tristesses qui ne furent qu'un accident passager dans l'évolution de la pensée italienne, et dont il faut attribuer une part de responsabilité à des influences étrangères, l'Italie, au XVIIe siècle, reprit elle-même, dans sa volonté et son indépendance, la direction de ses destinées.

Ses arts vont redevenir plus brillans qu'ils n'avaient jamais été, et c'est à la tradition des grands maîtres de la Renaissance qu'ils vont se rattacher. Le XVIIe siècle, c'est la reprise de l'âge de Léon X : c'est avant tout la recherche de la beauté, mais avec plus d'amour encore de la richesse, de l'exubérance et des nouveautés créatrices. Age moins pur, où il y a moins de désirs de formes parfaites, mais qui est plus chrétien et plus large dans sa compréhension d'une vie pleine et heureuse.

Cet art a passionné toute l'Europe pendant plus d'un siècle. Après s'être créé à Rome, il se développa en France à la Cour de Louis XIV et de Louis XV, pour atteindre à son plus haut degré d'évolution en Espagne et dans le sud de l'Allemagne, dans les pays où les idées religieuses s'étaient maintenues avec plus de puissance qu'à la Cour de France. Il régna sans conteste jusqu'au jour où l'école néo-classique, par réaction contre les excès de son luxe et de sa complication, le combattit et le remplaça par un art sobre et sévère qui faisait réapparaître sur bien des points l'art même de la Contre-Réforme. L'art du XVIIe siècle tomba alors dans une défaveur qui persista pendant de longues années. C'est seulement sous le second Empire que l'on recommença à l'étudier et à l'aimer.

Mais, par une singulière anomalie, cette réhabilitation se borna aux maîtres de l'école française : on négligea d'étudier les maîtres italiens, ces maîtres qui avaient créé l'art que les Français n'avaient fait qu'imiter ; on continua à ne pas les connaître et à les mépriser. Nous avons aujourd'hui autant de blâme pour le Saint-Pierre du Bernin que nous avons d'éloges pour le Versailles de Louis XIV. La raison de cette inconséquence est que les études d'architecture au cours du XIXe siècle ont été particulièrement délaissées par la critique ; et l'indiffé-

rence est telle que l'on ne fait aucun effort pour discuter, et renouveler, s'il y a lieu, les anciennes doctrines. Pour tout ce qui concerne l'époque que nous étudions, on continue prudemment à répéter les idées consacrées et à dédaigner un art sur lequel on croit avoir tout dit lorsqu'on l'a flétri du mot de « baroque (1). »

Aujourd'hui pour traiter la question qui nous occupe, pour savoir ce que l'on reproche à l'art du XVIIe siècle, ce sont les écrivains de l'école néo-classique qu'il faut interroger; leurs livres fourniront tous les argumens dont on se sert pour le condamner. Dans cette discussion, un homme a tenu une place tout à fait prépondérante, Milizia, que Quatremère de Quincy lui-même ne fit pour ainsi dire que copier dans l'*Encyclopédie*, et ce sont les arrêts de ce critique italien du XVIIIe siècle que l'on ne cesse encore de répéter de nos jours.

La question que nous allons discuter est une des plus graves qui restent encore à résoudre dans le domaine de l'histoire de l'art. Il nous faut ici prendre un parti sur des questions fondamentales de l'esthétique, et savoir si c'est au nom d'une doctrine vraie ou fausse que les néo-classiques ont condamné le XVIIe siècle.

Le néo-classicisme a pris comme point de départ cette doctrine de la *nature* qui était à ce moment le fond même des écrits de la plupart des philosophes et en particulier de ceux de J.-J. Rousseau; mais cette doctrine, à vrai dire, n'était pas une grande nouveauté dans l'art, toutes les écoles artistiques n'ayant jamais cessé de se réclamer de la nature. La nouveauté fut dans la façon dont on crut la comprendre. Pour Rousseau et pour les néo-classiques dont il est le véritable chef, le grand mot que prononce la nature est celui de *simplicité*. Par une réaction, que l'on comprend fort bien, contre les excès et les vices du XVIIIe siècle, on pose comme principe essentiel qu'il faut avant tout, dans les arts comme dans la société, proscrire un luxe corrupteur et revenir aux lois véritables de la nature. L'art doit être simple, disent les néo-classiques, car la nature veut avant tout la simplicité: plus on s'éloigne de la simplicité, plus on s'éloigne de la beauté. Mais, si ce principe a sa valeur, on peut se demander de quel droit on lui donne un caractère si absolu.

(1) Ce mot si fâcheux, je l'éviterai autant que possible dans cette discussion, ne le conservant parfois qu'en raison de sa brièveté.

Ne semble-t-il pas au contraire que la nature recherche la *complication*, qu'elle part de choses simples (je veux dire relativement simples) pour s'élever de plus en plus vers des organismes plus variés : les êtres sont d'autant plus parfaits, d'autant plus beaux qu'ils sont plus compliqués. De la matière inerte à la plante, à l'animal, à l'homme, dans tout progrès de la vie, la nature, folle de richesse, ne peut évoluer sans s'éloigner de la simplicité, sans créer une complication nouvelle. Et, même lorsqu'elle est le plus simple, lorsqu'elle tisse le tapis de verdure qui va recouvrir la terre, elle le décore d'une broderie de fleurs, trouvant dans cette parure un de ses plus délicieux effets de beauté.

Ne sommes-nous donc pas autorisés, au nom même des exemples de la nature, à penser que l'architecture a le droit et le devoir de se compliquer, de s'enrichir pour devenir plus expressive et plus belle ? L'architecture ne semble-t-elle pas suivre le plus clair des préceptes de la nature en devenant brillante et complexe, en se couvrant de fleurs comme elle ?

Cependant lorsqu'un néo-classique voit une de ces églises du XVIIe siècle si merveilleusement décorées, sa première et sa principale critique consiste à dire que cette époque a confondu *richesse* avec beauté, et cet argument lui suffit. Il ne pensera pas que la richesse peut être, non pas sans doute toute la beauté, mais un élément de la beauté, il la tiendra pour contradictoire à cette idée : la simplicité en étant pour lui le caractère essentiel. Cette doctrine si particulière de l'école néo-classique a encore de nombreux partisans de nos jours; sans trop raisonner, nous l'acceptons comme un axiome essentiel; il n'est pas un Français qui, allant en Italie, ne dise que les églises italiennes sont trop riches en beaux marbres et en métaux précieux, qu'elles sont trop surchargées.

En France, nous avons une tendance à être hostiles à l'idée de richesse. Cela vient en partie de ce que nos églises ne ressemblent plus que de très loin à ce qu'elles étaient dans leur création première. Dépouillées de toute cette parure qui était une des grandes parties de leur beauté, dépouillées de leurs vitraux, de leurs peintures, des statues d'or et d'argent qui ornaient leurs autels, elles ont habitué nos yeux à la nudité, et nous rendent peu capables de comprendre le luxe des églises italiennes. Nous oublions que, partout, dans quelque pays et à quelque époque

qu'ils vivent, les hommes n'ont pas cessé d'aimer ce qui brille, et de rechercher les objets les plus rares, les plus précieux pour s'en parer, pour parer la femme qu'ils aiment, pour orner leur demeure, les palais de leurs rois et surtout les autels de leurs dieux. Si l'amour de la richesse est une idée fausse et condamnable, il faut cependant reconnaître qu'il n'en est pas de plus séduisante aux yeux des hommes.

L'art romain que nous ne connaissons plus que dans sa ruine, dépouillé de tous ses ornemens, était un art des plus somptueux. Les Empereurs byzantins en augmentèrent encore le luxe et en transmirent les traditions au Moyen âge. Cette richesse fut continuée par la Renaissance. Les maîtres du XVIIIe siècle ne firent que poursuivre une glorieuse tradition en se passionnant pour la beauté des matériaux et l'éclat de l'ornementation, et une de leurs plus grandes gloires est dans cette richesse que parfois on leur reproche tant.

La puissance de la Cour pontificale et des grandes congrégations religieuses, la découverte des Indes et de l'Amérique, la possession de leur or et de leurs pierres précieuses, la recherche et l'exploitation de nouvelles carrières de marbre en Italie, tout contribua à fournir aux artistes du XVIIe siècle des richesses telles que, depuis les Romains, on n'en avait point vu de semblables en Europe. Lorsque les Jésuites mettaient sur un autel la statue d'argent de saint Ignace et le plus gros bloc de lapis-lazuli que l'on connaisse, ils pouvaient à bon droit se glorifier de la beauté qu'ils réalisaient et penser qu'ils étaient les descendans, non seulement des maîtres chrétiens du Moyen âge, mais des Grecs eux-mêmes, de Phidias qui avait sculpté une Minerve toute d'or, d'ivoire et d'argent.

Appliquant le principe de la simplicité à l'architecture, on fut conduit à considérer, comme règle fondamentale et pour ainsi dire unique de cet art, la *loi constructive*. Tout ce qui n'est pas motivé par les besoins de la construction, tout ce qui n'est pas la satisfaction d'une nécessité matérielle, apparaît comme une inutilité et par suite une erreur. Et pourtant, on peut faire remarquer que, dans les projets des architectes, ce n'est pas une recherche utilitaire qui intervient la première, et que, même avant d'établir les formes constructives, ils se préoccupent de quelques idées générales qui n'ont aucun rapport avec la construction, et qui s'imposent uniquement pour

des raisons de pure beauté, telles par exemple que les idées de symétrie et de proportion.

Si l'on voulait d'ailleurs pousser le principe de la construction à ses plus extrêmes conséquences, on limiterait l'architecture à ses élémens rudimentaires, et ce serait proprement la détruire. Aussi ne l'a-t-on jamais appliqué avec une telle rigueur, et il n'est aucune école qui ne fasse une large part à ce que l'on considère comme la seconde partie de l'architecture, je veux dire la partie décorative. Mais ici encore la doctrine constructive intervient, en posant comme principe que la décoration doit être absolument subordonnée aux formes de la construction, que son rôle est d'en accuser les traits essentiels. On peut encore discuter cette théorie, et penser que ce n'est pas là une loi nécessaire. Par exemple, ne faut-il pas louer l'architecte lorsque, par son décor, au lieu d'accentuer inutilement l'apparence des supports, il cherche à les dissimuler? Est-il possible dans l'architecture gothique de comprendre comment les voûtes peuvent se tenir dans les airs, lorsqu'on ne voit pas les forces extérieures qui les soutiennent? et ce qui apparaît d'irréel dans cette architecture, loin d'être un défaut, n'en est-il pas une des plus grandes beautés? Pour prendre un exemple plus prosaïque, est-il vrai que dans nos demeures nous tenions à accentuer l'aspect de ces murs qui nous enferment comme dans une prison? Ne faisons-nous pas au contraire tous nos efforts pour les dissimuler par des glaces, des tableaux, des fresques ou des tapisseries?

Je ne veux pas insister; je me contente d'indiquer cette idée que la doctrine de l'exclusive prépondérance de la loi constructive est fort discutable. Elle est pourtant si ancrée dans les esprits et si universellement admise, semble-t-il, que lorsque les romantiques voulurent remettre en honneur notre art national du moyen âge et toutes les splendeurs du gothique, décrié alors à l'égal de l'art du XVIIe siècle, ils n'osèrent pas porter la discussion sur son vrai terrain et dire que les plus grandes beautés du gothique lui venaient précisément de ce qu'il avait fait en dehors de la logique constructive, en vue de recherches spiritualistes. C'est au nom des principes mêmes de l'école néo-classique que Viollet-le-Duc mena sa campagne, et s'il lui fut facile de prouver, au point de vue constructif, la valeur de cet art qui égale et surpasse par sa science l'œuvre des maîtres

grecs, il commit pourtant ainsi la faute d'en méconnaître ce qui en est la réelle grandeur. Il crut avoir trouvé toute l'explication du verticalisme gothique dans une nécessité constructive, en le faisant provenir uniquement d'une obligation d'éclairage, ne voyant pas comment la pensée chrétienne était intervenue pour dresser les voûtes et les clochers, et construire si illogiquement des édifices tout en verre, à seule fin de les couvrir de peintures faites avec des rayons de soleil.

Et, en architecture, si l'on se refuse à s'en tenir au principe simpliste et brutal de la théorie de l'utilité constructive, c'est parce que l'on croit à un autre principe bien autrement juste et fécond, c'est parce que l'on pense, et ce fut la doctrine des architectes du XVIIe siècle, aussi bien que celle des maîtres gothiques, que l'architecture, comme tous les arts, n'a pas pour but essentiel et exclusif la réalisation de besoins utilitaires, mais qu'elle ne devient réellement un art que lorsque, s'élevant au-dessus des contingences, elle aspire à exprimer les plus grands désirs, les plus hautes aspirations de notre âme. L'architecture, qui commence par être le plus matériel des arts, peut s'élever jusqu'à en être le plus spiritualiste. Une église n'est vraiment une église que lorsqu'elle cesse de n'être qu'un abri, pour devenir un sanctuaire, et lorsque toutes ses pierres semblent n'être plus qu'une prière. Que nous importe qu'une façade exprime, comme le veut l'école utilitaire, les divisions intérieures de l'édifice? Quel but mesquin comparé à celui qu'elle doit vraiment avoir et que lui ont donné tous les grands architectes, celui de dire hautement et dès le premier abord : c'est ici la maison de Dieu.

Un exemple nous montrera comment on peut être conduit à juger différemment une œuvre d'art selon la doctrine à laquelle on se rallie. Nombre d'écrivains ont été particulièrement sévères en parlant de la façade de Saint-Marc de Venise, et ils ont raison si l'on doit juger cette façade exclusivement au point de vue de la doctrine constructive. On n'y trouve rien en effet qui fasse pressentir les divisions intérieures; sa silhouette est sans rapports avec celle de l'église, et aucune de ses parties ne se justifie par une utilité matérielle : tout chez elle est de l'inutilité constructive. Et c'est ce qui fait sa véritable beauté; elle appartient tout entière au domaine des âmes. C'est comme un grand retable, un grand tableau d'autel, qui, dès l'abord,

nous parle, nous invite à la prière et chante la gloire de Dieu, et c'est la plus belle façade de l'Italie.

Je cite cet exemple parce qu'il est essentiellement typique et bien fait pour éclairer la question fondamentale qui nous occupe. Si nous aimons Saint-Marc, nous comprendrons ce que les maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle ont voulu, et pourquoi ils ont abouti à des façades telles que celles du Latran, de Sainte-Marie Majeure, et surtout à celle de Sainte-Croix de Jérusalem qui, par les groupes de statues qui la terminent, nous montre le plus puissant effort de ces maîtres pour réaliser une façade d'église vraiment chrétienne.

Cette indépendance vis-à-vis du prétendu absolutisme de la loi constructive conduisit les architectes du XVIIe siècle à des recherches qui modifièrent profondément, non seulement la nature du décor, mais même les lignes essentielles de leurs édifices. A la ligne droite, à la ligne primitive de la construction, à la ligne la plus simple et la plus logique, ils substituèrent des lignes nouvelles, des formes courbes que rien ne motive, si l'on s'en tient au principe constructif, et dont la seule justification était de correspondre à des recherches d'idéale beauté. C'est dans cet emploi des *lignes courbes* que réside leur plus grande originalité : ils obtinrent par là leurs plus beaux triomphes en même temps qu'ils provoquèrent les plus acerbes critiques.

Certes avant le XVIIe siècle les formes courbes se rencontrent fréquemment. Nous les trouvons pour ainsi dire à toutes les époques et chez tous les peuples. Les Grecs, les Romains, les Asiatiques, les maîtres de l'art gothique et de la Renaissance les ont employées, mais jamais avant le XVIIe siècle on n'avait vraiment compris la beauté et l'importance de ces lignes, et l'admirable emploi que l'on en pouvait faire en architecture. Et ce fut une telle révolution que c'est sur ce point que les maîtres du XVIIe siècle furent le plus violemment combattus par les néo-classiques, qui leur reprochèrent cette nouveauté comme une de leurs plus grandes hérésies.

En nous plaçant au point de vue de cette école néo-classique, nous devons rechercher si le principe de l'imitation de la nature s'oppose à l'adoption de ces lignes. La nature ne nous dit-elle pas tout au contraire que la ligne courbe est sa ligne préférée, qu'elle est par excellence la forme essentielle et

pour ainsi dire unique de tout ce qui vit. Partout, dès que la vie s'organise, la courbe apparaît, la courbe sinueuse et mobile qui semble devenir d'autant plus subtile que les êtres sont plus perfectionnés. Le corps humain, plus que celui de tous les autres êtres créés, les offre charmantes à nos yeux, et l'on comprend sans peine que les architectes aient voulu mettre dans leurs œuvres quelque chose de ces formes par lesquelles la nature nous enchante, et substituer la variété des courbes à la monotonie de la ligne droite qu'ils avaient adoptée par suite de nécessités constructives, mais qui est si différente de tout ce que la vie nous montre et nous fait aimer.

Il est vrai que l'abus peut toujours entacher les plus belles et les plus justes idées, et le XVIIIe siècle ne tarda pas à se laisser entraîner à bien des excès par sa folle passion pour les lignes courbes. Il vint un moment où, dans l'art, la ligne droite fut impitoyablement proscrite, où l'on ne sut plus faire une œuvre, pas même le plus petit objet usuel, sans avoir recours aux lignes courbes. Faisons la part de ces fautes, et ne condamnons pas pour cela les admirables artistes du XVIIe siècle; laissons de côté les excès auxquels leur doctrine a pu aboutir, mais sachons comprendre qu'elle est légitime dans son principe et reconnaissons hautement la valeur et la beauté des œuvres qu'elle a créées.

Ces désirs d'une architecture plus belle et plus expressive, plus brillante et plus compliquée, qui conduisirent les architectes du XVIIe siècle à adopter les lignes courbes eurent une autre conséquence. Ces maîtres, suivant en cela les exemples que leur avaient donnés les architectes de la Contre-Réforme, employèrent les ordres en dehors de tout rôle constructif, ne craignant pas de les transformer et parfois de les altérer de façon à les rendre méconnaissables. Pour la première fois, ils ont une pleine conscience de la transformation profonde qui s'est accomplie au cours des âges. Ils comprennent clairement que depuis de longs siècles, et pour jamais peut-être, l'architecture grecque a disparu du monde, et que les ordres grecs désormais ne peuvent plus être qu'un décor; dès lors, adoptant cette idée sans réticences, ils ne craignent pas de les traiter comme tels et de prendre avec eux des libertés qui seraient incompréhensibles et inexcusables, s'ils les considéraient comme des formes constructives. Ils sont en somme plus logiques, plus véritable-

ment architectes que leurs prédécesseurs en poussant à ses vraies conséquences un système qu'ils n'ont pas créé. Et le point où ils ont été le plus remarquables, est précisément dans la solution de ce problème dont nous avons déjà signalé les difficultés, l'adaptation des formes du temple grec à la construction de l'église chrétienne.

Le temple grec est petit parce qu'il est le temple de nations du midi dont les cérémonies se font en plein air, sur la place publique. Les églises chrétiennes au contraire, œuvres des peuples du Nord, sont grandes parce qu'elles sont faites pour recevoir et abriter la foule des fidèles. Pour décorer ces immenses édifices, avec leurs vastes espaces intérieurs et leurs grandioses façades, l'art grec ne pouvait fournir que de bien faibles ressources. Aussi lorsque, après les formes admirables créées par l'art byzantin, par l'art roman et surtout par l'art gothique, les architectes de la Renaissance voulurent revenir à l'architecture antique, ils se heurtèrent à une véritable impossibilité et toutes leurs églises, — celles de Palladio en sont un exemple bien frappant, — ont un aspect de froideur, une nudité qu'elles doivent à l'insuffisance décorative des formes classiques. Pour construire des églises somptueuses et riches, en employant les formes classiques, on comprend que les architectes aient tout fait pour animer ces formes, pour les vivifier et les rendre susceptibles de produire des effets nouveaux, ne correspondant plus, bien certainement, à l'idée constructive qui les avait créées, mais satisfaisant admirablement au but qui leur était assigné, celui d'être un élément d'expression et de beauté.

Et sans doute il est facile de les condamner et de dire qu'ils ont corrompu l'art grec, sans doute aussi il est impossible de nier leurs erreurs et leurs échecs, mais leur justification ne se trouve-t-elle pas dans la difficulté de leur tâche, et bien souvent aussi dans la beauté des résultats obtenus?

Nous trouvons dans l'*Encyclopédie* un passage qu'il faut rappeler ici. Sans le vouloir, Quatremère de Quincy, croyant combattre le baroque, nous a donné la vraie raison qui le justifie : « L'architecture que nous avons adoptée, dit-il en parlant de l'architecture de la Renaissance, n'étant point née sur notre sol, étant étrangère même à nos mœurs et à nos besoins, ne saurait y trouver de base solide, ni cette source naturelle et

féconde de beautés que le climat et les mœurs des Grecs avaient su rendre inépuisable. Tout exige donc que ceux qui professent aillent dans son pays natal en rechercher les germes précieux pour l'empêcher de dégénérer et de s'abâtardir sous des cieux qui lui sont étrangers. »

C'est bien mal raisonner. La conséquence des prémisses posées est qu'il faut renoncer à cette architecture, ou bien que, si on l'emploie, il faut la modifier pour l'adapter à nos mœurs et à nos besoins, plutôt que de se borner à répéter des formes convenant à des mœurs étrangères. Il faut qu'elle soit traitée par des architectes qui, comme ceux du XVIIe siècle, sachent la transformer pour lui donner une vie nouvelle.

Quelques exemples suffiront à montrer quelle fut l'ingéniosité de ces maîtres dans l'emploi des formes classiques et à prouver la légitimité de leurs innovations.

C'est dans l'emploi des formes du *fronton* qu'ils ont montré le plus d'indépendance et de nouveauté. Si le fronton n'est plus employé uniquement comme terminaison d'une toiture, si sa ligne angulaire est considérée simplement comme agréable aux yeux, et pouvant être utilisée très heureusement comme une forme terminale quelconque, on comprend alors que rien ne s'oppose à toutes les variétés qu'on peut lui donner: de là le type du fronton rompu, de ce fronton qui s'entr'ouvre pour donner place à un motif de sculpture, forme qui a eu le plus grand succès jusqu'à nos jours; de là ces frontons cintrés qui épousent les lignes d'une corniche courbe, de là les formes plus audacieuses des frontons superposés ou emboîtés les uns dans les autres, des frontons se brisant en ressauts successifs, se contournant, se compliquant, se chargeant d'ornemens, pour produire les effets les plus riches et les plus imprévus. Partout nous trouvons d'intéressans exemples de ces formes, notamment à l'intérieur des églises, dans les parties que l'on veut le plus brillamment décorer : les autels du Gesu et de Saint-Ignace donnent de magnifiques exemples de la somptuosité à laquelle ces formes peuvent atteindre; si on les terminait par des frontons classiques, toute leur beauté s'évanouirait.

Dans l'ornementation des frontons, une des idées les plus heureuses a été l'emploi de statues; cette idée fut féconde en résultats, non seulement dans des monumens de petites dimensions tels que les autels, mais aussi dans les façades d'églises.

Une façade telle que celle de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome, qui fut longtemps si décriée, est cependant l'une des plus admirables qu'il y ait en Italie (1).

Prenons un autre exemple des libertés que l'on a reprochées au XVIIe siècle. Que de blâmes contre les *colonnes torses* du Bernin ! Et cependant, ne suffirait-il pas, pour justifier le Bernin, de dire que c'est là une forme délicieuse, une des plus ravissantes de l'architecture, de rappeler son prodigieux succès, de faire remarquer que les anciens eux-mêmes l'avaient employée, que le Moyen âge en avait été particulièrement épris et que, de nos jours encore, c'est une des formes qui nous séduisent le plus. Et l'on peut encore ajouter, si l'on veut se placer au point de vue des néo-classiques, que la nature elle-même nous en donne des modèles et nous la conseille. Il est rare que l'arbre s'élève droit et arrondi comme une colonne ; et que de fois le lierre et la vigne vierge s'enroulent autour de lui ! On peut donc dire que cette forme si décriée, considérée comme une des plus critiquables du XVIIe siècle, a au contraire tout pour elle, la beauté, la tradition et les exemples de la nature.

Disons enfin un mot de l'*emploi architectural des colonnes*. Les architectes du XVIIe siècle, en utilisant la colonnade antique comme portique en avant d'une église, eurent l'idée, au lieu de donner à chaque entre-colonnement une même dimension, de mettre plus de distance entre les colonnes centrales. Ils furent conduits à agir ainsi pour marquer le centre du monument et donner une largeur plus grande à cette partie du portique que le public devait choisir de préférence comme entrée. C'était logique et ce n'était contraire à aucune idée esthétique. Cependant ici encore que de critiques ne leur a-t-on pas adressées. Sans prendre la peine de donner aucune raison sérieuse, on se contentait de dire que c'était une forme détestable, puisque les Grecs ne l'avaient pas employée. Or quand Milizia prononçait un tel arrêt il ne se doutait pas que les Grecs précisément avaient fait usage de cette forme qu'il jugeait si condamnable et, dans les Propylées d'Éleusis, avaient donné un exemple

(1) Au surplus, on peut trouver les premiers germes de ce grand développement sculptural au-dessus des frontons chez les Grecs eux-mêmes, qui les avaient décorés d'acrotères. On peut même trouver chez eux l'emploi illogique des frontons, par exemple lorsqu'ils les placent à l'intérieur des édifices, là où rien ne justifie l'adoption d'une forme qui est essentiellement celle d'une toiture.

de colonnade avec un élargissement de l'entre-colonnement central.

Pourquoi donc l'espacement des colonnes serait-il uniformément fixé par des règles absolues, pourquoi ne chercherait-on pas, en les resserrant ou en les espaçant, des aspects plus variés, pourquoi encore se condamnerait-on à disposer toujours les colonnes sur le même alignement au lieu de produire, en les disposant sur des plans différens, d'intéressans effets de perspective, pourquoi enfin blâmerait-on les colonnes accouplées dont Perrault a fait un si magnifique emploi dans la colonnade du Louvre?

Il serait facile de prolonger cette discussion et de multiplier les exemples : il suffit d'en avoir posé les principes. Nous pourrons maintenant étudier en détail les œuvres de cet âge, nous saurons les raisons qui ont guidé les architectes et qui les rendent dignes de notre admiration.

En résumé, on peut dire que le Baroque fut l'art d'utiliser les formes antiques, en les transformant pour les rendre aptes à l'expression d'idées nouvelles : c'est un style moins pur, moins classique que celui de la Renaissance, mais plus novateur, plus moderne, plus fécond. L'art de la Renaissance, par ses tendances à une imitation trop servile, liait les mains des architectes, le Baroque les affranchit : l'art de la Renaissance ne pouvait se prêter qu'à des effets limités ; avec le Baroque, dont Michel-Ange fut le véritable inventeur, on va pouvoir tout dire ; c'est vraiment le point de départ de l'art moderne.

La grande critique, la seule que l'on adresse au Baroque, est celle-ci : vous avez été affolés de changemens, vous avez cru que pour faire œuvre de beauté il fallait faire œuvre de nouveauté et vous n'avez pas eu la sagesse de vous en tenir à ce que les grands maîtres du passé avaient créé, aux règles que leur expérience avait tracées.

C'est là le point essentiel du désaccord. Les classiques sont les défenseurs du principe d'autorité, de la tradition, du maintien des formules ; le Baroque, c'est la liberté. De tous les mots qu'il a dits : beauté, joie, tendresse, féminilité, et ceux de santé robuste, de force et de majesté, le mot qui nous reste le plus cher est celui de liberté.

LES ARCHITECTES

I. — PÉRIODE DE TRANSITION. CHARLES MADERNE

Il est toujours d'un très grand intérêt de rechercher les formes de transition qui unissent un âge à un autre. Un état social est toujours complexe ; à côté de la forme régnante, on trouve les dernières manifestations de la forme qui disparaît et l'on entrevoit les germes de celle qui va apparaître et qui, avant son plein épanouissement, est toujours préparée par des tentatives individuelles, par des essais qui avortent ou ne se développent que d'une manière incomplète, tant que des conditions favorables à sa pleine éclosion ne se sont pas produites.

Dans mon étude sur l'art de la Contre-Réforme (1) j'ai cru devoir simplifier à l'extrême, et, pour mettre en pleine lumière les traits essentiels, j'ai laissé dans l'ombre les traits secondaires. Ces traits secondaires, ces caractères subordonnés, qui étaient une survivance de l'âge précédent et qui sont précisément ceux qui vont réapparaître au XVIIe siècle, il convient d'en parler maintenant.

Si le XVIIe siècle va remettre en honneur l'art de la Renaissance que les papes de la Contre-Réforme avaient si vivement combattu, cet art, même pendant la Contre-Réforme, n'avait pas entièrement disparu. Tous les papes de cet âge n'eurent pas l'austérité d'un Paul IV et d'un Pie V. Quelques-uns d'entre eux eurent une conception moins sévère de la vie, et la villa que Pie IV construisit dans les jardins du Vatican peut rivaliser avec les œuvres les plus gracieuses de Raphaël. Il faut remarquer aussi que de bonne heure les premiers triomphes de la Papauté, et notamment la victoire de Lépante, contribuèrent à lui redonner confiance et provoquèrent un réveil de ses arts. La chapelle Sixtine, construite à Sainte-Marie Majeure, par Dom. Fontana, sous le pontificat de Sixte V, semble être l'annonce des richesses décoratives qui vont marquer l'époque suivante.

Enfin, si les papes de la Contre-Réforme se croyaient

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 mai et 1er juillet 1911.

obligés d'avoir recours à une sévérité de combat pour lutter contre tous les ennemis qui les menaçaient, il y avait à Rome, autour d'eux, d'autres puissances qui n'avaient pas les mêmes raisons de s'attrister, il y avait les membres de leur famille, ces cardinaux si brusquement et si prodigieusement enrichis qui, même tombés du pouvoir, ne songeaient qu'à jouir de leur fortune. Dans cette sévérité de l'âge de la Contre-Réforme, dans ce puritanisme chrétien, les cardinaux et les princes des familles papales, par la construction et l'ornementation de leurs demeures, n'obéissent à aucune influence de tristesse, et ce sont eux qui les premiers vont faire réapparaître l'art de la Renaissance, l'art de Léon X et de Clément VII.

Au premier rang de ces familles, il faut citer les Farnèse, qui, après avoir sous Paul III construit leur grand palais de Rome, ne cessèrent d'en poursuivre le décor et en firent peindre la grande salle par Annibal Carrache, en lui demandant d'en couvrir les voûtes, non de sujets chrétiens, mais de scènes empruntées à la mythologie ou à l'histoire. Le plafond du Palais Farnèse, plus que toute autre œuvre, marque la reprise des idées et des formes de la Renaissance. Depuis Raphaël, rien de pareil ne s'était vu dans l'Italie centrale. Et l'œuvre est si belle, si parfaite dans la composition de l'ensemble et des détails, si noble de dessin, si fine de coloris, qu'elle n'a cessé de provoquer les plus ardens enthousiasmes, et que bien des critiques ont pu dire qu'Annibal Carrache était le plus grand peintre de l'Italie après Raphaël.

C'est ainsi qu'au moment où le Dominiquin évoque sur les murs des églises des images dont la suavité rappelle celle de Fra Angelico, nous voyons d'autres maîtres, travaillant, non pour les églises, mais pour les palais, des maîtres tels qu'Annibal Carrache et l'Albane, faire renaître la sensualité païenne. Et nous n'allons pas tarder à voir, par un singulier phénomène, ces deux idées s'unir, pour créer l'art qui fleurira dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Plus encore que les Farnèse, les Borghèse jouent un grand rôle dans cette orientation de l'esprit italien. Le palais qui avait été commencé en 1590 par Martino Lunghi pour le cardinal Dozia, dans un style sévère dont la façade a conservé l'empreinte, prit une forme plus riche, lorsqu'il devint la propriété du pape Paul V; et la cour superbe, avec son double étage de

colonnes accouplées, dit les nouvelles idées de luxe du milieu romain.

Le cardinal Scipion Borghèse, neveu de Paul V, fait construire la Villa Borghèse, la plus riante, la plus décorée qui soit à Rome, et il la remplit d'œuvres d'art qu'il commande aux maîtres les plus célèbres, d'œuvres toutes inspirées de l'art antique. C'est pour lui que le Bernin sculpte la *Proserpine* et la *Daphné*, et que le Guide peint le beau plafond de l'*Aurore*. Toute sa vie semble dominée par l'amour des arts. C'est par des achats et des cadeaux d'œuvres d'art que se manifeste son amitié. Pour remercier les Carmes du don d'une statue antique, l'*Hermaphrodite*, trouvée dans les fouilles de leur couvent, il fait construire à ses frais la façade de leur église de Sainte-Marie de la Victoire. Un jour il obtient que le cardinal Ludovisi lui cède le *Bain de Diane* du Dominiquin, et plus tard il lui fait à son tour un don plus précieux encore, celui de la *Proserpine* du Bernin.

A toutes les œuvres qu'il commande à des artistes vivans viennent s'ajouter celles des artistes du passé, les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres du nord de l'Italie, tels que la *Danaé* du Corrège et *l'Amour sacré et profane* du Titien.

Le cardinal Scipion Borghèse avait pour ami intime le cardinal Ludovisi, neveu de Grégoire XV, passionné comme lui pour les œuvres d'art et qui fit dans sa villa une si magnifique collection d'antiques.

Un autre de ses amis, plus épris encore de belles-lettres et d'antiquités, le cardinal Maffeo Barberini, allait succéder aux Borghèse et aux Ludovisi sur le trône pontifical, et, pendant un long règne de vingt années, faire triompher les idées qui avaient germé sous le pontificat de Paul V.

Maderne, le plus célèbre architecte du début du XVIIe siècle eut à faire une des plus grandes œuvres de l'architecture italienne en terminant Saint-Pierre. On sait comment il en prolongea la grande nef, transformant en croix latine, pour satisfaire aux désirs religieux de la papauté, cette église que Bramante et Michel-Ange avaient conçue sous la forme d'une croix grecque. Je ne reviendrai pas sur la volonté impérieuse qui fit donner à toutes les églises de cet âge la forme qui n'avait cessé d'être préférée par tous les architectes chrétiens et dont Vignole donna

un nouveau et parfait modèle dans son église du *Gesu*. Mais il faut parler de la dernière œuvre de Maderne à Saint-Pierre, de la façade, dans laquelle on peut dire que, plus que dans la partie intérieure, il se montra novateur. Après les façades construites par la Contre-Réforme avec des idées de simplicité et d'utilité, Maderne, reprenant en partie à Saint-Pierre les conceptions de Michel-Ange, réintroduit dans l'architecture le sentiment de la beauté et de la grandeur. La colonne, à laquelle on avait renoncé depuis plus d'un demi-siècle, réapparaît dans cette façade qui s'ordonne tout entière dans la majesté d'un portique solennel.

Toutefois, il faut convenir que cette façade est la partie la moins belle de Saint-Pierre. Lorsqu'on s'avance vers la Basilique, dans l'encadrement de la colonnade du Bernin, et qu'on a devant les yeux la coupole de Michel-Ange, il est certain que la façade de Maderne n'est pas très séduisante. Si la réussite n'en fut pas meilleure, ce n'est pas qu'elle soit l'œuvre d'un architecte de peu de génie ou de peu de goût, ni d'une époque incapable de produire une œuvre plus belle, c'est qu'elle devait être établie dans des conditions tellement particulières et anormales, sa construction était hérissée de tant de difficultés, qu'une solution plus heureuse semblerait peu facile à trouver.

Maderne avait à tenir compte d'une première nécessité, celle d'ouvrir dans la façade une loggia du haut de laquelle le Pape, dans tout l'appareil des grandes cérémonies, pourrait donner sa bénédiction *Urbi et Orbi*. La façade, de ce chef, ne pouvait plus s'ouvrir directement sur l'église et devait s'ordonner comme un portique à deux étages. De là cette multiplication de portes et de fenêtres que Maderne atténue autant que possible, cherchant à dissimuler l'émiettement de ces divisions, en les englobant dans une grandiose colonnade qui embrasse toute la largeur de la façade et s'élève jusqu'à la corniche terminale. C'est comme le portique d'un temple antique, mais, au lieu d'être en avancée, il se plaque sur la muraille ; et, par d'ingénieux espacemens de colonnes, Maderne marque la porte d'entrée et la division centrale correspondant à la grande nef de l'église.

Enfin Maderne devait se préoccuper de masquer le moins possible la coupole de Michel-Ange. L'allongement de la grande nef avait eu le fâcheux résultat d'affaiblir l'effet que la coupole

devait produire à l'extérieur dans les projets de Bramante et surtout dans ceux de Michel-Ange. Il fallait donc avant tout une façade basse, ou tout au moins une façade donnant l'impression de l'être ; et Maderne, ne pouvant diminuer la hauteur imposée par la grande nef de quarante mètres, a l'ingénieuse idée de donner cette impression en élargissant la façade, qui dépasse les murs de l'église de plus de la moitié de sa largeur : ainsi la façade n'est plus qu'un grandiose soubassement, une terrasse sur laquelle le Dôme prend son appui et s'élève triomphalement dans les airs.

Gêné à Saint-Pierre, Charles Maderne put, dans une modeste église, celle de Sainte-Suzanne, concevoir un type de façade plus pleinement satisfaisant, dans lequel, sans imiter un portique antique, il sut, par un heureux emploi de colonnes en saillie, donner une forme plus riche et plus majestueuse au type des façades de la Contre-Réforme. On a pu dire, à juste titre, que cette façade de Sainte-Suzanne était la plus belle de cette époque, et il suffit de la comparer à celle du *Gesu* pour se rendre compte des ingénieuses innovations de Maderne.

Maderne, et à sa suite les maîtres du XVIIe siècle ne se contenteront plus, comme leurs devanciers de la Contre-Réforme, de la masse des murs ornée simplement de la faible saillie des pilastres, ils feront réapparaître la colonne et tout l'appareil des ordres grecs. Il n'y avait presque pas de colonnes dans les œuvres de Vignole et de Giacomo della Porta ; il y en aura dans toutes celles du Bernin, de Borromini, de Pierre de Cortone et de Carlo Rainaldi.

Parmi les églises de cet âge, il faut citer Saint-Ignace que les Jésuites font construire par le Dominiquin et l'Algarde, en 1612, comme chapelle de leur Collegio romano. Là ils n'apportent pas de grandes nouveautés, ne faisant que reprendre ce style du Gesu de Vignole que nous retrouverons longtemps dans toutes leurs constructions. Ils se contentent de lui donner plus d'ampleur, notamment dans le chœur, le transept et la coupole. Ici encore je dois renouveler les remarques que j'ai faites en parlant du Gesu, et redire que ce ne sont pas les Jésuites qui ont créé l'art brillant du XVIIe siècle. A Saint-Ignace comme au Gesu, les parties supérieures, d'une si éblouissante richesse, ne sont pas de l'époque de la construction et ne datent que des dernières années du XVIIe siècle. Le Bernin lui-

même ne les a pas vues. Dans l'étude de cette époque où tant d'églises ont été si fréquemment remaniées, la détermination précise des dates est plus que partout ailleurs nécessaire. Quelle erreur ne commet-on pas en attribuant à l'art de Vignole le décor du Gesu, au Dominiquin le décor de Saint-Ignace ou à Maderne celui de Sainte-Marie de la Victoire? Ce sont les papes, et surtout un Innocent X, qui, un demi-siècle plus tard, ont dirigé l'art dans cette voie des somptueuses décorations où les Jésuites n'ont fait que les suivre.

L'église de San Carlo al Corso peut nous servir d'exemple pour comprendre cette évolution de l'architecture. Elle a été commencée en 1612 par Onorio Lunghi dans un style simple auquel appartiennent les parties inférieures des piliers. Le style plus brillant de Martino Lunghi le jeune, qui continue la construction à partir de 1619, se reconnaît à la richesse des chapiteaux et aux grandes volutes de l'attique. Mais ce changement n'est encore rien comparé à celui qui se produira lorsque Pierre de Cortone, vers 1660, achèvera le chœur et la coupole en les couvrant d'ornemens et de figures sculptées.

L'église de San Carlo ai Catinari, est plus intéressante parce qu'elle marque le début d'une évolution. Ce n'est plus le type de la croix latine si exclusivement préféré par la Contre-Réforme. En adoptant le type de la croix grecque, l'artiste montre le désir de recherches de pure esthétique, le désir de reprendre le grand motif de Bramante, celui d'une coupole dominant toute l'église.

La coupole, désormais, va devenir le motif essentiel de l'architecture du XVIIe siècle. Les églises de la seconde moitié du XVIe siècle avaient presque toutes des coupoles, mais elles étaient de petites dimensions, semblables à celle du Gesu. C'est l'achèvement de la coupole de Saint-Pierre, dans les dernières années du siècle, qui marque le point de départ de ce nouveau style où la nef centrale allait perdre de son importance et se subordonner au grand effet de la coupole. Déjà Maderne, en terminant l'église de Saint-André della Valle avait élevé une coupole magnifique, qui est la plus haute de Rome après celle de Saint-Pierre. Mais Rosati le premier, dans son église de San Carlo ai Catinari, conçut et réalisa le type d'une grande église à croix grecque avec une haute coupole centrale.

A ce moment, les nouvelles idées de luxe et de richesse se

manifestent surtout dans les intérieurs, par exemple dans la chapelle Pauline construite par Flaminio Ponzio à Sainte-Marie Majeure et dans les parties construites par Maderne à Saint-Pierre, dans le portique et dans les grandes chapelles du Chœur et du Saint-Sacrement.

C'est surtout dans l'évolution de ce décor intérieur que le XVIIe siècle montrera tout son génie. Et cet art nouveau sera pour nous d'autant plus attrayant que l'art de la Contre-Réforme nous avait habitués à plus de sobriété. Nous allons quitter un austère milieu monacal pour entrer dans le pays des rêves, dans un monde créé par les fées.

II. — L'APOGÉE DU SIÈCLE

LE BERNIN. — PIERRE DE CORTONE. — CARLO RAINALDI. — BORROMINI. GUARINI.

L'apogée de l'art romain du XVIIe siècle correspond aux pontificats d'Urbain VIII, d'Innocent X et d'Alexandre VII et comprend une période d'une cinquantaine d'années, de 1625 à 1680 environ.

Comme toutes les grandes époques, le XVIIe siècle fut également riche en architectes, en sculpteurs et en peintres. Une même puissante pensée fait vivre toutes les formes d'art, les anime du même souffle, les marque du même caractère et produit une école non moins remarquable par la beauté de ses œuvres que par leur homogénéité.

En architecture, le Bernin, Borromini, Carlo Rainaldi, Pierre de Cortone, sont les créateurs du nouveau style qui atteindra, avec le Père Guarini, le dernier terme de son évolution.

En sculpture, le Bernin fut le plus grand, on pourrait même dire qu'il fut le seul génie original, s'il n'y avait pas eu l'Algarde.

En peinture, des artistes tels que le Baciccio, le Père Pozzo, surtout leur maître et leur chef, Pierre de Cortone, créent un style merveilleux qui règne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, pour produire avec le Tiepolo sa plus belle floraison.

C'est avec le Bernin que commence réellement l'art du XVIIe siècle. Grand favori de tous les Papes depuis Urbain VIII jusqu'à Clément X, le Bernin domine tout son siècle : et le

connaître, c'est connaître tout ce que cet âge a produit d'essentiel. Si le Bernin n'a pas toutes les audacieuses nouveautés de maîtres tels que Borromini ou Guarini, qui tour à tour ont provoqué tant de blâmes et d'éloges, il fut plus qu'eux le véritable interprète de la pensée chrétienne du XVIIe siècle. Plus qu'eux, il a vécu dans la joie et trouvé, sans s'épuiser jamais, les formes convenant à un âge qui a voulu mettre autour de ses autels toutes les beautés et toutes les richesses de la terre, qui a voulu que les églises, ouvertes aux plus humbles et aux plus déshérités, fussent plus belles que les palais des rois. Jamais dans le monde l'idée de démocratie ne s'est affirmée d'une manière plus souveraine. Jamais on n'a dit plus clairement aux hommes : Vous êtes tous des frères, et si l'égalité ne règne pas parmi vous à toutes les heures de la vie, elle régnera au moins dès que vous aurez soulevé la portière de cette église, et pénétré dans ce sanctuaire où toutes les richesses vous seront offertes et où vous trouverez, vous les plus pauvres des hommes, des trésors et des fêtes artistiques qui jusqu'alors n'étaient réservées qu'aux princes de la terre.

En France et plus encore dans les pays du Nord, on conçoit l'église comme un lieu de recueillement et de silence, comme un lieu où nous venons pour réfléchir sur nos fautes et demander pardon. En Italie, au contraire, l'église est faite pour éveiller la joie dans le cœur des fidèles, pour leur donner la sensation de cette vie heureuse que le monde leur refuse, pour leur dire que c'est au pied des autels que Dieu donne le bonheur à ses élus.

J'ai entendu un jour de la bouche d'un Italien très cultivé une parole qui me fit bien nettement comprendre la différence des deux conceptions : « Je n'aime pas vos églises françaises, me disait-il, elles sont trop tristes, on ne peut pas y prier. » Quel trait de lumière, pour nous qui, en France, entendons toujours dire qu'on ne peut pas prier dans les églises italiennes parce qu'il y a trop de luxe et qu'elles nous paraissent ressembler à des théâtres ou à des salons !

La papauté du XVIIe ne fit pas tout d'abord de ses architectes de grands constructeurs d'églises; l'âge précédent en avait tant construit qu'il fallait terminer ce qu'on avait fait, surtout il fallait le terminer en en modifiant l'esprit; il fallait enrichir ces églises que les papes de la Contre-Réforme avaient faites

trop simples et trop austères. Et le plus important tout d'abord fut de décorer la Basilique de Saint-Pierre qui, au XVIIe siècle, n'était qu'une immense masse de pierre, telle que les maçons l'avaient faite, et sans qu'aucun artiste eût été encore appelé pour l'embellir. La plus grande partie de la vie du Bernin a été consacrée à ce prodigieux effort. Maître-autel, Chaire de Saint-Pierre, Monument de la comtesse Mathilde, Tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII, décor des pylônes de la coupole, décor de la grande nef, surtout décor des nefs latérales et à l'extérieur construction d'un clocher aujourd'hui démoli, tel fut le colossal labeur dans lequel partout il sut faire preuve des idées les plus originales et les plus fécondes.

La construction du Maître-Autel, qui fut sa première œuvre, fit éclater son extraordinaire génie. Le superbe baldaquin de bronze, avec ses colonnes torses et son couronnement par de hautes et élégantes volutes, était bien à la fois l'œuvre grandiose telle qu'il la fallait pour être vue dès la porte de l'église, et l'œuvre légère faite pour ne rien masquer des lignes de l'architecture. Quarante ans plus tard, le Bernin reprit le même motif, en lui donnant une souplesse et une élégance nouvelles, dans le grand autel du Val-de-Grâce à Paris.

C'est aussi un autel que le Monument de la Chaire de Saint-Pierre. Après le Maître-autel placé au centre de la coupole de Saint-Pierre, le Bernin conçoit un autre autel pour décorer le fond de l'abside. Là il peut s'appuyer contre la muraille, il n'y a rien derrière lui qu'il risque de cacher, et l'œuvre s'ordonne avec toute une forêt de statues, dans une puissance ascensionnelle qui prend notre regard et le conduit des robustes figures de docteurs soutenant la chaire de Saint-Pierre jusqu'à ces nuées d'anges qui volent dans la lumière, jusqu'à cette trouée du ciel d'où descend la colombe du Saint-Esprit.

Mais à Saint-Pierre il faut voir surtout l'œuvre décorative du Bernin. Le premier, il comprend que le décor si charmant, mais un peu mièvre, des maîtres de la Renaissance ne convient plus aux vastes dimensions des églises du XVIIe siècle. L'art de Raphaël, dérivant des ornemens légers faits pour les petits intérieurs des maisons de la Rome antique, n'était plus à sa place. Il fallait trouver un décor à plus grande échelle. Et le Bernin pense aussi que Bramante avait commis une lourde faute en se contentant pour les voûtes de Saint-Pierre d'un motif de cais-

sons si monotone et surtout si inexpressif. Ce que le Bernin veut et réalise, c'est un décor à la fois grandiose et expressif, et sur les pilastres de Saint-Pierre il fera voltiger des figures d'anges, et sur les arcs de la voûte il allongera de grandes figures de Vertus, mettant partout les formes humaines, le décor vivant, sur la masse inerte des murailles.

Dans les nefs latérales de Saint-Pierre, le Bernin, faisant encore un pas de plus vers la richesse, multiplie les marbres rares, les colonnes, les motifs d'ornemens, et il couvre toutes les voûtes de mosaïques resplendissantes. Les travaux du Bernin à Saint-Pierre sont parmi les œuvres les plus significatives de cet âge.

Ce style décoratif, si remarquable par le luxe des matériaux, par la prodigalité des peintures et des sculptures, trouva son plus libre essor dans les Chapelles si nombreuses que le Bernin éleva pour les riches familles des Papes et des Cardinaux. Je me contenterai de rappeler les plus belles : la chapelle Raimondi à S. Pietro in Montorio, la chapelle Allaleona à SS. Domenico e Sisto, celles des Poli à S. Crisogono, des Silva à S. Isidoro, des Chigi à Sienne, des Siri à Navone et de la Beata Albertoni, à S. Francesco a Ripa. Le point culminant de cet art fut atteint à Sainte-Marie de la Victoire dans la chapelle de Sainte-Thérèse (1).

Ce fut seulement vers sa soixantième année que le Bernin eut l'occasion de construire une église, celle du Noviciat des Jésuites, dite S. André au Quirinal. Par son plan ovale, par la disposition des chapelles, surtout par l'ordonnance du maître-autel, placé dans une abside, s'ouvrant en arrière de quatre colonnes, comme les niches du Panthéon, par l'élégance souverainement distinguée de la polychromie des murs, toute faite de deux tons, d'un blanc et d'un rose, par le somptueux décor de la voûte, où, sur des scintillemens d'or, jouent de blanches figures d'anges, cette œuvre est sans conteste une des merveilles de la ville de Rome.

Et dans toute cette architecture si brillante se maintient, au

(1) Nous possédons à Paris dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard un autel du Bernin semblable, quoique plus modeste, à celui de la Sainte-Thérèse. Cet autel avait été fait sur des dessins du Bernin en vue de recevoir la Madone que le cardinal Barberini lui avait achetée pour en faire don aux Carmes. (Voyez mon article : *Une Madone du Bernin à Paris*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1911.)

point de vue purement architectural, une sobriété, une pureté de lignes, qui rattache le Bernin à la tradition des maîtres les plus classiques de la Renaissance. Le caractère classique de l'architecture du Bernin a été souvent méconnu par la critique, et il est capital de le signaler et d'en préciser les origines. En dehors de l'influence de Maderne, à qui le Bernin succède comme architecte de Saint-Pierre, on peut l'expliquer par des influences encore plus puissantes, celle de Raphaël dont il avait étudié de très près le style en travaillant à la chapelle Chigi, lorsqu'il en compléta l'ornementation par des statues, et celle des monumens antiques, surtout celle du Panthéon, pour lequel il avait reçu d'Urbain VIII la commande d'un projet de restauration et de décoration.

Vraiment, quand on étudie les œuvres d'un homme tel que le Bernin, ce prodigieux architecte auquel seul un Brunelleschi, un Bramante ou un Michel-Ange peuvent être comparés, ne doit-on pas être surpris du dédain avec lequel, non seulement le public, mais les plus éminens de nos historiens, le grand Burckardt en tête, ont parlé de lui. Dans le *Cicerone*, ce chef-d'œuvre de critique, si remarquable à tant d'égards, le Bernin est complètement sacrifié, et, pour n'en citer qu'un exemple, ce livre si soucieux de commenter les moindres monumens ne consacre que quelques mots insignifians à cette église de Saint-André, qui cependant aux yeux de tout artiste doit apparaître comme une des plus belles de Rome.

Je ne veux pas insister davantage sur l'architecture du Bernin. L'analyse de ses œuvres nous entraînerait trop loin et sortirait du cadre de cette étude, qui doit être limitée à la détermination des traits essentiels. Parmi tant d'œuvres diverses dont le Bernin a enrichi Rome, je me contenterai de rappeler les Palais Barberini et Chigi, les Tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII, les Fontaines du Triton et de la Place Navone, l'Escalier royal et la Salle ducale au Vatican, le Campanile, aujourd'hui démoli, de Saint-Pierre, le décor du pont Saint-Ange et surtout la grande Colonnade dont il entoura la place Saint-Pierre, œuvre qui, même au temps où le Bernin était le plus décrié, n'a jamais suscité la plus légère critique. « Pour séparer justement et impartialement, dit Cicognara (1), ce qui

(1) *Storia della Sculptura*. Prato, 1824, t. VI, p. 143.

assure la renommée du Bernin dans les trois œuvres colossales qu'il lui fut donné d'entreprendre à Saint-Pierre, dans le Baldaquin, la Chaire et la Colonnade, on peut dire que par les deux premières il obtint le suffrage de ses contemporains et par la dernière celui de la postérité. »

Borromini, qui fut tenu à l'écart par les souverains pontifes et qui ne reçut de commandes pontificales qu'au début du règne d'Innocent X, pendant la courte disgrâce du Bernin, n'a pas produit des œuvres aussi nombreuses ni aussi grandioses que celles de son illustre rival ; son style d'autre part n'est pas toujours aussi sympathique, parce qu'il n'avait pas la même grâce séduisante, et ses nouveautés, en raison de leur grande hardiesse, nous paraissent parfois très contestables ; mais il tient dans l'art une place de premier ordre parce qu'il fut par excellence un architecte. N'étant ni un sculpteur, ni un peintre, il n'attache qu'une importance secondaire au décor, et toutes ses pensées convergent vers des questions de pure architecture. Il a été pour ainsi dire exclusivement un constructeur, et a abordé sur ce point plus de problèmes que le Bernin; il a été plus novateur et plus audacieux, et il a attiré sur lui toutes les foudres de ceux qui ont attaqué l'art du XVIIe siècle. C'est par son nom plus encore que par celui du Bernin, que les néo-classiques ont flétri cet art.

Pour caractériser nettement l'art de Borromini on peut dire que, à côté du Bernin qui continue la tradition de Bramante et de Raphaël, il est l'héritier de Michel-Ange, auquel il se rattache par ses idées inventives, par ses audaces et par son sentiment de la grandeur. Passeri nous dit (1) que dans sa jeunesse, lorsqu'il travaillait à Saint-Pierre sous la direction de Maderne, il employait les heures de ses repas à dessiner avec le plus grand soin les diverses parties de ce temple et qu'il ne cessait de parler de sa grande passion pour l'architecture ingénieuse de Michel-Ange.

A la mort de Maderne, Borromini, qui était son élève et son parent, espéra un moment lui succéder dans la charge d'architecte de Saint-Pierre, mais il dut céder le pas au Bernin et travailler sous ses ordres. Cette collaboration ne dura pas long-

(1) *Vite dei pittori, scultori ed architetti che anno lavorato in Roma, morti dal 1641 fino al 1673.*

temps ; Borromini avait une trop forte personnalité pour travailler en subordonné, et il différait trop du Bernin pour que la séparation ne fût pas inévitable. Tous les historiens nous parlent de l'hostilité de ces deux hommes qui, dans une certaine mesure, rappelle celle qui exista pour des raisons analogues entre Michel-Ange et Raphaël.

Privé de la protection d'Urbain VIII qui réservait toutes ses faveurs au Bernin, Borromini, qui était Milanais, reçut une première commande d'une communauté milanaise, qui lui fit faire le couvent et l'église de Saint-Charles Borromée, dite Saint-Charles aux quatre fontaines. Et dès cette œuvre nous voyons constitués les principaux élémens de son art.

Borromini, plus encore que tous ses contemporains, renonça aux lignes droites pour adopter les lignes courbes. Tous les architectes, à ce moment, le Bernin, Pierre de Cortone, les Rainaldi, se passionnent pour ces formes ; mais, dans ces recherches, Borromini se montre si ardent, si audacieux qu'on doit le tenir, sur ce point, pour le chef de tout son siècle. Dans l'histoire de l'art, cette adoption, cette prédominance de la ligne courbe, est une des plus importantes, une des plus grandes nouveautés de l'âge moderne, une de celles qui sont destinées à avoir dans l'avenir les plus fécondes conséquences.

Borromini renonce aux plans carrés ou rectangulaires, et un plan rond ou ovale lui paraît encore trop simple ; il veut des formes plus raffinées, donnant par leur complication de plus séduisans effets. Sa petite église de Saint-Charles, qui est étroite vers la porte d'entrée et vers le chœur, se renfle légèrement en son milieu, produisant, par le raccord de ces parties, des alternances de formes concaves et convexes. Seize colonnes, diversement espacées, décorent les murs, en entourant des niches, des portes et des autels ; une basse coupole ovale couvre toute la nef de l'église. C'est une œuvre charmante qui nous ravit encore et nous fait comprendre l'enthousiasme qu'elle excita parmi les contemporains de Borromini. « Il donna, dit Passeri, la preuve d'un talent admirable. Cette église est si belle par son charme, son élégance, l'heureuse distribution des autels, par ses courbes et ses nouveautés si bien ordonnées, par sa richesse et sa clarté, qu'il n'est pas un esprit indépendant qui ne la considère comme un miracle de l'art. »

Dans les mêmes recherches de complication, avec la même

alternance de formes concaves et convexes, il fit, à la Sapienza, la chapelle de Saint-Yves. Cette chapelle, dont les formes sont plus ramassées et qui n'est pas surmontée simplement d'une calotte surbaissée, comme à Saint-Charles, mais d'une coupole et d'une haute lanterne, fait prédominer partout cette idée de verticalisme que le Borromini affectionnera particulièrement, et qui, sur bien des points, le rapproche des maîtres gothiques. Cette chapelle est surtout intéressante à l'extérieur : les murs de l'église se dressent au-dessus des bâtimens qui l'environnent et forment un large tambour sur lequel pose une coupole, portant à son tour une lanterne en spirale qui est si haute et si aiguë qu'elle apparaît comme un véritable clocher. C'est tellement anormal, tellement sans précédent dans l'art italien, et l'on peut dire dans l'art européen, qu'il est difficile de ne pas y voir une influence de l'art oriental, de cet art des Indes, de la Chine ou du Japon, dont les missionnaires pour la première fois révélaient les arts à l'Europe.

Borromini se montre non moins original dans cette église de Sainte-Agnès que les Pamphili firent construire sur la place Navone, en annexe de leur palais. L'histoire de la construction de cette église est fort compliquée, et la critique ne s'est pas encore attachée comme il conviendrait à en dissiper les incertitudes, et à fixer la part de chacun des artistes qui y ont tour à tour travaillé. Sans entrer ici dans tous les détails que comporterait cette argumentation, je crois qu'il faut penser que le plan de l'église fut fait par Girolamo Rainaldi, que la décoration intérieure jusqu'à la grande corniche fut l'œuvre de son fils Carlo, et que la façade, les clochers et la coupole sont de Borromini.

Ici Borromini se révèle à nous comme ordonnateur d'une façade d'église, et pour la première fois dans l'art italien nous voyons une grande façade sur un plan courbe. On ne saurait avoir une idée plus heureuse, car rien n'est plus accueillant qu'une ligne concave. Les enfoncemens que l'art gothique mettait dans ses façades par l'ébrasement de ses portes, nous les retrouvons ici, et ce n'est plus seulement une porte qui s'élargit, c'est la façade tout entière qui semble s'avancer vers nous et nous ouvrir les bras.

La façade de Sainte-Agnès, avec ses grands clochers, est extrêmement intéressante par l'alliance des formes classiques et

des formes chrétiennes du Moyen âge. Mais, précisément en raison de ce qu'il y avait en elle de peu conforme à l'esprit classique, elle fut peu imitée en Italie : mais elle eut un très grand succès en France où les souvenirs gothiques, même au XVIIIe siècle, furent encore très vivaces. Dès 1661, la façade de Sainte-Agnès fut imitée à Paris, au Collège des Quatre-Nations (Institut).

Borromini a beaucoup aimé les clochers, les coupoles, les flèches aiguës, mettant dans leur ordonnance les mêmes formes originales que dans ses intérieurs d'église, cherchant par des variations de courbes, par l'opposition des saillies et des rentrans, à leur donner plus de légèreté et de grâce aérienne.

Dans son œuvre, à côté de la flèche de Saint-Yves et des clochers de Sainte-Agnès, il faut faire une place exceptionnelle au clocher de S. Andrea delle Fratte, et au grand tambour qui devait recevoir la coupole de cette église. Cette œuvre surprenante par le caprice de ses détails est plus remarquable encore par son impressionnant effet d'ensemble. Plus que toute autre, elle fait revivre à Rome la force de Michel-Ange. Quoique inachevée, quoique semblable à une ruine, elle est un des monumens les plus grandioses de cette ville qui en possède tant. Borromini n'a jamais rien fait de plus beau et de plus saisissant.

La grande nef de Saint-Jean de Latran, qui fut une des œuvres les plus importantes de Borromini, ne fut pas une construction nouvelle, mais une de ces modernisations d'anciennes basiliques qui furent alors si fréquentes. C'est encore le disciple de Michel-Ange que nous trouvons ici. Borromini se souvenant de la bibliothèque de S. Lorenzo, des bâtimens du Capitole, des murs extérieurs de Saint-Pierre, conçoit des pilastres gigantesques qui vont du sol jusqu'au plafond, avec des bases et un entablement aussi peu développés que possible. L'effet est solennel et la grandeur et la richesse sont augmentées par des niches colossales contenant les statues des apôtres et par les peintures et les bas-reliefs dont les murs sont couverts.

La façade de Saint-Charles aux quatre fontaines, qui fut faite en 1667, plus de vingt ans après le commencement de l'église, est certes, non la plus belle œuvre de Borromini, mais une des plus notables dans sa volonté de créer une architecture nouvelle. Les séparations sont faites par des colonnes entre lesquelles sont

disposés portes, fenêtres, niches, médaillons, sans qu'il y ait le moindre repos, le moindre vide sur les murailles. La plus grande singularité est dans la courbe de la façade qui est convexe en son milieu, et concave sur les bords. A vrai dire, je ne saurais louer cette façade, et je comprends fort bien que l'on trouve ici des argumens pour attaquer Borromini qui prête le flanc à la critique par trop de détails et de formes capricieuses, notamment par ce motif d'un tableau employé pour la partie terminale de sa façade. Il ne faut pas cependant méconnaître la très profonde originalité de cette œuvre, et si l'on songe combien il est difficile en architecture de trouver quelque chose de nouveau, on s'intéressera aux efforts, même infructueux, qui furent tentés par les grands architectes, surtout lorsqu'il s'est agi de résoudre le difficile problème de faire avec des formes antiques une façade d'église.

Nous avons parlé longuement de Borromini, car nul architecte au XVIIe siècle n'a fait des œuvres dont l'intérêt égale les siennes. Nous parlerons plus brièvement de ses contemporains dont les plus illustres furent Pierre de Cortone et Carlo Rainaldi.

Pierre de Cortone, ami et élève du Bernin, ressemble beaucoup plus à ce maître qu'à Borromini. C'est un classique à côté de Borromini le révolutionnaire. Pierre de Cortone, le merveilleux peintre de la femme et de l'enfance, a fait comme le Bernin une architecture toute de joie et de délicatesse, moins puissante peut-être que la sienne, mais plus gracieuse encore. SS. Luca e Martino, l'église de la Confrérie des peintres à Rome, fut son œuvre favorite; c'est lui qui la commence, qui y travaille toute sa vie et qui à sa mort lègue toute sa fortune pour qu'on la termine. Malheureusement, l'œuvre est restée incomplète : et il n'est pas douteux que lui, le raffiné décorateur, ne l'ait conçue pour être plus ornée que nous ne la voyons. La crypte, qui fut la première partie construite par lui et qu'il décora brillamment, suffirait à nous en donner la preuve. Cette église en forme de croix grecque, avec des colonnes en saillie qui se raccordent aux murs par des pilastres, est dans ses élémens architecturaux une œuvre de style classique et comme une suite de l'art de Palladio, une reprise de San Giorgio Maggiore et du Redentore, de Venise.

Il faut admirer les parties décoratives que le maître a eu le temps d'exécuter et par-dessus tout le décor des pendentifs de la coupole, par des motifs sculptés qui représentent les symboles des évangélistes et qui sont au nombre des plus délicats chefs-d'œuvre de la sculpture italienne. La façade, avec sa partie centrale convexe que bordent des lignes droites, avec sa terminaison carrée que surmonte un brillant motif de sculpture, est certainement au point de vue de la grâce la plus jolie façade de cet âge. Borromini, dans sa façade de Saint-Charles, est brutal à côté de Pierre de Cortone, et si, dans celle de Sainte-Agnès, il est plus imposant et plus fort, il n'a pas le charme délicat de l'art de son rival.

Pierre de Cortone fut l'auteur de deux autres façades d'église, celle de Sainte-Marie de la Paix et celle de Sainte-Marie *in via lata*. La façade de Sainte-Marie de la Paix, qui fut très admirée, est remarquable par les artifices qui donnent un aspect majestueux à la façade d'une église petite et mal placée dans une rue étroite. Pierre de Cortone a obtenu ce résultat en faisant une architecture de peintre, où tous les effets sont empruntés aux ressources de la perspective, en disposant sur des plans différens un petit portique d'entrée, puis le corps de la façade et en arrière un édifice circulaire qui l'enveloppe, faisant supposer plus en arrière encore d'importantes constructions qui n'existent pas.

A Sainte-Marie *in via lata*, plus que dans aucune de ses autres œuvres nous retrouvons le maître épris de classicisme. C'est l'esprit antique qui inspire cette façade conçue comme un double portique où tout l'effet réside dans un motif de colonnes répété au rez-de-chaussée et au premier étage, avec cette particularité très rare d'un entablement surmontant les colonnes. Et tout cela est si voisin des formes grecques que les néo-classiques se sont crus obligés d'en parler avec quelque indulgence. Le *Cicerone*, qui s'oublie jusqu'à traiter de caricature la façade de SS. Luca e Martino, dit de Sainte-Marie *in via lata* que c'est une des œuvres les plus pures de cette époque; et Milizia dit également qu'elle est universellement estimée.

Carlo Rainaldi est aussi un classique, mais n'étant ni un sculpteur comme le Bernin, ni un peintre comme Pierre de Cortone, il fut plus qu'eux un pur architecte et par là il se rap-

proche de Borromini. N'ayant pas les audaces de ce maître ni sa fièvre de nouveautés, il continue à la suite de son père, Girolamo Rainaldi, les traditions de l'âge précédent. La façade de S. Andrea della Valle, c'est le développement, l'aboutissant de toutes les façades de l'âge de la Contre-Réforme, de cet art qui va de la façade de San Spirito in Sassia à celles du Gesu et de Saint-Ignace. C'est une façade de style basilical, sans grandes saillies, avec prédominance de la partie centrale. Dans ce style c'est la plus solennelle façade de Rome.

Beaucoup plus brillante est la façade de Sainte-Marie in Campitelli, avec ses nombreuses colonnes et ses fortes saillies. Elle fut très imitée par les architectes français et servit notamment de modèle pour Saint-Roch, Saint-Eustache et les façades latérales de Saint-Sulpice.

Le chef-d'œuvre de Carlo Rainaldi est l'intérieur de cette église de Sainte-Marie in Campitelli. C'est une œuvre du plus grand prix où Rainaldi, sans aucune polychromie, avec quelques rares ornemens sculptés, tire tous ses effets de la beauté des lignes architecturales. Une grande impression de richesse résulte de l'habile disposition de nombreuses colonnes cannelées que des pilastres également cannelés répètent sur les murs. C'est un procédé que ni le Bernin, ni Pierre de Cortone, ni Borromini n'ont utilisé. Rainaldi n'emploie pas les lignes courbes, mais il ne se contente pas d'un plan rectangulaire pour sa nef, et les effets que Borromini obtenait par les oppositions des courbes, il les trouve dans l'irrégularité de son plan et les enfoncemens des murs. Le moyen est singulier, mais d'une réussite parfaite.

C'est aussi le style de Rainaldi que nous devons reconnaître dans l'intérieur de Sainte-Agnès qui, par ses colonnes et ses pilastres cannelés, rappelle étroitement le style de Sainte-Marie in Campitelli. Ici Rainaldi travaillait pour la riche famille des Pamphili et il fait une des plus somptueuses églises de Rome, la plus richement décorée par des ornemens sculptés, des peintures et de grands bas-reliefs. C'est un ravissement que cette église dont toutes les parties ont été faites par des artistes célèbres: les bas-reliefs par l'Algarde et ses élèves, et les peintures par le Baciccio.

Des œuvres si nombreuses de Rainaldi je ne citerai plus que ses travaux à l'église de Gesu e Maria. Là il ne se contente

pas, comme on le faisait partout, de placer un autel contre la paroi déjà construite de l'abside : il construit lui-même l'abside tout entière en lui associant étroitement les lignes architecturales d'un magnifique autel, et en raccordant toute son œuvre aux constructions antérieures de l'église. Cet ensemble d'une grande beauté est une des œuvres de cet âge que l'on doit le plus louer et l'une de celles qui font le mieux prévoir le style du XVIIIe siècle.

Avec les architectes dont nous venons de parler, le XVIIe siècle se termine à Rome : la mort du pape Alexandre VII semble marquer un arrêt momentané dans les grands travaux d'architecture. Mais cet art magnifique que Rome venait de créer, une autre ville, qui n'avait encore joué aucun rôle dans l'art italien, va le reprendre et le continuer. La dernière évolution du style du XVIIe siècle ne se fait pas à Rome, mais à Turin. Là, à la Cour des ducs de Savoie, un architecte né à Modène, le Père Guarini, reprend et développe, en dehors de Rome, dans des milieux nouveaux, l'art même de Borromini, cet art dont Borromini n'avait pu entrevoir toutes les conséquences.

L'art du Père Guarini est quelque chose de très particulier. Guarini est plus jeune d'un quart de siècle que les maîtres romains dont nous avons parlé, il vit vers la fin du XVIIe siècle, et l'on peut dire que de lui date réellement le style du siècle suivant. L'art chrétien au XVIIIe siècle se distinguera par ce fait que, tout en étant religieux dans son essence, il sera pénétré par une influence nouvelle, celle d'un milieu aristocratique. A Rome, sous l'autorité souveraine et divine des papes, il n'y a pas de hiérarchie sociale : auprès d'eux tous les hommes sont égaux, et c'est la véritable forme de la société religieuse, qui est par excellence une démocratie. Les Jésuites ont été les vrais directeurs de cette société. Partout, dans leurs églises, faites pour le peuple, règne la plus grande unité : tout est fait pour tous.

Mais si nous quittons Rome, si nous allons dans des milieux où se créent des cours puissantes et une riche aristocratie, nous verrons apparaître un art nouveau, répondant aux désirs de ces grands seigneurs qui ne veulent plus, même à l'église, être confondus dans les rangs du peuple. C'est l'art que le Père Guarini a réalisé : toutes ses églises se compliquent, non plus seulement pour le plaisir de la complication, comme chez

Borromini, mais pour trouver l'emplacement de ces tribunes qu'il faut réserver aux grandes familles princières, qui ne se contentent plus, comme leurs aïeux, de chapelles construites dans les bas côtés de l'église et faites surtout pour recevoir leurs tombeaux, mais qui veulent avoir des places spéciales, bien en vue, d'où ils pourront assister aux cérémonies sans se mêler au public. Et chose curieuse, toutes ces tribunes ne sont pas tournées vers l'autel, et de certaines d'entre elles on ne peut même l'apercevoir. Cela importe peu : les grandes dames qui les occupent sont là en représentation, parées de leurs plus riches atours, comme dans leur salon. Pour leur plaire il faut un cadre digne de leur luxe. Il faut de plus en plus des œuvres brillantes, des marbres précieux, des balcons, des courbes élégantes rappelant les formes de leur mobilier. L'église se transforme en une véritable salle de théâtre où l'on vient pour entendre de la musique et pour se faire voir.

Avec Guarini nous atteignons au maximum de la complication architecturale. Et si vraiment on tient que la simplicité est la pierre de touche de la beauté, on doit considérer cet art comme le dernier degré de la décadence, et l'on ne peut s'étonner d'entendre Milizia dire : « A qui plaît l'architecture du Père Guarini grand bien lui fasse, mais il est à enfermer avec les fous. » Mais pour ceux qui pensent que la simplicité est loin d'être la loi suprême de l'architecture, pour des artistes aux yeux raffinés, une œuvre telle que le S. Lorenzo de Turin est un des plus charmans bijoux de l'architecture.

Pour mener à bien la construction d'œuvres aussi complexes, pour calculer la poussée de toutes ces voûtes se chevauchant, la résistance de ces murs enchevêtrés, pour établir les épures de la coupe des pierres, il fallait que l'artiste qui concevait de telles constructions fût un véritable savant. Le Père Guarini, en effet, était un mathématicien, et si l'on compare son Traité d'architecture avec ceux de ses prédécesseurs, on sera frappé de voir que, pour la première fois, c'est un livre de géométrie. Et cela se comprend, car, si la construction d'une église à voûte et coupole était alors bien connue et ne demandait que peu de connaissances spéciales, dans une église du Père Guarini au contraire il se pose autant de problèmes que dans une cathédrale gothique. Ces miracles de construction que les gothiques n'ont obtenus qu'après de longs tâtonnemens et de dures expé-

riences, le Père Guarini, pour la première fois, les réalise scientifiquement.

Guarini proscrit la monotonie de la voûte en berceau, il s'éloigne des formes classiques et revient aux voûtes fragmentées des maîtres gothiques, et poussant parfois plus loin qu'eux les principes de leur art, il supprime les remplissages des voûtes, ne laissant subsister que les nervures, à travers lesquelles on aperçoit d'autres voûtes plus hautes et parfois encore ajourées. Ces ouvertures des voûtes sur le ciel que ses contemporains cherchent avec tant de passion, mais par des procédés fictifs, — le Bernin et Pierre de Cortone par des dispositions de nuages et de figures plafonnantes, le Père Pozzo par ses architectures simulées, — lui seul, Guarini, en donne la sensation par son architecture légère comme une dentelle.

Le Père Guarini a eu une vogue extraordinaire. Appelé dans toute l'Europe, il a travaillé à Prague, à Lisbonne, à Messine et à Paris. Ses chefs-d'œuvre sont à Turin, la chapelle du Saint-Suaire à la cathédrale et surtout son S. Lorenzo, chapelle du château royal. Dans sa *Storia dell'architettura in Italia*, le marquis Ricci, quoique peu sympathique à l'art de cet âge, a dit justement que, pour tous ceux qui jugent droitement et sans esprit de parti, cette chapelle de S. Lorenzo n'a pas de rivale au monde pour l'originalité de sa conception et son inimitable science statique.

Avec Guarini l'architecture italienne du XVIIe siècle a dit son dernier mot. Nous verrons plus tard comment et pour quelles raisons cet art prit fin vers le milieu du XVIIIe siècle pour céder la place à l'école néo-classique.

MARCEL REYMOND.

UNE VILLE INDUSTRIELLE ALSACIENNE

MULHOUSE[1]

La nature alsacienne tire sa beauté et sa richesse de sa variété : elle rassemble entre les Vosges et le Rhin tout ce qui peut émouvoir l'âme ou plaire aux yeux, la montagne et la plaine, les forêts et les prairies, les champs et les vignes, les ruisseaux, les rivières, un grand fleuve, les vallées étroites qui ne montrent qu'une bande de ciel et les immenses horizons qu'on embrasse des sommets. Cette variété distingue encore ses villes. Strasbourg est la ville intellectuelle, administrative et militaire, capitale que les successives dominations marquent, en l'agrandissant et en la transformant, de leur empreinte propre. Schlestadt, dépouillée de ses remparts, délaissée, déserte, s'endort autour de ses vieilles églises d'un sommeil qui ressemble à la mort. Colmar, calme cité de judicature et d'art, fière de son passé, garde fidèlement ce qui lui donne un visage du temps jadis. La grâce charmante de Wissembourg évoque le XVIIIe siècle, le bon roi Stanislas, la douce Marie Leczinska et

(1) Qu'il me soit permis d'adresser ici mes plus vifs remerciemens à la Société industrielle de Mulhouse et en particulier à MM. Alfred Favre, Camille de Lacroix, Lalance, Ernest Meininger, Max Dollfus, qui, par leurs bons offices, m'ont donné les moyens d'écrire cette étude.

Louis XV le Bien-Aimé. A Mulhouse, il reste peu de vestiges des siècles écoulés : quelques débris de remparts, quelques hôtels, la tour du Bollverk, l'hôtel de ville qui date de la Renaissance, et c'est tout ; uniquement industrielle, elle étend, sous la fumée de ses usines, résistant aux changemens de régime, aux révolutions et aux guerres, l'admirable témoignage de ce qu'ont su réaliser l'initiative, l'intelligence et le labeur alsacien.

Si curieuse que soit l'histoire des villes d'Alsace, l'histoire de Mulhouse l'emporte encore peut-être en intérêt, — si diverse dans la politique : ville libre impériale, puis petite république alliée à la Confédération suisse, puis à peu près indépendante, puis rattachée sur sa demande à la France ; — si soudaine et si magnifique dans le domaine industriel : d'abord ville agricole, ne venant à l'industrie que très tard, mais s'élevant tout de suite au premier rang des centres industriels et proposée très vite comme modèle ; — si particulière enfin avec la fondation et le rayonnement de ses grandes familles.

I

Réduits à des conjectures sur l'origine de Mulhouse, les annalistes la cherchent volontiers dans son nom même : moulin (*Mühle*) et maison (*Haus*), construits au bord de l'Ill par des ermites de l'ordre de Saint-Augustin, à une époque imprécise. De là assurément la roue de moulin rouge sur fond blanc et maintenue par deux lions, qui figure ses armoiries. Quoi qu'il en soit, une bourgade naquit, dont le nom est cité pour la première fois au VIIIe siècle, et qui faisait partie de l'Alsace, et, en Alsace, de la contrée appelée Sundgau. Tour à tour cédée, avec l'Alsace, par les partages carolingiens à l'empereur Lothaire, puis à son fils Lothaire II, puis à Louis le Germanique, elle apparaît comme ville impériale, en 1236, par acte de Frédéric II. Ces villes libres impériales, qui étaient au nombre de dix, en Alsace seule, au XIVe siècle, donnaient de l'argent aux empereurs, les servaient contre les empiétemens des grands vassaux, les recevaient avec une cérémonieuse déférence, et les empereurs, qui n'étaient pas riches et qui avaient beaucoup d'ennemis à combattre, leur reconnaissaient, — et c'était en termes propres

de la reconnaissance, — des privilèges. Un préteur impérial gouverne alors Mulhouse, assisté d'un vice-préteur et de douze conseillers, dont huit choisis parmi les familles nobles de la Haute-Alsace, seigneurs de Zu-Rhein, de Dornach, de Ferrette, de Gliers, entre autres, qui habitaient en grand nombre dans des hôtels, appelés cours, telles que la Cour de Lorraine, la Cour des Trois-Rois, la Cour du Chapitre, et quatre dans les familles bourgeoises notables, qui formèrent plus tard une véritable classe patricienne.

Elle n'était pas encore ville libre : elle le devint quand en 1293 l'empereur Adolphe de Nassau ordonna de prendre désormais le préteur impérial parmi les bourgeois. En même temps, une véritable charte énonça les privilèges accordés à ces derniers. Tout bourgeois, par exemple, libre de sa personne et capable de gouverner, ne pouvait, en vertu d'aucune réclamation, être appelé devant un tribunal étranger, ni inquiété de manière quelconque, ni puni dans la ville même à moins d'un jugement régulier. Son domicile était sacré et inviolable : il ne pouvait y être appréhendé ou fait prisonnier, de jour ou de nuit : sur sa demande, un tribunal s'établissait devant sa fenêtre, et le bourgeois répondait de sa fenêtre aux questions. Apte à être investi de toute espèce de fiefs et à en jouir suivant le droit féodal, dispensé de tout duel avec un campagnard, exempt des droits de péage dans toutes les villes impériales, il pouvait posséder des armoiries et participer à des tournois.

Les bourgeois se constituèrent alors en tribus ou corporations dont les chefs étaient, de droit, membres du conseil de la cité. Il y en eut six, celle des tailleurs, où entraient les drapiers, les tisserands, les armuriers, les passementiers, les apothicaires, les relieurs ; celle des vignerons où entraient les hommes lettrés, les maîtres d'école, les ecclésiastiques et les habitans non bourgeois ; celle des bouchers où entraient les tanneurs, cordonniers et selliers ; celle des boulangers où entraient les menuisiers, les aubergistes, les cordiers ; celle des forgerons où entraient les maçons, les charpentiers, les peintres ; enfin celle des laboureurs. Les deux tribus les plus considérables étaient celles des vignerons et des laboureurs.

A l'ordinaire, quand une ville impériale avait conquis ses privilèges, elle ne cherchait plus qu'à rompre les liens qui

l'attachaient à l'Empire, ou du moins à s'administrer d'une façon tout à fait indépendante, en ne faisant valoir ses liens avec l'Empire qu'en cas de péril. Mulhouse patiemment tendit vers sa liberté complète. En 1347, elle obtient le droit d'élire un bourgmestre, fonction qui diminue le rôle du préteur impérial, et en 1397 la charge de préteur est abolie. Les empereurs continuaient cependant à percevoir quelques revenus; la ville les rachète en 1457. Dès lors commence la vie autonome de Mulhouse, État bien petit, sans doute, à peine grand de deux à à trois lieues carrées, mais maître de lui-même. Trois bourgmestres exercent le pouvoir exécutif, chacun présidant alternavement durant six mois, et aidé par les douze maîtres des tribus, neuf conseillers ou échevins et un syndic, toutes fonctions conférées par voie d'élection.

Cette constitution ne changera qu'au XVIIIe siècle, où le conseil, augmenté par de nouveaux élus, sera divisé en deux, le petit qui jugera souverainement les matières criminelles et en premier ressort les affaires civiles, le grand qui gouvernera, édictera les lois, contractera les alliances, réglera les affaires de religion, jugera en appel. Chaque année, après la Saint-Jean, bourgmestres, grand et petit conseil, chefs des corporations, corps de la bourgeoisie, se réunissaient le matin, à l'église Saint-Étienne, et là le syndic, après avoir expliqué les actes accomplis et exposé les projets, lisait la formule du serment que les autorités prêtaient à la commune et la commune aux autorités. Chacun se levait à son tour et jurait. Il n'y a plus seulement la ville, mais la république de Mulhouse (1). Et république, Mulhouse ne l'est pas seulement de nom et de fait, elle l'est tout autant de sentimens. Elle est née républicaine, et elle le demeurera à travers les vicissitudes de son histoire, si l'on entend par là avoir la passion de l'indépendance, la volonté de se gouverner soi-même, l'instinct de la solidarité collective. Nulle localité en Alsace n'a possédé autant de libertés; de là son importance, car au moyen âge l'importance d'une ville s'estimait moins par son étendue que par les franchises dont elle jouissait.

On devine aisément que l'existence de Mulhouse ne se

(1) Cf. *Histoire de la ville de Mulhouse*, par Ch. de Lasablière, 1856, *passim*. — *La République de Mulhouse*, par Albert Metzger. Bâle, Henri Georg éditeur, *passim*.

déroula pas dans le calme absolu. Ces petites républiques reflètent l'histoire générale de leur temps; elles subissent les effets de tout ce qui se passe en Europe. La ville, travailleuse, aisée, proie tentante, eut tout de suite des ennemis acharnés. Les évêques de Strasbourg d'abord, et les seigneurs féodaux, puis les routiers des Grandes Compagnies, les Armagnacs, Charles le Téméraire. Elle rendait les coups, et elle y avait du mérite, car, bien qu'elle fît partie de la Décapole d'Alsace, elle se trouvait presque toujours réduite à ses seules forces, les autres villes devant, elles aussi, livrer sans cesse des combats pour leur propre sûreté.

La guerre civile ne l'épargnait pas non plus : car les sentimens et les intérêts des nobles s'opposaient constamment aux sentimens et aux intérêts des bourgeois. Aussi lorsque Bâle chassa de son territoire toutes les familles nobles, Mulhouse, imitant son exemple, bannit les siennes pour toujours, et même quelques familles patriciennes avec « toutes leurs nichées, » de celles qu'on appelait *Achtbürger*. Les bourgeois, certes, y gagnèrent de remplacer les patriciens, mais la ville fut affaiblie pour de longues années, car cette expulsion la privait de ses plus riches familles et transformait celles-ci, réfugiées aux environs, en ennemis toujours prêts à fomenter des troubles. Aussi, après une dernière guerre, la plus cruelle, la guerre dite des six deniers (la cause prochaine en fut la réclamation de six deniers présentée en 1465 par un garçon meunier étranger que soutenaient les seigneurs chassés), les Mulhousiens s'allièrent aux cantons suisses de Berne et de Soleure, alliance renouvelée en 1515, mais à perpétuité et avec les treize cantons.

Mulhouse se détachait ainsi de l'Alsace et entrait dans la Confédération helvétique. Elle n'entreprendrait aucun service étranger sans le consentement des cantons, et suivrait, dans toutes les circonstances graves, les conseils de la Confédération; de part et d'autre on se prêterait, au premier appel, assistance réciproque de corps et de biens. Naturellement, lorsqu'un an plus tard François Ier conclut avec la Suisse la paix perpétuelle, Mulhouse, signataire de ce traité, dut fournir au roi des soldats. Ce furent ses premiers liens avec la France; détournés de l'Allemagne, ses regards s'en allèrent désormais vers notre pays qui fut, jusqu'à la réunion finale, toujours attentif à l'honorer et à la protéger.

Ce qui caractérise Mulhouse, on le voit, c'est tout de suite qu'elle veut être et demeurer uniquement Mulhouse. Alsacienne, elle a d'abord obtenu ses libertés de l'Empire et profité de la faiblesse de l'Empire pour s'instituer petit État indépendant. Quand elle comprend qu'elle ne peut, au milieu de tant d'ennemis, garder toute seule cette précieuse indépendance, elle s'unit à la Suisse, parce que la forme politique de la Suisse lui permet d'entrer dans la Confédération, sans s'y fondre, en conservant son autonomie, et que de plus elle trouve chez ses voisins des lois, des mœurs, des usages pareils aux siens. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé des bourgeois aussi violemment attachés à leur petite ville : Mulhouse, pour eux, c'est tout l'univers ; ils ne désirent qu'être Mulhousiens et ils ne s'efforcent qu'à cela. Et ce caractère persiste encore aujourd'hui. La Réforme religieuse pourra apporter dans la cité une guerre civile sanglante, les exils, les délations, les supplices, la rupture avec les cantons suisses catholiques, et pousser la maison d'Autriche à tenter de l'assujettir de nouveau : dans ce terrible désarroi, les Mulhousiens n'oublieront pas un moment de préserver leur indépendance. Quelle habileté et quelle énergie ils durent y employer ! La France d'ailleurs les y aida : et quand, après les horreurs de la guerre de Trente ans, l'Alsace lui fut cédée, non seulement elle reconnut Mulhouse État libre et partie intégrante de la Confédération helvétique, mais elle s'attacha à lui témoigner une continuelle bienveillance. Si le Roi venait en Alsace, il recevait avec les plus grands égards les députés de Mulhouse; si les députés de Mulhouse pour quelque occasion solennelle venaient à Paris, ils étaient entourés d'honneurs. Fidèles au traité, les Mulhousiens, participant aux guerres du royaume, versaient généreusement leur sang pour la France. Ainsi le présent préparait l'avenir.

Ce serait ignorer le naturel alsacien que d'imaginer qu'en des temps si bouleversés la vie fut cependant misérable. Comme les Mulhousiens habitaient une terre féconde, ils aimaient tout ce qu'elle produisait d'excellent. A Mulhouse, on vivait bien (1). Et tout d'abord, la cuisine y était en grand honneur. Montaigne, qui traversa Mulhouse, écrit que les Mulhousiens ont plus de soucis de leurs dîners que de tout le reste et qu'ils sont excel-

(1) *Le vieux Mulhouse à table*. Imprimerie Bader, 1875, par Auguste Kleneck.

lens cuisiniers, notamment de poissons. Les moindres repas duraient trois ou quatre heures avec six ou sept changemens de plats. Quand les arquebusiers et les arbalétriers de la milice se réunissaient pour l'exercice, ils le cessaient à cinq heures, pour manger un repas composé d'une soupe à l'orge, de bœuf bouilli, d'un rôti, d'un pâté, et boire sérieusement, chaque compagnie vidant à la fin encore, à la ronde et d'un trait, un gobelet d'étain fort d'une chopine de vin blanc. Quand en février, chaque année, les tribus procédaient à la reddition des comptes, il y avait trois jours de repas fraternel et, tout le temps des opérations, l'on envoyait des pâtisseries aux femmes des dignitaires, afin qu'elles prissent patience. La pâtisserie était d'ailleurs le triomphe de la cuisinière mulhousienne, dont l'imagination, en ce domaine, n'avait pas de limites. Ne croyez point que seuls les gens du peuple ou le commun des bourgeois aimassent s'attarder si longuement à table. Le menu du dîner qu'offrirent le 19 novembre 1705, à l'Hôtel de Ville, à l'élite de la cité trente bourgeois nouvellement admis, montre quel appétit possédaient les plus hauts personnages.

Premier service : soupe garnie d'une poule, bœuf bouilli, pâté de jeunes coqs, un dindon, un plat de légumes, un plat de choux-fleurs. *Deuxième service :* rôti de veau avec son rognon, rôti de lièvre, filet de chevreuil, chapons, pigeons, bécasses et alouettes, oies et canards, compotes de poires et de prunes. *Troisième service :* deux plats de beignets, tartes et gâteaux feuilletés, confitures, gaufres et oublies, pâtisseries.

On s'étonne cependant de n'y point trouver de ces cochons de lait, pour lesquels les Mulhousiens avaient un goût si vif et qui ornaient à l'ordinaire tous les repas officiels et privés, ni de ces fameuses écrevisses farcies de pâte d'écrevisses pilées et qui, mises au petit four, avaient mijoté dans une sauce épaisse où entraient du veau haché, des morilles, du bouillon, de la noix muscade, du jus de citron et des jaunes d'œufs. Et sans doute cela allait un peu loin, car en 1571 la municipalité limita à quatre-vingts convives le nombre des invités pour les noces les plus opulentes, et au XVIIIe siècle à soixante, en supprimant le festin traditionnel du lendemain. Des lois somptuaires ordonnèrent que les mets fussent apprêtés modestement, sans raffinement ni superfluité. Au XVIIIe siècle, quand l'industrie fut née, d'autres lois visèrent non seulement la table, mais encore

la toilette des femmes. Les femmes n'avaient pas le droit de porter à l'église des robes en soie ou de couleur, et devaient remplir leurs devoirs religieux en robes noires très simples, sans parures de bijoux. Une bourgeoise fut punie pour s'être rendue à l'église avec une petite chaîne d'or au cou. Mais si l'on excepte le luxe de la table et ces coquetteries féminines, modestes en comparaison de l'élégance moderne, il semble bien que les mœurs étaient plutôt austères. Si les patriciennes sortaient le jour en carrosse avec des laquais sur le siège, elles travaillaient le soir à la chandelle avec les servantes. Jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, tous les vendredis, les amies travaillaient ensemble pour les pauvres. Les jeunes filles formaient leur cercle à leur sortie de pension, fidèles, toute leur vie, chacune à son vendredi. Même aujourd'hui où la charité sociale revêt d'autres formes, il y a encore quelques réunions du vendredi.

Amour de la bonne chère dont profitait au reste tout étranger de distinction qui passait à Mulhouse. Il était sûr d'y recevoir une hospitalité généreuse, et quand il partait, ses hôtes, une fois qu'il était monté à cheval, buvaient avec lui, devant la foule accourue, dans une coupe de vermeil ou un hanap d'argent, le coup de la Saint-Jean, ou coup de l'étrier ; et non pas du vin du pays, communément appelé gratte-gosier, parce que, méchante piquette, il fait grimacer et pleurer, mais du meilleur vin doré d'Alsace, ou du vin du Rhin, ou plus tard vers 1750, après la prospérité due à l'industrie, du vin de France.

II

La jouissance de privilèges si particuliers et d'une indépendance si fière, et les continuels efforts soit d'habileté, soit de courage, nécessaires pour les conserver, n'ont pas peu contribué à exciter et à développer chez les membres de la petite république les rares qualités d'initiative et d'énergie qui assurent les fortes races. Le droit de bourgeoisie mulhousienne était si recherché que les familles nobles les plus considérables de la région le sollicitaient, mais bien peu l'obtenaient. Quand on considère les portraits de ces grands bourgeois (1), ce qui

(1) Cf. les livres de M. Camille Schlumberger et de M. Max Dollfus.

frappe, c'est l'intelligence, la ténacité, et aussi la finesse et la dignité de ces visages. Ces hommes ne sont pas des rêveurs et ils savent ce qu'ils valent. Pour les femmes, elles ont toutes, outre l'honnêteté de l'expression, de la grâce et de la malice, même celles qui ne sont pas belles, — et il y en a de charmantes. Chez tous il y a de l'affinement dû peut-être à la culture française qu'ils prisaient si fort. On ne s'étonne point que de tels hommes et leurs descendans aient créé, de toutes pièces pour ainsi dire, et poussé à un si haut point l'industrie mulhousienne.

Mulhouse n'était guère qu'une cité agricole, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Les habitans s'occupaient surtout de cultiver leurs champs et leurs vignes; de là l'importance des tribus que formaient les vignerons et les laboureurs. Il existait bien quelques petites fabriques de drap, mais ces fabriques ne produisaient, par le travail sur deux métiers, que des draps de qualité médiocre, achetés par les paysans des environs. La production totale pouvait s'élever de 50 à 80 000 aunes. Or un Mulhousien, Jacques Schmalzer, travaillant à Bâle dans une maison de commerce, s'était rendu compte par lui-même des bénéfices que procurait la fabrication des toiles peintes, déjà assez florissante en Suisse, à Genève, à Neuchâtel et à Bâle. Ce Schmalzer, dont la grosse figure ne manque pas d'ironie sous la coiffure à marteau, chercha, rentré à Mulhouse, à fonder une fabrique d'indiennes. Il lui fallait un dessinateur et des fonds.

Le dessinateur, Schmalzer le trouva dans la personne de Jean-Henri Dollfus, peintre de talent. La famille Dollfus était établie à Mulhouse depuis le XVIe siècle. La légende, — car ces grandes familles bourgeoises ont leur légende, — lui prête un ancêtre maure, un Adolfos ou Dolfos, au temps de la domination sarrasine en Espagne. De là sans doute, sur le cimier qui domine les armoiries, l'homme brun de l'écusson, vêtu d'azur au col d'or et chargé de la croix d'argent. La vérité est qu'elle se rattache à une famille patricienne de Westphalie, dont on a pu repérer le long du Rhin les successives migrations vers le Sud, Trarbach près de Coblence, Mayence, Strasbourg et Rheinfelden. C'est Rheinfelden qu'habitait Gaspard Dollfus, de la religion réformée, forgeron et coutelier, père du premier Dollfus qui se fixa à Mulhouse en 1553, comme maréchal ferrant,

profession importante à l'époque, et fut reçu à la tribu des tailleurs. Son petit-fils, Jean, chef de la tribu des maréchaux, puis sénateur, avait acquis le droit de bourgeoisie et par son mariage était entré dans le groupe des vieilles familles patriciennes : sa fortune atteignait déjà 1 250 000 francs. Après lui la situation des Dollfus avait continuellement grandi. Gaspard, fils de Jean, commençait en 1618 la longue liste des bourgmestres issus de la famille et par ses trois mariages et ses spéculations sur les terrains développait encore sa maison. Jean Gaspard, fils de Gaspard, vingt-cinq ans bourgmestre et sénateur, faisait en 1663 partie de la délégation d'honneur envoyée à Louis XIV pour le renouvellement de l'alliance entre la Confédération suisse et la France. Les descendans des branches cadettes montraient la même énergie et la même intelligence, particulièrement ceux de Jean Dollfus, bourgmestre de 1710 à 1716, et qui se divisent eux-mêmes en trois branches, dites, d'après les hôtels qu'ils habitaient, de la Cour de Lorraine, de la Cour des Trois-Rois, de la Cour du Chapitre. Chefs de tribus, sénateurs, bourgmestres, ils jouent un rôle considérable dans l'histoire quotidienne comme dans les fastes de la république, mêlés à tous les événemens de politique intérieure et extérieure, toujours représentés dans les députations qui vont saluer le roi, les dauphines, les commandans d'armée. Le duc Philippe-Ferdinand de Schleswig-Holstein conférera en 1776 à l'un d'eux le titre de Volckersberg, en considération des charges remplies à Mulhouse par ses ascendans, et de la qualité de patricien d'une ville libre équivalente à la noblesse de l'Empire. Le peintre Jean-Henri, auquel s'adressait Schmalzer, était justement le chef de la branche dite de la Cour de Lorraine : il accepta les propositions de son concitoyen.

Les fonds, Schmalzer les demanda à Samuel Kœchlin, rentier et négociant. Un ancien portrait nous garde les traits inoubliables du père de ce Samuel, appelé lui aussi Samuel. Coiffée d'un bonnet en velours bruché, la tête est durement découpée, comme dans du bois, avec un menton osseux, des joues creuses, une grande bouche ; les épaules sont couvertes d'un manteau de velours, les yeux expriment une volonté impérieuse et pleine d'orgueil : on dirait un vieux chef de tribu orientale. Et c'est bien un chef en effet, le chef de cette dynastie des Kœchlin, dont les descendans atteignaient en 1881

le chiffre prodigieux de 2250. Le nom de Kœchlin était apparu de bonne heure à Zurich, vers 1320, ensuite à Mulhouse au début du xve. Après une assez longue interruption, on le retrouve aux xve, xvie, xviie siècles, à Zurich, à Berne, à Lucerne, à Schaffouse. Les Kœchlin de Mulhouse venaient de ceux de Zurich, qui prétendaient se rattacher à la maison noble de Singenberg, de Saint-Gall. Un d'eux, établi définitivement à Mulhouse en 1596, y avait été reçu bourgeois ; mais, au contraire des Dollfus, leur participation au gouvernement de l'ancienne république ne fut qu'accidentelle.

L'association était donc formée. Cette industrie se présentait dans des conditions très bonnes. Nouvelle, elle ne tombait pas sous le coup des règlemens minutieux qui chargeaient les anciennes industries et ne gênait aucune des professions traditionnelles ; une petite rivière fournissait de l'eau excellente pour la fabrication. La ville avait liberté entière de commerce avec la Suisse, l'Allemagne et l'Alsace ; en France même, elle ne rencontrait d'autre concurrence que celle de la Compagnie des Indes orientales, et, bien que ses produits fussent frappés de droits, elle vendait à meilleur compte, parce qu'elle était tout près, et qu'elle avait à bon marché sa main-d'œuvre. Tout d'abord, il est vrai, il y eut un peu de découragement. La force motrice était alors fournie par une roue d'eau, si l'on disposait d'une chute, ou par un manège que mettait en mouvement un cheval aveugle ou un bœuf maigre, dont on utilisait la bouse pour la teinture et qu'on revendait avec un gain l'année suivante après l'avoir engraissé. On se contentait d'appliquer des dessins sur des toiles achetées en Suisse, et le coloris se bornait au rouge et au noir qu'on appliquait avec une combinaison de vernis ; quelques parties réussirent mal. Mais un coloriste de Hambourg, que le hasard amena aux associés, leur apprit le secret d'employer le rouge de garance en différentes nuances et d'enluminer les feuillages ; d'autres couleurs parurent successivement (1). Les résultats furent splendides, et après quelques années, la manufacture primitive ne put suffire au travail. Les associés, se séparant, formèrent chacun une maison. Celle de Jean-Henri Dollfus fut la première et la

(1) *Relation historique des progrès de l'industrie commerciale de Mulhausen et ses environs*, 1823, par Mathieu Mieg l'aîné.

plus considérable du temps pour la perfection de ses produits et la beauté de ses dessins.

L'activité s'accrut considérablement. En 1772, on comptait quinze fabriques. Des orfèvres, des médecins, des boulangers devenaient fabricans d'indiennes ; les artisans de la ville et des campagnes voisines quittaient leurs métiers ou leurs champs pour les ateliers ; le Conseil admit les étrangers mariés à s'établir dans la commune : la population augmenta dans de grandes proportions. Bientôt les manufactures, excitées par la concurrence, recherchèrent les dessinateurs et les coloristes habiles, et produisirent surtout de belles marchandises. Les fortunes rapides entraînaient au goût du luxe, des belles habitations, des beaux meubles, des belles toilettes. Un hôtel comme celui de la Cour de Lorraine, recevait tous les étrangers de distinction ; Jean-Henri Dollfus y vivait avec beaucoup de faste, si rigide sur la question de l'étiquette qu'il obligeait ses enfans et ses petits-enfans à se présenter devant lui, les jours de fête, en habit de cérémonie. Trente ans après l'association de Dollfus, Kœchlin et Schmalzer, Mulhouse, jusqu'alors ville agricole, n'était plus qu'une ville d'usines où les intérêts industriels l'emportaient sur tous les autres.

Or cette prospérité, Mulhouse la devait principalement au marché français. Si jamais se fermait ce marché, où elle ne rencontrait, pour ainsi dire, pas de concurrence et qui achetait ses meilleurs produits, c'était la ruine. Une ordonnance royale justement créa une seconde Compagnie des Indes orientales en 1785, et une autre interdit, au profit de la Compagnie, toute importation de toiles de coton étrangères. Mulhouse envoya aussitôt à Paris une députation que présidait le syndic, Josué Hofer, un de ses plus éminens citoyens. Lui voyait clair ; d'une part, il voulait que sa ville restât indépendante ; de l'autre, il voulait qu'elle conservât sa prospérité. Pour lui garder les ressources de l'industrie, il tâcha d'obtenir du gouvernement français les facilités de commerce nécessaires ; pour lui garder sa liberté, il s'efforça de renouer avec toute la Confédération suisse, les cantons catholiques comme les cantons protestans, une alliance qui n'existait plus qu'avec les cantons protestans. Il réussit, après de patiens efforts, à unir de nouveau Mulhouse aux cantons catholiques ; mais, du côté français, il échoua. Le gouvernement français lui fit comprendre que, si Mulhouse désirait un

traitement pareil à celui de l'Alsace, elle devait se ranger sous la protection du Roi; en même temps, un règlement éleva les droits qui frappaient les toiles mulhousiennes. La Révolution aggrava encore la situation. En détruisant les anciennes divisions provinciales, en portant jusqu'au Rhin la ligne de douane qui s'arrêtait auparavant à la Lorraine, elle enclava si bien Mulhouse, que, pour commercer avec la Suisse et l'Allemagne, Mulhouse devait passer par le territoire français. Plusieurs maisons tombèrent, entre autres celle de Jean-Henri Dollfus. La petite République dépêcha à Paris une députation composée de Josué Hofer, Nicolas Thierry, Hartmann-Kœchlin et Jacques Dollfus pour la défendre à l'Assemblée Nationale. Mais les autorités départementales du Haut-Rhin et les fabricans de l'intérieur émettaient des avis défavorables à tout arrangement et conseillaient d'affamer la ville, pour la contraindre de se donner au Roi. Cependant l'Assemblée consentit aux Mulhousiens un traité de commerce avantageux. La Législative devait ratifier ce traité, puisque l'Assemblée Nationale touchait à son terme. Les fabricans de l'intérieur, dans l'intervalle, redoublèrent les démarches, offrant cent mille francs au gouvernement pour dresser et entretenir des barrières autour de Mulhouse. La royauté s'écroula, le traité ne fut même pas discuté, et onze bureaux de douanes barrèrent les onze routes qui aboutissaient à Mulhouse. « Les denrées ne pénétraient plus que par contrebande la nuit et à des prix excessifs; les foires, les marchés furent désertés. Le bois même ayant été refusé, les forêts communales durent être successivement abattues (1). » En quelques années, la population diminua d'un sixième. Les négociations cependant recommençaient; on obtenait des accommodemens; par exemple, la ville était autorisée à acheter du blé, et alors Jean Dollfus, délégué de la Société d'approvisionnement, se rendait en Souabe pour acheter le blé et le transporter; ou bien le Comité de Salut public tolérait pour une année, puis pour quinze mois, le transit pour les toiles brutes de l'extérieur et pour l'exportation des tissus façonnés, et permettait de tirer de France un peu de bois, de houille et de sel; mais en même temps il laissait entendre qu'il ne regardait pas la République de Mulhouse comme faisant effectivement partie de la Confé-

(1) *Histoire de la ville de Mulhouse*, par Ch. de Lasablière, 1856.

dération suisse. Enfin, lassé, le gouvernement français montrait sans hypocrisie aux délégués tous les avantages de l'annexion. Il y avait deux partis à Mulhouse, le parti proprement mulhousien qui acceptait tous les sacrifices plutôt que la perte de l'indépendance, et le parti français qui ne s'en tenait plus aux sentimens républicains un peu étroits des anciens Mulhousiens, mais qui, séduits par les idées françaises de justice, d'humanité, de progrès, cédait aux sentimens plus larges, plus généreux, plus débordans de cette nouvelle et grande République. A la fin, les raisons de l'intérêt convainquirent les plus intransigeans. Résister plus longtemps à une nation qui venait de signer la paix de Campo-Formio, ce serait la mort de Mulhouse. Le syndic Josué Hofer et le bourgmestre Jean Hofer, tous deux Mulhousiens passionnés, rédigèrent un rapport sur la nécessité de s'unir à la France.

Le 3 janvier 1798, le grand Conseil et les Quarante, institués en septembre 1790 pour donner leur opinion dans les affaires concernant la France, en entendirent la lecture en assemblée. Quatre-vingt-dix-sept voix contre cinq adoptèrent les conclusions, et le lendemain les bourgeois, au nombre de 666, appelés à voter à l'église Saint-Étienne, confirmèrent presque à l'unanimité le vote des magistrats. Le 18 janvier le sieur Metzger, commissaire français, arriva à Mulhouse pour régler les détails du traité dont Nicolas Thierry, député à Paris, avait jeté les bases, et, le 15 mars, une fête célébra cette réunion. Vieille de six cents ans, la République de Mulhouse cessait d'exister, et désormais, ainsi que le porte un lambrequin tricolore de l'époque conservé au Musée historique, elle repose dans le sein de la République française.

Lutte singulièrement émouvante que cette lutte entre un si petit État et une aussi grande nation, en train de bouleverser le monde. Depuis près de deux siècles que Mulhouse a signé, comme membre de la Confédération helvétique, la paix perpétuelle avec la France, elle a éprouvé tout à la fois la puissance et le charme de sa royale voisine, et maintenant que la République victorieuse proclame à travers le monde la liberté et la fraternité, elle subit, malgré les excès de la Révolution, l'attrait de ces principes qui, sur un territoire infiniment plus petit, ont toujours été les siens. Mais il y a son indépendance qu'elle voudrait conserver... Mais il y a la prospérité de la cité

qu'il faut sauver... Terrible dilemme ; que faire ? Ce ne fut point, on le pense bien, sans tristesse, que les vieux bourgeois de Mulhouse abdiquèrent cette liberté dont ils étaient justement si fiers. Si les jeunes, pleins de confiance, saluaient avec joie le traité de réunion, d'autres pleuraient. Le docteur J.-J. Kœchlin, célèbre par la pipe énorme qui ne quittait jamais ses lèvres et qu'il cassa le matin même de sa mort, poussa le plus, parmi les négociateurs, à la réunion avec la France ; mais Jean-Henri Dollfus, de Volckersberg, dernier bourgmestre de la ville, s'y opposait de toutes ses forces, et Jean Dollfus, dernier bourgmestre lui aussi, en ressentait une telle peine qu'il refusait d'assister à la fête qui la glorifiait. Français, ils gardèrent tous le fervent amour de Mulhouse, et les qualités d'initiative alliée à la prudence, d'ardeur et de persévérance, et ce goût réfléchi de la liberté qu'ils devaient à tant de siècles de constitution républicaine et autonome. Français, toute leur énergie tendit à continuer non seulement la prospérité de Mulhouse, mais à lui conserver, autant que cela était possible dans les formes nouvelles, sa personnalité. Français au reste, ils le furent de cœur tout de suite, nouvel et admirable exemple de la facilité avec laquelle la France sait se faire aimer, — si passionnément Français qu'en 1887, lors des fameuses perquisitions allemandes, plusieurs des notables durent s'enfuir, ou, prisonniers, furent internés dans des forteresses ; — si passionnément Français qu'un dicton alsacien affirme ceci : « Quand l'empereur Guillaume II viendra à Mulhouse, l'Alsace sera germanisée ; » et l'Empereur ne s'y est encore pas rendu.

Tout ce que Mulhouse comptait d'hommes actifs et intelligens se consacra dès lors à l'industrie. Les vastes conquêtes de l'Empire lui ouvrirent un marché immense dont le blocus éloigna la concurrence anglaise, la seule qu'elle redoutât. Aux manufactures d'indiennes s'ajoutaient les tissages et les filatures pour le coton et la laine, et des ateliers de constructions, autour desquels se groupaient de petites industries accessoires. Les étoffes perses des Indes ne purent plus rivaliser avec celles de l'Alsace, tant pour le goût des dessins que pour la beauté des couleurs, et aussi à cause de la différence des prix. Ce fut un essor magnifique qu'activa la Restauration et que développa la création des chemins de fer, joignant à l'industrie des moteurs et des machines la construction des locomotives.

III

Les Mulhousiens n'étaient pas hommes à s'endormir sur les résultats conquis : ils visaient toujours au mieux. Pour assurer et pour étendre encore cette merveilleuse expansion, vingt-deux jeunes industriels résolurent de créer un centre scientifique et technique, où l'on pût travailler constamment au progrès de l'industrie. Telle fut l'origine de la célèbre Société industrielle de Mulhouse, fondée en 1826 et reconnue d'utilité publique en 1832. Toutes les vertus, qui avaient constitué durant de longs siècles la petite république, s'y rassemblèrent, et tout d'abord, pour bien prouver qu'elle était vraiment mulhousienne, elle refusa tous subsides, aussi bien subsides de l'État que subsides du département et même de la ville, ne voulant rien devoir à personne.

D'après ses statuts, la Société a pour but « l'avancement et l'extension de l'industrie par la réunion, sur un point central, d'un grand nombre d'élémens d'instruction ; par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations qu'ils auront fait naître, et par tous les moyens que suggéreront les membres de l'association, pour en assurer le succès. En outre, elle étudie les grandes questions d'économie sociale et politique, préoccupation de notre époque ; elle s'attache particulièrement à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration physique et morale de la classe ouvrière, et encourage le développement de toute pensée utile, de toute conception ou entreprise d'intérêt public, aussi bien que le progrès des sciences et des arts, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Elle met, à cet effet, annuellement, au concours, depuis sa fondation, une série de prix dont le programme embrasse toutes les questions se rattachant à l'ordre d'idées énoncé plus haut (1). »

Forte aujourd'hui de 750 membres, et dirigée par un Conseil d'administration, elle comprit d'abord trois comités : le comité de chimie, le comité de mécanique et le comité de commerce, puis quatre autres, le comité d'histoire et de statistique, le comité d'histoire naturelle, le comité des beaux-arts

(1) Société industrielle de Mulhouse, aperçu historique. Mulhouse, 1911.

et le comité d'utilité publique. Elle contenait ainsi en elle tout ce qui avait une relation directe ou indirecte avec l'industrie. Ce fut une œuvre à laquelle chacun se dévoua, enfant chéri que chacun se plut à entourer de ses soins. A côté des ressources que lui fournissent les cotisations de ses membres (35 000 fr.), les loyers de ses immeubles (12 500 francs), les recettes de la salle de la Bourse (7 500 francs), elle possède une somme de 1 250 000 francs constituée par des dons et legs divers. Nicolas Kœchlin lui donne un hôtel ; M. Armand Weiss lui laisse sa belle collection de livres et d'estampes et Mme Daniel Dollfus sa collection d'objets d'art, de dentelles, d'étoffes, de broderies, de bijoux, de costumes et ses tableaux, M. Engel-Dollfus la pourvoit d'un musée archéologique, la famille Kœchlin lui offre sa collection géologique, M. Théodore Schlumberger un immeuble, — et parmi tant de legs et de dons, je ne peux en citer que quelques-uns. Il n'est pas un industriel de Mulhouse qui, au cours du XIXe siècle, de son vivant ou à sa mort, l'ait oubliée dans la répartition de sa fortune. Ainsi, elle peut fonder, avec tant de concours et si empressés, des écoles, écoles de dessin, de chimie, de tissage, d'art professionnel, de filature, des musées, musées d'histoire naturelle, ethnographique, de dessin industriel, des beaux-arts, des tissus anciens, zoologique, technologique, — ce dernier véritable histoire des matières premières, des divers minerais et cristaux, des matières textiles, de celles qui servent à la fabrication des porcelaines, des faïences, des cristaux présentés dans leurs états successifs de fabrication depuis les produits naturels employés jusqu'aux produits terminés les plus perfectionnés. Mulhouse enfin lui doit presque tous les établissemens qui ont fait sa gloire.

Et parmi tous ces industriels, quel labeur, quelle initiative, quelle intelligence ! Quand on visite ces fabriques d'indiennes, de papiers peints et de draps, ces filatures, ces tissages, ces blanchisseries, cette fabrique de fil à coudre dont on a pu dire que, si au centre de l'Afrique un nègre coud, il coud avec du fil de la marque célèbre D. M. C. ; cette fonderie, ces fabriques de machines, qui toutes ont essaimé dans les vallées voisines, à Guebviller, à Thann, à Vesserling, à Massevaux et jusque dans le pays de Bade, et qui après la guerre ont répandu en France des maisons sœurs ; la pensée émerveillée s'en va instinctivement vers ces grands bourgeois qui ont créé un des plus admi-

rables centres où l'activité humaine se soit déployée. Charles-Émile Dollfus, maire et député, introduit, dans la maison Dollfus, Mieg et Cie, la fabrication du fil à coudre, embellit, assainit la ville, la protège contre les brusques débordemens de l'Ill, préside à vingt-neuf ans la Société industrielle. Ce sont les Dollfus qui utilisent la gravure en taille-douce ou à la planche plate, pour l'impression des calicots, essaient les premiers l'impression sur laine et le fixage des couleurs par la vapeur, emploient le premier moteur à vapeur. M. Frédéric Engel, adjoint à la fabrication du fil la fabrication du coton à broder, implante dans le monde entier des produits dont le monopole semblait acquis à l'Angleterre, réunit dans un grand musée commun toutes les collections de la Société industrielle. Josué Heilmann invente des métiers à tisser, à auner, à plier, à broder. Samuel Kœchlin, un des trois fondateurs de l'industrie, avait eu dix-sept enfans ; son fils Jean en a vingt, dont onze fils qui, tous remarquables, sont appelés les grands Kœchlin. A partir de la réunion avec la France, le rôle industriel des Kœchlin, continuellement alliés par des mariages aux Dollfus, se double d'un rôle politique : ils se partagent avec les Dollfus les charges de la cité. Parmi ces onze fils, Jean-Jacques est député sous la Restauration et maire de Mulhouse; Daniel, chimiste éminent, découvre l'emploi du chrome, qui fournit le jaune, l'orange et le vert, et obtient le premier le rouge d'Andrinople pour l'impression ; Ferdinand établit des succursales et des dépôts en France, en Europe, en Amérique, aux Antilles, en Perse; Nicolas, l'aîné, n'a pas vingt ans, quand, sans autre avance que son courage, il jette les bases de la maison, à laquelle il associera successivement son père, ses frères, ses neveux. Un moment arrêté dans son essor par l'invasion de 1814, durant laquelle, après avoir prêté 200 000 francs pour l'approvisionnement de Huningue, il seconda le grand quartier général, puis par l'invasion de 1815 où il mena la guerre de partisans dans les Vosges, il consacre tous ses efforts, après la chute de l'Empire, à remédier à la crise économique qui frappait Mulhouse, agrandit la ville de tout un nouveau quartier, fonde la Société industrielle, est enfin le promoteur des constructions de chemins de fer. Seule la petite ligne de Lyon à Saint-Étienne existait en France, quand il demanda en 1838, pour parer aux inconvéniens qu'amènerait une ligne de Mayence à la Suisse

projetée par les États allemands du Rhin, la concession d'une voie ferrée entre Strasbourg et Bâle. Il avait déjà l'année précédente construit la ligne de Mulhouse à Thann où roulaient les locomotives sorties de ses ateliers. On se figure mal les difficultés qu'il eut à vaincre, mais il triompha de tout ce qui contrariait ses desseins, et, avant le délai fixé par la loi, la première locomotive arrivait de Mulhouse à Strasbourg. Un autre Kœchlin, André, était, celui-là, le petit-fils de Jean-Henri Dollfus le peintre, qui, associé de Schmalzer et de Dollfus, s'était ruiné sous la Révolution. Ses parens, raconte-t-on, considéraient le chapeau comme un luxe inutile, et il n'y en avait qu'un pour tous leurs fils, porté de droit toute la journée par le plus matinal. André le portait presque tous les jours. Doué d'une prodigieuse facilité de travail et d'un don unique d'assimilation, il dirigea d'abord la maison Dollfus Mieg, puis entreprit de fonder un vaste établissement de constructions. Son établissement, devenu aujourd'hui la Société alsacienne, eut bientôt une réputation universelle. Un ministre de l'Intérieur disait de lui : « S'il y avait en France plusieurs maires de Mulhouse, il ne me resterait qu'à démissionner. »

La Société industrielle cependant ne bornait pas son activité aux seuls progrès de l'industrie ; elle s'occupa avec la même ardeur intelligente de tout ce qui touchait à la vie même des travailleurs, et l'on ne sait où elle a montré le plus d'initiative originale, si c'est dans le domaine purement industriel ou dans le domaine social. Par un phénomène qui a presque la rigueur d'une loi, à Mulhouse, comme ailleurs, à mesure que se multipliait le nombre des manufactures, la misère se multipliait parmi les ouvriers. Située à l'extrême-frontière, Mulhouse recevait un continuel afflux de Suisses et d'Allemands qui augmentait la population sans cesse déjà grandissante. Des milliers d'ouvriers logeaient dans les villages voisins, obligés de parcourir deux lieues le matin, par tous les temps, pour venir à un travail qui commençait à cinq heures, et deux lieues le soir, pour s'en retourner chez eux, quand le travail était fini, à huit heures. Les autres, voulant reposer davantage, s'entassaient, en ville même, dans de misérables logemens, où deux familles couchaient dans la même pièce, sur de la paille que deux planches retenaient sur le carreau. La nourriture se composait de pommes de terre, d'un peu de mauvais lait, de mauvaises pâtes et de

pain (1). La journée de travail durait treize ou quatorze heures, et les enfans, dont beaucoup ne comptaient pas sept ans, étaient astreints au même régime que les hommes faits. La vie moyenne pour les fileurs ne dépassait pas dix-sept ou dix-huit ans, alors qu'elle était plus du double pour les autres habitans. La main-d'œuvre, vers 1830, était de 8 500 000 francs partagés entre 18 000 ouvriers des deux sexes, ce qui fait, en moyenne, pour 300 journées de travail dans l'année, 1 fr. 75 par journée. On devine ce que pouvait être la situation morale.

Les Mulhousiens s'étaient appliqués très tôt à lutter contre la misère ouvrière, mais toutes les tentatives de la charité privée avaient été inutiles; bien plus, elles alimentaient une misère volontaire. Il fallait découvrir le moyen efficace de combattre cette misère. Réduire les heures de travail, élever le taux des salaires n'était possible que par l'accord de tous les fabricans du monde; sinon, c'était ruiner ceux qui y auraient consenti et leurs ouvriers, et enrichir les autres. Pourtant, dès 1828, la Société émettait une proposition tendant à fixer l'âge et à diminuer les heures de travail des jeunes ouvriers et tâchait plus tard que l'État proscrivît le travail de nuit pour les femmes et les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans. Elle comprit tout de suite qu'il fallait intervenir dans l'existence de l'ouvrier, sans que cette intervention se traduisît par des dons. Soit qu'elle groupât une association pour prévenir les accidens du travail, soit qu'elle soumît à un contrôle périodique et sévère les appareils à vapeur, soit qu'elle constituât des pensions de retraite, soit qu'elle inspirât une association qui faisait visiter par des sages-femmes les nouvelles accouchées et leur payait avec les layettes et le lait leur salaire entier jusqu'à leur complet rétablissement, elle devança sur presque tous les points son temps. Et il faut ajouter, soit qu'elle les organisât elle-même, soit qu'elle encourageât l'initiative privée, l'Institut des pauvres, chargé d'accorder des secours en alimens, en combustibles, en argent, des asiles de vieillards, des hospices, des ouvroirs, des jardins d'enfans, des orphelinats, des patronages de quartier dirigés par des dames patronnesses, des sociétés de secours mutuels, des caisses d'épargne et de prêt, des associations corporatives, enfin tout

(1) *Les Institutions ouvrières de Mulhouse et des environs*, par Eug. Veron. Hachette, éd. 1866.

ce que l'assistance sociale peut imaginer. D'autre part, elle luttait contre l'ignorance par la création de ses écoles, de ses musées et de ses bibliothèques.

Un des premières questions à résoudre, et la plus importante peut-être, avait été la question des logemens : c'est à sa solution qu'est attaché principalement le nom de Jean Dollfus.

Jean Dollfus était le petit-neveu du peintre Jean-Henri. Il apprit la mort de son père, Daniel, comme il accomplissait son apprentissage commercial à Bruxelles, et, rappelé à Mulhouse, dirigea dès lors la maison paternelle. On retrouve dans son visage ce qui caractérise physiquement le bourgeois de Mulhouse, cette volonté unie à la bonté, et cette intelligence où il y a tant de finesse. Tout de suite il se distingua par une grande sûreté de vue, un sens des affaires extraordinairement clair, une énergie inlassable, et il donna à sa maison un tel essor qu'en 1851 elle exportait annuellement pour 25 millions de produits. Pénétré de l'idée qu'il fallait toujours marcher avec le progrès, il établit la première filature à métiers automatiques, et importa d'Angleterre la première machine à imprimer à huit couleurs. Préoccupé de conquérir les marchés extérieurs, il plaida aux Tuileries la cause du libre-échange contre Pouyer-Quertier, le filateur normand, et prit ainsi une grande part à la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre.

En 1851, un membre de la Société industrielle, M. Jean Zuber, communiquant une note sur les habitations des ouvriers anglais, avait demandé qu'on rédigeât un projet de logemens salubres pour les travailleurs de Mulhouse. M. André Kœchlin déjà, auparavant, pour trente-six ménages d'ouvriers de ses ateliers, avait fait bâtir des logemens que composaient deux chambres, une cuisine, un grenier, une cave, avec un potager, le tout pour 12 francs par mois. M. Jean Dollfus fit aussitôt construire à Dornach, près de la ville, quatre bâtimens différens avec jardins, et choisissant, après enquête, les deux types qui semblaient les meilleurs (1), créa en 1853 la société des cités ouvrières, au capital de 300 000 francs, la première de ce genre. Tout un quartier s'éleva qui couvre aujourd'hui trente-deux hectares et compte 1243 maisons devenues, en grande

(1) *Les Grands industriels de Mulhouse*, par Mosmann. Paris, 1879.

partie, la propriété de ménages ouvriers. Le principe de cette fondation était de fournir à l'ouvrier une habitation salubre lui permettant, moyennant un loyer de 25, 30 ou 35 francs par mois, payé pendant vingt ans, de posséder en toute propriété son logement au bout de ces vingt ans. Les ventes, exécutées approximativement au prix de revient, seulement majoré des contributions et des frais d'actes notariés, ont toujours suivi d'assez près la construction des maisons, et ce qui montre l'attrait puissant et légitime de la propriété pour provoquer l'épargne, le payement des loyers s'est accompli si régulièrement que la Société a pu rentrer très promptement dans son capital (1). Pour compléter son œuvre, Jean Dollfus y ajouta successivement une bibliothèque, des bains, un lavoir, une boulangerie, un restaurant économique, des magasins d'épicerie et de confection, des fourneaux économiques. Il ne s'en tint pas là. Songeant aux ouvriers sans travail et sans refuge, il fonda en 1859 l'asile de voyageurs indigens, dans lequel quarante hommes trouvaient un asile de nuit, avec la soupe et le pain, une caisse de secours en 1864 pour les ouvrières dans les premières semaines qui suivent l'accouchement, réduisit spontanément en 1867 la durée du travail de douze à onze heures, installa à Cannes, en 1881, un hospice pour les enfans scrofuleux, et, en 1882, à l'occasion de ses noces de diamant, un asile pour vieillards dans sa propriété de Gaïsbühl; grand industriel, grand philanthrope, grand patriote enfin, qui en 1870 avait jeté, par un mouvement indigné, sa décoration de l'Aigle Noir au visage du général badois décidé à bombarder les quartiers ouvriers, et qui jusqu'à sa mort garda au-dessus de son lit, pour abriter son sommeil, un drapeau français.

En perdant Mulhouse, la France n'a pas seulement perdu une cité industrielle de premier ordre, elle a perdu encore, — ce qui est plus grave, — des hommes véritablement dignes de ce nom, car on n'en voit guère qui aient porté à un si haut degré ces rares qualités de labeur opiniâtre, d'intelligence entreprenante, d'initiative originale. Je crois bien qu'en eux se rassemblaient, par la position même de leur ville, toutes les vertus des trois races, l'allemande, la suisse et la française, qui constituaient ainsi ce caractère si spécial, le caractère mul-

(1) Société industrielle de Mulhouse; aperçu historique. Mulhouse, 1911.

housien. La défaite, d'ailleurs, qui nous arrachait Mulhouse, détermina chez elle une crise qui n'est pas encore terminée. D'une part, en effet, les jeunes gens émigrèrent pour ne pas servir dans l'armée allemande, et déracinés, ne donnèrent pas au delà des Vosges ce qu'ils auraient donné, s'ils avaient continué, sur leur terre natale et sous le régime français, l'œuvre de leurs pères; à la mort des parens, les grandes industries privées de chefs appelèrent des étrangers. D'autre part, ceux qui restaient pliaient avec peine leur patriotisme à fréquenter, même dans l'intérêt des affaires, les Allemands victorieux, et quelques-uns se confinaient même dans un farouche isolement. Mais l'histoire de Mulhouse est trop belle pour que les années qui viennent n'y ajoutent pas encore de belles pages, et surtout les âmes de ses citoyens sont trop ardentes pour ne pas lutter et ne pas triompher. « Vous trouverez légitime, disait M. Auguste Dollfus au cinquantième anniversaire de la Société industrielle qu'il présidait; vous trouverez légitime qu'à l'aspiration vers le progrès, qu'à la devise : « en avant, » que nous recommandait Daniel Dollfus, nous en adjoignions une autre non moins nécessaire : « nous maintiendrons. » Tout l'avenir de Mulhouse est dans ces mots qui, loin de s'opposer, se complètent : « En avant, et maintenir. »

PAUL ACKER.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Ménage de Molière*, comédie en cinq actes et six tableaux, en vers, par M. Maurice Donnay. — Athénée : *Le Cœur dispose*, comédie en trois actes, en prose, par M. Francis de Croisset.

La nouvelle pièce de M. Maurice Donnay était très attendue des lettrés. Elle a pleinement rempli cette attente. Les cinq actes du *Ménage de Molière* forment un charmant spectacle où les souvenirs classiques et le tour moderne de la sensibilité, les grâces de l'esprit, l'agrément du style, la facilité des vers font le plus harmonieux ensemble. On y prend beaucoup de plaisir ; et on a cette impression, qu'on n'a pas toujours au théâtre, de prendre un plaisir de littérature.

On a fait beaucoup de pièces sur Molière ou autour de lui. Pourquoi sur Molière plutôt que sur tel autre, Corneille, par exemple, ou Racine ? Pour bien des raisons qu'on aperçoit sans peine. D'abord, il est plus près de nous : la moyenne de l'humanité se reconnaît davantage dans son théâtre. Passionnément épris de la vie, il a été, pour cette cause, un de ces écrivains dont l'œuvre dégage une intensité de vie vraiment extraordinaire. Puis il n'est pas seulement un écrivain, mais, comme Shakspeare, acteur et directeur de troupe, il est, par là même, en contact direct avec la foule, si curieuse des choses et des gens de théâtre ! Sa destinée a été aventureuse, éclatante et courte. Il a connu les succès les plus enivrans et aussi les pires souffrances, qui ne sont pas celles du mal physique minant l'homme encore jeune et dans la force du génie, mais bien les tortures d'un cœur supplicié par la jalousie.

Molière a été ce personnage douloureux : le mari d'une coquette. C'est cela que nous avons retenu de sa biographie et qui en fait, à nos yeux, l'intérêt de psychologie. Ainsi, et à sa manière, Armande

Béjart a servi après la mort et auprès de la postérité celui qu'elle a, de son vivant, si parfaitement désolé. Un moraliste veut-il tracer, comme on disait jadis, le « caractère » du jaloux? le mari d'Armande lui en fournit aussitôt le type, et avec quel puissant relief! Quel jaloux qu'un jaloux qui s'est appelé Molière! Car nous voulons croire que tout est grand dans l'âme d'un grand homme. Illusion peut-être, mais il n'est pas contestable que nos souffrances s'augmentent de l'attention que nous leur prêtons et s'avivent par l'acuité du regard intérieur. Or le « Contemplateur » est un de ceux qui ont pénétré le plus avant dans l'étude du cœur humain. Ajoutez qu'en docile héritier de la tradition gauloise, il a, dans tout son théâtre, poursuivi de ses sarcasmes le mari trompé. Cette ironie est cruelle et nous le fait davantage prendre en pitié.

Du moins en est-il ainsi depuis les romantiques. Ce sont eux qui ont accrédité une interprétation du théâtre de Molière encore aujourd'hui communément reçue. Ce sont des lyriques. Ils conçoivent toute la littérature comme une perpétuelle confession : d'après eux, le poète fait, avec ses grands chagrins, de petites chansons ; ses festins ressemblent à ceux du pélican légendaire. En application de cette théorie, Molière n'aurait cessé d'emprunter aux épisodes de son existence et aux aventures de sa sensibilité l'étoffe même de son œuvre. Son premier biographe ne nous dit-il pas qu'il se joua souvent lui-même sur les affaires de son « domestique? » C'est le mot que nous traduisons par celui de « ménage. » Peintre qui fait son propre portrait, auteur dramatique qui se met lui-même en scène, il est tour à tour Ariste, Arnolphe, Alceste, pour finir par être l'Argan du *Malade imaginaire* qui fait à la médecine et aux médecins cette farce suprême de mourir en scène.

Une autre manie des romantiques était de découvrir partout de la mélancolie, comme ce chimiste qui trouvait de l'arsenic dans des bâtons de chaise. Pour admirer un auteur, il fallait d'abord qu'ils le travestissent en Werther. Ils avaient d'ailleurs le goût de l'antithèse qui fut, pour le chef de l'école, le procédé habituel et la forme tyrannique de son génie. Le comique ne leur agréait qu'à condition d'être mêlé au tragique et de faire contraste avec lui. Quelle gageure admirable de faire entrer le tragique dans l'œuvre de celui même qui est, à lui seul, toute la comédie ! Soudain le théâtre de Molière, où jusqu'alors on n'avait perçu que l'éclat des rires, s'emplit d'un bruit de sanglots.

Je ne crois pas cette interprétation fort exacte. J'ai eu l'occasion d'en faire la remarque, à propos des brillantes leçons que M. Maurice

Donnay, tout plein de son sujet, consacrait l'an dernier à Molière. Il est toujours périlleux d'apercevoir la vie d'un homme à travers son œuvre d'écrivain. On risque de lui prêter les aventures ou les traits de héros qui sont de pures créations de son esprit. Nous autres, qui n'avons pas d'imagination, si nous écrivions un livre, nous ne saurions probablement que nous raconter au public; et ce ne serait guère intéressant. Le don du poète consiste à prêter à des personnages imaginaires une vie plus intense que celle des êtres chétifs de la réalité. D'autre part, dans le milieu de mœurs faciles où Molière et sa femme ont vécu, certains détails de conduite ont-ils tout à fait la même importance qu'ils prennent dans une atmosphère bourgeoise et familiale? Dans cette troupe de comédiens, longtemps ambulante, une aimable promiscuité était la règle ou l'habitude. On s'aimait en troupe et la condition de mariage n'y changeait pas grand'chose. Molière n'a pas épousé sa fille, mais il a épousé la fille de sa maîtresse: cela prouve, à tout le moins, qu'il n'était pas d'une délicatesse très scrupuleuse et qu'il ne se faisait pas de la femme et de la vie conjugale l'idéal dont on souffre.

Que cette conception d'un Molière torturé par la jalousie, et qui nous en fait la confidence dans chacune de ses pièces, soit d'ailleurs juste ou fausse, peu importe ici : elle est scénique, elle l'est éminemment, et c'est tout ce qu'il nous faut. L'historien et le critique peuvent faire leurs réserves : l'auteur dramatique la choisira de préférence à toute autre. Et c'est guidé par son instinct du théâtre que M. Maurice Donnay l'a adoptée d'enthousiasme. Il a vu du premier coup d'œil le parti qu'il en pouvait tirer. En outre, elle est familière au public que toute autre image de Molière déconcerterait. Admettons-la donc comme imposée en quelque sorte à l'auteur par les exigences actuelles de la scène. Et cherchons seulement comment M. Donnay l'a mise en œuvre.

Le sujet ne comportait guère une pièce de composition très serrée. M. Donnay a dû adopter le système usité pour les comédies historiques : une série de tableaux ayant chacun pour objet de représenter Molière sous un aspect différent, et de nous faire connaître tour à tour l'amoureux, le mari, l'auteur, le comédien, le protégé du Roi, l'ennemi des courtisans et la victime des médecins. Mais, au fait, ce système n'est-il pas souvent celui même auquel Molière a recours dans telles de ses comédies et des plus fameuses? On sait qu'il n'était pas très sévère sur les dénouemens : il n'eût pas souscrit à la théorie de Dumas fils, qu'il faut, avant de commencer une pièce, avoir trouvé

le mouvement et le mot de la fin. Il nous fait, au cours de ses cinq actes, tourner autour d'un personnage, misanthrope, avare ou hypocrite; après quoi, et quand les traits d'Alceste, d'Harpagon ou de Tartufe sont gravés dans notre mémoire, pour ne s'en plus effacer, le travail du peintre est achevé et peu importe comment la pièce finira.

Le premier acte du *Ménage* est délicieux. Molière est chez lui, au travail, en train de composer *l'École des maris*. On entre : c'est Armande. Le poète s'interrompt d'écrire pour le charme de causer avec la jeune fille, et d'arrêter le projet de leur prochain mariage. Une folie, ce projet! Et il énumère toutes les objections qui devraient l'en détourner, comme on fait pour les objections dont on est *in petto* bien résolu à ne tenir aucun compte. Le principal est son âge : il a quarante ans, Armande en a vingt. Aussi bien fiez-vous à Armande pour trouver réponse à tout. Elle assure gentiment que les années d'un homme célèbre ne se comptent pas comme celles des autres hommes : il a toujours l'âge de sa gloire. Aime-t-elle Molière à ce moment? Peut-être. En tout cas, elle désire l'épouser. Elle fait sur lui la première épreuve de sa coquetterie. Reste pour Molière une formalité assez ennuyeuse : c'est d'obtenir le consentement de Madeleine, qui passe pour être la sœur aînée d'Armande et lui a toujours servi de mère. Elle a été la maîtresse de Molière et continue de tenir sa maison : il faut s'attendre à des récriminations. Madeleine n'y manque pas; à bout d'argumens, elle lâche son secret : Armande est, non pas sa sœur, comme on le croit, mais sa fille. De quel père? Elle est sur ce point, comme les érudits d'aujourd'hui, réduite à des conjectures. Molière n'attache à ces bagatelles aucune importance; il connaît d'ailleurs le caractère de Madeleine qui n'est ni une sentimentale, ni une passionnée, mais une personne pratique. Elle acceptera la situation, et s'en fera plusieurs mille livres de revenu. Pour Molière, il est dans l'enivrement de la folie qu'il s'apprête à commettre. La charmante vie qu'il aura désormais! Quel bonheur de travailler auprès d'une telle compagne! Et les belles pièces de théâtre qu'on fera!... On ne saurait trop louer la simplicité et l'aisance avec lesquelles se déroule ce premier acte. Chacun des personnages nous est présenté dans son air, celui où il paraît aimable. Le dialogue est tout plein d'allégresse. Les vers coulent d'une source abondante et claire. Et plusieurs qu'on salue au passage sont du tour le plus heureux.

Le second acte s'ouvre par un tableau rapide et chatoyant. La scène représente un coin du parc de Versailles aménagé pour les fêtes que le Roi donne à Mlle de la Vallière et dont Molière fut l'ordon-

nateur : les Plaisirs de l'Ile enchantée. On s'y costuma, on y joua la comédie, on y dansa des ballets, on y fit l'amour : toute cette Cour magnifique et galante voguait avec son jeune Roi vers Cythère. Nous voyons de brillans gentilshommes fleureter avec de belles comédiennes ; nous entendons un caquetage empressé et vain, où les propos d'amour se croisent avec les nouvelles mondaines et les médisances fraient la voie aux déclarations. Il y a des plumes aux chapeaux et des dentelles aux phrases. Tout cela nous suggère à merveille l'idée de l'atmosphère troublante et voluptueuse qu'on dut respirer alors à Versailles. Il paraît que ces fêtes furent funestes au ménage de Molière. Armande écoute avec un contentement qui n'est pas joué les louanges pressantes et les complimens intéressés du marquis. On comprend que c'est sa première aventure et qu'elle y trouve un plaisir d'inconnu. Elle est, si l'on peut dire, dans la fraîcheur d'un libertinage à ses débuts. Il y a dans tout cela bien de la légèreté et de la grâce. Mais Molière survient à cet instant. Le marquis ne s'est pas si vite esquivé que le mari n'ait eu tout loisir de l'apercevoir. Il l'a vu, de ses yeux vu, ce qui n'empêche pas Armande de nier et de se récrier contre le visionnaire. Elle niera l'évidence, comme Célimène. La voilà en plein dans son métier de coquette, et Molière dans son métier de jaloux.

La « scène, » qui a commencé de gronder dans les allées du parc, éclate sous les combles de Versailles où la troupe est logée. L'étourderie du chevalier, parlant dans l'ombre à Armande, a renseigné Molière qui n'avait pas besoin de cette déposition de témoin. Il s'emporte ; il menace ; c'est cette atmosphère du théâtre qui est mauvaise pour la jeune femme : il ne lui donnera plus de rôles. Armande était, comme on sait, une petite personne sèche et sans cœur ; elle ne songe guère à apaiser cette douleur qui saigne devant elle ; elle ne s'excuse pas et ne fait pas de promesses : les câlineries ne sont pas de son répertoire. C'est au contraire toute l'aigreur de sa vilaine petite âme qu'elle met dans sa riposte ; elle cherche ce qu'elle peut trouver de plus pénible à jeter à la tête de ce mari assez fou pour la vouloir fidèle ; et elle le trouve d'instinct : c'est de se faire l'écho de l'atroce calomnie qui lui donne pour père Molière lui-même ! Les caractères des époux se dessinent et s'accusent, et aussi celui de Madeleine qui s'est tout de suite installée dans son rôle de belle-mère, non pas acariâtre, mais au contraire accommodante. Elle dit le mot de la situation : Armande a tous les torts, n'est-ce pas à Molière de lui demander pardon ?

Jusqu'ici la pièce a marché d'un assez bon train. Molière aime, il épouse, il est trompé : il y a dans tout cela de la suite et un juste progrès. Mais il est bien impossible que la pièce maintenant avance d'une ligne. La situation y sera toujours sensiblement la même. Les mêmes scènes s'y répéteront et les personnages y diront à peu près les mêmes choses, parce que les choses qu'ils feront seront exactement les mêmes. Armande est infidèle : son mari la surprend ; il gronde et il pardonne. Ce n'est pas très varié. Cela manque d'imprévu. Peut-être seulement l'auteur a-t-il voulu nous montrer Molière descendant plus profondément dans l'infortune, dans la complaisance et dans le mépris de lui-même; car là aussi il y a des degrés. Mais, j'en ai déjà fait la remarque, cette succession de tableaux ne devait pas être nécessairement une progression. Et, par exemple, le quatrième, qui est tout à fait vide d'action, est le plus large d'exécution et le plus émouvant.

Il débute par une scène entre Molière et son médecin. Dans une pièce sur Molière il fallait, de toute nécessité, faire une place aux médecins de Molière. C'est une des parties de son théâtre qui l'ont rendu le plus populaire : sa raillerie nous est une vengeance, telle quelle, contre ceux à qui nous demandons vainement la santé; il nous est moins pénible de bafouer leur ignorance, que de constater la cruauté impitoyable de la nature. Plus encore que le malade, c'est le poète qu'il importait de nous faire connaître. Molière est en train d'écrire *le Misanthrope*. Cela chagrine Madeleine qui goûte surtout en littérature le genre alimentaire et représente la raison trébuchante et sonnante. A quoi bon viser si haut? Le public ne demande au théâtre que de le divertir. Il va aux pièces qui l'amusent, et ne va pas aux autres. Les pièces les meilleures sont celles qui font le plus d'argent, et la seule critique qui compte est celle de la recette. A ces conseils terre à terre, Molière oppose son rêve d'artiste qui croit à la noblesse et à la dignité de l'art. Il l'exprime en fort beaux termes, avec peut-être quelque excès d'éloquence, mais ici l'excès est à peine un défaut. On voit quel est le procédé de l'auteur. Il a prêté à deux personnages différens des opinions qui en fait appartenaient à un seul. Il a fait de Madeleine la mauvaise conscience littéraire de Molière. C'est un louable scrupule de piété pour la mémoire d'un grand écrivain. Mais, en réalité, Molière est seul responsable des concessions qu'il a faites, et que sans doute il a faites sans regret, au goût de la foule. Il a créé chez nous la grande comédie et l'a portée tout de suite à un degré de perfec-

tion qui, depuis lors, n'a jamais été atteint; mais il aimait la farce de tréteaux avec coups de bâton. Et il surveillait la recette; ce qui, au surplus, était son devoir de directeur.

Et la jalousie de Molière? Elle va remplir toute la fin de l'acte et j'en ai trouvé cette fois les accens particulièrement poignans. On dit souvent que le travail est le meilleur remède aux maux de l'esprit. C'est une des banalités sans nombre inventées par notre indifférence aux tourmens d'autrui. Montesquieu répétait volontiers qu'il n'avait jamais éprouvé un chagrin dont une heure de lecture ne l'eût guéri; cela prouve qu'il n'avait jamais eu de chagrins fort cuisans. La difficulté est justement d'appliquer à une étude quelconque un esprit en déroute. Armande est sortie, sous un prétexte quelconque; elle ne rentre pas. Ah! l'atroce angoisse de l'attente! Irrésistiblement Molière revient à cette fenêtre d'où il guette le retour de celle qui s'attarde, ou et pourquoi? Il croit dix fois apercevoir sa silhouette, entendre le bruit familier de la porte qui se referme. Enfin c'est elle! Il reconnaît sa voix; elle chante: elle est si gaie! Elle va venir, et qui sait? peut-être sera-t-elle douce et tendre. Dans l'horreur de la séparation, l'esprit inquiet imagine toute sorte de chimères que dissipe une présence aimée. Mais la voix s'éloigne. Armande est rentrée dans sa chambre. Elle ne viendra pas. Dépité, en rage, Molière froisse les feuillets de la pièce commencée. Allez donc travailler dans ces conditions!... C'est l'endroit de la pièce où j'ai le plus trouvé l'accent de la vérité. Cela est pris sur le vif et peint d'après nature.

Seulement, la difficulté allait être de trouver du nouveau. M. Donnay s'y est appliqué avec beaucoup d'ingéniosité. Il transporte la scène dans les coulisses du théâtre, un soir qu'on joue les *Fourberies de Scapin*. On sait le goût du public pour cet envers du théâtre. Il ne se lasse pas de voir ce grouillement d'actrices en costume et d'habitués ou de soupirans qui viennent faire leur compliment. Parmi eux M. Donnay a eu l'idée, qui est une trouvaille, d'introduire le grand Corneille. Nous l'avons revu avec infiniment de plaisir. « Vive donc notre vieux Corneille! » La chronique veut qu'il ait été amoureux fort tard, et de là viendrait qu'il se fût peint, lui aussi, dans certains vieillards de son théâtre chez qui l'âge n'a pas glacé toutes les ardeurs. Il se montre auprès d'Armande fort galant, et celle-ci, pour congédier le bonhomme tout en s'amusant de lui, s'avise de lui reprocher gentiment son audace et d'imaginer que Molière s'en est ému. Corneille est tout à la fois flatté dans son amour-propre et troublé dans sa conscience. Il était, du moins on le prétend, adorable de naïveté et de gaucherie. C'est

l'impression que M. Donnay a voulu et su rendre. A la vieillesse glorieuse de son génial adorateur, Armande, comme on pense, préfère les vingt ans de Baron. Elle a pris pour nouvel amant ce gamin élevé chez Molière, comme l'enfant de la maison. Et elle est jalouse du garnement, un Chérubin avant la lettre, qui sera le type de l'homme à bonnes fortunes. Une querelle. Un soufflet. Molière arrive à point pour n'avoir sur cette aggravation de son déshonneur aucun doute. Quoi, Baron! C'est le dernier coup. Mais la représentation des *Fourberies de Scapin* se continue. Armande et Baron y ont un rôle. Il s'agit qu'ils ne manquent pas leur entrée. En scène!

J'avoue que le dernier acte m'a déconcerté. J'étais bien sûr que M. Donnay ne nous ferait pas assister à la mort de Molière, ce qui eût été d'un effet trop facile. Pourtant il fallait mettre une agonie à la scène: ce sera celle de Madeleine. L'aînée des Béjart n'a plus que quelques jours à vivre. Éclairée en quelque sorte par l'approche de la mort, elle a comme la révélation du génie de Molière et aussi de sa bonté. Elle se fait apporter les costumes qu'elle a portés dans les diverses pièces de son auteur; chacun lui rappelle un rôle, un succès, une création qui lui survivra. Elle voudrait réconcilier Armande avec son mari, faire naître dans cette âme frivole le sentiment de son devoir. Elle lui donne les meilleurs conseils. Elle lui tient un langage d'une morale irréprochable, mais qui surprend un peu dans sa bouche, et à l'effet duquel nous sommes tentés de ne pas ajouter beaucoup de foi. Nous nous trompons. Armande est touchée. Elle se convertit. Le ménage de Molière, qui avait été un si mauvais ménage, va devenir un ménage excellent... Pourvu que cela dure!

J'ai indiqué, au cours de cette analyse, mes réserves. Ce qu'on pourrait surtout reprocher à M. Donnay, c'est de n'avoir pas suffisamment égayé son sujet. Quelques épisodes, la discussion à propos du *Misanthrope*, l'arrivée de Corneille à l'avant-dernier tableau, ont fait de très heureuses diversions. Pourquoi M. Donnay ne nous en a-t-il pas offert davantage? Pourquoi n'a-t-il pas donné plus librement carrière à cette fantaisie qui est une des marques les plus originales de son talent? Molière fut un grand railleur des travers et des vices de son temps. Vices et travers n'ont pas disparu de l'humanité, et on les retrouverait, sans nul doute, autour de nous, à peine modifiés. Pourquoi ne pas nous avoir montré, en habits de comtesses ou sous la perruque des marquis, des originaux d'aujourd'hui? C'eût été un anachronisme très permis et dont nous eussions aimé la saveur. M. Donnay l'a volontairement écarté. Il s'est tenu avec une sorte de

rigueur dans les limites exactes de son sujet. Il s'est cantonné dans le « domestique » de Molière. Sa pièce y a gagné en unité, mais perdu en diversité. Telle qu'elle est, elle est charmante. Elle fait honneur à son auteur et à la Comédie. Ce sera un régal pour les délicats.

Le Ménage de Molière a été monté avec le goût et même la somptuosité qu'on devait y mettre dans la propre maison de Molière. Les décors sont très soignés : celui du second tableau est un enchantement. Les costumes sont fort propres, comme on aurait dit au XVIIe siècle. La mise en scène est très bien réglée avec danse et musique. L'interprétation est satisfaisante, sans toutefois dépasser un niveau très honorable. On ne peut s'empêcher de regretter que le rôle de Molière n'ait pas trouvé un interprète qui l'eût mis en plein relief et en eût développé la puissance d'émotion. M. Grand fait de très louables efforts et dit les vers avec soin. Mais il manque d'ampleur et de variété. Il n'émeut pas. On songe à ce qu'un Coquelin aurait fait d'un pareil rôle. Mlle Leconte est très gracieuse sous les traits d'Armande Béjart. Mlle Cerny s'est tirée tout à fait à son honneur du rôle difficile de Madeleine. M. Paul Mounet est un Corneille grandiloquent et empêtré dans sa gloire, comme il convient. Les autres rôles sont très bien tenus. C'est un de ces remarquables ensembles où excelle la Comédie.

Octave Feuillet nous a dit naguère ce que c'était qu'un jeune homme romanesque à la manière de son temps. Maxime Odiot dompte les chevaux fougueux, sauve les terre-neuve qui se noient dans les étangs, ou se précipite du haut des tours à travers les espaces, afin de plaire à la jeune fille qu'il aime et de paraître avantageusement à ses yeux, à ses beaux yeux. Le grand succès qui accueillit *le Roman d'un jeune homme pauvre* attesta que cet idéal était assez bien celui d'une partie de la société d'alors. Encore aujourd'hui, je pense qu'on n'a pas cessé de montrer aux touristes la légère dégradation faite à l'une des fenêtres de la tour d'Elven par le talon de ce jeune homme qui n'a jamais existé ; mais on ne joue plus guère la pièce de Feuillet, et le roman lui-même semble bien démodé. C'est, disent les esprits chagrins, que la jeunesse d'aujourd'hui a cessé d'être romanesque : les vingt ans ne se portent plus. Je n'en crois rien. La tendance au romanesque est une de ces dispositions de l'esprit qui font partie de notre nature. Elle ne meurt pas, elle se transforme. On peut sans cesse en refaire l'étude et la remettre au courant. C'est le sujet même de la pièce que M. Francis de Croisset vient de faire représenter, avec succès : *Le Cœur dispose.*

Cela se passe dans le château d'un certain Miran-Charville qui est puissamment riche et d'une sottise égale à sa richesse. Incapable, au point de ne pas comprendre même une lettre qu'on lui apporte à signer, il a, plus que personne, besoin d'un secrétaire qui le supplée. C'est en cette qualité que le jeune Robert Levaltier va entrer chez lui. On sait combien cette situation de secrétaire a été de tout temps propice aux chercheurs d'aventures, Et, à entendre la confession de Robert Levaltier, nous ne pouvons guère douter qu'il n'ait les plus ambitieux desseins. « Fais comme moi, lui a dit le vieux Bourgeot qu'il remplace. Sois laborieux et économe. Et dans vingt-cinq ans, tu te retireras avec trois mille francs de revenu assuré. » Cette perspective ne le séduit aucunement. Il n'a pas une mentalité de petit rentier; la médiocrité ne saurait le contenter : c'est un poète, mais comme on l'est dans une époque et dans une génération à l'esprit éminemment positif. Dans les années fiévreuses de l'adolescence, il n'a pas rêvé aux étoiles; il n'a pas, sur les marches des palais, regardé passer des duchesses; il ne fait pas de vers. Mais il a déjà fait des affaires : il a roulé sa bosse dans plusieurs parties du monde et fréquenté une assez mauvaise société, ce qui est indispensable pour parfaire une bonne éducation. Ainsi muni d'expérience précoce et de sens pratique, connaissant la vie et comprenant son époque, il est bien décidé à se conquérir une large place au soleil. Vous me direz : « *Bel-Ami* est un arriviste. Robert Levaltier en est un autre. » Si vous voulez; mais ce n'est pas d'arriver, ou de vouloir arriver, qu'on peut faire reproche à un homme. Tout dépend de la manière. Et Robert Levaltier est un personnage sympathique : il a une très belle âme. Seulement c'est une belle âme à la mode de 1912. Pas de sensiblerie, pas de pleurnicherie, pas de langueurs. Noblesse et énergie. Une âpre combativité au service d'une conscience scrupuleuse. L'intérieur des Miran-Charville s'offre à lui comme un magnifique terrain d'opérations.

Il y arrive à un moment décisif. Une machination effroyable est à la veille d'aboutir. La victime en sera, comme vous pensez bien, une exquise jeune fille : Hélène. Celle-ci, affligée qu'elle est d'un tas de millions, se méfie des coureurs de dot, et pour cause. Elle ne consentira à se marier que si elle rencontre un homme riche lui aussi, ayant une grande situation et déjà éprouvé par la vie. Elle le rencontre : c'est le baron Houzier, veuf, encore jeune, qui a souffert et qui serait pour une femme un compagnon de tout repos. Nous sentons bien qu'une inclination grandissante l'attire vers ce gentleman si dif-

férent des godelureaux qui, jusqu'ici, ont tourné autour d'elle. Elle s'engage presque à lui. Le bruit de leurs fiançailles se répand... Eh bien! En voilà une qui a eu la main heureuse! Le baron Houzier est un baron de la haute pègre. Il a combiné une savante escroquerie avec son compère Parraineaux, un financier véreux. Parraineaux achètera, à un prix dérisoire, des terrains qui contiennent de mirifiques gisemens de phosphates. Houzier palpera la dot... Comment se rejoignent les deux « affaires, » quel intérêt Houzier a-t-il à faire « rouler » son futur beau-père par un bandit, quel profit Parraineaux espère-t-il tirer du mariage d'Hélène avec Houzier? je ne l'ai pas parfaitement saisi. Mais l'important est que Robert Levaltier, lui, ait tout compris et qu'il veille.

Il est tombé amoureux d'Hélène, tout de suite, et cela nous a fait chaud au cœur : il y a encore de beaux jours pour le coup de foudre. A peine est-ce si la jeune fille a jeté sur lui un regard dédaigneux. Pourtant elle a été obligée de s'apercevoir qu'il est un secrétaire comme on en voit peu. Elle éprouve une antipathie violente pour ce personnage singulier et mystérieux : nul n'ignore que c'est une des formes où le spectateur reconnaît un amour naissant et qui s'ignore. Nous en sommes là, quand éclate la grande scène qui va changer la face des choses, remettre chacun à sa place et dans son vrai rôle, démasquer les traîtres et exalter les héros. Houzier et Parraineaux sont venus pour conclure la vente des terrains; c'est le secrétaire qui les reçoit; et dès les premiers mots, qui sont comme les premiers engagemens du fer, ils sentent qu'ils ont devant eux un adversaire redoutable. Ils tentent de l'acheter; le moyen est classique : combien exige cet incorruptible pour se laisser corrompre? Un autre, à qui on eût adressé une telle proposition, eût jeté les hauts cris. Les grandes phrases ni les gestes ne sont dans la manière de Levaltier. Très calme, le jeu serré, il tient les deux misérables à sa merci, et ne les laisse partir qu'après en avoir obtenu les papiers et signatures nécessaires à leur complète extermination. Ce jeune homme est très fort. Le hasard, qui aime les forts, travaille pour lui. Il a voulu qu'Hélène passât justement par là, et que, sans écouter aux portes, ce qui n'est pas d'une jeune fille bien élevée, elle ait quand même tout entendu. Quelle surprise, et quelle révélation! Mais se peut-il qu'elle soit redevable d'un tel service à un homme qui certainement ne peut la souffrir et que pareillement elle exècre?

Toute cette fin d'acte est menée avec beaucoup de vigueur et de sûreté et a produit grand effet. Restait maintenant à mener les

choses jusqu'à une conclusion, qu'au surplus nous avions prévue depuis longtemps et qui s'imposait. Un instant, nous concevons quelques craintes ; tout le monde semble avoir pris Levaltier en grippe ; il en a trop fait ; on lui doit trop de reconnaissance : il est le gêneur. « Tu vois, observe le philosophe Bourgeot ; tu es sorti de ton rôle : il va te falloir sortir de la maison. Qu'est-il advenu de tes projets ambitieux ? — Ah ! c'est que je n'avais pas tout prévu. Quand on veut arriver, il ne faut pas être amoureux. » Au contraire, et c'est, je crois bien, la morale de la pièce. S'il n'avait pas été amoureux, Robert Levaltier aurait-il été si clairvoyant ? C'est pour défendre la femme aimée qu'il s'est découvert tant d'ingéniosité, comme jadis, quand ils combattaient sous les yeux de leur dame, les paladins, d'un bras invincible, accomplissaient d'extraordinaires prouesses. Une dernière explication très vive entre les deux jeunes gens commence sur le mode irrité et aboutit à les jeter dans les bras l'un de l'autre. Et tout finit par un mariage.

En résumant cette comédie, j'ai laissé de côté les épisodes et les figures accessoires. Il y a d'aimables conversations, un type de ganache, M. Miran-Charville, tout à fait amusant, et un rôle de vieux sculpteur et raisonneur qui enchante toujours le public. Mais tout l'intérêt se concentre évidemment sur le personnage de Robert Levaltier. On lui a reproché une certaine incohérence ou plutôt de la contradiction. Est-il l'arriviste, comme il semblait au début ? Est-il l'amoureux, comme il apparaît à la fin ? Il est l'un et l'autre. Car il est à remarquer que son amour ne nuit pas à son ambition, et qu'il la sert au contraire. Une heureuse coïncidence fait que les intérêts de sa fortune et ceux de son cœur se rencontrent. Décidément, le roman d'un jeune homme pauvre, c'est d'épouser une jeune fille riche.

La pièce de M. Francis de Croisset est très agréablement jouée, par M. André Brulé, qui a beaucoup de passion dans le rôle du secrétaire, par M. Cazalis qui a dessiné une silhouette de ganache impayable et par Mlle Yvonne de Bray, charmante sous les traits de l'aimable Hélène.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE P. ESCOBAR ET LES « LETTRES PROVINCIALES »

P. Antonio de Escobar y Mendoza als Moraltheologe in Pascals Beleuchtung und im Lichte der Wahrheit, par le professeur Karl Weiss; un vol. 8°; Fribourg-en-Brisgau, librairie Herder, 1911.

Il y avait dans l'antique cité espagnole de Valladolid, vers le milieu du XVIIe siècle, un vieux moine que la ville entière vénérait comme un saint. Né en 1589, de l'une des plus nobles familles de l'Espagne, il s'était voué au service de l'Église dès sa quinzième année, et toujours depuis lors il avait marché d'un pas léger et sûr dans les voies les plus ardues de la perfection. Ayant eu à remplir, tour à tour ou simultanément, les tâches diverses du prédicateur, du missionnaire, du confesseur, de l'organisateur d'œuvres charitables, il avait déployé à tout cela une intelligence naturelle éminemment claire et sagace, que secondaient d'admirables qualités de cœur. Un petit manuel qu'il avait rédigé vers 1630 pour son propre usage comme pour celui de ses jeunes confrères, sous le titre d'*Examen y Practica de Confesores*, — encore qu'il eût été blâmé, comme trop rigoureux, par certains partisans de l'indulgence la plus large en matière de morale, — n'en attestait pas moins l'habileté singulière avec laquelle son auteur s'entendait à pénétrer jusque dans les replis les plus secrets des âmes, infatigable à découvrir toutes les nuances des mobiles intimes de nos actions humaines.

Mais surtout, les aptitudes comme les goûts du vénérable moine le portaient à exceller dans les tâches difficiles de l'éducateur. Nombreuses étaient, en vérité, les générations de jeunes gentilshommes espagnols que, depuis trente ans, il avait formées tout ensemble à

l'amour des belles-lettres et à la crainte de Dieu. Vers 1640, ses supérieurs lui ayant confié la direction d'un grand collège, dans sa ville natale, il n'avait pas pu se dérober à cette charge ainsi qu'il l'avait fait (et allait le faire encore maintes fois) à tous les honneurs dont on avait voulu récompenser son mérite ; et bientôt, grâce à lui, l'intensité de la vie spirituelle avait redoublé, dans le collège, aussi bien parmi les maîtres que parmi les élèves. Le nouveau directeur s'était même improvisé architecte : sur ses plans, on avait rebâti le chœur et élargi la nef de la chapelle, ce qui avait fait désormais, de celle-ci, l'une des plus belles églises du royaume, avec la simple et forte élégance de ses proportions. Pareillement, c'est à l'usage de ses chers élèves, afin de les instruire ou de les délasser, que notre directeur était redevenu homme de lettres. Après avoir autrefois, dans sa jeunesse, composé des « poèmes héroïques » sur *la Vierge* et sur le saint fondateur de son ordre, il s'était mis maintenant à commenter, en de courts et substantiels « panégyriques moraux, » les évangiles des dimanches et fêtes, et puis, d'autre part, à versifier une foule d'*autos*, ou tragédies édifiantes, destinées à être jouées par les collégiens. Mais, par-dessus tout cela, ce maître incomparable possédait, à un degré merveilleux, l'art de se faire adorer de tous ses élèves, sans manquer cependant à les traiter avec une rigueur presque égale à celle qu'il s'était toujours appliquée à soi-même : car chacun savait, — malgré son effort à le cacher, — qu'il portait sur soi un cilice qui lui déchirait les chairs, et que ses supérieurs avaient eu, par exception, beaucoup de peine à obtenir son obéissance, lorsqu'ils avaient voulu récemment, en raison de son âge, le forcer à adoucir l'austérité habituelle de ses jeûnes. Et ainsi l'excellent homme vieillissait en paix, aimé et respecté non seulement de sa petite famille du collège, mais de tous ceux qui, à Valladolid et au dehors, avaient eu l'occasion d'apprécier la franchise ingénue de son âme d'enfant, son absolu détachement de tous les biens terrestres, et l'ardeur inépuisable de sa charité, — en attendant que, quelques années plus tard, en 1669, des milliers de personnes de toute condition se disputassent, comme des reliques, des fragmens de la pauvre robe élimée dans laquelle il venait de mourir.

Or, on raconte qu'un jour, aux environs de l'année 1656, le vieux moine vint trouver l'un de ses parens, le célèbre duc d'Ossuna, qui était à la fois son ami et son pénitent. Le charmant visage du religieux, d'un ovale délicat sous la couronne de ses cheveux blancs, s'était momentanément dépouillé du sourire malicieux et naïf qui

nous ravit, aujourd'hui encore, dans le seul portrait que nous ayons de lui ; et il y avait dans ses yeux quelque chose d'effaré qui frappa aussitôt le duc d'Ossuna. « Figurez-vous, lui dit le vieillard, qu'il m'arrive une aventure incroyable ! Vous vous souvenez que, voici cinq ou six ans, lorsque j'ai fait paraître les premiers volumes de mon *Universa Theologia moralis*, un bon nombre de prêtres de chez nous ont voulu me déférer à l'Inquisition, parce qu'ils jugeaient ma doctrine trop sévère ! Ils estimaient que l'idéal moral que je proposais était trop rigoureux pour s'adapter à l'usage de la vie du monde, et me reprochaient d'avoir regardé comme inexcusables toute espèce d'actes tenus pour licites par les Sanchez et les Hurtado. Eh bien ! voilà maintenant qu'en France s'est répandu un libelle qui, tout au contraire, représente ma doctrine comme scandaleusement relâchée, et m'accuse d'être un corrupteur de la morale de Jésus-Christ ! »

Ce bon moine s'appelait Antonio de Escobar. Et il ne se trompait pas en disant que le « libelle » dont il se plaignait s'était rapidement « répandu à travers la France, » puisqu'on sait que ce libelle était la glorieuse série des *Lettres écrites à un provincial*. Il ne se trompait pas non plus, comme l'on sait, sur le caractère que prêtait le libelle non seulement à sa doctrine morale, mais aussi à sa propre personne. Peut-être même avait-il eu l'occasion de connaître dès lors quelques-unes des épigrammes qui n'allaient plus cesser désormais chez nous, pendant trois siècles, — et uniquement sur la foi du susdit « libelle, » — de le proclamer le plus scandaleux des « corrupteurs de la morale de Jésus-Christ? » On se rappelle l'indignation avec laquelle l'austère La Fontaine a cru devoir, tout comme les autres, s'élever contre les audaces sacrilèges du religieux de Valladolid :

> Veut-on monter sur les célestes tours ?
> Chemin pierreux est grande rêverie :
> Escobar suit un chemin de velours...

J'ajouterai que probablement le P. Escobar aura pu tout au moins, dès son vivant, se consoler un peu de la diffusion du terrible « libelle » en lisant quelques-unes des réponses sans nombre qui y avaient été faites, à la fois, par des Pères de sa Compagnie et par une foule d'autres savans hommes. Après lui, la série de ces réponses s'est poursuivie d'âge en âge, depuis les écrits du P. Annat et du P. Pirot jusqu'à l'édition des *Provinciales* publiée et annotée, vers 1860, par l'abbé Maynard. On ne s'est pas fait faute de nous

signaler des erreurs de Pascal, résultant en partie de son hostilité préconçue contre les Jésuites, et en partie de l'inexactitude des notes et documens divers qui lui étaient fournis, — cela est aujourd'hui hors de doute, — par Arnauld, Nicole, et d'autres inspirateurs de sa polémique. Personne désormais ne peut plus ignorer, par exemple, que l'auteur des *Provinciales* s'est montré injuste a l'égard des Jésuites en leur imputant non seulement la pratique exclusive d'une tolérance trop marquée pour la morale relâchée des « gens du monde, » mais jusqu'à l'invention de la casuistique. De même encore il est depuis longtemps avéré que Pascal s'est mépris sur les intentions personnelles du P. Escobar, dont l'orthodoxie scrupuleuse ne lui méritait pas l'affront d'être constamment cité en compagnie de casuistes d'une doctrine beaucoup plus suspecte, comme le P. Bauny, — condamné déjà par Rome et par les évêques de France à la date où l'auteur des *Lettres écrites à un provincial* accouplait ainsi son nom avec celui du directeur du collège de Valladolid.

Oui, on a beaucoup fait depuis bientôt trois siècles, en France et à l'étranger, pour laver le P. Escobar de la fâcheuse réputation que lui a jadis procurée le « libelle » dont il se plaignait, avec un mélange touchant de surprise et de mélancolie, à son noble pénitent, le duc d'Ossuna. Mais comme, d'un côté, toutes ces apologies du jésuite espagnol provoquaient sur-le-champ de nouveaux réquisitoires qui maintenaient, ou au besoin renforçaient les accusations de Pascal, et comme, par ailleurs, les auteurs de ces apologies, obligés de suivre Pascal sur le terrain qu'il s'était choisi, associaient constamment à la défense d'Escobar celle de ses confrères en casuistique, tout cela nous inclinait à demeurer dans le doute, concernant le rôle particulier d'Escobar parmi le groupe à la tête duquel nous l'avaient montré les *Lettres Provinciales :* si bien qu'en attendant d'être mieux fixés sur ce rôle, nous persistions à nous représenter le vieux moine de Valladolid comme un brave homme de confesseur d'une indulgence un peu désabusée, suivant lui-même et faisant suivre à ses belles pénitentes un aimable « chemin de velours, » pour le plus grand profit de son ordre et de Dieu.

C'est assez dire combien nous intéresse le livre qu'un très érudit religieux allemand, le P. Charles Weiss, professeur de l'université autrichienne de Gratz, a consacré entièrement non pas même à l'étude de la doctrine morale d'Escobar, mais à l'examen détaillé et approfondi de chacune des opinions du casuiste espagnol qui ont été citées ou mentionnées dans les *Provinciales*. Membre de l'ordre des Frères

Prêcheurs, et parfaitement libre de toute prévention pour ou contre la Compagnie dont faisait partie Escobar, le P. Weiss a employé à son investigation une loyauté manifeste, en même temps qu'il y apportait une science très solide et très sûre de tout le développement de la « théologie morale » durant les XVIe et XVIIe siècles. Son livre nous donne fidèlement l'intime pensée d'Escobar : plus fidèlement que ne pouvait la connaître Pascal, ni même que nous ne pouvons la connaître, aujourd'hui encore, en lisant les 898 pages compactes du *Liber Theologiæ moralis*, avec le dédale de leurs divisions, objections, juxtapositions de réponses « probables » et d'autres « plus probables, » — pour ne rien dire de la différence des opinions propres d'Escobar et de celles qu'il se borne à placer simplement sous nos yeux, dans des espèces de catalogues intitulés *Praxis circa materiam*, à la fin de chacun des très nombreux chapitres de son livre. (Car le fait est que celui-ci, d'année en année, sous la traduction latine et les rééditions, était devenu singulièrement plus massif et plus embrouillé que le petit *Examen y Practica de confesores* compilé autrefois par le P. Escobar à l'usage des jeunes prêtres de son pays.)

« Eh bien ! me demandera-t-on, quelle conclusion se dégage de ce savant travail ? Dans le duel d'Escobar et de Pascal, où la victoire effective est incontestablement échue à ce dernier, lequel des deux adversaires avait pour soi la justice ? » A cette question le P. Weiss répond, de la façon la plus péremptoire, que, presque sur tous les points, c'est le jésuite espagnol qui avait raison contre son trop heureux accusateur français. A l'entendre, il n'y aurait quasi pas un seul des 67 passages des *Provinciales* relevés autrefois par Escobar lui-même où Pascal n'eût mal interprété la doctrine du casuiste ; et j'ajouterai même que l'indignation qu'en éprouve l'éminent érudit allemand le conduit à nous parler de Pascal sur un ton qui, de la part d'un écrivain français, aurait de quoi nous apparaître inexcusablement méprisant et haineux. Sans doute, le P. Weiss, en sa qualité d'étranger, n'est pas tenu de savoir ce que signifie pour nous le nom de Pascal, ni même de se rappeler que l'auteur des *Provinciales* a été aussi celui de la plus profonde, et sincère, et efficace *Apologie* de la religion chrétienne qui ait été tentée depuis les premiers Pères. Mais la seule lecture des *Provinciales* aurait dû lui suffire pour comprendre que les railleries du pamphlétaire janséniste s'accompagnaient, chez lui, d'une foi très ardente à la vérité de l'idéal

moral défendu par lui contre les casuistes. Ou plutôt, nous avons l'impression que le P. Weiss reconnaît, par instans, cette sincérité de Pascal, et serait tout prêt à lui rendre hommage; mais dès l'instant suivant, une nouvelle moquerie du « libelliste, » s'adressant à une opinion d'Escobar qu'il comprend à faux ou qui n'a rien de répréhensible, du moins au jugement du professeur autrichien, éveille à nouveau chez celui-ci la persuasion de n'avoir devant soi qu'un spirituel « journaliste » de nos boulevards, un de ces chroniqueurs parisiens qui passent volontiers, à l'étranger, pour capables de tourner en dérision les choses les plus saintes. C'est le ton de l'ironie de Pascal, nous le sentons bien, qui agace le P. Weiss et l'oblige à se montrer injuste envers l'auteur des *Provinciales*. L'esprit français ne sera, décidément, jamais un « article d'exportation. »

Quant au fond même du débat, je ne puis malheureusement songer à l'examiner ici, en quelques lignes hâtives; et d'autant moins que ce fond se trouve être, en réalité, beaucoup plus complexe que paraît le supposer le nouvel apologiste d'Escobar. Le P. Weiss a beau nous affirmer que Pascal se trompe (ou nous trompe) à peu près sur tous les points où il attaque le jésuite espagnol : les preuves qu'il nous fournit à l'appui de cette assertion sont loin de nous sembler toujours également péremptoires. Et c'est ainsi que je distinguerais volontiers, pour ma part, au moins quatre catégories différentes, parmi les nombreuses petites controverses où nous assistons entre Pascal, d'un côté, et, de l'autre, l'éminent professeur de Gratz exposant et justifiant les opinions d'Escobar.

Il y a d'abord un certain nombre de cas où l'on est tenté de penser que Pascal n'a pas assez tenu compte de la conception générale que se faisaient les casuistes du caractère et des méthodes de leur science. L'ensemble d'une confession particulière, tel qu'ils l'entendaient, ne saurait être mieux comparé qu'à ces feuilles de papier que nous remettent, dès l'entrée, quelques-uns de nos restaurans parisiens. On y a imprimé d'avance les noms de tous les mets et de toutes les boissons que pourront obtenir les cliens ; et puis, au fur et à mesure que ceux-ci demandent quelque chose, les employés du restaurant en inscrivent le prix vis-à-vis du nom de la chose servie. Parfois même, certains objets d'un usage à peu près constant, tels que le pain ou une ration de vin ordinaire, ont d'avance leurs prix notés sur la feuille. Or, supposons qu'un client, au lieu de se contenter d'une tranche de pain ou de la demi-bouteille de vin rouge accoutumée,

désire se faire servir d'un pain spécial, ou demande qu'on lui apporte du vin de Champagne ; on effacera, sur sa feuille, les prix marqués d'avance pour les deux objets dont il n'a point voulu, mais il n'en résultera aucunement, pour lui, un gain sur le total de son « addition, » — car, au lieu de la petite somme biffée d'un côté, les employés du restaurant lui en inscriront une autre, beaucoup plus forte, aux rubriques mentionnant le pain « de luxe » et le vin de Champagne. Tout de même il en va pour les péchés supputés par les casuistes : les petits ne sont parfois décomptés que pour être remplacés par d'autres plus gros, aux rubriques voisines, et le total de la note à payer n'en est nullement allégé.

C'est le cas, en particulier, pour l'exemple célèbre du casuiste Filiucius, emprunté par Pascal à la compilation d'Escobar. Un homme que la débauche a épuisé peut-il être considéré comme dispensé du jeûne? Les casuistes répondent affirmativement, et Pascal a beau jeu à s'en scandaliser. Mais, en fait, les casuistes ne consentent à effacer le petit péché constitué par la non-observation du jeûne que pour inscrire un péché infiniment plus grave à la rubrique de la chasteté. La valeur logique de leur argumentation est absolument inattaquable. Imaginons qu'un autre homme, à force de débauche, ait eu les deux bras paralysés : lui reprochera-t-on comme autant de péchés, matin et soir, tous les signes de croix qu'il ne pourra point faire? Et son « addition » finale ne sera-t-elle pas assez onéreuse, si même l'on a biffé sur sa feuille tous ces menus péchés qu'un autre péché cent fois pire l'a mis désormais dans l'impossibilité de ne point commettre? Je pourrais citer une demi-douzaine d'autres erreurs analogues de Pascal. Il s'élève notamment, quelque part, contre cette assertion d'Escobar qu'un prêtre ne commet point le péché de « simonie » en promettant à quelqu'un une chose coupable, lorsqu'il n'a pas l'intention de tenir sa promesse. Mais Escobar entend évidemment que, déchargé sur le chapitre de la « simonie, » ce prêtre aura à répondre du péché de promesse mensongère.

Resterait seulement à se demander ce que vaut une telle conception du calcul des péchés : et sur ce point-là ni l'opinion du P. Weiss ni celle d'hommes bien plus éloignés encore de toute sympathie « jésuitique » que Sainte-Beuve et Brunetière, Ernest Havet et M. Gabriel Monod, n'ont encore pu réussir à me persuader. Je garde toujours l'idée que la véritable morale chrétienne, conforme à l'esprit de son divin fondateur, ne s'accommode pas, pour ainsi dire, d'une étiquette ou d'un « prix-fixe » attachés aux diverses actions : le mérite foncier

de celles-ci ne pouvant jamais être mesuré d'avance, et dépendant tout entier de l'intention qui nous fait agir. Mais ceci est un autre problème, dont je n'ai pas à m'occuper aujourd'hui; et il n'en demeure pas moins hors de doute que, sur un certain nombre de points, Pascal s'est montré injuste à l'endroit du P. Escobar en lui reprochant comme des « suppressions » de péchés ce qui n'était en réalité, pour le moine espagnol, qu'un simple « transfert » de culpabilité, d'une rubrique à une autre.

Seconde catégorie : ce sont des cas où l'injustice ou l'erreur de Pascal ont été plus complètes encore. L'auteur des *Provinciales* s'est sûrement trompé, par exemple, touchant la véritable pensée d'Escobar, quand il s'est moqué d'un passage où celui-ci discutait la question de savoir combien de fois, dans notre vie, nous devons « aimer Dieu. » En réalité, le jésuite de Valladolid déclare que nous devons aimer Dieu toujours, dès l'âge de raison; et il ajoute que toute action commise par nous qui dérive de notre absence d'amour pour Dieu doit nous être imputée comme un grave péché. Ce qu'il soutient que nous devons renouveler de temps à autre, ce n'est pas notre amour intime pour Dieu, — amour qui ne saurait, sans péché, s'effacer de notre âme, — mais seulement un « acte » formel et extérieur, proclamant (et nous rappelant à nous-mêmes) cet amour qui doit siéger au fond de notre cœur. Et que tout de même, après cela, il y ait quelque chose de comique dans les controverses des casuistes à ce sujet, les uns exigeant que l'on proteste de son amour pour Dieu tous les dix ans, d'autres tous les cinq ans, et le bon P. Escobar émettant le vœu que les intervalles d'une fois à l'autre soient encore rapprochés, de cela chacun sera tout prêt à convenir; mais sans que nous ayons le droit de mêler à notre sourire l'ombre d'un reproche, surtout vis-à-vis d'un amour de Dieu aussi pur et ardent que l'était celui du P. Escobar.

Erreur et injustice, également, de reprocher au P. Escobar ses opinions sur la promesse, sur les sommes que peuvent conserver, — provisoirement, — les banqueroutiers, sur le célèbre contrat « Mohatra, » sur l'obéissance du religieux chassé envers ses anciens supérieurs, sur le droit, pour une femme, de se parer en certaines circonstances. Le lecteur trouvera, dans l'ouvrage du P. Weiss, une longue et minutieuse démonstration de la différence entre l'opinion authentique d'Escobar, sur tous ces points, et celle que lui a attribuée Pascal. Pour ce qui est de la toilette des femmes, en particulier, force nous est de reconnaître que l'indulgence du vénérable moine espagnol est pleine de sagesse. Qu'une femme s'embellisse pour séduire un

amant, cela lui vaut l'inscription, sur sa note, d'un très gros péché ; mais que si elle se pare afin de plaire à son mari, et de le retenir ainsi auprès d'elle, il n'y a point de péché à se conduire comme elle fait. Et cependant, voici que cette parure, sans que la femme l'ait voulu, provoque les désirs coupables d'un jeune garçon rencontré dans la rue? — Hé! répond le P. Escobar, tant pis pour le petit drôle! « Je l'avoue ingénument : il ne se peut pas que la malice d'autrui prive absolument une femme de la liberté de sortir et de se promener dans les rues, attendu qu'elle se priverait là d'une chose utile pour elle, et souvent nécessaire. »

Sur plusieurs de ces points, Pascal cite comme étant d'Escobar des phrases que le P. Weiss n'a pas retrouvées dans les premières éditions latines du *Liber Theologiæ moralis*, et qui, selon toute apparence, auront été « interpolées » par d'autres auteurs dans cette espèce de « manuel » pratique du confesseur. Ici revi m'amène à signaler une troisième catégorie d'erreurs de Pascal, qui consistent à rendre Escobar responsable d'opinions qu'il s'est simplement borné à transcrire dans ses *Praxis*, ou catalogues de toutes les opinions « probables » émises par des casuistes autorisés. Plus d'une fois le jésuite de Valladolid désapprouve, pour son propre compte, des doctrines qu'il nous expose sans commentaire, vingt pages plus bas, dans sa *Praxis*. Tel est le cas, notamment, pour la question de savoir si l'on peut souhaiter la mort du prochain en raison de l'intérêt personnel qu'on en retirerait, comme aussi pour la fameuse question des « restrictions mentales. » Lorsqu'il est tenu de nous dire sa propre pensée, Escobar condamne toute « restriction mentale, » et n'admet le souhait de la mort d'autrui qu'avec la seule excuse de l'intérêt général. Mais quand, ensuite, il découvre une opinion contraire chez l'un quelconque des maîtres qui lui paraissent des hommes d'un génie merveilleux en comparaison de l'ignorant qu'il est, comment s'empêcherait-il de la reproduire? Lui-même nous l'avoue, avec une ingénuité bien touchante, à propos de la possibilité d'assister simultanément à quatre morceaux de messe. Il est convaincu, au fond, qu'une telle possibilité est « tout à fait absurde, » comme a osé le déclarer l'admirable Suarez. « Mais moi, qui ai lu tant d'auteurs approuvant cette opinion, comment me permettrais-je d'avouer qu'elle n'est pas revêtue d'une probabilité suffisante ? »

Et enfin il y a certaines questions sur lesquelles, malgré toute l'éloquence et toute la subtilité du P. Weiss, nous ne pouvons nous empêcher de donner entièrement raison à Pascal contre le P. Esco-

bar : tout de même que le Saint-Siège lui a donné raison, quelque années après les *Provinciales*, en condamnant expressément de opinions que le jésuite espagnol avait soutenues, cette fois encore par respect pour ses illustres devanciers, et par crainte de se mettr en désaccord avec eux. Voici, tout d'abord, la question des domes tiques ! Écoutons de quelle façon l'excellent P. Escobar leur marqu la limite des services qu'ils peuvent rendre sans scrupule à de maîtres débauchés :

Je vais indiquer brièvement les actions que peuvent se permettre le domestiques sans péché pour eux, dans les cas où ils risqueraient u dommage très grave à perdre leur place, et où le caractère habituel d leurs maîtres leur ferait craindre également un grave dommage s'ils s refusaient à leur obéir. Ces actions sont : de seller le cheval qui va con duire leur maître chez la maîtresse de celui-ci ; de garder les abords d la maison de cette maîtresse, pendant que leur maître y est avec elle de servir la maîtresse à table, de la ramener chez soi ; de lui porter de lettres dont la turpitude grave ne leur est pas absolument prouvée; d porter ou de rapporter des cadeaux ; de désigner la maison de la ma tresse ; d'aider leur maître à monter chez sa maîtresse ; de lui tenir l'échell — Mais ici, en vérité, pour que le serviteur puisse sans péché tenir l'échell il faut qu'il ait conscience d'éviter par là, pour soi-même, un dommag exceptionnellement grave : car le fait d'entrer dans une maison par un échelle constitue un tort à l'endroit du maître de la maison.

Nous retrouvons dans ce passage l'ingénuité, — je dirais presque l'innocence, — accoutumée du religieux espagnol. Mais qui donc en lisant ces lignes, ne partagerait pas plus ou moins le malais que leur lecture a causé à Pascal? Est-ce à un prêtre qu'il convien d'arrêter sa pensée sur de telles images? Et c'est chose trop certaine également, qu'Escobar considère comme excusable le meurtr d'un voleur, lorsque la somme qu'il s'agit de défendre dépass la valeur d'un *aureus*. De même encore Escobar justifie le duel, e tout ce que nous dit Pascal à ce sujet correspond pleinement à la vé rité historique. Sur quoi le P. Weiss de nous dire : « Avec une mécon naissance complète de la nature et de l'objet de la théologie morale Pascal ne se lasse point de nous rappeler les passages de l'Évangil et des Pères qui prescrivent la patience, le renoncement, la soumis sion résignée à toute injustice. Mais il oublie que cette manièr d'envisager la vie morale appartient exclusivement au domaine d l'ascétique ! » Eh bien ! non, c'est ce que, pour ma part, je ne saurai admettre. Que ces vertus évangéliques soient un idéal, une « limite dont il faut que nous tâchions à nous approcher, cela est malheureu

sement trop certain; mais qu'un prêtre exclue ces vertus du domaine de la vie morale de tout chrétien pour les rejeter dans celui de « l'ascétique, » c'est à quoi je comprends que Pascal n'ait jamais voulu consentir. Pourquoi ne pas reconnaître plutôt que, dans leur désir très légitime de ne pas fermer irréparablement les portes du salut à une humanité aveugle et imprégnée d'habitudes vicieuses, les casuistes de la première moitié du XVIIe siècle ont parfois poussé l'indulgence au delà des bornes permises; et que le pieux et naïf P. Escobar, en particulier, a été parfois conduit par sa respectueuse déférence envers les glorieux représentans de son ordre à approuver chez ceux-ci des opinions que, sûrement, son honnête cœur d'enfant aurait repoussées avec indignation s'il s'était permis un seul instant de s'arrêter à en peser la véritable teneur? J'irai plus loin : pourquoi ne pas reconnaître que Pascal, avec toute sa partialité et toutes ses erreurs, a rendu service à la casuistique elle-même, — sinon certes aux casuistes, et notamment au P. Escobar, sa grande victime, — en s'élevant contre des opinions qu'une sentence infaillible du Saint-Siège allait bientôt chasser à jamais de la théologie?

En vérité, je ne vois pas ce qu'un tel aveu pourrait avoir d'embarrassant, même pour les admirateurs les plus fervens d'Escobar; sans compter qu'il leur serait rendu plus facile par la possibilité où ils seraient toujours d'ajouter que, par-dessus toutes ces petites questions de détail, c'est incontestablement Escobar qui avait raison contre Pascal sur la question essentielle de la nature du péché. Car tout de même que nous éprouvons une impression de gêne en lisant tel ou tel des « cas » imaginés et discutés gravement par les moralistes espagnols, de même nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir mal à l'aise devant l'indignation que provoque, chez Pascal, l'opinion « jésuitique » qui n'admet point de péché sans une connaissance préalable du bien et du mal. C'était, en effet, l'opinion de ceux que les jansénistes se plaisaient à traiter de « semi-pélagiens; » et le P. Escobar l'a exposée et défendue de la façon la plus catégorique. « Que si jamais l'homme, disait-il, n'a eu l'occasion d'apprendre ou de soupçonner la malice d'un acte, cet homme-là, en accomplissant l'acte, ne commet point de péché, car il est impossible que la volonté consente au mal du péché si l'intelligence ne le connaît point. » Escobar nous l'affirme, et par là il surprend et indigne Pascal, qui voit dans tous ces péchés « d'ignorance » une suite fatale de la faute de nos premiers parens. Mais sans aucun doute possible,

dans la doctrine catholique tout au moins, la vérité et la justice son ici du côté d'Escobar, — pour ne point parler du bon sens.

Et aussi bien Pascal lui-même a-t-il fini, selon toute vraisem blance, par apercevoir son erreur sur ce point. On sait avec quell précision éloquente son confesseur, le P. Beurrier, dans ses *Mémoire* inédits heureusement découverts par M. Jovy, a résumé les confi dences suprêmes que lui a faites l'illustre mourant (1). « Il me di qu'il s'était retiré prudemment des disputes entre théologiens, vu la grande difficulté de ces questions de la grâce et de la prédestination et ainsi qu'il se tenait désormais au sentiment de l'Église touchan ces grandes questions, et voulait avoir une parfaite soumission au vicaire de Jésus-Christ, qui est le souverain pontife. Il ajouta que, pour ce qui est de la morale nouvelle et relâchée, elle n'était poin conforme à l'Évangile, aux canons des conciles, ni aux sentimens des Pères de l'Église, et qu'il la fallait assurément condamner. » Tout au plus aurait-on encore souhaité que Pascal, — dans cet instant suprême où il s'était humblement soumis « au sentiment de l'Église » touchant le point fondamental de son ancienne querelle contre le P. Escobar, — eût pu apprendre à quel point l'excellent jésuite de Valladolid avait eu peu conscience de défendre une morale « nouvelle et relâchée » en se bornant à reproduire, — même parfois et avec de timides, mais expresses réserves, — des opinions d'auteurs qu'il croyait ingénument les plus fidèles et authentiques interprètes, ici-bas, de la pure « morale de Jésus-Christ. »

T. DE WYZEWA.

(1) Je crois savoir que M. Strowski, dans une réédition prochaine du troisième et dernier volume de son livre *Pascal et son temps*, achèvera de mettre en lumière la bonne foi absolue du P. Beurrier, tout en limitant plus exactement la réelle portée historique de son témoignage. Le curé de Sainte-Geneviève a rétracté, il est vrai, le passage de sa lettre à l'archevêque de Paris où il avait affirmé que Pascal avait rompu avec ses amis de Port-Royal parce qu'il les trouvait trop hardis sur la question de l'obéissance au Pape : et, en effet, c'était alors Pascal lui-même qui s'était montré trop hardi. Mais que le mourant, ensuite, ait parlé à celui-ci de ses opinions présentes de la façon que ce vénérable religieux nous l'a rapporté à plusieurs reprises, c'est de quoi il ne nous sera bientôt plus permis de douter.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La grève des ouvriers mineurs anglais est l'événement le plus considérable, non seulement de la dernière quinzaine, mais peut-être du temps présent. Il n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire et on peut s'étonner que nos voisins aient été pris par lui au dépourvu. Ils ne s'étaient nullement préparés à y faire face : leurs stocks de charbon étaient de faible importance dans la plupart des industries qui en vivent, notamment dans celle des transports. On a dit, et cela est vrai, qu'une crise du même genre, si elle se produisait chez nous, n'aurait pas sur nos chemins de fer les mêmes conséquences immédiates. Nous sommes un pays continental, obligé de pourvoir à toutes les éventualités qui peuvent se présenter, y compris la guerre. Les mêmes obligations ne s'imposent pas aux Anglais qui vivent dans une île : aussi se contentent-ils d'assurer le lendemain sans étendre plus loin leur vue. Mais ce qui est suffisant en temps normal ne l'est plus lorsqu'un trouble profond vient bouleverser les anciennes habitudes et les Anglais en font aujourd'hui l'expérience. Le trouble dont nous parlons tend d'ailleurs à devenir normal à son tour. Les grèves, qui étaient autrefois des phénomènes économiques assez rares et circonscrits dans des limites étroites, sont devenues des phénomènes sociaux à la fois très fréquens et très étendus. Si le xxe siècle continue comme il a commencé, il portera dans l'histoire le nom de siècle des grèves. Il faut s'attendre à les voir se succéder à intervalles rapprochés jusqu'au moment où l'éducation des masses ouvrières sera faite et où l'expérience acquise au prix de grandes souffrances aura établi un équilibre plus stable entre les intérêts solidaires du capital et du travail. Cet équilibre, on croyait en Angleterre avoir fait plus que partout ailleurs pour le créer et le maintenir. On nous citait volontiers l'organisation du travail dans ce pays

comme un modèle, presque au même titre que l'organisation politique. Ce langage sonne maintenant aux oreilles comme un anachronisme. L'Angleterre est bien changée et de celle d'hier il ne restera peut-être bientôt qu'un souvenir.

Quelle est la cause d'une transformation si rapide et si profonde? Quelques années de gouvernement radical ont suffi pour la produire. Nous en parlons avec d'autant plus d'impartialité que nous n'avons qu'à nous louer de ce gouvernement qui, dans sa politique étrangère, a suivi la même voie que ses prédécesseurs et a maintenu intacte l'entente cordiale qu'ils avaient inaugurée. Nous avons les meilleurs motifs d'aimer l'Angleterre d'aujourd'hui et nous voudrions continuer de l'admirer, mais comment le faire sans réserves ? Le parti au pouvoir a fait entendre des paroles et adopté des méthodes qui devaient fatalement jeter dans l'imagination des masses ouvrières les élémens de fermentation dont on voit aujourd'hui les effets. Le milieu nouveau qui les entoure a agi sur elles, les imprégnant peu à peu de son influence dissolvante, éveillant chez elles des appétits de plus en plus exigeans. En même temps, la vie est devenue plus difficile et plus chère : le prix des objets de première nécessité s'est élevé toujours davantage ; les besoins ont augmenté sans que les moyens de les satisfaire aient suivi la même proportion. De ces causes réunies est sortie la crise actuelle.

Ce qui la rend particulièrement redoutable est le nombre énorme des grévistes : il y a en Angleterre plus d'un million de mineurs S'il s'arrêtait là, le mal serait déjà très grand, mais ses contre-coups vont plus loin. La plupart des industries anglaises vivent de charbon et leur fonctionnement est suspendu lorsqu'il manque. C'est le chômage imposé à un nouveau nombre d'ouvriers qui atteindra bientôt celui des mineurs. Chaque jour on annonce que de nouvelles usines se ferment et que, par conséquent, des centaines et des milliers de travailleurs sont sans travail. Aussi l'opinion publique commence-t-elle à se prononcer contre la grève. Elle ne l'avait pas fait au premier moment, elle était plutôt favorable aux revendications des ouvriers avec cette imprévoyance assez naturelle aux Anglais qui ne se rendent compte des choses que lorsqu'ils les voient réalisées et qu'en quelque sorte ils les touchent. C'est d'ailleurs sur l'opinion, et probablement sur elle seule qu'il faut compter, pour mettre fin à la crise. Elle est la reine de l'Angleterre; personne n'échappe à ses prises, pas même les ouvriers. Quand elle se prononce avec une certaine force, elle est obéie. Le gouvernement peut être son organe,

mais il ne la précède pas : on l'a bien vu par les déclarations de M. Asquith qui, après avoir rendu compte à la Chambre des Communes de ses efforts et de leur impuissance, a terminé en disant que « le temps était un facteur vital en pareille circonstance. » Attendons qu'il ait produit son effet.

Mais quelle est la cause immédiate du conflit? Depuis quelque temps déjà, la crise se préparait. Les mineurs étant l'élément le plus nombreux du monde du travail, les agens d'agitation exerçaient principalement sur eux leur influence. Il semble bien que les chefs des *trade-unions* n'aient pas été les auteurs du mouvement; il s'est fait sans eux et peut-être contre eux; on les trouvait trop modérés, on les accusait d'être inactifs; des meneurs plus hardis ont décidé que le moment était venu de proclamer une grève monstre et de l'étendre à toute l'industrie des mines. Ils ont demandé deux choses: l'établissement d'un salaire minimum et l'acceptation, pour salaire, du taux qu'ils avaient fixé eux-mêmes dans la Fédération du 2 février dernier. Ce minimum de salaires n'est d'ailleurs pas le même dans les divers districts, où les conditions de la vie sont différentes : ils varient de 4 shillings 11 deniers dans le Somersetshire jusqu'à 7 shillings 6 deniers dans le Yorkshire. On voit que les mineurs anglais n'ont pas poussé l'amour de l'uniformité aussi loin que l'auraient fait peut-être les nôtres en pareil cas. Les patrons ont résisté : aussitôt les ouvriers ont annoncé qu'ils se mettraient en grève à partir du 1er mars. Alors le gouvernement est intervenu. En présence d'une menace dont l'exécution devait être une calamité sociale, il a cru devoir s'entremettre entre les deux parties pour essayer de les concilier et, distinguant dans les revendications ouvrières le minimum de salaires et le taux auquel il s'élèverait, il a reconnu la légitimité du premier et contesté celle du second.

Sur le premier point, le minimum de salaires, M. Asquith s'est exprimé comme il suit : « Nous avons, a-t-il dit à la Chambre des Communes, écouté avec la plus grande impartialité les griefs réciproques et nous en sommes arrivés aux conclusions que voici : — Il y a dans l'industrie minière des cas où les travailleurs, par suite de causes indépendantes de leur volonté et dont ils ne sauraient être tenus pour responsables, ne peuvent pas gagner un salaire minimum raisonnable. Dans un tel cas, un salaire minimum est de rigueur, un salaire minimum de district. Ce salaire doit être soumis à deux conditions : varier de district à district et être raisonnable. Dans tous les districts, il doit être accompagné de sauvegardes adéquates pour

protéger les patrons contre les abus et, en particulier, pour prévenir une diminution de production qui, à la longue, serait ruineuse pour les intéressés. » En conséquence le gouvernement a approuvé un minimum de salaires et conseillé aux patrons de l'accepter, mais il a ajouté que ce minimum, variable suivant les districts, devait être entouré de garanties indispensables pour prévenir les abus qui risquaient d'en résulter. On a vu déjà que, sur le premier point, la différence des salaires suivant les districts, les ouvriers ne faisaient pas de difficultés; ils n'en ont pas fait non plus sur l'autre, sentant bien qu'un minimum de salaires devait assurer un minimum de rendement. Jusqu'ici tout allait bien, mais la pierre d'achoppement était proche : quel serait le taux des salaires? M. Asquith s'est servi, pour le définir, d'un mot un peu vague, que les Anglais aiment à employer : il a dit que ce taux devait être « raisonnable. » Malheureusement chacun l'entend à sa manière. Pour les ouvriers, le taux raisonnable est celui que leur Fédération a fixé. M. Asquith, quelle que fût sa bonne volonté, sa condescendance même envers eux, n'a pas cru pouvoir accepter de leur part une pareille exigence. Il s'agissait d'un contrat entre patrons et ouvriers : en pareil matière, il est inadmissible qu'une seule des parties soit entendue et impose sa volonté à l'autre. C'est ce que M. Asquith s'est efforcé de faire comprendre aux mineurs, mais il n'y a pas réussi. Les mineurs ont tenu bon : ils avaient fixé l'échelle des salaires, ils ont déclaré qu'ils n'en démordraient pas. Là-dessus on a rompu, et la grève a éclaté.

Les ouvriers, obéissant à un mot d'ordre, agissent tous comme un seul homme : la même unanimité ne s'est pas maintenue parmi les patrons au sujet du minimum de salaires. Ils ont tous pourtant le même intérêt. Les circonstances économiques ne sont pas les mêmes d'une année et quelquefois d'un mois à un autre; elles sont mobiles, elles changent; dès lors, le taux des salaires doit changer aussi; il est l'objet d'un contrat à débattre librement entre patrons et ouvriers; il n'y a pas lieu de le fixer *ne varietur* une fois pour toutes. Ces raisons sont assurément très fortes et il est à croire qu'elles auraient prévalu à une autre époque ; mais on n'en est plus aujourd'hui à respecter les vieux principes de la saine économie politique et sociale et M. Asquith estime, comme Philinte, qu'il faut fléchir au temps sans obstination. Il a trouvé, toutefois, chez certains patrons, plus obstiné que lui : si 65 pour 100 ont accepté le principe du minimum de salaires, 35 pour 100 l'ont repoussé. Ces derniers

sont les Écossais et les Gallois ; leur énergie est restée inflexible. Les patrons gallois, en particulier, s'appuient sur un arrangement qu'ils ont fait avec leurs ouvriers et qui ne vient à échéance qu'en 1915 : jusqu'à ce moment, ils se refusent à toute transaction. Pousseront-ils leur résistance jusqu'au bout ? La pression gouvernementale ne finira-t-elle pas par l'emporter, même sur eux? Nous ne saurions le dire, et personne sans doute ne le saurait plus que nous.

Un point, dans l'attitude du gouvernement anglais, a surtout attiré l'attention et fait naître beaucoup d'inquiétudes. Si M. Asquith ne l'a pas dit positivement, il a fait entendre clairement que, dans le cas où les patrons ne céderaient pas, il présenterait un bill au Parlement pour établir par cette voie et imposer à tous le minimum de salaires. Certes, ce ne serait pas de gaieté de cœur qu'il prendrait une résolution aussi grave, car il ne se fait aucune illusion sur les inconvéniens redoutables qu'elle présenterait; il s'y résoudrait cependant s'il n'avait pas un autre moyen de sortir de peine. Cette menace, de la part du gouvernement actuel, devait être prise très au sérieux, car il a déjà montré ce dont il est capable en pareille matière. Le fait est d'hier, il suffit de le rappeler. La Chambre des Lords refusant de se laisser guillotiner par persuasion, M. Asquith a déclaré qu'il imposerait au Roi, qui s'y soumettrait, l'obligation de noyer sa résistance sous un flot de quatre ou cinq cents Lords nouveaux qui changeraient la majorité et la feraient passer d'un côté à l'autre. Les Lords se sont inclinés. Après avoir forcé la main aux Lords, pourquoi M. Asquith ne la forcerait-il pas aux patrons? Ce serait sans doute une violation de la propriété, d'autant plus grave qu'en Angleterre les propriétaires de mines sont des propriétaires dans toute l'acception du mot, et non pas des concessionnaires auxquels on peut faire des conditions comme en France. Ils sont aussi beaucoup plus nombreux que ces derniers ne le sont chez nous. Mais si ces considérations peuvent troubler un moment la conscience du ministère radical anglais, elles ne sont pas de nature à l'arrêter. De tels procédés font apparaître un mal plus profond que celui d'une grève, quelque gigantesque qu'elle soit, car il est dans le gouvernement lui-même et, quand le gouvernement menace le droit d'une partie des citoyens au lieu de le garantir, où sera le frein pour l'avenir ? Mais M. Asquith a-t-il positivement fait cette menace ? Il faut bien le croire, puisqu'il a reproché aux ouvriers d'en avoir rendu l'exécution difficile. Rapportant à la Chambre des communes ses conversations avec eux ainsi que les argumens par lesquels il a, d'ailleurs sans succès,

essayé de les faire renoncer à leur prétention au sujet des chiffres de salaires qu'ils entendaient fixer seuls : « Je me suis borné, a-t-il dit, à leur poser cette question : Quelle possibilité a un gouvernement, qui a reconnu le principe d'un minimum de salaire raisonnable, de demander au Parlement de contraindre telle des parties qui présente des critiques et des objections formidables à l'échelle de salaires proposée par les mineurs, à accepter non seulement le principe du minimum, mais les chiffres proposés par les mineurs, et cela sans enquêtes, ni négociations? » Que signifie ce langage, sinon que M. Asquith est prêt à faire voter par le Parlement le principe d'un salaire minimum, à condition que les ouvriers ne le lui rendent pas impossible en compliquant cette première question d'une seconde qui offre plus de difficultés encore? Peut-être réussira-t-il dans la tâche qu'il s'est donnée ; peut-être les patrons, tous les patrons, céderont-ils; peut-être aimeront-ils mieux accepter le principe du salaire minimum que de se le laisser imposer; peut-être imiteront-ils la résignation de la Chambre des Lords; peut-être même, au point où en sont les choses, faut-il souhaiter qu'il en soit ainsi. Mais qui ne voit l'inconvénient? On n'a pas manqué de le signaler et on a reproché à M. Asquith d'avoir dit que l'octroi du salaire minimum aux mineurs était le premier pas vers le salaire minimum pour toutes les autres industries. « Je n'ai rien dit de semblable, a-t-il protesté : il n'est pas dans mes habitudes de flirter avec les socialistes et de cacher mon jeu au public. » M. Asquith n'a pas tenu ce langage, soit, nous aurions été surpris du contraire; mais si on a pu le lui prêter, c'est que ce langage était dans la logique de son attitude. Il n'ira pas aussi loin, soit encore, et nous en sommes très convaincus; mais qui sait si d'autres ne le feront pas? Et s'ils le font, ils ne manqueront pas de lui attribuer le triste mérite de leur avoir donné l'exemple et ouvert la voie.

Les choses en sont là. Chaque matin, en ouvrant son journal, le lecteur va tout de suite aux nouvelles anglaises pour savoir où en est la grève et il lui est difficile de s'en faire une idée très nette. Un jour, les nouvelles sont un peu meilleures, le lendemain elles le sont moins. Au dernier moment, nous apprenons que les délégués des patrons et des ouvriers ont accepté de se rendre à une nouvelle conférence. Aussi le gouvernement ne désespère-t-il pas et, après avoir librement exprimé les regrets que nous causent ses faiblesses, nous lui rendrons la justice qu'il s'emploie de son mieux à amener la fin d'un conflit qui a déjà coûté très cher à l'Angleterre, matérielle-

ment et moralement. On fera un jour la statistique des pertes matérielles que la grève lui a causées : elle s'élèvera à de très gros chiffres. Mais ce qui n'est pas moins grave, c'est que l'Angleterre aura perdu quelque chose du prestige moral qu'elle exerçait sur le monde : on se demande si le vieux navire, ayant brisé ses ancres, ne va pas à la dérive vers un port inconnu. Sans doute l'esprit pratique de nos voisins finira-t-il par l'emporter, mais il est à craindre que ce ne soit qu'après des épreuves qui pourront être pour eux des leçons. Elles pourraient en être aussi pour nous si nous savons en profiter.

Nous parlions, il y a quinze jours, non sans quelque pessimisme, du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle : des incidens récens ont encore augmenté nos appréhensions. L'attitude du gouvernement, qui nous avait jusqu'ici paru très nette, a tout d'un coup cessé de l'être. Nul doute que M. Poincaré ne soit resté personnellement fidèle aux principes, aux idées, aux convictions qu'il a si souvent et si fortement exprimés ; il est toujours partisan de la représentation proportionnelle, mais il semble avoir perdu quelque chose de la confiance qu'il avait ou qu'il semblait avoir de la faire aboutir. Il s'est d'ailleurs créé à lui-même des difficultés presque inextricables en s'imposant l'obligation de faire la réforme avec les seules gens qui n'en veulent pas, c'est-à-dire avec les radicaux-socialistes.

On connaît le problème : après le scrutin qui a attribué aux diverses listes les sièges auxquels elles ont droit en vertu du nombre de fois qu'elles ont obtenu le *quorum* électoral, que faire des restes? Cette question est devenue le casse-tête chinois du gouvernement, de la Commission et de la Chambre. On la résout facilement dans les pays où on pratique tout simplement la représentation proportionnelle ; on y attribue les sièges restans aux listes qui ont obtenu les plus fortes moyennes : mais notre Chambre, sous l'influence des radicaux-socialistes, n'a pas voté le principe de la représentation proportionnelle, elle lui a substitué celui de la représentation des minorités, et ce n'est pas la même chose. La représentation proportionnelle n'a pas besoin d'être définie, le mot dit tout, chaque liste a un nombre de sièges proportionné au nombre de voix qu'elle a recueillies. Il est regrettable que la Chambre ne se soit pas tenue à ce système, mais les radicaux-socialistes ont estimé qu'il ne leur donne pas ce à quoi ils prétendent puisqu'il ne leur donne que ce qui

leur est dû, et ils ont émis la prétention de rogner la part de la minorité au profit de la majorité qui, sur cette part normale et légitime, prélèverait et conserverait pour elle une prime. Cette prime serait prise sur les sièges non attribués par le scrutin; la majorité aurait sur eux un droit privilégié. Quel serait au juste ce droit? Comment s'exercerait-il? Dans quelles proportions? Dans quelles conditions? On était dans le domaine de l'arbitraire, les solutions pouvaient donc beaucoup varier du plus au moins, et c'est ce qui est arrivé. Pour compliquer encore l'affaire, on a inventé l'apparentement, que la Chambre a repoussé à une grande majorité, mais auquel la Commission n'a pas renoncé à revenir et que M. Jaurès, à bonne intention d'ailleurs, a proposé de compliquer encore un peu plus en l'étendant à plusieurs départemens, à une région. On a eu alors l'apparentement intra-départemental et l'apparentement inter-départemental qu'on peut pratiquer séparément ou cumulativement. C'est à s'y perdre. Chaque jour a vu naître un nouveau système : le choix entre eux est difficile. Il y en a cependant de moins mauvais que d'autres, mais comment les distinguer avec certitude? Cruelle énigme!

A ces complications déjà si grandes viennent s'en joindre encore de nouvelles, qui résultent des votes que les radicaux-socialistes émettent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, avec la seule intention de créer une situation inextricable et d'y étouffer la réforme. Leur but est de procréer un monstre qui ne sera pas viable, et que le Sénat laissera effectivement mourir de sa belle mort. Ils étaient toutefois un peu gênés, du moins jusqu'ici, par la fermeté qu'ils sentaient ou croyaient sentir chez le gouvernement. Une de leurs délégations étant allée trouver M. Poincaré, un de ses membres les plus représentatifs, M. Breton, a invoqué l'intérêt supérieur de la République; à quoi M. Poincaré a répliqué avec quelque irrévérence : « Mais, monsieur Breton, vous n'êtes pas la République. » Parole très remarquable et qui a été très remarquée; M. Breton en a été tout abasourdi. Le jour où il ne sera plus la République, beaucoup de choses seront changées en France : mais serait-il vrai qu'il ne le fût plus? Il a persisté à n'en rien croire et l'événement lui a donné raison. Sur ces entrefaites, en effet, M. Poincaré a été appelé devant la Commission de la réforme, afin de dire décidément quel système avait sa préférence. Il était sans doute un peu fatigué, un peu énervé, un peu irrité même; quoi qu'il en soit, lorsqu'il a eu parlé M. Breton était redevenu la République, ce dont ses amis et lui se sont empressés de remercier avec emphase et de féliciter M. le prési-

dent du Conseil. Qu'avait donc dit M. Poincaré? Il avait dit, montrant une certaine indifférence à l'égard de tous les systèmes qu'on lui présentait, que le meilleur à ses yeux serait celui qui conviendrait à la majorité républicaine, avec laquelle il était, coûte que coûte, résolu à faire la réforme. Nous négligeons ses autres propos : peut-être n'avaient-ils pas un lien étroit avec la question et ont-ils exprimé seulement l'état d'âme où il était à ce moment. Le point important, le seul qui mérite d'être relevé et retenu, est que M. le président du Conseil, dans la question de la réforme électorale comme dans toute autre, entend ne pas se séparer de la majorité républicaine, en d'autres termes du groupe radical-socialiste. Le malheur est que ce groupe ne voulant à aucun prix de la réforme électorale, ne la vouloir qu'avec lui, c'est y renoncer. Il accepterait sans doute de la faire en la dénaturant, en la falsifiant, en la rendant méconnaissable et inopérante; mais ses partisans sérieux, paraphrasant un mot célèbre, inclinent à dire : Qu'elle soit ce qu'elle est, ou qu'elle ne soit pas. Ils aiment mieux porter à nouveau la question intacte devant le pays aux élections prochaines, que de lui en donner la contrefaçon, ou même la caricature, en l'invitant à y reconnaître l'expression de sa volonté.

Certes, la situation de M. Poincaré est difficile et ses perplexités se comprennent. Ayant fait un ministère qui a suscité de grandes espérances et a reçu, en France et à l'étranger, un accueil dont aucun autre n'avait bénéficié depuis longtemps, il veut le faire vivre et a besoin, pour cela, d'une majorité qui, elle-même, soit viable, en un mot d'une majorité de gouvernement. Celle qui s'est formée autour du scrutin de liste avec représentation proportionnelle a-t-elle ce caractère? Non. C'est une majorité infiniment hétérogène et disparate, allant de l'extrême-droite à l'extrême-gauche : elle peut s'appliquer à un cas donné, suffire à une circonstance provisoire, atteindre un but particulier, mais elle est destinée à se débander le lendemain et ne peut servir ni de pivot, ni d'instrument à un gouvernement qui aspire effectivement à gouverner : et c'est à quoi M. Poincaré aspire. De là son embarras en présence de la représentation proportionnelle. Il y a, à la Chambre, une majorité qui peut faire la réforme, mais qui ne peut pas faire autre chose et est condamnée à mourir de sa victoire, et il y en a une seconde qui ne veut pas de la réforme, mais qui est homogène et durable. Entre les deux il faut choisir. M. Poincaré a choisi la seconde, ce qui est naturel de sa part et de celle de ses collègues, car cette majorité est la leur; mais

avec elle il a la prétention de faire la réforme qu'elle repousse de toutes les forces de son instinct et c'est un problème presque aussi difficile à résoudre que celui de la quadrature du cercle. A parler franchement, pour faire la réforme il aurait fallu un ministère qui ne se serait pas assigné une autre tâche et qui aurait été, non seulement résigné, mais décidé à disparaître après l'avoir accomplie. Ce ministère, de courte durée peut-être, aurait rendu un grand service au pays dont la reconnaissance l'aurait accompagné dans sa retraite. Mais le ministère Poincaré ne pouvait pas être celui-là, puisque les hommes distingués qui le composent sont profondément divisés sur la réforme électorale. Ce n'est pas en vue de cette question qu'ils se sont unis : ils ont obéi à une préoccupation patriotique qui était très pressante au moment où ils ont accepté le pouvoir et qui l'est encore. Ils ont fait acte de bons citoyens, et il faut leur en savoir gré. Leur mauvaise fortune a voulu qu'ils aient dû mettre la réforme électorale dans leur programme, car la question était déjà à l'ordre du jour de la Chambre et on ne pouvait pas l'en éliminer ; mais ils ne peuvent pas non plus la résoudre, ou du moins la bien résoudre, et c'est la grande difficulté de l'heure présente. Il n'est d'ailleurs pas douteux que si la réforme n'est pas faite avant les élections prochaines, elle pèsera lourdement sur elles et les radicaux eux-mêmes le sentent si bien qu'ils sont les premiers à vouloir faire quelque chose qui y ressemble : mais le pays prendra-t-il l'apparence pour la réalité?

Que faire donc? Si une transaction est encore possible, il faut s'y rallier. Le malheur est que le langage de M. le président du Conseil devant la Commission a donné une telle confiance aux radicaux-socialistes qu'ils se considèrent désormais comme les maîtres de la situation, et, quand ils se croient les maîtres, ils ont l'habitude d'en abuser. Les partisans de la réforme sont cependant allés très loin dans la voie des concessions, et peu s'en faut qu'ils n'aient fait toutes celles qu'ils pouvaient faire. Ils ont pourtant annoncé qu'ils accepteraient encore toutes celles qui ne porteraient pas atteinte aux principes fondamentaux de la réforme, à savoir le scrutin de liste et la représentation sincère et loyale des minorités. Si les radicaux-socialistes veulent davantage et si le gouvernement, ne voulant pas se séparer d'eux, confond sa cause avec la leur et déclare que la seule réforme acceptable pour lui est celle qu'ils auront eux mêmes acceptée, tout deviendra incertain. Le gouvernement ne s'est-il pas désarmé vis-à-vis d'eux, puisqu'il a déclaré d'avance qu'il ne ferait rien qu'avec eux? Nous avions voulu espérer qu'il aurait assez d'autorité pour

arbitrer une solution et la faire agréer par les uns et par les autres. Mais les radicaux-socialistes ont été, comme toujours, intransigeants, ils ont voulu tout avoir. Que pouvait faire M. Poincaré? Qui sait même, dans le cas où il aurait persisté dans son attitude première, si son ministère ne se serait pas disloqué? M. Léon Bourgeois n'a-t-il pas dit dès le premier moment à la Chambre que, le jour où ses principes seraient en cause, il reprendrait sa liberté? Il est fâcheux pour le gouvernement que la première question qu'il ait eu à traiter soit précisément celle qui divise le plus la Chambre et sur laquelle il est lui-même le plus divisé. Sera-t-il juste de ne pas tenir compte à M. Poincaré de toutes ces circonstances? Il est bien obligé d'en tenir compte lui-même, car il n'est encore qu'au début de son œuvre, et nous souhaitons qu'il dure assez pour l'accomplir.

Nous n'avons pas parlé jusqu'à ce jour de la révolution chinoise parce qu'il était difficile, à la distance où nous en sommes, de se rendre compte des lois particulières auxquelles obéit son évolution; mais on lira aujourd'hui, dans une autre partie de la *Revue*, un article sur la psychologie de cette révolution, c'est-à-dire sur les causes qui, après l'avoir préparée, l'ont rendue possible et en ont précipité le dénouement. Rien n'est plus extraordinaire, pour nous autres Occidentaux, ni plus imprévu que ce dénouement, à supposer que c'en soit un et qu'on doive le considérer comme définitif. Sans doute la monarchie mandchoue était depuis longtemps menacée de ruine et il fallait s'attendre à ce qu'elle éprouvât des convulsions qui la mettraient en danger; mais qui aurait cru qu'elle sombrerait si vite, qu'elle proclamerait elle-même en termes pompeux sa déchéance et qu'elle serait enfin remplacée par la République? Tout cela apparaît de loin quelque peu fabuleux : nous aurions de la peine à l'accepter comme vraisemblable si on nous le racontait dans un conte, et cependant c'est de l'histoire. Dans ce temps de surprises, celle-là dépasse toutes les autres.

Une fois le premier étonnement passé, on se demande ce qu'il y a à faire en présence du phénomène. Très sagement, les Puissances ont été d'avis de s'abstenir de toute intervention le plus longtemps possible et toujours même, si on le pouvait. Que nous importe que la Chine soit en monarchie ou en république, pourvu que nos droits et nos intérêts y soient respectés? Ils l'ont été jusqu'à présent. On pouvait craindre que la révolution ne fût accompagnée d'une explosion de haine contre les étrangers : la haine existe peut-être, mais

l'explosion n'a pas eu lieu, et cela est dû sans doute à la prudence des hommes qui ont pris la direction du mouvement et en ont été jusqu'ici à peu près maîtres. Nous ne savons pas ce que sera l'avenir, même le plus prochain : pour le moment, le danger n'est pas dans la xénophobie, il est dans l'anarchie. Depuis que l'article de Pierre Khorat a été écrit, des troubles ont eu lieu à Pékin et dans la province du Pé-tchi-li ; ils ont même pris un caractère de gravité assez sérieux et, s'ils ont été réprimés, il est à craindre qu'ils ne se renouvellent. Yuan-Shi-Kaï, l'homme le plus important de la Chine en ce moment, le président un peu équivoque et paradoxal de la nouvelle république, comptait surtout sur son armée pour maintenir l'ordre, et c'est précisément de son armée qu'est venu le danger. Ses soldats se sont révoltés sous prétexte qu'ils ne touchaient pas régulièrement leur solde : pour y suppléer, ils se sont mis à piller. Aucun symptôme ne saurait être plus alarmant. Yuan-Shi-Kaï lui-même a invité les représentans des Puissances à prendre des mesures pour assurer leur sécurité et celle de leurs ressortissans, et les ministres étrangers ont appelé à Pékin les troupes qui, depuis la révolte xénophobe, sont restées à Tientsin. Des vaisseaux ont été envoyés dans les eaux chinoises. Pour le moment, ces précautions sont suffisantes, et il faut toujours se borner à celles qui sont indispensables : la situation toutefois demande à être surveillée avec soin. Les Chinois sont libres de se gouverner comme ils l'entendent; c'est une liberté que nous devons respecter scrupuleusement ; mais tant d'intérêts divers se mêlent et se croisent sur leur immense territoire que les regards des Puissances s'y portent naturellement. L'échiquier européen est peu de chose, au moins comme dimensions, comparé à l'échiquier asiatique, et les questions qui se posent sur ce dernier auront peut-être bientôt, proportionnellement à celles qui nous agitent, la même grandeur que lui.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

STÉPHANIE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Vers Pâques, avant l'arrivée de mes sœurs, le maître d'hôtel jouit de toute son importance. « Monsieur Claude » appelle les peintres et les couvreurs de La Ferté. Nos corridors sentent, huit jours durant, l'odeur de la térébenthine mêlée au « gris-Versailles » que les pinceaux étalent sur les lambris. En chantant, les tapissiers collent le papier jonquille à larges raies de vieil argent sur les murs des chambres. On badigeonne les plafonds que les dégels ont gâtés. Dehors, sosie de Louis XI, le jardinier aligne en pleine terre les quatre cents géraniums de la réserve. Ses filles brûlent les feuilles de platanes qu'elles amoncelèrent au râteau dans les carrefours du parc. Cette agitation intimide mes quatre lévriers. Les échelles, les pots de couleurs, les rognures de papier ne plaisent point à ces personnes élégantes et courtoises. Elles ont coutume de me suivre à travers la maison, de se coucher où je m'arrête. Faites à mes habitudes régulières qu'elles apprécient, les nobles bêtes ne comprennent point que je tolère ce branle-bas. Plus que tout elles redoutent Claude. Préoccupé de ses calculs, il les gourmande; et je soupçonne qu'en mon absence il les houspille. Autant qu'elles j'espère la fin de la métamorphose.

(1) *Copyright by* Paul Adam, 1912.

Alors tout reluira dans les salons du bas, dans les appartemens du haut. Les parquets mireront les pieds des tables et des fauteuils. Les cuivres étincelleront sur l'acajou des meubles. Arrivé de Paris enfin, l'ébéniste fera dédaigneusement ses utiles retouches aux courbes du sofa et du meuble hollandais si amusant par son ventre de marqueterie, ses tiroirs, son secrétaire, ses statuettes en leurs niches, sa pendule et sa lampe de cuivre. Tout sera prêt. Ce vieux château rajeunira dans son parc aux longues avenues, aux pièces d'eau rectangulaires, aux vases géans dressés sur leurs socles. Fier de mon œuvre, je pourrai croire à la sincérité des louanges que me décernera ma cadette Émilie, non sans me plaire à l'ironie de celles que m'allouera Thérèse, mon aînée. L'une est riche. L'autre est pauvre.

...A la gare, j'ai trouvé Émilie plus fraîche, Thérèse plus maigre qu'en automne. Sauf au jour de l'an, je ne les avais pas revues cet hiver. Les chasses, la vente difficile de mes récoltes m'ont occupé, comme mes tentatives pour convertir ma commune à la mutualité scolaire, militaire et permanente. A tout prendre, mes sœurs défendent très bien leur quarantaine contre les entreprises du temps : Émilie parfumée, un peu trop blonde, un peu haletante, spirituelle et joufflue ; Thérèse grave, haute, sèche, sous les bandeaux grisonnans, avec ses beaux yeux de passion, et son chic de pauvre drapée dans un tartan solide, coiffée d'un paillasson brun. J'ai fait accueil à mes neveux. Robert porte des pantalons trop larges ; ils ont un pli dans le bas sur des souliers à dômes. Félix montre, sous un feutre poilu, la barbe du Christ, et cambre ses mollets en leggins. Les vingt ans de l'un, les vingt-trois de l'autre excusent l'acné de leurs fronts, l'insolence à monocle de Robert, le mépris à pipe de Félix. Les deux cousines, Juliette et Isabelle, sont pareilles. S'adorant, elles s'habillent des mêmes toilettes simples. Juliette refuse toute robe somptueuse pour ne pas humilier ou amoindrir Isabelle, à moins qu'on n'offre à celle-ci le même apparat ; ce qui, souvent, advient. J'assistai donc au débarquement d'un double jeu de raquettes pour le tennis, et de crosses en nombre pour le cricket. Félix a chargé lui-même ses chevalets, ses toiles sur la voiture. Il a trop ostensiblement remercié les hommes de peine. Ces rustres, alors, lui ont tendu la main. Il a serré avec énergie les poignes graisseuses des prolétaires. Dignement, et de loin, Robert leur a présenté cent sous. Il m'a paru

que ces gens marquaient plus de reconnaissance à celui-ci qu'à celui-là.

Nous avons introduit les jeunes filles et leurs camélistes dans la Brazier. Nous sommes montés dans la Panhard. Félix a voulu s'asseoir près du chauffeur qu'il a tout de suite reconnu, l'appelant « mon vieux. » Robert s'est emparé de mon siège. Il m'a laissé le plus incommode des strapontins, mes sœurs occupant le fond de l'automobile. D'abord, elles ont excusé leurs maris. Le Maurice d'Émilie doit assurer l'émission du Smyrne-Bagdad, avant d'aller à Contrexéville soigner ses reins de sexagénaire, et à Vichy son foie dolent. Le Rodolphe de Thérèse court les routes d'Autriche pour placer, dans les concerts-brasseries, un vin de Champagne, à défaut de ses opéras mythologiques refusés par tous les théâtres européens et américains depuis l'insuccès de sa *Junon ;* cela malgré vingt ans d'efforts, de souffrances, de misère vaillante, d'espérances qu'encouragèrent d'innombrables études et articles dans les revues musicales de l'Europe. Thérèse certifie que, l'hiver prochain, le *Bellérophon* triomphera sur la scène de Monte-Carlo. Auparavant, l'orchestre Colonne fera connaître deux actes entiers. Je vénère la foi de ma noble sœur en son mari. Voilà vingt ans qu'elle annonce et que nous attendons le moment de leur gloire. Du reste, personne ne saurait dire pourquoi cette harmonie « fougueuse, colorée, vraiment dionysiaque, » ainsi vantée par tous les critiques, déplaît aux directeurs de théâtres et aux divers publics qui sifflèrent *Junon*, en 1892, dans la salle de l'Opéra, en 1899 à La Monnaie de Bruxelles, et en 1905 dans le Ring Theater de Vienne. Sincères, nous maudissons cette indolence des foules rebelles à toute innovation, à toute complexité. Robert ensuite murmure :

— Il faut bien aussi respecter une tradition, se maintenir dans un esprit... Sans quoi, c'est la dispersion, l'anarchie, le désordre !... Le Désordre !

Il lève sa main gantée de daim gris pour signifier son horreur du désordre; puis il rajuste le monocle ébranlé en ses bases par l'émoi de cette horreur. Bachelier seulement, il affecte le purisme, la dévotion au classique, et des sentimens monarchistes. Il s'enorgueillit d'avoir manifesté, parmi les Camelots du Roi, au cours de Thalamas. Il aspire au titre de licencié en histoire. Il prétend découvrir, dans ses livres, dans

ses documens, la justification de Torquemada. Sur ce grand méconnu il prépare une thèse. Quoique les examinateurs du baccalauréat aient ajourné plusieurs fois, avant de le recevoir, ce jeune érudit, il se targue de ses connaissances latines, grecques, scientifiques, et prend les mines du penseur, volontiers. Il a conscience d'être l'avenir de la France. Robert Huvelin se dispose à lui rendre ses anciennes institutions. Robert Huvelin se fera présenter au duc d'Orléans. Thérèse raille légèrement son neveu. Elle l'accuse de snobisme. Émilie reproche à son fils de choisir des opinions chez le tailleur avec la coupe fashionable. Robert hoche la tête. Par la portière de l'auto, il regarde ce doux pays, sa Vieille France, pour laquelle...

Il m'amuse, ce petit bien gras, bien rasé, bien coiffé, bien vêtu, bien parfumé, bien pensant. Un précepteur l'influença, rappelle Émilie. Ce vieillard déteste le régime parce qu'il ne lui donna ni la fortune d'un banquier, ni les honneurs d'un général en échange des efforts dépensés pour conquérir le doctorat ès lettres. Vindicatif, le bonhomme forme des césariens et des royalistes, pendant qu'il inculque à ses élèves le savoir des examens. Émilie rit à gorge déployée du pédant et de ses ambitions déçues. Elle l'a choisi, car les pires cancres serinés par lui gagnent le diplôme. Élève de ce vieux, Félix Reynart n'eût pas échoué, renoncé. Thérèse reproche le prix exorbitant des leçons : vingt francs. Émilie en convient. Le silence s'établit entre nous. Évidemment, nous réfléchissons à cette injustice sociale. D'un enfant riche et paresseux elle fait un bachelier à qui s'ouvrent toutes les carrières honorables. D'un enfant étourdi et pauvre elle fait un fruit sec sans avenir précis. Thérèse a soupiré deux ou trois fois. Elle s'est mouchée doucement, longuement.

Je me reproche de ne pas avoir offert ces leçons à Félix. Ses parens ne me l'ont pas demandé. Lui non plus. Et puis tout le monde vit dans la gêne. Quarante mille francs de rente honnêtement gagnés dans la parfumerie ne me suffisent pas. J'ai du mal à joindre les deux bouts, certaines années. Ma « Brazier » n'est pas encore payée complètement. Je dus même accepter plusieurs traites qui circulent au bénéfice du constructeur, mes avoines ayant été pourries en javelles par les pluies, et mes betteraves ayant fourni à l'usine un jus de trop médiocre densité. De plus, il a fallu reconstituer, en partie, l'outillage

dans nos ateliers de Pantin. Notre conseil d'administration, j'en suis, a généreusement abandonné ses revenus de cinq exercices pour hâter l'amortissement, et ne pas écorner le dividende officiel, cause de notre crédit. Bref, je regarde à deux fois avant d'user l'essence d'une excursion; et je remercie mon docteur d'avoir interdit les vins sur ma table à l'ordinaire. Si les choses ne s'arrangeaient pas mieux, il faudrait, l'automne prochain, mettre ma chasse en actions, peut-être louer le château, puis faire des économies dans un petit trou pas cher, sous prétexte de cure à l'air de la Méditerranée.

Je calcule pendant que nous roulons à travers bois, sous un ciel terne, pendant que nous échangeons des compliments, des nouvelles. Les automobiles franchissent le petit pont du Clarot, épouvantent les poules de Gonneron, attirent sur les seuils la ménagère qui récure sa casserole, la maman qui berce son petit braillard. Trois écolières reviennent de classe, leurs chaussettes sur les talons. L'apprenti du charron va les taquiner. La vieille bonne du curé balaye le parvis de l'église fraîche, obscure et déserte. Je salue mes protégés, les malades que j'envoyai guérir dans les bonnes cliniques de Paris, l'institutrice pour qui j'obtins les palmes, la mère dont j'ai placé les trois fils. Nous tournons brusquement hors du village. Voici la dernière côte. Elle domine toute la vallée de la Marne. Emilie et Thérèse saluent le paysage par des louanges excessives. Félix se retourne même pour nous indiquer un jeu de lumière lointaine. Là-bas le soleil pourfend les brumes. Il révèle un joli bourg aux toits roses entre les ombres que font, sur le plateau, des nuées en course.

L'enthousiasme s'efface sur la mine de Félix, dans la bouche de sa mère, dès qu'apparaissent les barrières blanches, la pelouse concave et les deux chemins courbes menant au saut-de-loup, à la grille de notre Sergy. Robert entonne sa litanie, l'éloge des anciens seigneurs qui, sur une perspective de huit cents mètres, plantèrent ces quatre lignes d'arbres, aux flancs des pelouses et de la pièce d'eau, pour ombrager les deux avenues parallèles. Celle de l'Ouest où nous courons longe, à droite, les halliers. Y bondissent et ruent deux chevreuils. Des lapins effarés plongent dans leurs trous. L'essor d'un faisan, son cri d'horloge détraquée font sursauter la grosse Emilie. Vite elle s'épanouit en un rire éclatant.

Sur le perron Stéphanie nous attend, modeste et bien plantée. Claude, en habit, descend les marches, solennel, derrière Ernest ganté de blanc, et qui, déjà, ouvre notre portière.

J'ai présenté de nouveau à ces dames Mlle Clermont. Timide, elle a fait une révérence en arrière, leçon d'un pensionnat. Puis j'ai nommé à la jeune fille Robert Huvelin, Félix Reynart. Robert s'est précipitamment cassé en deux et a baisé la main qu'on lui tendait. Félix, de la même main qui avait ôté sa pipe de la barbe, a soulevé son feutre en baissant un peu la tête. Aussitôt il a relevé les paupières, et dardé sur la jeune fille un regard de malice luxurieuse. Mlle Clermont a rougi. Elle s'est promptement détournée pour répondre à Thérèse qui l'interrogeait sur la santé de Clermont, et sur notre maison d'assistance où les médecins de notre « Union » traitent la paralysie de mon ancien et malheureux associé.

Nous voilà réunis dans la salle anglaise. Félix examine les scènes de Hogarth, le « Baronnet » de Raeburn que j'acquis pour trente louis, à Boulogne-sur-Mer, d'un bijoutier prêteur sur gages. J'attendais que l'impressionniste militant dénigrât mes images, comme toujours. A ma grande surprise, il s'exprime de manière très congrue sur la peinture britannique du XVIIIe siècle. Il en apprécie les qualités, le fondu, le métier ingénieux et souple. Après mon étonnement, je m'aperçois qu'il dédie cette éloquence à l'oreille de Stéphanie. Devant cette fillette mal avertie, il appréhende judicieusement le ridicule de vitupérer, selon sa coutume, contre l'art bourgeois, en lui préférant avec emphase les pommes de Cézanne. Finaudes, les deux cousines persiflent le rapin qui change ainsi d'opinions. La brune Isabelle, sur le ton de la tragédie, atteste l'influence de ces avenues majestueuses rayonnant, sous leurs charmilles, vers les ronds-points où méditent les déesses de marbre. Il y a là de quoi modifier un esprit voué à la reproduction, sur toile, de ce qu'on entrevoit biscornu, multicolore et symbolique au fond du kaléidoscope. Et Isabelle récite huit alexandrins classiques, une main dans la poche de sa vareuse bleue, l'autre vers le paysage. Juliette, qui malgré ses dix-huit ans montre une figure de baby rose à fossettes entourée de boucles folles, applaudit, rit, s'exalte. Félix s'est assis dédaigneux, muet. Visiblement, ces deux jouvencelles dissimulent, sous la plaisanterie, une haine réelle pour le « vilain garçon, » comme elles

disent. Je suppose que ses mépris ou ses brutalités de gamin hardi les ont, cet hiver, exaspérées davantage. Pour les divertir, s'affuble-t-il encore d'un tutu en journaux et d'une couronne en papier avant d'imiter la mimique, les entrechats des ballerines?

Je me le demande pendant que tout ce monde s'empare de ses logis. On se dispute les guéridons et les lampes. Thérèse ordonne. Émilie s'essouffle. Juliette et Isabelle redoutent l'essaim qui bourdonne dans leur cheminée; car elles occupent la chambre à deux lits, et le cabinet de toilette à double garniture. Juliette dispose pieusement ses appareils de photographie, innombrables, complexes, avec dispositifs pour l'agrandissement, et tout un matériel de cinématographe. Isabelle déballe sa bibliothèque de tragédies et de drames. Un Shakspeare acheté sur les quais, le Gœthe dont je fis présent, l'Ibsen qu'offrit sa tante s'alignent debout sur une commode, la tranche contre la muraille. Et voici l'image de Clarisse Gaby en costume d'Ophélie que balafre la dédicace : *A très-intelligente demoiselle Isabelle Reynart son admiratrice bien sincère, souvenir d'une collaboration trop brève, 1908.*

En effet, Clarisse Gaby a joué avec ma nièce, chez Huvelin, pour l'Œuvre de l'Enfance malheureuse, quelques scènes de *Hamlet*. Isabelle incarna passablement le prince de Danemark. Et ce fut tout un drame de famille qui suivit. La péronnelle veut se présenter aux examens du Conservatoire. En dépit de ses longs cheveux, de sa face glabre à la Liszt, le père ne peut admettre que sa fille se corrompe dans les coulisses, ni qu'elle triomphe sur les planches, tandis que l'attendront, à la sortie du théâtre, un laquais, une automobile, des courtisans généreux. Lutte pénible, et que j'observe depuis un an. Isabelle refuse la médiocrité d'un ménage que lui promettrait le commis, ou le rapin famélique. A l'honorabilité triste, persévérante et obscure des petites gens, cette enfant, hélas, préfère le glorieux opprobre des actrices. Elle entend vivre parmi les ovations et le luxe, puisqu'elle le peut, au lieu de se flétrir dans un logis vertueux et maussade. C'est pour elle, surtout, que j'ai convié sa mère et sa tante dès le printemps. Je souhaite qu'ici, dans cette atmosphère rustique, l'enfant s'apaise, connaisse des jours heureux, et n'insulte plus son avenir.

Je désire qu'elle se résigne au devoir.

Est-ce juste?

Ai-je le droit d'empêcher cette jolie créature de saisir ce qu'elle croit le bonheur, ce que tant d'autres croient le bonheur, pour l'enfermer dans les tourmens d'un ménage à gains précaires, parmi les meubles ridicules, les choses laides, et qui révolteront son âme esthétique? Ai-je le droit? Ses parens ont-ils le droit? Problème douloureux et qui n'eût point embarrassé mon père. La précellence du devoir social sur les appétits de l'individu lui semblait tellement indiscutable qu'il eût éclaté de rire à ma question, haussé les épaules, puis douté, avec indignation, de ma probité même. Il m'eût aussitôt soupçonné de dols, d'escroqueries, voire d'assassinat. J'eusse été « une canaille capable de tout. » Beaucoup de cette rigueur subsiste en moi. Je veux qu'Isabelle se résigne, qu'elle se contente d'épouser un commis, un petit médecin, un jeune professeur plaisant, et qu'à deux ils se satisfassent de l'amour, de la ratatouille, des marmots dans un appartement étroit, avec, pour grands plaisirs, les voyages en tramways électriques, deux ou trois dimanches par saison, une excursion de quarante heures à Dieppe en train de plaisir, vers le mois d'août, et une soirée au théâtre, dans une troisième loge de côté, vers décembre. Ma raison de chrétien et de sociologue estime que la vertu vaut largement qu'on lui sacrifie les triomphes, les luxes, les passions. D'ailleurs, Isabelle possède un cerveau qui lui permet les joies intérieures de la mentalité. Quand son taudis l'horripilera, elle passera la journée dans les salles du Louvre, entre les tableaux et les meubles de la Renaissance; ou bien elle imaginera les aventures des beaux livres. Je la convertirai. Nous la materons.

Si puérilement, elle rit, parce que Juliette l'a précipitée dans un fauteuil! Allons chez mon historien et chez mon peintre.

Robert a ôté sa jaquette de voyage. Il choisit entre ses vestons celui qui convient à ce temps indécis, soleil et pluies alternés. Cependant il me fait les honneurs de sa bibliothèque mobile, sorte de malle qu'on place debout contre le mur. Ouverte, elle présente ses rayons intérieurs, cent dix-huit volumes uniformément reliés, un pupitre et seize albums à photographies documentaires. Voici Joinville, Froissart et Commines, sous Thucydide et Xénophon, sous Tacite et Salluste (textes et traductions). Voilà le *Richelieu* d'Hanotaux, les *Origines* de Taine, *L'Europe et la Révolution française*, de Sorel, le *Brumaire* de

Vandal, le *Fouché*, de Madelin, *La Monarchie de Juillet*, de Thureau-Dangin. Ces grandes conceptions peuvent-elles habiter commodément la tête d'un éphèbe si soigneux de lisser en arrière sa chevelure blonde, de découvrir ainsi un front taré par maintes rougeurs? Robert ira, me dit-il, à Paris trois fois la semaine pour assister aux cours. Il affecte tout le sérieux devant moi qui doute trop de cette science future, de sa réussite et de la licence finale. Il n'ignore pas mon scepticisme, ni combien je m'étonne qu'il s'en fasse accroire à lui-même, pour le plaisir.

— Toi, mon oncle, tu n'aimes pas l'étude. Tu aimes lire; mais tu n'aimes pas approfondir. Tu es curieux de tout. Ce qui est funeste pour comprendre une chose. Une chose!

Il aligne ses brosses d'écaille. Il extrait de son nécessaire les flacons pleins de parfums et bouchés de vermeil. Il m'offre une pastille de sa bonbonnière. Impression suave. Sa mère lui a choisi les merveilles de la confiserie française.

Félix m'a répondu, à travers sa porte, qu'on n'entrait pas. Je m'en vais le long du couloir jaune et gai. Ses nombreuses fenêtres encadrent les aspects anciens de l'orangerie, des pavillons flanquant la grille, et des communs où les chiens aboient.

Les femmes de chambre déballent à genoux devant les malles béantes. Mlle Clermont leur indique les armoires.

Elle vient à moi. Son maintien la rend linéaire. Une main en avant et les doigts tendus, l'autre bras abandonné le long du tablier de soie rose qu'enfle la jupe bouffante et noire. Stéphanie cambre le pied en dehors. Ce large sourire découvre un peu la denture jaune. Il nuit à l'ensemble de cette poupée lente, roide qu'un ruban rose éclaire, serrant le souple bronze de la chevelure :

— Mme Reynart n'aime pas trop ses chambres. Elle assure que, l'année dernière, devant ses fenêtres, elle avait toute la perspective du parc. C'est vrai? Je lui ai répondu que nous avions satisfait d'abord à son désir d'occuper l'appartement le plus spacieux pour que ses enfants puissent l'y rejoindre souvent, et s'y tenir à l'aise avec elle. Alors elle a montré la faisanderie en riant, et m'a demandé si j'aimerais vivre dans le voisinage des volailles. Je lui ai dit que ma chambre touchait les siennes, que les beaux arbres, autour de la faisanderie, et la pelouse qui précède les cages me paraissaient agréables. Mme Reynart a souri, en déclarant : « C'est bien, je vois qu'on

nous loge à la même enseigne ; la cuisinière, vous et moi... » Cela m'a gênée. Je ne savais que faire. Heureusement Mme Huvelin est venue pour emprunter un livre. Elle a deviné ce mécontentement. Elle fit avouer à Mme Reynart le motif d'une déception si visible, et déclara tout aussitôt qu'elle adorait les bêtes, que les faisans l'amuseraient, qu'elle allait faire porter là ses malles, et qu'elle livrait à Mme Reynart les chambres devant la perspective. Voici le déménagement qui commence.

Bougonnantes et hargneuses en sourdine, les soubrettes traînaient les malles d'un logis à l'autre. Claude impassible les aida. Je le regardai, puis Mlle Clermont qui restait immobile en son attitude sans manifester d'opinion. Elle avait pris soin de conter l'affaire avec une précision stricte en excusant, par des inflexions de voix gaies, le courroux de Thérèse, et même ce qu'il avait eu d'injurieux pour la fille de M. Clermont assimilée soudain à la cuisinière.

— Laissez donc ces dames s'arranger entre elles... conseillai-je..., et allez lire un peu votre Dickens dans la bibliothèque avant d'écrire pour le courrier. Il me semble inutile que vous restiez ici pendant toute cette installation.

Mlle Clermont a compris que je lui épargnais d'autres arias. Elle lève sur moi ses yeux qu'elle tâche de rendre très expressifs de sa reconnaissance. Et alors, une certaine humidité les trouble. Cette humidité s'accroît, enfle sur le bord des paupières. L'enfant manque de laisser cette larme échapper. Elle se détourne et s'en va, très droite, le dos creux sur la taille de guêpe jaillissant de la robe à hanches.

Pourquoi cette petite émotion m'a-t-elle gagné soudain? Pourquoi l'ai-je sentie mouiller mes regards? Pourquoi ai-je dû même les porter sur la campagne? Je suis demeuré là quelques minutes en me gourmandant.

Si je mariais ma secrétaire? — A qui?

La doter? — Je n'en ai pas les moyens. Comme on est pauvre avec quarante mille francs de rente. Dire que d'assez fortes dettes me gênent. Par chance, Mlle Clermont sait écrire aux fournisseurs des lettres ingénieuses autant qu'efficaces. C'est de l'intuition héréditaire. Oublieuse de bien des leçons apprises dans les innombrables pensionnats qu'elle quittait faute de payement, le second trimestre, cette jeune fille, en revanche, possède toute la sagacité de son père. Elle juge sans erreur, du premier

coup, les gens, comme ce pauvre Clermont les jugeait, commis, ingénieurs, actionnaires, cliens. Il avait même parfaitement deviné l'égoïsme, la coquetterie de sa femme, durant les fiançailles, et qu'elle le perdrait. Je le vois encore me le prédisant la veille du mariage. Comme je lui représentais la folie de courir à la catastrophe : « C'est cela qui m'attire! Comprenez-vous? Je veux lutter contre cela même, et triompher de cela même. Je suis comme le chevalier que le péril tente, et qui brûle de se distinguer ou de périr à l'assaut. » La fille hérite de cette perspicacité.

Émilie a tapé gentiment sur mon épaule :

— Tu rêves, poète!... Hein! cette pauvre Thérèse, comme elle doit souffrir? S'imaginera-t-elle sans cesse qu'on la veut mettre en infériorité, parce que ses revenus sont insuffisans?

Émilie me conte à sa manière l'échange de leurs appartemens. Elle pense avoir donné une leçon d'aménité à sa cadette, et que celle-ci lui marquera, dans la suite, un peu plus de confiance. Je garde le silence prudent de l'homme qui suspecte la discrétion des femmes, et qui n'entend pas être enveloppé dans le conflit. Mes mines, mes interjections ne me compromettront point. Une parole fournirait, au cours d'une explication vive entre les deux sœurs, un thème de virulentes diatribes; et l'on m'interrogerait vertement sur mon excès de langage. Je me garde.

Émilie me précède en descendant l'escalier. Elle traîne une abondante robe de soie violette. A demi nu, son bras blanc et gras, sa main potelée s'appuient sur la rampe que les termites percèrent en diverses places. Mme Huvelin m'interpelle vivement. Que n'ai-je remplacé les parties atteintes? A tout le moins, le menuisier eût-il pu boucher les trous avec de la cire, combler les vides où le bois s'effrite. Ce m'eût coûté quoi? Vingt ou trente francs! Que les hommes sont négligens! Et Mlle Clermont? Ne s'occupe-t-elle pas de ces détails? Elle le devrait. Émilie le lui dira.

Émilie s'arrête sur le palier de l'entresol, et souffle. Elle tient à deux mains les ampleurs de son taffetas violet retroussées vers les hanches. Sa lourde poitrine s'élève, s'abaisse. Son cou déjà moite sous la poudre se gonfle un peu. Émilie porte une ombrelle, un réticule pesant, une trousse à vingt objets d'or, un chapeau de paille suspendu par les brides violettes à son coude. Imposante et sympathique à la fois, ma

sœur reprend sa marche. Elle ne presse point le pas, bien qu'au bas des marches Claude attende, chargé d'un large plateau où fume la théière, où s'érige la bouilloire radieuse, où s'accumulent un bataillon de tasses, le pot à crème et le flacon de rhum autour d'un cake monstrueux. Émilie prend son temps. Elle se plaît dans la haute glace qui mire la hauteur de l'escalier, cette majestueuse dame et les deux servantes en tablier blanc obligées de ne la point dépasser, impatientes, les mains pleines de cartons. Émilie évidemment jouit de cette déférence forcée. Ma sœur feint de ne rien voir. Elle s'arrête exprès devant les rayons d'une bibliothèque, puis dans le vestibule en rotonde pour contempler, par les vitres de la porte, les quatre corbeilles de géraniums au milieu des pelouses, et le demi-cercle des marronniers séculaires taillés en panaches devant la grille du Sud. Après quoi, ma sœur laisse tomber sa traîne, pénètre dans la salle de la Révolution où j'ai rassemblé quelques meubles de cette époque, certaines de ses affiches grandiloquentes, six portraits de conventionnels, un modèle de guillotine sous globe, deux panoplies dont les sabres et les fusils à pierre ont lui dans les brouillards de Valmy comme au soleil des Pyramides. Émilie, le face-à-main sur le nez, constate l'état de chaque bibelot. Elle m'en fait compliment ou reproche. Elle arrive à l'enfilade, et pousse son agréable cri d'admiration. J'aime aussi beaucoup cette galerie sur laquelle ouvrent cinq pièces de style XVIIIe, s'allonge, parquet brillant, à travers les lambris de cinq portiques, et contre les hautes fenêtres lumineuses. Émilie refuse de s'asseoir dans le sofa de Crébillon : il lui semble trop profond pour qu'une dame corpulente puisse ensuite se relever avec aisance. Elle préfère le noble fauteuil du Régent. La chevelure blonde et blanche, le teint Rubens se détachent bien sur le lampas amarante. Mme Huvelin respire et se cale. Mon secrétaire hollandais ventru, pourvu, dans le cintre, de niches à statuettes, et sur lequel, apparemment, s'accouda l'un des signataires de la paix d'Utrecht, inspire à Émilie le début d'un entretien diplomatique :

— Alors, mon frère, cette petite Stéphanie, hem... Qu'allons-nous en faire?... J'en ai parlé à Maurice. Nous la prendrons dans les bureaux de la rue Caumartin dès qu'elle saura sténographier et dactylographier. A-t-elle fait quelques progrès?

Je réponds par une lippe et un sourire. Ça ne suffit point à ma sœur :

— Elle ne peut rester ici, à ta charge, éternellement!...

La bonne figure d'Émilie se décompose un peu. Les grands yeux s'effarent. Le petit pied impatient s'agite dans le soulier américain. Je bats en retraite derrière la table d'Helvétius, et m'installe en mon fauteuil canné. Je trouve même bon de saisir une arme, mon couteau à papier.

— Stéphanie Clermont ne peut rester ici, éternellement! Éternellement? Hein?... reprend ma sœur.

Elle a chaud. Elle tire de son réticule un linon qui parfume. Que lui importe la présence de Mlle Clermont ici? Pourquoi l'appréhension que je lis dans ses yeux?... Je ne réponds que par des gestes vagues, et je m'occupe de cauger mes lettres, de fourbir mon cachet d'argent. J'ouvre ma belle édition in-folio de Montaigne, 1657; et je cherche une citation opportune, tout en prononçant les phrases naïves ou frivoles de celui qui ne veut pas comprendre la gravité de certaines allusions. Émilie ne me les épargne guère. Ma résistance, évidemment, ne l'étonne qu'à moitié. Je finis par soupçonner que toute la famille dut, par les domestiques, apprendre l'importance que Mlle Clermont a prise ici, et comment je m'y prête.

— On finira par potiner!... prédit ma sœur en hochant sa large tête épanouie, en lâchant son ombrelle, son réticule et sa trousse pour étendre ses bras scandalisés.

Je hausse les épaules. J'affecte de rire. J'objecte l'évidence de mon âge, et l'ingénuité de Mlle Clermont. Je respecte trop la fille de mon ami. D'ailleurs, à Sergy, rien ne peut être dissimulé des vies particulières. Les vingt personnes du château, des communs et de la ferme ne sauraient entretenir le moindre mystère. Chacun entre, sort, rôde à son gré. La médisance est, par toutes ces libertés, interdite. Mlle Clermont n'a rien à craindre pour sa renommée. Comment, d'ailleurs, accélérer l'assimilation de la sténographie, de la comptabilité chez une personne de dix-neuf ans qui n'a pas d'adresse pour tapoter exactement la machine à écrire?

— Oui, oui... Ça t'arrange, cette paresse. Avoue que tu te plais à voir cette petite dans ta maison.

— Pourquoi pas? Elle est avenante. Elle rend des services. Je ne passe plus trois heures, par jour, à rédiger des lettres

insipides pour les marchands de grains, les maquignons et les courtiers. C'est un soulagement. Il me semble qu'après quarante ans de travail, j'ai conquis le droit de m'épargner les besognes fastidieuses, et de payer une secrétaire cent francs par mois, somme qui permet d'adoucir les dégoûts du pauvre Clermont dans l'hôpital de notre Société.

— Sans doute!... fait Émilie, le sourire aux dents.

Elle cligne de l'œil. Sa paupière blonde tremble un peu sur la lueur de la pupille. Mme Huvelin soupire et se lève :

— Défie-toi, mon cher. Auprès des vieux garçons à l'aise j'ai toujours rencontré de jeunes intrigantes qui se fussent résignées au mariage de raison.

— Tu crains cela pour l'avenir de Robert et de Juliette?

— Non, mais pour celui de Félix et surtout d'Isabelle...

— C'est Thérèse qui t'a priée de m'avertir?

— Du tout; mais il est certain que, dans sa triste position de fortune, Thérèse n'eût pu te parler de cela, sans paraître odieusement intéressée; tandis que moi, je ne puis m'attirer ce reproche.

— Allons. Tu es une brave femme de tante... Ne crains rien ni pour Félix ni pour Isabelle... Je ne ferai pas un mariage de raison.

— Du reste, tu es libre, mon vieux. Si ça t'amuse! Je ne t'empêche pas. Seulement, c'était mon devoir de préciser les conséquences d'une telle aventure pour les enfans de Thérèse... Je ne t'en parlerai plus. Tu me pardonnes?

— Tu penses, mon chou.

Nous nous embrassons, fort émus. Émilie se dégage la première, pour s'essuyer les cils. Je l'ai sentie qui sanglotait un peu.

— Voyons, Émilie.

— Oh! je ne me pardonne pas de t'avoir dit ça!

— Pourquoi? Entre nous. De la franchise d'abord.

— Vraiment, tu ne m'en veux pas... Toi qui as toujours été si bon...

— Pas tant que ça.

— Si, mais si... Je n'oublie pas, moi : tu sais. Sans toi, je n'aurais pas épousé Maurice. Je n'aurais pas su faire ma vie, ma chère vie... la chère vie de mes enfans...

— Bon! J'ai été la mouche du coche, voilà tout...

— Tais-toi... mon vieux; tais-toi...

— Voici Mlle Clermont qui va nous offrir le thé. Il faut appeler Thérèse... Thérèse! Le thé, ma chère!

II

Pouvais-je, en octobre, ne pas répondre à l'appel de Clermont, que soudain une attaque immobilisait? Pouvais-je refuser, le dimanche suivant, de chercher sa fille au pensionnat? Est-ce ma faute si la paralysie a couché, pour longtemps, dans un lit de notre refuge, ce malheureux qui me supplie d'employer son enfant au château jusqu'à la guérison?

Maintenant Stéphanie est là, trop gentille, dit-on, pour gouverner la maison d'un célibataire, eût-il quarante-sept ans, la panse large, et une tête de zouave court tondue avec une barbe à fils d'argent. Que vont faire mes sœurs? Elles aiment diriger tout ici pendant la belle saison. D'autre part, Stéphanie a son amour-propre. Elle entend, par son ordre, par son activité incontestables, gagner les cent francs de chaque mois. Déjà quelques incidens se sont produits. Mes sœurs vont la tracasser afin qu'elle se retire. Où donc ira Stéphanie? Cette petite ignore tous les métiers. Négligée dans les pensionnats de banlieue où elle fut interne pendant les maladies, la faillite, le divorce, son maigre savoir ne lui permet pas même le rôle ingrat d'institutrice. La livrerai-je aux hasards, aux aventures? Clermont a mangé follement sa part de bénéfices après notre séparation. N'importe, son intelligence avait supérieurement établi notre système d'exportations en Amérique, autant dire notre fortune. J'ai promis de veiller sur sa fille. Je lui dois cela.

Mes sœurs peuvent ne rien craindre, ni leurs enfans. Si Mlle Clermont avait trente ans et de la beauté, peut-être un miracle triompherait-il de ma sagesse ou plutôt de mes prudences; mais cette pensionnaire à la grande bouche, au front bosselé, à la peau de canard, ne m'affolera certes point. Je n'ai nul besoin de l'épouser pour me réjouir de son maintien qui est la chose amusante de sa personne, uniquement. Il me suffit de la garder comme secrétaire et gouvernante. Les appréhensions de mes sœurs me semblent injustifiables. Que ne laisse-t-on la jeune fille se plaire dans cet endroit qui lui présente le confort et la sécurité! La jalousie des gens est féroce. Ils tolèrent mal

qu'un pauvre être goûte le plaisir d'espérer, à la suite de peines sans nom. Cette petite Stéphanie, parce qu'elle touche au médiocre bonheur de s'installer ici définitivement, excite l'envie, la haine, la fureur de tous. La cuisinière Maria comme ma sœur Thérèse, le valet Claude comme mon neveu Félix, veulent que Mlle Clermont soit rejetée à la géhenne des commis, qu'elle tape, dix heures par jour, une machine à écrire dans un bureau sordide et puant, parmi de pauvres dames jacassantes, et qu'elle courbe son orgueil sous les réprimandes. Quelle est la cause de cette animadversion? Simplement ceci que Mlle Clermont ne possédant aucune fortune *doit* pâtir à l'exemple des autres pauvres... Il ne lui est pas permis de se soustraire à l'humiliation d'un labeur ingrat. Cette évasion possible de sa destinée, chacun la considère ainsi qu'un privilège inique. On conspire afin d'entraver la réalisation, depuis la vieille mère Joséphine qui sert les domestiques, jusqu'à Mme Huvelin plusieurs fois millionnaire. La chance de Stéphanie, si l'on peut appeler cela une chance, révolte.

Au milieu de ces hostilités fourbes, la jeune fille évolue avec mille adresses. Extrêmement réservée, elle se défend de toute familiarité à l'égard d'Isabelle et de Juliette, qui pourtant convient sans cesse leur « amie, » qui la suivent dans le potager, qui gentiment la taquinent et la veulent intime. Mlle Clermont pressent fort bien qu'une heure de mésintelligence inéluctable sonnera, et que les froideurs nécessaires alors seront moins blessantes, pour elle-même, si d'abord elle s'y contraint. Autant qu'à leurs mères, Stéphanie leur refuse le contact de son âme. Elle n'entend pas qu'on la juge encline à séduire. Inutilement Émilie lui propose de l'emmener à la promenade, et Thérèse de chanter ensemble au clavecin. La jeune fille devine que, sous des manières affables, se masquent les souhaits de la mieux connaître afin de la trahir à coup sûr.

Indifférente en apparence, ou véritablement, Stéphanie sauvegarde ses droits. Elle écrit aux fournisseurs. Elle vérifie le contenu des armoires avec l'intendante-cuisinière-pâtissière Maria. Ensemble elles droguent les lévriers quand ils muent, ou quand la peau délicate de ces bêtes s'irrite et rougit. Mlle Clermont ensuite classe les factures, et correspond avec son père. Parfois, le dimanche, elle se construit des chapeaux.

Quand nous étions seuls à Sergy je ne la rencontrais qu'à

la table du déjeuner. Stéphanie ne parlait guère. Souvent le docteur, le curé, mon ami, l'amiral-baron de Heligoët et sa femme partageaient ce repas, outre les compagnons de chasse, et le notaire. Le soir, je ne voyais plus Mlle Clermont. Elle dînait dans son appartement. Selon la coutume du pensionnat, la jeune fille se couche tôt... Sur « c'l'ange » Maria veille dans la chambre voisine. Car la cuisinière éternise le privilège d'occuper un logis de maître, le docteur l'ayant fait descendre là pour lui guérir au chaud, l'an dernier, une bronchite assez grave. De temps en temps, Maria, quand elle me propose les menus, s'attarde à des bavardages. Elle représente alors que la petite demoiselle s'attache trop à la maison. Dans le moment où M. Clermont manda sa fille auprès de lui en mars, la pauvrette a passé deux nuits à sangloter, entre les sommes, par peur de nous quitter. Maria, que son art culinaire a pourvue d'autorité, ne manque plus une occasion de le laisser entendre : l'enfant sera bien plus malheureuse dans l'avenir, ayant connu cette existence « riche » avant celle du bureau. Et la friponne ne s'efforce pas de mieux pratiquer la machine à écrire, parce que son habileté reconnue lui vaudrait, à Paris, l'emploi qu'elle redoute. « Elle a de la malice, cette petite, » conclut Maria. Indulgente, elle n'insiste pas. Sauf devant les fournisseurs qu'elle insulte vigoureusement si la qualité du fruit ou des épices ne lui semble pas digne de ses méthodes, elle a du tact. Derrière tout cela se devinent des réticences. Maria voudrait me dire ce qu'elle pense. Je le sais bien : dans sa cervelle de Parisienne précoce, trop instruite par la ruine de ses parens, les scènes, la fuite d'une mère coupable, la misère de la boutique paternelle, et la morale équivoque des pensionnats où elle a coudoyé toutes sortes de gamines, Stéphanie rêve certainement d'un mariage qui l'installerait pour toujours ici. Je fais celui qui ne comprend rien aux allusions de Maria. De tout cela peu de chose est vrai sans doute; mais l'atmosphère de cette intrigue possible remplit la maison. Claude hier bougonna lorsque je lui reprochai l'inexécution d'un ordre donné par Mlle Clermont : « Le service souffre si tout le monde commande. » Sa femme sort de la lingerie avec affectation dès que la jeune fille y pénètre pour vérifier les raccommodages. La chance improbable de cette enfant lui rend de plus en plus ennemis les gens de service.

Improbable certes. Dix ans mal nourrie, dans les internats,

la peau de Stéphanie est brune d'apparence, avec des reflets glauques, et des places grumeleuses sous les paupières, dans le cou. Les mains pâles, fluettes ont une grâce; mais les ongles sont vilainement rayés. La mère, une coquine accorte, le père une sorte de génie furieux et sarcastique, ne paraissent avoir rien passé de leur esprit à cette vierge paisible. Stéphanie possède seulement un goût rare. Par exemple, elle conseilla de changer la place de quelques meubles, après avoir étudié mes gravures du XVIIIe siècle; et cela de la plus heureuse manière. Maintenant, il y a, dans ma bibliothèque, un coin qu'Helvétius semble avoir abandonné dans la minute. Débarrassée de dressoirs et de tableaux inutiles, uniquement parée de ses lambris gris, de son argenterie lumineuse sur les cimaises, de vingt fauteuils à médaillons de soie cerise, de la table prête avec le couvert, de ses vasques à rhododendrons, la salle à manger agrée beaucoup mieux aux plus délicats de mes convives.

Le prestige de Stéphanie, ce sont ses attitudes de fillette mince, droite, plate, chaussée d'escarpins vernis, de bas gris perle, vêtue d'une jupe un peu bouffante et courte d'où le corsage roide s'érige, haussant, sur le col à l'empois, cette solennelle frimousse. Stéphanie marche comme jamais ne le sut faire une ballerine notable. Quand elle m'apporte, sur un plateau d'argent, le calice de cristal à longue tige, rempli d'eau de Contrexéville, j'admire avec émotion la série de ces pas lents et fermes. Le parquet les mire à rebours. Comment dire le port de la tête et l'allongement des doigts sur le plateau? Merveille des merveilles, ma grande levrette russe, Nadine, est presque éclipsée par cette apparition de petite vierge maigre au col de linge éblouissant.

Que Stéphanie semble un centre dans la salle anglaise des William Hogarth ouverte, à l'Ouest, par trois fenêtres, sur la grande avenue de la pièce d'eau, et de même, à l'Est, sur le Tapis Vert du Bois aux Daims, c'est un incontestable plaisir pour ma vue. Je l'avoue à ma conscience. Que la voix charmante, cristalline et timide plaise à mon oreille, lorsque Stéphanie chante ses vieux airs au clavecin, c'est encore un divertissement précieux pour mon repos qui s'imagine alors la princesse de Clèves, Agnès, Marianne, Clarisse Harlowe, Pamela, Manon Lescaut, Justine, leurs aventures littéraires et vraisemblables dont ma mémoire s'égaye tant. Irai-je, pour cela, m'en-

ticher de Stéphanie jusqu'à confier la quiétude de ma vieillesse à cette péronnelle? — Non.

Hé!... Je me surprends à parler tout haut, tandis qu'arpentant la salle anglaise j'oublie de vérifier si la mère Joséphine a poli les cadres de mes gravures anciennes où persiste l'humour satirique du vieux Londres. Je m'arrête brusquement au milieu de la pièce sous la touffe de gui attachée, le soir de Christmas, à la solive du plafond par Stéphanie elle-même. Elle était sur l'échelle double. Ses souliers vernis, ses chevilles en bas de fil gris, sa jupe noire, son tablier rose marquaient les lignes d'une svelte adolescence. Elle penchait son minois. Elle souriait de sa bouche trop large vers le chasseur que j'étais en guêtres et culotte, feutre vert sur l'oreille. Peut-être lui semblai-je agréable dans ce costume d'opéra-comique. Nous échangeâmes quelques plaisanteries touchant le gui de Christmas. Je le remarquai bien : ni elle ni moi n'osâmes rappeler la coutume qui oblige, en Angleterre, les valseuses à recevoir le baiser du danseur si elles passent, en tournant, sous cette touffe de verdure. Pourquoi Stéphanie n'a-t-elle pas osé? Craignait-elle une galante prière? Non certes. La jeune fille me sait correct et même froid. Au bas du gui elle nouait un superbe ruban écarlate. Je la vis rougir tant que, près de sa joue, le satin n'opposa plus l'éclat de sa couleur. Immédiatement cette joue pâlit, devint livide. Les yeux se fermèrent. Ce fut le trouble d'une seconde. Je quittai la pièce. Je gagnai mon appartement avec de la surprise et de la joie. Dans le cabinet de toilette, au miroir, je m'estimai jeune encore malgré cette barbe à fils d'argent. Ma présence avait ému la pudeur de Mlle Clermont.

Et pourquoi? En quelques semaines je n'avais certes pu m'intéresser à cette petite fille de telle façon qu'elle discernât, entre mes témoignages de sympathie, le signe d'une affection moins superficielle, et que, par suite, elle évitât soigneusement toute possibilité de flirt. Débourlant mes guêtres, Claude me demanda si Mlle Clermont devait, tout à l'heure, apporter le grog de Monsieur dans la bibliothèque. Je répondis vivement que je ne prendrais point de grog ce soir-là, et qu'à l'avenir le maître d'hôtel apporterait lui-même ce breuvage. Ce n'était pas l'affaire de Mlle Clermont. Le ton insolite de cet ordre étonna Claude. Il leva sur moi ses gros yeux, indignés. Claude ne souffre pas qu'on lui parle impérieusement, « comme à un domestique. »

Je dus reconnaître que cet excellent serviteur se froissait. Sans mot dire, il emporta mes guêtres et mes vêtemens de chasse. Il me laissa tout seul devant ma robe de chambre, mes chaussures de repos, et ma chemise molle, avec ma stupéfaction.

Avais-je donc si peur de ma secrétaire et de nos brèves causeries à l'heure du grog? — Oui : j'avais eu peur un instant de chérir et de souffrir.

Rien, depuis lors, n'a troublé Mlle Clermont, ni moi. Cependant je m'assure qu'il me serait aujourd'hui fort pénible d'éloigner cette enfant. Bien que j'eusse résolu de le faire avant l'arrivée de mes sœurs, j'ai failli lâchement à ma promesse. Cela m'humilie fort. A-t-je cédé à la compassion? Ai-je obéi à la curiosité de voir si cette pauvre fille se prépare en effet un mariage de raison?

J'ai défendu que Stéphanie enlevât le gui, à la date habituelle. Je ne sais si elle a compris mon culte de ce souvenir. Maria m'a dit seulement que la jeune fille avait, en mon absence, nettoyé, feuille à feuille, cette verdure.

C'est curieux : je n'apprécie pas, comme chaque printemps, l'apparence de ma maison rafraîchie par les peintres et les tapissiers. En vain dans la salle anglaise Claude a-t-il lui-même gratté, blanchi les pierres sur toute la profondeur de l'antique cheminée. En vain a-t-il fait couper quatre troncs de hêtres bien moussus pour garnir les vieux landiers de fer. Je ne le félicite que du bout des lèvres, l'esprit ailleurs. Dans la bibliothèque je lis, sans la comprendre, ma *Revue des Religions*, à l'ordinaire si captivante. C'est que je redoute toutes les hypothèses de l'inéluctable conflit qui s'aggrave entre mes sœurs et moi.

J'observe. A vrai dire, rien ne légitime leurs soupçons sur les visées matrimoniales de Stéphanie. Triste le plus souvent, comme il sied à une fille inquiète d'un père très malade, elle ne m'a jamais paru jouer clairement le rôle de tentatrice cupide. D'ailleurs, une jeune personne de dix-neuf ans peut-elle user d'un pareil machiavélisme? Comme Émilie j'estime notre Clermont très capable de prêcher à sa fille l'ambition de l'argent, seul bien réel, et de lui indiquer, en moi, un mari possible. Qui lui jetterait la pierre à ce malheureux? Trompé, abandonné par sa femme, ruiné par elle et par des spéculateurs véreux, enfin paralytique sur un fauteuil d'hospice, il a cent raisons de juger mal ses contemporains, et d'éviter à sa fille dénuée de tout

ce qu'il nomme « la duperie des beaux sentimens. » Toutefois ces leçons de scepticisme et de cynisme peuvent-elles influencer une petite pensionnaire au point de la métamorphoser en une Mme de Maintenon experte dans l'art de circonvenir la prudence des messieurs? J'en doute.

Depuis l'arrivée de Félix Reynart, au reste, Mme Clermont ne cache pas que ce pantin la divertit. Les charges d'atelier dont il égaye nos soirs semblent fort appréciées par Stéphanie. Elle ne peut contenir son hilarité. Ses yeux dansent. Elle oublie la dentelle qu'elle raccommode pour voir le rapin imiter à la perfection les deux lions, le tigre, la panthère, l'ours, le dompteur et même la cage. Il faut l'avouer, dès que Félix consent à laisser là ses mépris de révolutionnaire intègre pour redevenir un joyeux garçon, il nous divertit beaucoup. Il lui arrive de pousser un peu loin la plaisanterie. Les jeunes filles rougissent... Elles baissent les yeux un instant, puis éclatent de rire, et se sauvent honteuses. Thérèse se fâche. Robert déplore, chez son cousin, cette absence de discipline morale si nécessaire à une époque de dissolution et d'anarchie. Il commente un article de M. Paul Bourget, sans omettre les trois coups d'échecs qui me font mat et me coûtent cinq francs.

Félix prend ses fusains, son album. De chacun il esquisse une caricature. Stéphanie revenue, avec les deux cousines, est la première à s'extasier. Craint-elle de me rendre jaloux? Elle s'en moque bien. Où sont alors ses calculs machiavéliques, ceux de son père? Pure invention d'Émilie, de Thérèse et de Maria.

Chose humiliante, je m'attriste à l'aspect de ce désintéressement. Que Stéphanie ne cherche point à m'épouser, fût-ce pour mon argent, cela navre ma vanité. Un Félix, demain, la séduira, l'emmènera. A cette idée, une peine enfle dans ma poitrine, grandit, m'étouffe, s'exhale en un soupir.

J'ai ressenti le même émoi devant toutes femmes, ou filles qui parurent dans mon entourage. Je les ai toutes aimées, si l'on peut ainsi nommer cette sorte d'aspiration à l'intimité sentimentale que me valent même une passante et son parfum. A la suivre dix pas, je m'imagine aussitôt la félicité d'un voyage en mer, accoudé près d'elle sur le bordage, pour admirer ensemble le port de Corfou, les cyprès droits dans l'azur, la forteresse byzantine évocatrice des siècles, de leurs passions humaines,

des triomphes et des paniques Je sens cette inconnue appuyer contre mon bras la tiédeur de son épaule. J'écoute déjà son cœur vibrer avec le son de sa voix. Il me semble que cette communion de nos esprits devant la nature en beauté, que cette approche de nos personnes frémissantes vont m'assurer tout l'extrême du bonheur. La passante double le coin de la rue. Il ne reste rien que mon rêve. Il continue de m'exalter une heure, et plus. Parfois je le retrouve, le soir, le lendemain, la semaine suivante, le mois d'après... Il est des endroits, dans Paris, où je revis encore tel songe de ma vingtième année intensément. Point de camériste que je n'aie souhaitée pour amante; mais je l'ai dit seulement à une ou deux. Pourquoi mon platonisme ordinaire négligerait-il Stéphanie Clermont?

Fréquemment, je mesure la joie qui l'illuminerait, le jour où elle se pourrait croire maîtresse de céans, et la reconnaissance qu'elle me témoignerait peut-être... A distance cela me semble délicieux.

A distance.

III

Cet après-midi, devant le perron, les jeunes gens se sont donné une leçon de terrain, le masque de treillis sur la face, l'épée au poing. Didactique, Robert Huvelin esquisse ses feintes en trois temps. Son genou qui avance, recule selon les principes, dénonce le coup qu'il va porter. Félix Reynart profite de cette lenteur méthodique, pour battre le fer, déconcerter, tirer droit, passer; mais il manque la touche. Robert s'efface trop bien. Profitant de la surprise que Félix éprouve, il se fend, il égratigne la manchette du gant.

Contestation. Félix refuse, un moment, d'annoncer le point. Il s'y résigne, un peu pâle, la bouche tirée. Il se replace en garde vivement pour la revanche. Même aventure. Leste, il pointe vers la tête de l'adversaire qui gauchement applique le « trompez le fer » du prévôt, et pour cela baisse trop le front. La lame de Félix passe à une ligne du masque, et, comme lui-même s'est découvert, il est effleuré à la hanche pendant son recul... Deux points à Robert qui se ramasse derrière sa coquille et rectifie la position des pieds.

Félix m'a dardé un regard furieux, car j'assume le rôle

d'arbitre, et proclame les résultats des passes. Peu à peu il rage. Il ne vise que la tête ou la poitrine. Il s'acharne à lier l'épée. Il tente de désarmer. Robert reste en ligne, attentif. Je crois qu'il se récite les maximes du maître d'armes. Cela devient un vrai duel, un duel d'amis pour le moins. Félix voudrait que sa vigueur et sa promptitude rendissent son cousin ridicule. Il froisse le fer à plusieurs reprises violemment. Ses dents se serrent. Ses mâchoires font saillie sous le duvet de la courte barbe. Toute l'envie que le pauvre porte au riche s'exaspère dans ce maigre corps d'adolescent en chemise de flanelle, en culotte élimée, en leggins boueux. Ce sont deux castes qui se battent par le moyen de ces deux enfans à l'esprit médiocre et naïf. J'admire que les conditions sociales où mes neveux se développèrent les aient si vulgairement conduits à des fins logiques. Il serait moins banal que le riche se dît anarchisie, et le pauvre réactionnaire. Ni l'un ni l'autre ne furent de taille à contredire, par la réflexion sceptique, les influences directes du milieu snob, du milieu bohème. L'avenue Henri-Martin et la rue Caulaincourt ont, de leurs vies spéciales, animé ces deux âmes quelconques. La même instruction classique reçue sur les bancs du lycée Condorcet n'a point modifié les caractères. L'un a tout justifié de ses rancunes par l'admiration de Spartacus, et l'autre a tout justifié de ses orgueils par l'admiration de César.

Au bruit des coquilles tintantes, des lames froissées, les trois petites filles accourent avec leur photosphère sur le perron. Juliette raille la posture de son frère. Isabelle s'en moque aussi. Stéphanie contemple en silence. Contre la jupe bouffante et le tablier de soie rose, les bras pendent, se reposent, paumes en dehors. Serrée dans son fourreau beige, Juliette, qui prend les instantanés, pousse un cri de joie parce que le déclic fonctionne presque dans le moment où l'épée vole hors la main de Robert penaud. Félix gambille. Il bondit, en arrachant son masque, à la joie de ces demoiselles qui piaillent. Mme Clermont elle-même a rougi de plaisir. Elle tend au plus loin d'elle ses longues mains qui battent un bravo.

Je vais quérir Thérèse dans le salon. Je la prie d'assister à la victoire de son fils, et à l'amour que lui marque notre impassible Stéphanie. Subitement excitée, ma secrétaire sautille, par trois fois, sur les pointes. Thérèse m'a suivi. Il ne lui déplaît point que Robert aille piteusement ramasser son arme

sous les quolibets d'une Juliette farceuse, toute en fossettes et en boucles, d'une Isabelle se voilant la face, avec la main, pour ne pas connaître tant de honte.

Les champions retombent en garde. Cette fois, Robert double un coupé, avance et tire droit sur Félix qui doit rompre. Un cri aigu a percé l'air. Stéphanie confuse sourit, rougit. Elle a craint pour Félix qui d'ailleurs, en poussant au corps, reçoit sur le biceps un coup d'arrêt. Trois points pour Robert; et repos.

Félix s'assied sur le banc de pierre. Ses longs cheveux noirs lui font un air florentin. Il sifflote à la manière des merles, puis feint de chercher, à travers quelques feuilles du platane, l'oiseau dont il situe ainsi l'illusion. Stéphanie est en extase, bien qu'elle ait, de sa poche rose, tiré une bande à broder, et que, fille modèle, elle pique de ses doigts agiles. Vers la charmille, j'emmène Thérèse. Je lui vante le joli fils qu'elle a. Un enfant de l'amour! C'est apparent. Thérèse me regarde droit dans les yeux.

— Il souffre... dit-elle... Et moi aussi... Tout manque à son art : les modèles, les bonnes couleurs, les pinceaux fins, la lumière si rare dans la cour qui aère notre logement du quatrième. Je te remercie, tu sais, je te remercie à genoux de nous avoir invités de si bonne heure. J'ai peur que Paris ne perde cet enfant-là. Quand il se désespère, il sort. Il se distrait, ce qui semble naturel pour Robert, ce qui est criminel pour lui. Il a joué dans une brasserie. J'ai dû me défaire de ma montre et de ma bague. J'ai peur que ça ne recommence. J'ai peur surtout qu'il ne m'avoue pas d'autres méfaits... A chaque coup de sonnette, je tremble qu'un créancier ne vienne le relancer chez nous.

— Il en est déjà venu?

— Oui.

— Tu n'as pu les payer?

— Non.

Thérèse regarde le sol. Elle marche à pas longs et lents. Elle a croisé les bras contre sa maigre poitrine. Ses cheveux argentés couronnent la douleur de cette face qui fut sculpturale et ardente, autrefois. Sous nos pas craquent les feuilles mortes de l'automne, et qu'on n'a pas encore ratissées dans les sentes latérales. Thérèse et sa haute taille, ses hanches plates en

jupe trop légère, trop fanée. Thérèse... Quelle vie que la sienne ! Rien qu'un monotone et atroce ennui d'argent. Depuis la première heure, toutes les déceptions, toutes les humiliations, toutes les justes rages.

— Ah ! mon Dieu !... soupire-t-elle.

Elle a levé les yeux et les mains vers l'ogive de branches que font les arbres en feuillaison. La nef de verdure fut taillée par de pieux seigneurs à travers huit cents mètres de bois. Elle a, pour vitrail terminal, le soleil qui éclaire, au bout de la perspective, tout l'espace blond des champs, tout l'espace bleu du ciel. C'est ici le lieu, certainement, d'invoquer le Mystère qui se joue de nos vérités.

Thérèse agite ses lèvres blanches. Que va-t-elle me dire encore d'effrayant?

Je suis sûr qu'elle eût continué à taire sa détresse, si l'apparence de mes sentimens pour Stéphanie ne menaçait le suprême recours de cette mère, l'héritage probable qui, peut-être, allèchera la cupidité d'un mari pour l'avenir d'Isabelle, et qui, du moins, assurera la patience des créanciers pour l'avenir de Félix.

— Tu me comprends? Tu me comprends, n'est-ce pas?

Avant cette question, Thérèse s'est brusquement arrêtée. Elle n'ose pas me supplier, en une phrase nette, d'écarter Mlle Clermont. Ma sœur conçoit l'excès de son égoïsme et qu'il veut interdire à mes dernières années de force un bonheur possible.

Afin qu'un jeune sacripant désintéresse ses créanciers, afin qu'une petite fille avide ne se veuille plus déshonorer dans les coulisses, il faudra que j'exclue cet espoir suprême. Ma sœur ne se dissimule rien de l'avilissement où elle sombre. Ne me prie-t-elle pas de renoncer, de tuer ma joie dernière, de sacrifier ma félicité prochaine et, sans doute, brève aux appétits de ces enfans immoraux?

Le passé doit-il s'anéantir pour que l'avenir jouisse?

C'est toute la pensée de Thérèse qui me croit épris de Mlle Clermont. La malheureuse a conscience de l'immolation qu'elle réclame, du crime qu'elle m'impose. Car Stéphanie, rejetée de notre milieu, où donc ira-t-elle? — A la rue?

Je soupçonne cette clairvoyance et ce conflit dans l'âme tragique de Thérèse. Nous parvenons au centre de la verte nef, au rond-point où huit routes aboutissent, ancien rendez-vous

de chasse pour les équipages des huit châteaux voisins. Le socle de la Diane est entouré par un banc de pierre courbe. Je m'y suis laissé choir. Je considère ma sœur tournant le dos à la lumière accourue par le transept de l'avenue qui coupe ici la nef d'ombrages. Thérèse reste là dressée, grande ombre que cerne un étroit halo d'or. Si j'aimais Mlle Clermont, ce serait la mort réelle que me prescrirait, à cette heure, cette haute femme couronnée d'argent.

Ma chienne Nadine arrive au galop. Elle me retrouve enfin. La levrette blanche flamboie, bondit, manifeste son amitié par mille gambades que suit le panache de sa queue semblable à une magnifique plume d'autruche. La beauté de cet animal héraldique et la laideur de notre peine humaine se confrontent. Un peuple d'oiseaux piaille dans les branches... La tourterelle roucoule. Et nous sommes là, frère et sœur, à nous méfier, en excusant, l'un et l'autre, les causes de notre mépris réciproque. Combien elle souffre, Thérèse, de m'apparaître ainsi mendiante, cupide, féroce !

Enfin, j'ai balbutié quelques niaiseries sur les frasques habituelles aux adolescens, et qui ne se répètent pas, ou peu, qui ne gâtent pas leur caractère à jamais. Thérèse s'est remise en marche, à longs pas. Ses souliers de mauvaise toile grise se mouillent dans la terre.

— C'est qu'il devient très inquiétant, Félix... Quand on est pauvre, il ne faudrait pas connaître de riches. Robert a perdu mon fils ! Oh, sans le vouloir ! Écoute. A la mi-carême, ils ont résolu de festoyer. Huvelin refusait à son fils la somme nécessaire. Alors, ce garnement offrit à sa mère d'aller lui-même payer une facture de six cents francs, sous prétexte de présenter quelques observations au tailleur. Il a présenté les observations et gardé l'argent pour le souper de carnaval. Oui. Voilà ce dont est capable ce jeune homme modèle ! Ça t'étonne ? Non ? Tu ris, toi... Moi, je ne ris pas... Pour assister à cette orgie Félix a voulu un habit, du linge. Et il a commandé un trousseau de noctambule. Oui, mon cher : lui, si négligé d'habitude, si rapin, il a voulu faire le snob. Bref, le tailleur et le chemisier sont venus pour toucher leurs notes ; et, comme l'aspect de notre logement leur inspirait quelque défiance, ils ont exigé le versement immédiat. Je les ai d'abord contentés avec un petit acompte. Leur encaisseur malheureusement s'est pré-

senté de nouveau, en mon absence. Il a effrayé ce petit qui, dans l'armoire, prit l'argent du terme, et s'acquitta. Je sais bien que ce n'est pas un crime. Pourtant Félix connaît la situation. Comment oublierait-il que nous ne pouvons pas, nous, retrouver l'argent si, tout à coup, il disparaît... Ni ma peine, ni les chagrins de son père n'intéressent Félix assez pour qu'il nous épargne ce genre de tourmens. Après la concierge et sa quittance de janvier, l'huissier et ses assignations m'ont encore abîmé l'existence. J'ai pu, grâce à Émilie, grâce à toi, arrêter les poursuites; mais nous avons reçu notre congé. Il va falloir déguerpir, découvrir un autre appartement, vivre en un quartier où les fournisseurs nous consentiront moins de crédit. Le déménagement grèvera notre petit budget. J'ai fait trois ou quatre scènes à Félix dans l'espoir de l'influencer. Devine ce qu'il m'a répondu : « Je ne m'explique pas comment je suis un bandit pour avoir payé mon tailleur avec l'argent du terme, tandis que Robert n'est qu'un farceur pour avoir payé un souper avec l'argent d'une facture. » Naturellement, j'ai tâché de lui démontrer que l'acte de Robert n'entraînait pas de conséquences graves, tandis que l'autre nous humiliait atrocement. Félix a déclamé contre la « répartition de la richesse sociale. » Il a déclaré « vouloir vivre sa vie. » Il a menacé de nous abandonner, et de s'installer, indépendant, à Montmartre. Le malheureux! Il est incapable de gagner dix sous avec ses barbouillages d'impressionniste. Et ses dessins classiques, il n'entend pas les vendre parce que « cela nuirait à la réputation de son art. » L'art avant tout!...

Thérèse s'est tue. Que lui répondre? Son fils a volé. Il n'a volé que sa mère; mais enfin il a volé, sachant que sa mauvaise action désolerait les siens, et leur rendrait tout plus difficile encore. Robert, lui, n'a-t-il point volé? Il me semble que son larcin n'est qu'une manière d'espièglerie. On s'attriste en songeant à la faute de Félix. On sourit en imaginant celle de Robert. La première appartient au drame, la seconde au vaudeville. Pourquoi? Le dol est le même, commis par le pauvre, commis par le riche. Et, cependant, du fond de ma conscience latine, forgée par le Sénèque et le Cicéron du collège, ma spontanéité condamne l'un, plaisante l'autre. Cette injustice dépend de mes nerfs, de mes muscles, de mon sang, de mes os.

Ma sœur et moi, nous nous regardons en silence. Puis mes

consolations verbales et insignifiantes torturent la déçue. Elle s'affaisse sous l'élan du marbre olympien qui domine ce désespoir et ma tristesse. Autour de nous tout se glorifie dans la lumière des Rameaux. Les huit avenues du rond-point s'irradient vers les divers aspects de la campagne. Collines aux forêts bleuâtres, villages étagés minuscules et brillans, prairies verdoyantes, perron majestueux, route infinie vers la pure clarté du ciel, c'est vous seuls que les oiseaux en amour chantent, éperdus. J'ai pris la main de Thérèse, ces doigts que l'aiguille a picotés maintenant. Je les portai jusqu'à mes lèvres fraternelles. Thérèse voudrait davantage. Après cette confession, elle espère ma promesse d'écarter la peur que lui cause la présence de Stéphanie dans ma maison. Je voudrais lui dire que Stéphanie s'en ira bientôt, que j'hébergerai Félix chez moi. Je vais le dire.

Je ne puis.

Est-ce étrange!... Une petite fille laide, prétentieuse... Au reste, accepterait-elle le mariage si une audace absurde, tout à coup maîtresse de moi, le lui proposait?

Les insinuations de la cuisinière, les mines du maître d'hôtel, les critiques de mes sœurs ont suffi pour me loger, dans le cœur, plus que dans la tête, je ne sais quelle ridicule attente de félicité puérile, idyllique. Je ne saurais loyalement promettre ce qu'il convient à ma sagesse de souhaiter.

Cependant ma sœur a repris sa lamentation. Et voici que je suppose l'imminence d'aveux plus difficiles. Sous ce visage morne, des craintes vivent, pires que celles exprimées par le frisson de cette bouche. La levrette a compris la gravité de notre entretien. Elle se couche à nos pieds. Elle allonge son museau étroit sur ses pattes fines et jointes. Elle réserve à nos yeux tristes le reposoir de beauté que forme ce noble corps de soie.

Nous apercevons Émilie qui s'avance lentement, la tête épanouie dans le halo de l'ombrelle, et qui, de loin, nous interroge joyeusement.

— Nous parlions de Félix.. ai-je répondu.

— Et de Robert... ajoute vivement Thérèse qui entend excuser son fils par l'exemple de son neveu.

— Ah! tu lui as dit?...

— Il le fallait bien.

Thérèse s'accuse à présent. Elle aurait dû tenir ses enfans loin de nous. Le spectacle de notre aisance les a dévoyés. Au

lieu de vouloir un habit de trois cents francs pour fêter la mi-carême, Félix, avec les rapins de son âge vêtus de feutres et de velours à côtes, eût chanté des scies au cabaret des Quat'z'Arts, en grignotant des œufs durs et en buvant des bières à six sous le bock. Isabelle aimerait la cuisine que l'on fait soi-même après l'aubaine du marché. Elle ne souhaiterait de l'existence que les voluptés comprises dans l'amour d'un mari comptable à dix-huit cents francs.

Thérèse se reproche rudement la folie d'avoir, trois mois avant la première de *Junon*, loué l'appartement de l'avenue Kléber, engagé un domestique, meublé un salon, organisé des festins. Elle eut parfaitement raison, jure Émilie. Ne sevait-il pas que Reynart, dans un décor favorable, empruntât une énergie meilleure à cette foi tangible des siens en lui. Je rappelle combien les maîtres vantaient, alors, les diverses parties de *Junon*. Le vieux César Franck n'est-il pas venu aux réceptions de l'avenue Kléber, approuver l'œuvre de son disciple? Reyer avait remué ciel et terre en faveur de *Junon*. Pourquoi Thérèse n'eût-elle pas eu confiance, elle aussi? Elle surtout.

La malheureuse nie.

Six mois de vie brillante avaient corrompu l'âme des enfans. Ils n'avaient pu se résigner ensuite aux conséquences de cette soirée funeste. Une fois encore, nous déplorons l'absurde indifférence de l'auditoire aussitôt distrait, pris de toux, séduit par les entrées des retardataires dans les loges, murmurant l'ironie et l'indulgence dans les couloirs durant l'entr'acte, puis influençant la critique peureuse d'exprimer un avis trop contraire aux impressions de ce public frivole, et de perdre ainsi l'autorité si précaire du feuilletoniste.

— Ah! s'écrie Thérèse, Rodolphe a voulu faire trop grand, trop beau. Les imbéciles n'ont pas compris. Et ceux qui comprenaient ont été lâches devant la puissance de la bêtise générale... S'il se fût abaissé jusqu'à elle, on eût applaudi. Les plus fiers, les plus illustres eussent applaudi. Il a voulu penser selon sa conscience d'artiste. Ah! quelle duperie que la vie pour le Beau et pour le Bien!.. Quelle duperie!...

— Tu es ingrate, proteste Émilie... La Providence t'a donné le plus magnifique amour de poème.

— Ne te moque pas de cela... Ne te moque pas de cela! C'est tout ce qui me reste, c'est tout ce qui, pour moi, remplace les

satisfactions de votre argent. Ce qui les remplace bien au delà de votre mesure, grâce à Dieu !.. Bien au delà !.. Oh ! tu ne peux pas comprendre ça, toi qui, à vingt ans,... à vingt ans ! as épousé un vieillard pour sa fortune... Oui, pour sa fortune. Toi. A vingt ans !

— Thérèse !... fait Émilie impérieusement.

De la sueur perle sous les cheveux blonds. Elle mouille le front qui se ride, les tempes qui pâlissent. Émilie secoue sa grosse tête :

— Hein ! quel caractère ! Il faut qu'elle me jette à la figure mes vérités... Hein ?

Émilie essaie de rire ; mais la colère aussi lui sèche la langue et les lèvres. Thérèse, à distance de nous, s'est assise. Elle s'accoude sur ses genoux. Elle cache sa tête dans ses mains. Évidemment, sa douleur se métamorphose en haine. Et je me demande comment éviter cette querelle entre mes deux sœurs, cette querelle d'ailleurs périodique, à peu près trimestrielle.

— Vous n'allez pas vous chamailler, mes colombes ! Ayez pitié d'un frère.

— J'en ai vraiment assez de toutes ses ironies... déclare Thérèse... Si je suis pauvre, si je ne puis me gaver du matin au soir, moi, j'ai du moins la satisfaction de n'avoir rien donné dans ma vie à l'intérêt, à l'argent, à l'ignoble argent. Je puis marcher la tête haute, comme Rodolphe, avec notre idéal d'art, de noblesse et de probité. Si mes enfans ne nous suivent pas, tant pis pour eux ! Nous leur aurons montré l'exemple. Nous aurons accompli notre devoir.

— Crois-tu ?.. demande froidement Émilie.

— Comment ?

— Oui... Crois-tu ?... Crois-tu qu'en suivant ton instinct, toi, à vingt-deux ans... crois-tu qu'en épousant un joli garçon, pour ta chair, crois-tu qu'en te livrant à ta passion, tu as accompli un devoir très difficile ? Crois-tu qu'en aimant avec furie, sans penser, une minute, à l'avenir des petits qui devaient naître, crois-tu que tu as accompli vraiment un devoir sublime ?.. Tu as été une amante. Soit ! Une mère ?... — Non ; non. La preuve, c'est le résultat d'aujourd'hui. Ton fils et ta fille sont dans la détresse... Ils te le reprochent ! Et ils ont raison... Ils ont raison... Tu as tout calculé pour ton plaisir... Rien pour leur vie !

— Oh, c'est abominable. C'est révoltant, ce que tu dis là ! Moi, je n'ai rien fait pour mes enfans? Moi qui veille pour raccommoder leurs vêtemens, moi qui sors avec des bottines percées pour que ma fille ait des rubans frais dans ses cheveux.

— Trop tard, cela. Il fallait les aimer *avant*. Il fallait prévoir leurs vies *avant*... Tu as voulu seulement te divertir dans les bras d'un homme agréable. Tu ne t'es pas mariée moralement. Non. Car tu n'as rien fondé sur le mariage de ce que le devoir social nous prescrit : une famille... Tes enfans sont déjà des anti-sociaux... Des haineux, des furibonds. Je commence à réfléchir sur l'intimité qui réunit ta fille et la mienne. Je m'interroge sans cesse pour deviner si la charmante cabotine ne viendra pas à vicier l'âme saine de Juliette.

— C'est trop fort ! Comment, tu oses dire cela ! quand Robert vient d'emmener Félix souper avec des créatures, après l'avoir poussé bêtement à s'endetter !

Je me lève alors, et, simulant la plaisanterie, je leur propose quelques pas de promenade. Inutile. Thérèse s'exalte. Debout, elle crispe ses mains sur ses bras croisés. Elle avance un profil aigu, criard. Assise au large, Emilie s'appuie sur la canne de son ombrelle vigoureusement plantée en terre. Blanche et rose, potelée, couverte de joyaux, son autre main souligne les énergies du discours. Je proteste :

— Voyons, voyons ! Vous recommencez la guerre d'il y a vingt ans. Ce n'est pas très parisien...

Thérèse se retourne vers moi :

— Et tu la soutenais alors, toi, contre papa, contre maman. Tu les traitais de « romantiques, » parce qu'ils ne voulaient pas que leur fille cadette échangeât sa jeunesse contre le magot d'un Huvelin. Ça les révoltait, ces braves gens... Toi, ça te plaisait, l'argent. Tu n'as jamais vu que ça dans ta vie. Mettre quatre sous de graisse et trois sous de parfum dans un flacon de cinq sous pour le vendre six francs aux Antilles et au Brésil, ç'a t'a paru toujours le but de la création ! Tu as lâché, pour ça, ta licence, les lettres. Il y a autre chose, tout de même, au monde !

— Tu n'es pas indulgente, ma chérie !

— L'êtes-vous pour moi ? Vous me reprochez mon désintéressement, la noblesse d'un amour unique, tout ce qu'il y a de généreux dans l'univers, l'idéal auquel j'ai sacrifié mon être...

— ... et tes enfans.

— Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, Émilie! Je n'ai pas sacrifié mes enfans à ma passion.

— Les résultats le prouvent. Que vas-tu faire de Félix? Que vas-tu faire d'Isabelle?

— Ils ont le temps de changer à vingt et vingt-trois ans. Ce sont encore des mioches..., de pauvres mioches. Nous verrons.

— Eh bien! nous verrons.

— Quoi? Tu voudrais me faire reconnaître que le devoir d'une jeune fille est de se marier, pour l'argent, avec un vieillard chauve?

— Un vieillard...

J'interviens, et rétablis le réel.

— Voyons, Thérèse. Huvelin avait quarante-cinq ans à peine. Très sportsman, il était d'une élégance et d'un chic que peu de jeunes gens possèdent. Il montait à cheval parfaitement. Je crois qu'à la place d'Émilie je l'eusse préféré même à ce Larive de vingt-quatre ans, myope et voûté, un peu sale, qui transpirait des mains.

— Je mourrai donc sans que Thérèse me pardonne d'avoir évincé cet avorton.

— Oh! Émilie! Rappelle-toi: tu l'adorais avant de connaître Huvelin. Larive t'aimait. Tu n'as que trop pleuré lorsqu'il a fallu te décider entre les deux. Entre l'amour et l'argent.

— Tu m'avais alors monté la tête.

Je mets les choses au point:

— Et comme Larive était sous-lieutenant du génie, nos imaginations le prenaient pour Bonaparte. Au bout du compte, il a donné sa démission... Il est devenu entrepreneur de bâtimens à Philippeville. Bonaparte s'est fait gâcheur de plâtre, pour l'argent, pour l'ignoble argent.

Émilie éclate de rire un peu trop vite.

Thérèse hausse les épaules. Elle sent qu'elle a le dessous. Silencieuse, un instant, elle regarde ses souliers de toile mouillés, éraillés, sa jupe d'étoffe mince, ses doigts piquetés par l'aiguille; et puis relève la tête. Elle invoque sans doute l'avenir qu'elle voudrait resplendissant comme le soleil dans l'avenue, et sur l'épaule en marbre de la Diane chasseresse.

— Mes pauvres enfans!... gémit-elle... Faut-il vous apprendre que l'argent seul mérite tous les sacrifices, tous les avilissemens. Ah! il est vrai qu'il récompense largement ses dévots.

Le geste embrasse la magnificence du parc, le troupeau de daims qui traverse au galop la pelouse, qui longe la pièce d'eau, miroir pour l'élan des bêtes gracieuses et lestes.

— Mlle Clermont doit se plaire ici. Je la comprends.

Nous sommes retournés lentement, tous trois, vers le château. Émilie a fait les premières avances de réconciliation. Elle a vanté un dessin de Félix. Les deux sœurs ont fini par s'embrasser, très tendres, sanglotant un peu.

Je devrais certainement prendre avec moi ce Félix, le tenir sous ma coupe, ici, le modifier de mon mieux, le nourrir bien, le conseiller. Son impertinence m'agace tant!

Sur le perron, il esquisse, avec Stéphanie, ma foi, une gavotte qu'acclament Juliette et Isabelle.

— Mademoiselle Clermont, je crois que c'est votre heure de correspondance.

Stéphanie, instantanément, se fige. Le ton rogne de mon avertissement la métamorphose. Sans un mot, elle exécute un demi-tour de poupée mécanique, et gagne son bureau de secrétaire.

Le visage de Thérèse s'est, alors, éclairé... Moi, j'ai brusquement souffert. Mon souffle s'est précipité. J'ai craint mes étouffemens si dangereux.

A qui verserai-je l'inéluctable douleur?

A moi?

A l'une?

Aux autres?

III

Voilà huit jours que j'ai prié vertement Stéphanie de songer à la correspondance. La jeune fille me boude. Elle se défend aussi de toute gaîté. En vain Juliette, Isabelle la convient à leurs distractions. Il a fallu mon ordre formel pour obtenir qu'elle apprît les rudimens du tennis. Mon soin de lui commander une raquette chez Williams, de la lui offrir, n'a déridé qu'un instant Mlle Clermont. Nous sommes en froid. Cette apparence calme un peu mes sœurs. Émilie a rabroué Maria qui revenait à ses commérages durant une visite de mon aînée dans les cuisines où elle aime qu'on expérimente, devant elle, les recettes des plats fins. Femme d'ordre, elle a même exa-

miné les comptes de Stéphanie, prodigué ses conseils, et félicité la jeune intendante :

— Elle a de la tête, cette petite. Elle a de la tête; certainement.

Ce dimanche matin, après quelques jours pacifiques, la saison radieuse ayant apaisé les rancœurs de chacun, je me félicite de mon aise physique dans la cour de l'Est où rougeoient à merveille les cinq corbeilles de géraniums, centres des cinq pelouses.

En corsage bleu, jupe blanche, bas bleus et souliers blancs, cette nymphe bien tendue, c'est Isabelle. Par la grille elle regarde les lapins se poursuivre à l'ombre des marronniers dont la masse concave et touffue s'ouvre au milieu sur l'infinie perspective du Tapis Vert. Je ne me hâte point. Je me réjouis trop de sentir, à chaque aspiration, ma plèvre sans adhérences fâcheuses, mon rein gauche normal et que rien ne tiraille intérieurement, mon torse et sa soufflerie en bon état. Plaisirs qu'ignore la jeunesse. A mesure que raccourcit la durée probable entre le présent et la mort, il naît, parmi d'autres satisfactions, celle d'estimer exactement les trésors d'une santé, à chaque minute, plus précieuse. Ce matin, je salue les forces de la nature dans le jeu de mes muscles à la fois durs et souples que l'usage des haltères quotidiennement améliore. Jamais, en aucun temps, je n'eus une conscience aussi triomphale de ma vigueur. Jamais coquetterie plus joyeuse ne se plut au miroir qui, là-haut, révéla mes joues sanguines, mes dents nettes, mes yeux vifs, la lueur de mon front creusé par une seule ride. Je me trouve en humeur de comprendre que Mlle Clermont se résigne au mariage avec mes biens, en tolérant, quelques années, leur propriétaire.

Ce doit être le sentiment aussi de ma nièce. Elle me tend la main, loue ma bonne mine, et, parbleu, s'inquiète de ma verdeur. Au bout des complimens, comme par hasard, Isabelle développe cette tirade machiavélique :

— Je regardais la gamme de verts lumineux et sombres. Ah! l'impuissance des peintres! Oui : Millet dans son tableau du *Printemps*, Diaz en quelques toiles, Monet parfois, surent interpréter certaines parties de cette opulence. Aucun n'en fixe l'ensemble. Mon oncle! Pas d'ironie. La réflexion n'est pas de moi. Non. Mais de la petite Clermont. Cette fille est un peu

sotte. Cependant la peinture l'intéresse. Elle reste des heures à contempler mon frère quand il barbouille. Il prétend lui donner des leçons. La pauvre ! Quelles leçons ! Enfin, puisqu'ils s'entendent... J'ai envie de les unir en justes noces.

— Pourquoi pas?... me suis-je écrié vivement... Ce serait fort gentil.

Isabelle, durant tout ce discours, feignit de vouer le principal de son attention au ruban de son soulier. La bonne comédienne n'a pas commis la faute d'examiner ma figure. Au reste, la promptitude de ma repartie a suffisamment trahi le réel de ma colère.

J'enrage tout à coup. Non parce que je suis jaloux de Stéphanie, certes ; mais parce que je devine, dans cette tirade, une agression de la famille Reynart contre ma liberté. Félix veut compromettre Mlle Clermont, et que je craigne d'être dupé en l'épousant. Comme je simule toute indifférence, la sœur m'ouvre brutalement les yeux.

Après tout, il se peut que Stéphanie trouve à son goût le rapin. Moi présent, l'affectation qu'elle met à le fuir, depuis ma sévérité de l'autre jour, serait une manière de prudence ; donc une preuve. Ces enfans se plaisent ? Chose naturelle. Allons ! Thérèse n'a plus à trembler pour son héritage.

Pourtant, chez ses camarades, Félix caresse les modèles. Il ne doit pas admirer la grande bouche de Stéphanie, ni le front bosselé, ni la peau de canard. Alors, si le polisson entreprend cette aventure, c'est pour exciter ce que, dans leur absurde hypothèse, il appelle ma jalousie, ma jalousie possible. Félix veut m'irriter contre la pécore. Voilà des calculs assez honteux,... et que la future actrice a tirés de ses comédies.

Ou non. Il est si naturel qu'une fillette de dix-neuf ans, qu'un rapin de vingt-trois rapprochés, suivent l'instinct de l'amour !

Isabelle m'a certainement averti exprès. Il y a manœuvre... Alors Stéphanie n'aime peut-être, du rapin, que les cocasseries. Les Reynart calomnient cette infortunée créature. C'est odieux.

J'examine Isabelle. Elle guette mon trouble en dardant de furtifs regards, à l'ombre des cils : ce qui la dénonce. Mlle Clermont est innocente.

A moins qu'il y ait, à la fois, inclination franche de Stéphanie pour Félix, et manigance de ce fourbe que la sœur guide.

C'est cela.

Félix séduit ma secrétaire afin de la perdre dans mon esprit; et la sotte se laisse prendre aux flagorneries de ce polisson.

Il me vole Stéphanie comme il a volé l'argent de sa mère.

Que m'importe, d'ailleurs ?

Seulement, puis-je laisser cette mauvaise action s'accomplir ? Clermont m'a confié sa fille. Je dois veiller. Je le dois.

Isabelle ne cesse pas de m'observer en dissertant sur les poètes et sur les peintres qui traitèrent du Renouveau. Il sied que je me calme.

Le soleil tiédit nos visages. La fraîcheur de l'air devient savoureuse... Isabelle est agréable à voir. Elle ressemble à une modiste anglaise endimanchée pour une partie de canot sur la Tamise de Kingston. La comédienne soigne sa démarche et ses gestes. Elle inspecte souvent les lignes de son ombre. Nous louons les oiseaux qui gazouillent sur chaque branche du jardin. Ils forment un prodigieux concert. Isabelle regrette qu'ils ne puissent imaginer combien nous les admirons. Cela, pense-t-elle, centuplerait leur joie. Ne leur suffit-il pas de se contenter eux-mêmes ? demandai-je. La jeune fille nie de la tête. Il lui faut les approbations extérieures. Sa cousine qui les prodigue la satisfait. Nous entamons l'éloge de Juliette Huvelin. Elle est « si bonne, » assure Isabelle. Prononcée de cette façon, l'épithète exprime moins de reconnaissance que de mépris et d'apitoiement. Je détourne la conversation.

Isabelle ignore exagérément les crimes, les accidens, les scandales que les journaux servent chaque matin à notre curiosité, et qui sont la principale matière des propos. Comme sa mère, la jeune fille professe la religion exclusive de l'art. Elle n'octroie à son frère nulle estime. La voilà qui compare encore aux fragmens de verre coloré qu'on agite dans un kaléidoscope les taches saugrenues dont Félix empâte ses toiles, au nom de Cézanne et de Monet. Isabelle se veut classique autant que Robert. Pourtant elle déteste l'âme calculatrice de son cousin. Depuis la cravate jusqu'à ce goût pour Torquemada, tout est le résultat d'une arithmétique dans l'esprit du snob. Isabelle le démontre avec acrimonie. Ce petit Huvelin espère, à force de réaction, connaître les gens titrés, s'introduire dans leur monde, peut-être acheter des armoiries romaines. Isabelle hausse les épaules. Elle ricane. Tant d'hypocrisie l'indigne. Ce

dimanche matin, elle a dû se lever, se vêtir dès l'aube pour assister à la messe que le curé du village prochain célèbre dans la chapelle du château ; cela en vertu d'une fondation pieuse de feu la marquise. Robert Huvelin exige de sa mère, de sa sœur l'acte édifiant. Isabelle n'a pas voulu refuser à ces parens de les accompagner. La dévotion obligatoire l'exaspère. Dans la figure un rictus persiste. Interrogé sur mes sentimens religieux, me voilà fort en peine de répondre à l'appel narquois de ma nièce. Sur son épaule, elle fait tourbillonner l'ombrelle bleue. Isabelle réclame de moi toute la sincérité. A mesure que j'avance en âge, le pari de Pascal me tente quelque peu. Tout de même, s'ils étaient vrais, le ciel et l'enfer ? Bien que, depuis le baccalauréat, je me sois écarté des sacremens, j'ai toujours eu le respect des institutions catholiques. Isabelle sourit plus amèrement. Cela m'intimide : et je m'empresse de rectifier : Renan m'a séduit. Poincaré toutefois me déconcerte. Par la voix de ce mathématicien, la science s'avoue restreinte, petite, infime au milieu des forces inconnues qui régissent les nombres des mouvemens créateurs. Ces forces inconnues ne pourront-elles se nommer Dieu ?

— Ou X ou tout signe algébrique... rétorque Isabelle..., et de pivoter sur un talon.

Voici M. le curé qui fond sur nous au vol de sa bicyclette. La pèlerine noire s'étale comme les ailes d'un grand oiseau. A quelque distance, il saute légèrement, et nous honore par un large salut de mousquetaire. Sa sveltesse, la longueur de son menton, le font pareil au roi d'Espagne Alphonse XIII. Sa bonne humeur brille autant que les boucles de ses souliers, que ses dents de jeune poulain. Le fils du jardinier s'est précipité sur la chaîne de la cloche, et sonne comme le bedeau lui-même. Apparaît la famille du régisseur derrière son chef à moustache guerrière, la maman toute ronde, la bru et son poupon, le fils encore militaire d'allures, et qui se dandine. Suit la fille du brigadier-garde en chapeau de roses, les petites servantes du jardinier, en tignasses blondes, la mère Joseph avec son chapelet. Nous nous introduisons dans la tribune. De temps en temps je donne ainsi l'exemple de la piété aux pauvres gens, car ils n'ont d'espoir possible que par delà le tombeau. Cette excuse me justifie mal auprès d'Isabelle. Vite elle se mord les lèvres pour ne pas rire à cause de ma pâleur que je perçois

subite et angoissante. Mlle Clermont est entrée. Elle s'agenouille à l'écart. Ma nièce aussitôt la taquine, l'accusant de participer, sans foi réelle, aux rites. Stéphanie se guinde, ne répond rien. Derrière sa mère majestueuse et poussive, derrière sa sœur rose et riante, Robert entre, un gros livre d'heures aux mains. Il me souffle dans l'oreille que sa tante, que Félix ont refusé de venir, et qu'il juge extravagante cette suffisance d'esprits forts. Lui se prosterne, s'agenouille, murmure. On voit ses chaussettes de soie à baguettes vertes, entre ses souliers de daim et son pantalon tabac. Mal éveillée, Émilie bâille encore. Elle bâillera tout le temps de la messe. M. le curé officie saintement, simplement. Parfois il s'émeut en priant. Évidente, cette confiance dans les Évangiles vous en impose.

Je l'invite à notre petit déjeuner. Stéphanie le mène à travers la maison, et l'enfilade. Il serre la main de Claude qui vient de poser le plateau sur le perron du parc, où chacun se case. Robert sourcille. Juliette s'esclaffe à la dérobée. Isabelle lui assure à l'oreille que le serviteur du Christ doit le respect aux humbles, aux maîtres d'hôtel mêmes. La profusion des friandises effare M. le curé. Entre la chocolatière, la théière, la cafetière dont l'argent étincellent, le bon prêtre ne sait vite se décider. Les confitures, le miel le tentent aussi ; et le cake avec ses raisins de Corinthe. Gentiment il avoue son embarras. Néanmoins, il veut satisfaire son appétit. Car le jeûne est terminé pour lui. C'est M. le doyen qui dira la messe de onze heures au village. Robert houspille Ernest et le presse de verser le chocolat du prêtre. Juliette lui beurre une tranche de cake. Avec empressement on lui avance un fauteuil, tandis que je l'invite à se couvrir. Le brave homme multiplie les révérences pour les dames, et les mercis pour le laquais. En silence nous dégustons nos breuvages, nous mordons nos pâtisseries. La biche sortie du buisson nous examine de son gros œil en saillie, risque un pas, se lèche tout à coup le dos. Du fond des douves, les lévriers l'insultent. Dédaigneuse et cambrée, la bête, d'en haut, les défie en se rengorgeant. Elle arrache avec impertinence les folioles de la haie. Robert laisse refroidir son thé pour causer avec l'ecclésiastique, mais ne s'aperçoit pas que le digne homme préfère consacrer toute son attention à l'épaisseur du chocolat, à la saveur du cake et à la propreté de ses gestes. Isabelle me fait signe d'écouter mon neveu. Il s'informe

de la ferveur régionale. Candide et net le curé avoue maintes défections qui le navrèrent. Pourtant il a gardé la plupart de ses paroissiens. Il s'occupe de les distraire. Les attraits de la photographie sont efficaces. Dans l'église, le soir, il rassemble des catéchumènes qu'amusent les projections : vues de Jérusalem ; tableaux célèbres aux sujets bibliques, vues aussi du Levant, de la Chine, des Amériques. Un ingénieux système d'abonnement lui permet de renouveler la série de clichés qu'il loue. Et le curé se félicite de rendre par ce moyen la religion tentante. Robert Huvelin admire, grave et le front ridé. Il s'engage à fournir ses clichés, ceux de ses intimes. Il entrevoit une œuvre à créer. Il inscrit sa mère incontinent parmi les fondateurs, puis moi. La politesse m'empêche de contredire. L'ecclésiastique se confond en remerciemens ; et il époussette, de sa main rugueuse, sur la soutane, les miettes du cake.

Stéphanie brosse la manche du prêtre, à distance, le bras tendu, et les doigts agiles. Cette posture de l'enfant est comme toujours ravissante. Je me complairais davantage au spectacle de cette petite fille svelte et mécanique ; mais je sens qu'Isabelle m'épie. Bien qu'à ce moment je lui tourne le dos, toutes la cabotine observe, constate, déduit. Il faut que je me dérobe à mon plaisir. Le faut-il ? Et pourquoi ? Vraiment, la désagréable chose que d'être surveillé par toute une famille avide !

Stéphanie, ce matin, demeure près de nous. Elle jase un peu. Elle goûte aux fruits confits. Elle raille Juliette dont le chapeau chargé de fausses mandarines est un chef-d'œuvre de ridicule coûteux. Stéphanie a perdu sa contrainte comme elle la perd durant les après-midi où les deux garçons courent les routes dans l'automobile d'Huvelin. Veut-elle, par le contraste de ses façons, me persuader de son aversion pour Félix, puisqu'elle s'égaye s'il n'est point là, puisqu'elle se renfrogne s'il l'approche, en ma présence ? Alors c'est qu'elle redoute, pour ses projets de séductrice, ma jalousie.

Il se peut aussi que la jeune fille veuille imposer de la réserve au rapin après quelque galanterie trop audacieuse. L'écornifleur est capable de tout, afin de me la rendre odieuse, cette enfant ! A cette heure, il paresse au lit, la pipe en bouche, et il empeste tout l'étage. Ainsi croit-il protester contre les habitudes religieuses du dimanche.

Mes chers neveux m'agacent. A leur âge on a la sottise

téméraire. On embrasse le bloc d'un parti avec ses exagérations, ses inepties, ses intolérances, ses haines simplistes. Félix et Robert me semblent aussi près de la bêtise, bien qu'ils y courent par des chemins opposés. Combien je préfère Juliette, cette baby de dix-neuf ans, gourmande, potelée, joueuse ! La voici prête à pleurer tout de suite parce que je contrarie d'un signe sa turbulence, et l'empêche de gâter la denture des chiens en les bourrant de sucre. Le nuage d'une larme brouille, une seconde, ses yeux que distrait heureusement l'apparition, sur la côte, d'un automobile bourdonnant.

Je reconnais la Dietrich de l'amiral. Elle grandit là-bas tourne et s'engage dans notre route. Juliette s'excite à l'espoir de jouer avec Mme de Helgoët une partie de tennis. Cette jeune femme y est fort adroite. Elle n'arriverait pas de si bonne heure, pour un motif autre que celui de satisfaire sa passion de la balle. Déjà la machine a contourné la pelouse concave, remonté vers le saut-de-loup, franchi le pont et la grille ouverte par la femme du garde. L'avertisseur électrique retentit dans l'office. Ernest accourt. Il se poste dans l'allée de l'Ouest, sous le dôme de verdure. Le char roule, côtoie la pièce d'eau pour l'effroi des canards, qui s'envolent en essor d'estampe japonaise. Enfin le carrosse laqué de sombre, doublé de velours gris, stoppe devant le perron. Mon vieil ami descend avec quelque prudence. J'offre la main à sa femme dont les parfums violens imprègnent l'air aussitôt. Et de saluer, de reconnaître, d'embrasser, de montrer sa raquette à Juliette, de se récrier avec emphase sur la majesté du parc, la grâce des lévriers, l'apparence appétissante de la collation. Mme de Helgoët complimente la mine d'Émilie, l'ombrelle de Juliette, la jupe d'Isabelle, les chaussettes de Robert, la dignité de ma prestance, la taille du curé. Cette menue personne en jupe courte, coiffée d'une capeline de paille à la mode de 1803, se tourne, retourne et trémousse. Elle s'irradie en rires. L'amiral, qui s'est tout de suite assis, l'adore. Charmant tourbillon que créent cette jolie femme, mes nièces et Robert, en dépit de leurs sottes paroles. Il nous appartient d'en chérir uniquement le gazouillis. Élan tumultueux, la bande s'envole bientôt vers le tennis avec Stéphanie qu'Isabelle entraîne. Cependant Ernest va chercher les raquettes et les balles. Sous la nef de verdure, la théorie de nymphes s'éloigne, mouvemens de clarté parmi les bocages.

Las un peu, l'amiral répond vaguement aux questions d'Émilie. Ses guêtres blanches, son costume et son feutre gris rajeunissent-ils assez le corps massif, la face que rida le vent des mers et qu'encadre une barbe fraîchement brunie par les élixirs du coiffeur? C'est la préoccupation certaine de mon vieil ami. Furtivement il se mire dans la panse de la chocolatière. Il appréhende, certes, de trop déplaire à sa jeune femme, après six ans d'un mariage conclu, tel soir de passion folle, dans le casino de Royat. Cette sémillante créature y valsait alors sous la surveillance d'une mère paysanne, malade, farue de noblesse, et que décida le tortil de l'amiral baron Guy de Helgoët. Émilie l'interroge sans charité sur ces fiançailles romanesques pour me mettre en garde, parbleu, contre une faiblesse analogue, et m'en faire redouter les inévitables peines.

Ce blanc perpétuel m'agace. Pourquoi me croire assez faible pour épouser la petite Stéphanie? Pourquoi tous m'obsèdent-ils avec cela? Si je ne tenais à l'indépendance de ma volonté, si je ne refusais, par juste amour-propre, de céder à cette diplomatie des miens, je renverrais la fille de Clermont, ou je la placerais. Personne n'en veut. Je ne saurais cependant jeter cette jeune fille aux dangers de la rue. Encore moins puis-je lui payer le séjour dans une pension. Enfin je dois à Clermont le respect de ma promesse, comme je dois à son génie la plupart de mes biens. Non : Stéphanie restera.

Je me détourne. J'écoute M. le curé qui me rappelle le délabrement de l'église, et l'urgence d'y remédier par des offrandes. Lui donner les cent francs promis au vétérinaire? C'est que le médecin des bêtes réclame impatiemment. Stéphanie seule pourrait me dire si le virement de fonds est possible. Je ne vais pas cependant la chercher au tennis, interrompre son plaisir. Alphonse XIII en soutane insiste. Il a raison. À moi, le châtelain, il incombe de réparer la toiture du chœur, afin que la morale soit prêchée commodément aux catéchistes, afin qu'ils ne courent pas, faute de ciel et d'enfer, s'acoquiner avec l'adolescence criminelle.

Un devoir encore; comme celui de garder Mlle Clermont, de sauver Félix et son avenir, Isabelle et son honneur, comme celui d'offrir un prix à l'école laïque, d'envoyer ma cotisation à la société sportive, à la société pour le relèvement des mineurs, à la mutualité du département, à mon association fra-

ternelle de secours pour les victimes de l'industrie, aux inondés de l'arrondissement, etc., etc. Il me faudra manger du pain et boire de l'eau dans une mansarde, si j'entends satisfaire à toutes mes obligations, à tous mes devoirs. Et les banquiers chiliens n'expédient pas le montant de mes traites qu'acceptèrent les parfumeurs de Lima. Ces rastaquouères n'auraient-ils pas fait honneur à leurs signatures? Alors comment, moi, vais-je, le 15, préparer l'échéance générale de notre société, répartir les bénéfices, m'allouer les miens, payer les dix-huit cents francs trimestriels du boucher, les trois cents francs du boulanger, les quinze cents du régisseur? Mauvaise affaire... Me résoudrai-je à entamer les dix mille francs de ma réserve en or? Ce qui serait bien léger en cette ère de révolution sociale où l'on peut être contraint à l'exil, d'un jour à l'autre, par les menaces de la Confédération générale du Travail?... Renoncerai-je à mes économies de l'automne?... Diable!... Pour l'instant, il s'agit d'être courtois et de discuter, avec l'amiral, la question indochinoise. Allons-y.

... Au moment où la cloche sonne la seconde volée d'une heure, ni Thérèse ni Félix ne sont encore descendus. L'amiral a faim. Les joueuses de tennis ont soif, après s'être recoiffées, poudrées dans le vestiaire. Émilie décrit ses tiraillemens d'estomac. Robert murmure à l'oreille de sa mère que, si l'exactitude était la politesse des rois, elle n'est pas celle des familles artistes. Je flatte de mon mieux la baronne de Helgoët, afin qu'elle prenne patience.

Isabelle court, une fois encore, chercher sa mère et son frère. Thérèse, elle, n'aime pas que je reçoive à cause de ses pauvres toilettes. Elle me joue le tour chaque fois. Félix a horreur des « rastaquouères, » comme il surnomme les gens de tenue correcte; et il prétend les aborder le plus tard possible.

Du silence règne dans la salle anglaise. Souplement Ernest paraît. Avec ses mains en gants de coton il ouvre les deux battans de la salle à manger. Les vasques luisent au bout de l'enfilade. Là, Claude, en habit, domine, colossal, rasé. Il demeure immobile en attente. Ainsi marque-t-il quelle est sa condescendance de rester au service d'un maître qui a des parens retardataires.

Enfin Thérèse, assez belle dans sa robe princesse, devance Félix en chemise de flanelle à raies, en espadrilles et en une

sorte de pyjama qu'il croit un complet de plage. L'un et l'autre saluent avec froideur. S'excuser honnêtement leur paraîtrait une intolérable humiliation. Je hâte le passage à table.

Afin qu'elle ne se froisse pas, j'ai désigné à Thérèse la place d'honneur, en face de moi. Émilie m'y a, d'elle-même, engagé. Thérèse joue l'étonnement, comme si j'avais coutume de l'installer au bas bout que Robert occupe toujours, Félix siégeant à l'autre extrémité ; d'ordinaire, celui-ci imite les grimaces de celui-là autour du monocle, pour distraire les petites filles. Vieux galantin, l'amiral décoche aussitôt mille louanges à Thérèse. Il la trouve semblable à la princesse Amédée de Sardaigne qu'il eut l'honneur de recevoir à bord du *Britannicus*. Et le voilà qui décrit cette fête, les pavois, les salves, les hurrahs dans les hunes, le noiraud qu'était le prince, et sa science des choses navales apprise par cœur dans un manuel. La face blette de l'amiral-baron rajeunit entre la barbe fraîchement dorée et les cent fils blonds ou blancs que le cosmétique a collés contre le crâne, un par un. Thérèse réplique avec esprit. Mon vieil ami prodigue alors des considérations sur les caractères des grands qu'il approcha, sur les vertus particulières aux peuples qu'ils commandent, sur les mœurs des races lointaines que lui-même visita, combattit ou civilisa. Thérèse oublie son amertume. Elle s'amuse tout oreilles. L'extrême intelligence du vieux marin la captive. Lui se plaît à retenir l'attention d'une dame artiste et distinguée. Il compte ainsi paraître moins ridicule à sa femme qui se gausse de son voisin Félix ou lui tirant des paradoxes énormes sur la peinture, la sculpture, la politique.

— A la bonne heure, monsieur, vous êtes entier. J'aime les caractères entiers, moi. Donc Ingres et Puvis ne sont que pygmées auprès de Cézanne ; Rodin n'a jamais su la place d'un muscle sur le corps humain ; et il n'y a de sculpture estimable qu'aux ruines d'Angkor. Entendu. Le camarade Pataud est un réactionnaire, qui s'abouche avec les bourgeois. Évidemment! Quoi encore?... Dites. Ce que vous m'amusez!

La baronne me tourne le dos complètement pour causer face à face avec mon Félix un peu blême, un peu frémissant de colère, et qui buvote son chablis, afin de garder une contenance. Il n'entend pas Ernest proposer « Chambertin 1902 ou Romanée 1873. » En vérité, cette jeune dame très élégante et à la poitrine tumultueuse sous la dentelle de Venise trouble beaucoup le

rapin. Il a, dans les yeux, des flammes rudes et brèves. Pendant que Mme de Helgoët déguste ses filets de langouste à la bordelaise, il la caresse longuement du regard; et ses narines aspirent voluptueusement les parfums musqués. Mlle Clermont, sa voisine de droite, est complètement omise. Robert, de même, l'oublie pour écouter l'amiral, l'approuver, s'instruire, honorer ce que cet ancien chef, « maître à son bord après Dieu, » représente d'autorité traditionnelle.

— L'ordre, n'est-ce pas, monsieur ? L'ordre avant tout!... C'est ça...

— « L'ordre règne à Varsovie... » objecte Isabelle de loin.

On ne l'a pas entendue. Moi, je savoure mes filets de langouste à la bordelaise, chef-d'œuvre de Maria; et j'aspire, en dépit du régime, mon chablis fauve, si riche en arrière-goût.

Émilie me comprend. Ele m'imite. Nous nous sommes toujours bien accordés sur ce chapitre, dès l'enfance. Et nous plaignons Juliette et Isabelle, qui se chuchotent leurs éternels, leurs agaçans secrets, au bout de la table. Elles laissent le mets fin à peine entamé sur leurs assiettes, afin de se confier on ne sait quels mystères de leurs cœurs puérils et importans. L'amiral interroge en vain, deux ou trois fois, Juliette. Point de réponse, ou réponse tardive, effarée. Inutilement Claude incline, entre ces demoiselles, le plat d'argent qui porte une considérable côte de bœuf aux cèpes farcis. Elles refusent pour ne pas perdre une syllabe de leurs murmures intimes. De même elles chipotent indignement les pois à la Royale, les blancs de poulardes en gelée Sauterne, les fonds d'artichaut à la javanaise, la mousse de foie gras et les céleris. Leurs verres ni leurs coupes ne se vident. Quel drame, quelles aventures passionnent cette bonne figure ronde à fossettes et à boucles blondes, cette longue face brune sarcastique, à pans durs, à bandeaux sombres? Qui devinera jamais ce que se murmurent les jeunes filles? Je le demande à Émilie. Elle ne se rappelle pas. Les dames ne se rappellent jamais leurs vices de fillettes. Stéphanie boude.

Quand Ernest apporte le plateau du café au salon, je m'aperçois que Félix et la baronne sont en bons termes. Il lui présente les caricatures de l'album qu'illustrent nos silhouettes de famille rendues grotesques au possible. Deux traits pour les chevilles sous la sphère de la robe, un étroit losange pour le

buste, deux lignes brisées pour les bras, un cercle pour la tête au front proéminent, désignent une Stéphanie géométrique, et qui m'offre la rose. Je parade là, travesti en chasseur du XVIe siècle avec mes lévriers, la toque à plume sur l'oreille; dessin propre à quelque édition de Rabelais. Car mon animal de neveu, s'il peint à la manière des Zoulous, ne manque point d'adresse pour crayonner agréablement. Mme de Helgoët s'exclame, se récrie, s'esclaffe. L'incomparable corps de sirène moulé dans une toile de soie beige se tord, se contourne comme celui d'un grand poisson laissé sur la grève par la mer en retraite. La voix mélodieuse et gaie impose à tous l'assentiment. Et nous voilà qui participons au triomphe de Félix; l'amiral lui-même. Il félicite Thérèse avec emphase sur le talent de ce fils éminemment spirituel. Cette pauvre mère est au ciel. Elle me crie :

— Tu entends ce que dit l'amiral!

Je souris et m'incline. Je n'atténuerai certes pas cette impression qui va permettre à Thérèse de rédiger quatre pages enthousiastes à l'adresse du père si malheureux, avec ses échantillons de champagne, dans les auberges hongroises. J'observe seulement que mon gaillard frôle un peu trop la joyeuse baronne. Il n'a même pas demandé la permission d'allumer sa pipe. Sacrifice incomparable. Jamais les siens n'obtiennent de ce garçon qu'il se contente du cigare, au moins les jours de réception. Il forfait soudain à son principe « d'être et de paraître *peuple* envers et contre tous. » Afin de séduire Pauline de Helgoët, il transige avec ce qu'il nomme « la conscience incorruptible. » C'est la première fois que ça lui advient. Il ne flaire donc pas que cette dame le tient pour un clown assez drôle, qu'elle le bernera? Le serin!

Robert envie néanmoins cette chance. Il s'approche. Jouant le timide et le respectueux, il insinue à demi-voix que telle composition rappelle les gravures de Gustave Doré pour le *Gargantua*. Pauline les ignore. Avant peu elle les verra, affirme le jeune Huvelin en rougissant. La dame feint de ne pas comprendre. Je devine qu'il va téléphoner pour enjoindre à son libraire d'expédier le fameux in-folio de dix louis chez l'amiral. Ce chérubin commence toujours, par des cadeaux resplendissans, le siège de la beauté. Isabelle me regarde. Nous sourions de connivence. Stéphanie contemple le Tapis-Vert obstinément.

J'ai rejoint Émilie assise dans sa guérite d'osier le dos au

vent et au parc, l'ombrelle devant les yeux pour les protéger contre la réverbération. Ses pieds reposent en un moelleux coussin qu'arrange encore, à genoux, la femme de chambre si parfaite, quand elle se relève, quand elle s'éloigne, majestueuse et discrète à la fois.

— Tu sais... dis-je à ma sœur... L'amiral n'aime pas beaucoup que les petits jeunes gens adressent à sa femme des cadeaux fastueux. Robert va lui offrir le Rabelais de Gustave Doré. Tu ferais bien d'envoyer ta propre carte, avec un mot de ta main, au libraire pour qu'il l'insère dans les pages.

— Ah ! le scélérat... Il veut perdre cette petite dame !... Quel brigand !... Après tout, c'est de son âge, hein ?

Très fière d'un fils audacieux, Émilie élève son face-à-main d'écaille blonde afin de mieux considérer son rejeton peigné, vêtu de neuf et qui s'incline, sourit, joint les mains pendant que la baronne lui avoue une anecdote hilarante. Émilie sans mesure insiste sur la coquetterie de cette jolie brune, et l'excuse, à l'avance, de supporter mal un vieux mari. Désireux d'affirmer ma puissance d'homme libre, je porte les regards directement sur Stéphanie. Elle se promène avec les deux cousines entre les pelouses. Émilie soupire, ne souffle plus mot. Je l'admire. Elle jouit de l'existence. Blonde, grasse et parfumée, ornée d'une robe légère en popeline de soie, bien calée dans sa guérite par dix coussins rebondis, elle se rappelle les filets de langouste, la mousse de foie gras, et le romanée. Je lui demande si elle n'appréhende pas que son fils, en courtisant Pauline, ne fasse souffrir quelque peu l'amiral ! Ma sœur hausse les épaules en riant. Tant pis pour l'amiral. Il n'aura que son dû. On n'est pas imbécile à ce point d'épouser, vers cinquante ans, une fille de vingt-deux, une danseuse de Casino qui veut un tortil sur sa tignasse de bergère. « Imbécile ! » Je proteste. L'amiral a commandé en chef une escadre de Chine et, grâce à ses dispositions savantes, les compagnies de débarquement ont pris Tientsin, un contre vingt. Il a ouvert lui-même les cours à l'École Supérieure de la marine. Sa doctrine sur la stratégie de mer, reproduite dans toutes les revues navales du monde, inspira Togo durant la manœuvre de Tshou-Shima.

— Si ce n'est un imbécile, c'est certainement un sot !... s'écrie ma sœur.

Et elle agite son ombrelle sans le savoir.

L'automobile arrive pour emmener les visiteurs. Pauline ravit tout le monde. Elle embrasse les femmes et les filles comme si elle quittait, pour un voyage dangereux et long, des parentes adorées. Thérèse s'impatiente visiblement dans cette étreinte. Robert baise longuement les doigts de l'impertinente. Félix se contente d'une poignée de main significative, trop significative. On se promet des visites quotidiennes ou presque. Adieu. Ernest reclaque la portière. Nadine et Champagne aboient contre le moteur. Déjà Stéphanie s'est éclipsée, Félix demeurant là.

Mes invités partis, c'est une explosion de louanges. Thérèse veut apprendre toute la biographie de l'amiral. Elle me harcèle. Robert commente « l'ordre » qui préside à la toilette de la baronne; et il s'embrouille en voulant décrire une similitude entre le rose apposé au revers du chapeau et le rose des jupons dépassant la robe. Félix, après avoir allumé sa pipe, annonce tout simplement qu'il ira, le surlendemain, faire au pastel le portrait-charge de Mme de Helgoët, comme elle l'en a prié. Robert rougit et pâlit successivement. Les cousines éclatent de rire et s'en vont sous la charmille, reprendre leurs sempiternelles confidences.

— Eh bien! la sauvage, Thérèse, et toi, le terroriste, vous voyez,... ai-je dit,... que les réceptions ne sont pas si décevantes à la campagne!

— Quand on n'a rien à se mettre, c'est tout de même gênant,... grommelle Thérèse.

— Pourquoi ne pas me laisser te conduire chez Paquin?

— Je ne veux pas abuser, Émilie.

— Allons donc : il ne s'agissait pas d'un cadeau. Tu m'aurais remboursée à ton aise, voilà tout.

— Rodolphe n'entend pas que je vive aux crochets de son beau-frère. C'est déjà trop qu'Isabelle accepte de Juliette tant de choses. Enfin, ce sont des enfans et des amies très sincères.

— Il est heureux que tu n'en doutes pas!... ricane ma grosse Émilie.

Là-dessus j'ai dû quitter ces dames. Examiner la germination de mon orge-chevalier me semble opportun. Depuis que j'ai marié ces graines à mes terres les plus marneuses je me promets une paille magnifique, et des bénéfices chez les maquignons de la Seine. Ce sera de l'argent pour l'été. Donc en selle.

Ernest amène mon poney d'Irlande tondu jusqu'aux jarrets, ce qui lui vaut l'apparence de porter des bas rougeâtres. Je me hisse avec un peu de peine, et en soufflant. Toutefois, lorsque j'ai rassemblé les rênes, assuré mon assiette, je me plais devant le perron du vestibule ouvert. Les miroirs de ses trumeaux me présentent l'image d'un monsieur en jaquette à carreaux et en molletières fauves sur bottines noires. Mon feutre vert ombre bien ma face barbue.

— Monsieur fera attention,... recommande Ernest... La bête a pris trop d'avoine. C'est le jardinier qui en a donné deux fois, par erreur.

— Merci, Ernest. Vous pouvez aller à Paris, cet après-midi. Soyez rentré pour huit heures. Sans quoi, Claude nous grondera.

— Je remercie Monsieur. Faut-il rapporter les rideaux de la chambre jaune?

Ernest est content. Sa jeune vigueur se dilate dans sa livrée bleue. Ses joues gonflent. Il va passer deux heures avec la soubrette de l'avenue Marceau. J'ai mis un peu de joie dans une âme. Tant mieux.

Passé la grille, je regarde la maison derrière les cinq pelouses aux dômes de géraniums. Stéphanie se retire d'une fenêtre vivement, juste assez pour être vue, sans être obligée de me sourire. Finaude. Ou non?

Peut-être s'imagine-t-elle veuve, maîtresse de la fortune qu'elle me croit, et libre d'aimer enfin selon ses instincts, selon son cœur. Ma vieillesse ne sera qu'un ennuyeux moment à passer. Il y aura d'évidentes compensations, celles de l'aise, de la quiétude, et les plaisirs secrets du flirt. Ensuite, quelle aurore se lèvera sur mon tombeau !

Bonne enfant, va.

PAUL ADAM.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA PAIX

(1878-1889)

II[1]

NOUVEAUX POURPARLERS
LA PREMIÈRE LOI RÉPARATRICE

(1879-1880)

I

Falk était parti, mais les lois de Mai subsistaient, et, d'une façon fatale, prolongeaient leur fonctionnement, tel que Falk l'avait concerté : c'étaient des mécanismes tout montés, qui marchaient, d'une allure implacable, et qui, jusqu'à ce qu'on les arrêtât, ravageaient. Un tribunal, en septembre 1879, en frappant encore d'une amende l'archevêque Ledochowski, attestait à la fois l'acharnement et l'impuissance de l'État : ce prélat, émigré, continuait de gouverner son diocèse, malgré l'accumulation des pénalités platoniques qui faisaient haïr l'autorité prussienne, mais qui la faisaient aussi bafouer.

Des calculs allaient bientôt prouver que dans 601 paroisses peuplées de 646 000 âmes, il n'y avait plus aucun prêtre ; que, dans 584 paroisses, peuplées de plus de 1 500 000 âmes, le nombre des prêtres, depuis 1873, avait diminué de moitié. Sur cette terre de Prusse où depuis sept ans les jeunes clercs n'avaient plus la possibilité légale d'exercer le sacerdoce, les vocations diminuaient ; et d'autres statistiques établissaient que 296 cou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1912.

vens, — asiles de prière, d'enseignement ou de charité, — avaient été renversés, puis balayés par la tourmente, et que 1 181 religieux, 2 778 religieuses, avaient dû se séculariser ou s'exiler, et déserter ainsi, soit leur vocation, soit leur patrie : on voyait à vue d'œil s'appauvrir et se vider, en Prusse, les cadres traditionnellement organisés pour le service de Dieu, et pour le service des serviteurs de Dieu.

Mais ces innombrables âmes que le *Culturkampf* privait de secours et d'abri se refusaient à chercher asile, soit dans le protestantisme, soit dans les groupemens qui, sous les auspices de l'État, avaient essayé de s'ériger en face de « l'ultramontanisme. » La Prusse du *Culturkampf* faisait œuvre de démolition, mais elle était impuissante à remplacer ce qu'elle démolissait.

Les vieux-catholiques, petite Église de laïques mécontens, avaient achevé de se diminuer, aux yeux mêmes d'un anti-infaillibiliste comme Doellinger, en déchargeant leurs prêtres de l'obligation du célibat ; le savant exégète Reusch, scandalisé, avait douloureusement abandonné les fonctions sacerdotales qu'il occupait près de l'évêque Reinkens. Ce bon savant un peu naïf jugeait qu'on devait se révolter contre Rome au nom de la science, non pas au nom de la chair, et que le synode vieux-catholique de 1879, proposant aux prêtres romains l'appât du mariage, s'était montré trop complaisant pour toutes les causes de révolte. Tant de complaisances, du moins, achetaient-elles des conquêtes ? Nullement : les conquêtes mêmes qu'on croyait assurées périclitaient : les paysans de Mering, — de ce village bavarois que l'on célébrait naguère comme le berceau de la réforme nouvelle, comme le point d'attache du vieux-catholicisme parmi les masses rurales, — laissaient partir en 1878 le curé vieux-catholique Renftle, et rentraient dans le bercail d'un prêtre ultramontain ; et quant aux classes cultivées, le vieux-catholique Huber se plaignait que du haut de leur morgue intellectuelle, qui ne daignait s'intéresser qu'à Darwin, elles regardassent le vieux-catholicisme avec un demi-sourire. « Bismarck, écrivait une revue luthérienne, croyait utiliser les vieux-catholiques contre Rome ; il a trouvé que le couteau ne coupe pas, il le jette au vieux fer. » Et les vieux-catholiques, sentant l'abandon progressif des gouvernemens, gémissaient amèrement.

Il ne restait donc que l'Église romaine, que l'Église dite

« ultramontaine, » pour satisfaire aux besoins religieux de plusieurs millions de catholiques ; pouvait-on lui marchander la possibilité de vivre ? L'immoralité montait, dans le royaume et dans l'Empire ; la jeunesse était contaminée ; un opuscule retentissant propageait, au sujet de l'état moral des gymnases, quelques vérités très dures. On avait sous la main, proche de soi, une grande éducatrice de consciences, l'Église catholique, exaltée et purifiée par la persécution, et l'on continuait à la décimer, à l'anémier. On redoutait l'ascension du matérialisme, et c'est contre le Centre qu'on guerroyait ; on lui faisait un crime de représenter les intérêts religieux, au lieu d'observer, avec le publiciste protestant Constantin Franz, que le Centre, par cela même, élevait précisément une digue contre les philosophies subversives. On commençait de se rendre compte que dans cette Allemagne nouvelle, laborieuse et somptueuse parvenue, engouée de sa force militaire, engouée de sa prospérité industrielle, quelque chose manquait aux âmes ; que le *Culturkampf*, également nuisible aux deux confessions chrétiennes, avait favorisé dans l'Église évangélique certains courans de négation ; que la vie spirituelle du peuple allemand se tarissait dans ses sources vives, et qu'à la faveur de cette disette morale, l'idéal exclusivement terrestre du socialisme révolutionnaire s'acclimatait dans les foules ; on avouait même, dans les *Grenzboten*, que la politique du *Culturkampf* avait été une politique à courte vue, et que l'État avait besoin de certaines racines spirituelles ; mais, au jour le jour, on laissait arracher quelques-unes de ces racines, par le seul fait de l'application des lois de Mai ; et l'on permettait, au jour le jour, que toute paroisse prussienne dont le curé mourait devînt une paroisse où la lampe du tabernacle s'éteignait. Ainsi s'étendaient les misères, ainsi s'accumulaient les ruines ; et sur ces décombres spirituels planait la monarchie prussienne, toute fière assurément que la raison d'État fût invaincue ; mais en même temps qu'elle, avec elle, en elle et chez elle, c'était le matérialisme vainqueur qui se levait, et qui aspirait à régner.

Le *Culturkampf* n'avait presque plus de partisans : ceux qui n'osaient pas réclamer la paix, de peur qu'elle ne s'appelât Canossa, condamnaient du moins les méthodes de guerre. « Tout le monde comprend, déclarait le comte d'Arnim, que le *Culturkampf* a grandi l'influence du Pape sur la masse catho-

lique, amoindri la force de cohésion du nouvel Empire allemand, diminué la force de résistance de l'empire en cas de malheurs militaires, éveillé dans les populations non catholiques les tendances révolutionnaires et socialistes. Il a tout désorganisé, à l'exception de la seule chose qu'il devait désorganiser, l'opposition politique de nos concitoyens catholiques. » Mais alors, pourquoi reculer la paix? Peu à peu, dans les cercles mêmes où le *Culturkampf* avait soulevé le plus d'enthousiasme, le désir de la paix s'éveillait et s'avouait. « J'y aspire passionnément, » écrivait à Bennigsen ce même comte Münster qui cinq ans plus tôt, à Londres, sous le frac brodé du diplomate, s'était fait le Pierre l'Ermite d'une croisade antiromaine.

II

Bismarck savait cette profonde lassitude ; il souhaitait, lui aussi, d'en finir avec le *Culturkampf*. Le Centre, dans l'été de 1879, venait de l'aider à construire une belle barrière de douanes ; Bismarck était content ; et comme les gens du Centre, les prêtres, les évêques et le Pape étaient à ses yeux solidaires les uns des autres, il se sentait d'humeur à faire plaisir au Pape. Il en prévenait, dans un long bavardage, le président même du Centre du *Reichstag*, Franckenstein. « Je me réjouis, lui disait-il, que vous vous soyez rapproché des conservateurs, et je me flatte d'y avoir contribué. » Puis il déroulait un aperçu de l'histoire du *Culturkampf* assez semblable à celui que dans ses *Pensées et Souvenirs* il devait tracer pour la postérité. « Je ne suis pas un *Culturkaempfer* de profession, » protestait-il. Tout d'une traite, il redisait son mécontentement de 1871 contre la formation du Centre, les déceptions qu'en 1872 lui avaient ménagées les conservateurs, la nécessité où ils l'avaient mis de s'appuyer sur les nationaux-libéraux ; il se passionnait, une fois de plus, contre les Polonais hostiles, et contre la haute noblesse de Prusse, qu'il disait jalouse de lui ; il répudiait toute responsabilité personnelle dans l'institution du mariage civil. Il parlait ensuite de la pacification religieuse. « De Rome, expliquait-il, on a proposé, comme base de pourparlers, l'abolition des lois de Mai, ou le rétablissement des paragraphes constitutionnels concernant la liberté des églises : ce sont deux choses impossibles. » Le mieux, à son avis, c'était

de pourvoir tout de suite les paroisses vacantes, par un accord avec le Pape : quant aux questions de principe, il jugeait toujours qu'à ce sujet aucune entente n'était réalisable. Il jetait enfin dans la conversation le nom d'un prélat qui, d'après lui, pouvait être un bon intermédiaire, et qu'on lui dépeignait comme un homme de doigté : c'était Hefele, évêque de Rottenburg, l'illustre historien des conciles. Le Wurtemberg était le seul pays d'Allemagne qui eût échappé à la guerre religieuse : l'évêque de Wurtemberg pourrait peut-être rendre la paix religieuse au reste de l'Allemagne.

Mais Hefele, en 1879, ne fut rien de plus qu'un consulteur. Le véritable négociateur allait être, pour la seconde fois, Bismarck lui-même. Il avait à Gastein, dans la première quinzaine de septembre, un long rendez-vous politique avec le comte Andrassy, d'où l'alliance des deux empires devait définitivement sortir ; il attendit, dans cette même villégiature, un représentant de Rome. Le choix du Pape s'arrêta sur Jacobini qui, dans le cours de l'année, avait déjà pris langue, à Vienne même, avec l'ambassadeur Stolberg. Bismarck mit ses informateurs en éveil, pour que l'arrivée du prélat lui fût immédiatement signalée : il avait l'intention de le surprendre chez lui, au débotté, pour l'inviter à dîner. Il voulait, quelques jours durant, ne s'occuper que des choses d'Église. Il apprêta son personnage et mit ses propos en train, en faisant venir, pour causer durant une bonne heure, un camérier du Pape, aumônier d'un lycée de Paris, qui se trouvait alors à Gastein dans la famille du comte Appony. Mgr Vallet, — c'était le nom de ce prêtre, — se rendit à l'appel, et le chancelier fut tout de suite prolixe. Annoncer, sur un ton de demi-confidence, l'alliance de l'Autriche avec la Prusse faisait plaisir à Bismarck : il trouvait une volupté de vainqueur à montrer à ce Français, qui n'oubliait pas Sedan, qu'on avait apparemment, à Vienne, oublié Sadowa. Il affectait de songer à une guerre contre la Russie ; il se targuait d'avoir, éventuellement, l'alliance de l'Angleterre. Puis il parla contre le socialisme ; et comme le prêtre alléguait que le *Culturkampf* faisait les affaires du socialisme, Bismarck, se redressant sur son canapé, lui dit en martelant ses mots : « Ceci est la question de l'Église et de l'État. Comme homme politique, je hais l'Église, et comme homme politique je la connais bien. Son influence a été très mauvaise au moyen âge : elle a retardé la civilisation. »

Le prêtre ébauchait une contradiction. « Peu importe ! interrompait Bismarck. Voici ce que je sais bien : il ne faut jamais refuser à un peuple la satisfaction de la conscience. Il n'y a qu'un cinquième de l'Empire qui soit catholique, mais parce qu'il n'a pas la satisfaction de la conscience, ce cinquième m'a donné plus d'ennuis et de soucis que toutes les affaires de l'Europe. Aussi je veux la paix. » Il prétendait qu'elle se serait faite si le cardinal Franchi avait vécu quinze jours de plus, et il se plaignait du cardinal Nina, qui laissait tout traîner, du cardinal Nina, qui ne comprenait pas que Rome, pour traiter, devait profiter de l'instant où les conservateurs en Prusse reprenaient la prépondérance. Supprimer les lois, c'était impossible. « Les lois, on ne les supprime pas, expliquait-il, on les laisse tomber en désuétude. Nina dit : Le Parlement fait tout ce que veut Bismarck, c'est vrai. Mais c'est parce que Bismarck ne demande rien quand il aurait des chances d'être battu. » Il voyait une solution : revenir à l'état de choses qui existait en 1848. Les catholiques alors s'en étaient bien contentés ; pourquoi Nina ne s'en contenterait-il pas ? Ainsi mêlait-il les regrets et les ouvertures, les accusations et les avances, et sur ses lèvres, à plusieurs reprises, survenait un mot étrangement imprévu : Je veux un concordat. Il disait qu'on pourrait aboucher des commissaires et qu'ensemble ils étudieraient les concordats existans, article par article ; chacun d'eux inscrirait, en marge, ses observations ; ils discuteraient entre eux les points controversés, et la Prusse ne demanderait rien à Rome qui ne fût déjà dans d'autres concordats. Bref, il déclarait qu'il écouterait Jacobini, mais qu'il fallait aboutir.

Deux jours après, fort tard dans la soirée, Jacobini arrivait à Gastein, et dès le lendemain matin, 15 septembre, il apprenait, par le prélat français, les propos de Bismarck. Entre le nonce et le chancelier commencèrent tout de suite les longs entretiens : la princesse de Bismarck s'en inquiétait. « J'ai hâte, disait-elle, que ce Mgr Jacobini parte : depuis qu'il est ici, le prince ne dort plus, il est très nerveux. » Les deux représentans de l'Église et de l'Empire se quittèrent le 19, le jour même où Léon XIII, à Rome, créait cardinal le nonce Jacobini ; ils se revirent à Vienne, le 23 ; Bismarck, se rendant en personne à la nonciature, y fit une longue visite à son interlocuteur de Gastein. Que se disaient-ils, durant ces heures

prolongées et répétées? L'idée d'un concordat s'agitait-elle vraiment entre eux, comme le langage tenu à Mgr Vallet permettait de l'escompter? On ne saurait le dire, ni même si dans leurs causeries quelque sérieuse amorce fut posée. Il semble que Jacobini était et voulait être lent, qu'une mûre étude du terrain lui paraissait nécessaire. Le mois d'octobre lui apporta des informations nouvelles : sans mêler aux négociations les hommes du Centre, — ce qui eût irrité Bismarck, — il tenait du moins à savoir d'eux ce qu'ils pensaient. Windthorst alors descendit jusqu'à Vienne et, sous le toit de l'historien Onno Klopp, il conversa longuement avec le cardinal. Jacobini put ainsi parler, non seulement en représentant du Saint-Siège, mais en avocat discret des catholiques allemands, lorsqu'il reprit avec le prince de Reuss, successeur de Stolberg à l'ambassade de Vienne, les pourparlers ébauchés avec le chancelier.

Les organes bismarckiens, pour accélérer la bonne volonté romaine, faisaient de malignes allusions aux progrès de l'anticléricalisme français : puisque, du côté de Paris, les menaces grossissaient contre Rome, Rome avait intérêt à épier les sourires de Berlin. Ils affirmaient avec un mélange de hauteur et de complaisance que le chancelier ne serait pas homme à profiter des embarras de Rome pour imposer des conditions draconiennes : le chancelier voulait la paix, et ne s'abaissait pas à ces calculs de despote. Il expédia à Vienne, pour éclairer et seconder le prince de Reuss, un consulteur compétent, qui n'était autre que le bureaucrate Hübler, ancien collaborateur de Falk. Hübler avait fait les lois de Mai; on lui confiait un rôle dans une besogne qui aboutirait, fatalement, tôt ou tard, à la démolition de ces lois; telle l'ancienne Pénélope, défaisant avec ponctualité la tapisserie que ponctuellement elle avait tissée. Bismarck pensait peut-être que, pour démonter des rouages, on ne pouvait trouver ouvrier plus compétent que celui-là même qui les arrangea.

Il y avait une autre capitale où les deux diplomaties causaient volontiers : c'était Paris. Les réflexions qu'échangeaient entre eux, sur les bords de la Seine, le prince de Hohenlohe et le nonce Czacki, n'avaient pas le caractère d'entretiens diplomatiques; elles n'engageaient aucun des deux pouvoirs, ni même aucun des deux ambassadeurs : elles pouvaient et voulaient passer pour des propos en l'air; mais il est des cir-

constances où l'atmosphère devient sonore, et les propos en l'air, alors, sont volontairement destinés à l'écho. Le 9 novembre 1879, Czacki, allant voir Hohenlohe, s'étendait sur les bonnes intentions du Pape, sur le péril auquel le *Culturkampf* exposait l'État, sur la gratitude que témoignerait Léon XIII si la paix survenait. « Ni vous ni moi, d'ailleurs, ajoutait-il, n'avons mandat pour négocier; » et le séduisant prélat, comme s'il eût craint d'en avoir trop dit, ajoutait que c'étaient là paroles académiques. Hohenlohe pourtant les commentait, demandait que le Vatican permît aux évêques de notifier au pouvoir civil les noms des curés. « Impossible, répondait Czacki, la Curie paraîtrait baisser pavillon ; les concessions doivent être réciproques et simultanées. » Hohenlohe discutait, faisait des objections... « Un échange, disait coquettement Czacki, un échange de bouquets; et tout rentrera dans l'ordre. Lentement, mais sûrement, ajoutait-il : il ne faut pas trop se presser, pas trop hésiter non plus. »

Huit jours s'écoulaient, et Hohenlohe rendait à Czacki sa visite. Il signifiait d'abord au nonce, très nettement, qu'on ne devait pas songer au rétablissement des articles constitutionnels qui garantissaient la liberté des Églises; « on ne veut pas chez nous, insista-t-il, d'Église libre dans l'État libre. » Mais Czacki, très souple, insinuait, sans s'obstiner, que les concessions pourraient prendre une autre forme. Czacki d'ailleurs ne précisait rien : il n'avait mission ni de traiter, ni même de proposer. Et Czacki s'abandonnait aux longs propos caressans, qui semblaient solliciter l'avenir : il parlait du Pape, de sa sympathie pour Bismarck. « Saisissons l'occasion ; Bismarck et Léon XIII sont seuls capables de se réconcilier. » Il laissait entendre que le Pape avait la résolution et la force nécessaires pour ramener les catholiques de Prusse à une attitude loyale à l'endroit du gouvernement : à charge de concessions, naturellement. D'un geste velouté, il semblait étaler, sous les yeux de Hohenlohe, l'échantillon de certaines bonnes grâces que le Vatican était tout prêt à offrir si la Prusse les voulait acheter. Mais l'ambassadeur n'était pas conquis; il demeurait plutôt inquiet. Au delà de ce que disait Czacki, il apercevait une conclusion logique, qui était une menace : l'État serait en danger, par le fait du Centre, si la Prusse et le Vatican ne s'entendaient pas.

Lorsqu'il avait affaire à l'Église, le prince de Hohenlohe avait un malheureux caractère; il était choqué si elle résistait,

et tremblant si elle souriait; il redoutait encore plus, peut-être, ses avances que ses refus. Son frère le cardinal, qui à Rome se tenait aux aguets, avouait à Bismarck lui-même, en ce même mois de novembre, dans un hâtif billet, une demi-inquiétude. Il entendait dire, au fond de son palais, que les négociations avec Jacobini marchaient fort bien, et que déjà même on parlait d'un paragraphe qui rouvrirait la Prusse aux ordres religieux, et tout de suite, sautant sur sa plume, le cardinal écrivait au chancelier : « On se flatte qu'à l'abri d'un tel article les Jésuites rentreront. Heureuse naïveté! Il est toujours bon de préserver de cette plaie notre patrie. » Les Hohenlohe, décidément, n'étaient pas encore bien sûrs de Bismarck, et si l'idée fût venue au chancelier d'accorder à la célèbre Compagnie quelque réparation, c'est sur les lèvres cardinalices de Gustave de Hohenlohe qu'eût retenti le cri d'alarme.

III

« Les Jésuites vont rentrer : » c'est le cri qui toujours retentit en Allemagne, dès que se dessine, dans l'administration, un mouvement en faveur de l'idée religieuse, ou dès qu'on voit, dans l'arène électorale, les partis religieux gagner du terrain. Puttkamer, successeur de Falk au ministère de l'Instruction publique, passait pour un homme de réaction : cela suffisait pour qu'on pût s'imaginer que le jésuitisme était aux portes. Président général de la Silésie, on l'avait vu, l'année d'avant, résister à certaines exigences des vieux-catholiques ; il avait appliqué les lois de Mai sans grande ferveur, avec une séante exactitude. En lui, tout était distingué : la naissance, la parole, la poignée de main et jusqu'à la coupe de barbe, trop fignolée d'ailleurs pour le goût de Bismarck. Sur ce fauteuil ministériel où l'on avait vu, six ans durant, un bourgeois médiocrement élégant, bûcheur pointilleux et concentré, parvenu par sa science aux plus hautes fonctions de l'État, était assis, désormais, le représentant d'une autre classe sociale, où l'on sert l'État, de père en fils, par devoir de naissance, où le service public, avant d'être le couronnement des études, est la suite d'une tradition. Puttkamer était un protestant correct et pratiquant. Cela rentrait d'ailleurs dans cette définition de l'homme comme il faut, dont il n'aurait jamais voulu s'écarter ;

mais comme ministre, aussi, et parce que ministre, parce que fonctionnaire d'un État chrétien, il tenait à ce qu'on sût sa réelle piété, et ce que tout de suite on remarqua, c'est que, dans les banquets officiels, il donnait, en pleine table, l'exemple de prier Dieu. Et puis on apprit, de ses propres lèvres, par des discours publics, qu'il ne partageait pas toutes les idées pédagogiques de Falk et que le caractère confessionnel de l'école primaire serait bientôt accentué. Un certain nombre d'instituteurs, que Falk avait habitués à se croire les lumières du monde, s'inquiétèrent aussitôt, pour eux-mêmes et pour la civilisation; ils parlèrent d'obscurantisme. L'obscurantisme, pour eux, c'étaient les pasteurs évangéliques qui croyaient au Christ, c'étaient les hommes politiques qui, pour la formation de l'âme d'un peuple, attachaient plus d'importance à la culture des vertus profondes, vertus morales, vertus civiques, qu'à l'aride apport d'une science primaire, superficielle et verbale. Puttkamer apparaissait, dans certains cercles scolaires, comme le type du ministre rétrograde; et le 22 septembre 1879, une voix s'éleva, claire et haute, pour lui crier sans retard : Halte-là!

C'était la voix de Falk. L'opinion publique en fut ébahie. Ce ministre d'hier semblait s'ériger en *leader* d'une opposition, et vouloir incarner, en face de son successeur, les mécontentemens et les hostilités des fonctionnaires sur lesquels hier il régnait, sur lesquels aujourd'hui Puttkamer régnait. Toujours respectueux du chancelier, Falk ne disait pas encore : Nous allons à Canossa; il avait l'espoir que Bismarck pourrait éviter cette route. Il ne visait pas à diriger contre la politique nouvelle une attaque d'ensemble; il affectait de parler en administrateur qui trouvait que son œuvre administrative était malencontreusement disloquée. C'est au sujet de son propre département ministériel qu'il poussait un cri d'anxiété. Il observait qu'au ministère de l'Instruction, l'action personnelle des ministres ne se heurtait pas à l'entrave d'une loi, et que l'esprit de l'enseignement dépendait de leurs circulaires, et d'elles seules. Cette souveraineté ministérielle, dont naguère il avait usé, était une arme à deux tranchans. Falk craignait que Puttkamer ne s'en servît pour faire trop de concessions à certains courans. Il voulait encore avoir confiance, tant étaient nombreux les messages de sympathies qu'il avait reçus au moment de sa chute, et tant lui paraissaient enracinées certaines

de ses réformes ; il avait, surtout, confiance dans la justice de l'avenir, qui refrénerait les passions de la lutte. « Vous le voyez, concluait-il, je n'appartiens pas à la catégorie des pessimistes ; mais assurément, les idées des pessimistes se vérifieront, si ceux qui sont qualifiés pour agir mettent les mains dans leurs poches. Puisse-t-il n'en pas être ainsi ! »

Falk insistait, en passant, sur l'importance des élections qui devaient bientôt renouveler le *Landtag :* on pouvait se demander s'il voulait faire condamner par le peuple prussien son successeur Puttkamer, les prédicateurs de la Cour, et la politique personnelle du roi Guillaume, et si le ministre de la veille voulait susciter contre le ministre du jour la formation d'une future majorité. Bismarck, apparemment, fut choqué de cette démarche, car les *Grenzboten*, qu'il inspirait, la déclarèrent incompatible avec les devoirs d'un ancien ministre. La lettre de Falk était d'un politicien. Dans ce royaume de Prusse où l'on était habitué de considérer les membres du Cabinet comme de très hauts chefs de bureau, l'anomalie même de cet appel électoral le rendit à peu près inutile : il avait, si l'on ose dire, trop de portée, pour obtenir une immédiate efficacité. On peut supposer que Guillaume le jugea sévèrement, et que les antipathies de la Cour contre les nationaux-libéraux furent fortifiées.

Le Centre observait ces intéressans incidens, qui finalement lui devaient profiter. Il constatait que pour l'instant les pétitions scolaires des catholiques n'étaient pas mieux accueillies par Puttkamer que par Falk : une fois de plus le clergé de Münster avait demandé qu'avant d'enseigner le catéchisme l'instituteur en reçût de l'Église la mission ; une fois de plus, la Prusse officielle évinçait la requête, sans que Windthorst en fût très surpris. Mais les élections étaient proches : Windthorst songeait, d'abord, à ramener ses troupes, fraîches et fortes, dans le nouveau *Landtag :* on discuterait ensuite avec Puttkamer et Bismarck. La campagne électorale qu'engagea le Centre fut surtout une campagne d'explications : elle visait d'une part à faire excuser par les catholiques l'appui récent qu'avait prêté à Bismarck le Centre du *Reichstag*, et d'autre part à leur faire comprendre combien était nécessaire, quand même, le maintien des protestations incessantes, des revendications continues. Les orateurs du Centre promenèrent à travers la Prusse rhénane de véritables conférences d'éducation publique : ils surent présenter à

des foules une politique qui commençait d'être une politique nuancée. Tout au fond d'eux-mêmes, l'ancien officier de tendance conservatrice qu'était Schorlemer-Alst et le tribun partiariste qu'avait été Windthorst se sentaient assurément séparés par certaines divergences, portant sur des points de détail, ou sur des questions d'opportunité, et c'était toujours un paradoxe, pour les spectateurs mal informés, de voir collaborer avec des aristocrates de haute lignée des plébéiens fiers de leur roture, comme le boucher Falk, de Mayence, très considéré dans les congrès catholiques, et qui se flattait un jour, publiquement, d'avoir, lui aussi, tout comme Bismarck, travaillé vingt années durant « avec le fer et dans le sang. » Mais en présence des foules toutes divergences se voilaient; alors l'unité des chefs catholiques s'épanouissait, leur cohésion n'était entamée par aucune fissure.

Une revue d'ensemble suivit ces mobilisations partielles : elle eut lieu à Aix-la-Chapelle, dans l'assemblée générale des catholiques. Windthorst, qui jusque-là n'avait pas assisté à ces meetings annuels du catholicisme germanique, se rendit à celui-là, en compagnie de Franckenstein : l'année 1879 marquait ainsi une sorte de tournant dans l'histoire des grandes assemblées catholiques allemandes : les parlementaires, les hommes de négociation, belliqueux ou pacifiques suivant les heures, allaient y prendre une place prépondérante, et devant eux s'effaceraient, dociles, les militans de l'action locale, voués à l'opposition systématique par le fait même de leurs souffrances et des incessantes vexations gouvernementales. Il y eut même, dans le comité d'organisation du congrès d'Aix-la-Chapelle, une minorité déjà notable, pour souhaiter que le buste de l'Empereur figurât, sur l'estrade, à côté du buste du Pape. Les temps n'étaient pas encore mûrs pour une aussi symbolique exhibition; mais les temps mûrissaient, puisque déjà l'on y pensait. « Le mot d'ordre, signifiait Auguste Reichensperger, c'est de prier et de travailler. Tranquilles et d'avance soumis nous laisserons à la sagesse de notre Saint-Père le soin de concerter la paix. »

La Prusse, le 8 octobre, sous l'impression de la lettre de Falk et du congrès d'Aix-la-Chapelle, vota pour renouveler son *Landtag :* elle infligea aux nationaux-libéraux la plus éclatante des disgrâces. Ils étaient sortis 168, ils rentrèrent 105. Les conservateurs, qui naguère ne disposaient que de 42 voix, arrivaient en rangs serrés : à l'appel, ils étaient 150. Le Centre

gagnait 7 sièges : il comptait 96 membres. La Prusse avait soutenu, contre les doléances de Falk, la politique de Puttkamer ; le catholique Joerg écrivait triomphalement que le faux libéralisme avait trouvé son Sedan. Keyserling, le vieil ami de Bismarck, notait avec finesse : « Le chancelier est peut-être trop vainqueur pour son goût. » C'était vrai ; Bismarck, — un article des *Grenzboten* le laissait voir, — déplorait que la question scolaire fût devenue un objet d'agitation et que la Prusse eût paru plébisciter pour ou contre Puttkamer, pour ou contre Falk. Il comprenait trop peu les luttes d'idées, il y était, au fond, trop indifférent, pour aimer ces allures-là. L'effacement exagéré des nationaux-libéraux lui déplaisait presque autant que leur prépotence de naguère ; ils se mettaient à bouder, laissaient le Centre et les conservateurs former à eux seuls le bureau du *Landtag*. Il avait souhaité que les nationaux-libéraux fussent un peu vaincus, et voilà que le Centre était trop vainqueur. Bismarck n'était pas content. Des nationaux-libéraux, un Centre, et autres partis, qu'avait-il à faire de toutes ces étiquettes ? Il lui fallait des bismarckiens, voilà tout, et il ne savait plus très bien où seraient les bismarckiens, dans ce *Landtag*-là.

Puttkamer, au lendemain même des élections, fit à la lettre de Falk une réponse implicite : d'un geste cassant, il dérouta, dans la petite ville d'Elbing, tout le corps municipal, qui était national-libéral, et tout le personnel primaire. La commune d'Elbing, au temps de Falk, avait fait une belle dépense de zèle et d'argent pour se transformer en un champ d'expériences : tour à tour, toutes les écoles confessionnelles avaient disparu ; des écoles simultanées, où se coudoyaient les élèves des diverses religions, s'étaient installées à leur place. Un de ces nouveaux bâtimens scolaires restait encore à inaugurer : on avait fixé pour cette cérémonie, qui parachevait à Elbing la réforme laïque, la date du 9 octobre. Le matin même, un télégramme de Berlin survint, donnant l'ordre de surseoir à la fête et d'interrompre, à Elbing, le fonctionnement des classes : la vie scolaire, dans cette ville qui se piquait de lumières, était ainsi brusquement suspendue. Le bourgmestre, les édiles prirent le train pour Berlin, coururent chez Puttkamer. Il leur déclara fort poliment qu'avant de rouvrir à Elbing les écoles simultanées, qu'il détestait, on devait d'abord faire la preuve qu'il était impossible d'y faire fonctionner un enseignement confessionnel.

On apprenait, en même temps, que dans le synode général évangélique circulaient des pétitions en faveur du caractère confessionnel de l'école, et que, de leur côté, 653 prêtres catholiques, dans le diocèse de Trèves, manifestaient pour la même cause. En haut lieu, les sourires se multipliaient pour ces ardens pétitionnaires : le président supérieur du Brandebourg, candidat dans un arrondissement rhénan, et puis, au fond de l'Alsace, le nouveau gouverneur Manteuffel leur faisaient écho. Haranguant les instituteurs, Manteuffel évoquait Rome, Athènes, Sparte, tombées en décadence du jour où la jeunesse avait cessé de croire aux dieux, et déplorait qu'en voulant bannir de l'école le clergé, on eût banni la religion elle-même.

Puttkamer, d'ailleurs, affectait très habilement, dans le synode général, de défendre contre les détracteurs certaines des innovations scolaires de Falk : il affectait de maintenir, aussi, que si l'Église et l'État devaient collaborer fraternellement pour la besogne pédagogique, c'était du moins à l'État, tout seul, qu'appartenait le rôle directeur et l'influence décisive. Mais, abordant le débat qui mettait aux prises l'idée laïque et l'idée confessionnelle, il le ramenait à certains termes qui laissaient prévoir la rigoureuse âpreté de ses solutions. « L'école primaire, disait-il, doit-elle se fourvoyer dans la mer sans rivages d'une culture générale purement humanitaire, ou doit-elle demeurer solidement fondée sur les imprescriptibles principes qui ont leur point de départ dans l'éternité, et qui ramènent vers l'éternité, sur les principes qui donnent en même temps les garanties de toute vie morale, de toute liberté morale? »

Le synode général applaudissait; sous l'œil bienveillant du ministre, on émettait le vœu qu'il n'y eût plus d'écoles primaires simultanées, et puis on émettait l'exigence qu'en tout état de cause il ne fût plus question d'écoles normales simultanées. L'Empereur avait laissé partir Falk avec joie ; la représentation suprême des communautés évangéliques condamnait à son tour le système Falk. « La base la plus profonde de la formation des partis politiques, lisait-on dans une feuille conservatrice, c'est la situation que chacun prend vis-à-vis de Dieu. Reconnaître le Dieu vivant, c'est être conservateur; le nier, c'est être libéral. » La vieille majorité bismarckienne qui avait fait le *Culturkampf* était ainsi accusée de nier Dieu ; le synode général et Puttkamer vengeaient Dieu.

IV

Ils faisaient ensemble un pas de plus. Koegel, le prédicateur de la Cour, le familier de l'Empereur, demandait, dans le synode, que les futurs pasteurs évangéliques qui devaient, d'après les lois de Mai 1873, subir préalablement un examen d'histoire, de philosophie, de littérature, eussent pour juge, dans ces trois épreuves, le jury même qui les questionnait sur la théologie. C'était une réforme qui pouvait s'accomplir par voie administrative, sans modifier le texte des lois de Mai : elle rendait toute souveraineté aux représentans de la science théologique, pour l'examen des candidats aux fonctions pastorales. Le synode vit Puttkamer se lever, et s'associer à la proposition Koegel, avec des complimens : elle fut votée. Compatible assurément avec la lettre des lois de Mai, elle était, à la bien envisager, contraire à l'esprit de ces lois. Ce qu'avait rêvé Falk, c'était d'assurer aux divers clergés une formation qui, dans une certaine mesure, fût laïque, et de leur inculquer bon gré mal gré, au nom de l'État, certaines connaissances qui n'étaient pas proprement théologiques, histoire, philosophie, littérature ; Puttkamer, de par la loi, maintenait ces matières-là sur le programme des futurs pasteurs ; mais il allait désigner comme examinateurs les professeurs mêmes de théologie. C'est ainsi qu'en octobre 1879, le synode général de l'évangélisme prussien donnait une discrète entorse aux lois de Mai : les représentans de la théologie, de la science d'Église, recevaient mission d'interroger sur les sciences profanes, requises encore pour la forme ; les représentans des sciences profanes, jusque-là mêlés à ces besognes d'examen, étaient mis en disponibilité.

Mais comme l'Église catholique, elle, n'admettait pas, en principe, que ses clercs fussent soumis, soit à des programmes d'État, soit à des jurys d'État, cette réforme, dont se réjouissaient les protestans orthodoxes, la laissait profondément indifférente. Elle pouvait l'enregistrer comme un symptôme, mais non la saluer comme une victoire. Les six premiers mois de l'administration de Puttkamer n'apportèrent aux catholiques qu'un seul succès : Puttkamer, le 5 novembre 1879, se déclara prêt à réintégrer dans leurs fonctions de maîtres de religion les ecclésiastiques que Falk en avait évincés, pourvu qu'ils se

montrassent respectueux du but visé par l'État dans l'école, et respectueux, aussi, des circulaires des autorités scolaires.

Les catholiques réclamaient autre chose, des modifications législatives, des modifications budgétaires ; mais là, tout de suite, ils se heurtaient au flegme de Puttkamer, qui savait Bismarck hostile. Bismarck s'agaçait de cette obstination des gens du Centre à vouloir eux-mêmes donner le coup de sape à l'édifice des lois de Mai. Des concessions à l'Église, c'était affaire à lui ; il ne pouvait comprendre que le Centre fît graviter toute la politique autour de la question religieuse. Une feuille de caricatures, *Les Guêpes*, représentait Windthorst arrêtant Bismarck qui portait dans un gros sac le projet relatif aux voies ferrées, puis secouant à sa table Eulenburg, qui étudiait un projet de loi sur la Silésie, puis sautant sur le ministre des Finances, qui voulait légiférer sur la Bourse, et leur criant aux oreilles, comme une sorte de *Delenda Carthago :* Il faut traiter avec Rome ; oui, traiter avec Rome.

« Il faut, » c'est un mot que Bismarck tolérait à la rigueur, sur les lèvres de son Roi ; c'est un mot qu'il acceptait de se laisser souffler à l'oreille par les circonstances, ces grandes souveraines ; mais un tel mot, harcelant, lancinant, sur les lèvres de ce « petit Guelfe aux dents de loup, » cela, Bismarck ne le voulait pas. Il voulait que les députés du Centre votassent pour lui, Bismarck, sans mettre les choses d'Église sur le tapis parlementaire ; les choses d'Église, cela le regardait, lui, et cela regardait le Pape. Mais ces députés faisaient tout le contraire, puisque, d'une part, ils obsédaient Puttkamer de leurs réclamations, et puisque, d'autre part, dans le débat sur les chemins de fer, dans un débat sur la police rurale et forestière, ils votaient contre l'opinion de Bismarck. Alors, au cours de décembre, le chancelier perdit patience, et vengea sur Rome les allures indépendantes du Centre. Il écrivit à Vienne pour commander au prince de Reuss de laisser les négociations en suspens ; il se disposa même à faire savoir à Rome, sur le ton dont il savait briser, pourquoi il brisait. Un rapport de Reuss survint à temps pour le faire renoncer à cet éclat ; il se contenta de bouder sans dire pourquoi, laissant au Pape le soin d'en deviner les causes ; et lorsque Puttkamer, après Noël, voulut renvoyer Hübler à Vienne pour un supplément d'entretiens, Bismarck s'y opposa.

V

Bismarck, en mars, puis en mai, avait conversé avec Windthorst; de septembre à décembre, il avait conversé, puis fait converser, avec Jacobini; les pessimistes pouvaient dire, au début de 1880, que causer inutilement est parfois plus grave que de n'avoir pas causé du tout. Et cependant, en dépit des hésitations et des accrocs, il y avait en Prusse quelque chose de nouveau. L'État cherchait désormais, non plus à prendre les curés en faute, mais au contraire à fermer les yeux : Puttkamer, le 20 janvier 1880, stipula que les policiers qui constateraient certains actes de culte tombant sous le coup de la loi devraient, non pas les déférer aux parquets, mais informer le président supérieur, qui jugerait s'il y avait lieu de poursuivre; il prescrivit, par surcroît, que le président supérieur, jusqu'à nouvel avis, s'abstînt de prononcer contre des prêtres la peine de l'interdiction de séjour. Puttkamer ne pouvait pas faire que les cruelles lois de Mai n'existassent; mais il laissait voir à ses subordonnés que le prestige de ces lois subissait une éclipse.

Le Centre, en février, lui demandait, au *Landtag*, pourquoi elles duraient, et jusques à quand. Il rappela, dans sa réponse, que les empiétemens de l'Église, intolérables, disait-il, pour un État dont les origines ne sont pas catholiques, avaient en partie motivé ces lois; il exprima son espoir d'un arrangement, qui ne pourrait se faire, d'ailleurs, que sur le terrain des lois, et signifia que les membres du Centre, s'ils persistaient à vouloir appliquer, vis-à-vis de l'État, certaines de leurs maximes, étaient condamnés à être éternellement dans la minorité. Ils lui pardonnèrent à peu près ce pronostic, heureux de l'entendre dire : « Que l'Église catholique soit une institution parfaitement digne du respect de ses fidèles et de l'estime des hommes du dehors, jamais un chrétien évangélique n'en doutera. » De pareils propos étaient rares sur les lèvres des ministres prussiens. Agacé par Puttkamer, houspillé dans un discours de Schorlemer-Alst, Falk se leva, se défendit d'avoir fait, dans le *Culturkampf*, une œuvre négative et destructrice, affirma que la victoire resterait à ses idées.

Quelques jours se passaient, et le mercredi des Cendres, un discours de Puttkamer donnait un nouveau coup de bélier dans

l'édifice scolaire construit par Falk. Puttkamer déclara que l'inspection des écoles locales devait régulièrement appartenir aux hommes d'Église, plus cultivés que les instituteurs, et mieux situés socialement, et qu'il ne convenait pas, dès lors, de les subordonner à des inspecteurs de districts qui, sortis des écoles normales, fussent d'une culture inférieure à la leur. La surveillance de l'enseignement à tous les degrés était lentement rendue aux membres des deux clergés. On créait au ministère une section spéciale pour y installer comme directeur un bureaucrate qui, du temps de Falk, s'était fait remarquer par son hostilité contre Falk ; sous le patronage des conservateurs protestans et du Centre catholique, une nouvelle ère s'ouvrait pour l'école prussienne. Les caricatures représentaient Bismarck tendant à Puttkamer un long fleuret sur lequel était écrit le mot : *Culturkampf ;* mais c'était un fleuret moucheté, et Bismarck disait à son ministre : « Va à Canossa, mon fils! Moi, je suis trop vieux. »

Bismarck, à certains jours, lorsqu'il souhaitait que les bonnes volontés romaines reprissent haleine et courage, faisait dire par ses journaux qu'il ne pouvait pas tout ce qu'il voulait, qu'il devait compter avec son *Landtag*. Il y avait un pays où il était plus maître que dans la Prusse même, c'était la « terre d'Empire : » à Strasbourg, à Metz, le maréchal de Manteuffel inaugurait une politique que l'on traitait de cléricale. Sa première visite, à Metz, était pour l'évêque Dupont des Loges ; il l'interrogeait sur ses désirs et il les exauçait ; le petit séminaire de Zillisheim était solennellement rouvert, et Manteuffel y faisait une promenade ; pour les besoins du sacerdoce, il faisait exempter des séminaristes déclarés aptes au service ; il allait bientôt ouvrir l'Alsace-Lorraine aux religieux expulsés de France, pourvu qu'ils ne fussent ni Jésuites ni Rédemptoristes ; il présentait à Dupont des Loges, pour les décrets de Jules Ferry, des condoléances sincères et gênantes. Ainsi la dictature, en Alsace, était entre les mains d'un bon protestant qui protégeait l'Église romaine, et que l'on considérait, à Berlin, comme un successeur possible de Bismarck.

VI

Rome assurément épiait ces divers symptômes, et Rome, de son côté, lançait une phrase, qui fit croire, au milieu de mars,

que le *Culturkampf* touchait à son terme. La presse répandit une lettre que Léon XIII avait, le 24 février 1880, adressée à l'archevêque Melchers, et qui témoignait éloquemment d'un grand désir d'entente (1). Le Pape remerciait Melchers d'avoir commenté pour l'Allemagne son encyclique sur le socialisme, il affirmait de nouveau son désir de la paix ; et puis il ajoutait que, « pour hâter l'accord, il était disposé à souffrir que les noms des prêtres appelés par les ordinaires des diocèses à partager leur sollicitude pour le soin des âmes fussent communiqués au gouvernement avant l'institution canonique. » Cette démarche pontificale fit grand bruit. Dans le Centre, les avis étaient partagés : Windthorst, Franckenstein, demeuraient médiocrement confians dans l'issue ; Schorlemer-Alst, au contraire, saluait comme un heureux présage l'avance esquissée par Léon XIII. Que l'Église fût obligée de communiquer à l'État les noms des curés, c'était là, aux yeux de Reichensperger, une exigence inacceptable, tant qu'elle faisait partie du système de contraintes organisé par les lois de Mai ; mais il ajoutait qu'envisagée en elle-même, détachée de cet orgueilleux et tyrannique réseau, cette exigence n'avait pas la portée d'un *casus belli*, et Reichensperger applaudissait à la générosité de Léon XIII. Le Pape capitule, s'écriaient les journaux libéraux ; c'est un Canossa à rebours. A quoi un publiciste du Centre ripostait : « Ces journaux, autrefois, voulaient enlever à celui qu'ils appelaient le prêtre étranger toute influence sur les affaires allemandes ; aujourd'hui, il y a grande joie dans Israël parce que ce même prêtre explique n'avoir pas d'objections à faire bénéficier l'Allemagne de telle ou telle tolérance. »

Tandis que s'échauffait la presse, Reuss, à Vienne, réclamait de Jacobini quelques éclaircissemens : quelles étaient exactement les catégories de prêtres auxquelles s'appliquerait la concession proposée par le Pape ? et quelles concessions précises le Pape réclamait-il, en échange ? Une déclaration du ministère prussien, datée du 17 mars, précisait les réflexions de Reuss : le ministère, dans cette note, déclarait apprécier le signe nouveau qu'avait donné Léon XIII de ses dispositions pacifiques ; il se réjouissait que « pour la première fois ces dispositions

(1) Il y avait eu, antérieurement, une lettre de Léon XIII à Bismarck, lettre dont nous ne savons pas le contenu, mais que mentionne dans ses *Mémoires*, à la date du 20 janvier 1880, le prince de Hohenlohe.

trouvassent une expression concrète, » mais il ajoutait que, malgré cet effort pour être concret, le langage papal était encore trop exclusivement théorique; il demandait quelle suite pratique serait donnée aux ouvertures de Léon XIII, et promettait qu'en retour le gouvernement réclamerait de la Chambre les autorisations nécessaires pour relâcher l'application des lois de Mai, et pour adoucir ou pour écarter les mesures administratives que l'Église interprétait comme des duretés.

Cette décision ministérielle mit quelque temps à parvenir à Rome; le Saint-Siège ne la connaissait pas encore, lorsque, le 23 mars, le cardinal Nina, dans une lettre à Jacobini, s'expliquait sur les concessions que le Pape et la Prusse devaient échanger. Les instructions que Léon XIII était prêt à envoyer aux évêques stipuleraient que les noms des curés inamovibles, — mais de ces curés seuls, — devraient à l'avenir être communiqués à l'État; que cette formalité viserait simplement à requérir pour ces nominations l'agrément du pouvoir civil, et qu'en cas d'objections émises par l'État contre telle ou telle personnalité, les évêques et en dernier ressort le Pape seraient juges. Puis, ayant ainsi formulé les offres du Pape, le cardinal posait trois questions :

La Prusse, demandait-il, permettrait-elle que les évêques, présens ou absens, s'adressassent au gouvernement, par lettre, pour indiquer les noms des prêtres à nommer? La Prusse accorderait-elle la réintégration des évêques, l'amnistie, l'abolition des procès en cours? La Prusse s'engagerait-elle à mettre sa législation en accord avec les principes de l'Église, surtout en ce qui regarde le libre exercice du ministère et la formation du clergé?

Si Reuss, à ces trois questions, répondait oui, Léon XIII, tout de suite, rédigerait, à l'adresse des évêques, les instructions conciliantes que faisait prévoir sa lettre à Melchers.

Le courrier portant la décision ministérielle du 17 mars et le courrier portant la lettre de Nina du 23 mars se croisèrent en route : de part et d'autre, les deux pouvoirs purent constater leur grave désaccord. Léon XIII persistait à vouloir la revision des lois de Mai ; et tout ce à quoi Bismark consentait, c'était à en mitiger l'application, moyennant quelques pouvoirs discrétionnaires qu'il obtiendrait de la Chambre. Bismarck se montrait défiant ; il trouvait trop académiques, trop peu pratiques, les avances de Léon XIII; il épluchait, devant Busch, certains mots de la lettre à Melchers. Ce Pape est conciliant,

disait-il, mais qui nous garantit que le successeur pensera de même ? Cette idée s'étalait dans un article des *Grenzboten*, dans une correspondance du *Daily Telegraph :* le prochain Pape pouvait être intransigeant ; et l'on serait bien aise, en face de lui, d'avoir conservé, bien intact, l'appareil des lois.

Jacobini, dans la seconde semaine d'avril, ne cacha pas à Reuss que Rome était très désappointée. Reuss s'efforça de mettre les choses au point : une modification des lois, expliquait-il, ne pourrait jamais être assez complète pour satisfaire le Pape ; au contraire, si le ministère obtient la faculté de ne les pas appliquer, et s'il en use très largement, le Pape sera content. Mais Jacobini constatait qu'avec un tel système le clergé prussien demeurerait à la merci de l'arbitraire prussien, et Reuss n'avait rien à riposter. Le cardinal, pressant l'ambassadeur, voulait savoir si les évêques seraient réintégrés : « On ne peut traiter de ce point, répliquait Reuss, que lorsque le Pape aura expédié aux évêques les instructions annoncées : sans cette entrée pratique dans le champ des concessions, il n'y aura pas de contre-concession de la part de la Prusse. » Jacobini poursuivait son interrogatoire : « Rétablira-t-on, demandait-il, les rapports diplomatiques ? » et Reuss s'évadait par une boutade.

Le 16 avril, le cardinal revoyait Reuss : il apportait une lettre de Nina, parlant de l'impression très pénible que ressentait le Pape, et faisant augurer, de la part de Rome, certaines décisions graves, si les négociations avec Reuss échouaient. Cette lettre inquiétait Jacobini, elle le peinait ; elle semblait annoncer une nouvelle rupture. « Le moment est très critique, disait-il à Reuss. Je cherche vainement des moyens de détourner le Saint-Siège d'une décision qui serait néfaste au rétablissement de la paix. J'accorde que Puttkamer apporterait un désir de paix dans l'usage des pouvoirs discrétionnaires. Mais après lui, un autre ministre pourrait venir. » Jacobini se défiait du successeur de Puttkamer, comme Bismarck se défiait du successeur de Léon XIII ; et le premier voulait, par précaution, faire tomber du bras de la Prusse cette arme qui s'appelait les lois de Mai, comme le second voulait, par précaution, garder cette arme au fourreau, tout en cessant de la brandir.

Et Jacobini continuait : « Il faut que le Pape fasse espérer aux fidèles qu'on marchera vers un *modus vivendi* légal, vers une revision. Si je pouvais lui dire que la création d'une léga-

tion de Prusse à Rome permettrait de reprendre les pourparlers de Vienne sur la modification des lois, cela lui rendrait possible, peut-être, de rassurer les fidèles. » Pour épargner à l'amour-propre de l'État prussien l'apparence même de collaborer avec le Saint-Siège en matière législative, le cardinal expliquait : « Rome ne demande pas un Concordat; elle a même renoncé à l'idée de constater par un échange de notes l'issue des négociations; on se contentera, si une entente survient, de voir cette entente sanctionnée par la présentation à Berlin d'un projet de loi. » Il insistait pour que le gouvernement de Berlin donnât à Rome satisfaction, et laissait comprendre à Reuss que le Pape pourrait bien, en cas d'échec des pourparlers, adresser une lettre aux catholiques de Prusse, pour leur expliquer les raisons de l'échec, et pour s'en plaindre, et pour les plaindre.

Czacki savait, à Paris, que les négociations s'embourbaient; le 16 avril, il allait voir Hohenlohe. Est-il nécessaire, lui demandait-il, que la Curie fasse de nouvelles démarches, si elle veut que le ministre prussien dépose sur le bureau des Chambres le projet de loi que laisse prévoir la note du 17 mars? — Assurément oui, répondait l'ambassadeur, qui jugeait indispensable que les évêques soumissent au pouvoir civil les noms des futurs curés. — Mais alors, répondait Czacki, pourquoi ne pas passer une convention, par laquelle, en retour, la Prusse amnistierait les évêques déposés; et pourquoi ne pas faire entrevoir au Pape la revision légale des lois de Mai? Hohenlohe répondait en faisant des réserves au sujet de Ledochowski. « Mais il serait moins dangereux à Posen qu'à Rome, répliquait Czacki; d'ailleurs, c'est un personnage insignifiant. » L'entretien s'arrêtait là : et le prince de Hohenlohe, probablement, tint Bismarck au courant de ces détails.

VII

Mais Bismarck, cette semaine-là, s'occupait de faire prolonger par le *Reichstag* la loi d'exception contre les socialistes : par principe, le Centre repoussait cette prolongation, et de nouveau Bismarck entrait en colère. « Il est possible, notait anxieusement Auguste Reichensperger, qu'il devienne d'autant plus tenace à l'endroit de la Curie; mais nous devons rester logiques, advienne que pourra. Ce qui peut nous rassurer, c'est que presque par-

tout la poudre du *Culturkampf* est mouillée. » Reichensperger, en ses pronostics, avait encore plus raison qu'il ne croyait : le chancelier, prévenu des doléances de Jacobini, expédiait à Reuss, dès le 20 avril, un message surexcité. Rome se disait mécontente ; lui aussi, il allait s'ériger en mécontent, et comme il ne savait trop, apparemment, quels griefs imputer à Rome, qui depuis deux mois lui faisait des avances, ce fut le Centre qu'il accusa. « J'étais préparé, écrivit-il, à l'accroc qui survient, je m'y attendais, vu l'attitude du Centre. Nous voyons dans cette attitude un éclaircissement pratique, une interprétation des instructions papales. » Il constatait que le Centre votait toujours avec les socialistes.

Quand, il y a un an, continuait-il, le parti catholique nous soutint dans la question douanière, je crus que les avances du Pape étaient sérieuses, et je trouvai dans cette confiance un encouragement pour les pourparlers. Mais, depuis lors, le parti catholique, qui professe publiquement être au service du Pape, attaque le gouvernement, au *Landtag*, sur tous les terrains. On dira qu'il y a là quelques chefs, qui vivent de la lutte, parce que la paix les rendrait superflus ! Mais tous les prêtres, mais tous les nobles riches, qui siègent au Centre ! Leur contenance ne peut s'expliquer que par l'influence des confesseurs sur les hommes, et plus encore sur les femmes. Un mot du Pape ou des évêques, fût-ce le plus discret avertissement, mettrait un terme à cette alliance contre nature, qui coalise avec les socialistes la noblesse et les prêtres.

Ici même, le 1er avril, Victor Cherbuliez avait prévu : « M. de Bismarck, dans ses négociations avec le Saint-Siège haussera ou baissera le ton, selon que Windthorst et le parti du Centre montreront plus de souplesse. » La lettre bismarckienne du 20 avril justifiait cette prédiction : le réquisitoire contre le Centre en était le point capital. Bismarck répondait, d'ailleurs, aux diverses plaintes de Jacobini. Le cardinal avait dit : « Qu'adviendrait-il des pouvoirs discrétionnaires, si le gouvernement prussien changeait ? » Et Bismarck répondait : « Chacun garde son épée, pour maintenir au fourreau celle de l'autre. » Le cardinal avait questionné Reuss sur les contre-concessions de la Prusse ; et Bismarck, mentionnant les circulaires de Puttkamer, qui invitait policiers et magistrats à une grande tolérance, faisait honneur à la Prusse d'avoir déjà, elle, fait pratiquement un pas vers la paix. « Si l'on a cru, déclarait-il, que nous voulions non pas seulement déposer nos armes, mais les détruire par la voie de la législation, l'on nous

a imputé une grosse sottise! » Le cardinal avait paru tenir un langage menaçant, et Bismarck ripostait : « Si de ce langage Rome attend quelque profit, je vois avec regret combien on est loin, là-bas, de toute conception d'un *modus vivendi* qui soit acceptable pour nous. » Il accusait les prélats romains d'avoir une connaissance insuffisante de la situation prussienne, des espérances exagérées, des visées trop hautes; et mettant très haut son amitié, il lançait comme une flèche, à la fin de sa lettre, cette menace d'adieu : « Si Rome ne trouve pas que le rétablissement des rapports diplomatiques soit digne de quelque prix, nous ne l'offrirons plus. » Le chancelier savait que le Pape aimait, en face du Quirinal, s'entourer d'une représentation diplomatique : cette dernière flèche visait Léon XIII.

La rupture était inévitable. Bismarck avait dit à satiété : Nous voulons procéder *pari passu ;* que Rome avance, et nous avancerons. — Je propose d'avancer, avait dit Léon XIII le 24 février ; mais vous, comment avancerez-vous? — Avancez d'abord, répliquait Bismarck. — J'avancerai si vous avancez, reprenait Léon XIII. Et soudainement Bismarck, interrompant ce monotone et subtil dialogue, criait à son auguste interlocuteur : Je veux que le Centre m'obéisse; donnez les ordres ! La réponse, le 30 avril, arriva de Vienne; Reuss informait le chancelier que le Vatican refusait d'influer sur le Centre.

Alors, le 5 mai, le prince de Hohenlohe, venu pour quelque temps à Berlin comme secrétaire d'État, expédiait à Reuss un long Mémoire contre cette fraction, coupable, dans la monarchique Allemagne, de marcher avec les socialistes, avec les démocrates progressistes. « Bismarck, écrivait Hohenlohe, a une impression accablante de la stérilité des pourparlers. Son espoir dans une heureuse issue des négociations a disparu, par la faute du Centre. » La dépêche de Hohenlohe était volontairement brutale : lorsque bientôt elle fut publiée, les membres du Centre la jugèrent scandaleuse, et, quatorze ans plus tard, quand Hohenlohe fut chancelier, ils avaient peine, encore, à la pardonner.

Mais la Prusse catholique continuait de souffrir, par le fait des lois de Mai, d'une souffrance que la prolongation même aggravait; et quelque adroite que fût la dialectique bismarckienne, la Prusse s'en prenait de ses souffrances, non pas au Centre qui combattait les lois, mais à Bismarck qui les avait faites, à Bismarck qui les maniait. Le chancelier le sentit : au

moment même où de sa part Hohenlohe disait à peu près à Rome : Je ne veux plus traiter avec vous, Bismarck, se retournant vers les catholiques de Prusse, se préparait à leur dire : Parlons ensemble, et parlons de vous.

Il causait à tort et à travers, le soir du 4 mai, au cours de sa soirée parlementaire, et lançait, probablement à dessein, des réflexions qui paraissaient se contredire entre elles. « Puttkamer, disait-il, a fait beaucoup d'avances aux catholiques, peut-être trop, parfois. Il se peut bien faire que nous soyons dans l'obligation de reprendre toutes nos anciennes armes ; » et puis il ajoutait, faisant volte-face : « Je n'attendrai pas que Rome ait accompli le premier pas; je ne m'inquiéterai pas de savoir jusqu'où elle le fera : je déposerai dans la prochaine session un projet de loi qui m'autorisera à une application douce des lois de Mai. Contre le rappel des évêques émigrés, je n'aurais pas d'objections : ils pourraient ensuite, en pourvoyant les cures vacantes, contribuer à l'apaisement. » Sa décision était prise; il allait, sans Rome, travailler à la paix. « Se désarmer, il ne le voulait pas : il ne jetterait pas au loin les lois de Mai, mais il les déposerait dans l'arène. » Les bureaucrates furent mis sur les dents : il fallait que, pour le 18 mai, le projet fût prêt.

Le 8 mai, le *Reichstag*, où l'on discutait un projet de loi sur la navigation de l'Elbe, fut surpris de voir Bismarck se lever, et parler des choses d'Église. Parce que, dans cette question commerciale, Windthorst ne pensait pas comme lui, Bismarck proclama devant l'Allemagne entière que l'attitude du Centre à l'endroit du gouvernement devait être considérée comme un baromètre des intentions de Rome. Or, qu'était-ce que le Centre? Une tour de siège, dont se servaient contre lui, Bismarck, les autres partis ; un assaillant, sur les épaules duquel montaient tous les autres opposans. Les métaphores les plus incohérentes se succédaient sur ses lèvres. Le Centre, c'était encore une sorte de passif dont l'avenir parlementaire était grevé ; le Centre, c'était un poids mort. Et voilà pourquoi Bismarck n'avait plus confiance dans Rome. Il feignait le découragement, tout proche chez lui de la colère ; il était prêt à s'en aller, à laisser le Roi lui donner pour successeurs, en Prusse, des ministres conservateurs et cléricaux, qui prendraient, eux, le chemin de Canossa ; et ce serait tant pis pour les élémens libéraux, qui passaient leur temps à le quereller et à

fortifier ainsi l'opposition même que lui faisait le Centre. Quelques bravos s'essayaient, à droite, sur certains bancs conservateurs : le Centre ne bougeait pas; les nationaux-libéraux cachaient leur agitation sous un masque de froideur; les progressistes ricanaient. Bismarck ayant parlé s'en alla de la salle, sans attendre ce que pourrait répondre Windthorst au nom du Centre, ou Bennigsen au nom des nationaux-libéraux : que lui importaient, à cette heure, leurs propos? Il savait, lui, où il voulait en venir; le *Reichstag* ne le savait pas encore.

D'aucuns, parmi les nationaux-libéraux, voyaient dans ce discours une grande salve, pour masquer la capitulation devant Rome. Bennigsen, plus confiant, disait joyeusement : Le bloc noir, le bloc conservateur clérical est en miettes. Il y avait de la naïveté dans cette joie : car Bismarck, qui avait besoin des nationaux-libéraux pour faire passer au *Landtag* le prochain projet de loi, les avait ramenés dans son jeu; il les avait flattés, d'abord, par l'annonce du refroidissement entre Rome et Berlin, et puis il les avait bien grondés : c'étaient deux bons procédés pour les conquérir. Accusés le 8 mai de se comporter en opposans, de ne pas vouloir un gouvernement fort, et de faire ainsi les affaires du Centre, les nationaux-libéraux allaient essayer de rentrer en grâce : Bismarck les guettait là; habile à les saisir, à les déconcerter, à les dompter, il saurait leur dire à brûle-pourpoint : « Soyez hommes de gouvernement, et prouvez-le, tout de suite, en faisant avec moi et derrière moi une première brèche dans les lois de Mai, dans vos lois. » Ce serait là jouer un excellent tour à ses anciens alliés du *Culturkampf*; et ce serait en même temps narguer Rome, narguer le Centre, en disant à Rome et au Centre : La paix, je la fais sans vous.

Il lui restait à prendre personnellement congé de Rome : c'est ce qu'il fit le 14 mai. Il expédia à Reuss, ce jour-là, une philippique nouvelle contre le Centre. « Le Saint-Siège, expliquait-il, condamne le socialisme; le Centre marche avec les socialistes. Le Saint-Siège manque-t-il de volonté, ou de puissance, pour arrêter le Centre dans cette voie? » Bismarck revenait ainsi, après trois essais de négociations avec Léon XIII, au dilemme dont autrefois sa presse se faisait une arme contre Pie IX : ou vous pouvez influer sur le Centre et vous ne le faites pas, alors vous m'êtes hostile; ou vous ne le pouvez pas, alors

vous m'êtes inutile. « La confiance du gouvernement est affaiblie, » déclarait le chancelier. Et puis il continuait :

Cependant le gouvernement royal, dans le même esprit pacifique avec lequel il a accueilli les premières ouvertures de Sa Sainteté, avec la sympathie qu'il a toujours éprouvée pour les communautés privées de prêtres, ne tardera pas plus longtemps, de sa propre initiative, à proposer aux organes législatifs les mesures compatibles avec les droits imprescriptibles de l'État, pour rendre possible le rétablissement d'une administration diocésaine et pour remédier au manque de prêtres. Sur l'instant où nous pourrons continuer les pourparlers avec la Curie, nous ne serons en mesure de nous expliquer qu'après que le *Landtag* aura voté sur le projet de loi. A mon avis, il s'agira d'aviser, par la voie des mesures de clémence et des pouvoirs discrétionnaires, à rendre possible l'exercice des fonctions épiscopales, soit aux anciens titulaires, soit à des titulaires nouveaux, étant donné qu'ils se soumettront à l'obligation de ne pourvoir les cures qu'après avoir fait connaître à l'État les noms des curés.

Ainsi Bismarck, brusquement, dans la lettre même par laquelle il tournait le dos à Rome, annonçait le dépôt d'un premier projet réparateur ; projet qui ne priverait l'État prussien d'aucune de ses armes, mais qui lui permettrait, à son gré, de serrer certaines d'entre elles au lieu de les manier, et qui d'ailleurs, même voté, n'aurait sa pleine efficacité que si le Vatican, donnant suite à ses avances du mois de février, permettait aux évêques de transmettre au pouvoir civil les noms des curés.

Mais, en cette même journée du 14 mai 1880, dans laquelle Bismarck annonçait cette grave résolution, Nina prévenait Jacobini que, si la Prusse se bornait à corriger l'application des lois de Mai par l'usage de quelques pouvoirs discrétionnaires, le Saint-Siège retirerait la concession proposée en février. Ainsi finissaient trois mois de pourparlers. Bismarck, le 21 mai, prenait acte de la décision de Nina ; il avouait la déplorer, il l'attribuait, soit à des visées exagérées, soit à un malentendu ; il concluait que les velléités d'accord dont avait témoigné la Curie n'étaient pas bien sérieuses ou qu'elles s'étaient heurtées à des obstacles. « En tout cas, déclarait-il, l'attitude de la Curie n'influera pas sur ce que nous avons à faire chez nous, dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous déposons le projet de loi. S'il échoue ou si le clergé n'en fait pas usage, ce ne sera pas notre faute. Nous ne demandons pas de contre-concession à la Curie ; nous légiférons dans l'intérêt des sujets catholiques. »

Ni la Curie n'avait rien accordé à Bismarck, ni Bismarck

n'avait rien accordé à la Curie : à force de vouloir marcher du même pas, on n'avait pas marché du tout. Bismarck, le 26 mai, livrait aux journaux l'inutile correspondance diplomatique à laquelle le point final venait d'être mis; ils avaient mission de conclure que, si les catholiques de Prusse continuaient de souffrir, le Pape, le Centre, en étaient responsables. Mais le bénévole chancelier, s'attendrissant sur les souffrances des catholiques du royaume, apportait un projet de loi qui lui permettrait, à son gré, s'ils étaient des sujets bien sages et s'ils s'adressaient à lui, d'adoucir certaines de leurs souffrances; et si le Centre le voulait, ce projet de loi deviendrait loi; et si le Pape le voulait, s'il autorisait curés et fidèles à se servir de la loi, elle pourrait leur être secourable. Telle était l'impopularité croissante du *Culturkampf* que Bismarck, qui se déchargeait, déjà, de la responsabilité de l'avoir déchaîné, travaillait artificieusement à charger Léon XIII et Windthorst d'une responsabilité presque aussi grave : celle de le faire durer.

VIII

Le 20 mai, le jour même où se rouvrait le *Landtag*, le projet de loi était déposé. Il comprenait onze articles, qui ne formaient pas un tout : on eût dit, bien plutôt, onze projets de loi différens, indépendans les uns des autres. Sur les onze, il n'y en avait qu'un seul qui corrigeât, d'une façon définitive, le texte des lois de Mai : l'État, de par cet article, renonçait à dire que les prêtres indociles aux lois pouvaient être « licenciés de leurs fonctions, » mais maintenait qu'ils seraient déclarés incapables de revêtir ces fonctions : c'était une rectification de forme, une reconnaissance implicite de ce fait que la collation des fonctions sacerdotales était chose d'Église; mais la concession était singulièrement platonique, puisque l'État, en frappant un prêtre d'une telle déclaration d'incapacité, continuerait, en fait, sous des peines très sévères, à lui interdire sa besogne de prêtre. Les dix autres articles mettaient le gouvernement en mesure de suspendre ou de mitiger, à certains égards, l'application des lois. La déposition de plusieurs évêques, la mort de quelques autres, avaient condamné les diocèses à un long veuvage : trois articles permettaient à l'État, s'il le jugeait bon, de reconnaître de nouveau, comme évêques, les prélats déposés, d'admettre à

l'exercice des prérogatives épiscopales, en les dispensant du serment d'obéissance, les vicaires capitulaires ou administrateurs épiscopaux reconnus par l'Église; et de supprimer, dans les diocèses en détresse, les commissaires laïques préposés à l'administration des biens. Les patrons des bénéfices, les électeurs paroissiaux, avaient été, en 1874, invités à nommer eux-mêmes les curés, dans les paroisses que l'évêque maintenait vacantes : un article du projet nouveau subordonnait à l'autorisation des présidens supérieurs l'exercice de ce droit. La loi de 1875 avait suspendu le paiement des crédits que prévoyait pour l'Église le budget de l'État : un article autorisait le ministère à les rétablir à son gré, là où bon lui semblait. Les lois de 1873 avaient institué l'appel aux autorités civiles contre les décisions disciplinaires ecclésiastiques : un article supprimait le droit d'appel pour les victimes de ces décisions et réservait aux seuls présidens supérieurs la faculté de manier cette arme. De par les lois de Mai, on voyait s'essouffler sur la piste des prêtres délinquans toutes les autorités judiciaires et policières : un article stipulait que seuls les présidens supérieurs auraient le droit de les poursuivre; ainsi l'État pourrait, selon son caprice, punir ou ne pas punir les délits de messe, de confession, de catéchisme. La loi de 1875 contre les ordres religieux avait laissé subsister les maisons congréganistes destinées au soin des malades : de par le projet nouveau l'État, pourrait, à sa fantaisie, autoriser ou prohiber l'installation de nouvelles maisons de religieuses hospitalières, permettre ou défendre aux nonnes d'abriter des enfans en bas âge, et retirer ces licences, brusquement, après les avoir accordées. La loi de 1875, qui créait vis-à-vis de la hiérarchie une représentation des fidèles, excluait les curés de la présidence des conseils d'Église : l'État, en vertu du projet nouveau, devait être libre de régler à sa façon cette question de présidence, même en faveur des curés. Enfin les lois de 1873 interdisaient toute besogne sacerdotale aux clercs qui n'avaient pas subi l'examen d'État, à ceux qui avaient été élevés à l'étranger, aux prêtres de nationalité étrangère : le ministère demandait qu'on l'autorisât à fixer les principes d'après lesquels il pourrait dispenser ces diverses catégories de prêtres des exigences de la loi.

C'était un étrange projet, et fort habilement conçu, par un chancelier jaloux d'omnipotence. Qu'il fût voté, tel quel, et

Bismarck aurait à sa disposition deux séries de lois : les unes, les vieilles, permettant de marcher vers la guerre; l'autre, la nouvelle, permettant de marcher vers la paix. Il serait équipé, soit pour se battre, soit pour pacifier. L'Église continuerait d'étouffer, ou bien elle respirerait « par la grâce du ministre. »

C'est Canossa, criait la *Gazette de Cologne* à propos du paragraphe permettant de rappeler les évêques. Le *Kladderadatsch* montrait un train de pénitence qui, joyeusement acclamé par les « noirs, » filait vers Canossa. Sur une autre caricature, un immense Bismarck, un peu courbé, s'égarait dans une forêt; un homme de service du Vatican, — c'était Windthorst, — surgissait devant lui, tout petit, presque à ras de sol, brandissant en l'air, d'un bras court et nerveux, des paperasses déchirées, les lois de Mai. « Je vais vous conduire, disait ce petit homme; mais ce n'est pas un doigt qu'il faut me donner, c'est toute la main. » — Il ne s'agit pas de Canossa, ripostaient les *Grenzboten* : le projet de loi sera, suivant les cas, « un outil de concorde, ou la préface d'opérations de guerre plus intensives. » L'organe bismarckien s'efforçait ainsi de rassurer les nationaux-libéraux, et Windthorst pensait de même, en fait lorsqu'il reprochait au projet d'être une arme à deux tranchans.

A l'écart du bruit que faisait la presse, les débris de l'épiscopat prussien se rassemblaient à Aix-la-Chapelle, pour causer : il y avait là les évêques de Culm et de Fulda, et puis, s'aventurant quelques heures dans leur propre patrie, Brinkmann, l'évêque émigré de Münster, Melchers, l'archevêque émigré de Cologne. C'était un colloque de catacombes. Les voix étaient basses à cause de la police, dont Melchers étaît justiciable; mais si basses qu'elles fussent, elles étaient nettes et formelles. Elles concertaient une lettre à l'adresse du Pape. Les évêques remerciaient le Pape, et d'avoir cherché la paix, et d'avoir repoussé les expédiens provisoires que lui proposait Berlin. Ils épluchaient le projet de loi; ils observaient que ce projet laissait intactes les pires stipulations des lois de Mai : ces paroisses vacantes, qui chaque jour se multipliaient, c'était un souci pour le gouvernement; il avait voulu, par ce projet, alléger le souci.

Si l'Église coopérait au succès du projet, le gouvernement atteindrait son but; il serait tiré de son embarras. Mais l'Église, elle, au lieu de voir son sort amélioré, serait réduite à une condition, bien pire encore, de dépendance et d'extrême servitude; elle serait livrée à l'arbitraire des

fonctionnaires gouvernementaux, qui sont le plus souvent ses adversaires, ses persécuteurs. Elle perdrait toute liberté, toute faculté d'agir par elle-même et par son autorité propre; si elle se soumettait à cette loi, on devrait presque désespérer, pour l'avenir, d'une situation meilleure.

Les évêques déclaraient que, si l'Église acceptait cette fin de bataille, leurs populations, si vaillantes depuis sept ans, seraient troublées et indignées, et qu'elles étaient prêtes, au contraire, à continuer de combattre. Ils affirmaient que la Prusse ne voulait pas, en réalité, rendre à l'Église ses droits, qu'elle ne voulait pas, en réalité, une paix véritable avec le Saint-Siège, mais qu'avant peu, elle devrait céder aux réclamations des sujets et qu'avant peu elle devrait, en face du socialisme, recourir à l'Église. Aussi suppliaient-ils le Pape de s'abstenir de toutes concessions, surtout au sujet de la collation des cures.

Après les évêques, c'était le Centre, à son tour, qui se tournait vers Rome. Un de ses membres, le prêtre Majunke, s'en fut voir le Pape, trois heures durant : le cardinal Franzelin, le célèbre théologien jésuite, qui connaissait par cœur les lois de Mai, assistait à l'entretien. Cette audience papale avait l'aspect d'un conseil de Cabinet. Bismarck avait voulu diviser le Pape et le Centre : le Pape et le Centre conversaient ensemble; les instructions romaines, ainsi mises en délibéré, étaient, sur l'heure, rédigées par Franzelin, et emportées à Berlin par Majunke. Elles allaient être, non seulement pour le prochain débat, mais pour plusieurs années, la charte du Centre. Un résumé risquerait de les trahir; il les faut traduire :

A. Dans les questions purement politiques, le Centre est tout à fait libre et indépendant du Saint-Siège.

B. Au point de vue de la politique religieuse le Centre doit constamment réclamer que les lois hostiles à l'Église soient, ou abrogées, ou modifiées d'accord avec le Saint-Siège; il doit expliquer que les catholiques du pays ne se reposeront pas avant d'avoir atteint cette situation juridique. Il s'agit des droits de l'Eglise et des principes de la liberté de conscience pour les catholiques de tous pays.

C. Au sujet du projet attendu, plusieurs remarques s'imposent :

1° Si le projet est ainsi conçu qu'il ne puisse avoir d'autre sens, que d'assurer la puissance discrétionnaire du gouvernement, pour qu'à sa propre guise il applique ou n'applique pas les lois de Mai, il n'est pas permis d'adhérer à ce projet sans amendement.

2° Mais si le projet était conçu de telle façon qu'on pût l'interpréter, — et le Centre devrait expressément donner cette interprétation, — comme accordant au gouvernement, purement et simplement, cette prérogative

de ne pas appliquer les lois, il serait, dans ce sens, permis de voter pour.

3° Le Centre, en fait, doit-il voter pour? Afin d'en décider, il faut savoir si par un tel vote on peut obtenir un avantage effectif pour l'Église en Prusse ou éviter pour elle un plus grand mal.

4° Si dans le projet de loi, directement ou indirectement, on allait réclamer de la part de l'Église des concessions auxquelles serait subordonnée la non-application des lois de Mai, on ne peut pas y consentir, parce que de telles concessions dépendent exclusivement du Saint-Siège.

5° Si l'on prend comme base le principe de la puissance discrétionnaire, le Saint-Siège ne s'engagera jamais dans des pourparlers tendant à la revision des lois de Mai. Par là, toute la base qu'a fixée le Saint-Siège pour les négociations serait modifiée.

Windthorst, qui de son côté s'était rapidement évadé jusqu'à Vienne, avait trouvé, près du cardinal Jacobini, des conseils analogues; et la *Voce della Verità*, journal catholique de Rome, disait que le Centre, en adhérant au projet, perdrait sa dignité et encourrait les censures suspendues sur les législateurs qui portent atteinte à la liberté de l'Église. Avant même que la discussion parlementaire ne fût ouverte, les positions de l'Église et du Centre étaient prises.

Mais les nationaux-libéraux, dont Bismarck avait besoin pour réussir, étaient plus lents à prendre les leurs. Bennigsen prétendait que la loi nouvelle ne fût efficace que pour une durée limitée. Stolberg, le vice-chancelier, tenta, le 26 mai, de le chapitrer. « La Curie, lui écrivait-il, a toujours fini par avoir raison des États; Bismarck seul est de taille à faire la paix sans préjudice pour l'État. » Stolberg se réjouissait que le Pape fût hostile au projet; il expliquait que si Bismarck avait fait la paix avec le Pape contre le Centre, la Papauté, d'une telle aventure, fût sortie fortifiée. Mais on allait, par la loi nouvelle, réaliser la pacification, malgré le Pape et malgré le Centre. Et Stolberg conjurait Bennigsen de ne pas insister pour que la loi fût seulement provisoire : ce serait offrir au Centre l'occasion de nouveaux tumultes lorsque viendrait l'échéance où l'on devrait renouveler la loi, et puis Bismarck, à cette échéance, pourrait n'être plus là, et l'on risquerait, alors, en l'absence d'un tel guide, d'étendre la loi dans un sens favorable à l'ultramontanisme, et de glisser vers Canossa. Ainsi faisait-on croire à Bennigsen, pour lui faire accepter les coups de canif donnés aux lois de Mai, qu'on n'en donnerait pas d'autres dans l'avenir. On allait faire quelque chose de définitif, proclamait Stolberg :

il s'agissait d'une question de puissance (*Machtfrage*), c'est-à-dire d'une de ces questions où Bismarck était spécialiste; Bennigsen devait avoir confiance, Bennigsen devait obéir.

Bennigsen lisait la lettre de Stolberg, et continuait d'hésiter. L'opposition des hommes du Centre, la tergiversation des nationaux-libéraux, paraissaient compromettre le sort du projet. Mais Bismarck se rendait compte qu'on pouvait réfuter les seconds par les premiers, et les premiers par les seconds. Il allait faire dire aux nationaux-libéraux : « Voyez comme cette loi contrarie le Centre ; la laisserez-vous succomber ? » Il allait, pour nuire au Centre, faire dire aux populations catholiques : « Voyez comme cette loi, combattue par Windthorst et par Rome, contrarie les nationaux-libéraux ; si vraiment elle menaçait l'Église, serait-elle si suspecte aux auteurs du *Culturkampf?* » Bismarck savait faire bon usage des hostilités qu'il rencontrait ; elles se figuraient être des obstacles, elles espéraient le desservir : et puis elles s'apercevaient bientôt qu'il les exploitait comme des argumens, et que, finalement, elles le servaient.

IX

La discussion générale, qui s'ouvrit le 28 mai, mit deux doctrines aux prises : Windthorst, Pierre Reichensperger, combattirent le projet, parce qu'il livrait l'Église aux pouvoirs discrétionnaires de l'État, c'est-à-dire à l'arbitraire de Bismarck ; Zedlitz, au nom des conservateurs libres, l'approuva, en raison même de cette pleine souveraineté dont l'État demeurait investi. Deux ministres, aussi, se mesurèrent, l'ancien et le nouveau, le représentant de la bureaucratie d'État, et le représentant de l'État chrétien, Falk et Puttkamer. Le collaborateur de Bismarck dans la préparation des lois de Mai fit entendre des mots d'inquiétude, des protestations tranchantes, des insinuations captieuses, dont Bismarck fut choqué.

La Commission à laquelle fut renvoyé le projet comprenait 21 membres : 11 d'entre eux appartenaient, soit au parti conservateur, soit au Centre. Les discussions furent des plus confuses. Les amendemens se croisaient, s'enchevêtraient, se bousculaient. De séance en séance, la Commission se déjugeait. Les membres du Centre assistaient à ce désordre, en spectateurs actifs. On crut un instant, le 9 juin, qu'un résultat était

obtenu : dans la série d'amendemens qui furent tour à tour votés, les uns visaient à diminuer les pouvoirs donnés à l'État, les autres visaient, au contraire, à les élargir. Par exemple, le paragraphe qui permettait de réinstaller les évêques était supprimé : c'était une victoire pour Bennigsen. Mais le Centre et les conservateurs culbutaient l'article qui laissait les présidens supérieurs libres de poursuivre ou de ne pas poursuivre les prêtres délinquans, et, sur les ruines de cet article, le parti conservateur édifiait une rédaction tout autre : la formule nouvelle autorisait formellement les prêtres dûment reconnus par l'État et régulièrement pourvus d'emplois à s'en aller, par surcroît, faire besogne de prêtres dans les paroisses vacantes ; elle stipulait qu'en cas de mort d'un curé les prêtres auxiliaires qui auparavant aidaient son ministère pourraient demeurer dans la paroisse et y continuer leurs fonctions. Après avoir ainsi accordé à l'Église, tour à tour, moins et plus que Bismarck ne proposait d'accorder, la Commission, votant sur l'ensemble, le repoussa.

Effiloché, tout en lambeaux, l'infortuné projet revint devant la Chambre : la presse officieuse signifia qu'en refusant aux catholiques prussiens les satisfactions compatibles avec les droits de l'État, on ne répondrait pas aux intentions paternelles du roi Guillaume. Mais le projet semblait bien menacé; déjà l'on prévoyait qu'après beaucoup de scrutins partiels, qui échafauderaient la loi, un scrutin final la démolirait. Devant la Prusse qui regardait, devant Rome qui de loin guettait, il était à craindre que cet amas d'articles pacificateurs dont Bismarck un instant s'était montré si fier ne se gonflât puis ne s'effondrât, comme les tas de sable que bâtissent les enfans. « Si le Centre vote contre, lisait-on dans la *Gazette de Magdebourg*, on se vengera sur la presse catholique, sur les associations catholiques; on établira le petit état de siège dans les provinces catholiques. » De telles bravades cachaient mal l'anxiété. Bismarck, sentant la situation grave, ne paraissait pas au *Landtag*, faisait dire qu'il était malade; que, s'étant retiré de toutes les autres affaires prussiennes, il n'allait pas se jeter dans cette bagarre ; et que d'ailleurs, harcelé de désagrémens, il serait déjà démissionnaire si Guillaume ne le retenait pas. Mais son Roi le retenait; il restait donc, et faisait prévoir que Guillaume, en cas d'échec du projet, aimerait mieux, peut-être, renvoyer la

Chambre que de renvoyer son ministre. Il laissa se dérouler, dans le *Landtag*, quelques parades oratoires, et s'ébaucher quelques scrutins; et puis, dans les coulisses, il travailla.

Pour faire plaisir à Bennigsen, il supprima l'article 4 qui autorisait le ministère à réinstaller les évêques; pour faire plaisir aux conservateurs libres, il accepta de stipuler dans l'article 1er que l'État n'accorderait aux prêtres des dispenses d'examen qu'autant que les évêques, se soumettant à la formalité légale, les présenteraient nominalement, pour une cure, aux présidens supérieurs. Bennigsen, en revanche, consentit à voter la rédaction nouvelle de l'article 9, qui ouvrait les paroisses vacantes au ministère des prêtres voisins. On discuta derechef, en séance, et, finalement, il ne subsista que sept morceaux de loi. L'article relatif aux dispenses d'examen fut repoussé par une manœuvre du Centre : c'était la revanche des catholiques contre l'addition que les conservateurs libres étaient parvenus à y glisser. L'article sur le rappel des évêques, l'article autorisant l'État à rendre au curé la présidence du conseil d'Église, l'article qui restreignait le droit des patrons ou des électeurs paroissiaux à nommer eux-mêmes les curés, l'article qui réservait aux présidens supérieurs le droit d'en appeler des décisions disciplinaires dans l'Église, furent tour à tour balayés. On vota les articles qui permettaient à l'État de dispenser du serment les administrateurs épiscopaux et de supprimer, dans les diocèses vacans, l'administration financière des commissaires : c'était la possibilité, pour Bismarck, de laisser fonctionner dans ces diocèses, à ciel ouvert, une administration ecclésiastique qui fût canoniquement régulière ; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois; au 1er janvier 1882, elle expirerait. On vota l'article qui autorisait Bismarck à rétablir les traitemens ecclésiastiques dans l'étendue d'un diocèse; c'était la possibilité, pour Bismarck, de remédier à certaines détresses matérielles; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois; au 1er janvier 1882, elle expirerait. On vota l'article qui ouvrait, au ministère des prêtres dûment reconnus par l'État, les paroisses environnant la leur : c'était la faculté, pour l'Église, de distribuer légalement, à l'avenir, les secours spirituels, sacremens, prédication, dans des paroisses où jusque-là elle ne pouvait le faire sans délit; cette faculté, reconnue définitivement, mettait un terme à d'incroyables vexations, plus gênantes

encore pour le gouvernement qui les ordonnait que pour l'Église même qui les subissait. On vota, enfin, l'article qui autorisait l'État à laisser s'essaimer les ordres hospitaliers; et cette autorisation aussi avait un caractère définitif. Bennigsen, qui n'avait voulu qu'une loi provisoire, était donc à demi exaucé, à demi vaincu. Cet ensemble, fort hybride, obtint dans la Chambre basse quatre voix de majorité : les conservateurs, les libres conservateurs, une partie des nationaux-libéraux en assurèrent le succès; le Centre, les progressistes, et le reste des nationaux-libéraux déposèrent des bulletins hostiles.

La Chambre des Seigneurs, à son tour, discuta. Udo de Stolberg, qui approchait beaucoup le chancelier, déclara que l'empire des Hohenzollern ne pouvait se mettre sous la pantoufle romaine; et puis, après ce tribut payé à la phraséologie de jadis, Stolberg ajoutait : « Les catholiques allemands doivent forcer le Pape et le Centre à la paix. » Ainsi présentait-on la loi nouvelle, première concession faite par la Prusse aux intérêts catholiques, comme un échec au Pape, comme un échec au Centre. Dès que les catholiques feraient violence au Pape, ils ne seraient plus catholiques, riposta le comte Brühl. Puttkamer, au nom du gouvernement, déplora que les catholiques qui avaient le plus d'intérêt à voir finir la guerre eussent, par les bulletins de vote du Centre, repoussé les premières mesures d'apaisement : ce qui nous console, continua-t-il, c'est que la majorité du protestantisme prussien ait reconnu qu'il était temps d'amener une pacification. Sans chicaner, la Chambre des Seigneurs dit : *Amen*, et le 14 juillet 1880, la signature royale s'apposa sur la première des lois réparatrices.

Parmi les auteurs de la loi, personne n'était content, absolument personne. Il y avait trente mois qu'on parlait de paix religieuse; et Bismarck, ni à Rome ni à Berlin, n'avait obtenu ce qu'il voulait. Il avait espéré enchaîner le Centre : le Centre et Rome avaient refusé. Il avait longtemps déclaré, avec une pointilleuse arrogance, qu'il ne consentirait de concessions à l'Église que lorsque Rome aurait fait un premier pas : Rome, finalement, n'avait rien accordé au sujet de la nomination des curés; Rome n'avait réalisé aucune concession effective; et Bismarck, sans plus attendre, commençait cependant de porter atteinte aux lois de Mai. Il avait spécialement désiré qu'on l'autorisât à réinstaller les évêques, ayant l'arrière-pensée, naïvement avouée

par sa presse, d'imposer à leur retour certaines conditions draconiennes et de dire au peuple : « Ils ne rentrent pas, mais c'est de leur faute ; » mais les nationaux-libéraux, qui déjà voyaient les évêques rentrer en triomphe et Bismarck à pied derrière le char, avaient opposé un refus formel ; et Bismarck demeurait très dépité de leur inintelligence, qui l'avait empêché de jouer une belle partie. Il avait à l'origine stipulé que, dans la loi nouvelle, toutes les concessions accordées à l'Église seraient subordonnées, en fait, à son pouvoir discrétionnaire, à lui Bismarck ; et voici qu'en vertu du texte définitif, tous les curés prussiens reconnus par la Prusse pouvaient, sans demander aucune permission spéciale aux agens du chancelier, s'en aller dire la messe, confesser, baptiser, dans les paroisses vacantes. L'habileté bismarckienne avait fait des prodiges : mais Bismarck, cependant, enregistrait une série de déceptions. On était mécontent, aussi, chez les nationaux-libéraux : il y en avait un grand nombre, dans les provinces, qui demeuraient, à travers vents et marées, fidèles à l'intransigeance de Falk, et les députés qui derrière Bennigsen avaient fait un premier dégât dans la bâtisse nationale-libérale des lois de Mai étaient sévèrement jugés ; de plus en plus le parti se disloquait, et bientôt, laissant s'affaisser sa vieille énergie, l'historien Sybel quittait la politique, en disant tristement qu'au temps où il avait fait les lois de Mai, il avait pensé qu'elles dureraient toujours.

Mais l'épiscopat, mais le Centre, pouvaient doublement se réjouir. Ils pouvaient se réjouir d'abord, pour avoir repoussé la loi, qui substituait à l'inflexibilité des lois précédentes la souplesse de la dictature bismarckienne : il ne convenait pas que le *Culturkampf* finît par un geste de l'Église, se remettant au bon plaisir de Bismarck. Et puis, — cela n'était pas contradictoire, — ils pouvaient se réjouir, ensuite, de constater que malgré eux le projet de loi triomphait : car à l'écart de l'Église, et sans le concours de l'Église, la majorité protestante du *Landtag*, poussée par une nécessité nationale, avait pour la première fois tâté les chaînes dont la législation prussienne avait surchargé le catholicisme : il lui avait paru convenable que certaines d'entre elles fussent brisées, ou, tout au moins, pussent être relâchées. *Habemus confitentem reum*, disait triomphalement Auguste Reichensperger en constatant cette résipiscence de la Prusse, et il écrivait à sa femme, le lendemain du

vote : « Rarement une victoire du Centre m'a fait le même plaisir que me fit hier sa défaite. »

« En repoussant le projet de loi, déclarait la *Gazette Générale de l'Allemagne du Nord*, les hommes du Centre ont rompu avec tous les vrais partisans de la dynastie et de l'État, ils ne pourront plus s'affubler, désormais, d'un masque loyaliste ; entre eux et les conservateurs, tout compromis est devenu impossible. » — « Les poissonnières de Hambourg, répliquait plaisamment Windthorst dans un *meeting* tenu à Cologne, insultent aussi les gens qui ne veulent pas leur acheter leurs poissons pourris. » Windthorst et ses amis laissaient passer l'insulte ; ils étaient approuvés par leurs électeurs dans les meetings, par leurs évêques du fond de l'exil : cela leur suffisait. Bismarck, sans eux, atténuait un peu les misères de l'Église, et se vantait ensuite de s'être passé d'eux. C'était exact : mais il aurait besoin d'eux quelque jour, pour les affaires de l'État ; ils étaient, à certaines heures, l'indispensable appoint pour une majorité gouvernementale. Bismarck, sans le Pape, avait apporté au mal certains palliatifs : il se vantait ensuite de s'être passé de lui. C'était exact, aussi, mais ces palliatifs étaient provisoires : ces prêtres dûment installés, dûment reconnus par l'État, auxquels on permettait désormais d'aller évangéliser les paroisses vacantes, verraient au jour le jour la mort éclaircir leurs rangs, et ceux d'entre eux qui mourraient ne pourraient, dans leurs propres paroisses, être légalement remplacés ; la loi de 1880 serait ainsi paralysée, peu à peu, par le mécanisme désastreux des lois de Mai ; et d'une façon plus lente assurément, mais toujours aussi méthodique, ces lois continueraient d'étendre, inévitablement, sur la surface du royaume, le désert spirituel qui chaque jour s'élargissait. En se passant du Pape, en se passant du Centre, Bismarck avait pris une initiative législative qui impliquait, par elle-même, l'aveu du mal commis, et l'aveu de la responsabilité de l'État ; mais après la loi nouvelle, la responsabilité de l'État persistait, et cette loi même ne supprimait pas le mal. L'État pécheur rusait avec son péché ; Léon XIII attendait de Bismarck, patiemment, une plus complète repentance.

GEORGES GOYAU.

LA NOUVELLE COUVÉE

(LETTRES A FRANÇOISE)

LETTRE I

Ambleuse, 1er septembre.

Me voilà installé, ma chère nièce, dans ce logis désuet, silencieux, charmant, où notre ami M. de Lespinat me conviait depuis longtemps à séjourner. Lorsqu'il me rencontrait à Paris, c'est-à-dire trois ou quatre fois par an, autour de votre table, il me prenait à part et me disait :

— Si vous venez en Berry, cet été, n'habitez donc plus chez mes voisins Laterrade. Ils sont délicieux ; mais, entre nous, le bruit et le désordre de leur maison doivent offenser vos usages... Ambleuse est plus petit et moins riche que Rein-du-Bois : seulement, outre qu'Ambleuse a plus de style, rien n'y troublera vos méditations, vos lectures, ni votre labeur. Du matin au soir, je suis aux champs ou à la chasse. Quant à mon fils Georges, il est, comme vous, un homme à paperasses et à bouquins, outre qu'il vous porte tant d'estime qu'il ne bougerait de tout le jour, plutôt que vous importuner. Venez à Ambleuse.

Et si j'objectais que la châtelaine de Rein-du-Bois, Lucie Laterrade, est la sœur de votre mari, ma Françoise ; que vous-même y résidez à l'automne, et que délaisser Rein-du-Bois pour Ambleuse désobligerait sans doute votre belle-sœur, il se mettait à rire.

— Chassez ces scrupules ! J'aime infiniment Mme Later-

rade ; elle est bonne, hospitalière, intelligente, spirituelle même. Mais son indifférence à tous les événemens est imperturbable. S'apercevra-t-elle seulement que vous n'êtes pas descendu chez elle ?...

— Et Françoise ?...

— Vous verrez votre nièce autant qu'il vous plaira, puisque nos parcs se touchent : il n'y a pas deux cents mètres de porte à porte.

Jusqu'ici, j'avais résisté à M. de Lespinat. En secret, pourtant, je tombais d'accord avec lui sur ce point : que Rein-du-Bois est bien le lieu du monde le moins fait pour abriter un homme exerçant le métier d'écrire. Le bruit, l'odieux, le cruel, le mortel bruit y a établi son empire. Les maîtres de céans donnent le branle, jetant les portes, traînant les sièges, proférant les dialogues les plus inoffensifs sur un ton de dispute. Forts d'un tel exemple, les domestiques, quand ils font le ménage, évoquent les plus rudes souvenirs de la Jacquerie : le château envahi par une horde qui en consomme, à grand fracas, la pillerie. Le ménage fait, ils se détendent les nerfs en chantant à plein gosier, en jonglant avec les ustensiles, en dansant des bourrées, semble-t-il, dans les corridors. De plus, le valet de pied est violoniste et le chauffeur joue du cor anglais. Quant aux invités... N'est-il pas naturel que les invités prennent les coutumes de la maison ? N'avez-vous pas remarqué que le bruit, comme le silence, est contagieux ?... Eh bien ! les plus calmes invités de votre belle-sœur Lucie deviennent bruyans, dès qu'ils ont franchi le seuil. Le voisin d'à côté martèle le plancher avec des bottes de pierre ; la jolie dame du dessous ronfle comme un gendarme ; le vieux monsieur d'en haut, vers trois heures après minuit, se lève à pas menus et se livre à d'inexplicables besognes ; on dirait qu'il compte des noix et les jette une à une dans un sac... Je ne dis rien des enfans, de qui le bruit signifie joie et trouve aisément grâce devant ma méchante humeur. Mais, comme disait un mien parent, « le trop est trop... » et que d'enfans à Rein-du-Bois, en ce moment même ! On y abrite cinq personnages de moins de seize ans. D'abord, votre fils Pierre et sa cousine Simone Laterrade (mes deux pupilles) âgés l'un et l'autre de huit ans ; puis Noël Laterrade, frère de Simone, lequel a douze ans, et dont on me prie de m'occuper un peu, « parce qu'on ne peut rien en tirer. »

Ajoutez-y Sylvie, fille du docteur Bertrand Tasqué, quinze ans, charmante et point encombrante, certes, mais affligée de son petit frère Henri, l'avorton ahuri, sur qui le père et la mère, couple trop savant, ont expérimenté tous les systèmes d'éducation, et que nous appelons irrévérencieusement « le lardon scientifique... » J'aime les enfans : la preuve, c'est que je dirige les éducations conjointes de Pierre et de Simone, que j'essaye d'arracher Noël à sa cancrerie, que j'ai contribué à soustraire le « lardon scientifique » à l'influence redoutable de ses parens en le faisant mettre au collège, et que Sylvie m'a gentiment pris pour confident... J'aime les enfans ; mais j'aime aussi la retraite, le silence, la solitude, selon les heures. Or, à Rein-du-Bois, il n'y a pas d'heure pour le silence, la solitude, la retraite. Tout le monde envahit, à tout instant, l'existence de chacun, de la façon la plus cordiale, comme si c'était un droit. Cette conception phalanstérienne de la vie de château est complétée (Lespinat a raison) par un désordre tellement général et continu qu'il finit par engendrer du comique : les chambres des hôtes faites au milieu de l'après-midi ; l'impossibilité de prévoir l'heure vraie des repas ; un mélange inextricable des vêtemens et des chaussures d'invités... Oui ; c'est assez drôle, j'en conviens, pour qui s'arrête là deux ou trois jours. Mais combien il faut que je goûte votre présence, ma chère nièce Françoise, pour y demeurer quinze jours, chaque septembre !

Aussi, cette année, — puisque, fidèle compagne, vous aviez tenu à « faire votre stage d'officier de réserve » avec votre mari, à Calais, — et que nous ne pouvions par conséquent nous rencontrer en Berry, j'ai accepté l'invitation réitérée de M. de Lespinat.

Et me voilà logé à Ambleuse.

Vous vous rappelez Ambleuse, la maison Louis XVI à deux pavillons, dont chacun contient un assez noble escalier de pierre avec sa gracieuse rampe en fer noir ; les salons simplement lambrissés de boiseries à caissons rectangulaires ; les vastes chambres à alcôve, les cheminées élégantes avec leurs trumeaux de pâtisserie, le mobilier qui n'a guère bougé depuis les États Généraux, l'ample bibliothèque commencée vers 1753 par Brault de Lespinat, maître des eaux et forêts à la généralité du Berry, — toute cette patine vétuste, sans ride et sans ruine, qui fait de

ce modeste château un endroit si merveilleusement évocateur du passé, un coin que l'amateur d'histoire préférera toujours, non seulement au manoir Louis-Philippe des Laterrade, mais à ce somptueux Chambon gothico-moderne, bâti dans le voisinage par vos amis les Demonville, et dont le luxe ébahit les gens de la contrée.

J'habite Ambleuse seul avec M. de Lespinat et son fils Georges. Studieux, liseur, tout fervent de poésie, Georges m'avait préparé lui-même une installation idéale : les deux pièces indispensables à l'homme qui travaille, car le lit ne doit pas voisiner avec la table à écrire. Liberté entière : on se garde bien de me préparer, pour chaque après-midi, les redoutables divertissemens qui m'ont, depuis longtemps, rendu insupportable la vraie « vie de château. » S'il me plaît de prendre un fusil le matin et de gagner les bois, un des chiens du logis trottant devant moi, personne ne s'offre à m'accompagner. S'il m'agrée de rester dans ma chambre, nul ne m'y importune. Les repas sont servis à heure fixe, excellens, mais courts : M. de Lespinat, homme d'ordre, veille à l'hygiène de notre estomac et ne croit point que, pour contenter son hôte, il le faille gaver. Bien que depuis vingt ans, — depuis qu'il est veuf, — il se soit consacré particulièrement aux soins agricoles, c'est un homme qui lit encore, et qui, comme l'on dit en province, se tient au courant. Georges, de qui son père fut le premier maître, à qui le curé de la paroisse enseigna les rudimens du latin, puis qui, vers douze ans, devint résolument autodidacte et poussa tout seul ses humanités, est ici mon vrai compagnon intellectuel. Je ne sais guère, Françoise, de plus émouvant spectacle que de regarder s'épanouir un jeune esprit qui peut-être sera un grand esprit. Le génie souffle où il veut. D'où surgit ce poète de seize ans, après tant d'aïeux robins, soldats, agronomes, chasseurs, certes amis des bonnes lettres, quelques-uns même ayant tourné des couplets, mais sans le moindre talent ?... Georges commence à oser me montrer ses vers : il me semble bien que d'abondantes promesses sont encloses dans les vers de ce presque-écolier.

Et Rein-du-Bois ? Et votre belle-sœur Lucie ?

Sachez que ni votre belle-sœur, ni son mari n'ont tenu rigueur au transfuge. Lucie m'a dit :

— Ne prenez donc pas tant de peine pour expliquer vos rai-

sons... Je serais à votre place que je ferais comme vous. Ambleuse est délicieux et Rein-du-Bois est une auberge de dixième ordre... Habitez Ambleuse : mais ne nous lâchez pas pour cela, ou je me fâche...

Je ne « lâche » nullement Rein-du-Bois. D'abord, je continue à surveiller mes deux pupilles, Simone et Petit-Pierre ; je donne à peu près une heure chaque jour à la « remise en main » du jeune Noël ; Sylvie m'implore pour son ahuri de frère : et qui résisterait à la grâce implorante de Sylvie? Ainsi ma vie, entourée de tous ces enfans qui me captent par leur procédé habituel et infaillible, — en me persuadant qu'ils ont besoin de moi, — ressemble ici bien moins à celle d'un homme de lettres qu'à celle d'un régent, contemporain du sieur Brault de Lespinat, ou, mieux encore, à celle d'un Master d'Oxford dirigeant plusieurs élèves répartis entre des logis voisins.

Régent? Master? Pédagogue? Pourquoi pas?... Ce n'est pas à vous, ma jolie nièce, que je dissimulerai mon goût sincère pour les choses de l'éducation. Que de fois vous m'avez dit, en m'embrassant sur ce coin de la tempe où mes cheveux commencent à pâlir : « Mon oncle, je vous aime de tout mon cœur, mais, par momens, vous êtes un petit peu pion... » Et le baiser faisait passer le mot.

Va pour pion ! J'y consens, si c'est être pion que de penser. Nulle matière n'est plus passionnante à étudier, à développer, à façonner que la matière humaine, et elle n'est vraiment façonnable que durant l'enfance. Pour la bien façonner, le pion intervient déjà tard ; c'est nourrice, ou mieux, maman qu'il faudrait être ; il faudrait prendre l'enfant à sa naissance, comme l'a dit Pérez, comme je vous l'ai dit moi-même naguère, lorsque vint au monde votre petite Françoise II. L'enfance, vous disais-je alors, a trois saisons, ou plutôt trois âges successifs. Il y a une enfance de l'enfance, qui va de la naissance aux alentours de la huitième année ; une jeunesse de l'enfance entre sept et douze ans ; et une véritable vieillesse de l'enfance, qui commence à la puberté et s'achève quand le jeune homme (ou la jeune fille) sont accomplis. Vieillesse de l'enfance, car elle détruit peu à peu ce qui en fut la parure, — et ce qui fit la joie des années enfantines perd insensiblement son attrait pour l'enfant à mesure que passent les années, entre la douzième et la seizième.

Ainsi le joli cocon d'or, au moment où s'en évade un papillon blanc velouté, n'est plus qu'une vieille chose, une chose morte.

Eh bien! ma Françoise, qui laisse passer sans culture une de ces trois saisons enfantines a perdu, pour l'œuvre de l'éducation, l'opportunité qu'il ne retrouvera plus, plus jamais... Il y a quelque chose d'irréparable dans la déformation intellectuelle infligée à un bambin français par les pauvres filles de Galway et de Stuttgard qu'on leur alloue comme Mentors : ces enfans sauront peut-être prononcer *bottle* ou *Flasche*, mais les trois quarts d'entre eux ne connaîtront jamais parfaitement leur propre langue. De même, il y a quelque chose d'irréparable dans le désarroi causé dans un esprit de huit, neuf, dix ans, par l'enseignement que j'appelle « en l'air, » c'est-à-dire sans liaison continue entre les diverses notions et avec l'élève lui-même. Preuve : pas un adulte sur dix, ayant achevé ses études secondaires, n'est capable de vous dire approximativement la largeur d'une rue de Paris; pas un sur dix ne connaît les dimensions de la France; pas un sur cent n'est capable de répondre (autrement que par du vague ou des énormités) à la question : « Que s'est-il passé de notable sur la surface du globe dans la seconde moitié du XIIIe siècle? » Enfin la période où se forme le tempérament physiologique offre une suprême occasion d'agir sur l'enfant : même s'il fut négligé jusque-là ou élevé à la diable (comme votre neveu Noël Laterrade), on peut encore essayer de le reprendre, à la faveur du grand trouble où le met alors la nature... Mais cette occasion est la dernière. De douze à seize, l'âme enfantine se cristallise dans un système quasi définitif; s'il se modifie dans la suite, ce ne sera plus sous l'influence de l'éducation, mais sous l'influence de l'amour ; et l'amour ne veut collaborer avec aucun magister.

Chère Françoise, je me réjouis singulièrement, en ce moment même, d'avoir pris la charge de diriger, lorsqu'ils n'avaient guère plus de cinq ans, l'éducation de votre fils Pierre et de sa cousine Simone... En effet, plus je m'efforce de remettre en ordre l'éducation mal commencée de Noël Laterrade, frère de Simone, lequel a douze ans, plus je constate cet irréparable qui s'accomplit avant la douzième année. En revanche, la rééducation du jeune Noël me fournira l'occasion de compléter la doctrine de mes précédentes lettres, qui visaient l'éducation jusqu'à

sept ans, puis de sept à douze ans. Pierre et Simone en profiteront, quand ils atteindront eux-mêmes l'âge qualifié d'ingrat... D'ici là, je compléterai pour eux mes observations sur leurs aînés, sur ceux qui en sont au troisième âge de l'enfance, qui, bientôt, seront des jeunes gens et des jeunes filles, l'espoir de demain, autrement dit : la nouvelle couvée... Savez-vous que ces vacances à Ambleuse vont singulièrement enrichir mes fiches établies, outre qu'elles vont me donner l'occasion d'établir des fiches nouvelles?... Depuis cinq jours que je suis en Berry, il ne s'est guère passé vingt-quatre heures que je n'aie noté quelque chose, non seulement sur les fiches de Simone et de Pierre, mais sur celles de Noël Laterrade, de Sylvie Bertrand-Tasqué, de Georges de Lespinat. En outre, j'ai constitué des fiches supplémentaires pour Mlles Demonville, Blanche et Madeleine, quatorze et treize ans, pour leurs jeunes amis Sam et Daisy Footner, pour Guy Demonville, pour...

Vous m'interrompez :

— Mais d'où diable connaissez-vous tout ce petit monde-là ?

Oh ! c'est bien simple. La nouvelle qu'un homme de lettres allait demeurer dans son voisinage avait révolutionné Mme Demonville, la châtelaine de Chambon. Je n'étais pas à Ambleuse depuis une heure, je n'avais pas fini de ranger mes faux-cols dans ma commode, lorsqu'un chasseur à bicyclette m'apporta une lettre sur papier bleuté, fleurant discrètement l'œillet, écrite de la longue écriture à la mode. On me suppliait de venir avec les Lespinat et les Laterrade déjeuner, dès le lendemain, à Chambon. Je ne m'en souciais guère : mais je compris qu'en refusant, je désobligeais mes hôtes et surtout votre belle-sœur, qui avait juré de m'amener. Je me suis rendu à ce déjeuner comme à une corvée. Je ne m'y suis point ennuyé ; et j'ai même, depuis, noué avec Chambon des relations assez actives. Ceci mérite une explication.

La pimpante Mme Demonville, — vous la connaissez : quarante ans, l'air d'en avoir trente, blonde artificielle, très parleuse, très remuante, — s'est installée en Berry dès la fin d'août. Elle a abrégé son séjour sur la côte normande : la mer énervait Blanche, sa fille aînée ; les nerfs de cette jeune fille se tendent à l'air marin, paraît-il, comme des chanterelles. Le mari, que les affaires de sa banque retiennent à Paris et que Chambon n'amuse guère, arrive le samedi de chaque semaine

pour le lunch. Il repart le lundi suivant. Le reste du temps, la châtelaine supporte sans ennui apparent l'absence du châtelain et gouverne en Parisienne adroite sa maisonnée toujours nombreuse. Elle ne comprend pas la vie aux champs avec moins de quinze personnes autour de la table, et pour que les quinze personnes y soient, elle emploierait au besoin le système évangélique du *compelle intrare*. Il en résulte qu'on rencontre à Chambon des hôtes un peu falots : cas de tous les châteaux où l'on veut « recevoir, » coûte que coûte. Par fortune, la jeunesse, une jeunesse gaie, remuante, assez variée, abonde au logis.

Outre les deux filles de la maison, Blanche et Madeleine Demonville, et leur frère Guy, on y voit actuellement une de leurs amies parisiennes, Mlle Cécile Bernier, une de leurs amies anglaises, Mlle May Footner, plus le frère de celle-ci, Sam Footner. Tout ce jeune essaim compte de treize à quinze printemps par tête blonde, brune ou rousse, ce dernier cas étant exclusivement celui de Sam Footner.

Vous imaginez ce que cette escouade, accrue de Noël Laterrade, de Sylvie Bertrand-Tasqué et de Georges de Lespinat, peut inspirer de réflexions grisâtres aux spectateurs de leurs ébats, quand ils cinglent eux-mêmes vers le dixième lustre. Toute cette jeunesse groupée nous signifie par son attitude : « Allons ! dépêchez-vous de nous laisser partir, voici bien notre tour... » C'est la seconde tablée des wagons-restaurans, celle qui guette, l'œil hostile et les dents longues, le dessert de la première équipe. C'est le voisin de guichet qui vous pousse, tandis que vous recommandez une lettre... Spectacle mélancolique et divertissant ! Certains, à l'époque de la vie où me voilà, en souffrent et se lamentent. Moi, vous savez ma doctrine : je n'envie pas la jeunesse, et je trouve d'ailleurs la vie assez longue, juste proportionnée à nos forces et à nos désirs, si nous savons modérer ceux-ci et économiser celles-là.

Toute ladite jeunesse, sauf Georges de Lespinat qui a seize ans sonnés et May Footner qui, dans sa quinzième année, en paraît dix-huit, toute cette jeunesse est en plein âge ingrat...

Age ingrat ! la jolie, touchante, inquiétante alliance de mots, une de ces alliances nuancées comme on n'en rencontre qu'en notre langue française ! Age ingrat ! cela évoque un corps grêle qui s'étire, une pâleur délicate un peu tachée de son,

qu'inonde soudain, sans motif apparent, un flux de rougeur; une bouche qui rit volontiers, mais où demeure je ne sais quoi de vaguement douloureux dès qu'elle cesse de rire; des yeux tantôt trop hardis, tantôt fuyant le regard, où la curiosité et la timidité se combattent sans cesse; des yeux où il y a de la frénésie et de la lassitude, de l'ardeur à vivre et du sommeil en retard, de la fièvre et de l'abattement, de l'impertinence et de la honte; tout cela encadré de sourcils mal dessinés, de paupières battantes et bleutées, parées de ces longs cils courbés de l'enfance qui commencent à tomber dès qu'approche la vingtième année. Age ingrat! les membres trop minces et trop longs, qui embarrassent l'enfant et pour lesquels, sitôt qu'on l'observe, il n'invente que des attitudes incommodes, anormales, comiques... Age ingrat; la voix des garçons qui mue, se dérobe dès qu'ils veulent parler; les mains écarlates que les filles ne savent où cacher; les maigreurs qu'elles dissimulent et qui donnent à leur pudeur quelque chose de farouche; les cheveux trop abondans, qu'elles ne peuvent arriver à coiffer et qui souvent courbent leur cou trop faible, leur infligeant de dures migraines. Age des questions informulées, des mystérieuses angoisses dont on rira un jour; des grandes haines et des violentes sympathies qui passent comme une giboulée; âge où souvent on ne souhaite pas encore la vie, où c'est plutôt la vie qui vous tire, comme malgré vous... Age douloureux et voluptueux, où, comme l'a dit Rousseau, l'enfant a des forces au-dessus de ses désirs; âge où la nature domine tellement l'être humain qu'il n'est, ballotté par elle, qu'une pauvre épave. Age où le tempérament et le caractère se figent lentement et se cristallisent... Age qui a la trouble attirance des matinées de mars, âge de coups de temps et de délicat soleil, que tu es émouvant à contempler pour l'amateur d'âmes, — et quelle ingratitude de t'avoir nommé ingrat!

... Revenons à Mme Demonville. Vous imaginez aisément, Françoise, notre premier entretien, les horripilantes phrases sur mes livres, l'assurance exprimée que je n'avais pas de plus intégrale admiratrice que la châtelaine de Chambon. Admiratrice! admirer! paroles dont on use si indiscrètement qu'elles ne contiennent plus que des traces de leur sens primitif. J'ai traduit intérieurement les complimens de Mme Demonville de la façon suivante : « Monsieur, vos livres m'ont parfois fait

passer une demi-heure; parfois ils m'ont ennuyée. D'ailleurs, je n'en ai lu aucun à fond, et si vous me poussiez, vous vous apercevriez vite que je les confonds avec ceux des autres romanciers. Mais votre nom s'imprime assez souvent dans les journaux; donc vous devez vous asseoir à ma table, comme toute personne riche, élégante, bien née ou seulement un peu notoire qui passe dans mes environs. »

Outre la bande chuchotante, frémissante, impertinente et rieuse des « âge ingrat, » outre M. de Lespinat et le couple Laterrade, il y avait cette fois-là, autour de ladite table, un propriétaire de l'Indre, le marquis de Lasmolles, grand éleveur de chevaux, la marquise et un célèbre pianiste parisien, en villégiature chez eux; trio fort agréable, mais que je ne vous décrirai point, et dont je ne vous rapporterai pas les propos, étrangers à l'objet qui nous occupe, vous et moi. Je vous signale seulement la surprise un peu ironique que la marquise de Lasmolles, après les « admirations » d'usage, me témoigna :

— Alors, monsieur, c'est bien vrai? Vous voilà, maintenant, passé pédagogue?

— Je n'ai pas cet honneur, madame. Je m'occupe, seulement, entre temps, à surveiller l'éducation d'un petit neveu et d'une petite nièce.

— Mais c'est admirable! C'est tout à fait inattendu! Que vont penser vos lectrices habituelles, les Parisiennes?

— Je crains, madame, que certaines ne cessent de me lire, du moins celles qui n'ont pas d'enfans, et cela fait déjà un lot important... Je me contenterai des mamans, voire des mamans de province...

Tout en m'efforçant de remplir mes devoirs d'honnête convive, je ne perdais pas de vue le monde juvénile, infiniment plus intéressant à mon sens que les admirations de Mme Demonville et les étonnemens de Mme de Lasmolles. A mesure que le repas s'avançait, ce jeune monde s'affranchissait peu à peu de la passagère contrainte engendrée par l'appareil d'une réception. Quand on pénétra dans le salon pour y prendre le café, tous les « âge ingrat » avaient reconquis leur attitude normale, qui est, en ce XXe siècle, de n'être gênés en rien par les ascendans et les maîtres... Ceux qui ne s'affirmaient pas franchement irrévérencieux me frappaient du moins par leur aplomb. Noël Laterrade (douze ans!) le potache de Condorcet,

qui rase, sur sa lèvre supérieure, une ombre de moustache, discutait chevaux avec le marquis, convaincu de jouter à compétence égale. Et je l'entendis qui lui disait : « *Old Nick*, meilleur que *Bouffonnerie* sur le plat? Vous en avez de bonnes, vous!... » Madeleine Demonville (treize ans) envoya lestement promener sa mère qui la priait de jouer une étude de Chopin devant le célèbre pianiste : et elle appuya son refus de cet apophtegme :

— Quand j'ai dit non, maman, vous savez bien que c'est non!...

Sa sœur Blanche avait entraîné dans un coin du salon Georges de Lespinat et ne s'occupait pas plus des autres invités que s'ils n'eussent point existé : cette désinvolture fut remarquée par la charmante Sylvie. Nous avons depuis longtemps deviné, n'est-il pas vrai, Françoise? le penchant de Sylvie pour le jeune châtelain d'Ambleuse. Gentiment, tristement, Sylvie se réfugia de mon côté, et se mêla à un entretien où Sam Footner essayait de me démontrer, — impatient de mes répliques, — que les journaux français ne contenaient que de petites histoires, point d'informations, et que, par conséquent, un Anglais, en France, pouvait se dispenser de lire les journaux. Bientôt Mlle Cécile Bernier, quinze ans tout juste, l'amie des petits Demonville, très férue d'intellectualité, celle-ci (elle prépare baccalauréat et licence), m'honora d'une conversation où elle me déclara poliment que jamais elle n'ouvrait un livre contemporain, que les romans l'assommaient : ce fut le *drawback* des admirations formulées par la marquise et Mme Demonville. May Footner (quatorze ans et demi) me demanda quels étaient mes sports favoris : et quand j'eus confessé que c'étaient la marche, l'escrime et la bicyclette, elle me rit au nez et me déclara que ce n'étaient pas des sports. Somme toute, hors Sylvie toujours modeste (comme il arrive souvent aux filles de qui le père s'est remarié), et, ce jour-là, mélancolique pour des raisons que je démêlais, la nouvelle couvée m'apparut remarquable, surtout, par un infernal toupet et une absence radicale d'esprit respectueux...

Vous savez qu'en Berry les réceptions d'après-midi sont interminables. Je profitai de l'arrivée de plusieurs autos successifs, pleins de voisins avides de bridge, pour m'esquiver discrètement et regagner Ambleuse à travers les deux parcs

contigus. La route est commode, ombragée, traversant d'abord le parc de Chambon, agencé, entretenu, fleuri, peigné comme un jardin parisien, puis les bois plus épais, plus libres, plus « Jean-Jacques, » dont s'entoure si pittoresquement le joli castel d'Ambleuse. Chemin faisant, je méditais.

« Est-ce, me disais-je, une illusion due à mon âge, due à ce que ma propre jeunesse s'éloigne de moi, est-ce une erreur d'optique qui me fait juger cette nouvelle couvée dépourvue, plus que de raison, d'esprit respectueux? Toutes les jeunes générations ne sont-elles pas pareilles en cela? La mienne fut-elle différente?

« Eh bien! sincèrement, nous n'étions pas tout à fait ainsi... Je me souviens... La confiance printanière nous enivrait, et nous nous refusions, certes, à tenir pour décisifs les jugemens de l'expérience automnale. Mais nous acceptions comme une indiscutable nécessité la discipline de la famille, tels des soldats au régiment, et, d'autre part, les « grandes personnes » nous intéressaient au moins par leur âge même, par les étapes qu'elles avaient parcourues avant nous. Nous étions disposés à les consulter au moins comme un voyageur qui part consulte un voyageur qui revient... Mis en présence de gens notables ou réputés, — si nous ne souscrivions pas aveuglément au jugement favorable de leurs contemporains, — le phénomène de leur notoriété, de leur réputation, nous intéressait par rapport à nous-mêmes, à notre espoir de célébrité. Nous leur accordions une attention à la fois bienveillante et amusée, une curiosité légèrement admirative, dans le sens latin de ce mot, admiration signifiant surtout étonnement. Et tout cela, fondu dans nos habitudes de politesse disciplinée, composait quelque chose qui ressemblait tant bien que mal à du respect.

« Aujourd'hui, premièrement, la discipline familiale est dénoncée. Qu'elle le soit entre parens et enfans n'est qu'un cas particulier: elle l'est d'autre part entre la femme et le mari, entre les domestiques et les maîtres, comme entre les ouvriers et les patrons.

« De plus en plus, les enfans des gens à l'aise, dès qu'ils atteignent douze ou treize ans, gouvernent pratiquement les parens. Les contingences de leurs études ou de leurs plaisirs priment tout. La vie domestique est suspendue au baccalauréat

de René, au cours d'ensemble de Valentine, quand ce n'est pas à leur tennis ou à leur patinage. Et la famille moderne donne ce curieux exemple d'une paresse éducatrice écœurante, jointe à une abdication volontaire de toute autorité... Comment s'étonner, dès lors, que la nouvelle couvée manque de respect pour ses ascendans?

« Mais voici qui est bien moderne : à l'égard des grandes personnes qui ne leur sont rien hiérarchiquement, nos jeunes « âge ingrat » marquent, non seulement de l'irrespect, mais un dédain non déguisé... Je n'ai pas attendu, pour m'en convaincre, de déjeuner chez Mme Demonville, d'y observer Blanche, Madeleine, Sam, Noël, May, Cécile...

« Qu'est-ce qui a bien pu provoquer, chez la nouvelle couvée, ce dédain pour les parens?

« Nous-mêmes, je crois.

« Nous avons tellement dit, écrit, proclamé qu'on nous avait donné, à nous, une éducation absurde ; nous avons tellement vanté les changemens survenus depuis (quelques-uns fort discutables), que nos enfans se sont accoutumés à nous considérer comme dut considérer ses parens la première génération de moujicks née après l'émancipation des serfs. Nos enfans se croient d'autre sorte que nous. Ils ont un mot à la bouche pour humilier leurs parens : sports! Avec l'esprit simpliste de leur âge, la supériorité sportive qu'ils ont sur leurs parens suffit à les convaincre qu'ils leur sont intégralement supérieurs. « Papa ne monte pas à cheval; maman ne joue pas au golf et ne patine pas à roulettes : donc papa et maman sont deux... » (ici une comparaison empruntée au régime des mollusques). La béate admiration des nigauds de parens pour les sports de leurs enfans achève de griser ceux-ci. Je n'ai obtenu un peu d'attention respectueuse de Noël Laterrade que du jour où je l'ai sévèrement boutonné à l'épée. Depuis, il professe, pour mon esprit, une certaine estime. »

On ne fait pas marcher le temps à rebours, ma chère nièce, et il serait aussi vain d'espérer qu'on restaurera entre parens et enfans les disciplines de Mme de Genlis que de mener nos recrues modernes par le régime des reîtres d'autrefois. Il faut prendre comme un fait le toupet de la nouvelle couvée, son absence de sens respectueux et compter avec tout cela...

Pierre et Simone n'ont que huit ans ; nous les élevons de notre mieux ; mais ils respireront l'air ambiant, et quand eux-mêmes atteindront l'âge ingrat, nous ne les gouvernerons pas par des « *Sic volo, sic jubeo...* » Pour les garder dociles, il faudra les convaincre. Entraînons-les donc dès maintenant à aimer, à vouloir la discipline, en leur montrant qu'elle est une forme de l'ordre, de l'ordre que nous leur avons appris à goûter. Rabattons aussi dès maintenant leur petite superbe puérile, en leur faisant constater sans relâche leur ignorance, leur infériorité physique et intellectuelle. Évitons de nous déprécier nous-même à leurs yeux ; ne leur disons pas : « Nous ne fûmes rien et vous êtes tout. » Ne leur donnons pas surtout la sensation que nous ne comptons plus et que toute la maison ne vit que pour eux. D'abord, parce que c'est un régime immoral et absurde. Et puis, parce que cela ferait une génération de jeunes nigauds, croyant tout savoir sans avoir rien appris, tout dominer sans y avoir nul droit, — et à qui la vie ménagerait de dures ripostes.

LETTRE II

Ambleuse, 3 septembre.

J'ai consacré, chère Françoise, ma matinée d'aujourd'hui à mes pupilles, votre fils Pierre et sa cousine Simone.

Quand j'arrivai à Rein-du-Bois, vers neuf heures et demie, par un de ces temps de fin d'été où l'air sent le fruit et où l'on respire de la lumière, les gens de votre belle-sœur commençaient ce quotidien branle-bas qu'ils appellent, bien à contresens, le ménage. Je reçus un coup de plumeau sur mon feutre ; une brosse à parquets, s'échappant d'un pied qui cirait avec une aveugle rage, vint me heurter la cheville ; je trébuchai dans un service à thé oublié sur une marche de l'escalier ; néanmoins, j'atteignis à peu près sain et sauf la région plus paisible gouvernée par Mme Galtié et Mlle Morisset, institutrices l'une de Pierre, l'autre de Simone, et je pénétrai dans la salle d'études où les deux enfans travaillaient.

Depuis des mois, je n'ai plus à intervenir dans l'enseignement de Mme Galtié et de Mlle Morisset ; elles appliquent con-

sciencieusement une méthode qu'elles ont bien comprise, l'ayant trouvée claire et simple, et qui les émerveille par ses résultats. Cette méthode, Françoise, vous la connaissez : j'en ai discuté avec vous les principes dès l'époque où, attendant la venue de Françoise II, vous passiez des heures méditatives sur votre chaise longue. Elle a consisté, jusqu'à l'âge de sept ans, à n'user avec Pierre et Simone que de l'enseignement oral, sans ouvrir un livre ; à leur faire connaître le monde extérieur, non pas en les laissant expérimenter au hasard, comme l'Émile de Rousseau, mais en guidant soigneusement leurs expériences progressives ; à ne rien leur apprendre « en l'air, » c'est-à-dire rien qui ne fût relié par une chaîne continue de notions précises à leur chétive personne ; à leur inculquer l'ordre et la discipline dans l'effort ; à leur faire comprendre et parler aussi parfaitement que leur âge le comportait, non pas l'anglais ou l'allemand des bonnes, mais le français pur et correct des gens cultivés. Tout baragouinage de langue étrangère fut donc soigneusement exclu : à l'heure où la nécessité première est que l'enfant comprenne les choses, il est imbécile de compliquer le mode d'échange de ses pensées.

L'âge de sept ans accompli (il fallut bien se fixer une date, encore que celle-ci n'ait rien d'absolu, et puisse varier suivant les sujets), nous avons admis que « l'enfance de l'enfance » avait pris fin pour Pierre et Simone ; qu'il était temps d'agrandir leur domaine intellectuel et moral... Nous leur fîmes donc franchir le seuil redoutable du Livre ; redoutable, car le livre interpose comme un écran entre les yeux de l'enfant et la vie ; malheur aux enfans de qui cet écran offusqua la vue avant qu'ils n'eussent amassé, par l'expérience directe de leurs sens, un humble trésor de réalités ! Comme Pierre et Simone étaient entraînés à une méthode de travail régulier, comme d'ailleurs ils savaient très bien la plupart des mots et des tournures de leur langue, ils ont appris à lire en trois mois et à écrire en même temps, grâce au procédé simple qui consiste à leur enseigner à lire, d'abord, sur les caractères bien dessinés de l'écriture manuscrite. Dès lors, le livre fut admis comme procédé de culture ; un tout petit livre, très facile, très court pour chaque science, mais qui déjà contienne tout en germe, et dans le cadre duquel les développemens successifs puissent venir se loger peu à peu, au cours des années. « Il faut, vous disais-je,

que les livres d'histoire, de géographie, de grammaire, d'arithmétique, soient autant de compagnons permanens de l'enfant, qui *grandissent avec lui*. Le *puer unius libri* perdra dix fois moins de temps que le malheureux ballotté chaque année d'un bouquin à l'autre... »

En même temps que s'élargissait ainsi le champ de leur culture intellectuelle, la culture morale s'amplifiait, s'approfondissait aussi. Durant « l'enfance de l'enfance, » toute la morale de Pierre et de Simone s'était résumée à obéir et à ne pas mentir. Maintenant, leur personnalité se forme peu à peu; ils connaissent la responsabilité, réduite pour eux à la loi du « Tout se paye. » Leur sensibilité n'est plus seulement celle de petits chats égoïstes; nous leur apprenons à ressentir, à vouloir; nous développons leurs goûts naissans pour les jolies choses, les penchans qu'ils laissent deviner pour les arts... Et de même qu'en tâchant de leur faire, par un exercice physique sans surmenage, des corps robustes et agiles, nous n'avons jamais négligé l'élégance de l'allure, — nous tâchons aussi de donner une certaine élégance à leur jeune esprit et de l'accent à leur jeune sensibilité.

Avons-nous réussi? L'avenir le montrera. Ce qu'on ne peut nous refuser, c'est que Pierre et Simone sont bien portans, disciplinés, comprennent parfaitement ce qu'ils déclarent comprendre et savent réellement le peu qu'ils savent. Ils ont plus de sang-froid que la plupart des enfans, parce qu'on a éduqué leur sang-froid. Ils ont le goût de travailler. Ils ne se croient pas supérieurs à leurs parens et à leurs maîtres. Ils ont chacun les défauts de sa nature, mais ils ont une qualité commune : ce que j'appelle le snobisme de la franchise. Mentir leur ferait horreur autant que voler.

Lorsque je pénétrai dans la salle d'études, Mme Galtié donnait une leçon d'histoire. La leçon orale, — c'est-à-dire la période pendant laquelle les enfans doivent écouter, fixer leur attention sur la parole enseignante, — nous avons voulu, vous le savez, qu'elle n'excédât jamais de beaucoup un quart d'heure... Un autre quart d'heure est consacré par l'institutrice à s'assurer, par voie de questions, que les nouvelles choses enseignées ont été bien comprises : après quoi, on revoit ce qui a été appris de la même façon, les jours précédens. Un de nos principes est

que ce qu'on a une fois appris ne doit plus être oublié. Nous dénonçons le double mensonge usité dans les écoles, savoir : que le maître a enseigné parce qu'il a parlé, et que l'élève a appris parce qu'il a entendu parler.

On se garde bien de présenter à nos pupilles Chilpéric ou Ptolémée, ou Salomon, « en l'air, » je veux dire sans que ces considérables personnages soient pour eux situés dans le temps, situés aussi formellement que sont, pour eux deux, situés dans l'espace Londres et Paris, c'est-à-dire à des distances dont ils aient une idée pratique, concrète. Le premier enseignement d'histoire fut donc de développer en eux la notion chronologique, la notion du temps. Prenez le plus fort en histoire d'une classe de sixième dans une école : il aura peut-être amassé dans sa tête un certain nombre de noms et d'événemens ; mais la concordance ou l'écart de ces événemens lui échapperont presque toujours. Nous avons développé chez nos élèves la notion chronologique. De même qu'aucune allusion géographique n'est proférée sans se rapporter à la mappemonde, aucun fait historique n'est énoncé sans qu'on le classe aussitôt dans un tableau séculaire de l'histoire, établi sous autre date que l'énumération des siècles... Bien faire comprendre cette simple division séculaire de l'histoire ne fut pas chose aisée. Nous appliquâmes la méthode de « l'enfant, centre de tout enseignement » qui nous est familière :

« — Pierre, tu as sept ans... Noël, le frère de Simone, en a douze... Sylvie en a quinze... Mme Morisset en a vingt-deux... Mme Galtié en a trente-cinq... Ton grand-papa en a soixante-douze... » Premier exercice ou l'arithmétique prépare la chronologie : des lignes furent tracées sur le papier, proportionnellement à ces âges divers. Nous fîmes alors une excursion, tout exprès, pour visiter certain centenaire berrichon, le père Michel Thivrier, hospitalisé à Bourges. Dès lors, ayant vu, touché ce siècle vivant, ayant conversé avec lui, nous pûmes parler de l'espace séculaire, sans que ce fût prononcer de vaines et vides syllabes. Pierre et Simone comprirent aisément que toute cette histoire du monde qu'on allait leur enseigner, tenait en quelques vies humaines superposées : fort peu de vies en somme, une soixantaine de Michel Thivrier bout à bout, quarante Thivrier avant Jésus-Christ, vingt après. Ce qu'un tableau schématique, dressé pour cet usage, fixa aussitôt dans leur mémoire.

De ces soixante cadres séculaires dont ils venaient de comprendre la signification, par lequel commencer? Au hasard, dans le tas, suivant la méthode courante? Par Clovis? Par Romulus? Nulle raison de choisir... Mais quand on raconte à un enfant l'histoire de sa famille, c'est en lui parlant de son père que l'on commence, après quoi, on lui parle de son aïeul, puis de son bisaïeul, etc., en sorte que tout ce qui lui est enseigné a pour point de départ l'enfant lui-même. Ainsi avons-nous procédé pour Pierre et Simone. Nous leur avons parlé d'abord de la France d'aujourd'hui, sous la troisième république : et quand cette France a été pour eux une personne familière, une de leurs contemporaines, eux-mêmes nous ont demandé de leur raconter son histoire, ce que nous avons fait en termes brefs, d'abord en remontant jusqu'à la naissance du père Thivrier, puis de plus en plus haut, jusqu'à la naissance même de la France : toutes ces étapes bien repérées sur notre cadre séculaire, comme nos voyages fictifs sont repérés sur la carte.

Cet enseignement élémentaire leur fut donné oralement, avant qu'ils n'eussent ouvert un livre. Admis aujourd'hui à se servir de livres, le livre que j'ai vu ce matin entre leurs mains est un précis de *trente pages*, comprenant toute l'histoire du monde : c'est une sorte de mappemonde historique. N'ayant trouvé nulle part ce précis, je l'ai fait moi-même... L'histoire y est résumée par larges masses, une phrase ou deux par masse, pas plus. Aucune date; les événemens sont indiqués comme s'étant passés au commencement, au milieu, vers la fin de tel siècle : nous les inscrivons à mesure sur nos tableaux séculaires. Et il va sans dire que, surtout pour les commencemens de l'histoire, les « masses » comprennent souvent plusieurs siècles.

Quand nos élèves auront fini leur petit livre, et le posséderont (seule vraie façon de savoir), que sauront-ils en histoire? Ils sauront quelle « personne » est la France, quand elle naquit, ce qui l'engendra, quelles furent les grandes époques de sa vie. Ils sauront aussi qu'avant la France, en des reculs qui représenteront pour leur esprit quelque chose de précis et de concret, il y avait d'autres peuples, une humanité mouvante et combattante; ils situeront les principaux de ces peuples dans l'espace et dans le temps. On ne leur aura certes pas nommé Chilpéric; mais Clovis, Charlemagne, Charles Martel, Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon seront pour eux des êtres réels,

distans d'une distance connue, dont ils salueront la figure sur une image et dont ils connaîtront ce que, dans une grande maison, les enfans savent, dès les premières années, sur les illustrations de la famille.

Même système pour toute autre étude, géographie, arithmétique, élémens des sciences, langue française. Rien d'enseigné « en l'air, » c'est-à-dire sans connexion avec ce qui précède et ce qui suit, sans lien continu avec l'enfant lui-même. Rien d'enseigné qui ne le soit *une fois pour toutes ;* on ne doit plus l'oublier, c'est une partie de l'armature pour l'enseignement de demain. D'une année sur l'autre nous enseignerons toujours la même chose, dans le même ordre, à l'aide des mêmes mots, mais avec un développement progressif des chapitres.

Nota bene : La conviction que rien ne sert d'apprendre, si l'on ne retient, nous fait remettre en honneur une faculté qu'il est de bon ton de mépriser dans les parlotes pédagogiques : la mémoire... Nous avons, au contraire, élevé dans la salle d'études un autel à la Mémoire. Pierre et Simone, comme la plupart des enfans, ont d'assez bonnes mémoires, celle de Simone plus prompte et moins fidèle, celle de Petit-Pierre plus lente et plus durable... Nous exerçons infatigablement la mémoire, convaincus que toute science s'appuie sur une armature que, seule, la mémoire conserve, comme le minium conserve le fer. Il faut savoir retenir les agencemens d'idées, l'ordre des choses ; mais souvent aussi il est indispensable de retenir des mots, des noms, des chiffres. Comme notre enseignement est méthodique par essence, nous ne risquons pas de dresser des perroquets : nos élèves savent toujours *pourquoi* il leur faut apprendre par cœur ceci ou cela. Et quand il ne s'agit que d'un pur exercice de mémoire, d'apprendre des mots comme on fait en gymnastique des gestes inutilisés, nous évitons encore de faire apprendre des niaiseries. Nous nous sommes donné la peine de composer une petite anthologie avec les morceaux de prosateurs ou de poètes qu'on n'a pas le droit d'ignorer : par exemple, la phrase de Pascal sur le roseau pensant, la stance de J.-B. Rousseau sur les insulteurs du soleil. Voilà nos exercices de mémoire : ce qu'ils acquièrent à nos pupilles leur est utilement acquis. Et comme, au lieu d'affaiblir par l'enseignement simultané d'une langue étrangère leur faculté d'échanger les idées, on s'applique toujours à perfectionner leur connaissance des mots et des

expressions françaises, j'affirme aux incrédules que Pierre et Simone, à huit ans, comprennent fort bien la phrase de Pascal et la stance de Rousseau. On les leur a patiemment expliquées; ils sont en état de les expliquer eux-mêmes.

Toutefois, ils ignorent les mots *Flasche* et *bottle*. Quand ils voient une bouteille, ils l'appellent bouteille, tout simplement.

*
* *

La matinée de mes élèves, à Paris, est entièrement consacrée à se cultiver l'esprit, mais en cette saison de vacances où ils voient tout le monde organiser des plaisirs, j'exige seulement que la matinée reste disciplinée : c'est-à-dire que l'étude, raccourcie, cède un peu de place à des distractions surveillées. Une petite main remuante en chacune de mes mains, je m'en suis allé, quand la leçon d'histoire a été terminée, assister avec Pierre et Simone aux labeurs de la ferme voisine.

Mes élèves adorent ces promenades qui furent un de nos grands moyens d'enseignement, avant que le livre n'intervînt dans nos études. Nous appelons cela : des leçons de vie. Ma présence aiguillonne leur attention ; si cette attention fléchit ou s'égare, je la réveille, je la corrige, je la gouverne. Aux questions qu'ils me posent, je réponds de mon mieux, à condition toutefois qu'elles ne contiennent ni bêtifiage, ni taquinerie : j'entends qu'on souhaite réellement s'instruire, qu'on réfléchisse avant de questionner, qu'on s'exprime en bon langage. Si la question excède mon savoir, je réponds franchement : « Je ne sais pas, » et je vais avec mes élèves questionner à mon tour. Précieux exemple à donner; car le premier signe d'intelligence d'un élève, le plus nécessaire, c'est de répondre sincèrement : « Je ne sais pas, » ou « je ne comprends pas, » quand effectivement il ne sait pas et il ne comprend pas. Foin de l'élève qui comprend toujours : cinq fois sur dix, il croit comprendre et n'a rien compris !... Enfin, dans certains cas où la question n'excède pas mes humbles connaissances, mais où la réponse, pour être entendue, requiert une formation d'esprit qui n'est pas encore celle de mes pupilles, je réponds : « Je vous expliquerai cela plus tard; en ce moment, il ne vous serait pas possible de comprendre l'explication. » Et je n'admets aucune insistance. Pierre et Simone, là-dessus, sont parfaitement

exercés. Il en résulte un double avantage : pas de temps perdu en vaines paroles ; école de modestie pour les enfans ; et, d'une telle école, la nouvelle couvée a grand besoin.

La vie morale, les plantes, les champs et les bêtes, voilà le vrai divertissement des enfans, le plus complet, le plus sain, le plus instructif. Heureux ceux qui passèrent loin des villes toute leur enfance, comme le fils de mon hôte, Georges de Lespinat ! Que de connaissances précises ils ont ainsi thésaurisées ! comme ils se sont intimement amalgamés à la nature, à la réalité ! Quelle variété dans leurs souvenirs ! Les villes, artifices des hommes, n'enseignent à peu près rien au petit citadin pendant « l'enfance de l'enfance. » Aussi avons-nous multiplié et prolongé, autant qu'il fut possible, les séjours à la campagne de Pierre et de Simone, et toujours dans ce Rein-du-Bois qu'ils aiment, près de cette ferme dont les habitans, bêtes et gens, leur sont familiers... Voici Catherine Martin, la fermière, en train de nettoyer à fond son poulailler : vêtue d'un lourd jupon couleur de terre, d'une chemise bise et d'une coiffe qui cache presque entièrement ses cheveux, elle fait jouer ses muscles robustes au grand soleil, réverbéré par la façade blanche. Quelle forte ardeur ! quelle superbe humanité ! Cette femme de quarante-cinq ans, grise de poil, moins soignée que ses poules, a plus de vraie jeunesse que telle Parisienne à qui je pense, fardée, teinte, peinte, parée, et qu'essouffle la montée d'un étage... Le mari, Denys Martin, est aux champs. Mais voici Clément Martin, le tardillon, l'enfant préféré, qui revient vers sa mère en poussant une brouette vide ; il a versé sur le fumier les ordures du poulailler et vient quérir un autre chargement. Clément est roux, trapu, solide. Contemporain de Petit-Pierre, quand tous deux avaient cinq ans, il le dépassait en force et même en intelligence pratique : Petit-Pierre, dont l'éducation avait jusqu'alors cheminé un peu à la diable (selon l'usage français), ne savait que de vagues pauvretés. Clément avait reçu le solide enseignement que la nature dispense aux enfans... Trois ans bien employés ont suffi pour renverser les avantages. Certes, Pierre est moins musclé : mais, dressé par des exercices physiques méthodiques, il saute, court, lance une balle mieux que Clément ; et quand tous deux luttent corps à corps (ce que je n'interdis point), ce n'est pas toujours le petit rustre qui prend le meilleur... D'autre part, les Martin trichant

avec l'école, l'intelligence de leur rejeton demeure inculte; il s'abêtit d'année en année; déjà l'on sent qu'il sera, sans plus, l'image de son père, avec plus de ruse peut-être, et assurément moins de déférence pour les patrons.

Mais quelle est cette jeune personne, entoilettée, dès cette heure matinale, d'un costume de laine bleu clair, enchapeautée de paille et de plumes, qui apparaît sur le seuil de l'habitation fermière? Ma parole! c'est Eugénie Martin, la fille aînée. Sa robuste académie de dix-huit ans fait craquer le « tailleur » trop ajusté; sa ronde figure, sous le chapeau, semble un brugnon coiffé... La voilà qui vient à nous, fort à l'aise : elle est bien de la nouvelle couvée, elle aussi... Bonjour, mademoiselle Eugénie... Vous êtes donc en vacances?... Oui... Le notaire de Bourges chez qui vous êtes bonne-à-tout-faire vous a libérée pour trois jours... Ah! vous allez quitter votre place?... Est-ce donc que le notaire et sa famille vous traitaient mal?... Non? C'est du bien bon monde, mais on ne gagne pas assez... Vous voulez aller à Paris, mademoiselle Eugénie? Et vous me demandez si je ne connaîtrais pas, tout justement, une place de femme de chambre dans une grande maison?... Non, mademoiselle Eugénie, je ne connais aucune place de femme de chambre dans une grande maison parisienne. Je vous le dis en toute vérité; mais ce que je ne vous dis pas, c'est que si j'en connaissais une, je me garderais de vous l'indiquer, et que, si j'étais votre père, je vous interdirais d'aller à Paris : car dans vos petits yeux bleus, pétillans de curiosité, dans l'impatience de votre voix, dans je ne sais quelle hardiesse provocante de manières, je lis votre avenir parisien. Et sachant ce que Paris fera de vous, je ne cabalerai point pour vous aider à quitter les champs...

Mes pupilles et moi, nous avons vite laissé Eugénie, qui ne nous apprenait rien d'intéressant et qui méprise la ferme... En revanche, nous avons causé longuement avec Catherine, qui nous a montré en grand mystère une dinde couvant des œufs de poule, et aussi une couveuse artificielle, récemment acquise. Ce double moyen d'éclosion excita chez Pierre et Simone un intérêt passionné; il me fallut leur expliquer en gros le système du thermosiphon qui maintient autour des œufs une température constante. Le premier coup de cloche, annonçant le déjeuner, nous surprit encore auprès de la couveuse. Heureusement

qu'à Rein-du-Bois les heures des repas ne sont point tyranniques. On aurait bien de la peine à arriver en retard.

Comme nous regagnions cependant la maison d'un bon pas, Simone me demanda le plus naturellement du monde :

— Mon oncle, est-ce que les petits enfans viennent dans des œufs, comme les petits poulets ?

— Non, répondis-je (sans marquer le moindre embarras, car il y a longtemps que j'ai prévu cette question). Les petits enfans viennent tout sortis de l'œuf, comme les petits chats.

— Et alors, comment ?

— Je t'expliquerai cela quand nous ferons de l'histoire naturelle. En ce moment, ni toi ni Pierre ne pourriez comprendre.

Aucune objection ne fut opposée à cette réplique dilatoire ; Pierre et Simone y sont accoutumés. Cependant Pierre demanda encore :

— Est-ce qu'on peut mettre les petits enfans dans des couveuses ?

— Certainement. Dès la rentrée à Paris je vous mènerai voir des petits enfans en couveuse.

— Des petits enfans vivans ?

— Très vivans.

On atteignait la maison. Mes deux disciples me quittèrent, l'esprit en paix... Cependant, ils grandissent ; un jour viendra où je ne pourrai pas répliquer : « Vous ne comprendriez pas ma réponse ! » Je serais un éducateur bien imprévoyant, si je n'avais pas médité sur la réponse définitive qu'il faudra leur faire.

MARCEL PRÉVOST.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. JULES LEMAITRE

I

LA PREMIÈRE INCARNATION

Ma source, humble et jolie,
A tout, mélancolie,
Caprice, éclat, beauté,
Grâce et bonté.

(*Le Ru. Les Médaillons*, éd. originale, p. 95.)

Une verve endiablée, très surveillée peut-être, mais étourdissante; un style exquis, ailé, tout pétri d'esprit de finesse, et qui sauve, par son air de parfait naturel, par la grâce souveraine dont il ne se départ jamais, ses plus vives familiarités, et jusqu'à ses pires audaces; une pensée très ferme sous ses dehors de souple nonchalance, mais incroyablement « subtile, engageante et hardie, » « ondoyante et diverse » comme la vie elle-même, et capable de prendre tous les tons, de se prêter à toutes les formes de l'art; un tour d'esprit si français qu'il semble qu'on ne puisse le goûter pleinement que chez nous; un charme singulier, fait d'ingénuité et d'ironie, d'irrévérence et de modestie, de clairvoyance et de fantaisie, d'indulgence et de malice, d'émotion et de drôlerie, de gaminerie même : voilà quelques-uns des dons qui, dès l'avènement de M. Jules Lemaître à la vie littéraire, ont surpris, scandalisé quelquefois, mais surtout enchanté, séduit, ensorcelé ses contemporains... Vous vous rappelez ce que Saint-Simon disait de Fénelon :

» Une physionomie telle que je n'en ai pas vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaîté... Ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces... Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. »

I

Le 10 janvier 1885, il paraissait, dans la *Revue Bleue*, un article intitulé : *Professeurs au Collège de France : M. Ernest Renan*. Ah ! le joli, l'étincelant, le fringant et piaffant article, et comme l'on comprend encore, en le relisant aujourd'hui, qu'il ait fait alors le tour de Paris, et qu'il ait, du jour au lendemain, rendu son auteur célèbre ! « Avec une insolence de page, une logique fuyante de femme et de jolies pichenettes à l'adresse » de son héros, — c'est M. Lemaître qui parle ainsi, — avec une candeur plus malicieuse encore qu'ingénue, avec un mélange bien savoureux de franchise et de rouerie, avec une verve çà et là un peu caricaturale, mais pleine d'imprévu et de vie jaillissante, le jeune écrivain nous traçait un portrait en pied de Renan; il le surprenait dans l'amusant déshabillé de son cours du Collège de France; il essayait de saisir, sur ce large visage épanoui qu'il nous a si drôlement décrit, le secret de son imperturbable gaîté ; chemin faisant, et sans avoir l'air d'y toucher, il disait au maître ironiste plus d'une vérité un peu dure. Et il y avait dans tout cela tant d'esprit, et tant de talent, un style si alerte et si pimpant, et, sous la grâce du sourire, un si lumineux bon sens, une intelligence si déliée, si fine et si ouverte, bref, une originalité si vive et si charmante, que ce fut un émerveillement. On ne disait pas : « Avez-vous lu Baruch ? » mais : « Avez-vous lu Jules Lemaître ? »

Et comme il n'y a que le succès qui réussisse, le nouveau venu n'allait pas tarder à recevoir la consécration suprême. L'auteur de la *Vie de Jésus* s'était senti touché plus fortement qu'il ne le voulut bien dire. Lui, si dédaigneux d'ordinaire à l'égard de la littérature contemporaine, il crut devoir répondre. Ce fut quelques mois après, dans un discours prononcé à Quimper : « Un critique, disait-il, me soutenait dernièrement

que ma philosophie m'obligeait à être toujours éploré. Il me reprochait comme une hypocrisie ma bonne humeur, dont il ne voyait pas les vraies causes. Eh bien ! je vais vous les dire... Je suis gai, parce que je suis sûr d'avoir fait en ma vie une bonne action, j'en suis sûr. Je ne demanderais pour récompense que de recommencer. » Renan, on le sait, n'était point modeste ; il avait, — qui sait ? il affectait peut-être, — une sécurité dans l'incroyance où il entrait, avec beaucoup d'orgueil, une réelle naïveté, et peut-être aussi une certaine pauvreté de vie intérieure. Mais il avait été piqué au vif. Pour ses débuts, M. Lemaître avait eu la gloire de troubler la sérénité d'Allah.

J'ai tort de dire : pour ses débuts. On croit généralement que l'article sur Renan a été le coup d'essai de M. Jules Lemaître, et l'on étonnerait bien des gens si on leur disait que l'auteur de ces pages mémorables avait déjà derrière lui une dizaine d'années d'« écriture. » Ne parlons pas de ses premiers articles dans le *XIXe Siècle* d'Edmond About. Mais depuis plus de cinq ans il collaborait à la *Revue Bleue*, et il y avait déjà publié une vingtaine d'articles, dont il n'a pas recueilli la moitié en volume. Mieux encore, il avait soutenu et publié ses thèses. Et enfin, et surtout, il avait signé de son nom deux recueils de vers qui ne sont point négligeables. Mais *habent sua fata*... On écrit durant de longues années des articles, des livres qui en valent bien d'autres, et qui, on ne sait trop pourquoi, passent inaperçus. Puis, un beau jour, quelques pages, auxquelles on n'attache pas soi-même grande importance, frappent l'attention du public : il vous découvre, il vous adopte, il vous baptise : vous n'existez pour lui que du jour où il vous a rencontré chez son libraire ; en vain vous lui faites observer en souriant que voilà longtemps déjà que vous travaillez pour lui plaire ; il ne vous entend pas, il refuse de vous croire, et si, par hasard, il découvre dans votre passé quelques productions qui sont de son goût, il les *postdate* sans vergogne ; il veut que vous n'ayez eu du talent que de la minute exacte où il vous en a reconnu. Laissez-le dire et laissez-le faire : c'est lui au fond, n'en doutez point, qui a raison.

D'où venait-il donc, et quel était-il, ce nouveau venu qui osait ainsi railler le maître de l'heure, et qui poussait l'audace jusqu'à déployer infiniment d'esprit à ses dépens ? Chose assez curieuse, ce « provincial fraîchement débarqué de sa province, »

qui priait les Parisiens d'excuser son « ignorance » et sa « naïveté, » n'était pas sans ressembler à Renan par son tour d'esprit et par plusieurs traits de sa destinée. « Je ne suis pas un homme de lettres, disait ce dernier, je suis un homme du peuple ; je suis l'aboutissant de longues files obscures de paysans et de marins. » Remplacez : *marins* par *terriens*, et soyez sûrs que M. Jules Lemaître s'approprierait volontiers ces lignes. « Je suis du peuple, » nous dira-t-il lui-même un jour. Il faut, pour être complet, s'empresser d'ajouter qu'il est un rural. Né en 1853 à Vennecy, dans un village du Loiret, par toutes ses hérédités lointaines il appartient à cette race aimable et sensée, patiente et un peu narquoise, ennemie des folles équipées et des imaginations aventureuses, fermement attachée au coin du sol qui l'a vue naître, et qui parle d'instinct un si joli français.

Les bonnes gens de chez nous
Ont peu de science,
Mais de l'esprit presque tous
Et de la vaillance.
Ici plus d'un travailleur,
Vrai Gaulois, garde en sa fleur
Le bon sens libre et railleur
De la vieille France.

Il y a, n'en doutez pas, en Jules Lemaître, un fond de vigneron tourangeau ; et c'est pour cela, j'imagine, qu'il s'est, à tout prendre, montré plus indulgent à Rousseau qu'à Chateaubriand ; les morts, une fois de plus, ont parlé. Aussi, comme il l'aime, sa « petite patrie, » condition et fondement de la grande ! Avec quelle joie il y retourne chaque année, pour « de longs séjours ! » Comme il s'y retrouve bien chez lui ! Comme il s'y purifie, s'y repose et s'y « apaise ! » Comme il est heureux d'avoir « un village à soi, » de se sentir « presque invulnérable derrière ses peupliers ! » « Le peu que j'ai de sagesse, de douceur d'âme et de modération, je le dois à ceci, qu'avant d'être un homme de lettres (hélas !) qui exerce son métier à Paris, *je suis un paysan qui a son clocher, sa maison et sa prairie.* » Observez-le, une autre fois, lisant Loti, « serré contre la terre maternelle : » et voyez-vous le geste instinctif du « terrien » qui a peu de goût pour l'exotisme, et qui s'attache d'autant plus étroitement à la terre natale, comme pour y chercher abri et refuge ?

La campagne de chez nous
A le charme intime.
Point de paysages fous,
Point d'horreur sublime :
Mais des prés moelleux aux pieds;
Petits bois, petits sentiers,
Et des rangs de peupliers
Dont tremble la cime.

La nostalgie de cet aimable paysage le poursuivra partout. Si par hasard il va vivre quelque temps « en Alger, » « sous le blanc soleil qui rend fou, » il rêvera invinciblement d'une nature plus douce et plus humaine, celle précisément sur laquelle se sont ouverts ses regards d'enfant :

Oh ! sous la lumière sereine,
Oh ! dans les demi-jours soyeux,
Le vert tendre de la Touraine,
Doux et rafraîchissant aux yeux !...

Personne, — non pas même Ronsard et Du Bellay, — n'a célébré, disons mieux : n'a chanté en termes plus émus la grâce un peu molle de cette nature, — *terra molle e lieta e dilettosa*, disait le Tasse, — l'azur clément de son ciel, et jusqu'aux caprices de son fleuve. Mais pourquoi redire fort mal ce qu'il a, lui-même, admirablement dit, — dans une prose rythmée qui est parfois l'écho de sa propre poésie ?

La nature a chez nous l'ondoiement et la grâce, quelque chose qui rit, qui flotte et se renouvelle. Elle caresse et n'éblouit pas. Elle a des coins intimes qui engagent, qui accueillent et qu'on dirait intelligens. Bénis soient les *coteaux modérés*, les saules, les peupliers et les ruisseaux de la Touraine ! La Cybèle orientale est dure, fixe, métallique, insensible et semble avoir moins de conscience que celle de chez nous (1)...

Nous tenons là, n'en doutons pas, l'une des origines, et la

(1) *Contemporains*, t. II (*Leconte de Lisle*), p. 40. — Ces lignes sont la reprise, à peine diversifiée, de quelques vers des *Petites Orientales :*

Mais là-bas, au pays, la terre est maternelle;
La Nature a chez nous la grâce et l'ondoiment,
Quelque chose qui flotte et qui se renouvelle,
Et des vagues contours le mystère charmant.
. . . . . .
Et je veux vous revoir, ô ciel changeant et tendre,
Coteaux herbeux, petits *ruisseaux*, *coins* familiers.
Saules, je vous désire ! et je veux vous entendre,
Chuchotemens plaintifs des tremblans *peupliers*.

(*Nostalgie*, *Poésies*, éd. actuelle, p. 172-173.)

plus profonde, du « nationalisme » de M. Jules Lemaître, et la source même de son talent.

Il ne lui a pas nui non plus d'être « du peuple. » Avez-vous remarqué? Les originalités les plus vives, les plus spontanées, en littérature comme peut-être ailleurs, se rencontrent assurément quelquefois parmi les classes moyennes, mais elles se recrutent plus généralement dans l'aristocratie ou dans le peuple. Chez ce dernier surtout, l'individualité, quand elle existe, peut se développer plus librement qu'au sein d'une autre classe; elle n'est pas opprimée par le poids, souvent si lourd, des traditions, ou plutôt des conventions sociales. Ajoutez que le peuple transmet à ses enfans un sang plus riche et plus neuf, un cerveau moins usé par le travail de la pensée, une sensibilité moins émoussée par le spectacle réfléchi du monde, bref, une âme plus vierge, plus capable d'impressions inédites, d'expressions fortes et franches. Fils d'un de ces instituteurs d'autrefois qui ne se donnaient point pour mission de prêter main-forte au pharmacien Homais, d'enseigner l'antipatriotisme à leurs élèves, de les « déraciner, » de les déchristianiser au nom de l'idéal laïque et de la science moderne, M. Jules Lemaître a hérité de tout ce qu'il y a de bon dans le vrai peuple de France; il n'a pas connu, il n'a pas eu à répudier la basse envie plébéienne, le prurit égalitaire, l'ardeur niveleuse, l'aigreur orgueilleuse et vindicative et les sophismes démagogiques qui, depuis Rousseau, forment si souvent le fond de la « mentalité » populaire. Mais, en revanche, il a vu de très près les silencieuses, les stoïques vertus des humbles.

Oh! la sainte économie de nos mères, leurs prodiges de ménagères industrieuses, et l'étroitesse sévère du foyer domestique! C'est cette parcimonie même qui donnait tant de ragoût aux moindres semblans de vie plus aisée, aux petites douceurs exceptionnelles, aux crêpes du carnaval, aux cadeaux modestes du premier de l'an, aux deux sous des jours d'« assemblées! » Et cette parcimonie avait sa noblesse... Car cette vie n'était si étroitement ordonnée que pour permettre *au fils, à l'héritier*, de connaître un jour une forme supérieure et plus élégante de la vie... Et plus tard, sans doute, les enfans venus à Paris, et ayant pris d'autres habitudes, peuvent sourire de cette mesquinerie campagnarde; mais c'est à elle pourtant, *c'est à leur enfance à la fois indigente et tendrement choyée qu'ils doivent leur persistante fraîcheur d'impression et cette sensibilité qui les a faits artistes et écrivains.*

Tant pis pour vous si vous n'êtes pas émus par cette page!

L'enfant promettait. A dix ans, on l'envoya à Orléans, au petit séminaire de Sainte-Croix, pour y commencer ses études, qu'il termina au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, à Paris. Nouvelle ressemblance avec l'auteur de la *Vie de Jésus :* M. Jules Lemaître a été élevé par des prêtres. Est-il vrai qu'il les ait parfois un peu inquiétés, ces prêtres qui lui ont révélé Veuillot, et qu'ils lui aient prédit la destinée d'un nouveau Renan ? Je ne sais, et il est possible. Mais il est plus sûr encore que cette éducation « cléricale » l'a marqué de son « empreinte : » elle lui a, tout au moins, donné le goût, l'heureux goût de la casuistique et de l'analyse morale ; et s'il est vrai, comme l'a dit bien profondément Joubert, que « les cérémonies du catholicisme plient à la politesse, » ce qu'il y a d'avenant, d'aimable et de délicatement insinuant dans la manière de l'auteur des *Contemporains* ne lui viendrait-il pas, en partie, de ses années de collège ? Allons plus loin : rappelons-nous que le souple et ironique écrivain qui a fait jouer l'*Aînée* n'a jamais été tendre pour les protestans, « nos frères sans grâce, » comme il les a qualifiés un jour, et, d'autre part, que le voltairianisme n'a jamais été son fait. Je crois sentir à chaque instant chez M. Jules Lemaître, et parmi même ses fantaisies les plus audacieuses, un tour d'esprit et d'imagination catholiques, un fond persistant de sensibilité chrétienne. « C'est dans une école ecclésiastique, — a-t-il écrit d'Anatole France, — qu'il a passé son enfance, *ce qui est, je crois, un grand avantage*, car souvent les exercices de piété y font l'âme plus douce et plus tendre ; la pureté a plus de chance de s'y conserver, au moins un temps, et (*sauf le cas de quelques fous ou de quelques mauvais cœurs*), quand plus tard la foi vous quitte, on demeure capable de la comprendre et de l'aimer chez les autres, *on est plus équitable et plus intelligent.* » « Dans le fond de votre cœur, aujourd'hui encore, il subsiste une sorte de cité de Dieu, que vous n'habitez plus, mais où vous ne souffrez pas qu'on pénètre le sourire aux lèvres. » Ainsi parlait le fin Gréard, un jour de réception académique. Cette cité de Dieu, est-il bien sûr que l'enfant qui, un jour de Fête-Dieu, « beau, frisé comme un mouton, représentait le petit saint Jean-Baptiste et conduisait devant le dais un petit mouton vivant, » est-il bien sûr qu'il ne l'ait plus jamais habitée ?

A cette discipline intérieure, la vie allait en surajouter une

autre : celle de l'Université. Contrairement à ce qui eut lieu pour Renan, le passage de l'une à l'autre semble s'être fait très naturellement, sans crise et sans rupture. Au modeste instituteur de Tavers, l'École normale, le professorat, devaient paraître le terme lointain, idéal de « l'ascension » qu'il rêvait pour son fils. Celui-ci se laissa faire apparemment sans difficulté : si parfois, aux heures de rêverie solitaire, la vocation d'écrivain était venue peut-être solliciter son ambition naissante, il devait se dire, comme tant d'autres avant et après lui, que l'Université lui offrirait les moyens de tout concilier, et qu'en tout cas elle ne le détournerait pas de sa voie véritable. Le raisonnement, s'il a été fait, dénote un bon sens singulièrement avisé. La culture universitaire, — telle qu'elle se donnait alors, — n'a point porté de plus heureux fruits que ceux qu'elle a fait pousser sur ce terrain, d'ailleurs exceptionnellement riche et bien préparé. A l'adolescent curieux et fin qui venait lui demander surtout une direction spirituelle, elle ouvrit l'esprit en tous sens ; surtout, elle fit de lui, dans toutes les acceptions du mot, un *humaniste* accompli. Dans tout ce qu'il écrira depuis, on sentira l'homme qui est nourri jusqu'aux moelles de toute la tradition classique et qui, même dans ses plus luxuriantes fantaisies, et ses infidélités apparentes, jamais au fond ne l'oubliera. En même temps, il s'initiait, tant bien que mal, à la vie contemporaine : il dévorait Victor Hugo, il lisait Feuillet, qu'il adorait ; avec « toute la jeunesse étudiante » d'alors, « il se trouva républicain et se déclara ennemi juré de l'Empire. » Lui aussi, enfin, « à quinze ans, il copiait avec émotion et il admirait fort » les vers généreux et puérils de ce bon jeune homme qui s'appelait Jacques Richard.

A tous ces Brutus de collège la vie réelle allait ménager un terrible réveil. Le témoignage de M. Lemaître ici est précieux à recueillir, et il a une valeur personnelle à la fois et symbolique de premier ordre : « Je n'ai point, a-t-il écrit, sur la guerre de 1870 des souvenirs « saisissans, » mais sombres et mornes. J'avais dix-sept ans : il y a eu de petits combats tout près de mon village, qui a été occupé pendant plusieurs mois ; j'ai aidé à soigner les blessés et les malades dans une petite ambulance. Voilà tout. Mais je crois que d'avoir *vu* cette guerre, ou de ne l'avoir pas vue, cela met (en général) une grande différence entre deux Français. » Et ailleurs, parlant de sa propre génération :

Ces jeunes gens sont venus à un mauvais moment. Alors qu'ils sortaient de l'enfance et qu'ils entraient dans la vie, ils ont assisté à une épouvantable aventure. Les uns ont eu le cauchemar du siège de Paris et de la Commune; *les autres, en province, ont vu passer la Déroute sur les grands chemins, ont étouffé pendant des mois sous l'occupation allemande, ont remué la pourriture et l'horreur des ambulances.* Tous ont éprouvé la désillusion la plus cruelle et l'humiliation la plus atroce. Chez beaucoup, *l'impression a été si forte qu'elle leur a laissé au cœur une amertume foncière* et les a pour longtemps rendus incapables des gaîtés abondantes, régulières et saines de leurs aînés. [*Revue Bleue* du 13 juin 1885.

On a pu, à tort ou à raison, reprocher à M. Lemaître de s'être joué de bien des choses respectables : dans son scepticisme, apparent ou réel, il n'a jamais enveloppé l'idée de patrie. La France a toujours été pour lui la grande vaincue, la douloureuse mutilée de 1870, et il l'a aimée d'une tendresse d'autant plus inquiète, ombrageuse et jalouse qu'à l'âge des ferveurs généreuses, il avait de plus près assisté à son agonie sanglante.

La paix revenue, les études reprirent leur cours. Le rêve paternel fut peu à peu réalisé; en 1875, nous retrouvons M. Lemaître professeur de rhétorique au lycée du Havre. Professeur un peu fantaisiste, à ce que conte la légende, ou l'histoire. Fabriqua-t-il beaucoup de bacheliers? Je l'ignore. Je présume que la littérature contemporaine qui l'intéressait déjà passionnément, — c'est alors qu'il fit la connaissance de Flaubert, — faisait quelquefois un peu tort aux textes latins ou grecs, et peut-être même aux classiques français. Il paraît que dans cette rhétorique on délaissait souvent Tacite pour Labiche, et il faut citer, car il est bien de lui, ce mot si piquant du jeune maître à un élève qui lui confiait triomphalement sa préférence pour La Fontaine : « Sans doute; mais quelle singulière idée d'écrire des fables! » Lui, le jeune maître, il n'écrivait pas de fables, mais il faisait des vers; et s'il ne songeait pas encore à quitter l'Université, comment n'eût-il pas rêvé déjà, ainsi que le Petit Chose, d' « écrire dans les journaux? » Quand on a cette envie-là, et qu'on a du talent, il est rare qu'on tarde beaucoup à la satisfaire. Le 5 juillet 1879, la *Revue Bleue*, sous cette nouvelle signature, publiait un court, mais joli article sur *Bersot*, et peu après, une étude assez étendue sur *le Mouvement poétique contemporain en France*, et deux grands articles sur *Gustave Flaubert*. La vocation s'était déclarée : le grand écrivain était « embarqué. »

Je voudrais bien le ressaisir, tel qu'il était alors, à la veille de son premier recueil de vers et de ses premiers articles, dans la fine complexité de son talent naissant et de sa nature morale. Il avait vingt-six ans. Il avait traversé déjà ou entrevu bien des milieux, s'était prêté à tous, ne s'était donné à aucun. Il avait été normalien, — car « on n'est point parfait, » — et il s'était senti si libre dans la vieille maison de la rue d'Ulm, qu'il osa écrire un jour de « l'esprit normalien » qu' « il n'y en a pas; » il s'y était affiné, développé, non déformé. « Leur demi-réclusion, a-t-il écrit, songeant évidemment à lui-même, leur demi-réclusion fait aux normaliens un œil plus aiguisé, un esprit plus prompt à observer et plus pressé de faire son butin d'expériences. » Ses expériences à lui, — quoique ses vers nous en fassent pressentir quelques autres, — me paraissent avoir été surtout d'ordre intellectuel. Il a beaucoup lu, sans grande méthode peut-être, au gré de sa fantaisie, en dilettante, ce semble, beaucoup plus qu'en professionnel. Il connaît les anciens assurément, et son fonds de culture classique est aussi solide que varié, mais ce sont surtout les modernes, et les modernes français, qui l'ont attiré. Et il a, comme tout le monde, subi assez fortement quelques influences. Il a dû passer, comme presque tous les jeunes gens, par une période de fougueux romantisme. « J'ai adoré Corneille, nous avoue-t-il, et j'ai, peu s'en faut, méprisé Racine... Les transports où me jetaient les vers de Musset, voilà que je ne les retrouve plus. J'ai vécu les oreilles et les yeux pleins de la sonnerie et de la féerie de Victor Hugo... » Ces « transports, » ces « adorations » sont maintenant passés. Le goût inné des « coteaux modérés » l'a emporté sur celui des « monstres divins, » le culte d'un art plus subtil, plus raffiné, plus conscient sur l'admiration pour la « spontanéité grossière » des génies abondans et tumultueux : Sully Prudhomme a remplacé Victor Hugo. Taine, « ce frère abstrait de Hugo, » comme l'a si bien appelé E.-M. de Vogüé, a été plus admiré que profondément goûté et adopté. « J'admire beaucoup Taine, écrivait un jour M. Lemaître, mais je ne démêle pas bien quelle influence il a pu exercer sur moi. Évidemment, j'ai senti, bien davantage, celle de Sainte-Beuve, de Renan et peut-être d'Anatole France. » Retenons ce précieux aveu. La sensibilité morbide de Joseph Delorme, sa curiosité, sa subtilité pénétrante, sa souple intelligence critique, et tout

ce qui, dans l'art et la pensée de Renan, a enchanté deux ou trois générations de lecteurs : voilà, en vertu d'une secrète harmonie préétablie, les deux principales influences qu'a subies l'auteur des *Contemporains*, voilà les deux vrais maîtres de son esprit. Et c'est peut-être en lisant le poète de la *Vie de Jésus*, « *le plus cher de ses maîtres intellectuels*, » que le poète des *Médaillons* a senti s'évaporer, non sans regrets peut-être, non sans de furtifs retours nostalgiques, cette foi chrétienne qui fut celle de son cher Veuillot, et dont il n'a jamais, pour sa part, méconnu le charme profond et la haute vertu moralisatrice.

II

Un poète inédit, dont nul ne sait les rimes,
Souffre en mon cœur étroit, médite sous mon front.
J'ai des songes, parfois, qui me semblent sublimes,
Et des chagrins obscurs qui me semblent sans fond...

Ma langue balbutie, inégale à mes rêves,
Et jamais leur beauté n'aura fleuri qu'en moi.
Mon objet est trop haut pour mes forces trop brèves,
Et le souffle me manque, et peut-être la foi...

Donc, je veux oublier cet intime poète
Si vague et si caché que seul, hélas ! j'y crois ;
Et, ce labeur usant ma souffrance inquiète,
Je lime des sonnets ingénieux et froids.

« Ingénieux, » oui, certes ; mais « froids, » oh ! que non pas ! « Froids » a été mis ici pour la rime ; et M. Jules Lemaître a eu ce jour-là la rime trop modeste, et même impropre. S'il y a quelque jeu dans ses vers, il n'y a pas que cela. En plus d'un endroit, il me semble bien y percevoir l'écho assez direct d'une émotion sincère ou d'une réelle souffrance : je souhaiterais, par exemple, pour le poète, que tout fût pure imagination dans la suite de pièces qui sont intitulées *Une méprise*. Et assurément, quand il chante « le Ru » ou « le petit vin de chez nous, » quand il nous décrit avec orgueil

La Loire lente, honneur du vieux pays gaulois ;

quand, « perdu dans la splendeur hostile » de l'Orient africain, il aspire de toutes les forces de son âme à la « douce terre natale, »

A son sourire humain et de larmes voilé,

la chaleur même de son accent nous avertit que l'auteur s'est oublié pour laisser parler l'homme.

M. Jules Lemaître serait, j'en suis sûr, le premier à se moquer de moi, si je m'avisais de le célébrer ici comme un grand poète ; — et il faut redouter les railleries de M. Lemaître. Un grand poète ne se serait point contenté de publier deux minces recueils de vers entre vingt-cinq et trente ans. J'avouerai même, si l'on y tient, qu'une histoire sommaire de la poésie française au XIXe siècle peut, à la rigueur, négliger son œuvre sans commettre un trop flagrant déni de justice. L'originalité poétique de l'auteur des *Médaillons* et des *Petites Orientales* est réelle ; elle n'est pourtant pas assez éclatante pour s'imposer de haute lutte à la critique ; elle est peut-être, aussi, mêlée à trop d'imitations ou de réminiscences, — le poète l'avoue lui-même quelque part, — pour le placer franchement au premier rang, fût-ce des *poetæ minores*. Il suffit, pour s'en convaincre, au sortir de la lecture de ces deux petits volumes, de relire Sainte-Beuve ou Baudelaire, Heredia ou Coppée, Verlaine ou Angellier ; on sentira toute la distance, ou la différence. Et puis, qui sait ? Si, comme je le crois, la vraie poésie est un je ne sais quoi, plus facile à sentir qu'à définir, et qui, sans être à proprement parler de la musique, tend vers la musique comme à sa limite extrême, peut-être y a-t-il trop peu de ce je ne sais quoi dans les vers de M. Jules Lemaître pour qu'on puisse, avec sûreté, le classer dans la phalange sacrée.

Et cependant, comme il serait fâcheux, pour lui et pour nous, que M. Lemaître n'eût point écrit de vers ! D'abord, qu'il y ait en lui une âme de vrai poète, c'est ce que je ne m'attarderai pas à démontrer longuement. En second lieu, que ce « poète inédit » ait souvent trouvé des « rimes » assez adéquates à son rêve, c'est ce qu'on a dû plus d'une fois noter au passage. Il y a de jolis vers dans ces deux recueils, et plus d'une pièce que guetteront les anthologies de l'avenir. Et puis, ce critique qui « adore les vers » a dû éprouver tant de plaisir à en faire pour son propre compte ! « Sachez-le, s'écriait-il un jour, rien au monde n'est plus amusant que d'enchaîner des rimes, et ceux qui se livrent à cet exercice ont déjà reçu leur récompense. Rien n'égale la joie pure et pleine que donne la

conscience ou l'illusion d'avoir fait de beaux vers. » Ajoutons qu'on ne saurait rêver pour un futur écrivain en prose de plus fécond apprentissage : les prosateurs les plus originaux sont peut-être ceux qui ont commencé par être poètes. Que si cet écrivain en prose est un critique, bien loin que sa vocation première lui soit inutile, elle lui assure au contraire une supériorité marquée sur ses congénères. Ceux-là seuls, j'en suis convaincu, peuvent bien parler des poètes qui ont été poètes eux-mêmes, et c'est pour cela sans doute que les critiques des poètes sont si rares. L'exemple de Sainte-Beuve et celui de M. Lemaître ne sont assurément point pour me démentir.

Et enfin, c'est vraiment une bonne fortune pour la critique que d'avoir affaire à un écrivain ayant dans son œuvre quelques volumes de vers. C'est là, n'en doutez pas, qu'il s'est, — consciemment ou inconsciemment, peu importe, — le plus intimement trahi, le plus complètement livré. Si « impressionniste » qu'on la conçoive, la critique est la critique, quelque chose de nécessairement un peu impersonnel. Si je lis de vous un article sur Corneille, c'est pour apprendre quelque chose sur Corneille, et non sur vous-même, et je suis en droit de vous en vouloir si vous abusez du nom de Bossuet pour me conter vos petites aventures individuelles. Au contraire, les vers ont été inventés, — la tradition le veut ainsi, et peut-être la nature des choses, — pour dire, ou tout au moins pour laisser entendre mille détails plus ou moins intimes qu'on n'oserait peut-être pas exprimer, ou tout ou moins publier en prose. A supposer d'ailleurs que le poète se vante, ou veuille nous dérouter quelquefois, et qu'à prendre au pied de la lettre ses transpositions de la réalité vécue, on risque surtout de faire preuve d'une rare naïveté, ce qui est sûr, c'est qu'il ne peut s'empêcher, par la qualité de ses rêves, par l'accent et le rythme de ses confidences, même fictives, de nous révéler le tour de son imagination, la nature et l'espèce, et le fond même de sa sensibilité. Et c'est cela seul qui importe. Et c'est pourquoi la critique doit attacher une particulière importance aux vers de M. Bourget, à ceux de M. France, — et à ceux de M. Jules Lemaître.

Il y a beaucoup d'espiègleries dans ces vers, — surtout si l'on se reporte aux éditions originales, — et il n'est point douteux que le poète ne se soit beaucoup amusé en écrivant la « chanson » de *Nini-Voyou*, la *Ballade des Questions*, *le Sucre*, ou encore

telle *Étude de rhume*, ou tel *Rondeau* fort suggestif. Si, en réimprimant ses vers en 1896, il a supprimé quelques-unes de ces gamineries, il en a aussi ajouté quelques autres, et voici, par exemple, dans une pièce intitulée *Double Ballade des poètes vivans en l'an 1878*, une strophe qui, en 1880, n'était pas encore née :

J'en oublie, hélas ! on le sent.
Manuel des Essarts réclame...
Ils sont peut-être un demi-cent
Que tous je dilige et rédame.
La Muse, que nul ne diffame,
Allume en eux tel prurigo
Que jadis Hélène à Pergame...
Gloire au Père, à Victor Hugo !

Et une note nous avertit que « Manuel des Essarts » est une « *crase* pour Eugène Manuel et Emmanuel des Essarts. » Ronsard et Du Bellay devaient s'amuser ainsi au collège de Coqueret ! Mais, tout à côté de ces doctes plaisanteries, il y a des vers d'un tout autre ton. Lisez *Phthisica*, *Obsession*, *Sagesse*, *le Don Juan intime*, *Spleen*, toute la série intitulée *Une méprise :*

Au fond de ta prunelle noire
Si douce pour moi, quand tu veux,
Chère âme, j'ai lu ton histoire,
Ton enfance grave et sans jeux,

Le couvent et la solitude
D'un cœur qui n'ose se livrer,
Et la sombre et chère habitude
De rêver seule et de pleurer,

L'angoisse de sentir sa plainte
Expirer dans l'isolement,
L'angoisse d'être aimée et la crainte
D'aimer trop douloureusement...

O ma chère désespérée,
Ma belle aux rêves anxieux,
Je t'ai tout de suite adorée
Pour la tristesse de tes yeux.

C'est là du Sully Prudhomme, direz-vous. Et, en effet, l'influence de l'auteur des *Vaines tendresses* est manifeste dans ces deux recueils, dont plusieurs parties et la pièce finale lui sont dédiées. Mais cette influence même n'est-elle pas bien significa-

tive? C'est surtout en poésie que s'applique le proverbe : Qui se ressemble s'assemble. Le poète des *Médaillons* et des *Petites Orientales* est un « gamin tendre. »

Et il s'est si bien mis tout entier dans ses vers, que, pour peu que nous y prêtions quelque attention, nous pouvons retrouver, à travers ces deux petits volumes, en germe sans doute, mais parfois plus qu'en germe, toute une partie de son œuvre ultérieure. La *Ballade des poètes vivans en l'an 1878*, c'est l'un des premiers articles de la *Revue Bleue* sur *le Mouvement poétique contemporain; Phthisica*, — il nous l'a confié, — c'est le *Mariage blanc; Severa*, c'est *l'Aînée*. Les sonnets sur les *Moralistes français*, et sur *Quelques autres*, sont une première épreuve des délicieuses « figurines; » l'un d'eux, — sur *Fénelon*, — est en raccourci le livre qu'il consacrera plus tard à

L'Utopiste chrétien frotté de miel attique.

Il y a, dans ces sonnets intitulés *Lares*, pour caractériser tel ou tel écrivain, de bien jolis vers, de bien piquantes et justes formules, et qu'il reprendra en prose. — Vauvenargues :

Le plus jeune parmi les saints de la pensée.

Bossuet :

Défenseur et captif altier du rite ancien.

La Fontaine :

Libre songeur perdu dans un monde oratoire.

Et que dites-vous de cet exquis *Racine?*

J'eus ce rêve. Aux jardins bleuâtres d'Idalie,
Bérénice, et sa sœur Monime en voile blanc,
Roxane aux yeux creux, Phèdre, une blessure au flanc,
Traînaient leurs pas muets et leur mélancolie.

Leurs robes d'or éteint, leur corps frêle qui plie,
Leur souffrance sans cris, leur parler noble et lent,
Leurs gestes las, avaient comme un charme dolent
D'élégance fanée et de grâce pâlie...

Mais autour de leur col et sur leur sein de lait
Maint collier de très purs diamans ruisselait
D'une splendeur toujours jeune, toujours divine.

Et parmi les langueurs et parmi les pâleurs
Scintillaient, seuls vivans, ces feux ensorceleurs;
Et ces joyaux étaient les larmes de Racine.

Les larmes de Racine : c'est, comme l'on sait, le titre d'une des poésies de Sainte-Beuve, avec lesquelles celles de M. Lemaître ont tant de subtils et secrets rapports. Je ne dirai pas des vers de l'auteur des *Contemporains*, comme il l'a dit de ceux de Maupassant, que ce sont des vers de prosateur; mais, à l'instar de ceux de Joseph Delorme, ce sont des vers de critique : ils en ont la pénétrante ingéniosité, ils en ont la vive intelligence, ils en ont la vertu définissante ; et c'est de tout cela qu'en est faite la très particulière, mais réelle poésie.

C'est ce dont le poète dut s'aviser assez vite. Peut-être d'ailleurs était-il au bout de son inspiration, et peut-être aussi, ses vers n'ayant pas eu tout le succès qu'au total ils méritaient, se laissa-t-il un peu rapidement décourager. Hélas! quel est le poète qui, depuis Lamartine, s'est imposé au public dès son premier recueil? Et même, quel est l'auteur à qui son premier livre a conquis la notoriété? Quoi qu'il en soit, à partir des *Petites Orientales*, M. Jules Lemaître n'a plus publié, — je ne dis pas qu'il n'a plus écrit, — de vers, — j'entends de vers lyriques, car je n'oublie pas *la Bonne Hélène*. Il a laissé la critique, où il s'était du reste essayé, déjà, et vers laquelle sa profession même l'inclinait tout naturellement, absorber la plus large part de son activité. Et certes, il n'a pas tué le poète en lui, — sa critique même nous en sera la preuve, — mais il hésitera désormais à le produire directement au grand jour, ou plutôt il ne lui permettra plus d'affronter la foule que costumé en conteur, en romancier ou en dramaturge.

Mais avant de se consacrer régulièrement à la vraie critique, — j'entends par là celle des livres du jour, — un peu par goût sans doute, mais surtout par entraînement professionnel, il se livrera à quelques études d'histoire littéraire. Nous avons de M. Lemaître deux volumes, l'un sur *la Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt*, l'autre sur *Corneille et la Poétique d'Aristote*. Ce sont ses « thèses de doctorat, » et la seconde même, avant d'être traduite en un français un peu boulevardier, avait d'abord paru en un latin assez grave. Il ne faut pas attacher à ces exercices scolaires plus d'importance qu'il ne convient ; mais ils ont leur intérêt, et, sous leur forme néces-

sairement un peu artificielle, on y peut surprendre les futures tendances de l'auteur des *Contemporains*.

Passons rapidement sur la thèse latine, solide, agréable et ingénieuse dissertation relative aux théories dramatiques de Corneille. Si vous la lisez dans l'original, n'y cherchez pas l'équivalent latin de familiarités telles que celles-ci : « Buvons les trois *Discours* jusqu'à la lie... Suivons avec résignation le grand poète dans toutes les inutiles difficultés où il s'engage et s'emberlificote... Ou bien, par hasard, fait-il la bête, si j'ose m'exprimer ainsi ? » Tout ce que vous y trouveriez, ce serait une traduction fort décente de cette phrase irrespectueuse : « On éprouve à la longue un vrai chagrin à voir cet homme de bien perdre son temps à de pareilles niaiseries. » « Non sine quodam mœrore nostrum in his ambagibus morari et frustra laborare videmus. » Et qu'on aille dire après cela que « le latin dans les mots brave l'honnêteté ! »

En ce qui concerne la thèse française, je voudrais voir l'effarement de nos modernes candidats au doctorat, si ce petit livre peu connu, et qui n'a pas été réimprimé, leur tombait entre les mains. Cette étude sur *Dancourt*, où il n'y a pas une ligne de biographie, pas un mot d'inédit, et presque pas une date, relève, à dire vrai, plutôt de l'histoire morale ou sociale conçue à la manière de Taine que de l'histoire proprement littéraire. Telle qu'elle est, elle est si joliment troussée, si intelligente, et si intéressante, qu'on sait presque gré à l'auteur de n'avoir pas même songé à « épuiser » le sujet, et même d'avoir, sur plus d'un point, travaillé un peu vite. Il a d'ailleurs tant d'idées, et sur toute sorte de questions, et il les exprime avec tant de grâce et de piquant, qu'on lui passe jusqu'aux gamineries qu'il n'a pu se tenir de glisser dans ses commentaires, et de faire accepter à ses graves juges de la Sorbonne : « Il n'y a plus d'enfans. Mais aussi il n'y a plus d'amour, » s'écriera-t-il quelque part. Une autre fois, il lance quelques traits de satire contre les hommes de loi contemporains, mais il s'arrête, et, avec un sourire : « Il est inutile, et il peut être périlleux d'expliquer ces choses. » Sous sa plume, les portraits lestement enlevés, les vives et perçantes formules, les définitions heureuses abondent. L'Elmire de Molière, « cette Dalila honnête, » nous dira-t-il. Sur l'Ésope de Boursault : « Cet Ésope n'est plus un homme, c'est une machine à moraliser. »

Sur Regnard : « Regnard mourut d'indigestion. Cela peut arriver à tout le monde ; mais il en est pour qui cette fin paraît logique. » « Confrérie bien endentée et peu pensante, » voici, en deux mots, croquée toute une classe d'épicuriens. Sur les ingénuités d'Agnès : « Trait d'innocence en deçà de la rampe, polissonnerie au delà. » Sur un personnage de Dancourt : « C'est comme qui dirait un René de la Régence, c'est-à-dire non encore tourmenté par l'infini, et peu sensible aux clairs de lune. » Sentez-vous, à tous ces traits, un esprit très libre et très ouvert, non seulement aux livres, mais à la vie, un esprit nullement *livresque*, pour tout dire, et qui, déjà, a fait le tour de bien des choses ? Avec cela, il est modeste, et s'il s'aventure aux idées générales, il veut d'abord n'en être point dupe : « Il est trop facile, sans doute, d'interpréter l'histoire après coup, et les choses se seraient passées autrement qu'on les expliquerait encore ; on croit voir pourtant... » Et enfin, parmi tant de pages brillantes ou charmantes, et dont la moindre décèle l'écrivain de race, comment ne pas citer ces lignes finales, où le goût décidé des « coteaux modérés » transparaît d'une manière si curieuse ?

N'est-ce pas d'ailleurs une bonne action de rechercher dans le passé *ces écrivains parfois si « intelligens » du second ordre,* ceux qui sont presque oubliés, dont on ne sait plus que le nom, *qui ne peuvent espérer d'être lus du grand nombre,* et pour qui un lecteur consciencieux et qui va jusqu'au bout est une rare fortune ? Nous sentons qu'ils nous doivent quelque chose, qu'ils nous savent bon gré de ranimer un instant leur immortalité incertaine ; et que, s'ils ont pu rêver mieux de leur vivant, plus modestes après leur mort, ils sont tout heureux que leur œuvre terrestre leur fasse encore, après un siècle d'oubli grandissant, ne fût-ce qu'un ami.

Évidemment, l'homme qui écrit ainsi a, je ne dis pas mieux, mais autre chose à faire qu'à fabriquer des bacheliers, bien qu'il ait déclaré « ce métier fort amusant. » En 1880, il avait quitté l'enseignement secondaire pour l'enseignement supérieur, celui qui ressemble, ou devrait ressembler le plus au métier d'homme de lettres. Mais il n'y a pas en France d'enseignement supérieur : nos Facultés ne sont plus que des usines où maîtres et élèves se préparent à ce baccalauréat à peine perfectionné qui s'appelle l'agrégation. On peut se lasser de cet exercice, surtout quand on a « écrit dans les journaux, » et qu'on a pris goût à cela. Après quatre années d'enseignement de la littérature

française à l'École supérieure des Lettres d'Alger, à la Faculté de Besançon, puis à celle de Grenoble, un beau jour de l'an de grâce 1884, M. Lemaître dénouait doucement au bord d'un fossé la longue toge universitaire. Quelques mois après, on apprenait par l'article sur Renan qu'il était venu à Paris. Et l'année ne s'était point écoulée qu'il succédait à J.-J. Weiss comme chroniqueur dramatique au *Journal des Débats*.

III

Après huit jours de soleil, voilà le froid revenu, un froid dur, brutal, noir. Nos raisins ne mûriront pas. Je n'ai rencontré ce matin, dans la campagne, que des figures tristes. Brr... je vais me chauffer à la cuisine, — aujourd'hui, 17 août.

Nous lisons ces paroles à la fin d'un article fort sérieux des *Contemporains* sur *l'Immortel* de Daudet. Et voyez-vous Brunetière, Montégut ou Sainte-Beuve lui-même terminant un article de critique par une confidence de cette nature! C'est que M. Jules Lemaître n'est pas un critique comme les autres. Même, à l'entendre, — quelquefois,— il ne serait pas un critique du tout. « Hélas! nous dira-t-il quelque part, dans une page souvent citée, je suis si peu un critique que lorsqu'un écrivain me prend, je suis vraiment à lui tout entier; et, comme un autre me prendra peut-être tout autant, et au point d'effacer presque en moi les impressions antérieures, comme d'ailleurs ces diverses impressions ne sont jamais de même sorte, je ne saurais les comparer ni assurer que celle-ci est supérieure à celle-là. » — « La critique, ah! Dieu, que j'en suis las! » s'écriera-t-il ailleurs. — Et ailleurs enfin:

Oh! ne plus jamais, jamais ouvrir un livre pour son plaisir! Et, quand on l'a fermé, ne pas avoir le droit de n'en rien penser du tout! Ne plus lire une ligne sans être condamné à l'apprécier! *Juger, toujours juger, quelle horreur!* Si encore cette préoccupation n'était que douloureuse! Mais je crains qu'elle ne soit aussi funeste à l'esprit. Tandis qu'on parcourt un livre nouveau avec le souci de le définir et de le classer, on n'en reçoit plus l'impression directe et toute naïve, on ne le voit plus tel qu'il est, et le devoir de juger fausse le jugement. — Alors, pourquoi faites-vous de la critique? — Eh! on ne veut pas, on n'admet pas que je fasse autre chose au monde. Il faut bien que je me résigne. [*Revue Bleue*, 18 août 1888.]

Il est vrai qu'à côté de ces déclarations, on en trouve d'autres fort différentes:

J'ai dessein de reprendre et de poursuivre cette série des *Contemporains* interrompue pendant cinq ou six ans par *des besognes à la fois plus ambitieuses et, au fond, plus frivoles*. Car *c'est sans doute la forme de la critique qui*, à propos des personnes originales de notre temps ou des autres siècles, *permet le mieux d'exprimer ce qu'on croit avoir, touchant les objets les plus intéressans et même les plus grands, d'idées générales et de sentimens significatifs*.

De ces propos peut-être contradictoires ne concluons qu'une chose : c'est que M. Lemaître est un critique peu dogmatique, et intermittent. Il n'en sera pas plus aisé à définir.

Ce qui augmente la difficulté, c'est l'extrême diversité des études qui composent ces sept volumes de *Contemporains*. Car, d'abord, il n'y est pas question que des seuls contemporains, — Virgile ou Horace, l'auteur de l'*Imitation* ou La Bruyère, Lamartine ou George Sand pouvant malaisément passer pour des auteurs de la troisième République ; et peut-être, comme il arrive souvent, conviendrait-il, pour baptiser exactement l'ensemble du recueil, de lui donner comme titre son simple sous-titre : *Études et Portraits littéraires*. En second lieu, ces études qui ne sont pas toujours, pour le fond, exclusivement « littéraires, » mais au moins autant, et parfois plus, psychologiques ou morales, ces études ne sauraient, en aucune façon, se ramener à l'unité d'un même procédé critique. Il y a, dans les *Contemporains*, presque autant de « types » d'articles que d'articles. Portraits en pied ou en buste, esquisses vivement enlevées, silhouettes, pastels ou « figurines, » miniatures à la Meissonier, ou larges morceaux de « critique à fresque, » méthodiques analyses d'ouvrages, « regards historiques ou littéraires, » vues d'ensemble sur un mouvement d'idées ou sur une période artistique, lestes chroniques sur le livre du jour ou sur l'événement de la veille, parodies, discours, rêveries, dialogues ou contes, fragmens de journal intime et délicieux « billets du matin... » que sais-je encore ! Il y a de tout cela dans les *Contemporains*... Quand on vient de relire d'un bout à l'autre ces sept volumes et qu'après avoir admiré la prestigieuse souplesse de l'esprit qui les a conçus, on se voit dans l'obligation d'en rendre compte en quelques pages, on se sent pris d'un véritable sentiment de détresse intérieure, comme à la pensée d'étreindre quelque Protée, d'enfermer dans la pauvre rigidité d'une formule abstraite l'infinie, l'ondoyante, la

fuyante complexité de la vie. Et, pour toute définition, l'on est tenté de dire au lecteur : « C'est charmant. Lisez. »

Il faut pourtant essayer d'être un peu plus précis, et tâcher d'investir, de cerner peu à peu cette souple et subtile pensée. Ce qui frappe tout d'abord dans le moindre article de M. Jules Lemaître, c'est le charme incomparable du style. Certes, en critique comme ailleurs, le style n'est pas tout; mais sans le style, les idées les plus ingénieuses, les sentimens les plus originaux sont, ou peu s'en faut, comme non avenus. Il faut très bien parler pour se faire entendre. Parmi toutes les voix qui s'élèvent, celles-là seules s'imposent qui, plus harmonieuses, plus chaudes ou plus vibrantes que les autres, semblent l'écho d'une âme plus profonde, plus ardente ou plus riche. Savez-vous pourquoi de très grands critiques, comme Scherer ou Montégut, n'ont pas eu au total toute la notoriété qu'ils méritaient? Parce qu'ils n'avaient pas, le premier surtout, la forme décisive, impérieuse, qui darde la pensée comme une flèche, et fait qu'elle s'implante, pour y vibrer longuement, dans l'esprit qui l'a reçue. Ce mérite, M. Lemaître l'a au plus haut point : on reconnaît entre mille autres une page écrite par lui, et on ne l'oublie plus. « Nul n'écrit mieux que lui, disait Brunetière, d'un style plus vif, plus souple et plus inattendu : il joue avec les mots, *il en fait ce qu'il veut*, il en jongle. » Dès ses premiers articles, il faisait admirer aux connaisseurs cette manière à lui, incisive, spirituelle, légère, câlinement égratignante, de concevoir et de dire les choses. Sur Musset : « Il fut le plus fringant des fantaisistes, le plus élégant des blasphémateurs, le plus ardent des poètes et le plus faible des hommes : quelque chose comme Byron avec les nerfs et la sensibilité d'une femme. » Sur la poésie de Laprade : « *Excelsior* est un cri honorable; répété durant dix mille vers, il devient un peu fatigant. » Sur les vers de Leconte de Lisle : « J'y vois l'œuvre d'une sorte de Michelet qui n'a pas de nerfs, et qui cisèle au lieu de pétrir. » Il appellera George Sand « la grande faunesse qui aime naïvement les beaux hommes bruns et les Renés campagnards. » Il dira de Balzac : « Cet esprit lourd, puissant et comme empêtré de matière, cette espèce de taureau est un mystique; » de *Madame Bovary* : « Tout le monde a connu Mme Bovary... Mme Bovary résume *toutes ces Phèdres de chef-lieu de canton*. » Et je goûte fort aussi ces quelques lignes sur *Salammbô* : « La cité punique est

une bête fauve allongée sur le monceau de ses rapines, au bord de la mer, sous le ciel lourd, avec des ongles sanglans et *des yeux d'or pleins de mystère*... Dans ce monde écrasant pour l'imagination et pénible à la pensée, Salammbô met un rayon de grâce et de douceur féminines, rayon étrange, *lunaire*, qui étonne les yeux autant qu'il les repose. »

Ce style qui, on le voit, sait prendre plus d'un ton, est particulièrement remarquable et vivant dans les portraits. Portraits physiques et moraux tout ensemble, lorsque l'occasion s'offre à M. Jules Lemaître d'en tracer, il n'y résiste guère, pour notre plus grand plaisir, et, je crois, aussi pour le sien : on aime à faire ce que l'on sait très bien faire! Rappelez-vous, dans l'article sur une édition des *Oraisons funèbres*, les portraits si vivement troussés des héros de Bossuet et de leur éloquent panégyriste, « magnifique dans l'écroulement des draperies pesantes et des satins aux belles cassures, » et, dans l'article sur *les Femmes de France*, tant d'esquisses fines ou amusantes, et ces deux pages étourdissantes : « Mais vous, je vous salue et vous aime par-dessus toutes vos compagnes, sans réserve, ni mauvaise humeur, ô George Sand, jardin d'imagination fleurie, fleuve de charité, miroir d'amour, lyre tendue aux souffles de la nature et de l'esprit... ô douce lo du roman contemporain!... » Lisez, lisez toute la suite, si vous ne la connaissez pas.

Et laissez-moi aussi vous remettre sous les yeux ce portrait de Sully Prudhomme :

Une tête extraordinairement pensive, des yeux voilés, — presque des yeux de femme, — dont le regard est comme tourné vers le dedans, et semble, quand il vous arrive, sortir « du songe obscur des livres » ou des limbes de la méditation. On devine un homme qu'un continuel repliement sur soi, l'habitude envahissante et incurable de la recherche et de l'analyse à outrance (et dans les choses qui nous touchent le plus et où la conscience prend le plus d'intérêt) a fait singulièrement doux, indulgent et résigné, mais triste à jamais, impropre à l'action extérieure par l'excès du travail cérébral, inhabile au repos par le développement douloureux de la sensibilité, défiant de la vie pour l'avoir trop méditée (1)...

(1) *Contemporains*, 1re série, p. 31. — Ce beau portrait figurait déjà dans l'article de la *Revue Bleue* intitulé : *Portraits d'Académiciens : M. Sully Prudhomme* (10 décembre 1881), mais au lieu d'en former le début, comme dans les *Contemporains*, il était précédé de quelques lignes de « préparation, » qui en atténuaient et en diminuaient un peu l'effet. En relisant son article pour le recueillir en volume, l'*écrivain-né* qu'est M. Jules Lemaître a supprimé les « préparations » inutiles et « attaqué » son étude comme elle devait l'être. — Notons ici une fois

Et cet autre de Sarcey, si amusant de verve malicieuse :

Je m'empare d'une phrase de Beaumarchais, dont je change quelques mots et dont je garde le rythme : « Un homme gros, gris, rond, bon, toujours allègre et de belle humeur. » Tel on se représente M. Francisque Sarcey, et tel il est en effet... Il n'est pas un article de Sarcey où Sarcey ne soit reconnaissable à l'accent, je dirai presque au geste, et qui ne sente en plein son Sarcey... On le voit, on l'entend : il se conjouit dans sa barbe, *il vous appelle « mon ami, » il va vous taper sur le ventre...* M. Sarcey est comme qui dirait le bonhomme Richard de la presse contemporaine... M. Francisque Sarcey sera, si vous voulez, quelque chose comme un gros neveu sanguin du maigre et nerveux Voltaire, neveu très posthume et né en pleine Beauce...

« Enfin Francisque vint. » Il vint du fond de sa province, attiré par About, comme un Caliban de collège par un Prospero de boulevard... Il vint armé de bon sens, de patience, de franchise et de bonne humeur; professeur dans l'âme, consciencieux, appliqué, décidé à n'écrire que pour dire quelque chose; non pas naïf, mais un peu dépaysé parmi la légèreté et l'ironie parisienne. Déconcerté, non pas...

Notez que cet écrivain qui sait si plaisamment railler et si finement sourire, sait aussi, quand il le faut, être éloquent, et manier la grande période oratoire :

Le jour où, acculé contre une petite porte de l'Hôtel de Ville, monté sur une chaise de paille, visé par des canons de fusils, la pointe des sabres lui piquant les mains et le forçant à relever le menton, gesticulant d'un bras, tandis que de l'autre il serrait sur sa poitrine un homme du peuple un loqueteux qui fondait en larmes, — le jour où, tenant seul tête à la populace aveugle et irrésistible comme un élément, il l'arrêta, — avec des mots, — et fit tomber le drapeau rouge des mains de l'émeute, — la fable d'Orphée devint une réalité, et Lamartine fut aussi grand qu'il ait jamais été donné à un homme de l'être en ses jours périssables.

Et vous ne vous plaindrez pas de lire cette page étonnante :

Quand j'entends déclamer sur l'amour de la patrie, je reste froid, je renfonce mon amour en moi-même avec jalousie pour le dérober aux banalités de la rhétorique qui en feraient je ne sais quoi de faux, de vide et de convenu. Mais quand, dans un salon familier, je sens et reconnais la France à l'agrément de la conversation, à l'indulgence des mœurs, *à je ne sais quelle générosité légère,* à la grâce des visages féminins; quand je traverse, au soleil couchant, l'harmonieux et noble paysage des Champs-Élysées; quand je lis quelque livre subtil d'un de mes compatriotes, où je

pour toutes que les articles des *Contemporains* ont été non pas toujours, mais assez souvent retouchés en passant de la Revue dans le livre; et regrettons qu'entre autres articles fâcheusement dédaignés un article de la *Revue Bleue* (17 avril 1883) sur *Alphonse Daudet romancier* n'ait pas été recueilli.

savoure les plus récens raffinemens de notre sensibilité et de notre pensée ; quand je retourne en province, au foyer de famille, et qu'après les élégances et l'ironie de Paris je sens tout autour de moi les vertus héritées, la patience et la bonté de cette race dont je suis; quand j'embrasse, de quelque courbe de la rive, la Loire étalée et bleue comme un lac, avec ses prairies, ses peupliers, *ses îlots blonds, ses touffes d'osiers bleuâtres*, son ciel léger, la douceur épandue dans l'air et, non loin, dans ce pays aimé de nos anciens rois, quelque château ciselé comme un bijou qui me rappelle la vieille France, ce qu'elle a fait et ce qu'elle a été dans le monde : alors je me sens pris d'une infinie tendresse pour cette terre maternelle où j'ai partout des racines si délicates et si fortes; je songe que la patrie, c'est tout ce qui m'a fait ce que je suis; ce sont mes parens, mes amis d'à présent et tous mes amis possibles; c'est la campagne où je rêve, le boulevard où je cause; ce sont les artistes que j'aime, les beaux livres que j'ai lus. La patrie, je ne me conçois pas sans elle; la patrie, c'est moi-même au complet. Et je suis alors patriote à la façon de l'Athénien qui n'aimait que sa ville et qui ne voulait pas qu'on y touchât parce que la vie de la cité se confondait pour lui avec la sienne. Eh! oui, il faut sentir ainsi : c'est si naturel! Mais il ne faut pas le dire ! c'est trop difficile, et on n'a pas le droit d'être banal en exprimant sa plus chère pensée (1).

Il n'y a pas là de mots bien rares, d'épithètes bien imprévues, d'images bien raffinées, de constructions bien subtiles. La phrase, élégante et sinueuse, se déroule sans hâte, comme le cours nonchalant de cette Loire si tendrement aimée; mais tout est si juste de ton, les alliances de mots sont si naturelles et si heureuses, le verbe obéit si docilement à l'idée qu'il exprime, à l'émotion qu'il traduit, il en suit si fidèlement le mouvement et le rythme, qu'on ne saurait distinguer ici la pensée de l'expression. Le style fait corps avec l'idée; il ne s'analyse pas, il ne se *démonte* pas; il n'est que le geste involontaire d'une âme, — de l'une des âmes les plus mobiles, les plus frémissantes de ce temps. Je crois que ceux qui comparent le style de M. Jules Lemaître à celui d'Anatole France commettent une légère méprise. Le style d'Anatole France est admirable, mais il est composite; c'est un merveilleux alliage, mais un alliage qui a ses secrets, ses procédés peut-être, et dont un très habile orfèvre

(1) *Contemporains*, 1re série, p. 125-126. — Cette page a été en partie reprise dans un *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Orléans* (*Contemporains*, 7e série, p. 226), et elle est elle-même, en partie, une reprise de ces vers des *Petites Orientales* (*La Loire*), édition actuelle des *Poésies*, p. 253.

La Loire est une reine, et *les rois l'ont aimée* :
Sur ses cheveux d'azur ils ont posé, jaloux,
Des châteaux ciselés ainsi que des bijoux;
Et de ces grands joyaux sa couronne est formée.

pourrait retrouver le titre; certes, l'artiste cisèle un très rare métal, mais ce métal est de l'airain de Corinthe. Rien de tel, ce me semble, chez M. Jules Lemaître : si son style est travaillé, plus qu'il n'y paraît peut-être, — car le parfait naturel est presque toujours un fruit laborieux de l'art, — jamais il ne sent l'huile, ni l'effort. Les influences qu'il a pu subir, il se les est « converties en sang et en nourriture. » On ne le pastiche pas; il n'y a pas de « recettes » pour penser et pour sentir. Il mérite, ce style exquis, qu'on redise de lui ce mot découragé que M. Bourget nous rapporte à propos de Renan : « Ah! la phrase de celui-là, on ne voit pas comment c'est fait. »

Nos idées générales sont presque toujours conditionnées par les intérêts ou les exigences de notre talent, quand nous en avons. J'ai l'air de caractériser le style et l'art d'écrivain de M. Jules Lemaître; en réalité, je crois bien avoir découvert tout le secret de son « impressionnisme » critique. On sait assez en quoi il consiste. Très fermement convaincu qu'on ne peut jamais sortir de soi, et que toutes nos idées, tous nos jugemens sur le monde ou sur la vie, sur les hommes ou sur les livres ne sont jamais que la projection de notre moi sur l'univers, l'auteur des *Contemporains*, bien loin de souffrir pour son compte de cette infirmité soi-disant nécessaire de la condition humaine, s'en accommode au contraire le plus gaiement du monde; il s'en réjouit, il s'y complaît; il en fait la théorie : théorie subtile, captieuse, discutable, — ce n'est pas ici le point, — et surtout « le plus mol oreiller pour une tête bien faite » qu'ait jamais inventé depuis Montaigne la paresse critique. Car il suit de là deux choses : d'abord, que juger un livre, c'est forcément traduire l'impression que la lecture de ce livre a faite sur nous; et ensuite, que plus cette impression sera naïve, spontanée, fidèlement rendue, plus elle a chance d'être originale, vivante et persuasive. Et toute l'œuvre critique de M. Lemaître n'est, de son propre aveu, qu'un recueil de ses « impressions » de lecture. La théorie est discutable, je l'ai dit; la méthode est dangereuse, tout au moins pour d'autres que M. Lemaître; mais voyez comme l'une et l'autre sont étroitement adaptées aux besoins profonds, impérieux de son art. Écrivain, il vaut surtout par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il rend à l'aide des mots le chant qui s'élève en lui; il faut donc que rien ne s'interpose entre son moi et sa plume au moment où il

compose ; il éliminera donc de parti pris tout ce qui, venu du dehors, risquerait de troubler la liberté de son rêve, d'obscurcir la clarté de sa vision ; les hommes et les œuvres qu'il décrira, ce n'est pas en eux-mêmes qu'il s'efforcera de les voir, c'est dans l'intimité de sa propre conscience qu'il les regardera. C'est les yeux fixés sur l'image intérieure qu'ils lui ont laissée qu'il travaillera : c'est cette image, — uniquement, — qu'il voudra transporter sur la toile. Peu lui importe qu'elle ne ressemble pas entièrement au modèle. « Dans les portraits littéraires que j'esquisse, nous dira-t-il avec ingénuité, *je ne cherche qu'à reproduire l'image que je me forme involontairement de chaque écrivain, en négligeant ce qui, dans son œuvre, ne se rapporte pas à cette vision. Or il arrive souvent que l'écrivain y gagne ; mais il y perd aussi quelquefois.* » — *Habemus confitentem.*

Lamartine, ignorant qui ne sait que son âme,

disait Sainte-Beuve dans un vers célèbre. M. Lemaître n'est pas ignorant ; il a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup retenu. Mais, quand il écrit, c'est son âme même qu'il nous raconte à propos d'autrui. Et si la connaissance intégrale, objective des autres âmes y perd quelquefois, combien son art à lui y gagne en sincérité, en charme, en finesse originale ! Et c'est ce qu'il sent bien. Et c'est pourquoi il s'est fait le praticien et le théoricien de l'impressionnisme littéraire.

Il me semble qu'on s'explique mieux maintenant les caractères particuliers de la critique de M. Jules Lemaître. Son horreur du dogmatisme, sa défiance à l'égard des idées générales, son dédain des procédés de la critique dite « scientifique, » et même de la critique sans épithète, pour peu qu'elle se soucie d'être impersonnelle, objective, et même tout simplement historique, tout cela provient d'une seule et même cause : le besoin jaloux de défendre son moi contre le moi d'autrui, de sauvegarder les droits de son originalité personnelle. Pareillement, ce que l'on a appelé, assez improprement d'ailleurs, son scepticisme, qu'est-ce au fond, sinon un moyen de défense encore, — M. Lanson, je crois, l'a justement remarqué, — une façon de réserver la liberté et de légitimer la mobilité de ses formes individuelles de penser et de sentir ? De là encore son apparent dilettantisme : car, trop intelligent pour penser et sentir à vide, il a voulu enrichir son moi des impressions les

plus diverses, il a voulu « faire comme Paul Bourget qui se croirait perdu d'honneur si une seule manifestation d'art lui était restée incomprise, » et il s'est efforcé de tout comprendre, afin de fournir à son impressionnisme une base d'opération plus large et, peut-être, de jouir plus voluptueusement de sa propre pensée. De là aussi son goût passionné de la modernité : car les anciens ne se prêtent pas aussi aisément que les auteurs d'aujourd'hui aux intuitions, parfois aventureuses, de l'impressionnisme; on ne les comprend pas de prime-saut, en quelque sorte, comme nos contemporains; pour entrer complètement en eux, il faut un désintéressement de soi souvent assez méritoire; il y faut un effort de sympathie critique et d'information historique peu compatible avec la libre spontanéité dont l'écrivain se fait une vertu et une loi : « tandis que souvent, ouvrant au hasard un livre d'aujourd'hui ou d'hier, il m'arrive, — nous confiera M. Jules Lemaître, — de frémir d'aise, d'être pénétré de plaisir jusqu'aux moelles, — tant j'aime cette littérature de la seconde moitié du XIXe siècle, si intelligente, si inquiète, si folle, si morose, si détraquée, si subtile, — tant je l'aime jusque dans ses affectations, ses outrances, *dont je sens le germe en moi, et que je fais miennes tour à tour.* » C'est bien cela. Et pour tout dire d'un mot, la critique ainsi comprise a peut-être bien, nous le verrons, gardé quelques-unes des habitudes de l'ancienne critique; mais elle est surtout, à sa manière, une sorte de création artistique.

Et c'est pourquoi sans doute elle a fait merveille dans la chronique théâtrale. Car, je vous prie, que demandons-nous surtout au feuilletoniste dramatique? Qu'il nous renseigne assurément sur la pièce qu'on vient de jouer, qu'il nous en signale rapidement les mérites ou les défauts ; mais, et surtout si l'œuvre, — ce qui arrive trop souvent pour ces productions éphémères, — relève bien plutôt de ce que M. Faguet appelait un jour de la « littérature digestive » que de la littérature pure et simple, nous ne lui défendons pas de rêver en marge ou même en dehors de la pièce, et même nous l'en prions, et s'il réussit à nous intéresser, à nous instruire, à nous charmer, à nous faire rêver ou penser à notre tour, nous lui savons un gré infini de nous donner la fête de son esprit. On sait de reste si M. Jules Lemaître a su remplir ce programme. Les dix volumes d'*Impressions de théâtre*, où il a recueilli quelques-unes

des étincelantes chroniques dramatiques qu'il a données de 1885 à 1898 aux *Débats* et à la *Revue*, sont une des œuvres les plus originales, les plus vivantes, les plus suggestives, les plus charmantes de la littérature contemporaine. Je sais d'excellens juges qui les préfèrent aux *Contemporains* eux-mêmes, et qui ne craignent pas d'évoquer à leur sujet le dangereux souvenir de Montaigne. Je ne suis pas très loin d'être de leur avis.

C'est d'abord le même style souple, aisé, insinuant, et qui, suivant l'impression du moment, de l'émotion la plus pénétrante jusqu'à la plus fine raillerie, et même jusqu'à la drôlerie la plus funambulesque, remplit exactement tout « l'entre-deux. » Il est ici plus savoureux, plus piquant, plus *dru* que jamais; il a des audaces de « jeune faune » qu'on ne passe qu'à lui, et qui, plus d'une fois, tiennent de la gageure; M. Lemaître a certainement repoussé bien au delà de toutes les limites connues ce que les honnêtes gens peuvent tolérer en matière de familiarité; voyez par exemple telle chronique sur le *Théâtre libre ancien*. L'austère Édouard Rod allait jusqu'à dénoncer dans ces inquiétans exercices de virtuosité « une pointe de cynisme. » Et un ingénieux critique, M. Georges Renard, écrivait à ce propos : « J'imagine qu'il a dû plus d'une fois faire trembler la pudeur des graves abonnés du *Journal des Débats*, et je ne jurerais pas qu'il s'est toujours borné à lui faire peur. »

Ces gaietés, j'allais dire, en songeant à celles de Ronsard, ces « folastreries » de style ne sont, bien entendu, que le moindre mérite de la critique dramatique de M. Jules Lemaître. On se tromperait fort si on la croyait dépourvue de toute valeur technique. Assurément, sur ce chapitre, l'auteur des *Contemporains* se surveille moins, a plus de nonchalance que M. Faguet et surtout que le terrible Sarcey : la pratique du théâtre l'a trouvé plus froid que le chroniqueur du *Temps* aux prouesses et aux roueries du métier, moins asservi aux routines du public, et la préoccupation de la « scène à faire » ne trouble ses rêves que d'une façon fort intermittente. Mais, quand il le veut, il sait tout comme un autre, et même mieux qu'un autre, « démonter » une pièce, l'examiner comme œuvre de théâtre, en faire voir le fort et le faible, et résoudre avec beaucoup d'élégance les problèmes d'algèbre dramatique où se complaisait l'ingéniosité d'un Scribe. Seulement, et il faut l'en louer, il est très rare qu'il s'en tienne là. Comme d'ailleurs presque tous les critiques

d'origine universitaire, il aime le théâtre qui, nous l'avons vu, lui a fourni ses premiers sujets d'études. De sorte que, même au point de vue assez étroit et, en tout cas, peu élevé des « spécialistes » de la scène, la critique dramatique de M. Lemaître mérite une sérieuse considération.

Il écrivait, en prenant possession du feuilleton du *Journal des Débats* et en succédant à J.-J. Weiss :

Je promets d'être un critique appliqué et consciencieux. Je pourrais, comme un autre, apporter sur l'art dramatique, avant toute expérience, des théories et des doctrines; je n'en ai point. Je m'abstiendrai de traiter de haut le vaudeville, de mépriser les pièces bien faites et de conspuer le théâtre de Scribe. Mais en même temps, *je suis tout prêt à accueillir, sans mauvaise humeur, la suppression des conventions inutiles* et toutes les innovations qui se pourraient produire, et je ne condamne point d'avance la prochaine comédie de M. Becque. Je pourrais aussi insinuer (la chose est tout indiquée) qu'il y a peut-être une place à prendre, une voie à suivre, entre M. Sarcey qui est la règle et le bon sens, et M. Weiss, qui représente le caprice brillant et ce que M. Nisard appelle « le sens propre ; » je n'en ferai rien. Cette moyenne au reste ne serait pas si facile à déterminer... Autre mérite, — négatif, il est vrai; mais on a ceux qu'on peut. Ma connaissance du théâtre contemporain n'allant pas sans d'assez grandes lacunes, il y aura bien des spectacles où j'apporterai *un esprit vierge et une âme presque fraîche*... [*Débats* du 21 novembre 1885.]

Voilà un honnête programme : M. Lemaître l'a fort bien rempli ; il a même tenu, chose admirable, beaucoup plus qu'il ne promettait. Rien qu'en suivant sa pente, rien qu'en se contentant d'être un « critique impressionniste, » il a réussi à édifier au jour le jour une œuvre singulièrement originale et variée.

Faisons attention aux derniers mots de cette profession de foi : « un esprit vierge et une âme presque fraîche. » Savez-vous qu'il est extrêmement difficile, et donc extrêmement rare d'apporter en critique « un esprit vierge et une âme presque fraîche? » Nous n'abordons à proprement parler jamais une œuvre sans prévention. Nous avons trop lu, trop retenu peut-être, nous avons trop réfléchi sur nos lectures, bref, trop d'idées, non pas peut-être toutes faites, mais acquises; trop de sentimens, les uns assez profonds, les autres un peu artificiels, s'agitent dans notre conscience : c'est à travers ce prisme déformateur que nous voyons les œuvres du passé, et même celles du présent, celles que nous ne connaissons pas encore comme celles que nous connaissons de longue date. Pour bien juger

une œuvre, il faudrait que nous fussions capables de ce travail de réforme intérieure, de *conversion* véritable qu'exige M. Bergson du vrai philosophe, — et que M. Édouard Le Roy définissait naguère admirablement ici même; — il faudrait que, par delà les acquisitions de la conscience critique, nous redevinssions capables d'intuition. L'impressionnisme de M. Jules Lemaître lui aura au moins rendu ce service de développer en lui les puissances d'intuition. De propos très délibéré, il s'est conservé « un esprit lucide et ingénu » tout ensemble, qu'il applique avec succès aux œuvres les plus diverses. Il excelle à « découvrir » ou à paraître « découvrir » les chefs-d'œuvre les plus connus. Eschyle ou Sophocle, Térence ou Shakspeare, Molière ou Racine ne lui en imposent nullement. « Écartant les végétations parasites, » les gloses interminables qui nous dérobent ces maîtres vénérables, il se rapproche d'eux, et il les rapproche de nous le plus possible : il admire dans Euripide des « mots de nature » dignes du Théâtre-Libre; il compare la comédie latine à une « représentation dramatique gratuite à l'Hippodrome, un jour de fête nationale, » et il a une façon de commenter *le Misanthrope* ou *Polyeucte* qui nous fait merveilleusement voir tantôt combien les hommes du XVIIe siècle sont loin, et tantôt combien ils sont près de nous. Et encore qu'il ne faille point abuser de ce procédé, il n'en est point, quand il est manié avec tact, qui nous fasse mieux sentir, dans les œuvres littéraires, l'identité et la diversité tout ensemble de la vie morale.

La vie morale : voilà, au fond, le vrai critérium de M. Jules Lemaître critique dramatique. Quelle que soit la pièce qu'il examine, ce qu'il demande avant tout à l'auteur, c'est de nous présenter des caractères vivans et vrais ; tout le reste lui est presque indifférent. L'habileté technique, les mérites mêmes du style, il en fait très bon marché, s'il ne rencontre pas cette toute petite chose bien humble, un peu d'humanité. A travers la littérature dramatique de tous les temps et de tous les pays il cherche l'homme, et comme chacun « porte en soi la forme de l'humaine condition, » il n'a qu'à confronter avec lui-même ces simulacres humains, parfois ces fantoches, que les dramaturges lui présentent, pour les mesurer tous à leur vraie valeur. Certes, on avait avant lui, sous les masques, essayé de voir les visages; mais personne encore ne l'avait fait avec cette conti-

nuité, cette richesse d'expérience et de pensée, cette vivacité amusée de style et cette souplesse de talent. Imaginez Montaigne revenant au monde et se faisant chroniqueur théâtral : il semble qu'il n'eût pas écrit autrement. On lut avec passion ces « feuilletons de moraliste : » le mot est de quelqu'un qui s'y connaît bien, de M. Emile Faguet. Moraliste en effet, M. Jules Lemaître l'était dans toutes les acceptions du terme : car il ne se contentait pas de rechercher la vérité morale au théâtre, et de comparer le théâtre avec la vie ; il méditait sur le théâtre comme il eût médité sur la vie elle-même. Il s'expliquait sur la valeur morale des personnages fictifs qu'on lui mettait sous les yeux ; il discutait abondamment les cas de conscience où ils se trouvaient engagés, et quand le problème était mal posé, ou quand les personnages, trop inconsistans, lui paraissaient trop irréels, oubliant le théâtre, il se laissait volontiers aller à refaire la pièce comme elle aurait dû se jouer dans la vie de tous les jours. Et c'est ainsi que les desiderata du moraliste éveillaient tout naturellement en lui la vocation de dramaturge et l'entraînaient peu à peu à ce rôle.

Avant de le suivre dans cette nouvelle carrière, essayons d'envisager l'ensemble de son œuvre critique, et d'en dégager les tendances essentielles, les idées maîtresses auxquelles il s'est le plus constamment tenu. Ne nous laissons pas prendre aux airs de scepticisme détaché qu'il affectait très volontiers, surtout à ses débuts : il jetait sa gourme, et, « universitaire libéré, » mais qui veut trop faire oublier sa toge, — l'excellent Maxime Gaucher le lui reprochait, non sans raison, — il ne résistait pas au plaisir de scandaliser un peu, de manier l'ironie transcendantale, de faire briller toute la grâce, et pétiller toute la mousse de son esprit. « Ce lettré, qui a pris tous ses grades, disait de lui Anatole France, jette volontiers en l'air son bonnet de docteur et s'amuse çà et là à des espièglerie d'écolier. » N'attachons pas non plus grande importance aux contradictions, les unes voulues, les autres involontaires dont il a parsemé ses premiers écrits ; ce sont jeux d'un esprit très libre, très hospitalier, prodigieusement intelligent, qui aime à faire le tour des idées et des questions avant de conclure, et qui abuse un peu de sa souplesse et de sa force pour acquérir le droit d'en bien user. Même à ses débuts d'ailleurs, il sait affirmer ou nier, quand il le faut; et l'on n'a pas oublié l'exécution ma-

gistrale, presque féroce, de ce pauvre M. Georges Ohnet. « Depuis l'article de M. Lemaître, a-t-on dit fort joliment, bien des gens continuent de lire M. Ohnet, mais on ne trouve plus personne qui s'en vante. »

Essayons donc d'aller au fond des choses, et parmi tous les méandres de cette ondoyante et subtile pensée, efforçons-nous de la surprendre et de la fixer en ses attitudes essentielles. — Littérairement, on pourrait, à première vue, voir en lui le moins « traditionaliste » des hommes, le plus déterminé des « modernistes; » et le fait est qu'il est — généralement — à l'égard des tentatives contemporaines le plus accueillant des critiques; il a, — dans sa prime jeunesse, il est vrai, — été très engoué du romantisme : plus tard, il s'est « grisé autant que personne de ce vin lourd du naturalisme (si mal nommé). » Mais regardez-y d'un peu plus près : ces ivresses n'ont pas duré, et il a su dire aux romantiques et aux naturalistes d'amères vérités. S'il a fort bien parlé d'Ibsen, il n'a pas été tendre aux influences cosmopolites, et les « littératures du Nord » ont trouvé en lui presque un ennemi personnel : n'a-t-il pas osé dire un jour de Shakspeare que « si nous étions francs, il nous ferait encore bien souvent, comme à Voltaire, l'effet d'un sauvage ivre? » Et enfin, s'il a été indulgent, et même tendre à Verlaine, n'a-t-il pas été assez dur aux symbolistes, beaucoup plus dur en tout cas que Brunetière? « Simple Tourangeau, disait-il, fils d'une race sensée, modérée et railleuse, avec le pli de vingt années d'études classiques et un incurable besoin de clarté dans le discours, je suis trop mal préparé pour entendre leur évangile. » Au fond, tout au fond, comme déjà Sainte-Beuve, M. Jules Lemaître, n'en doutez pas, est un classique. Par ses qualités, par ses timidités peut-être aussi, son goût est celui d'un homme que, vers dix ou douze ans, Boileau « éblouissait, » qui, depuis, a continué à l'aimer, et qui, à Shakspeare, préfère décidément Racine.

Sa pensée politique est, sinon plus confuse, tout au moins, — jusque vers 1898, — plus difficile à préciser. A nous en tenir uniquement à ses déclarations d'alors, ou plutôt aux aveux qu'il laisse échapper çà et là, on entrevoit dans cet écrivain qui est du peuple, qui ne fréquente guère et qui n'aime pas le « monde, » qui est aussi peu « snob » et aristocrate qu'il est possible de l'être, quelque chose comme un républicain de plus

en plus désabusé. « J'étais à quatorze ans, nous dit-il, un enfant doux et pieux, mais résolument jacobin et terroriste. » Plus tard, il nous dira bien de la Révolution qu'elle est une « œuvre bonne, » mais il ajoute qu' « il est trop tard du reste pour en douter, » ce qui n'implique pas une foi bien fervente. Et s'il nous confie qu'il a « toujours été aussi anti-boulangiste que possible, » il a, en revanche, sur « nos politiciens, » « race médiocre, vaniteuse et déplaisante, » sur « les beautés de notre régime parlementaire, » sur la politique, « la vraie maladie d'à présent, » car « elle envahit tout, elle attriste tout, elle est en train de gâter le génie de notre race, » des mots qui eussent semblé singulièrement hétérodoxes dans les couloirs de ce qu'il appelle irrévérencieusement « les Folies-Bourbon. » Nul doute qu'il ne se soit peint lui-même dans les traits de l' « ami » qu'il met en scène, *dès 1885*, dans un article qu'il n'a pas recueilli en volume, et sur lequel nous reviendrons : cet ami « qui n'est ni impérialiste, ni royaliste, mais qui est tout de même un peu réactionnaire et pessimiste à sa façon » est déjà d'avis que « la République a fait banqueroute à bien des espérances, » et il développe copieusement cette thèse. L'article n'a pas dû beaucoup plaire dans le monde officiel.

Il serait, ce me semble, un peu prématuré d'interroger dès maintenant avec quelque détail M. Jules Lemaître sur son *credo* métaphysique, religieux et moral. Non pas, certes, que la matière soit peu abondante; mais, sauf dans le cas d'une crise intérieure, c'est par son œuvre tout entière qu'un écrivain répond à ces sortes de questions, bien plutôt que par telle portion particulière de son œuvre; et il nous reste, en plus d'un genre, plus d'un ouvrage de l'auteur des *Contemporains* à examiner, avant de lui demander ses conclusions générales. Contentons-nous donc, pour l'instant, et d'après son œuvre critique, de noter brièvement les quelques traits qui caractérisent sa conception de la vie. Détaché du dogme chrétien, non pas peut-être pour des raisons extrêmement fortes, — les dernières pages de l'étude sur Veuillot, qui ne sont pas d'un grand théologien, ne sont pas non plus d'un bien profond philosophe, — M. Lemaître n'est pas détaché du christianisme, et il en a vivement « senti la douceur secrète et subi le sortilège intérieur. » Et il est bien moins encore détaché de la morale chrétienne qui, presque toujours, et sans qu'il le dise, lui inspire ses jugemens

sur les innombrables consciences fictives ou réelles qui ont posé successivement devant lui. « Je crois, nous dit-il, que la morale, dans le détail de ses prescriptions, doit coïncider, sur les points essentiels, avec la partie durable des morales religieuses. » Qu'on parcoure ses *Impressions de théâtre :* on verra que, dans l'ensemble, et à ses meilleurs momens, ce prétendu sceptique n'aura pas été trop mauvais casuiste chrétien. — Comment a-t-il conçu et pratiqué cette casuistique en action qui s'appelle le « poème dramatique ? » C'est ce qu'il faut rechercher maintenant.

IV

J'ignore si M. Jules Lemaître, poète et artiste comme il l'était, a formé de bonne heure le projet de rivaliser avec les dramaturges dont, chaque semaine, il examinait les pièces : mais je serais étonné qu'il eût beaucoup tardé à prononcer dans son cœur le si naturel *Ed anch'io*. Tout au début de sa carrière de critique dramatique, — le feuilleton n'a pas été recueilli en volume, — il se prenait à regretter que « la grande comédie » n'eût pas encore emprunté ses sujets à la politique. « Ah ! l'admirable matière, s'écriait-il, pour un auteur dramatique qui aurait un peu de génie ! » Et il ajoutait :

On peut dire que la comédie de nos mœurs politiques est encore à faire. Les données les plus simples seraient les meilleures, car ces pièces-là vaudraient surtout par la vérité de l'observation et par le choix des détails. On prendrait tout uniment, je suppose, un brave homme qui serait parfaitement honnête au premier acte, que la politique dépraverait peu à peu, et qui serait tout près d'être un gredin au dénouement. Et quel serait le nœud ? Oh ! c'est bien simple : le même que dans les comédies classiques : on donnerait à cet homme une fille qu'il sacrifierait à son horrible passion. Si vous aimez les dénouemens optimistes, l'amoureux de la fille sauverait enfin le père du déshonneur. Ou bien, au contraire, on sacrifierait l'ingénue jusqu'au bout, et quelque suprême platitude porterait notre homme au ministère. Sur quoi la toile tomberait. Près du héros, on placerait, d'un côté, son Comité électoral qui serait son mauvais génie et son tyran, et, de l'autre, sa femme, quelque bonne bourgeoise, qui serait son bon génie inécouté. Je livre cette donnée pour rien. Elle n'est pas neuve : c'est celle de presque toutes les comédies de Molière. Je n'ai changé que le ressort principal de l'action. Mais on pourrait très bien tirer de là un chef-d'œuvre. Il n'y a qu'à l'écrire. [*Débats* du 25 novembre 1885.]

Et c'est presque *le Député Leveau*. Je n'ai point dit que cette

pièce fût un chef-d'œuvre. Mais c'est une très bonne comédie.

Et il en est ainsi de presque tout le théâtre de M. Lemaître. Si des pièces qu'il nous a déjà données, aucune peut-être ne marque dans notre littérature dramatique une date aussi importante que *la Dame aux Camélias* ou que *le Gendre de M. Poirier*, aucune n'est indifférente, et presque toutes ont des parties de chef-d'œuvre. Aucune d'elles à la scène n'a eu de ces succès bruyans que tel autre de nos contemporains a connus, et que d'ailleurs elles ne cherchaient pas, n'étant point faites pour le gros public, mais bien plutôt pour le public, toujours un peu restreint, des délicats, ou, comme l'on disait jadis, des « honnêtes gens. » Mais ce qu'elles perdent peut-être « aux chandelles, » et de par leurs qualités au moins autant que par leurs défauts, comme elles le regagnent, — et amplement, — à la lecture ! Pour les lecteurs à qui le théâtre de Racine a procuré leurs plus vives jouissances, il n'y a pas, depuis vingt ans, de « spectacle dans un fauteuil » qui vaille ceux que leur offre M. Lemaître.

Et je ne veux pas, certes, insinuer par là que le théâtre de l'auteur de *l'Aînée* soit dépourvu de toute valeur proprement dramatique. Quand parut *Révoltée*, « le prieur du bon sens » déclara que la pièce était « d'une singulière inexpérience et d'une rare maladresse : » mais Sarcey « voyait gros » là, comme en toutes choses, et, — il est vrai que je n'ai pas vu jouer *Révoltée*, — j'en croirais beaucoup plus Brunetière ou M. Faguet qui, jugeant l'œuvre eux aussi au point de vue du théâtre, se sont montrés beaucoup moins sévères. D'une manière générale, si le métier dramatique, chez M. Jules Lemaître, a ses imperfections et ses lacunes, ou, bien plutôt encore, ses indolences et ses négligences, parfois un peu volontaires, il est très loin d'être dénué des qualités, même extérieures, qui assurent d'ordinaire le succès : l'ingéniosité de l'intrigue, le mouvement, la rapidité du dialogue, l'art de traiter les situations fortes avec franchise et vigueur, et cette *vis comica* ou *tragica* à laquelle les anciens ramenaient presque toute la « poétique » théâtrale. N'est-ce point là presque l'essentiel ? Sans doute il serait bon que le dramaturge fût un peu moins dédaigneux ou insoucieux de l'art si utile des « préparations ; » et si l'on ne peut demander aux pièces de M. Lemaître d'avoir ce quelque chose de rectiligne et de géométrique qu'ont les pièces de M. Paul Hervieu, on pourrait leur souhaiter une composition plus vigoureuse, plus *décidée*,

moins flottante. Au théâtre comme dans le roman, plus que dans le roman peut-être, on n'exagérera jamais l'importance de la composition. Le public ne cède qu'à celui qui lui fait un peu violence, et dont il sent la forte main s'abattre dès l'abord sur lui pour ne le plus lâcher qu'à la fin.

Mais ces faiblesses ne sont que bien peu de chose si l'on songe aux mérites dont elles sont l'inévitable compensation. « *L'Invitée*, écrivait voilà bien longtemps l'auteur des *Impressions de théâtre*, *l'Invitée* est un éminent exemple *de ce que le théâtre peut reconquérir sur le domaine propre du roman*. Songez que, *si ces empiétemens n'étaient jamais essayés, le théâtre ne bougerait pas, n'aurait pas bougé depuis deux siècles.* » Il me semble que M. Lemaître nous livre ici la formule même de son théâtre : de propos très délibéré, il a renoncé au vieux moule où l'on avait avant lui jeté tant de pièces, bonnes ou mauvaises, aux procédés, aux conventions qui avaient cours et, peu s'en faut, force de lois, et, désireux d'introduire dans l'œuvre dramatique, telle qu'il la concevait, « le maximum d'analyse morale que supporte le théâtre, » il a tout fait pour la rapprocher du roman. De là vient qu'à plus d'une reprise, — *Mariage blanc*, *l'Aînée*, *les Rois*, *le Mariage de Télémaque*, — il a tout d'abord essayé sous forme romanesque l'idée qu'il devait reprendre plus tard sous forme dramatique. De là vient que ses héros, au lieu d'être, comme le sont généralement les héros de théâtre, des volontés agissantes, sont, comme la plupart des héros du roman moderne, des passivités souffrantes, de pauvres êtres sans grand ressort intérieur, à la merci de leurs passions ou des circonstances extérieures : on a prononcé là-dessus, — c'est M. Doumic, — le mot de déterminisme, et je crois bien qu'il a eu raison, et que M. Jules Lemaître ne fournira pas beaucoup d'argumens aux théoriciens de la liberté morale. De là aussi l'indécision dont il fait preuve assez souvent dans la composition de ses caractères, dans la conduite de ses intrigues, et dans l'invention de ses dénouemens, et que ses chroniques sur ses propres pièces, — ses *Examens* à lui, — nous révèlent avec une ingénuité charmante. Ce sont les tâtonnemens d'un romancier qui découvre ses personnages au fur et à mesure qu'il les invente, qui les étudie, les analyse avec conscience, et qui, trouvant de l'inexpliqué en eux, se garde bien de leur enlever le « je ne sais quoi » qu'il y a dans tout être humain, et qui

enfin, concevant trop bien toutes les « possibilités, » toutes les contingences de la destinée humaine, éprouve quelque peine à choisir parmi elles la seule qui convienne parfaitement, en même temps qu'à la vraisemblance générale, à la rectitude de son dessein. Il se peut que, du point de vue de la technique de Scribe, ces hésitations, ces innovations, ces scrupules, passent pour un réel défaut. Mais qui ne voit que ce défaut puisse aussi s'appeler d'un autre nom, s'il n'est que la rançon d'une plus grande somme de vérité morale introduite au théâtre, d'une peinture plus fidèle de la vie telle qu'elle est?

A ce résultat vient heureusement concourir la qualité de la langue la plus savoureuse, la plus naturelle, la plus drue qui se parle aujourd'hui. Le style, — hélas! — n'est point nécessaire pour faire une bonne, même une excellente pièce ; mais enfin, si la pièce est bonne par ailleurs, un peu de style ne lui nuit pas non plus, et nous avons chez nous de très grands écrivains de théâtre qui sont aussi de très grands écrivains tout simplement. M. Jules Lemaître est de cette famille. Son style ne le quitte pas à la porte du Vaudeville : il voudrait d'ailleurs mal écrire que je crois bien qu'il ne le pourrait pas. Son style dramatique a, parmi toutes ses qualités coutumières, cette qualité extrêmement rare, — de grands dramaturges, Dumas fils, Augier même ne l'ont pas eue, — de s'adapter sans effort aux différens personnages qu'il met en scène, de se diversifier suivant leur caractère, leur tempérament, leur sexe et leur éducation : de telle sorte qu'on a véritablement l'illusion d'être en présence de véritables personnes morales, non pas de fantoches anonymes auxquels un même écrivain souffle les propos uniformes qu'ils doivent tenir. Et ce n'est peut-être pas le moindre sortilège de ce style extraordinairement souple et vivant de se transformer dans son accent, dans son mouvement, presque dans sa substance même, — je veux dire dans la nature des vocables qu'il emploie, — pour mieux exprimer la diversité des âmes qu'il nous met sous les yeux. Chez M. Jules Lemaître, Pierre Rousseau ne parle pas comme Hélène, ni celle-ci comme Mme de Voves, ni Leveau comme Mme de Grèges, ni Chambray comme Yoyo. Autant de personnages, autant de langues. Et je ne sais s'il en a coûté à l'auteur d' « attraper » cette diversité verbale ; mais le fait est qu'il n'y paraît guère.

A cette variété de style et de ton correspond une grande

variété aussi de sujets et de milieux représentés. Il n'y a pas une de ces treize pièces qui soit la reprise même partielle d'une comédie antérieure du même auteur, ce qui arrive, on le sait, même à d'illustres écrivains de théâtre. Chacune d'elles est la mise en œuvre d'une donnée toute nouvelle, et, si, dans le théâtre contemporain ou dans le théâtre d'autrefois, on peut trouver sans doute, en cherchant bien, çà et là quelques analogies entre telle ou telle pièce de M. Lemaître et telle ou telle pièce plus ou moins connue, il me semble que c'est chose assez rare : rarement on a moins eu, au théâtre, l'impression du « déja vu. » *Révoltée*, — M. Faguet l'a justement fait observer, — est une pièce d'Ibsen avant Ibsen, — du moins avant qu'Ibsen fût connu en France, et je ne vois pas qui, avant M. Jules Lemaître, a porté à la scène le « cas » de *l'Age difficile*, ou celui de *la Massière*, et surtout le cas si audacieux de *Mariage blanc*. Et pareillement, on ne risque guère, en allant voir jouer une nouvelle pièce de l'auteur de *la Bonne Hélène*, de retrouver des peintures de mœurs déjà essayées par lui. Petite bourgeoisie universitaire (*Révoltée*), parvenus du radicalisme (*Leveau*), milieux mêlés d'une ville de malades et d'oisifs (*Mariage blanc*), monde des coulisses (*Flipote*), rois et princes modernes (*les Rois*), industriels des environs de Paris (*l'Age difficile*), manufacturiers de province (*le Pardon*), pasteurs protestans (*l'Aînée*), peintres parisiens (*la Massière*), nobles ruinés (*Bertrade*) ; rien qu'à cette nomenclature, on entrevoit le vif désir qu'a eu et qu'a réalisé M. Lemaître de ne jamais se répéter. C'est là, certes, une ambition qui n'est point vulgaire : car si elle est conforme aux intérêts de l'art, il n'est pas sûr qu'elle soit conforme aux intérêts de l'artiste : le public aime à n'être point dérangé dans ses habitudes, et il ne se lasse guère d'applaudir ce qu'il a une fois applaudi.

Dans ces milieux très divers, et qu'il a fort curieusement observés et peints, M. Lemaître a fait évoluer des personnages à la fois très originaux et très généraux. C'est le vrai procédé des maîtres ; c'est à cette condition essentielle que les caractères imaginés par l'artiste méritent de se survivre à eux-mêmes dans la mémoire des hommes. Il s'agit de saisir dans l'infini de l'âme humaine un trait particulier, une nuance de sensibilité très réelle, mais qu'on n'a point encore aperçue, ou du moins qu'aucun écrivain n'a encore décrite, et de l'incarner dans une forme vivante qui porte la marque indélébile de l'humanité

d'aujourd'hui, et qui, en même temps, appartienne si bien à l'humanité de tous les temps, que nos contemporains comme nos petits-neveux puissent également s'y reconnaître, et crier à la parfaite ressemblance. L'auteur du *Pardon* s'est fort bien acquitté de cette tâche. Rien de plus moderne que son théâtre : Hélène Rousseau, sa « révoltée, » n'aurait pas pu vivre, il y a un demi-siècle ; le député Leveau n'est pas contemporain de M. Poirier ; et nous ne voyons pas non plus Jacques de Tièvre dans le théâtre de Marivaux. Mais si tous ces héros sont bien des âmes d'à présent, comme ils relèvent bien tous de l'humanité générale, dont les passions ne changent point, ni les souffrances ! Hélène Rousseau, c'est l'éternelle « incomprise, » joli bibelot de plaisir et de luxe, incapable de comprendre la passion profonde, le sérieux de la vie, la gravité des devoirs qu'entraîne l'acceptation du dévouement d'autrui. Et son mari, le malheureux Pierre, c'est l'éternel timide, — le Chazel de *Crime d'amour*, — celui qui n'ose pas montrer toutes les richesses de son âme, et qu'on rebute, et qui souffre d'aimer et de n'être point aimé. Leveau, c'est bien le politicien peu scrupuleux d'aujourd'hui : mais c'est aussi le plébéien de toujours qui ne se croira « arrivé » que de l'heure où il sera accepté du noble faubourg. Et Jacques de Tièvre, c'est le voluptueux blasé de tous les siècles, comme il en a pu vivre au temps d'Alcibiade, à qui toute sa vie antérieure rend impossible l'acte de charité sentimentale qu'il a osé concevoir. Et il en est ainsi de tous les personnages de M. Lemaître ; ils sont vrais d'une vérité générale et de cette vérité particulière qui fait que nous croyons les avoir coudoyés cent fois dans la vie de tous les jours.

Ce qui donne à cette vérité tout son prix, et comme sa marque d'originalité propre, c'est qu'elle dissimule l'âpreté sous la grâce et la hardiesse sous l'ironie souriante. M. Jules Lemaître est un moraliste sans illusion. Il jette sur la vie, sur les âmes un regard aigu, perçant, presque cruel à force de lucidité profonde. La scène du *Pardon* où Georges, réconcilié avec Suzanne, et obsédé de certaines images, finit par harceler, par accabler sa malheureuse femme de ces questions qui les salissent tous deux, est à mettre à côté de celles où, depuis *Othello*, la jalousie a été peinte sous les plus énergiques couleurs. Et que d'autres traits d'un réalisme aussi saisissant on pourrait cueillir dans *Révoltée*, dans *Mariage blanc*, dans *l'Age*

difficile, dans *la Massière!* Que de démentis infligés, par respect de la vérité morale telle qu'elle est, à des conventions théâtrales vieilles comme le monde! C'est ainsi qu'avant M. Lemaître, il était admis, — sur les planches, — que les mauvais sujets ont un cœur d'or qui les rend finalement capables de toutes les délicatesses : bien souvent déjà dans ses *Impressions de théâtre*, il avait protesté contre ce déplorable préjugé à la mode. « Faire la fête, disait-il, c'est-à-dire manger, boire, jouer et entretenir des filles. J'ai peine à croire, malgré tout, que ces occupations, poursuivies jusqu'à l'âge de quarante ans, soient très propres à développer chez un homme la beauté morale et la délicatesse des sentimens. Un viveur... me semble jouer dans le monde un assez vulgaire et grossier personnage. » Et, pour le prouver, il a créé ces deux types si vrais de Vaneuse et de Mauferrand qui ne sont assurément point faits pour nous donner une très noble idée des résultats de la « haute vie. »

J'ai tort d'ailleurs de dire : prouver. M. Jules Lemaître ne veut rien prouver, à proprement parler, non pas même dans *l'Aînée*, qui n'est qu'une comédie de mœurs, et même de caractères, çà et là quelque peu caricaturale. Des treize pièces qu'il a écrites, il n'en est aucune qui soit une pièce à thèse : je ne l'en loue, ni ne l'en blâme, je constate simplement, étant d'ailleurs de ceux qui pensent que la pièce à thèse est un genre parfaitement légitime, et qui compte, chez nous surtout, d'authentiques chefs-d'œuvre. Il se contente d'observer la vie et de la peindre de son mieux. Seulement, cet observateur et ce peintre de la vie contemporaine est un homme qui pense, et qui ne peut s'empêcher de penser. Sa contemplation se prolonge en rêve. A la vie telle qu'elle est, il ne peut se tenir d'opposer la vie telle qu'elle devrait être. Les personnages qu'il étudie et qu'il peint, il les juge. Il n'a donc pas de peine à reconnaître que la vie morale, dans sa réalité concrète, est une série ininterrompue de cas de conscience (1). Et lorsqu'il a montré, avec toute la loyauté désirable, comment ses héros, placés dans telle situation donnée, agissent, pour se conformer au caractère

(1) La préoccupation du « cas de conscience » ou de la situation morale dans laquelle il place son principal héros est même si forte chez M. Jules Lemaître qu'on peut se demander, — voyez à cet égard ses feuilletons sur *Flipote* et sur *l'Age difficile* (8e et 9e séries des *Impressions de théâtre*), — si, quand il conçoit une pièce, ce n'est pas là ce qu'il imagine tout d'abord, — *in abstracto* pour ainsi dire, — et avant ses personnages concrets.

qu'il leur a attribué, il en vient nécessairement à se demander s'ils ont bien ou mal agi, si la manière dont ils ont pratiquement résolu le cas de conscience qui se posait à eux est bien la meilleure possible. Sa solution ou sa réponse personnelle, il réussit toujours, par mille moyens indirects, à nous la laisser entendre. Nous ne risquons guère de nous tromper en ce qui concerne le jugement moral que M. Lemaître porte sur ses personnages et sur leurs aventures. Et ce jugement est généralement très sain, marqué au coin d'un bon sens très ferme, d'une délicatesse très avisée, d'une réelle élévation de pensée et de sentiment. L'auteur de *l'Aînée* n'est pas tendre aux pharisiens, — le ménage Pétermann en sait quelque chose ; mais il est assez indulgent à ceux qui paient leur tribut à la faiblesse humaine, s'ils souffrent de leurs fautes, s'ils s'en repentent et les expient, s'ils savent se préserver de la perversité du cœur et de l'esprit, et si enfin le sentiment de leur fragilité personnelle les incline à plus d'humilité, de charité et de bonté : il est bien évident que ni Mme de Voves, ni Chambray, ni Marèze, ni les douloureux héros du *Pardon* n'ont en M. Jules Lemaître un juge impitoyable. Il réserve toute sa sévérité, toute son ironie méprisante pour ceux que l'on pourrait appeler les frelons de la ruche sociale, pour ceux que la frivolité de leur vie, la férocité de leur égoïsme, la corruption de leur âme prédestinent à être de terribles gâcheurs d'existence et de bonheur : Hélène Rousseau, Brétigny, la marquise de Grèges, Vaneuse, Montaille, Yoyo, Mauferrand. S'il les relève un peu parfois tout à la fin de la pièce, c'est par scrupule de moraliste qui sait que les monstruosités sont rares, et rare aussi l'ignominie absolue. Mais toute sa sympathie, toute son estime, toute son admiration vont spontanément aux natures droites et simples, élevées et généreuses, capables de dévouement et de sacrifice, et pour lesquelles l'honneur et le devoir ne sont pas de vains mots : Pierre Rousseau, André de Voves, Mme Leveau, Lia, Bertrade, Juliette Dupuy ; il leur passe tout ce qu'il entre parfois, — et il le sait bien, et il l'indique, — d'inexpérience et de naïveté dans l'intransigeance de leurs fiertés. Bref, il est avec ces braves gens de tout son cœur ; et ce libre hommage à la vertu sous la plume de l'un des esprits les moins dupes qu'il y ait au monde n'est pas l'un des moins significatifs qu'on lui ait rendus.

On voit peut-être maintenant quelle conception de la vie

enveloppe et suggère tout ce théâtre où tant d'humanité se mêle à tant de finesse, où l'observation la plus spirituelle, et, par endroits, la plus pénétrante, parle une langue exquise d'agilité, de souplesse inventive, de grâce délicate et de vivante familiarité. Parmi bien des ironies et à travers bien des détours, c'est, tout au fond, la conception chrétienne que l'on retrouve et que l'on restaure, c'est la pratique des vertus chrétiennes que l'on recommande comme la meilleure et la plus sûre. « Il faut croire que l'univers existe uniquement afin que la justice y règne un jour entre les hommes, et pour que, en attendant, l'amour de la justice (qui implique la pitié et la charité) soit engendré dans les âmes par l'épreuve même de la vie... *Croyons-le donc. Nous avons besoin que l'univers ait un sens, et qu'il ait celui-là.* » Le subtil écrivain qui, rappelant des vers de sa jeunesse où le même sentiment est déjà exprimé, concluait par ces lignes un feuilleton sur la *Puissance des Ténèbres*, n'est donc pas le sceptique indifférent, le « stérile dilettante » dont il a paru parfois tenir le rôle. Il y a des idées auxquelles il tient, et qu'au besoin il saura défendre. S'il connaît les jouissances de la curiosité, il sait aussi le prix de l'action. « Si le choix m'en avait été laissé, écrivait-il un jour, j'aurais choisi d'abord d'être un grand saint, puis une femme très belle, puis un grand conquérant ou *un grand politique*, enfin un écrivain ou un artiste de génie. » Vous vous rappelez dans *l'Aînée* l'intéressant personnage de Dursay, sous les traits duquel je crois bien que M. Jules Lemaître a voulu se peindre lui-même, et qui, en tout cas, lui ressemble « comme un frère. » Dursay est un « philosophe, » un curieux, qui trouve la vie très divertissante, et les hommes très amusans à regarder. Mais Dursay n'est détaché qu'en apparence. Il vient un jour où lui aussi passe à l'action : il épouse la grave et charmante Lia. On peut voir là quelque symbolisme. Attendons-nous à voir l'auteur de *l'Aînée* descendre lui aussi dans la mêlée contemporaine.

VICTOR GIRAUD.

LE TRAIN DE MAISON

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

LES DOMESTIQUES

I

Deux faits, en apparence contradictoires, dominent l'histoire du service domestique : d'une part, la hiérarchie des classes semble avoir dû maintenir une barrière infranchissable entre ceux qui servaient et ceux qui étaient servis ; d'autre part, le service personnel était beaucoup plus estimé dans l'ancienne France aristocratique que dans la France démocratique d'aujourd'hui. Et c'est justement à mesure que le vieux moule social s'est transformé que le service personnel a décliné peu à peu, jusqu'à devenir le moins recherché de tous après avoir été le plus en honneur.

Il y a dans notre république beaucoup de « services » fort prisés, tant civils que militaires, mais ce sont des « services publics » et l'on voit bien que ces esclaves du Public, qui s'appellent des fonctionnaires, ne se croient pas trop asservis à leurs concitoyens. Au contraire, le « service privé, » c'est-à-dire la dépendance d'homme à homme, était la règle et le fond même de la société féodale. Ce service était tantôt corporel, intime et comme familial ; tantôt extérieur et pour ainsi dire fonctionnel, relatif aux biens et affaires du maître. Longtemps le service

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

corporel fut de beaucoup le plus noble ; le chambellan était très supérieur au chancelier.

Au camp du Drap d'or, François Ier entre à l'improviste sous la tente d'Henri VIII encore couché ; comme ce prince veut se lever, le roi de France lui dit « qu'il n'aurait point d'autre valet de chambre que lui, et lui chauffa la chemise et la lui bailla quand il fut levé. » Quelques bons rapports qui existent entre le roi d'Angleterre d'à présent et notre président de la République, l'idée ne viendrait certainement pas à ce dernier de faire chauffer la chemise de son hôte ; de pareilles politesses ne sont plus de mise entre souverains, fussent-ils proches parens. La mentalité du XVIe siècle est loin de nous, et c'est seulement au jeu de cartes que le « Valet » est un personnage qui vient immédiatement après le Roi et la Dame.

Le dernier vestige de cette domesticité protocolaire a disparu avec la Cour de Versailles, où chaque branche de la Maison royale comportait une liste longue et graduée, qui commençait par un prince du sang ou un duc-pair et finissait par un balayeur ou un marmiton. C'est peut-être ici le lieu de remarquer que cette armée de serviteurs, dont il a été cent fois question et où la plupart des historiens n'ont vu que la satisfaction d'une folie fastueuse, était au contraire pour la Royauté un moyen de se procurer de l'argent, parce que *les emplois domestiques se vendaient*.

Engager un surcroît de valets et de servantes, c'était, depuis Louis XIV, ce que nous appellerions aujourd'hui émettre des bons du Trésor, créer des rentes sur l'État, à taux variables, suivant les cours du papier et le crédit royal. Le gouvernement dressait un tarif où figurait, en face des gages attribués aux futurs acheteurs, le capital qu'ils auraient à débourser pour avoir l'honneur de devenir dame d'atours ou sommier des broches, aumônier ou garde-vaisselle, premier-gentilhomme ou palefrenier. Cette liste était publiée officiellement et, lorsque fut créée, au plus fort de la guerre de succession d'Espagne, la maison du duc et de la duchesse de Berry, petit-fils du Roi, comme il était à craindre que les 600 ou 700 offices domestiques, taxés en bloc à 25 millions et demi de francs (1), ne trouvassent

(1) Tous les chiffres contenus dans cet article sont exprimés en monnaie de nos jours, d'après la valeur ancienne de la livre et d'après le pouvoir d'achat actuel de l'argent.

pas facilement preneurs, on eut l'idée, pour accélérer l'écoulement, d'envoyer une circulaire comme font nos banques pour placer des actions de mines d'or ou de chemins de fer étrangers. Mais il n'en fut pas besoin, et quoique, précisément à cette date (1711), l'État, terriblement pressé d'argent, eût beaucoup de mal à emprunter par les voies ordinaires, ces charges furent rapidement enlevées.

Que l'on trouvât des seigneurs authentiques ou des bourgeois-gentilshommes pour payer 200, 300 et 400 000 francs une sinécure dorée de secrétaire des commandemens, de chambellan ou de premier veneur, grâce à laquelle il se pousserait auprès du monarque, rien de surprenant à cela. Ce qui étonne c'est de voir vendre des 7 000, 12 000 et 20 000 francs de simples emplois de valets de pied ou de garde-robe, de garçons ou de femmes de chambre, d'aides de fruiterie ou d'enfant de cuisine, produisant des gages de 5, 7, rarement 10 pour 100 du capital versé, lorsque les fonds publics rapportaient tout autant à des rentiers tranquilles.

Cette forme d'emprunt constituait, je pense, un assez pauvre système financier : les gages étant mal et irrégulièrement payés, les titulaires se rattrapaient sans doute en grivèleries multiples ; bien que l'on ne voie pas nettement quel genre de revenans-bons peuvent échoir aux porteurs de chaises percées, — offices de 6 300 francs avec gages annuels de 550 francs. — Seulement, et c'est là ce qui mérite d'être retenu, il fallait que, dans l'opinion populaire d'il y a deux cents ans, ces dignités serviles fussent grandes encore pour que l'ambition d'en être revêtu suscitât des amateurs capables d'y risquer leurs économies.

Le service personnel a d'ailleurs évolué sans cesse, de façon insensible et lente, suivant les besoins et les mœurs, de sorte que les mêmes noms ont désigné durant sept siècles des individus très différens et très diversement classés. Il est admis que le luxe des domestiques est celui peut-être qui a le plus diminué de nos jours ; encore faut-il s'entendre. Le train de maison d'un riche du moyen âge comprend, dans sa liste touffue, beaucoup de « domestiques » indispensables, aujourd'hui remplacés par des « fournisseurs : » boulanger, tailleur, maréchal, pêcheur, peintre, apothicaire, etc. ; il comprend des « employés, » logés et appointés à l'année, dont les uns, — chevaucheurs et messa-

gers, — ont été remplacés par la poste et le télégraphe; dont les autres, — aumôniers et médecins, — ne sont plus nécessaires à demeure, avec les moyens de transport modernes. Quelques-uns — comme les « écrivains » — étaient de première nécessité chez des maîtres qui ne savaient pas tenir la plume; beaucoup enfin ont changé de noms, tels les gouverneurs, chapelains, capitaines, écuyers et guetteurs, disparus avec les « maisons fortes, » pour faire place à des régisseurs pacifiques, et à des gardes armés pour défendre, non pas leur maître, mais simplement son gibier.

Cette revision, qui réduit beaucoup les effectifs comparables, permet aussi de constater que nos aïeux faisaient difficilement des choses faciles ou devenues telles avec le progrès : en 1457 arrivait à Paris, pour demander en mariage la fille de Charles VII, une ambassade du roi de Hongrie et Bohême, composée de 260 chariots bien attelés que gardaient, la nuit, des esclaves enchaînés. Si la diplomatie actuelle comportait le même déploiement, esclaves et chariots seraient de trop ; il suffirait d'un train spécial remisé à Bercy.

En fait de luxe purement conventionnel quelques spécimens ont dès longtemps cessé de plaire : tels les nains et les fous des deux sexes, — la Reine avait sa folle comme le Roi avait son fou ; — le bon ton ne permettait à aucun prince de s'en passer et, si l'on en juge *par leurs noms*, c'est la France qui paraît les fournir à toute la chrétienté. Au temps où Triboulet tenait l'emploi chez François Ier, son collègue, auprès de Charles-Quint, était Perrignon « plaisant de l'Empereur ; » au Vatican même c'est un nommé Le Roux qui a titre de « plaisant du Pape » (1538).

Le Triboulet historique, richement habillé, — son costume complet, robe, pourpoint et chausses, coûte au Roi 1800 francs (1534), — pourvu d'un gouverneur bien gagé, était un idiot recueilli par charité, fort peu ressemblant au Triboulet dramatique de Victor Hugo. D'autres fous, moins insipides, eussent mieux mérité de passer à la postérité ; Marais, par exemple, qui disait à Louis XIII : « Sire, il y a deux choses dans votre métier dont je ne saurais m'accommoder, c'est de manger tout seul et de ch... en compagnie. » Celui-là fut le dernier bouffon en titre. Avant lui avait aussi disparu des budgets officiels la « dame des filles de joie suivant la Cour, » qui rece-

vait au XVIe siècle chaque année, « ainsi qu'il est accoutumé de toute ancienneté, » 1 400 francs, moitié pour les étrennes de ses... pensionnaires et moitié pour le bouquet qu'elles présentaient au Roi au mois de mai.

A la fin de l'ancien régime apparurent des domestiques nouveaux : le chasseur, le nègre, le suisse, le postillon, le frotteur, celui-ci multiplié par l'usage assez nouveau des parquets. Certains, dont le nom subsistait, avaient changé de rôle et de rang : le palefrenier ou « palfernier, » qui avait la charge des palefrois, était au moyen âge très supérieur aux cochers, sommiers ou charretiers, qui conduisaient « la coche » ou le chariot. A peine le « muletier de litière » était-il son égal. Depuis l'invention des carrosses, il descendit au-dessous du premier cocher, mais conserva une place à part, précédant souvent à cheval au XVIIIe siècle la voiture de son maître. Il a fini de nos jours par être le dernier dans l'écurie dont il avait été le chef.

On en peut dire autant du « concierge, » titre éminent que rien n'annonçait devoir signifier plus tard un portier, lorsque, au temps de saint Louis, la Conciergerie du Palais capétien — seule partie qui, avec la Sainte-Chapelle, soit encore debout — était une vaste demeure. « Concierge » étant synonyme de gouverneur militaire, la dignité était briguée, dans les châteaux royaux et princiers, par de grands personnages ; c'est dans ce sens que l'entendait le premier ministre de Louis XIII, lorsqu'en faisant donation au Roi de son « Palais-Cardinal » il réservait « à ses successeurs, ducs de Richelieu, la charge héréditaire de concierges dudit hôtel, et le logement qui leur sera désigné à cet effet. »

Les « pages, » qui existèrent chez les souverains jusqu'à Napoléon Ier et Charles X, eurent une destinée toute contraire : aux temps féodaux le page fut un serviteur qui, dans toutes les branches, occupait le dernier échelon. A la guerre, il est subordonné au « pillard » qui accompagne le banneret. Au civil, il figure sur l'état de la maison de Philippe le Bel (1285) entre les valets pour la chandelle et les rôtisseurs. Chez la comtesse Mahaut d'Artois (1313) ses gages sont de 233 francs par an, *moitié de ceux* d'un valet de chiens, le dixième de ceux des veneurs. Chez le duc de Bourgogne (1399) le page des lévriers est aussi beaucoup moins rétribué que le valet. Ces pages n'étaient rien de plus que des grooms.

Il en va tout autrement sous les derniers Valois, lorsque l'on alloue à chacun de ceux de l'écurie du Roi, que l'on met « hors de pages, » 1 000 francs « pour s'armer et se monter. » Ce sont alors des nobles de familles pauvres ; la France en était pleine, l'anarchie du xve siècle avait fait bien des « nobles mendians. » Quelques-uns entraient dans la petite judicature ou dans des professions manuelles, sans cesser pour cela, — au moins dans le Midi, — de se qualifier gentilshommes. A Sisteron les Valavoire, chevaliers croisés au xie siècle, sont représentés au xvie par plusieurs générations de « nobles chaussetiers, » puis reparaissent pour exercer de grandes charges sous Louis XIV, avant de s'éteindre au xviiie siècle.

Veulent-ils embrasser le métier des armes avec plus de scrupule que le jeune Lesdiguières, qui emprunte une jument à un hôtelier de son pays et part sans laisser de ses nouvelles, ces prolétaires de l'aristocratie « se donnaient » à un riche seigneur. Toiras, qui devint maréchal de France et gouverneur d'Auvergne, avait ainsi commencé chez le marquis de Courtenvaux, « vivant de son pain, montant ses chevaux et faisant chasser ses chiens. » Être « nourri page » dans une grande maison et en porter la livrée, qui n'avait encore rien de bas, fut à cette époque le début de beaucoup d'illustres fortunes. Albert de Luynes était, de 21 à 28 ans, jusqu'en 1606, aux gages de la comtesse du Lude, à 2 130 francs par an ; son frère Brantes fut huit ans au même service, quatre ans page et quatre ans gentilhomme, aux appointemens de 1 420 francs.

Les seize pages qui composaient, sous les ordres d'un gouverneur, la « grande écurie » de Richelieu étaient tous fils de comtes et de marquis, servis par douze valets et soumis aux leçons de trois maîtres d'escrime, de danse et de mathématiques. A cette ascension des pages royaux et assimilables correspondit, chez les simples particuliers, la fureur de donner cette qualité à des gamins quelconques, et tel, qui ne pouvait s'offrir des pages en chair et en os, imagina d'en avoir *en effigie*, remplis de foin, attachés derrière son carrosse, pour se montrer au Cours-la-Reine ; dût-il s'exposer, comme Chambonnières, à ce que les chevaux du carrosse suivant, attirés par l'odeur du foin, tandis que la file des voitures lentement avançait, se missent à déchirer les jambes de ce mannequin, à la grande confusion du propriétaire.

Manies éphémères du reste, et lorsque La Fontaine écrit (1668), dans sa fable de « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf, » que « tout marquis veut avoir des pages, » il fait allusion à une mode qui, précisément, va passer; c'est à peine si, vers 1680, les ducs ont un page et à la fin du règne il ne s'en voit plus. Un autre « domestique, » comme on disait au XVIIe siècle, eut une existence encore plus courte : le « gentilhomme *di belle lettere*. » L'usage italien, adopté en France, voulut qu'au temps des Précieuses et de la Fronde on eût, sur l'état de sa maison, soit sous titre de secrétaire, de maître d'hôtel ou d'écuyer, soit sans titre défini, un homme d'esprit à ses gages, logé souvent, nourri et voituré toujours.

Au XVIIIe siècle il n'y a plus guère, chez les personnes privées, aucun de ces emplois honorifiques, intermédiaires entre le vassal et le valet, qui sont de règle au moyen âge : chez la comtesse de Bar, dont le train se compose de 54 personnes pour elle-même et de 20 personnes pour ses enfans (1352), le « chevalier, » le maître d'hôtel, l'écuyer-tranchant, l'écuyer-échanson, et les 2 chambellans, qui viennent en tête de liste, n'ont socialement rien de commun avec des serviteurs comme le clerc de cuisine, le huchier ou le bouteiller. Chez Marie de Sully, dame de La Trémoïlle (1396), où les domestiques sont au nombre de 58, les 3 « dames » ne sauraient être assimilées avec les 8 femmes de chambre de Madame et de ses deux filles ; pas plus que les 4 écuyers, ayant chacun un valet, avec le dépensier, les cuisiniers, les valets de haquenée et de char.

Cent ans plus tard (1493), le sire de La Trémoïlle entretient à la tête de sa maison 5 maîtres d'hôtel, qualifiés de « seigneurs » et de « messires, » qu'une démarcation profonde sépare des magister, médecin et secrétaire de Monseigneur, simplement traités de « maîtres, » eux-mêmes très supérieurs aux queux, barbier, fourrier, « pallefranier » et autres subalternes, par le rang sinon par les gages, puisque les muletiers gagnent autant que le précepteur (560 francs) et plus que le secrétaire (420 fr.). Il est vrai que les clercs d'office et les femmes de chambre descendent à 224 et 112 francs par an, tandis que le seigneur de La Rivière, premier maître d'hôtel, touche 1 680 francs.

Au XVIe siècle (1552), le titulaire de cet office dans la même maison, « monsieur de La Guyonnière, » ne recevait que

1 200 francs et quelques autres « gentilshommes, » messieurs du Fouillou et de La Martinière, se contentent de 800 et de 690 francs. Dans la seconde classe, celle des « gens de conseil, » le receveur général « maître Mauger » a 1 000 francs, le sénéchal de Thouars 550 seulement ; enfin dans la catégorie des « officiers et autres serviteurs, » le mieux rétribué est le brodeur 690 francs, puis viennent sur le même pied l'organiste et le sommelier 460 francs ; l'écuyer de cuisine à 400 francs, les tailleurs 340, les valets de chambre et le secrétaire au taux identique de 230 francs ; ainsi de degré en degré jusqu'aux femmes de chambre des filles à 100 francs, jusqu'au valet de garde-robe à 80 francs.

Entretenir à son service des personnes de condition un peu relevée n'était pas l'apanage des seuls richissimes : ce superflu était caractéristique et de première nécessité pour qui prétendait à un certain rang ; c'eût été déchoir que de s'en passer. Richelieu, pauvre évêque de Luçon, ayant à peine de quoi vivre, prend un gentilhomme pour maître d'hôtel : « Cela fait bien, écrit-il, il dirige la maison et reçoit la compagnie. » Deux minces hobereaux, qui vivent à l'auberge, conviennent de passer chacun à son tour pour « le gentilhomme » de l'autre.

On voyait encore en 1693 chez le vieux Saint-Simon, père de l'auteur des *Mémoires*, un écuyer du duc, un écuyer de la duchesse et un gouverneur de leur fils, ces deux derniers détachés en qualité de gentilshommes pour accompagner le jeune vidame, alors simple mousquetaire. Cinquante ans plus tard, ce genre de luxe est aboli ; et à la fin de l'ancien régime, dans la plus haute noblesse, chez les descendans mêmes de quelques grands vassaux du moyen âge, l'intendant est un petit bourgeois et l'état de maison ne comprend que des serviteurs ; les gentilshommes-domestiques avaient disparu.

II

Est-ce par suite d'une même évolution sociale ? — les mœurs ont autant changé du XVIe au XVIIIe siècle que du XVIIIe à nos jours, — toujours est-il qu'il ne se rencontre plus alors d'anciens domestiques devenus gentilshommes, comme il s'en vit maints exemples notables aux temps antérieurs et jusque sous Louis XIV : Gilles Ruelland, qui mourut baron de Tressan, sei-

gneur du Rocher-Portail et de Montaurin, laissant une grosse fortune à ses cinq enfans, dont une fille, devenue duchesse de Brissac avec deux millions et demi de dot, avait débuté vers 1585 comme valet d'un marchand de toiles. Longtemps charretier, il n'avait jamais chaussé que des sabots. La première fois qu'il mit des souliers à ses pieds, racontait-il plus tard, il en était si embarrassé qu'il ne savait comment marcher.

Son maître ayant pris la sous-ferme des impôts d'une partie de l'évêché de Saint-Malo, Ruelland qui avait épousé la fille d'une fruitière de Fougères, femme de chambre de Mme d'Antrain, sous-afferma à son tour quelques hameaux et réalisa un petit pécule, avec lequel il fit, sur les frontières de Bretagne, un trafic d'armes au temps de la Ligue entre les deux partis. Il y gagna 100 000 francs et partit de là pour l'opulence et la noblesse, grâce à la taxe des boissons qu'il s'était chargé de recouvrer à forfait dans toute la province.

Un autre domestique, comme celui-là « né aux finances, » fut Massé Bertrand, fils d'un paysan d'Anjou, qui, d'abord laquais chez le président Gayan, puis clerc chez un procureur, ensuite commis, parvint insensiblement à être trésorier de l'Épargne (1628), — caissier central du Trésor, — seigneur de La Bazinière et mourut riche de 20 millions (1640). Ce La Bazinière était, paraît-il, un ladre qui, lorsque à son tour il eut des valets, ne les payait point et trouvait moyen de les garder chez lui, « attendant que l'humeur libérale prît à leur maître. » Mais il avait de l'orgueil pour sa race; son fils, marié à une demoiselle d'honneur de la Reine, eut des armes et des couronnes à son carrosse ; le Roi ne dédaigna pas de danser le ballet chez lui ; sa fille, mariée à l'intendant de justice en Anjou, avait un écuyer qui portait l'épée au côté et, pleine de mépris pour la noblesse de robe, traitait de petites gens les parens de son mari.

Gil Blas serait aujourd'hui trop invraisemblable. Le Sage sans doute ne choisirait plus le même type ; mais, à la date de publication de son roman (1715), l'ascension d'un laquais imaginaire ne pouvait guère choquer les contemporains puisqu'il y avait douze ans à peine que Gourville était mort. Or Gourville, Gil Blas de la réalité, dépassait fort celui de la fiction. Jean Hérault savait lire et écrire, c'était son seul capital. Après avoir débuté chez un procureur d'Angoulême, il entre comme valet

chez l'abbé de La Rochefoucauld (1642), y reste quatre ans, puis passe au service du prince de Marsillac, le futur auteur des *Maximes*. Il s'y instruit un peu et gagne la confiance de son maître qui, ayant acheté le gouvernement de Poitou, en fait son secrétaire.

En cette qualité, bien qu'il porte toujours la livrée, — une casaque rouge à galons d'argent, — il est à même de cueillir de jolis pourboires. Il suggère par exemple à Marsillac, pressé d'argent, de solliciter du surintendant d'Emery (1649) un passeport pour faire sortir du Poitou 800 tonneaux de blé, — la sortie des blés était alors interdite, — et, chargé de présenter la requête au surintendant, « je lui demandai, raconte-t-il, s'il ne trouverait pas mauvais d'en ajouter 200 pour moi, afin que je pusse en avoir le profit. En souriant, il me dit qu'il le voulait bien. » Aussitôt il prend la poste pour Niort et vend à des marchands ce permis d'exportation 45 000 francs. Il en garde pour lui 9 000, d'accord avec son maître et, comme ce dernier est toujours besogneux, il finit, avec une générosité diplomatique, par les lui prêter. Héraut est jeté naturellement dans la Fronde, tantôt lieutenant d'une compagnie de bourgeois du faubourg Saint-Antoine, commandée par un charcutier, tantôt détroussant à main armée le percepteur des tailles de l'Angoumois, qu'il dépouille de 20 000 francs pour le compte des princes. Comme eux, il sert successivement tous les partis, est apprécié, s'avance et, pour avoir moyenné la soumission de Bordeaux (1654), reçoit de Mazarin une pension de 19 000 francs sur des bénéfices ecclésiastiques.

Dès lors l'ancien valet fait peau neuve et devient seigneur de Gourville, du nom d'une terre qu'il vient d'acquérir. Il loue « un appartement assez honnête » dans le petit hôtel de Bourbon, achète un carrosse et des chevaux pour son service et, pour le service du Roi, il achète des conseillers au Parlement, les « meneurs des Chambres, » à prix variés, afin de faire passer les édits de Fouquet, son nouveau patron : 5 000 francs de gratification « avec la promesse d'autant aux étrennes, » étaient le tarif des consciences ordinaires. Les présidens à mortier sont plus chers : à Le Coigneux, « pour l'aider à achever une terrasse à sa maison de campagne, » Gourville porte 20 000 francs en lui faisant espérer « que cela aurait de la suite. »

Comment un homme si bien lancé peut-il être mis à la Bas-

tille? Intrigues obscures, mauvais propos colportés par des ennemis pour le desservir. Cet internement s'opère du reste avec tous les égards dus à un homme de qualité : le gouverneur se rend en personne chez Gourville; introduit par un laquais, il le trouve avec son maître à danser, répétant une *courante*, lui dit en riant qu'il faut remettre la danse à un autre jour, et le conduit dans son carrosse à la prison d'État, où il est enfermé dans une chambre du premier, « la plus commode de toutes. » Élargi au bout de quelques semaines, il va le soir même chez M. le Cardinal « pour lui faire la révérence; » il se justifie si bien que Mazarin, lui rendant peu après toute sa faveur, l'institue son associé dans un de ces tripotages financiers que le grand ministre affectionnait et qui ont jeté quelque ombre sur sa gloire. Il s'agissait du recouvrement des tailles de Guyenne; le cardinal y gagna 10 millions et Gourville, devenu en même temps commis de Fouquet, ne négligea pas sa propre fortune, puisqu'en 1659 il achetait 3 millions et demi la charge de secrétaire du Conseil, tout en s'occupant, — car c'était un homme plein de reconnaissance, — d'arranger les affaires de la maison de La Rochefoucauld et d'obtenir à ses anciens maîtres quelques remises de leurs dettes.

La disgrâce de Fouquet le force à s'éclipser quelque temps aux Pays-Bas, où il avait mis ses biens à l'abri; de là, quoique condamné à mort par contumace, il entretient des relations suivies avec la cour de France dont il se fait l'agent à l'étranger. Gracié en récompense de ses bons avis, il finit par être nommé ambassadeur en Espagne, y mène un train conforme à son rang, tient table ouverte et suggère de Madrid l'idée de placer un Bourbon sur le trône de Philippe IV.

Au retour de cette mission, monsieur de Gourville, conseiller d'État, aussi riche que considéré, marié « secrètement, » mais au su de tous, avec une des trois sœurs du duc de La Rochefoucauld, demeura jusqu'à sa mort, en 1703, dans la familiarité des plus grands seigneurs et souvent admis à l'honneur envié de faire la partie du Roi.

Tous les parvenus ne publiaient pas, avec l'humilité, — ou l'orgueil, — de Gourville, leur modeste origine : le cardinal Dubois qui, avant de prendre le petit collet et d'être admis par le précepteur du duc de Chartres auprès de cet enfant, pour lui aider à écrire ses thèmes et à chercher ses mots dans le dic-

tionnaire, avait été valet d'un principal de collège, puis du curé de Saint-Eustache, fit si bien disparaître toute trace de son premier emploi que des biographes modernes ont pu s'y tromper.

Antoine Crozat, lorsqu'il était devenu marquis du Châtel, qu'il portait le cordon bleu des chevaliers du Saint-Esprit en vertu de la charge achetée par lui de trésorier de l'ordre, lorsque sa fille épousait le comte d'Évreux, fils du duc de Bouillon (1707), n'aimait pas non plus se rappeler qu'il avait débuté comme laquais de Pennautier, caissier des États de Languedoc, avant de devenir le petit commis, puis l'associé de ce financier qu'il dépassa beaucoup par la suite. Lors de la taxe sur les traitans, en 1709, Crozat dégorgeait au fisc sans sourciller 4 millions de francs ; ce qui ne l'empêchait pas de développer sa banque et ses armemens par le privilège du commerce de la Louisiane qu'il obtint en 1712. Héritier de cette opulence, son fils Joseph Crozat, baron de Thiers, amateur éclairé des arts, réunit l'une des plus célèbres collections de tableaux du XVIIIe siècle, et sa petite-fille la duchesse de Choiseul, femme du ministre de Louis XV, ne se montra pas moins grande dame dans la mauvaise fortune que dans la prospérité.

A se rappeler ces élévations et bien d'autres moins connues, on se demande si la morgue d'autrefois n'était pas plus apparente que réelle, tempérée par un fonds de bonhomie qui ne cadre peut-être plus avec notre égalité nominale d'aujourd'hui. Les mœurs, sous tous les régimes, tempèrent ce que les lois ont d'excessif et d'absolu. Du moment que tous les citoyens sont proclamés égaux, se soumettre privément à d'autres, c'est accepter une infériorité factice et conventionnelle, par suite plus déplaisante que celle d'une hiérarchie normale, moins volontiers supportée par les uns, plus jalousement accusée par les autres.

III

A mesure que l'état mental des Français changeait depuis six cents ans, précédant ou suivant les changemens à peu près parallèles de leur état social, l'opinion que le public avait du domestique et que le domestique avait de lui-même se modifiait : « Que l'on a bien fait, dit Pascal, de distinguer les hommes

par l'extérieur, plus que par les qualités intérieures. Qui passera de nous deux? Qui cédera la place à l'autre? Le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. *Il a quatre laquais et je n'en ai qu'un;* cela est visible, il n'y a qu'à compter : c'est à moi à céder, et je suis un sot si je conteste. »

Le laquais jouait donc encore, au temps de Pascal, un rôle qu'il ne joue plus dans l'existence de son maître : il servait à mesurer son rang. Ces laquais, dont beaucoup étaient armés, bien qu'on le leur ait souvent défendu, constituaient le dernier vestige de la « seigneurie » féodale, de la force particulière. Ils étaient une dignité, tandis qu'ils ne sont aujourd'hui qu'une commodité; ils ont cessé de porter l'épée; seuls quelques huissiers officiels conservent ce fer innocent.

Quant aux troupes de serviteurs décoratifs que les riches actuels, aux jours de gala, alignent dans leurs antichambres ou sur leurs escaliers, la plupart sont loués pour endosser un soir des livrées éclatantes et des perruques poudrées qui seront remisées le lendemain dans les armoires; faits pour contribuer à l'élégance d'une fête comme des lumières ou des fleurs, ils ne sauraient augmenter le prestige de l'amphitryon aux yeux de ses hôtes. Chez ceux mêmes de nos contemporains qui ont le plus de domestiques, il n'y a guère dans l'ordinaire de la vie de domestiques purement pompeux. Les trois et quatre valets de pied qui se tenaient serrés l'un contre l'autre, accrochés aux courroies derrière le carrosse, ont été réduits d'abord à deux avec les coupés et berlines à housse: puis à un seul, assis sur le siège. Il n'est resté de l'ancien usage que la formule du pluriel, par laquelle on demande « les gens. »

Tel duc et pair, dont la dépense annuelle en 1788 s'élevait à 300 000 francs, avait, sous les ordres de son maître d'hôtel, 3 valets de chambre, 4 valets de pied, un frotteur, un chasseur, un nègre, une femme de charge, 2 femmes de chambre, 2 filles de garde-robe, sans parler du personnel de la cuisine, de l'office et des écuries; son petit-fils, le duc actuel, bien que sa fortune soit *très supérieure* et qu'il dépense davantage, se contente d'un train beaucoup moindre. Si l'on pouvait multiplier de pareilles comparaisons, on verrait que le fait est général.

Sous Louis XVI pourtant, ce genre de luxe avait déjà beaucoup décru; une dame n'était plus suivie à la promenade, comme au temps de la Fronde, d'un groupe de laquais portant

qui le carreau, qui le parasol, la coiffe et le mouchoir. Personne ne se faisait plus précéder, comme il était encore d'usage sous Louis XIV, de laquais porteurs de flambeaux, le soir, devant son carrosse; et l'on avait remplacé par des chandeliers les valets qui se tenaient debout, dans les salles du moyen âge, des torches en main. Le dernier vestige de ce cérémonial, qui avait subsisté jusqu'à notre siècle pour les têtes couronnées, obligeait les hôtes honorés de leur présence à les aller recevoir à la descente de voiture, avec un candélabre allumé.

Malgré tout, *le chiffre global* des domestiques, en France, était bien moindre il y a cent vingt ans que de nos jours, parce que la classe qui se fait servir, fût-ce par une « bonne, » est présentement beaucoup plus nombreuse; tandis que le nombre des seigneurs ou assimilés, qui avaient jadis ce grand train de maison dont je viens de parler, était très restreint. Chiffrer 24 gens de livrée et 10 femmes de chambre chez un fermier général, ou 300 personnes chez cet ultra-prodigue de Choiseul, tant à Paris qu'à Chanteloup (1770), voilà des détails qui impressionnent; et ce ministre exilé en pourra retrancher quelque peu sans nous attendrir. Mais combien y avait-il de bourgeois à posséder un « officier en confitures, » comme Mme Allain, qui en fait venir un de Tours et un autre de Rouen, pour voir qui des deux ferait le mieux?

Si quelques milliers de familles en vue gageaient deux ou trois fois plus de domestiques que de nos jours, la noblesse de province et la bourgeoisie aisée ne semblent pas en avoir entretenu davantage que les classes correspondantes d'aujourd'hui : M. de Saint-Chamans, au château de Méry-sur-Oise, a 5 domestiques (1630); Racine, avec 55 000 francs de rente, avait à l'époque de sa mort (1699) un cocher, deux laquais, une cuisinière et une femme de chambre. Même personnel chez le président du bailliage à Dijon (1701); le lieutenant criminel a seulement deux servantes et un laquais. A Paris, un magistrat garçon, nourri par un traiteur, a son cocher et son laquais; un frotteur, pour 7 francs par mois, met son appartement en couleur.

Le conseiller Le Blanc, du Parlement d'Aix, a quatre domestiques dont deux font office de porteurs pour sa chaise, car il n'a pas de carrosse; à Lyon, chez un négociant en soieries qui dépense 9 000 francs par an (1769), deux domestiques servent

une famille de six personnes dont trois enfans. A Paris même, le *Journal* de Barbier qui parle de « repeupler les campagnes par la diminution des domestiques (1743), » nous apprend que, dans la corporation la mieux connue de lui puisqu'il y appartient, il y a 500 avocats inscrits au tableau qui n'ont pas de laquais.

En Angleterre, l'impôt sur les domestiques mâles nous fait connaître que leur nombre, depuis 1812, a baissé de 295 000 à 221 000. Si nous possédions une statistique analogue pour la France, je crois que la diminution du personnel de luxe serait beaucoup plus que compensée par l'accroissement d'effectif des servantes de la classe moyenne.

IV

Est-ce l'effet d'une demande plus abondante? Toujours est-il que ces « bonnes à tout faire, » — les « meschines » et « dariolettes » du moyen âge, — sont la catégorie qui, depuis cent ans, a le plus profité de la hausse des salaires. C'est par conséquent l'une des dépenses bourgeoises qui ont le plus augmenté. Il n'est pas ici question de quelques « femmes de chambre » payées 590 francs par an chez la vicomtesse de Rohan (1480), 1 080 francs chez la duchesse de Bourgogne et jusqu'à 2 000 francs chez la reine Anne de Bretagne. Celles-là devaient-elles leurs gages à un mérite exceptionnel ou à la générosité de maîtres fastueux?

L'écart énorme qui existait autrefois, dans la corporation des « femmes serviciales, » entre les premières et les dernières, — écart analogue à celui que l'on constatait parmi les domestiques mâles, — laisse supposer, ou qu'ils ne se recrutaient pas dans le même milieu et n'avaient pas même origine, ou qu'il se formait entre eux, d'après la tournure, le talent et les manières, une sorte d'aristocratie d'antichambre dont nous n'avons plus l'équivalent. Ceux qui la composaient ne se soucieraient pas aujourd'hui d'embrasser la même profession ; ils prétendent à de plus hauts rôles.

C'est même ce qui nous explique la soubrette et le valet de l'ancienne comédie. Déjà, vers la fin de l'ancien régime, Mercier dit que ces espèces se font rares et qu'on les rencontre seulement parmi les « domestiques de place, » à 4 francs par

jour, loués par les étrangers. Ils ont si bien disparu de notre réalité contemporaine que l'on se demande si ce ne sont pas des personnages conventionnels, créés de toutes pièces et conservés par tradition, plutôt qu'observés par les premiers auteurs qui les mirent au théâtre.

Ils ont vécu pourtant ailleurs que sur la scène, ces valets et ces soubrettes non contens de prendre le nom de leur maître lorsqu'ils étaient entre eux, mais aussi son geste et son ton, orgueilleux de son état et du leur propre, vains de noblesse chez le marquis, jaloux des droits de la robe chez le président et superbes d'opulence chez le fermier général. N'est-ce pas un valet de comédie que celui de Bassompierre qui, voyant une dame traverser la cour du Louvre sans que personne lui portât la robe, s'en va la prendre en disant : « Encore ne sera-t-il pas dit qu'un laquais de M. le maréchal de Bassompierre laisse une dame comme cela? » Peut-être ne se voyait-il pas beaucoup de porchers d'aussi bonne compagnie que celui de Choiseul, répondant au duc qui s'enquérait de la santé de ses jeunes porcs : « Monseigneur leur fait bien de l'honneur, ils se portent tous à merveille. »

Mais il ne manquait pas de gens de livrée capables de dégainer pour la préséance de *leur carrosse*, de se battre avec la livrée rivale et de couper au besoin les harnais des chevaux qu'ils veulent arrêter, comme en usèrent en plein Paris les gens de Mme de Bouillon envers ceux de Mme de Hanovre (1693). Ces querelles entre carrosses risquaient de finir en drame : M. de Tilladet fut tué ainsi par les gens du duc d'Épernon. Est-il, dans le vieux répertoire, réponse plus tragi-comique que celle de M. d'Angoulême, connu pour son humeur d'escroc, à ses gens auxquels il conseillait, en guise de gages, de détrousser les passans : « C'est à vous de vous pourvoir, disait-il, quatre rues aboutissent à l'hôtel d'Angoulême, vous êtes en beau lieu, profitez-en si vous voulez. »

Que ces laquais épiques fussent un peu fripons, on s'en doute en les voyant donner 350 francs au maître d'hôtel pour entrer chez certains financiers. S'ils savent attendre des cinq et six ans parfois leurs salaires en espèces, nul doute qu'ils s'en découvrent d'autres en nature : « Mon sommelier, disait le grand prieur de La Porte, dit que le vin lui appartient dès qu'il est *à la barre* (au milieu de la barrique); le piqueur prétend que

le lard est à lui dès qu'il en a levé deux tranches, le cuisinier n'est pas plus homme de bien qu'eux, ni l'écuyer, ni les cochers, sans parler du maître d'hôtel qui est le voleur major; mais ce qui me chicane le plus, c'est que mes valets de chambre me disent : Monsieur, vous portez trop longtemps cet habit, il nous appartient. »

Grâce à des grappillages fructueux et tolérés, ceux-là peuvent se constituer un magot; surtout s'ils ont la prudence de ne pas acheter des fonds publics; parce qu'une de ces banqueroutes officielles, que la morale indulgente du temps permettait à l'État d'opérer de temps à autre sous le nom de « réduction de la rente des effets royaux, » risque de les dépouiller d'une partie de leur avoir. Ce fut le cas en 1770 où pareil retranchement rapporta 12 millions au Trésor en faisant le désespoir des laquais de Paris qui presque tous avaient ainsi placé leurs économies.

Entre ces valets prompts de la langue, de la main et du pied, artistes à l'occasion, car ils jouent passablement de la basse ou du violon, lorsque la mode l'exige, et le petit laquais rustaud de la comtesse d'Escarbagnas, tout proche du gardeur de dindons, il y avait le même abîme qu'entre la femme de chambre en robe de soie, fort avant dans la familiarité hautaine d'une marquise dont elle copie les façons et le langage, et la chambrière en sabots, vouée aux humbles besognes, qui n'a point vu le monde et ne saura jamais faire la révérence. Une publication satirique de 1636 additionne ce qu'une servante ordinaire, qui s'entendait à « ferrer la mule, » — ce que les modernes appellent « faire danser l'anse du panier, » — pouvait ajouter à ses gages, et fixe aux environs de 500 francs le total annuel de ces menus larcins. Inutile de dire que ce n'est là qu'une plaisanterie; le bourgeois, sous Louis XIII, était trop resserré pour fermer les yeux sur les chiperies ancillaires. Il s'est opéré à cet égard depuis le XVIIe siècle une sorte de nivellement, aussi bien parmi les domestiques que parmi les maîtres : les seigneurs de naissance ou d'argent sont devenus plus réglés que jadis, et la classe moyenne est devenue moins « regardante. »

Les servantes d'intérieur, dont le traitement varia au moyen âge de 40 francs par an à 200 francs, — en moyenne 110 francs, — ne recevaient plus depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution qu'une allocation moyenne de 80 francs sur l'ensemble du

territoire français. Et tandis que les « femmes de chambre » étaient payées 540 francs sous Louis XVI chez une grande dame à Paris, les servantes d'un notaire ou d'un curé gagnaient 50 et même 35 francs par an en Berry ou en Poitou.

Le simple lait d'une simple nourrice variait aussi étrangement de prix suivant les nourrissons : pour un enfant du roi de France, au XIIIe siècle, le traitement de la nourrice était de 2880 francs; il était de 380 francs chez le comte de Savoie et de 112 francs pour un enfant de l'hospice à Marseille (1306). Lorsque la nourrice d'une princesse touchait 700 francs par an à Angoulême, la nourrice de l'Hôtel-Dieu de Paris touchait seulement 45 francs (1517). Elle avait sans doute la table et le logement. Celles chez qui les hospices de Paris plaçaient les enfans trouvés à la fin de l'ancien régime recevaient 150 francs (1760); en province, elles se contentaient d'une centaine de francs.

Une pareille différence de traitement s'explique davantage lorsqu'il s'agit de rémunérer des talens professionnels comme ceux du cuisinier; ce nom étant indistinctement porté suivant les circonstances par des artistes méritoires ou par d'indignes marmitons. Dans quelques maisons princières du moyen âge, où la table tenait la place que l'on sait, les valets ou « hâteurs » touchaient le double des « galopins » ou enfans de cuisine, les « compagnons » cuisiniers le double des valets, le maître-queux ou écuyer le double des compagnons. Cet officier supérieur des fourneaux recevait au XVe siècle des appointemens de 1300 francs, presque identiques chez le duc de Bourgogne et chez la reine Anne de Bretagne; les cuisiniers du vicomte de Rohan et du sire de La Trémoille étaient payés 600 francs, autant que le queux du duc d'Orléans, et le double des 320 francs, que gagnaient ceux de l'Hôtel-Dieu de Paris ou de l'évêque de Troyes. Aux derniers temps de la monarchie, des gages de 700 francs étaient encore alloués aux chefs de cuisine des maisons opulentes, mais le commun de la corporation ne dépassait pas 200 francs par an !

Et c'est même un curieux phénomène d'histoire sociale que le mouvement des chiffres nous révèle : *la masse de la domesticité* subit à partir du XVIe siècle la baisse générale des salaires qui atteignit toutes les formes du travail; mais *les serviteurs de luxe* ne s'en ressentirent pas. Chez les grands seigneurs, dans

les années qui précèdent la Révolution, le maître d'hôtel avait jusqu'à 2300 francs, les valets de chambre de 770 à 540, les valets de pied de 500 à 310 francs. Ces gages, si l'on excepte quelques privilégiés, attachés à la personne des souverains, — encore le valet de chambre de saint Louis, en 1261, ne gagnait-il pas plus de 730 francs, — avaient été sensiblement les mêmes depuis le moyen âge.

Aux heures de crise, les maîtres réduisaient le traitement de leurs gens : tel gentilhomme, qui payait ses cochers 660 francs en 1700, ne les paye en 1709, l'année de la grande famine, que 250 francs, et *le même valet*, auquel il donnait 400 francs de 1704 à 1706, rentre chez lui en 1709 pour 200 francs. Mais en général les services de la domesticité d'élite demeuraient sous Louis XV aux mêmes taux où ils avaient été sous Charles VIII ou sous Philippe le Bel : le valet de chambre du duc du Maine (1736) touchait 570 francs comme ceux du comte d'Angoulême (1497) et le valet du poète Malherbe gagnait 375 francs (1620) comme ceux de la comtesse de Savoie (1299) ; tel est aussi, dans *le Joueur* (1696), le chiffre réclamé par le valet Richard que son maître a baptisé Hector, en l'honneur du valet de carreau.

Au contraire, les marchands, les magistrats de province, la petite noblesse, les hospices, les collèges, les curés et toute la bourgeoisie payèrent leurs domestiques mâles de 75 à 160 francs par an depuis 1550 jusqu'à 1789, c'est-à-dire un tiers ou moitié moins que dans les siècles précédens où ces serviteurs étaient payés de 120 à 280 francs. Si, en face des gages décroissans de la foule, les gages des domestiques de choix se maintinrent ainsi à un taux élevé, c'est sans doute que leur recrutement devenait moins aisé, que la classe d'où ils sortaient jadis avait d'autres visées et trouvait dès le XVIIIe siècle d'autres débouchés que le service personnel pour son intelligence et son instruction.

La destinée de chacun ne dépend-elle pas de l'ambiance des heures et des lieux où le hasard le fait naître, autant que de ses propres aptitudes? D'un hercule héroïque et illettré, de la plus humble origine, la société féodale fit souvent un baron, maître d'un gros fief; notre démocratie en fait à peine un sergent-major, décoré de la médaille militaire. Aux XVIe et XVIIe siècles, l'adroit maniement des impôts menait à tout

l'homme sans argent et sans nom ; d'où la tirade connue du valet dans Regnard :

> Ne serais-je jamais laquais d'un sous-fermier ?...
> Je ferais mon chemin, j'aurais un bon emploi ;
> Je serais dans la suite un conseiller du Roi,
> Rat-de-cave ou commis ; et que sait-on ! Peut-être
> Je deviendrais un jour aussi gras que mon maître... ;
> Il n'est que ce métier pour brusquer la fortune...

Et tel qui, Jasmin autrefois,

> Bornait sa garde-robe à son justaucorps vert,

pouvait prétendre, sinon à la chance des quelques élus dont nous avons plus haut cité les noms, du moins à un sort très supérieur à sa condition première.

Il y fallait toutefois le don spécial des chiffres, que tous les Mascarilles et Jodelets, Ragotins ou La Flèche ne possédaient pas. Leur tour était autre ; aussi restaient-ils en service ; classe intermédiaire, dégrossie, très éloignée du peuple dont le parler était encore au XVIIe siècle un jargon à peine français. — Gareau, le premier paysan qu'on ait hasardé à la scène, dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, est presque incompréhensible. — Frontin ou Crispin, vêtus comme leur maître sauf les galons, coiffés comme lui, ayant les cheveux chaque soir « mis sous la papillote, » ont la désinvolture galante et tournent le compliment.

Ce sont des simili-gens de qualité, avec une légère fêlure, une nuance, perceptible seulement pour les gens de qualité. Vienne l'altération du type avec les révolutions, on ne les distinguera plus. « Mon père, conte Lauzun, me donna pour gouverneur un laquais de feu ma mère, qui savait lire et passablement écrire et qu'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner plus de considération. » Un valet de génie n'avait pas besoin que la face du monde eût changé pour devenir Jean-Jacques Rousseau. N'avait-il que du savoir faire, les avenues ouvertes sous Louis XV à l'essor du valet supérieur furent assez nombreuses déjà pour lui sembler préférables à la domesticité, où demeuraient encore les soubrettes et « suivantes. » Pasquin a cessé de servir avant Lisette.

De nos jours enfin, tous deux méprisent l'antichambre, qu'ils

ont depuis longtemps quittée. Lisette et Pasquin exercent vingt professions libérales qui jadis n'existaient pas ou ne rapportaient pas de quoi vivre. Crispin « rival de son maître » hier, sur la scène, est maître à son tour dans la vie. Scapin ne dédaigne pas les fonctions électives, député parfois, pourquoi pas ministre? Le service du peuple comporte, il est vrai, quelques nasardes et davantage même que toute autre carrière, aujourd'hui où nul valet n'est plus traité de « maraud, » mais où beaucoup de candidats se traitent volontiers de canailles. Seulement, c'est presque commander que d'obéir à 10 000 maîtres, et la souplesse avisée de Scapin, son flair subtil, en font un maître Jacques du suffrage universel.

V

Entre les deux catégories de domestiques, — l'aristocratique et la plébéienne, — que nous avons constatées, la différence de traitement s'accroissait encore de ce fait que la plus favorisée joignait à son salaire monnayé l'avantage d'être habillée gratis : la « livrée, » ce vieux mot dont le sens s'est si fort modifié, avait été le présent périodique que le seigneur distribuait à certains de ses fonctionnaires ou de ses vassaux. Les présidens du Parlement et de la Chambre des Comptes avaient droit à des « robes de livrée. » Ce cadeau obligatoire s'étendit et devint abus : le Duc de Bourgogne restreignit les « livrées » à ses familiers et serviteurs domestiques.

Au XIVe siècle chez le sire de La Trémoïlle une « jacquette de livrée, » en futaine blanche frangée de fil noir, coûtait 100 francs; somme modeste auprès des 1 320 francs que valait la livrée des valets de pied de François Ier (1539) : ici le pourpoint et le haut-de-chausses aux couleurs du Roi absorbaient 6 mètres de velours à 100 francs le mètre; les boutons d'or 380 francs; le chapeau « bien accoutré pour aller à cheval » 240 francs, un bonnet d'écarlate 40 francs, une chemise 56 francs. De pareils chiffres, il est vrai, sont exceptionnels, comme celui de 2 000 francs auquel peuvent monter aujourd'hui certaines livrées de gala chez des particuliers luxueux.

L'habillement d'un garçon de chambre, — jupe, pourpoint, manteau et bas, — se payait 112 francs sous Louis XIII et le justaucorps des cochers ou laquais de la Cour valait le même

prix à la fin du règne de Louis XIV, lorsqu'on eut remplacé les galons d'or ou d'argent fin par des galons en faux ou de laine armoriée. En métal précieux, la bordure d'argent d'un chapeau de laquais se vendait 28 francs; on pouvait l'avoir à 3 fr. 70 en « argent parisien, » ainsi qu'on nommait l'imitation (1702).

Le prix ordinaire de la livrée variait au XVIIIe siècle, suivant la qualité de l'étoffe, depuis 150 francs pour l'habit et la veste en drap d'Elbeuf, jusqu'à 90 francs pour la redingote de cocher en drap de Berry, ou 55 francs pour la même en drap de Lodève. Ces costumes étaient donnés en propriété à leurs porteurs; s'ils les rendaient en quittant le service, les maîtres leur en payaient la valeur. Pour les culottes, les domestiques de grande maison s'entretenaient à forfait moyennant un fixe annuel; ils étaient souvent fournis de linge: 2 chemises, 2 caleçons, 2 cravates, 4 mouchoirs et 6 paires de chaussons, donnés à un page (1675), reviennent ensemble à 73 francs. Les bottes coûtaient davantage: une soixantaine de francs; mais les postillons seuls en portaient.

Tout autres étaient les conditions dans la classe moyenne, c'est-à-dire dans dix-neuf ménages sur vingt parmi ceux qui gageaient un domestique. Ce dernier reçoit-il ici quelques hardes, nettement stipulées d'avance, c'est toujours en déduction de son maigre salaire en argent. Un bourgeois de Péronne engage un serviteur pour 72 francs par an (1740), « plus un habit et la veste, dit-il, à quoi j'ai bien voulu ajouter le chapeau. » Le domestique quitte-t-il la maison; il doit, sauf convention expresse, laisser son habit que le maître, moyennant 18 francs, fera soigneusement retourner. Tel valet, à la campagne, a droit à « deux paires de sabots et *un vieux chapeau;* » tel autre aura « deux chemises et *le bois de ses sabots;* » un troisième, chez un gantier de Nîmes, « sera rasé gratis. »

Ces clauses, par leur minutie, montrent combien était strict le contrat de louage qui ne comportait aucun supplément imprévu. Parfois les nippes promises constituent la plus grande part du salaire: celui de la servante d'un juge, en Limousin, consiste en un caraco, une capuce, un tablier, une chemise, sa chaussure et 27 francs en numéraire. La servante se blanchit souvent à ses frais; il en coûte à l'une d'elles 7 francs pour le blanchissage de ses chemises pendant deux ans (1757). L'impôt de capitation était aussi à la charge du domestique des deux

sexes : il oscilla au XVIIIe siècle de 4 à 5 francs pour des filles qui gagnaient 80 francs par an. Celles-ci avaient également à payer de leur poche les soins médicaux et les remèdes; le maître en fait seulement l'avance et les retient sur les gages : c'est tantôt une saignée, tantôt « une purge et du pain blanc » pour 1 fr. 65, — le pain blanc était alors un remède (1765). — Si l'on ajoute que les congés sont rares, que le valet qui s'absente doit solder un remplaçant 0 fr. 90 par jour, il ne semblera pas que l'emploi de domestique fût très enviable.

Aussi n'était-ce, aux yeux de beaucoup, qu'un état de transition : tel valet, au XVIIe siècle, s'enrôle contre les Impériaux, tel autre part dans un vaisseau contre les Turcs. Il n'était pas très rare de voir le maître, en les engageant, promettre de leur payer l'apprentissage de quelque profession. S'il ne l'a pas promis, il le fait quelquefois par charité. Cet apprentissage était une libération de la domesticité. M. de Pisani, en son testament, recommandait à ses héritiers « de faire apprendre métier à ses laquais qui ont été nourris à sa suite dès leur jeune âge. »

Les serviteurs de l'ancien régime, sur la fidélité desquels on nous a servi plus d'une légende, n'étaient pas supérieurs aux nôtres. Ils ne restaient pas en général plus longtemps en place que ceux de nos jours ; leur inconstance amenait les bourgeois, il y a cent cinquante ans, à faire avec eux des baux comme avec les fermiers. Il en est en Saintonge qui « s'accueillent, » — c'est le terme consacré, — pour deux ans avec promesse de ne pas demander d'augmentation. A lire les conseils donnés aux maîtresses de maison par le *Ménagier de Paris* (1393), on voit que les renseignemens demandés étaient, au XIVe siècle, les mêmes qu'aujourd'hui : « Ne prenez aucunes chamberières que vous ne sachiez avant où elles ont demeuré et y envoyez de vos gens pour enquérir de leur condition sur le trop parler, sur le trop boire, combien de temps elles ont demeuré, quel service elles faisaient et savent faire, si elles ont chambres ou accointances en ville, de quel pays et gens elles sont, combien elles y demeurèrent et pourquoi elles partirent... Une fois entrées, si vous avez vos chamberières de quinze à vingt ans, pour ce que en tel âge elles sont sottes et n'ont guère vu du monde, faites-les coucher près de vous en garde-robe et chambre où il n'y ait

lucarne ni fenêtre basse, ni sur rue, et qu'elles se couchent et lèvent à votre heure... »

Quelque méticuleux que fussent les choix, nul ne devait se flatter de garder longtemps les « gens de maison » des deux sexes qu'il avait engagés. On peut s'en convaincre en parcourant les très nombreux livres de comptes où nos aïeux consignaient, parmi les menus événemens de leur vie journalière, l'entrée et la sortie de leurs domestiques. Un magistrat parisien, qui paie régulièrement, change neuf fois son laquais de 1698 à 1704 : un nommé Champagne reste cinq semaines, un autre Champagne dix-neuf mois, un appelé Bourbonnais lui succède pendant sept mois et ainsi de suite ; en 1704, ce magistrat trouve enfin un serviteur qu'il garde cinq ans.

De 1740 à 1785, un gentilhomme picard doit remplacer vingt fois son valet ; l'un « s'est ennuyé, » — beaucoup « s'ennuyaient » ainsi, c'est la formule, — et sort au bout de trois mois ; un autre s'engage comme remplaçant dans la milice ; celui-ci se dit malade, celui-là quitte pour se marier ; bref, la durée moyenne est peu supérieure à deux ans. Ailleurs, il en est de même des servantes : pour une qui restera dix-sept ans, il y en a huit ou dix de tous les âges qui passent de trois mois à quatre ans. Dans une ferme du Boulonnais, au XVIIIe siècle, la durée moyenne, calculée sur 18 serviteurs mâles, est de deux ans et sept mois et, pour 10 femmes successives, de vingt-sept mois.

Il n'y a rien là de très différent de ce que nous voyons aujourd'hui, et l'on pourrait citer, parmi nos contemporains tout autant que jadis, de touchans témoignages de générosité et d'attachement chez de bons maîtres et de bons domestiques ; mais ce que l'on ne trouverait plus, je crois, du moins en France, ce sont de mauvais domestiques qui ont le goût et la gloriole du service de certains maîtres.

GEORGES D'AVENEL.

FRANCE ET ALLEMAGNE

II [1]

1898-1912

IV

Le traité du 14 juin 1898, signé par M. Hanotaux quelques jours avant la démission du Cabinet Méline, avait réglé la question du Niger; celui du 21 mars 1898, reconnaissant la prépondérance anglaise dans le Darfour et le Bahr-el-Ghazal, nous fermait l'accès de la vallée du Nil. Ces deux conventions achevaient de régler, tant bien que mal, entre l'Angleterre et la France, la longue série des litiges coloniaux; le partage de l'Afrique était désormais, dans ses grandes lignes, un fait accompli. Nous avions fait de grands sacrifices, mais il nous restait un empire qui, seul de tous les empires africains, s'étendait d'un même bloc de la Méditerranée au Congo et du Sénégal au Ouadaï; nous pouvions oublier les passions soulevées pendant la période aiguë de la rivalité et laisser s'apaiser peu à peu les défiances et les rancunes. Le terrain se trouvait déblayé pour un rapprochement franco-anglais; il devenait possible; il paraissait même probable à qui était averti de l'orientation nouvelle de la politique britannique et voyait grandir la rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Si l'on veut se rendre un compte exact du mécanisme des

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

relations de la France avec l'Allemagne dans la période dont nous abordons l'étude, il faut bien voir d'abord qu'elles ne résultent plus uniquement des dispositions respectives des deux pays et des deux gouvernemens vis-à-vis l'un de l'autre, mais qu'elles se trouvent souvent impliquées dans la rivalité croissante de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce grand fait domine l'histoire politique de notre époque. C'est surtout du point de vue britannique qu'il faut regarder les affaires européennes et la carte du globe pour trouver la clé du rapprochement franco-anglais et l'origine des difficultés qui allaient surgir entre la France et l'Allemagne. Il arrive que certaines initiatives, qui paraissent venir de Paris, sont en réalité ou suggérées directement, ou indirectement inspirées par Londres.

Lord Chatam avait dit : « Notre premier devoir est que la France ne devienne pas une puissance maritime, commerciale et coloniale. » L'Angleterre, pendant tout le XIXe siècle, vécut sur ce mot d'ordre. Vers l'année 1900, il est avéré que la France restera une puissance maritime, commerciale et coloniale, mais au second rang; il est admis qu'elle aura sa part, mais modeste et hors de proportion avec le colossal empire britannique auquel elle renonce à disputer le commandement des mers et la prépondérance dans les continens nouveaux. Donc, de ce côté, question réglée. L'Allemagne, au contraire, grandit, accroît sa marine, enlève à l'Angleterre ses marchés, ses cliens, et menace directement sa suprématie. Que la France oublie, ne fût-ce que provisoirement, ses griefs contre l'Allemagne, pour se souvenir d'abord des procédés « peu amicaux » de l'Angleterre dans les affaires du Niger et du Nil, qu'elle réalise une entente maritime et coloniale avec l'Allemagne, qu'à l'alliance franco-russe, l'Allemagne vienne joindre sa force militaire et économique, le péril, pour l'Angleterre, deviendra imminent, ses flottes se trouveront presque égalées, ses colonies menacées, son empire mis en péril en Asie et en Afrique. Cette perspective inquiétante devint un danger pressant, effrayant, au lendemain de Colenso et de Magersfontein. Le colosse britannique, tenu en échec par quelques poignées de cavaliers Boers, chancelait sur sa base. En 1900, l'Angleterre a tremblé : c'est l'explication de toute sa politique dans les années qui ont suivi. Dans ce pays de l'empirisme philosophique, l'expérience de la guerre du Transvaal suffit à convaincre le gouverne-

ment et l'unanimité de l'opinion que le « splendide isolement » dont, naguère encore, ils se montraient si fiers, ne répondait plus aux besoins de la Grande-Bretagne, ni à la situation générale de l'Europe. De fait, l'histoire se demandera comment, si peu de mois après Fachoda, la politique franco-russe n'a pas réussi à tirer quelque avantage des embarras de l'Angleterre et, si elle restait neutre, à se faire payer à sa valeur sa neutralité. Il est possible qu'il faille chercher l'explication de cette énigme dans les velléités contradictoires de la politique allemande. Si l'Allemagne avait réellement souhaité un rapprochement avec la France et la Russie pour une collaboration active hors d'Europe, elle aurait pu saisir l'occasion tentatrice ; elle ne le fit pas, ou ses avances furent si peu précises qu'on put se demander si elle n'avait pas l'arrière-pensée, — comme jadis Bismarck avec Napoléon III dans l'affaire de Belgique et celle du Luxembourg, — de provoquer de notre part des propositions confidentielles dont elle aurait, ensuite, cherché à se prévaloir auprès de l'Angleterre. Guillaume II s'est vanté, plus tard, dans la fameuse interview du *Daily Telegraph* (28 octobre 1908), d'avoir alors sauvé l'Angleterre d'une intervention européenne. L'abstention de l'Allemagne montre bien le caractère superficiel de ses velléités de politique anti-anglaise. On ne comprend bien la politique personnelle de Guillaume II que si on se le représente gardant toujours au fond du cœur le désir de s'entendre avec l'Angleterre. Jamais, entre les deux Cours ni entre les deux gouvernemens, le fil n'est coupé, et, au moment où les rapports paraissent le plus tendus, une porte reste ouverte à un rapprochement : « l'exemple de la France prouve qu'on peut toujours se réconcilier avec l'Angleterre, » a dit dans un discours le prince de Bülow. La France et la Russie furent mal récompensées de leur neutralité, car le premier traité d'alliance que conclut la Grande-Bretagne, au sortir des épreuves de la guerre africaine, fut avec le Japon (30 janvier 1902), et il en sortit la guerre de Mandchourie qui allait, pendant plusieurs années, nous laisser pratiquement sans alliés.

L'alliance avec le Japon garantissait à l'Angleterre la tranquillité de son empire des Indes et le maintien du *statu quo* en Chine : c'était la sécurité assurée en Asie. La paix, suivie d'une politique de réconciliation aussi habile que généreuse,

ramenait la tranquillité et préparait l'essor prochain de l'Afrique du Sud. La Grande-Bretagne devenait libre de tourner son attention vers l'Europe et la Méditerranée à l'heure où il lui paraissait nécessaire d'y arrêter les progrès de l'influence germanique, et de consacrer toutes ses énergies à la lutte commerciale, industrielle et maritime contre l'Allemagne envahissante. Elle avait besoin, pour ces nouveaux desseins, de la neutralité et même du concours de la France. L'objectif de sa politique changeait. L'histoire se répète, surtout lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, dont l'insularité et l'organisation économique limitent assez étroitement les « nécessités permanentes ; » la recherche d'un « soldat continental » s'impose à elle comme une loi historique. Un nouveau souverain montait sur le trône au moment où une nouvelle politique se dessinait : il fut l'homme de cette politique. Édouard VII, dans ses fonctions d'« ambassadeur de l'Empire britannique, » fut un acteur d'autant plus parfait que le rôle répondait adéquatement à ses affinités personnelles et à ses préférences intimes. Un rapprochement entre la France et l'Angleterre, après Fachoda et la guerre sud-africaine, résultait de la logique des situations et de l'évolution générale de la politique européenne ; il se serait fait, un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'une façon ou d'une autre, quels qu'aient été les hommes appelés à gouverner les deux pays : mais, si la force des choses a fait le rapprochement, c'est Édouard VII qui, pour la plus large part, a fait « l'entente cordiale. »

Édouard VII et lord Lansdowne trouvèrent en M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et en M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, des interlocuteurs animés des dispositions les plus conciliantes. M. Delcassé, qui resta au quai d'Orsay sous cinq ministères successifs (Cabinets Brisson, Charles Dupuy, Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier, du 28 juin 1898 au 6 juin 1905), avait été déjà ministre des Colonies dans un Cabinet Charles Dupuy (1894) ; on était alors au plus fort de la rivalité coloniale avec l'Angleterre ; M. Delcassé s'était montré ardent à la lutte, animé contre l'adversaire. Mais, en 1898, ses tendances avaient dû se modifier déjà, puisque son entrée au ministère des Affaires étrangères, avec M. Brisson et le parti radical, fut également souhaitée par cette fraction du parti nationaliste qui reprochait aux Cabinets

modérés ce que l'on appelait leurs « complaisances » envers l'Allemagne. Il disait, dès cette époque, qu'il espérait ne pas terminer sa carrière ministérielle avant d'avoir réalisé un rapprochement franco-anglais. Ces dispositions devaient rester, longtemps encore, sans se préciser ni se réaliser. L'affaire de Fachoda, les négociations pénibles qui précédèrent la convention du 21 mars 1899, n'étaient guère favorables à un rapprochement. Puis vinrent la guerre sud-africaine (octobre 1899-juillet 1901) et, en Chine, l'insurrection des Boxeurs et l'expédition de Pékin (1900). Les événemens, plus que les hommes, conduisaient la politique. Les ministères présidés par M. Charles Dupuy ou par Waldeck-Rousseau, qui avait reçu la forte empreinte de Gambetta et de Jules Ferry, continuaient à pratiquer les anciennes méthodes d'équilibre, au milieu de troubles intérieurs qui ne permettaient guère au dehors qu'une politique au jour le jour, sans initiative et sans envergure. Lors de l'expédition de Chine, la présence du maréchal de Waldersee à la tête de l'armée internationale, dont Guillaume II voulait faire comme le symbole de l'hégémonie militaire allemande, est acceptée par le Cabinet de Paris; malgré la réserve qui stipule l'autonomie de chaque corps de troupes, nos soldats paraissent marcher, sinon sous les ordres, du moins sous la haute direction du maréchal, aide de camp de l'empereur allemand. Heureusement, quand le maréchal arrive, les légations sont délivrées, les Boxeurs dispersés, la guerre finie. Dans cette crise, « tout se passe, comme on l'a dit spirituellement, entre le départ trop précipité d'un amiral anglais, et l'arrivée trop retardée d'un maréchal allemand. » Les officiers et les journalistes de toutes les puissances remarquèrent l'accent de loyale camaraderie militaire, en même temps que de réserve et de dignité, dont furent empreintes les relations des officiers et des soldats allemands et français. Le dévouement de nos troupiers, sous la direction du colonel Marchand, lors de l'incendie du Palais où périt le général Schwarzof, sous-chef d'état-major du corps expéditionnaire allemand, leur valut les remerciemens du gouvernement de l'Empereur.

En Chine, les troupes des deux nations apprirent à s'estimer et à se respecter mutuellement. Au contraire, les Anglais, mal représentés par des troupes indiennes (c'était pendant la guerre de l'Afrique du Sud), étaient tenus à l'écart et sympathisaient

peu avec les soldats des autres corps. Cette répartition spontanée des sympathies ne correspondait en rien aux tendances des gouvernemens. Ces affaires de Chine qui intéressaient toutes les puissances, auraient pu devenir une occasion d'accord général et de rapprochement ; c'était le cas de refaire l'entente de 1895 et de prendre en commun, dans l'Empire du Milieu, les précautions nécessaires pour prévenir le retour d'événemens semblables à ceux de 1900. Le concert européen avait là une occasion unique d'affirmer son existence et sa capacité d'action. L'Angleterre, occupée en Afrique du Sud, n'était pas, comme en 1895, d'humeur à faire un cavalier seul. J'ai déjà expliqué ici comment les véritables intérêts européens auraient exigé un ralliement unanime autour des sages propositions de la Russie (1). L'Allemagne en jugea autrement : il ne serait pas dit qu'elle avait déplacé un feld-maréchal pour une simple promenade à Pékin; avec cette méconnaissance de la politique et du caractère chinois dont elle a donné tant de preuves, elle proposa des expéditions vengeresses à la poursuite de la Cour et à la recherche des Boxeurs. Ainsi, après avoir provoqué, par la prise de possession brutale du Chan-Toung et du tombeau de Confucius (1896), le soulèvement des Boxeurs, après l'avoir rendu inévitable par les exigences du baron de Ketteler, elle risquait maintenant de prolonger indéfiniment la guerre. Elle poursuivait, en réalité, un but d'ambition particulière. A la faveur des troubles, elle cherchait l'occasion d'étendre sa suprématie sur toute la Chine du Nord-Est, entre le Hoang-Ho et le golfe du Petchili. C'est le véritable sens de la convention dite du Yang-Tse, signée en septembre 1900 entre l'Allemagne et l'Angleterre; elle détermine deux zones d'influence en Chine : à l'Angleterre, le Yang-Tse; à l'Allemagne, le Hoang-Ho et le Chan-Toung. C'est un nouvel aspect du *Break-up of China* préconisé par lord Charles Beresford. Les événemens firent de cette convention une lettre morte; elle n'en est pas moins intéressante au point de vue de l'histoire générale : elle montre l'harmonie qui règne encore à cette époque entre l'Allemagne et l'Angleterre. Malgré les polémiques de presse et la concurrence économique, les relations des deux gouvernemens et des deux cours restent amicales.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1904 et notre ouvrage : *la Lutte pour le Pacifique*, p. 76 et suivantes.

L'alliance avec le Japon, dirigée contre la Russie, n'altère pas ces bons rapports, tandis qu'elle a pour contre-coup une manifestation, ou superflue ou dangereuse selon la tournure des événemens, de solidarité franco-russe en Extrême-Orient.

Ainsi, rien n'est changé en Europe. L'avènement d'Édouard VII lui-même ne modifie d'abord rien : une maladie grave, la paix à rétablir dans l'Afrique du Sud, une étude attentive et personnelle de la situation politique générale de l'Europe occupent les deux premières années du nouveau roi. C'est en 1903 seulement qu'il passe d'une politique de liquidation et d'observation à une politique d'action. Il a pour collaborateur, après la retraite de lord Salisbury, un nouveau ministre des Affaires étrangères, lord Lansdowne, qui ne traîne pas avec lui tout un passé de complicité avec l'Allemagne. Une série d'incidens, venant brocher sur le fond d'une rivalité économique et maritime déjà très aiguë, avaient peu à peu relâché les liens de l'amitié anglo-allemande. Ce fut d'abord la guerre du Transvaal et surtout le ton dont la presse allemande parla de l'armée anglaise ; ce fut ensuite le chemin de fer de Bagdad et celui du Hedjaz ; puis vint l'interprétation de la convention du Yang-Tse par les Allemands qui prétendaient, pour gagner les bonnes grâces de la Russie, exclure la Mandchourie de l'intégrité chinoise et qui ne renonçaient pas sans restrictions ni réserves au bassin du Yang-Tse ; ce fut enfin certains procédés, désobligeans pour les Anglais, du maréchal de Waldersee. A Leicester, le 30 novembre 1899, M. Chamberlain avait préconisé une alliance anglo-allemande ; à Édimbourg, le 25 octobre 1901, le même orateur attaquait âprement l'Allemagne, et la réponse de M. de Bülow (8 janvier 1902) piquait au vif les Anglais. C'est à peu près entre ces deux dates qu'il faut chercher le moment où la vieille amitié se refroidit pour faire place à une antipathie qui deviendra générale et, à certains momens, très vive.

Le roi Édouard vient à Paris le 1er mai 1903 ; le président Loubet se rend à Londres au commencement de juillet de la même année ; M. Delcassé l'y accompagne ; les conversations diplomatiques commencent ; le terrain d'entente est trouvé : c'est le Maroc.

V

L'histoire des relations du Maroc avec les puissances européennes depuis 1870 est encore mal connue. Les intrigues rivales s'y entre-croisent, s'y embrouillent, s'y contrecarrent ; elles sont habilement mises à profit par la diplomatie subtile du Maghzen pour maintenir un équilibre qui éloigne la seule échéance qu'il redoute, l'établissement de l'influence exclusive d'une grande puissance. Nous ne chercherons pas à élucider cette histoire. Mais quand les archives parleront, elles mettront en lumière quelques traits qui, à la condition de ne pas serrer de trop près les détails, peuvent être tenus dès à présent pour acquis. Il est nécessaire, pour l'intelligence des relations franco-allemandes en ces dernières années, de préciser ces faits dans la mesure du possible.

De 1870 à 1898, la politique de la France à l'égard du Maroc est toute de prudence, d'expectative, de conservation. Elle s'efforce de réserver le problème, non de le résoudre, car il est compliqué et délicat, non seulement à cause de l'importance intrinsèque du pays, de ses populations nombreuses, belliqueuses, mais surtout à cause de sa situation géographique qui entraîne, dès qu'on y touche, des répercussions enropéennes. La question du Maroc est grevée, par la présence des *presidios*, d'une hypothèque espagnole ; elle est grevée, par la proximité de Gibraltar, d'une question du détroit où l'Angleterre est intéressée au premier chef, et, avec elle, toutes les nations maritimes et commerçantes. Avant de l'aborder, il faut l'isoler, résoudre tous les litiges africains, couper les routes par où le Maroc communique avec le Soudan, laisser le Maghreb comme le dernier noyau impénétrable à la civilisation européenne. Plutôt que d'aboutir à une solution boiteuse, la France préfère temporiser, pourvu qu'elle puisse sauvegarder l'indépendance du Maroc et la souveraineté du Sultan. Sa diplomatie a le rôle du chien de garde. La conférence de Madrid (1880), où les délégués allemands reçurent l'ordre de marcher d'accord avec les nôtres, est un premier pas vers l'internationalisation du Maroc ; c'est une mesure conservatoire, en face de l'influence anglaise grandissante. Après la mort de Mouley-el-Hassan (7 juin 1894), — c'était quelques jours après l'entrée aux

affaires du Cabinet Dupuy-Hanotaux, — l'Allemagne et l'Italie tardaient à reconnaître son successeur, le jeune Mouley-abd-el-Aziz; on parlait d'un compétiteur possible, d'intrigues européennes; trois croiseurs français parurent devant Tanger, et ce fut, pour l'Europe, un utile avertissement: la France ne permettrait pas que la question du Maroc fût ouverte sans elle.

Longtemps l'Angleterre a cherché à établir sa prépondérance au Maroc. Elle ne s'est jamais désintéressée de l'avenir d'un pays qui tient une des portes de la Méditerranée. Vers 1894, à une époque où elle pouvait encore se demander si elle ne serait pas obligée d'évacuer l'Égypte, on envisagea à Londres l'éventualité de reprendre, pour le trafic des Indes, l'antique route de Vasco de Gama par le cap de Bonne-Espérance. La possession, sur la côte atlantique du Maroc, d'un bon port, serait alors devenue indispensable à l'Empire britannique. Ce fut l'époque de la plus grande activité des agens anglais au Maroc. Le ministre d'Angleterre à Tanger, sir John Drumond Hay, eut, jusqu'à son départ (1894), toute la confiance de Mouley-el-Hassan. Un ancien sous-officier de la garnison de Gibraltar, devenu le caïd Mac-Lean, avec le correspondant du *Times*, M. W. Harris, devinrent, après la mort du Sultan, les conseillers de son ancien grand vizir Ba-Ahmed qui fut, jusqu'à 1900, le vrai chef du gouvernement au nom d'Abd-el-Aziz mineur. Durant cette période, une solution anglo-allemande de la question marocaine fut, à diverses reprises, envisagée et même préparée. L'action des agens anglais était dirigée contre la France, et non contre l'Allemagne; au Maroc, comme partout en Afrique, Anglais et Allemands se prêtaient un mutuel appui. Le géographe allemand, Dr Théobald Fischer, circula sans difficultés, sous le patronage des agens anglais, dans toute la région de Mogador, et l'on parla, à cette époque, dans les milieux coloniaux allemands, d'un établissement à créer dans le Houz. Des voyageurs allemands cherchaient à relier commercialement le Maroc avec le Soudan. Cette activité de l'Allemagne au Maroc aurait pu devenir très redoutable pour nos intérêts, mais, en dernière analyse, elle a tourné à notre avantage. Allemands et Anglais, tout en vivant en bonne intelligence, se trouvaient cependant en concurrence; le résultat de leurs intrigues parallèles, au Maroc, se trouva être finalement que ni les uns ni les autres ne réussirent à s'y implanter fortement.

Notre politique et celle du Maghzen s'employèrent d'ailleurs à les neutraliser les uns par les autres. Déjà Bismarck avait porté son attention du côté du Maroc; en 1888, une ambassade marocaine conduite par El-Mokri vint à Berlin, tandis qu'au Maroc, le comte de Tattenbach, — ce sont les mêmes acteurs qui reparaîtront quinze ans plus tard, — négociait un traité de commerce (1890) qui assurait des avantages particuliers à l'Allemagne. Cette politique d'action au Maroc, qui alarmait les Anglais, paraît bien avoir été l'une des causes occasionnelles de la brouille de Guillaume II et du chancelier. Peu de temps après la chute de Bismarck (15 mars 1890), un traité (1er juillet) règle la plupart des questions de voisinage entre l'Angleterre et l'Allemagne en Afrique. Les tendances du comte de Caprivi sont anglophiles: elles empêchent le comte de Tattenbach de profiter de l'ascendant qu'il a su conquérir sur le Maghzen. Cette contradiction entre le succès, sur place, du ministre allemand et l'orientation générale de la politique de Guillaume II, conduit l'Allemagne à chercher, avec l'Angleterre, une solution amiable. C'est ainsi que, vers 1895, à l'instigation de l'Allemagne, mais sur la demande de Crispi, aurait été envisagé un projet de protectorat italien au Maroc (1). Ceût été une belle revanche de la déconvenue de Tunisie! L'Italie, membre des deux triplices (Triple-Alliance continentale, Allemagne-Autriche-Italie, — Triple-Alliance méditerranéenne, Angleterre-Espagne-Italie) était en excellente situation pour obtenir quelque gros avantage. Elle trouva, peu de temps après, Adoua (1er mars 1896). Son rôle au Maroc, était fini. Le rappel du comte de Tattenbach (décembre 1896) signifie que l'activité allemande va s'effacer, au Maroc, devant l'influence anglaise. L'influence de sir Arthur Nicholson, du caïd Mac-Lean et de M. Harris, l'emporte décidément auprès du Maghzen. El-Menebhi, un parvenu, qui, après la mort de Ba-Ahmed, devient le favori d'Abd-el-Aziz, est d'autant plus dévoué aux Anglais qu'à cette époque la France pratique une politique moins timide dans les confins algéro-marocains, fait la conquête d'In-Salah (1899-1900), et coupe les communications du Maroc avec le Soudan.

(1) Le projet est exposé dans les *Débats* du 30 décembre 1905, qui reproduisent un article de M. Vico Mantegazza dans le *Giornale d'Italia*. Il y eut, en septembre 1895, un brusque voyage du ministre d'Italie, M. Gentile, à Fez où il se trouva avec M. de Tattenbach et le ministre anglais. Cf. Victor Bérard, *l'Affaire marocaine*, p. 61 (A. Colin, in-16).

A plusieurs reprises on parle, à Tanger, d'un protectorat anglais au Maroc ; encore en 1901 un projet de ce genre paraît sur le point d'aboutir ; mais à ce moment la politique française devenait de plus en plus active dans la région frontière et au Maroc même, sous l'impulsion de M. Révoil (envoi de deux navires de guerre devant Tanger, 16 mai 1901 ; etc.) ; le Sultan alarmé envoie à Londres (15 juin), puis à Berlin son favori El-Menebhi ; il offre, dit-on, de reconnaître le protectorat anglais sur le Maroc, si l'Angleterre s'engage à le soutenir contre la France. Lord Lansdowne refuse. Une autre ambassade, composée de Ben-Sliman et de El-Guebbas, vient à Paris le 20 juillet et va de là à Pétersbourg ; elle jette avec M. Révoil les bases de l'accord qui organise la pénétration pacifique française dans la région frontière et fonde notre influence sur le principe de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du Sultan. Désormais, l'Angleterre a pris son parti. L'expérience lui a prouvé qu'un protectorat anglais au Maroc, si près de l'Algérie, et en présence de l'Allemagne jalouse, serait une entreprise difficile. L'idée d'un Maroc anglo-allemand, qui lui paraissait acceptable dix ans auparavant, lui semble maintenant inadmissible. Et cependant, il devenait de plus en plus évident que la situation intérieure du Maroc, rendrait nécessaire, dans un avenir prochain, une intervention européenne. Déjà, en 1899, le consul général d'Angleterre à Tunis, sir Henry Johnston, conseillait à son gouvernement de « ne pas s'opposer à l'extension de l'influence française au Maroc à la condition qu'elle assurât à toutes les puissances la liberté commerciale et consentît à la neutralisation de Tanger. » C'est le parti auquel s'arrête l'Angleterre vers la fin de l'année 1901. Dès lors un rapprochement général avec la France est envisagé ; le Maroc en sera l'occasion et le prix ; la France consentira à la neutralisation de Tanger et fera une part à l'Espagne. Il reste à négocier et à tirer le meilleur parti de la situation.

Il résulte de ce que nous venons de dire que, depuis 1880, l'Allemagne a eu, au Maroc, souvent avec l'Angleterre, parfois contre elle, une politique active, qu'à certains momens, des projets de protectorat allemand ont été envisagés et qu'en tout cas, aucune solution amiable de la question marocaine n'était possible sans avoir été précédée, sous une forme quelconque, d'une entente avec le Cabinet de Berlin.

Enfin, il a existé, en 1895, un projet, appuyé par l'Allemagne, de protectorat italien au Maroc ; il n'a pas eu de suites.

Il était nécessaire d'établir ces divers points pour bien montrer comment, dans quelles conditions, la politique française et la question marocaine allaient se rencontrer.

VI

Après les incidens de Fachoda et la convention du 21 mars 1899, M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, cherchait l'occasion d'un succès. Dès cette époque, il commença à s'occuper du Maroc. C'était le moment où nous réalisions enfin la conquête des oasis sahariennes, toujours retardée par la crainte de précipiter une solution désavantageuse de la question marocaine. Le Sahara était à l'ordre du jour ; on se demanda un instant, au quai d'Orsay, si l'acquisition du Sous, permettant d'amener, de Figuig, par le Tafilelt, un chemin de fer jusqu'à l'Atlantique, ne constituerait pas une opération avantageuse ; mais c'eût été abandonner à d'autres la majeure et la meilleure partie du Maroc. Le mirage saharien enfin dissipé par l'occupation d'In-Salah, on s'occupa plus directement du Maroc lui-même. Du côté de l'Algérie, M. Révoil inaugurait une excellente politique d'accords franco-marocains (accords du 20 juillet 1901 et des 20 avril et 7 mai 1902) qui créaient, tout le long de la frontière algérienne, une zone où les avantages d'une collaboration avec la France pourraient être démontrés au Sultan par des exemples et surtout par des sacs de *douros* : c'était la méthode de la pénétration pacifique. Elle était pratique et aurait pu être très féconde, mais elle était insuffisante et trop lente pour aboutir au prompt résultat que cherchait M. Delcassé. Il entama une campagne diplomatique.

C'est d'abord à l'Italie qu'il s'adressa. Le traité de commerce de 1898 avait rétabli, avec elle, la paix économique ; les diplomates travaillaient à mettre sur pied la paix méditerranéenne. En décembre 1900, des notes sont échangées dont le sens, expliqué l'année suivante, au Parlement, par M. Prinetti et, dans une interview, par M. Delcassé, était que la France ne s'opposerait pas aux projets, quels qu'ils fussent, de l'Italie en Tripolitaine et en Cyrénaïque, ne chercherait pas à entraver les caravanes qui viennent aboutir aux ports tripolitains, et qu'en

échange l'Italie se désintéresserait du Maroc et ne mettrait pas d'obstacle à la politique que la France croirait devoir y suivre. Le désintéressement de l'Italie n'avait, en ce qui concerne le Maroc, qu'une importance très secondaire. M. Delcassé poursuivit son dessein. Le premier projet auquel il s'arrêta fut un partage avec l'Espagne. Déjà, en signant la convention du 27 juin 1900, il avait sans doute l'arrière-pensée de gagner la confiance du Roi et du gouvernement espagnol, car il lui abandonnait, entre le Gabon et le Cameroun, un territoire qui parut hors de proportion avec les droits assez vagues de l'Espagne. M. de Léon y Castillo gagna le titre de marquis del Muni à ce succès inespéré, et M. Delcassé put commencer, peu de temps après, avec le Cabinet libéral présidé par M. Sagasta, les négociations qui aboutirent à la convention de 1902. Elle comportait un projet de partage du Maroc entre la France et l'Espagne. Celle-ci aurait obtenu pour son lot, non seulement la partie que devait lui reconnaître la convention secrète du 3 octobre 1904, mais encore Fez et Taza, c'est-à-dire tout le Nord du Maroc avec la seule route naturelle qui conduise d'Algérie à l'Atlantique. Cette convention, si avantageuse pour l'Espagne, le Cabinet conservateur de M. Silvela, succédant au Cabinet libéral, refusa de la signer. M. Silvela a expliqué les raisons de son abstention. L'Espagne avait, depuis longtemps, partie liée avec l'Angleterre qui lui avait promis que, dans tous les cas, elle participerait à la solution de la question marocaine. M. Silvela craignit de paraître manquer de loyauté vis-à-vis de l'Angleterre et de ne pas trouver, dans l'amitié de la France, une « garantie » suffisante contre des représailles possibles. Au Maroc, comme naguère en Égypte, M. Delcassé se heurtait à l'Angleterre : ce fut avec elle qu'il se prépara à négocier.

Le résultat de cette « conversation » fut l'accord franco-anglais du 8 avril 1904 avec son corollaire, l'accord secret franco-espagnol du 3 octobre 1904. Ce n'est point notre objet d'en apprécier les clauses ni de chercher s'il y a eu un juste équilibre entre les avantages que nous obtenions et le prix dont nous les achetions. Mais, pour en comprendre toutes les conséquences au point de vue des relations franco-allemandes, et pour montrer comment il inaugure, dans notre politique, une méthode différente de celle qui a été suivie jusqu'en 1898, quelques mots d'explication sont nécessaires. L'Angleterre est

engagée avec l'Allemagne dans une rivalité économique et maritime qui devient, de plus en plus, un antagonisme général et qui domine toute la politique européenne. En même temps, elle liquide, avec la France, le reliquat de « cent années de rivalité coloniale. » Elle combine, avec un art consommé, les deux opérations. La liquidation lui assure partie gagnée sur tous les points essentiels; elle tient les deux clés de la Méditerranée : l'Égypte, où notre désistement consolide sa situation et la met à l'abri de toute action diplomatique collective des grandes puissances ayant pour but de l'obliger à se conformer à ses engagemens réitérés d'évacuation; le détroit de Gibraltar, d'où la convention avec l'Espagne, prévue par l'article 8 de la convention du 8 avril et rédigée d'accord avec le *Foreign Office*, nous écarte. L'Espagne, trop faible, et vraisemblablement liée à l'Angleterre par des engagemens formels, n'est pas en mesure de fermer le détroit ni de menacer Gibraltar. Tanger sera ville internationale, ouverte et non fortifiée. L'Angleterre s'assure que le reste du Maroc ne sera pas allemand en nous invitant à nous y établir. Les deux grands problèmes méditerranéens se trouvent ainsi résolus selon ses vœux. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut comprendre la place de l'accord de 1904 dans la politique contemporaine et les conséquences qu'il a eues pour nos rapports avec l'Allemagne. Il n'est pas seulement la liquidation de nos litiges extra-européens avec l'Angleterre; il a pour conséquence d'associer la France et l'Angleterre dans une politique commune; il est la traduction diplomatique de l' « entente cordiale; » il en est, avec sa suite inséparable, l'accord franco-espagnol, l'unique expression écrite. Entre les diverses politiques qui se présentaient à nous, l'option est faite.

Une option, en politique, est toujours, nous l'avons montré, une opération délicate, qui a ses dangers et ses avantages. Les avantages d'une entente avec l'Angleterre sont évidens; il n'est pas besoin d'y insister; c'est un résultat dont l'importance ne saurait être méconnue que de déplacer en notre faveur le poids si considérable que pèse la Grande-Bretagne dans les affaires de l'Europe. Quant aux inconvéniens, les événemens qui se sont déroulés depuis 1904 et qui ont abouti au traité du 4 novembre 1911, les ont montrés. Avant 1904, nous considérions qu'il y avait dans le monde deux hégémonies menaçantes, l'hégémonie

anglaise sur les mers et dans les colonies, l'hégémonie allemande en Europe ; nous avions résisté, par un jeu de bascule bien conduit, à l'une et à l'autre. A partir de 1895 et surtout à partir de l'avènement d'Édouard VII, une ardente rivalité grandit entre elles. En 1904, nous jugeons le moment venu de nous entendre avec l'Angleterre et nous liquidons, avec elle, tous nos litiges. Dès lors, il se trouve que c'est la résistance à la poussée allemande qui passe au premier plan et, l'Angleterre étant une île, la Russie étant engagée en Extrême-Orient, c'est notre armée qui passe en première ligne au moment où nous sortons à peine de l'affaire Dreyfus, où nous avons, pour ministres de la Guerre et de la Marine, MM. André et Pelletan.

Le Maroc est l'objet de notre transaction avec l'Angleterre. Le Maroc va donc devenir, par la logique des événemens, le point sensible où la nouvelle entente pourra être attaquée. L'Allemagne, qui a essayé à diverses reprises de s'y créer des droits, va naturellement porter l'effort de sa politique de ce côté-là : le Maroc va devenir une « surface de friction. » Comment avions-nous procédé, en 1881, pour la Tunisie? Nous n'avions rien fait sans nous être assurés des bonnes dispositions des deux puissances qui étaient assez fortes pour entraver nos projets; elles nous avaient spontanément assurés de leur bon vouloir en 1878. Résolu à agir, Jules Ferry ne s'arrête ni au mécontentement de l'Italie, ni à la mauvaise humeur de l'Angleterre dont il possède, dans son dossier, des engagemens formels; mais il se tient, jour par jour, au courant des dispositions de l'Allemagne ; il veut être assuré que, tandis qu'il sera engagé en Afrique, aucun incident, aucune pression, ne se produira sur la frontière de l'Est. « Ceux qui écriront l'histoire de ce temps, écrit M. René Millet, trouveront aux Archives du ministère des Affaires étrangères, à côté de la correspondance officielle, trois liasses de lettres privées par lesquelles notre ambassadeur Saint-Vallier transmettait à son ministre les moindres propos du prince de Bismarck. » Ce fut la méthode qui présida à tout notre développement colonial jusqu'en 1898. Les « nécessités permanentes » de notre politique ne nous permettaient pas, sans nous exposer à des risques graves, d'en employer une autre. C'est pourtant une méthode contraire que suit M. Delcassé quand il veut s'engager au Maroc. Il cherche d'abord à obtenir le désintéressement de l'Italie et à partager avec l'Es-

pagne; puis il s'adresse à l'Angleterre au moment où celle-ci s'engage dans la phase la plus aiguë de sa rivalité avec l'Allemagne, et il s'entend avec elle. Mais, avec l'Allemagne, il ne négocie pas ou il négocie mal; il se contente de lui communiquer son accord avec l'Angleterre. Le prince de Bülow déclare n'avoir rien à y objecter, mais, au moment où la mission de M. Saint-René Taillandier est à Fez et travaille à recueillir les bénéfices escomptés de la convention de 1904, l'empereur Guillaume II débarque à Tanger.

Ce sont des motifs d'ordre général, et non local, qui ont déterminé l'action diplomatique de l'Allemagne. Comme l'a dit plus tard le prince de Bülow, le Maroc a été, pour elle, « l'occasion d'une riposte nécessaire. » Les dispositions de l'Allemagne vis-à-vis de nous jusqu'à l'accord du 8 avril étaient bonnes. Le prince de Bülow, dans les premières années de sa présence à la chancellerie, ne se départait pas, vis-à-vis de la France, de l'attitude de ses prédécesseurs. Il affirmait que : « entre la France et l'Allemagne il n'y a, pas plus en Extrême-Orient que sur bien d'autres points, que sur la plupart des points du monde, de conflits réels d'intérêts. » Il affectait même de se désintéresser des accords franco-italiens relatifs à la Méditerranée : « Nous n'avons pas de pignon sur la Méditerranée. » Mais une série d'événemens vont modifier le ton. C'est d'abord, et surtout, l'accord du 8 avril 1904, avec tous les commentaires qu'il provoque dans certains journaux anglais et français qui exagèrent la portée de l' « entente cordiale » et en font une manifestation, voire une menace, contre l'Allemagne, et le commencement d'une manœuvre d'enveloppement destinée à l'isoler. Le voyage de M. Loubet à Rome semble confirmer cette interprétation. Certains propos, probablement dénaturés par ceux qui les répètent, du ministre des Affaires étrangères, sont transmis à Berlin où ils irritent. Dès le 28 avril, vingt jours après l'accord franco-anglais, Guillaume II dit à Carlsruhe : « Pensons à la grande époque où fut créée l'unité allemande, aux combats de Wœrth, de Wissembourg et de Sedan. Les événemens actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique du monde, nous serions contraints d'intervenir. » Même langage le 1er mai à Mayence, le 11 mai à Saarbrück. Les avertissemens impériaux se multiplient, tandis que la politique du chancelier reste expectante. Quand le 23 mars 1904,

quelques jours avant qu'elle soit signée, M. Delcassé communique au prince Radolin la convention franco-anglaise, celui-ci répond qu'il trouve l'arrangement « tout naturel et parfaitement justifié. » Le 12 avril, le prince de Bülow dit au Reichstag : « Nous n'avons aucune raison de supposer que cet accord soit dirigé contre une puissance quelconque. Ce qu'il paraît constituer, c'est une tentative de faire disparaître une série de différends existant entre la France et l'Angleterre au moyen d'une entente amiable. Nous n'avons, au point de vue des intérêts allemands, rien à y objecter... En ce qui concerne spécialement le Maroc, qui constitue le point essentiel de cet accord, nous sommes intéressés dans ce pays, comme d'ailleurs dans le reste de la Méditerranée, principalement au point de vue économique. Nous avons là, avant tout, des intérêts commerciaux. Aussi avons-nous un intérêt important à ce que le calme et l'ordre règnent au Maroc. Nous devons protéger nos intérêts mercantiles au Maroc et nous les protégerons. Nous n'avons aucun sujet de redouter qu'ils puissent y être méconnus ou lésés par une puissance quelconque. » Le 14 avril, répondant à une question du comte Reventlow, le chancelier se déclare partisan d'une « politique de calme réfléchi et même de réserve » et décidé à « ne pas lancer son pays dans une aventure à propos du Maroc. » Au moment de l'accord avec l'Espagne, M. de Richthofen, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, parle encore de : « l'intérêt exclusivement économique que l'Allemagne attache aux affaires marocaines. » Ces délais, pendant lesquels le prince de Bülow laisse venir son heure et attend l'issue de la guerre russo-japonaise (bataille de Liao-Yang, septembre 1904 ; bataille de Moukden, février 1905), le Cabinet de Paris ne les utilise pas pour tirer immédiatement parti de l'accord franco-anglais au Maroc et envoyer sans tarder une mission à Fez. Quand M. Saint-René Taillandier peut enfin partir, il est trop tard. Les défaites des Russes donnent à la politique allemande une occasion trop tentante ; et pourtant, elle semble encore hésiter ; elle prévoit qu'une fois engagée dans la question marocaine, elle ne sera plus maîtresse de retenir le cours des événemens et, sincèrement, elle ne désire pas le conflit. Le 11 février 1905, M. de Kuhlmann, secrétaire de la légation allemande à Tanger, avertit le comte de Chérisey, secrétaire de la légation de France : « Le comte de Bülow m'a fait savoir que le gouver-

nement impérial ignorait tout des accords intervenus au sujet du Maroc et ne se reconnaissait pas comme lié en aucune manière relativement à cette question. » L'avertissement était clair : il était encore temps de négocier, et, puisqu'on avait payé le Maroc à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne, d'essayer une tractation analogue avec l'Allemagne. On n'en fit rien. Le 12 mars on apprit que Guillaume II, au cours d'une croisière dans la Méditerranée, s'arrêterait à Tanger. Le 29, le chancelier explique clairement les intentions de la politique allemande. A Lisbonne, l'Empereur hésite cependant encore. A Tanger même, il fait demander au commandant du navire français en rade si le temps est sûr et si l'on peut débarquer ; on dirait qu'il attend une communication du gouvernement français. Enfin il débarque : « C'est au Sultan, en sa qualité de souverain indépendant, que je fais aujourd'hui ma visite. J'espère que, sous la souveraineté du Sultan, un Maroc libre restera ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans monopole et sans annexion, sur le pied d'une égalité absolue. Ma visite à Tanger a eu pour but de faire savoir que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc, puisque je considère le Sultan comme souverain absolument libre... » Derrière l'Empereur, reparaît le comte de Tattenbach, l'homme du Maroc allemand d'avant 1896, qui se rend en mission à Fez. Le 12 avril, une circulaire diplomatique précise le point de vue allemand. L'Allemagne se pose en tutrice des intérêts généraux de l'Europe et réclame la réunion d'une Conférence à laquelle participeront les signataires de la convention de Madrid en 1880. Le conflit est engagé ; il est désormais trop tard pour nous y dérober ; à propos du Maroc, c'est un conflit européen.

Précisons bien, avant d'aller plus loin, quelle fut l'erreur du ministre des Affaires étrangères. Elle n'a pas été de vouloir établir au Maroc la suprématie française : c'était la suite logique et nécessaire de toute notre expansion africaine, à la condition d'en bien choisir l'heure et les moyens. Elle n'a pas été de chercher un rapprochement avec l'Angleterre : nos litiges coloniaux une fois réglés, l'heure de ce rapprochement était arrivée. L'Angleterre nous apportait une force diplomatique et navale considérable. Mais réaliser une « entente cordiale » avec elle *à propos du Maroc*, c'était risquer de mêler les questions euro-

péennes aux questions coloniales et de rouvrir la querelle franco-allemande à propos d'un pays africain. Si nous étions décidés à nous engager dans l'affaire du Maroc, il était indispensable de prendre nos sûretés du côté de l'Allemagne comme de l'Angleterre. Si nous voulions, au contraire, faire, en Europe, avec l'Angleterre, une politique de résistance à l'hégémonie allemande, il ne fallait pas nous engager dans l'affaire marocaine. En cela, particulièrement, a consisté l'erreur de M. Delcassé. Il était vraisemblable que la France la paierait. A partir de ce moment, les événemens s'enchaînent dans une logique toute nouvelle, contraire à celle que nous avons vue jusqu'ici les conduire, et singulièrement dangereuse pour nous.

VII

Les simples réflexions que nous venons d'exposer furent précisément celles qui s'imposèrent à l'esprit des ministres réunis sous la présidence de M. Rouvier dans le Conseil du 6 juin 1905 où fut posée la question de la participation de la France à la Conférence internationale dont l'Allemagne proposait la réunion. Dans ce conseil historique, tout se passa brièvement et simplement. M. Delcassé se prononça pour l'abstention et exposa ses vues. M. Rouvier, nourri dans la tradition de Gambetta et de Ferry, montra la nécessité d'accepter la Conférence et les dangers où nous conduisait la méthode suivie par le ministre des Affaires étrangères; puis, se tournant vers le ministre de la Guerre, il l'interrogea : « Nous ne sommes prêts à aucun point de vue, » répondit M. Berteaux en levant les bras au ciel. Le ministre de la Marine fit une réponse analogue. La cause était entendue. Le Conseil, à l'unanimité moins une voix, se prononça pour l'acceptation de la Conférence. M. Delcassé se leva et donna sa démission.

L'acceptation de la démission de M. Delcassé par le président du Conseil et le président de la République était un acte d'une haute signification politique. Il voulait dire que le gouvernement français, sans rien changer à son alliance ni à ses amitiés, entendait revenir à la méthode qu'il avait si longtemps suivie, qu'il était disposé à s'entretenir de la question marocaine avec l'Allemagne dans un esprit de conciliation. En Allemagne, ni le gouvernement, ni l'opinion ne comprirent le véritable état

des esprits en France et la portée de l'acte de M. Rouvier. Les conversations du prince Henckel de Donnersmarck, — celui-là même que nous avons vu en 1878 essayant d'entraîner Gambetta à une entrevue avec Bismarck, — le ton des journaux allemands, laissaient croire à M. Rouvier que c'étaient bien uniquement des griefs personnels contre le ministre des Affaires étrangères qui avaient déterminé l'attitude du gouvernement allemand, et que le Maroc, où il ne revendiquait que des intérêts économiques, n'avait été pour lui que « l'occasion d'une riposte nécessaire. » C'est le langage que tiendra, le 4 octobre, à M. André Tardieu, du *Temps*, le chancelier prince de Bülow, dans une interview dont il a lui-même revu les épreuves; c'est le langage de l'Empereur en personne le 28 décembre. « Je ne veux pas la guerre, parce que je considérerais la guerre comme contraire à mon devoir devant Dieu et vis-à-vis de mon peuple. J'ai été agacé par certains procédés froissans de M. Delcassé, mais je rends pleinement hommage au tact et à la fermeté de M. Rouvier. » Il est difficile de comprendre comment, tout en tenant un pareil langage, les hommes d'État allemands nous ont suscité tant de difficultés et cherché tant de chicanes à propos du Maroc. Dès le 10 juin, le prince Radolin disait : « Il faut que vous sachiez que nous sommes derrière le Maroc avec l'ensemble de nos forces. » A Fez, le comte de Tattenbach se posait en défenseur du Sultan et en protecteur de l'indépendance du Maroc avec une telle ostentation et un zèle si outré qu'il lassait Abd-el-Aziz lui-même; il se montrait si âpre dans son impatience à monnayer en avantages matériels les succès de la politique allemande, qu'il alarmait tous les intérêts. A Paris, M. Paul Révoil discutant avec le docteur Rosen les garanties sans lesquelles nous ne pouvions accepter d'aller à la Conférence, se heurtait à un esprit de défiance, à un mauvais vouloir, qui contrastaient avec le langage officiel du chancelier et de l'Empereur et qui, en fait, restaient inopérans puisque, en définitive, les accords du 8 juillet et du 28 septembre 1905 donnaient satisfaction à nos principales demandes, reconnaissaient l' « intérêt spécial » résultant pour la France de sa longue frontière commune avec le Maroc et excluaient par avance, des délibérations de la Conférence, la région frontière algéro-marocaine. Faut-il, en présence de ces faits contradictoires, parler de la « duplicité » du gouvernement allemand? Non, puisque

nous obtenions à peu près gain de cause. C'est plutôt « incompréhension » qu'il faudrait dire et « incertitude. » L'Allemagne était résolue à profiter des désastres de la Russie en Extrême-Orient pour reconquérir cette hégémonie politique de l'Europe qu'elle n'avait vraiment exercée que de 1870 à 1875. On verrait, à la Conférence, l'Aigle impérial allemand étendre ses ailes protectrices sur le Maroc et se faire le champion des intérêts généraux de l'Europe menacés par les ambitions françaises. Mais le prince de Bülow ne se décida pas à choisir entre la politique d'hégémonie et la politique des bénéfices immédiats. Si, au lendemain de la démission de M. Delcassé, il avait agi comme il a parlé, dans un esprit de concorde, si, selon la formule qui devait apparaître plus tard, il s'était désintéressé politiquement du Maroc, la face des choses et l'allure de la politique européenne auraient pu se trouver modifiées. Au lieu de prendre délibérément ce parti, M. de Bülow exigea la Conférence. Mais il n'arrêta ni le comte de Tattenbach, ni les agens allemands qui travaillaient au Maroc; et il ne s'aperçut pas de cette contradiction dont il allait éprouver les effets à Algésiras. Ses attitudes, parfois intempestives, ses efforts, qui souvent dépassèrent le but, pour détacher de la France soit la Russie, soit l'Angleterre, aboutirent à un résultat tout opposé et resserrèrent les liens qu'il avait voulu briser. La solidité de l'alliance franco-russe ne faisait pas question, et, après la paix de Portsmouth, la Russie allait peu à peu restaurer sa capacité d'action. Quant à l'entente anglaise, elle allait trouver à Algésiras la confirmation de son utilité et la mesure de son efficacité.

L'histoire de la Conférence a été faite par M. André Tardieu. Il faut recourir à son livre (1), pour suivre la campagne diplomatique menée par l'Allemagne pendant la Conférence d'Algésiras. Séduction et intimidation, promesses et menaces, fausses nouvelles et affirmations mensongères, le prince de Bülow a tout mis en œuvre. L'Empereur lui-même s'est jeté dans la lutte, télégraphiant par trois fois au président Roosevelt, écrivant au comte Witte, au Tsar, travaillant les souverains, flattant les puissans, intimidant les faibles. L'Allemand n'a pas le sens de la mesure. Le gouvernement de Berlin, pendant les négociations d'Algésiras, a dépassé toute mesure; il a froissé tous les amours-

(1) *La Conférence d'Algésiras* (Alcan, in-8). Cf., du même : *la France et les alliances* (Alcan, in-16, 3e édition).

propres, menacé tous les intérêts, blessé toutes les indépendances. L'Europe crut voir Bismarck réapparaissant pour la régenter et portant la main à son sabre dès qu'une résistance osait se dresser en face de lui. Devant ce fantôme, qui n'était qu'un fantôme, l'Europe s'est insurgée ; elle n'a pas plié. Le terrain était mauvais pour l'Allemagne, et il devint bien vite évident, surtout pour les puissances qui, comme les États-Unis, n'étaient pas directement intéressées dans les affaires marocaines, que la France seule était en mesure d'acclimater au Maroc les réformes et l'ordre nécessaires pour ouvrir le pays au commerce et à la civilisation. En sorte que les véritables mobiles de l'Allemagne, qui cherchait à la Conférence un succès de politique générale, s'estompèrent, pour ne laisser en pleine lumière que ses résistances qui, appliquées aux propositions très raisonnables de la France, parurent s'inspirer d'un esprit de jalousie et de tracasserie intolérable. Le comte Lamsdorf a pu parler un jour de « la réprobation de l'Europe » que l'Allemagne a soulevée contre elle pendant la Conférence d'Algésiras. L'internationalisation, que voulait l'Allemagne, ne fut finalement pas admise par les puissances. La France et l'Espagne furent seules chargées de la police des ports. Au vote qui, comme on le sait, eut lieu sur une simple question d'ordre du jour, mais qui n'en fut pas moins la bataille décisive où se mesurèrent les deux partis, M. de Radowitz n'eut avec lui que deux voix, celle du Maroc et celle de l'Autriche. Encore faut-il noter que, durant la Conférence et surtout aux approches de sa conclusion, le rôle de l'Autriche fut beaucoup moins celui d'un « brillant second » que d'un médiateur utile aux deux partis. A plusieurs reprises, tant à Algésiras qu'au cours des années suivantes, l'empereur François-Joseph, le comte Goluchowski et, après lui, le comte d'Ehrenthal, sans se départir de la fidélité invariable à leur allié, nous ont donné des preuves précieuses de leur amour de la paix et de l'indépendance de leur politique. L'Italie, représentée par le marquis Visconti-Venosta dont les interventions eurent tant de poids à Algésiras, dès lors qu'il s'agissait d'une question méditerranéenne, avait ses intérêts plus directement engagés avec l'Angleterre et la France que du côté de la Triple-Alliance ; son attitude favorable aux thèses et aux propositions françaises produisit sur la Conférence une impression très vive, irrita particulièrement les Allemands et

donna aux petits États, déjà alarmés par les allures prépotentes et comminatoires de la diplomatie allemande, le courage de la résistance. La Conférence d'Algésiras a été pour nous un succès d'autant plus important qu'il venait après les incidens pénibles de l'été de 1905; le Maroc, à propos duquel le combat s'était livré, restait encore un Maroc international, mais deux puissances, la France et l'Espagne, y obtenaient des droits particuliers et s'y faisaient reconnaître des intérêts spéciaux. Il devenait de plus en plus évident que, — la liberté commerciale une fois garantie, — le Maroc tomberait, par la force des choses et dans l'intérêt général, sous la tutelle politique de la France. L'Allemagne éprouvait, par une expérience assez rude, que ni l'Europe ni l'Amérique n'étaient disposées à se laisser dicter la loi par elle et qu'elles n'avaient pas besoin, pour leurs intérêts, d'un défenseur d'office. Comme en 1875, la politique d'hégémonie subissait un échec caractérisé dont nous devenions, par suite des mêmes « raisons permanentes, » les bénéficiaires.

On peut regarder comme l'un des résultats indirects de la crise d'Algésiras le rapprochement qui aboutit à la convention du 31 août 1907 entre la Russie et l'Angleterre. L'Angleterre et la Russie liquident leurs différends en Perse, en Mésopotamie, au Tibet. Le roi Édouard VII vient rendre visite au Tsar à Revel en juin 1908. Réalisé en 1902, l'accord anglo-russe eût été un événement capital; même après les défaites de la Russie en Mandchourie, il avait encore de très heureux résultats. Il avait été préparé et rendu possible par une série de négociations qui avaient abouti à l'accord entre la Russie et le Japon (30 juillet 1907) et à l'accord entre la France et le Japon sur la base de l'intégrité chinoise (10 juin 1907). La convention, signée le 4 juillet 1910, établit, entre les deux adversaires de 1904, mieux que la paix, l'entente. Cet important résultat est en grande partie l'œuvre de M. Pichon et de notre ambassadeur à Tokio, M. Gérard. Ces accords ont pour effet de rendre à la Russie sa liberté d'action en Europe. A l'entrevue de Revel, elle se sépare de l'Autriche, rompt avec la politique de Mürzsteg et prépare avec l'Angleterre un programme de réformes pour la Macédoine qui, en hâtant la révolution turque (27 juillet 1908), allait provoquer une nouvelle crise européenne, un nouveau « conflit des alliances. »

Nous avons fait ici (1) l'histoire de cette crise de Bosnie qui remplit l'automne et l'hiver de 1908-1909. Il nous suffira de caractériser les répercussions qu'elle a eues sur les relations franco-allemandes. Depuis 1904 jusqu'à 1912, la politique européenne ne demeure pas une seule année sans conflit diplomatique ; le décor et le scénario varient, mais les acteurs restent les mêmes et font les mêmes gestes : ce sont les épisodes d'un drame qui se présente sous des formes diverses, mais dont le sujet ne change pas : la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne et l'opposition de l'Allemagne et de la France en forment la trame. Dans la première phase, l'Allemagne engage un conflit sur le terrain marocain où la France est très forte ; elle est obligée de reculer. Dans la crise qui suit l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, au contraire, c'est l'Angleterre, la Russie et la France qui s'engagent trop à fond sur une question résolue d'avance. La Russie déclare dès l'origine qu'elle n'ira pas jusqu'à la guerre ; dès lors, elle se trouve désarmée. La crise se termine, sur une pression menaçante de l'Allemagne, par la retraite de la Russie et de la Triple Entente. C'est la revanche d'Algésiras.

La question marocaine subit le contre-coup de tous les incidens qui surgissent entre les deux groupes d'alliance. Tantôt elle passe au premier plan, comme au moment d'Algésiras, et l'Allemagne crée au Maroc des difficultés à la pénétration française ; tantôt au contraire, le Maroc apparaît à l'Allemagne comme un poids inutile qui alourdit sa politique pour un bénéfice très incertain. Après la crise aiguë d'Algésiras, il était apparu tout de suite que les stipulations de la Conférence, résultat de compromis péniblement élaborés et de concessions réciproques minutieusement dosées, seraient, dans la pratique, difficilement applicables. Le seul moyen d'exécuter l'Acte d'Algésiras dans son esprit était de ne pas l'exécuter dans sa lettre. Les incidens se multipliaient au Maroc, l'excitation contre les étrangers y grandissait, les assassinats d'Européens y devenaient fréquens, et il était évident qu'il en serait ainsi, tant que personne ne serait chargé d'y rétablir l'ordre. Le meurtre du docteur Mauchamp à Marrakech (19 mars 1907) amenait l'occupation d'Oudjda par le général Lyautey. Le *roghi* menaçait Fez ; Raïssouli se créait une demi-indépendance dans

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1908 et 15 juin 1909. Voyez aussi notre livre : *l'Europe et la Jeune-Turquie* (Perrin, in-8).

les Djebala, enlevait le caïd Mac-Lean et jetait la terreur jusqu'aux portes de Tanger. La région de la Chaouïa s'agitait : le 30 juillet 1907, neuf ouvriers, dont cinq français, étaient tués, toute la population européenne était en péril. Une escadre française mit à terre un corps de débarquement : ce fut le commencement de la campagne de six mois qui allait amener l'occupation de la Chaouïa. Les grands caïds de la région de Marrakech proclamaient sultan Mouley-Hafid, frère puîné d'Abd-el-Aziz (2 septembre 1907), qui appelait les tribus à la guerre sainte contre les Infidèles. On vit alors cette situation paradoxale. La mésintelligence franco-allemande était si vive qu'aussitôt Mouley-Hafid devint le sultan de l'Allemagne, qui, en mai, fit accueil, à Berlin, à ses envoyés officieux, tandis qu'Abd-el-Aziz, qui avait accepté l'Acte d'Algésiras et s'était mis d'accord, en septembre 1907, avec M. Regnault et le général Lyautey, pour en régler l'application, restait le sultan de la France. Protection toute platonique! Les troupes du général d'Amade n'avaient qu'un pas à faire pour disperser la mahalla de l'usurpateur commandée par le caïd El-Glaoui, mais le gouvernement français ne leur permit pas de sortir des limites, cependant assez vagues, de la Chaouïa. Le Sultan qui s'était compromis avec nous n'était pas défendu par nous. Cette comédie finit par la note du 14 septembre 1908 qui réglait les conditions de la reconnaissance de Mouley-Hafid comme sultan par la France et l'Espagne. Mouley-Hafid s'engageait à reconnaître les engagemens pris par son frère et à désavouer la guerre sainte. Il n'y avait rien de changé au Maroc, sinon que l'application de l'Acte d'Algésiras était retardée de plus d'un an et qu'il était plus que jamais démontré que l'opposition de l'Allemagne à l'action organisatrice de la France était, au Maroc, nuisible à tous les intérêts. Nous en subissions, sur la frontière oranaise, les douloureux contre-coups (combat de Menabha, 14 avril 1908, 19 tués, 100 blessés; combats de Bou-Denib, 1er et 6 septembre, etc.). La question marocaine restait une question européenne, une « surface de friction » entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne ne nous pardonnait pas son insuccès d'Algésiras. Elle voulait tenir ouverte la question marocaine pour peser, à l'occasion, sur notre politique.

Cette occasion, elle crut la trouver le 26 septembre 1908 : ce fut le fameux incident des déserteurs qui provoqua tant

d'émotion en France et en Europe. Les faits sont encore trop récens pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Cette fois encore, l'Allemagne avait mal choisi son terrain; il fut évident, dès le premier jour, que l'opinion européenne n'était pas avec elle. La lettre de Guillaume II à lord Tweedmouth et la fameuse interview du *Daily Telegraph* avaient suscité en Allemagne un mouvement de colère si caractérisé qu'il parut vraisemblable que le chancelier cherchait au Maroc une diversion. Des six déserteurs, trois passaient pour allemands (l'un d'eux fut plus tard reconnu français), un était autrichien. Dès le premier jour, le comte Khevenhüller vint déclarer spirituellement à M. Pichon : « Je ne réclame pas mon déserteur. » On put se demander à Paris si le Cabinet de Berlin ne cherchait pas l'occasion d'une rupture. M. Clemenceau et M. Pichon, appuyés par l'unanimité de la presse et de l'opinion, se montrèrent, en ces circonstances critiques, les fermes gardiens de la dignité d'un grand pays qui, certes, est pacifique, mais qui croit aussi qu'il est, pour un peuple, des malheurs pires que la guerre; ils exposèrent avec sang-froid le point de vue français et acceptèrent, dès l'abord, un arbitrage. Dans les premiers jours de novembre, l'empereur François-Joseph, recevant à Vienne son allié Guillaume II, lui demanda, avec une insistance très remarquée, la promesse que l'incident n'aurait pas de suites fâcheuses. Tout s'arrangea en effet par des protocoles satisfaisans pour nous (protocoles des 10 et 26 novembre) et par une sentence arbitrale de la Cour de La Haye (22 mai 1909; protocole du 29 mai). Une bonne sentence arbitrale est celle qui ne fait pas de mécontens : celle-ci fut donc bonne. Il ne resta, de l'incident, que le souvenir d'un procédé peu amical de l'Allemagne et le réconfortant exemple d'une résistance à la fois ferme et conciliante du gouvernement français.

On était alors au début de la crise de Bosnie. Le prince de Bülow voyait venir le moment où il pourrait trouver en Europe une revanche de sa déconvenue d'Algésiras, reprendre son rôle de direction et ressaisir ses alliés. Il sentait le besoin, pour avoir les mains libres, d'alléger sa politique du poids mort des chicanes marocaines. D'autre part, « en affirmant sa capacité de résistance, la France avait manifesté sa capacité d'entente. » Dès le 15 novembre, le chancelier prononce un discours conciliant; des conversations officieuses ébauchent le projet d'une

entente marocaine; puis les négociations officielles sont engagées et marchent très vite. Le 8 février 1909, quelques heures avant l'arrivée d'Édouard VII à Berlin, l'accord est signé. Il définit les intérêts de la France et ceux de l'Allemagne au Maroc. Il s'agit « de faciliter l'exécution de l'Acte d'Algésiras. » Dans ce dessein : « Le gouvernement de la République française, entièrement attaché au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire chérifien, résolu à y sauvegarder l'égalité économique, et par suite à ne pas y entraver les intérêts commerciaux et industriels allemands;

« Et le gouvernement impérial allemand, ne poursuivant que des intérêts économiques au Maroc, reconnaissant d'autre part que les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, et décidé à ne pas entraver ces intérêts,

« Déclarent qu'ils ne poursuivront et n'encourageront aucune mesure de nature à créer en leur faveur ou en faveur d'une puissance quelconque un privilège économique et qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise. »

Le sens de ce texte est clair. A la France, la tâche difficile d'établir au Maroc « l'ordre et la paix intérieure » sans lesquels il n'y a pas de commerce possible, mais à la France aussi les bénéfices de cette tâche, c'est-à-dire, sous une forme plus ou moins atténuée, et à une échéance plus ou moins lointaine, l'essentiel des attributions de la souveraineté. A l'Allemagne, une part dans les entreprises et dans les bénéfices matériels que les Français, en raison de leur prépondérance politique, seraient à même d'obtenir. Cependant, « aucun privilège économique; » personne n'est exclu ; seulement, la France et l'Allemagne chercheront à « associer leurs nationaux. » Le lendemain de la signature de l'accord, le chancelier, recevant M. Jules Cambon, lui disait en substance : « Maintenant, le Maroc est un fruit qui mûrit pour vous et que vous êtes certains de cueillir ; nous ne vous demandons qu'une chose, c'est d'être patiens et de ménager l'opinion publique allemande. » Pourquoi l'accord de 1909, négocié si opportunément par M. Pichon et qui contenait, dans son texte, les élémens d'une entente définitive, n'a-t-il pas suffi à produire cette entente qu'il recélait en germe? La question ainsi posée vient de faire, à la Chambre et au Sénat, soit dans

la discussion publique, soit dans le rapport de M. Pierre Baudin, soit dans la presse, l'objet d'une discussion si approfondie que nous ne songeons pas, après tant d'autres et de plus qualifiés, à la reprendre. Nous nous bornerons, en nous inspirant de ce que nous avons dit jusqu'à présent, à quelques réflexions.

La cause qui a empêché la déclaration de 1909 de produire tout son effet utile, il faut la chercher d'abord dans les raisons de politique générale que nous avons exposées. Les questions marocaines ne s'expliquent pas isolément, il faut les regarder en fonction de la situation générale de l'Europe. L'accord de 1909 ne peut pas être séparé de la crise européenne qui résulte de l'annexion de la Bosnie par l'Autriche-Hongrie. La crise se termine par un succès diplomatique de l'Allemagne et, dès qu'elle est finie, la presse pangermaniste ne tarde guère à remettre le Maroc sur le tapis, et l'on voit des Allemands travailler avec une nouvelle ardeur à obtenir une part du Maroc et à provoquer une intervention du Cabinet de Berlin. D'autres contradictions pesaient sur la pacification marocaine. Il y avait incompatibilité entre les impatiences des gens d'affaires allemands, soutenus par leur gouvernement, qui voulaient tirer un bénéfice immédiat de la mise en valeur de l'empire chérifien, et la nécessité de laisser la France y établir d'abord l'ordre et la sécurité. Il n'était guère possible, pour le moment, de faire mieux que de créer des sociétés internationales où la France aurait la plus grosse part et l'Allemagne une part importante des bénéfices ; mais ces bénéfices, il n'était pas possible de les réaliser dans des proportions intéressantes, tant que l'état intérieur du pays ne permettrait d'y entreprendre ni chemin de fer, ni routes, ni exploitations industrielles ou minières. D'ailleurs, il faut observer que ces associations d'intérêts français et allemands n'étaient pas sans soulever quelque inquiétude parmi les nationaux des autres pays, parmi les Anglais notamment, dont la part dans le commerce général du Maroc est beaucoup plus forte que celle des Allemands (1). Il ne pouvait être question, il ne fut jamais question d'éliminer personne ; mais que tel ait

(1) La statistique de 1910 a donné les résultats suivans :

Commerce total.	126 139 165	francs.
Commerce français (45 pour 100).	56 890 595	—
Commerce anglais (27 pour 100).	34 673 870	—
Commerce allemand (13 pour 100).	16 641 104	—

été, d'une façon plus ou moins précise, le secret désir des Allemands, c'est ce que montre cette phase des négociations de l'été dernier où ils nous proposèrent une sorte de partage économique du Maroc. En résumé, et sans nous engager dans une discussion approfondie de la déclaration du 8 février, très fortement défendue par M. Pichon à la tribune du Sénat et très justement appréciée par M. Baudin, dans son rapport, il résulte de l'examen des faits et de tout ce qui a été dit, qu'il y a eu quelque lenteur dans la conclusion de l'accord financier avec le Maroc qui ne fut signé qu'en mars 1911, et surtout dans l'organisation de la mission militaire grâce à laquelle l'expédition de Fez aurait peut-être pu être évitée. Il reste que l'accord a été une étape nécessaire vers le Protectorat et qu'il a eu ce résultat très important de décourager les résistances locales en prouvant « au Sultan et aux chefs des tribus qu'ils n'avaient plus rien à espérer de l'antagonisme franco-allemand. »

Nous touchons maintenant aux origines proches de l'incident d'Agadir et du traité du 4 novembre 1911. La politique des associations d'intérêts entre la France et l'Allemagne, tant au Maroc qu'au Congo, recélait certaines contradictions qui n'étaient pas irréductibles, mais qui en rendaient l'application difficile ; cependant, la cause principale de son échec, c'est dans des raisons de politique intérieure qu'il la faut chercher. La commission du budget de 1910 a assumé, de ce chef, une lourde responsabilité en faisant échouer le consortium de la Ngoko-Sangha. L'échec, en quelques semaines, de tous les projets de collaboration économique franco-allemande (Ngoko-Sangha, chemin de fer Congo-Cameroun, chemins de fer marocains, chemin de fer en Asie Mineure) produisit naturellement une mauvaise impression à Berlin. L'expédition de Fez mit le comble à l'impatience du Cabinet de Berlin et à la nervosité de l'opinion. Comme en 1904, après l'accord franco-anglais, l'Allemagne ne fit pas d'objection précise à l'expédition de Fez, mais elle formula des réserves et s'apprêta à formuler des exigences. Dans le pays, les passions

La proportion des différens pays dans l'importation et l'exportation se résume ainsi, pour la même année 1910 :

	Importation. P. 100.	Exportation. P. 100.
France	46	43
Angleterre	33	19
Allemagne	9	17

(Extrait du rapport de M. Pierre Baudin.)

pangermanistes s'exaltaient, et le gouvernement était accusé de faiblesse et de complaisance envers la France. On ne se demandait pas si la pacification du Maroc, dont l'expédition de Fez était le commencement, n'était pas la condition nécessaire pour faire au Maroc des affaires et y engager des entreprises fructueuses ; on ne voyait que l'accroissement de puissance qui résulterait pour la France de la possession du Maroc, et on ne voulait pas savoir si l'occupation et la pacification d'un tel pays ne nous coûterait pas encore très cher avant de donner des bénéfices. On raisonnait sur le problème résolu alors qu'il reste à résoudre. L'état d'esprit de 1905 reparut : la France, qui avait payé le Maroc à l'Italie, à l'Espagne, à l'Angleterre, ne pouvait pas ne pas le payer à l'Allemagne aussi. « Rapportez-nous quelque chose, » dit M. de Kiderlen-Waechter à M. Jules Cambon en le quittant à Kissingen. On apprit sur ces entrefaites que le retrait des troupes françaises de Fez allait commencer ; on n'aurait plus de prétexte pour réclamer une indemnité, ne valait-il pas mieux en finir avec cette obsédante question du Maroc et brusquer la solution ? La *Panther* reçut l'ordre d'aller mouiller devant Agadir (1er juillet). On espérait, suivant une méthode très pratiquée par la diplomatie allemande, se guider sur les circonstances et, selon l'attitude des gouvernemens de Paris et de Londres, selon le ton de la presse et de l'opinion en Europe et aux États-Unis, réclamer soit une compensation en Afrique, au Congo par exemple, dont le nom avait déjà été prononcé dans des pourparlers officieux, soit obtenir cette région du Sous, avec son port d'Agadir, qui tente depuis longtemps les « coloniaux » allemands. L'attitude ferme, sur ce point, du gouvernement français, le discours de M. Lloyd George, le langage résolu du Cabinet de Londres, firent promptement abandonner la seconde solution. On négocia donc Maroc contre Congo. Comment on aboutit au traité du 4 novembre, nous ne le raconterons pas ; ce serait entrer dans la polémique d'actualité. L'histoire de ces négociations, en l'absence même d'un *Livre jaune*, ne peut pas encore être écrite avec profit. Nous nous contenterons d'examiner la valeur du traité en lui-même et, à la lumière de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, de tirer pour l'avenir quelques conclusions dans l'intérêt de la France et de la paix générale.

VIII

On l'a très bien dit, à la Chambre et au Sénat, le traité du 4 novembre vaut ce que, de part et d'autre, on le fera. S'il doit marquer le désistement complet et définitif de l'Allemagne dans la question marocaine, s'il nous donne vraiment toute liberté d'organiser un Maroc français où nous ne rencontrerons nos rivaux que dans la concurrence pacifique de l'industrie et du commerce, il nous apporte un avantage dont personne moins que nous ne contestera la valeur : en dix ans, nous aurions résolu la question marocaine et réalisé l'unité de l'Empire français de l'Afrique du Nord. Ce n'est pas sous cet angle que, pour conclure ces pages où nous avons voulu étudier, à propos de nos relations avec l'Allemagne, l'application et la valeur d'une méthode de politique extérieure, nous voudrions examiner le traité. Nul ne peut mesurer encore les difficultés que nous aurons à vaincre au Maroc, ni ce qu'il nous coûtera en hommes et en argent, mais il est acquis, d'ores et déjà, que ce Maroc qui nous échoit, incomplet, découronné de ses côtes septentrionales et grevé de lourdes hypothèques, nous l'avons payé trop cher. Entendons-nous bien : non pas trop cher pour ce qu'il vaut, mais trop cher en comparaison de ce qu'il aurait pu nous coûter en d'autres circonstances et avec une polilique mieux dirigée. Nous avons subi huit années de crises, de secousses, d'alarmes, et nous voici revenus au point même par où nous aurions dû commencer si nous étions résolus à adopter cette méthode, d'ailleurs discutable, de libérer le Maroc en achetant par des compensations ou des échanges le désistement des puissances qui, de près ou de loin, pouvaient y faire obstacle à nos desseins. Nous payons le Maroc à l'Allemagne. Nous le payons cher, au prix de territoires qui, si éloignés et si peu habitables qu'ils soient pour les blancs, n'en étaient pas moins des territoires français, achetés du sang et des peines de nos explorateurs, de nos officiers et de nos colons, des efforts de nos diplomates, et qui réalisaient cette unité, à la fois réelle et symbolique, de notre empire africain que nous avions poursuivie avec ténacité et succès de 1880 à 1898. Les deux antennes allemandes qui séparent désormais en trois tronçons l'Afrique équatoriale française figurent sur la carte un recul de la France.

Nous avions édifié tout notre empire colonial sans qu'il nous en coûtât rien parce que nous n'avions pas cessé, tout en nous engageant dans la politique d'expansion, de fixer sur l'Allemagne des yeux vigilans et de nous assurer par avance de ses dispositions. Puisque aujourd'hui nous sommes contraints d'en venir à payer, à l'Allemagne aussi, un Maroc incomplet, c'est donc que la méthode qui nous a conduits à ce résultat était défectueuse. M. de Bethmann-Hollweg disait le 5 décembre : « M. Lloyd George a voulu préciser, dans son discours, sans aucun désir de provocation, que sur tous les points touchant aux intérêts anglais, l'Angleterre ne saurait être traitée comme si elle n'existait pas... Je réclame le même droit pour l'Allemagne. Quand je considère le passé, il me semble que les difficultés marocaines ont eu précisément pour origine le fait que ce droit ne fut pas accordé à l'Allemagne. » Nous payons trop cher parce que nous payons trop tard.

Les longues négociations, les concessions réciproques dont est sorti le traité du 4 novembre 1911, aboutissent en fait, sur bien des points, à enchevêtrer tellement, tant au Maroc qu'au Congo, les intérêts français et les intérêts allemands, qu'une bonne volonté commune sera nécessaire aux deux nations pour rendre la convention applicable et profitable. Pour l'Allemagne, la nouvelle délimitation, l'utilisation des deux antennes qui aboutissent au Congo et à la Sangha; pour la France, l'administration et la mise en valeur de l'enclave comprise entre les deux pinces du homard, les communications à établir entre les trois tronçons de notre colonie équatoriale, l'aménagement de la voie de la Bénoué et des enclaves que l'Allemagne nous concède à bail, autant de questions délicates qui nécessiteront des conversations diplomatiques, des ententes sur place, des concessions réciproques, des tractations de toute nature. L'association d'intérêts français et allemands qui, dans l'affaire de la Ngoko-Sangha, avait si fort alarmé la commission du budget de 1910 est aujourd'hui inévitable, mais une partie du territoire sur lequel elle portera est devenu allemand. Beau résultat, en vérité ! Au Maroc, la question de la Banque, celle des travaux publics, de la liberté commerciale, et bien d'autres, peuvent devenir une source de difficultés fréquentes, si elles ne sont pas abordées dans un esprit de concorde et de paix; la discorde entraverait notre œuvre au Maroc aussi bien que les affaires

que les Allemands veulent y entreprendre. Les deux parties ont donc un intérêt puissant à vivre en bonne intelligence. On pourrait presque dire, en forçant un peu les termes, que le traité nous oblige à l'entente ou nous achemine au conflit. En tout cas, il nous oblige à des relations fréquentes, à des conversations diplomatiques multipliées, à des associations d'intérêts, et c'est dans ce sens que l'on a pu dire que le traité du 4 novembre n'est encore, lui aussi, qu'une étape; il nous ramène, par des négociations nouvelles, à la méthode ancienne. C'est le danger du traité, comme c'en est peut-être l'avantage. Il eût été plus facile de continuer, après 1898, des conversations dignes et correctes avec l'Allemagne qu'il n'est aisé, après tant d'incidens pénibles, d'en reprendre le cours.

Et pourtant, n'est-il pas grand temps, pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe, de sortir de cette période d'alarmes et de troubles qui dure depuis bientôt dix ans et qui n'a de comparable, dans l'histoire que nous venons de parcourir, que l'époque allant de la fin de la guerre aux approches du Congrès de Berlin. Chaque année presque, les deux nations passent par des jours d'angoisse où elles se demandent si elles ne vont pas, dans la plus épouvantable ruée d'hommes que le monde ait jamais vue, se jeter l'une sur l'autre. L'opinion, des deux côtés des Vosges, s'énerve; des deux côtés, certains journaux et certains partis se font une réclame de la surenchère patriotique. « A force de peindre le diable sur le mur, disait Bismarck, on finit par le faire apparaître. » Il ne faudrait pas mettre trop souvent à l'épreuve les nerfs de deux peuples qu'animent l'un contre l'autre de tels souvenirs, encore si récens. Deux grandes démocraties au travail ne vont pas à la guerre d'un cœur léger, mais elles peuvent y être entraînées, si leurs intérêts vitaux ou leurs sentimens profonds entrent en jeu. L'Allemagne est mécontente; elle souffre; elle traverse une crise intérieure, crise politique, sociale et économique à la fois, dont les origines complexes ont été fortement analysées par M. Moysset, dans un livre récent (1). Un conflit latent dresse l'Allemagne industrielle et démocratique de l'Ouest et des grandes villes en face de la Prusse rurale, monarchique et féodale des hobereaux de l'Est. Les 4 millions de voix socialistes qui viennent de monter

(1) *L'Esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck* (Alcan, in-8).

à la surface de la pâte électorale allemande sont l'indice du puissant levain d'aspirations libérales et de colères prolétariennes qui fermente dans les profondeurs obscures de ce peuple dont Bismarck a forgé une nation. Ce mécontentement sourd, s'il ne reçoit pas ses apaisemens à l'intérieur, peut faire irruption au dehors. Un courant belliqueux s'est manifesté au cours des derniers incidens et les excitations pangermanistes ont trouvé de l'écho chez un peuple qui saisit chaque occasion de montrer à ses maîtres un visage irrité. On raconte que, dernièrement, l'Empereur aurait dit : « Je ne connais que deux hommes en Allemagne qui ne soient pas pour la guerre, c'est le chancelier et moi. » Ce sont les timoniers du grand navire ! Si cette boutade répondait à une vérité, ce serait à une vérité d'apparence et de surface. L'Empereur, en restant pacifique, demeure l'interprète des volontés profondes de son peuple et le gardien de ses intérêts permanens. Mais si le vent de fronde qui se lève sur l'Allemagne allait jusqu'à mettre en question l'autorité de l'Empereur ou celle du roi de Prusse, il pourrait arriver que la guerre devînt, pour lui-même, une solution nécessaire. Il y a tout lieu d'espérer que les choses n'en viendront pas à cette extrémité et que Guillaume II restera, pour sa gloire et pour le bonheur de son peuple, ce qu'il a été jusqu'ici : l'Empereur de la Paix. Le chancelier M. de Bethmann-Hollweg, dont les discours et les actes rendent un son de loyauté et de sincérité, ne sera pas, pour son empereur, un conseiller belliqueux. Comme son maître, il voit bien ce que l'Allemagne pourrait perdre à la guerre, moins bien ce qu'elle pourrait y gagner.

Mais l'Empereur n'est pas seulement un ami de la paix, il souhaiterait d'être un ami de la France. Il le dit chaque fois que l'occasion s'offre à lui. Il le dit, en juin 1907, à M. Étienne, il le dit à tous les Français de marque qu'il se plaît à rencontrer et à accueillir, il le dit même à Coquelin et à Réjane. Au printemps dernier (1911) il disait, à un ambassadeur accrédité à Berlin, à peu près ceci : « Je suis inquiet pour l'été prochain. Je suis las de tendre la main à la France, qui ne veut pas la voir. » Voilà précisément le danger, et l'on s'étonne que l'esprit si compréhensif de l'Empereur ne soit pas, sur ce point, plus perspicace que l'opinion moyenne des Allemands. L'amitié ne s'impose pas, elle se gagne. Cette main allemande qui lui est tendue, la France ne peut pas la prendre, et la manière dont

elle s'offre nous indique assez que si nous la saisissions, notre geste serait interprété comme une nouvelle reconnaissance du traité de Francfort et comme une renonciation à des espérances que, le voulions-nous, nous ne serions pas libres d'abandonner. Des rapports corrects et loyaux, des échanges de vues sincères, des ententes même, s'il y a lieu, « de cas en cas, » ou encore des rivalités localisées et des différends passagers réglés dans un esprit d'équité et de concorde, voilà ce que l'Allemagne et la France se doivent l'une à l'autre ; mais, dans l'état actuel de l'Europe, rien de plus. C'est la méthode politique que nous avons suivie de 1871 à 1898, et c'est à elle que nous sommes conduits à revenir. Nos alliés et nos amis nous en donnent l'exemple. Les Russes, à Potsdam, l'année dernière, se sont mis d'accord avec l'Allemagne sur la question du chemin de fer de Bagdad ; ils ont fait ce que nous aurions dû faire, depuis longtemps, à propos de cette même question qui va se trouver réglée sans que nous en ayons tiré le bénéfice qu'elle comportait pour nous. Le gouvernement anglais, après la période de tension qui a suivi le discours de M. Lloyd George (21 juillet 1911), a exprimé à plusieurs reprises son désir d'arriver à une détente avec l'Allemagne et de ne pas se mettre en travers de ses projets, tant qu'ils ne léseront pas les intérêts directs de l'Angleterre. Sir Edouard Grey l'affirme dans son discours du 27 novembre : « S'il doit se produire en Afrique, dit-il, de vastes modifications territoriales résultant, il va de soi, de négociations conclues de bon gré avec d'autres puissances, nous n'y interviendrons pas comme concurrent ambitieux. Or, puisque nous n'interviendrons pas comme concurrent ambitieux, si l'Allemagne a à négocier des arrangemens amicaux avec d'autres pays étrangers en ce qui concerne l'Afrique, nous ne serons nullement désireux de nous mettre sur son chemin, pas plus que sur celui de ces autres États. Je crois que c'est là la politique de sagesse pour notre pays, et, si la sagesse politique consiste à ne pas nous lancer nous-mêmes dans de grands projets d'expansion, je crois que ce serait une erreur diplomatique et morale de nous livrer à une politique de *dog in the manger* (du chien qui se met dans la mangeoire du cheval pour l'empêcher de manger) à l'égard des autres. »

L'Angleterre avait un intérêt majeur à ce que la question du Maroc, à cause de sa position à l'entrée de la Méditerranée,

ne fût pas réglée contre elle ou sans elle ; c'est d'abord dans le dessein de la régler qu'elle s'est entendue avec nous, à la condition que nous nous entendrions avec l'Espagne. Depuis lors, chaque difficulté européenne a fait l'objet, dans l'esprit le plus amical, d'un examen entre les Cabinets de Londres et de Paris, mais il n'existe entre les deux États aucun engagement général : qui dit amitié ne dit pas alliance. Interrogé à la Chambre des Communes, le 6 décembre, à propos des traités secrets, M. Asquith a répondu : « qu'il n'existe aucun traité secret avec la France en dehors de ceux qui ont été publiés, qu'il n'existe aucun accord secret qui mette l'Angleterre dans l'obligation de prêter assistance, sur terre ou sur mer, à une autre puissance. » Ainsi, dans chaque circonstance nouvelle, les deux gouvernemens, sans qu'aucun texte écrit les y oblige, se communiquent leurs points de vue et, si leurs intérêts sont conformes, recherchent les conditions de leur coopération. En politique, la permanence et l'importance des intérêts communs sont la mesure de la durée et de l'efficacité des ententes.

Ni l'Angleterre, ni non plus la France, n'ont l'intention, vis-à-vis de l'Allemagne, de jouer le rôle « du chien dans la mangeoire. » Mais encore faut-il que l'appétit du « cheval » qui mange ne soit pas démesuré. On voit se dessiner, en Allemagne, une théorie des droits de la force en matière d'expansion économique et coloniale qui, si le gouvernement la prenait pour règle, serait un danger pour la tranquillité de toutes les nations. Dans le fait que l'Allemagne a une pléthore de produits fabriqués à vendre, de grandes usines à alimenter en matières premières, un trop-plein d'émigrans à placer, certains publicistes allemands, vulgarisant les idées de quelques philosophes ou économistes, voient l'origine d'un droit, pour leur pays, à occuper de nouvelles terres, à ouvrir de nouveaux débouchés ; c'est la théorie du droit à l'expropriation des races incompétentes. Il y a des « surnations » comme il y a des « surhommes. » Ce n'est assurément pas en ce sens qu'il faut interpréter certains passages du discours de M. de Bethmann-Hollweg (5 décembre) : « Les autres nations doivent tenir compte des progrès de l'Allemagne. On ne peut arrêter ces progrès... Au fond des discussions passionnées qui existent dans bien des milieux allemands, on doit apercevoir le désir de l'Allemagne de faire son chemin dans le monde ; » mais les

journaux pangermanistes tirent de ce langage, parfaitement légitime et modéré, des conséquences inquiétantes. « Il y a cinq millions de baïonnettes derrière chaque commerçant allemand, » disait dernièrement la *Post*. L'armée et la marine mises au service du commerce, c'est la doctrine de l'impérialisme, celle de M. Joseph Chamberlain, adaptée à la force allemande: « l'Empire, c'est le commerce, » disait Joë. « Nous conquerrons nos colonies sur le Rhin, » disait Bismarck. Étrange et significative évolution ! Sous le second Empire, nous représentions la civilisation industrielle dans son éclat; c'était nous, armés du principe napoléonien des nationalités, qui inquiétions l'Europe et troublions le monde ; nous croyions à une Allemagne idéaliste, à une Allemagne de philosophes, de poètes et de musiciens. Aujourd'hui, l'Allemagne est absorbée dans sa besogne matérielle ; les philosophes originaux y sont rares, rares aussi les grands écrivains, mais elle produit à foison des philologues et des exégètes, des chimistes et des physiciens, comme elle produit de l'acier, de la houille, des canons, de l'or, des hommes ; elle adore la force matérielle, la science et la richesse, et c'est elle aujourd'hui qui inquiète le monde.

Cette Allemagne nouvelle a pesé lourdement, dans ces dernières années, sur notre vie nationale. Mais qui pourrait dire combien, après nos grands déchiremens intérieurs, cette politique lancinante que l'Allemagne a pratiquée à notre égard aura été salutaire à notre relèvement matériel et à notre santé morale? C'est en face d'une France en armes que s'est constituée, au temps des grands ancêtres, l'unité nationale allemande à laquelle Bismarck a donné son expression dans l'Empire ; de même, c'est la pression de l'Allemagne sur nos frontières mutilées qui sert d'aiguillon à notre vie nationale, qui en resserre la cohésion, qui nous prémunit contre les enchantemens mortels du pacifisme et de l'humanitarisme, qui nous éloigne des politiciens semeurs de haines et fauteurs de divisions, qui nous apprend, par une dure expérience, que le premier des biens, c'est, pour un peuple, l'indépendance, et la première des vertus, la volonté de vivre. L'Allemagne est pour notre moi national la lumière du non-moi. La génération nouvelle, celle qui n'a pas vu la guerre, est, nous ne disons pas plus patriote, mais autrement patriote que celle qui en avait subi les désastres après les avoir, en partie, mérités : celle-ci voulait la revanche d'une défaite,

celle-là poursuit la réparation d'une injustice. La permanence de ce problème angoissant, qui se dresse en face de la France comme un remords et comme une espérance, est pour elle, en un certain sens, un immense bienfait : elle lui donne cette éducation du cœur dont toutes les nations ont besoin, car les nations, comme les individus, vivent de grandes pensées qui viennent du cœur. Aux heures douloureuses que nous venons de traverser, le pays tout entier a vibré à l'unisson d'un même sentiment; cette unanimité d'un peuple dont tous les cœurs battent sur le même rythme, c'est la grande force des siècles démocratiques. Notre pays, une fois de plus, a vu plus juste et plus loin que son gouvernement; il a redressé la direction au moment critique. Quand un de ces grands frissons passe sur la France, on peut tout lui demander : comme le souffle du vent du large est plus puissant que les voiles qui le recueillent et que les antennes qui l'orientent, ainsi l'élan de l'âme française domine ses gouvernemens successifs : il leur confère ce qu'ils ont, en dernière analyse, de vie pleine et de force immortelle. Mais il faut donner à ce peuple une politique qu'il comprenne, parce que c'est lui qui en est le support et lui qui en souffre, si elle est mauvaise. L'opinion est reine du monde, mais il faut l'éclairer et ne pas la tromper. Les anciennes monarchies pouvaient se livrer à des combinaisons subtiles, à des intrigues compliquées ; la méthode de Machiavel exige le gouvernement d'un seul, puisqu'elle postule le secret absolu. Telle ne peut pas être la politique d'une démocratie ; mais une démocratie peut avoir une politique. La nôtre, depuis plus de quarante ans, en dépit des « sollicitations téméraires ou jalouses, » n'a rien précipité, ni rien oublié : il arrive que la mémoire des peuples est plus longue que celle des rois, parce que les défaillances individuelles n'empêchent pas le dépôt sacré de se transmettre de la génération qui passe à celle qui vient. Que ceux qui gouvernent la France mettent donc leur confiance en elle; elle les portera, s'ils la servent bien. « Il faut que la France soit forte et sage, disait Gortchakof à Gontaut-Biron, en 1872. Il faut qu'elle soit forte pour qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné. »

René Pinon.

LE
RÉALISME DES ROMANTIQUES

Sous ce titre très heureux : *le Réalisme du Romantisme* (1), le distingué critique M. Georges Pellissier publie un volume où il s'est efforcé de ruiner certaines doctrines qu'il considère comme des préjugés, et comme des préjugés assez dangereux. On oppose généralement le romantisme d'une part au classicisme, d'autre part au réalisme ; on représente le romantisme comme une réaction contre le classique, et le réalisme comme une réaction contre le romantique. Il n'y a rien de bien juste dans tout cela, affirme et s'applique à prouver M. Pellissier. D'une part, ce n'est pas contre le classicisme proprement dit, c'est-à-dire contre l'école de 1660 que le romantisme s'insurge, c'est contre le néo-classicisme ou le pseudo-classicisme ; c'est contre Voltaire et Delille ; d'autre part, — et c'est la thèse sur laquelle M. Pellissier a le plus insisté, — le romantisme est un mouvement *déjà réaliste*, duquel le réalisme proprement dit devait très naturellement sortir. Le romantisme a presque toujours (oui, il faut dire presque) confessé et professé un grand respect pour le XVIIe siècle, pour Corneille, pour La Fontaine, pour Racine, même pour Boileau ; et il a été un appel *à la vérité*, laquelle a été proprement l'idole même du XVIIe siècle. Ce qu'il a méprisé, attaqué, détruit et remplacé, — la meilleure manière de détruire, — c'est l'art de Voltaire et de De-

(1) *Le Réalisme du Romantisme*, par M. Georges Pellissier, 1 vol. in-16 ; Hachette.

lille ; c'est les périphrases, c'est l'horreur du mot propre, c'est « les termes les plus généraux, » c'est les jeux d'esprit, c'est la frivolité de salon, etc. *Or*, en ce faisant, le romantisme est déjà réaliste et presse le réalisme d'éclore. Tout cela, c'est le retour à la vérité et à la réalité ; c'est du réalisme et du meilleur. En versification même, — j'oubliais, — la variété, la diversité de la métrique et de la rythmique, le retour à la multiplicité des formes rythmiques en honneur au XVIe siècle et l'invention de rythmes nouveaux est un effort vers la réalité, c'est-à-dire vers l'adaptation du rythme à la pensée, substituée à l'adaptation de la pensée au rythme convenu et conventionnel. On ne dira jamais tout ce qu'il y a de réalisme dans le romantisme. Là-dessus multitude d'exemples à l'appui, parmi lesquels se joue l'érudition très étendue et très sûre de M. Pellissier. On ne peut lire un livre plus suggestif et plus instructif que celui de M. Pellissier.

Et maintenant, je discuterai.

Il faut commencer, — malheureusement peut-être, — par des définitions. Je tâcherai de les faire les plus concrètes que possible. En son objet, le classicisme, même déjà chez Corneille et pleinement chez Molière, chez La Fontaine, chez Racine et chez Boileau est la soumission à la vérité et l'amour de la vérité. Mais de quelle vérité? De la vérité psychologique générale, je ne dis pas la plus générale, ce serait un excès et dans cet excès ne sont pas tombés les classiques, mais de la vérité psychologique générale, assez générale, telle que les générations les plus éloignées les unes des autres puissent fort aisément s'y reconnaître.

Charpentier recevant La Bruyère à l'Académie française le prévenait charitablement que son œuvre baisserait dans l'estime des hommes parce qu'elle s'appliquait aux mœurs du temps et n'aurait plus la même saveur quand les originaux auraient disparu, remplacés par d'autres qui à leur tour devraient être peints. La remarque est très fine, et même vraie, à cela près que dans les *Caractères* il y a, comme a dit Voltaire, des choses de tous les temps et de tous les lieux ; à cela près aussi que les peintures, dans La Bruyère, qui ressortissent exclusivement aux choses de son siècle nous intéressent comme documens historiques. Mais enfin, la remarque de Charpentier est bien dans l'esprit du temps ; les artistes du XVIIe siècle s'attachent

surtout à la vérité psychologique et à la vérité psychologique qui est de tous les temps et de tous les lieux.

C'est pour cela que les classiques aiment tant l'antiquité. Ils l'aiment surtout parce qu'elle ne les gêne pas. S'ils voulaient atteindre la vérité psychologique de leur temps, ils seraient gênés par la présence dans leur esprit de modèles qui sont éloignés d'eux de deux mille ans au moins. Ils ne le sont pas par des modèles chez lesquels ils prennent les traits éternels. Par parenthèse, si, en général, ils préfèrent l'antiquité latine à la grecque, c'est que les Latins ont eu ce même goût de vérité générale, tandis que les Grecs, Homère peut-être excepté, ont été beaucoup plus nationaux et ont été curieux de s'exprimer eux-mêmes très précisément, très ethniquement. Ce point de vue peut être discuté, mais je crois qu'il en resterait toujours beaucoup. Ce n'est presque pas faux; en littérature, n'être pas tout à fait faux, c'est une lumière considérable.

Retenons en tout cas ceci : en son objet, le classicisme est la soumission à la vérité psychologique et l'amour de la vérité psychologique. Il va sans dire qu'à ce compte chez un satirique ou un comique le réalisme s'introduira de lui-même et prendra une certaine place. Il y a du réalisme dans Molière, dans Boileau, dans La Bruyère, surtout dans La Bruyère, et M. Pellissier l'a montré complaisamment et loyalement. Mais le fond du classicisme c'est l'amour de la vérité psychologique générale. Ce sont les classiques français qui, en France, ont inventé « l'homme. »

Comme travail d'artiste, ce qui distingue le classicisme, c'est l'amour de la composition bien ordonnée. Les classiques ne s'attachent pas précisément à prouver, mais ils exposent comme on prouve. Ils disposent leur œuvre d'art, quelle qu'elle soit, de manière qu'elle mène d'un point à un autre par un chemin nettement tracé et jalonné avec précision ; et il en résulte que leurs dénouemens, ou leurs aboutissemens, ressemblent à des conclusions. Ils ont l'esprit géométrique, dont une espèce est l'esprit architectural. Géomètres et architectes, ils le sont essentiellement et ne peuvent se dérober à l'être. Leur œuvre d'art est toujours composée. Quelle qu'elle soit, même chez La Fontaine, quoique moins qu'ailleurs, on y sent le plan, et il ne se cache pas ; plutôt il s'accuserait avec complaisance, ou avec autorité.

Au point de vue de la langue, leur idéal est la netteté. « On écrit pour se faire entendre. » Leur langue *aurait* donc quelque tendance au langage abstrait, n'était qu'ils sont très bien avertis que la langue abstraite est une autre manière de langue obscure, et c'est seulement chez leurs successeurs, par une pente naturelle et une naturelle dégénérescence, que la langue deviendra abstraite. Chez eux, elle se tient à un goût assez vif pour le rigoureux, le très précis, le lumineusement condensé, bref, pour la maxime. Elle se défie un peu de l'image, de la métaphore, et, pour eux, il ne faut qu'un peu de redondance et de multiplicité d'images pour qu'ils crient au *phébus ;* c'est le propre sens de ce mot.

Au point de vue de la versification, les classiques sont très divers. Il y en a qui sont musiciens, comme Malherbe et La Fontaine, qui ont le sentiment juste et très fin des sonorités expressives et des rythmes expressifs, de l'expression musicale en un mot ; il y en a comme Racine et Molière qui l'ont un peu moins, ou qui y tiennent moins, quoique très experts encore en cet art et surtout ne se trompant point, ne faisant pas de contresens rythmique ; il y en a enfin comme Boileau qui ne sont pas musiciens du tout et évidemment ne se doutent pas de ce que c'est que l'expression musicale, tels enfin qu'ils devraient écrire en prose et que le vers n'est pour eux qu'un moyen de frapper la maxime et de l'arrêter sous un coin net, précis et *connu*, pour qu'elle se grave plus fortement dans la pensée et dans la mémoire Tout compte fait, les classiques, tout au moins ne se laissent pas envahir par la musique et ne cèdent que peu à ses attraits et à sa séduction ; et, quoiqu'ils soient encore très loin du singulier idéal que je vais dire, on comprend assez bien que leurs successeurs du XVIIIe siècle aient pu assurer que les beaux vers sont ceux qui sont beaux comme de la belle prose.

Voilà le classicisme en ses traits généraux. Le romantisme est certainement une réaction contre le néo-classicisme et le pseudo-classicisme, certainement ; mais il est bien une réaction contre le classicisme lui-même. Il est, d'après une de mes définitions, que M. Pellissier veut bien rappeler pour la réfuter, « l'horreur de la réalité ; » mais il est même, en une certaine mesure, l'aversion à l'égard du vrai. En effet, il est, personne ici ne sera en désaccord avec moi, la prédominance de la sen-

sibilité et de l'imagination ; mais sur quoi? Sur la raison? Sur la raison, sur le raisonner, sans doute, mais surtout sur la vérité, sur l'humble vérité, comme dit Maupassant. En face de la réalité concrète, de la nature, le romantisme exagère, il transforme, il déforme, « il s'appesantit sur les détails » pour les amplifier et leur donner un relief inattendu, « il fait le roman de la nature, » comme a dit si admirablement La Bruyère de Théophile. Le romantique tient à peindre la nature non pas telle que nous la voyons, mais telle que lui seul, en se guindant un peu, peut la voir. Pour ce qui est des sentimens il les traite de même, il les force, il les violente, il les pousse à bout, il ne les admet, ou du moins il ne les montre que dans le paroxysme. Les exagéreurs, c'est le vrai nom des romantiques.

C'est *pour cela* qu'ils ont tant de complaisance à la littérature « personnelle, » comme on a dit et, comme j'aime mieux dire, à la littérature confidentielle. On a dit que le fond du romantisme était l'égotisme et l'étalage du moi et que *de là* dérivaient les caractères si connus de cette littérature : prédominance de la sensibilité, prédominance de l'imagination. Je ne crois pas; je ne pense point que le goût de soi-même donne de la sensibilité et de l'imagination, et dix générations auraient pu avoir tendance au culte du moi sans avoir ni imagination fastueuse ni sensibilité raffinée. Mais une génération ou deux ont eu une vive imagination et une sensibilité aiguë, ce qui peut s'expliquer par les terribles commotions de la Révolution et de l'Empire, et ce qui peut avoir d'autres causes, et peu importe; mais enfin une ou deux générations ont été douées plus que d'autres de sensibilité et d'imagination. C'est *pour cela* qu'elles ont eu, plus ou moins, l'horreur du réel, qui ne satisfait jamais ni l'imagination ni la sensibilité, et c'est pour cela qu'elles se sont tout naturellement tournées vers la source et le réservoir de la sensibilité et de l'imagination, qui est le moi.

Il est naturel que l'homme très sensible se regarde et s'écoute sentir. Il pourrait, sans doute, étudier la sensibilité des autres ; et c'est précisément ce qu'un homme très sensible comme Racine ou comme Flaubert se contraint à faire quand il subit comme Racine la loi de son temps qui proscrit la littérature confidentielle, ou quand il subit comme Flaubert la loi qu'il s'est faite à lui-même et qui proscrit également la littéra-

ture confidentielle ; mais comme il est plus naturel et comme c'est aller moins loin et céder à l'impulsion intime que de suivre les mouvemens de la sensibilité en soi-même et de les peindre naïvement, en prenant du reste assez vite l'habitude d'une moindre naïveté et de certains arrangemens, agrandissemens et embellissemens, il est très difficile à l'homme très sensible de ne pas être confidentiel.

Pour ce qui est de l'imagination, il en va presque de même. Ce n'est certes pas être amoureux de soi-même qui donne de l'imagination ; mais avoir de l'imagination porte très bien à s'occuper beaucoup de soi. Le jeu de l'imagination nous ramène facilement à nous-mêmes parce que c'est dans ce jeu que nous nous admirons le plus. La sensibilité fait que nous nous aimons, que nous nous plaignons, que nous nous attendrissons sur nous-mêmes ; l'imagination fait que nous nous admirons, et cela n'est point fait pour nous détacher de nous. Le jeu fréquent, habituel, de l'imagination nous entraîne à nous observer complaisamment jouant ce jeu.

Nous nous plaisons à nous demander : « Comment étais-je, dans quel état d'esprit et d'âme, quand j'ai eu ce beau mouvement imaginatif? Qui m'y a mené? Qui m'y a acheminé? De quelle source profonde de moi est-il sorti ? Quelle est la nature de cette source ? » Songez à tous les commentaires « personnalistes » et confidentiels que Lamartine a donnés de ses poèmes. Autant l'étude de la réalité, de la science, de l'histoire détache de soi (dans la mesure où l'homme peut s'en détacher), autant l'imagination qui semble détacher du moi y ramène, parce que le travail de l'imagination est au fond un travail du moi sur lui-même comme matière première. Voyez, dans la vie de tous les jours, que le hâbleur, le « gascon » (il en est qui sont du Nord comme il y a gens du Midi qui ne le sont pas) est en même temps l'homme qui invente et l'homme qui se met en scène, et voyez que les hommes de la plus puissante imagination, les Rousseau, les Chateaubriand, sont ceux aussi qui ont le plus aimé à parler d'eux.

Sensibilité, imagination et *par suite*, à ce que je crois, goût de la littérature confidentielle, tels sont les traits saillans de la littérature romantique, eu égard à son objet.

Au point de vue de la composition, elle diffère peu de la littérature classique. Elle aussi a beaucoup aimé la disposition

claire, le bon ordre, la composition bien aménagée, le plan visible au lecteur et facilement aperçu par lui. Eux aussi sont des Français, très Français. Hugo compose très bien, avec le plus grand soin; tout autant Gautier; presque autant Lamartine et Musset; Vigny moins rigoureusement, mais non sans diligence encore. Il n'y a pas, au point de vue des qualités d'ordonnance, de différences sensibles entre la littérature classique et la littérature romantique.

Pour ce qui est de la langue, les différences sont profondes. Ce qui frappait le plus en 1830 les fervens de l'école classique, c'était, chez les romantiques, le « matérialisme du style, » le « matérialisme de l'expression. » Cela voulait dire que les romantiques ne parlaient plus une langue abstraite. Cela voulait dire encore plus qu'ils pensaient par images, directement par images. Quand les classiques emploient une image, on peut affirmer presque sans crainte que cette image est une traduction, parfois aisée, parfois laborieuse, mais une traduction. Le romantique pense par images; c'est l'image qui lui donne l'idée, ou plutôt image et idée se présentent en même temps, liées et connexes, à sa pensée. Cela distingue les romantiques *essentiellement*, non seulement de l'école néo-classique ou pseudo-classique, mais de l'école classique elle-même. Et il n'y a pas de différence plus profonde entre deux écoles que la différence entre elles des langues parlées par l'une et par l'autre; car la langue que l'on parle est le signe même de la façon dont on pense, de la façon dont on sent et de la façon dont on voit. La langue que l'on parle est caractérisation ethnique quand il s'agit de peuples, spécifique quand il s'agit d'écoles, personnelle quand il s'agit d'individus. Si quelques témoins de 1830 se sont trompés, sur la question de savoir qui étaient les romantiques et qui étaient les classiques de leur temps, c'est qu'ils se sont attachés au fond, ou à ce qu'ils croyaient le fond, et non à la forme qui, en pareille affaire, est le vrai fond; c'est qu'ils ont rangé sous l'étiquette de romantiques tous ceux qui étaient ennemis de Voltaire, tous ceux qui avaient quelques tendances religieuses, et, sans tenir compte de leur tour de sensibilité et de leur tour d'imagination, et cela était précisément le principal.

Considéré en sa versification, le romantisme, d'abord, est un peu inventeur, et ensuite et surtout, — M. Pellissier l'a bien remarqué, — il est surtout imitateur de la Pléiade. Il a cherché

la multiplicité des rythmes en la trouvant surtout dans le XVIe siècle. En ceci le romantisme a été plutôt artiste, artisan, bon praticien qu'inventeur. Ce qu'il a eu, c'est l'oreille très sensible et un vrai talent pour assortir un rythme consacré, et tel autre et tel autre encore, consacrés aussi, à ce qu'il voulait exprimer, mais sans invention proprement dite. Les véritables inventeurs de rythmes après les hommes de la Pléiade, c'est La Fontaine et ce sont les symbolistes, qui en cela ne furent pas très heureux, à mon avis, mais à qui la gloire de la tentative doit rester.

Le réalisme, — c'est ici que je me sépare le plus de M. Pellissier, — est une réaction ardente contre le romantisme et n'est nullement ou n'est presque aucunement une production, une suite ou une modification du romantisme. Le réalisme à l'exagération du romantisme oppose ou prétend opposer l'exactitude littérale, au lyrisme du romantisme la soumission froide et patiente à la réalité ; à la composition savante du romantisme le moins de composition possible, et seulement ce qu'il en faut pour être clair ; à l'écriture artiste des romantiques et aussi des classiques depuis Bossuet jusqu'à Chateaubriand et depuis Chateaubriand jusqu'à Gautier, un style extrêmement simple qui ne serait qu'un décalque de l'objet observé. Si l'art est toujours, quoi qu'il fasse, la réalité observée à travers un tempérament, ils veulent au moins supprimer le plus possible le tempérament, le réduire à son minimum indestructible. Le réalisme est une probité de copiste, en quoi il est singulièrement respectable.

Par suite, sa tendance au moins est à supprimer la sensibilité, l'imagination et la pensée ; car la sensibilité déforme, l'imagination déforme, la pensée, devenant toujours système, déforme encore. Et l'on a dit que c'était de l'impuissance à sentir, à imaginer et à penser que cet art était venu, loin que cette impuissance fût volontaire et imposée par une théorie ou par une probité artistique. Il y a du vrai, évidemment ; mais ce n'est pas tout le vrai, et cet *abstine* du réalisme a bien procédé aussi de la lassitude que le paroxysme, l'exagération, la surabondance, le sentimentalisme et le systématisme des romantiques avait mise dans les esprits. Assez d'intervention indiscrète de l'artiste dans le réel. Ne cherchons que le vrai ; le beau, c'est le vrai.

« A ce compte, dira-t-on, le réalisme est un retour au

classicisme, puisque aussi bien « rien n'est beau que le vrai, » et « il ne faut pas quitter la nature d'un pas » sont des formules classiques par excellence. Et les réalistes sont des classiques et les classiques de 1660 sont des réalistes. » C'est ce qu'a soutenu Brunetière avec insistance. Il a même appelé les classiques de 1660 des « naturalistes. » Il n'y a pas, selon moi, — et ici je suis avec M. Pellissier, qui est presque toujours sur la défensive du côté de Brunetière, — il n'y a guère, selon moi, d'erreur plus sensible; et cela tient à l'idée tout à fait différente que les classiques d'une part et les romantiques d'autre part se sont faite de la vérité. La vérité pour les classiques est la vérité psychologique, et la vérité pour les réalistes est la réalité extérieure. Le classique, en général, étudie les caractères, les âmes, les cœurs, les passions, les vices, les travers, les grands et bons sentimens aussi, enfin le fond humain. Persuadé qu'à étudier tout cela on invente beaucoup plus qu'on ne voit et qu'on ne copie, le réaliste a une tendance à se passer de psychologie, comme a dit Zola; et, d'une part, il se tourne vers les choses, pour quoi il a une sympathie toute particulière; et d'autre part, quand il peint les hommes, il les peint presque comme des choses, s'attachant surtout à leur extérieur, à leurs gestes, à leurs attitudes, à tout ce qui en eux frappe les yeux; et enfin quand il peint leurs passions, ce que son office l'oblige, après tout, à faire, il les peint sans nuances, sans détail, comme de grosses forces naturelles, lourdes et massives.

Le grand trait général dont les classiques peignaient les choses, c'est au monde psychologique que les réalistes l'appliquent, et le souci du détail que les classiques avaient en peignant les âmes, les réalistes le mettent à décrire minutieusement les choses. On ne peut pas plus précisément se tourner le dos.

Une chose, et singulièrement importante, rapprocherait peut-être le réalisme du classicisme. Malgré le soin que prend le réaliste de s'interdire de penser, il est en général très pessimiste, et le classique ne laisse pas de l'être aussi, assez souvent. Racine, Boileau, Molière, La Bruyère, La Fontaine même sont hommes qui ne voient en beau ni le monde, ni l'humanité, et si Corneille nous présente *quelques* hommes qui honorent le genre humain et le montrent capable de choses miraculeuses, il ne faut pas oublier que *la plupart* de ses personnages ne sont pas

autre chose que de grands bandits historiques, très analogues aux héros de Crébillon père. Voilà certainement le point de parentage. Seulement il faut ajouter que le réaliste a le plus souvent comme un véritable plaisir, et que l'on sent bien, à peindre ainsi l'humanité, tandis que le classique la peint ainsi comme contraint et forcé et marque très souvent, même Molière, une vraie satisfaction à rencontrer un trait de courage, de vertu et de grandeur d'âme. En d'autres termes, qui seront peut-être meilleurs, le pessimisme du réaliste est systématique et celui du classique ne l'est point du tout; le classique est pessimiste par respect douloureux pour la vérité, parfois peut-être même par religion et par persuasion que l'homme, foncièrement mauvais, ne peut devenir bon que par l'effet d'une intervention divine; le réaliste est un pessimiste radical et secrètement satisfait, qui se réjouit malignement de trouver l'homme mauvais, et qui, malgré sa prétendue soumission à l'objet, ne laisse pas de trouver l'homme ainsi fait parce qu'il le fait tel.

Les différences, quelque grandes qu'elles soient entre le réaliste et le romantique, sont donc tout aussi profondes entre le réaliste et le classique.

Il y a trois écoles, il y a trois tempéramens, le dernier aussi irréductible au second qu'au premier et au premier qu'au second.

M. Pellissier, j'y reviens, veut au moins que le réalisme tienne plus du romantisme que du classicisme. Je ne puis voir ainsi. Le souci de la vérité compterait pour rapprocher le réalisme du classicisme, si, à ce souci de la vérité le romantisme était resté fidèle; mais on ne peut vraiment soutenir qu'il l'ait été. Le souci de la vérité compterait pour rattacher le réalisme au classicisme, si pour classiques et réalistes il s'agissait de la même vérité; mais nous avons vu qu'il n'en est rien. Et contre Brunetière je cherche à montrer ce qui distingue fondamentalement le réalisme du classicisme, et contre M. Pellissier je cherche à montrer ce qui fait abîme entre le réalisme et le romantisme. Oui, il y a bien trois écoles irréductibles chacune aux autres.

Il va sans dire que, pour reprendre le joli mot de Mme de Rémusat, on n'est jamais exclusivement ce qu'on est surtout et que l'on n'est jamais classique, ni romantique, ni réaliste sans mélange, ce qui est précisément ce qui permet de rattacher telle

école à telle autre par des liens qui ne sont pas entièrement artificiels. Émile Deschanel a extrait beaucoup de romantisme des classiques par la bonne raison, ou spécieuse, que les classiques ont de la sensibilité et de l'imagination, et que tout ce qui était sensibilité et imagination, il l'appelait romantisme. Tout de même, et c'est l'intérêt de son livre, M. Pellissier trouve du réalisme et quelquefois même du véritable dans les poètes et romanciers romantiques. Seulement, à mon avis, ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. Il est rationnel d'appeler romantique l'auteur qui est le plus souvent romantique, réaliste l'auteur dont le tempérament général est réaliste; et alors, ce qui sera intéressant, c'est de découvrir des auteurs qui, en temps classique, ont été romantiques, ou ont été réalistes, et des auteurs qui, en temps romantique, ont été classiques ou réalistes et ainsi de suite.

Cette méthode, M. Pellissier l'a du reste employée aussi et à sa suite j'indiquerai, une fois de plus, que le XVIIe siècle a compté des romantiques comme Théophile de Viau et Saint-Amand (et en général presque toute la littérature de Louis XIII) et des réalistes comme Sorel et Furetière et même, quoi qu'en dise M. Pellissier, comme Scarron, de qui les peintures du monde provincial dans le *Roman comique* ont un véritable cachet de vérité. De même le XIXe siècle a ses classiques jusqu'en 1850 et 1860 avec Béranger et Veuillot, et il a ses réalistes depuis 1825, qui s'appellent Sainte-Beuve et Théophile Gautier jeune. Sainte-Beuve était très fier d'avoir inventé cette « humble vérité » dont on devait faire tant d'état un demi-siècle plus tard, et c'est-à-dire la peinture des douleurs obscures et des modestes et timides joies et des modestes et timides intérieurs. De même Gautier débuta par des vers plats, intentionnellement ou non, et il n'y a pas révolution plus radicale que celle qu'il réalisa, très peu de temps, à la vérité, plus tard, sur lui-même.

En cette affaire, ce qu'il y a de plus intéressant et attirant, ce sont ceux qui font transition. Aussi M. Pellissier s'est-il, très judicieusement, attaché à eux. Il n'entrait ni dans son dessein, ni dans son plan, de s'attaquer à ceux qui font transition entre le classicisme et le romantisme, puisque ce qu'il voulait, c'était montrer le réalisme sortant des parties réalistes du Romantisme. Aussi ne nous a-t-il parlé ni de Rousseau, ni de Ber-

nardin de Saint-Pierre. Mais il nous a entretenus de Balzac, et surtout de Leconte de Lisle et de Flaubert. Son raisonnement, à ce qu'il m'a semblé, est celui-ci : Vous voyez bien que le romantisme contenait le réalisme, puisqu'il y a tant de réalisme chez des romantiques authentiques comme Balzac, Flaubert et Leconte de l'Isle ; ou puisqu'il y a tant de romantisme chez d'authentiques réalistes, comme Balzac, Leconte de Lisle et Flaubert. Cela prouve seulement pour moi qu'il y a des hommes complexes ou qu'il y a des hommes partagés entre diverses tendances. Pour moi, Balzac est surtout réaliste. Il est le premier, nettement du moins, qui ait dit aux écrivains et par son exemple : Regardez les choses, découvrez, à les regarder fixement, la physionomie des choses ; regardez aussi les hommes, mais attachez une très grande importance à leur figure extérieure ; elle est infiniment révélatrice de leur être intérieur et du reste, en elle-même, elle est infiniment intéressante. Il est, pour moi, avant tout réaliste. Seulement, il est romantique aussi parce qu'il est romanesque, et, s'il peint minutieux, il peint aussi colossal avec une certaine complaisance, et enfin il est même classique par sa façon de montrer chaque personnage dominé par une passion unique, ce qui est la manière de La Bruyère, et par une passion qui va sans cesse grandissant et se fortifiant jusqu'à la folie ou jusqu'au voisinage de la folie, ce qui est la manière de Molière et de Racine. Il est réaliste, il est romantique, il est classique, et c'est-à-dire qu'il est très riche.

Cela n'empêche point que le réalisme ne soit irréductible au romantisme et au classicisme, car ces dons divers dans Balzac se contrarient, font des dissonances, et les réalistes, élèves de Balzac, ont bien senti que de Balzac il fallait abandonner, par exemple, le romantisme, pour obéir et à leur tempérament et à leur doctrine.

— Mais non pas abandonner ce qu'il avait de classique, ce qui prouverait qu'entre le réalisme et le classicisme il y a moins de distance qu'entre le réalisme et le romantisme.

— J'en conviendrai ; mais en faisant remarquer que ce que Balzac a de classique n'est qu'un trait du classicisme et non pas le plus important et n'est presque qu'un procédé, non une partie essentielle et fondamentale.

De même Flaubert est romantique et réaliste. A mon avis, il est surtout romantique, de tempérament essentiel. Seulement,

il était aussi réaliste et il a voulu l'être. Il était un romantique dont le réaliste qui était aussi en lui se moquait amèrement, et il a tiré de cet exercice un grand profit pour son art, quand il s'est agi de peindre une romanesque ridicule. Il était donc romantique et réaliste. Seulement, averti par l'exemple de Balzac ou simplement par son goût, il n'a pas mêlé ses deux tendances et il a donné cet exemple, peut-être unique, d'un homme qui écrit tantôt un livre exclusivement romantique, tantôt un livre exclusivement réaliste, même (presque) avec une alternance significative. On pourrait même ajouter que, comme psychologue minutieux, dans *Madame Bovary* et dans *l'Éducation sentimentale*, il a quelque chose de l'art classique, ce qui confirmerait encore cette idée que l'art réaliste n'est pas si loin de l'art classique. Je n'y contredirai point très fort; je me bornerai à dire que Flaubert, s'il est capable d'analyse minutieuse, ne l'aime point singulièrement et le plus souvent nous donne à deviner par les gestes du personnage ce qu'il est et ce qu'il devient, plutôt qu'il ne nous le dit ou le lui fait dire. L'art classique est contenu ou refoulé, chez Flaubert, par l'art réaliste qui, tout compte fait, est surtout incompatible avec celui-là.

Enfin Leconte de Lisle est considéré par M. Pellissier comme un réaliste, ce qui peut étonner un peu. Entendez bien : M. Pellissier le considère comme réaliste parce qu'il aime l'érudition, l'archéologie, c'est-à-dire les faits, et parce qu'il a horreur de la littérature personnelle ou confidentielle. Cela est assez spécieux; mais cependant, on entendra toujours par réaliste l'écrivain curieux et amoureux des faits qui l'entourent, des faits qu'il peut observer lui-même; et celui qui s'intéresse aux faits que l'on trouve dans les livres, dans les musées et dans tous les « monumens » est beaucoup plus, est essentiellement un humaniste. Leconte de Lisle est un humaniste avec une imagination (goût de la description, de la couleur, de la sculpture et du grandiose) toute romantique.

D'autre part, son horreur de la littérature personnelle est une attitude à laquelle il a été cent fois infidèle. Cent fois il nous a dit et même crié ses sentimens intimes, qui sont le pessimisme, l'horreur de la vie, l'impatience de la mort. Leconte de Lisle est un Vigny érudit et aussi, tant comme érudit que comme pessimiste, il a beaucoup de Chateaubriand. Encore que très

original, c'est bien au romantisme qu'il se rattache le plus nettement.

Je ne vois donc guère de transitions entre le romantisme et le réalisme ; je ne vois pas surtout que le romantisme *contînt* le réalisme ou y acheminât. Chez ceux-là mêmes qui ont en eux du romantisme et du réalisme, ne voit-on pas que l'un ne mène pas à l'autre, mais que manifestement ils se combattent, de telle sorte que : ou l'œuvre en souffre : ou l'auteur, très averti, élimine l'un des deux d'une de ses œuvres, élimine l'autre d'un autre de ses ouvrages, pour que tous ses ouvrages soient beaux chacun de sa beauté propre et dans un ordre de beauté?

Il y a antinomie entre le romantisme et le réalisme tout autant, un peu plus peut-être qu'entre le réalisme et le classicisme et à l'égard du romantisme le realisme est bien une réaction, non une suite.

Classicisme, romantisme, réalisme sont trois *élémens* d'art et de littérature, trois élémens différens et qui s'éliminent et qui réagissent l'un contre l'autre. L'art psychologique a pour ennemis la sensibilité et l'imagination et ne s'accommode d'elles que dans une mesure restreinte et, naturellement, avec timidité; l'art d'imagination et de sensibilité tend à exclure l'art psychologique qui le gêne et qui l'alourdit et tend à exclure aussi le goût du réel et en son fond est précisément le désir d'échapper à la réalité. L'art réaliste enfin ne peut aimer ni la psychologie, ni la sensibilité, ni l'imagination, toutes les trois détournant du monde extérieur proche et vu de près.

Il va sans dire qu'aucun artiste ne peut se priver absolument des trois élémens et que dans un bon réaliste il ne se peut pas qu'il n'y ait un peu d'imagination, un peu, même, de sensibilité et un peu de psychologie. De même dans un romantique... De même dans un classique... Mais la prédominance dans un artiste d'un des trois élémens est presque absolument nécessaire et le mélange dans un artiste de deux de ces élémens ou des trois est dangereux et l'indécision entre ces trois tendances est néfaste.

On rêve sans doute un artiste infiniment supérieur, un Gœthe supérieur à Gœthe qui réunirait les trois dons et qui en tirerait des œuvres dépassant, pour ainsi dire, la perfection ; mais cet artiste ne s'est pas présenté encore, et il est douteux qu'il soit possible qu'il existe.

Et comment chacun de ces trois élémens prédominent-ils l'un après l'autre dans les littératures sans s'engendrer les uns les autres? Par réaction et non par génération. Le public, dans tel pays, se dégoûte d'un genre parce qu'il « l'a assez vu, » et c'est précisément l'antithèse de ce genre qu'il désire et de ce désir même naissent des auteurs qui la lui donnent. Doudan a dit : « Il n'y a que deux choses qui nous plaisent, l'idéal et notre ressemblance. » C'est un peu *truism;* car il ne peut guère y en avoir une troisième. La remarque reste intéressante cependant en ce qu'elle indique que nous nous plaisons *successivement* à ce que nous rêvons et à ce que nous sommes. Et c'est pour cela que le public passe à ceux qui observent quand il est las de ceux qui imaginent. A ce passage, à ce besoin de passer et de changer, contribue beaucoup le dépérissement d'un genre, et le dépérissement d'un genre est le fait des imitateurs. Quand un genre en est à être représenté par des artistes qui imitent ceux qui l'ont inventé, il ne fait plus sentir que le besoin de le remplacer par le genre qui le contredira le plus. Tout romantisme, à un moment donné, inspirera le désir d'une littérature réaliste, tout réalisme se prolongeant inspirera le violent besoin d'une littérature de sentiment et d'imagination.

Et romantisme et réalisme peuvent tous les deux, chacun à cause de ce qui lui manque et aussi à cause de ses excès, inspirer le désir d'une littérature classique ; mais une littérature classique, par tout pays, est un glorieux accident : un auteur de qualité classique se produit assez souvent ; mais la coexistence de plusieurs auteurs, classiques à la grande manière, est un accident. On arrive rarement à la pléiade, c'est-à-dire au chiffre sept.

J'ai voulu mettre une certaine précision dans les idées que m'inspire un beau livre qui ne me convainc pas. Ce qu'il y a encore de plus précis dans mon esprit, c'est que c'est un beau livre.

ÉMILE FAGUET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'incident le plus important de la quinzaine est sans doute le discours que M. Winston Churchill a prononcé à la Chambre des Communes au sujet des armemens navals. Les déclarations du ministre de la marine anglaise, aussi bien que le ton et l'accent qu'il leur a donnés, montrent que les résolutions de l'Angleterre, en ce qui concerne sa puissance maritime, restent aussi fermes qu'elles l'ont jamais été. Pendant la récente visite que lord Haldane a faite à Berlin, M. Churchill s'était déjà expliqué une première fois, à Glascow, sur la question des armemens, et on avait jugé alors que son discours, aux formes un peu tranchantes, n'était pas de nature à faciliter l'action conciliante de son collègue. Le nouveau discours ressemble à l'ancien, avec la différence que les conclusions en sont plus précises. Pour M. Churchill, les négociations sont inutiles; il est plus simple de procéder par des résolutions unilatérales. A quoi bon négocier? dit-il. Le parti de l'Angleterre est pris : elle proportionnera ses armemens à ceux de l'Allemagne suivant un barème qu'elle s'est fixé à elle-même. Si l'Allemagne, par exemple, durant les six prochaines années, met en chantier successivement : 3, 2, 3, 2, 3, 2 unités, l'Angleterre en mettra, 5, 4, 5, 4, 5, 4. Si l'Allemagne préfère réduire ses armemens, l'Angleterre réduira les siens et tout le monde y gagnera. Pour tout cela, point n'est besoin d'une entente : une notification suffit et elle est faite.

Tel est le sens général du discours de M. Winston Churchill : mais ce ne serait pas en donner une idée complète que de ne pas indiquer quelques-uns de ses développemens. Le ministre anglais a rappelé la vieille règle d'après laquelle la flotte britannique devait toujours être à même de faire face à la coalition de deux autres : c'est ce qu'on appelait le principe du double pavillon. Les flottes les plus

puissantes du monde après celle de l'Angleterre étaient alors celles de la France et de la Russie : c'était donc à leur union possible qu'il fallait donner un contrepoids. Le problème se pose aujourd'hui différemment. « Le fait, dit M. Churchill, que la marine d'une seule puissance tient le premier rang parmi les marines continentales a changé tout cela. Le danger éventuel le plus grand pour nous n'est plus dans l'alliance et la coopération de deux puissances navales de forces approximativement égales, mais bien dans la croissance et le développement d'une marine très forte, très homogène, maniée par le peuple de l'univers le mieux doué pour l'organisation, obéissant à un seul gouvernement et concentrée à une faible distance de nos côtes. Le principe du double pavillon n'est plus applicable ici. A tabler sur les faits présens, la marine qui nous serait nécessaire pour nous mettre en garde contre la coalition la plus probable ne serait guère plus forte que celle dont nous avons besoin contre la puissance navale devenue la plus forte après nous. » En d'autres termes, M. Churchill estime qu'il n'a à se préoccuper que de cette puissance, aucune coalition contre l'Angleterre n'étant vraisemblable entre l'Allemagne et la France ou la Russie, non plus qu'entre ces deux dernières. Il s'agit donc de faire face à un pavillon unique, mais très redoutable dans son isolement, et c'est ici que se présente l'idée d'une proportion à établir entre la flotte britannique et la flotte allemande. Quelle sera-t-elle ?

M. Churchill estime qu'elle doit être aujourd'hui de 60 pour 100. Nous disons aujourd'hui, car elle devra être encore plus forte dans l'avenir, à mesure que le vieux matériel naval de l'Angleterre deviendra inutilisable et qu'il faudra le remplacer. Ce que dit M. Churchill du concours que ce vieux matériel est susceptible d'apporter à la défense de l'Angleterre forme une des parties les plus intéressantes de son discours. « En temps de paix, dit-il, nous exprimons le rapport des constructions des deux puissances par des pourcentages ; en temps de guerre, la force des marines en lutte est mesurée non par une comparaison, mais par une soustraction. Les batailles navales modernes ressemblent au duel de Manlius et d'Harminius à la bataille du lac Régille. C'est une considération très satisfaisante pour la puissance navale la plus forte ; elle a tout avantage à payer d'une unité l'élimination d'un navire ennemi ; là est pour elle le chemin de la victoire ; ces éliminations successives donnent toute leur valeur à ses navires anciens. Lorsque les as sont écartés, les rois sont les meilleures cartes. Nous possédons aujourd'hui plus de dreadnoughts

que n'importe quelle autre puissance du monde, et, si tous les dreadnoughts du monde étaient coulés ce soir, notre supériorité n'en serait que plus forte. » Tel est le rêve formidable dans lequel se complaît l'imagination de M. Churchill. Il suppose une bataille où chaque dreadnought anglais, en détruisant un dreadnought allemand, serait détruit par lui. L'Angleterre en ayant davantage, la supériorité lui resterait finalement; mais, quand même tous ses dreadnoughts et tous ceux de l'Allemagne seraient détruits, elle conserverait ses vieux navires, mis en réserve en seconde ligne, et l'ennemi n'aurait rien à leur opposer. Seulement, dans cette hypothèse, si l'Angleterre était victorieuse de l'Allemagne, la flotte qui lui resterait la ferait tomber à un rang inférieur à celui de plusieurs autres puissances. Périssent donc les dreadnoughts du monde entier! Cela n'en vaudrait que mieux, puisque sa vieille flotte assurerait plus sûrement encore la suprématie militaire à l'Angleterre. Alors, à quoi bon les dépenses que toutes les grandes puissances ont faites depuis quelques années? M. Churchill se livre à ce sujet à des réflexions qui ne manquent ni de philosophie, ni de mélancolie. Son but paraît être de convaincre l'Allemagne qu'elles ne lui serviront précisément à rien. Faites des dreadnoughts tant que vous voudrez, lui dit-il, vous êtes libre, mais sachez bien que nous en ferons davantage. Faites-en moins, nous en ferons moins de notre côté, et notre force sera diminuée dans des proportions que vous ne pourriez obtenir par l'action navale la plus brillante. Ne vaudrait-il donc pas mieux s'arrêter dans cette course à la ruine et à la mort? « Combien est étrange, s'est écrié le ministre anglais, le spectacle que donnent les nations civilisées qui consacrent leurs richesses, leurs hommes et leur science à la création d'organismes surannés aussitôt que nés, et qui dépensent, presque sans compter, un argent qu'elles mesurent avaricieusement quand il s'agit des besoins des peuples. La seule consolation est que cette concurrence des armemens remplace les batailles corps à corps d'autrefois, comme le paiement par chèques s'est peu à peu substitué de nos jours aux antiques versemens en espèces. Il n'en reste pas moins que nous vivons sur les confins de la violence dans un siècle d'inquiétude profonde. Il se peut que l'utilité de la guerre soit une illusion, mais la guerre elle-même n'en est pas une. Il appartient à l'amirauté d'accomplir le simple devoir d'assurer la sécurité du pays : elle laisse à d'autres la tâche de changer le temps où nous vivons. »

Les deux nations vont donc se battre à coups de dépenses. M. Churchill a prévu le moment où, sa vieille flotte étant désormais

hors d'usage, l'Angleterre devrait encore augmenter les siennes. Eh bien! elle les augmentera : ne vaut-il pas mieux se battre sous cette forme qui ne fait couler que de l'argent que sous celle qui fait couler du sang? Les flottes de guerre périront sans avoir été employées; elles vieilliront même à mesure qu'on les construira; elles seront remplacées par d'autres qui auront le même sort. Mais, en dépit de ces précautions, la guerre restera toujours possible, et qui sait si le jour ne viendra pas où l'impatience des peuples, écrasés sous un poids de plus en plus lourd, précipitera les unes contre les autres ces immenses machines dont la dernière survivante se déclarera victorieuse de toutes les autres? Une fatalité inexorable, plus forte par les volontés des hommes, semble pousser vers des destinées inconnues.

Nous continuons d'avoir sous les yeux le spectacle d'une guerre d'un genre particulier : on peut la qualifier de stagnante. En dépit de leur bravoure, qui est très grande, les Italiens n'avancent pas dans la Tripolitaine : ils rencontrent devant eux des difficultés et des obstacles que le courage seul ne suffit pas à surmonter et qui vont devenir encore plus grands avec la saison chaude. On peut prévoir le moment prochain où les opérations militaires devront être suspendues, à moins qu'elles ne soient portées sur un autre terrain. Mais lequel? Il ne suffirait pas de bombarder quelques places fortes, ni de débarquer dans une ou dans plusieurs îles de la mer Égée pour mettre fin aux hostilités: quant à forcer les Dardanelles, c'est une grande entreprise, et même, si on en suppose le succès, serait-il décisif? Les Italiens seraient peut-être aussi embarrassés dans la mer de Marmara devant Constantinople qu'ils le sont dans la Méditerranée devant les côtes inhospitalières de la Tripolitaine : et ils trouveraient partout des intérêts européens à ménager.

On sait que la Russie, — nous en avons parlé il y a quinze jours, — a pris une initiative qui prouve son désir, partagé d'ailleurs par toutes les puissances, de voir la guerre se terminer. Il ne s'agit pas d'une médiation; l'heure n'en est point venue; mais les deux puissances belligérantes étant placées l'une vis-à-vis de l'autre dans une situation qui leur rend difficile d'échanger directement leurs vues, la Russie a pensé qu'on pouvait leur servir d'intermédiaire. Elle ne se faisait certainement pas d'illusion sur l'inefficacité immédiate de cette démarche; elle savait bien que la guerre n'était pas en quelque sorte assez mûre pour porter ses fruits dans un sens ou dans l'autre; mais elle a cru

qu'on en hâterait la maturation en provoquant les explications des deux parties : intention assurément excellente, à laquelle il était difficile de ne pas s'associer. Malheureusement, les explications que nous sommes allés chercher à Rome ne pouvaient pas nous apprendre grand'chose et ne nous ont effectivement rien appris. L'Italie s'était enchaînée d'avance en proclamant par décret l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, qu'elle appelle pompeusement la Libye, et en faisant ratifier ce décret par le Parlement. Elle demande aujourd'hui que la Porte reconnaisse cette annexion, moyennant quoi elle serait de facile composition sur le reste ; mais c'est justement cette reconnaissance que la Porte ne veut pas et probablement ne peut pas faire. Une politique plus réaliste aurait cherché ailleurs des satisfactions plus faciles et plus solides.

Là, en effet, est la pierre d'achoppement contre laquelle l'Italie est venue se heurter et se heurteraient inutilement avec elle les puissances qui, au moins à l'heure où nous sommes, voudraient obtenir de la Porte l'abandon d'une province que le sort de la guerre ne lui a pas encore arrachée. Le gouvernement ottoman a des devoirs envers les populations arabes qui sont liées à lui par un double lien, politique et religieux : le lien politique peut, en fait, être tranché par la guerre, le lien religieux doit subsister. Il n'est sans doute pas impossible de trouver, on trouvera un jour la forme sous laquelle l'événement s'accomplira : *fata viam invenient*, comme disaient les vieux Romains. Mais, en attendant, que répondre à la Porte lorsqu'elle fait remarquer qu'à l'exception des ports de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, elle est toujours maîtresse du pays, et qu'elle ne peut ni le céder, ni seulement l'évacuer, sans provoquer dans tout le monde arabe un soulèvement dont elle serait aussitôt victime? Au surplus, l'évacuation de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque par les troupes turques ne serait pas chose facile, même si le gouvernement ottoman se résignait à y procéder. La Libye est un territoire immense où les voies de communication n'existent pas et les troupes turques y sont disséminées par petits paquets à de grandes distances les unes des autres, de telle sorte qu'il faudrait longtemps pour les prévenir, les réunir et les faire refluer jusqu'aux ports d'embarquement. Des personnes très renseignées assurent même qu'il y aurait là un problème insoluble, car les troupes turques risqueraient fort de désobéir aux ordres qui leur seraient donnés dans ce sens, et si, au contraire, elles y obéissaient, les Arabes s'opposeraient à leur exécution par la force. On semble croire à Rome qu'il suffirait d'un ordre venu

de Constantinople pour assurer l'évacuation; mais rien n'est plus douteux, ni plus aléatoire, ni, à parler franchement, moins vraisemblable. Il y a là une situation qui s'impose à la Porte aussi bien qu'à l'Italie. Il faudrait que cette dernière remportât des succès décisifs, soit dans la Tripolitaine, soit ailleurs, — nous ne saurions dire où, — pour que la Porte s'inclinât devant une manifestation de la volonté d'Allah et que cette volonté fût sentie par ses peuples. Nous n'en sommes pas encore à ce point, et les choses peuvent durer encore quelque temps avant que nous y soyons. La Russie insiste, paraît-il, pour que les conditions de paix énoncées par l'Italie soient portées par les Puissances à la connaissance de la Porte, et on assure que cette démarche est à la veille de se faire : nous serions bien surpris si elle avait d'autre conséquence qu'un refus formel de la Porte d'accepter ces conditions et, si on lui demande de faire connaître les siennes, on n'aura abouti qu'à creuser un peu plus profondément le fossé entre les deux belligérans.

Sur ces entrefaites, l'empereur Guillaume, qui avait décidé depuis quelque temps déjà d'aller faire un voyage à Corfou, est passé par Vienne et par Venise où il a vu successivement ses deux alliés, l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel. La première de ces rencontres n'a sans doute pas eu un caractère politique, mais il n'en est pas de même de la seconde : l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie ont certainement parlé de la guerre et cherché ensemble des moyens d'y mettre fin; mais les ont-ils trouvés? Les conseils donnés par l'empereur Guillaume ont dû être excellens. L'Empereur, en effet, en dehors même de ses sentimens personnels enclins à la paix, a tout intérêt à voir finir une guerre qui, mettant en conflit l'Italie, son alliée, et la Porte, son amie, le met lui-même dans quelque embarras. On juge d'ailleurs mieux des choses lorsqu'on n'y est pas personnellement engagé. Malgré tout, nous doutons que la solution soit proche, et c'est une grande tristesse pour l'Europe de voir se prolonger une guerre où ses propres intérêts risquent de se trouver compromis. Jusqu'ici les Balkans sont tranquilles, mais nul ne peut répondre qu'ils le seront encore demain : et les journaux parlent de mouvemens de troupes russes du côté du Caucase, qui causent peut-être plus de préoccupations à la Porte que la guerre de Tripolitaine et seraient de nature à soulever des complications nouvelles. M. Winston Churchill a raison dans le jugement qu'il porte sur le temps troublé où nous sommes : il est dangereux de jouer, sur un point quelconque du monde, avec un feu qui peut prendre

partout, car partout les matières combustibles abondent. Nous souhaitons vivement que les deux souverains qui viennent de se rencontrer à Venise aient découvert le moyen de ramener la paix; mais s'ils n'y ont pas encore réussi, puissent-ils du moins avoir trouvé celui de limiter le champ de la guerre et de l'empêcher de s'étendre démesurément.

Le monde est d'ailleurs troublé de plusieurs manières, et non seulement par des guerres politiques, mais par des conflits sociaux dont le caractère est peut-être plus menaçant encore : quel pays se flatterait, en effet, d'en être longtemps préservé? La grève minière continue en Angleterre; tous les efforts du gouvernement pour y mettre un terme ont échoué. Une grève du même genre a éclaté en Allemagne, en Westphalie; mais là le gouvernement a pris des mesures rapides et énergiques pour assurer la liberté du travail et le maintien de l'ordre, et la grève a été de courte durée. Il y a même eu, en France, une grève de vingt-quatre heures, à titre de simple indication, incident négligeable dans le présent, qui pourrait devenir inquiétant dans l'avenir. Le monde du travail est partout en effervescence : mais c'est en Angleterre que le danger se manifeste le plus grand.

Nous en avons déjà parlé dans notre dernière chronique: nous avons dit que M. Asquith avait menacé les patrons de déposer un bill en faveur du salaire minimum, s'ils se refusaient plus longtemps à en admettre le principe après que le gouvernement l'avait admis. Le gouvernement l'avait admis sans peine, car cela ne lui coûtait rien; il n'en était pas de même des patrons: cela coûtait beaucoup, au contraire, à certains d'entre eux, notamment aux Écossais et aux Gallois qui, malgré leurs sympathies pour le ministère radical, refusaient d'écouter ses conseils et de s'y conformer. M. Asquith sentait bien que le vote d'un pareil principe serait un précédent des plus dangereux : substituer la volonté du législateur à la liberté du contrat entre patrons et ouvriers était un acte grave qui risquait d'avoir plus tard des répercussions dans les autres industries : M. Asquith s'en rendait si bien compte qu'il demandait qu'on éloignât de lui ce calice, tout en assurant qu'il le boirait, s'il le fallait, jusqu'à la lie. Un gouvernement radical ne saurait se passer de la clientèle politique du *Labour party*, et c'est de son côté qu'il penche naturellement lorsqu'un conflit éclate entre ouvriers et patrons. Ceux-ci ont donc résisté, non pas en majorité, mais avec une forte minorité de 35

pour 100 : il a été impossible de venir à bout de leur opposition. Alors M. Asquith s'est décidé à déposer le bill.

Sa main tremblait sans doute un peu en le faisant. Il espérait, dit-on, que le bill serait voté au pas de course un jour par la Chambre des Communes, le lendemain par la Chambre des Lords, mais les choses, au début, ne se sont pas passées ainsi. La discussion a pris tout de suite à la Chambre des Communes l'ampleur qu'elle devait avoir : l'intervention de M. Balfour la lui a donnée. On sait que M. Balfour a renoncé à la direction du parti unioniste. Fatigué ou déçu après les rudes épreuves que lui ont imposées les entreprises du gouvernement radical contre la Chambre des Lords, il a pris sa retraite, mais il en est sorti pour combattre le nouveau bill qui, en matière sociale, lui a paru être une menace et un péril aussi redoutables que l'avait été, en matière politique, celui qui modifiait de fond en comble toute la vieille constitution britannique. M. Balfour a donc pris la parole à la Chambre des Communes et il n'a pas eu de peine à présenter contre le bill les argumens puissans qui devaient venir à un esprit politique et philosophique comme le sien. Fixer un salaire minimum, quelle atteinte portée à la liberté des contrats ! Limiter les applications du principe à une seule industrie, quelle impossibilité ! M. Balfour a mis en lumière tout ce que le bill contenait de désastreux pour le présent et pour l'avenir. Que pouvait lui répondre M. Asquith? Il lui a répondu que nécessité faisait loi et, en somme, qu'il fallait céder aux ouvriers puisqu'ils étaient les plus forts. Soyons justes cependant : M. Asquith n'a pas cédé jusqu'au bout. Les ouvriers exigeaient que le bill contînt, à côté du principe du salaire minimum, le chiffre même de ce salaire, et ce chiffre devait être, bien entendu, celui qui avait été fixé par leur Fédération. M. Asquith a déclaré formellement qu'il ne consentirait à l'introduction d'aucun chiffre dans la loi et que des comités de district détermineraient sur place, d'après les circonstances locales, celui qu'il conviendrait d'adopter : ces comités seraient composés en nombre égal de représentans des patrons et des ouvriers, plus d'une sorte d'arbitre choisi par eux, et, à leur défaut, par le gouvernement. Tel est le système du bill. Chose curieuse : sur le premier point, le principe du salaire minimum, M. Asquith avait rencontré tout d'abord la résistance des patrons écossais et gallois, et ces mêmes patrons se sont montrés par la suite les plus disposés à accepter la fixation d'un chiffre de salaires parce que celui qu'on proposait était inférieur à celui qu'ils paient : ce sont les patrons anglais qui, à leur tour, ont

repoussé ce chiffre le plus énergiquement. M. Asquith a-t-il tenu compte de cette circonstance? A-t-il craint, après avoir rencontré l'opposition des uns, de s'exposer à celle des autres? A-t-il été déterminé par des motifs d'un ordre plus élevé et tiré de la nature même des contrats? Quel qu'ait été son motif, il a été inébranlable dans son refus d'introduire des chiffres dans la loi, et celle-ci a été votée, en seconde lecture, par 348 voix contre 225.

Était-ce la victoire pour le gouvernement? Non, car c'est seulement à la troisième lecture qu'on discute les amendemens. M. Balfour en avait demandé l'ajournement à six mois et il avait été battu : mais ce vote n'avait pas terminé la bataille, il avait décidé seulement qu'elle se continuerait. Une hésitation apparente s'est pourtant manifestée dans le *Labour party* dont le chef, M. Ramsay Macdonald, a laissé entendre que les ouvriers renonceraient peut-être à introduire dans le bill leur échelle de salaires, si on y admettait le chiffre de 5 shillings pour certains ouvriers adultes et de 2 pour les enfans : les comités de districts fixeraient ensuite, suivant les régions, le salaire des abatteurs. Aussitôt M. Asquith a demandé que la discussion fût suspendue. Il avait vu, ou cru voir dans cette suggestion la possibilité d'une entente et, si elle se faisait, peut-être pourrait-il lui-même retirer le bill qui n'était à ses propres yeux qu'un pis aller et un pis aller périlleux. Pourquoi les patrons et les ouvriers ne se mettraient-ils pas directement d'accord sur ces chiffres de 5 et de 2 shillings pour les adultes et pour les apprentis? S'ils le faisaient, le bill serait sans objet, puisque les ouvriers semblaient maintenant consentir à ce que les comités de districts fixassent le chiffre des salaires pour les autres mineurs. Cette transaction pourrait-elle rallier les patrons et les ouvriers? M. Asquith l'a espéré sans qu'on sache bien pourquoi, sinon parce qu'il est invinciblement optimiste. L'échec des tentatives antérieures rendait le succès de celle-ci peu vraisemblable. M. Asquith n'en a pas moins résolu de mettre une fois de plus en présence les représentans des deux parties et de leur conseiller la conciliation. Le résultat hélas! a été désastreux. Il semble même que la réunion projetée n'ait pas eu lieu, l'union étant définitivement apparue comme impossible. Les patrons et les ouvriers ont montré en effet une égale intransigeance, les premiers refusant de fixer des chiffres que les comités locaux étaient seuls aptes à déterminer, les seconds continuant à demander que ces chiffres fussent incorporés dans la loi. Les dernières espérances de M. Asquith ont été dissipées, et il est venu faire part à la Chambre, avec une émotion profonde, du

résultat négatif de ses efforts. Que faire? M. Asquith s'est de nouveau attaché à la loi comme à la seule planche de salut qui lui restât; il a demandé à la Chambre de la voter. Les socialistes ont répondu qu'ils la repousseraient. Alors s'est passée une volte-face imprévue, mais cependant très explicable, du parti conservateur : il a annoncé qu'il voterait la loi. Son nouveau chef, M. Bonar Law, a déclaré que, « le bill ayant reçu l'approbation de la majorité de la Chambre, il ne voulait pas faire obstacle à ce que celle-ci avait estimé être le seul moyen de parer aux nécessités de l'heure présente. » Et, finalement, le bill a été voté par 213 voix contre 48. Il était deux heures du matin : le bill a été transmis à trois heures à la Chambre des Lords qui l'a voté aussitôt en première lecture et qui le votera définitivement sans difficulté. Ainsi l'opposition désarme devant la gravité angoissante de la situation. Le gouvernement a pris une responsabilité; l'opposition unioniste la lui laisse. Elle ne veut, ni dans l'une, ni dans l'autre des deux Chambres, encourir le reproche d'avoir précipité les catastrophes que l'Angleterre redoute. Le gouvernement a déposé une loi qui, à l'entendre, est de nature à les prévenir : soit! Lord Lansdowne a déclaré qu'il ne voyait pas dans cette loi un acte législatif ordinaire, mais un acte du pouvoir exécutif destiné à pourvoir à un péril imminent. Il a conseillé à ses amis de ne pas y faire obstacle.

Jusqu'ici, ce qui ressort avec évidence des incidens de ces derniers jours est l'inefficacité des interventions gouvernementales dans les conflits du capital et du travail. M. Asquith a échoué, échoué toujours. Alors il a provoqué l'intervention parlementaire, mais sera-t-elle plus heureuse, et que feront les ouvriers demain en présence d'une loi qui leur marchande et leur mesure les satisfactions qu'ils exigent?

Nul n'en sait rien. Cependant une lueur d'espérance est venue montrer la situation sous une forme moins sombre. La Fédération ouvrière a résolu de soumettre aux intéressés, par voie de referendum, la question de savoir s'ils étaient d'avis de continuer la grève ou de la clore. Si les ouvriers votent librement, il y a lieu de croire que, après les souffrances qu'ils ont déjà subies, ils opteront pour la reprise du travail, qui aurait lieu alors aussitôt après Pâques. S'il en est ainsi, le cauchemar qui pèse sur l'Angleterre sera dissipé au moins pour quelque temps.

Chez nous, la Chambre des députés a clos enfin la discussion de l'interpellation sur la politique extérieure, et elle continue de plus en plus laborieusement celle de la réforme électorale. Elle discute aussi

un projet de loi sur la limitation de la journée de travail à dix heures. Son activité s'est donné carrière sur ces trois objets à la fois.

Il est difficile de comprendre quel intérêt pouvait présenter l'interpellation sur la politique extérieure. S'il s'était agi de cette politique dans son ensemble, à la bonne heure : le débat n'aurait peut-être pas été sans danger, mais on aurait pu y dire des choses nouvelles. Comment le faire à propos du Maroc? et c'est pourtant de lui seul qu'il s'agissait, c'est autour de lui qu'on continuait de tourner, à la manière des derviches tourneurs et même hurleurs. Eh quoi ! on a discuté le traité marocain une première fois à la Chambre et une seconde au Sénat, et la matière ne serait pas encore épuisée ! A quoi bon un troisième débat? L'interpellation avait été déposée à un moment où, M. Caillaux étant encore ministre, beaucoup de parlementaires voulaient le renverser ; leur patriotisme les avait dissuadés de repousser pour cela le traité du 4 novembre qu'ils sentaient bien devoir voter ; mais ils s'étaient juré de faire ensuite, comme ils disaient, la lumière pleine et entière et de fixer les responsabilités. La discussion avait donc un objet pendant que M. Caillaux était ministre : à quoi pouvait-elle servir maintenant qu'il ne l'est plus, et que M. de Selves et M. Cruppi et M. Monis ont cessé de l'être eux aussi? Un débat aussi rétrospectif sentait singulièrement le réchauffé ; mais il y a à la Chambre un certain nombre de machines oratoires qui, une fois montées, ne savent pas s'arrêter. Et puis, quelle joie de mettre des ministres en contradiction les uns avec les autres, de constater leurs hésitations et leurs faiblesses, de relever leurs fautes, enfin de donner à l'auditoire l'impression qu'on aurait beaucoup mieux fait à leur place ! M. Poincaré a fort bien vu que le moindre défaut d'une discussion de ce genre était de ne pouvoir faire aucun bien, et qu'il aurait fallu peu de chose pour qu'elle fît quelque mal : il s'est montré homme de gouvernement en prenant ses mesures pour l'abréger. Il ne pouvait sans doute pas empêcher M. Jaurès de parler ; qui l'aurait pu? mais il pouvait, en faisant appel à leurs meilleurs sentimens, demander aux anciens ministres de se taire : il s'est chargé d'ailleurs de parler à leur place à tous et de rendre justice à chacun d'eux en particulier. Ils ont donc eu ce qui leur était dû, quelques-uns même assez largement. Tout l'effort de M. Jaurès, — il s'est prolongé pendant trois séances, — a été d'amener M. Caillaux à la tribune, dans l'espoir que, s'il y était monté, les autres l'y auraient suivi, sans doute en vertu de la force incoercible qui animait les moutons de Panurge ; mais M. Caillaux est resté à sa place

et n'a guère parlé que par gestes. Il faut l'en louer, car il a été très attaqué, et il avait probablement quelque chose à dire. Ce qui a aidé M. Poincaré à obtenir le résultat qu'il poursuivait, c'est que le débat s'est échelonné sur trois séances à huit jours d'intervalle les unes des autres, ce qui a amené un certain refroidissement des esprits entre chacune d'elles : l'émotion n'a pas pu suivre un *crescendo* ininterrompu. La Chambre a éprouvé quelque déception, car elle aime les fortes secousses, mais elle a eu la sagesse de comprendre qu'après toutes celles qu'elle avait ressenties, l'heure de l'apaisement était venu. Quant à M. Poincaré, il s'est contenté de faire quelques déclarations excellentes sur notre politique générale, sur notre entente avec nos alliés et amis, sur les négociations avec l'Espagne qui se poursuivent laborieusement, mais amicalement, sur notre œuvre marocaine qui est à peine entamée et que nous devons poursuivre. La Chambre l'a applaudi et, sur la proposition de M. Paul Deschanel, lui a donné un vote de confiance à une très forte majorité.

Nous parlerons un autre jour de la réforme électorale : elle devient de plus en plus embrouillée et, depuis le vote de l'apparentement intra et extra-départemental, les spécialistes seuls continuent de la comprendre : du moins, ils en ont l'air entre eux. La tactique de ses adversaires est de plus en plus d'entasser pêle-mêle dans la loi les propositions les plus incohérentes, dont quelques-unes sont fort bonnes, comme celle qui réduit de 77 le nombre des députés, mais qui toutes ont pour objet de mettre partout le trouble, la division et l'obscurité. Qu'adviendra-t-il de cette réforme qui avait suscité tant d'espérances, et sur laquelle le pays comptait après les élections dernières ? Nous ne le saurons peut-être qu'aux élections prochaines. C'est ce que veulent les radicaux. Leur désir, et ils emploient tous les moyens de le réaliser, est de revenir devant les électeurs avec le scrutin d'arrondissement : ils s'apercevront peut-être alors combien ils se sont trompés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

I

WŒRTH. — 6 AOUT 1870

I

A la joie folle et disproportionnée que les Allemands firent éclater après Wissembourg, on put juger de la terreur que nous leur inspirions. L'honneur était cependant plutôt pour nos troupes, qui avaient donné de leur solidité, de leur énergie, une preuve éclatante : moins de 5 000 hommes en avaient tenu en échec, pendant six heures, près de 25 000 et leur avaient fait subir des pertes supérieures à celles qu'ils avaient éprouvées. C'était prodigieux. Ni Mac Mahon, ni ses soldats ne furent ébranlés par ce qu'ils considérèrent comme un accident glorieux. Le maréchal, tout prêt à une autre bataille, établit son armée entre Wœrth et Frœschwiller.

Wœrth, avec son clocher orné de faïences vertes, ses constructions massives, est au fond d'une délicieuse vallée. La Sauer qui la traverse n'y est pas facilement guéable, surtout lorsqu'elle est, comme à ce moment, grossie par les pluies. Plusieurs ponts y sont établis, à Wœrth, à Alte Mühle, au Moulin, à Bruck-Mülh, à Biblisheim et vers Dürrenbach. Sur la rive droite, Frœschwiller, clef de la position, placé entre la vallée du Falkensteiner et celle de la Sauer, traversé par les routes de Wœrth, Reichshoffen, Neehwiller et Morsbronn, est le point culminant d'un plateau ondulé, dominant toutes les directions.

Groupé en forme à peu près quadrangulaire autour de la ligne de retraite sur Reichshoffen, ce bourg formait, avec sa spacieuse église et maintes constructions solides, comme une sorte de réduit fortifié sur les derrières de la ligne de défense, couvert, du côté de Reichshoffen par le Grosserwald, du côté de la Sauer par la forêt à laquelle il donne son nom, vers le Sud par Elsasshausen, hameau en contre-bas propice à une bonne défense. Ainsi placé entre trois forêts et deux vallées, à la

Plan de la bataille de Wœrth.

bifurcation de plusieurs routes, Frœschwiller n'est à découvert qu'au Nord. De ce côté, on peut l'aborder à l'abri des vastes futaies du Jägerthal et de Langensoultzbach et s'établir sur des positions élevées; mais les chemins de montagne sont d'un difficile accès. Le point le plus important de la rive gauche est Gunstett, placé au-dessus du Moulin sur un plateau qui s'étend jusqu'à Oberdorff, sorte d'observatoire d'où l'on maîtrise Wœrth, et les principaux points de la rive droite, place commode à un déploiement d'artillerie.

Mac Mahon disposa ainsi ses forces : sur sa droite, vers

Morsbronn, la division Lartigue; au centre, vers Frœschwiller, la division Raoult; à sa gauche, à Neehwiller, la division Ducrot; en seconde ligne ou en réserve, la division Conseil-Dumesnil, la brigade de cuirassiers Michel, une fraction des lanciers de Nansouty, la réserve générale de l'artillerie, la division de cuirassiers Bonnemain, puis l'ancienne division Douay, maintenant division Pellé.

Les Allemands ont dit, dans l'arrière-pensée de rehausser leur victoire : « Les forces dont disposait Mac Mahon étaient largement suffisantes, même sans l'adjonction du 5e corps, pour défendre vigoureusement la position; celle-ci était si particulièrement forte que, même en présence d'un ennemi bien supérieur, elle pouvait permettre de compter sur le succès. La disproportion numérique se trouvait compensée par une artillerie respectable, par la supériorité d'action du chassepot et par l'avantage du terrain. La balance pouvait même pencher en faveur des armes françaises, si le 5e corps venait à entrer en ligne. » La position eût, en effet, été formidable, si Mac Mahon avait pu couvrir la droite de Frœschwiller, dominer la Sauer et Wœrth en s'établissant fortement sur le plateau de Gunstett : Wœrth, bombardé à la fois de cette hauteur et de celle de Frœschwiller, eût été intenable aux Prussiens. Gunstett n'étant point occupé, la position restait médiocre. Au centre, elle était inexpugnable, mais ce centre menacé à gauche et à droite, en l'air des deux côtés, pouvait être tourné par les ailes : à droite, par un mouvement dans la plaine entre Morsbronn et la forêt de Haguenau ; à gauche, par une irruption à travers les forêts du Jägerthal et de Langensoultzbach.

Aux forces de Mac Mahon, on ajouta celles de Failly, qui fut mis sous les ordres du maréchal le 5 août. A huit heures du soir, ce même jour, Mac Mahon lui télégraphia : « Venez à Reichshoffen avec tout votre corps d'armée le plus tôt possible. » Failly reçut cette dépêche à onze heures du soir. L'ordre était clair, formel, tellement impératif qu'il n'y avait qu'à s'y soumettre sans délibérer : le devoir était de prendre immédiatement les mesures voulues, de donner les ordres nécessaires pour que, dans la matinée du lendemain, tout ce qu'il avait de disponible fût amené à Reichshoffen.

Des renseignemens certains signalaient à Mac Mahon le nombre considérable de troupes contre lequel il allait se heur-

ter ; la Douane de Strasbourg notamment, très bien informée par ses agens sur la frontière, lui annonçait qu'il allait avoir sur les bras plus de 100 000 hommes. Mais personne n'avait pu ébranler son idée fixe qu'il n'y avait derrière Wœrth qu'un corps relativement faible, rideau jeté en avant pour faciliter la manœuvre du gros de l'armée allemande. Persuadé qu'il n'avait devant lui que 30 ou 40 000 hommes, qu'aucune attaque n'était à redouter le 6 août, et qu'il pouvait se préparer sans crainte, en attendant Failly, à attaquer l'ennemi le 7, le maréchal fait communiquer aux troupes l'ordre donné la veille au soir pour la journée : « Repos, double distribution de pain, viande, sucre et café, nettoyage des armes. » Cet ordre de repos fut accueilli avec d'autant plus de satisfaction que pendant toute la nuit était tombée une pluie torrentielle et que les troupes avaient bivouaqué sans être autorisées à déployer leurs tentes.

De son côté, le Prince royal, chef de la IIIe armée allemande, sachant que nous étions sur les coteaux de Wœrth, avait disposé son armée en face de nous : à gauche, le XIe corps commandé par Bose ; au centre, le Ve sous les ordres de Kirchbach ; à droite, la division bavaroise Hartmann ; en seconde ligne, à des distances plus ou moins éloignées, la division bavaroise Tann, la division wurtembergeoise Walther et la division de cavalerie du prince Albrecht. Le premier soin de Bose avait été de s'établir à Gunstett qu'il avait trouvé évacué par nous. Quoique son armée n'eût été engagée que partiellement à Wissembourg, il avait décidé, comme Mac Mahon, que le 6 août serait un jour de repos et qu'il n'attaquerait que le 7.

II

Ce que Mac Mahon ne voyait pas, Ducrot et Raoult l'apercevaient distinctement. Raoult, esprit réfléchi et observateur, devinait qu'on avait devant soi des masses considérables. Sa division étant en avant, il lui parut téméraire de demeurer davantage sur une position, sûre pour 60 000 hommes, très risquée pour 40 000. Il communiqua ses appréhensions à Ducrot, et tous deux furent d'accord qu'il fallait rétrograder vers Lemberg, où l'on pourrait défendre les défilés des Vosges et donner la main à l'armée de l'Empereur.

A cinq heures et demie du matin, le 6 août, le comte de

Leusse s'était rendu au quartier général du maréchal à Frœschwiller, chez les Durckheim. En quittant le maréchal, il trouva dans un salon voisin Raoult et Ducrot en conversation très animée. Ils s'élancèrent vers lui et lui dirent : « Il est urgent que nous ne nous attardions pas sur cette position où nous allons être attaqués par des forces supérieures et que nous nous repliions sur les Vosges. Vous seul pouvez obtenir cet ordre. Le maréchal a été votre hôte, vous êtes un civil, un député ; vous lui avez inspiré confiance par votre dévouement et par votre connaissance du pays, vous aurez vis-à-vis de lui une liberté que nous n'aurions pas. » De Leusse hésita. Il craignait de se donner les allures d'un représentant du peuple en mission à l'armée. Ducrot, son ami, insista si fort qu'il se décida. Ils entrèrent tous les trois. De Leusse montra les ennemis en nombre considérable, la position trop étendue pour notre nombre restreint, l'excellence de celle de Lemberg, entre Bitche et Phalsbourg, à cheval sur l'Alsace et la Lorraine, et il indiqua les trois ou quatre routes qui y conduisent facilement. Il s'excusa de sa hardiesse : il n'intervenait qu'à la sollicitation des deux divisionnaires présens.

Le maréchal objecta qu'il ne croyait pas à une bataille pour ce jour-là, mais à une simple démonstration. En se reportant vers les Vosges, on découvrait le chemin de fer de Haguenau à Bitche, et il était bien grave d'abandonner ainsi l'Alsace sans avoir tenté de la défendre. Enfin il espérait que Failly était déjà en route. Alors les généraux démontrèrent qu'il était bien plus grave de perdre le rempart que les Vosges offraient contre l'invasion et qu'on ne pourrait peut-être plus défendre si l'on succombait dans une bataille livrée à Wœrth, tandis que dans les Vosges, accrus de Failly, nous serions inexpugnables. Le maréchal se laissa persuader. Il concéda que la retraite s'opérerait aussitôt : Raoult commencerait le mouvement, la division Ducrot le couvrirait et de Leusse irait prendre un escadron du 6e lanciers pour jalonner les routes.

Les deux généraux étaient soulagés, heureux. Raoult pria de Leusse de porter l'ordre écrit de jalonner les routes au colonel Poissonnier du 6e lanciers, campé à Reichshoffen, et il chargea un de ses officiers, le commandant Victor Thiéry, de donner les ordres nécessaires pour une retraite sur Niederbronn. Dans le parc de Durckheim, que traverse le commandant

Thiéry, un officier lui demande de l'introduire auprès du maréchal et annonce qu'on signale un parti de uhlans en avant de Wœrth. Le maréchal l'écoute, le remercie, le congédie, puis s'adressant à ceux qui l'entourent : « Les Prussiens veulent m'attirer en avant, je ne donnerai pas dans le piège. » Le commandant Thiéry, qui poursuit sa route, est abordé de nouveau par un autre officier, qu'il introduit encore auprès du maréchal, et qui rapporte qu'un escadron ennemi vient d'entrer dans Wœrth. En même temps, le bruit du canon se fait entendre.

Ducrot avait dit : « Quand le maréchal sentira la poudre, il ne voudra plus rétrograder. » L'odeur de la poudre monte, en effet, à la tête du maréchal. La résolution péniblement arrachée s'efface ; il n'écoute que son tempérament offensif. « Vraiment ! s'écria-t-il, ils sont là ! Vite à cheval ! Nous allons les pincer ! » Il saute en selle et court vers Wœrth, ventre à terre, à travers les champs détrempés, sans regarder s'il est suivi. Raoult court après lui, le rejoint, et reçoit l'ordre d'arrêter tout mouvement de retraite et de prendre les positions de combat. L'ordre donné à Raoult est transmis aux autres chefs de corps et, au milieu des détonations du canon qui gronde déjà, chacun prend son poste. Il était entre sept heures et sept heures et demie.

Cette improvisation de Mac Mahon n'était pas justifiée par ce qui se passait chez les Allemands. Ils n'avaient nullement modifié leur résolution de n'attaquer que le 7. La canonnade qui nous avait lancés en avant était celle d'une simple reconnaissance offensive. Les Prussiens savaient que nous étions en face d'eux sur les hauteurs de Wœrth ; mais comment y étions-nous disposés ? quels étaient nos projets ? Malgré leur espionnage tant vanté, malgré leurs éclaireurs, ils l'ignoraient. Les vignes et les houblonnières cachaient nos bivouacs qui n'étaient révélés que par la fumée des feux. Vers sept heures, au moment même qu'à Frœschwiller, de Leusse, Raoult et Ducrot arrachaient au maréchal l'ordre de retraite, le général Walther, comme s'il l'avait pressenti et voulait s'assurer si nous nous retirions, envoya une reconnaissance composée de deux bataillons et de la batterie Gaspary. Il ignorait les instructions confidentielles données aux Bavarois de se mettre en action dès que le canon retentirait du côté de Wœrth, et sans se douter des conséquences qui allaient en résulter, il fait lancer sur le village quelques

obus qui allument des incendies. A ce bruit, nos isolés, occupés à se réconforter dans les auberges, s'enfuient dans toutes les directions et la ville se vide. Un bataillon prussien y entre, mais, les ponts étant coupés, il ne peut s'avancer sur l'autre rive. Quelques tirailleurs seulement traversent la Sauer à gué malgré sa profondeur et l'espacement de ses berges. C'était cette irruption qui avait été annoncée à Mac Mahon et qui l'avait jeté à cheval.

Revenu vers ses troupes et l'ordre de retraite contremandé, Raoult ordonne à une batterie de 4 et à une mitrailleuse de sa division de riposter à la batterie prussienne. Les avant-postes commencent aussitôt la fusillade. La batterie Gaspary fait taire la nôtre, mais l'infanterie, tenue en respect par nos tirailleurs, ne peut pas avancer. Le général Walther ne croit pas utile de la maintenir au feu, car il n'a voulu que se rendre compte de notre situation en nous obligeant à nous déployer, et son but est atteint. Il ordonne de cesser l'escarmouche; il renvoie la batterie Gaspary à Dieffenbach et évacue Wœrth où il ne laisse qu'un poste sur la rive gauche, au cimetière (8 h. 30).

Mais cette canonnade autour de Wœrth avait produit à la droite allemande l'effet que n'avait pas prévu Walther. Le général bavarois Hartmann, auquel on avait donné l'instruction de s'ébranler dès qu'il entendrait le canon du côté de Wœrth, fait marcher sur Frœschwiller la division Böthmer et place une batterie en position au Nord-Est de Langensoultzbach. Sur la gauche allemande, un incident semblable à celui de Wœrth avait également mis aux prises des fractions des deux armées. Des corvées françaises, qui allaient à la Sauer puiser l'eau nécessaire au café, avaient été accueillies par une fusillade partie du moulin de Gunstett occupé par un détachement du Ve corps. Lartigue ordonne au 1er bataillon de chasseurs d'expulser l'ennemi du moulin. Bose fait établir sur la hauteur au Nord-Ouest de Gunstett vingt-quatre pièces de canon.

L'issue des rencontres engagées presque simultanément à la gauche et à la droite allemandes fut bien différente. Les Bavarois à la droite ne réussirent pas : malgré leur supériorité numérique, 10 000 contre 6 000, à onze heures leur débâcle était complète, et, dès cette première rencontre, ils nous donnaient un témoignage de leur médiocre solidité. Leur corps était tellement étrillé qu'il ne se montra plus de la journée. Il

n'eût tenu qu'à Ducrot, en poursuivant son avantage, de commencer la bataille par l'anéantissement de la droite allemande. Au contraire, sur la gauche, les Prussiens, embusqués dans les vignes de Gunstett, firent subir en peu de temps de graves pertes à notre bataillon de chasseurs et à notre compagnie de zouaves.

Le centre, qui avait allumé l'incendie à droite et à gauche, allait-il persister dans l'immobilité à laquelle Walther l'avait ramené après avoir accompli sa reconnaissance? Le colonel von der Erch, chef de l'état-major du Ve corps, accouru aux avant-postes, attentif à la lutte entre Ducrot et les Bavarois, entre Lartigue et Bose, ne crut pas pouvoir rester inactif tandis qu'on se battait aux ailes. Animé du démon de l'offensive, il prend une initiative hardie, et, quoiqu'il fût entendu que ce jour-là il ne devait pas y avoir de bataille, il ordonne au Ve corps de s'engager. Son initiative est approuvée, d'abord par le commandant de la Xe division Schmidt et bientôt par le chef du corps, Kirchbach, accouru malgré sa récente blessure. Les troupes prennent leur formation de combat.

Ainsi la bataille s'était engagée à la droite et à la gauche allemandes parce que le signal en était parti du centre, et elle reprenait au centre, malgré la volonté des chefs de l'arrêter, parce qu'elle continuait à droite et à gauche. Dès lors, le feu crépite ou gronde tout le long de la Sauer, de Langensoultzbach à Gunstett. Et voilà comment, personne ne voulant se battre le 6 août, tout le monde est entraîné : à notre centre, Raoult contre Kirchbach ; à notre gauche, Ducrot contre Hartmann ; à notre droite, Lartigue contre Bose.

III

Au centre, Kirchbach pousse vivement son action : 84 bouches à feu sont postées des deux côtés de la route de Dieffenbach à Wœrth, se reliant aux 24 pièces de l'artillerie de la XXIe division ; de Gœrsdorff à Gunstett, 108 pièces se concentrent sur une ligne enveloppante, et de neuf heures et demie, avec une intensité croissante jusqu'à dix heures et demie, elles font converger leurs feux sur notre position. Mac Mahon leur oppose 48 bouches à feu de 4, qui, réparties sur notre front, la ligne enveloppée, ne peuvent fournir que des feux divergens. Les obus allemands

tombaient si pressés qu'ils eussent aussitôt réduit nos pièces au silence, si le sol détrempé n'en avait englouti un grand nombre, empêchant leur éclatement. Néanmoins, notre infériorité ne tarde pas à devenir sensible, et alors, ne nous entêtant pas dans une lutte disproportionnée, quoique nous n'eussions éprouvé que des pertes insignifiantes, notre feu d'artillerie cessa.

Assuré de la supériorité dans le combat d'artillerie à artillerie, Kirchbach voulut aussi triompher par l'infanterie qui, seule, achève la victoire. Il ordonna (10 heures) au général Walther (XXe brigade) de passer la Sauer, de s'emparer de Wœrth et des hauteurs voisines et de marcher sur Elsasshausen. Deux bataillons franchissent la Sauer à Wœrth, deux autres plus bas à Spachbach, quelques-uns sur une passerelle installée avec des madriers et des perches à houblon, quelques-uns à gué ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Ils s'élancent en avant. Ils sont reçus par la fraction de Raoult, répartie entre les routes de Frœschwiller et d'Elsasshausen, et par celle de la division Conseil-Dumesnil qui s'était rapprochée d'Elsasshausen. Mais l'impétuosité de l'attaque prussienne est telle qu'elle fait d'abord des progrès sérieux. Nos tirailleurs sont obligés de se replier sur leurs corps.

A ce moment, un officier apporte à Kirchbach l'ordre du Prince royal de ne pas accepter le combat et d'éviter ce qui pourrait en amener la reprise. Mais comment rappeler des troupes en la ferveur d'un commencement de succès ? Ce succès ne se maintient pas. Notre 2e zouaves se porte en avant, se couche sous des vergers ; le 3e bataillon du 36e se met à l'abri derrière une crête de terrain ; les tirailleurs de la division Conseil-Dumesnil se portent sur le mamelon dit le Calvaire. Alors éclate l'écrasante supériorité de notre fusil comme venait naguère de se manifester celle du canon allemand. C'est la lutte entre le chassepot et le canon d'acier. Quand les Prussiens restaient au loin, leur artillerie nous écrasait, mais, dès que, nous ayant repoussés, ils se rapprochaient, franchissaient la Sauer, nos chassepots les foudroyaient. Revenaient-ils plus nombreux, ils étaient encore fauchés. Les zouaves se ruent sur ceux qui restent et, la baïonnette aux reins, les culbutent. Éperdus, ils s'enfuient dans les rues de Wœrth, se jettent dans les maisons, s'y barricadent ; la fureur des zouaves s'accroît de l'impossibilité de les achever. Ceux qui ne s'étaient pas élancés vers les

hauteurs tentaient-ils de sortir des fossés et des haies derrière lesquelles ils s'abritent, ils paient cher leur tentative.

Kirchbach, qui n'avait pu se résoudre à interrompre le combat alors qu'il paraissait heureux, croit impossible de l'arrêter alors qu'il ne tourne pas bien. Égalant par sa bravoure d'esprit sa vaillance militaire, et donnant un rare exemple de spontanéité et de décision, il ne craignit pas de prendre sur lui la responsabilité de ne pas exécuter du tout l'ordre dont jusque-là il n'avait que retardé l'exécution. Malgré ce que lui mande le Prince royal, il s'acharne à la bataille. Il instruit le Prince du parti qu'il prend, le fait savoir à ses voisins de droite et de gauche, Hartmann et Bose, et à tous les deux il demande une coopération immédiate.

Ni l'un ni l'autre ne la lui accordent. Hartmann, qui essayait de se reformer à Langensoultzbach, répondit qu'il lui était difficile de reprendre la lutte qu'il avait été obligé d'interrompre : tout ce qu'il pouvait promettre, c'était d'arrêter ses troupes sur le mamelon boisé où elles tenaient encore et de reprendre l'action dès qu'elles seraient reposées et auraient reçu de Lembach la IIIe division. Bose, à Gunstett, ne fit pas une réponse plus encourageante : l'ordre du jour était de s'arrêter à la Sauer, et il n'était pas en situation d'aller au delà; le combat en train avec la droite de l'armée française traversait des alternatives de succès et de revers qui le laissaient très indécis.

Pendant que les envoyés de Kirchbach parlementaient à gauche et à droite, sa situation ne s'améliorait pas. Le Prince royal, qui, au bruit du canon et sur les avis reçus à son quartier général, gagnait Wœrth à bride abattue, lui envoya la recommandation, puisqu'il ne pouvait arrêter le combat, de se tenir sur la défensive jusqu'à ce que les autres troupes fussent en ligne. Recommandation superflue : le commandant du Ve corps y était bien contraint. Enfin, à force de renforts, et en arrivant à être trois contre un, après une mêlée effroyable, des retraites et des retours offensifs sanglans, il réussit à refouler les zouaves hors de Wœrth. Mais lorsqu'il veut à son tour s'élancer en avant et gravir les hauteurs, il est cruellement repoussé. Il adresse un nouvel appel à Hartmann et à Bose.

Les Bavarois n'étaient pas encore en état d'y satisfaire : le renfort attendu de Lembach n'était pas arrivé, et Hartmann prétendait avoir reçu l'ordre écrit de cesser le combat. Bose au

contraire accorde cette fois une coopération immédiate. Il accroît le nombre des bouches à feu en position sur le plateau de Gunstett de 24 à 72; il ordonne au général Schkopp (XIe-IVe brigade) de se porter en réserve derrière Gunstett. Schkopp fait mieux que de se porter sur Gunstett. Il a une idée lumineuse qui va changer de fond en comble l'allure du combat: il se rend compte que toutes les attaques auxquelles jusque-là on s'est borné contre la position de Mac Mahon, fussent-elles renforcées, resteront impuissantes comme elles ont été jusqu'à présent, tant qu'on ne l'abordera qu'en face. En débordant la droite française par un mouvement enveloppant, tandis que Kirchbach contiendra le centre, on fera tomber la résistance que jusque-là on n'a pu briser. De sa propre initiative, il décide d'entamer cette manœuvre, et il envoie un seul de ses régimens à Gunstett; avec l'autre il ébauche le mouvement enveloppant.

Bose, quoique blessé sur les hauteurs de Gunstett, survient. Schkopp lui explique sa manœuvre. Bose, frappé de sa justesse, la rend sienne et prend rapidement ses dispositions. Jusque-là, le XIe corps n'avait attaqué nos troupes que de front, par Spachbach et Gunstett; désormais, il va nous assaillir par trois côtés à la fois : par Spachbach, il abordera la partie orientale du Niederwald; par le moulin de Gunstett, il atteindra le Lansberg et la ferme de l'Albrechtshauserhof; par Dürrenbach, il s'emparera de Morsbronn et il atteindra le Niederwald.

Et voilà encore, entamée par une initiative à laquelle le commandement en chef est étranger, la manœuvre qui va décider d'une journée commencée par l'initiative de Kirchbach.

IV

Pour bien comprendre cette seconde partie du combat, qui décida de l'événement, figurez-vous, s'élevant du Sud au Nord, le long de la Sauer et de la route de Haguenau, se présentant de flanc au XIe corps, dominées par le canon de Gunstett, les positions suivantes échelonnées en quelque sorte les unes sur les autres. Au bas, Morsbronn; au-dessus, un plateau découvert, puis, sur la même ligne, le Lansberg allant finir dans la vallée de la Sauer; à l'Ouest, Eberbach et son ruisseau; au-dessus du Lansberg et d'Eberbach, le Niederwald; au Nord du

Niederwald une clairière; à quelques centaines de pas, un petit bois, puis un espace découvert, puis Elsasshausen, puis encore des pentes découvertes, puis Frœschwiller.

La première fraction de Bose, opérant par Spachbach, sur la lisière orientale du Niederwald, se heurte à la gauche de la division Lartigue, 3e zouaves, et à la droite de la division Conseil-Dumesnil. Les batteries de Gunstett écrasent notre troupe; vainement le colonel Morland du 21e essaie-t-il de faire taire l'artillerie ennemie par des feux au commandement: dès que ses compagnies dépassent la crête du terrain qui les abrite, elles perdent le sang-froid sous la grêle d'obus et de balles et se livrent à un feu à volonté des plus déréglés qui ne produit pas l'effet espéré. Les Prussiens ne cessent de gagner du terrain; les zouaves, ne pouvant plus tenir contre leur nombre toujours croissant, se retirent dans l'intérieur du bois.

La seconde fraction de Bose, qui débouche par le pont du moulin de Gunstett, était précédée de nombreux tirailleurs, qui, du premier élan, atteignaient jusqu'à la route de Haguenau. Là elle ne progresse plus que lentement. L'artillerie divisionnaire de Lartigue, changeant souvent de place, afin de se dérober aux batteries de Gunstett, lui fait quelque mal; mais elle est surtout éprouvée par des feux rapides à 500 mètres que, profitant du vaste champ de tir ménagé par la nature des pentes, les turcos exécutent des sommets. Cependant elle parvient à s'emparer des houblonnières qui couvrent la route de Morsbronn à Frœschwiller, en débouche et déborde le Lansberg. Les bâtimens de la ferme de l'Albrechtshäuserhof sont en feu; les chasseurs qui l'occupent, fusillés à petite portée, sont obligés de l'abandonner.

La troisième fraction de Bose, arrivant par Dürrenbach, avait obtenu des résultats plus décisifs. Sous le feu de notre artillerie établie sur le plateau qui domine Morsbronn, elle parvenait péniblement au pied des hauteurs; là elle rencontre notre 56e qui résiste de toutes ses forces. Mais, sur ce point comme sur les autres, quand un Prussien est tombé, deux surgissent. Le général Lacretelle, du haut du clocher de Morsbronn, reconnaît que le village, presque tourné, n'est plus tenable (300 hommes contre 5000); il ordonne au 2e bataillon des tirailleurs de l'évacuer. Morsbronn évacué, les Prussiens y entrent.

La lisière orientale du Niederwald, la hauteur du Lansberg et la ferme enlevées, Morsbronn pris, Lartigue est menacé à la

fois sur son front et sur son flanc ; il va être cerné, s'il ne se dérobe. Il envoie dire à Mac Mahon sa détresse : il ne peut plus arrêter le mouvement enveloppant de l'aile gauche de l'ennemi.

Mac Mahon, d'abord, s'était porté vers Ducrot, croyant qu'il allait être tourné par là. Après la retraite des Bavarois, il s'établit sur un mamelon à l'est d'Elsasshausen, au pied d'un grand noyer. De là, il ne découvrait qu'imparfaitement le champ de bataille ; il voyait la vallée de la Sauer et les hauteurs depuis Wœrth jusque Alte Mühle, mais notre aile droite était masquée à sa vue par le sommet du Calvaire et le secteur oriental du Niederwald. C'est là qu'entre neuf et dix heures, il reçoit la dépêche de Failly, annonçant le départ certain de Guyot de Lespart. Il suppose que cette division aura été mise en route peu après la dépêche : au commencement d'août, il fait jour de bonne heure; 24 kilomètres séparent Bitche de Reichshoffen, soit cinq heures et demie de marche, mettons six heures; la tête de la colonne arriverait donc vers dix heures du matin à Reichshoffen et une heure et demie après, à Frœschwiller. La confiance du maréchal alors est entière et il télégraphie à de Leusse : « Tout va bien, je vais pousser en avant. »

De Leusse venait à peine de lire cette dépêche qu'on lui en remet une de Seltz l'instruisant que la deuxième partie de l'armée allemande venait de passer le Rhin. Il avertit immédiatement le maréchal, qui reçoit, presque en même temps de Paris, une autre dépêche, déchiffrée sous le feu, confirmant cet avis. « Vous avez devant vous toute l'armée du Prince royal. »

Mac Mahon lit et ne se trouble point. Maintenant il voit, il touche le péril et son âme altière de soldat n'en est pas découragée. Il a pris son parti : Guyot de Lespart se rapproche; il l'attendra et résistera jusqu'à la dernière extrémité des forces humaines. Il charge un de ses aides de camp de répondre à Lartigue de tenir ferme, que la division Guyot de Lespart marche depuis le matin, qu'elle va arriver sur ses derrières, et en outre que la brigade de cuirassiers est avertie d'obtempérer à ses réquisitions, il recommande de ménager les munitions des mitrailleuses et s'en tient là.

Animés par l'espérance qu'on leur apporte, les officiers se répandent parmi les soldats, leur communiquent le message du chef et leur demandent de nouveaux efforts. Lartigue prépare la manœuvre, classique depuis la campagne de Napoléon en Italie :

il attaquera les Prussiens établis au Lansberg, à la ferme et sur la lisière du Niederwald ; il les refoulera vers la Sauer, puis, revenant rapidement en arrière, il se retournera vers les troupes de Schkopp maîtresses de Morsbronn, les rejettera hors du village ; mais, comme il ne peut lutter à la fois sur son front et sur son flanc, il faut, pendant qu'il sera aux prises avec les défenseurs du Lansberg et de la lisière du Niederwald, que quelqu'un protège son flanc contre ceux qui tiennent Morsbronn. Il demande ce service aux cuirassiers, et il envoie le colonel d'Andigné prier le général Duhesme d'ordonner une charge de la brigade Michel (1 heure).

Dès que les cuirassiers aperçoivent le colonel d'Andigné, ils devinent pourquoi il vient ; le cri de *Vive la France!* sort de toutes leurs poitrines, et au commandement de : Garde à vous ! la brigade se forme rapidement en bataille. Le général Duhesme, hors d'état de monter à cheval (il mourut peu de temps après), fait approcher le colonel et lui dit : « Au nom du ciel, dites au général Lartigue qu'il va commettre une folie et faire détruire inutilement mes cuirassiers. — Mon général, répond le colonel, le général n'a pas d'autre moyen de sauver les débris de sa division ; d'ailleurs, écoutez ces braves gens et dites s'ils consentiraient à revenir après avoir été témoins inactifs d'une pareille lutte. J'aime trop la cavalerie pour ne pas préférer pour elle ce qui va se passer à la douleur de n'avoir rien fait, et je n'éprouve qu'un regret, c'est de ne pouvoir charger avec eux. — Mes pauvres cuirassiers ! » répond le général en essuyant ses yeux d'un revers de main.

Lartigue n'avait demandé qu'un régiment, les deux veulent être de la partie. Ils se placent face au Sud, déployés sur deux lignes. Le 8e (colonel Guiot de la Rochère) s'avance le premier, ayant en tête le général Michel, le 9e (colonel Waternau) déborde par la droite le 8e. Deux escadrons du 6e lanciers (colonel Tripart) entraînés par leur ardeur, quoique n'ayant pas été requis, suivent la droite du 9e. Aucun terrain n'était plus impropre à l'action de la cavalerie. Quel résultat en attendre sur des pentes adoucies couvertes de vergers, de haies, coupées de vignes et de houblonnières, jonchées de grandes perches, de rangées d'arbres, de souches coupées, de fossés profonds, et qui assuraient à l'infanterie ennemie à la fois les arbres pour viser à coup sûr et le découvert pour viser loin?

A l'apparition de ces magnifiques escadrons qui s'avancent sous la grêle des obus de Gunstett, imperturbables, les casques luisant au soleil pour la dernière fois, ébranlant la terre de leur galop, les Prussiens sont surpris et comme paralysés, le feu cesse; il y a un moment d'attente terrifiante. La brigade formée en colonne par pelotons ou escadrons charge avec furie; le plateau est balayé en un instant. Mais, par suite d'une erreur, au lieu de se retirer à droite pour tourner l'ennemi, elle s'abat à gauche, et l'abordant en face, descend comme un tourbillon à travers les houblonnières, vers Morsbronn. Les Prussiens, qui se sont ressaisis, ne se forment pas en carrés; ils se déploient en tirailleurs, à l'abri des houblonnières, ils visent à coup sûr les cuirassiers qui passent devant eux. On entend le tintement des balles sur les cuirasses, semblable à un choc de grêle sur des vitres; les deux tiers des chevaux tombent et roulent sur leurs cavaliers; ceux qui n'ont pas été blessés ou tués sautent sur le premier cheval à leur portée et, se plaçant à côté de ceux qui n'ont pas été démontés, se ruent à droite et à gauche de l'infanterie, renversent une partie d'une compagnie et essaient de revenir vers Eberbach en traversant Morsbronn de l'Est à l'Ouest. Dans le village comme à la sortie, ils sont poursuivis par un feu nourri. Ils vont toujours, mais, à chaque pas, quelqu'un tombe et leur nombre diminue. Ils s'enfuient, les uns vers Saverne, les autres à travers l'Eberbach, derrière notre droite.

Le 9e cuirassiers et le 6e lanciers furent plus éprouvés encore. Leur route avait été semée d'obstacles : les voilà immobilisés. Deux compagnies les criblent de leurs décharges. Les tirailleurs établis dans les vignes de chaque côté de la route les fusillent presque à bout portant: la colonne se change en une cohue d'hommes et de chevaux se heurtant, s'entassant les uns sur les autres. Cependant quelques cavaliers démontés écartent les obstacles et ceux qui ne sont pas déjà hors de combat essayent de s'échapper en traversant Morsbronn. Ils se lancent dans la rue qui s'ouvre devant eux. La rue est étroite, l'extrémité en est barrée, des tirailleurs sont postés aux fenêtres des maisons. Ils ne peuvent charger que des murs et ils restent là bloqués, cernés, on les abat comme des bêtes fauves dans un cirque. Le petit nombre de ceux qui réussissent à s'échapper descend en avalanche vers la plaine. Un régiment de hussards et l'infanterie venant de la Sauer les achèvent. N'échappe au désastre

qu'un petit nombre, parmi lesquel deux officiers, et autant de lanciers. Pauvres cuirassiers! Pauvres lanciers!

La brigade Michel avait laissé sur le terrain les deux tiers de son effectif et les lanciers les neuf dixièmes. Et à quoi bon? Pour rien, avait dit le général Duhesme. Pour quelque chose de pire, a dit le prince de Hohenlohe, pour faciliter les progrès qu'on comptait arrêter : « Un officier d'infanterie qui essuya la charge des cuirassiers, à Wœrth, me raconta qu'après une attaque malheureuse, notre infanterie descendait une côte en battant en retraite. Une grêle de projectiles lancés par les mitrailleuses et les chassepots l'atteignait sans relâche, et tous les hommes avaient le sentiment qu'ils n'atteindraient jamais la forêt qui s'étendait au bas de la colline et qui les eût abrités. Exténuée, résignée à la mort, toute cette infanterie gagnait lentement la forêt. Soudain le feu meurtrier cessa. Saisis d'étonnement, tous les hommes s'arrêtèrent pour voir qui les sauvait ainsi d'une mort certaine. Ils aperçurent alors les cuirassiers français qui, les chargeant, empêchaient leur propre infanterie et leur artillerie de tirer sur l'ennemi. Ces cuirassiers leur apparurent comme des sauveurs. Avec le plus grand calme, chaque homme, restant à l'endroit où il se trouvait, se mit à tirer sur ces cuirassiers qui succombèrent sous ce feu rapide (1). »

La débâcle de nos cavaliers rendit vains aussi les avantages éphémères que nous avions obtenus sur le Lansberg. Quelques groupes de zouaves, de turcos et d'hommes de divers régimens portés sur les hauteurs, les avaient reprises et étaient descendus sur les Prussiens qui, surpris, sans même essayer de résister, s'étaient enfuis vers la Sauer. Mais leur mouvement rétrograde avait dégagé les vues de l'artillerie de Gunstett : ne se trouvant plus masquée par ses propres troupes, elle avait recommencé son feu écrasant. Puis des troupes fraîches étaient accourues et, malgré la résistance foudroyante de nos mitrailleuses et de nos chassepots, le Lansberg avait été repris et gardé. La lisière méridionale du Niederwald n'allait pas tarder à subir le même sort. Les deux seules compagnies du 3e zouaves, non encore engagées, la défendirent jusqu'à la dernière extrémité par des feux rapides, mais elles ne purent empêcher les Prussiens d'approcher à cinquante pas. Elles lâchèrent pied et

(1) Hohenlohe.

se retirèrent à l'intérieur. La lisière Sud du Niederwald était perdue (1 h. 30).

V

Respirons un instant. Il est une heure. Le Prince royal, qui depuis neuf heures du matin entendait le canon de son quartier général de Soultz, était arrivé sur les hauteurs de Wœrth et avait pris la direction. En quel état trouve-t-il la bataille? L'attaque de flanc des Bavarois contre Ducrot a été repoussée, et ils n'ont plus envie de recommencer. Au centre et à gauche, le Ve et le XIe corps sont à cheval sur la Sauer, partie en deçà, partie au delà et le XIe corps, tout en soutenant l'attaque de front du Ve, poursuit pour son compte son mouvement enveloppant sur notre droite : il a pris Morsbronn et aborde le Niederwald.

Ainsi voilà une grande bataille qui s'est engagée spontanément à l'insu du général en chef et malgré lui, par l'initiative intelligente et courageuse des chefs en sous-ordre. C'est le chef de l'avant-garde, général Walther, qui a eu l'idée d'une reconnaissance offensive; c'est le chef de l'état-major du Ve corps, colonel von der Esch, qui a décidé la reprise de l'attaque au centre; c'est le commandant du Ve corps, Kirchbach, qui a définitivement converti la reconnaissance offensive en bataille; c'est le général Schkopp qui a conçu le mouvement décisif de la journée, l'attaque enveloppante contre notre droite qui va rendre efficace l'attaque contre notre centre jusque-là impuissante; enfin c'est le général Bose qui a ordonné l'exécution.

Puisque les subordonnés n'obéissaient pas au commandant en chef, il ne restait au commandant qu'à leur obéir. Le Prince royal ne se rend pas d'abord compte de l'ensemble de cette situation : il ne voit que le péril de Kirchbach. Blumenthal, son chef d'état-major, y pourvoit. Il appelle le Ier corps bavarois (Tann) vers la Sauer, de manière à établir la liaison entre le IIe corps bavarois et le Ve corps prussien. Il ordonne à Bose d'envoyer sa XXIe division à Wœrth; au corps Werder de se rapprocher de Gunstett. Pendant les deux ou trois heures nécessaires au resserrement de tous ces corps, Kirchbach devra différer ses attaques. Ces instructions ne furent exécutées qu'imparfaitement ou pas du tout. Les Wurtembergeois (Werder) se

rapprochèrent de Gunstett, mais Tann s'avança selon le mode bavarois, mollement ; Kirchbach continua ses attaques et contre-attaques vers Wœrth ; Bose n'envoya pas sa XXIe division ; il ne ralentit pas son mouvement enveloppant, au contraire, il l'accéléra d'autant plus que la détresse de Lartigue devenait irrémédiable.

Lartigue avait employé ses dernières réserves jusqu'au dernier homme ; Guyot de Lespart qu'on lui avait annoncé ne paraissait pas et de Morsbronn un bataillon de fusiliers et le 32e prussiens montaient vers Eberbach. S'il s'attarde sur le plateau, il va être capturé ou détruit. Il fait filer vers Reichshoffen le convoi de la division sous l'escorte de gendarmes et d'une compagnie du génie ; il établit les batteries au-dessus de l'Eberbach et il fait sonner la retraite. Il lutte encore pour donner à ses tirailleurs, à ses chasseurs, à ses zouaves disséminés sur un large front, qui depuis cinq heures s'acharnent à défendre les pentes, le temps de rejoindre. Mais nos pertes en officiers sont si grandes qu'il est difficile de régulariser cette dernière résistance. A force de cris, de prières, de menaces, le colonel d'Andigné ramène au hameau d'Eberbach 5 à 600 hommes ; mais, à bout de force et de munitions, la plupart lâchent pied promptement. L'artillerie est obligée de se replier, une batterie sur Gunderhoffen, les deux autres par le bois de Reichshoffen. Lartigue et Fraboulet de Kerléadec, le fusil à la main, entourés d'une poignée d'infatigables, tiennent toujours derrière les haies d'un petit verger. Les Allemands sont arrêtés quelque temps à soixante mètres par un feu très vif. Néanmoins il est évident qu'ils vont l'emporter. Notre dernier lancier d'escorte est tué ; le général et son état-major s'arrachent de ce verger dont les branches hachées par les balles leur tombent dans les yeux ; les zouaves battent en retraite en tiraillant ; mais il ne peut plus être question de défendre aucune position : les hommes n'en peuvent plus et n'en veulent plus. Tout est en déroute de ce côté (2 h. 30).

Maître, par la possession de la ferme du Lansberg et de Morsbronn, de deux solides appuis sur la rive droite de la Sauer, Bose est en mesure de tenter un effort suprême contre le Niederwald dont il ne tient la lisière que du côté oriental. La lutte dans le Niederwald ne nous est plus possible. Le colonel Bocher, jugeant que son régiment, qui depuis le matin

combat en désespéré, va être détruit, fait sonner la retraite au clairon dans toutes les directions et ordonne de suivre le gros de la division sur Reichshoffen. Mais de nombreux isolés errans ne rejoignirent pas et, le combat général interrompu, une foule de petits combats partiels continuèrent sous le fourré. Si les feuilles déchiquetées, les branches brisées, les troncs labourés de ces arbres savaient parler, ils raconteraient des prodiges invraisemblables. Nos zouaves brûlent leur dernière cartouche et sont obligés de se rendre. Les Prussiens atteignent la lisière Nord, le Niederwald est perdu (2 h. 30). Le matin, 2 200 zouaves, 61 officiers y étaient entrés : 425 hommes, 21 officiers en sortirent. Sauf 300 prisonniers, les autres étaient tombés les armes à la main.

Bose veut maintenant s'emparer du Petit Bois. Des compagnies du 17e chasseurs et des hommes isolés des divisions Lartigue et Conseil-Dumesnil, embusqués sans chef, y tiennent en échec depuis onze heures les fractions du XIe corps venues du pont de Gunstett. Ils aperçoivent les Prussiens débouchant de la lisière Nord ; ils dirigent contre eux leur fusillade et les obligent à rétrograder. Mais ce n'est que pour un instant. Les batteries amenées de Gunstett s'établissent au Nord du Niederwald, couvrent de leurs obus Elsasshausen et toute notre position. Sous leur protection, l'infanterie prussienne sort en nombre toujours croissant du Niederwald : le Petit Bois va être pris. Mac Mahon demande secours à Ducrot. Le général envoie le 96e de la brigade Wolff, colonel de Franchessin, et il ordonne au général Forgeot, commandant de l'artillerie du corps, de mettre en action, à l'Ouest d'Elsasshausen, les deux batteries de la division Bonnemain. Le colonel de Franchessin laisse un bataillon à Elsasshausen, en met un à la gauche du village et avec le troisième traverse le Petit Bois, marche droit au Niederwald, y rejette les Prussiens débandés. Mais dans le bois ceux-ci se rallient ; des survenans les épaulent et les ramènent au feu, le général Schkopp avance tambour battant. Le colonel de Franchessin a son cheval tué ; il est atteint lui-même d'une balle qui lui traverse le pied droit ; appuyé sur un sous-officier, il continue à diriger le combat ; une deuxième balle l'atteint au côté gauche, une troisième au côté droit, néanmoins il crie encore : En avant ! jusqu'à extinction de ses forces. Nos troupes plient, rétrogradent : les Prussiens les suivent, entrent pêle-mêle dans

le Petit Bois avec ceux qui les avaient si durement arrêtés et s'en emparent.

VI

L'écran qui séparait Bose de Kirchbach était tombé, le Ve et le XIe corps s'aperçoivent et sont en état de réunir leur effort sur Elsasshausen et Frœschwiller qu'il reste à emporter. Kirchbach n'avait pas attendu que Bose vînt lui tendre la main ; il avait voulu aller lui-même la lui prendre et il avait échauffé de plus en plus l'allure du combat. Il paraît ignorer qu'il existe une tactique défensive : c'est constamment une offensive éperdue, féroce, à laquelle répond notre offensive non moins fougueuse et acharnée ; toutes les deux se mesurent, s'abordent, se terrassent tour à tour. La nôtre est plus irrésistible en son premier élan, d'abord à cause de la qualité exceptionnelle des hommes, ensuite à cause de la supériorité de notre armement. Depuis qu'à la suite du combat d'artillerie à artillerie, les pièces de grande batterie ont été obligées de se taire pour ne pas tirer sur leurs propres troupes, notre artillerie, rendue maîtresse de ses mouvemens, a pu déployer aussi ses précieuses qualités ; nos mitrailleuses surtout, employées en bonne situation, unissent leurs effets terrifians à ceux non moins terrifians de nos chassepots.

Mais l'offensive prussienne reprend ses avantages par un autre côté. Elle met le nombre à l'appui de sa hardiesse et supplée par lui à l'infériorité de son fusil à aiguille. L'offensive française puise en un réservoir qui se vide et ne se renouvelle pas ; celui de l'offensive prussienne aussitôt vidé est renouvelé. Telle est, en un mot, l'histoire des divers engagemens du centre entre les Français et les Prussiens. Leur détail n'a aucun intérêt dès qu'on ne poursuit pas une étude technique. Toutes se déroulent de même sorte.

Kirchbach lance ses troupes sur les coteaux couverts de vignes qui s'abaissent vers Wœrth. A peine ébranlées, elle se disloquent, se dispersent en tirailleurs, gagnent rapidement du terrain. Mac Mahon, qui, depuis les progrès de Bose, a été obligé de se reporter dans le village d'Elsasshausen, ne perd pas de vue Kirchbach. Il envoie à sa rencontre une brigade, un régiment, des bataillons. Leurs chefs, général, commandans, mettent leur

képi au bout de leur épée et crient : En avant ! Et le mot est à peine terminé que nos troupes, ne perdant pas leur temps à tirailler, se précipitent baïonnette au bout du fusil, au pas de course comme un tourbillon qui renverse, emporte tout ce qu'il rencontre devant lui. Les Prussiens déconcertés ne tiennent pas contre le choc ; ils plient, rompent, fuient malgré les coups de pied et les coups de sabre dont leurs officiers les accablent pour les arrêter. Des hauteurs où ils étaient parvenus, ils dégringolent vers la Sauer, puis dans Wœrth. Là ils se reprennent : embusqués dans les maisons, les jardins, les fossés, les haies de la route de Haguenau, ils immobilisent d'abord ceux qui les poursuivent, puis, dès que des troupes fraîches les ont rejoints, deviennent assaillans, obligent à reculer nos troupes fatiguées de leurs avantages et se réinstallent dans les positions perdues. Mac Mahon leur envoie de nouveaux assaillans, qui, comme les précédens, repoussent d'abord, poursuivent, et sont ensuite à leur tour repoussés et poursuivis. C'est le sort des deux brigades de la division Conseil-Dumesnil, qui perd ses deux chefs, le colonel Champion, et le général Maire ; c'est le sort de la brigade L'Hérillier (division Raoult) dont le général est blessé ainsi que ses aides de camp. La division Conseil-Dumesnil disparaît enfin du combat comme l'avait fait la division Lartigue ; la brigade L'Hérillier se retire en désordre vers Elsasshausen.

Raoult, déjà serré de près par Kirchbach, va encore avoir sur ses bras les Bavarois. Ils se sont fait beaucoup prier avant d'entrer en ligne, et le Prince royal a été obligé de leur envoyer quatre officiers. Ils s'étaient décidés enfin à établir trois batteries vers Gœrsdorff, prolongeant la formidable ligne de l'artillerie allemande ; de là ils jetaient des obus et allumaient des incendies à Frœschwiller. Leur division Stephan avait passé la Sauer (2 heures) sur le pont d'Alte Mühle et sur un autre improvisé avec des arbres, traversé en courant les mamelons boisés et les prairies basses qui séparent les deux cours d'eau, abordé le versant oriental des hauteurs de Frœschwiller par le chemin d'Alte Mühle. Raoult leur oppose le 2e tirailleurs de la brigade Lefebvre, commandant Suzzoni, soutenu par une batterie de mitrailleuses. Mais il ne servait de rien d'en coucher par terre ; d'autres survenaient toujours. Une nouvelle brigade bavaroise apparaît. Les turcos, sous les obus des batteries de Gœrsdorff

et sous le feu de l'infanterie bavaroise, toujours plus nombreuse, ne se tiennent debout, un contre quatre, que par une vertu héroïque dont Suzzoni leur donne l'exemple. Même lorsque leurs cartouches sont épuisées, ils demeurent en place baïonnette en avant, et les Bavarois ne s'aventurent pas sur le saillant Nord-Est du bois de Frœschwiller (2 h. 30).

Néanmoins, comme Mac Mahon n'a plus de soutiens à fournir, Kirchbach, malgré cet arrêt des Bavarois, est libre de prendre la main que lui tend Bose. Il veut en finir avec ces attaques qui l'épuisent depuis de si longues heures, et se rendre maître de ces hauteurs d'où tant de ses hommes sont revenus en débandade et qui lui en ont dévoré tant d'autres. Il parvient enfin à se rendre maître du Calvaire, trois fois pris, perdu, repris, et il fait venir en première ligne ce qui lui restait de troupes sur la gauche de la Sauer.

Cette fois encore, son espérance aurait été vaine si Bose n'avait achevé, en s'emparant d'Elsasshausen, de s'enfoncer dans notre flanc, déjà découvert par la mise hors de combat de Lartigue et de Conseil-Dumesnil. Bose se trouvait en situation très exposée, malgré la prise du Petit Bois achetée si cher. Les deux batteries de la division Bonnemain couvraient de projectiles et de mitraille la lisière Nord du Niederwald et le Petit Bois; deux bataillons du 96e et du 99e, des hommes de diverses compagnies dirigeaient contre lui un feu d'une telle violence, d'une telle efficacité qu'il fallait ou qu'il rétrogradât ou qu'il se décidât à de nouveaux sacrifices. Ces offensifs ne tergiversent jamais : il continuera à aller de l'avant coûte que coûte. Il fait fortifier sa ligne d'artillerie par celle de Kirchbach, installée sur le Calvaire. Elles mettent en feu Elsasshausen. Au signal de : *Tout le monde en avant!* tout ce qui, parmi les tirailleurs comme dans la seconde ligne, conserve un reste de vigueur se précipite sous les pas des officiers à travers l'espace découvert qui sépare le bois du village; les fractions voisines du Ve corps se joignent à eux. Le village est pris.

Cet effort terrible avait désorganisé le XIe corps. Sa XLIVe brigade seule conservait une formation régulière; toutes les autres, les bataillons eux-mêmes, étaient confondus; il n'y avait plus une réserve sérieuse. Les généraux Bose et Schachtmeyer, qui s'étaient portés sur la ligne des tirailleurs, purent à peine reconstituer en unités tactiques les bataillons et compagnies

première ligne. Lorsqu'ils y eurent à peu près réussi, ils rapprochèrent de Frœschwiller, jusqu'à près de dix-sept cents pas, l'artillerie qui venait d'incendier Elsasshausen et les batteries soit divisionnaires, soit de corps, qui n'avaient pas été employées déjà; ils poussent l'infanterie vers les mamelons qui limitent les prairies. Kirchbach, de son côté, ne ralentit pas sa furieuse poussée, il ne se contente pas de s'associer par son aile gauche aux efforts de Bose, il poursuit son mouvement vers notre front; il serre de près les débris de Raoult et les contraint à se replier vers Frœschwiller.

Le Prince royal de son observatoire voyait se dérouler toutes ces péripéties. Il ne doute plus de la victoire. Il a déjà donné l'ordre à la brigade et à la cavalerie wurtembergeoises de couper par le Grosserwald notre ligne de retraite vers Reichshoffen; il prescrit au corps bavarois de Tann de refouler notre gauche et de la déborder afin de la couper aussi de Reichshoffen par le Nord comme les Wurtembergeois devaient nous en couper par le Sud. Ainsi encerclé de toutes parts, Mac Mahon serait obligé de mettre bas les armes et les Prussiens obtiendraient à la première rencontre cette effroyable capitulation d'une armée entière que l'on devra attendre jusqu'à Sedan (3 heures).

VII

Maintenant, indomptable maréchal, de grâce retirez-vous, c'est assez! Tout est consommé. Votre droite n'existe plus; les deux divisions Lartigue et Conseil-Dumesnil ont disparu; votre centre, Raoult, est en lambeaux; votre gauche, Ducrot, déjà dégarnie, est rivée à la résistance contre les Bavarois. Allez-vous-en! vous ne pouvez plus rien. En regardant autour de vous, vous apercevrez encore la brigade de cuirassiers Bonnemain, la réserve d'artillerie, le régiment de tirailleurs algériens Pellé, quelques fractions des corps dissous; sur un signe, ils s'élanceront dans la fournaise. Ce signe ne le faites pas : ils seraient dévorés en quelques instans. Ordonnez sur-le-champ une retraite à laquelle vous allez être sûrement contraint. Elle ne sera peut-être encore qu'une débandade et non un écroulement; ne sacrifiez pas inutilement tant de vies si précieuses.

Mais Mac Mahon est toujours l'homme qui a dit sur le

bastion miné de Malakoff : *J'y suis, j'y reste.* Toute sa vie, il a ordonné : *En avant!* Il ne peut arracher de sa bouche le mot : *En arrière!* Il ne tient pas compte de ce qu'il a perdu, il ne voit que ce qu'on ne lui a point pris. Rien ne l'ébranle : il a vu tomber à ses côtés, frappé d'une balle au cœur, son chef d'état-major, le général Colson et Raymond de Vogüé, un de ses officiers ; d'autres vont les suivre : il y est, il y reste, et, debout, impassible sous les obus et les balles, il s'offre lui-même au sacrifice qu'il demande aux autres. D'une ténacité invincible, vaillant jusqu'à la folie, il appelle successivement à la rescousse tout ce qui n'est pas encore couché à ses pieds sur la terre ensanglantée (3 à 4 heures). Sur les masses grondantes et compactes de la victoire prussienne qui montent vers lui de Wœrth et d'Elsasshausen, il lance ces débris à des intervalles tellement rapprochés qu'on peut à peine les distinguer. Ils obéissent avec une ardeur qui, dans cette heure de désespérance, devient surhumaine. Qui sait ? ce dernier effort va peut-être permettre à Failly d'arriver !

A vous d'abord, les cuirassiers ! puisque votre tâche en cette journée doit être encore le grandiose dévouement. La division Bonnemain, composée de quatre régimens, commandée par le général Girard, à la place de Bonnemain malade, avait été obligée de changer plusieurs fois de place pour se soustraire à l'action des projectiles : elle était en arrière d'Elsasshausen lorsque, à trois heures, alors que les masses prussiennes étaient en train de s'emparer de ce village, Mac Mahon vient lui-même lui porter l'ordre de charger dans la direction de Wœrth. Il les lance, puis les tient en haleine ; deux escadrons du 4e régiment rétrogradent-ils, il leur crie : « Ce n'est pas là charger à fond ! » d'autres se replient-ils désemparés, il demande à leur général s'il peut encore charger. Ils répondent immédiatement à son appel : ceux qui ne sont pas partis s'élancent, ceux qui ont été refoulés repartent et chargent de nouveau. Mais qui ? des ennemis ébranlés ? des ennemis qu'on voit ? sur le corps desquels on tentera de passer ? Non, de même que leurs frères de Morsbronn, ils chargent des fossés, des houblonnières, des arbres. Les braves gens ne se ménagent pas ; les généraux Girard et de Brauer, les colonels de Vandœuvre, Billet, Rosetti déploient ce qu'il y a de plus irrésistible dans la bravoure superflue. Le colonel Billet se met successivement à la tête de chaque esca-

dron. Mais ou ils tombent dans des vergers bourrés de tirailleurs, ou ils s'arrêtent au bord d'un large fossé fortifié par des arbres coupés à cinq ou six pieds du sol; ou ils se heurtent à des canons invisibles qui ne se décèlent qu'en les couvrant d'obus et de mitraille. Leur passage est marqué par une longue traînée de morts et de blessés. Cette hécatombe n'a pas arrêté l'ennemi ; elle ne sert qu'à prouver ce qu'on n'avait pas à apprendre, que notre cavalerie savait bien charger à fond et bien mourir.

Enfin, le maréchal, quoique endurci aux émotions du champ de bataille, est touché. Il coupe court à cette funèbre chevauchée, et, au moment où le dernier régiment s'ébranle, il ordonne d'arrêter, non assez à temps cependant pour que le colonel de Lacarre n'ait la tête emportée par un obus. Qu'elles sont cruelles ces charges irréfléchies de la désespérance! Pauvres cuirassiers !

La division Bonnemain chargeait encore que les huit batteries de la réserve générale, sous le commandement du colonel Vassart, sur l'ordre du général Forgeot, s'établissent deux au Nord d'Elsasshausen, face au Sud, quatre sur la crête du terrain face à Wœrth, deux autres servant de liaison entre les deux groupes. Mais à peine avaient-elles tiré deux ou trois coups par pièce que les Prussiens, sans souci des décharges de mitraille à bout portant, s'élancent au milieu d'elles, abattant hommes et chevaux. Nos batteries ont à peine le temps de chercher leur sûreté en courant vers Reichshoffen, soit à travers le Grosser Wald, soit par la route de Frœschwiller. Elles n'ont pu, pas plus que les cuirassiers, ralentir la poussée déchaînée qui s'avance, comme la lave d'un volcan, vers Frœschwiller. Pauvres artilleurs!

Maintenant, c'est le tour du 1er régiment de tirailleurs et de quatre bataillons de la division Pelle, tenus en réserve à cause des pertes de Wissembourg. Son colonel, Morandy, reçoit l'ordre de le porter en avant. Les bataillons de Lammerz, Sermensan, Coulanges, noms à ne jamais oublier, se rangent en bataille. Ce n'est pas une masse considérable, comme l'a dit la relation prussienne. Ils sont à peine 1 700 contre environ 15 000. Que leur importe! Le souffle de la tempête ne compte pas les fétus de paille, les grains de sable, les feuilles mortes qu'il va faire tournoyer. Ces 1 700 bondissent sur les 15 000 du

saut de la panthère ; ils les secouent, les culbutent, les piétinent, les balaient sous ces couverts de bois dont ils croyaient n'avoir plus besoin. Nos turcos, déjà si glorieux à Wissembourg, se surpassent. Aidés par les 2e et 4e bataillons, ils reprennent les canons pris, il y a un instant. Mais le souffle le plus terrible s'épuise contre le roc, et c'est un roc énorme que cette masse dans laquelle un homme tué était à l'instant remplacé par un homme vivant, roc mouvant qui se déplaçait en avant et en arrière, et ne se déplaçait en arrière que pour prendre l'élan qui le transporterait au delà du terrain perdu. Deux batteries du XIe corps font halte et commencent un feu à mitraille. Les turcos courent sur les pièces ; ils ne parviennent pas à s'approcher plus près que cent pas ; les décharges de mitraille redoublent ; les tirailleurs du Niederwald se reforment et recommencent leur feu. Les turcos ne rompent pas, eux ne sont pas balayés, ils sont submergés ; ils ne reculent pas, même pour se donner de l'élan, ils restent attachés à la place qu'ils ont gagnée et qu'ils gardent encore par leurs corps étendus morts. 800 hommes, 27 officiers sont tombés. Pauvres, pauvres turcos ! Ces combats de géans sont atroces et sublimes ; ils déchirent l'âme et l'exaltent.

Ces derniers assauts avaient achevé d'exténuer, de désagréger, de surmener les Prussiens ; presque plus de chefs ; plus une unité tactique entière ; plus de soutiens, une confusion complète, tout pêle-mêle. A chaque pas, s'accroissait le nombre des embusqués, c'est-à-dire de ceux qui se cachent derrière les buissons, les replis de terrain, et se dérobent au combat. Et cependant la tâche n'était pas terminée. Frœschwiller est là menaçant ; il faut l'enlever. Et on se demande si cette cohue prussienne en aura la force.

Alors survient à ces bandes en désarroi un secours inespéré : la brigade wurtembergeoise Starkloff. Qui amenait là cette brigade, que le Prince royal avait envoyée sur Reichshoffen ? Un de ces actes de désobéissance qu'on a appelés des actes d'initiative. Au fort de l'action autour d'Elsasshausen, les officiers prussiens alarmés avaient demandé aux Wurtembergeois de venir à leur aide, et leur général n'avait pas balancé à modifier l'ordre de marche donné par le prince. Reformant ses bataillons à mesure qu'ils débouchaient sur la rive droite de la Sauer, il les avait portés sur la ligne la plus courte à l'Est et à

l'Ouest d'Elsasshausen. Ce noyau, qui apportait sa force intacte aux bataillons las et émiettés, fut réparti entre les diverses fractions du front de bataille. En même temps, les sept batteries de Kirchbach, arrivées de Wœrth, s'intercalent dans l'artillerie du XIe corps à l'Est et à l'Ouest d'Elsasshausen et 84 bouches à feu grondent sur Frœschwiller.

VIII

Il est quatre heures. Ces collines d'ordinaire si riantes présentent le spectacle d'une horreur indicible. Elsasshausen est en feu : à Frœschwiller, les flammes montent déjà jusqu'au sommet de la tour de l'église, qui n'est plus qu'une fournaise ardente d'où il a fallu évacuer les blessés en hâte : les créneaux, palissademens, abris masqués par des branchages, s'écroulent dans l'embrasement général avec les maisons sur lesquelles on les avait pratiqués ; de toutes parts flambent avec fracas les métairies disséminées au milieu des vignes et des houblonnières ; à côté de fusils épars, d'affûts brisés, d'obus vides, des morts et des blessés, dont les plaintes ou les gémissemens s'unissent à la crépitation et au sifflement des armes et au grondement des 84 bouches à feu.

Dans ce cadre lugubre, deux tourbes confuses, désordonnées, haletantes, au milieu desquelles des obus font des sillons sanglans. L'une se rapproche de Frœschwiller, l'autre s'en éloigne. L'une, à ce dernier degré d'excitation furibonde qui naît de la fatigue surmenée, non seulement brave le péril, mais n'en a plus même conscience, court vers le village d'où s'élèvent parmi d'épais tourbillons de fumée des jets rougeâtres de flammes. L'autre, à cette plénitude d'effarement et de panique que crée le désespoir des longs efforts repoussés et des sacrifices héroïques inutiles, se précipite vers Reichshoffen où elle compte ne plus revoir, toujours renaissans, les bataillons innombrables devant lesquels elle fuit. Toutes deux brûlent d'arriver, l'une pour pousser les hurrahs du triomphe, l'autre pour ne pas les entendre et n'en être pas les trophées. Le tourbillonnement désordonné dans lequel les fractions des corps allemands, confondus et enchevêtrés, marchent sur Frœschwiller est difficile à rendre ; mais comment décrire l'affolement de la cohue, à toute minute accrue de nouveaux débris, hommes, voitures,

chevaux, qui marche au hasard sur Reichshoffen, sans qu'il n'y ait plus ni commandement, ni obéissance, dans toute la férocité égoïste du sauve-qui-peut?

Supposez qu'à ce moment un bruit de tambour se fasse entendre du côté de Reichshoffen, que Failly se montre avec ses trois divisions, sa réserve d'artillerie, sa cavalerie, que dans les profondeurs de cette masse qui s'en va la tête basse, hâtant le pas, circule le cri : « Failly est là! » vous représentez-vous ce qui va se passer? Ces fuyards s'arrêtent, se retournent; ils sortent de leur défaite comme des morts ressuscités et recommencent une autre bataille. Et parmi les Allemands, à bout de souffle, réduits à l'état de bouillie humaine, quelle panique lorsque ce corps d'armée compact et dispos fondra sur eux! Quelle débâcle et quel désastre succédant à la victoire qu'ils croyaient tenir!

Mais Failly n'est point parti; il n'arrivera pas. Guyot de Lespart est parti, mais il est encore loin. Sa division s'est ébranlée, non à l'aube, comme le croyait Mac Mahon, pas même à six heures, mais seulement entre sept et demie et huit heures. Elle est en marche. Mais comment? Vous présumez qu'ils accourent au pas de course, qu'ils respirent à peine tant ils ont hâte d'être à la bataille? que la voix grondante du canon, qu'ils entendent depuis sept heures, est un appel plus pressant que quelques mots d'un télégramme? Vous ne faites pas de doute que, la route étant rude, étroite, encombrée de leurs bagages, ils ne laissent les bagages en arrière? Vous vous trompez. Ils se sont avancés avec une lenteur réglementaire; ils se sont arrêtés à prendre le café; ils ont fouillé consciencieusement chaque repli suspect où pouvait s'être glissé un uhlan, et non seulement au bord de la route, mais au loin. Officiers et soldats, excités par cet appel du canon, qui se prolongeait et devenait pathétique, avaient beau murmurer entre eux de tant de précautions déplacées, chaque fois qu'une reconnaissance, composée souvent de détachemens d'infanterie, fouillait à quelque distance, la colonne s'arrêtait pour attendre son retour, et un rapport rassurant qui permît de continuer sans risque. Depuis quinze jours, on avait tellement enseigné la pusillanimité de la défensive que le sang des plus braves, et certes le vaillant général Guyot de Lespart était de ceux-là, s'était glacé dans leurs veines. Le long du chemin de fer qu'ils

côtoyaient, marchaient des wagons à vide; on leur avait offert de les prendre : mais ils n'étaient pas pressés; ils ne supposaient pas les Prussiens assez indélicats pour nous battre avant qu'ils fussent en ligne. Ils pouvaient être arrivés en six heures; ébranlés à sept heures et demie, ils devraient donc être là à deux heures. Ils ne se montrent pas.

Aucun secours ne nous arrive, et, au contraire, notre aile droite, la seule encore résistante, est assaillie par les Bavarois qui sont entrés en scène (3 h. 30) d'une manière efficace, depuis que le Prussien Eyl, avec deux bataillons, s'était jeté de sa propre initiative dans leur combat. Ils se présentent à la fois par le bois de Frœschwiller, par la route de Alte Mühle, par le vallon de la Scierie, par le bois de Langensoultzbach. Dans toutes ces directions, ils rencontrent la résistance décousue, éparpillée, mais tenace, infatigable, des débris de Lefebvre, de Lhérillier, de Ducrot, de Pellé. Le 2e turcos surtout est prodigieux, et, dans la défense du bois de Frœschwiller, acquiert autant de gloire que les zouaves au Niederwald. Ils avaient fermé le chemin de Alte Mühle par une barricade formée de leurs havresacs; ils ne commençaient le feu que lorsque l'ennemi était à bonne portée; quand ils avaient mis par la fusillade l'hésitation et le désordre dans les rangs, ils se jetaient en avant à la baïonnette avec des hurlemens effroyables. Leur colonel, Suzzoni, allant, venant au milieu d'eux, les encourageait, disant : « Du calme! du calme! Ne tirez pas trop vite! ménagez vos cartouches. » Mais leur intrépide chef tombe (4 h. 15). Se sentant frappé à mort, il appelle un vieux sergent et lui dit : « Prends le drapeau, sauve-le. » Le vieux brave serre la main de son colonel, roule le drapeau autour de la hampe, appelle quatre de ses plus vaillans camarades et disparaît dans le bois avec le dépôt sacré. Cependant les cartouches s'épuisent, les groupes s'éclaircissent, et le vigoureux et intelligent lieutenant-colonel du 48e, Thomassin, combattant à côté des turcos, avec une intrépidité digne de ces enfans du soleil, est frappé et va rouler aux pieds de l'ennemi.

Les Bavarois, que leur nombre sans cesse grossi rend irrésistibles, font des progrès sérieux sur le plateau qui monte à Frœschwiller, et leur mouvement tournant vers le Nord se développe (4 h. 45). Ils obligent les batteries de Ducrot établies dans la partie basse du village à s'éloigner; ils nous

refoulent vers Frœschwiller et y entrent les premiers. Mac Mahon n'a plus à se demander s'il défendra son réduit maison par maison : il n'y a plus de maison tenable; il n'a plus à délibérer s'il prescrira la retraite : elle s'opère avec rage sans ses ordres. Sa gauche s'est effondrée comme sa droite et son centre. Il n'a désormais (4 heures) qu'un souci : limiter le désastre. Il va vers Ducrot qui avait encore cinq bataillons intacts et deux batteries; il le charge de couvrir la route de Reichshoffen.

IX

Entre la cohue allemande qui va en avant et la cohue française qui recule et que Ducrot protège de son mieux, il est un groupe devant lequel il faut s'arrêter avec une indicible admiration, avant de quitter ce lieu maudit, le groupe de la résistance à outrance, des indomptables qui continuent le combat, alors que Mac Mahon lui-même y a renoncé.

C'est la réserve d'artillerie : pour n'être pas enlevée, elle a été obligée de reculer, mais elle s'est reformée un peu plus loin; elle met en position quelques pièces de différentes batteries et tant qu'elle trouve des boîtes à mitraille dans les coffres, elle les épuise. C'est le 2e régiment de lanciers : il aperçoit deux batteries prussiennes en avant de la ligne de ses tirailleurs; il les charge. C'est la compagnie du génie, Gallois : on l'a postée en avant du village; elle n'en bouge pas et elle lutte. C'est surtout Raoult.

Le matin, il avait tout tenté pour qu'on ne s'engageât pas sur ce champ de bataille, maintenant on ne peut l'en arracher. Entouré de ce qui reste d'hommes de son incomparable division, il dispute chaque palme de terrain, et il se montre en quelque sorte victorieux de la défaite. Les Allemands sentent cruellement ses derniers coups. Bose est de nouveau blessé, et cette fois grièvement; un de ses lieutenans d'état-major tombe à ses côtés; le chef d'état-major de Stein a un cheval tué sous lui; beaucoup d'autres succombent et ne voient pas la victoire.

Est-il nécessaire, hélas! d'ajouter que ces exploits surhumains sont vains? La réserve d'artillerie est réduite à s'engouffrer à son tour dans l'entonnoir lugubre de la route; ses lanciers sont mitraillés et leur colonel, Poissonnier, est tué. La compagnie Gallois est contrainte de suivre le courant. Raoult seul

refuse de s'éloigner. Son cheval est tué. Il ordonne à son escorte de se retirer. Vainement le général Lhérillier, le commandant Victor Thiéry et ses officiers le pressent-ils; la division ne peut se passer de lui; les périls auxquels il s'expose ne serviront à rien. Il reste inflexible : « Allez, messieurs, prendre en mon nom toutes les mesures nécessaires pour sauver le plus grand nombre de ces braves gens. » Et comme ses officiers hésitent à lui obéir. — « Mais allez donc! allez donc! vous voyez bien qu'avec vos chevaux vous m'attirez des balles. » Il ne savait pas comment on quitte en vaincu un champ de bataille; il ne veut pas l'apprendre. Il préfère entrer dans l'ombre de la mort que de voir le soleil se lever de nouveau sur l'anéantissement de cette armée à laquelle il a donné tout son amour. Jusque-là, le feu l'a épargné, il l'obligera à l'atteindre. Il n'attend pas longtemps. Ses officiers l'avaient à peine quitté qu'un obus lui fracassait les jambes. Le chef de bataillon Duhousset l'aperçut étendu sur le dos au milieu de la route au moment où il allait être foulé aux pieds des chevaux, broyé par les roues des canons. Malgré l'ordre qu'il lui avait donné de l'abandonner, il le saisit sous les bras et le traîne à l'abri d'une maison.

Les Prussiens et les Wurtembergeois ne tardèrent pas à rejoindre les Bavarois par le Sud et par l'Est dans Frœschwiller; ils n'eurent pas à le conquérir rue par rue, maison par maison, comme l'ont raconté les Prussiens. On ne voyait plus au milieu des habitations fumantes que des isolés qui essayaient de fuir en lâchant leur dernier coup de fusil ou qui se constituaient prisonniers, des blessés qui imploraient des secours, des habitans sortis des caves gémissant devant les ruines de leurs demeures, des soldats allemands errant à la recherche de leurs régimens. Mac Mahon n'avait quitté le village que lorsque l'ennemi y pénétra.

Le Prince royal avait, dans une certaine mesure, dirigé la bataille à partir de une heure. De la position dominante qu'il occupait, « le spectacle lui avait paru grandiose, émouvant, surtout lorsque les métairies voisines de Wœrth prirent feu et qu'on distingua sur toute la ligne la fumée des obus (1). » Dès que tout fut terminé à Frœschwiller, il vint parcourir le champ de bataille, recevoir les acclamations des soldats, et leur porter

(1) Rapport.

ses saluts et ses remerciemens. Les musiques qui n'avaient pas pris part à l'action jouaient des airs de victoire qui couvraient le gémissement des blessés. Il aperçut le général de Kirchbach ; il descendit de cheval et l'embrassa avec effusion. C'était juste : on lui devait de n'avoir pas renoncé à la bataille et de l'avoir poursuivie avec opiniâtreté malgré les désavantages du premier moment. Mais le véritable instrument de la victoire avait été le général Bose : il l'avait déterminée par son mouvement sur notre flanc droit. Sans l'impétuosité, le coup d'œil, la persistance avec lesquelles il l'exécuta, Kirchbach n'aurait pas réussi à enfoncer notre centre et à s'élever sur les hauteurs de Wœrth. Dans une lettre à sa mère, le Prince exprima les sentimens que lui avait inspirés cette cruelle journée : « ... L'action a été extrêmement chaude, et il n'a pas fallu moins que l'héroïsme de nos soldats, leur admirable endurance et leur moral énergique pour abattre ces autres héros qui composaient l'armée française... En face d'eux, les Français portés par une véritable furie, sans aucune conscience du danger, voulant vaincre ou périr, donnaient un spectacle digne des plus grandes épopées guerrières. » (8 août 1870.)

Le Prince ayant appris que Raoult était blessé et prisonnier, se rendit auprès de lui en visitant les siens, lui adressa de nobles paroles sur son malheur et se tournant vers le commandant Duhousset qui l'assistait : « Vous êtes libre, commandant ; je vais donner des ordres pour que le brave général soit transporté dans vos lignes ; hâtez-vous de regagner Strasbourg ou Paris. » Il serra la main du général, et le quitta en le recommandant aux soins de son premier chirurgien. Raoult n'était pas en état de supporter un long trajet. On ne put pas le conduire plus loin qu'à l'ambulance de la comtesse de Leusse, au château de Reichshoffen. Il y fut l'objet de soins dévoués. Mais après une crise violente, il arracha le bandage qui maintenait ses compresses, et expira sans avoir proféré une plainte. Après quoi, le commandant Duhousset, qui avait si tendrement accompli son office de garde-malade, fut, malgré la parole du Prince royal, conduit en captivité.

Il nous manquait 20 000 hommes, 700 officiers. De ce nombre étaient 6 000 prisonniers et environ 4200 hommes réfugiés à Strasbourg. En tout, 10 000 tués. Nous avions engagé 40 990 hommes et 131 bouches à feu.

Les Allemands avaient perdu 489 officiers, deux généraux, quinze colonels, 10 500 hommes. Ils en avaient mis en ligne 81 277.

X

Wœrth, nom à jamais lamentable, date funeste dans notre histoire militaire ! Même après Waterloo, dont on attribuait le désastre à l'inintelligence d'un des lieutenans de Napoléon, le renom de notre armée était demeuré intact, et depuis nos expéditions heureuses et les belles campagnes de Crimée et d'Italie, l'invincibilité de l'armée française paraissait une conviction internationale. A cette nouvelle : l'armée française a été vaincue, il y eut en Europe une véritable stupeur.

On a beaucoup recherché quelle a été la cause de cet effondrement inattendu. Est-elle dans les erreurs tactiques de Mac Mahon ? « Il n'est pas inutile de refaire, après l'événement, les plans de campagne et de comparer ce qui a été fait avec ce qui aurait pu être fait, afin d'inspirer de meilleures combinaisons dans les guerres futures. On instruit peut-être mieux en rappelant des fautes qu'en racontant des succès (1). » Il serait toutefois injuste de ne pas se rappeler, dans les jugemens portés sur les chefs d'armée, qu'un grand nombre de circonstances, éclaircies lorsque nous jugeons, étaient ignorées de ceux qui agissaient.

Aussi je ne me rangerai point parmi les tacticiens de l'écritoire qui, commodément assis devant une table sur laquelle sont étalées des cartes, connaissant au juste la position des moindres fractions combattantes, discutent, ergotent, prononcent *ex cathedra* et tranchent sur la conduite des héros, qui, au milieu du crépitement des balles, du sifflement des obus, ne sachant pas où sont les ennemis, ni même leurs propres troupes, sont obligés de prendre en un instant des partis d'où dépendent leur honneur, celui de leur pays, le salut ou la perte de milliers d'hommes. Je m'incline avec respect devant eux et je ne me permets pas de les condamner, de les poursuivre de mes vilaines sentences d'incapacité ou de négligence. Quand un général en chef, aussi versé que Mac Mahon dans l'expérience de la guerre,

(1) Marmont.

a adopté telle tactique dans une bataille, il est à supposer qu'il a eu raison de le faire, qu'on ne pouvait pas agir autrement et mieux, et il ne faut se risquer à le critiquer qu'avec prudence.

Les décisions stratégiques peuvent être examinées, discutées en pleine connaissance de cause, car elles sont constatées matériellement par des documens irréfragables, ordres du jour, télégrammes, lettres, dépêches. Au contraire, aucune certitude de ce genre n'est possible dans l'appréciation des mouvemens tactiques : on ne connaît jamais qu'approximativement les évolutions d'une mêlée; les heures sont plus ou moins problématiques ; les officiers qui donnent et reçoivent des coups ne s'arrêtent pas pour tirer leur montre et noter l'heure sur un carnet ; ils s'en rapportent à leurs souvenirs, souvent confus, et sur les points principaux les témoignages sont contradictoires : celui qui agit dans le coin d'une bataille ne la voit jamais ce qu'elle fut en réalité. Fût-on d'accord, est-on davantage en mesure de se prononcer ? Tel parti a mal tourné, êtes-vous certain que le parti contraire n'eût pas produit des effets pires?

Il est généralement admis qu'au lieu de s'obstiner à alimenter le combat avec le centre, Mac Mahon aurait dû le ralentir et rejeter ses forces sur sa droite contre le mouvement tournant de Bose. L'eût-il tenté, est-il certain que Kirchbach ne lui aurait pas fait immédiatement payer, en le mordant au talon, l'imprudence de se dégarnir à son centre et qu'il n'eût pas été pris entre Bose et Kirchbach avant que Raoult et Ducrot, occupés avec les Bavarois, pussent venir à temps le dégager ? La tactique adoptée par Mac Mahon, de lutter, par des attaques sur le centre, contre le mouvement enveloppant sur sa droite, loin de prouver son ignorance de la grande guerre, est une preuve qu'il en connaissait bien les règles. En effet, on peut arrêter un mouvement enveloppant en le perçant sur un point quelconque de sa circonférence et en le prenant à revers aussi bien qu'en le brisant à son extrémité. Si Kirchbach avait été rejeté au delà de la Sauer par l'attaque persistante de Mac Mahon, il eût bien fallu que Bose, menacé à son tour d'être enveloppé et enlevé, se décidât à s'arrêter, puis à rétrograder.

Mais, dans cet ordre d'idées, Mac Mahon aurait dû poursuivre son attaque de front plus énergiquement en envoyant, dès le premier moment, toutes ses réserves au secours de Raoult et Conseil-Dumesnil. Il ne le fit point parce qu'il avait l'esprit

obstrué par cette idée, celle alors de tous les généraux, qu'une armée combattante est compromise, si elle n'a pas derrière elle une réserve à jeter dans la mêlée au dernier moment, soit pour achever la victoire, soit pour couvrir la retraite. Telle est, ce me semble, la véritable faute tactique de Mac Mahon. Je le dis timidement, car il faut toujours en fin de compte en revenir à l'observation du général Derrécagaix : « Seul, le chef d'une armée a qualité pour juger une situation aussi délicate. »

L'artillerie a eu certainement une part décisive dans le succès des Prussiens. Non pas, comme on l'a dit, que la nôtre fût méprisable : elle n'avait pas, il est vrai, la justesse et la portée de l'artillerie prussienne et elle était moins nombreuse, mais elle était plus mobile, d'une excellente qualité et très bien approvisionnée ; entre les mains de ses officiers, véritable élite, et de ses soldats, bien instruits, elle a produit des résultats appréciables quand on a su l'employer à propos. Dès qu'elle a renoncé aux combats d'artillerie à artillerie auxquels elle ne pouvait suffire et qu'elle s'est bornée à préparer ou à soutenir nos contre-attaques, elle a été remarquablement manœuvrière, « employant l'ordre dispersé, chaque batterie agissant pour son propre compte, prenant position ici ou là, rompant le combat à tel moment pour le reprendre à tel autre, se dérobant à tout instant, opérant enfin comme le ferait aujourd'hui une infanterie d'avant-garde très manœuvrière (1). » Elle eût été bien plus efficace si, dès le début et aux moméns décisifs de la lutte, on avait jeté en avant, à côté des batteries divisionnaires, celles tenues en réserve pour couvrir une retraite, dont il était bien plus simple de prévenir la nécessité. Nos pertes n'ont pas été causées par la longue portée de l'obus prussien, mais par le feu à petite distance du fusil à aiguille par lequel les tirailleurs prussiens cachés derrière des abris abattaient les servans des pièces.

Les batteries prussiennes mises en position au début de la bataille au-dessus de Wœrth, ont certainement beaucoup gêné l'offensive de notre infanterie et arrêté ses contre-attaques, mais elles n'ont pas eu d'influence directe sur l'issue finale. Ce sont les batteries établies à Gunstett qui ont déterminé le succès prussien. Sans elles, Lartigue eût brisé le mouvement tournant

(1) Général Bonnal.

de Bose. Et si, en se déplaçant vers la lisière Nord du Niederwald, les batteries de Gunstett n'avaient pas donné un point d'appui formidable à l'infanterie prussienne en désarroi, le mouvement tournant se fût arrêté au pied d'Elsasshausen.

Dès lors, si tout d'abord nous avions fortement occupé Gunstett, nous aurions conjuré la véritable cause de notre perte. Qu'est-ce qui a empêché Mac Mahon de le faire? Est-ce son incapacité, comme on le dit? Pas du tout ; c'est son impuissance. Ses troupes trop peu nombreuses n'étaient pas en mesure d'occuper tous les points de la position. Donnez-lui un corps d'armée de plus, la supériorité numérique des Prussiens est en partie annulée; Gunstett est occupé, le mouvement tournant des Bavarois n'est plus à redouter ; nous ne pouvons être assaillis qu'en face par les ponts et la journée est gagnée.

Nous sommes conduits à constater ainsi la cause véritable de la défaite de Wœrth : l'insuffisance du nombre. Nous pouvions sans forfanterie nous considérer comme à nombre égal tant que nous n'étions que un contre un et demi; mais un contre deux, c'était au-dessus de nos forces. Les Allemands ne purent d'abord se persuader que leurs 81 277 hommes et leurs 300 bouches à feu eussent été tenus en échec toute une journée et souvent mis en alarmes par 40 990 hommes n'ayant que 131 bouches à feu. Leurs dépêches annonçaient que Mac Mahon avait été augmenté par des renforts le matin et pendant la bataille. « On les voyait, dit le premier rapport de guerre du Prince royal, arriver en chemin de fer. C'étaient des détachemens des corps Canrobert et Failly qui, à peine arrivés de Châlons, de Grenoble, d'Angoulême, étaient dirigés sur le champ de bataille. » Plût au ciel que les yeux de l'état-major prussien eussent bien vu! Si des renforts fussent arrivés avant et pendant la bataille, les Prussiens n'auraient pas chanté victoire ce soir-là.

Le douloureux est que cette supériorité du nombre, par laquelle nous avons été accablés, n'était pas fatale. Il n'eût tenu qu'à nous de la contre-balancer. Qui nous empêchait de ne pas laisser les trois corps de Mac Mahon, de Douay et de Failly répartis sur 230 kilomètres, et de les concentrer à telle distance qu'ils pussent se secourir? Ayant tout ce qui était nécessaire pour vaincre, nous n'avons pas su nous en servir. Ainsi, nous nous trouvons toujours ramenés à la cause réelle de nos désas-

tres : l'absence de direction et de coup d'œil vigilant. Quelles que soient les vallées éparses autour d'une haute montagne, on aperçoit, toujours les dominant, le même sommet immobile ; quelle que soit celle de nos batailles qu'on raconte, on est ramené toujours à Metz, à cette constante défaillance de toute vue, de toute volonté, de toute direction dans l'état-major général.

XI

Il est une faute cependant tout à fait personnelle à Mac Mahon, et dont l'état-major n'est nullement responsable. C'est d'avoir livré bataille dans des conditions d'infériorité numérique qui interdisaient de le faire. Depuis qu'on écrit sur l'art de la guerre, on a répété la maxime de Végèce : « Si l'ennemi est plus fort que lui, le chef doit éviter une affaire générale. » Napoléon a dit : « Une bataille ne doit pas se donner si l'on ne peut d'avance calculer sur soixante-dix chances en sa faveur et seulement lorsqu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer. » Les soixante-dix chances n'existaient pas et aucune chance à espérer ne s'entrevoyait.

Napoléon a encore dit qu'on ne doit pas livrer bataille avant d'avoir réuni le plus grand nombre de forces possible, car souvent la victoire dépend d'un seul bataillon. Nous avons déjà vu qu'un des articles principaux du plan de Moltke (et c'est ce qui explique les temporisations du Prince royal) était de n'agir que lorsque toutes les forces seraient réunies. Mac Mahon aurait donc dû s'en tenir à sa résolution du matin du 6 août et se retirer vers Lemberg ; il n'aurait dû penser qu'à s'accrocher aux rocs des Vosges, laisser l'escadron ennemi entrer dans Wœrth, sans discontinuer de plier bagage.

La bataille engagée à tort, j'incline encore à croire qu'il eût été bien inspiré, après la prise d'Elsasshausen, de ne pas lancer les cuirassiers, la réserve d'artillerie, le 1er tirailleurs algériens et d'ordonner la retraite, qui, encore à cette heure, grâce à l'appui que Ducrot pouvait prêter, n'aurait pas dégénéré en une débâcle aussi effroyable.

Voilà ce que ma raison me dicte, mais mon cœur ne s'y associe pas, et, malgré tout, le Mac Mahon de cette journée m'inspire une ardente admiration. Au moment où tant d'autres

vont nous perdre parce qu'ils n'oseront pas assez, exaltons le seul qui ait osé trop. Si tous dans l'armée française avaient eu cette nature de preux qui a fait commettre la sublime témérité de Wœrth, nous ne nous serions pas écroulés aussi bas. Au chef à l'âme et au corps indomptable, à la ténacité épique, associons dans la même dévotion ses lieutenans Lartigue, Conseil-Dumesnil, Champion, Maire, Lefebvre, Lhérillier, Pellé, Ducrot et surtout le triste et doux Raoult, cette personnification si pure de notre vieille armée, dont le désespoir avait tué le cœur avant que les obus l'eussent fracassé. Associons-leur ces colonels, ces officiers, qui, avec un dévouement inouï, se sont avancés à la tête des colonnes, le képi au bout de leurs épées et dont les noms rempliraient des pages entières, ces soldats, fantassins du centre, zouaves du Niederwald, turcos d'Elsasshausen, artilleurs de la réserve de Frœschwiller, ces géans de la lutte inégale qui se sont sacrifiés dans la fleur de leurs belles années, pour que l'honneur ne nous fût pas ravi et que nous ne devinssions pas la risée des peuples; associons-leur ces cuirassiers, ces lanciers qui sont allés à la mort sans illusion et aussi tranquillement que d'autres vont à une réjouissance. Grands et petits, aussi superbes de constance dans cette ruine de leur espérance militaire qu'ils l'avaient été dans leurs triomphes, « tombant sur les champs de bataille ensanglantés, en murmurant le mot de Patrie, comme une prière qui rend moins amère leur dernière heure et illumine d'un sourire d'espérance leur visage mourant (1). » Puisqu'ils ont été vaincus comme les Athéniens après Chéronée, nous ne graverons aucune inscription sur le monument que nous leur élèverons un jour aux lieux où ils ont combattu; nous y poserons un soldat gisant aux pieds de la Patrie qui le bénit.

La légende s'est déjà emparée de cette journée. Le souvenir du vaincu a effacé celui du vainqueur, et l'on a été obligé d'entourer d'une barrière le noyer sous lequel se tenait Mac Mahon pendant la bataille, afin d'empêcher qu'on ne le dépeçât tout entier en reliques.

Moi aussi, je suis venu au pied de l'arbre du héros. J'y ai passé de longs momens, en méditations et en prières. Quand je m'en éloignai, la nuit était devenue profonde; on n'entendait

(1) Le pasteur Wagner.

plus aucune rumeur même lointaine ; les lampes du firmament pâlissaient sous le voile d'une brume légère. Il m'advint alors ce que Dante éprouva lors de son passage à travers le monde des trépassés. Je me trouvai au milieu d'ombres groupées autour de moi. Elles étaient sorties des tombes couvertes par l'herbe et marquées de croix de bois. L'une s'avança et me dit : « Salut, ami, quand notre Empereur nous a demandé de venger notre chère France outragée nous avons couru aux armes. Encore brisés par une nuit passée sous les rafales torrentielles de l'orage, nous avons lutté ici sans repos pendant un long temps avec la ténacité furibonde que donne le désir de vaincre. Nous ne nous sommes entassés inanimés les uns sur les autres que lorsque notre dernier souffle s'est éteint avec notre dernière cartouche. Mais des années se sont écoulées depuis ce jour. Parmi vous en est-il encore beaucoup qui se souviennent comme toi ? — Votre mémoire, répondis-je, est vivante dans tous nos cœurs. Votre héroïsme est une de nos plus belles fiertés. Vous êtes toujours parmi nous présens, aimés, glorifiés. » Eux cependant, en m'écoutant, sanglotaient tout bas : « Qu'est-ce qui vous désespère ainsi ? — Ami, répondirent-ils, depuis quarante ans nous n'avons pas encore trouvé le sommeil paisible du repos éternel ; nous ne l'aurons que lorsque cette terre, sacrée par notre sang, sera redevenue française. » Et ils disparurent.

Émile Ollivier.

STÉPHANIE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

V

Je me louais de n'avoir, en quinze jours, commis nul impair qui pût offenser ou inquiéter Thérèse, j'avais, sans allusions même, laissé Félix poursuivre le cours de sa bonne fortune chez l'amiral en dessinant Pauline, j'avais permis à Isabelle d'organiser un théâtre des champs dans le parc, pour la *garden-party* de la Pentecôte afin que la péronnelle pût déclamer en public, surtout j'avais soigneusement évité toute parole amicale à l'égard de Mlle Clermont, lorsque, avant-hier, elle fut appelée, par dépêche, auprès de son père plus malade, et, ce matin, un télégramme du pauvre homme me supplie d'accourir à son chevet. Je monterai dans l'express qui s'arrête à La Ferté vers dix heures et demie.

Comment annoncer mon voyage et sa cause? Mes sœurs m'accuseront de rejoindre, là-bas, Stéphanie, de livrer l'avenir de leurs enfans aux calculs de « cette vieille canaille. » Ainsi nomment-elles Clermont. A la rigueur, je pourrais fournir un prétexte. Elles l'éventeront; ce qui rendrait mon cas plus dramatique. De même, si je pars sans un mot, en ordonnant à Claude de les prévenir. Ce me serait facile. Ces dames se promènent en peignoir dans la splendeur du matin. Rivaux et

(1) *Copyright by* Adam, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er avril.

complices, les jeunes gens courent en automobile, déjà, sur la route de Menin, avec l'espoir que Pauline les apercevra, quand ils s'arrêteront devant le cottage, sous couleur de prendre des nouvelles : l'amiral subit une crise hépatique. Il n'y a que les deux petites filles à qui je doive brûler la politesse. Elles répètent une scène de Marivaux devant la psyché de leur chambre. Isabelle instruit Juliette avec sévérité dans l'art de lier les phrases selon leur sens et l'entrain du discours. Le plus simple est de les avertir au moment de descendre. Elles renseigneront leurs mères. Il est neuf heures trois quarts. Vers dix heures et demie, je monterai dans l'express de Paris qui sera en gare de La Ferté.

Pourquoi suis-je content, et comme ivre ?... Parce que j'assisterai bientôt aux souffrances, aux angoisses de ce malheureux Clermont ? Parce qu'il essayera de m'emprunter quelque dix ou vingt louis ? Parce que j'espère...

Oui : j'espère qu'il m'appelle, en présence de sa fille, pour mettre, dans ma main, ces jeunes doigts un peu secs... et que je prendrai sans consentir à la réalité du symbole. J'ai téléphoné au chauffeur. J'ai appelé Ernest. Je lui ai commandé de garnir mon sac, à tout hasard, et de le porter dans la Panhard discrètement.

— Monsieur a-t-il donné les ordres à Maria ?

Nom d'une pomme ! J'oubliais Maria. Que va-t-elle penser si je quitte la maison, sans lui faire mes confidences ? Elle m'accusera nettement de courir à Stéphanie. Du reste peu m'importe :

— Maria sait ce qu'il faut. D'ailleurs, je rentrerai probablement ce soir.

La singulière chose tout de même ! Je suis maître ici. Je ne dépends de personne. Moi-même ai constitué ma fortune. Je ne suis ni stupide, ni vicieux. Et partir, à mon gré, dans l'intention de rendre visite à un vieil ami, de causer avec lui et sa fille : cela m'est interdit. Je dois dissimuler mon action, craindre Thérèse, Émilie, Isabelle,... et ma cuisinière... Quel crime vais-je commettre ?

Aucun. Cependant je sais bien que, si je parle franchement à mes sœurs, il me faudra subir une scène humiliante. Je plierai sous leur désapprobation. Parce que le soupçon de ce mariage les harcèle, il sied que je me cache et que je mente.

Eh bien ! non ! J'irai dans le parc. J'aborderai Thérèse et Émilie. Je leur annoncerai que j'ai reçu un télégramme, que je passerai quelques heures dans la villa où mon associé achève sa vie lamentable. Je le leur dirai.

Je n'ai pas le temps. Mes sœurs insinueront, discuteront, supplieront; et je manquerai le train. Jusqu'à cet Ernest qui cache sa tête dans mon sac pour sourire pendant qu'il plante les flacons dans leur gaine, qu'il case mes babouches entre mes chemises de nuit et ma robe de chambre. Voilà bien mes pastilles de Vichy, mon iodalose, et mes paquets de bicarbonate. C'est trop fort. Tout ce monde, sœurs, nièces, neveux, cuisinière et larbins, tout ce monde que j'héberge, que je nourris, que je gorge et que j'appointe, tout ce monde attente à ma liberté, la plus naturelle... Que suis-je donc ? — Un imbécile.

— Ernest, voyons. Vous dormez... Fermez le sac, et descendez... Vous remettrez ces deux billets de cent francs à Maria pour les dépenses de la maison. Elle n'aura qu'à demander les ordres à Mme Huvelin... Je veux dire au revoir à ces demoiselles. Priez Louisette de les avertir.

Dieu, que ce pantalon va mal ! Il marque le ventre. Que ne puis-je aller là-bas dans mon costume de chasse ou dans mon costume de cheval ? J'aurais dû ne pas engraisser, m'astreindre à des régimes. Impossible. Dès que je réduis mes menus, je tombe malade. Tant pis. Les petites riront si elles veulent : je change de culotte ; j'endosse ma jaquette neuve ; et je noue ma cravate espagnole.

Mes nièces m'attendent dans le corridor.

— J'ai reçu un télégramme. Il faut que je déjeune à Paris. Excusez-moi auprès de vos mamans... hein ? A ce soir. Je file... L'express ne m'attendrait pas.

— Tu continuerais en auto... propose Juliette.

— Pour crever mes pneus sur cette sale route ?

Isabelle me dévisage, me toise, et se gausse :

— Si tu vas à Paris, tu pousseras bien jusqu'à Suresnes, oui, jusqu'à l'hôpital de M. Clermont. Embrasse Stéphanie pour moi.

— Et pour moi, mon oncle.

— Embrasse-la bien... répète la voix tout à coup rageuse et tremblante d'Isabelle... Et pour Félix aussi !

— Pour Félix aussi !

Les deux petites pestes s'esclaffent en me poursuivant par l'escalier; car je n'ai rien répondu qu'un rire.

Le chauffeur tourne sa manivelle vigoureusement. Ernest ouvre la portière. Il ne la referme pas. Voici Maria qui accourt essoufflée par une escalade au galop, depuis le sous-sol :

— Monsieur emporte une valise... Monsieur part... Monsieur.

— Oui, oui; au revoir, Maria. Je suis pressé.

— Monsieur... monsieur, pour sûr, va faire une bêtise !... Une bêtise... Je puis bien le dire à Monsieur...

L'auto démarre ; et je laisse ma cuisinière qui se frotte les mains sur le tablier, en regardant, avec la stupéfaction du désespoir, mon essor magique par la cour de l'Est. J'ordonne ce détour plutôt que le chemin du parc.

Dans la voiture qui bourdonne à travers les pays gracieux de la Marne, les boqueteaux et les champs parés de vert tendre, je me rassérène. Qu'est-ce à dire ? A quoi riment cette fuite, cette peur des explications ? Tout ça pour cette moricaude, son front bosselé, sa peau de canard ! Ce qui m'amuse d'elle, je puis le garder aisément avec la secrétaire à douze cents francs. Alors ?

Dans ma grosse tête de zouave, solide assez, rien ne persiste qui soit net.

D'autre part, je n'entends pas céder aux injonctions de mes sœurs. J'entends qu'elles et mes neveux me respectent assez pour me laisser entièrement libre de mes actions. Ce raisonnement me semble juste. Enfin, quelque fâcheuse que soit la position des Reynart, on ne peut me demander cette abnégation de supprimer la présence de Stéphanie, agrément réel de mon existence, afin de leur garantir, sans risque possible, l'us et l'abus de ma fortune.

Mes héritiers deviennent féroces. Auraient-ils engagé ma succession déjà chez l'usurier ? Thérèse ni Reynart ne s'aviliraient ainsi ; et, quant à ce fripon de Félix, personne ne lui prêterait un centime. Tout de même si je ne sortais mes défenses, ils me dépèceraient vivant. Ils chasseraient Mlle Clermont. Ils s'installeraient au château, avec leur musicien dont les théories et la fatuité m'exaspèrent. Tout cela au nom de la Jeunesse, de l'Art, de la Passion, de la Beauté. Merci bien ! Stéphanie est un symbole, le symbole de mon autorité persistante et régnante. Elle restera.

Elle restera.

J'en ai, sapristi, assez fait pour Thérèse. Chaque année, je l'héberge, elle et ses insupportables enfans, de juin à novembre. Cette fois-ci, je l'invite même à Pâques. Huit mois à mille francs, voilà le cadeau que j'offre à ces bohèmes. Pour récompense, ils veulent me réduire, de mon vivant, à l'état de simple caisse ouverte. Ah! les gaillards! Je refrénerai leur audace. Stéphanie restera.

Et quelle bêtise de craindre un mariage entre cette petite fille et ce monsieur mûr ! Passe encore pour Maria. L'office forge naturellement de ces suppositions. Mais Émilie! Elle sait bien qu'à Paris, j'ai gardé mes anciennes relations avec Arlette de Bolène et Sylvia Dor. Chez ces gracieuses divettes, je rencontre de jolies camarades. Il suffit que je paye leurs petites dettes par-ci, par-là. Elles me prodiguent leurs bonnes grâces ensuite. Comment ce petit squelette de Stéphanie séduirait-il un homme accoutumé de la sorte?

Ces réflexions de ma sagesse, je les ressasse de La Ferté à Paris dans mon wagon, de Paris à Suresnes dans l'auto de place. Bien que notre Société compte, au nombre de ses membres fondateurs, les chefs des maisons importantes, tous les notables de la parfumerie française et des industries connexes, nous n'avons pu réunir encore les capitaux nécessaires à la construction d'un immeuble fastueux qui pût abriter nos collègues âgés, malades, ou desservis par le sort. Nous louons, à Suresnes, une ancienne villa édifiée sous le Second Empire, par une émule de la Païva, et qui recevait là, dit-on, dans le mystère du lieu, un capitaine de lanciers, devenu général, au Mexique, puis ministre de la Guerre. Aujourd'hui, la demeure, entourée de hautes murailles aveugles, n'attire point l'attention sur la route poudreuse qui escalade le Mont-Valérien ; mais quand la porte étroite s'ouvre, on pénètre dans un jardin français, à jets d'eau et à parterres. Au bout des chemins courbes et blonds, la façade vous salue par ses mascarons imités de la Renaissance, entre des astragales de pierre, et des dauphins contournés.

Notre jeune docteur me reçoit dans le cabinet que j'ai moi-même doté de poufs en cuir, d'une bibliothèque en palissandre et d'un vieux secrétaire en thuya. Ce savant imberbe me le déclare d'abord : Clermont ne recouvrera pas l'usage de ses jambes, ni de son bras gauche. Toutefois, il peut vivre ainsi

quelques années. A la condition de ne pas fatiguer son système nerveux en le livrant à des inquiétudes, à des émotions, à des colères qui prolongent les insomnies, et chassent le calme réparateur. La crise est finie. Je saluerai un Clermont à peu près tranquille, d'ailleurs épuisé. Le docteur ajoute que la présence de Mlle Clermont fut salutaire au malade.

Au second étage, tandis que je halète un peu, l'infirmier nous introduit dans une chambre blanche et nue selon les prescriptions de l'hygiène. Clermont seul m'accueille de son lit. Il est hâve. Il parle précipitamment. Les bouclettes de crins gris qui s'avancent en pointe sur le front, et dégagent les tempes, laissent au pauvre homme un peu de son type Valois déparé cependant par la broussaille jaunâtre de la barbe. Une odeur fade émane de gestes unilatéraux. Ma déception est grande. Pas de Stéphanie. Je m'assieds sur la chaise à côté du lit, sans écouter les remerciemens du malheureux. Que lui dire? D'ailleurs il bavarde. Il a réfléchi pendant ces dernières semaines. Il s'affirme en état de prescrire, dans un laboratoire quelconque, les opérations nécessaires à une synthèse de vanilline et de thymol fixés par le musc, ce qui constituera un parfum excellent, avec une économie de trente-sept pour cent sur le coût des similaires. Aussi m'a-t-il prié de venir :

— C'est la dot de Stéphanie!... Je vous confie ça. Il y a plusieurs centaines de mille francs à gagner, rien qu'en réservant la primeur au Bon Marché, au Louvre... Qu'en pensez-vous, mon vieux?... Dimanche, je me fais transporter à l'usine. J'installe mes infirmités sur une chaise longue. De là je dirige les manipulations. Vous avez gardé Murot au laboratoire?... Bon. Avec lui je m'arrangerai toujours... Il faudra par exemple de la publicité, au lancement; mais la matière ne coûtera pas deux sous. Le verre : quinze. Les étiquettes : trois. Vingt sous de publicité par flacon; et nous vendons deux cinquante... Un vrai prix. Assez cher pour que ça n'ait pas l'air de la camelote infâme. Assez bon marché pour que la midinette se paye ça sur sa quinzaine... Nous vendrons un million de fioles en six mois. Trois cent mille de bénef, les commissions déduites... C'est moi qui vous le dis, mon vieux... Ça va?

— Oui.

— Chic... on va relancer des affaires ensemble. Ce que je suis content!

Clermont se tait un instant. Il baisse les paupières. Sa main droite pâle et maigre se crispe sur le drap. Il souffre.

Je regarde le docteur : il me demande à voix basse pendant que le malade se débat avec les infirmiers :

— Est-ce raisonnable ou non, ce qu'il dit là?

— A la rigueur, cela peut s'admettre; mais Clermont sait bien que les calculs de dosage ne peuvent se faire de tête. Tout est là : dans le dosage. Aussi l'invention n'a-t-elle que la valeur d'une pure hypothèse.

On heurte à la porte. Des petits coups secs et bien espacés. Stéphanie seule a pu cogner ainsi. Aucune émotion ne presse mon souffle. Je le constate. Je suis calme et très curieux de revoir, après quarante-huit heures, celle en l'honneur de qui mon existence se trouve bouleversée. Elle apparaîtra très différente de la gracieuse automate que je sais. Certainement. La voici, avec son air modeste et le sourire de sa large bouche. Elle me fait sa révérence. Elle s'approche à pas tendus, la pointe du soulier en dehors. J'ai presque envie de rire. Elle m'est comique. Ce front bosselé, cette coiffure aux coques si lisses qu'elles semblent artificielles, ce corsage étroit, comme de fer, cette jupe bouffante et ces chevilles minces appartiennent à quelque théâtre de genre. On jurerait qu'un maître de danse a réglé les neuf pas, le demi-tour, les deux pas, l'inclinaison vers le lit, le baiser académique posé sur le front du patient. Stéphanie arrange le col froissé de la chemise, et le cache avec un foulard dont elle croise les lignes régulièrement. Les deux paroles qu'elle scande pourraient être choisies comme exemples de grammaire. De ce mannequin je m'enticherais? A mon âge! Quelle drôle de supposition !

La morphine sournoisement injectée endort Clermont. Silencieuse, la petite aida l'opérateur. Une garde s'installe au chevet. Je reconnais en elle la veuve de mon ancien concurrent Boldieu quimanqua de me faire sauter en 1895, après l'accaparement du musc par leur syndicat. Comment a-t-il mangé ses trois millions? Notre assistance corporative a recueilli sa femme, placé les deux fils dans nos bureaux, la fille bossue au comptoir. Cette vieille, en pèlerine grise et en perruque desséchée, a jadis répondu qu'elle n'avait point à recevoir « les petites gens, » lorsque Huvelin sollicitait une invitation pour les Clermont et moi en 1896. Nous avions besoin d'être présentés au ministre du Com-

merce, ami de Boldieu, alors en pleine prospérité, fêtes et galas. J'ai l'envie brève de saluer cette arrogante personne, et de triompher à mon tour un peu. Je ne cède point à cette méchante pensée. Le mieux certainement est de ne point me nommer à cette femme, de la laisser là avec son roman mondain, ses chaussons rapiécés. Nous descendons.

... Discret, le docteur nous abandonne dans le jardin, Stéphanie et moi. Il a ses affaires, certes. Elle a placé sur ses coques un chapeau de paille argentée, présent de Juliette Huvelin qui l'avait mis deux fois. Nous plaignons le malade en foulant le cailloutis des allées. Tout de suite la conversation se fait difficile. La friponne nourrit-elle l'arrière-pensée qui me gêne, et qui lui donnerait, alors, de la confusion. Pour savoir, j'esquisse des allusions à la solitude future de sa vie, à son caractère ferme, qui surmontera les difficultés certainement. Je tâche de lui tirer quelques confidences sur le destin qu'elle attend ou qu'elle se prépare. Rien.

Ce rien traduirait-il une diplomatie subtile? Stéphanie se garde-t-elle exprès de toute phrase, de toute exclamation imprudente; et avec cette rigueur de calcul? Comme la demoiselle serait dangereuse en ce cas! Son père a-t-il fait la leçon d'avance?

Perfide, j'évoque la figure, la gaieté de Félix Reynart. Stéphanie n'approuve ni ne désapprouve. Elle admet qu'il soit jovial. Elle le juge « brutal » aussi. Elle ose dire : « un peu mal élevé; » mais elle ajoute : « comme tous les garçons. »

Voici qui me concerne. Au soupçon que Félix a « brutalisé » cette petite fille dont il fut, quinze jours, au moins, le galant, je sens de la colère frémir en moi. Brutal, cela veut-il dire « trop entreprenant. » Une jeune personne chiffonnée par un rapin emploierait-elle un autre euphémisme? Stéphanie peut craindre que j'interprète mal une plainte franche, que je l'accuse ensuite de coquetterie, de mauvaises façons. Elle est assez femme déjà pour deviner qu'elle perdrait de son prestige en avouant l'audace de Félix.

Moi qui m'estimais, jusqu'à cet instant, si maître de moi! Me voilà furieux. Je me surprends à méditer le renvoi de Félix et des siens à Paris. Est-ce de la jalousie véritable? Est-ce simplement la juste indignation d'apprendre que ce bandit n'a pas respecté mon toit, ni cette enfant que j'ai prise sous ma protec-

tion? Je n'arrive point à démêler, dans mon âme, le superficiel du profond, le douteux du sincère. Admettons. J'ai la morsure de la jalousie au cœur. Je reconnais cette vieille ennemie, comme j'ai reconnu Mme Boldieu, tout à l'heure. Que j'ai souffert à vingt ans, pour Dosia, et à trente, pour Séraphine, et, à trente-cinq, pour Gilberte! Je me croyais enfin délivré. Cette petite à peau de canard va-t-elle renouveler ma torture? Non.

Je suis jaloux; mais je ne l'aime pas. Il m'agace qu'on la courtise; mais je ne ressens nul désir de serrer, contre mon cœur, ce drôle de petit squelette attifé. Je suis jaloux comme un chasseur l'est du chien favori qu'un ami emprunte, flatte, et emmène trop aisément. Lorsque l'amiral me demande Caro pour son ouverture en Champagne, cela m'exaspère de la même façon. Un mari qui n'aime plus sa femme tolère mal qu'un autre l'adore, fût-ce platoniquement. A cette jalousie la mienne s'apparente.

Stéphanie, d'ailleurs, n'élucide guère le problème. A mes questions insidieuses touchant Félix, elle satisfait avec une niaiserie peut-être feinte. Ou bien elle répète les mêmes réponses à la manière des simples qui savent uniquement les expressions claires et communes de leur sentiment, et qui ne se rappellent pas les mots capables de traduire les découvertes d'une analyse individuelle un peu aiguë. Car j'observe ma petite amie. Son intelligence certainement s'évertue. A quoi? A me contenter en découvrant sa vérité secrète? Ou bien à me dérober, de son mieux, cette vérité pour me confirmer dans mon opinion favorable, et garder ainsi l'avantage de ma bienveillance? Stéphanie flaire bien que j'espère une diatribe contre le peintre. D'autre part, elle craint que je ne répète à mon neveu, à sa mère, ces blâmes, et qu'ensuite, eux ne se vengent. Dès que la futée cite un défaut du polisson, elle se reprend, achève son couplet par un éloge intempestif. Tout à coup elle se décide à lui reprocher l'abus de la pipe, la puanteur du tabac, et même de l'haleine.

Là-dessus Stéphanie, singulièrement, insiste. A-t-elle lu, sur mon visage, le plaisir que cause cette expression de ses dégoûts? A-t-elle conscience d'avoir enfin déniché le genre de reproche qui, rapporté aux Reynart, les vexerait un peu, sans les transformer en ennemis terribles? Stéphanie ne ment plus, Elle confesse le mal de cœur qui l'afflige lorsque Félix lui parle dans la figure, comme il a coutume. Si propre et si nette,

en effet, comment Mlle Clermont supporterait-elle volontiers cela. Elle rit de sa délicatesse. Elle fait « pouah ! » en frissonnant avec une saccade brusque des épaules. Elle se plaint aussi de doigts que le fusain noircit, que les couleurs poissent. Et la voilà qui me persuade le plus adroitement du monde. Ou le plus naïvement? Jamais cette petite fille tirée à quatre épingles n'eut de caprice pour l'escogriffe. Elle s'en divertit comme d'un clown impudent et loustic. Ainsi d'ailleurs s'en amuse Pauline de Helgoët. Il est fort naturel qu'une pensionnaire se laisse égayer par un pitre d'atelier sans que, pour cela, elle l'adore. Où donc avais-je la tête?

Mon aise devient extrême soudain. Je me dilate, et je m'épanouis. Je suis très heureux dans ce jardin de mai où le jet d'eau s'irise en retombant au milieu du bassin. Je regarde Stéphanie. Elle me semble toute joie. Ses petits gestes mécaniques se suivent précipitamment. Elle se cambre, efface les épaules, réussit des mines imprévues et séduisantes au possible, sous le chapeau d'argent. J'ai, pour la première fois, envie de toucher cette joue bise, ce cou fragile, ces doigts longs aux ongles étroits, roidement taillés.

— Père a commandé qu'on nous servît le thé sur la terrasse. Je pense que cela doit être prêt. Si vous voulez bien venir par ici.

Elle gravit les marches devant moi entre deux buissons équarris. J'admire ce dos plat, cette élasticité d'un corps adolescent que les pas en pointe haussent tout d'une pièce. Stéphanie se retourne. Les promesses de la malice luisent en ces yeux bruns à l'ombre du large chapeau. Je lui souris avec tendresse, et dans l'espoir que sa jeune curiosité imaginera la vigueur de mon sentiment. Silène ne s'avance-t-il pas entouré de nymphes et de faunesses sur les bas-reliefs antiques?

Nous voici devant le prodigieux décor d'un Paris lointain émergeant du bois que borde la lumière du fleuve courbe. Mlle Clermont m'indique un siège auprès de la table qui nous séparera, face à face. Assis, nous nous regardons. La jeune fille ne baisse les yeux que par momens. Notre silence la gêne. Ses joues bises rougissent un peu. Elle se détourne pour appeler les servantes juste à la seconde où j'eusse pu la juger hardie.

Oublie-t-elle son père ? Une heure s'écoula depuis le commencement de notre promenade. Le pauvre Clermont a dû se

réveiller là-haut. Pourquoi Stéphanie n'y songe-t-elle pas? A supposer qu'elle le chérisse médiocrement, les convenances obligent de s'inquiéter. Perdrait-elle un peu la tête aussi parce qu'elle me sent ému? Bon! Je deviens idiot... Pourtant elle respecte son père. Sûrement. Que n'en parle-t-elle? Elle n'y songerait pas? C'est qu'elle me donne alors toute sa vie. A moins qu'elle ne soit excellente comédienne.

Jouerait-elle ce rôle que mes sœurs imaginent? Et mesurerait-elle, pour son avenir, l'importance de cet instant? A tel point qu'elle omettrait son devoir? A tel point qu'elle simulerait d'omettre son devoir?

Stéphanie vient d'effacer toute ma jalousie. Par hasard? Ou par une adresse qui sut prendre le masque du hasard? Non. L'enfant est si jeune... Hé! Clermont a pu la seriner. Sans doute la confesse-t-il. Alors? Si l'histoire du tabac et du dégoût traduit une habileté, Stéphanie souhaite que je la demande en mariage. Rien ne lui répugne trop en moi. Cette fille gracieuse et docile se dévouerait. Les cils de ces yeux se baisseraient sous mes lèvres comme ils se baissent maintenant.

De ma grosse tête que pense cette fluette personne? Alternativement elle m'examine, et se tourne vers ce Paris grisâtre, immense, étendu dans les bois avec un dôme d'or au cœur, avec ce donjon de fer au flanc. Calcule-t-elle que, pour briller là-bas, il lui faudra subir ceci?

Qu'elle serait divertissante, sa surprise, la semaine où je la comblerais, cette enfant, où je la verrais se travestir de mille façons prestigieuses chez les couturiers, les lingères, les orfèvres? Ses petites manières empruntées, classiques me raviraient. Sa joie me donnerait un spectacle divers et chatoyant. Une fois déjà, je connus ce plaisir. Une bouquetière rencontrée sur le boulevard, je l'ai, en quatre heures, pourvue de toilettes confectionnées, de bas en soie, de jupons multicolores; je l'ai munie d'un mobilier à l'hôtel des ventes; je l'ai conduite dans le restaurant le plus féerique; je l'ai installée en robe ouverte dans une loge de l'Opéra. Le même après-midi, cette gamine, sous mes yeux, passa de l'extrême misère à l'opulence fastueuse. Le spectacle de ce délire me demeure parmi les sept ou huit impressions que l'on rappelle, en sa mémoire, au temps de l'ennui. Il serait agréable, certes, d'augmenter le trésor de tels souvenirs, avant la fin. Cette fille distinguée, bien mieux

que la bouquetière, m'enchantera par l'aspect de ses plaisirs et la diversité de ses attitudes. Je la prévois raide, sérieuse dans la Panhard doublée à neuf, devant les orchidées qui tremblent sur le tube de cristal et de vermeil, sur la cantine de maroquin aux bibelots de vermeil. Rien n'est beau comme la joie de la jeunesse. La contemplerai-je?

Me voilà tellement ému que je ne puis répondre à ce que Mlle Clermont dit de vague et d'insignifiant, heureuse elle-même. Il faut que j'ôte de la table ma main encore blanche et noble, ma foi; mais qui trépide. Stéphanie au front bosselé, à la grande bouche pâle, si tu prononçais maintenant le mot décisif, devines-tu que je te mettrais en possession de la vie agréable? Cependant, tu n'es qu'une petite nymphe maigre et noiraude, avec des yeux chargés d'inquiétude, et une mine timide. Aussi hâte-toi. Profite de ma folie passagère.. Allons... Parle... Dans une seconde, il sera trop tard. J'aurai recouvré ma sagesse...

... Je ne sais quelle force de la nature a soulevé, en moi, le cœur, les poumons, l'âge, tout l'être physique et intellectuel que revêt la chair épaisse de ma poitrine et ce costume de drap gris. Je suis au bout de cet essor maintenant. L'influence extérieure se retire de moi. L'ironie plisse à nouveau les commissures de mes lèvres. Je me moque de mon vœu. Passez, petite fille, ce n'est plus l'instant de me séduire, puis de me décevoir. Apparemment vous ne l'avez pas voulu. Ce monsieur affable, poussif un peu, habillé parfaitement, vous ne l'avez pas jugé conforme à l'idéal de votre adolescence. Parbleu. Et que m'importe?...

Mlle Clermont range mieux les tasses, la théière et le pot que les servantes déposèrent entre nous. Elle réfléchit en agissant, méticuleuse et didactique :

— Vous ne fumez pas, vous. Quelle chance pour moi!

Chose bizarre : Stéphanie a compris mon recul. Elle tente un rapprochement. Lui demanderai-je pourquoi c'est une chance cela? Et pour elle? Ce l'obligerait à se découvrir, à prononcer son espoir de rester longtemps au château. Quelque mot, peut-être, échappera qui nous lierait alors.

J'hésite.

La sagesse de ma race l'emporte sur la volonté de mon individu.

Je suis redevenu l'esclave de nos morts et des coutumes. Je n'ouvrirai pas le chemin à une folle destinée. Aussi je me contente d'expliquer l'interdiction des médecins lors de ma neurasthénie et de mes vertiges, guéris à présent.

— Vous êtes si vigoureux. Je ne vous ai jamais vu fatigué. Non. Au contraire, vos neveux, quand ils rentrent d'une promenade, même dans le parc, tombent anéantis sur les fauteuils. Ils se plaignent. Ils sont glacés s'il pleut. Ils meurent de soif s'il fait beau. Cet automne qui fut chaud, et cet hiver qui fut rigoureux, chaque jour, vous avez parcouru, en chassant, des kilomètres et des kilomètres. Vous reveniez alerte. Vous poursuiviez les chiens. Vous jouiez avec les plus actifs. Vous ne demandiez pas à boire les jours de grand soleil. Vous ne vous approchiez pas du feu les jours de forte gelée. Vous ressemblez à ces statues de dieux robustes qui sont dans le parc. Vous êtes de marbre comme elles, sous les intempéries.

— Hé, hé ! je souffle un peu.

— Vous croyez cela. C'est de la coquetterie. Vous cherchez le compliment.

Gentille, et sa large bouche en sourire, elle lève l'index qui menace. Après tout ceci, je serais enclin à m'imaginer que Stéphanie tente une déclaration. Me comparer à mes neveux, c'est une habile flatterie, certes. Toutefois l'intonation n'est guère chaleureuse. Si les regards ne se dérobaient tant, je tiendrais ce couplet pour une simple politesse; mais il y a plus. La confusion de la jeune fille n'est pas douteuse. Des mots comme « intempéries » furent choisis à l'avance. Tout cela résulte d'une préparation, d'une tactique. On me cerne. On m'assiège.

Siérait-il de dire : « on me berne? »

Chère enfant, instruite par la détresse des tiens, essayerais-tu vraiment d'échanger ta jeunesse? Chercherais-tu à conclure le mariage de convenances que ton père indique comme la sauvegarde de ton avenir? Tu t'appliques à surveiller l'ébullition de cette eau, afin de me prouver ton expérience de ménagère. Tu excuses le retard de ton invité, le docteur, au moyen de phrases exemplaires, afin de m'édifier sur ta bonne éducation et sur la maîtrise avec laquelle tu jouerais un rôle de châtelaine accueillante. Et cela si discrètement que je retombe aussitôt dans l'hésitation : rien de ce que j'échafaude en mon esprit n'est en le tien; tu rêves simplement d'épouser un

Félix drôle, un Robert élégant, et de l'aimer dans les bois de Juin, en fredonnant, sans souci de ta pauvre robe, de ta chaussure fanée... Je ne sais rien de toi que l'aspect de ton énigme.

... Le docteur nous annonce qu'on va transporter ici Clermont. Il veut prendre le thé avec nous. Il se trouve gaillard ; et, comme cet effort lui nuira moins que la contrariété de ne pas l'accomplir, notre docteur a permis. Clermont désire que sa toilette soit au point. Il prie sa fille de l'aider. Preste, elle se lève. Son pas de cigogne l'éloigne. Je me félicite de ce répit sentimental.

Ma lassitude est extraordinaire, soudaine. Mon crâne se fendille, semble-t-il. J'ai peine à suivre le raisonnement du docteur sur la distinction entre la parésie et la paralysie, sur les divers tentacules du neurone. Le jeune savant s'aperçoit de ma distraction. Alors il m'invite à jouir du panorama qui s'orne mieux de nuances changeantes au déclin du soleil. En effet, la ville se transfigure à miracle.

Pendant que nous contemplons, mes idées se reposent. Mon émoi se calme. Je suis décidé à ne rien apprendre de Stéphanie, de son énigme. L'énigme, après tout, naquit d'un ragot de cuisinière exagéré par les craintes de mes héritiers pauvres. Et je me lève tout rasséréné pour courir à la rencontre de Clermont qu'un infirmier pousse dans un fauteuil à roues. Je complimente le malade sur sa mine. Il s'est brusquement ragaillardi. Je reconnais mon Clermont d'autrefois et sa tête d'Henri IV bien encadrée par la barbe que le peigne lissa. Sous le macferlane et le plaid, si le bras, si la jambe gauche demeurent invisibles, la main droite gesticule, s'élève, s'abaisse, montre, et menace, selon les rapides successions des paroles. Stéphanie derrière s'avance, les mains croisées contre son petit ventre, au-dessous du busc. Bizarrement, elle n'est plus rien que ma secrétaire, l'employée insignifiante et docile. Qu'elle pince le sucre, verse le thé, mesure la crème ou le rhum dans les tasses, qu'elle coiffe la théière de la mitre, qu'elle se tienne droite et sage ensuite, Stéphanie ne m'est plus rien.

Clermont m'intéresse davantage. Son éloquence d'autrefois, son optimisme extraordinaire stimulent de nouveau mon inertie. Je crois presque à son mélange, et au prix de revient qu'il calcule. A chacune de mes objections il trouve la riposte

immédiate. Il l'appuie de chiffres et de formules. Cette prodigieuse mémoire retient tout des lectures. Clermont n'ignore pas ce que la Havane absorbe de vetyver, et Rotterdam de Sherry-blossom. Il sait le navire allemand qui transportera nos caisses au moindre prix dans les ports arabes, hindous, chinois et japonais. Le docteur écoute bouche bée. Son paralytique le stupéfie. N'était le souci de régler la douche sur l'échine de trois patiens, notre praticien demeurerait là séduit, instruit, ébloui.

Clermont a continué longtemps. Quand il a pensé m'avoir convaincu, il s'est écrié :

— Tout cela, c'est pour Stéphanie... C'est la dot de Stéphanie. Vous comprenez, mon cher, cette petite, je ne veux pas la laisser au monde seule et dépouillée. Avant que je disparaisse, j'entends la voir calée dans la vie. Regardez-moi cette demoiselle. Elle grandit. Elle se fait. Quels cils elle a ! Et toute la distinction de ma mère qui était née de Bronceleau. Cette famille fut alliée aux Bourbon-Chandos dès le début du XVIIIe siècle. Stéphanie a toute la distinction d'une Bronceleau, et la bouche un peu grande des Bourbon-Chandos. Il en existe un à Versailles. Portrait en buste par Nattier. C'est la bouche même de Stéphanie. Allez voir ça... Eh bien ? Elle vous rend des services, hein ! dans votre château ? C'est une comptable de premier ordre, vous savez. Elle a toutes les qualités de l'administrateur. Ça l'intéresse, l'administration. Ce sera une maîtresse femme. Ne rougis pas, Stéphanie. Ne proteste pas. Je dis la pure vérité... Je me connais en hommes et en femmes. Demande à ton patron... Quand un quidam lui proposait une affaire dans le temps, il m'envoyait d'abord le susdit dans mon bureau. Et après il m'interrogeait : « Qu'en pensez-vous, Clermont ? Sale tête, hein ? Rien à faire ? » Tu m'entends. Écoute ça ! J'avais seulement froncé le sourcil. Nous étions d'accord. Je lui affirme qu'aujourd'hui nous sommes aussi d'accord. Je lui affirme que Mlle Clermont dirigera son intérieur à merveille. A merveille !... Eût-elle des millions à placer et à surveiller. Des millions. La pauvre petite ! Il suffit que je rate mon expérience, le mois prochain, à l'usine, et je lui laisse juste les yeux pour pleurer. N'aie pas peur, Stéphanie ! Ça ne ratera pas. Je te le promets, ma petite fille. Ça ne ratera pas.

Clermont étend la main vers Paris. Il jure sur la capitale,

solennellement, la tête en profil, les yeux au ciel... Puis il se rencogne dans son fauteuil à roues, et boit une gorgée de ce thé brûlant que sa fille lui versa... Moi, j'attends la suite du discours. Clermont ne parle pas au hasard. Il met en scène Stéphanie; c'est afin de lui souffler un rôle. Énigme en chapeau d'argent, la jeune personne ne semble ni troublée ni craintive. Elle ne paraît pas concevoir une relation entre sa conduite au château, ses flatteries de naguère et le langage paternel de l'instant. La voici rassise, le dos droit, et les mains actives sur une dentelle que le crochet d'ivoire allonge.

— J'ai pensé à une chose... énonce Clermont... Vous avez gardé des relations avec tous nos confrères, ceux qui sont arrivés, ceux à qui la fortune a souri, puisque vous avez pu les réunir dans votre syndicat exportateur. Vous n'en voyez pas un,... veuf... ou célibataire,... près d'atteindre l'âge que la solitude attriste? Quand on ne court plus derrière les illusions, on aime bien que l'ange du foyer paraisse, qu'il veille aux mille choses de la maison, qu'il régente les domestiques, qu'il exige de la propreté, des soins, des attentions. On aime, si l'on tombe malade, avoir, près de soi, une amie réelle qui ne se trompe pas de fiole en administrant les potions. Ainsi, quand je me suis senti mal avant-hier, j'ai vite télégraphié à Stéphanie. Certainement j'ai toute confiance dans le docteur qui est un charmant garçon. L'infirmier ne m'oublie que de temps en temps. La garde est maussade; mais elle ne s'endort pas quand la fièvre m'agite. Cependant je préfère que Stéphanie soit là. Je vous remercie infiniment de lui avoir permis cette présence à mon chevet. Je vous la renverrai bientôt... Elle me manquera; mais enfin il faut qu'elle accomplisse régulièrement ses fonctions. Elle me manquera... Elle manquerait à tout autre, je crois, qui se serait ainsi confié, quelque temps, à sa sollicitude... Cet autre, écoutez-moi bien, vous devriez, vous, le trouver. Oui. Vous devriez le trouver. Ce serait le mariage de la jeunesse enjouée, élégante, consciente de ses devoirs, avec l'expérience indulgente et généreuse. Stéphanie est une fille raisonnable. Élevée à l'école du malheur, elle a chassé les illusions stupides et romanesques. Elle n'ignore pas qu'avant tout, une situation sociale est indispensable à notre liberté, à notre dignité. Sa reconnaissance serait incommensurable... pour celui qui lui promettra cette situation, en me demandant sa main. N'est-ce pas, Stéphanie?

Malgré l'ombre qui commence à s'épaissir, je m'aperçois des fautes commises, coup sur coup, par la dentellière. Déjà elle a détruit trois fleurons de son ouvrage. Elle tourne vers nous son visage très pâle.

— Personne... murmure-t-elle... ne voudra de moi...

— Oh! mademoiselle,... protesté-je.

Elle attendait peut-être que je lui ouvrisse les bras. Je n'ose Et puis Clermont me déplaît beaucoup. Il gâte, par avance, ce que l'aventure peut offrir de délicieux.

Je prévois son ricanement de victoire. N'importe. Poussons plus avant :

— Il y a... une difficulté. Nos confrères en situation d'assurer à une jeune fille l'aise et la quiétude, sont tous d'un âge trop certain; au moins ceux que je connais. Ce sont des hommes qui ont passé la quarantaine, ceux de notre génération. Ils ne possèdent plus tous les attraits du Prince Charmant.

— Les qualités du cœur et de l'esprit valent infiniment davantage, n'est-ce pas, Stéphanie? D'autre part, il y a des hommes faits qui l'emportent, et de beaucoup, au physique même, sur les éphèbes de ce temps qui sont malingres et sots.

— Certainement... murmure-t-elle, encore à voix si basse, qu'elle étrangle.

— Tu t'enrhumes, mon enfant. Va chercher ton châle... Tu rapporteras mon cache-nez par la même occasion.

Stéphanie s'empresse de nous quitter.

Maintenant, ma conviction est faite. Clermont endoctrine sa fille pour qu'elle m'épouse. La pauvrette obéit donc, à demi persuadée par les démonstrations pratiques de son père, à demi tentée par le confort de mon existence; mais en tout cas, sans plaisir impulsif. Clermont déclame :

— Quelle démarche! Regardez ça. Une petite reine, mon cher. Une petite reine, je vous dis. Et quand je pense à l'affreuse destinée que la force des choses lui réserve, à cette infâme médiocrité dans un bureau, derrière un comptoir, en attendant qu'une brute la séduise, ou qu'un va-nu-pieds l'épouse pour lui faire des enfans morveux et des scènes de jalousie dans un logement, au sixième étage de quelque infecte ruelle... quand je pense à cela... je me demande quel châtiment le ciel m'infligera pour punir le crime d'avoir mis au monde cette touchante créature...

Ce sont là, parbleu, les accens de la vraie rage et de la vraie douleur. Clermont chérit sa fille. Il souffre pour elle ; et, comme nulle calamité ne lui semble pire que la sienne, vivre sans argent, il prétend, à toutes forces, lui procurer ce qu'il souhaite pour soi-même. Il ne pense pas une seconde qu'une fille de dix-neuf ans préfère un petit garçon maigriot dans une mansarde avec quatre sous de lait, à un quadragénaire dodu, même agréable, dans un château historique.

Je m'efforce de lui faire entendre son erreur. Il se débat furieusement. Il me traite mal. Il n'y a que les hypocrites pour nier, quand ils le possèdent, le bonheur que donne la fortune. Enfin, se redressant sur le bras valide, il me jette dans la figure !

— Avez-vous compris ?

— Compris quoi ?

— Vous avez compris. Eh bien ! réfléchissez à ce que nous avons dit ce soir. Souvenez-vous de ce que vous devez à mes talens et à mes efforts. Mesurez s'il est juste de restituer un peu à ceux qui créèrent tout,... et qui gémissent sur le fumier de Job. Vous ne me devez presque rien ; mais vous devez moins encore à vos héritiers qui vous grugent. Allons : au revoir. Voulez-vous appeler mon infirmier en vous en allant?... Au revoir. Au revoir... Je vous renverrai Stéphanie dimanche.

Il se rejette dans son fauteuil à roues, en agitant son bras vif; puis il menace, du poing, le ciel.

VI

L'absence de Stéphanie, retenue depuis quinze jours à Suresnes, par les crises de son père, me désole. Je le constate devant le dessin qu'elle a composé pour la loterie annuelle de notre orphelinat. Sa lettre de ce matin me prie de faire parvenir l'objet au président de notre société corporative. Ruse ingénue. Cette image est une évidente copie de ma silhouette équestre photographiée par Juliette ; mais l'artiste a redressé la taille, effacé le ventre, allongé les jambes, agrandi les yeux. Je m'ennoblis, métamorphosé, grâce à quelques accessoires, dont une rapière très longue, en cavalier de la Ligue. Une croix de Lorraine sanctifie mon chapeau de feutre. Je découvre quelques hachures et contours, retouches certaines de Clermont. Sa main

valide a conservé l'adresse que nous lui empruntions pour tracer les plans, coupes, élévations de nos fabriques ou magasins, et, à la rigueur, pour établir le croquis des vignettes que l'on colle contre les pots ou les flacons... Il a voulu que je me reconnusse sous les trois crayons de sa fille. Espère-t-il que je me croirai ainsi l'objet d'un amour obsédant ? Les deux lettres que le pauvre homme m'écrivit, cette semaine, eussent dû lever tous mes scrupules. Elles furent soigneusement travaillées. Que c'est drôle ! Il tente d'exciter ma jalousie en me demandant conseil pour une union possible entre Stéphanie et le docteur. Celui-ci, type d'arriviste madré, ne s'embarrassera point de la péronnelle ; ni moi.

Ni moi?

Indécision. Signe manifeste de l'âge. Pourquoi, maintenant, ne puis-je envisager un acte sans prévoir toute la série des conséquences fâcheuses; tandis que les conséquences heureuses me semblent moindres, insignifiantes ? Cependant la partie de mon être qui ne déduit pas, l'inconsciente et la sentimentale, exige impérieusement un bonheur. A la minute où ma raison écarte l'absurde espoir de ce mariage, ce qui persiste, en moi, de naturel, d'instinctif, d'ancestral et d'attendrissant, me persuade que le délice de presser contre mon cœur cette jeune fille consentante, payera tous les déboires imaginables. Folie, ô folie !

Je me suis rendu chez le curé. Pendant une heure, du moins, je n'entendrai plus les charpentiers construire, à grands coups de marteau, le théâtre rustique de notre *garden-party*. Un automobile m'a couvert de la poudre engendrée par la route que sèche le soleil, et du mépris signifié par les touristes que secouait la machine. J'eus l'envie brève de décharger mon revolver sur ces gens qui m'arrachaient à mes soucis. Et puis, j'ai ri tout seul de ma colère. Si je roule moi-même en auto, j'ai envie de disperser brutalement les bonnes gens qui obstruent la voie avec leurs chariots, avec leur insouciance de flâneurs, avec leur inattention de malheureux accaparés par les menaces du sort. Comme il est difficile de tolérer patiemment autrui et sa juste vitalité.

Je trouve le sosie d'Alphonse XIII dans son jardin qu'il bêche la soutane troussée, les manches relevées. Un peu de sueur mouille le grand front blanc ; mais la face hâlée sourit. Après

nos bonjours, le curé me montre, dans un creux du sol qu'il défonce pour ses légumes, des tibias, des péronés, des fémurs rougeâtres. Des suicidés achevèrent de s'anéantir en ce coin de terre non bénite : c'est l'ancien cimetière des impénitens. Cimetière, à cette heure, inutile, puisque la loi ne permet plus de différencier l'accueil aux défunts. Aussi le verger charmant du presbytère empiète sur ce domaine de la Mort ; et la bêche exhume les restes de ces hommes qui préférèrent la noyade ou la pendaison à leurs angoisses de paysans humiliés par la ruine.

L'endroit pourtant est favorable entre ses murailles que la treille habille, que les espaliers festonnent. Le prêtre s'y repose un pied sur la bêche. Il pérore. Un crâne édenté lui prête l'occasion de faire l'Hamlet, et de plaindre la brièveté de la vie humaine en désaccord avec l'immensité de nos désirs.

J'ai pris la leçon pour moi. Comment passer au mieux les dix ans de vitalité qui me semblent promis encore ? *Alas poor Yorick.* Ce crâne ! Le mien lui ressemblera, que mes neveux pousseront un jour du pied. Malgré sa foi, l'abbé Dutron n'aimerait guère changer trop tôt de paradis ; car il apprécie l'existence agréable dans notre campagne, devant ces espaces en culture que découvre la brèche de la muraille, devant ces collines flanquées de boqueteaux et de clairs villages, devant ces horizons forestiers si délicieusement bleuâtres au loin. Mélancoliquement il recouvre d'un peu de terre les os rassemblés, le crâne où tant de douleur s'exaspéra.

Nous nous asseyons sur le banc de pierre à droite de la porte. On entend la servante trottiner, relaver les assiettes qui tintent, découvrir le pot-au-feu qui bout. Je feuillette les *Annales de la Foi* où mon hôte a collé quelques photographies de Chinois envoyées par son camarade, missionnaire dans le Se-Tchouen. Nous évoquons les combats spirituels de là-bas.

— Il faut que je vous livre un secret... J'ai bien réfléchi... Je ne puis garder cela pour moi. La chose vous intéresse trop. Je vous prie seulement de me promettre votre indulgence plénière pour le pécheur. Jésus a bien pardonné à ses bourreaux. Votre clémence aura moins de peine à s'exercer. Bon. Voici la chose. Vous n'ignorez pas que l'on nous demande parfois des renseignemens sur nos paroissiens ; renseignemens relatifs à leur moralité, à leurs opinions, à leur solvabilité... etc. Les personnes recommandables, et qui n'ont pas abandonné toutes

les pratiques de la religion, peuvent toujours prier leur directeur de recueillir une information sur ce qui les intéresse. Nous nous rendons, entre prêtres, ce genre de services que certains blâmeraient à juste titre, si notre conscience n'intervenait toujours, avec notre prudence, pour le Bien... Donc j'ai reçu une interrogation de ce genre, et qui vous concerne. Mon ancien maître du séminaire me questionnait sur l'héritage que vos neveux sont en droit d'attendre après vous ; particulièrement le jeune Félix Reynart. Sans méfiance, j'ai répondu tout de suite. J'affirmai donc la solidité de votre fortune et la cordialité parfaite des rapports qui vous unissent à votre famille entière. Plus tard seulement, j'ai compris ma faute. A la suite d'incidens et de propos qu'il ne m'appartient pas de vous relater, j'ai compris que le jeune homme avait obtenu de larges crédits en signant des billets que vos biens garantissent...

— Ah !...

Je suffoque d'abord. Une seconde après, je me mets à rire. C'est l'éternelle aventure de Géronte dupé par Clitandre aux bravos du public. Du Molière tout pur. La morale de cet auteur classique attribue tout l'honneur à Félix Reynart et toute la honte à moi. Je le dis. Le curé ne semble point approuver cette sorte d'éthique littéraire prêchée à la jeunesse depuis trois siècles par l'Université française ; et :

— Il s'agit d'un cadre acquis pour le portrait de la baronne de Helgoët que votre neveu a dessinée.

— Je puis bien faire, indirectement, ce cadeau à la femme de mon vieux camarade...

— C'est un cadre historique... Et il vaut dix mille francs !

— Dix mille francs ?

— Un cadre de Gouthière et Riesener, si je ne me trompe, le cadre que Louis XV commanda pour un portrait de Mme du Barry,... et qui fut acheté, par l'antiquaire de la place Vendôme, à la vente du duc de Picardie...

— Peste ! La galante aventure !

Sous ces mots de circonstance, j'ai dissimulé ma fureur. Il est inutile que le bon prêtre s'initie à mes difficultés intestines. Je fais figure de philosophe. Je développe l'histoire de ce coquebin énamouré qui, pour parer l'image de sa maîtresse, écornifle aux dépens du barbon. Le plaisant sujet de comédie aux chandelles ! En réalité, je jure bien que pas un centime de ma bourse

ne payera ce cadre, moi vif ou mort. Ce Félix Reynart, si je le déshéritais, tout de même! Que j'épouse Stéphanie; et rira bien qui rira le dernier. Ah! le gaillard, froidement, escompte ma mise au tombeau pour séduire cette petite dame trop sensible aux cadeaux importans!

Le curé se rebiffe. Il m'accuse d'encourager les vices de la jeunesse. Il voudrait que j'avertisse la baronne que j'oblige Félix à lui confesser son escroquerie, à reprendre le bibelot et à le reporter chez l'antiquaire. Ce serait mon intention; mais l'amiral? Que pensera-t-il de l'intrigue? Il va soupçonner la belle, et souffrir. La congestion menace cette vieillesse trop émue, trop passionnée. Risquerons-nous de désespérer, de tuer l'amiral, pour faire rendre gorge au rapin?

Le curé comprend. Il répète mon raisonnement qui me consterne moi-même. Dois-je attenter à la vie de mon ami, pour récupérer ces dix mille francs? Non. Je suis pris. Il me reste à m'exécuter. Et les Chiliens qui n'ont pas payé mes traites! Quelle canaille, ce Félix!

A grand'peine j'obtiens du curé qu'il laisse provisoirement tout cela, qu'il n'aille point avertir la baronne; qu'il me laisse surveiller. Lui veut absolument sauver l'âme de Félix, grâce à cette première faute. Elle doit lui montrer l'abîme où il penche.

— Ne vous affligez pas, monsieur le curé. Ce n'est que du Molière, cette farce. Du Molière, vous dis-je!

A mon retour, tout est en joie dans le parc. Sur l'estrade presque achevée, les cousines ânonnent leur scène capitale aux applaudissemens de leurs mères. Félix en manches de chemise peinturlure les accessoires. Il jouit d'une parfaite quiétude. Le remords évidemment ne le ronge pas. Il me tend le petit doigt parce que les autres sont tachés de gris et de vert, parce que les pinceaux et la palette l'embarrassent. Elle ne l'émeut pas, la vie de l'homme sur la mort duquel il compte pour acquitter sa dette. Familièrement il m'invite à louer la manière dont il grime en instrumens Pompadour le râteau du jardinier, l'arrosoir, la serpe, les corbeilles et les ruches. Il se moque de Robert qui commande aux charpentiers avec maîtrise, appelle chacun d'eux « mon ami » sur un ton de supériorité fort ridicule. J'enrage parce que le rond-point aux huit routes est encombré de planches et de tréteaux. Mais n'ai-je pas moi-même approuvé ce ravage qui chagrine évidemment la statue de la

Chasseresse; n'ai-je pas donné licence à la fatuité de Robert qui règle tout? Il me faut le féliciter. Il entend réussir, là, quelque chose dans le goût de la Fête des Loges, celle de Saint-Germain vers 1775. Une gravure du temps à la main, l'insupportable érudit m'indique la place du charlatan, celle de l'astrologue, celle de la bohémienne, celle du Jocrisse. Il exige que chaque baraque soit une imitation exacte des anciens types, et s'accorde avec la forme des arbres, comme sur l'estampe. D'avoir découvert que les ormes constituent ici une sorte de fond à la Watteau, Robert s'enorgueillit. Il m'excéderait longtemps avec cela, moi qui n'ai dans le cœur que l'envie de les chasser tous. Heureusement la cloche nous invite à laver nos mains pour le déjeuner.

A table, je suis vingt fois sur le point de faire un éclat. Je veux demander à Félix s'il a vu les cadres du XVIIIe siècle dans la vitrine de l'antiquaire, place Vendôme. Un agaçant panégyrique de l'art sous l'Ancien Régime, qu'entame Robert, me fournirait l'occasion. Isabelle critique, en revanche, le snobisme qui vante exclusivement les réalisations du passé. Aussitôt elle récite des vers de Maeterlinck avec fureur. Émilie nous engage, de son mieux, à préférer le chaufroid et les laitues frites que Thérèse ne dédaigne point. Ces mets me paraissent insipides pendant que je me blâme de frapper Thérèse, Reynart et Isabelle parce que Félix a commis une faute de gamin. Seul Claude s'aperçoit de mon état. Il m'inspecte sévèrement, le plat tendu, bien que la longue absence de Stéphanie, maintenant, le tranquillise. Ernest aussi flaire quelque chose en m'offrant l'eau de Vittel. Il essuie, de sa serviette, le col de la bouteille avec plus de précaution et prend ainsi tout le temps de m'examiner.

Cependant je me décide. Je vais me rendre chez l'amiral, voir le cadre, tâter le terrain. Il me faut des précisions. Isabelle rage à propos de Maeterlinck. Elle le déclare supérieur à Corneille, toute blême, et n'admet pas que Robert traite d'étranger aux ascendances germaniques l'auteur de *Pelléas*. Robert s'amuse à « la faire mousser, » comme le remarque Félix. Juliette a peur, un peu, du fracas. Elle crispe sa jolie bouche fraîche. Émilie les supplie tous de se calmer. La salade d'ananas et de fraises mérite qu'on l'honore d'une trêve. Isabelle consent; mais déclare qu'au programme de la fête elle joindra le dialogue de Nietzsche : Zarathoustra et le Berger. Sur quoi

Robert s'indigne : il ne collaborera point à une œuvre anti-française. Félix, imitant la voix du peuple en révolte, gronde le refrain de l'*Internationale*. La naïveté de ces âmes puériles m'exaspère. J'attends avec impatience le roulement de la Panhard dans la cour. Enfin. Et m'y voici. Nous allons vers Menin.

Dans le parloir du collège, je salue d'abord le cadre de Riesener et Gouthière, entourant, de son ovale, le pastel mal imité de La Tour. Là sourit Pauline de Helgoët. Mon impressionniste, pour plaire à la dame, copia la manière du XVIIIe siècle. Les cuivres ciselés, qui courent dans l'orbe du meuble, ne sont point, à première vue, surprenans. Il importe de les considérer quelques minutes, avant de concevoir la finesse incomparable du travail qui réalisa ces corps de nymphes emmêlés aux roseaux, et ces détails des gerbes, des chevelures, et cet élan des postures diverses [illegible] dans un [illegible] mouvement. Les marqueteries de Riesener ont beaucoup [illegible] Elles représentent l'onde peuplée de poissons, la surface de l'eau baignant les pieds en cuivre des nymphes et les tiges en cuivre des roseaux. Point d'erreur possible. L'harmonie des courbes et de l'arrangement, l'ampleur de l'ouvrage, les matières des incrustations et de la marqueterie, tout dénonce l'authenticité du cadre où la figure de Mme du Barry a brillé jadis. L'antiquaire a point abusé Félix ni le curé. Cette pièce vaut dix [illegible] et plus. D'ailleurs, fût-elle une copie, elle ne vaut [illegible] pas moins, si l'on considère l'art et le temps que dut exiger cette reconstitution parfaite.

La baronne, en accueillant mes hommages, [illegible] dit sa joie de ce cadeau : mais elle insiste plutôt sur l'agrément du pastel. La courtoisie certes l'y oblige. Je suis frappé cependant du peu que Pauline alloue, en ses éloges, à l'œuvre de Gouthière et Riesener. Deux ou trois interrogations adroites confirment mon soupçon. Elle ignore totalement l'importance de ce don. Elle croit que c'est là une copie fabriquée au faubourg Saint-Antoine pour cinq ou dix louis ; et, comme Pauline de Helgoët a partagé, entre Émilie et Thérèse, des soieries turques rapportées de Constantinople, ce présent ne lui semble point excessif, non plus que le vase en émaux champlevés du XVIe siècle, choisi, comme pot d'orchidées, par le donateur Robert. Je constate que les rivaux ne se le cèdent pas en géné-

rosité. Que pense l'amiral de ces largesses? Pauline de Helgoët s'est assise. Elle babille. D'autres idées accaparent son attention sautillante. Elle emmènera son mari bientôt à Vichy. Elle voudrait ensuite explorer l'Auvergne, puis soigner à Aix-les-Bains des douleurs improbables justifiant toutefois le séjour dans une ville d'eaux luxueuse où les rois se traitent, et où les plus riches toilettes sont déployées en leur honneur. Non, Pauline de Helgoët ne se doute pas de ce que valent le cadre et les émaux. A moins que, le sachant, elle dissimule. Serait-elle à ce point déchue? La supposition est invraisemblable.

L'amiral ne paraît pas davantage apprécier l'œuvre de Gouthière et Riesener. Il en parle néanmoins avec quelque emphase. Et je sens qu'au fond ce jeune rapin l'inquiète. Bartolo redoute Chérubin. Il nous faut bien admettre, l'un et l'autre, que nous endossons les rôles comiques de toute l'aventure, pour insignifiante et anodine qu'elle puisse être. Comment l'esprit de soupçon n'ouvre-t-il pas les yeux de l'amiral? En Chine, au Japon, il a marchandé certainement les potiches, les brûle-parfums, les porcelaines des antiques Samouraïs. Il se rappelle les prix énormes des belles pièces. Alors? Sa femme l'a-t-elle persuadé que c'était là quelque pacotille?

Je n'[illegible] pas. Tous deux bavardent à l'aise. Ils com[illegible] le beau temps. J'inventorie cette table noire à [illegible] cuivre, ces tentures banales en soie et coton brochés de fle[illegible] mières, cet affreux groupe de Barbedienne où l'on voit un [illegible] de bronze invoquer Dieu dans un fragment de barque assaillie par une vague, ces fauteuils Louis XV que les tapissiers du second Empire capitonnèrent à la mesure du mauvais goût régnant, ce pêle-mêle de photographies à dédicaces, de choses trop bêtement neuves, ces doubles rideaux de dentelles « riches, » ces chiffonnières à nœuds de satin héliotrope, ce tapis de Karamanie, ce paravent japonais, cette coupe, art nouveau, sur un guéridon arabe; alors je m'explique l'ignorance de mes hôtes pour le coût du cadre et des émaux.

Robert a dû conduire Félix chez le collectionneur de la place Vendôme, le présenter. Au fils, au neveu d'Huvelin, on n'a point discuté le crédit, surtout en apprenant que la destinataire était l'amirale-baronne de Helgoët. Sa coquetterie ou pire, affola donc mes deux gaillards? Cette dame serait-elle la gourgandine dénoncée par les médisans? A ce point?

Debout, enroulées dans un peignoir de tussor et de malines, les formes de la jeune femme semblent, à la vérité, parfaites. Houdon, Falconet eussent adoré ce modèle. La figure, irrégulière avec un nez relevé, surprend plus qu'elle n'enchante; mais la bouche humide semble un fruit de poème. Pour de petits jeunes gens, cette dame réunit les promesses sensuelles de la courtisane, et l'attrait romanesque de la mondaine. Toutefois il est rare que ces sortes de femmes s'éprennent des adolescens. Lequel aime-t-elle? Veut-elle les exploiter, ou plutôt exploiter Robert, qu'elle affolera en excitant sa jalousie contre Félix?

L'amiral m'a reconduit à travers le jardin. Un horticulteur l'a gâté par trois dates énormes, bégonias, au milieu des myosotis en corbeilles. C'est une conception de la baronne, m'avoue Helgoët, une surprise qu'elle lui fit lors de leur installation dans le cottage. Ces trois millésimes rappellent la rencontre, le mariage et l'heureux moment de communion absolue où les âmes épouses se pénétrèrent. Quelques saisons passèrent ensuite. Néanmoins je félicite mon vieux camarade d'avoir saisi le bonheur, d'avoir ressuscité tout le délire de la jeunesse, en son âge mûr. D'abord, l'amiral sourit très content; puis il fait le modeste, et me confie ses craintes d'avenir. Il vieillit. Cette charmante femme ne se lassera-t-elle pas d'un compagnon qui s'affaisse et qui cesse d'être un aîné pour devenir un père? Je me récrie ainsi qu'il convient.

— N'empêche, mon cher... Croyez-moi... Ne faites jamais ça...

Arrêté au milieu du cailloutis, il pose, sur mon bras, sa main tachée de jaune. Voilà certainement une allusion à Stéphanie.

Il me regarde bien en face. Il veut que je devine ce qu'il permet à ses yeux seuls de me suggérer. Honteux, vite courroucé, je baisse la tête. Alors il se détourne, et reprend sa marche vers un ridicule appareil d'arrosage qui tourne, qui valse comme une ballerine automatique, en prodiguant ses perles d'eau à une pelouse grasse, convexe et bien peignée :

— Moi,... j'ai eu de la chance, pour ma part, et plus que ma folie n'en méritait. Six ans de joie, de jeunesse véritable et sans nuage, grâce à l'affection d'une femme charmante, brillante. La beauté, n'est-ce pas, habite ma maison, la beauté, l'élégance, le rire, l'entrain...

— Alors?

— J'aurais pu, dans une heure d'aveuglement, me tromper. On peut n'épouser ni l'esprit, ni l'élégance. On peut s'unir à la niaiserie et à la médiocrité. J'aurais pu m'éprendre aussi bien d'une fillette à demi laide et sotte. J'étais à l'heure critique où le quinquagénaire, comme l'adolescent, estime incomparable celle qui le frôle, au passage. Le ciel voulut que, le délire fini, je me sois retrouvé devant une agréable créature, vive, camarade, avertie, et sachant, aux heures les plus nombreuses, cacher l'épouse inopportune derrière l'amie nécessaire. Imaginez qu'au lieu de celle-ci, une pensionnaire timide et maussade m'ait séduit aussi bien par son ingénuité. Vous devez ressentir parfois, vous aussi, cette espèce de tendresse qui nous envahit, dès quarante ans, qui nous asservit au charme de la jeune fille. Car la jeune fille, la toute jeune fille tente plus, lorsque nous approchons de notre fin, les instincts profonds de la race qui évoluent en chacun de nous, les instincts de transmission et de perpétuité. Ce sera une enfant à diriger, et, de temps à autre, une maîtresse à chérir. On s'émeut. Cela eût pu m'arriver tout aussi bien. N'est-ce pas? Et alors?

Helgoët s'arrête de nouveau dans l'allée. Il semble content du portrait que décrivent sa parole insidieuse et sa psychologie portative.

— Et alors?... ai-je repris en souriant.

Ce sourire l'interloque. Il lui dévoile mon désir de riposte. Les mains derrière le dos, la tête en arrière, les jambes écartées, l'amiral-baron me toise... Il me reproche ce manque de tact évident. J'eusse dû feindre de ne pas comprendre l'allusion, tout en acceptant le blâme qu'elle comporte. Il balbutie :

— Et alors... Et alors... Et alors... j'étais volé! J'étais volé, mon cher, volé comme au coin d'un bois... C'est comme je vous le dis là... Croyez-moi; croyez-moi : quand on a dépassé quarante ans on ne se marie qu'une heure, de temps en temps, avec une figurante d'opérette. Voilà les épouses qu'il nous faut... Jolies, joyeuses, éphémères comme le papillon. Il nous faut des papillons.

— Et la solitude?

— Ah, oui ; je sais! L'ennui de lire sans pouvoir exprimer à l'autre sa critique de l'ouvrage. La peur de souffrir, de mourir sans consolatrice. La tristesse de s'égayer, d'admirer sans écho... C'est cela qui m'a persuadé. Vous aussi, vous commen-

cez à craindre la solitude, l'hiver, le soir, dans votre château. On a besoin d'entendre remuer dans la pièce voisine. Et la nuit,.. donc! Le silence quand on s'évade à grand'peine du cauchemar, quand on se réveille avec l'estomac torturé, avec l'orteil mordu par la goutte. Alors le silence vous étrangle... Hein ? Le silence qui vous étrangle ! La pendule qui vit dans l'ombre... Elle sonne une demie de plus, ajoute à l'âge une déchéance encore, et retire à la vie une chance encore... Oui, oui, je sais tout ça... Ah ! diable ! La solitude ! Il y a bien les amis. Mais ils couchent chez eux, les amis. Ils ont leurs maîtresses, leurs femmes, leurs intérêts qui ne sont jamais les nôtres, leurs passions qui sont rarement les nôtres. Heureusement une famille charmante s'empresse autour de vous. Mme Reynart me semble une artiste hors ligne, Mme Huvelin une excellente personne. Et cette jeunesse qui vous donne le spectacle de ses petites âmes en développement... C'est la comédie chez soi... La vraie comédie...

— Oui, oui... Du Molière.

— Du Molière ?

— Du Molière... Ses Agnès, ses Clitandre, ses Géronte, ses Dorine. Tout Molière. Ah ! quel génie, ce cabotin-là ! Quel génie !

— Quoi : de l'amertume ?... Vous avez tort... La famille, voyez-vous, c'est le salut. Moi, je n'ai pas de famille. Elle s'est dispersée. Les uns sont morts à la mer. Les autres sont devenus planteurs aux Antilles. Je me suis brouillé avec mes cousines de Clohars parce qu'elles me trouvaient trop « rouge, » parce que je continuais à servir la République. Vous, mon cher, vous avez su garder, autour de vous, une famille, une vraie famille.

— Des héritiers.

— Bah !... Nous avons été aussi des héritiers. Nous n'avons tué personne de nos testateurs.

Je n'en puis plus. Je révèle ma détresse à Helgoët, en taisant, bien entendu, ce qui, dans mon affaire, le concerne lui et sa femme. A parler, mon indignation s'exalte. Les crimes du neveu qui escompte la mort de son oncle chez l'usurier, je les vitupère monstrueux, sans pareils. Nous nous asseyons sous la tente rayée d'un banc. Helgoët m'écoute. Il regarde aussi ses guêtres beiges, son pantalon à pli retroussé sur la cheville par le fer du tailleur, comme les pantalons de Robert Huvelin. Je

me soulage en dégorgeant ma rancœur entière. Je dépeins cette famille acharnée contre la petite Stéphanie Clermont, et qui exige son renvoi, sans pitié. Sans pitié pour ce pauvre Clermont, de qui l'intelligence a fondé ma fortune, celle même qu'ils attendent pour marier Isabelle, et payer les escroqueries de Félix. Je termine là en citant la phrase du paralytique : « Vous ne me devez rien, mais vous devez moins encore aux héritiers qui vous grugent ! » Et je m'arrête essoufflé.

L'amiral devient perplexe. Il a entendu l'autre cloche, celle qui ne sonne pas avec les voix de Thérèse, d'Isabelle, d'Émilie. Il a entendu la vraie cloche, ma cloche. Je conclus :

— On me dépèce vivant, mon cher. C'est ainsi. On ne vous dépèce pas vivant, vous. La baronne ne vous dépèce pas vivant!

Il ne répond rien d'abord. Du silence se prolonge. L'amitié réfléchit. Tout à coup Helgoët se décide pour l'ironie :

— Moi, j'ai pris mes précautions. A ma mort, Pauline aura seulement six mille francs de rente, les deux cent mille francs que je lui reconnus par contrat. J'ai placé tout le reste de ma fortune à fonds perdus, sur le conseil de mes notaires. Si je n'étais sûr de l'amitié de Pauline, je serais sûr de son intérêt. Il l'invite à me vouloir centenaire et à me soigner le mieux, par conséquent.

Bon. J'y suis. C'est Robert que la baronne espère séduire. Elle compte divorcer, puis épouser la fortune d'Huvelin avec le petit gaillard. J'y suis maintenant. Cet imbécile de Félix jouera le rôle de rival malheureux, que l'on chassera, quelque jour, afin de prouver ainsi l'amour à un jaloux désemparé. La farce n'est pas neuve; mais elle réussit toujours. La baronne de Helgoët a du s'instruire dans les romans psychologiques. Sans doute tout cela lui semble-t-il encore lointain, vague, improbable, mais possible... Possible.

L'amiral fait le sardonique en me regardant de haut, avec l'air de celui qui n'est pas la baderne convenue, qui soupçonne la vie, et se préserve des à-coups. Poliment je lui décoche :

— Vous êtes un fort, vous!

— Oh!... fort? Si j'étais fort... je n'aurais pas eu sans doute à ruser ainsi avec un destin trop équivoque.

Il regarde les armoiries de sa bague très attentivement.

— Écoutez, mon cher...

Il ne bouge pas. Sa barbe fraîchement dorée tremblote un peu avec la lèvre blême. Craindrait-il de trahir son émotion en parlant? Craindrait-il un sanglot. Il renifle. Il soupire. C'est bien une larme qui glisse, puis roule dans sa moustache trop blonde.

— Mon cher ami...

Je touche sa main aux taches jaunes. Il se dégage vivement. Il tire son mouchoir. Il y cache sa figure en feignant de s'essuyer. J'aperçois le frisson de son dos.

Le poignant de sa peine qui est la mienne, comme je le comprends! L'âge nous a rejetés hors de la vie créatrice quand notre cœur et notre intelligence, nos nerfs demeurent ceux de la passion fervente. Autour de nous faibles et comiques, la jeunesse inexorablement conspire notre honte. Et le monde entier applaudit. Tous les Scapins nous enferment dans les sacs qu'ils bâtonneront en se moquant. Pauline, Félix, Stéphanie, vous vous appelez Célimène, Clitandre, Agnès, sur le tréteau. A nous la trogne de Sganarelle et les bésicles de Géronte... Ah! petite Stéphanie, croyez-vous m'abuser, en me travestissant, sur vos dessins, en capitaine de romance?

J'ai secoué la tête. Moi aussi, j'ai dû soudain étancher l'humidité de mes pauvres yeux. Quand j'eus fini, nous nous sommes trouvés, Helgoët et moi, le mouchoir dans la main, et qui nous contemplions avec une égale pitié. A nous voir dans cet état, quel passant n'eût ri?

Nous avons souri nous-mêmes.

— Voyez-vous, mon ami, nous sommes deux vieilles bêtes,... m'a dit l'amiral... Deux vieilles bêtes qui prétendons jouer au cerceau quand ce n'est plus de notre âge. Nous ferions mieux, moi, d'achever mon *Histoire de la Marine Française*, et de mériter ainsi le grand prix Gobert que m'ont promis trois académiciens, et vous de découvrir l'odeur suave qui doit, pour rien, parfumer toutes les ouvrières de France. La chimie, l'histoire ne devraient plus connaître de rivales dans nos cerveaux

— Est-ce possible?

— Et puis, est-ce souhaitable?... Mon Dieu, oui; je le répète : est-ce souhaitable? Nous sommes là à nous chagriner, et nous avons, parbleu, nos raisons. Pourtant je dois à Pauline une résurrection inespérée, des heures de tendresse aussi parfaites que celles de jadis. A vingt ans, j'ai pleuré davantage pour une cocotte de Toulon ambitieuse, et qu'un commandant à

cinq galons m'enleva. Aujourd'hui, nous nous désolons parce qu'elles nous aiment pour notre argent. Bah! il faut bien être aimé pour quelque chose. J'ai connu, au Japon, dans le monde diplomatique, une Américaine de beauté stupéfiante. Elle repoussait tous les courtisans de sa splendeur physique, car elle exigeait « qu'on l'aimât pour elle-même. » Par là, elle entendait pour son esprit qui était celui d'une écolière à la mémoire sans défaillance. Je ne sais quel lourdaud allemand, secrétaire de consulat, eut la patience de lui faire, avec admiration, réciter le manuel du baccalauréat. Il paya, dans le *Journal de Shangaï*, l'insertion d'un article sur l'intelligence de la jeune Amérique, où quarante vers de la demoiselle étaient éloquemment comparés aux meilleurs de Longfellow. Ce lourdaud épousa la Vénus et les dollars; « aimés pour eux-mêmes; » enfin... Après tout, notre situation sociale représente tant d'efforts, tant d'ingéniosités, tant de chances adroitement saisies! J'ai triplé mon patrimoine breton par l'achat et la vente à point de chemins de fer chinois qu'avaient mis en actions des Anglo-Belges. J'avais conçu l'importance et l'avenir de ces lignes en protégeant, le revolver au poing, sous la fusillade des Boxers, la retraite de la colonne internationale commandée par l'amiral Seymour, après avoir reçu les shrapnells lancés par les forts de Takou sur mes chaloupes. C'est pour mon énergie de marin, c'est pour votre science d'exportateur récompensées par les biens matériels, que les femmes accueillent notre affection tardive. N'y a-t-il, pas même en cela, quelque chose de plus « idéal » que l'inclination réciproque de deux adolescens tourmentés par leurs natures? Je le remarque d'ailleurs. Les femmes nous sont plus sincèrement amies qu'elles ne nous étaient, jadis, amantes.

Du bout des lèvres, je félicite l'amiral de son optimisme. Cet artifice ne doit pas leurrer beaucoup sa peine. Je prends congé. Au moment où nous nous quittons, il me charge d'hommages spéciaux pour Thérèse, sans qu'il trahisse, par là, le secret de leurs confidences relatives à Stéphanie. Distrait, il me jette encore devant l'automobile :

— Souvenez-vous, tout de même, qu'il faut à notre âge des éphémères, des papillons, rien que des papillons... Rien que des papillons. C'est le plus sûr.

VII

Et la solitude? Je la sens peser mieux dans cette voiture tumultueuse et rapide sur quoi le paysage se précipite en grandissant. Il importe d'agir. Mes quarante-sept ans ne sont pas les soixante et un de l'amiral. Si ma courtoisie l'a laissé me tenir pour son égal en vieillesse, il m'est bien permis de considérer autrement le réel. Je ne me trouve pas si différent du cavalier que Stéphanie dessina. Je lui suis même très pareil dans la posture choisie par Juliette photographe. Sans doute, moi aussi je nuance, tous les quinze jours, les touffes grises de ma barbe, au moyen d'un cosmétique, mais le miroir de l'automobile ne dénonce pas cette incompatibilité entre une dorure exagérée du poil et certaines rides trop voisines. En faisant chambre à part, en ne me montrant le matin qu'après une station dans mon cabinet de toilette, j'offrirai à ma jeune femme un aspect de Jupiter solide ; le Jupiter de l'éternelle et charmante Danaë. Danaë ! Je t'ai vue au musée de l'Ermitage, dans Saint-Pétersbourg. Nue, potelée, vulgaire un peu, tu t'émerveillais à l'approche du nuage lumineux que Rembrandt peignit, et qui, près de toi, se résolvait en ducats étincelans. Le maître des dieux hellènes n'a pas dédaigné cette forme de séduction, ni l'amour que tu échangeas contre cet or, essence du soleil divin. L'amiral a raison. Il faut bien qu'on nous aime pour quelque chose. Ma « science d'exportateur » qui parfume les créoles des Rio-de-Janeiro, des Buenos-Ayres, des Valparaiso, des Lima, des Quito et des Caracas, qui fait vivre treize cents familles ouvrières, ne vaut-elle pas la verve d'un rapin étique au front couvert d'acné? Stéphanie eut, toute une quinzaine, du goût pour ce petit aigrefin, cependant. Ensuite elle l'a fui. Le voici passionnément amoureux de Pauline, et au point d'escroquer dix mille francs pour encadrer bien l'image de la Dulcinée. Comme il m'agrée que Stéphanie puisse vérifier cette inconstance! Laide elle n'attirera guère les don Juan. L'erreur de Helgoët c'est d'avoir épousé une femme si jolie. Fatalement les garçons l'adorent, la courtisent, et tout ce feu, quelque jour, brûlera l'imprudente aussi. Qui donc, pour le front bossu et la grande bouche de Stéphanie, risquerait la police correctionnelle?

Clermont va-t-il me renvoyer bientôt sa fille? Tous mes

comptes restent en souffrance. Maria ni Claude ne savent écrire aux fournisseurs. Émilie néglige la tâche pour se faire du bien au soleil, étendue dans la guérite d'osier, en buvotant des orangeades.

Ainsi la trouvai-je, au retour, sur le perron du parc. Ses journaux illustrés de Paris, de Londres et de Berlin l'amusaient considérablement. Je ne pus découvrir, en ces portraits de rois, d'assassins, d'aviateurs et de cantatrices un intérêt quelconque, non plus qu'en ces décors de la comédie en vogue. J'entendis mon approbation sonner faux. Je jugeai que ma présence interrompait inutilement un plaisir. Je m'écartai.

Ma sœur aussitôt coupa fébrilement les pages d'une autre publication. Sous la charmille, Isabelle et Juliette me furent en blanc, toutes deux, une apparition féerique dans un rai de lumière. Occupées de leur murmure à l'oreille, elles tressaillirent quand je les interpellai. Elles s'arrêtèrent. Elles rougirent. Elles parurent gauches, et si désireuses de reprendre leurs confidences que je me sentis intempestif. Je m'en allai vers les garçons, vers le vacarme des charpentiers. Robert me répondit à peine. Il donnait des ordres aux scieurs de planches et aux planteurs de clous. En se reculant pour mieux examiner l'effet des masques et pipeaux barbouillés sur le théâtre, Félix ne me vit pas. Il me marcha durement sur le pied. Je ne pus retenir une injure vive. Il riposta en simulant, par jeu, le ton des voyous qui se querellent. Cette familiarité m'irrita. Je faillis lui reprocher tout de go, devant les ouvriers mêmes, son vol du cadre. M'étant contenu, je parvins à sourire de sa bêtise. Je haussai les épaules; puis je m'en fus sans qu'il soupçonnât mon sentiment.

Quelques pas rythmés par les murmures de ma colère, me conduisirent dans le Pré aux Biches. Inconsciemment je le traversai. Je m'engageai sur le pont qui mène à l'île par-dessus un bras du petit lac. Le temple de l'Amour en ruines, avec ses deux colonnes survivantes, l'une entière, l'autre décapitée de son chapeau corinthien, m'offrit le siège d'un moellon moussu. A l'ombre des sapins, je m'apaise. Le silence troublé seulement par quelques oiseaux, le dessin heureux du lac baignant des rives boisées, la sveltesse des roseaux en gerbes où se jouent des libellules, tout me charme un instant. Et voici de nouveau le sens affreux de la solitude. J'ai besoin de me

confier, de m'avouer, d'obtenir un conseil. Rien de cela ne semble possible. Mon isolement est absolu. De cette famille que m'enviait Helgoët, nul esprit ne communie avec le mien. Je dérange le bien-être d'Émilie, les confidences de mes nièces, l'autorité de Robert, la manie barbouillante de Félix. Au milieu de ces gens, je me parais un intrus; et cela dans mon propre château. Près d'ici leurs personnes agissent intensément. Qu'est-il de commun entre leurs caractères et mes idées?

L'héritage.

Émilie même se trouverait enfin débarrassée des Reynart, de leur misère, et des reproches furieux qu'Huvelin lui prodigue aux momens de secourir cette détresse indéfiniment renaissante. Ils attendent tous ma première attaque d'apoplexie. Ils se rongent en supputant les chances de ma verdeur.

Auprès de Stéphanie, seule, je n'ai pas ce sens de l'hostilité ambiante. Ma vie au contraire demeure précieuse à Clermont, aux espoirs de Clermont, à ceux, peut-être, de Stéphanie. Voilà ce qui très naturellement justifie mon penchant pour cette jeune fille, au milieu de la meute. La meute! J'exagère. Mes sœurs toujours se montrèrent, à mon égard, délicates, attentives, bonnes. Ce sont les enfans de Thérèse qui m'inquiètent comme des ennemis.

Ah! Thérèse, que d'abominations tu as déterminées en faisant un mariage d'amour, noble et pur, en méprisant la fortune, en plaçant, au-dessus de tout, les droits de la passion et la sublimité de l'art! Tu as créé ton malheur, celui de ton mari, qui fatalement te traite de « boulet, » celui de tes enfans que voici au seuil de l'inconduite et du crime, l'une presque cabotine et l'autre presque escroc. Les dramaturges du sentiment ont-ils assez pourri la société française.

Ce petit Robert, en revanche, ne manque pas de jugement. Sa sœur restera franche, saine, à moins qu'Isabelle ne la corrompe. Heureusement Émilie surveille. On peut se fier à sa prudence. Qu'elle fut sage en épousant Huvelin et ses trois millions, malgré la quarantaine du banquier, sa maigreur, ses maladies, son mauvais caractère! Elle engendre des forces positives, elle. L'avenir du pays les lui devra. Que devra-t-il à cette pauvre Thérèse, à ses enfans dévoyés?

Je sais bien que je raisonne là comme un odieux bourgeois de pamphlet romantique. Selon la définition de Flaubert, je

suis l'homme qui pense bassement. Certes, au point de vue individualiste; mais au point de vue altruiste, au point de vue national? Convient-il qu'une fille suive son instinct et s'unisse, contre toutes les raisons de famille, au gaillard séduisant, pour les plaisirs de leur passion? Ou convient-il qu'elle envisage le destin des enfans à naître, et qu'elle soumette l'égoïsme de ses impulsions amoureuses aux calculs sociaux de sa maternité? Stéphanie doit-elle me choisir d'après le conseil paternel, pour son avenir et celui de ses enfans? Ou doit-elle offrir sa jeunesse à quelque Félix pour la joie de l'heure? Stéphanie doit-elle imiter Émilie ou Thérèse?

Quel barbon je fais! Molière m'eût bien arrangé, vraiment.

Stéphanie Clermont. Pour songer au mariage tardif avec elle, il a fallu que tous les miens me rendissent, par leur présente hostilité, trop solitaire. Avant sa venue, je n'avais pas cette notion d'isolement, cette peur de vieillir, de m'affaiblir entre mes héritiers avides, et mes domestiques indifférens. Félix, en escomptant ma mort sur des billets à ordre, m'a donné cette hantise atroce. Je ne m'en délivrerai plus.

Que je souffre de la solitude à présent! Il me semble que des ennemis me guettent, au delà du lac, dans le taillis. Ce chevreuil qui passe, rougeâtre, en broutant, là-bas, met-il vraiment de l'astuce à cacher ce buisson et celui qui s'y dissimule. Le singulier malaise! Je rentrerai. Je passerai par l'allée couverte de l'Ouest. J'éviterai tous ces gens que je dérange, et je m'enfermerai chez moi, avec les quatre tomes de Casanova. Les aventures de cet Italien m'ont toujours distrait de mes peines.

Siérait-il mieux de faire sur-le-champ une scène à Félix, de prévenir Thérèse? A quoi bon? Ils ne payeront pas le cadre. Je ne veux pas qu'ils le fassent reprendre par le marchand. Ainsi confirmés les soupçons sur Pauline désespéreraient l'amiral. Je ne risquerai pas de tuer mon vieil ami pour sauver une somme d'argent.

Que n'ai-je là mes lévriers. Ils m'aiment, eux. Ils ne m'excluent pas de leurs gaîtés. Nadine! Nadine! Champagne! Nadine!

VIII

... Huvelin n'a pas les mêmes scrupules. Quelques heures après sa dépêche, il est arrivé de Vichy où l'avait rejoint, dans

un courrier, la facture de l'antiquaire. Robert passe un vilain moment. Huvelin exige que son fils aille confesser à l'amiral sa faute, avoue le prix fou des émaux, et subisse l'humiliation de les redemander. Huvelin entend que Félix agisse de même pour le cadre. Émilie assiste au débat. D'un accord commun, nous n'avons rien dit à Thérèse, qui n'en peut mais, la malheureuse! J'ai grand'peine à calmer Huvelin. Colérique et malade, il grimace de toute sa figure blette, comme une pomme cuite, derrière la longue moustache blanche.

Ses rares cheveux lissés à plat derrière les tempes plates ne lui gardent plus l'apparence du brillant cavalier qui s'éprit, en vingt minutes, de ma sœur, à une fête de charité, qui voulut enlever cette blonde alors dans l'éclat épanoui de ses dix-huit ans, et qui, n'ayant pu réussir ni par les tentations du luxe, ni par la brutalité d'un guet-apens, demanda la main de la cruelle avec dépit. Ce brillant cavalier n'est plus qu'un squelette distingué. Autour de sa minceur flotte le drap gris du veston neuf, du pantalon neuf. D'avoir été volontaire aux lanciers, en 1870, d'avoir combattu à Gravelotte, il lui reste cette autorité, cette fureur de vaincu sincèrement dévoré par « la honte abominable de la Patrie. » Il ne comprend pas que son fils ni la nation songent à une chose différente de la revanche. Et comme, chaque matin, depuis quarante ans, il parcourt les journaux en injuriant les rédacteurs, les écrivains, le parlement, le peuple, « toute cette lâcheté sans exemple, » il s'entretient dans la pratique de la violence et de l'invective. Son fils, son neveu l'exaspèrent comme les types des nouvelles générations avilies par une mollesse d'esclaves repus. Il empoigne Robert à la cravate, le secoue tant que le monocle du petit saute hors de l'orbite. L'enfant n'ose broncher. Justicière et large, la main paternelle menace de haut la joue blême, l'œil effaré du fils pénitent. Émilie se cache les yeux avec ses bras lisses et dorés, en s'écriant qu'elle ne veut pas voir un tel spectacle. Félix, que nous avons fait comparaître, gouaille en sourdine; mais il ne se fie point à l'indulgence du cavalier, et craint, pour sa dignité de libertaire, les taloches du capital.

Cela se passe dans ma bibliothèque. J'ai fermé les fenêtres et les portes. Huvelin a jeté son fils dans un fauteuil, et, debout, l'y assiège avec des injures excessives, le traitant surtout d'hypocrite, de « jésuite, » de noceur. C'est donc pour cacher des

vices que le gaillard préconise l'ordre, la tradition, la vertu, le respect des principes ? J'avoue que ce reproche me plaît. J'attends avec curiosité la réplique de Robert... Il balbutie en se redressant peu à peu, en reprenant du courage et de la tenue :

— Quel mal y a-t-il à orner l'intérieur de gens très aimables? Tout le monde les adore ici; mon oncle le premier. Le cadeau s'adressait aussi bien à l'amiral qu'à la baronne. J'ai été flatté de l'attention que ce noble vieillard veut bien prêter à mes questions. Il parle avec moi comme avec son égal en âge, en situation. J'ai tâché de lui causer discrètement un plaisir;... et moins grand, certes, que ceux dont il me comble.

— Tu mens! tu mens!... crie Huvelin frénétique. Tu mens ! C'est à la femme que tu as envoyé le cadeau... Ne mens pas... Ton cousin, lui, va-t-il mentir aussi ? Dis, Félix,... est-il aussi pour l'amiral, le cadre de dix mille francs ?

— Non... avoue le rapin fermement;... et il ajoute un sourire de fatuité.

— Veux-tu nous faire croire que tu reconnais ainsi des amabilités secrètes de cette dame ?... ai-je dit... Réponds.

Félix se tait. Il balance une tête exsangue et maigrichonne. Or il garde le sourire insolent qui compromet Pauline aux yeux d'Huvelin; pas aux miens. Le bandit aurait-il vraiment obtenu quelque faveur de cette femme évaporée ? L'aurait-il traitée soudain en modèle qu'on bouscule, après la pose, dans un coin d'atelier ? Ce n'est pas possible, tout de même. Huvelin crie de plus belle :

— Je vais te conduire chez l'amiral. Tu déclareras que ce cadre ne t'appartient pas, que tu ne peux le payer, que tu l'as escroqué, que tu le redemandes. Tu feras tes excuses... Tu entends.

— Non... gronde Félix.

— Non ?... Je te dis que si, — moi... Je te dis que si, canaille!

— Je vous défends de m'insul...

Il n'achève pas le mot. Huvelin l'empoigne par la chemise de flanelle, l'arrache du sofa et lui administre une paire de calottes retentissantes. Félix hurle.

Le gringalet, quoiqu'il se débatte, est moins robuste que la rage du sexagénaire. Je ne laisse pas de m'égayer intérieurement à voir le tentateur de Stéphanie, étrangler, pirouetter sur

une jambe, puis s'affaisser sur les genoux, hâve et défait, devant le sabreur de Gravelotte qui domine la situation.

— Assez, Huvelin! Assez... Je vous en prie,... ai-je dit... Lâchez-le!

— Est-ce vous qui payerez le cadre?... Si c'est vous... Très bien. Je vais écrire place Vendôme de vous envoyer la note.

Je me repens aussitôt de ma libéralité :

— Soit; mais alors vous payerez pour Robert. Et l'amiral n'apprendra rien de tout ceci.

A ce moment, nous entendons des pas précipités. Le pène de la porte joue dans la serrure. La voix impérieuse de Thérèse nous somme « d'ouvrir. » Je l'introduis.

— Qu'est-ce que vous faites à mon enfant, vous? Je vous défends de toucher à mon fils!...

J'avise alors ce pantin de Félix qui simule une faiblesse, un évanouissement... La manche de sa veste mûre s'est déchirée... Et lui pantèle à terre. Huvelin agite ses longs bras :

— Votre fils. Votre fils... n'est qu'un escroc... Un escroc!

A ce mot, Félix ressuscite. Il bondit. Thérèse l'entoure de ses bras... Je retiens mon sourire. Le gamin romprait facilement l'étreinte de sa mère, mais il n'en a garde. Il fait semblant de n'y pouvoir réussir, malgré les plus violens efforts; car Huvelin l'attend de pied ferme, la main levée en haut de sa belle taille.

Émilie, Thérèse et moi formons barrière entre les deux protagonistes de cette scène antique. Enfin je propose :

— Si nous reprenions tous un peu de gravité?

Félix renonce au combat. Apparemment, il se représente que j'ai promis de payer, que tout s'arrange, et qu'il en est quitte pour un paquet d'injures, pour deux gifles, mais venant d'un vieillard respectable; et pour une manche décousue.

— Qu'y a-t-il eu?... demande Thérèse en courroux, inquiète pourtant.

— Une sottise de jeune homme.

— Vous appelez ça une sottise... proteste Huvelin... C'est un vol, un véritable vol.

— Non. Une sottise; mais une grosse. Dix mille francs!

— Oh!... gémit Thérèse.

Je résume brièvement le péché, tandis qu'elle repousse le coupable, et blêmit. Hagarde, elle saisit sa tête à deux mains :

— Félix... tu as fait ça?

Voilà ce que nous voulions justement éviter, le désespoir de cette pauvre femme à cheveux gris.

Vision atroce. Chacun s'est tu, Huvelin lui-même, sous mes regards de blâme. Il finit par s'asseoir épuisé. Il tremble. Sa vieille figure, pomme cuite parsemée de plaques rouges, devient hideuse. Les yeux ternissent dans leurs paupières fripées. La bonne Émilie embrasse tendrement sa sœur. Or le mauvais rapin conçoit l'effroyable torture qu'il applique au cœur de sa mère, et la regarde, atterré, en remontant d'un geste machinal le lambeau de sa manche. Le silence nous glace. Un radieux soleil illumine les meubles de la Régence, le secrétaire hollandais, le bas-relief en marbre, le sofa de Crébillon où Huvelin s'éponge, halète, s'exclame. Les deux sœurs enlacées pleurent. Moi, je me suis établi derrière ma table, en mon fauteuil de travail: et je songe que, cet hiver, avec Stéphanie, la maison était plus tranquille.

Dix mille francs! Où les prendre? Et cet atermoiement des Chiliens qui eussent dû s'acquitter au reçu de la cargaison, mais qui ne verseront qu'après la vente des marchandises dans les comptoirs de détail! Il va falloir que je mette du papier en circulation. Et pour dix mille francs. Je n'aime guère ça. Pis encore .. Je louerai la chasse à des boutiquiers de Paris... Je verrai ces intrus piétiner mes garennes, tirer mes faisans à mon nez, peut-être assassiner les chevreuils dans le parc même... Autant dire que je passerai l'automne dehors, sur la Côte d'Azur, dans un hôtel de troisième ordre, économiquement. Merci.

Néanmoins, dans les âmes, s'apaise la tempête. Émilie caresse Thérèse, qui répète :

— Pourquoi, Félix, as-tu fait cela?

Une seconde, le garnement hésite, puis il se décide :

— J'ai fait comme Robert.

— Tes parens n'ont pas d'argent, eux, pour payer!

— Alors, parce que nous sommes pauvres, je n'ai droit à rien de ce qui charme la vie? Si je contracte la même dette que mon cousin, vous le traiterez seulement de jésuite, et moi de voleur. Et cela parce que mon père n'a pas enlevé aux gogos les millions de la banque Huvelin? Parfaitement, on sait comment les banques s'enrichissent. Ou Robert est, comme moi, un escroc, et un voleur. Ou je suis, comme lui, un farceur excusable et même sympathique qu'on bouscule un peu pour la frime... Voilà tout.

Huvelin, qui n'en peut plus, ébauche des gestes vagues. Il hausse les épaules. Quant à moi, je suis frappé de cette logique. Je conçois très bien que, rival de Robert, et amené par lui qui le narguait dans la galerie de la place Vendôme, Félix n'ait pu résister à la tentation. Même, de par ses idées, il a voulu affirmer ainsi son « *droit à la vie intégrale.* » Forfanterie de gamin. D'ailleurs, ne savait-il pas que la famille arrangerait la chose, que j'étais là pour ça? Pourquoi serais-je là, d'ailleurs, sinon pour héberger et payer, en attendant ma fin qui les délivrera de leur misère? Ne regimbe pas, Géronte, et paye, mon vieux. Voilà deux siècles et demi que Molière l'exige; et toute la France avec lui. Ainsi me parlai-je durant les imprécations de Thérèse contre l'improbité de son fils.

— Je ne suis pas plus coupable que Robert. Il n'y a donc pas de raison pour m'injurier davantage. Les argumens bourgeois ne m'en imposent plus. J'ai droit à la vie comme un autre; comme un riche.

Félix s'est enfoncé dans un fauteuil. Il renoue sa cravate lentement, puis se recoiffe de la main. Il ricane et nous dévisage.

— Voyons, mère, pas tant de chichi! Je ne t'ai pas demandé à venir au monde, moi, n'est-ce pas? Quand on s'amuse à créer des enfans, on leur assure d'abord une existence possible. Tu as préféré un joli garçon, artiste!... Tu t'es pas mal moquée de ce que nous deviendrions ensuite, Isabelle et moi!... Hein? Travailler? Je ne fais que ça. Les bourgeois n'ont qu'à me payer mes toiles comme ils payaient celles de Meissonier qui ne les valent pas. Je n'achèterai plus de Riesener à l'œil... Ne me raconte pas que tu t'es sacrifiée pour nous? Il fallait commencer par sacrifier l'égoïsme de ton amour pour un père sans le sou, et qui me destinait, d'avance, à la misère! Voilà le moment où il fallait te sacrifier. Ma tante Emilie l'a fait, elle, le sacrifice... Tu n'as qu'à regarder M. Huvelin... Aussi Robert, lui, il est tranquille... Tu es une bonne femme, mais tu n'es pas une mère épatante! Oh! non... Ça, non...

— Tais-toi. Tais-toi!... avons-nous crié ensemble.

Il a balancé la tête, et tiré sa pipe, son tabac, ses allumettes.

— Va fumer dehors!... ai-je ordonné, en lui montrant la porte.

— Volontiers.

Il se lève. Thérèse ressemble à une folle de cabanon. Un

peu trop. Elle est comédienne aussi. La voilà qui déclame.

— Je reconnais dans la bouche de mon fils les reproches d'Émilie, les reproches de mon frère. Vous avez changé les idées de cet enfant. Vous les avez tournées contre moi. Oui... Oh! sans le vouloir!... Sans le vouloir... Je m'en irai tout à l'heure avec mes deux petits. L'atmosphère de cette maison n'est pas bonne pour nous. Il s'élève de votre richesse une odeur de corruption qui empoisonne les âmes. Oui, oui. C'est toi, Robert, qui as tenté, par deux fois, l'honnêteté de mon fils. Oh! ce n'est pas ta faute!... C'est une influence fatale. Je m'en vais... J'emmène mes enfans loin d'ici, parmi les pauvres, au milieu des gens honnêtes et pauvres. Honnêtes et pauvres.

— Eh bien! c'est ça... grogne Huvelin. C'est ça. Voilà qui est sage. On ne gagne jamais rien à vouloir sortir de sa condition.

Thérèse se redresse, toise le vieillard ironique, effondré :

— Je m'en aperçois trop tard. Je vous remercie de m'en faire souvenir par votre insolence...

— Voyons... Thérèse... Voyons, Huvelin... Quelle plaisanterie!... Avez-vous fini de vous dire vos quatre vérités?... Quel enfantillage...

Thérèse m'interrompt :

— Toi, je n'ai qu'à te remercier de tout mon cœur, et à te demander pardon pour tout cela. Ce n'est pas ma faute. Tu le sais bien. Ce n'est pas ma faute.

Et d'éclater en sanglots dans la loque du mouchoir qu'elle a péniblement tiré de son corsage.

— Viens, mère, viens... Laisse-les donc;... conseille Félix.

Robert était jusque-là demeuré calme et digne dans l'embrasure d'une fenêtre. A cet instant, il s'avance vers Thérèse :

— Ma tante, si j'ai commis une erreur, je vous fais toutes mes excuses; et je la regrette infiniment. Croyez-bien que j'ai pour vous tout le respect et toute l'affection possibles.

Correct, il a laissé tomber son monocle au bout du fil pour baiser les doigts humides et piqués de Thérèse. Elle a répondu :

— Mon petit Robert, je ne t'en veux pas. C'est la fatalité... C'est la fatalité.

Mon horreur coutumière de voir les gens malheureux autour de moi m'inspire un élan. Je revendique le droit de soumettre à une condition le payement des dix mille. Cette condition, la voici. Chacun de nous oubliera sur-le-champ ce qui s'est

passé. Rien ne sera changé aux projets de séjour... Huvelin s'extrait péniblement du sofa, et, en silence, va baiser aussi la main de Thérèse, qui se rejette, ensuite, dans les bras d'Émilie. Notre famille se réconcilie.

Félix me remercie à son tour. Il est jovial déjà. Il arbore la mine du logicien triomphant, donc impunissable. J'oppose alors mes restrictions :

— Écoute; je rachète tes billets à l'antiquaire, mais je les garde. Je te préviens. Cela me donne barre sur toi. Donc tâche de marcher droit à l'avenir.

— Oh! des billets de moi! Ça ne vaut pas grand'chose, tu sais bien, mon oncle; mais tu me retiendras cela sur ma part d'héritage.

Il y a dans la vie des hasards. Me rappelant l'escompte de ma mort, ce mot d'héritage et le ton sur lequel il fut prononcé, m'irritent tout à coup jusqu'au délire. J'ai envie de me ruer contre ce gamin, d'étrangler ce cou maigre sous la petite barbe en pointe... C'est comme un réflexe animal de défense. Au même moment, Huvelin ricane :

— Ils sont charmans! Ils anticipent sur nos funérailles!

Une force vibre en mon être, m'étourdit, me domine. Toute haine et toute vengeance, c'est une volupté intense que d'annoncer :

— Eh bien! s'ils calculent sur les miennes de funérailles, ils ont tort. Je crois bien que j'aurai d'autres légataires;... mais oui.

— Tu te marieras avec Stéphanie?... raille Félix d'une manière fort outrageante.

Aussitôt je riposte :

— Avec Mlle Clermont... Et la cérémonie aura lieu bientôt, je pense.

C'en est fait. J'épouse ma petite Stéphanie.

Émilie se tourne vers son neveu. Les mains tendues, elle le confronte avec une évidence qui résulte de tant de bêtises :

— Tu vois, Félix!... Je te l'avais bien dit!

PAUL ADAM.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA NOUVELLE COUVÉE[1]

(LETTRES A FRANÇOISE)

LETTRE III (2)

Ambleuse, 5 septembre.

J'assiste en ce moment, ma chère nièce (et ce n'est pas le moindre attrait de mon séjour), à la péripétie du petit roman sentimental dont nous avions, — vous et moi, — feuilleté l'an passé les premiers chapitres.

L'an passé comme cette année, Sylvie Bertrand-Tasqué habita Rein-du-Bois durant le mois de septembre, Rein-du-Bois séparé d'Ambleuse par quelques arpens de charmilles. Sylvie avait quinze ans à peine : elle en paraissait au moins seize. Georges de Lespinat avait accompli depuis quelques semaines sa dix-septième année.

Si Georges avait été un de nos rhétoriciens de Paris, un Noël Laterrade plus mûr, et Sylvie une gentille caillette moderne, genre Blanche ou Madeleine Demonville, le voisinage aurait provoqué un estival et simple « flirt » comme la nouvelle couvée m'en offre, en ce moment, plusieurs exemples.

Mais la jeunesse de Georges fut solitaire, dans un vieux logis de famille, en tête à tête avec un père qu'il aime tendrement, sans avoir avec lui le moindre goût commun. Sylvie, fille d'un premier mariage du docteur Bertrand-Tasqué, et certes point malheureuse avec sa belle-mère, n'en a pas moins senti

(1) *Copyright by* Marcel Prévost, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er avril.

peser sur elle la confuse mélancolie des enfances orphelines. Ainsi les circonstances avaient reployé prématurément ces deux êtres sur eux-mêmes ; ils devaient s'affranchir de la mode sentimentale ambiante et vivre une vie intérieure plus intense. La mode sentimentale ambiante chuchote « flirt » à l'oreille des jeunes gens modernes, garçons et filles. L'écho plus grave d'une vie intérieure a murmuré « amour » à l'oreille de Georges et de Sylvie... Ils ne s'en dirent rien l'un à l'autre, l'an dernier; chacun n'en dit peut-être rien à soi-même. Mais l'impérieuse force les rapprocha, les enchaîna subtilement : un an d'absence, sans même s'écrire, avec trois entrevues rapides à Paris, où ils n'eurent pas un moment de libre causerie, loin de relâcher la chaîne, la consolida... Georges, très maître de lui, ne laisse rien paraître ; mais il m'a confié les épreuves de son premier livre de vers : j'y ai vu, à toutes les pages, sourire les lèvres de Sylvie. Elle, au contraire, son émoi est touchant; son cœur déborde ; et je n'aurais guère besoin de l'aider pour qu'elle versât dans mon oreille ses innocentes confidences.

Éducateur, qui que tu sois, quels que soient ton tempérament et ta doctrine, voici ton maître : il surgit sur la route de l'éducation plus tôt ou plus tard, suivant les sujets, mais on ne l'évite pas, et ce serait bien vainement t'efforcer que de former le corps, l'esprit, la sensibilité de tes élèves sans tenir compte de cet impérieux compagnon qui les attend à un coude du chemin et qui te disputera leur gouverne : l'amour... Les modes galantes ont beau changer; le roman et le théâtre, au xxe siècle, ont beau nous présenter des Lovelace cinquantenaires et des amoureux à cheveux gris, alors qu'un siècle plus tôt Faublas jouait à seize ans son rôle de grand séducteur, — la nature ne change pas selon le caprice des modes, et c'est un grand aveuglement que de ne tenir aucun compte, entre « l'âge ingrat » et la fin de l'éducation, de ce survenant formidable : l'amour. Sa moins dangereuse intervention est sans doute qu'il apparaisse sous la forme d'un sentiment robuste et profond, comme entre Sylvie et Georges. Chargé d'âmes puériles, je redoute bien davantage la curiosité des sens et de l'esprit, où le cœur n'a point de part ; je redoute la singerie des grandes personnes, le romanesque en l'air; je redoute bien d'autres choses. Mais ce dont je suis certain, c'est que l'éduca-

teur d'enfans de douze à seize ans, s'il bouche résolument ses yeux pour ne rien voir, s'il laisse les choses courir au petit bonheur, s'il pense : « Ce n'est pas mon affaire..., » cet éducateur là est un méchant ou un sot.

Revenons à Georges et à Sylvie... M'amusant à les observer, favorisé de leur double amitié, — encore que Georges soit, plus que la jeune fille, constamment sous mes yeux, — je suis aisément la progression du roman ; je le vois qui s'approche de la péripétie. Autour d'eux, on ne s'inquiète de rien. Sylvie n'a même pas sa belle-mère avec elle, à Rein-du-Bois. Georges, justement réputé sérieux, n'est pas surveillé par son père. Dût-on remarquer qu'ils se plaisent ensemble, on prononcera une fois de plus, avec le même sourire complaisant, l'éternel petit mot « flirt... » Un flirt de plus dans la nouvelle couvée, qu'importe ?

Vous et moi, ma chère nièce, sommes seuls à nous douter qu'il s'agit d'autre chose que d'un flirt, et qu'il faut prendre garde. Georges n'a d'ailleurs rien déclaré à Sylvie, j'en suis sûr, et Sylvie n'attend de Georges aucune déclaration. Tous deux se contentent de l'extrême bonheur que leur vaut ce voisinage d'été : après-midi passées ensemble en excursions, en chasse, au tennis ; soirées où, presque quotidiennement, tout le monde se réunit autour de la même table, dans l'un des trois logis.

Aujourd'hui, le rendez-vous de la nouvelle couvée, dans l'après-midi, était fixé au tennis de Chambon. C'est un tennis somptueux, comme tout ce qui relève du financier Demonville. A Ambleuse, voire à Rein-du-Bois, nos jeunes gens tennissent sur de la terre battue : le tennis de Chambon est asphalté, entouré de grillages peints, et doté, comme dans les villes d'eaux élégantes, d'une tribune pour l'arbitre des parties, de fauteuils anglais pour les assistans, de tables anglaises pour le thé. Au lieu de Clément Martin ficelé à la diable (comme à Ambleuse et à Rein-du-Bois), deux grooms en livrée ramassent les balles.

Devant une visite à Mme Demonville, et ayant expérimenté déjà que le tennis est (en France) un des lieux où le moraliste peut le mieux observer la jeunesse en action, j'arrivai vers

quatre heures et demie chez notre pimpante voisine. Elle recevait, précisément, parmi les tables et les fauteuils anglais. Quelques visiteurs m'avaient devancé ; M. de Lespinat, votre belle-sœur Lucie et le célèbre pianiste parisien. Tout en rendant mes devoirs à Mme Demonville, je ne me fis pas faute de suivre attentivement trois parties successives, et de prendre quelques notes mentales sur les joueurs, pour enrichir mes fiches.

Fervent adepte de l'exercice physique et redevable envers lui, je crois, d'une santé qui a du moins persisté jusqu'à ce jour, le tennis me paraît comme sport d'un ordre quelque peu inférieur, et sans traiter (à la façon de Kipling) les joueurs de tennis de « nigauds en flanelle, » je reproche au tennis d'être un sport pratiquement inutile, une gymnastique n'ayant d'autre objet qu'elle-même. Dans la vie réelle, c'est chose fort rare qu'on ait à renvoyer utilement une balle avec une raquette : tandis qu'on a parfois un intérêt capital à atteindre un but avec un objet lancé à la main. Le discobole fait un exercice pratique, le tennisseur point. L'escrime, l'équitation, la natation, la course, le saut, la lutte, le patinage, la gymnastique dans les agrès sont des sports éminemment utiles au cours de la vie, outre qu'ils font jouer les muscles et les poumons. L'utilité du tennis est limitée à ce jeu des poumons et des muscles : le geste qu'on y exerce n'a pas d'usage hors le champ de tennis; c'est un geste superflu... Petit-Pierre et Simone ne furent donc pas spécialement dressés au tennis : mais, comme ils sont entraînés à fond à la course et au jet de la balle, comme, d'autre part, le tennis les amuse, ils y font figure honorable, surtout Petit-Pierre. On daigne les admettre pour compléter un quadrille, au besoin. Je vous assure qu'alors ils s'y adonnent de toute leur âme, et ne pensent point à autre chose qu'à « servir » difficilement les balles ou à leur imposer les trajectoires les plus tendues.

Je n'en dirais point autant, Françoise, de toutes ces adolescences que je vis, le même jour, évoluer des deux côtés du filet... Une fois de plus, je constatai que le tennis a été un des moyens les plus efficaces, pour la jeunesse française moderne, de relâcher l'antique discipline qui, naguère, séparait les deux sexes. Vous, Françoise, jeune fille de la période de transition, vous vous rappelez les hésitations, les terreurs de votre mère, l'excellente Mme Le Quellien, lorsqu'il fallait vous

mêler à des jeux de garçons, ce qui, dans sa propre jeunesse, eût semblé monstrueux. Des raquettes en nerf de bœuf, tels furent quelques-uns des outils les plus énergiques pour briser la cloison étanche. Grâce, en partie, au tennis, le système absurde qui isolait les garçons des filles jusqu'au moment précis où la rencontre pouvait offrir le plus de dangers, ce système a péri. Les sports en commun habituent filles et garçons à se connaître dès l'enfance, alors que les filles ne rêvassent pas encore, que les garçons ne pensent pas encore à mal. L'adolescence venue, ce n'est plus la brusque mise en présence, en contact, de deux curiosités passionnées, de deux timidités ardentes, comme il arrivait naguère, le jour où l'oie blanche ouvrait ses ailes pour le premier bal... C'est l'évolution naturelle, prévue, des habitudes acquises durant l'enfance. Pour avoir contribué à cette révolution, honorons le tennis.

Toutefois, nulle révolution ne s'accomplit sans dommage. Les esclaves de la Louisiane ne passèrent pas indemnes à la liberté, ni les moujicks à l'affranchissement. L'apprentissage d'être libre exige plus d'une génération. Plusieurs de vos contemporaines, ma chère nièce, pâtirent de la réforme et se dévoyèrent. Les nouvelles couvées, nées dans des mœurs moins rigoureuses, risquent moins de souffrir par leur liberté même. Mais l'accoutumance n'est pas encore complète : les jeunes Français, les jeunes Françaises ne pratiquent pas encore, en 1912, la vie en commun avec cette parfaite aisance, cette absence d'arrière-pensée qu'y portent, par exemple, de jeunes Anglais comme Sam Footner et sa sœur May... J'eus la preuve et le spectacle de cette différence au tennis de Mme Demonville.

Sam Footner, partenaire de Blanche Demonville, luttait contre sa sœur May, partenaire de Guy Demonville. May et Sam avaient de commodes tenues de tennis, amples, simples, nettes; le tailleur qui les avait conçues, et eux-mêmes qui les avaient acquises n'avaient eu d'autres pensées que d'en adapter la forme à leur objet sportif. Guy Demonville « lançait » un pantalon de flanelle légère et soyeuse, vaguement rosée, une chemise assortie, d'un ton à peine plus clair, une cravate lever d'aurore, bref, une vêture de tennisseur pour Gymnase ou Comédie-Française. Quant à Blanche, qui s'attife avec non moins de recherche, comme elle n'avait pas voulu renoncer, même pour le sport, à l'effet esthétique de « l'entravement, » elle s'était combiné cer-

tain costume irrésistible, mais dont la jupe trop serrée gênait les mouvemens de ses jambes et lui faisait manquer ses balles. A chaque balle manquée, elle envoyait à Georges de Lespinat un sourire nonchalant qui semblait dire : « Cela m'est bien égal, si vous me trouvez à votre goût. » Car Blanche Demonville marque de la sympathie pour Georges de Lespinat, si manifestement que Sylvie s'en alarme. Guy Demonville, lui, jouait à merveille, maniait la raquette comme un jeune seigneur français devait jadis manier la lance du tournoi, sous le regard des belles : lui aussi jouait pour autre chose que le jeu, pour Sylvie qui n'y prenait point garde, pour Cécile Bernier, la jolie intellectuelle qui ne dédaigne pas les divertissemens sentimentaux, pour May Footner, qui veut bien flirter après la partie, mais qui mène sa partie en bonne petite Anglaise, sans penser à rien qu'à la gagner.

Bref, je confirmai la une observation déjà notée : que les sports où les deux sexes sont réunis, et généralement la vie commune des jeunes gens et des jeunes filles, vie conforme aux lois naturelles, vie dont les avantages sont indéniables, date encore chez nous de trop peu d'années pour être sans péril; qu'une longue hérédité de galanterie fausse encore, en France, les rapports des garçons et des filles; qu'enfin, jusqu'au jour où les jeunes Français et les jeunes Françaises aimeront les sports d'un amour désintéressé (comme leurs voisins et voisines d'outre-Manche) le devoir des parens sera d'exercer sur les sports en commun une surveillance discrète, mais active.

Quelle était, durant cette partie de tennis, l'attitude des parens?

Les parens de Sylvie, des jeunes Footner, de Cécile Bernier étaient absens, ayant tacitement délégué leurs pouvoirs et leurs devoirs de surveillance à Mme Demonville et à votre belle-sœur. Or, Mme Demonville se souciait, sans plus, de caqueter avec votre belle-sœur Lucie. Ayant épuisé le chapitre des toilettes de rentrée, ces deux dames s'accordaient sur la rareté d'un bon mécanicien d'automobile. Elles se racontaient les méfaits de leurs propres mécaniciens et, selon l'habitude féminine, elles parlaient toutes les deux exactement en même temps, ne prenant que le loisir de souffler... M. de Lespinat, seul père présent, questionnait, sur le problème des pare-grêle, le vicomte de Lasmolles qui venait d'arriver... Ainsi, la nouvelle couvée voletait

sans guides, comme une compagnie de perdreaux que les premières battues ont faits orphelins.

Soyons sincères : la nouvelle couvée ne semblait pas souffrir de cet abandon. Cécile Bernier s'était rapprochée du célèbre pianiste, de qui la gloire hypnotisait son snobisme intellectuel... Le célèbre pianiste interprète Chopin presque à l'égal de Paderewsky : mais sa réputation d'homme à bonnes fortunes est bien établie, et il ne cherche pas à s'en affranchir. Plus à l'écart, Madeleine Demonville et Noël s'isolaient : ce sont deux enfans, d'accord ! mais tous deux ont la toquade de jouer « aux jeunes gens, » et Madeleine déclare sans ambages qu'elle flirte avec Noël, ce qui fait rire indulgemment et votre belle-sœur et Mme Demonville... Quant à Sylvie, elle était quelque temps demeurée silencieuse et heureuse auprès de Georges ; mais les provocations de regard que lançait à celui-ci Blanche Demonville finirent par l'énerver, et, la partie terminée, comme Blanche s'avançait vers Georges, Sylvie quitta la place, rejoignit le jeune Anglais et sa sœur. Sylvie plaît beaucoup à Sam Footner, c'est visible : mais le flirt de Sam Footner (peut-être ai-je tort) ne m'inspire aucune inquiétude. D'abord, parce que le cœur de Sylvie est pris, sérieusement pris ; et puis parce que j'ai confiance en Sam Footner, jeune Anglais équilibré, sans curiosité, sans malice, calme par tempérament, respectueux de la femme par hérédité et par éducation. De même, flirtant avec Guy Demonville, la sœur de Sam porte en ce divertissement certains usages nationaux de prudence et de défense féminines dont le jeune Latin étourdi aurait difficilement raison... Résumons : tout cela est fort innocent, fort gentil, et je ne vais pas me donner le ridicule de troubler la fête en criant casse-cou aux parens. J'estime pourtant que cette fermentation juvénile, sans danger quand les parens la suivent de l'œil, la gouvernent, la limitent, n'est pas inoffensive si elle agite au hasard, et librement, de jeunes cœurs et de jeunes tempéramens.

L'admirable, c'est que les parens n'en marquent point le moindre souci. On dirait que la petite révolution moderne qui a affranchi leurs filles, qui a mêlé la vie de leurs filles à celle des jeunes gens, les a surtout libérés eux-mêmes, eux, les parens, et qu'ils poussent un « ouf ! » de soulagement en se disant : « Grâce au ciel, nous ne sommes plus tenus de surveiller ces gamines ni ces drôles !... » Allons plus avant encore

dans la vérité des faits : constatons que bien des parens d'aujourd'hui, loin de défendre leurs enfans contre la fermentation prématurée, contribuent à la hâter, à l'activer ! J'en fis la remarque chez Mme Demonville. Les parties étaient finies ; tout le monde s'assemblait autour des tables à thé, nouvelle couvée et couvées du temps passé. La conversation des grandes personnes se poursuivit sans tenir compte de la présence de toute cette jeunesse. Le célèbre pianiste, causeur goûté quoique précieux, distilla un scandale parisien qui fit pâmer de gaîté votre belle-sœur et Mme Demonville : les petites Demonville et Mlle Bernier ne manquèrent pas d'en rire aussi. Comprenaient-elles ? Je n'en suis pas sûr. Guy plaisanta sa sœur Blanche sur la forme de sa jupe avec la liberté de paroles d'un collégien qui parle à un camarade ; elle ne s'en offusqua point et lui répliqua à peu près du même ton.

Noël (treize ans à peine !...) fredonna un refrain de café-concert qui fait en ce moment fureur à Paris, grâce à des sous-entendus d'un goût discutable. Sa mère lui dit paisiblement : « Eh bien ! on t'apprend de jolies choses à Condorcet... » Il avait fait rire l'assemblée, sa mère était un peu fière de lui. Même Georges, même Sylvie, dont les manières sont parfaitement décentes et qui jamais ne prononcent une parole risquée, ne parurent pas offensés. Que voulez-vous ? ils sont de leur temps ! Et de même que, déférens eux-mêmes, ils ne critiquent pas la faillite du respect chez leurs contemporains, — de même, sans être aucunement « dépudorés » eux-mêmes, l'absence de vergogne, chez la nouvelle couvée, ne les offusque point.

* * *

Par cette mi-septembre, ma chère nièce, il est une heure que j'aime entre toutes : celle où, le crépuscule nous ramenant au logis, on s'assoit jusqu'au dîner devant sa table de travail ou simplement à côté d'elle, un livre en main... Recueillies au cours de la journée, les images d'un été déjà moins tyrannique offrent à l'imagination, à la méditation, un fonds de beauté, de sérénité, de joie. Au dehors, ce n'est pas encore la lourde léthargie des soirs d'automne ; on sent que toute la nature continue de palpiter sous l'ombre amoureuse ; mais pourtant, l'ombre est descendue, qui calme l'inquiétude de nos nerfs,

qui nous invite à rentrer sous un toit, à renouer le fil de la vie intérieure, — tandis qu'en la saison des crépuscules tardifs et prolongés, en juin, en juillet, en août, on ne pouvait se résoudre à quitter le plein air tant qu'une pâleur de jour argentait ou rosissait encore la coupole du ciel... Heures apaisées qui finissez les après-midi de septembre, quand le rideau, tiré devant la fenêtre ouverte, palpite faiblement; quand les bruits toujours harmonieux de la campagne s'espacent et s'éteignent; quand on regarde le rond lumineux de l'abat-jour dessiné sur la feuille blanche; quand on ne se décide pas tout de suite à écrire, parce que les pensées sont à la fois abondantes et diffuses, et qu'on sent le besoin de les laisser se clarifier, déposer leur limon avant de les verser sur la page; heures rares et précieuses que le Sagittaire nous dispense en petit nombre, je vais à vous, chaque été, comme à une sorte de retraite annuelle, propice à l'inventaire du passé, à la préparation de l'avenir. Vous êtes la halte réparatrice avant le grand labeur de l'hiver.

Le soir de ma visite au tennis Demonville, je laissai intacte la page où s'irradiait le reflet circulaire de ma lampe. Je ne quittai pas mon fauteuil. Je n'écrivis pas une ligne. Ce redoutable problème, l'éducation du cœur chez la jeunesse, m'obsédait. Que faire pour le cœur de tous ces jeunes êtres, afin qu'ils gardent intacte leur sensibilité, qu'ils ne la gâchent pas comme des enfans déchirent, en s'amusant, une gravure de prix, et qu'en même temps cette sensibilité ne soit pas entravée, opprimée, étouffée par un régime absolu d'ignorance, d'obscurantisme, de froideur? Le système de séparer les sexes jusqu'au mariage par une cloison inflexible, d'élever d'un côté de la cloison de petits moines, de l'autre côté de petites nonnes, puis de jeter tout d'un coup la cloison à bas et de faire communiquer monastère et béguinage, non, ce système-là est par trop dément, je n'en veux pas, je le repousse!... Mais mélanger garçons et filles en s'en remettant à la nature, en comptant que tout se passera comme s'il y avait une cloison, ce système-ci est plus imbécile encore. Autant que la tyrannie de naguère, le laisser aller du temps présent signifie qu'on se dérobe à un grand devoir. Paresse éducatrice qui mérite ici un autre nom : celui de lâcheté.

Ah! j'en conviens, ce n'est guère agréable pour le père, ayant pris les mains de son fils, et le regardant bien dans les yeux, alors que justement ces yeux sont tout troubles d'un incendie intérieur, de lui dire : « — Voici la vie... je ne veux pas que tu l'apprennes d'un autre que de moi, et je veux que tu l'apprennes à temps. Toutes les raisons que j'aurais de m'abstenir seraient malséantes, puisque d'autres, qui ne veulent pas ton bien comme moi, ne s'abstiendront point... Écoute! » Et pour une mère, ce n'est pas non plus une partie de plaisir, attirant sa fille contre son sein, que de lui dire : « — Certaine d'avance que les choses que je vais t'apprendre pénétreront un jour prochain dans ton esprit, je veux qu'elles y pénètrent portées par mes paroles, et ton cœur sur mon cœur... » Minute difficile pour le père ou pour la mère, d'autant plus que, si la conversation veut être efficace, elle ne doit point tarder. Laisser passer l'âge ingrat sans avertir, c'est compromettre l'adolescence... Noël Laterrade a douze ans et demi; cet avertissement que son père a négligé de lui donner, le collège le lui inflige, j'en suis sûr, et Dieu sait dans quelles conditions, avec quelle déformation caricaturale! Madeleine Demonville a treize ans; c'est une gamine innocente. « — Quoi! me dirait sa mère, vous voulez que j'aille obscurcir ces prunelles limpides?... » Madame, votre fille peut être mariée dans trois ans, dans quatre ans, elle peut être mère... D'ici là, soyez certaine que les yeux dont la limpidité vous ravit s'ouvriront aux réalités, par une curiosité périlleuse ou par la malice d'autrui... Hâtez-vous donc! C'est le devoir!

Sur ma table, deux petits volumes sont déposés, que j'ai apportés dans mon bagage de vacances. L'un, en usage dans certaines maisons suisses d'éducation, est écrit en français et s'intitule : *L'École de la pureté*. L'autre s'appelle : *What young people should know* (Ce que la jeunesse doit savoir). On me dit que dans plusieurs écoles d'Amérique les élèves de douze ans l'ont entre les mains. Votre belle-sœur, ma chère Françoise, ou Mme Demonville s'affoleraient à l'idée de laisser traîner l'un de ces deux livres sous le regard de leurs enfans... C'est pourtant les deux livres qui ont raison, parce qu'ils sont la ligne droite, la sincérité, le courage, tandis que le système de Mme Demonville et de votre belle-sœur, c'est vouloir et ne pas vouloir, c'est

traiter hypocritement les enfans comme s'ils ne savaient pas ce qu'ils savent, tout en ne se gênant pas devant eux. C'est de la lâcheté double.

LETTRE IV

Ambleuse, 8 septembre.

Ce qui me plaît, dans ce joli d'Ambleuse, ma chère Françoise, outre le silence propice, c'est que les gens, et les choses même, y conspirent à défendre, à échauffer la vie intérieure. Georges de Lespinat, sans contredit, est le plus charmant échantillon de la « nouvelle couvée » que je connaisse : parfaites manières, élégance d'allures, l'intelligence cultivée comme l'ont seuls certains autodidactes de choix, l'âme ardente et le cœur fier; je comprends le penchant simultané que lui marquent la coquette Blanche et la tendre Sylvie. Son père, au premier abord, semble un gentilhomme campagnard comme nos provinces en comptent par centaines : la chasse, les champs, une politique limitée aux intérêts de culte et de classe, une douzaine de livres lus par an, — voilà tout ce que révèle de pensée sa conversation affable et châtiée... Mais je sais maintenant, par les confidences de Georges, que ce fermier-chasseur vécut dans sa jeunesse, et continue de vivre un roman à la George Sand. Jadis, après une adolescence indomptée, la rencontre d'une jeune fille de son monde et de son voisinage l'assagit tout d'un coup; il se rangea, se maria, vécut huit années de bonheur jalousement solitaire. La mort de sa femme, emportée par une crise d'appendicite aiguë, le laissa seul avec un enfant à peine sevré. Dès lors, il se consacra à l'éducation de son fils et au souvenir de la disparue. « — Papa aime toujours mieux maman que moi! » me dit Georges non sans une pointe de tristesse, car il adore son père, et l'admire. Son père, me dit-il encore, passe de longues heures dans son appartement seul avec les images et les objets familiers de l'unique femme qu'il ait chérie. Ce que Georges ne me dit pas (mais je l'ai deviné dans ses réticences et aussi à travers certaines phrases de mon hôte), c'est que M. de Lespinat, à force de penser à l'épouse perdue, a glissé doucement à une sorte de spiritisme. Lorsqu'il a poussé le verrou de sa porte, durant les heures où chôment la chasse et les travaux champêtres,

il évoque l'absente, — j'en suis sûr, — il converse avec elle, il la voit... Qui oserait le railler ou le condamner? De tels égaremens de la sensibilité sont plus excusables que l'oubli.

Ainsi couve, sous ce vieux toit, une discrète ferveur de passion. Mais combien le vieux toit, les vieux murs, les meubles inchangés depuis Brault de Lespinat (lequel, entre parenthèses, fut lui-même un terrible passionné, et enleva, tout fonctionnaire du roi qu'il était, sa fiancée dans un couvent), combien cet Ambleuse suranné favorise la fermentation sentimentale! Entre nous qui l'habitons et l'époque de l'amoureux maître des eaux et forêts, il ne manque pour ainsi dire pas un anneau à la chaîne des souvenirs. On ne voit point ici l'assemblage laborieux de mobilier « authentique » ramassé chez les plus célèbres truqueurs parisiens, comme en tant de châteaux, comme à Chambon : c'est au contraire la stratification successive des époques, fin du XVIIIe siècle, premier Empire, Restauration, second Empire, fin du XIXe siècle. Il s'est trouvé que tous les Lespinat avaient l'âme conservatrice. Quand vint la mode des fauteuils capitonnés et de la soie plissée aux plafonds des boudoirs, — on ne se rebella point; on relégua dans des chambres d'amis les délicieux canapés Louis XVI, les fauteuils à médaillon, les scènes champêtres des tapisseries; mais on ne détruisit rien et l'on entretint tout, soigneusement; en sorte que, le goût des belles choses revenu, le père de Georges n'eut qu'à remettre en place l'installation de son trisaïeul tandis que le style Louis-Philippe et le style Napoléon III garnissaient à leur tour les chambres lointaines.

La pièce la plus intacte de ce logis immobile, — celle aussi où peut-être je me plais le plus, c'est la bibliothèque... Là, nul autre changement, depuis l'origine, que l'accroissement progressif, à chaque génération, du modeste trésor : modeste, car il ne contient aucun livre de haut prix, et, les plus précieux, la fortune leur vint en dormant : par exemple à cette édition brochée de Stendhal, dont chaque volume, payé quelques francs quand il parut, vaut dix louis à présent... Mais comme la belle tradition de la lecture française, durant cent trente ans environ, s'inscrit sur les rayons blanc-gris, un peu fléchissans au milieu, le long des murs de la grande salle rectangulaire! Peu d'ouvrages antérieurs au temps de Louis XVI : quelques

in-folio grecs, latins, cependant : un beau Strabon, un Ausone. Un Montesquieu en trois tomes... Le Voltaire de Kehl; le Rousseau avec la suite des gravures de Marillier... L'abbé Prévost en trente volumes... *L'Histoire universelle* en cent vingt-neuf, « traduite de l'anglais par une société de gens de lettres. » *L'Histoire des voyages... Tom Jones...* Laclos... Tous ces volumes portent une sorte d'uniforme : la reliure en veau fauve, très dorée sur le dos à nervures, les tranches rouges. Sur le panneau qu'ils couvrent, leur juxtaposition dessine une belle tenture cordouane... A côté, bien plus nombreux, voici les éditions d'une autre époque féconde, l'abondante récolte qui va de 1815 à 1830, les classiques de Didot et de Lefèvre, avec leur reliure à dos plats, à pièces en forme de carré ou d'écu, — et aussi les reliures purement romantiques avec leurs amusantes arabesques dorées, le titre au milieu du dos entre deux grandes parenthèses horizontales. Temps béni pour les bibliothèques françaises, temps des éditions in-octavo à claire typographie, à marges généreuses, à gravures soignées! Je salue au vol ces immuables élémens des collections de château : les histoires de Ségur et de Norvins, l'*Histoire de Paris*, de Dulaure, le *Lycée* de la Harpe... Voici *Tristan le Voyageur;* voici le *Jeune Anacharsis*, avec son atlas; voici les œuvres de Mme Riccoboni; voici le *Répertoire* du théâtre français; voici le *Théâtre des Grecs*, de Brumoy; voici le Shakspeare de Letourneur et le Byron de Píchot. Et vous ne manquez pas au rendez-vous, vénérables collections de Walter Scott et de Cooper, traduits par Defauconpret; ni Chateaubriand, ni Béranger, ni le Balzac de Houssiaux!

Trop souvent, dans les bibliothèques de château, ce Balzac de 1855 est l'acquisition la plus récente. La curiosité littéraire des châtelains semble s'être soudain endormie vers cette date. Quelques Sand, quelques Labiche dépareillés, de vagues brochures... on atteint notre époque en quelques enjambées. Telle n'est pas la bibliothèque d'Ambleuse, qui, grâce à la culture intellectuelle des propriétaires successifs, n'a négligé d'acquérir ni les grands romanciers de la fin du XIXe siècle, ni les beaux livres de la critique moderne, ni les philosophes contemporains. Et, en passant par Taine et Brunetière, on arrive ainsi jusqu'à Pierre Louÿs, la comtesse de Noailles et Abel Bonnard, achetés par Georges de Lespinat.

*
* *

Ce palais des livres, où règne ordinairement un silence recueilli, a résonné, hier après-midi, des éclats de rire, des protestations, des querelles de la nouvelle couvée. Voici comment. A la suite d'une conversation avec Mlle Cécile Bernier, l'amie « intellectuelle » des petites Demonville, au cours de laquelle cette brune enfant m'énervait par son outrecuidance, je lui avais déclaré qu'à mon sens, ses contemporains ou contemporaines présens, et elle-même, ne *savaient* à peu près rien, dans le sens profond et vrai du mot, sauf le tennis, le patinage, et quelques termes, peu nombreux et à demi compris, de langues étrangères. J'exceptais de ce jugement Georges de Lespinat, parmi les « grands, » et Pierre et Simone, parmi les « petits... » Vous imaginez l'indignation de notre intellectuelle en jupe courte... Peu s'en fallut qu'elle ne m'injuriât. Comme je tenais bon, elle appela en témoignage, et à la rescousse, tout le reste de la bande; bientôt, il me fallut tenir tête aux trois Demonville, à Noël, aux deux Footner : ces deux derniers protestaient d'ailleurs sans violence, et seulement, je le compris, pour l'honneur de la vieille Angleterre. Sylvie, seule, se taisait, contente que j'eusse excepté Georges de mes sévérités... On me défia de prouver ce que j'avançais : l'ignorance foncière l'absence de culture profonde de la nouvelle couvée. Je relevai le défi. Il fut convenu qu'au premier jour de pluie empêchant les excursions et les jeux de plein air, la jeunesse des trois châteaux voisins se réunirait dans la Bibliothèque d'Ambleuse, qui nous parut à tous un champ des plus convenables pour ce tournoi d'esprit. Je poserais à chacun des jeunes seigneurs réunis une question « raisonnable, » sur les matières que normalement des gens de leur âge et de leur milieu peuvent et doivent connaître. Si l'unanimité des concurrens proclamait que la question était « hors du cadre, » je cédais, j'en posais une autre.

(Je vous entends, Françoise, vous écrier : « Dieu, que vous êtes pion, mon cher oncle! » — Soit! ma nièce. Je suis pion, j'en conviens. Mais par ce temps où si peu de gens ont le goût de étude, faut-il railler ceux qui gardent le goût d'enseigner ?)

... J'eus vite fait de composer dans ma tête le menu de ces agapes instructives. Et, sûr de ma victoire, j'attendis la pre-

mière pluie d'après-dînée. Avant-hier soir, après une journée trop radieuse, le ciel s'ennuagea, vers le couchant. Un fin brouillard mouilla les premiers voiles de la nuit; hier matin, au réveil, il pleuvait bel et bien... A deux heures, toute la nouvelle couvée (sauf Pierre et Simone) pépiait dans la Bibliothèque d'Ambleuse.

Vous n'attendez pas de moi, chère nièce, que je vous conte par le détail cette joute mémorable. Vous imaginez aisément qu'elle fut disputée parmi la gaîté la plus remuante, mais non sans âpreté; que les jeunes filles ne surent pas toujours maîtriser leurs nerfs; que votre oncle s'attira plusieurs répliques acides, notamment de la part de Mlle Cécile Bernier, laquelle eut, un instant, des larmes de dépit au bord de ses vifs yeux d'ambre; mais qu'au demeurant, une franche cordialité régna et qu'on se sépara bons amis. Jeune mère, soucieuse de bien élever vos enfans, ce qui vous intéresse, c'est les questions posées.

Je m'attaquai d'abord à la culture ancienne, grecque et latine. Sam Footner, Guy Demonville et Noël Laterrade, mis au pied du mur, auraient volontiers renoncé à la lutte, sans la présence des jeunes filles, qui ranimait leur émulation. Hélas! cette partie de l'examen fut lamentable. Aucun des concurrens ne sut correctement traduire en grec la phrase suivante, pourtant innocente : « Si j'étais libre, j'irais à Athènes. »

Seul, Noël Laterrade (grâce à l'entraînement que je lui fais subir depuis quelque temps) se rappelait l'adjectif *éleuthéros*. Mais, à construire la phrase, nul ne parvint.

L'examen de latinité proposa comme traduction à livre ouvert la onzième ode d'Horace (Livre premier), l'une des plus faciles :

Tu ne quæsieris, scire nefas, quem mihi, quem tibi
Finem Dî dederint, Leuconoe; nec Babylonios
Tentaris numeros...

Protestations des concurrens. Ils réclament le droit d'user d'un gros dictionnaire. Je leur réponds que savoir une langue, c'est, avant tout, en connaître le vocabulaire : l'inconvénient de donner des dictionnaires aux élèves, durant une composition, c'est que justement le maître ne saura jamais quel élève a cher-

ché dix mots, quel n'en a cherché que deux, quel a déniché dans son lexique une phrase toute traduite. Que d'ailleurs, c'est un procédé barbare et néfaste de faire chercher trois cents fois dans le dictionnaire, pendant dix ans, le mot *numerus* au même élève, au lieu d'employer une demi-heure, s'il le faut, à introduire ce mot, avec ses divers sens bien compris, dans la mémoire dudit élève, et de veiller ensuite à ce qu'il ne l'oublie point. J'exigeai donc que chacun des concurrens traduisît en un quart d'heure, avec l'unique secours de ses connaissances acquises, les huit vers qui composent la pièce. Les versions furent lues à haute voix : ce ne fut pas un des momens les moins joyeux de l'épreuve. Ce qui me contrista pourtant, ce fut que nul des trois concurrens ne parut avoir jamais entendu parler, avant ce jour, du célèbre : *carpe diem*, qui commence le dernier vers de l'ode. Me croirez-vous si je vous dis que Noël traduisit hardiment *carpe* par « carpe ? »

Les jeunes filles s'étaient, durant cette première partie de l'examen, copieusement moquées des garçons. Les garçons prirent leur revanche quand le même système de version rapide, sans lexique, fut proposé aux demoiselles pour l'anglais et l'allemand. J'avais choisi un sonnet de Shakspeare, nullement inextricable, et un morceau d'article extrait du *Berliner Tageblatt*. Le résultat fut moins désastreux que pour le latin et le grec : néanmoins, les versions abondèrent en contresens : nombre de mots furent constatés inconnus ; May Footner elle-même se blousa dans un tercet de son poète national. Bref, confusion des filles, revanche bruyante des garçons, qui renièrent, du coup, toute galanterie et tout esprit de flirt.

Pour épuiser la question langage, il me restait à prouver à mes jeunes Français qu'ils ignoraient leur propre langue. Je n'imitai pas ce pédant de Mérimée : je ne dictai pas de problème d'orthographe ; il est trop facile de faire faire une faute par ligne, dans une dictée, à une personne même cultivée, et cela ne prouve à peu près rien contre sa culture. Autrement grave est d'ignorer le vrai sens des mots, et c'est le cas général. On en ignore un bon nombre, et on connaît le reste à peu près

Je dictai cette réflexion de La Rochefoucauld :

Un habile homme doit savoir régler le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre ; notre avidité le trouble

souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois, que pour désirer trop les moins importantes, nous ne les faisons pas assez servir à obtenir les plus considérables.

Voilà, n'est-il pas vrai? ma chère nièce, une admirable phrase française ; il est impossible d'enfermer plus exactement, en des termes parfaitement clairs, une plus forte substance d'idées.

L'ayant dictée à mes néophytes, je les priai de me la traduire par écrit, c'est-à-dire d'en redire le sens en d'autres mots, comme s'ils voulaient eux-mêmes l'expliquer, — à un enfant, par exemple. Georges prit part au concours. Voici son commentaire :

« Un homme habile doit savoir ranger dans son esprit ses intérêts par ordre d'importance, afin de régler, d'après cet ordre, le moment où il s'occupe de chaque intérêt, et l'effort qu'il y consacre. Nous bouleversons souvent cette sage méthode, parce que nous sommes avides d'obtenir d'un seul coup, et sur-le-champ, les objets de tous nos désirs. Nous voudrions courir à la fois aux choses importantes et aux choses sans importance ; et parce que nous avons un désir immédiat et puéril de tels ou tels avantages médiocres, nous en négligeons de considérables. L'homme habile, sachant qu'on ne peut tout avoir, néglige les avantages médiocres, ou du moins ne les poursuit que s'ils peuvent servir à conquérir des avantages considérables. »

Je lus ce commentaire à haute voix, en le déclarant un peu prolixe, mais parfaitement intelligent. Tous les termes et le sens intégral avaient été compris et nettement exprimés. Ce fut pour mon ami Georges une minute de victoire, qu'il porta gaîment, sans triompher le moins du monde : en somme, un pareil travail est un jeu pour un adolescent de sa culture. La plus émue fut Sylvie, rougissante comme si elle eût été la victorieuse. Blanche Demonville profita de l'incident pour venir faire cent grâces à Georges, et se pencher sur son épaule au point de le frôler, sous prétexte d'examiner de près la copie. J'observai qu'alors toute la joie de Sylvie s'obscurcissait.

Vous ne serez pas étonnée, ma Françoise, que Georges ait été le seul à mériter des éloges. Aucun des autres concurrens, garçons ou filles, n'entendit les mots « régler *le rang* de ses intérêts et les conduire chacun dans son *ordre;* » aucun ne

traduisit sans faux-sens : « notre avidité *le* trouble souvent ; » un contresens général interpréta « pour désirer » comme « afin de désirer ; » enfin la phrase finale : « Nous ne les faisons pas servir à obtenir les plus considérables » fut expliquée si bizarrement qu'on eût cru lire la traduction, par des élèves négligens, d'un obscur texte étranger.

Assez honteux d'une impuissance qu'il leur fallait bien constater, et qui les surprenait eux-mêmes, mes « nouvelle-couvée » s'excusèrent en déclarant qu'on ne leur avait jamais demandé de « version française. » Je leur répliquai que je m'en doutais, mais qu'il était cependant plus nécessaire pour de jeunes Français de comprendre La Rochefoucauld que certains romans idiots de la bibliothèque Tauchnitz.

L'examen porta ensuite, ma chère nièce, sur l'histoire, la géographie, l'arithmétique. Vous n'êtes pas encore assez éloignée du temps où, gentille élève de l'Institut Berquin, je vous visitais fidèlement au parloir, — pour avoir oublié dans quels pièges je m'amusais à faire trébucher votre érudition toute fraîche. On vous enseignait chichement à Berquin ; votre programme d'alors semblerait étriqué, comparé aux somptueux programmes d'aujourd'hui. Mais vous étiez, — sans compliment, — une jolie intelligence, vive, lucide, curieuse, et cela supplée à tout. Et puis, qu'importent les somptuosités de programme ? La nouvelle couvée ne sait rien de plus en histoire, en géographie, en sciences exactes que ne savaient les « petites Berquin. » Ses livres de classe marquent une égale méconnaissance de l'esprit des élèves, un pareil dédain de la notion du temps, un mépris identique de ce qu'est « apprendre » et de ce qu'est « savoir. » J'ai feuilleté l'Atlas de Noël Laterrade : sous prétexte d'aider la mémoire, c'est une succession de petits cadres où l'on voit cent Frances bariolées de bleu, de rouge, de jaune, de vert ; il y a la carte des céréales, la carte des cotonnades et des lainages, la carte des betteraves et des carottes, la carte de l'industrie du papier, cent cartes, vous dis-je, dont l'enfant est censé fixer l'image en sa cervelle ! L'auteur se moque-t-il du monde ou n'est-il qu'un sot ?... Quant au cours d'histoire du même Noël, c'est un volume de *sept cents* pages in-12, d'un texte serré, qui expose les destinées de la France depuis les origines jusqu'en 1889. Si je tenais l'auteur, il me semble que j'essaierais de l'étrangler..

Résultat de ce mirifique enseignement : les mêmes « colles » où bronchait ma Françoise au temps de l'Institut Berquin, mais dont elle finissait par triompher grâce à la force de son clair génie, ont désarçonné mes néophytes modernes. Je vous en rappelle quelques-unes : vous les saluerez comme de vieilles ennemies.

Pas un élève sur dix (et pas une grande personne dite cultivée sur cent) ne sait, même en gros, la superficie de la France, ou la distance de Cherbourg à New-York, ou n'est capable de ranger les États importans par ordre de dimensions. Même comique ignorance, si vous priez l'examiné de vous faire faire un petit voyage sur le Danube, en nommant seulement *cinq* villes traversées ! Bafouillage innommable si l'on aborde l'explication des degrés de longitude, et leurs rapports avec le mètre : la base même de la géographie est donc ignorée. Posez, pour voir, à n'importe qui (toujours prétendu cultivé) la question suivante : « Rappeler en vingt lignes ce qui s'est passé en Russie pendant le XVIe siècle, » vous recueillerez les plus divertissantes âneries... Enfin, pour bien constater que personne (sauf les spécialistes) ne possède les premiers élémens de l'arithmétique, offrez, — comme je l'offris à ma petite troupe déjà moins fringante, — le célèbre problème que nous appelons, vous et moi : « le problème des cheveux. »

Étant admis qu'une femme n'a pas plus de trois cent mille cheveux sur la tête, y a-t-il deux Parisiennes ayant exactement le même nombre de cheveux? Justifier sa réponse par une démonstration...

*
* *

Un des grands plaisirs de la pédagogie pratique, c'est que la jeunesse se rallie volontiers et vite à ce qui lui paraît équitable et vrai. Elle n'a ni prévention, ni parti pris. Réunis autour de moi, dans la Bibliothèque d'Ambleuse, mes « nouvelle-couvée, » passablement honteux de leurs déconvenues, pépiaient : « On ne nous a pas appris !... »

Quand leur émoi s'apaisa, je leur dis :

— Mes chers enfans, vous avez raison ; on ne vous a pas appris... Votre ignorance accuse l'inertie des éducateurs, plus que la vôtre. Les gens qui font des livres classiques sont des paresseux ; car, au lieu de méditer sur l'esprit des enfans et

d'adapter leur science à cet esprit, ils écrivassent tout ce qu'ils ont dans la tête, tout ce qu'ils pillent dans des bouquins, et envoient ce galimatias à l'imprimeur. Paresseux aussi sont les faiseurs de programmes ; car il est infiniment moins difficile de composer sur le papier un menu somptueux, que d'exécuter le plus modeste des bons repas, et qui soit, en outre, digérable. Enfin, vos parens eux-mêmes ne furent pas exempts de paresse, qui crurent avoir accompli tout leur devoir en vous mettant dans les mains ces livres bâclés et en vous imposant ces programmes indigestes.

« Je vous le dis non sans tristesse : il est déjà bien tard pour changer de méthode avec vous. Vous avez passé douze ans ; beaucoup de vos habitudes de compréhension et de travail sont fixées ; vous les traînerez toute votre vie, à moins d'une violente réaction d'énergie et d'un effort nouveau, très intense. Faute de cette réaction et de cet effort, vous serez, mon Dieu ! tout simplement des gens comme la plupart de nos contemporains, à culture tellement peu profonde qu'autant vaudrait la friche : la culture de ces laboureurs de l'*agro romano* qui grattaient la terre avec un soc de bois... Vous saurez d'allemand ou d'anglais autant qu'un portier de palace-hotel ; ce n'est pas inutile, mais je vous ferai remarquer qu'une bonne ou un garçon de café apprennent cela en six mois de service, dans le pays. Vous saurez tenniser, golfer, patiner : mais il y a cent à parier contre un qu'on n'aura pas discipliné votre endurance à la marche, à la course, qu'on ne vous aura pas appris à vous défendre contre la force ou à vous sauver par les fenêtres et les toits, en cas d'incendie : ce qui serait tout de même plus utile que de lancer une balle de caoutchouc.

« Laissant de côté la culture physique, — heureusement restaurée dans votre génération, et seulement pas assez pratique, — je vais vous donner certains avis qui pourront vous être utiles, si vous souhaitez quand même devenir cultivés intellectuellement.

« La première connaissance qu'il importe de posséder, c'est celle de SA LANGUE. Par la langue maternelle afflue en nous tout ce que nos sens ne suffisent pas à nous apprendre. Notre enfance sera d'autant plus riche d'idées, d'autant plus compréhensive ; elle poussera d'autant plus vite et plus loin son enquête sur le monde extérieur que nous saurons plus tôt, et

plus à fond, notre langue. Aussi fut-il criminel d'affaiblir votre âpre et utile apprentissage de la langue maternelle en vous embarrassant de mots, de tournures, d'accens étrangers. On est arrivé à ce mirifique résultat que vous savez un peu, — très peu d'allemand ou d'anglais, — mais que vous ne savez guère plus de français. Vous ne possédez donc, entre douze et seize ans, aucun outil parfait pour vous assimiler les idées des autres, ni pour exprimer les vôtres. N'eût-on pas mieux fait d'épargner tant d'institutrices étrangères, et de vous enseigner le français à fond, avec son vocabulaire, ses tournures, son histoire, sa prosodie, comme j'essaye de le faire pour nos petits amis Pierre et Simone?

— Alors, s'écria Guy Demonville, il ne faut jamais étudier d'autre langue que la sienne?

— Ne me faites pas dire cette sottise! répliquai-je. Les langues autres que le français sont utiles pour la pratique de la vie et pour l'enrichissement de l'esprit : cela va de soi. En outre, leur apprentissage intelligent exerce ce qu'on appelle « l'esprit d'analyse. » Beaucoup de pédagogues modernes ont les joues toutes gonflées de ces mots : l'esprit d'analyse, — et, au nom de l'esprit d'analyse, ils condamnent la méthode directe, c'est-à-dire la méthode par laquelle vous avez appris votre langue maternelle, mots, tournures, phrases d'abord, — grammaire ensuite.

« Je leur répondrai qu'au début des études, l'esprit d'analyse des enfans français s'exerce beaucoup mieux sur une phrase française comme celle de La Rochefoucauld, dont tous les mots sont connus, — que sur un texte en langue étrangère où l'ignorance du vocabulaire déroute précisément l'analyse. Il ne s'agit pas de fabriquer de petits Sherlock-Holmes, ni des devineurs de rébus : il s'agit d'habituer les élèves à méditer sur un texte raisonnablement écrit, et à en extraire la pensée. C'est donc sur des textes français que votre esprit d'analyse doit d'abord s'exercer.

« Un peu plus tard, vers neuf ou dix ans, un utile développement de l'esprit d'analyse sera d'apprendre une langue étrangère. Et je pose ici deux axiomes.

« I. Rien n'est plus facile, ni plus amusant que d'apprendre une langue étrangère.

« II. Toutes les langues étrangères peuvent s'apprendre par

la même méthode : et c'est cette méthode qu'il importe surtout de bien posséder. »

Jeunes gens et jeunes filles groupés autour de la table centrale s'écrièrent :

— La méthode ! vite ! donnez-nous la méthode !

— La méthode, poursuivis-je, s'apprend en même temps qu'on apprend *sa* première langue étrangère. Pour des Français et des Françaises, j'estime que ce doit être le latin. Vous trouverez partout les raisons de cette préférence ; contentez-vous de celle-ci qui est forte : savoir le latin est le moyen le plus court de savoir le français. C'est plus court que d'enseigner en détail pourquoi « immense » ne veut pas simplement dire « très grand ; » comment le verbe « douter » a donné l'adjectif « indubitable, » etc. En outre, le latin est un excellent type de langue étrangère, pour étudier la méthode générale d'apprentissage. Tout près du français par l'esprit et les mots, il en est très différent par les flexions, c'est-à-dire par les déclinaisons et les conjugaisons ; et il est la langue où la construction est la plus dissemblable du français : occasion d'exercer le fameux esprit d'analyse.

« Mais je lis sur le visage mobile de Mlle Cécile Bernier une certaine impatience de mes digressions. Ouvrez vos oreilles fines, mademoiselle, voici la méthode :

« *Apprendre d'abord, par la mémoire et un usage intelligent, le vocabulaire et les flexions.*

« *Apprendre les élémens de la grammaire, par des remarques sur les conversations et sur les textes lus.*

« *Tenir sous clé le dictionnaire et la grammaire.* Il sera temps de les sortir (ne criez pas au paradoxe !) quand vous saurez la langue.

« Voici ce que je veux dire en excluant le dictionnaire et la grammaire :

« Je vous ai déjà déclaré que je trouve barbare le procédé qui consiste à apprendre les divers sens du mot *numerus* en cherchant ce mot quelques centaines de fois dans le dictionnaire, pendant plusieurs années. Nous avons d'ailleurs constaté qu'après tant de feuilletages, personne ici ne savait traduire : *numeros babylonios*. Le vocabulaire doit s'apprendre directement, au moyen de conversations et de lectures méthodiques, conduites par un vrai maître et non par une fille de cuisine

née à Stuttgart ou à Galway). Les mots une fois bien compris, il faut les fixer dans la mémoire par la récitation, et ne plus les laisser échapper... — Mais, objecte mon savant confrère Henri Poincaré, on n'apprend pas le latin pour demander son chemin à Cicéron dans un faubourg de Suburre ! — D'accord, cher confrère. Aussi, ne dirons-nous pas que l'élève sait le latin quand il demandera correctement à Cicéron les chemins de Suburre : nous dirons seulement qu'il a fait un pas décisif vers la connaissance du latin, et qu'il l'a fait bien plus vite que par le système ordinaire des écoles, lequel l'eût obligé à emporter en route son gros dictionnaire sous le bras.

« Une langue a beau n'être plus parlée depuis quinze siècles, ce n'est pas pour rien qu'elle s'appelle toujours « une langue ; » l'organe essentiel de sa transmission est la langue, la parole humaine : c'est déjà affaiblir cette force de transmission que de lire les mots avant de les entendre et de les écrire avant de les prononcer. A la seule époque où le latin ait été vraiment su par les gens cultivés de tous les pays, il servait de langue usuelle dans les écoles. Et les maîtres des rares écoles où la méthode directe est encore appliquée au Latin proclament qu'ils font des bacheliers en trois ans au lieu de dix.

« Mais voilà : la méthode directe est fortement discréditée par les filles de cuisine irlandaises ou wurtembergeoises, qui sont, à l'ordinaire, chargées de l'appliquer à nos enfans !... Posons cet axiome que :

« *Pour être valablement appliquée, la méthode directe exige un professeur très instruit et une progression nullement arbitraire.*

« En effet, ce n'est pas au hasard qu'il faut enseigner les mots à l'élève. En les enseignant dans un ordre logique, on gagne beaucoup de temps et on soulage la mémoire. La conversation ne doit pas être quelconque, ni quelconque le texte lu. Mais surtout, chaque phrase entendue, lue, prononcée doit être assez tôt l'objet de remarques grammaticales : ainsi se forme, dans l'esprit de l'élève, une grammaire apprise en même temps que le vocabulaire... Je me suis senti l'âme irritée, l'autre jour, en ouvrant au hasard la grammaire grecque de mon neveu Noël, grammaire signée pourtant par un excellent agrégé, par un jeune savant. J'avais ouvert le livre au titre : *Conjugaisons.* Et je trouvai là dix pages de règles et de remarques sur les

augmens, sur les redoublemens, sur les aoristes, sur les verbes contractés, sur les verbes moyens, sur les verbes en *mi*, sur le diable et son train, avant qu'un seul exemple de verbe conjugué eût été proposé à l'élève!... Mais, agrégé de malheur! (pensais-je), l'élève qui serait capable d'apprendre vos dix pages serait un monstre de mémoire, car je le défie de les comprendre! Montrez-lui donc, et faites-lui apprendre des verbes, enchâssez-les dans des phrases, après quoi vos remarques sur les augmens, les redoublemens et les contractions reposeront sur quelque chose de concret, et signifieront quelque chose!

« Voilà, mes jeunes amis, le genre de grammaire qu'il faut tenir sous clé : hélas! toutes les grammaires sont ainsi, sauf une (à ma connaissance) : la grammaire de Ahn. Celle-ci applique strictement le précepte d'enseigner par les exemples; la partie purement grammaticale se réduit à deux lignes de remarques, de temps en temps, sur le texte qu'on vient d'étudier.

« Une fois que vous savez la langue étrangère à peu près comme on sait sa langue maternelle à sept ans, — c'est-à-dire que vous possédez un ample vocabulaire, et que les flexions et les tournures vous sont familières, — alors, il sera temps (comme on le fait pour la langue maternelle) d'aborder l'étude analytique. Alors la grammaire de l'agrégé pourra vous être utile, malgré sa méchante méthode : car elle vous parlera des choses que vous savez, et vous trouverez en votre mémoire la corroboration pratique de son enseignement... Alors nous ferons des versions et thèmes sur des textes assez ardus pour exercer le fameux « esprit d'analyse. » et le problème sera double : d'abord bien pénétrer le sens, comme pour la phrase de La Rochefoucauld, — ensuite bien transporter ce sens d'une langue dans l'autre, résultat utile, mais en somme indépendant de la science même d'*une* des deux langues. On peut en effet comprendre parfaitement une satire de Juvénal et la rendre fort mal en français. Ce sont deux dons *distincts ;* deux apprentissages *distincts*, deux études *distinctes;* j'appelle sur ce point l'attention de mon savant confrère. Il n'a certes pas manqué d'observer que beaucoup de traductions françaises d'auteurs anciens publiées par des latinistes ou des hellénistes excellens, sont des plus médiocres. C'est que ces doctes personnages étaient de pauvres écrivains français, et que pour *rendre* en

français Virgile ou Théocrite, il ne suffit pas de les *comprendre.* »

Vous supposez sans doute, ma chère Françoise, que les piquantes tennisseuses et les fringans joueurs de *foot-ball* qui m'écoutaient commençaient à trouver l'homélie un peu longue? Détrompez-vous. D'abord, ce ne fut pas une homélie, je ne vous donne ici qu'un sommaire glacé : imaginez les interruptions, les protestations, les approbations qui lui firent un vivant accompagnement... Et puis, cela les intéressait, malgré le sujet sérieux, — parce que ce n'était pas un enseignement *en l'air*, qu'ils étaient encore tout chauds de leur examen manqué, et que les paroles que je prononçais, au lieu de se présenter comme une dissertation académique, commentaient un fait récent, un fait qui les touchait. Le secret de l'enseignement pratique est là.

Ils en voulurent davantage ; ils voulurent des idées sur l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences mathématiques et physiques. Je ne vous répéterai pas ce que je leur répondis : vous connaissez mes doctrines; Françoise les a entendues, jeune fille, et je vous les redisais encore dans mon avant-dernière lettre à propos de Simone et de Pierre.

En même temps que ma petite conférence, la pluie eut l'ironique gentillesse de cesser. Un rayon de soleil un peu jaune, bien automnal, vint dorer les reliures fauves des vieux livres. Je donnai congé à toute ma volière, qui s'échappa vers les parcs pour y chercher des cèpes.

Seul, Georges resta auprès de moi :

— Monsieur, me dit-il, abuserais-je de votre complaisance en vous demandant quelques instans de conversation ?

Nous montâmes ensemble dans mon appartement. Je vous conterai la prochaine fois ce que Georges avait à me dire.

MARCEL PRÉVOST.

(La troisième partie au prochain numéro.)

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. JULES LEMAITRE

II

LA SECONDE INCARNATION (1)

I

Nous sommes en 1898. Année terrible pour tous les bons Français, et qu'aucun d'eux ne voudrait revivre. Nous commençons à peine à nous relever des ruines morales, et même matérielles, qu'elle a semées sur le sol de France. Je ne voudrais pas revenir sur une question qui nous a trop longtemps désunis et paraître réveiller des passions peut-être encore mal éteintes. Ce n'est d'ailleurs que dans un demi-siècle, quand tous les faits et les documens seront connus, que l'on pourra, avec l'histoire vraie et sereine, écrire la « psychologie » et la « philosophie » de la douloureuse Affaire. Mais il me faut bien évoquer ces tristes souvenirs, ne serait-ce que pour expliquer le rôle et l'évolution politiques de l'ironiste voluptueux et tendre qui écrivait tour à tour *le Pardon* et *la Bonne Hélène*. Or, que l'avenir donne raison ou tort à M. Jules Lemaître et à ceux qui se sont groupés autour de lui, une chose reste sûre : en écoutant les déclamations et les théories d'une partie de leurs adversaires, en voyant tout l'étranger coalisé contre l'opinion

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

qu'ils représentaient, ils ont pu croire, et ils ont cru avec une sincérité passionnée, avec une ardeur angoissée, que la « patrie française » était menacée jusque dans son fondement même ; et ils se sont unis pour la défendre...

Eh quoi ! — n'a-t-on pas manqué de dire, — ce mandàrin, ce boulevardier, ce dilettante, ce sceptique, du jour au lendemain se transformer non seulement en homme d'action, mais en chef de parti ! Quelle surprise imprévue ! Quelle conversion soudaine !... C'est qu'on l'avait mal lu, sans doute, ou tout au moins qu'on ne l'avait pas suivi d'assez près. Ce mandarin tenait si peu à ses boutons de cristal ! Ce lettré avait si souvent affiché son mépris pour la pure littérature ! Ce boulevardier s'était si fréquemment révélé un délicieux provincial, un « paysan tourangeau ! » Ce dilettante avait, à tant de reprises, trahi sa secrète inquiétude ! Ce sceptique enfin souffrait si visiblement parfois du scepticisme qu'il affectait ! « Ceux qui essayent comme moi d'entrer partout, disait-il un jour, c'est souvent qu'ils n'ont pas de maison à eux; *et il faut les plaindre !* » Et plus tard, quand il eut pris parti : « J'ai des amis que mon zèle patriotique fait sourire et étonne. *C'est qu'ils s'étaient trompés sur moi; c'est que je n'ai jamais été qu'un sceptique de province*, comme l'a si gentiment dit un de mes confrères les plus parisiens... C'est le devoir présent que j'embrasse. Ou plutôt, *désenchanté des jeux de la littérature, je m'abandonne avec foi à un instinct que je sens sacré et bienfaisant*, et je n'ai pas honte de l'ingénuité de mes chagrins. »

Et à ceux qui lui reprochaient d'avoir changé de camp politique, il aurait pu répondre en leur mettant sous les yeux un article daté de 1885, et qu'il n'a pas réuni en volume, et qu'on pouvait, sauf le ton, croire écrit d'hier. Il est vrai que les idées qu'il y exprimait, il n'osait les prendre entièrement à son compte; « il n'en garantissait ni la justesse, ni surtout la justice. » Il les plaçait dans la bouche d'un de ses amis : mais on sait de reste quels sont les « amis » de M. Jules Lemaître. Voici donc les propos qu'il prêtait à ce complaisant « sosie : »

La République a fait banqueroute à bien des espérances. Elle n'a pu les réaliser par sa vertu propre. Le suffrage universel a porté d'assez mauvais fruits. Nombre d'hommes distingués ont été écartés de la politique ou s'en sont détournés parce qu'on n'y entre guère qu'à des conditions quelque peu humiliantes. La proportion des hommes médiocres, inté-

ressés; faibles ou violens a été beaucoup plus forte dans les Assemblées qu'elle n'aurait dû l'être. Et c'est pourquoi la République n'a presque rien donné de ce qu'on attendait d'elle. *Elle a peu fait pour l'apaisement et l'union des esprits.* Elle a de la peine à réorganiser l'armée ; elle n'a pas su garder de bonnes finances ; *elle n'a pas su être tolérante et bonne à tous les Français. Elle a été, en plus d'un cas, rancunière, haineuse, oppressive des minorités, et qui sait? de la majorité même du pays, qui, avec cette machine trompeuse du suffrage universel, n'est pas toujours représentée.* Et par-dessus le marché, le gouvernement républicain n'a pas eu de bonheur. Il a eu à l'extérieur de grosses affaires qui n'ont pas toutes tourné de façon brillante, sans compter que son établissement définitif a coïncidé avec une terrible crise économique. La République a paru à la fois partiale, malhabile et malheureuse. On l'aime encore malgré tout; mais ce n'est plus la passion, ce n'est plus la foi, l'illusion du commencement. Un malaise et une défiance se sont glissés dans les esprits. *Sans admettre un instant l'idée d'une restauration monarchique, d'ailleurs impossible*, on en vient à souhaiter, les uns, une réaction tempérée, d'autres une suprême expérience, l'expérience d'un gouvernement radical, qui serait apparemment la perte du pays. Ou plutôt, on ne veut rien, on attend. Rien où se prendre ! personne à qui s'attacher. Les hommes en qui l'on serait tenté d'avoir confiance, autour de qui l'on serait prêt à se rallier, s'écroulent ou se dérobent l'un après l'autre. La mort de Gambetta a été un immense malheur. Personne encore n'a hérité de son prestige, de sa grande séduction personnelle, et il ne semble pas qu'il ait légué à ses anciens fidèles sa largeur d'esprit ni sa bonté. Ils usent leurs forces dans des luttes mesquines, connaissent mal la France, la voient toute dans les comités électoraux et prennent sans cesse l'intérêt de leur parti pour celui du pays tout entier. La liberté, l'égalité ne sont plus à conquérir; pas de grande œuvre glorieuse qui s'offre aux efforts communs, car *au fond de bien des cœurs croît ce sentiment douloureux que ce qui était pour nous le grand devoir est indéfiniment ajourné*, que nous allons à la dérive et que « nous n'avons pas de chance. » [*Revue Bleue* du 13 juin 1885].

C'est là un réquisitoire attristé contre l'ordre de choses existant, mais c'est bel et bien un réquisitoire. Évidemment, l'homme qui l'a écrit, — à trente-deux ans, et tout au début de sa carrière d'écrivain, — n'est point un pur homme de lettres, étroitement confiné dans sa tour d'ivoire; c'est au contraire un excellent citoyen très épris d'ordre et de liberté, très soucieux de la dignité et de l'avenir de son pays. « M. Jules Lemaître, — écrivait dix ans plus tard M. Anatole France, — M. Jules Lemaître est un écrivain honnête homme et très moral. *Il a le souci du bon ordre public et des vertus privées. Sur ce point, jamais il ne flotte ni ne varie :* son intelligence est vive et souple; elle n'est point perverse. *Il est très arrêté dans le respect des lois et de la République*, dans l'amour des pauvres et de tout le

peuple qui travaille et souffre. Il est attaché de cœur à une sorte de christianisme démocratique dont le *Pater* est l'expression parfaite. » Tout cela était fort bien vu. Rien de plus curieux à cet égard que *le Député Leveau* (1890). A qui lit la pièce naïvement, il semble bien que ce soit une satire de nos hommes politiques et du régime qu'ils représentent : or, il résulte des déclarations de M. Jules Lemaître lui-même que ce n'est pas là du tout ce qu'il avait voulu faire, et qu'il éprouvait même à l'égard de son héros « une sorte de sympathie secrète, non assurément pour sa personne, mais pour la cause qu'il se trouve servir. » Relisez toute la page où il développe cet intéressant point de vue. On ne saurait mieux faire entendre qu'à cette époque l'auteur du *Député Leveau* est partagé contre lui-même; à son insu, il y a lutte en lui entre ses sentimens involontaires et ses idées réfléchies; son art est en conflit avec sa philosophie; son rêve inflige un démenti à sa politique; son instinct est « réactionnaire, » et sa pensée est républicaine, et même un peu « radicale. »

Comme il arrive toujours en pareil cas, c'est l'instinct qui devait peu à peu l'emporter sur les théories. Il serait facile d'extraire des *Contemporains* ou des *Impressions de théâtre* bien des passages qu'eût médiocrement approuvés le député Leveau. Par exemple, M. Lemaître visite à l'Exposition le pavillon du ministère de la Guerre : « Et alors, écrit-il, on a beau savoir que la guerre est impie, absurde, abominable :... comme, après tout, les peuples se battent depuis quelque dix mille ans, — et *peut-être parce qu'on sent confusément que la guerre est ce qui donne à l'énergie humaine et au courage, père des autres vertus, leur plein développement*, — on est ému jusqu'aux entrailles, un petit souffle froid vous passe dans les cheveux... et tenez, par exemple, ce guidon de la garde impériale, où sont inscrits les noms de toutes les capitales de l'Europe, ce carré de soie pâlie fait un plaisir à regarder, mais un plaisir!... » Un plaisir que n'eût point goûté tel député pacifiste.

Et à mesure que les années passent, on sent que l'écrivain se détache de plus en plus de la littérature qui n'est que de la littérature. Il pourrait presque faire sien, en l'appliquant aux Lettres, le célèbre mot de Pascal sur la géométrie qui « n'est qu'un métier » et qui « est bonne pour faire l'essai, mais non l'emploi de notre force. » Le jour même où Brunetière prononçait,

devant les élèves du lycée Lakanal, un discours où il faisait passer toute son inquiétude morale (31 juillet 1894), l'auteur des *Contemporains*, au lycée Charlemagne, en prononçait un autre sur la *solidarité*, discours très élevé, très grave, et qui dut surprendre beaucoup d'auditeurs. Il y commentait avec éloquence la belle parole d'Auguste Comte, si souvent citée par Brunetière, que « l'humanité est composée de plus de morts que de vivans; » et il y combattait vigoureusement ce qu'il appelait « l'épicuréisme abstentionniste : »

C'est là, mes amis, une basse et mauvaise façon de prendre la vie... Combattons notre pente, qui est de nous dérober, de nous blottir dans une paix indifférente. *Cherchons les occasions où beaucoup d'hommes assemblés sont animés à la fois d'une seule idée, et d'une idée salutaire pour tous...* Hommes politiques,... vous ne promettrez que ce que vous pouvez tenir. Vous ne monnayerez pas votre influence : vous ne tirerez pas, avec âpreté, de votre mandat, tous les profits, petits ou grands, qu'il comporte... Toutes les époques sont des époques de transition, je le sais... Mais, tout de même, jamais moins qu'aujourd'hui on n'a été sûr de demain... Voilà, mes amis, des propos bien sévères. Je me hâte d'ajouter qu'ils sont à peine miens et que, les ayant tenus, *je voudrais bien en faire tout le premier mon profit*. Cet aveu leur enlèvera peut-être de leur solennité, les fera, après coup, plus modestes et plus familiers. Et puis, que voulez-vous? *c'est peut-être bien fini de rire*, — sauf par-ci, par-là, et dans des fêtes innocentes et confiantes comme celle-ci.

Est-il bien surprenant que l'homme qui parlait ainsi soit devenu, quelques années plus tard, le Président de la Ligue de la Patrie française?

Il s'était préparé à ce rôle en étudiant diverses questions d'intérêt général et social que les hasards de l'actualité proposaient à sa méditation. Il consignait dans une série d'articles qu'il intitulait, non plus *Impressions* cette fois, mais *Opinions à répandre*, les réflexions que lui suggéraient ses lectures et ses recherches nouvelles. Le livre, un instant célèbre, de Demolins sur *la Supériorité des Anglo-Saxons* (1897), avait remué en lui tout un monde d'idées, de préoccupations et de rêves qui, depuis longtemps sans doute, ne demandaient qu'à sortir et à s'exprimer. Une ambition sinon nouvelle, tout au moins renouvelée, s'imposait à sa pensée. « Il y a quelque chose à faire, écrivait-il, et chacun doit y penser. Après y avoir réfléchi, il m'a paru *qu'un moyen discret, et bien à ma portée, d'agir sur l'opinion*, — qui à son tour agirait sur les mœurs, — ce serait *de*

présenter comme distinguées (car de les lui recommander comme vraies, cela ne servirait guère) certaines façons de sentir et de juger, qui impliquent le respect de l'énergie, l'estime de l'activité, de l'effort individuel, de l'esprit d'entreprise, de tout travail auquel un peu de risque et d'aventure ne fait pas peur. » Et il se tenait généreusement parole. Il prêchait le retour à la vie simple, utile et féconde, il prêchait « le bon déracinement, » à savoir la colonisation, il prêchait la lutte contre la dépopulation et l'alcoolisme, il prêchait le patriotisme et le culte de l'armée; il dénonçait la superstition du fonctionnarisme, du baccalauréat, des professions dites libérales; il osait déclarer qu' « il faudrait honorer très sincèrement l'industrie, le commerce et l'agriculture (ne souriez pas, — ajoutait-il, — de cette phrase de concours régional), » et cet humaniste partait bravement en guerre contre l'enseignement classique, et contre le préjugé du latin, pour l'enseignement moderne; en un mot, par tous les moyens en son pouvoir, il essayait de combattre ce qu'il appelait, — oh! le vilain mot, et combien injuste! et que je ne l'aime guère sous la plume d'un des nôtres, car l'étranger est toujours là, qui écoute aux portes! — « la décadence française. » Il y avait d'ailleurs, dans toutes ces idées, parmi des exagérations inévitables, — ne parlons même pas de la générosité, — beaucoup d' « esprit de finesse » et un très ferme bon sens. Et ces prédications n'ont pas été perdues : on en retrouverait la trace, aisément reconnaissable, dans certaines dispositions intellectuelles ou morales de la jeunesse contemporaine, et, comme chacun sait, jusque dans les « programmes de 1902. »

A cette simple campagne de presse allait en succéder une, non pas peut-être plus efficace dans ses résultats, mais plus active et moins strictement « académique. » L'homme d'action, chez M. Jules Lemaître, tendait à se compléter, à s'achever : la création de la Ligue de la Patrie française lui en fournit à la fois l'occasion et les moyens. Je n'ai pas à rappeler ici toutes les étapes de cette campagne « nationaliste, » les multiples conférences à Paris, à Orléans, à Grenoble, à Lyon, à Toulouse, à Nancy, à Marseille, à Rouen, à Lille, à Bordeaux, à Belfort, à Reims, à Nîmes, à Annecy, à Saint-Claude, à Lons-le-Saunier. Campagne qui ne fut pas toujours sans dangers pour l'orateur, car il semble bien que les « apaches de gouverne-

ment » n'aient pas été, tant s'en faut, une vulgaire fiction « électorale, » et qu'il y eut, de la part du poète des *Médaillons*, plus qu'une élégante crânerie, une réelle bravoure à s'exposer à certaines rancunes et à certaines violences. M. Jules Lemaître dut éprouver là quelques-unes des émotions les plus rares de sa vie, et s'il écrit quelque jour ses *Mémoires*, la partie qui sera consacrée à ses « expériences politiques » n'en sera certainement pas la moins captivante.

Deux traits sont à noter dans cette campagne de discours et d'articles qui, pendant plus de trois ans (1899-1902), a agité ce pays, d'ordinaire si calme et si docile dans son existence civique. C'est d'abord une extrême violence de critique à l'égard du régime sous lequel nous vivons depuis quarante ans. Jusqu'alors M. Jules Lemaître, lorsqu'il exprimait son sentiment sur « nos abominables députés » ou sur « ce decevant suffrage universel, » le faisait avec une modération relative : on le sentait mécontent, attristé, plutôt qu'hostile. Maintenant, comme s'il s'était trop longtemps contenu, son indignation, sa verve satirique et critique ne connaissent plus guère de bornes. Il dénonce avec une inlassable âpreté tous les vices, apparens ou secrets, de l'institution politique telle qu'elle fonctionne chez nous sous la troisième République.

La curée des faveurs, — écrivait-il dès 1898, — doit être plus ardente quand le souverain a six cents têtes et, par conséquent, six cents bouches, généralement bien endentées, et plusieurs même faméliques; quand chacune de ces six cents bouches a elle-même sa clientèle de gueules; quand la plupart de ces six cents souverains sont les esclaves d'un Comité qui les a fait élire pour qu'ils lui « rapportent; » divisés d'ailleurs en partis qui se disputent beaucoup moins le pouvoir que les bénéfices du pouvoir. Le parti radical surtout a, pendant quinze ou vingt ans, regardé le budget et les places comme son butin, et cela, même quand il n'était pas nominativement aux affaires : tant il montrait d'impudence et tant il rencontrait des adversaires pusillanimes. C'est ce parti, je pense, qui a le plus contribué à l'abaissement du sens moral dans ce malheureux pays.

Hélas! plût à Dieu que tout fût faux dans ce sombre tableau que M. Lemaître a depuis très souvent repris pour en assombrir encore les couleurs! Mais n'avons-nous pas vu tout récemment encore, sous un « grand ministère, » la Chambre française user des plus misérables prétextes pour se dérober à la lutte contre l'un des plus graves fléaux qui désolent notre France, à savoir l'alcoolisme? Et de tels faits ne sont-ils pas la con-

damnation d'un régime qui, non seulement les tolère, mais encore, mais surtout les engendre? Ce qu'il faut dire, et ce que M. Jules Lemaître n'a pas assez dit, c'est que les autres pays, même les plus florissans, ont eux aussi leurs plaies intérieures, et c'est que, malgré les siennes, la France continue à vivre, à prospérer même, à développer tout au moins les meilleures de ses énergies vitales, et qu'on ne rechercherait ni son amitié, ni son alliance, si, comme on risque de nous le suggérer, — et de le suggérer aux étrangers, — elle agonisait depuis quarante ans. L'auteur des *Opinions à répandre*, à propos d'un livre soi-disant allemand, *Au pays de la Revanche*, a écrit un article, *l'Utile ennemi* (1), dont l'injuste et absolu pessimisme a dû faire trop de plaisir au delà du Rhin.

En second lieu, cette première campagne d'opposition a eu pour caractère essentiel d'être rigoureusement constitutionnelle. Ce que M. Jules Lemaître et ceux qui combattaient à ses côtés, de propos très délibéré, ont voulu modifier, ce n'est point la forme de nos institutions politiques, ce n'est pas le régime républicain lui-même, c'est le « personnel » qui le représente et qui l'applique; ils ne visaient qu'à améliorer, non à détruire; ils ne mettaient en discussion ni le fait accompli au 4 septembre 1870, ni « les principes de 89, » ni la Révolution; dans la pratique, leur ambition n'allait qu'à obtenir en 1902 de « bonnes élections, » et donc des Chambres libérales et un gouvernement réparateur. « En attendant, ne rougissez jamais de la Révolution, » déclarait en propres termes l'auteur du *Député Leveau* Et pendant quelques années, il n'a jamais dit autre chose.

Et depuis? Depuis, au grand scandale de quelques-uns de ses anciens amis et de ses plus fervens admirateurs, l'auteur des *Rois*, comme l'on sait, est devenu royaliste. A Paris et en province, il préside des banquets, des congrès, de grandes réunions publiques, des séances inaugurales; il y porte des toasts, y prononce des allocutions ou de véritables discours; il écrit dans un journal « ardent, violent contre le désordre et révolutionnaire par amour de l'ordre, » et, tout étonné, lui, l'homme de la sagesse aimable, modérée et souriante, de se trouver en compagnie si tumultueuse, il se demande si sa jolie prose n'y va pas « paraître un peu molle et un peu terne d'accent; » dans

(1) Ce livre d'un prétendu docteur Rommel était d'un Français qui croyait faire œuvre patriotique en jouant à ce jeu dangereux.

ses discours et dans ses articles, il raconte à qui veut l'entendre l'histoire de sa conversion, et prêche avec énergie le nouvel Évangile politique, « le nationalisme intégral » et « la monarchie positive. » Ceux qu'il appelle « les plus pénétrans génies du siècle passé. » Maistre, Rivarol, Bonald, Comte, Balzac, Le Play, Taine, Fustel, Renan, sont devenus ses maîtres; à leur école, il a rappris l'histoire de France, et il les cite avec abondance. Il honnit la Révolution, maudit le suffrage universel, conspue la République parlementaire; il prodigue ses encouragemens et ses vœux aux « Camelots du Roi » et aux « jeunes filles royalistes; » il se défend de les « exhorter à la modération; » il se fait l'apologiste et presque le garant de « Philippe VIII. » Il a « le sentiment d'être dans la vérité, dans la vérité humaine, dans la vérité de toujours. » En un mot, il a la foi, — j'entends la foi royaliste, — et il est « merveilleusement tranquille. » Et il a pris comme *ex-libris* une devise tirée du fameux distique de *Gil Blas : Inveni portum...* Il a trouvé le port, et « une grande sécurité morale. » L'heureux homme! Et que j'envie sa tranquillité d'âme!

Mais il faut essayer de tout comprendre, même, — et surtout, — les idées que l'on partage le moins. Comment M. Jules Lemaître est-il arrivé à ces convictions bienfaisantes? Son évolution politique est facile à reconstituer, car il nous en a, plus d'une fois, indiqué toutes les étapes. Il disait un jour à Bordeaux, en y fêtant « la Saint-Philippe : »

Aux réunions de l'Armée du Salut, il y a de bonnes gens, généralement d'anciens ivrognes, qui montent sur l'estrade pour confesser leur erreur et raconter leur conversion. Ces manifestations s'appellent des « témoignages. » Je ne suis pas, messieurs, un ancien ivrogne, sinon dans un sens extrêmement métaphorique et pour m'être grisé autrefois du mauvais vin des principes de la Révolution. Mais, ma foi, je monte sans vergogne sur les estrades, non par plaisir, mais pour raconter mes aberrations passées, et pour que mon exemple rende témoignage à la vérité.

Recueillons donc ce témoignage. Il a son prix, même symbolique. Car, on ne saurait se le dissimuler, ce « nouvel état d'esprit » est plus répandu qu'il ne semble, et non pas seulement dans les milieux soi-disant « réactionnaires » par tradition; il est partagé par d'authentiques, par de « vieux républicains; » la doctrine monarchiste par positivisme a fait d'abondantes recrues ces dernières années, notamment, symp-

tôme qui devrait être inquiétant pour les hommes au pouvoir, parmi la jeunesse des écoles. Je doute, pour ma part, qu'elle ait l'avenir pour elle ; je crois que la République, en France, ne peut périr que par ses fautes, mais elle peut périr par ses fautes, et il ne nous faudrait pas beaucoup de ministères comme les deux derniers dont nous avons été gratifiés, et surtout comme le ministère Combes, pour amener, à brève échéance peut-être, un changement de régime. On connaît le mot célèbre de Duclos : « Ils en feront tant, disait-il des Encyclopédistes, qu'ils vont me faire aller à la messe. » Quel est le républicain libéral qui, à certaines heures d'une domination « abjecte, » — il faut rappeler cette épithète historique, — n'a pas dit en son cœur : « Ils en feront tant qu'ils vont me rendre royaliste ? » Quelques-uns ont accueilli, médité, approfondi cette boutade ; ils l'ont convertie en une doctrine. Et je crois bien que tel est le cas de M. Jules Lemaître.

Il faut le laisser parler lui-même :

J'ai été républicain longtemps, ardemment, presque religieusement. J'avais dix-sept ans au moment de la guerre ; je lisais en secret des pages des *Châtimens*, et je regardais le Deux Décembre comme le plus grand des crimes. Lorsque la République fut proclamée, ce fut pour moi, malgré l'horreur de la défaite commencée, comme une « épiphanie... » A l'École normale, sous l'athénien Bersot, je continuai de croire à la République... Plus tard, professeur en province, mes illusions persistèrent. Le « Seize mai » me remplit d'indignation, et j'eus la fièvre le jour de la réélection des 363. Et, cependant, je me repaissais de littérature romantique... Je rentrai à Paris... Je n'avais pas, personnellement, à me plaindre du régime... Mais déjà, en province, j'observais partout les monstrueux effets de la tyrannie républicaine. Toutefois, je ne fus pas boulangiste, et je m'en étonne encore. Mais c'est que j'avais eu l'occasion de voir de près le général. La République commençait à me guérir de la République. La vie m'avait déjà guéri du romantisme (1)...

Puis vint l' « Affaire, » et la « Patrie française » qui, en devenant malgré lui une ligue électorale, « compléta son expérience. » Il vit « la réalité comme elle était, » c'est-à-dire « abominable ; » il connut « les coulisses du suffrage universel et la cuisine de la démocratie ; et comment le système électif, appliqué aux choses de la politique, devait aboutir mécanique-

(1) *Lettres à mon ami*, 1909 (*Comment je suis devenu royaliste*), p. 10-12. Nouvelle librairie nationale, 1910. — La même librairie a publié un intéressant volume de *Pages choisies* de M. Jules Lemaître.

ment au gouvernement des pires ; et que c'était cela la République, et qu'elle ne pouvait être que cela. » « Dégoûté, il chercha des remèdes ; » il rêvait encore d' « une République meilleure, » et, en un mot, il pensait « qu'on peut améliorer la peste. » Un moment partisan du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle, il ne tarda pas à y voir des palliatifs trop insuffisans. Cependant, républicain obstiné, il continuait (1904) à écarter, en vertu d'objections *de fait*, la solution royaliste, et il se ralliait à la théorie plébiscitaire, préconisée par Paul Déroulède ; mais il « ne s'y entêta point, » car « il reconnut assez vite quel risque terrible ce serait. »

Ainsi, — nous déclare M. Jules Lemaître, — ainsi tombaient mes erreurs l'une après l'autre ; ainsi, j'arrivais, peu à peu, à concevoir toute la vérité. Un organe des intérêts généraux et nationaux, oui, cela est nécessaire : mais cet organe ne vaut que s'il dure. Il ne vaut que par l'hérédité. Un consul, cela est dangereux et précaire. Ce qu'il faut, c'est la coïncidence permanente de l'intérêt personnel du chef avec l'intérêt de la nation ; c'est la continuité du pouvoir central, qui permet les longs et patiens desseins et peut seule supporter de larges libertés, municipales, provinciales, corporatives. Bref, ce qu'il faut, c'est le Roi (1).

Que cette conception, dans les écrits de ses nouveaux théoriciens soit claire, harmonieuse, rationnelle, et même « scientifique, » — encore que la science n'ait rien à voir en pareille matière, — c'est ce que l'on accorde très volontiers. Je crois d'ailleurs que la conception contraire, la thèse républicaine et démocratique, si elle était adoptée, repensée et exposée par les mêmes esprits, aurait exactement les mêmes caractères. Ce n'est pas la clarté logique qui juge une théorie politique ; ce sont les réalités auxquelles on l'applique. Or, de ce point de vue tout positif et pratique, M. Lemaître a fait jadis à la théorie royaliste des objections qui me semblent toujours très fortes, et auxquelles ni lui, ni ses amis ne me paraissent avoir véritablement répondu. « Si la monarchie, écrivait-il, par exemple, en 1904, a eu cette force et cette bienfaisance ; si elle a été à ce point raisonnable, juste, naturelle, nécessaire ; si elle a eu ce caractère d'être exactement adaptée aux exigences de la réalité, aux besoins et aux intérêts de la communauté française, comment expliquer qu'elle ait cessé de vivre, et qu'elle ait même

(1) *Discours royalistes*, 1908-1911. Nouvelle librairie nationale, *passim*, et p. 25. — Cf. *Lettres à mon ami*, et *Théories et Impressions*, *passim*.

été si rapidement et si aisément déracinée? » Mais il n'y a qu'à jeter les yeux sur les études publiées ici même par M. de Ségur pour reconnaître que, si tout n'est point parfait, hélas! dans notre démocratie contemporaine, tout ne l'était point non plus, sous l'ancien régime, — *et pourtant avec un roi excellent.* Qui nous garantira donc que les fautes commises dans le passé ne le seront plus dans l'avenir?

J'ai eu tort de dire tout à l'heure que M. Lemaître n'avait pas encore répondu aux objections qu'il avait autrefois formulées lui-même. Il sait, et il dit qu'elles sont « très fortes, » et pour qu'il le dise, il faut bien qu'elles soient, — logiquement, — insurmontables. Mais il compte, pour les résoudre, pour ruiner « la montagne de préjugés qui s'oppose au rétablissement de la monarchie, » sur ce qu'il appelle « une heureuse intervention de la force, » ou, plus élégamment encore, « des événemens d'une utile brusquerie. » Si nous traduisons en termes concrets cette ingénieuse périphrase, nous dirons, à raisonner suivant les vraisemblances historiques, que « le retour du Roi » ne saurait être procuré que par une révolution plus sanglante peut-être encore que ne l'a été celle qui a dépossédé ses ancêtres, ou par une guerre malheureuse. Que M. Jules Lemaître me pardonne de croire ce qu'il croyait en 1904, que « cela ne paraît pas très proche et serait extrêmement hasardeux. » Et qu'il ne m'en veuille pas surtout, si, par un reste de « romantisme » sans doute, je me redis ici les vers si humains du poète qu'il a tant aimé :

> Je ne puis, j'ai souci des présentes victimes :
> Quel que soit le vainqueur, je plains les combattans,
> Et je suis moins touché des songes magnanimes
> Que des pleurs que je vois et des cris que j'entends.

II

« Le « bloc » nous fait des loisirs, puisque toute résistance particulière à sa tyrannie semble momentanément inutile. » Ainsi s'exprimait en 1904, avant sa conversion royaliste, l'auteur des *Contemporains.* Or, à quoi eût-il employé ces « loisirs, » sinon à écrire? Pour un écrivain tel que lui, les Lettres, les bonnes Lettres étaient le vrai, l'unique refuge. A la grande surprise de quelques-uns, il ne revint pas à la critique. A la

grande surprise de quelques autres qui pensaient qu'il allait utiliser littérairement ses expériences d'homme d'action, il sembla fuir les genres qui lui auraient rendu cette « utilisation » facile. M. Émile Faguet qui célébra triomphalement ce « retour aux lettres, » à l'occasion duquel il évoquait le souvenir de Racine, en fut quitte pour ses pronostics. « Je ne serais pas surpris, disait-il, que M. Lemaître se tînt moins, désormais, dans le domaine sentimental et dans l'analyse des ressorts légers et souples du cœur; » et il le voyait écrivant surtout des pièces de psychologie politique et sociale : cela faisait « peu de doute » à ses yeux. Ni *la Massière* cependant, ni *Bertrade*, ni le délicieux *Mariage de Télémaque* ne ressortissent à ce genre, n'ont l'air d'avoir été écrits par le président et le porte-parole de la « Patrie française, » et j'ai pu parler de ces trois pièces ainsi que de toutes les autres du même auteur, comme si l' « Affaire » n'avait pas eu lieu, et sans paraître violer la chronologie, — au moins morale. Pareillement, j'aurais pu, en même temps que des autres *Contes*, parler des deux volumes intitulés *En marge des vieux livres:* rien n'indique, — sauf la date de la publication, et exception faite peut-être pour un ou deux *Contes*, — qu'ils soient d'*après* la « Patrie française. » Et si j'ai attendu jusqu'à présent pour étudier M. Jules Lemaître conteur et romancier, c'est que, s'étant « diverti » toute sa vie à composer des *Contes*, il a dû exprimer ou insinuer là quelques idées, quelques sentimens qui, peut-être, n'avaient pas trouvé leur place ailleurs, et qu'à examiner d'ensemble toute cette partie de son œuvre, on peut prendre comme une sorte de vue perspective de son activité littéraire et se représenter avec une certaine précision sa forme d'imagination et son tour de sensibilité.

Il faut dire les choses comme on les pense. Je ne comprends pas pourquoi M. Jules Lemaître n'a écrit, — au moins jusqu'à présent, — qu'un seul roman en trente années de vie littéraire. Est-ce là un simple effet du hasard? Ou bien, en composant *les Rois* (1893), a-t-il cru reconnaître qu'il n'avait pas la vocation? Ou bien les œuvres d'assez longue haleine ont-elles fait un peu peur à sa nonchalance? Ou bien, son unique roman n'ayant pas eu, ce me semble, un très grand succès, s'est-il découragé un peu vite? Je ne sais, et je me demande si nous ne devons pas regretter cette désertion un peu bien rapide. Car enfin, le roman

moderne est une forme d'art si souple, si ductile, si accueillante qu'on cherche en vain par où le talent de M. Jules Lemaître y serait réellement réfractaire. Il sait décrire, il sait faire dialoguer des personnages, il sait créer et « camper » des âmes vivantes, — son théâtre est là qui le prouve, — et j'ajoute à peine qu'il sait observer les mœurs et analyser les sentimens les plus complexes, pour ne pas abuser des truismes. Reste bien, je le sais, l'intrigue, la combinaison des événemens et des scènes, l'art du récit, et peut-être, sur cet article, la généreuse nature l'a-t-elle moins richement doué que sur les autres. « J'ai moins de peine, nous avoue-t-il quelque part, à exprimer des sentimens ou des idées qu'à *inventer des faits*. » Et ailleurs, dans un « billet du matin » qu'il n'a point recueilli, après avoir raconté à « sa cousine » une anecdote assez funèbre : « C'est tout. *Je ne sais point conter et n'ai point d'imagination*. Mais je livre ce sujet à M. de Maupassant : je suis sûr qu'il en tirerait quelque chose (1). » Peut-être M. Lemaître est-il trop modeste : il n'est point nécessaire d'avoir la verve inventive de Dumas père ou de « la vieille Lélia » pour être un bon romancier, et il y a tant de moyens de suppléer, en pareille matière, à certaines indigences natives ! D'ailleurs, il n'est pas vrai que l'auteur de *Sérénus* et de *Myrrha* ne sache point conter : si les longs développemens luxurians et parfois oiseux ne sont pas son fait, s'il abrège volontiers, ramasse et concentre au lieu d'amplifier, — de là peut-être son goût prononcé pour le conte et la nouvelle, — ce n'est point là, ce me semble, pauvreté d'imagination ; c'est simplement tendance naturelle et, après tout, louable, à la sobriété, à la concision : l'atticisme n'est sécheresse et stérilité qu'aux yeux d'un art assez vulgaire. En un mot, je soupçonne M. Jules Lemaître romancier de s'être jusqu'ici un peu trop défié de lui-même, de n'avoir pas osé jouer les parties décisives ; et par exemple, quand Eugène-Melchior de Vogüé ou même M. Bourget se sont mis à écrire des romans, il ne me paraît pas qu'ils eussent, — extérieurement du moins, — dans leur jeu des chances beaucoup plus sérieuses de réussite que M. Lemaître quand il a commencé *les Rois*.

Les Rois ne sont point un chef-d'œuvre ; mais c'est une œuvre fort intéressante et intelligente, et, à sa date, déjà très

(1) *Temps* du 30 avril 1889. — « La description n'est pas mon fort... » (*Myrrha*, p. 308.)

caractéristique des préoccupations qui, quelques années plus tard, vont pousser l'auteur des *Opinions à répandre* à quitter sa tour d'ivoire. Ce n'est point un roman royaliste, — oh ! non, — et même de fervens démocrates pourront en recommander la lecture à ceux qui risqueraient d'être « pervertis » par les *Lettres à mon ami* ou par les *Discours royalistes*. Il pourrait en effet avoir pour sous-titre : *De l'incompatibilité de la fonction royale avec nos démocraties contemporaines*, et, dans la mesure où une thèse de ce genre peut être démontrée au cours d'une œuvre romanesque, elle est fort bien établie dans *les Rois*. Peut-être même l'est-elle trop bien : car évidemment, la thèse dans l'esprit du romancier a préexisté à la conception du roman, a déterminé l'invention de l'intrigue et des personnages, et, en s'imposant trop impérieusement à l'auteur, l'a empêché de travailler, comme on aurait pu le souhaiter, avant tout sur le modèle vivant.

Il y aurait à cet égard une très instructive comparaison à esquisser entre *les Rois en exil*, de Daudet, et *les Rois* de M. Jules Lemaître. Je ne serais pas étonné que celui-ci eût voulu rivaliser à sa manière avec son illustre devancier. *Les Rois en exil*, « le plus distingué des romans d'Alphonse Daudet, » disait-il, semblent en effet l'avoir vivement frappé : « Cette fois encore, ajoutait-il, notre écrivain a eu la bonne fortune de rencontrer *un sujet original, intact et bien contemporain* (1). » Or, quoi qu'on puisse penser par ailleurs du roman de Daudet, il est certain qu'il est plein de « choses vues, » de détails pris sur le vif, de figures vivantes. Je n'ai pas cette impression en lisant *les Rois*. Je ne dis pas que Wilhelmine, Otto, le roi Christian, même Frida et Hermann soient des personnages irréels et invraisemblables; mais, en dépit des efforts de l'écrivain pour les concrétiser, si je puis dire, pour dessiner d'eux des portraits précis, pour les mêler à des incidens dramatiques, — et même mélodramatiques, — ils me semblent sortir des livres beaucoup plus que de la vie; ils sont, ou du moins ils paraissent bien plutôt l'habile mise en œuvre d'une idée abstraite, d'une idée critique, que la copie fidèle, que la transposition artistique de caractères empruntés directement à la vie réelle. Ajoutez à cela que le « métier, » dans le roman de

(1) *Revue Bleue*, 7 avril 1886 (non recueilli en volume).

M. Jules Lemaître, ne laisse pas de trahir, — dirai-je quelque inexpérience? — tout au moins une maîtrise un peu incertaine. Il est vrai que ces flottemens sont peut-être dus au fait que, en composant son roman, l'écrivain songeait déjà sans aucun doute à la pièce qu'il en a tirée, et qu'il a été amené par la force des choses à confondre les procédés des deux « genres : » de telle sorte que, après avoir rapproché, apparemment avec quelque excès, le théâtre du roman, il s'est trouvé rapprocher le roman du théâtre. C'est ainsi que les expositions rétrospectives qui, d'ordinaire, dans le roman, se font sous forme de récit, se font ici, — comme au théâtre, où elles ne se peuvent faire autrement, — sous forme de dialogue. Et il faut avouer que cela donne à certaines parties de l'œuvre un air d'invraisemblance qui aurait pu fort aisément être évité.

Ces imperfections constatées, on est plus à l'aise pour reconnaître les rares qualités de cet unique roman : une agilité et une grâce de style à laquelle M. Lemaître nous a habitués, mais que nombre de romanciers contemporains ignorent, hélas ! profondément; une ingéniosité et parfois une profondeur d'analyse psychologique qui ravira tous les « amateurs d'âmes; » une merveilleuse abondance d'idées sur toute sorte de sujets et de questions contemporaines, littéraires aussi bien que sociales. Voici, par exemple, la plus forte réfutation que je connaisse de certaines théories esthétiques en faveur dans certains cénacles :

Sa crédulité aux formes nouvelles de poésie et d'art était faite d'ignorance, de nervosité un peu morbide, d'inquiétude toute spontanée. Les formes anciennes l'offensaient par trop de précision et parce qu'elles lui paraissaient impropres à exprimer tout ce qu'il sentait de caché dans les choses. Il surfaisait ce mystère, ne prenait pas garde qu'il est purement subjectif, personnel à chacun de nous, fugitif et changeant ; que *la perception de ce merveilleux on-ne-sait-quoi correspond à un moment inférieur de la production artistique et qu'il s'évanouit forcément à l'heure de l'exécution, puisqu'il est l'indicible, mais que d'ailleurs il renaît, une fois la forme fixée, de cette forme même; que c'est l'expression arrêtée et intelligible qui contient et qui nous suggère le plus d'« au-delà, »* et qu'enfin ce sont les œuvres d'art ou les poèmes les plus précis, quand ils sont vraiment beaux, qui redeviennent dans notre pensée les plus mystérieux, les plus fertiles en rêves...

Et que dites-vous de ces quelques lignes sur la contradiction intime qui est au fond du rêve socialiste ?

Ce rêve dont on les leurre (les malheureux) est d'ailleurs tout matériel au fond et tout terrestre. Il s'agit de jouir de la terre, et d'en jouir le plus possible, moyennant un minimum d'effort et de travail pour chacun. Mais il s'agit aussi d'en jouir tous ensemble également et sans que le fort prenne la part du faible. Cela suppose une charité, une tempérance, un empire sur soi, des vertus enfin qui, jusqu'à présent, n'ont jamais eu de meilleur support que les croyances religieuses. *Bref, l'accomplissement de ce rêve païen exigerait des vertus chrétiennes, des vertus dont l'essence est précisément de le répudier...*

Et enfin, il y a dans *les Rois* un accent d'humanité, qui est très frappant, et qui mériterait de nous arrêter longuement, si nous ne retrouvions le même trait dans les quatre volumes de *Contes*, auxquels il nous faut en venir maintenant.

Qu'il a bien fait de ressusciter cette vieille forme du conte, du dialogue, du drame philosophique, si fort en honneur au siècle dernier, et comme cette forme convient à son esprit! Nulle ne se prête mieux à l'expression complète et nuancée de nos idées sur la vie, sur le monde et l'histoire. Elle fait vivre les abstractions en les traduisant par une fable qui est de l'observation généralisée ou, si on veut, de la réalité réduite à l'essentiel. Elle permet de présenter une idée sous toutes ses faces, de la dépasser et de revenir en deçà, de la corriger à mesure qu'on la développe. Elle permet de s'abandonner librement à sa fantaisie, d'être artiste et poète en même temps que philosophe. Comme la fable choisie n'est point la représentation d'une réalité rigoureusement limitée dans le temps et dans l'espace, on y peut mettre tout ce que le souvenir et l'imagination suggèrent de pittoresque et d'intéressant. Il n'est point de forme littéraire par où nous puissions exprimer avec autant de finesse et de grâce ce que nous avons d'important à dire. Je me figure que le conte ou le drame philosophique serait le genre le plus usité dans cette cité idéale des esprits que M. Renan a quelquefois rêvée. Car les vers sont une musique un peu vaine et qui combine les sons selon des lois trop inflexibles; le théâtre impose des conditions trop étroites, nécessaires et pourtant frivoles; le roman traite de cas trop particuliers, enregistre trop de détails éphémères et négligeables, et où ne sauraient s'attacher que des intelligences enfantines. Au contraire, le conte ou le drame philosophique est le plus libre des genres, et ne vaut, d'autre part, qu'à la condition de ne rien exprimer d'insignifiant. C'est pour cela que M. Renan l'a adopté...

Je serais bien étonné qu'en écrivant cette page M. Jules Lemaître n'eût pas pensé à lui-même au moins autant qu'à Ernest Renan. En tout cas, on ne saurait mieux exprimer les raisons ingénieuses et vraies qui, parmi toutes les formes du conte, — car il s'est essayé dans plusieurs, — lui ont fait choisir de préférence celle qu'il a si heureusement définie.

Je viens de dire que M. Jules Lemaître s'est exercé dans plusieurs genres de contes. « Contes d'autrefois et d'aujourd'hui : » tel est, en effet, le sous-titre de son premier recueil, et tel pourrait être celui du second. Tous ces contes sont d'une extrême variété de sujets et d'inspiration : le conteur comme le dramaturge, en M. Lemaître, semble très préoccupé de ne point se répéter. Les « contes d'aujourd'hui » sont tantôt la mise en œuvre d'une « histoire » ou d'une anecdote plus ou moins vraie, tantôt le développement d'une donnée imaginaire ou même de pure fantaisie. A côté de contes qui relèvent du genre goguenard, et qui se ressentent peut-être du voisinage de Maupassant, *les Trois manières de Garnoteau*, *les Deux Saints*, simples pochades ou charges d'atelier sans doute, il en est d'autres, d'une observation un peu ironique encore, mais subtile, douloureuse et un peu cruelle : *la Mère Sainte-Agathe*, *Pauvre Ame*, *Hermengarde*, d'autres encore qui sont comme des « tranches de vie » découpées et présentées par un narrateur sobre, précis et sans illusion : *l'Aînée*, *Une conscience*, *la Grosse caisse*, *Mélie*, *Mariage blanc*, *En nourrice ;* et d'autres enfin, comme *la Chapelle blanche*, sorte de poème en prose d'une fantaisie âpre et lugubre. Histoires de pauvres vieilles filles assoiffées d'amour et de maternité, et que la vie piétine sans paraître s'en douter ; histoires de pauvres hères qui dissimulent sous l'automatisme de leur métier un fond de sensibilité meurtrie et résignée ; histoires de petites poitrinaires qui s'en vont au moment où leur rêve de tendresse vient de prendre corps ; histoires d'enfans martyrisés par des nourrices sinistrement inconscientes : voilà quelques-uns des sujets où se complaît l'imagination volontiers assombrie de M. Jules Lemaître : il aura fait sa partie dans le chœur pathétique des pessimistes contemporains.

Est-ce pour fuir les spectacles attristans et parfois tragiques que la réalité directement observée et loyalement peinte offre à nos méditations, est-ce pour échapper à l'étreinte obsédante et douloureuse de la vie réelle, pour créer, si j'ose dire, un *alibi* à ses rêves, que M. Lemaître s'est, de fort bonne heure, détourné du côté du conte historique ou philosophique ? Je ne sais ; mais j'aurais quelque tendance à le croire (1). Et il a,

(1) «... Le charme mystérieux du passé... Charme puissant sur les âmes désabusées et lasses. C'est là qu'on trouve le repos... » (*En marge des vieux livres*, 2e série, p. 14-15.)

dans ce genre, écrit des pages bien subtilement ingénieuses, presque profondes, et toujours charmantes : *les Amoureux de la Princesse Mimi*, *Charité*, *Saint Jean et la Duchesse Anne*, *le Petit Racine*. Avouerai-je qu'il en est d'autres, *Myrrha*, *Sérénus*, dont l'inspiration, d'ailleurs médiocrement originale, me désoblige un peu? Non que je méconnaisse le charme quelque peu pervers qui s'en dégage. Mais *Myrrha*, l'histoire de cette « vierge et martyre, » qui est vaguement amoureuse de l'empereur Néron, me rappelle trop certains passages de *l'Antechrist* dont la sensualité raffinée et malsaine est peut-être plus déplaisante que les franches impudeurs d'un Maupassant ou d'un Zola. Et quant à *Sérénus*, l'histoire ironique de ce martyr dilettante et incrédule qui meurt en païen, et dont les reliques font néanmoins de surprenans miracles, je ne m'étonne point qu'elle ait ravi M. Anatole France, mais j'ai peine à concevoir le malin plaisir que M. Jules Lemaître a pu prendre à l'écrire. Je comprends fort bien, et j'admets, tout en le réprouvant, l'anticléricalisme; j'aime mieux d'ailleurs celui de Lucrèce que celui de M. Homais. Mais cette plaisanterie de haut goût qui consiste à parler des choses de la religion sur un ton de sympathie émue et en même temps à les tourner en dérision ; cet air de supériorité dédaigneuse qu'on affecte à l'égard de croyances qui ont soutenu, qui soutiennent encore tant de nobles âmes, et que l'on bafoue, tout en paraissant les comprendre et presque les respecter, — oh ! que cet exercice me paraît peu digne d'une âme bien née ! Il fallait laisser tout ce « renanisme » d'emprunt à d'autres. Ce ne serait pas la peine de tenir une plume, si on l'employait à scandaliser les simples.

Il faut dire à l'éloge de M. Jules Lemaître qu'il ne s'est pas trop longtemps attardé dans cette voie dangereuse : son atticisme a dû l'avertir qu'il faisait fausse route. Et il a, — dirai-je inventé ? — un genre de contes assez nouveau où il a peu à peu trouvé l'emploi de tous ses dons de penseur, de lettré et d'artiste. C'est celui qu'il a lui-même baptisé *En marge des vieux livres*, et dont relèvent, avec ses deux derniers recueils, plusieurs récits antérieurs, *Nausicaa*, *Briséis*, *Amitié*, *Lilith*. On sait en quoi il consiste. Prendre dans un « vieux livre » consacré par l'admiration des siècles un épisode, une figure, un trait secondaires, mais suggestifs ; travailler sur cette brève donnée

fournie par le vieil écrivain; la modifier ou la compléter suivant un dessein personnel ou au gré de l'imagination du conteur; bref, développer et prolonger le rêve du vieux poète; faire fructifier en quelque manière la semence qu'il a laissée tomber d'une main insouciante, et la lui rendre épanouie, parfois méconnaissable, mais telle pourtant qu'on puisse sans trop d'effort, grâce à un certain air de famille, la rapporter à sa véritable origine: tel est l'élégant problème que M. Jules Lemaître a très finement résolu. Et je sais bien ce que l'on peut dire d'une tentative de cette nature : à savoir qu'elle prête trop aisément au pastiche ; et je ne nierai même pas que le pastiche ne se glisse quelquefois dans les contes de l'auteur de *la Vierge aux anges*. Mais il y a pastiche et pastiche ; et ceux de M. Lemaître, quelque part de « badinage scolaire » qui s'y mêle, me rappellent un peu ceux de Racine dans ses tragédies inspirées de l'antiquité: les deux écrivains repensent leurs modèles; ils en retrouvent le ton et le style, bien plutôt qu'ils ne les imitent ou ne les copient laborieusement.

Et ce mélange de style antique, d'invention et de pensée modernes est chose infiniment savoureuse. Je n'analyserai pas, de peur d'en faire évanouir le charme, ces contes écrits en marge des Évangiles ou du *Ramayana*, de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, du *Zend-Avesta* ou de l'*Enéide*, de *Pantagruel* ou de *Don Quichotte*. — Au reste, devrait-on jamais analyser une œuvre littéraire, une œuvre d'imagination surtout? N'est-ce pas substituer une froide, et souvent ennuyeuse, et parfois obscure abstraction à quelque chose d'essentiellement organique et de vivant? Les vrais critiques caractérisent et définissent, ils suggèrent, ils évoquent, ils n'analysent pas. A plus forte raison quand il s'agit d'œuvres aussi subtilement complexes que les *Contes* de M. Jules Lemaître. Comment, par exemple, donner une idée, même lointaine, de cette ironie charmante le plus souvent, inquiétante quelquefois, qui circule et se joue à travers tous ces courts récits prestes et pimpans, et leur communique une tonalité particulière? Ironie qui pourrait être aisément cruelle, — les adversaires de M. Lemaître en savent quelque chose, — mais qui, à l'ordinaire, sait être malicieuse sans méchanceté, enjouée sans être mordante, où se mêlent, à doses presque égales, une finesse un peu narquoise, une sorte de candeur très consciente d'elle-même, une verve amusée et sou-

riante, une mélancolie faite d'expérience sans illusion et d'indulgence volontiers attendrie, une grande promptitude d'émotion, de fantaisie, de poésie même, et en même temps un invincible besoin de réalisme, de bon sens railleur et prudent, — flamme subtile, légère et dansante qui luit sur tout ce qu'a écrit l'auteur des *Contemporains*, mais plus librement peut-être encore sur les jolis contes qu'il a composés en marge des livres d'autrefois.

Un autre trait de ces contes, de tous les contes de M. Jules Lemaître, — et même ne peut-on pas dire de presque toute son œuvre ? — c'est, je l'ai déjà fait pressentir, l'accent d'humanité qui s'en dégage. D'autres content pour le plaisir de conter, d'autres pour nous faire admirer la virtuosité de leur talent descriptif, ou de leur fantaisie poétique, d'autres pour déployer leur humour, d'autres enfin pour exercer leur verve satirique : M. Lemaître, lui, conte surtout pour *moraliser*, je veux dire pour exprimer sous forme symbolique son expérience de la vie et les leçons qu'elle lui suggère. Cette expérience, — comme toute expérience, hélas ! — ne laisse pas d'être douloureuse :

Dans l'enchantement de la nuit bleue, la plaine, les rochers, les arbres, et jusqu'aux brins d'herbe semblaient immobiles de bonheur. On eût dit que tout sur la terre reposait délicieusement. Mais la vieille Séphora n'oubliait pas que, à cette heure même, la nature injuste continuait de faire des choses à défier toute réparation future ; elle n'oubliait pas que, à cette heure même, par le vaste monde, des malades qui n'étaient pas des méchans suaient d'angoisse dans leurs lits brûlans, des voyageurs étaient égorgés sur les routes, des hommes étaient torturés par d'autres hommes, des mères pleuraient sur leurs petits enfans morts, — et des bêtes souffraient inexprimablement sans savoir pourquoi...

A ces misères, on n'aperçoit guère que deux sortes de remèdes : ceux que prescrit l'orgueil stoïque et ceux que légitime l'espoir chrétien. Trop modeste et trop réaliste pour se guinder jusqu'au « froid silence » d'un Vigny ou d'un Épictète, trop simple « honnête homme, » trop faible peut-être aussi pour aller jusqu'à la croyance d'un François de Sales ou d'un Pascal, c'est pourtant la pratique des vertus chrétiennes que M. Jules Lemaître nous recommande : c'est là à ses yeux l'unique moyen d'améliorer la triste condition humaine, d'y faire régner un peu de justice et de bonheur. L'humilité, la charité, la bonté, la pitié : il n'est presque aucun de ses contes qui ne nous suggère

le respect et le culte de ces hautes vertus individuelles ou sociales. Et je sais bien qu'il n'en recherche pas le fondement mystique, qu'il humanise, en y mêlant un reste de sagesse antique, tout ce christianisme, qu'il *naturalise*, si je puis dire, ce surnaturel. Mais la survivance, en un très libre esprit, du vieil idéal chrétien n'en est pas moins significative, ni moins curieuse à signaler.

III

Cette survivance, nous ne la retrouverons pas au même degré dans les dernières œuvres critiques de M. Jules Lemaître : je veux parler de ses livres, ou plutôt de sa suite de conférences sur *Rousseau*, sur *Racine*, sur *Fénelon* et sur *Chateaubriand*. Les circonstances, on le sait, ont rendu une chaire à l'auteur des *Contemporains ;* et, quels que soient les succès qu'il ait jadis remportés à Grenoble, à Besançon ou à Alger, je ne pense pas qu'ils aient été jamais aussi vifs que ceux que lui ont valus ses lectures publiques de la Société des Conférences. Tout Paris a fait, comme il convenait, fête au délicieux écrivain, au fin lettré, à l'admirable diseur.

Tout Paris pour Chimène *eut* les yeux de Rodrigue.

Et, s'il s'est trouvé quelques voix discordantes, elles se sont perdues dans l'universel concert des applaudissemens.

Un de mes amis, — un vrai, celui-là ! — esprit chagrin, fertile en boutades, et même en paradoxes, souvent excessif dans l'éloge comme dans le blâme, me tenait un jour ces propos au sujet des récentes conférences sur Chateaubriand. Je vous les livre dans toute leur vivacité originale : non pas que j'y souscrive le moins du monde ; mais si par hasard il s'y cache une « âme de vérité, » vous saurez bien la discerner :

« M. Lemaître, — me disait-il, — a une belle audace. Sur tous ces sujets dont la pleine maîtrise exigerait, pour chacun d'eux, quatre ou cinq années, au moins, de recherches et d'études, il a entrepris d'écrire, en cinq ou six ans, et parmi d'autres occupations, non pas quelques articles, mais des *livres*. Car mettons à part Racine, dont l'œuvre, la vie et la pensée peuvent être plus aisément explorées, surtout pour un vieil humaniste comme l'exquis auteur des *Impressions de théâtre*, —

vous savez combien j'aime ses feuilletons dramatiques ! Mais prenons par exemple Rousseau qu'il ne connaissait guère, de son propre aveu, avant de « se colleter » avec lui. Si vous ouvrez l'excellent *Manuel bibliographique de la littérature française moderne* de M. Gustave Lanson, vous constaterez que le chapitre consacré à Rousseau ne comprend pas moins de quatre cent trente numéros. Admettons, j'y consens, qu'il y ait là un peu de luxe, et quelques superfluités. Je n'exagérerai certainement pas en réduisant à deux cents le nombre de volumes ou d'articles qu'il y aurait lieu de lire, et quelques-uns d'assez près, pour bien posséder, dans ses parties essentielles, la « littérature » proprement dite du sujet. Et je ne compte pas, dans cette évaluation, la lecture et la méditation des œuvres mêmes de Rousseau. Je n'y fais pas entrer non plus ce que l'on pourrait appeler la littérature indirecte de la question. Car, pour parler avec une certaine précision de l'auteur de l'*Emile*, il faut bien connaître Voltaire, Montesquieu, Diderot, Buffon, d'Alembert, d'autres encore, bref, la littérature et l'histoire politiques et sociales de son temps ; il faut avoir étudié les divers salons où il a fréquenté ; il faut se représenter avec exactitude le milieu genevois et suisse dont il ne s'est jamais complètement dépris : calculez vous-même tout ce que cela suppose de volumes à dépouiller, et dites si je ne suis pas resté encore au-dessous de la vérité en évaluant à quatre ou cinq années de travail la durée nécessaire de cette enquête préalable. Et, bien entendu, nous n'exigeons pas du critique qu'il se livre à des recherches originales et érudites ; nous ne lui imposons pas l'étude des sources de son auteur, l'examen de ses manuscrits conservés à la Chambre des Députés, à Neuchâtel et à Genève ; nous n'attendons pas qu'il collationne des textes, exhume des documens inédits, recueille des variantes ; non, nous lui demandons simplement d'*être au courant*, et d'appuyer ses interprétations personnelles sur une connaissance suffisamment complète du sujet qu'il va reprendre après tant d'autres. Est-ce là être trop exigeant ? Il est vrai que cela seul est, par le temps qui court, une tâche assez rude. Mais on n'a pas le droit de s'y dérober. Et ce que je viens de dire de Rousseau, je pourrais le répéter, *mutatis mutandis*, de Fénelon comme de Chateaubriand. Je n'aurai pas le pédantisme de rechercher si M. Jules Lemaître a soumis sa fantaisie à pareille discipline.

« Et ce n'est pas le seul grief que j'ai contre lui ! Je suis orfèvre, je le sais bien : je veux dire que j'ai le malheur de n'être à aucun degré conférencier ou orateur ; mais j'ai beau faire aussi large que possible la part aux habitudes ou aux nécessités du genre : je ne puis m'empêcher de penser que M. Lemaître a fait à son auditoire des concessions peut-être excessives. Les « complications sentimentales » l'attirent, et il s'arrête avec une trop visible complaisance à certaines questions fort délicates, parfois même un peu scabreuses. Croyez-vous qu'il fût bien nécessaire, par exemple, d'insister, comme il l'a fait, sur les maladies de Rousseau et sur toutes ses souillures? Je n'aime pas beaucoup non plus, quelque brillans ou ingénieux qu'ils soient, certains morceaux de bravoure qui semblent appeler les applaudissemens, et j'aime moins encore certaines plaisanteries, certains commentaires, certaines parenthèses ironiques, certains clignemens d'yeux malins, qui, trop manifestement, sollicitent le sourire. L'auteur des *Contemporains* a infiniment d'esprit, j'en conviens, et je ne suis pas assez béotien pour être insensible au pétillement de sa verve. Mais quoi ! n'abuse-t-il pas quelquefois de ses dons ? Et ne sont-ce pas des « effets » un peu bien faciles que ceux qui consistent à interrompre par des « Parbleu ! » des « Pourquoi ? » des « Dame ! » des « Vlan ! » des « Crois-tu ? » l'auteur que l'on cite ? Il est bon de sourire, et même de rire ; il est peut-être inutile de ricaner.

« Et enfin, j'en veux à M. Jules Lemaître de n'avoir pas abordé les écrivains qu'il se proposait d'étudier avec le très libre esprit qu'il apportait autrefois à ses travaux littéraires. Lui qui jadis a tant reproché à Brunetière son dogmatisme, — et le dogmatisme de Brunetière n'a jamais été pourtant que littéraire, — il apporte maintenant dans la critique le plus fâcheux des dogmatismes, le dogmatisme politique. Il n'a plus rien à reprocher à Paul Albert ! Les préjugés, les partis pris de l'école à laquelle il appartient ne le quittent plus guère et limitent d'une manière souvent bien fâcheuse le champ de sa vision. Si Racine avait eu le malheur d'être républicain et démocrate, il n'aurait pas été étudié avec tant d'amour, et peut-être même n'aurait-il pas été étudié du tout. Fénelon lui-même a pâti d'être un peu le précurseur du siècle de l'*Encyclopédie*. Rousseau a été fort malmené en tant que père de toutes les erreurs modernes, et Chateaubriand, son héritier et son disciple, a bien

durement expié d'être « le Sachem du romantisme. » Le romantisme, voilà l'ennemi, pour l'école qui se dit monarchiste par positivisme. En vain vous observerez qu'il est peut-être d'un « nationalisme » douteux de « tomber » le seul écrivain que la France du XIXe siècle puisse mettre en parallèle avec Gœthe. « Tarte à la crème, marquis, tarte à la crème ! » Le romantisme, marquis, sus au romantisme ! M. Jules Lemaître a trop bien suivi le mot d'ordre. Ce délicieux « impressionniste, » ce lettré d'un flair si subtil, — *emunctæ naris*, — ce moraliste pénétrant n'est, j'en ai peur, à aucun degré, un historien... »

— Que de choses vous oubliez, mon cher ami, ai-je répondu, arrêtant là la diatribe de mon Alceste ! D'abord, quelle erreur est la vôtre de parler des « ricanemens » de M. Lemaître ! Il rit, il sourit volontiers ; il s'amuse quelquefois à jouer au gavroche ; il ne ricane, sachez-le, jamais. Et puis, ce n'est pas d'hier que nous savons qu'il n'est pas un romantique. Pour courir sus au romantisme, il n'avait nul besoin d'obéir à un mot d'ordre : il n'avait qu'à suivre sa pente natale, son instinct secret de Tourangeau, les directions de son éducation classique. Comme Sainte-Beuve, il s'est un moment mépris sur sa vraie nature ; comme Sainte-Beuve, il a eu sa période romantique, et de là lui vient sans doute son impressionnisme, son subjectivisme, si vous aimez mieux, son goût des confessions, son habitude des confidences personnelles. Mais comme Sainte-Beuve enfin, il est essentiellement l'*homme des « coteaux modérés : »* les grands éclats d'imagination ou de passion, les ardentes explosions de lyrisme ne sont point son fait ; « le bon sens libre et railleur, » — et volontiers narquois, — la finesse de pensée et la délicatesse de sentiment, voilà son vrai domaine. Il y a un mot de lui qui m'a toujours frappé : il félicite quelque part le Sévère de Corneille d'être « un doux philosophe pyrrhonien *qui ne prend point la vie avec emphase.* » Je n'examine pas si ce que l'on appelle emphase ne s'appellerait point parfois tout aussi bien, et peut-être mieux, éloquence et grandeur. Mais le mot ne vous paraît-il pas un de ces « mots déterminans » dont parle Pascal ? M. Jules Lemaître, — même dans sa carrière politique, — n'a jamais pris la vie avec emphase, et, — sauf de très rares exceptions, — il n'a jamais pardonné aux romantiques de ne lui avoir point donné cet exemple. De même, vous paraissez vous étonner et vous plaindre que l'auteur des *Con-*

temporains se soit montré si dur, — dur jusqu'à la violence et à l'injustice, et, en tout cas, beaucoup plus dur que Sainte-Beuve, — à l'égard de Chateaubriand. Mais cela aussi, ne pouvait-on pas le prévoir, et le craindre? Lorsque, dans son œuvre antérieure, il lui arrive de faire allusion au poète des *Martyrs*, c'est presque toujours en termes désobligeans ou ironiques. Sainte-Beuve et Veuillot, et quelques autres, ont passé par là sans doute. Mais la vérité, — car on ne subit que les influences qu'on est comme prédestiné à subir, parce qu'elles vont dans le sens de notre propre nature, — la vérité, c'est qu'il n'y avait entre le grand écrivain et son biographe aucune affinité élective.

Et l'on a beau jeu aussi à reprocher à ce dernier son indifférence à l'égard de la critique dite « scientifique, » des enquêtes longuement et laborieusement poursuivies! Évidemment, il n'est pas de ceux qui se piquent, suivant la belle formule de Taine, d' « ajouter à son esprit tout ce qu'on peut puiser dans les autres esprits. » Mais quoi! si impersonnelle qu'elle soit, qu'elle s'efforce d'être plutôt, la critique n'est-elle pas toujours personnelle par quelque côté, sous peine d'être parfaitement insignifiante? Et, d'autre part, si personnel que soit un critique, peut-il s'empêcher d'envelopper quelque chose d'impersonnel dans ses jugemens, ou même dans ses simples « impressions? » La longue querelle qui s'est engagée à cet égard entre Brunetière et M. Lemaître n'était-elle pas un peu vaine, et n'aurait-on pas pu renvoyer les deux adversaires dos à dos en leur disant et en leur prouvant que l'un était plus personnel qu'il ne croyait être, et l'autre plus impersonnel qu'il ne voulait bien le dire? Ce qui est sûr, c'est que, si l'érudition, l'information scrupuleuse et méthodique sont de grands instrumens de vérité, le talent littéraire et la vivacité de l'intuition artistique en sont d'autres, et de non moins précieux peut-être. L'idéal serait peut-être d'unir les deux méthodes et de concilier les deux esprits; M. Jules Lemaître, en ces derniers temps surtout, ne l'a pas toujours fait, j'en conviens, et les partis pris de ses doctrines nouvelles l'ont, plus d'une fois, empêché d'obéir à l'habituelle justesse et à la fine délicatesse de son goût. Mais parfois aussi, — l'antipathie peut être clairvoyante, — à la lumière de ses dernières croyances, il a entrevu plus d'une vérité neuve. Ce qu'il faut maintenir, c'est qu'en critique comme ailleurs, le temps ne fait rien à l'affaire; c'est que l'intelligence et le talent ont leurs

droits partout, et que leurs divinations vont souvent plus loin et plus avant que les lentes trouvailles du labeur myope et de la conscience la plus minutieuse. Et cela est sans doute un peu immoral, — car quelle est la part du mérite personnel dans l'intelligence et le talent? — mais, comme se plaît à dire M. Lemaître, « c'est ainsi. »

Et enfin, si peut-être, pour bien connaître et pour juger avec équité Rousseau, Fénelon et Chateaubriand, il y a lieu de lire avec quelques précautions les conférences qu'il leur a consacrées, ces conférences sont du plus haut intérêt pour qui veut bien connaître le conférencier.

Ce que l'on aime en vous, Madame, c'est vous-même.

La personnalité de l'auteur des *Impressions de théâtre* s'y complète et s'y achève. Au contact de la personne intellectuelle et morale de ces trois écrivains, la sienne, je n'ose dire se développe, mais en tout cas laisse percer au dehors et peut-être découvre certains traits insoupçonnés d'elle-même. A vivre dans un commerce prolongé avec de grands esprits qui ont remué beaucoup d'idées, il n'a pu s'empêcher de prendre parti intérieurement sur les questions qu'ils agitaient, et de le laisser voir. A ne considérer cette série de conférences que comme des « impressions » personnelles sur certains auteurs et sur certains problèmes, ces impressions doivent entrer en ligne de compte dans la définition que l'on donnera du talent et de la pensée du critique. Elles ne seront d'ailleurs pas inutiles non plus à l'historien qui voudra en faire librement son profit : car il est bien vrai que l'histoire est autre chose qu'une suite d'impressions; mais, d'autre part, les impressions d'un esprit original et ingénieux peuvent servir, en plus d'un cas, à pénétrer plus profondément dans l'intelligence du passé...

En succédant à Brunetière dans la chaire improvisée où ce dernier avait inauguré son cours sur l'*Encyclopédie*, M. Jules Lemaître, qui se connaît assez bien lui-même, caractérisait avec beaucoup de bonheur sa manière propre en l'opposant à celle de son prédécesseur :

Une grande force bienfaisante, disait-il, nous a été enlevée avec lui. Je n'ai ni son érudition, ni sa vigueur d'esprit, ni son aptitude à concevoir et enchaîner les idées générales, ni son éloquence. Je ne le dis pas par con-

venance oratoire; je le dis parce que cela est; je ne puis vous apporter que ce que j'ai : *un grand désir de comprendre et le goût de regarder dans l'intérieur des âmes...* [*Temps* du 13 janvier 1907].

Oui, c'est bien cela; ce sont bien là les dons qu'il déploie quand il ne se laisse pas entraîner par le besoin d'illustrer et de faire triompher certaines thèses ou certaines préoccupations un peu étrangères à son objet essentiel. Ces préoccupations d'ailleurs, avec la parfaite sincérité qui est l'un de ses plus grands charmes, le conférencier ne nous les laisse pas ignorer. « Lorsque, nous dira-t-il par exemple, lorsque je choisis pour sujet de ce cours Jean-Jacques Rousseau, ce ne fut point d'abord dans une pensée d'extrême bienveillance pour le citoyen de Genève. » Il se proposait « d'étudier surtout en lui le père de quelques-unes des plus fortes erreurs du XVIIIe et du XIXe siècle, » et il chercha donc tout d'abord dans ses lectures « des raisons de le condamner. » Il semblerait que le livre ainsi conçu et commencé dût être singulièrement partial et injuste; et c'est bien ainsi qu'on l'a pris de divers côtés. Mais n'est-ce point là une interprétation hâtive et erronée? Si j'avais, pour ma part, à parler longuement de Rousseau, ce serait beaucoup plutôt à la manière de M. Faguet dans son *Dix-huitième siècle* qu'à celle de M. Lemaître; mais je ne puis voir, comme on l'a fait, dans le livre de ce dernier, un pur et simple pamphlet. Il a relevé sans indulgence, et même parfois avec un peu d'âpreté, les faiblesses, les contradictions, les sophismes de Jean-Jacques; mais il a fait un réel, et souvent assez heureux effort pour le comprendre et pour lui rendre justice. Au total, il a, comme il convient, pour son héros plus de pitié que de colère, et, quand il ne nous l'avouerait pas, on sentirait, à le lire, qu'au cours de son étude, ses sentimens se sont modifiés dans le sens d'une équité moins stricte, plus généreuse, plus émue. Les dernières lignes de son livre nous rendent bien cet état d'esprit assez complexe, mais d'où la sympathie critique n'est point absente :

Mais on l'a aimé. Et beaucoup l'aiment encore; les uns parce qu'il est un maître d'illusion et un apôtre de l'absurde; les autres, parce qu'il fut, entre les écrivains illustres, une créature de nerfs, de faiblesse, de passion, de péché, de douleur et de rêve. Et moi-même, après cette longue fréquentation dont j'ai tiré plus d'un plaisir, je veux le quitter sans haine pour sa personne, — avec la plus vive réprobation pour quelques-unes de

ses plus notables idées, l'admiration la plus vraie pour son art, qui fut si étrangement nouveau, la plus sincère pitié pour sa pauvre vie, — et une « horreur sacrée » (au sens latin) devant la grandeur et le mystère de son action sur les hommes.

C'est Rousseau qui a conduit M. Jules Lemaître à l'étude de Fénelon et de Chateaubriand; c'est en étudiant le premier qu'il a pressenti que ces trois écrivains « formaient, malgré toutes leurs différences, comme une dynastie spirituelle, une dynastie de rêveurs, d'inquiets et d'inventeurs, » et il a voulu vérifier et préciser ce juste pressentiment. Est-ce parce que Fénelon était un sujet peut-être plus difficile, plus délicat et plus complexe, surtout pour un « profane » et un laïque? Ou bien M. Lemaître s'est-il laissé intimider par le grand nom de Bossuet, et par le massif réquisitoire de feu Léon Crouslé contre l'archevêque de Cambrai? Mais je ne sais si son *Rousseau*, somme toute, n'est pas de nature à donner plus de satisfaction aux « rousseauistes » que son *Fénelon* aux « féneloniens, » et peut-être même à certains « bossuétistes. » Je crains que le conférencier n'ait pris trop aisément son parti de la condamnation de Fénelon, et qu'il n'en ait pas assez bien vu toutes les conséquences historiques. « Il faut bien le reconnaître, écrit-il, le quiétisme, même ramené tant bien que mal à l'orthodoxie, n'est le plus souvent qu'un jeu sentimental pour âmes oisives et renchéries. » M. Jules Lemaître, qui connaît si bien son Renan, ne se rappelle-t-il pas quelques-uns des nombreux passages où l'auteur de la *Vie de Jésus* reproche au catholicisme de n'être, en matière morale, qu'un utilitarisme assez grossier? « Elle fit le bien pour le bien, nous dit Renan de sa sœur Henriette, et non pour son salut Elle aima le beau et le vrai sans rien de ce calcul qui semble dire à Dieu : N'étaient ton enfer ou ton paradis, je ne t'aimerais pas. » Et l'on sait combien de fois des idées analogues se retrouvent sous sa plume. Eh bien! je ne sais si Renan était « une âme oisive et renchérie; » mais ce qui est sûr, c'est que, comme beaucoup d'autres philosophes du XVIIIe et du XIXe siècle, il était quiétiste ; et que, si Bossuet n'avait pas obtenu contre Fénelon une condamnation, qui fut d'ailleurs très douce et fort mitigée dans les termes, si l'orthodoxie n'avait pas *paru* repousser la doctrine du pur amour, — en fait, elle n'en a réprouvé que les excès, — un certain nombre des objections de la libre pensée des deux derniers siècles n'auraient même pas eu l'apparence

d'une raison d'être. Et c'est peut-être ce qu'il n'aurait pas été mauvais de montrer dans un livre sur Fénelon.

Quant aux conférences sur Chateaubriand... Mais nous ne les avons pas encore sous leur forme définitive; et j'attendra qu'elles soient recueillies en volume pour en parler avec quelque détail. Nous savons déjà que M. Lemaître n'a pas cru devoir faire bénéficier René de la haute et intelligente sympathie qu'il avait jadis si généreusement prodiguée à Lamartine. Le plus grave peut-être est qu'il voudrait nous persuader qu'il adore Chateaubriand. « Et si vous croyez que je ne l'aime pas tel qu'il est, ah! combien vous vous trompez! » Je souhaite que jamais aucun critique ne s'avise d' « aimer » M. Jules Lemaître, comme il « aime, » lui, l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Mais il sera beaucoup pardonné à M. Lemaître, — au moins parmi les fervens des Lettres, — pour avoir écrit un livre délicieux, — et si vraiment racinien! — sur *Jean Racine*. Cette fois, entre le poète et son critique, il y avait cette sympathie secrète, cette complète harmonie préétablie, ces affinités intimes, qui sont peut-être la condition essentielle de tout chef-d'œuvre. Ses goûts personnels, son tour d'esprit, d'imagination et de style, et jusqu'à la nature et à la qualité de son âme, son éducation classique, sa carrière littéraire, et jusqu'à ses nouvelles doctrines politiques, tout prédestinait l'auteur des *Médaillons* et de *l'Age difficile* à parler admirablement de Racine; et c'est ce qui eut lieu. On pouvait d'ailleurs le prévoir, — et c'est sans doute pour cela qu'on lui a « demandé » ce livre, — car dans l'œuvre souvent exquise de M. Jules Lemaître, il n'y a rien de plus exquis que ses feuilletons sur le poète de *Phèdre* et son discours de 1899 sur *Racine et Port-Royal*, — feuilletons et discours auxquels il fera dans ses conférences le plus d'emprunts possible :

Cet asile de l'ascétisme janséniste fut le berceau du génie qui fit les plus belles peintures et les plus harmonieuses de ces passions de l'amour, de ces « mouvemens désordonnés » contre qui tant de saintes âmes luttèrent ici dans une anxieuse pénitence. Cette terre, nourrice de sainteté, fut aussi mère de beauté, et de la plus émouvante et de la plus séductrice de toutes.

Et enfin le plus doux paysage français, fleurs, ombrages, eaux légères, courbes du sol et ondulations caressantes, ciel tendre et souvent mélanco-

lique, enveloppe ces souvenirs de religion et d'art qui sont entre les plus grands de notre tradition nationale. Ces feuillages sont « bien nés. » Ces arbres sont les petits-fils de ceux qui ont ombragé les deux têtes merveilleuses et chères où sont écloses les *Pensées* de Pascal et les tragédies de Racine. Et nous songeons que, lorsque le génie de la France aura accompli son œuvre, — dans longtemps, bien longtemps, — d'autres feuillages, descendans de ces arbres-ci, s'inclineront sur les fronts d'une humanité dont nous ne prévoyons pas les conditions d'existence, mais qui, si elle n'est pas retournée à la barbarie primitive, continuera d'être inquiète dans son esprit comme Pascal et troublée dans son cœur comme Racine. Et tout cela, religion, art, nature, s'accorde pour former en nous un mélange d'impressions si fortes que nous plions sous elles et que nous ne saurions les définir...

Quand on rencontre des pages comme celle-là, comment voulez-vous que l'on n'oublie pas toutes les objections qui vous viendraient à l'esprit en en lisant d'autres, et que la plume ne vous tombe pas des mains? Or, il y a plus d'une page de cette valeur dans le livre sur *Jean Racine*. Les tendresses littéraires de M. Jules Lemaître lui ont toujours porté bonheur.

IV

A suivre, presque d'année en année et d'œuvre en œuvre, le développement et les applications diverses de ce talent si heureux et si souple, n'avons-nous pas risqué de perdre un peu de vue je n'ose dire sa philosophie, — M. Jules Lemaître nous en voudrait de le transformer en « philosophe, » ou même en « penseur, » — tout au moins les idées générales les plus constantes que suggèrent ses écrits et auxquelles aboutit son expérience. Ces idées générales, il faut les recueillir et les résumer maintenant, quitte à paraître systématiser outre mesure l'un des esprits les plus libres, les moins dogmatiques qui furent jamais.

J'ai dit que l'auteur des *Contemporains* n'est point un philosophe. Très positif, très ami de la réalité concrète, il est de ceux que l'aventure métaphysique ne tente guère, et que même l'angoisse métaphysique étreint si peu, qu'il fait presque profession de n'y pas croire. Quand elle se présente à sa pensée, il l'écarte vite, d'un geste, et d'un sourire : « Après cela, on ne vivrait pas si on songeait toujours à ces choses. » Il y a pourtant songé quelquefois. S'il n'a peut-être pas longuement

pâli sur les livres des philosophes de profession, il me semble qu'il a des « clartés » fort suffisantes de Darwin et de Spencer, d'Auguste Comte et de Schopenhauer ; je doute, à dire vrai, qu'il ait poussé plus avant son enquête ; je ne trouve chez lui nulle trace de Nietzsche, des « philosophies nouvelles, » celle de M. Boutroux, celle de William James, celle de M. Bergson ; et je ne vois pas qu'il ait nulle part, comme le faisait récemment Loti, cité le nom de l'auteur de *l'Évolution créatrice*. Tout au fond, je crois bien qu'il a gardé quelque tendresse de cœur pour la philosophie qu'on lui enseignait dans sa jeunesse : elle ne lui paraît ni « superficielle, » ni « surannée ; » il déclare la *Profession de foi du vicaire savoyard* « le plus beau *credo* du spiritualisme qui ait été écrit, » et non seulement à ses yeux, « les argumens du spiritualisme valent bien ceux des métaphysiques qui passent pour plus distinguées, » mais encore il voit dans cette doctrine « une religion » parfaitement « capable d'agir sur la vie. »

Ceux qui, il y a un demi-siècle, vivaient encore de cette religion naturelle, étaient généralement fort sévères à l'égard, sinon du christianisme, tout au moins du catholicisme. Tel n'est pas précisément le cas de M. Jules Lemaître. Entièrement détaché du dogme, il a l'incrédulité parfois un peu railleuse, jamais agressive. Sous l'influence de Renan sans doute, mais aussi par bonté et « honnêteté » native, il a gardé pour la religion de son enfance une certaine affection tendre. Quoiqu'il ait été souvent bien dur pour ce que l'on appelait, il y a vingt ans, le « néo-christianisme, » « la piété sans la foi » est un des sentimens qu'il a le mieux connus et le plus spontanément exprimés. « Et notez bien, — disait-il, fictivement, à Veuillot, — notez bien que vous, je vous comprends, je vous aime, je vous pardonne tout. Et j'aime les saints, les prêtres, les religieuses, — non par une affectation de largeur d'esprit, ou par une espèce de niaise et suffisante coquetterie morale. J'aime réellement presque tout ce que vous défendez, et je le défendrais moi-même à l'occasion... » Je crois bien d'ailleurs que M. Lemaître s'en est tenu à ces excellens sentimens, qu'il n'a pas eu ce que j'appellerais volontiers la curiosité active des religions, et qu'il s'est, à très peu près, contenté de vivre sur « les six années de catéchisme de persévérance qui ont suivi sa première communion, et où il a entendu réfuter toutes les

hérésies, sans compter les schismes. » Un peu de Bossuet, un peu de Pascal, — M. Lemaître cite souvent les *Pensées*, et j'en suis bien aise ! — un peu de Fénelon, voilà tout ce qui a dû compléter son éducation théologique. Je ne pense pas qu'il soit très exactement informé de la façon dont se pose le problème religieux dans la pensée et la conscience contemporaines. Il écrit, dans son *Fénelon*, que « les théologiens révoltés croient au surnaturel autant que les catholiques et demeurent aussi *bizarres*, aux yeux d'un esprit totalement détaché des dogmes, que les théologiens orthodoxes. » L'épithète est au moins... bizarre, et sonne étrangement son Voltaire : les croyances dogmatiques ne peuvent paraître « bizarres » qu'à ceux, fussent-ils détachés des dogmes, qui n'ont guère étudié les questions. « Quel pauvre être de volupté suis-je donc, moi, soupirait jadis M. Jules Lemaître, pour aimer à la fois, — et peut-être également, — Renan et Veuillot ! » A divers signes, je me demande si Renan, — le dernier Renan, celui qui revenait à Voltaire, — ne l'a pas, dans son cœur, emporté sur Veuillot. « Je n'ai jamais été croyant, déclarait-il tout récemment, mais plus j'avance, moins je le suis ; je crois même que je le suis chaque matin un peu moins... » Il serait peut-être fâcheux que tant d'esprit, de pénétration, de délicatesse morale aboutît, définitivement, à une conclusion de ce genre.

Ce serait même d'autant plus fâcheux que, à la bien prendre, la morale de M. Jules Lemaître, je l'ai déjà noté, si elle n'est pas fondée sur le dogme, a retenu, pour une très large part, les préoccupations et même les prescriptions essentielles de la morale chrétienne, — je ne dis point de la morale janséniste. Cela est visible dans toute son œuvre d'artiste et de critique, mais plus particulièrement peut-être dans ses feuilletons dramatiques, et notamment dans ceux qu'il a consacrés à Alexandre Dumas fils : rien n'est alors plus curieux, et plus instructif, que de voir les deux moralistes aux prises, opposer l'une à l'autre leurs conceptions de la vie et du devoir. Plus rigoriste souvent, en apparence, la morale de Dumas fils est, généralement, plus trouble, plus mêlée, moins sûre, moins délicate et moins élevée, moins humainement chrétienne que celle de M. Lemaître. Un sentiment très vif, parfois même assez âpre, de la faiblesse et de la misère humaines, du « péché ori-

ginel, » comme dirait un théologien, mais adouci par une profonde et mélancolique pitié, le culte et la prédication discrète des deux vertus cardinales mises en honneur par le christianisme, l'humilité et la charité : voilà, si je ne me trompe, les principaux traits qui caractérisent les théories morales de l'auteur de *Révoltée*. Personne, — M. Doumic l'a fort bien dit, — n'a mieux exprimé l'état d'esprit de l' « honnête homme » d'aujourd'hui resté chrétien presque malgré lui.

Le plus probable, — écrivait-il en un jour d'optimisme, — c'est que la condition humaine s'améliorera peu à peu par la bonté, *mais par la bonté simplement humaine*, et aussi par cette notion lentement répandue, que l'intérêt de chacun se confond ou tend à se confondre avec l'intérêt de tous, et que l'égoïsme est une duperie. Et le monde ira comme il pourra... *L'humanité pourra s'accorder dans la résignation même à l'ignorance métaphysique*, et dans le sentiment que votre solution, à vous [il s'adresse à Louis Veuillot] est impossible. Seulement, *nous profiterons de vos indications :* nous serons moins dupes de la « Déclaration des droits de l'homme, » nous concevrons mieux que c'est sur les cœurs qu'il faut agir et que l'apparente justice géométrique des lois n'est rien si le désir de la justice et de la charité ne sont point en nous.

M. Jules Lemaître a été de moins en moins dupe de la *Déclaration des droits de l'homme*, et pour améliorer la condition humaine, tout au moins dans son propre pays, il a fini par compter sur autre chose que sur le naturel développement de la bonté et de l'agnosticisme. Son optimisme social et même politique a fait place à un pessimisme plus proche parent des conceptions de Hobbes que de celles de Rousseau. Peut-être a-t-il trop aisément cru que la charité et même la justice ont des fondemens purement rationnels : et peut-être, s'il avait résolument étudié à la lumière de l'idée religieuse les problèmes d'organisation sociale, peut-être se fût-il épargné, après des illusions trop grandes, des déceptions trop amères. En sociologie comme en morale, les qualités et même les vertus de l' « honnête homme » ne suffisent pas toujours.

Mais elles suffisent en littérature, quand elles sont jointes au don du style, à soutenir et à inspirer une œuvre originale et variée. « Ce qui est sûr, déclarait M. Jules Lemaître lui-même en commençant son cours sur Racine, c'est que je suis content de n'avoir plus à examiner et à juger les idées. *Dans l'art pur et dans la connaissance des âmes et des mœurs*, — qui fut une

des occupations du XVIIe siècle, — *on peut arriver à quelque chose de solide et de définitif :* dans la philosophie ou la critique ou les sciences politiques et sociales, je ne sais pas. » Il me semble que l'ingénieux écrivain nous révèle ici sa vocation secrète et préférée, en même temps que les raisons de son culte croissant pour l'idéal classique. A la fin de son *Rousseau*, il nous confie qu'il a « adoré le romantisme, » et l'on voit qu'il s'en détache avec regret, qu'il le trouve encore « séduisant, » et il avoue qu' « il eût été triste qu'il ne fût pas né. » Mais enfin, et quoiqu'il eût été fort ingrat d'être trop sévère à la « littérature personnelle, » il lui a dit adieu pourtant. En relisant Racine « pour la centième fois, » — il nous assure qu'il « n'exagère pas, » — il a pris plus fortement conscience que jamais de la vraie tradition française, et il a senti qu'il l'avait, d'instinct, presque toujours suivie. Revêtir d'une forme d'art élégante, sobre, discrètement harmonieuse, l'observation morale la plus lucide et la plus profonde, faire de l'art littéraire ainsi compris la parure de la vie sociale et le divertissement choisi des honnêtes gens : telle lui paraît être, et de plus en plus, la mission propre du génie français. Allez au fond des choses : parmi quelques incartades et de brillantes fantaisies de jeunesse, c'est bien à cet idéal que M. Jules Lemaître, dans ses œuvres d'imagination comme dans sa critique, est demeuré toute sa vie fidèle; c'est bien cette « doctrine littéraire » qui se dégageait déjà de ses premiers *Contemporains*, et qu'il hésitait à formuler; et presque à son insu, c'est à ce constant point de vue qu'il s'est toujours placé pour juger des « ouvrages de l'esprit (1). » Il y a, je crois, d'autres conceptions de la littérature : il n'y en a pas qui soit plus conforme à la destinée spirituelle de notre race; il n'y en a pas non plus qui réponde mieux au tempérament intime, à l'heureuse et fine nature de l'auteur des *Contemporains*. Et à ce titre, ainsi qu'à beaucoup d'autres, il vient se placer comme de lui-même dans la glorieuse lignée de nos grands écrivains classiques.

(1) Dans l'un de ses tout premiers articles à la *Revue Bleue* (non recueilli en volume), sur le *Mouvement poétique en France*, il disait déjà : « L'esprit de la race française, si naturellement apte *à l'étude de la réalité et à la connaissance de l'homme*, éclate enfin librement dans la poésie où il a été si souvent contrarié par des modes, des partis pris, *des influences étrangères*... Bref, on revient à l'honnête axiome de ce digne Boileau : Rien n'est beau que le vrai... » (*Revue Bleue* du 9 août 1879, p. 126-127.)

Dans la plupart des grands « portraits littéraires » qui composent la galerie de ses *Contemporains*, M. Jules Lemaître avait jadis coutume, quand il avait analysé l'œuvre et la pensée, l'art et le talent de chacun de ses modèles, de résumer son « impression » personnelle en une formule abréviative et pittoresque, quelquefois piquante et cinglante comme une épigramme, le plus souvent frappante, juste et décisive comme une définition. Vous rappellerai-je quelques-uns de ces « résumés » où l'esprit de finesse se donne parfois si drôlement des airs d'esprit géométrique? « C'est l'Arpin de l'athéisme, dira-t-il de l'auteur des *Blasphèmes*. — « Ces deux frères siamois de l'écriture artiste, »

C'est nous-mêmes, messieurs, sans nulle vanité,

pourraient dire les frères de Goncourt. — « L'œuvre candide, sévère et un peu fruste de ce Balzac du clergé catholique et des paysans primitifs (1) : » je ne pense pas qu'on puisse, en moins de mots, mieux caractériser Ferdinand Fabre. Et l'on peut croire aussi qu'il n'est « pas trop absurde de définir les *Rougon-Macquart* : une épopée pessimiste de l'animalité humaine. » Et je sais bien qu'il faudrait tout l'esprit de M. Jules Lemaître pour avoir le droit de le croquer et de le « ramasser » en une ligne. Mais, après un long commerce avec tous ses livres, je voudrais pouvoir dire que je vois en lui quelque chose comme un arrière-petit-fils de Montaigne qui se serait nourri de Racine et qui aurait beaucoup écrit dans les journaux...

Car il a beaucoup écrit dans les journaux, et si l'on doutait que ce fût pour son bien, il faudrait entendre sa protestation personnelle :

Le journalisme est un très bon exercice, *quand on a le tempérament assez robuste pour y résister et quand on garde l'ambition et qu'on se réserve le temps d'élaborer des œuvres plus réfléchies.* Il développe et achève de former ceux qu'il n'abrutit pas. Il gâche le style de ceux qui n'en ont point et en fait un je ne sais quoi qui n'a plus de nom : mais ceux qui sont nés avec le don d'écrire, il fortifie leur style, l'assouplit, le simplifie, le dépouille. *Il ne leur laisse pas le loisir d'écrire avec affectation.* Il les condamne à être clairs. Il les sauve de la solitude prétentieuse, de l'infatuation et des rêves obscurs des cénacles. *Il les tient en contact avec la réalité*

(1) Je m'en voudrais, dans ce savoureux article, sur Ferdinand Fabre, de ne pas relever encore ce mot délicieux : « Ainsi, pas une phrase qui ne sente en plein l'église, *pas une qui ne porte la soutane* » (p. 310).

(humble, éphémère, négligeable, il n'importe); il les contraint à la précision et à la netteté, au moins superficielle et apparente (et c'est bien déjà quelque chose), par la nature des sujets qu'il les oblige à traiter, et par la nécessité d'être compris d'un public très nombreux, médiocrement lettré et fort peu attentif... Il ne faut pas être journaliste toute sa vie; cela conduit les mieux doués à une certaine banalité intellectuelle, à l'affaissement qui accompagne l'incontinence, parfois au gâtisme et à la petite voiture; mais rien de plus salutaire que de l'avoir été pendant quelques années. C'est un excellent régime, qui vous désembrume et vous désembarbouille... [*Revue Bleue* du 24 novembre 1888].

Je ne crois pas que le clair esprit de ce fin Tourangeau eût grand besoin d'être « désembrumé; » mais il y a du vrai, beaucoup de vrai dans ses propos.

Et s'il y a dans l'histoire morale de véritables familles d'esprits, je ne me repens pas d'avoir rapproché de Montaigne l'auteur des *Impressions de théâtre*. A travers quelques différences qui tiennent à la diversité des temps, et que je ne songe pas à méconnaître, — pas plus que je ne méconnais les distances qui les séparent, et dont nous sommes d'ailleurs mauvais juges, — que de secrets rapports, que d'affinités électives entre ces deux hommes! Si quelqu'un parmi nous a hérité de la langue de Montaigne, langue admirable de souplesse et d'imprévu, de verdeur et de grâce, langue perpétuellement inventée, toute en saillies et en images, langue singulièrement riche, allante et *drue*, et, comme le dit Pascal, « toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie, » n'est-ce pas M. Jules Lemaître, et en essayant de caractériser la forme verbale du vieil écrivain, n'avons-nous pas défini celle de notre contemporain? Et à qui le premier aurait-il transmis son bon sens goguenard, sa promptitude de raillerie et d'ironie, sa finesse narquoise, sa mélancolie souriante, son tour d'esprit positif et fort peu mystique, son instinct conservateur et sa ferveur de patriotisme, son « honnêteté » enfin, sa curiosité nonchalante des idées, des faits et des mœurs, sa subtilité psychologique, et, pour tout dire, son âme de moraliste, sinon à l'homme qui, après Sainte-Beuve, était le mieux fait pour continuer son œuvre et prolonger sa pensée parmi nous? Nos *Essais* à nous, hommes du XXe siècle, c'est, n'en doutons pas, dans les livres de M. Lemaître que nous les lisons.

Mais l'esprit de Montaigne s'est affiné, épuré en se mettant à l'école de Racine. Il y avait encore chez l'auteur des *Essais* un

reste de pédantisme et un certain manque d'art qui ne se retrouvent plus chez son lointain héritier. Je crois bien qu'il faut, pour une large part, rapporter ce progrès à l'heureuse influence de la discipline classique. A lire tant de fois Racine, M. Jules Lemaître a appris le goût, et il a conçu l'idée et le désir de « réalisations » artistiques qu'un Montaigne, tout naturellement, ou n'avait pas entrevues, ou s'était interdites. Né critique et moraliste, mais artiste aussi, il ne s'est pas contenté de monnayer sa pensée et son expérience en essais et en chroniques ; il en a fait des vers, des contes, un roman, et surtout des pièces de théâtre. Racine se serait reconnu à cette souplesse presque féminine; il eût applaudi au *Pardon* et à *l'Age difficile;* il eût admiré cette prose sœur de la sienne, sœur aussi de sa propre poésie. Car je n'ai pas assez dit combien la prose de M. Jules Lemaître, — celle surtout de ses œuvres d'imagination, — était *racinienne* de sobre élégance, de claire justesse, de grâce ailée, de hardiesse inaperçue. « Il rase la prose, mais avec des ailes, » nous dit M. Lemaître du style de Racine. Je dirais volontiers, de son style à lui, qu'il côtoie toujours la poésie, et que les ailes, les fines ailes du poète des *Médaillons* ne le quittent jamais. Style « unique » aujourd'hui, quand on y songe, comme l'était en son temps celui de Racine. Ce style où se sont comme donné rendez-vous les grâces subtiles des plus beaux parlers de France, ce « français si naturellement pur » a un charme tendre auquel on ne résiste pas. D'autres écrivains, de nos jours, ont parlé certes, ou parlent encore une langue admirable. D'autres sont plus poètes, et d'autres sont plus artistes; d'autres ont été plus éloquens, et d'autres des dialecticiens plus musclés et plus pressans. Mais si, entre tous les styles qui ont cours aujourd'hui, on me permettait de choisir, je n'hésiterais guère : je n'ignore pas de quelles ressources je me priverais en déclinant l'honneur d'écrire comme tel ou tel : je croirais pourtant avoir reçu la meilleure part, si quelque fée bienfaisante m'accordait la grâce d'écrire comme M. Jules Lemaître.

VICTOR GIRAUD.

POÉSIES

MÉDAILLES PAÏENNES

GENÈSE

A ton insu, poète, et presque malgré toi
Par le miracle obscur d'une magique loi,
Ta pensée en un rythme alerte se condense,
Et ton plus léger rêve ébauche une cadence.
Écoute le ramage intérieur des vers,
Oiseaux subtils vêtus de plumages divers,
Dont le vol mollement capricieux alterne
Pour mettre un peu de claire ivresse en ton ciel terne,
Et qui, ravis parfois qu'on les puisse héberger,
Font un bruit lumineux d'abeilles au verger.
Demeure à leur musique ingénument crédule.
Ce que soupire l'un, ce que l'autre module
Évoque en ton esprit le gazouillis charmeur
Dont tu goûtes sans fin l'ineffable rumeur.
Pénètre-toi de leur harmonie inspirée.
Que, des roches où croît par touffes la spirée
Aux jardins d'où la rose émerge en bouquets frais ;
Que, des bois par l'ardent midi criblés de traits
Aux vallons que veloute une herbe fine et tendre,
Le suave murmure ailé se laisse entendre,
Et communique aux cœurs divinement grisés
Les chants qui dans le tien se sont cristallisés.

L'ABANDONNÉE

Viens. De fruits et de crème onctueuse nourris,
Nous trouverons le calme en nos anciens abris.
Ma génisse a mis bas sa première portée,
Et des ruisseaux de lait sur l'éclisse enchantée
Cailleront, cependant que mon agile essaim
Aux mellifères fleurs éparses à dessein
Fera dans la lumière une allègre visite.
Viens. Je crains que, déjà durci, ton cœur n'hésite
Et que la ville ardente aux lointaines rumeurs
Ne rallume en ton sein la fièvre dont tu meurs.
Pas de faiblesse, viens. Fuis les cités infâmes,
Où sombrent tant de corps, où se perdent tant d'âmes ;
Sois fidèle à la terre, aïeule des aïeux,
Car celui de ses fils qui la quitte, oublieux,
Plus tard, quand il s'abîme et se disperse en elle,
Doit entendre une voix plaintive et maternelle
Qui, réveillant dans les ténèbres ses remords,
Lui défend de goûter le repos cher aux morts.

COMPASSION

O pâtre vigilant, pâtre anxieux, protège
La brebis qui n'a pas agnelé... Que ne t'ai-je
Apporté les pipeaux suspendus à mon seuil,
A toi dont m'est si cher le bucolique accueil!
Peut-être l'harmonie humble qui s'en exhale
Eût-elle, éparpillant la gamme pastorale,
Allégé le fardeau tendre et mystérieux
Qu'elle porte et qui rend plus vagues ses doux yeux,
Tandis qu'une lueur rougissante incendie
Sa mamelle gonflée et sa panse arrondie.

A CATULLE

O ravissant et frais Catulle, ne veux-tu
Me prêter le secours que tant d'autres ont eu?

Et, si je dois chanter le verger, ses abeilles,
Ses fruits qui font craquer l'osier fin des corbeilles,
Ses lumineuses fleurs, son herbe de velours
Enflant de mon troupeau la mamelle aux pis lourds,
Où trouverai-je encore, à ton culte fidèle,
Un plus suave exemple, un plus riche modèle?
O Catulle, érigeons dans ce calme verger,
Parmi les chers trésors qu'il saura protéger,
Le vigilant gardien, le Priape champêtre
Que nous dégrossirons au cœur de ce vieux hêtre;
Et, si quelque effronté pillard, en maraudant,
Se trouve face à face avec le Dieu, pendant
Que le voleur déçu s'enfuira, d'un franc rire
Nous scanderons sa fuite au lieu de le proscrire.
Et ce sera comme un vierge écho de jadis,
Alors que, cultivant des pavots et des lis,
Caché dans ton enclos ceint de roses grimpantes,
Tu glissais vers la mort sur les plus molles pentes,
Non sans mettre en tes vers glorieux à jamais
Les rêves qu'enivré de grâce tu formais.

A THÉOCRITE

O Théocrite, agreste aïeul, que n'es-tu là,
Toi dont la verve en vers amoureux s'exhala?
Que n'es-tu là, fluide et tendre Théocrite,
Tandis que, dans le pré, ma jument favorite,
Que l'on a mise au vert pour la première fois,
Avec agilité bondit... Bien qu'absent, vois :
Son oreille dressée au moindre bruit remue,
Et son cœur bat plus fort dans sa poitrine émue.
Soudain, comme l'appel d'un désir véhément,
Au soleil printanier vibre un hennissement
Que la sonorité de l'écho répercute
Et qui trouble en son vague et mâle instinct de brute
Quelque jeune étalon dont la novice ardeur
Flaire dans le vent tiède un effluve rôdeur.
Ah! que n'es-tu témoin avec moi de ces choses,
Dans leur fine harmonie ingénument écloses,

Chantre de ce qui fut et demeure divin?
Pourquoi mon souvenir t'évoque-t-il en vain,
Théocrite, toi qui passas comme tout passe,
Devant un tel tableau de lumière et de grâce?

LES AGNEAUX

De ta blanche brebis vois l'agile agnelée
Qui saute par l'enclos et dont l'herbe foulée
Garde l'empreinte allègre et légère à la fois.
Dans les mille rumeurs du printemps tiède, vois
S'inquiéter la mère et les petits s'ébattre.
Ébloui tu ne sais s'ils sont deux, trois ou quatre,
Tant la rapidité fantastique des bonds
Semble multiplier leurs élans vagabonds.
C'est un souple tournoi de grâce et de caprice
Que surveille en bêlant l'anxieuse nourrice.
C'est une joute espiègle, un merveilleux assaut.
Et l'oiselle attentive et qui les suit de haut,
Pour son nid frêle attend que la suave brise
Joue avec les flocons d'une laine qui frise.

ÉVEIL

L'agneau venu d'hier, dont la naissante laine
S'enroulera plus tard à la quenouille pleine,
Escorte en bondissant sa mère, inattentif
Encore au doux roseau qu'à l'ombre de cet if
Le pasteur juvénile entre ses doigts manie.
Mais on pressent déjà que l'agreste harmonie
Va l'émouvoir. Déjà l'œil guette le moment
Où, par d'obscures lois, sans qu'on sache comment,
L'agneau, réglant ses sauts sur le rythme rustique,
Évoquera Virgile et l'idéal antique.

HÉRÉDITÉ

Ton chevreau dernier-né s'élance et joue et laisse
Un sillage onduleux de grâce et de souplesse

Dans l'air doré. Vois-le, plus agile qu'un faon,
Traverser la lumière éclatante qu'il fend.
Ses sauts déjà rythmés te caressent l'ouïe,
Et ta vue étonnée en demeure éblouie.
Pourtant, nul n'enseigna, tu le sais, ô berger,
La divine cadence à ton chevreau léger;
Et ce fier don qu'est l'art de bondir en mesure
D'un roc à l'autre, et, dans son ardeur neuve et sûre,
D'effleurer en volant le gazon nourricier
Rien qu'à détendre l'arc de ses jarrets d'acier
Parmi les sombres boucs et les chèvres voraces,
Lui reste comme un legs des siècles et des races.

LES ÉMULES

Le laboureur disperse un engrais fécondant
Et sillonne la glèbe immuable, pendant
Que je plie à former les sons ses jeunes lèvres
Sur la flûte de buis qui fait rêver les chèvres
Et qui rend les béliers dociles. Regardez :
La pelouse où l'heureux hasard nous a guidés
A de plus molles fleurs, dont s'épand l'âme agreste.
Du brouillard matinal nulle écharpe ne reste.
L'azur semble vibrant de lumineux accords,
Et le site offre au loin, parmi de frais décors,
Un pré clos de suave et neigeuse aubépine.
Le merle qui sifflait au moineau qui rapine
Impose le silence, écoute et, sans façon
S'étant tu, prend sa part de la tendre leçon,
Car, bien que prête encore à quelque agile fugue,
Toute aile est suspendue au chant qui la subjugue.
Et moi, pasteur vieilli du troupeau que les Dieux
M'ont donné, j'éparpille en bruits mélodieux
Mon souffle tiède aux trous de l'instrument sonore
Et l'éphèbe devine enfin l'art qu'il ignore.
Qui sait? devant ce même horizon familier,
Le maître, un jour, sera peut-être l'écolier,
Et les airs qu'une bouche enfantine module
A leur tour séduiront mon oreille incrédule.

Alors, rivaux charmés et luttant à l'envi,
Fier sera le vainqueur et le vaincu ravi
Que l'hymne pastoral note à note s'égrène
Dans sa tranquillité limpidement sereine.

OFFRANDE

Je suspendrai ces fleurs, ô nymphes bocagères,
Qui foulez en dansant des tapis de fougères,
Aux parois de la grotte où je vais si souvent
Dans le suave espoir, dans le désir fervent
D'y trouver endormie, à l'heure la plus chaude,
Sur quelque lit de mousse où la volupté rôde,
Celle dont m'éblouit le souvenir divin,
Vaporeux comme un songe et grisant comme un vin.
Nymphes, je suspendrai ces fleurs, que ma main tresse,
Aux parois de la grotte où languit ma détresse;
Et celle d'entre vous que j'aime et que j'attends
Et qu'amollit déjà le souffle du printemps,
Aura compassion du juvénile pâtre
Dont la naïve ardeur guette et s'opiniâtre
Et croit voir dans les frais caprices familiers
Du vent qui joue avec les arbres des halliers,
Prenant forme soudain parmi les lueurs blanches,
Des croupes onduler et s'arrondir des hanches.

HARMONIES SECRÈTES

Viens près de la fontaine agréable aux ramiers
Qui moire son eau fraîche aux rayons coutumiers
Et dissout les clartés fines que blute un frêne.
Ton lumineux esprit fait mon âme sereine.
Les caresses de mots, dont le charme est si doux,
Devant ton verbe pur me laissent à genoux.
La musique assoupit ma souffrance hautaine
Et ma fièvre s'endort. Viens près de la fontaine
Où savent boire aussi les oiseaux roucoulans,
Afin qu'un rythme agile aux sonores élans,
Non sans garder la sobre et limpide mesure,
Y berce notre amour que l'allégresse azure.

MÉDAILLE

Gloire à Dionysos! C'est pour lui que je frappe
Cette médaille où pend la légendaire grappe;
Où le thyrse est brandi comme un trophée; où tant
D'enthousiaste et folle ivresse en s'incrustant
Dans l'orbe illustre évoque une scène immortelle:
Le grand char triomphal, les fauves qu'on attelle,
Les rênes et les jougs ornés de pampres verts,
Et l'immense allégresse orgiaque, et couverts
De fleurs, éclaboussés de fruits juteux, les groupes,
Et, saturant les reins, les mufles et les croupes,
Incendiant les cœurs, éblouissant les yeux,
L'ardent soleil, par qui tout s'anime joyeux,
Et qui, muant en or même une vile fange,
Fait éclore la Fable et mûrir la vendange.

L'ENFANT A LA FLÛTE

L'élégiaque et frêle adolescent, les doigts
Sur ton bois tendre, ô flûte amoureuse, qui dois
Communiquer son rêve et dire son ivresse,
Effleure le tuyau que son souffle caresse
Et, de sa lèvre habile, ose exprimer déjà
Une chose à laquelle en passant il songea.
Car, parmi les splendeurs que la lumière épanche,
Il a vu, si légère, errer la forme blanche
Que n'étreindra jamais son désir... C'est pourquoi,
Arrondissant la bouche, impatient d'émoi,
En méandres savans dont l'harmonie ondule
Il offre les soupirs de son cœur trop crédule
A quelque vision lointaine qui le fuit;
Tandis qu'Amour, témoin subtil venu sans bruit,
Dieu caché dont l'oreille épie et dont l'œil scrute,
Se rit des vains sanglots de la naïve flûte.

LE COMPAGNON

Le Dieu léger que chante encor ma voix naïve
Pas à pas m'accompagne et se montre et s'esquive
Subitement alors que je le veux saisir,
Sans avoir apaisé l'ardeur de mon désir.
Insidieux il rampe et sournois il se glisse,
Subtil au point qu'il peut tenir dans un calice
Ou dans le creux d'un tronc rustique se loger.
Et souvent, quand je crois prendre le Dieu léger
Dont une flèche aiguë à chaque instant me blesse
Et qui marie en lui la grâce à la souplesse,
Il s'échappe, de plus en plus leste et moqueur,
Puis montre d'un doigt vif, en m'emportant le cœur,
Car il sait qu'à courir ma force diminue,
Les flocons argentés de ma barbe chenue.

ÉPIGRAMME PACIFIQUE

Des cavaliers brutaux fuis la barbare horde
Qui sillonne la plaine et parfois la déborde.
Enfonce-toi parmi les pins aux sveltes fûts ;
Puis, berçant ta chimère à leur rythme confus,
Consacre, alors qu'un fer stupide au fer réplique,
Ta verve pastorale à quelque bucolique.
D'abord, pour réunir le troupeau dispersé,
Anime ce roseau, que tes doigts ont percé.
Tondant l'herbe, tranchant aux arbustes leurs pointes,
Dans la ravine où les petits les ont rejointes,
Tes chèvres ont, au gré de leur caprice errant,
Escaladé la pente et franchi le torrent.
Qu'un son de flûte, où passe un peu de l'âme humaine,
Vite autour de leur guide inquiet les ramène.
Que toutes à l'appel du jeune chevrier
Répondent et, broutant l'amer genévrier,
Le cytise sauvage ou l'agreste lentisque,
Se hasardent sans crainte où le pâtre se risque.

A présent, compagnon naïf, reposons-nous
Dans ce vallon tranquille, à l'abri de ce houx,
Et, sur le fin tuyau cher encore au Silène
Que divinise un rêve et qu'embaume une haleine,
Après avoir charmé tes bêtes charme aussi
Mon oreille attentive à ton souffle adouci.
Plie aux grâces d'accords mesurés, au délice
De la cadence, un cœur qui dans le tien se glisse,
Et ne sois pas distrait par ces boucs ombrageux
Dont le front s'entre-choque en de féroces jeux,
Ni par ce chevreau souple, ivre d'indépendance
Et qui dans la lumière harmonieuse danse.

L'ABSENT

Encore un de perdu pour la terre. Encore un
Qui, lorsque tombera le crépuscule brun,
Ne viendra plus, lassé d'une saine fatigue,
Vers le seuil qui l'attend comme l'enfant prodigue.
Au maternel foyer rien ne l'a retenu,
Ni le berceau natal, ni l'attrait ingénu
Des premiers jeux au fond du verger qui s'afflige.
Triste fleur par l'orage arrachée à sa tige,
Il vivra désormais languissant et flétri
Loin du sol qui l'avait si tendrement nourri,
Où prospérait sa race enracinée et forte ;
Puis, au hasard roulé par le vent qui l'emporte,
Sans solide soutien, ni tutélaire appui,
Il sera dans l'air lourd des villes aujourd'hui
Un de ceux dont se meurt l'ancienne et fière souche.
Dieux agrestes, veuillez que cet appel le touche
Et que, transfuge ingrat, volontaire exilé,
Quelque jour il retourne au logis consolé.
Veuillez, agrestes Dieux, que ces vers aient le charme
De ramener l'absent au vieux toit qui s'alarme,
Pour qu'il y continue, obscur, mais sans remords,
L'humble tradition qu'ont transmise les morts,
Et qu'enfin, retrouvant l'infaillible équilibre,
De l'esclave avili renaisse un homme libre.

L'APPEL DE L'OMBRE

Je m'épuise à héler le nocturne passeur ;
Mais, devant le grand Fleuve au murmure obsesseur,
Qu'il soit le morne Érèbe ou le fangeux Cocyte,
Ma voix exténuée en vain le sollicite.
Nulle ombre encore à mon appel n'a répondu,
Et je marche anxieux, et je rôde éperdu
Dans le silence vide et dans le monotone
Paysage où ma main frémissante tâtonne,
Où mon pied lourd trébuche, où les bords infernaux
Que ne jalonnent plus les terrestres fanaux
S'achèvent aux béans précipices du songe.
Ah ! le regret me hante et le remords me ronge.
Pitié, passeur ! Fais luire à mon sombre destin
Un seul espoir, fût-il infiniment lointain !
Passeur, pitié ! Ma voix plaintive est déjà lasse
De gémir, et mon corps se décharne et se glace,
Et je tremble, ô passeur, si tu n'entends mes cris,
De traîner sur la rive où mes os sont proscrits
Les fautes dont le faix m'accable la mémoire,
Et d'errer pendant toute une éternité noire.

Léonce Depont.

UN AMUSEUR OUBLIÉ

CARMONTELLE, 1717-1806

Le mystère des destinées échappe à notre fragile entendement. Certains hommes, en venant au monde, portent en eux le germe du bonheur. Ils naissent à l'époque la plus avantageuse pour l'éclosion de leurs talens naturels ; un sort favorable les pousse dans le milieu le mieux adapté à leur génie. Désormais, ils n'ont plus qu'à laisser couler leur vie, qu'à prendre la peine de suivre leur chance.

Celui qui fait l'objet de cette étude compte au nombre de ces privilégiés. Il vécut dans la rumeur des fêtes et connut la griserie des louanges. Solon affirmait, au dire d'Hérodote, qu'il ne faut pas saluer du nom d'heureux aucun mortel avant sa mort. Heureux, Carmontelle le fut par delà le tombeau. Il s'éteignit dans le plus grand âge. La piété d'un ami lui ferma les yeux et sauva son œuvre de la dispersion.

I

Son origine, cependant, ne semblait pas le désigner pour quelque haute fortune. Il était de souche roturière, même paysanne, issu d'une obscure lignée de vilains, égrappeurs de vignes, au pays de Mirepoix, et s'appelait tout vulgairement Louis Carrogis.

Son père, Philippe, lasse du fossoir et du hoyau, avait

déserté le toit familial, le misérable taudion de La Bastide Boussignac et, ses maigres économies en poche, la besace au dos, gagné Toulouse à pied, d'où le « coche de terre » l'avait un beau matin de 1699 débarqué tout pantois sur le pavé de la grand'ville.

Ce provincial voulait se « déraciner » et devenir Parisien; le vigneron ambitionnait de se transformer en cordonnier.

Alors, avaient commencé les rudes années d'apprentissage, parmi les compagnons de Saint-Crépin. Actif et débrouillard, notre Languedocien eut tôt fait de se dégourdir. Jal, l'érudit et grincheux auteur du *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, a su retrouver sa trace au cours de ses vagabondages de boutique en boutique.

En 1705, Philippe Carrogis travaillait pour le compte du sieur Michel Eybelli, établi rue des Vieux-Augustins, sur le territoire de la paroisse Saint-Eustache. L'artisan se voyait en faveur auprès de son patron. Son habileté justifiait cette confiance; d'échelon en échelon, l'apprenti, le « goret » en argot de « manique, » s'était haussé jusqu'au rang de premier ouvrier. Et une suprême ambition lui était née en même temps qu'un grand amour. Au logis de maître Eybelli, trônait accorte et bien tournée, gracieuse, accueillante à la pratique, demoiselle Marie-Jeanne, sa fille. Parfois, en poussant l'alène ou maniant le tranchet, façonnant la botte à chaudron ou fignolant quelque mule légère, les regards de l'ouvrier s'arrêtaient longuement sur la belle, assise au comptoir. Alors de profonds et d'enfiévrés soupirs :

— A vingt-huit ans, un homme est mûr pour le mariage. Quelle enviable compagne serait cette jolie fille... Ah! si je pouvais espérer, si j'osais seulement!...

Un beau jour il osa.

Le bonhomme Eybelli se fit bien quelque peu tirer l'oreille, avant d'accorder son consentement, mais les œillades de l'enflammé Philippe avaient touché Marie-Jeanne et sa faconde méridionale l'amusait. Le père, cependant, mit encore cette condition au mariage que son gendre, à son exemple, devrait être un homme établi, possédant clientèle et boutique sur rue.

Philippe Carrogis se remit au travail, accomplit les six années de stage imposées, par les statuts, à tout compagnon de province qui voulait épouser la fille d'un maître, fit son « chef-

d'œuvre, » paya 578 livres pour les « droits de maîtrise, » 30 livres pour le brevet, prit enseigne, rue du Cœur-Volant « au coin de celle des Quatre-Vents » et, le 9 novembre 1711, conduisit, rayonnant, Marie-Jeanne à l'autel.

Cinq enfans allaient naître de l'amoureuse union (1). Louis, le futur Carmontelle, vint au monde le troisième, le 15 août 1717. Les registres de Saint-Sulpice, si fâcheusement brûlés avec les autres documens paroissiaux, lors des stupides incendies allumés par la Commune, mentionnaient son acte de baptême. Un ami de son père, le sieur Louis Bréchot, marchand épicier, fut choisi pour son parrain.

La bonne fée des légendes populaires veillait sur le berceau du nouveau-né. Son bienfaisant pouvoir allait lui prodiguer les avantages d'esprit, les qualités naturelles les plus propres à le pousser dans le monde, à favoriser sa route dans une société assurément futile et dissipée, mais délicate, intelligente et, somme toute, facile à qui savait la distraire : agrément de la personne, aménité du caractère, la plus pénétrante faculté d'observation, de la malice sans méchanceté, une verve pétillante et jamais lassée, surtout une incroyable puissance d'assimilation. L'ami Carmontelle, écrira Grimm, plus tard, « fournit des pièces comme un pâtissier des petits pâtés » et Mme de Genlis, censeur peu bienveillant, incline sa férule devant cet homme « si doux, aux mœurs si pures, aux talens si aimables, qui n'excita jamais la haine ni l'envie et fut toujours aimé, loué, considéré. »

Les renseignemens nous font défaut sur l'enfance et l'éducation première que reçut Carmontelle : lacune regrettable et qui, selon toute vraisemblance, ne sera jamais comblée. Qui donc aurait pu deviner, en ces jours écervelés de la Régence, qu'un fils de courtaud de boutique laisserait sa trace dans l'histoire? Sans doute, en compagnie de ses frères, dut-il recevoir une rudimentaire instruction professionnelle, à peine habillée des élémens indispensables de Despautère et de Rollin. Il n'est pas non plus défendu de supposer que quelque client obscur de l'échoppe paternelle, remarquant ses dispositions, ait envoyé l'enfant se dégrossir en l'une de ces écoles de quartier, dont

(1) Joseph Philippe, né le 27 octobre 1712; Michel Philippe, 9 janvier 1714; Louis, 15 août 1717; Pierre, 25 septembre 1718; Jacques Philippe, 27 septembre 1719.

l'Institut royal de Dessin et de Mathématiques, fondé par Barbier en 1767, devait perfectionner l'enseignement.

Lui-même, d'ailleurs, cachait jalousement le secret de ses origines. S'il ne renia point, comme Jean-Baptiste Rousseau, le cordonnier son père, du moins ne l'avouait-il pas tout haut. Ses contemporains ne soupçonnèrent pas sa naissance ou l'oublièrent si bien, qu'ils n'en ont point transmis le souvenir à la génération qui suivit. Le chevalier de Lédans lui-même, l'ami, le confident de ses dernières années, et qui lui a consacré des souvenirs fort pittoresques (1), garde, à cet endroit, un absolu mutisme. Jusqu'au tombeau, Louis Carrogis conserva la pudeur humiliée, — et certainement habile, — de son ascendance.

A quel moment prit-il son pseudonyme? Sur ce point il nous faut encore confesser notre ignorance. Vraisemblablement ce dut être assez tard. En 1744, il signait tout uniment Louis Carrogis, au baptême de son neveu Louis, fils de son frère Pierre et de Marie-Françoise Pillet, s'attribuant la qualité d'« ingénieur. »

Il commençait déjà de se pousser au soleil et jouissait d'une aimable réputation de bel esprit et de « caricaturiste, » comme on disait alors, où le mot n'avait pas sa valeur d'aujourd'hui. Mais, de vrai, pour réussir et s'imposer, Carrogis avait bien mauvais air et sentait par trop son manant crotté. M. de Carmontelle, sonnait d'autre manière, pour forcer la porte des meilleurs salons, l'avenue des ruelles les mieux hantées. Sous ces syllabes orgueilleuses, comment aller découvrir l'apprenti rapetasseur de semelles, à la cordonnerie du Cœur-Volant? Donc, foin du Carrogis, patronyme désastreux, honneur à M. de Carmontelle!

Jal insinue, sans preuves, que le succès des *Contes moraux* détermina le choix de cette personnalité d'adoption et qu'il forgea son nom en imitation de celui de Marmontel. L'hypothèse est ingénieuse, le filandreux versificateur d'*Aristomène* se trouvant à cette époque en pleine vogue. Par malheur, les *Contes moraux* sont de 1757 et Carmontelle, depuis trois ans au moins, avait dépouillé sa chrysalide originelle.

Il avait, en effet, passé la première jeunesse et touchait à son trente-huitième printemps, lorsque nous le voyons brus-

(1) Le manuscrit inédit en est conservé au château de Chantilly.

quement surgir au château de Dampierre, très avant dans l'amitié des ducs de Chevreuse et de Luynes, l'auteur des *Mémoires*, enseignant le dessin au vidame d'Amiens, un élève de dix-sept ans, « l'homme le plus déséquilibré de son temps, » selon Mme de Genlis, et qui devait si bien s'enfuir en Égypte, abandonnant son épousée, le jour même de ses noces : — un bel esclandre.

Son talent de portraitiste, son adresse à saisir les ressemblances, à rendre l'expression des physionomies, allaient, dans cette famille puissante, merveilleusement servir la fortune du manieur de crayons. Entre deux séances de perspective ou de ronde bosse, il « croquait » les châtelains qui lui dispensaient le vivre et le couvert. Il silhouetta de la sorte ses hôtes, avec leurs visiteurs, et, ces profils aux deux crayons, rehaussés de gouache ou de sépia, sont les premiers en date de cette étonnante collection de Chantilly, le plus précieux document iconographique, qui nous ait été conservé, pour l'histoire des dernières années de la Monarchie.

Utilisant ses connaissances techniques, on doit présumer aussi qu'il s'employa à transformer et embellir le parc qui dresse, encore aujourd'hui, ses frissonnantes ramures au-dessus de la vallée de Chevreuse.

Surtout, Carmontelle, à Dampierre, noua de profitables relations. Les Luynes recevaient beaucoup, pratiquant une opulente hospitalité. Parmi tant de gentilshommes, de nobles dames et de dignitaires, empressés à suivre les chasses, à jouer la charade, à pratiquer le pharaon ou le reversi, quelqu'un particulièrement remarqua l'humble et souple gribouilleur. C'était un grand seigneur doublé d'un soldat, le comte de Pons Saint-Maurice, et l'amitié qui allait unir le protégé au protecteur ne devait finir qu'avec la mort et renouveler sa destinée.

Emmanuel-Louis-Auguste de Pons Saint-Maurice avait alors quarante-quatre ans, l'âge des amitiés tardives chez ceux qui en furent privés, et devait conserver jusqu'après la cinquantaine « la plus belle figure et l'air le plus majestueux qui soient. » Sa politesse était fameuse, en ce siècle des courtoisies raffinées, et, plus encore, sa connaissance de l'étiquette. Depuis trois ans passés, il était gouverneur de M. de Chartres, et premier gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans. Très bon, très affable, très indulgent, il rachetait son manque de culture

par beaucoup de bienveillance assaisonnée d'esprit naturel. Quelques années plus tard, en 1759, lorsqu'il épousera Anne-Claudine Meyneaux de la Tour, veuve du financier Mazade, tous deux deviendront célèbres, pour la ferveur de leur tendresse conjugale, tellement inséparables, qu'à Villers-Cotterets, on les plaçait côte à côte, même dans les repas de grande cérémonie, — ce dont clabaudait ferme une galerie par trop imbue du *Préjugé à la mode*.

En outre, ce brave homme se complétait d'un homme brave, d'un officier de toute vaillance. Colonel de Bassigny-Infanterie, puis du régiment d'Orléans-Dragons, il avait sabré les grenadiers de Koenigsek et galopé les charges de Fontenoy. Depuis 1748, il était maréchal de camp et deviendra lieutenant général, pour son courage aux journées de Minden.

L'esprit prime-sautier de Carmontelle, son entrain, sa fantaisie toujours prête, certaines affinités de goûts, de sentimens et de caractères, rapprochèrent le gentilhomme du « maître à dessiner. » M. de Pons était assidu à Dampierre, il y rencontrait chaque fois son modeste compagnon; l'adresse respectueuse de celui-ci cimenta cette affection naissante; bientôt le comte ne put se passer de son favori, résolut de l'attacher à sa fortune.

Les conjonctures étaient malaisées. Bernis et Stahrenberg venaient de signer le premier traité de Versailles, la « Guerre des trois cotillons » commençait. Après les premiers succès du maréchal de Richelieu, en Hanovre, ç'avait été la débâcle de Rosbach. M. de Pons reçut l'ordre de rejoindre l'armée de Westphalie; il emmena Carmontelle, dans ses bagages, au titre d'aide de camp et d'officier ingénieur.

Orléans-Dragons s'en vint cantonner à Wesel, au confluent de la Lippe et du Rhin. Richelieu disgracié s'était vu remplacer par le comte de Clermont, l'invraisemblable général-abbé, « moitié plumet, moitié rabat. » Tout cuirassé qu'il fût d'indifférence, l'arrière-petit-fils du grand Condé s'ébahit au spectacle des troupes : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté, écrit-il à son royal cousin, divisée en trois corps très différens. Le premier est sur la terre, il est composé de voleurs, de maraudeurs, tous gens déguenillés jusqu'à la tête ; le second est sous la terre et le troisième dans les hôpitaux. » Pourtant ni lui, ni Mortaigne, son mentor, n'essayèrent d'atténuer le désordre. Au contraire, le commandant en chef donnait l'exemple ; ses four-

gons encombrés d'une ménagerie, où voisinaient les singes, les chiens savans, des martres, des perroquets et jusqu'à des corbeaux apprivoisés et faisant l'exercice. Après la déroute de Grefeld, les coureurs ennemis pillèrent le camp français. On y trouva une foule de secrétaires, de cuisiniers, de danseurs avec leurs danseuses, des tables chargées de vaisselle et d'argenterie, des objets de toilette et d'ajustement féminin, de la parfumerie en profusion, parasols, manchettes, eau de lavande et de nonpareille !

Étonnantes armées de la guerre de Sept ans, héroïques à la fois et frivoles, valeureuses et amollies, si bien frappées à l'empreinte du siècle et qui semblent, comme une partie de la société d'alors, avoir perdu tout bon sens comme toute morale !

Carmontelle ne vit pas le désastre, il était demeuré à Wesel, avec un corps de cavalerie chargé d'assurer les communications de l'armée. Les services qu'il rendit durent être médiocres, si l'on en juge par cette déclaration de Lédans, témoin oculaire : « Tout son mérite militaire se réduisait à lever des plans dans la perfection, à découper savamment la dinde de son général et à dessiner les caricatures de toute la dragonaille de l'armée. Il plut beaucoup au duc de Chevreuse, en tapissant sa canonnière de toutes les figures des officiers de son régiment et de ceux d'Orléans, de Bauffremont et de Caraman. »

C'était, de fait, un maussade séjour que cette place forte, aux ruelles étroites, glaciale et pluvieuse. Les pauvres exilés s'y morfondaient d'importance. Quelle tristesse et qu'on était loin des petits soupers de Versailles, des « nymphes » d'Opéra, des « parades » joyeuses de Saint-Cloud et de Berny ! Une besogne sans gloire, à l'arrière-garde, nuls « lauriers » à moissonner, des bourgeois rechignés, leurs épouses sans grâces : Orléans-Dragons, Caraman, Bauffremont, Talleyrand en desséchaient de male rage.

Aimable, insinuant et disert, bien accueilli partout, le topographe s'ingéniait à tromper leur ennui. Il avait su, — par quel prodige ! — réunir à Wesel les élémens d'une « troupe de société » et préludait, en confectionnant des farces de caserne, à l'élaboration de ses proverbes à venir. Les acteurs s'appelaient MM. de Broglie, de Nantiat, de Comminges, de Coigny (le père de la Jeune Captive), de Chalabre, de Bullioud, presque tous jeunes officiers, pimpans sous l'uniforme rouge à col et

paremens gros vert du régiment de Caraman, où l'habit bleu à plastron rouge, bordé d'argent, des carabiniers. Beaucoup furent tués dans la campagne et ne vivent plus, aujourd'hui, que par les crayons où Carmontelle les a campés de profil, coquets, pincés, fringans, musqués, jabotés de dentelles, le tricorne sous le bras gauche, une haute canne à la main droite, impertinens et parlans portraits de ces soldats de l'ancien régime qui allaient bientôt disparaître pour jamais.

Bien plus, le diable au corps avait découvert des actrices. Évidemment, les pauvres donzelles auraient fait piètre figure à côté de Mlle Clairon ou de la Dumesnil. Elles massacraient le français, et leur débit eût déchaîné des tumultes à la Comédie: mais, à la guerre comme à la guerre, on n'était pas en posture de se montrer difficile et les « trois nymphes garnisonnières, » une dame Reysfeltz, veuve étoffée, à la quarantaine agréable, sa fille Anna, toute mignonne et délurée, la gouvernante de la jeune personne, Mlle Rousselet, auxquelles vint s'adjoindre une marchande de modes, Mlle Sommerwaltz, remportaient les plus flatteurs succès et même quelque chose de plus. Lédans, toujours caustique, le constate sans ambages : « Ces dames n'étaient pas sans attrait pour nos braves dragons. Les plus délicats pouvaient très bien, à vue de pays, s'embrigader avec la veuve Reysfeltz. Il (Carmontelle) m'en a souvent parlé, de manière à me faire croire que plus d'un de ces messieurs de la troupe dorée l'avaient trouvée de très bonne robe et que les deux autres paquets d'antichambre ne savaient auquel entendre parmi la dragonaille du second ordre. »

Ainsi coulait le temps dans la bienheureuse cité de Wesel et, nul doute qu'à la paix conclue, dix-huit mois plus tard, les complaisantes Allemandes durent bien des fois regretter ces polissons de Français.

Les heures d'héroïsme étaient passées pour Carmontelle. Aussitôt revenu à Paris, M. de Pons, usant de son crédit, le fit nommer lecteur du Duc de Chartres, aux appointemens de 1 800 livres.

Au moment où la destinée de l'ancien pousseur d'alène achève ainsi de changer de face, il est nécessaire pour l'historien de tirer son crayon et d'esquisser plus complètement le portrait de ce grand faiseur de portraits. La tâche, à vrai dire, nous est simplifiée. Carmontelle a pris soin de tracer son image. Son

apparence physique subsiste donc à nos yeux et les témoignages contemporains, multiples et précis, nous renseignent sur son être moral.

En cette année 1762, l'un des dessins conservés dans les portefeuilles de Chantilly, nous le montre, vêtu d'un habit de velours grenat moucheté de vert, occupé à peindre dans un grand album étalé devant lui, sur sa table de travail. Il était alors au début de sa faveur, en pleine possession de ses moyens, et dut se représenter avec une grande vérité. Sous la perruque poudrée à cadenettes, le visage scrupuleusement rasé a de la physionomie, les traits réguliers de la finesse et du caractère. L'œil brille, vif et pénétrant, à l'abri d'un front découvert, le menton est accusé, la bouche, malicieuse, mais sans amertume, offre quelque ressemblance avec celle de Voltaire. L'allure générale est à la fois affable et spirituelle. A bien étudier les lignes de ce masque bienveillant, on y découvre, en même temps qu'une confiance optimiste dans la vie, l'intelligence la plus déliée, aussi prompte à sortir des difficultés qu'à tirer parti des circonstances. Esprit, amabilité, entregent et souplesse, telles paraissent bien, en effet, avoir été les qualités dominantes de Carmontelle, celles que les contemporains, Grimm, Mme de Genlis et jusqu'à cette méchante langue de Bachaumont, lui reconnaissent à l'envi.

Toutes allaient lui être indispensables, pour se maintenir sur le terrain glissant, où l'avait introduit l'amitié de son protecteur.

II

Le gros bourg de Villers-Cotterets érige, au milieu des bois qui l'enserrent de toutes parts, l'humble cadonnance de ses maisons basses, que séparent, en damier, des venelles étroites, à la chaussée raboteuse et disjointe. Aujourd'hui, en dépit de ses fabriques d'arçons, de ses usines de brosserie, ce n'est plus qu'un assez morne chef-lieu de canton ; mais au XVIIe siècle, durant les mois d'été, l'emplissait le tintamarre joyeux des carrosses, dévalant, à grand bruit, sur le pavé du roi...

— Clic, clac !... Arrière, canaille, et place, manans... La canne des coureurs caressait les échines retardataires ; sur le siège, Lafleur ou Picard enlevait ses boulonnais et la voiture pas-

sait dans un tourbillon. Le populaire, ainsi crossé, pourtant ne regimbait pas... — Encore des hôtes pour le Château... Or le Château était tout son profit, force écus de six livres, voire de beaux louis d'or, tombant dans son bas de laine.

Le Château !... Ce n'est plus même une ruine, mais quelque chose de bâtard et de déshonoré.

En vérité, la philanthropie serait-elle vertu moins estimable, si elle daignait ne s'attaquer point aux demeures historiques? L'ancienne résidence de François Ier, où le Roi-Chevalier avait inscrit, comme à Chambord, à l'entour des salamandres flambantes, sa devise énigmatique: *Nutrisco et Extinguo*, que Messire Jacques Androuet du Cerceau célèbre élogieusement dans son *Estat des plus excellens bastimens de France*, a été transformé, par notre démocratie utilitaire, en asile de vieillards et dépôt de mendicité. Rien ne subsiste plus des orgueilleuses décorations prodiguées, sous Henri II, par Philibert Delorme, aux deux corps de logis. Seule, la chapelle mutilée conserve des restes de modillons sculptés, et les bandeaux de la voûte d'entrée s'appuient encore sur une corniche ornée d'entrelacs et de rinceaux... *Etiam periere ruinæ.*

Soyons équitable cependant, l'œuvre dévastatrice était commencée dès avant la Révolution, et le sieur Oppenort, directeur général des bâtimens de Mgr le duc d'Orléans, doit en porter la responsabilité.

Par lettre patente du mois de janvier 1630, en effet, Louis XIII avait donné en apanage le duché de Valois à Gaston d'Orléans, son frère.

Alors, Villers-Cotterets retrouva les jours de splendeur autrefois vécus à l'époque carolingienne. En septembre 1664, Molière et sa troupe vinrent, au château, donner la seconde représentation des deux premiers actes de *Tartuffe*. Grand chasseur, le Régent, surtout, s'engoua d'une particulière dilection pour l'ancienne résidence royale, dont les forêts, toutes proches, de Guise et de Retz offraient mille ressources à son amour de la vénerie.

A vrai dire, il n'y courut pas seulement le cerf ou le sanglier. Les murailles de François Ier abritèrent souvent les scandaleuses orgies baptisées *Nuits d'Adam* par le cardinal Dubois, à cause de la tenue simplifiée des acteurs.

Plus tard, quand Louis XV s'en fut à Reims vers son cou-

ronnement, il s'arrêta deux jours à Villers-Cotterets et, deux jours durant, le vin coula des tonneaux pour qui voulait y boire des montagnes de victuailles s'engouffrèrent dans les estomacs paysans.

Un inventaire, daté du 11 mai 1759, et dressé par les soins de Me Petit, notaire, nous a conservé l'état du mobilier « garnissant les lieux et celui des communs. » Il nous fournit d'intéressantes précisions sur l'opulence des demeures princières au milieu du XVIIIe siècle, luxe bien indigent, en vérité, et dont rougirait aujourd'hui le moindre de nos parvenus.

L'appartement le plus riche, la chambre ducale, à l'aile gauche du rez-de-chaussée, possède « une couchette à la polonaise, un fauteuil en brocatelle vert et or, deux en tapisserie de point d'Angleterre, soie et argent, un canapé et ses carreaux (coussins) de brocart or et soie, cinq pièces de tapisserie représentant l'histoire de Scipion. »

Le cabinet de travail qui s'y trouve attenant contient « une pendule de Thiourt l'aîné, dans sa boîte peinte en vert, un bureau long de six pieds en bois violet avec ornemens de bronze doré, deux fauteuils en maroquin vert, quatre bergères et quatre chaises en damas vert, les rideaux en taffetas vert. »

Quant au grand « salon de compagnie, » il est meublé « d'une garniture de feu en bronze doré, d'une pendule de Debeu à fleurs émaillées, d'un lustre à six bobèches en cristal de Bohême, quatre girandoles de grenailles, deux commodes à la reine, en bois violet satiné, une table de marbre seracolas, trois trumeaux sur la cheminée et, entre les fenêtres, un canapé à trois places, huit bergères, douze chaises couvertes en moire rayée à colonnes cramoisies et dessins flambés, les rideaux de même, trois tables de jeu et trictrac et un paravent à six feuilles couvert de toiles à fleurs. »

Le total de la prisée « avec les habits de comédie trouvés dans une armoire » est évalué par le tabellion soissonnais à 66 810 livres.

Il est vrai que la bibliothèque peu fournie, l'argenterie, les bijoux ni les tableaux ne sont compris dans cette somme. N'importe, en leurs appartemens du château ou leurs mansardes des communs, plus modestement garnies encore, les familiers du prince et les gens de sa Maison, le marquis de Barbanson, MM. de Montchenu, de Boisandré, de Scillouette, le chancelier

Marsolan, le contrôleur de la bouche Chaux, voire les simples porteurs de livrée, le suisse Émery, le courrier Lafontaine, le cocher Delahaye devaient se trouver parfois médiocrement logés.

Au moment où Carmontelle prenait ses fonctions, le maître de Villers-Cotterets, premier prince du sang de France, était S. A. S. Louis-Philippe, premier du nom, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier et d'Étampes, Comte de Vermandois et de Soissons, Marquis de Coucy, etc.

Ce petit-fils du Régent frisait la quarantaine. Né d'un père dévot et réfugié en religion, beaucoup plus que son lignage français, il rappelait sa mère, la feue princesse Marie-Jeanne de Bade, grand, gros, robuste, le teint coloré, joufflu, déjà bouffi et insatiable mangeur. « Il était Allemand de pied en cap, écrit la baronne d'Oberkirch, brave prince, mais bien nul, » et Mme de Genlis, qui l'approcha fort, surenchérit, la bonne langue : « Il était très faible, ne savait rien juger par lui-même et ne voyait que par les yeux des autres. »

Avec cette figure de poupon gras, son apathie d'intelligence, il était difficile au pauvre duc de paraître spirituel. Son expression semblait plutôt bonasse, mais comme il s'agissait d'un fils de France, on s'accordait à la trouver « réfléchie. » D'ailleurs, cette indigence d'esprit et d'imagination ne l'empêchait pas, affirme d'Argenson, de se montrer « ferme, de bon sens, juste, droit, et haut comme le doivent être les princes ; » excellent homme au total, humain, charitable (le chiffre annuel de ses aumônes dépassait trois cent mille livres), plein de cœur et naïf en amour...

Suivant l'usage, le « gros Philippe » s'était marié de bonne heure : mariage d'amour qui devait mal tourner. Il avait épousé sa cousine, cette princesse Henriette de Bourbon-Conti, dont les dévergondages étonnaient la cour de Louis XV, cependant mal commode à scandaliser, et qui, selon le mot de la duchesse de Tallard, « avait trouvé moyen de rendre indécent jusqu'au mariage. »

Aussi, lorsque l'impudique était morte, son désabusé mari ne l'avait-il pleurée que très relativement. Il avait pris le deuil, d'un cœur léger, en la compagnie avouée de Mademoiselle Marquise ou plutôt Le Marquis, de la Comédie Italienne, section du corps de ballet et, disaient ses bonnes camarades,

jadis écaillère. La maîtresse s'était montrée plus fidèle que la femme légitime. A défaut de passion, elle avait entouré son amant d'un tendre lacis de prévenances. Accueillante et serviable, de caractère facile et gai, la fine mouche s'était assurée de précieux appuis parmi les familiers du Palais-Royal. Elle trouvait son compte à cette diplomatie et, sans grande beauté, petite et noiraude, l'air d'un « pruneau habillé, » s'était fait donner hôtel, rue de Grammont, au coin du boulevard, castel et seigneurie à Villemonble.

En retour, il est vrai, elle octroyait à son gros Philippe deux fils qui seront d'église: l'abbé de Saint-Phar et l'abbé de Saint-Albin, avec une fille, plus tard Mme de Brossard et femme d'un maréchal de camp.

De plus, l'ancienne danseuse avait inspiré à son adorateur la passion du théâtre.

On sait l'importance qu'avaient alors prise les spectacles de société. Au siècle précédent, Mme de Maintenon ayant donné l'exemple, Mme de Pompadour, reprenant à son compte la nouveauté, avait dressé ses portans. Son théâtre des *Petits Cabinets* fit merveille. Jeux de favorite ont des imitateurs : on donne la comédie, nous apprend M. Joseph Turquan, chez le prince de Conti, chez le duc d'Ayen, le duc de Vaujours-La Vallière, le duc de Coigny, le duc de Nivernois, le duc de Duras, chez la marquise de Livry, chez Mme de Marchais, chez la duchesse de Mazarin... « Chaque grande maison a théâtre à la ville, théâtre à la campagne et presque toujours un ou plusieurs auteurs attitrés, dont les compositions alternent avec le répertoire, ministres des plaisirs littéraires qui fabriquent à volonté prologues, épîtres dédicatoires, comédies, opéras, tragédies (1). »

Cette « folie, » cette « contagion » plus que personne avait gagné le Duc d'Orléans. Il se fait construire une salle à Bagnolet, une autre faubourg Saint-Antoine, une troisième faubourg du Roule et semble convaincu que l'homme et la femme ne sont mis au monde que pour figurer sur des tréteaux. Clermont avait Laujon, et Maurepas, Sallé; il eut Collé, son secrétaire, pour fournisseur habituel. Ce n'était pas un délicat, et la verve gauloise de son protégé, son penchant à la grivoiserie flattaient ses goûts pour la gaillardise. La *Tête à Perruque*,

(1) M. Victor du Bled, *la Comédie de société au XVIIIe siècle.*

la *Vérité dans le Vin*, le *Galant escroc*, la plupart des pièces qui composent le *Théâtre de société*, furent ainsi représentées à Bagnolet ou à Villers-Cotterets. Monseigneur ne dédaignait pas d'y tenir son rôle et de monter sur les planches. Il excellait, paraît-il, dans les rôles de paysan « qu'il jouait fort rondement, avec beaucoup de naturel. »

La débonnaire Altesse coulait ainsi des jours heureux et son bonheur eût été sans égal si la désobligeance mondaine ne l'avait contrarié.

Peu de femmes acceptaient ses invitations si largement prodiguées. La grâce de leur sourire n'égayait pas Villers-Cotterets et, tristement, le pauvre duc se sentait mis en quarantaine. La présence de Mlle Le Marquis éloignait ces dames de la « bonne compagnie. » Ce n'est pas, grand Dieu, que leur vertu s'offusquât d'une liaison irrégulière. Sans révolte, leur pudeur acceptait à Versailles bien d'autres compromissions. Mais ici, la favorite n'était pas *née*, et l'amant n'avait point songé à trouver un Guillaume du Barry pour décrasser sa roture. Or, ce qu'une personne de qualité devait souffrir ou considérer chez une égale, elle ne pouvait, en conscience, le supporter d'une « créature » et d'une « fille de rien. » Aussi, celles qui consentaient à se commettre, Mmes de Beauvau, de Grammont, de Ségur, de Luxembourg, dépitées « de perdre les agrémens et l'utilité qu'on rencontre dans la société des grands, » avaient-elles conçu le projet de *décazaner* le prince et de lui chercher des complaisances mieux accordées à son rang.

Les circonstances favorisèrent un si louable dessein. A l'Ile-Adam, chez le prince de Conti, l'arbitre des élégances intellectuelles et mondaines, Philippe d'Orléans rencontra Mme de Montesson.

« Notre siècle, a écrit Chamfort, a produit huit grandes comédiennes, quatre de théâtre, et quatre de la société. Les quatre premières sont Mlle d'Angeville, Mlle Duménil, Mlle Clairon et Mme Saint-Huberti; les quatre autres, Mme de Montesson, Mme de Genlis, Mme Necker et Mme d'Angivilliers. » Sans doute, en égalant à l'illustre tragédienne, créatrice de Zulime et de Sémiramis, celle dont nous devons maintenant tracer un rapide portrait, l'amer et mordant satirique évoquait-il un souvenir de ses humanités? Comme l'empereur Auguste, en effet, Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, marquise de Montesson,

joua merveilleusement la farce de l'existence. Au suprême degré, elle posséda la science du monde et de la vie. La sienne est un chef-d'œuvre de raison calculée; de remarquables facultés d'intrigue, une souplesse exempte de préjugés, la dextérité la plus réfléchie, aidée par la connaissance des vices de son temps, en assurèrent la réussite triomphale.

De noblesse problématique et de médiocre fortune, elle n'est cependant pas de ces beautés souveraines, une Montespan, même une Pompadour. Un dessin de Belliard, au Cabinet des estampes, nous montre les traits menus d'un visage chiffonné où proémine un nez trop long. Les yeux, il est vrai, largement fendus, sont expressifs, et les dents, qui paraissent superbes, se laissent volontiers apercevoir entre des lèvres bien dessinées et un peu renversées. Mais, si le minois apparaît insignifiant, la volonté se trouvait robuste et trempée pour le combat.

Toute jeunette, Jeanne-Charlotte est résolue à parvenir. Elle a déjà la mentalité de ces effrontées « arrivistes » féminines, déterminées à tout. A dix-sept ans, « pour le nom et pour le bien, » elle épouse le marquis de Montesson presque octogénaire et un tantet en enfance.

La voilà marquise authentique, compagne d'un vieillard peu gênant et riche à 80 000 livres de revenus.

C'est le siècle des *salons* : point de situation mondaine sans un cénacle littéraire. La nouvelle mariée s'ingénie, convoque des écrivains, recrute des applaudisseurs. A l'hôtel de Montesson, on lit des vers, on joue la comédie, on improvise l'à-propos, on cultive la *bretoque* et la *facétie chamberlane*. On y donne aussi des concerts, Honavre se met au clavecin, Albanèze roucoule la romance. Entre temps, la marquise apprend la musique et s'exerce à la harpe. Hélas! en dépit de ses efforts studieux, elle se montre pitoyable élève et quand elle paraît en public, c'est Danyau son professeur qui joue dans la coulisse, durant qu'elle mime sur la scène « des airs de physionomie chromatique et des regards de sainte Cécile amoureuse. »

Enfin, ô consécration! elle est invitée chez le prince de Conti, y « enguirlande » le Duc d'Orléans.

Mme de Genlis, qui déteste sa *tantâtre*, tout en la ménageant, lui dénie jusqu'à son talent d'actrice. Sans trop se fier aux dithyrambes intéressés de Grimm et de Collé, il faut admettre cependant qu'il était réel et que le rôle de Pomone servait bien

ses moyens, puisqu'elle fit incontinent la durable conquête de son admirateur.

Ce n'est point ici le lieu de raconter la comédie de *platonisme* qui commença dès lors, entre la redoutable jouteuse et le « Gros Père, » si facilement subjugué; le chef-d'œuvre de diplomatie et de rouerie féminines qui aboutit au mariage secret du 28 juillet 1773. M. de Montesson avait rejoint ses aïeux, et la pauvre Le Marquis s'en était allée vers d'autres consolations, dorées pour elle par un adieu de deux millions.

Mme de Genlis a narré par le menu ce prodigieux manège avec une acrimonie où se mélangent également les jalousies de la femme et les rancœurs de l'envie. Cette autre grande ambitieuse admirait le tour de force et appréciait son exécution; elle ne concevait pas, l'ayant essayé, de ne point l'avoir réussi

Le portrait qu'elle nous a laissé doit être retouché. Mme de Montesson avait peut-être une épaule plus haute que l'autre, son teint pouvait être brouillé, elle s'est montrée, sans doute, avare, dure aux siens, sèche, égoïste et personnelle; son théâtre, — car la dame se piquait d'écrire, — nous apparaît sentimental et vide, larmoyant et puéril; elle ne dut pas être, elle ne fut certainement pas l'ignorante sans esprit, ni talens, la glorieuse un peu niaise, que nous présente sa trop acerbe rivale. Telle, la partie lui eût échappé, qu'elle a gagnée avec une incomparable maîtrise. Trop de compétitions l'environnaient, avides à profiter de sa moindre défaillance. Son adresse, son tact infini, sa cautèle méfiante, surent déjouer toutes les embûches. Figure intéressante à pénétrer, nature positive, femme de tête et de gouvernement, elle eut le génie de la domination insinuante et douce. Si la postérité a le droit de juger peu sympathique cette émule de Mme de Maintenon, elle doit rendre hommage à sa haute intelligence. Nous allons la voir à l'œuvre dans la suite de ce récit.

III

Lorsque Carmontelle arriva à Villers-Cotterets, l'astre de Mlle Le Marquis n'était pas encore éclipsé, mais l'ascension de sa rivale commençait déjà. Il se tourna aussitôt vers le soleil levant.

Le Duc d'Orléans était heureux. Depuis qu'on lui soupçon-

nait des « intentions » sur la marquise, le beau monde, enfin, revenait au château. Invoquant la « décence, » il invita son amie à rester à Villemomble. Fort affairée, toute cette fleur de noblesse s'employait à favoriser ses amours. Dieu soit loué ! le prince avait repris conscience de soi-même. Sûrement, cette petite Montesson ne serait qu'une « passade. » Pour quelle élue définitive allait-elle tirer les marrons du feu? — Et, très minaudière, la foule des « honnestes dames » luttait d'œillades et d'agaceries.

Aussi n'étaient-ce que fêtes succédant aux fêtes et, naturellement, comédie après comédie. Le chevalier de Chastellux, qui vint à Villers-Cotterets vers cette époque, écrit à Mlle de Lespinasse qu'en quatre jours, il entendit six lectures de pièces. Carmontelle, dont le débit était parfait, se taillait des triomphes. Sa position demeurait néanmoins fort subalterne. Il ne mangeait pas à la « grande table, » celle des princes, prenait ses repas avec la Maison, mais après dîner, quand le théâtre chômait, on appelait l'amuseur au salon pour mieux distraire la compagnie.

L'habile homme s'y entendait à merveille, il possédait tant de cordes à son arc !

Là, tout en savourant des glaces, l'ex-apprenti-savetier amorçait et dirigeait la conversation.

On a, tour à tour, exalté ou dénigré outre mesure les manières et le *bon ton* du XVIIIe siècle. Pour les uns, la société d'alors résume toute la courtoisie, tout le savoir-vivre et toutes les grâces françaises; les autres, d'accord avec Mme du Deffand, lui contestent jusqu'à la simple politesse, ne voient dans son urbanité prétendue qu'un vernis vite écaillé sous la poussée des appétits. Nous ne trancherons pas un aussi grave débat. Quoi qu'il en soit, constatons, avec les contemporains, que Carmontelle réussit très vite à établir sa réputation de causeur. On les trouve unanimes à louer l'agrément de ses boutades, leur originalité, leur gaîté douce et piquante. Surtout, il excellait adroitement à provoquer la riposte, possédait l'art suprême de faire briller autrui. Or n'est-il pas de plus grande preuve d'esprit, dans son état, que de contribuer à mettre en valeur celui du voisin?

Quand il ne charmait pas son auditoire par la parole, il lui montrait la lanterne magique.

C'était, il est vrai, une lanterne magique de son cru et fort perfectionnée, qui rappelle les ombres chinoises remises à la mode, il y a une vingtaine d'années, par Rodolphe Salis, de joyeuse mémoire. Cela s'appelait des *panoramas*. Derrière un transparent, l'industrieux opérateur découpait des silhouettes, peignait à la détrempe des paysages appropriés, sur du papier très fin et disposé sur des châssis successifs. Le tout lui servait à composer des tableaux mouvans, des scènes d'actualité humoristiques, qu'il déroulait ensuite aux yeux du spectateur. Certains de ces panoramas eurent jusqu'à cent soixante pieds de long, et l'illustre assemblée s'en déclarait ravie.

Enfin, et c'est à ce titre surtout qu'il vaut de nous intéresser, Carmontelle continuait à Villers-Cotterets ou à Saint-Cloud durant la belle saison, au Palais-Royal pendant l'hiver, la précieuse collection de portraits que nous l'avons vu commencer à Dampierre et si bien continuer à Wesel.

Un autre familier de Mme de Montesson, Grimm, va les signaler à notre curiosité : « M. de Carmontelle, écrit-il le 1er mai 1763, dans sa *Correspondance littéraire*, a fait, depuis plusieurs années, des recueils de portraits dessinés au crayon et lavés en couleurs et à la détrempe. Il a le talent de saisir singulièrement l'air, le maintien, l'esprit et la figure. Il m'arrive tous les jours de reconnaître dans le monde des gens que je n'ai jamais vus que dans ces recueils. Ces portraits de figure, tous en pied, se font en deux heures avec une facilité surprenante. Carmontelle est ainsi parvenu à avoir le portrait de toutes les femmes de Paris, de leur aveu. Ces recueils, qu'il augmente tous les jours, donnent aussi une idée de la variété des conditions des hommes et des femmes de tout état, depuis Mgr le Dauphin jusqu'au frotteur de Saint-Cloud. »

Le spirituel chroniqueur n'exagère pas. Cette collection unique et qui devait se continuer jusqu'en 1789, constitue pour l'historien du XVIIIe siècle la plus inappréciable « illustration » de la haute société du temps. On y trouve, croqués sur le vif, les visages et les expressions, les gestes et les attitudes; dans les portefeuilles de Chantilly, qui la contiennent, revit toute cette époque brillante, légère, étourdie, attirante infiniment, avec toutes ses élégances, quelques-unes aussi de ses trivialités.

Depuis que la marquise l'avait réconcilié avec la *bonne com-*

pagnie, le Duc d'Orléans, sous son influence, se prodiguait en réceptions. Le Palais-Royal, Saint-Cloud, Villers-Cotterets ne désemplissaient plus d'invités. Une cour s'était reformée autour du premier prince du sang, sémillante, ardente au plaisir et volontiers frondeuse. En outre, fidèle aux traditions de sa famille, obéissant d'ailleurs aux suggestions de l'aimée, il protégeait les artistes et les littérateurs, les accueillant et les pensionnant avec libéralité.

Tout ce monde, petit ou grand, défilait devant Carmontelle et posait volontiers sous son crayon. Les modèles, pour la plupart, s'estimaient flattés de figurer dans cette galerie déjà fameuse et destinée à s'augmenter encore. Aussi, que de détails pittoresques à glaner, quelle mosaïque de types divers, de personnalités multiples, depuis l'Altesse Royale, jusqu'aux gens de service, en passant par le grand seigneur, le prélat, l'officier, l'abbé de cour, l'homme de lettres, le musicien, le financier ou le comédien !

Voici le Dauphin, fils de Louis XV, le pieux héritier de la couronne, dont la mort prématurée fera, sauf à son père, couler tant de larmes; le prince de Condé, le duc de Penthièvre, les princesses de Hesse-Darmstadt, si chères à Marie-Antoinette, qu'on trouvera leurs portraits sur elle, durant la marche au supplice; plus loin, des officiers de la maison du Roi : le marquis d'Ecquevilly, commandant du Vautrait, dans son habit de vénerie, bleu galonné d'or, à gilet rouge et culotte amarante : des hommes de cour, le duc de Céreste-Brancas, le comte de Croix, le marquis d'Anézaga : des diplomates et des magistrats : La Live, Marigny, Sénac de Meilhan, le chevalier de Valois : des prélats et des gens d'église : Mgr de Bourdeilles, évêque de Soissons, Mgr de Roquelaure, dernier évêque de Senlis, trépassé centenaire sous la Restauration, le Père Frisi, barnabite et géomètre, les abbés de Ligondés, Le Cren, de Voisenon, l' « écrivain colifichet, » qui fut pourtant de l'Académie française et qu'épouvante son confrère, le fougueux abbé Xampi, suivant Lédans, « vraie gibelotte de soufre sautée dans l'esprit-de-vin. »

Tout un essaim fleuri de grandes dames les accompagne. C'est l'époque du chiffonné dans les costumes, des robes *volantes* à corsage ajusté, de la troussure de la jupe sur les reins, d'une tentative de remplacement des grands paniers à

coudes ou à *guéridon* par le demi-panier ou *considération*.

Salut à ce pimpant tourbillon : coiffées par Gardanne ou Léonard, habillées par Mlle Bertin, en robes de « soupirs étouffés » ornées de « regrets superflus, » les rubans en « attention marquée, » frisées en « sentimens soutenus, » avec un bonnet de « conquête assurée » toute la carte du Tendre, leur froufroutante théorie défile sous nos yeux : la princesse de Lamballe, marquée pour la guillotine, les duchesses de Chevreuse et de Lauzun, Mme de Séran, si belle et si pudique, « qui faillit réconcilier Louis XV avec la vertu, » la comtesse de Boufflers « idole » du prince de Conti, Mme du Tartre, coquette et si jolie, « mariée à un pauvre homme, » Mlle de Bernay, l'altière duchesse de Grammont et Mme de Saint-Amarante, qui rachèteront toutes deux la légèreté de leur conduite par leur intrépidité sur l'échafaud révolutionnaire.

Attaché à la maison d'Orléans et vivant de ses largesses, c'est naturellement l'entourage immédiat du prince, ses familiers et ses compagnons ordinaires, que Carmontelle a croqués le plus volontiers comme le plus aisément. Par lui, nous pénétrons l'intimité du Palais-Royal, celle des maîtres et des serviteurs, car son éclectisme ne dédaigne pas souvent de portraire jusqu'à l'antichambre. Sous l'habit de Saint-Cloud (1), ou de Villers-Cotterets (2), le vicomte d'Adhémar et le comte de Durfort, colonel de Chartres-Infanterie, l'ignorant comte de Blot, le comte de Croix, « l'invalide de Cythère, » le mélomane chevalier de Clermont ou la marquise du Crest, « la petite merveille, » belle-sœur de Mme de Genlis, voisinent avec Son Importance M. Poisson, premier valet de chambre, le négrillon Auguste et le suisse Beller, rival du fameux Bousk de Versailles.

Pourtant, en dépit de leur intérêt, ces portraits ne valent point, pour nous, ceux des savans, des écrivains ou des artistes, qui ont laissé dans l'histoire la trace de leur génie.

Passons sur Naigeon, le *singe* de Diderot, sur La Beaumelle et sur Saurin ; mais voici Rameau et Monsigny, Louis Racine et Buffon, d'Holbach et Beccaria, Sophie Arnould, avec son émule, Mlle Chevalier, l'*Armide* idéale, à la stature de virago,

(1) Rouge, à brandebourgs et filets d'or, gilet, culotte et bas noirs. C'est un habit de vénerie.

(2) Vert, galonné d'or et de blanc, les basques à retroussis blancs,

imposante et massive; voici Garrick, le grand acteur, et Laurence Sterne, l'auteur de *Tristram Shandy*, du *Voyage sentimental*, le « Rabelais anglais, » long, maigre, dégingandé et franc original; surtout, voilà Mozart, âgé de sept ans, saisissant profil enfantin, au front puissant, au regard attentif et réfléchi, pris au clavecin chez la comtesse de Tessé, entre son père Léopold et sa sœur Marie-Anne, durant la « saison » qu'ils vinrent donner à Paris.

Nous savons à quel point Carmontelle était un peintre sincère et sa vision combien fidèle. Le témoignage de Lédans vient ici confirmer les assertions de Grimm. « Il est impossible, dit-il, d'avoir une conservation plus précise de la personne elle-même. On les voit, on leur parle, on est avec eux. Cela est sans prix pour qui sait vivre dans le passé. »

Cela est sans prix, en effet. Sans le soupçonner, Carmontelle travaillait pour la postérité, à laquelle il apporte d'inestimables documens. Certains de ses croquis sont une révélation.

Nous connaissons aussi comment il procédait; son portrait par lui-même nous l'apprend. L'après-dînée, si l'on ne répète pas, durant que parfilent à rage, selon les exigences de la mode, tant de belles en grand corps, que le *pharaon* ou le *biribi* vont leur train, le lecteur de M. de Chartres se met à l'œuvre. Son modèle est là, devant lui. Il note ses habitudes de corps, ses attitudes coutumières. Maintenant, de la main gauche, la feuille sur laquelle il travaille, il tient de la droite un porte-crayon emmanché de sanguine et de graphite. Avec le crayon rouge, il modèle les chairs, le visage et les mains; avec le noir, il figure les vêtemens. A portée de sa main, un verre d'eau, une boîte d'aquarelle et des gouaches pour aviver, au besoin, son dessin par quelques rehauts de couleurs. La séance dure en général une heure et ne dépasse jamais deux.

Évidemment, un critique d'art sévère relèverait dans ces figurines bien des incorrections, force erreurs ou négligences de trait; ces éternels profils sont monotones, les proportions ne sont pas toujours rigoureusement observées, les membres, parfois, s'attachent mal et, sous les vêtemens qui les couvrent, les corps souvent manquent de solidité. D'accord, et pourtant certains de ces portraits très poussés, ceux notamment de Mme du Tartre, de Sterne, de la comtesse de Pons Saint-Maurice, témoignent que ces défauts sont moins imputables à l'insuffi-

sance de Carmontelle qu'à la grande hâte avec laquelle il devait expédier sa tâche. En revanche, on ne peut méconnaître l'art véritable qu'il apporte à composer ses tableautins, adaptant les accessoires aux personnages, complétant en quelque sorte leur physionomie par le décor dont il les enveloppe. On reconnaît ici l'ordonnateur insigne des pompes du grand monde, le metteur en scène accompli qu'on ne prenait jamais au dépourvu. Ses intérieurs d'appartement sont merveilleux de goût et d'élégance: lambris aux tentures damassées, tables, chaises, fauteuils, guéridons, *obligeantes* et *bonheurs du jour*, attestent le talent de ces grands décorateurs, les François Leleu, les Carlin, les Riesener, les Œben, les Beneman. Et quel accord parfait entre le costume et le mobilier; habits de cour et robes à falbalas, garnitures, broderies, dentelles, rubans prodigués en bouquets multicolores sur la poudre des cheveux, sur les corsages, autour des jupes; dans quel délicat ensemble s'harmonise la parure des corps et celle des logis!

Toutefois, ce que préfère Carmontelle, ce sont les fonds de plein air, parcs somptueux aux grands escaliers de marbre, avec treillages et berceaux, quinconces, boulingrins, vasques et naumachies, temples dédiés à l'amour, ruines d'une antiquité naïve, toute cette nature arrangée où s'est complu le XVIIIe siècle et que semblent encore traverser comme des souvenirs de l'*Astrée*. Là, parmi ces paysages enchantés, sous des ciels d'or et de pourpre, dans la lumière tendre des soirs, il aime le plus volontiers à camper ses personnages fringans et pomponnés, d'allure tant désinvolte, l'air si joyeux de vivre. Hélas! encore un peu de temps, et ce sera, pour eux, le réveil brutal, l'atrocité des vengeances sans merci, l'ignominie des geôles, les massacres, la guillotine et, pour les moins infortunés, la marche douloureuse, l'étape lamentable sur tous les chemins d'exil!

IV

Cependant, Mme de Montesson poursuivait son entreprise. En dépit de son rang, n'ayant jamais été gâté des femmes, le Duc d'Orléans ignorait leur astuce. Tombé dans les mains d'une rusée coquette, il ne manqua point d'en devenir le jouet. « Le mariage est un piège que la nature nous tend, » dira un jour Schopenhauer : dans le filet matrimonial où il était engagé, le

pauvre prince s'empêtrait chaque jour davantage. La marquise menait un siège insidieux, tenant son rôle avec maîtrise, surexcitant la jalousie de son galant, aiguillonnant ses désirs de vertueux refus et de scrupules pudibonds, l'exaltant tour à tour et le désespérant.

Pour mieux circonvenir sa dupe, elle l'avait environnée de ses créatures : la présidente de Gourgues, pédante et vaporeuse, la princesse de Chimay, la marquise de Livry. Tout un escadron d'adorateurs papillonnait à l'entour : le chevalier de Jaucourt, dit *Clair de Lune*, le chevalier de Coigny, un « Mimi, » paraît-il, fort séduisant, le comte de Chabot, le marquis d'Estrehan, confident et directeur de maintes intrigues mondaines ; contraste voulu d'où ressortaient davantage les chastes mérites de « l'Immaculée. »

Désormais, à Bagnolet comme à Villers-Cotterets, c'en est fini des spectacles decolletes et des parades grivoises. Collé, disgracié, ne fera plus au château que de rares apparitions. Bons pour une demoiselle Le Marquis, le gros rire et les plaisanteries salées ; Mme de Montesson, fondant son empire sur la respectabilité, prétend qu'on s'amuse dans les formes.

Sur le théâtre d'Orléans, on joue maintenant le drame sentimental, le larmoyant *Berverley*, adapté, d'Édouard Moore, dont s'est entichée la *sensible* marquise ; on interprète les chefs-d'œuvre classiques, le *Misanthrope* où triomphent Mme de Blot, dans Célimène et le comte de Pons, dans Alceste. A condition qu'elles soient « décentes, » Mme de Montesson s'aventure encore aux nouveautés : *Rose et Colas*, le *Déserteur*, *Aline reine de Golconde*. Elle y fait acclamer une voix menue, mais agréable, et d'ailleurs Sedaine et Monsigny ont reçu la consigne de la couvrir d'éloges aux répétitions, de ne jamais la reprendre qu'en tête à tête. Ne faut-il pas convaincre le duc qu'elle possède tous les talens ?

Carmontelle, en cette occasion, continuait d'être pour la marquise un auxiliaire précieux et pour sa troupe de comédiens amateurs une aide toujours prête. Il dessine les costumes, brosse les décors, fait office de souffleur et de metteur en scène. C'est l'homme universel, le factotum, le maître Jacques indispensable et bientôt, par surcroît, il va se révéler auteur dramatique. Depuis l'éloignement de Collé, la noble compagnie manquait fâcheusement d'inspiration. Impossible de rimer le

moindre impromptu, de tourner proprement la plus légère bluette. A s'entêter aux pièces du répertoire, les acteurs de fortune risquaient de périlleuses comparaisons et, d'autre part, Mme de Montesson se défiait justement d'elle-même. Ce n'est que plus tard, après le mariage, qu'elle se hasardera à régaler ses auditeurs forcés des produits de son Phébus. Carmontelle, encore une fois, fit éclater les ressources de son esprit inventif.

La mode était revenue aux proverbes. On les avait vus autrefois, fort en vogue, sous Louis XIII : « Chloris ne joue à rien, si ce n'est aux proverbes, » constatait déjà Sarrazin. Vers 1770, ils tournaient toutes les têtes. On les mettait en quadrilles, en menuets, en figures de ballet. On les mimait, on les jouait aussi, ou tout au moins on essayait. La maxime choisie, sur un canevas d'ensemble, les interprètes devaient, à leur fantaisie, broder un développement approprié.

C'était ensuite aux spectateurs de deviner le texte soumis à leur perspicacité.

Il n'allait pas toujours sans inconvéniens de s'en remettre ainsi à l'improvisation de chacun. Mme d'Épinay conte, à ce propos, la mésaventure advenue au philosophe-historien David Hume, que son scepticisme notoire aurait bien dû, semble-t-il, mettre à l'abri d'une pareille disgrâce.

« Il fit, dit-elle, ses débuts chez Mme de T... on lui avait destiné le rôle d'un sultan assis entre deux esclaves, employant toute son éloquence pour s'en faire aimer ; les trouvant inexorables, il devait chercher le sujet de leurs peines et de leur résistance. On le place sur un sofa, entre les deux plus jolies femmes de Paris, il les regarde attentivement, se frappe le ventre et les genoux à plusieurs reprises et ne trouve jamais autre chose à leur dire que : Eh bien ! mesdemoiselles, eh bien ! vous voilà donc... Eh bien ! vous voilà... vous voilà ici... Cette phrase dura un quart d'heure, sans qu'il pût en sortir. Une d'elles se leva d'impatience : Ah ! dit-elle, je m'en étais bien doutée, cet homme n'est bon qu'à manger du veau. »

Pour éviter ce désagrément, Carmontelle imagina d'écrire les proverbes à l'avance. Il se contenta tout d'abord de tracer un plan général, d'indiquer les scènes et les situations, d'esquisser les divers personnages. Dans la suite, cette nouveauté ayant réussi, il se prit à les dialoguer d'un bout à l'autre

en développant les caractères. Ainsi traités, ses proverbes prirent tournure d'aimables saynètes et de légères comédies de salon. Il faut donc le considérer comme l'inventeur du genre pimpant et satirique, qu'ont illustré et perfectionné après lui les Musset, les Théodore Leclercq, les Feuillet, les Pailleron, et c'est à ce titre de précurseur qu'il mérite au moins un souvenir (1).

Ses proverbes sont en grand nombre : une centaine environ, dans l'édition publiée par Méry sous la Restauration. Cette fécondité s'explique par une facilité prodigieuse. « Telle était la souplesse de son imagination, nous avertit son biographe, que la composition d'une pièce de théâtre en un ou deux actes, le développement des caractères, d'après les données qu'on lui fournissait, étaient pour lui l'affaire d'une matinée. Aussi a-t-il laissé des manuscrits si nombreux qu'ils auraient pu former plus de quatre-vingts volumes. »

Cette innovation obtint le plus brillant succès et les contemporains, qui le constatent, s'entendent pour accorder à Carmontelle les plus enviables qualités dramatiques. « Il a de la vérité dans ses caractères et du naturel dans son dialogue, déclare Grimm, il saisit bien les ridicules et il a assez de causticité dans l'esprit pour les bien rendre, » et Mme de Genlis insiste : « Je ne connais pas d'auteur qui ait mieux peint le monde et le ton des gens qui le composent ; sous ce rapport, son recueil de proverbes sera toujours précieux aux yeux de tous ceux qui veulent avoir une idée juste d'une partie de la société du XVIIIe siècle. »

Il est certain que ces croquis de mœurs légers et un peu secs, mais spirituels et tracés d'après nature, devaient enchanter les spectateurs. Pour composer ses personnages, Carmontelle n'avait qu'à regarder autour de soi. Les modèles ne lui manquaient pas. A n'en point douter, beaucoup de ses proverbes sont à clé et l'on pouvait aisément reconnaître les originaux. Ainsi, dans les *Désespérés de l'Opéra*, le revêche M. Sanglier, grand partisan des récitatifs, dissimule le chevalier de Clermont d'Amboise, gluckiste intransigeant. Personne ne se trompait à ces identifications et c'était, pour la galerie, un plaisir d'au-

(1) Notons cependant que Mme de Genlis lui conteste cette priorité pour l'accorder à une Mme Durand qui aurait en effet composé vers 1700 une dizaine de comédies-proverbes, d'ailleurs fort courtes et fort plates.

tant plus raffiné de s'égayer ainsi aux dépens du prochain.

Mais Carmontelle était bien trop avisé pour appuyer le trait et risquer d'irriter ses victimes. Ses caricatures ne sont jamais méchantes ni scandaleuses, mais, au contraire, badines et souriantes. Il eût fallu vraiment se montrer d'humeur bien acariâtre pour en garder rancune. Ne cherchons donc pas dans ces courtes piécettes, au dialogue heureusement coupé, frappé au coin d'une mondanité superlative, l'amertume révoltée d'un Beaumarchais, ni même ce goût de « rosser sur autrui, » comme dit M. Maurice Donnay, qu'ont porté à sa perfection les auteurs de notre Théâtre libre. Carmontelle n'a pas davantage la hardiesse ni l'ampleur d'un Théodore Leclercq, dans la satire morale et politique. Il est de son époque et sait conserver ses distances. Ses *Proverbes* gardent le ton d'un galant marivaudage de Cour, d'un babil spirituel sur les jolis rien du cœur.

Il les mettait en scène lui-même et fort soigneusement, surveillant les répétitions, dirigeant les acteurs et se fâchant très fort, affirme le baron de Frénilly, lorsqu'on lui massacrait son texte. Il fallait apprendre sa prose aussi religieusement que les vers de Racine. Par prudence aussi, il se réservait les rôles ingrats, ceux des maris bernés, des amoureux hors d'âge, des Cassandre et des Pantalon, à la fois ridicules, avares et jaloux, dont eût pu s'effaroucher la susceptibilité des nobles interprètes. Mme de Genlis affirme sa supériorité dans cette sorte d'emploi.

Pour donner une idée de sa « manière » je vais résumer ici l'un de ses proverbes les meilleurs : *le Distrait* qui a eu l'honneur d'inspirer Alfred de Musset et dont le poète des *Nuits* s'est même si bien souvenu qu'il en a transcrit des scènes entières sans y changer un mot, dans *On ne saurait penser à tout*.

Præsens abest, a dit énergiquement Térence, nous sommes dans l'hôtel d'une jeune veuve, la comtesse de Belle-Roche. Plus hurluberlu encore que Ménalque ou le Léandre de Regnard, le marquis de Marière, — le Valberg de Musset, — y est entré, se figurant bonnement aller aux Tuileries. Il est fort épris de la comtesse et sa passion lui brouille l'entendement. Un solliciteur, le chevalier de Saint-Léger, l'accompagne :

Le Chevalier, *suivant le marquis*. — Mais, marquis, pourquoi dites-vous que vous voulez vous promener aux Tuileries et me faites-vous pénétrer ici ?

Le Marquis. — Est-ce que la promenade ne vous semble pas belle?

Le Chevalier. — Comment, la promenade ?

Le Marquis. — Oui, il est vrai qu'il n'y fait pas beaucoup d'air.

Le Chevalier. — Pourquoi de l'air ici ? Toutes les fenêtres sont fermées.

Le Marquis. — Qu'est-ce que vous parlez de fenêtres dans un jardin ?

Le Chevalier. — Nous sommes dans un jardin ?

Le Marquis. — Mais... C'est que je croyais... Bon ! (*Il regarde autour de lui.*) Vous me distrayez aussi.

Le Chevalier. — Vous n'en avez pas besoin, je vous assure ; mais pourvu que vous m'écoutiez, soit ici, soit ailleurs, c'est égal.

Le Marquis. — Si vous avez à me parler, il faut le dire.

Le Chevalier. — Je vous l'ai déjà dit, vous m'avez répondu : Eh bien ! allons aux Tuileries, nous causerons plus facilement.

Le Marquis. — C'est vrai. J'aurai changé d'idée en chemin. Mais voyons à présent, je ne perds pas de vue mon projet.

Le Chevalier. — Si vous avez un projet différent du mien et qu'il soit meilleur, j'en profiterai avec grand plaisir. Voyons, je vous écoute.

Le Marquis. — Si vous le savez, il est inutile de vous le redire, mais je ne vois pas de meilleur parti à prendre dans ce cas-là que le mariage.

Le Chevalier. — Comment ! le mariage? au lieu d'une compagnie de cavalerie.

Le Marquis. — Je ne veux pas de compagnie de cavalerie.

Le Chevalier. — Pourquoi donc ?

Le Marquis. — Mais songez que je suis officier général.

Le Chevalier. — Ce n'est pas pour vous... c'est pour moi.

Le Marquis. — Vous voulez avoir une compagnie de cavalerie ?

Le Chevalier. — J'ai déjà eu l'honneur de vous en parler plusieurs fois.

Le Marquis. — Oui, oui, je me rappelle.

Le Chevalier. — Si vous voulez me faire avoir la promesse de la première qui viendra à vaquer, mon argent est tout prêt, mais il faut en parler sans perdre de temps.

Le Marquis. — Je ne suis venu ici que pour cela.

Le Chevalier. — Réellement ?

Le Marquis. — Oui, et si la comtesse y consent, ce sera une affaire bientôt finie.

Le Chevalier. — Est-ce qu'elle connaît quelque capitaine qui veuille quitter ?

Le Marquis. — Quoi quitter ?

Le Chevalier. — Le service.

Le Marquis. — Ah ! vous parlez toujours de votre compagnie ?

Le Chevalier. — Eh ! oui, vraiment.

Le Marquis. — C'est que je confondais.

Le Chevalier. — Vous me promettez de suivre cette affaire?

Le Marquis. — Je vous en réponds.

Le Chevalier. — Il faut solliciter vivement.

Le Marquis. — Ne vous mettez pas en peine. Je sais comme il faut s'y

prendre vis-à-vis de ces messieurs. Il faut que je sache seulement le nom de votre rapporteur et j'irai moi-même.

Le Chevalier. — Mais je n'ai point de rapporteur, que voulez-vous donc dire ?

Le Marquis. — Si vous n'avez pas encore de rapporteur, il n'est pas temps de solliciter vos juges.

Le Chevalier. — Mes juges. A propos de quoi ?

Le Marquis. — Pour votre procès.

Le Chevalier. — Mais je n'ai point de procès.

Le Marquis. — Comment ! ne m'avez-vous pas dit que vous voudriez que votre procès fût jugé avant votre départ pour la campagne ?

Le Chevalier. — Eh ! non. Je vous ai toujours parlé d'une compagnie de cavalerie que je veux avoir.

Le Marquis. — Campagne, compagnie, c'est apparemment parce que ces deux mots se ressemblent que j'ai brouillé tout cela.

Le Chevalier. — Oui, car je ne vous ai point parlé de procès.

Le Marquis. — Vous avez raison, c'est la comtesse qui en a un et que je me suis chargé de suivre. C'est une femme charmante.

Le Chevalier. — Je la connais.

Le Marquis. — Eh bien ! que dites-vous de cette affaire-là ? Ne fais-je pas bien ?

Le Chevalier. — Quelle affaire ?

Le Marquis. — Est-ce que je ne vous ai pas dit que je l'épousais ?

Le Chevalier. — Non vraiment.

Le Marquis. — Cela me donne beaucoup de tracas, comme vous voyez.

Le Chevalier. — Et quand sera-ce ?

Le Marquis. — Je ne sais pas encore, car voilà plusieurs fois que je viens ici pour lui en parler, et je ne sais comment cela se fait, je l'oublie toujours ; mais cette fois-ci j'ai mis un papier dans ma boîte pour m'en souvenir.

Le Chevalier. — Voilà un mariage bien avancé !

Le Marquis. — Je ne sais pas si elle consentira, car il est difficile de la fixer longtemps sur le même objet ; quand vous lui parlez, elle semble vous écouter, et elle est à cent lieues de là.

Le Chevalier. — Elle est peut-être distraite ?

Le Marquis. — Oui, elle est distraite, c'est insupportable, cela.

Le Chevalier. — Oh ! je vous en réponds.

On voit le procédé, avec son enchaînement continu de coq-à-l'âne. M. de Marière, lui aussi, « n'est ni présent, ni attentif dans une compagnie, il pense et il parle tout à la fois mais la chose dont il parle est rarement celle à quoi il pense. » Son personnage est bien tracé, le dialogue alerte, souple, un peu lâché parfois, force le rire par ses effets de contraste, et Musset le retiendra par cœur.

Les scènes avec la comtesse ne sont pas traitées avec moins

d'agrément. Mme de Belle-Roche a la même tête folle que son épouseur, et cette étourderie réciproque leur défend de s'entendre.

La Comtesse. — Monsieur le marquis, je suis enchantée de vous voir. Vous avez été hier de la distraction la plus divertissante du monde, je vous aime à la folie comme cela.

Le Marquis. — Ce n'est pas là le moyen de m'en corriger, madame, au contraire. Cependant comme on dit souvent, les contraires se rapprochent quelquefois.

La Comtesse, *à Victoire sa camériste.* — Mademoiselle, je veux absolument avoir ma robe.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse. — Donnez-moi du rouge. (*Elle s'assied à sa toilette.*) Asseyez-vous donc, marquis.

Le Marquis. — Mais vous ne m'écoutez pas, madame.

La Comtesse. — Pardonnez-moi. Ne parlez-vous pas des contraires ?

Le Marquis. — Des contraires ?

La Comtesse. — Oui, vous avez dit quelque chose des contraires.

Le Marquis. — Des contraires. N'est-ce pas des contrats plutôt ?

La Comtesse. — Cela peut bien être.

Le Marquis. — Sûrement, et je ne l'oublierai pas cette fois-ci.

La Comtesse. — Victoire.

Victoire. — Madame ?

La Comtesse. — Je ne sais plus ce que je voulais dire avec vos contrats.

Le Marquis. — Ah ! je vous le dirai, moi, quand vous voudrez m'entendre.

La Comtesse. — Je vous entends toujours avec plaisir.

Le Marquis. — Aurez-vous du monde aujourd'hui ?

La Comtesse. — Non, si vous voulez, c'est même ce que je voulais dire. Victoire, qu'on ne laisse entrer personne.

Victoire. — Je m'en vais le dire, madame.

Le Marquis. — Je vous suis obligé, parce que j'ai à vous parler très sérieusement.

La Comtesse, *à Victoire.* — Ma belle-sœur pourtant.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse. — Elle raffole de vous, marquis.

Le Marquis. — Moi, je la trouve charmante. Il y a des femmes comme cela qui vous séduisent dès le premier moment qu'on les voit.

La Comtesse. — Victoire, dites qu'on laisse entrer aussi le baron.

Victoire. — Est-ce là tout ?

Le Marquis. — Ah ! madame, le vicomte aussi, je vous en prie.

La Comtesse. — Eh bien ! soit, le vicomte aussi, je le veux bien !

Victoire. — Je m'en vais le dire.

La Comtesse. — Attendez, la liste d'hier.

Victoire. — Mais Madame a laissé entrer tout le monde.

La Comtesse. — Vous croyez?

Victoire. — J'en suis sûre.

La Comtesse. — Eh bien! en ce cas, tout le monde.

Victoire. — Madame aura-t-elle besoin de moi?

La Comtesse. — Non. Cependant ne vous éloignez pas.

Demeuré seul avec la comtesse, le marquis essaie en vain de formuler sa demande. Peine perdue, toujours l'évaporée fait dérailler l'entretien.

Le Marquis, *ouvrant sa tabatière.* — Ah! j'oubliais.

La Comtesse. — Quoi?

Le Marquis. — Vous voyez ce papier-là, devinez.

La Comtesse. — Je ne sais pas deviner, dites-moi tout de suite.

Le Marquis. — C'est que si vous voulez vous remarier...

La Comtesse, *cherchant sur sa toilette.* — Eh bien! avec qui?

Le Marquis. — Qu'est-ce que vous cherchez encore?

La Comtesse, *cherchant.* — Parlez, parlez toujours.

Le Marquis. — Vous seriez la plus heureuse femme du monde avec moi.

La Comtesse, *cherchant toujours.* — Avec vous?

Le Marquis. — Oh! sûrement.

La Comtesse, *cherchant.* — Je ne le trouve pas, c'est inconcevable.

Le Marquis. — Mais, qu'est-ce vous cherchez donc là?

La Comtesse. — Un papier que j'avais tout à l'heure.

Le Marquis. — Est-ce une chose de conséquence?

La Comtesse. — Oui et non, c'est une chanson.

Le Marquis. — J'en ai un recueil; si vous le voulez, je vous le prêterai. Il est très complet depuis 1650.

La Comtesse. — C'est une chanson nouvelle.

Le Marquis. — Il y en a beaucoup.

La Comtesse. — Des chansons nouvelles?

Le Marquis. — Oui, pour ce temps-là.

La Comtesse, *riant.* — De 1650. Ah! ah! ah!... Vous êtes toujours le même.

Bref, le marquis perd à nouveau le fil de son discours. Quand il veut le reprendre, après avoir chanté une Pastorale, il est trop tard.

Victoire, *entrant.* — Madame, vos chevaux sont mis.

La Comtesse. — C'est bon.

Le Marquis. — Vous allez sortir?

La Comtesse. — Oui, je vais à la Comédie italienne.

Le Marquis. — Je ne veux pas vous retenir plus longtemps.

La Comtesse. — Ne viendrez-vous pas avec moi?

Le Marquis. — Non, je ne sortirai pas aujourd'hui, j'attends quelqu'un à qui j'ai à parler d'affaires.

La Comtesse. — Ici?

Le Marquis. — Oui... Eh! à propos, c'est à vous.

La Comtesse. — A moi?

Le Marquis. — Oui, mais ne l'ai-je pas dit, donc?

La Comtesse. — Quoi?

Le Marquis. — Que j'avais la plus grande envie de vous épouser.

La Comtesse. — Je ne sais pas. Quand?

Le Marquis. — Aujourd'hui. Je ne suis venu que pour cela.

La Comtesse. — Je ne m'en souviens pas.

Le Marquis. — Mais à quoi donc pensez-vous? Il me semble pourtant...

La Comtesse. — Dites.

Le Marquis. — Que je vous ai chanté un air de Silvie.

La Comtesse. — Venez, venez à la Comédie, vous en apprendrez d'autres.

Le Marquis. — C'est vrai cela, j'aime la musique et je retiens tous les airs.

La Comtesse. — Victoire, cherchez une chanson qui était sur ma toilette.

Victoire. — Oui, madame.

La Comtesse, *au marquis qui s'en va par une autre porte que celle par où l'on sort*). — Où allez-vous donc, marquis?

Le Marquis. — Ah! c'est que je croyais être chez moi et j'allais... Je vous demande bien pardon.

La Comtesse. — Allons, allons-nous-en.

Les contemporains raffolèrent positivement de ces élégantes menuailles, où chacun, dans la petite cour ducale, trouvait un rôle suivant ses aptitudes; Mme de Montesson, la comtesse de Lamarck ou Mme de Genlis, les jeunes premières et les coquettes; Monseigneur, les paysans; le comte de Valençay, le vicomte de la Tour du Pin et plus tard l'« incomparable » M. de Caumartin, la « coqueluche des femmes, » les amoureux. Ce fut un engouement général, qu'ont certifié, nous l'avons vu, les témoins les plus autorisés. Carmontelle acheva de détrôner Collé dans la faveur des salons.

Ne voyons effectivement en lui qu'un auteur mondain, rien de plus, mais qui reste l'un des maîtres du genre, pour petit qu'il soit. Son théâtre, tout de circonstance, ne cherche qu'à distraire, sans prétendre à moraliser. Les historiens du XVIIIe siècle le consulteront avec profit. A la veille de la Révolution, le fantôme d'une société qui allait bientôt disparaître s'y évoque à chaque moment, avec ses goûts, ses préjugés, sa manière d'être et de sentir et jusqu'à son jargon à la mode.

Au surplus, ne devrions-nous trouver, au créateur de la comédie-proverbe, d'autre mérite que d'avoir précédé Musset,

ouvert en quelque sorte la voie aux chefs-d'œuvre du « Divin Théâtre, » qu'il faudrait au moins lui accorder l'honneur d'une mention dans notre histoire littéraire. Trente ans après sa mort, sa mémoire était déjà perdue... cependant, l'auteur d'*Il ne faut jurer de rien* possédait son œuvre complet dans sa bibliothèque, et se rappelait, parfois trop bien, ses enthousiasmes d'enfant, lorsque, vingt ans plus tôt, son grand-père maternel débitait, en famille, des tirades entières de l'amuseur oublié (1).

V

Vers 1780, la fortune de Carmontelle atteignait son apogée.

Il écrit des romans d'ailleurs pitoyables : *le Duc d'Arnay*, *le Triomphe de l'Amour sur les mœurs du siècle*, fait représenter à la Comédie Italienne *l'Abbé de Plâtre*, « avec un succès un peu moins mince que la pièce. »

Mme de Montesson, ses ambitions couronnées et devenue Duchesse d'Orléans, lui continue sa haute protection. Avec Lefèvre, secrétaire de la dame, aux appointemens respectables de 6 000 livres par an, il est chargé de corriger ses pièces, de remettre sur pied ses alexandrins boiteux. Il loge au Palais-Royal avec les officiers de la Maison, assiste aux réceptions, prend même aux *petits jours* sa part des soupers intimes, à côté des nobles invitées, que le Duc de Chartres divise fort impertinemment en trois catégories : les Jolies, les Agréables et les Abominables.

Aux *grands jours*, il est l'ordonnateur des fêtes, l'oracle écouté des réjouissances et des mascarades. Il s'y montre sans égal, et sa réputation justifiée rayonne et s'étend par les châteaux princiers, voire les alcôves galantes. A Issy, nous apprend la *Correspondance secrète*, c'est lui qui règle le Divertissement donné par Mademoiselle à la jeune Duchesse de Chartres, et Mlle Guimard recourt à ses lumières, pour l'inauguration du fameux Temple de Terpsichore de la chaussée d'Antin.

Il n'est pas interdit de penser que l'aimable sexagénaire trouvait son compte à ces consultations et faisait reconnaître ses services d'une autre monnaie qu'en « menus suffrages. »

En 1785, le Duc d'Orléans trépassa d'apoplexie, au château

(1) Les Proverbes dramatiques de Carmontelle ont été successivement édités par Méry en 1822 et par Mme de Genlis en 1825.

de Sainte-Assise : Carmontelle perdait le maître qu'il servait depuis vingt-trois ans. Son étoile n'en subit pas d'éclipse ; après la faveur du père, il hérita celle du fils et nous le voyons émarger, jusqu'à la Révolution, toujours en qualité de lecteur, sur les « états » de la maison d'Orléans.

La mode des proverbes était à son déclin, mais le dessinateur de jardins, le successeur des Le Nôtre et des La Quintinie allait trouver une autre façon d'exercer ses talens.

Là-bas en banlieue, sur les hauteurs de Mousseaux, Son Altesse faisait construire un plessis sous les ombrages et, pour cette « Folie de Chartres, » rêvait d'un parc somptueux. Carmontelle conçut un plan grandiose qu'il exécuta en partie ; vastes boulingrins et savans parterres, bocages discrets, cabinets de verdure, ruines et rocailles en décor, pièces d'eau, nymphée et naumachie.

Son œuvre bouleversée, amoindrie aux deux tiers par les empiétemens successifs du Paris moderne, subsiste encore aujourd'hui ; mais, parmi les promeneurs ou les habitués du Parc Monceau, combien en est-il pour connaître, seulement de nom, le créateur de leur promenade favorite?

Avec la Révolution commencèrent pour l'ancien meneur de frairies les années difficiles. Après la confiscation du Palais-Royal et la mort de Philippe-Égalité, témoin attristé de l'écroulement d'un monde, il vint habiter en un modeste logis au n° 22 de la rue Vivienne. Les fiers-à-bras et les « patriotes » des sections n'inquiétèrent pas l'inoffensif vieil homme. La Terreur ensanglanta la ville sans l'atteindre. Il vécut ignoré, sortant à peine et subsistant de peu. Jadis, aux temps de ses prospérités, il se montrait prodigue et volontiers magnifique, insoucieux de l'avenir qu'il estimait assuré. Ses minces économies dépensées, il connut la gêne, allait subir la misère, quand le dévouement d'un ami le sauva.

Plusieurs fois déjà, au cours de ce récit, nous avons rencontré le nom du chevalier de Lédans. Ce dernier protecteur de Carmontelle, qu'une suprême bonne chance plaçait sur sa route, vaut d'être rapidement figuré ici.

Il était gentillâtre de Lorraine, né à Mirecourt en 1736. D'abord garde du corps de Stanislas, il passait ensuite au service du Roi, lieutenant aux grenadiers de France en 1757, puis capitaine à la légion de Saint-Victor à Saint-Domingue, enfin

capitaine au régiment provincial de Senlis. Trop pauvre et de bien mince noblesse pour acheter un régiment, à quarante-trois ans, chevalier de Saint-Louis et gouverneur des pages de Madame, il demandait sa retraite et se lançait dans le monde. Maintes fois, il y avait rencontré Carmontelle et, malgré la différence d'âge, une mutuelle sympathie les avait rapprochés.

Esprit net, judicieux et pondéré, nourri des encyclopédistes, grand admirateur de La Fayette, Lédans ne s'était pas d'abord effrayé de la Révolution, se rangeant au parti de ceux qu'on appellera plus tard les Justes Milieux, et que décima si bien la frénésie des pourvoyeurs de guillotine. Très vite désabusé, mais ne voulant pas émigrer et répugnant à porter les armes contre sa patrie, il fut s'installer 21, rue de la Loi, aujourd'hui rue Richelieu, à deux pas de son vieil ami.

Désormais ils ne se quitteront plus. Le Chevalier possédait quelques ressources; avec une belle abnégation, il les partagea avec son compagnon. Épaves ballottées par la tourmente, ils associèrent leurs regrets et leurs espérances. Ils se voyaient tous les jours, dînaient ensemble chaque soir. Carmontelle avait pu sauver du Palais-Royal sa chère collection de portraits. Il en étalait les cahiers devant Lédans, et tous deux s'y plongeaient avec ravissement, voyant le Passé surgir à leurs yeux, revivre de courtes minutes ce qu'ils avaient aimé et qui ne reviendrait plus : plaisir mélancolique tout fait du charme embelli des souvenirs.

Carmontelle était vieux, bien vieux, que deviendraient après lui ces précieux témoignages ? Dans la pensée de Lédans, germa le désir d'assurer leur préservation.

L'anarchie avait pris fin, Napoléon venait d'être proclamé. L'ancien capitaine au régiment de Senlis comptait des relations à la cour impériale, Talleyrand entre autres : il sonda le prince de Bénévent. Celui-ci déclina l'offre des portraits, mais, peut-être parce qu'il avait place au recueil, obtint pour l'aquarelliste octogénaire une pension sur la cassette privée.

Ce fut la dernière libéralité dont profita Carmontelle ; il en avait à peine touché le premier quartier, qu'il s'éteignait, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 26 décembre 1806. Mme de Montesson l'avait précédé de quelques mois au tombeau.

Le mort laissait des créanciers. Au grand désespoir de Lédans, et Talleyrand persistant à se dérober, ils résolurent de

se payer sur les collections. La « Notice, éditée par leurs soins, des peintures à la gouache, à l'aquarelle et au transparent, par feu Carmontelle dont la vente *s'en* fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le 17 avril 1807 à onze heures du matin rue Vivienne, 22 » mentionne avec d'habiles éloges, un « recueil de 750 portraits de princes et seigneurs, de princesses et dames titrées, de ministres, guerriers, magistrats, ecclésiastiques, savans et personnages illustres sous le règne de Louis XV coloriés à la gouache d'après nature. »

Hugues-Adrien Joly, « garde » des estampes à la Bibliothèque impériale, en reçut un exemplaire. Il intervint auprès du ministre, sollicitant un crédit qui permît d'acquérir un lot si curieux. Mais le pauvre homme mourut sur ces entrefaites, Champagny avait d'autres soucis en tête et nulle suite ne fut plus accordée à l'importune requête.

Dans cette extrémité, Lédans prit un parti héroïque. Il rassembla ses derniers écus, emprunta quelque argent à des amis, paya les dettes de la succession et put ainsi racheter à l'amiable les cartons qu'il convoitait.

Les dessins en sa possession, il s'occupa d'en dresser le catalogue. Carmontelle, durant ses derniers jours, les avait lui-même rangés dans treize cahiers, par ordre chronologique. Son héritier respecta cette classification. De sa fine et peu lisible écriture, il inscrivit sous chaque portrait le nom de l'original, l'accompagnant sur le manuscrit explicatif, actuellement conservé aux archives de Chantilly, d'un commentaire lestement troussé. Pour les avoir fréquentés beaucoup, il connaissait bien ses personnages et son exactitude paraît sincère, jusque dans les détails les plus gaillards.

Par la suite, cependant, sa pauvreté l'obligea d'aliéner certaines pièces de la collection « à ceux des membres de l'ancienne bonne compagnie, dit-il avec une préciosité sentimentale, qui avaient l'âme assez ouverte aux douces réminiscences de l'amitié ou de la parenté. Une quinzaine de personnes vinrent ainsi chercher qui son grand-père, qui son oncle et qui sa douce amie. »

A sa mort, en 1816, les portefeuilles, contenant 530 dessins donnant 635 portraits, devinrent la propriété de La Mésangère : le directeur du célèbre *Journal des Dames et des Modes* fit monter les passe-partout qui les encadrent encore à présent.

Lorsqu'en 1831, celui-ci eut à son tour disparu, l'œuvre de Carmontelle passa aux mains de lord Duff Gordon Duff qui l'emporta en Écosse, dans le comté de Banff. Il y demeura exilé pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à 1877.

Alors, le Duc d'Aumale acquit les dessins qui restaient au nombre de 484 (561 portraits) pour 4500 livres sterling (112500 fr.) et les ramena en France.

Dans les dix in-folio de maroquin rouge, exécutés par Claessens, qui les renferment, ils sont aujourd'hui l'une des richesses du musée de Chantilly, si abondant en trésors d'art et d'histoire.

Le dévouement du chevalier de Lédans, conjurant leur dispersion, la générosité du prince, les donnant à l'Institut de France, pour assurer leur sauvegarde, ont rendu aux chercheurs, à tous les curieux du passé un service inappréciable, dont ils ne sauraient trop haut témoigner leur gratitude.

Et, pour oublié que soit aujourd'hui le nom de Carmontelle, il a paru qu'on pourrait trouver quelque plaisir à voir évoquée, dans son cadre joyeux, la figure de celui qui savait tant et si fort amuser son prochain.

AUGUSTIN THIERRY.

REVUE LITTÉRAIRE

DIX ANNÉES DE LA VIE DE GEORGE SAND

Sainte-Beuve aimait ces biographies copieuses, bourrées de documens inédits, farcies de renseignemens piquans et de traits amusans, regorgeant de petits faits et de détails minuscules, œuvre patiente et pieuse d'un dévot persuadé que rien de ce qui touche à son grand homme ne saurait laisser l'univers indifférent. Il était trop avisé pour croire que la critique littéraire, à proprement parler, eût beaucoup de profit à en tirer: la méthode biographique se joue, sans y pénétrer, autour des régions obscures où le génie s'élabore : elle nous mène jusqu'au seuil du mystère, sans pouvoir aller plus avant : elle ne nous livre pas le grand secret. Mais pour le psychologue et pour le moraliste, quelle aubaine ! L'explorateur du cœur humain, comme aimait à se qualifier Stendhal, et tous ceux qu'un insatiable désir de connaître met à l'affût des indiscrétions, penchent leur curiosité sur ces infiniment petits. Quand on a lu les dix volumes que Desnoiresterres consacra jadis à Voltaire, on ignore, aussi bien que devant, pourquoi l'écrivain fut un si merveilleux prosateur: mais l'homme vous est connu mieux que si on eût été l'hôte de Ferney. Quand on vient de fermer les cinq volumes où Edmond Biré s'appliqua naguère à déchiqueter Victor Hugo, on est aussi peu qu'auparavant renseigné sur la prodigieuse puissance verbale qui fit du poète l'Homère du XIXe siècle ; mais on est pleinement édifié sur le caractère de « l'individu » Hugo. La perpétuelle hostilité, ou même l'acharnement du biographe est encore une manière d'hommage rendu à celui dont on sent que l'image l'a obsédé : lui partout, lui toujours !

C'est de même, mais cette fois avec un louable parti pris d'ardente

sympathie et d'admiration imperturbable, qu'une femme appartenant à la haute société russe, et qui signe Wladimir Karénine, est en train de renouveler la biographie de George Sand. J'ai signalé ici même, lorsqu'ils parurent, il y a treize ans, les deux premiers volumes de cet important travail. Tous ceux qui, depuis lors, ont eu, comme moi-même, à écrire sur George Sand, savent ce qu'ils doivent à ce répertoire d'une si riche et solide érudition; et ils ont eu plaisir à le reconnaître. Wladimir Karénine a d'ailleurs parfaitement conscience des services qu'elle nous a rendus, et elle s'en explique avec une malice où je trouve bien plus d'agrément que n'en aurait une modestie affectée : « Depuis la publication de nos deux premiers volumes, la plupart des auteurs font montre d'une connaissance extrêmement exacte et approfondie de la biographie de l'auteur de *Consuelo* jusqu'en... 1838; mais, après cette date, ils en parlent avec le même à peu près et passent avec la même rapidité sur des séries d'années de la vie de George Sand, — comme avant 1899, date de la publication de ces deux premiers volumes. » Voici donc, pour venir à notre secours et nous guérir de l'à peu près, un troisième volume : *George Sand, sa vie et ses œuvres, 1838-1848* (1). Ce nouveau volume ne le cède guère en intérêt aux précédens. Certes ces dix années de la vie de George Sand ne nous offrent rien de comparable, pour la fraîcheur ou l'éclat du coloris et pour l'intensité du romanesque ou du romantique, à l'enfance dans la campagne berrichonne, aux rêveries entre les murs et par-dessus les murs du couvent, aux déceptions et à la révolte de la jeune femme, à la fugue vers Paris, à l'embarquement pour Venise. Et il est vrai que, dans la vie d'un écrivain, ce qui nous attire surtout ce sont les années de la lente formation intellectuelle et c'est l'instant où éclate brusquement la personnalité. Cette époque est passée, depuis du temps déjà, pour la romancière dont les œuvres les plus bruyantes ont paru; ni de son talent, ni de ses idées, ni de son genre de vie, on n'attend plus de révélation. Aurore Dudevant et Lélia ont vécu. Nous n'avons plus affaire qu'à Mme Sand, auteur arrivé et femme bientôt mûre, installée dans sa gloire et dans sa bohème.

Ce qui rend particulièrement utile l'étude que nous donne ici Wladimir Karénine, c'est que, pour cette période de la vie de George Sand, les sources de sa biographie ont été volontairement altérées ou même taries. C'est l'époque du ménage avec Chopin. Le chapitre de

(1) *George Sand, sa vie et ses œuvres* (1838-1848), par Wladimir Karénine, 1 vol. in-8 (Plon).

l'*Histoire de ma vie* où George Sand raconte ses relations avec le musicien polonais est très sujet à caution. Il fut écrit au lendemain de la brouille, avec cette puissance d'oubli qu'on a souvent constatée chez celles qui n'aiment plus. Il existe, me dit-on, une lettre de George Sand où, priée de se rendre au lit de mort de Chopin, elle décline l'invitation en des termes qui font peu d'honneur à sa sensibilité. Pour ce qui est de la correspondance de George Sand, ordinairement si riche de renseignemens et si éclatante de sincérité, elle a été publiée par Maurice Sand qui détestait Chopin. Le fils a soigneusement éliminé tout ce qui avait trait à l'amant. Il est difficile de le lui reprocher très sévèrement; mais le fait subsiste. Enfin, et ceci est tout à fait digne de remarque, les lettres de George Sand à Chopin, retrouvées, après la mort de Chopin, dans des circonstances des plus bizarres, ont été détruites par George Sand elle-même: les lettres ont leur destin : c'est une aventure singulière et qui mérite d'être contée.

Donc, en 1851, Alexandre Dumas fils se trouvait, non pas à Paris, proche le Vaudeville, mais à Mystowitz qui est une ville de Silésie. Il écrit à son père : « Tandis que tu dînais avec Mme Sand, cher père, je m'occupais d'elle. Qu'on nie encore les affinités! Figure-toi que j'ai ici toute sa correspondance de dix années avec Chopin. Je te laisse à penser si j'en ai copié de ces lettres, bien autrement charmantes que les lettres proverbiales de Mme de Sévigné. Je t'en rapporte un cahier tout plein, car, malheureusement, ces lettres ne m'étaient que prêtées. Comment se fait-il qu'au fond de la Silésie, à Mystowitz, j'aie trouvé une pareille correspondance, éclose en plein Berry? C'est bien simple. Chopin était Polonais, comme tu sais ou ne sais pas. Sa sœur a trouvé dans ses papiers, quand il est mort, toutes ses lettres, conservées, étiquetées, enveloppées avec le respect de l'amour le plus pieux. Elle les a emportées, et, au moment d'entrer en Pologne où la police eût impitoyablement lu tout ce qu'elle apportait, elle les a confiées à un de ses amis habitant Mystowitz. » Quelques jours après, il écrivait à George Sand elle-même : « Je suis encore en Silésie, et bien heureux d'y être puisque je vais pouvoir vous être bon à quelque chose. Dans quelques jours je serai en France et vous rapporterai moi-même, que Mme Jedrzeiewicz m'y autorise ou non, les lettres que vous désirez ravoir. Il y a des choses tellement justes qu'elles n'ont besoin de l'autorisation de personne pour se faire. Il est bien entendu que la copie de cette correspondance vous sera remise en même temps... » Ainsi George Sand avait désiré rentrer en possession de ses lettres à Chopin ; elle les brûla, et brûla pareillement les lettres qu'elle avait

reçues de Chopin. Que Dumas fils se soit trouvé à point en Silésie pour découvrir et emporter de haute lutte cette correspondance, ce n'est pas le plus extraordinaire. Mais que des lettres intimes aient été lues par un tiers et qu'il n'en soit rien arrivé au public, voilà ce qui, — sans étonner aucun de ceux qui ont été à même d'apprécier l'humeur chevaleresque de Dumas fils, — scandalisera tous les chasseurs de documens inédits. Tel est le fait, en soi fort curieux : George Sand, qui n'avait pas seulement conservé sa correspondance avec Musset, mais qui en avait voulu et préparé la publication, détruisit sa correspondance avec Chopin. Ce contraste ne manquera pas d'induire ses biographes à beaucoup de réflexions.

La date où commence le récit de Wladimir Karénine, 1838, est-elle, dans la biographie psychologique de George Sand, une date essentielle? Marque-t-elle la transition entre deux périodes de sa vie, le moment de son passage définitif du pessimisme à l'optimisme? Il me semble bien que ce passage était déjà commencé et les démarcations ne sont jamais si nettes dans l'histoire des idées. Peu importe, au surplus. A partir de cette année, le rôle de directeur de conscience sera tenu auprès de George Sand par Pierre Leroux, succédant à Michel de Bourges, dont la fatuité et le néant étaient enfin apparus dans tout leur beau. L'emploi comportant certaines autres attributions, Leroux se montra disposé à en remplir tous les devoirs. Mais il était plus malpropre qu'il ne convient pour un amant, fût-ce un amant philosophe. George Sand s'en expliqua avec lui sans détours, et il accepta l'explication sans dépit. Il ne tenait pas outre mesure à ces faveurs qu'il avait plutôt sollicitées par bienséance. Il attendait de son enthousiaste et obligeante amie autre chose, qu'à vrai dire il ne se lassa jamais de demander, ou plutôt de quémander.

On sait l'engouement étrange et durable dont se prit George Sand pour les idées de Leroux. Elle a répété maintes fois qu'elle avait trouvé l'absolue certitude et la réponse aux questions si longtemps angoissantes, dans cette métaphysique vague et absconse. « Mon enfant, lis les œuvres de Pierre Leroux, tu y trouveras le calme et la solution de tous tes doutes, disait-elle encore dans sa vieillesse à une jeune femme qui la consultait : c'est Pierre Leroux qui me sauva. » Elle se donnait pour le fidèle disciple et le vulgarisateur de bonne volonté cherchant à traduire dans ses romans le système du maître. Cette admiration pour la philosophie lui cacha longtemps certains traits de caractère où se peignait le philosophe : un fâcheux manque de délicatesse dans les questions matérielles, une

tendance à rendre la société tout entière responsable de ses malchances personnelles, enfin un goût pour les potins qui n'épargna pas George Sand elle-même. Wladimir Karénine a lu la correspondance échangée entre Leroux et George Sand. Elle nous en livre son impression. Les lettres de Leroux sont, paraît-il, écrites pour la plupart en un langage extra-nébuleux, ampoulé, fourmillant de comparaisons embrouillées et d'explications vagues. Voilà pour la forme. Et voici pour le fond : Leroux se plaint du sort, des hommes, des circonstances, du travail au-dessus de ses forces, du manque d'argent, du guignon en toutes choses. Les quelques spécimens qu'on nous donne de cette correspondance sont en ce sens très significatifs. George Sand, au rebours, ne cesse de le conseiller, de le consoler — et de l'aider. Pour lui procurer une occupation et des ressources, elle contribue à fonder tantôt la *Revue indépendante* et tantôt l'*Éclaireur de l'Indre*. Elle fournit gratuitement de la copie à ses publications. Enfin elle le charge de placer ses romans auprès des éditeurs, afin qu'il puisse toucher une commission. Cela sans préjudice des sommes qu'elle lui prête ou lui fait prêter et qu'on ne reverra pas. Elles seront soi-disant absorbées par une invention, le pianotype. Elles serviront en réalité à entretenir l'oisiveté fainéique de ce paresseux et de toute sa famille.

Les amis de George Sand s'inquiétaient et s'efforçaient de lui ouvrir les yeux. Ch. Veyret, de qui elle avait sollicité un emprunt, envoyait, au lieu de la somme demandée, de précieux avertissemens. Il réduisait à néant les rêves d'inventeur de Leroux et le montrait encouragé par l'imprudente générosité de George Sand dans un genre d'existence où la dignité n'avait plus rien à voir. « Il faut, de toute nécessité, que Pierre n'ait plus à compter sur vous, comme il l'a fait jusqu'à présent, car tant qu'il vous sentira, par suite de votre trop grande bonté, disposée à continuer le passé, il ne fera aucun effort pour secouer cette inertie dont il s'est fait une habitude... » Cette rumeur de désapprobation, dont les échos lui arrivaient, ne troublait pas la sérénité du philosophe. « A ce propos, écrivait-il paisiblement, je vous dirai, chère amie, qu'il ne manque pas en effet de gens qui s'apitoient en ce moment sur vous, ou font semblant de s'apitoyer, à mon occasion, me jetant non seulement le blâme, mais plus que le blâme. Je me réfugie dans ma conscience et dans la vôtre. » Telle est, dans certains cas difficiles, l'utilité d'avoir une conscience... Dans la même lettre, le cynique besogneux s'avise de cet expédient, à la vérité fort pratique : ces mille francs que Veyret lui refuse, que

George Sand les obtienne à titre d'emprunt personnel! Il abusait. Jusque dans le métier de quémandeur, il faut du tact. L'inlassable donatrice se lassait, non de donner, mais d'être si mal remerciée. « J'ai vu Leroux hier soir. Il imprime l'*Éclaireur;* il aurait voulu des avances plus considérables que celles qu'on a pu lui faire. Il se plaint un peu de tout le monde et ne veut pas comprendre que sa prétendue persévérance n'inspire de confiance à personne. Il dit qu'on le regarde apparemment comme un malhonnête homme en pensant qu'il peut manquer à sa parole. Que lui répondre? A qui a-t-on plus donné, plus confié, plus pardonné? » Le désenchantement était commencé. De l'homme il allait bientôt s'étendre jusqu'à la doctrine. « Cette admirable cervelle a touché, je le crains, la limite que l'humanité peut atteindre. Entre le génie et l'aberration, il n'y a souvent que l'épaisseur d'un cheveu. » Que ne s'en était-elle aperçue plus tôt? Après le coup d'État de 1851, nous retrouvons Leroux à Jersey occupé à monter une fabrique de cirage, d'encre et de guano. Et nous retrouvons dans ses lettres d'alors les mêmes exposés d'inventions chimériques, et les mêmes appels à de très positives subventions. George Sand mit de l'argent dans le cirage, dans l'encre et dans le guano de Leroux; mais elle ne mit plus ses idées en romans. Tout compte fait, elle y gagnait. Alexandre Dumas fils, qu'on ne s'étonnera pas de voir citer en cette affaire, disait en parlant d'un de ses confrères, auteur dramatique, qu'on lui opposait : « Je lui ai prêté de l'argent; il ne me l'a pas rendu, mais il dit du mal de moi. Et voilà ce qu'on appelle un chef d'école! » Cette boutade résumerait assez exactement l'histoire des rapports de Pierre Leroux et de George Sand.

Aussi bien, c'était toute une séquelle que traînait après soi la romancière « socialiste. » Entre autres excentricités, les années qui précédèrent 1848 virent se produire une éclosion d'ouvrages en vers, — si l'on ose s'exprimer ainsi, — dus à des prolétaires atteints de la manie d'écrire. Les illettrés se découvrirent soudain le génie de la littérature. Il y avait Poncy, maçon, d'autres disent ouvrier en vidanges; Savinien Lapointe, cordonnier; Jasmin, coiffeur; Durand, menuisier; Rouget, tailleur; Reboul, le boulanger de Nîmes, et d'autres, et d'autres, et Marie Carpentier, et Antoinette Quarré, couturière; — déjà! George Sand, avec cette crédulité qui est une partie de son charme, ne pouvait manquer de saluer ce réveil de la Muse populaire. D'ailleurs, poète par le sentiment et l'imagination, elle était en poésie, comme beaucoup de femmes, totalement étrangère aux questions d'art ou même de métier. M. Rocheblave a publié dans

cette *Revue* ses lettres à Poncy. Et on est bien obligé de faire, dans son histoire, une assez large place à un autre de ces « intellectuels » du prolétariat conscient, puisqu'il est l'original de ce Pierre Huguenin, le menuisier dont Iseult de Villepreux dans le *Compagnon du Tour de France*, tombera éperdument amoureuse. Agricol Perdiguier, d'Avignon, membre d'un de ces compagnonnages qui étaient une survivance du moyen âge, avait entrepris de réconcilier les divers « devoirs, » — nous dirions aujourd'hui : syndicats, — épars à travers la France et qui ne se manifestaient que par leurs furieuses rivalités. Ce commis voyageur en socialisme faisait son tour de France ; et George Sand en faisait les frais. Perdiguier amena Magu, tisserand, — et poète, cela va sans dire. Ce brave homme se faisait une idée charmante de la littérature et de ses propriétés alimentaires : « J'ai été admis comme membre correspondant par sept sociétés de gens de lettres et académies, tant de Paris que de la province ; mon fils aîné, qui est peintre et vitrier, m'a encadré mes sept diplômes, qui tapissent les murailles de ma petite maison ; j'ai aussi quatre médailles, argent et bronze. Si tous les membres de ces académies me faisaient chacun cinq centimes de rente par jour, je vivrais très à l'aise... » Ce sont les retraites ouvrières par la littérature. Magu amena son gendre Gilland, serrurier et publiciste. Celui-là est plus nette-révolutionnaire, et franchit le pas qui du socialisme mène à l'anarchie. Tout ce monde, que nous trouvons tour à tour chez les libraires et dans les journaux, en prison et à l'Assemblée nationale, et partout enfin, sauf à l'atelier, prit George Sand pour correspondante, pour commanditaire, — et pour dupe.

On comprend de reste que Chopin, qui avait des goûts distingués, ait été plus d'une fois choqué dans ce milieu. Son entrée en scène date de l'été de 1838. Félicien Mallefille, précepteur de Maurice, était alors en titre auprès de George Sand. Convenait-il de le réduire à l'honorariat et de lui donner un successeur ? George Sand éprouve le besoin de débattre cette question tout intime et d'ordre éminemment personnel, avec l'ami de Chopin, Grzymala. Une des caractéristiques, dans cette vie en bande, en troupe, en phalanstère, est l'irrésistible besoin d'ouvrir le fond de son cœur à chaque nouveau camarade, inconnu de la veille et qui a des chances pour devenir l'indifférent ou l'ennemi de demain. On se rencontre, on se tutoie, on se confie toutes ses « histoires : » cela permet, dans la suite, de se les jeter à la figure. La lettre à Grzymala, — inédite et qui aurait si bien dû le rester, — ne tient pas moins, dans le livre de Wladimir Karénine,

de neuf pages in-octavo imprimées en petit texte. J'en citerais difficilement neuf lignes. C'est un superbe monument de ce que George Sand appelait, non sans fierté, sa loyauté d'honnête homme, et qui n'a de masculin que l'impudeur.

Le voyage de noces se fit à Majorque. Ce fut cette expédition fameuse dont l'auteur de *Un hiver à Majorque* nous a donné tout au long le récit, évoquant quelque nouveau cercle de l'enfer. On en connaît surabondamment toutes les péripéties : le climat, la nourriture, le manque de confort, provoquant un accès du mal dont Chopin se mourait lentement, et désormais tout Majorque fuyant le couple maudit, comme si le bacille de Koch eût déjà été inventé. Échappés à ce cauchemar, George Sand et Chopin décidèrent de passer régulièrement l'été à Nohant, l'hiver à Paris. Cela dura jusqu'en 1847. A Paris, ils habitèrent d'abord, rue Pigalle, deux pavillons dans un jardin; puis deux appartemens dans le square d'Orléans (rue Saint-Lazare) où logeait pareillement Mme Marliani, comtesse comme beaucoup d'Espagnoles, et centre de tous les cancans. On n'avait qu'une cour à traverser pour aller les uns chez les autres. On faisait pot-bouille avec la comtesse espagnole. On recevait là une société la plus hétéroclite qui se soit vue à Paris, où tout se voit et rien n'étonne : des hommes de génie et des ratés, des artistes et des rapins, des femmes à talens et à aventures, des comédiennes et des matrones, des réformateurs, des poètes, des Berrichons et tout un lot de Polonais amenés par Chopin. Élisabeth Browning, qui s'y fourvoya, s'enfuit épouvantée : « George Sand paraît vivre, comme entourage, dans l'abomination de la désolation : des foules d'hommes mal élevés l'adorent à genoux bas entre des bouffées de tabac et en lançant leur salive, mélange de loqueteux groupés autour du haillon rouge, et de cabotins de dernier ordre. » Voilà bien la pudibonderie anglaise ! On n'était pas si prude, en France, du moins dans un certain monde. Nous avons le culte de la famille, et il paraît que l'existence avait pris une tournure toute familiale. « Pendant plus de neuf ans, écrit Wladimir Karénine, c'était une vraie *famille* qui vivait, famille unie et honnête, acceptée par tout le monde comme telle, quoique illégitime. » Surtout le demi-frère de George Sand, Hippolyte Châtiron, quand il était à jeun, « honorait » Chopin, qui, en retour, faisait violence à sa distinction naturelle pour pardonner à cet ivrogne ses grossièretés d'après boire. Tous les amis finissaient leurs lettres par la phrase sacramentelle : « J'embrasse Chopin, Maurice et Solange, » qui pouvait se diversifier en intervertissant l'ordre de ce trio. C'était trop beau. Cela ne pouvait

pas durer. Maurice et Solange avec Chopin, les enfans avec l'amant, unis dans une même tendresse où s'effacent les préjugés, c'est le rêve dans ces sortes d'existences ; mais c'est aussi l'obstacle. Les enfans grandissent, leurs yeux s'ouvrent, leur situation, quand ils en découvrent la fausseté, leur inspire des sentimens qui n'ont rien de commun avec le respect. L'union domestique, la bonne entente, qu'on a tant de peine à réaliser dans la famille sans épithète, devient promptement un leurre dans la « famille illégitime. »

C'est ce qui ne tarda pas à arriver. La présence des enfans gâta l'idylle. Disons-le en passant, il semble bien que ces enfans furent, en un certain sens, les victimes de leur mère. On admire volontiers George Sand pour la puissance de son sentiment maternel ; et il est exact qu'elle eut, à un haut degré, l'instinct de la maternité. Elle adora ses enfans, elle se prodigua pour eux, elle souffrit pour eux : elle fut une mère de beaucoup de bonne volonté. Mais il y a une force des choses, une logique des situations à laquelle on n'échappe pas. Ce n'est pas tout de garder ses enfans auprès de soi : encore faut-il leur rendre la maison habitable. Maurice était l'aîné et le préféré. C'était une nature charmante. Très bien doué, il s'essaya avec succès dans la peinture, dans l'histoire, au théâtre et dans l'entomologie. Mais il ne dépassa jamais la période d'essai : il ne réussit complètement à rien. Le manque de direction, de suite et de règle stérilisa chez lui les dons de l'esprit. La faute est donc, pour une part, à cette éducation éminemment fantaisiste, s'il ne fut, en toutes choses, et suivant l'euphémisme consacré, qu'un amateur très distingué. Pour ce qui est de Solange, c'est au cœur que se fit sentir chez elle ce défaut de discipline morale. Elle avait une intelligence brillante, beaucoup d'esprit et encore plus de méchanceté. Quelqu'un, qui la vit de près et tout enfant, a écrit : « Solange faisait du mal comme on fait de l'art pour l'art, par amour de l'art. » Jalouse de son frère, blessante dans son attitude et dans ses propos à l'égard de sa mère, d'ailleurs malheureuse, comme le sont, — quelquefois, — les égoïstes, ce fut le démon domestique. Pourtant on ne doit pas la juger sévèrement, remarque Wladimir Karénine : « Elle vit autour d'elle beaucoup de choses qu'une jeune fille aurait dû ne jamais voir. Son intelligence innée reçut un large développement, mais, quant à ses instincts, ils ne furent contre-balancés par aucun code moral, et, tandis que son esprit se nourrissait des doctrines et des théories sociales et humanitaires les plus diverses, elle n'apprit jamais à se plier ni à un principe, ni même à une simple exigence de convenance et de dignité. »

Je ne saurais dire à quel point la remarque me paraît judicieuse.

Quand ils devinèrent les rapports de leur mère et de Chopin, cette découverte produisit sur les enfans de George Sand un effet opposé, conforme à leur nature et à leur sexe. Maurice prit pour l'amant de sa mère une antipathie qui se traduisit par des accès de mauvaise humeur, des bouderies, des boutades et des rebuffades; Solange entra en coquetterie avec lui et lui fit des avances fort peu innocentes. On imagine, sans trop de peine, ce que pouvait être la vie d'intérieur entre personnes dont la situation était ainsi posée. George Sand eut recours à l'unique remède usité en pareil cas : elle se hâta de marier Solange et tint Chopin en dehors des négociations, qui d'ailleurs se réduisirent au strict minimum. Ces mariages bâclés n'ont pas coutume de beaucoup réussir. La cérémonie qui unit Solange avec le sculpteur Clésinger est du 20 mai 1847; or, c'est en juillet qu'eurent lieu à Nohant les scènes de famille dont il faut lire le récit sous la plume de George Sand, écrivant à une intime, Mlle de Rozières : « Elles se résument en peu de mots : c'est qu'on a failli *s'égorger* ici, que mon gendre a levé un marteau sur Maurice, et l'aurait tué peut-être, si je ne m'étais mise entre eux, frappant mon gendre à la figure et recevant de lui un coup de poing dans la poitrine. Si le curé qui se trouvait là, des amis et un domestique, n'étaient intervenus par la force des bras, Maurice, armé d'un pistolet, le tuait sur place, Solange attisant le feu avec une froideur féroce et ayant fait naître ces déplorables fureurs par des ragots, des mensonges, des noirceurs inimaginables. Ce couple diabolique est parti hier soir, criblé de dettes, triomphant dans l'impudence et laissant dans le pays un scandale dont ils ne pourront jamais se relever. Enfin, pendant trois jours j'ai été dans ma maison sous le coup de quelque *meurtre*. » Quelle famille! Il est vrai que, cette fois, c'était la famille légitime.

Il fallut mettre Chopin au courant de ces graves événemens. Ce fut un désastre. Il envoya une lettre qui donna le coup de grâce à un amour depuis si longtemps à l'agonie. George Sand y fait allusion dans ces lignes courroucées : « Pendant que je passais six nuits blanches à me tourmenter de sa santé, il était occupé à dire et à penser du mal de moi avec les Clésinger. C'est fort bien. Sa lettre est d'une dignité risible, et les sermons de *ce bon père de famille* me serviront en effet de leçon... Il y a là-dessous beaucoup de choses que je devine, et je sais de quoi ma fille est capable en fait de calomnie; je sais de quoi la pauvre cervelle de Chopin est capable

en fait de prévention et de crédulité. » On comprend l'indignation de George Sand; mais il s'y ajoutait une sorte d'étonnement, c'est que sa fille eût ainsi tourné, après l'éducation qu'elle avait reçue, — ayant été élevée « dans des conditions de bonheur, de développement, de moralité (!) qui auraient dû en faire une sainte ou une héroïne. » On comprend sa colère contre Chopin; mais ce qu'elle lui reproche surtout, c'est qu'il n'ait pas eu elle une absolue confiance. Il n'avait en elle aucune confiance. Un louche personnage, le père Brault, ayant publié contre elle un ignoble pamphlet, Chopin ne fut pas éloigné d'accueillir ces infamies. Décidément cet homme si distingué ignorait le respect qu'on doit à une femme qui a été dix ans votre maîtresse... Mais était-il bien nécessaire de nous faire pénétrer si avant dans cette intimité où on ne peut que regretter d'en savoir tant et de soupçonner le reste?

Il faut maintenant indiquer en quelques mots quelle fut sur le génie de George Sand l'influence de ce genre de vie et de ce milieu si spécial, puisque, après tout, le seul prétexte ou la seule excuse qu'il y ait à cette inquisition dans la vie d'une femme, est que cette femme faisait profession d'écrire et que son œuvre appartient au public. Disons-le en toute simplicité : cette influence fut déplorable. Cela n'est que trop vrai : tous les romans de George Sand, appartenant à cette période, sont imprégnés des idées de Pierre Leroux, — hélas! Cela commence avec *Spiridion* qui fut, comme on nous l'apprend, écrit non seulement sous l'inspiration de Leroux, mais en collaboration avec lui. Je me reprocherais de ne pas citer, comme une curiosité littéraire, ce jugement de Wladimir Karénine : « Nous n'oublierons jamais l'impression que nous fit la lecture de *Spiridion*, l'une des premières œuvres, si ce n'est la première œuvre de George Sand que nous ayons lue. Ce fut bien une impression d'ordre purement religieux ou philosophico-religieux qui ne peut être comparée qu'à l'action produite par la lecture de vraies œuvres religieuses ou par celle que quelques pages de *Consuelo* consacrées aux taborites produisirent sur l'un de nos jeunes amis, lequel, en rejetant le livre, tomba à genoux et se mit à prier du plus profond de son cœur. » On trouve, paraît-il, dans *Spiridion* la doctrine de Leroux sur le progrès continu, un commentaire symbolique de l'*Éducation du genre humain* de Lessing, un résumé des croyances de George Sand et une peinture des avatars successifs par lesquels passa Lamennais dans sa recherche de la vraie religion. Voilà de belles choses et qui ravissent en extase l'âme russe. Nous avouons pour notre part

n'avoir jamais vu goutte dans ce fatras. L'âme française s'irrite à errer dans ces ténèbres. Elle n'est pas la seule. Henri Heine qui, pour Parisien qu'il fût devenu, n'en était pas moins resté Allemand, déplore l'envoûtement d'une si belle imagination par les théories du « capucin philosophique » Pierre Leroux. « Ce dernier a une influence pernicieuse sur son talent, parce qu'il l'induit à se lancer dans des divagations obscures et dans des idées à moitié couvées, au lieu de s'adonner aux délices des créations concrètes et pleines de couleur. » C'était la faire verser du côté où elle penchait, le danger pour son ta lent, moins artiste que lyrique, étant de s'évaporer et de s'évanouir dans le vague d'une rêverie sans forme et sans contours.

Maintenant, multipliez Leroux par Perdiguier, et conjuguez Perdiguier avec Magu et Poncy, vous avez *le Compagnon du Tour de France, le Meunier d'Angibault, le Péché de M. Antoine*. Aux théories communistes des annonciateurs du nouvel évangile, joignez les dissertations musicales de Chopin et ses revendications ethniques de Polonais opprimé, vous avez *Consuelo*, dont le premier volume dans son cadre vénitien est une merveille et les trois autres un chaos, compliquée de *la Comtesse de Rudolstadt*, qui d'un bout à l'autre est un logogriphe. Du philosophe au musicien, et des utopistes aux prolétaires, ils ont réussi à rendre illisible tout ce qui est sorti de la plume de l'admirable romancière, — cela pendant dix ans, à l'époque de sa pleine maturité. Voilà ce qu'elle a gagné à s'isoler parmi ces êtres d'élite ou d'exception, loin des conditions normales de la vie, dans ce milieu d'art et de sacro-sainte bohème. Par bonheur, une source, qui jamais ne s'était tarie en elle, allait recommencer de faire entendre sa chanson douce et pure. *La Mare au diable* est écrite dès 1844, *François le Champi* commence à paraître le dernier jour de l'année 1847, *La Petite Fadette* en 1848. Ces romans champêtres ne nous disent rien du progrès continu de l'humanité et de la réforme sociale ; mais, tout conventionnels qu'on les prétende et tout poétiques qu'ils soient, ils portent témoignage pour l'humanité toujours pareille à elle-même. Ainsi, par ses souvenirs d'enfance, George Sand était ramenée à la conception véritable du roman qui consiste à peindre, tantôt sous des couleurs plus riantes et tantôt dans une manière plus sombre, la vie de tout le monde.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Lépreuse*, drame lyrique en trois actes ; paroles de M. Henry Bataille, musique de M. Sylvio Lazzari. — Concerts Colonne : *Saint François d'Assise*, oratorio ; poème de M. Gabriel Nigond, musique de M. Gabriel Pierné. — Théâtre de l'Opéra : *Le Cobzar*, drame lyrique en deux actes ; paroles de Mlle Vacaresco et de M. Paul Milliet ; musique de Mme Gabrielle Ferrari.

La question sanitaire prend de l'importance dans le moderne répertoire du théâtre qu'on appelle toujours Opéra-Comique et qui ne l'est plus, depuis longtemps, que de nom. Dans *Bérénice*, il ne s'agissait guère — et encore, en passant, — que d'une indisposition. Mais les choses ont empiré. La lèpre au moyen âge, en Bretagne ; sa transmissibilité, par l'hérédité ou par le contact ; son traitement, atroce, ou son extinction, par l'isolement et la réclusion perpétuelle ; deux cas déclarés et un autre qui ne peut manquer de se produire ; des malades, et derrière eux, ou plutôt au-dessus d'eux, dominant tout le drame de son ombre funeste, la maladie elle-même, voilà le sujet, les personnages et l'héroïne de l'œuvre de MM. Henry Bataille et Sylvio Lazzari.

Premier acte. La cour d'une ferme, le matin. Des laveuses battent leur linge, en causant de la lèpre, des lépreux et des lépreuses. Parmi celles-ci, les plus renommées, et redoutées, sont la vieille Tilli, qui passe aussi pour sorcière, et sa fille, la belle Aliette, laquelle s'est donné pour mission, pour double mission, d'amour et de mort, de séduire et de contaminer toute la jeunesse de l'endroit. On ne compte plus ses victimes. Pour le moment, elle a jeté son dévolu sur le doux Ervoanik, le fils de Matelinn, le rude fermier, et de la fermière Maria. Ervoanik a résolu d'épouser Aliette, car il l'aime, ne soupçonnant en elle rien d'impur. Épouvantés, ses père et mère ont beau l'avertir, le

maudire même, il ne veut rien croire ni rien entendre. Aliette survient et Matelinn, après avoir dit son fait à la jeune lépreuse, n'en commet pas moins l'imprudence de laisser son fils avec elle. Voilà des parens plutôt inconsidérés. Ervoanik interroge Aliette, elle nie, et les amoureux s'en vont bras dessus bras dessous, en pèlerinage de fiançailles, au pardon du village voisin.

Ils s'arrêtent (et c'est le second acte), dans la chaumière de la vieille Tilli, lépreuse douairière. Celle-ci, abandonnant les jeunes gens à sa fille, s'est réservé les enfans, qu'elle empoisonne en leur distribuant de pernicieuses friandises. Une haine infernale anime cette mégère contre tout le genre humain. Dans le nouvel amoureux d'Aliette, Tilli voit avec allégresse une victime de plus. Mais la chose, pour cette fois, n'ira pas toute seule. Et c'est ici que se découvre, — imparfaitement, — le caractère d'Aliette. Elle aime Ervoanik et veut l'épouser. Elle l'aime avec passion, avec frénésie, mais avec pureté; non pour le perdre, mais pour le servir et se dévouer à lui, pour être sa compagne enfin, sans être sa femme. « Quand nous serons mariés, je lui avouerai la vérité, et la vérité ne lui paraîtra plus terrible; la vérité, nous l'oublierons petit à petit. Je serai sa mère à vingt ans. Je l'embrasserai de loin, dans l'air, tout autour. Et le temps passera toujours, toujours. » Vous trouverez ici d'abord un rappel du vieux thème romantique, le rachat de la pécheresse par l'amour; ensuite, un calcul, plutôt douteux, de probabilités ou de chances, un mélange enfin, assez confus ou mal débrouillé, de sentimens contraires. Cependant la vieille donneuse de lèpre ne saurait s'accommoder d'un dénouement aussi bénin. Par de mensongers propos elle excite l'orgueil ou la vanité d'Ervoanik, surtout la jalousie et même la fureur d'Aliette. Alors celle-ci, brusquement changée, — un peu brusquement, — présente aux lèvres altérées du jeune homme un gobelet qu'elle vient de toucher et d'infecter de ses lèvres.

Troisième acte. L'effet de la libation ne s'est pas fait attendre. Ervoanik est atteint de la lèpre à son tour. Gémissant, au milieu de ses parens et de ses voisins en pleurs, il attend l'horrible sort que, suivant la légende, ou l'histoire, le moyen âge infligeait à ses pareils. Aux sons des cloches, au chant de l'office des trépassés, les prêtres, les religieux viennent en procession chercher le mort vivant pour le conduire à la maison blanche et solitaire qui sera sa prison et son tombeau. Mais vous avez déjà deviné qu'Aliette ne saurait manquer de reparaître ; elle reparaît en effet, prend Ervoanik par la main et va s'enfermer avec lui, pour toujours.

Il est assez obscur, ce personnage d'Aliette. Avec des côtés odieux, il en a de quasi mystiques. Et la pièce elle-même est inégale : par où j'entends du moins que les personnages, les lépreux, y sont inégalement traités. On comprend mal qu'Ervoanik, lépreux de la veille et non déclaré encore, soit l'objet, et si tôt, de telles rigueurs, alors que deux lépreuses connues et reconnues, Aliette et sa mère, peuvent se livrer impunément à leur funeste propagande. Enfin autour de ce sujet flotte une atmosphère pestilentielle qu'on ne respire pas toujours sans quelque répugnance. Mais par momens il arrive aussi qu'au dégoût physique se mêle un sentiment, qui le corrige et le relève, d'horreur mystérieuse et presque sacrée.

Sur cet insalubre poème, le musicien a fait une musique saine, je veux dire bien constituée, ou conformée, ou construite, et par là toute contraire à telle autre musique, invertébrée et amorphe, qui ne se tient ni ne se soutient, et que trop de musiciens nous servent aujourd'hui. L'œuvre est de nature wagnérienne, soumise par conséquent au principe du *leitmotif*. Et nous constations l'autre jour, parlant de *Bérénice*, que ce système commence à nous peser. Félicitons-nous au moins d'en rencontrer ici plus et mieux que l'armature extérieure ou le mécanisme seulement. Dans la musique de M. Lazzari, les idées ont cet avantage inestimable et vraiment primordial, qu'elles existent. Non pas que les thèmes populaires bretons rappelés et traités par endroits aient paru des mieux choisis. Sur place, ou dans certains recueils même (tel celui de Bourgault-Ducoudray), on en eût trouvé de plus originaux. Mais l'imagination personnelle de M. Lazzari, son imagination mélodique, est loin d'être stérile ou banale. Plusieurs « motifs » de *la Lépreuse* encore une fois possèdent une vie, une réalité propre. En un mot, ils sont. Alors même que peu de chose les constitue, ce peu suffit à leur être. Si l'on recherchait dans *Bérénice* tel motif par nous cité, comme celui de Mucien, le raisonneur militaire, et qu'on le comparât avec le motif du fermier Matelinn, le père d'Ervoanik, on verrait aussitôt de quel côté, dans laquelle des deux formes sonores, analogues autant qu'inégales, se trouve le plus de sens, de caractère et d'autorité. Le « thème de la lèpre » ne consiste exactement qu'en quatre notes, et dont les trois premières, — sachez-le, si vous êtes curieux de ces choses, — dont les trois premières n'en sont qu'une, la tonique, répétée en un triolet qui monte et porte, ou frappe, sur la dominante. A vrai dire il ne fallait pas davantage à Beethoven. Rappelez-vous l'attaque de la symphonie en *ut* mineur (*sol*, *sol*, *sol*, *mi*). Que dis-je ? Beethoven se contentait de moins encore. Il tirait

toute chose de rien, ou de presque rien. Un soir du mois passé, nous écoutions le septième quatuor, admirablement joué par M. Lucien Capet et ses compagnons. Et dès les premières mesures du *scherzo*, certaine question d'Henri Heine nous revenait à la mémoire : « Madame, » demandait-il en riant, à son ordinaire, « avez-vous l'idée d'une idée ? » Ce que peut être une idée musicale, et de Beethoven, là encore, une seule note, répétée un certain nombre de fois, suivant un certain rythme, suffit à nous l'apprendre, ou à nous le rappeler.

Ainsi les principaux motifs de *la Lépreuse* ont d'abord une valeur spécifique, une signification personnelle. Si plus tard il est assez rare qu'ils se développent, il arrive au contraire, et souvent, qu'ils se transforment, qu'ils se mêlent, qu'ils se combinent, soit pour se fortifier les uns les autres, soit, — et l'alternative dépend des situations, des péripéties dramatiques, — pour se contredire et se combattre. On citerait, au cours de l'ouvrage, maint exemple de cette alliance heureuse, étroite, où l'effet individuel s'accroît d'un effet en quelque sorte réciproque, où l'intérêt, qui provenait d'un élément unique, résulte du concours ou du conflit des élémens.

Ce n'est pas tout, et l'œuvre de M. Lazzari, wagnérienne par l'esprit, l'est encore çà et là par la lettre, je veux dire par un rappel précis, par le furtif passage d'un souvenir ou d'un écho sonore. Au premier acte, les bruits de la campagne qui s'éveille ressemblent aux « murmures de la forêt » et, sous le toit d'ardoises de la ferme bretonne, on croirait que l'oiseau de Siegfried a niché. Quelques instans après, sur les premières paroles d'Ervoanik, sur le salut filial du jeune homme à ses parens, il nous parut qu'une trompette (si nous avons bonne mémoire) jetait comme un reflet brillant, héroïque, du thème de l'épée, de *la Walkyrie*.

La partition de *la Lépreuse* offre encore d'autres signes de santé. Par exemple, l'équilibre y est à peu près stable entre le chant et l'orchestre, entre les mots et les sons, autant d'élémens que nos contemporains se plaisent à dissocier. Il arrive mainte fois ici que l'intonation, que la note convienne à la parole, et lui ressemble, et l'exprime, que la voix chante et qu'en même temps elle parle, respectant ainsi les droits de la musique et ceux de la déclamation. Le second acte en particulier se recommande par une qualité, qui, dans l'ordre musical même, n'est pas à dédaigner : la ponctuation. Vous le savez, rien n'est rare en musique aujourd'hui comme les points, les points de suspension, d'arrêt, de repos ; les points indiquant, imposant, pour quelques secondes au moins, la rupture de la soi-disant

mélodie, et soi-disant infinie, qui sans relâche et sans pitié nous emporte. « Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages... » Après le poète d'autrefois, le musicien de notre siècle pourrait se plaindre de la sorte. Il trouvera du moins dans le second acte de *la Lépreuse* où « jeter l'ancre » un moment, où se prendre, se reprendre et respirer. Le silence, voyez-vous, n'est peut-être pas un élément de la musique moins essentiel que le son. Il n'en est pas de plus négligé. Félicitons M. Lazzari d'avoir compris que, sous un nom modeste, la ponctuation, fût-ce en musique, n'est pas seulement affaire de grammaire, mais d'ordonnance et de composition.

Aussi bien, dans le second acte et dans le premier (le troisième traîne et se traîne en de monotones doléances), le rapport est généralement juste entre la musique de théâtre et la pure musique. L'action ne craint pas de céder la place à des épisodes, à des effusions de lyrisme où le sentiment se donne carrière. Le sentiment, c'est là qu'il faut toujours, en musique, arriver ou revenir. C'est là que toujours nous attendons un musicien et que le musicien de *la Lépreuse*, en plus d'un passage, n'a pas trompé notre éternelle attente. Sa musique, à maintes reprises, est émue et nous émeut ; on la qualifierait volontiers de sympathique, s'il était possible de rendre à ce mot affadi sa force primitive et sa profonde signification. La vie, une vie passionnée, anime telle ou telle scène, et d'abord le premier acte presque tout entier, jusqu'à la sonnerie finale, et banale aussi, des cloches. Le carillon, soit dit en passant, est l'un des effets, avec l'orage et quelques autres encore, dont il faut désormais se défier, sinon s'abstenir. Mais le reste de l'acte, encore une fois, est vivant et pathétique. On citerait, dans le rôle d'Ervoanik, dans celui d'Aliette, des accens, des éclats de jeunesse et d'amour, sincères chez lui toujours, et, chez elle, mêlés, — oh! vaguement, et c'est fort bien ainsi — de je ne sais quelle dureté cachée et comme de présages funestes. On dit, familièrement, de certaines œuvres : « Il y a là des coins. » Et ce n'est pas beaucoup dire. Mais quand il y a davantage et que les grands espaces ne sont pas vides, j'aime qu'entre « les endroits forts, » pour parler avec le président de Brosses, les coins mêmes ne soient pas dépourvus d'intérêt, d'agrément, quelquefois de mystère. On trouve tout cela dans certains « coins » de *la Lépreuse*, que la lecture surtout fait découvrir. Une phrase, un mot, un accord de l'orchestre, une inflexion de la voix suffit à créer, çà et là, non pas un « milieu, » mais au contraire un entourage, une atmosphère tout imprégnée de sensibilité et d'émotion. « Écoutez, Matelinn, » dit au fer-

mier sa femme, qui s'inquiète, « écoutez, ne m'effrayez plus, car je sens trop qu'il y aura de la douleur ici, s'il y en a quelque part au monde. » Mais que faisons-nous, sinon céder, comme d'habitude, à l'éternelle duperie de la critique musicale ! Nous citons des paroles, et ce qu'il faudrait, et ce qu'hélas ! il est impossible de transcrire, ce sont des rythmes, ce sont des harmonies, quatre ou cinq mesures à peine, où la musique a su renfermer, dans un de ces raccourcis où elle excelle, l'infini d'un sentiment et d'un cœur. Mais cette musique encore une fois ne se borne pas à des raccourcis : elle s'étend, quand il le faut, et se dilate. Ni dans le premier ni dans le second acte, les détails ne hachent l'ensemble ni ne l'émiettent. Le second acte surtout, loin de s'éparpiller, se concentre. Dramatique et musical en même temps, il l'est tout entier ; il l'est avec force, avec ampleur, avec une certaine tendresse aussi. Non : chez Aliette du moins, avec une tendresse incertaine, avec une passion mêlée d'amour et par momens presque de haine. Le personnage, nous le disions tout à l'heure, est assez obscur en paroles, en action même ; la musique l'éclaire, et par les sons il nous est plus intelligible, surtout plus sensible que par les mots. La musique néanmoins se garde bien de le dépouiller de son mystère sombre. Au contraire, elle fait celui-ci plus étrange et plus profond. Elle accroît, elle développe l'idée, le sentiment, que renferme le poème, et que la musique seule a le don de répandre en quelque sorte à l'infini, d'une puissance fatale et d'une vague horreur. Dans le taudis de la vieille, dans l'atmosphère où flottent des atomes de mort, l'impure amante berce d'une cantilène sinistre Ervoanik endormi. Et sa berceuse nous en rappelle une autre, non plus amoureuse, mais quasi paternelle : celle du Méphistophélès de Berlioz, ainsi penché sur le sommeil de celui qu'il va perdre, et qu'il enveloppe, qu'il couve en quelque sorte d'un regard et d'un chant également chargés de funeste tendresse. Il n'appartient pas à tous les musiciens de provoquer, non par la musique même, laquelle n'a rien de commun avec celle de Berlioz, mais par le sentiment, et cela vaut mieux, une aussi flatteuse réminiscence.

L'interprétation de *la Lépreuse* est bonne. M. Beyle a, dans le rôle d'Ervoanik, un air de jeunesse et de naïveté, de mysticisme dolent et, lorsqu'il le faut, exalté, qui sied au personnage. M. Vieuille (Matelinn le fermier) est sûrement l'une de nos basses les plus autorisées et les plus autoritaires. La vieille lépreuse, c'est Mme Delna, qui n'a rien épargné pour se faire horrible à voir. Mme Carré tout au contraire, en lépreuse jeune, enchanta même nos regards. Quand elle

parut à la fin, gracieuse, élégante, claire de visage et sombre de vêtement, en son costume, en son capuchon, j'allais écrire en son domino noir, chacun se dit tout bas avec Molière : « Peste! voilà une malade qui n'est pas tant dégoûtante. »

Il n'est pas certain que M. Gabriel Pierné soit un musicien de théâtre. Mais assurément, dans son dernier oratorio comme dans les précédens, il vient de se montrer un pur, un délicat, un délicieux musicien.

Peu de sujets ont plus de charme, et de tout genre, que la vie et la figure de saint François d'Assise. M. Gabriel Nigond s'est contenté de choisir dans les *Fioretti* quelques épisodes, les plus connus, et de les traduire en un langage poétique, où l'on trouverait seulement à reprendre quelques traits de mièvrerie et de préciosité. Le poète a disposé les tableaux dans l'ordre suivant : un prologue (la jeunesse de François et ses fiançailles avec la Pauvreté); deux parties ensuite, comprenant chacune trois scènes : la rencontre du Lépreux (encore un lépreux!) le colloque de frère François avec sœur Claire et la prédication aux oiseaux ; les stigmates, le cantique du soleil et la mort.

Un des caractères principaux de l'admirable histoire du *Poverello*, c'est, qu'à la fois humaine et divine, sublime et familière, elle se partage entre le surnaturel et la nature. L'un et l'autre s'y mêlent et s'y fondent ensemble. Et ce n'est pas non plus le moindre mérite, ni le moins sensible tout d'abord, de M. Gabriel Pierné, que d'avoir su réaliser et soutenir, d'un bout à l'autre de son ouvrage, cet accord harmonieux. Vous connaissez la devise, et la démarche, des mystiques : « *Ab exterioribus ad interiora*, des choses extérieures vers les choses intérieures. » Il convient peut-être de la suivre aujourd'hui, et, pour analyser une œuvre tout imprégnée de mysticisme, d'aller du dehors au dedans.

Le dehors, les dehors enveloppent, sans l'étouffer jamais, l'œuvre entière. Elle baigne ici dans la lumière de midi, là, dans l'ombre du soir. La cloche du couvent y répond à la clochette des troupeaux et les oiseaux, comme bien vous pensez, y font leur plus joli ramage. Dès le début, quand se sont éloignés les jeunes fous que François, pour la première fois, a refusé de suivre, la paix, la grâce du paysage attendrit l'âme rêveuse du fils de Bernadone. Elle l'emplit même d'une telle joie et de si ravissantes délices, qu'avec une ferveur pathétique il supplie le Seigneur de lui en épargner au moins le trouble et l'amollissante ivresse. Pour l'évoquer, ce paysage, il suffit

de quelques accords, de la mélopée errante d'un chalumeau, d'un thème religieux (le thème caractéristique de François), qui s'y mêle, d'abord faible, esquissé plutôt que formel, à peine conscient et non encore maître de soi. Rien de plus. Je me trompe : quelque chose de plus et d'étrangement expressif : çà et là des intervalles, et comme des vides silencieux.

Avant la scène du lépreux, paysage encore ; paysage que viendra bientôt assombrir et comme souiller l'apparition du malheureux, qu'une musique sinistre accompagne ; mais, d'abord, paysage riant et dont un chœur, vaguement grégorien, fait pieuse aussi la printanière douceur. Paysage toujours, la prédication aux oiseaux. Oiseaux-enfans, enfans-oiseaux, le musicien de la *Croisade des enfans* et des *Enfans à Bethléem* ne pouvait choisir ici d'autres interprètes. Il leur a fait chanter, en chœur, une chanson mélodiquement simple, naïve même, chanson d'oiseaux ou d'écoliers. Mais, pour trois ou quatre volatiles solistes, la grive, le rouge-gorge et jusqu'au roitelet, il a réservé quelques phrases moins faciles, plaisantes par la difficulté même, et très pittoresques, où l'on dirait que les notes voltigent, sautillent, et tantôt se pelotonnent et tantôt se hérissent. A travers ce concert des voix et des ailes, il va sans dire que le symphoniste ingénieux a semé les traits brillans, les couleurs vives et les rythmes spirituels, de sorte que çà et là, dans le babil des oisillons d'Assise, on croirait presque surprendre, espiègle et familier sans irrévérence, le rire de nos moineaux parisiens.

Parmi les élémens de la poésie et de la joie franciscaine, il n'en est pas, on le sait, de plus fécond et de plus glorieux que « notre frère le soleil. » Il figure ici dans le cantique fameux auquel il a donné son nom. M. Pierné l'a traité, ce cantique, sous une forme et dans un style original. Il en aurait pu faire une ode classique, à strophes régulières, variées seulement selon les puissances, ou les grâces, de la nature, que la poésie énumère et célèbre tour à tour. Le musicien a cru meilleure une coupe différente, et plus libre : une série d'apostrophes ou d'acclamations, jetées à pleine voix, à voix seule, auxquelles, plutôt que de les accompagner, l'orchestre, sur un mode analogue, répond. Et ce mode est beau d'enthousiasme, de lyrisme éperdu. Il donne à ces pages l'allure d'une sorte de *vocero*, d'une improvisation populaire, très religieuse et quasi liturgique même, grâce à l'effet tout grégorien de la vocalise et de la « jubilation. »

Le soleil, honoré seulement dans ces pages, rayonne lui-même en certaines autres, brillantes et brûlantes de lui. C'est au commence-

ment de la scène des oiseaux. Entre Assise et Pérouse, à l'heure de midi, frère François et frère Léon cheminent. Quant à la musique, elle ne commence pas ; mais plutôt elle éclate. Elle jaillit en gammes aussi rapides que vigoureuses, en traits qui pleuvent de toutes parts, aigus, étincelans. Ils descendent, se jouent, se brisent et remontent, les rayons sonores, comme font les rayons de lumière. Mais ces gammes, ces traits, n'ont pas moins d'intensité que de vitesse. Fortement rythmés, ils s'appuient solidement sur leurs notes extrêmes et s'y arrêtent, ne fût-ce qu'un instant. Cet arrêt, cet appui leur donne l'aplomb, et ce rythme leur donne la carrure. Ainsi tout est décrit, tout est exprimé, les flèches légères, la pesée accablante, et nous avons, dans ce prélude d'orchestre, la courte, mais puissante symphonie, sinon d'un jour, au moins d'une heure d'été.

Ab exterioribus ad interiora. L'occasion est bonne ici de passer des choses aux âmes. Succombant à la fatigue, l'un des deux pèlerins maudit, avec bonhomie, le soleil ; avec reconnaissance, l'autre le salue. Frère Léon ne voit que l'incommodité ; frère François, que la splendeur. La musique a noté finement cette nuance. Mais dans le cœur de François, et sans cesse, la musique a su pénétrer plus avant. C'est là qu'il faut la suivre, afin de la goûter mieux encore. C'est là, plutôt que sur les sommets orageux de l'Alverne, où, pour figurer le miracle des stigmates, elle s'est enflée et travaillée en vain. Parmi les différens tableaux de l'ouvrage, il en est un, celui-là, que le musicien a manqué. Peut-être la musique même était-elle incapable de le réussir. « Qu'un silence sacré, dirait Carlyle, enveloppe cette matière sacrée. » Les auteurs sans doute avaient compté sur cette scène grandiose, — ou qui devait l'être, — pour sauver de la monotonie un sujet trop uniformément tempéré. Elle a produit plutôt un effet, — non moins fâcheux, s'il ne l'est davantage, — de disproportion et de disparate. Elle ne domine que matériellement, sans les écraser, par bonheur, d'autres scènes, que fait vraiment exquises une discrète, mais profonde, mais attendrissante spiritualité. Celle-ci revêt, imprègne le personnage de François tout entier. L'esprit franciscain, l'esprit de simplicité, d'humilité, de charité, lui dicte ses moindres répliques, inspire chaque mot, chaque note qui tombe de ses lèvres, à tous les instans de sa vie et jusqu'à l'heure de sa mort. Le dialogue avec le lépreux, l'homélie aux oiseaux, abonde en traits de ce genre, qui, s'ajoutant les uns aux autres, composent insensiblement une figure achevée. Deux épisodes surtout : les fiançailles avec la Pauvreté et le colloque avec sainte Claire, sont les pages maîtresses de l'ouvrage.

Oh ! sans doute leur maîtrise est douce, un peu cachée ; mais il faut plaindre ceux qui n'en sauraient pas reconnaître, goûter la secrète et presque silencieuse douceur, douceur mystérieuse aussi, douceur mystique, et que deux notes, pas une de plus, peuvent suffire à répandre autour de nous, en nous. Sur le nom, trois fois redit, de François, la Pauvreté ne pose en effet que deux notes, mais si graves, si faibles, si tristes ! Et quelles plaintives harmonies, quelles pâles sonorités viennent les éteindre et comme les exténuer encore ! Oui, deux notes, sur deux syllabes, et, dans l'appel d'un nom, c'est la vocation d'une âme. Le discours de la Pauvreté, qui vient ensuite, est admirable de détresse. Lent, très lent à dessein, à travers un chromatisme déchirant, parmi des syncopes haletantes, des soupirs et des sanglots, il se traîne, il s'abaisse, toujours plus humble, jusqu'à la chute finale sur les sons les plus bas, les plus sombres de la voix. « *Dispetta ed oscura*, méprisée et obscure, » la voilà bien, telle que l'a vue Dante, la veuve de Jésus, la fiancée de François. Tout ici, jusqu'au mode, jusqu'aux intonations, tout nous donne l'impression du dépouillement et de la nudité. Par une de ces étranges contradictions, que la musique a le secret de résoudre, les harmonies sont riches et le sentiment est celui de la misère. La douleur est intense, quelquefois assez près d'être atroce, et cela sans jamais rien perdre d'une sainte et quasi divine majesté.

Mais le chef-d'œuvre de l'œuvre, dans le même esprit toujours, esprit de finesse, encore plus fin s'il est possible, et plus pur, nous paraît être l'entretien du saint et de la sainte. A l'écouter, à le lire, à le relire encore, on ne se souvient pas seulement d'un François et d'une Claire, mais d'un Benoît et d'une Scolastique, d'un Giovanni Colombini et d'une Paola Foresia. On croit revoir, avec Assise et Saint Damien, Subiaco, Santa Bonda, retraites charmantes ou sauvages, consacrées par ces pieux rendez-vous et ces visitations mystiques, dont une page de M. Pierné restera pour nous désormais l'évocation sonore. La scène était délicate à traiter : il y fallait de la poésie, de la sensibilité et, sans aucun élan passionné, des accens d'émotion furtive. Rien n'y manque et rien n'y est de trop. Tout y est rendu, tout y est respecté, tout y attendrit. La grâce, la beauté, l'expression n'est que dans les lignes, celles de l'orchestre et celles de la voix : deux ou trois au plus, et qui ne font que s'effleurer ; parfois même une seule, mais dont la plus légère inflexion, le moindre détour prend alors une singulière valeur. Avec cela, cette musique déclame ou, — pour user d'un terme plus modeste et qui lui sied mieux, — elle

parle, elle « dit, » aussi délicatement qu'elle chante. Ici partout un mot, une note, mis en leur place, ont le même pouvoir. Par la sobriété, par l'économie des moyens, un art tel que celui-là pourvoit à notre plaisir avec une supériorité, avec une intensité où tel autre, par la profusion, ne saurait atteindre. Quelqu'un l'a dit un jour : pour qu'il y ait de la musique, et beaucoup, il n'est pas besoin de beaucoup de sons. La musique de M. Pierné le démontre une fois encore. Au surplus, pour être simple, pour être claire, elle n'en est pas moins profonde, quelquefois même puissante. Mais, entendons-nous bien, d'une puissance tout intérieure, spirituelle, où la matière, volontairement épargnée, a peu de part. La scène des stigmates fait le plus de bruit; la scène avec sainte Claire, toute en demi-teinte, et d'autres qui lui ressemblent, font le plus de bien. C'est un beau thème que le thème de saint François, exposé pour la première fois, avant l'apparition de la Pauvreté, dans sa plénitude sonore. Il consiste alors en une longue, une ample phrase d'orchestre, bien ordonnée, bien distribuée en périodes paisibles, à moins que, tout au contraire et à dessein, quelque soupir, à la fois tendre et chaste, n'en vienne, je ne dis pas troubler, mais animer la paix, et l'émouvoir. Plus loin, de place en place, il reparaîtra, le thème mystique. Alors, au gré des circonstances, que ce soit le colloque avec sainte Claire, ou la prédication aux petits oiseaux, alors il se fera moins grave et même familier, alors surtout il s'amincira jusqu'à n'être plus, au lieu de toutes les voix de l'orchestre, qu'une seule de ces voix, et la moindre; au lieu d'un flot, d'un courant, un filet de mélodie. Ainsi réduit de volume, il ne perd cependant rien de sa poésie pénétrante et de sa grandeur.

En somme, et puisqu'il faut toujours conclure, il nous plairait d'achever l'analyse et l'éloge du *Saint François* de M. Gabriel Pierné par cette strophe du cantique franciscain : « Soyez loué, Seigneur, pour la musique de notre frère Gabriel : elle est modeste, chaste et précieuse comme notre sœur l'eau. »

Un « cobzar » est, paraît-il, en Roumanie et en roumain, un chanteur populaire, une sorte de rapsode errant. Le cobzar va par monts et par vaux, l'été surtout, et ses chants, qu'il accompagne sur la « cobza » (guitare ou mandoline roumaine), portent bonheur à la moisson. Or donc là-bas, au temps de la récolte, vint à passer un beau cobzar, dont Stan était le nom. Et nous avons compris, ou cru comprendre, — les paroles, en musique, ne s'entendent pas tou-

jours très bien, — qu'il n'y passait point pour la première fois. Jadis il y avait distingué la belle Jana, devenue, après son départ, la femme de Pradea l'aubergiste. Entre Stan et Jana le revoir a vite ranimé l'amour. Et tous les deux fuiraient ensemble, si la maîtresse actuelle de Stan, une bohémienne, ne s'opposait à leur fuite. Sans balancer, le cobzar poignarde la jalouse. Mais le mari survient et fait un beau tapage. On accourt, on saisit le meurtrier, et pour n'être point séparée de lui, fût-ce au bagne, au fond des salines souterraines, Jana plante bravement à son tour un couteau dans le dos conjugal.

Mlle Vacaresco publia jadis, en français, un recueil des « chansons du cobzar, » devenu, paraît-il, introuvable. Un de nos confrères en a dernièrement rappelé quelques-unes qui ne sont pas sans beauté.

Le poème de l'Opéra ne vaut pas la poésie de ces ballades. Il est rapide, violent, et la musique ressemble au poème. Après l'avoir entendue, le soir de la répétition générale, un de nos voisins nous exposa pourtant ses raisons de l'aimer. Il y trouvait un véritable sentiment dramatique, de la grandeur, et de la puissance dans la symphonie, ou du moins dans l'orchestre, autant que dans les voix. L'instrumentation ne lui paraissait pas non plus manquer d'originalité. Mais surtout il goûtait, en cette œuvre exotique, une couleur, une saveur locale, orientale à demi et partout répandue. Il n'avait peut-être pas tort. Et parce que, sur les trois auteurs du *Cobzar*, deux appartiennent à ce sexe qu'on ne saurait frapper, ne fût-ce qu'avec une fleur; parce que toutes les deux sont étrangères, hôtesses de la France et ses amies, les lois de la galanterie et celles de l'hospitalité nous interdisent également de discuter l'opinion de notre interlocuteur.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DU POÈTE POLONAIS SIGISMOND KRASINSKI (1)

L'un des trois grands poètes romantiques de la Pologne, Sigismond Krasinski, est né, — à Paris, — le 19 février 1812. C'est donc le centenaire de sa naissance que ses compatriotes sont en train de célébrer depuis plusieurs mois ; et je n'ignore pas que, dans les autres pays plus encore que chez nous, ces anniversaires solennels provoquent toujours un enthousiasme bruyant et superficiel qui ne peut pas nous renseigner bien exactement sur la vraie survivance de l'œuvre, ni même de la gloire, d'un personnage considérable. Mais, avec tout cela, nous n'avons pas trop de peine à deviner, d'après la teneur et l'accent des éloges que nous voyons s'épancher abondamment dans ces occasions, si le personnage dont on fête l'anniversaire a gardé ou non une place vivante au fond du cœur de ses compatriotes ; et à coup sûr je ne me souviens pas, pour ma part, d'avoir encore assisté à une commémoration plus cordiale, plus évidemment jaillie de l'âme entière d'un peuple, que celle qui se produit à présent dans toutes les régions de l'ancienne Pologne, à propos du centenaire de la naissance du poète de la *Comédie non divine* et d'*Iridion*.

(1) Une longue et importante analyse de l'œuvre poétique de Krasinski, qui n'était encore connu que sous le nom de « Poète anonyme de la Pologne, » a été publiée par Julian Klaczko dans la *Revue* du 1er janvier 1862. Plus récemment, à propos de l'exhumation d'une correspondance de Krasinski, M. Louis Leger nous a également offert une belle esquisse de la figure et de l'œuvre du poète polonais. (Voyez la *Revue* du 1er mai 1903.)

Je ne m'arrêterai pas à énumérer ici les innombrables livres, brochures, articles de revues ou de journaux qui, depuis le début de l'année, ont surgi de divers coins de la terre polonaise, ayant pour objet de nous révéler des documens inédits sur la personne et l'œuvre du poète, ou encore d'étudier son génie et l'importance de son rôle historique (1). Symptôme bien autrement significatif : j'ai eu la surprise de constater que, dans un pays où les divisions intérieures ont toujours été très profondes, tous les partis se sont trouvés d'accord pour maintenir décidément l' « aristocrate » catholique qu'a été Krasinski au rang où l'avaient promu les générations précédentes, — à côté, mais non pas au-dessous de Mickiewicz et de Slowacki. Il y a eu là, pour la gloire poétique de l'auteur d'*Iridion*, une sorte d'épreuve dont il est incontestablement sorti victorieux, malgré tous les motifs que l'on pouvait avoir d'en redouter l'issue pour un écrivain tel que celui-là : obstinément attaché aux traditions du passé, et certes le plus dédaigneux qui fut jamais de toutes les formes de la popularité personnelle, — puisque, comme l'on sait, pas une ligne de ses écrits n'a été, de son vivant, publiée sous son nom. Ce nom, divulgué seulement après la mort de Krasinski, semble désormais assuré de vivre toujours, dans les cœurs polonais, en compagnie de ceux des deux autres grands poètes de la période romantique, tout de même que sont à jamais accouplés, chez nous, les noms des deux maîtres de la littérature française au XVIIIe siècle. Et je ne dirai pas que la gloire du plus jeune des trois poètes polonais tende à dépasser un jour celle de ses deux aînés : mais ce n'est pas sans quelque surprise que je l'ai vue, pour ainsi dire, « évoluer » et se revêtir d'une signification nouvelle, de manière à mieux satisfaire les aspirations nouvelles des âmes de notre temps. Tandis que les mérites de Mickiewicz et de Slowacki continuaient d'apparaître aujourd'hui à peu près tels qu'on les admirait voilà un demi-siècle, j'ai cru apercevoir que l'œuvre de Krasinski subissait insensiblement un travail mystérieux d' « adaptation » et de « remise au point, » — séduisant désormais les compatriotes du poète par des qualités assez différentes de celles qui, autrefois, lui avaient valu sa célébrité.

Les causes et le caractère de cette évolution sont, malheureuse-

(1) Il faut cependant que je signale, au premier rang de ces publications nouvelles, une très savante et éloquente biographie de *Sigismond Krasinski* par le comte Stanislas Tarnowski (2 vol. in-8; Cracovie, librairie de l'Académie des Sciences, 1912).

ment très difficiles à expliquer, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité où se trouve le lecteur français d'entrer en contact immédiat avec l'œuvre de Sigismond Krasinski, — comme aussi avec celle de ses deux grands rivaux (1). Je me bornerai donc à dire que Krasinski, durant toute la première partie de sa vie littéraire, n'a exprimé son vigoureux génie poétique qu'en des ouvrages de prose. C'est en prose qu'il a conçu et écrit les deux drames fameux dont je citais les titres tout à l'heure : la *Comédie non divine*, publiée en 1833, et *Iridion*, daté de 1836. Et comment ne pas signaler, à ce propos, l'admirable intuition esthétique qui a permis sur-le-champ à la nation polonaise de ranger parmi ses poètes l'auteur de ces drames, bien que jamais il ne se fût essayé jusque-là dans l'emploi du vers? Cette reconnaissance implicite de la profonde légitimité d'une poésie en prose, depuis près d'un siècle la Pologne, seule en Europe, l'a hautement proclamée ; et c'est de quoi il convient que lui sachent gré tous ceux qui ont au cœur le sentiment de l'essence éternelle d'une poésie indépendante de toutes les distinctions ordinaires des genres et des règles, — d'une poésie s'exhalant aussi bien de la prose des drames et comédies d'un Musset que de la peinture d'un Watteau ou de la musique d'un Mozart.

Mais plus tard, sous l'influence de motifs divers dont l'un des principaux doit avoir été le noble désir d'émouvoir ou d'instruire la masse entière de ses compatriotes, — par-dessus l'élite de lettrés à qui s'adressait la prose savante et raffinée de ses premiers drames, — Krasinski s'est décidé, lui aussi, à écrire en vers. Se cachant sous des pseudonymes, ou parfois même empruntant le nom de l'un ou l'autre de ses amis, qui voulaient bien prendre leur part de cette espèce de mystification littéraire, il a publié un grand poème religieux et patriotique intitulé *l'Aube*, ainsi qu'une série de *Psaumes*, — qui n'avaient d'ailleurs rien de commun avec les sujets ni le style des *psaumes* de David, et contenaient surtout la profession de foi politique de l'auteur. Et, en effet, ce sont d'abord ces écrits en vers qui ont le plus vivement remué le peuple polonais. La philosophie religieuse qu'ils énonçaient était une sorte de mysticisme apocalyptique assez voisin de celui que laissaient entrevoir, vers le même temps, les célèbres

(1) Une traduction française des deux grands drames et des principaux poèmes en vers de Krasinski a été publiée à Paris en 1870 (2 vol. in-18, librairie du Luxembourg) ; mais l'ardente et vivante beauté du texte original y apparaît comme morte, dépouillée de toute saveur et de tout parfum. Du moins le lecteur français pourra-t-il y acquérir une idée des sujets, de l'action, et des personnages de la *Comédie non divine* et d'*Iridion*.

leçons de Mickiewicz au Collège de France, comme aussi de celui qui inspirait les ardentes et tragiques visions du *Roi Esprit*, l'épopée inachevée de Jules Slowacki. On sait en effet que, par un singulier phénomène de contagion inconsciente, il se trouve que les trois grands poètes polonais ont été imprégnés, presque simultanément, de ce que l'on serait tenté d'appeler la folie « messianiste. » Le spectacle des souffrances de leur patrie leur a suggéré l'idée que la Pologne se trouvait appelée à jouer, dans le monde moderne, un rôle équivalent à celui du Christ dans l'ancien univers païen : de sa « passion » allait sortir, croyaient-ils, un ordre de choses nouveau, une seconde « résurrection, » et qui, cette fois, amènerait sur la terre le règne bienheureux du Saint-Esprit. Mais, au contraire de Mickiewicz et de Slowacki, tous les deux poussés par l'enseignement de l'illuminé Towianski à concevoir ce triomphe du Paraclet comme destiné à détruire l'Église catholique avec tout le reste de l'ancienne société, Krasinski est, en somme, demeuré toujours un fils respectueux d'une Église au service de laquelle s'étaient, d'âge en âge, dévoués ses aïeux ; et cela seul aurait suffi déjà à rendre son « messianisme » moins extravagant et plus durable que celui de ses deux illustres confrères. Sans compter que, plus sage et plus « humaine » que la leur, sa doctrine était aussi infiniment plus belle : toute pleine de tendresse et de compassion, célébrant la sainteté de l'amour, s'élevant contre les querelles fratricides, enseignant au peuple polonais les vertus chrétiennes qui auraient de quoi purifier, rehausser, « diviniser » son martyre. On aurait peine à trouver, dans toute la littérature de l'Europe, l'exposé d'un idéal politique plus généreux que celui que célèbrent, par exemple, le *Psaume de la Foi* et le *Psaume de la Bonne Volonté*.

Oui, mais pourquoi faut-il que l'auteur de ces œuvres exemplairement grandes et touchantes, dès le jour où il s'est mis à écrire des vers, ait presque tout à fait cessé d'être un poète ? Il est devenu un orateur souvent enflammé, un frémissant pamphlétaire, surtout un prédicateur patriote et chrétien se dépensant tout entier à stimuler ou à maintenir, dans les cœurs polonais, des sentimens qui, peut-être, s'en seraient à jamais effacés si l'auteur anonyme de l'*Aube* et des *Psaumes* n'avait ainsi dépouillé son ancienne ambition d'artiste romantique pour entrer, à son tour, dans la lutte sacrée. Car je suis tout disposé à croire que non seulement Krasinski n'aurait pas pu s'empêcher d'employer son talent de la manière qu'il l'a fait, mais qu'en l'employant de cette manière, il s'est même personnellement élevé et

grandi, s'est placé au premier rang des héros de sa race. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que cette transformation de son art n'a pas été sans entraîner le sacrifice d'une partie des qualités littéraires qui lui étaient naturelles. Merveilleusement riches de pensée et d'action, ses œuvres en vers ne possèdent plus au même degré l'étrange et subtil parfum « poétique » qui, aujourd'hui encore, — et peut-être aujourd'hui plus que jamais, — jaillit pour nous de ses deux drames en prose, la *Comédie non divine* et *Iridion*.

Voilà du moins ce que semblent avoir senti ses compatriotes, à mesure que le recul des années leur rendait plus facile l'examen impartial de l'œuvre magnifique d'un écrivain dont l'influence ne pouvait plus désormais s'exercer, sur eux, sous la même forme qu'autrefois sur leurs pères. C'est comme si, peu à peu, Krasinski avait perdu à leurs yeux son ancienne signification de consolateur, d'« avertisseur, » et d'éducateur politique, mais pour l'échanger contre une signification nouvelle, mieux appropriée aux besoins présens de leurs cœurs. De plus en plus, derrière l'apôtre « messianiste » d'une Passion surnaturelle de la Pologne, c'est comme s'ils s'étaient mis à admirer et à aimer l'incomparable poète, l'artiste de génie qui a su faire servir leur langue nationale à la création de figures et de sentimens, d'harmonies et de rythmes d'une beauté éternelle. Et je ne serais pas étonné qu'un jour arrivât même où le public polonais, tout en gardant aux poèmes en vers de l'auteur des *Psaumes* la respectueuse gratitude qui leur est due, consacrera surtout son effort à apprécier et à célébrer les fécondes vertus littéraires des deux grands poèmes en prose de Krasinski, — ces deux drames où nous voyons se déployer avec une liberté, une fraîcheur, et un éclat singuliers l'une des plus originales imaginations poétiques de tous les pays et de tous les temps.

Nous possédons en France une œuvre romantique, vivante et belle entre toutes, qui pourrait jusqu'à un certain point donner l'idée du genre, et peut-être même aussi de la portée littéraire, de la *Comédie non divine* et d'*Iridion :* ce sont les drames et « comédies » d'Alfred de Musset. Directement inspirés, l'un et l'autre, de Shakspeare et de Byron, avec cela imprégnés, plus ou moins à leur insu, du nouvel esprit « musical » du romantisme allemand, les deux poètes, malgré la différence profonde de leurs caractères, se sont trouvés amenés à poursuivre un idéal esthétique où l'on relèverait bien des traits communs. Et que si, sans nul doute, Musset a

sur son confrère polonais l'avantage d'une grâce plus pure et plus parfaite, — pour ne rien dire de cette atmosphère indéfinissable d'élégance « latine » qui enveloppe jusqu'à ses chants les plus « byroniens, » — je ne crains pas d'affirmer que Krasinski le dépasse par la profondeur et la hardiesse de sa fantaisie, puisant son émotion lyrique à des sources plus hautes, et n'en réussissant pas moins à l'animer de la même vie ardente et fiévreuse qui s'exhale pour nous des figures immortelles d'un Lorenzaccio ou d'un Perdican. Aussi bien n'y a-t-il pas jusqu'au sujet de l'un des drames du poète polonais, *Iridion*, qui ne rappelle celui de *Lorenzaccio :* de part et d'autre, un jeune patriote s'ingénie à flatter l'orgueil et à satisfaire les vices d'un tyran détesté; et lorsque le Grec Iridion, afin d'assurer la perte de Rome, livre à Héliogabale l'honneur virginal de sa propre sœur, il le fait avec ce même mélange de résolution impitoyable et de désespoir qui nous apparaît, chez Musset, dans l'attitude du nouveau Brutus florentin. Mais en vérité *Iridion*, bien que l'auteur l'ait conçu dès sa première jeunesse, sous l'influence immédiate du courant romantique, se ressent déjà, dans sa mise en œuvre, des préoccupations politiques et « actuelles » qui s'imposaient alors à toute âme polonaise ; d'où résulte, au point de vue artistique, un certain désaccord entre l'idée générale du poème et le ton de quelques-unes de ses dernières scènes. C'est donc surtout dans la *Comédie non divine* que se manifeste devant nous la libre invention créatrice du poète, déroulant sous nos yeux une longue suite de scènes qui n'ont évidemment d'autre objet que de nous remuer par la seule beauté des sentimens qu'elles traduisent avec un somptueux appareil d'images et de rythmes. Nulle autre grande œuvre de la littérature polonaise n'aurait de quoi, autant que celle-là, intéresser et ravir un lecteur français d'aujourd'hui : toute pénétrée d'émotions et de pensées qui n'ont assurément rien de « local, » ni de « momentané, » mais que l'on dirait cependant sorties bien plutôt de l'âme d'un poète de notre temps que de celle d'un contemporain de Byron et de Lamartine.

Le sujet de ce drame, — dont le titre est, naturellement, une allusion au titre populaire du poème de Dante, — c'est à la fois la peinture de la vie d'un grand seigneur, doublé d'un poète parmi une démocratie éminemment terre à terre, et la peinture d'une lutte suprême entre ce qu'on pourrait appeler les deux élémens « prosaïque » et « poétique » de notre humanité. Deux hommes nous sont présentés, symbolisant et dirigeant cette lutte : d'un côté, le « Comte Henri, » qui s'emploie à défendre, — hélas ! sans trop y croire lui-même, — les

droits de l'Église et de la noblesse, de la patrie et de la propriété, de tout l'ancien idéal que nous ont transmis les siècles : de l'autre côté, le terrible Pancrace, type extraordinaire du révolté et du négateur, produit par des milliers d'années d'obscure servitude, et qui, ayant rassemblé autour de soi la foule innombrable des opprimés et des affamés, les conduit maintenant à la destruction universelle, sans croire beaucoup, lui non plus, à la légitimité de la cause qu'il soutient. Impossible d'imaginer, comme l'on voit, un thème plus vaste, ni d'une signification plus générale. Au lieu de n'aborder que l'une des faces du problème éternel de l'opposition entre Dieu et Satan, ainsi que l'avait fait naguère l'auteur des deux *Faust*, le jeune poète polonais a hardiment attaqué le problème tout entier. Il nous a montré toutes les forces du mal, — ou, si l'on veut, de la matière, ou encore de la « réalité » terrestre, — définitivement liguées contre les derniers vestiges du règne de l'« esprit ». Son Pancrace, avec l'armée hétéroclite qu'il traîne derrière soi, et dont chaque régiment nous est décrit en des tableaux d'une vérité et d'un mouvement admirables, nous reconnaissons en lui tout ensemble et l'essence de notre socialisme et celle de la philosophie « scientifique » d'à présent : de même qu'en face de lui la figure du Comte Henri résume pour nous les derniers vestiges survivans de l'ordre social de jadis et de la vieille foi chrétienne. Qu'on lise, par exemple, l'un des épisodes de la visite que fait secrètement le Comte Henri, au camp de Pancrace, sous la conduite d'un messager juif envoyé vers lui par le chef ennemi :

Une forêt, avec des tentes parmi les arbres. Au milieu, une clairière où se dresse une potence. Des brasiers allumés. Des tonneaux. Groupes d'hommes épars çà et là.

Le Comte Henri *(caché sous un grand manteau noir, et coiffé du bonnet rouge, emblème du parti révolutionnaire, au* Juif, *qu'il tient par le bras).* — Souviens-toi ! Un seul clignement d'yeux, un seul geste pour me dénoncer, et je te fais sauter la cervelle ! Le cas que je fais de ma propre vie te permettra de deviner celui que je fais de la tienne !

Le Juif. — Excellence, sur l'honneur, je vous mènerai partout, sans vous trahir !

Henri. — Parle-moi comme à un ami fraîchement arrivé ! Et d'abord, qu'est-ce que ceci ?

Le Juif. — C'est la danse des hommes libres. *(Car une troupe d'hommes et de femmes se sont mis à danser autour de la potence.)*

Le chœur des danseurs. — Du pain, de l'argent, du bois pour l'hiver, du repos pour l'été, hourrah ! hourrah ! — Dieu n'a pas eu pitié de nous, hourrah ! — Les rois n'ont pas eu pitié de nous, hourrah ! — Les seigneurs n'ont pas eu pitié de nous, hourrah ! — Mais nous, aujourd'hui, nous voici

délivrés du service des seigneurs, et des rois, et de Dieu, hourrah! hourrah!

Henri *(à une jeune fille).* — C'est une joie de te voir si rose et si gaie!

La jeune fille. — Assez longtemps on l'a attendu, ce jour-ci! — J'ai lavé les assiettes, frotté les cuillers avec un torchon, sans jamais entendre une bonne parole. — Il est bien temps qu'aujourd'hui je mange à ma guise, et que je danse moi-même autant que je voudrai! Hourrah!

Henri. — Danse et amuse-toi, citoyenne! *(A son guide.)* Allons plus loin!

Le Juif. — Là-bas, sous ce chêne, siège le club des laquais.

Henri. — Approchons-nous!

Premier laquais. — Moi, je suis tranquille! J'ai déjà tué mon ancien maître.

Second laquais. — Et moi, j'en suis encore à chercher mon baron pour lui régler son compte! A ta santé!

Un valet de chambre. — Citoyens, courbés sur nos besognes dans la sueur et la honte, cirant les bottes, brossant les habits, nous avons pris conscience de nos droits souverains. A la santé du club entier!

Le chœur des laquais. — Des antichambres, nos prisons à nous, nous nous sommes échappés d'un commun élan. Vivat!

Henri *(à son guide).* — Mais que sont ces voix plus dures et sauvages, que j'entends sortir de ce fourré, à notre gauche?

Le Juif. — Excellence, c'est le chœur des bouchers!

Le chœur des bouchers. — La hache et le couteau, ce sont nos armes; l'égorgement, c'est notre vie. Il nous est indifférent d'avoir à égorger des bœufs, ou des seigneurs. Celui qui nous appelle, celui-là nous a. Pour les seigneurs, nous abattrons les bœufs; pour le peuple, nous abattrons les seigneurs.

Henri. — Ceux-là me plaisent. Au moins, ils ne font mention ni d'honneur, ni de philosophie! *(A une femme qui s'approche.)* Bonsoir, madame!

Le Juif *(tout bas).* — Excellence, il faut dire : citoyenne!

La femme. — Que signifie ce titre? D'où sors-tu donc? Tu pues le vieux monde!

Henri. — Excusez-moi, citoyenne, la langue m'a fourché!

La femme. — Je suis libre comme toi, je suis émancipée; et aux hommes, en récompense des droits qu'ils m'ont rendus, je distribue mon amour.

Henri. — Et eux, en échange, ils te donnent ces bagues et ce collier d'améthystes?

La femme. — Non, ces menues babioles, je me les suis fait offrir avant ma délivrance, par mon mari, mon ennemi, le tyran qui me retenait en captivité!

Henri. — Citoyenne, je vous souhaite bien du plaisir! *(A son guide, en s'éloignant.)* Et quel est donc cet étrange militaire, appuyé sur un sabre à deux tranchans, avec une tête de mort sur son képi, une autre sur la poitrine! Ne serait-ce pas l'illustre Blanchetti, cet homme qui, aujourd'hui, fait le métier de condottière des peuples, comme autrefois ses ancêtres étaient condottières des princes?

Le Juif. — C'est lui-même, Excellence ! Il ne nous est arrivé que depuis une semaine.

Henri *(s'approchant)*. — A quoi donc réfléchis-tu ainsi, citoyen général ?

Blanchetti. — Voyez-vous, citoyens, le haut de cette montagne ? Je distingue parfaitement, avec ma lunette, des remparts, des fossés, et quatre bastions.

Henri. — Oui, mais on aurait beaucoup de peine à s'en emparer.

Blanchetti. — J'y arriverai, mille millions de rois!

Henri. — Et comment donc t'y prendras-tu, citoyen général ?

Blanchetti *(pensif)*. — Tout en étant mes frères en liberté, vous n'êtes pas mes frères en génie ! Après la victoire, chacun connaîtra mes plans *(Il s'en va.)*

Henri *(à son guide)*. — Cet homme-là, je vous engage à vous en défaire, car c'est ainsi que commencent toutes les aristocraties.

Une voix parmi les arbres. — Les fils de Cham envoient le bonsoir au vieux soleil de là-haut !

Une autre voix. — Allons, à ta santé, soleil, notre vieil ennemi, qui nous poussais vers le travail et l'humiliation! Demain, en te relevant, tu trouveras tes anciens esclaves attablés devant un festin de princes ! Et maintenant, va-t'en au diable !

Le Juif. — Voici une troupe de paysans qui s'approchent ! Fuyons !

Henri. — Non, non, tu ne t'en iras pas ! Va te mettre derrière ce tronc d'arbre, et tais-toi !

Le chœur des paysans. — En avant, en avant, allons rejoindre nos frères sous leurs tentes ! Là nous attendent des filles, là nous nous régalerons des bœufs abattus, ancien attelage de nos charrues !

Voix d'un paysan. — Cet animal-là ne veut pas avancer ! Tout le temps, il traîne et résiste. Mais il faudra bien que tu marches, je te dis !

Voix d'un seigneur. — Pitié, pitié, mes enfans !

Une autre voix. — Rends-moi tous mes jours de corvée !

Une autre voix. — Ressuscite mon fils que l'on a fait mourir sous les verges !

Chœur des paysans. — Ce vampire buvait notre sang et nos sueurs, mais, à présent, nous tenons le vampire, et nous ne le lâcherons plus ! Oui, tu crèveras là-haut, sur cette potence, élevé au-dessus de nous tous comme un vrai seigneur ! Pour tes pareils, la mort ; pour nous, les pauvres diables, les affamés, les humiliés, pour nous la mangeaille, les bons vins, et les longues siestes ! En avant, mes frères ! *(Ils s'éloignent.)*

Henri. — Il m'a été impossible de distinguer les traits de cet homme qu'ils emmènent !

Le Juif. — C'est peut-être un ami ou un parent de Votre Excellence ?

Henri. — N'importe ! Lui, je le méprise, et vous tous, je vous hais. Mais un jour viendra où la poésie dorera, transfigurera tout cela ! Plus loin, juif, mène-moi plus loin. *(Ils s'enfoncent parmi les buissons.)*

Les deux adversaires, le Comte Henri et Pancrace, se rencontrent et échangent leurs vues, dans une des scènes les plus importantes

du drame. Mais comment donner l'idée d'un dialogue où les paroles nous touchent pour le moins autant par leur musique intérieure que par la force des sentimens et la beauté des images qu'elles évoquent devant nous? Que l'on se représente ce que deviendrait, dépouillée du charme tout-puissant de sa langue, une scène de *Lorenzaccio* ou des *Caprices de Marianne!* Voici du moins quelques « reprises » de ce grand duel :

PANCRACE *(considérant les armoiries peintes sur les murs).* — Si je ne me trompe, ces emblèmes rouges et bleus s'appelaient des armoiries, dans la langue des morts! Il ne reste plus guère de ces images-là, à la surface de la terre.

HENRI. — Avec l'aide de Dieu, tu en reverras bientôt des milliers!

PANCRACE. — Voilà bien cette vieille noblesse, toujours sûre de soi, orgueilleuse, obstinée, se nourrissant d'illusions, et, faute de pouvoir croire en soi-même, croyant en Dieu, ou faisant semblant d'y croire! Mais montrez-moi donc les tonnerres envoyés pour votre défense et les légions d'anges descendues du ciel!

HENRI. — L'athéisme est une formule bien vieillie! J'attendais de toi quelque chose de plus nouveau!

PANCRACE. — Je ris de votre foi surannée parce que j'en ai une autre, infiniment plus forte et plus vivante! Le gémissement douloureux des générations que vous avez foulées aux pieds, c'est lui qui a fait ma foi, tout de même qu'il m'a donné ma puissance!

HENRI. — Moi, j'ai placé ma force en Dieu, qui a donné l'autorité à mes pères.

PANCRACE. — Oui, et toute ta vie, tu as été le jouet du diable... Mais moi, je désire te sauver, toi seul!

HENRI. — Puisses-tu périr misérablement, en récompense de ta pitié pour moi! Et moi aussi, je connais ton monde et toi-même ; j'ai observé, parmi les ombres de la nuit, les chants et les danses de ce troupeau d'hommes sur le dos desquels tu te hausses. J'ai vu tous les crimes du monde revêtus de robes fraîches, mais, sous leur déguisement nouveau, je n'ai rien découvert que ce qui existait déjà en eux voici mille ans : la débauche, la lâcheté et le sang. Et toi, je ne t'ai point vu, là-bas! Tu ne daignais pas descendre parmi tes enfans, parce qu'au fond de ton âme tu les méprises? Et bientôt, si ta raison ne s'effondre pas, tu te mépriseras toi-même. Ne me tourmente pas plus longtemps! *(Il va s'asseoir sous son blason.)*

PANCRACE. — Oui, d'accord, le monde que nous créons n'a pas encore fini de se constituer! Mais un jour viendra où il prendra conscience de soi et se dira : Je suis! Et il n'y aura plus alors d'autre voix sur la terre qui puisse dire de son côté : Je suis!

HENRI. — Tes paroles mentent : mais ton visage immobile et pâle ne sait pas feindre l'enthousiasme pour une cause en qui tu ne crois pas!

PANCRACE. — Serviteur d'une pensée unique, chevalier-pédant, poète,

honte à toi ! Toutes les pensées et toutes les formes sont comme de la cire entre mes doigts.

Henri. — A quoi bon parler avec toi ? Jamais tu ne me comprendras, car chacun de tes pères est enfoui dans la fosse commune, après avoir vécu comme une chose morte ! *(Étendant la main vers les portraits de ses ancêtres.)* Regarde ces figures ! L'amour de la patrie, du foyer, de la famille, cette pensée qui est la grande ennemie, se voit inscrite sur les rides de leurs fronts ! Et ce qui était en eux, et a passé, cela revit en moi aujourd'hui ! Gloire à nos pères !

Pancrace. — Oui, gloire à tes pères sur la terre et dans les cieux ! En effet, leurs portraits méritent d'être considérés ! Celui-ci, ce staroste, s'amusait à fusiller des femmes, et à brûler des Juifs ! Cet autre, le chancelier, avec des sceaux à la main, falsifiait des actes, achetait des juges, et c'est de lui que te viennent tes plus beaux domaines ! Cet autre, ce noiraud aux yeux enflammés, il volait leurs femmes à ses meilleurs amis ! Celui-là, avec son collier d'or, doit évidemment avoir servi l'étranger ! Cette jeune femme pâle, aux boucles noires, lit la lettre d'un amant, et sourit, car déjà la nuit est proche. Cette autre, avec un petit chien sur ses genoux, servait de maîtresse aux rois ! Oui, en vérité, voilà une généalogie bien fournie ! Mais le jour du jugement va luire, et, en ce jour-là, je vous promets que l'on n'oubliera aucun de vous, avec tous vos exploits et toute votre gloire !

Henri. — Tes paroles se brisent contre leur gloire, comme autrefois les flèches des païens contre leur saints bouclier ! Mon hôte, tu peux t'éloigner librement.

Pancrace. — Au revoir sur les remparts de l'abbaye ! Et lorsque vous n'aurez plus de poudre ni de balles...

Henri. — Alors nous nous rapprocherons à la longueur de nos sabres ! Au revoir.

Mais c'est d'un bout à l'autre du drame que les deux principes opposés de la poésie et de la prose, de l'idéal et du réel, s'affrontent ainsi sans arrêt et tâchent à conquérir notre sympathie, jusqu'au moment où le chef des destructeurs, Pancrace, triomphant sur les ruines d'une antique abbaye, — qui seule désormais constituait le refuge des représentans du monde d'autrefois, — succombe à son tour sous les coups mystérieux d'un Pouvoir supérieur au sien, et laisse à la troupe discordante de ses compagnons la tâche de transformer en un monde nouveau l'inconciliable chaos de leurs appétits et de leurs rancunes.

Je m'aperçois que ces citations m'ont pris bien des pages, et qu'il ne me sera plus possible de rappeler ici au lecteur français avec autant de détails que j'aurais voulu, la touchante tragédie qu'a été aussi la carrière poétique et toute la destinée terrestre de Sigismond Krasinski. Fils de l'un de ces généraux polonais de la Grande Armée

dont on connaît les merveilleuses vertus de bravoure intrépide et d'aveugle dévouement à Napoléon, l'auteur de la *Comédie non divine* a eu le malheur d'être trop aimé par ce père que la ruine de Napoléon avait réduit à l'inaction, et qui, depuis lors, avait vécu dans une terreur maladive de mécontenter son nouveau maître, l'empereur de Russie. Sigismond était son fils unique ; et le général Krasinski l'adorait : comment le jeune poète, dans ces conditions, aurait-il eu le courage de désobéir à un père qui n'avait au monde de pensée que pour lui ? Si bien que déjà en 1829, à dix-sept ans, l'étudiant avait dû se priver d'assister aux obsèques d'un patriote populaire ; sur quoi, ses condisciples, au retour de la cérémonie, lui avaient fait subir la honte d'une sorte de dégradation publique en lui arrachant les insignes scolaires de son uniforme. Sigismond avait dû abandonner l'Université et s'enfuir à l'étranger, où l'avait bientôt surpris la nouvelle d'une prochaine Révolution polonaise. De toute son âme, il aurait désiré pouvoir accourir là-bas, prendre sa part de cette Révolution qu'il avait toujours appelée de ses vœux. Une fois de plus, son père lui interdit de bouger, sous peine de le renier et de mourir de chagrin. Ce fut encore son père qui, plus tard, l'empêcha d'épouser une jeune femme qu'il aimait ; et pareillement c'est ce père qui, toute sa vie, — il n'allait mourir qu'en 1859, quelques jours avant Sigismond, — en obligeant son fils à ne pas se faire enlever l'autorisation de retourner dans son pays, l'a condamné à rester « le poète anonyme de la Pologne. » Jamais, à cause de lui, son fils n'a pu signer aucun de ses poèmes, ni connaître les joies de la renommée.

Et peut-être sera-t-on tenté de sourire à l'idée d'une existence de poète ravagée ainsi par la crainte de désobéir aux caprices d'un père : mais il y a souvent, dans notre destinée humaine, des situations dont l'énoncé risque de paraître ridicule, tandis qu'en réalité elles accablent d'un poids écrasant les faibles épaules qui se trouvent forcées d'avoir à les subir. Des trois grands poètes nationaux de la Pologne, Krasinski a été seul à ne pas connaître les angoisses de la misère ni celles de l'exil : mais, avec tout cela, aucun de ses deux rivaux n'a été aussi profondément, aussi tragiquement malheureux ; et de là vient encore, peut-être, la nuance de respectueuse affection qui se mêle aujourd'hui, dans le cœur de ses compatriotes, à l'hommage unanime de leur admiration pour le noble poète né il y a cent ans.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La convention franco-allemande du 4 novembre dernier reconnaissait par avance l'établissement de notre protectorat sur le Maroc : mais ce protectorat, il restait à lui donner une forme correcte, et c'est ce qu'un traité avec l'Allemagne n'avait pas pu faire : il en fallait un avec le Sultan. Ce traité a été signé à Fez le 30 mars. M. Regnault n'a certainement pas eu beaucoup de peine, ou même il n'en a eu aucune à obtenir la signature de Moulai-Hafid, qui nous doit le maintien de son trône et probablement la conservation de sa vie. Comment aurait-il pu faire une objection au traité que nous lui présentions ? Il l'a probablement signé les yeux fermés. Ce n'est donc pas un grand succès diplomatique que nous venons de remporter, ou plutôt le succès n'est pas dans la signature du traité, mais dans les événemens qui l'ont préparée et rendue facile. Le 30 mars n'en ouvre pas moins une période nouvelle dans l'histoire de la France et du Maroc. Pendant plusieurs années, nous avons en quelque sorte tourné autour du protectorat dont les uns voulaient chez nous et dont les autres ne voulaient pas. Nous étions de ces derniers ; nous aurions préféré pour notre influence au Maroc un autre mode d'action où les responsabilités auraient été moindres ; mais, les premiers l'ayant emporté, la question est tranchée, et la seule qui se pose aujourd'hui est de savoir si le traité de Fez nous donne, avec des garanties suffisantes, un protectorat effectif.

A cette question tout le monde, ou peu s'en faut, a fait la même réponse affirmative. Le traité du 30 mars a été l'objet d'une approbation presque générale, et il la mérite. Il est court, n'ayant que 8 articles, et il dit tout ce qu'il fallait dire. Les partisans du protectorat, qui se sont si souvent montrés difficiles, pointilleux, difficultueux, se sont cette fois déclarés satisfaits : nous aurions donc mauvaise

grâce à ne pas l'être. Mais on nous permettra de faire remarquer que si le traité franco-marocain du 30 mars est bon, la convention franco-allemande du 4 novembre n'était pas aussi mauvaise qu'on l'a prétendu, car il n'y a rien dans le traité qui n'ait été explicitement ou implicitement dans la convention. Si nous le rappelons, c'est parce qu'ayant approuvé la convention du 4 novembre, nous avons eu à lutter contre les critiques dont on l'assaillait de toutes parts. Elle n'était, disait-on, qu'un trompe-l'œil, un leurre, un piège; elle ne nous assurait pas le protectorat du Maroc. Nous avons cru, au contraire, que la convention du 4 novembre contenait en germe tous les organes d'un protectorat parfaitement viable, et l'approbation qu'on donne aujourd'hui au traité du 30 mars rejaillit sur elle. L'œuvre diplomatique n'est pas terminée, certes! Le terrain sur lequel nous avons à opérer est encore encombré de broussailles qu'il faudra éliminer peu à peu; mais nous avons obtenu des autres tout ce qu'ils pouvaient nous donner pour nous faciliter le plein accomplissement de notre tâche: le reste, c'est à nous-mêmes que nous devons le demander.

Le traité du 30 mars reproduit non seulement l'esprit, mais quelquefois les termes de la convention du 4 novembre. Celle-ci, par exemple, subordonnait l'adhésion du gouvernement allemand aux mesures que nous nous proposions de prendre à un « accord » préalable entre nous et le gouvernement chérifien, et le traité de Fez, dans son article 1er, dit que le gouvernement de la République française et S. M. le Sultan « sont d'accord » pour instituer au Maroc un nouveau régime qui n'est autre que le protectorat. La condition posée par le gouvernement allemand se trouve donc remplie. C'est d'ailleurs l'essence même du protectorat d'établir une entente entre le protecteur et le protégé : si l'entente n'était pas nécessaire, ce ne serait plus protectorat, mais domination. Il importe seulement que cette entente soit facile, certaine même, et elle l'est en vertu du traité de Fez, puisque le Sultan admet par avance « les réformes administratives, judiciaires, scolaires, économiques, financières et militaires que le gouvernement français jugera utile d'introduire sur le territoire marocain. » Que faut-il davantage? La convention franco-allemande disait encore, dans son article 2, que le gouvernement impérial ne ferait pas obstacle à ce que la France, « après accord avec le gouvernement marocain, » procédât aux occupations de territoire qu'elle estimerait indispensables. Cet article avait fait naître quelques appréhensions. Eh quoi! demandait-on, faudra-t-il

que chaque mouvement de nos troupes soit précédé d'un « accord » spécial avec le Sultan? N'y a-t-il pas là, pour l'avenir, sinon un obstacle, au moins une gêne susceptible de limiter notre action ou de la ralentir? Le traité du 30 mars dissipe ces craintes par son article 2 : le Sultan, en effet, y admet d'une manière préventive que le gouvernement français procède, « après avoir prévenu le Maghzen, » à toutes les occupations militaires qu'il lui plaira. Sur ce point, l'accord est donc consenti une fois pour toutes et le gouvernement allemand n'a rien à y redire : ses intentions ont été respectées. Nous trouvons ici mention du Maghzen. Déjà l'article 1er avait dit : « Le nouveau régime comportera l'organisation d'un maghzen chérifien réformé. » Quelques personnes, fort au courant des affaires marocaines, en ont conçu de l'inquiétude. Le Maghzen a une très mauvaise réputation et il l'a largement méritée. C'est une espèce de conseil de gouvernement dont les membres, vivant de vexations sur l'habitant et de rapines, n'ont pas médiocrement contribué à rendre odieux le Sultan qui les couvre. Va-t-on conserver ce Maghzen si légitimement déconsidéré? On a beau répondre qu'il sera « réformé : » cette promesse ne rassure pas ceux qui voudraient qu'il fût supprimé. La question est de savoir par quoi on le remplacerait. On ne peut pas tout changer au Maroc du jour au lendemain : une période de transition est inévitable ; au surplus, même si le Maghzen continue pendant quelque temps d'être composé des mêmes personnes, ces personnes ne seront plus moralement, sous notre protectorat, ce qu'elles étaient sous le gouvernement du Sultan, qui était pour elles comme une propriété d'exploitation. Il suffit qu'au Maroc le drapeau français soit mis à côté du drapeau chérifien pour que beaucoup de choses y soient changées : à la vérité, elles ne peuvent pas l'être d'un seul coup.

Un protectorat a une double face, dont l'une regarde au dedans et l'autre au dehors : en d'autres termes, le gouvernement protecteur contrôle ou même dirige l'administration intérieure du pays protégé et, de plus, le représente auprès de l'étranger. Cette seconde condition est caractéristique du régime : les articles 5 et 6 du nouveau traité nous donnent à ce sujet toutes les garanties désirables. On y lit que le gouvernement français sera représenté auprès du Sultan par un commissaire résident général, dépositaire de tous les pouvoirs de la République au Maroc, et que ce commissaire sera « le seul intermédiaire du Sultan auprès des représentans étrangers et dans les rapports que ces représentans entretiennent avec le gouvernement marocain. » En d'autres termes, le commissaire résident

général français sera le ministre des Affaires étrangères du Sultan. « Il sera notamment chargé, dit encore le traité, de toutes les questions intéressant les étrangers dans l'Empire chérifien. » Partout ailleurs, cette clause aurait peut-être été inutile, mais au Maroc les étrangers jouissent de tant de privilèges, qui ont donné lieu à tant d'abus, qu'elle était indispensable : il doit être bien établi que toutes les réclamations concernant les étrangers passeront par nos mains et cela peut-être suffira pour que quelques-unes ne puissent plus se produire avec la même facilité. Hors du Maroc aussi, les agens diplomatiques et consulaires de la France représenteront et protégeront les sujets et les intérêts marocains. Il va sans dire enfin que le Sultan s'engage à ne conclure aucun acte international sans notre assentiment préalable : on ne voit d'ailleurs pas comment il pourrait agir autrement, puisqu'il ne peut rien faire que par nous. Cela nous donne incontestablement une grande force, mais ne laisse pas de nous imposer des responsabilités qui pourront être parfois assez lourdes. Le gouvernement marocain d'aujourd'hui représente à merveille ce minimum de gouvernement qui est l'idéal de nos démagogues; il n'y en a pas qui soit plus voisin de l'anarchie : si un étranger est molesté sur un point quelconque d'un territoire où le Sultan n'a aucune autorité et où nous n'en aurons pas nous-mêmes avant quelque temps, qu'arrivera-t-il? Cela dépendra des bonnes dispositions des représentans étrangers à notre égard, et cette question se rattache à celle de savoir, faut-il dire comment? n'est-il pas plus exact en ce moment de dire par qui nous serons nous-mêmes représentés au Maroc?

Le traité du Bardo a eu autrefois la bonne fortune d'être appliqué par M. Paul Cambon, et c'est pourquoi ses insuffisances initiales ont pu être rapidement réparées : par qui sera appliqué le traité de Fez? On n'en sait rien encore, et il convient de laisser au gouvernement une pleine liberté dans un choix dont la responsabilité lui appartiendra tout entière ; mais on ne saurait trop répéter que tant vaudra l'homme, tant vaudra le traité. Il faut ici un homme versé dans les questions africaines, qui soit à la fois un administrateur, un politique, un diplomate, qualités qui peuvent se rencontrer réunies dans une même personne, mais qui s'y trouvent assez rarement : aussi est-il indispensable qu'elles se soient déjà manifestées à l'épreuve, car rien, en matière aussi délicate, ne doit être laissé au hasard ni à l'improvisation. La tâche est d'ailleurs assez grande et assez belle pour tenter les ambitions les plus hautes. Celui, quel qu'il soit, qui aura

réalisé notre protectorat marocain aura attaché son nom à notre histoire politique et coloniale : il aura rendu un de ces services qui ne s'oublient pas.

En attendant la solution des autres difficultés internationales que le traité n'a pas réglées, il en est une qui, dès maintenant, impose à notre diplomatie des négociations dont la lenteur même prouve qu'elles sont délicates. Avons-nous besoin de dire qu'il s'agit de l'Espagne? Nous avons des engagemens directs avec elle et, quand même nous n'en aurions pas, nous devrions tenir compte de la situation particulière que l'Acte d'Algésiras lui a reconnue, comme à nous-mêmes, au Maroc. Au surplus, nous ne sommes pas seulement en présence d'un droit, mais encore d'un fait : au moment où nous avons entamé notre marche sur Fez, l'Espagne s'est elle-même établie à Larache et à El-Ksar, faisant acte de possession sur la zone que nous avions éventuellement abandonnée à son influence. Cette initiative, peu opportune sans doute à l'heure où elle s'est produite, était pourtant légitime : elle devait appeler de notre part des réserves, mais non pas des protestations. Tout cela d'ailleurs appartient déjà à l'histoire; il n'y a plus aucune utilité à en discourir ; mais il devait y être fait quelque allusion dans notre traité avec le Sultan. L'Espagne à cause de sa zone, l'Angleterre à cause de Tanger ne pouvaient pas y être passées sous silence. Notre protectorat s'étend sur tout le Maroc, soit ; mais certains points du territoire seront soumis à un régime spécial dont il fallait faire mention, sans qu'il fût d'ailleurs possible de le préciser, puisqu'il y avait là matière à une négociation qui était encore pendante. C'est ce qui explique le caractère un peu vague des deux derniers paragraphes de l'article 1er dont voici le texte : « Le gouvernement de la République se concertera avec le gouvernement espagnol au sujet des intérêts que ce gouvernement tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine. De même la ville de Tanger gardera le caractère spécial qui lui a été reconnu et qui déterminera son organisation municipale. »

Il y a lieu de croire que les difficultés relatives à Tanger, s'il en existe, s'aplaniront facilement. Tanger est en fait, depuis plusieurs années déjà, une ville internationale, elle restera une ville internationale : son organisation municipale lui assurera ou lui maintiendra ce caractère. C'est une idée acceptée de tout le monde que l'Angleterre ne saurait admettre que Tanger, en face de Gibraltar, appartînt à une

seule nation européenne. Tanger sera une espèce de république où tous les élémens internationaux se tiendront en équilibre de manière qu'aucun d'eux ne l'emporte décidément sur les autres. Tel est le but : l'organisation qui s'y adapte sera trouvée sans grande peine, d'autant plus qu'il y aura peu de chose à changer à l'état actuel. L'opinion, chez nous, n'est nullement préoccupée de la question de Tanger. Il n'en est pas tout à fait de même de la question espagnole : on s'étonne que des négociations entamées depuis si longtemps n'aient pas encore abouti. Elles se poursuivent dans un grand mystère, ce dont nous sommes loin de nous plaindre : nous nous plaindrions plutôt qu'il y ait eu parfois, du côté espagnol, des demi-indiscrétions qui ont jeté quelque trouble dans les esprits et qu'il a fallu s'empresser de rectifier. Mais pourquoi ces négociations n'ont pas encore produit de résultat, c'est ce qu'on a de la peine à comprendre. Il est possible que tout à l'origine, c'est-à-dire au moment où il a été distrait dans sa marche sur Fez par l'occupation espagnole de Larache et d'El-Ksar, le gouvernement français ait montré quelque surprise et même quelque nervosité; mais il n'a jamais entendu méconnaître les engagemens qu'il avait pris envers l'Espagne, et il s'est borné à demander à celle-ci de reconnaître à son tour qu'une situation nouvelle, dont nous avions fait tous les frais, comportait quelques modifications introduites à l'amiable dans nos arrangemens primitifs. Il semble bien que l'Espagne ait reconnu ce principe : dès lors, tout aurait dû, semble-t-il, devenir facile. En réalité, rien ne l'est devenu.

Dans l'ignorance où nous sommes des points où des divergences se sont produites, nous dirons seulement quelles sont, à notre avis, les idées directrices dont nos négociateurs ont à s'inspirer. D'abord l'Espagne restera absolument libre dans sa zone : une seule question doit être réglée en commun, celle du chemin de fer qui est appelé à la traverser. Pour le reste, moins nous aurons d'accointance avec l'Espagne, et mieux cela vaudra. Loin de nous toute pensée de condominium ! Nous aimons beaucoup nos voisins espagnols; nous sommes de même race qu'eux, nous avons quelques-unes de leurs qualités et quelques-uns de leurs défauts; mais cela n'aide pas toujours à s'entendre et, peut-être pour ce motif même, l'accord avec eux sera d'autant plus facile que nos intérêts seront plus nettement séparés. Bénissons le ciel qui, en Europe, a mis entre eux et nous les Pyrénées, bien que cette barrière n'ait pas toujours été suffisante. Malheureusement, il n'y en a pas de semblable au Maroc entre leur zone et la nôtre; il faut donc en créer une moralement, artificiellement, et éta-

blir en règle que les Espagnols feront ce qu'ils voudront, en pleine et complète liberté, dans une zone dont nous nous désintéressons. Sans doute on ne supprimera pas toutes les difficultés que fait naître le voisinage, mais on peut les atténuer beaucoup en pratiquant en toute sincérité le désintéressement dont nous venons de parler. C'est dans ce sens qu'il faut chercher à établir, c'est-à-dire à limiter dans son étendue notre protectorat administratif : évidemment la zone espagnole y échappe pour tout ce qui n'est pas intérêt d'État, essentiel et vital. Reste la question territoriale sur laquelle il est naturel que nous demandions à l'Espagne de nous faire quelques concessions et cela pour deux motifs. Nous en avons déjà indiqué un, c'est qu'en travaillant pour nous, nous avons travaillé pour elle. Si nous n'avions pas fait au Maroc les expéditions que nous y avons faites et dont la dernière est la marche sur Fez, les éventualités prévues par nos arrangemens avec l'Espagne ne se seraient pas produites; elle n'aurait donc pas pu aller elle-même à Larache et à El-Ksar; en un mot, les avantages qu'elle a réalisés, sans qu'il lui en ait rien coûté, seraient restés hypothétiques et pour le moins ajournés à un avenir indéterminé. De cette situation ne dérive-t-il pas pour nous un droit à une compensation? Mais nous avons un autre motif de demander à l'Espagne de faire avec nous un arrangement nouveau, ou de modifier légèrement l'ancien, et ici c'est une question de bonne foi qui se pose entre nous. Lorsque nous avons fait avec elle l'arrangement qu'elle invoque, nous ignorions plusieurs choses que l'Espagne ignorait aussi et qui se sont depuis précisées à nos yeux comme aux siens. Des lignes géographiques ont été tirées au juger, au petit bonheur, sur des cartes mal faites, à travers des pays mal connus, de sorte que ni l'Espagne ni nous n'avons fait exactement ce que nous voulions faire et que nos zones respectives n'ont pas toujours eu les limites exactes que nous nous étions proposé de leur donner. N'avons-nous pas dit que ces limites auraient beaucoup moins de relief que les Pyrénées ? Nous avons abandonné à l'Espagne des territoires qui ont plus d'intérêt pour nous que pour elle et qu'elle peut nous rétrocéder sans nous faire un grand sacrifice. Si la situation inverse existe aussi, il est naturel que nous en tenions compte, — à la condition cependant de ne pas oublier que c'est nous et nous seuls qui avons dépensé jusqu'ici en abondance des hommes et de l'argent au Maroc, et que notre rôle de demandeur a en conséquence un caractère privilégié.

Ne peut-on pas s'entendre sur ces bases? Il serait surprenant que

nous eussions finalement réussi à nous mettre d'accord avec l'Allemagne et que nous fussions moins heureux avec l'Espagne. En tout cas nous ne pouvions pas attendre davantage pour faire accepter et consacrer notre protectorat par le Sultan et nous ne pouvons pas maintenant attendre davantage pour l'organiser. Nous avons réservé les droits de l'Espagne dont nous devons faire l'objet d'une entente entre elle et nous. Cette entente aura lieu, car elle est nécessaire, mais l'ensemble de notre situation au Maroc ne peut pas y être subordonné, ni rester plus longtemps en suspens.

M. Poincaré a dit un jour que nos négociations avec l'Espagne se poursuivaient de la manière la plus amicale. Nous en sommes convaincu. Ces négociations sont difficiles parce que la matière à régler l'est elle-même, il faut le reconnaître, et parce que les Espagnols sont toujours très fermes et quelquefois un peu subtils dans la défense de leurs droits. Mais ils sont trop intelligens pour ne pas sentir que leurs intérêts au Maroc sont solidaires des nôtres. Quant à nous, nous les avons toujours regardés comme des collaborateurs indispensables. Si notre histoire, en nous créant des intérêts particuliers au Maroc, nous y a donné des droits politiques, la leur leur en a donné aussi, et nous avons toujours entendu les respecter. Notre action commune a été heureuse pour eux et pour nous à Algésiras; elle le sera au Maroc, à la condition d'y rester distincte, bien qu'elle tende au même but. L'opinion française en éprouvera une plus grande satisfaction lorsque notre accord avec l'Espagne, après avoir resserré de vieux liens, en aura créé de nouveaux entre les deux pays.

La grève anglaise est finie, mais on ne peut pas dire qu'elle soit bien finie et que l'avenir, désormais, se présente sous des couleurs riantes. Les grévistes n'ont obtenu qu'une demi-satisfaction, puisqu'ils voulaient non seulement que la loi établît le principe du salaire minimum, mais encore qu'elle en fixât le chiffre. S'ils ont eu gain de cause sur le premier point, ils ne l'ont pas obtenu sur le second. Leur demi-victoire n'en est pas moins, dans l'ordre économique, une révolution que M. Balfour a qualifiée de « colossale, » et dont on ne saurait guère en effet exagérer l'importance. Les optimistes, ceux qui veulent se rassurer à tout prix sur les conséquences du nouveau bill, disent volontiers que ce n'est pas la première fois que le principe du salaire minimum a été introduit dans une loi anglaise et la remarque est juste; mais elle prouve seulement combien le moindre précédent peut devenir dangereux et, au surplus, il n'y a aucune

comparaison à établir entre le fait d'hier qui ne s'appliquait qu'à un petit nombre d'ouvriers travaillant à domicile et celui d'aujourd'hui qui s'applique à plus d'un million d'ouvriers appartenant à la plus grande industrie du pays. Il faut s'attendre à ce que d'autres ouvriers appartenant à d'autres industries, sinon à toutes, demandent bientôt à jouir du même privilège que les mineurs et nous ne voyons pas ce qu'on pourra leur répondre pour repousser leurs prétentions. Quand le bill a été voté, il a fallu le faire accepter par les grévistes : pour cela, les ministres anglais, et non seulement M. Lloyd George, mais M. Asquith lui-même, ont insisté sur son caractère révolutionnaire. Singulière recommandation dans la bouche d'un gouvernement !

Cependant le bill était à peine voté que, en dépit des commentaires complaisans dont les ministres l'entouraient pour le leur faire agréer, les ouvriers mineurs y ont fait une opposition extrêmement vive. Sur plusieurs points du territoire, et notamment dans l'Angleterre proprement dite, leur mécontentement s'est manifesté sous une forme telle qu'on s'est demandé si cette loi, si inquiétante pour l'avenir, aurait du moins le mérite d'être efficace dans le présent, c'est-à-dire d'atteindre le but qu'elle se proposait, la reprise du travail. Les chefs du parti ouvrier et notamment le secrétaire de leur Fédération, sentant le péril croître d'heure en heure, n'ont pas hésité à conseiller aux mineurs de redescendre dans la mine et d'avoir confiance dans les comités de district qui ne manqueraient pas de fixer le salaire minimum au mieux de leurs intérêts ; mais leurs voix n'étaient pas écoutées et on a vu venir le moment où ils ne seraient plus maîtres du mouvement qu'ils avaient eu l'imprudence de déchaîner. Pour sortir d'embarras, ils ont décidé de soumettre aux ouvriers eux-mêmes, par voie de referendum, la question de savoir si la grève continuerait ou si le travail recommencerait. Nous disions, il y a quinze jours, que cette résolution faisait naître une lueur d'espoir : à vrai dire, nous comptions sur mieux encore. Le plus souvent, chez nous, ce sont les meneurs qui veulent la grève ; les ouvriers la subissent bon gré mal gré : livrés à eux-mêmes, ils la repousseraient presque toujours. Il semblait qu'il dût en être de même en Angleterre et nous exprimions la confiance que, si le vote des ouvriers était libre, la reprise du travail serait votée à une majorité certaine. C'est le contraire qui est arrivé : la majorité a voté la continuation de la grève.

Le referendum ne s'est pas fait en un seul jour, mais en cinq ou six, et, chaque matin, les journaux donnaient les résultats des scrutins,

ils se prononçaient toujours dans le même sens. Il y a eu là pour nous une surprise. Eh quoi! les ouvriers anglais, en dépit de la misère dont ils étaient menacés et des souffrances que leurs familles commençaient déjà à éprouver, votaient pour la prolongation des hostilités! Qu'allait-il arriver? Quelle serait l'attitude des meneurs? Quel parti prendrait la Fédération ouvrière à laquelle la question a été soumise par le comité exécutif? Heureusement, on s'est rappelé que, d'après les statuts de la Fédération, une grève ne devait avoir lieu que si elle avait obtenu l'adhésion des deux tiers des votans: il était très raisonnable, bien que rien n'eût été prévu à ce sujet, de soutenir que la continuation de la grève devait être votée aussi par une majorité des deux tiers. Cette majorité n'ayant pas été atteinte, la grève devait cesser. La Fédération ouvrière s'est prononcée dans ce sens et même, dit-on, à une grande majorité. Fort de cette décision, le comité exécutif en a imposé le respect à tout le monde, en invoquant l'intérêt suprême qu'il y avait à rester unis. C'est, en effet, l'union des ouvriers qui a fait leur puissance : le jour où ils se diviseraient, ils la perdraient, Or, dès le lendemain du vote du bill, la situation n'a plus été intacte; sur plusieurs points du territoire, les ouvriers n'ont pas attendu davantage pour descendre dans la mine; plus de 60 000 se sont empressés de reprendre le travail. On a vu, à la vérité, le contraire se produire dans d'autres régions, par exemple dans le pays de Galles où, bien que la majorité des ouvriers se fût prononcée pour la cessation de la grève, pas un seul d'entre eux n'a repris le travail avant d'en avoir reçu le mot d'ordre. Il y a eu là un bel exemple de discipline, mais il n'a pas été suivi partout, comme nous venons de le voir. Il est d'ailleurs probable que les réserves financières des ouvriers, si elles n'étaient pas taries, étaient déjà considérablement entamées. Combien de millions ont-ils été dépensés? Nous ne saurions le dire au juste; les journaux ont donné des chiffres différens; mais la caisse commençait certainement à s'épuiser et il y avait danger à la vider tout entière; on se serait privé pour l'avenir d'un instrument d'action que la Fédération tenait à conserver efficace et menaçant. Elle entendait que les craintes des propriétaires de mines ne fussent pas tout à fait dissipées et assurément elles ne le sont pas. Les ouvriers restent mécontens et frémissans : c'est ce que voulait la Fédération. La majorité d'entre eux s'étant prononcée pour la grève, ils la reprendront tous quand on voudra. Ainsi préparée, disposée, ordonnée, la situation est excellente pour peser sur les décisions des comités de dis-

tricts qui se sont formés à la hâte et ont commencé de fonctionner.

Quelles seront leurs décisions? Question redoutable que, dans la plupart des cas, le gouvernement sera sans doute appelé à résoudre et c'est à lui une grande hardiesse d'en avoir accepté la responsabilité. On sait, en effet, que ces comités doivent être formés mi-partie de représentans des patrons et mi-partie de représentans des ouvriers. Comme il y a peu d'apparence qu'ils se mettent toujours d'accord, ou même qu'ils y réussissent le plus souvent, un arbitre désintéressé devra les départager et il sera un représentant du gouvernement. Bien mieux : si, quinze jours après la promulgation du bill, un district n'a pas formé de comité mixte, le ministre du Commerce « peut désigner telle personne qu'il jugera apte à agir aux lieu et place du comité » auquel cette tierce personne sera considérée comme « substituée. » Partout, on le voit, le gouvernement supplée par son initiative propre aux insuffisances ou aux défaillances de l'institution. Et les décisions à prendre du jour au lendemain, car les ouvriers marquent de l'impatience, sont d'une importance telle qu'il n'y en a peut-être pas de plus grande en ce moment. Qu'on ne s'y trompe pas, les ouvriers en général et les ouvriers anglais en particulier, à cause de leur sens réaliste et pratique, sont peu sensibles aux questions de principe : ce serait sans doute une erreur de croire qu'ayant obtenu l'introduction dans la loi du principe du salaire minimum, ils en éprouveront une satisfaction si vive que, du moins pour quelque temps, ils n'en demanderont pas davantage. Ce qu'ils veulent vraiment, c'est que les comités enregistrent partout les chiffres fixés par leur Fédération comme devant être ceux du salaire minimum. On peut même se demander si, dans tous les cas, ils s'en contenteront. Leur salaire actuel est, dans beaucoup de districts, supérieur à ce minimum : n'y demanderont-ils pas l'augmentation de ce salaire et ne jugeront-ils pas les comités mixtes bons ou mauvais suivant qu'ils leur procureront ou qu'ils ne leur procureront pas cette augmentation sur laquelle ils comptent? Ils se sont mis en grève pour l'obtenir, ils estiment dès lors y avoir droit. Si on la leur refuse, leur irritation sera profonde et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, elle se manifestera par des actes. Si on la leur accorde, qu'adviendra-t-il d'un certain nombre de mines qui, travaillant actuellement sans bénéfices, ne consentiront pas à travailler à perte? Un plus grand nombre n'obtiennent que de petits bénéfices : ces bénéfices ne risquent-ils pas de disparaître, et alors encore qu'arrivera-t-il? D'autres sont riches sans doute, leur capital est largement rémunéré, mais si cette rému-

nération baisse dans une proportion sensible, quelle en sera la conséquence? Inévitablement le prix du charbon augmentera et l'industrie anglaise en souffrira : elle soutiendra moins bien la concurrence que lui fait l'industrie étrangère sur le marché du monde, et il en résultera une crise dont les propriétaires de mines ne seront pas seuls à supporter les conséquences; l'ouvrier en sera atteint à son tour en vertu d'une loi de répercussion plus puissante que toutes celles que votent les parlemens.

Nombreux en Angleterre sont ceux qui s'en rendent compte : cependant, on l'a vu, le bill a été voté par les deux Chambres au pas de course. Est-ce que la Chambre des Lords, est-ce que la Chambre des Communes elle-même se sont fait illusion sur la gravité de la loi? Non certainement; mais l'armée ouvrière, dans tout le royaume, était menaçante, les bras croisés, le regard fixe et impérieux. Voilà pourquoi on a cédé et personne à coup sûr ne pense que ce sera pour la dernière fois. Lord Lansdowne a donc eu raison de dire que la grève noire de 1912 et que l'adoption du bill qui y a mis fin provisoirement marqueraient une époque nouvelle dans l'histoire économique du pays : il aurait même pu ajouter dans son histoire politique et sociale. Et qui pourrait croire que ce qui se passe en Angleterre ne produira pas de contre-coups prochains dans le reste du monde? Tout va vite aujourd'hui : la logique immanente des choses évolue avec une rapidité vertigineuse. Notre époque est sans doute la plus révolutionnaire qui ait jamais existé. Si on s'en aperçoit moins, ou si on le sent plus faiblement qu'on ne l'a fait dans certaines autres, c'est qu'autrefois la révolution rencontrait des résistances et qu'elle les brisait avec un fracas retentissant. Aujourd'hui tout plie doucement devant elle; elle ne rencontre de résistance nulle part. Les ruines qu'elle prépare en sont moins apparentes, moins immédiates, mais elles n'en sont ni moins réelles, ni moins profondes. Le gouvernement anglais sonne le glas funèbre des vieilles institutions et de la vieille société, et les Chambres estiment qu'il faut en prendre son parti. Elles le prennent donc, et l'histoire seule pourra dire un jour si cette résignation a été de leur part un acte de sagesse ou une imprudente abdication.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

HUITIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

La fresque de Pompéi, conte étrange, première partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 5

Au couchant de la Monarchie. — Les réformes de Necker, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 46

Nietzsche et les femmes, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 81

France et Allemagne. — I. 1870-1898, par M. René PINON. 96

Le Campanile de Venise, par le commandant DAVIN. 130

La Morale et la Religion humanitaires, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 150

L'Inscription maritime, par M. Georges BLANCHON. 182

Essais et notices. — Les commencemens de Rome moderne, a propos d'un livre récent, par M. Louis GILLET. 213

Un salon d'hier, par R. D. 225

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Mars.

La fresque de Pompéi, conte étrange, dernière partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 241

Psychologie de la révolution chinoise, par Pierre KHORAT. 295

Heures d'Italie. — Autour des lacs, par M. Gabriel FAURE. 331

Une mission diplomatique en 1799, par M. Ernest DAUDET. 352

Pages.

L'Art romain du XVIIe siècle. — I. Ses caractères généraux et ses architectes, par M. Marcel REYMOND 388

Une ville industrielle alsacienne. — Mulhouse, par M. Paul ACKER . . . 422

Revue dramatique. — *Le Ménage de Molière*, a la Comédie-Française; — *Le Cœur dispose*, a l'Athénée, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 445

Revues étrangères. — Le Père Escobar et les *Lettres provinciales*, par M. T. DE WYZEWA 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 469

Livraison du 1er Avril.

Stéphanie, première partie, par M. Paul ADAM 481

Bismarck et la papauté. — La paix (1878-1889). — II. La première loi réparatrice, par M. Georges GOYAU 529

La Nouvelle couvée (*Lettres à Françoise*), première partie, par M. Marcel PRÉVOST, de l'Academie française 567

Esquisses contemporaines. — M. Jules Lemaitre. — I. La première incarnation, par M. Victor GIRAUD 590

Le train de maison depuis sept siècles. — II. Les Domestiques, par M. le vicomte Georges D'AVENEL 632

France et Allemagne. — II. 1898-1912, par M. René PINON 656

Le Réalisme des romantiques, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française 694

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 709

Livraison du 15 Avril.

La Guerre de 1870. — I. Wœrth. — (6 aout 1870), par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 721

Stéphanie, deuxième partie, par M. Paul ADAM 760

La Nouvelle couvée (*Lettres à Françoise*), deuxième partie, par M. Marcel PRÉVOST, de l'Académie française 802

Esquisses contemporaines. — M. Jules Lemaitre. — II. La seconde incarnation, par M. Victor GIRAUD 827

Poésies. — Médailles païennes, par M. Léonce DEPONT 865

Un amuseur oublié : Carmontelle (1717-1806), par M. Augustin THIERRY . 875

Revue littéraire. — Dix années de la vie de George Sand, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 911

Revue musicale. — *La Lépreuse*, a l'Opéra-Comique; — *Saint François d'Assise*, aux concerts Colonne; — *Le Cobzar*, a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE 923

Revues étrangères. — A propos du centenaire de Sigismond Krasinski, par M. T. DE WYZEWA 935

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères — 51085.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1693